UNIVERSITY OF LONDON
LIBRARY
SHL
WITHDRAWN

Digitized by the Internet Archive
in 2026

https://archive.org/details/revue-histoire-litteraire-de-la-france_1911_18

Revue

d'Histoire littéraire

de la France

COULOMMIERS
Imprimerie Paul BRODARD.

Revue

d'Histoire littéraire

de la France

publiée

par la Société d'Histoire littéraire de la France

18e Année. — 1911.

PARIS
LIBRAIRIE ARMAND COLIN
5, RUE DE MÉZIÈRES
—
1911

BIBL. LONDIN. SHL WITHDRAWN

SHL
WITHDRAWN

Revue
d'Histoire littéraire
de la France

LE RÉALISME DE FLAUBERT

La *Revue d'Histoire littéraire* a publié récemment quelques « petites notes vétilleuses sur *Madame Bovary*[1] », qui relèvent chez le réaliste Flaubert certaines contradictions de faits assez inattendues. Sans qu'il y paraisse tout d'abord, ces « petites notes » touchent à un problème important et me décident à développer ici une étude que j'ai faite il y a deux ans pour mon compte personnel.

A première vue mon exposé semblera minutieux jusqu'à la pédanterie, et contraire à toutes les libertés de l'invention et de l'esthétique. Il s'agit d'une méthode un peu nouvelle, justifiée par le programme même du réalisme. Ceux qui me suivront patiemment à travers les détails les plus minimes auront soudain, je crois, cette surprise de pénétrer pour ainsi dire dans le « laboratoire » de Flaubert.

Madame Bovary sera la base essentielle de ma démonstration. Puisque d'un commun accord c'est là le chef-d'œuvre du réalisme, nous avons le droit, et même le devoir, d'appliquer à ce roman une méthode particulière, qui ne serait pas justifiée à l'égard d'une œuvre romantique.

Mais encore faut-il savoir de quelle nature est ce réalisme dont on parle toujours sans assez le définir. Certains critiques semblent le ramener à une copie plus ou moins exacte de la réalité. On s'est ingénié à retrouver les originaux des personnages de

1. Numéro d'avril-juin 1910, p. 395-397. L'auteur de ces « notes », qui signe H. L., a prouvé ailleurs la sûreté de sa science et de son goût littéraire.

Flaubert : le médecin Eugène Delamarre, sa femme Véronique-Adelphine Couturier, le premier amant Louis Campion, le second amant Bottet, et d'autres encore. Certes, je suis loin de méconnaître la valeur de ces renseignements, mais je constate que Flaubert écrivait, le 4 juin 1857 : « Non, monsieur, aucun modèle n'a posé devant moi, M^me^ Bovary est une pure invention. Tous les personnages de ce livre sont complètement imaginés[1] ». Que faut-il penser de cette déclaration? Flaubert cherchait-il, par coquetterie, à tromper le public? Le pouvait-il, alors que Du Camp, Bouilhet et d'autres connaissaient la vérité? Ou bien avait-il raison, *à un certain point de vue*? Je relève, dans les déclarations de Flaubert, une autre contradiction plus surprenante encore. D'une part, il écrit : « Ce livre, tout en calcul et en ruses de style, n'est pas de mon sang, je ne le porte point en mes entrailles, je sens que c'est chose voulue, factice[2] », ou encore : « Sujet, personnage, effet, etc., tout est hors de moi[3] »; et d'autre part, à M^lle^ Amélie Bosquet il aurait répondu très nettement, et plusieurs fois répété : « M^me^ Bovary, *c'est moi*; *d'après moi*[4] ». Encore une fois, que croire? que faire?

Il faut distinguer nettement, ainsi que Flaubert le fait lui-même en vingt endroits de sa correspondance, entre la *réalité* et la *vérité*. M. Descharmes a écrit là-dessus quelques pages excellentes (533 et suiv.), que mon étude ne pourra que confirmer et préciser. Sans doute Flaubert est parti de la réalité, mais il visait plus haut, à la vérité. Les faits de la réalité, il les a remaniés, simplifiés ou au contraire complétés. D'un fait divers, informe dans sa vulgarité, et où le hasard joue un rôle, il fait une œuvre d'art et une loi de nécessité. Il suffit de comparer attentivement la réalité avec les premiers scénarios, et ceux-ci avec l'œuvre définitive, pour comprendre que le remaniement de Flaubert équivaut à une création et qu'il avait le droit de dire : « M^me^ Bovary est une pure invention ». Nous verrons en terminant que la seconde « contradiction » que j'ai relevée s'explique tout aussi aisément.

Pourtant, cette belle et lumineuse vérité, que Flaubert met très au-dessus de la réalité informe, dépend elle-même de certaines lois précises; c'est de l'invention, mais ce n'est pas de la fantaisie;

1. Cf. Descharmes, *Flaubert, sa vie, son caractère et ses idées avant 1857*, Paris, 1909, p. 536.

2. *Correspondance*, II, 224 (éd. Conard, II, 269).

3. *Corresp.*, II, 128 (éd. C., II, 133); ou encore III, 79 : « M^me^ Bovary n'a rien de vrai. C'est une histoire totalement inventée; je n'y ai rien mis de mes sentiments ni de mon existence. »

4. Descharmes, p. 103, note 3.

c'est ce que les classiques appelaient la vraisemblance, et ce que Flaubert aimerait appeler la science. Sa correspondance montre à chaque page avec quel soin il se renseignait sur les plus petits détails, et comment il en est arrivé à une conception presque mystique du rapport intime qu'il y a entre la beauté de la forme et la vérité du fond. C'est là son *réalisme*, à ne pas confondre avec la réalité médiocre ou brutale de la vie.

Dès lors, ce que j'étudie ici, ce n'est pas du tout l'exactitude de la réalité, au sens vulgaire du mot, dans *Madame Bovary*; il n'y aurait là qu'un intérêt documentaire, de troisième ordre. Je cherche tout autre chose : m'attachant à la méthode même de Flaubert, je me demande s'il est resté fidèle à cette méthode, si son réalisme est vraiment solide. J'ignore absolument Eugène Delamarre et Véronique-Adelphine Couturier, et je considère la vérité de Flaubert comme étant la réalité immédiate, la seule que nous ayons à contrôler, afin de voir si elle demeure logique jusque dans le détail.

J'ai commencé cette étude par pure curiosité, sans savoir où elle me mènerait; je tentais en quelque sorte une expérience, par analyse microscopique. Les résultats m'ont surpris : d'une part, ils confirment pleinement le réalisme scrupuleux de Flaubert et font mieux comprendre la disposition des parties et l'harmonie de l'ensemble; d'autre part, en constatant quelques défaillances, ils expliquent un côté particulier de la vision artistique chez Flaubert et révèlent le conflit du poète avec le savant.

Commençons donc par supposer que *Madame Bovary*, telle que Flaubert nous la donne, est une « histoire vraie », et tâchons d'en fixer la chronologie, de même que nous établirions la biographie d'un personnage par des mémoires, des lettres ou autres documents[1].

Madame Bovary comprend trois parties, de longueur et d'importance fort diverses, ce qu'on n'a pas assez remarqué. Il importe d'indiquer cette division dans le tableau chronologique. La première partie a 94 pages et neuf chapitres; en réalité, huit; car le chapitre I est consacré tout entier aux préliminaires, à l'exposition. L'action ne commence qu'au chapitre II.

Résumons d'abord les faits de l'exposition :

Le père Bovary s'est marié « vers 1812 » (p. 5; Ch. 4; Q. 5);

1. Je cite d'après l'édition Conard, en indiquant entre parenthèses, pour faciliter le contrôle, les pages de l'édition Charpentier et de l'édition Quantin. Pour la *Correspondance*, au moment où je corrige ces lignes, nous ne possédons de l'édition Conard que les volumes I et II.

nous n'avons aucune date précise sur la naissance de Charles; mettons-la encore en 1812, car il importe (comme on le verra plus loin) de resserrer autant que possible tous ces faits préliminaires. A douze ans (1824), il prend des leçons chez le curé (p. 8; Ch. 7; Q. 8); trois ans après, fin octobre 1827, il entre au collège de Rouen (p. 9; Ch. 8; Q. 9); il a une quinzaine d'années environ (p. 2); il entre en cinquième, et quitte le collège à la fin de sa troisième (1830), se prépare au baccalauréat, échoue une première fois ses examens, mais est reçu plus tard avec une assez bonne note. Quand? Nous n'avons là-dessus qu'une date très vague : le père Bovary n'apprend l'échec aux premiers examens que « cinq ans plus tard » (p. 12; Ch. 10; Q. 13); vraisemblablement, lors de la réussite; mais quand eut lieu ce premier échec? nous n'en savons rien. Procédons alors d'une autre manière, en anticipant ici sur des résultats postérieurs, que nous pourrons fixer d'une manière certaine : la mort d'Emma ne peut avoir lieu après 1847; il y a même une raison de la mettre en 1846; dès lors, il faut que l'action (qui dure neuf ans) commence en 1837, et c'est donner aux examens de Charles Bovary la date probable de fin 1835, et à son premier mariage la date certaine de 1836. Sans doute il y a à cela quelque difficulté, à cause des « cinq ans plus tard », mais l'âge de Bovary au moment de ses examens (23 ans) est assez vraisemblable, et d'ailleurs il n'y a pas moyen de faire autrement.

Constatons ici, une première fois, un certain flottement dans les indications de Flaubert, et admettons que Bovary est reçu comme officier de santé en 1835; très peu de temps après, il épouse, sur l'ordre de sa mère, une veuve de quarante-cinq ans! (p. 13; Ch. 11; Q. 13). Ce fait a sa grande importance psychologique ou physiologique, ainsi que nous le verrons plus tard. Pour le moment, j'énumérerai les faits, en m'abstenant de tout commentaire.

Ce premier mariage dure quatorze mois (p. 47; Ch. 36; Q. 45). Héloïse Dubuc mourant au printemps, le mariage doit avoir lieu tout au commencement de 1836, qui est donc la date de l'établissement à Tostes. Tels les préliminaires; l'action véritable commence avec le chapitre II, le 6 janvier 1837. Désormais nous aurons des dates précises, en série continue, et nous pouvons dresser un véritable tableau chronologique.

Ire partie.

1837. 6 janvier. Jour des Rois; le père Rouault se casse la jambe (p. 17; Ch. 13; Q. 16).

Fin février. Au bout de quarante-six jours, le père Rouault est guéri (p. 21 ; Ch. 17; Q. 21). Charles continue ses visites aux Bertaux (mars; temps de dégel; p. 22; Ch. 18; Q. 22), jusqu'au jour où sa femme lui fait jurer qu'il n'ira plus.

Avril. Au commencement du printemps, le notaire d'Héloïse s'enfuit; huit jours après, elle meurt (p. 25; Ch. 20; Q. 24-25).

Mai. Charles retourne aux Bertaux. Les poiriers sont en fleur (p. 28; Ch. 21-22; Q. 27).

Été. Emma a des étourdissements (p. 30; Ch. 23; Q. 29).

Fin septembre. A l'époque de la Saint-Michel (29 sept.) Charles passe trois jours aux Bertaux; au moment du départ, il avoue au père Rouault son amour pour Emma (p. 32-33; Ch. 25; Q. 31-32).

L'hiver se passe à préparer le trousseau.

1838. Avril-mai. Le deuil de Charles étant fini, le mariage a lieu. Les blés sont verts; les enfants arrachent les clochettes des brins d'avoine (p. 37; Ch. 29; Q. 36).

Été. Emma, déjà déçue, s'ennuie; elle se promène dans la campagne avec sa levrette Djali, et laisse sa pensée vagabonder au hasard, tandis que Djali mordille des coquelicots (p. 62; Ch. 47; Q. 59).

Fin septembre. Invitation à la Vaubyessard.

L'hiver se passe dans un ennui grandissant. Emma rêve au vicomte, à Paris, tandis que Charles chevauche à la neige, à la pluie (p. 80, 84; Ch. 62, 65; Q. 77, 82).

1839. Printemps. Emma a « des étouffements aux premières chaleurs, quand les poiriers fleurirent » (p. 87; Ch. 68; Q. 85).

Dès le commencement de juillet, Emma attend une invitation à la Vaubyessard; « mais tout septembre s'écoula sans lettres, ni visites » (aux mêmes pages).

« L'hiver fut froid. » Emma passe ses journées à rêvasser devant la cheminée (p. 88; Ch. 69; Q. 86).

1840. Février. La mère Bovary passe à Tostes une partie du carême et constate un grand changement chez Emma (91; Ch. 71; Q. 89).

Fin février. Le père Rouault apporte sa dinde et passe trois jours à Tostes; Emma le voit avec plaisir repartir; elle a « des opinions singulières, approuvant des choses perverses ou immorales »; elle a des battements de cœur, boit du vinaigre pour maigrir, et persuade Charles de quitter Tostes (p. 92-93; Ch. 72-73; Q. 90-91). Charles est à Tostes depuis « quatre ans »; le compte est juste. Au cours des préparatifs de départ, Emma jette au feu son bouquet de mariage.

Mars. « Quand on partit de Tostes, au mois de mars, Mme Bovary était enceinte » (p. 94; Ch. 74; Q. 92) [1].

IIe partie.

[Fin décembre]. Emma accouche un dimanche, vers six heures, au soleil levant (p. 123; Ch. 97; Q. 120). C'est ici la première inexactitude certaine de Flaubert. Emma étant enceinte en mars, l'accouchement doit avoir lieu fin décembre, au plus tard. Or, à cette époque, le soleil se lève en Normandie, non pas à six heures, mais à huit heures au plus tôt [2]. Il semble bien d'ailleurs que Flaubert a *voulu* mettre l'accouchement en avril, et non en décembre; dans ce cas l'heure du soleil levant serait exacte. L'intention de Flaubert se déduit clairement du fait suivant : « Sans regarder à l'almanach si les six semaines de la Vierge duraient encore » Emma va voir sa fille chez la nourrice (p. 126; Ch. 99; Q. 123). Les six semaines ne sont donc pas complètement écoulées, et si Berthe était née fin décembre, cette première sortie aurait lieu dans les premiers jours de février; or tel n'est pas le cas : « les troènes étaient en fleur et les véroniques aussi;... un essaim de mouches voltigeait, en bourdonnant dans l'air chaud » (p. 127 [3]; Ch. 100; Q. 124-125); ce qui signifie mai-juin, et porte la naissance de Berthe au mois d'avril. Par un hasard heureux, une lettre de Flaubert nous expliquera fort bien cette infraction flagrante au « réalisme » (voir ici p. 26).

1841. Mai-Juin. Première sortie d'Emma; visite à la nourrice, en compagnie de Léon.

Automne. « Dès les premiers froids », Emma suit les allées et venues de Léon (p. 134; Ch. 106; Q. 131). Homais s'aperçoit que Justin affectionne la maison du médecin.

4 novembre. Fête de Charles (p. 137).

1842. Février. Visite à la filature (p. 140; Ch. 110; Q. 137), Emma prend conscience de l'amour de Léon; « son cœur bondit ». Le lendemain elle reçoit la première visite de Lheureux; elle le renvoie; décourage Léon; prend à cœur son ménage,

1. Tout en m'abstenant encore de commentaires, j'attire déjà l'attention sur ces deux faits qui terminent à la fois la 1re partie et le séjour à Tostes : le bouquet de mariage jeté au feu; la maternité prochaine. Emma est mariée depuis deux ans; sa dot est déjà mangée (p. 121).

2. Pour tous les petits faits qui m'ont permis de préciser les dates (par exemple diverses floraisons en Normandie) je dois beaucoup à l'amabilité de M. Pierre Villey, maître de conférences à l'Université de Caen, et de M. L. Giloux, licencié ès lettres, à Caen. Je prie ces Messieurs d'agréer ici l'expression de ma gratitude.

3. Je relève en passant une erreur de l'édition Conard dans cette page 127 : Mme Tuvache y est appelée « la femme du notaire »; les autres éditions disent correctement : « la femme du maire ».

retourne à l'église régulièrement, tient sa servante avec plus de sévérité, et retire Berthe de nourrice, vraisemblablement en mars (p. 147; Ch, 116; Q. 144).

Avril. « Au commencement d'avril », Emma sent le besoin de se confesser (p. 153; Ch. 120; Q. 149). Sa conversation avec l'abbé Bournisien. — De son côté, Léon décide de quitter Yonville; ses préparatifs durent un mois, puis il s'ajourne de semaine en semaine (p. 164; Ch. 129-130; Q. 160), vraisemblablement jusqu'à fin mai, puisqu'il doit encore, « avant les vacances, passer son examen ».

Fin mai ou premiers jours de juin. Départ de Léon. Orage; la pluie crépite sur les feuilles vertes et fait tomber les fleurs roses d'un acacia (p. 167; Ch. 132; Q. 163-164).

*
* *

Ici se termine évidemment, avec le chapitre VI, ce que Flaubert appelle dans sa correspondance « la première partie de la seconde »; cf. *Corr.*, II, 251, éd. Conard, II, 291.

*
* *

Juin. Les mauvais jours de Tostes recommencent; Emma a d'étranges fantaisies; premiers achats chez Lheureux; la mère Bovary passe trois semaines à Yonville (jusque vers la fin de juin). Première visite de Rodolphe (p. 173-177; Ch. 137-140; Q. 169-173).

Fin juillet. Les Comices. Puis « six semaines s'écoulèrent. Rodolphe ne revint pas. Un soir, enfin, il parut » (p. 215; Ch. 170; Q. 210).

Mi-septembre. Rodolphe propose, pour la santé d'Emma, l'exercice du cheval. On commande une amazone.

« Premiers jours d'octobre » (p. 219; Ch. 174; Q. 215). Chute d'Emma.

Novembre. A plusieurs reprises, Emma s'en va de grand matin chez Rodolphe; elle est vue une fois du capitaine Binet qui est à l'affût des canards sauvages (p. 229-230; Ch. 182; Q. 225). Ici, une deuxième inconséquence de Flaubert, peu grave, et pourtant à relever : Emma raconte à Binet qu'elle vient de chez la nourrice où est son enfant. « L'histoire de la nourrice était la pire excuse, tout le monde sachant bien à Yonville que la petite Bovary, depuis un an, était revenue chez ses parents. » Cela est inexact; Berthe n'a été reprise par sa mère qu'en mars, il y a huit mois.

Hiver. « Pendant tout l'hiver, trois ou quatre fois la semaine, à la nuit noire, Rodolphe arrivait dans le jardin » (p. 233; Ch. 185; Q. 229).

1843. Avril. « Au bout de six mois, quand le printemps arriva », la grande passion est déjà calmée (p. 237; Ch. 188; Q. 232). Le père Rouault envoie son dinde, avec une lettre qui touche Emma au cœur; accès de tendresse pour Berthe; mélancolie; elle voudrait pouvoir aimer Charles; elle l'encourage à l'opération du pied bot.

Juin. La passion pour Rodolphe reprend de plus belle; achats répétés chez Lheureux; pour s'acquitter, Emma s'approprie les trois cents francs que M. Derozerays a coutume de payer chaque année vers la Saint-Pierre, soit 29 juin (p. 263; Ch. 209; Q. 258). Une autre petite inexactitude : Emma dit à Rodolphe : « Voilà quatre ans que je patiente et que je souffre » (p. 268; Ch. 214; Q. 264). Au moment où elle parle ainsi, elle est mariée depuis un peu plus de cinq ans. Enfin, on a aussi l'impression qu'ici Flaubert étire un peu les mois et les semaines. Le payement Derozerays a eu lieu le 29 juin; *depuis*, Rodolphe reçoit encore plusieurs autres cadeaux; il profite de l'adoration d'Emma pour faire d'elle « quelque chose de souple et de corrompu »; la mère Bovary se réfugie à Yonville; elle a avec Emma des discussions qui font mûrir le projet de fuite; nous sommes certainement fin juillet et « c'était le mois prochain qu'ils devaient s'enfuir »; or, ce moment arrivé, Rodolphe « voulut avoir encore deux semaines;... puis, au bout de huit jours, il en demanda quinze autres, puis il se dit malade; ensuite il fit un voyage... » Nous devrions être pour le moins à la mi-septembre! Mais non : « Le mois d'août se passa, et... ils arrêtèrent que ce serait irrévocablement pour le 4 septembre, un lundi » (p. 273; Ch. 218-219; Q. 269-70). Il faut bien avouer qu'il y a ici un contraste étrange : d'une part Flaubert nous donne, sans y être tenu le moins du monde, des indications précises, qui semblent tirées d'un « journal »; et, d'autre part, ces indications se contredisent entre elles!

Par pure curiosité j'ai voulu savoir en quelle année le 4 septembre était un lundi; c'est le cas pour 1843, l'année où nous nous trouvons précisément d'après mes calculs. Sans doute j'aurais pu faire commencer l'action une année plus tard, en 1838 au lieu de 1837 (mais pas au delà pour une raison que nous verrons), et nous serions maintenant en 1844. Ayant le choix, j'ai préféré 1843, mais sans prétendre pour cela que Flaubert ait consulté un calendrier de l'année 1843; car il se peut aussi qu'il ait pris son indication tout simplement de l'année où il écrivait ce chapitre, c'est-à-dire de 1854[1], où le 4 septembre est également un lundi.

1. Voir la *Correspondance*, II, 387-388 (éd. Conard, II, 439) : « j'étudie la théorie

2 septembre; un samedi soir; dernière entrevue d'Emma et de Rodolphe. Dans la nuit, un parfum de seringas; par moments une pêche mûre tombe toute seule de l'espalier (p. 273-275; Ch. 219-220; Q. 270-271). Cet amour a duré exactement onze mois.

3 septembre. Lettre d'adieux de Rodolphe (p. 283; Ch. 226; Q. 278). Au moment où Rodolphe, partant en voyage, traverse le village, Emma tombe évanouie. La fièvre cérébrale dure quarante-trois jours.

Mi-octobre. « Vers le milieu d'octobre, elle put se tenir assise dans son lit » (p. 290; Ch. 232; Q. 286).

Hiver. Charles a des soucis d'argent; il souscrit des billets à l'heureux. « L'hiver fut rude » (p. 294); Emma s'adonne à la religion et à des charités excessives.

1844. « Jusques après Pâques » la mère Bovary demeure à Yonville (p. 299; Ch. 238; Q. 294). « Au commencement du printemps » Emma fait bouleverser le jardin (p. 300).

Juin. Emma et Charles vont à Rouen pour la représentation de *Lucie de Lammermoor*. « Il faisait beau; on avait chaud » (p. 307; Ch. 245; Q. 302). Léon réapparaît.

III^e partie.

Juin. Au lendemain de *Lucie*, visite de Léon à Emma, dans la chambre d'hôtel à Rouen. — Une petite erreur : « en la revoyant après trois années d'absence, sa passion se réveilla » (p. 320; Ch. 256; Q. 316). Or, il y a exactement deux ans que Léon a quitté Yonville.

Le jour après cette visite, la seconde chute, en fiacre. « C'était par un beau matin d'été » (p. 330; Ch. 264; Q. 326). Les trèfles rouges sont tout en fleur (p. 338).

« Vers le commencement de l'hiver, » Emma commence ses « leçons de piano » à Rouen (p. 359; Ch. 287; Q. 354). Les arbres des boulevards ont perdu leurs feuilles (p. 364); avant le départ de l'*Hirondelle* pour Yonville — vers cinq heures — la nuit tombe, on allume le gaz dans les boutiques (p. 368); un matin, la neige tombe tout à coup (p. 375). — C'est à propos de ces visites à Rouen et du départ de l'*Hirondelle* que M. H. L. a relevé chez Flaubert quelques contradictions de faits[1], et les a fort bien expliquées; j'y reviendrai plus tard.

1845. Juin. Une nuit, Emma n'étant pas rentrée à Yonville, Charles part à onze heures et arrive « vers deux heures du matin » à

des pieds bots »; cette lettre est de mars-avril 1854, et Flaubert espère entamer le dénouement (3^e partie) en juillet ou août; — et le 10 mai 1855 il écrit : « Dans une huitaine j'en serai aux grandes orgies de Rouen », III, 11.

1. *Revue d'Histoire littéraire*, XVII (1910), 395-397.

Rouen. Il ne trouve pas sa femme à l'hôtel et court chez le patron de Léon ; « le jour commençait à paraître » (p. 381-382 ; Ch. 305 ; Q. 376). Même en faisant paraître le jour vers quatre heures (solstice d'été, 21 juin) il faut avouer que ce pauvre Charles, arrivé vers deux heures à l'hôtel de la *Croix-Rouge* et si pressé, a perdu beaucoup de temps dans les rues de Rouen. Pourquoi? — Il entre dans un café, pour trouver dans l'*Annuaire* l'adresse de M^lle^ Lempereur ; en se rendant chez celle-ci, il rencontre Emma qui dit avoir passé la nuit chez la maîtresse de piano.

Au cours de l'été, à la fois corruption de Léon par Emma et lassitude grandissante de cette nouvelle passion, chez les deux amants ; et accroissement constant des dettes.

« L'automne commençait et déjà les feuilles tombaient, — comme il y a deux ans, lorsqu'elle était malade! » (p. 399 ; Ch. 319 ; Q. 393). « Emma lisait jusqu'au matin des livres extravagants où il y avait des tableaux orgiaques avec des situations sanglantes. » Elle est aussi dégoûtée de Léon qu'il est fatigué d'elle.

1846. Mars. Le jour de la mi-carême (jeudi), Emma va au bal masqué et finit la nuit en compagnie de femmes « du dernier rang » (p. 402-403 ; Ch. 322 ; Q. 396). Le lendemain (vendredi) au soir, en rentrant à Yonville, elle trouve le commandement de payer la somme de huit mille francs, avec menace de saisie. Le samedi est consacré au procès-verbal de la saisie. « Elle partit pour Rouen, le lendemain dimanche », pour y trouver de l'argent (p. 410 ; Ch. 328 ; Q. 403). Vainement. A quatre heures, elle quitte Léon pour rentrer à Yonville ; « c'était un de ces jours du mois de mars, clairs et âpres ». Rouennais endimanchés ; on sort des vêpres. Emma risque d'être renversée par un tilbury sortant d'une porte cochère ; elle reconnaît le vicomte (p. 412).

Le lendemain lundi, courses d'Emma chez Maître Guillaumin, chez Binet, chez Rodolphe... « Tu m'as, pendant deux ans, traînée dans le rêve le plus magnifique et le plus suave » (p. 431 ; Ch. 346 ; Q. 425) ; erreur ; cet amour n'a duré qu'un an ; et celui de Léon un peu moins de deux ans. — Après avoir passé au *capharnaum* de Homais, Emma rentre chez elle vers sept heures du soir. « Toute la nuit le village fut en éveil » (p. 437 ; Ch. 351 ; Q. 431). Le mardi matin, Emma demande à voir sa fille qui arrive « dans sa longue chemise de nuit,... presque rêvant encore » (p. 439). Arrivée de Canivet, puis de Larivière, qui, après la consultation, déjeune chez Homais. Dans l'après-midi, mort d'Emma.

« Une petite pluie tombait ;... à six heures, on entendit un bruit de ferraille sur la place : c'était l'*Hirondelle* qui arrivait »

(p. 453; Ch. 364; Q. 447). Homais et l'abbé Bournisien font la veillée du cadavre. M^me^ Bovary mère arrive au petit jour (mercredi). Charles reste seul tout l'après-midi; le soir il reçoit des visites (p. 456). Homais revient vers neuf heures; deuxième veillée avec l'abbé Bournisien. Le jeudi matin, on couche Emma dans son triple cercueil. Arrivée du père Rouault.

Dans la matinée du jeudi, l'enterrement. « Une brise fraîche soufflait, les seigles et les colzas verdoyaient, des gouttelettes de rosée tremblaient au bord du chemin, sur les haies d'épines... Le ciel pur était tacheté de nuages roses... Charles se souvenait de matins comme celui-ci, où, après avoir visité quelque malade, il en sortait, et retournait vers elle » (p. 466; Ch. 373-374; Q. 459).

*
* *

Le dernier chapitre (XI^e^ de la 3^e^ partie) est un épilogue, avec des dates approximatives, comme celles de l'Introduction. Le nombre des faits qui y sont racontés, et la nature de ces faits, m'amènent à croire que cet épilogue va de mars 1846 au mois d'août 1847, quoiqu'il ne soit fait nulle part mention de l'automne et de l'hiver.

*
* *

Avril. Embarras d'argent.

Pentecôte. Félicité s'enfuit; vers cette époque, Léon se marie (p. 471; Ch. 378; Q. 464).

Été. Charles trouve la lettre d'adieux de Rodolphe. Emma le corrompt par delà le tombeau; il signe des billets, vend l'argenterie, les meubles du salon. — « Durant six mois consécutifs » Homais persécute l'aveugle du bois Guillaume et le fait interner (p. 474); dès lors il dénonce les abus, publie une *Statistique*, s'intéresse aux découvertes et ambitionne la croix; tout cela nous mène vraisemblablement jusqu'en 1847.

1847. Homais incline vers le Pouvoir; « il adressa même au souverain une pétition où il le suppliait *de lui faire justice*; il l'appelait *notre bon roi* et le comparait à Henri IV » (p. 478; Ch. 383; Q. 471). Cette pétition doit donc se placer avant la révolution de février 1848.

Homais monte, et Charles descend, menacé de saisie; il se brouille définitivement avec sa mère, et se resserre plus étroitement à l'amour de son enfant; Berthe tousse et a des plaques rouges aux pommettes. — Charles découvre les lettres de Rodolphe et de Léon; on prétend qu'il s'enferme pour boire; les soirs d'été, il mène Berthe au cimetière.

Août. Il rencontre Rodolphe. « Je ne vous en veux pas. » Le lendemain, au jardin, par une chaleur suffocante, alors que les jasmins embaument, Charles meurt[1].

Arrivé au bout de ce tableau chronologique, je m'excuse encore, auprès du lecteur, de tant de minutie; j'ai sèchement numéroté des faits que Flaubert a fondus en une œuvre d'art; et pourtant cette analyse était nécessaire : elle nous révèle les procédés esthétiques de Flaubert; ses qualités et ses défauts.

Laissons de côté, pour le moment, toutes les petites contradictions. Une première constatation s'impose : c'est le soin avec lequel Flaubert a bâti *sa* réalité, dans l'ensemble et dans le détail; la substruction des faits matériels est absolument solide; ce n'est certainement pas par hasard que Flaubert a multiplié les indications précises; il les exprime en artiste, mais son but est aussi celui du psychologue réaliste. Et si quelqu'un doutait encore que Flaubert ait eu une *intention* dans ses renseignements si exacts, il n'y a qu'à comparer le texte définitif de *Madame Bovary* avec certaines pages de la *Correspondance* et surtout avec les deux scénarios publiés par l'édition Conard; on arrive alors à la certitude.

Prenons d'abord l'ensemble : le premier et le dernier chapitre ont un rôle particulier : introduction et épilogue; l'un fait en quelque sorte pendant à l'autre. Le véritable récit va du chapitre II de la 1re partie au chapitre X de la 3e partie, c'est-à-dire de l'entrée d'Emma dans la vie de Bovary à la mort d'Emma, du 6 janvier 1837 au mois de mars 1846; c'est une période de neuf ans; impossible d'y ajouter ou d'en retrancher un seul mois; les saisons s'y enchaînent avec une précision absolue, et une intention évidente; un an d'amour timide et de fiançailles, huit ans de mariage; dans le mariage, quatre ans et demi sans adultère (d'avril-mai 1838 à octobre 1842), puis onze mois de passion avec Rodolphe, quelques mois de maladie et de convalescence, et deux ans de passion avec Léon. Je n'attache pas une importance excessive au millésime des années; pourtant il est impossible de faire commencer le récit avant[2]; et il n'est guère possible de le faire commencer après[3];

1. J'ai déclaré faire abstraction de la réalité directe; à titre de renseignement je donne pourtant les faits suivants : Delamarre épousa sa première femme en 1836; elle mourut en 1838 ; au mois d'août 1839 il épousa Véronique-Adelphine Couturier, qui mourut en mars 1848.

2. Charles Bovary n'a pas pu naître avant la fin de 1812; il quitte le collège en 1830, prépare son baccalauréat, se présente deux fois aux examens de médecine, s'installe à Tostes et se marie; chose impossible avant 1836; l'action commence l'année suivante.

3. A cause de la pétition adressée (un an après la mort d'Emma) par Homais *au*

cela n'a d'ailleurs qu'une valeur secondaire; l'essentiel, c'est que le récit proprement dit dure neuf ans, ni plus ni moins.

Mais ce ne sont là, pour l'ensemble, que les matériaux essentiels de la charpente; leur disposition artistique apparaît nettement dans la division en trois parties; il ne semble pas qu'on ait remarqué jusqu'ici le pourquoi ni l'importance de ces parties; et pourtant on voit par la *Correspondance* que Flaubert y tenait beaucoup, puisqu'il introduit encore, expressément, une subdivision dans la deuxième partie. Voyons donc ces parties : La première a neuf chapitres (dont un d'introduction), et 94 pages; la deuxième a quinze chapitres et 224 pages; la troisième a onze chapitres (dont un d'épilogue) et 163 pages. L'importance de la partie centrale saute aux yeux, par les chiffres seuls. Un examen plus attentif du contenu confirme et augmente cette impression. La *première partie* (moins l'introduction) raconte trois années, du 6 janvier 1837 au mois de mars 1840 : Le mariage a déçu Emma; l'invitation à la Vaubyessard (le vicomte!) lui fait rêver une vie « supérieure »; elle a des opinions singulières, mais n'est effleurée par aucun désir d'adultère; son cœur est vide, voilà tout. En quittant Tostes, elle brûle son bouquet de mariage; et elle est enceinte; la maternité vient trop tard, et ne fera qu'aggraver sa faute. La *deuxième partie* raconte quatre années, de mars 1840 à juin 1844 : la tentation et la chute. Flaubert distingue ici deux périodes, de longueur à peu près égale; la première (tentation) va jusqu'à fin mai 1842; c'est Léon qui apparaît dès le premier soir, l'amour sentimental qui prépare Emma à l'adultère; elle y songe, sans répulsion d'abord, puisque tout cela est « platonique »; son désir de se confesser à l'abbé Bournisien indique le moment où l'idée se précise. La seconde période (chute), c'est Rodolphe qui bénéficie de la crise provoquée par Léon. Cette deuxième période se termine par la réapparition de Léon; l'importance que Flaubert attachait à cette fin (presque symbolique) apparaît par ce fait : la deuxième et la troisième partie ne sont séparées que par l'intervalle d'une nuit; mais quel pas dans l'évolution d'Emma! — La *troisième partie* (moins l'épilogue) raconte deux années, juin 1844 à mars 1846 : la déchéance, la honte, le suicide.

Il y a donc ici une beauté architecturale qui répond à la vérité psychologique; c'est bien le *credo* de Flaubert : ce qui est beau est nécessairement vrai.

roi, donc avant 1848. Je remarque encore, sans y attacher trop d'importance, le fait du lundi 4 septembre 1843.

La *construction* de *Madame Bovary* s'exprime aisément en un graphique : Flaubert n'est pas arrivé du premier coup à cette « réalité » que son art nous fait apparaître aujourd'hui comme la seule possible ; il suffit, pour s'en convaincre, de lire les scénarios. Dans

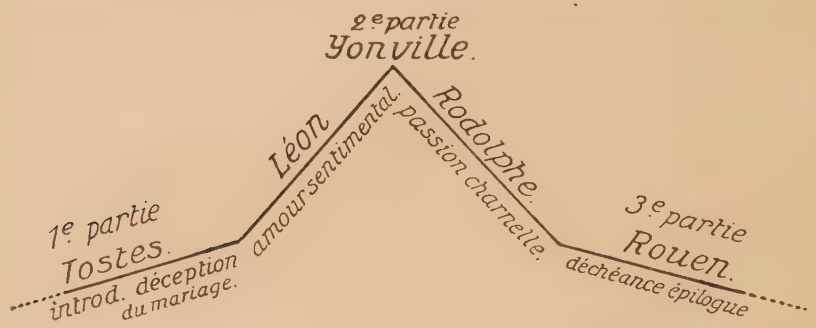

le premier scénario, Emma se donne d'abord à Léon.. « Calme. C'est tout comme avec son mari » (éd. Conard, p. 495). Puis elle se donne à Rodolphe ; puis « elle revient à Léon » ; et enfin : « Re.... avec le capitaine (Rodolphe) — qui l'envoie promener — elle tâche de revenir à son mari — elle l'estime et s'aperçoit de l'abîme — dernière... avec Léon — puis seule ». Flaubert ajoutait même : « De ses deux amants, la première chute est résistée — la seconde est une surprise dans le bois... Il faut que la première chute comme couleur domine tout le reste de la passion — qu'il y en ait toujours dessus le reflet » (p. 496).

Dans le second scénario, Flaubert a déjà fait des changements très importants. Emma ne se donne plus en premier lieu à Léon ; mais il y a pourtant un aveu d'amour. « Léon finit par le lui dire — un soir d'hiver au coin du feu — rien de plus qu'une langue — » (p. 500). Et quand, après Rodolphe, elle cède à Léon, Flaubert imaginait la scène suivante : « Elle finit par céder cependant — un soir dans sa chambre, sur ce même fauteuil où se donna la première et unique langue — » (p. 501). Et plus loin : « Envie de revoir Rodolphe — va chez lui temps de dégel — re... avec Rodolphe — coup de massue « (p. 503).

Les scénarios révèlent bien d'autres différences encore ; et ces premières « visions » nous expliqueront peut-être certaines contradictions du texte définitif. Restons-en pour le moment aux choses essentielles : Flaubert a reconnu combien l'unité d'impression (beauté) souffrirait de ces chutes diverses, contradictoires ou banales ; il a supprimé même l'aveu d'amour de Léon et « le coup de langue », afin de ne troubler en rien la période de senti-

mentalité platonique; et l'ardeur d'Emma pour Rodolphe en est d'autant plus forte. Il a senti aussi que ce serait une faute de goût que de situer la chute d'Emma avec Léon dans ce salon où ils s'aimaient naguère sans oser le dire, et il imagine la course en fiacre, bien plus éloquente pour la déchéance qui commence. Enfin il a supprimé, avec raison, la rechute avec Rodolphe; Emma va chez lui, non plus par envie de le revoir, mais poussée par la dure nécessité.

Une étude minutieuse de *Madame Bovary* révèle d'autres beautés et intentions plus ou moins cachées de Flaubert. Ainsi le rôle de Lheureux! Dans les deux scénarios, il est question de dettes et de fournisseurs, mais non pas comme d'une chose bien importante, et l'on n'y voit aucun rapport entre le suicide d'Emma et la saisie; le second scénario n'attribue le suicide qu'à des causes psychiques et dit : « Alors, d'un mouvement de folie, suicide » (503). Dans le texte définitif, au contraire, il y a un rapport intime, constant, entre les chutes d'Emma et son amour du luxe, c'est-à-dire ses dépenses, ses dettes. Lheureux apparaît à des moments précis, comme un *leitmotiv*. Ainsi : après la visite à la filature, Emma découvre avec joie l'amour de Léon; « le lendemain, à la nuit tombante, elle reçut la visite du sieur Lheureux, marchand de nouveautés. C'était un homme habile que ce boutiquier » (p. 143). Emma refuse ses offres, de même qu'elle décourage l'amour de Léon. — Après le départ de Léon, « les mauvais jours de Tostes recommencèrent »... « elle choisit, chez Lheureux, la plus belle de ses écharpes » (p. 173). — Après l'opération malheureuse du pied bot (qui ramène Emma à Rodolphe), c'est chez Lheureux qu'elle commande la jambe de bois d'Hippolyte; elle lui achète une cravache pour Rodolphe. « Ah! je te tiens! pensa Lheureux » (p. 263). — Emma revient de Rouen, après la chute avec Léon : « Tout à coup, ils virent entrer par la barrière M. Lheureux, le marchand d'étoffes » (p. 348). L'idée de la procuration lui permet de retourner à Rouen, « pour consulter M. Léon ». — Enfin, c'est en rentrant du bal masqué qu'elle trouve à Yonville l'avis de saisie. A la fois, effondrement moral et ruine financière. Le suicide s'explique ainsi bien mieux que par « un mouvement de folie »; il est la seule issue. Lheureux accompagne Emma comme un mauvais génie.

Le rapport entre la débauche et le luxe se manifeste encore en deux détails significatifs. Quand Rodolphe propose à Emma les courses à cheval, « l'amazone la décida » (p. 218); et quand elle hésite à entrer dans le fiacre de Léon, le clerc lui dit : « Cela se

fait à Paris. — Et cette parole, comme un irrésistible argument, la détermina » (p. 336). Le parallélisme est éloquent.

Lorsque Charles épouse la veuve Dubuc, âgée de quarante-cinq ans, il vient d'avoir vingt-trois ans; il épouse Emma à vingt-cinq ans et demi. Dans le premier scénario, Flaubert écrivait : « Charles Bovary, officier de santé, trente-trois ans quand commence le livre, veuf déjà d'une femme plus riche... » (p. 494). Et dans le second scénario : « Sa mère le marie à une vieille femme poitrinaire... il se marie à trente ans à M^lle^ Emma... » (p. 497). Flaubert tenait donc à préciser l'âge de Charles; après l'avoir rajeuni de trois ans d'un scénario à l'autre, il le rajeunit encore de quatre ans dans le texte définitif. En mariant ainsi un jeune homme de vingt-trois ans à une femme, malade, de quarante-cinq ans, Flaubert prouve la veulerie de Charles, entièrement soumis à sa mère, et il explique aussi, physiologiquement, l'adoration de Charles pour Emma qui lui révèle la jeunesse, la santé et la volupté; et de là cette corruption « par delà le tombeau » et cette impossibilité de rancune. Au lendemain de la nuit de noces « c'est lui que l'on eût pris pour la vierge de la veille « (p. 41); il faut lire à ce propos la fin du chapitre V de la 1^re^ partie, depuis : « Jusqu'à présent, qu'avait-il eu de bon dans l'existence? »

Au soin minutieux que Flaubert donne à la chronologie, il faut ajouter son souci d'une topographie exacte. Dans le second scénario il avait déjà noté : « Poser la maison de Tostes » (p. 497); pour le village d'Yonville il a dressé un plan de situation (p. 499), soigneusement revu et corrigé; si un hasard ne nous avait pas conservé ce plan, eussions-nous osé le supposer? Une telle supposition n'eût-elle pas semblé une pédanterie bien inutile? Et pourtant ce plan existe, avec des détails frappants; Flaubert a dû en dresser un autre encore pour le texte définitif, car le plan du scénario ne répond pas, par exemple, à la première course qu'Emma fait chez la nourrice (chap. III de la 2^e^ partie) : sortie de chez elle, Emma passe devant la boutique de Lheureux, puis il faut « tourner à gauche, comme pour gagner le cimetière » (p. 127); or, sur le plan du scénario, le cimetière et Lheureux sont aux extrémités opposées et la maison Bovary est à peu près au milieu[1]. Pour constater l'importance que Flaubert attachait à la topographie, et les changements qu'il a faits à son plan du scénario, il suffit de lire

1. Ce plan porte une indication : « l'enfant », qui désigne peut-être la maison de la nourrice; pour y aller, Emma devrait en effet passer devant la boutique de Lheureux; mais alors ce n'est plus du tout la direction du cimetière. — A noter, dans l'angle du plan, une multiplication... fausse.

les premières pages de la 2e partie : « Yonville-l'Abbaye est un bourg à huit lieues de Rouen... ». Le plan de situation dressé par Flaubert me semble légitimer, par analogie et logiquement, mon tableau chronologique. « Mais dans quel but, dira-t-on, ce souci minutieux du temps et des lieux? » S'agissait-il simplement de donner au lecteur une impression de réalité? Dans ce cas, Flaubert aurait certainement utilisé sa documentation d'une façon plus visible; mais il laisse à d'autres, aux romantiques, à Victor Hugo, ce bluff de la « couleur locale »; chez lui, la documentation demeure, sinon cachée, du moins très discrète; elle n'est pas pour le lecteur, elle est pour l'auteur; elle est sincère et solide; elle est, en un mot, le résultat d'une véritable *création de réalité*.

Comprise de cette façon, la documentation de Flaubert nous révèle sa vision artistique, son procédé. Désormais aucun détail n'est sans intérêt; et l'analyse que j'ai faite, pédante en apparence, n'est qu'un moyen de mieux comprendre l'ensemble. Chaque page, pour ainsi dire, supporte cet examen minutieux; elles se tiennent toutes, se préparent, s'annoncent et s'expliquent les unes par les autres; l'armature est cachée ou n'apparaît que sous une *forme* artistique, mais elle est toujours là; et de là cette impression totale d'une œuvre indestructible, où l'on ne saurait pas plus modifier une ligne qu'on ne saurait supprimer un fait accompli.

L'introduction et l'épilogue sont pour ainsi dire dans cette brume légère des choses qui viennent et des choses qui s'en vont; la 1re partie et la 3e sont précises, mais la partie centrale est d'une richesse particulière. Sur cette proportion des parties nous avons un témoignage intéressant de Flaubert, dans une lettre à Bouilhet, du 10 mai 1855; il en est au commencement de la 3e partie, et il écrit : « Enfin dans une huitaine j'en serai aux grandes orgies de Rouen. C'est là qu'il faudra se déployer! Il me reste encore peut-être cent vingt ou cent quarante pages. N'aurait-il pas mieux valu que ça en ait quatre cents et que tout ce qui précède eût été plus court? J'ai peur que la fin (qui dans la réalité a été la plus remplie) ne soit, dans mon livre, étriquée, comme dimension matérielle du moins, ce qui est beaucoup [1]. » Flaubert a eu donc un scrupule, qui n'a pas duré, heureusement; il a eu raison de ramasser, en moins d'espace, les faits plus nombreux de la fin, car la *qualité* de ces faits les rend moins importants que la lutte morale de la 2e partie. Mais que signifient ces mots : « la fin qui *dans la réalité* a été la plus remplie »? D'abord, j'y ai vu une

1. *Correspondance*, III, 11; voir aussi II, 251; éd. Conard, II, 291.

allusion à la réalité de Delamarre, et cela n'est pas impossible; maintenant, toutefois, je crois qu'il faut y voir la réalité de Flaubert, et le mot mérite d'être relevé.

Je ne songe pas à énumérer ici tous les détails annotés dans mon exemplaire; il faut faire un choix, et même restreint. Je groupe, en passant, trois allusions à la santé d'Emma : avant le mariage, Charles va aux Bertaux; « les poiriers déjà étaient en fleur... elle se plaignait d'éprouver, depuis le commencement de la saison, des étourdissements » (p. 30; Ch. 23; Q. 29). A Tostes : « Le printemps reparut. Elle eut des étouffements aux premières chaleurs, quand les poiriers fleurirent » (p. 87; Ch. 68; Q. 85). Et l'année d'après, à la fin de février : « Elle pâlissait et avait des battements de cœur » (p. 93; Ch. 73; Q. 91). Un autre détail, à titre d'exemple : Le 6 janvier, vers onze heures du soir, on apporte à Charles une lettre (d'Emma) qui l'appelle aux Bertaux pour la jambe cassée du père Rouault. « Cette lettre, cachetée d'un petit cachet de cire bleue... » c'est l'entrée d'Emma dans la vie de Charles. On pourrait encore grouper d'autres passages, où l'on voit grandir la petite Berthe; touches rapides et justes. Mais je préfère m'arrêter à trois paysages combinés avec l'action; ils seront particulièrement utiles pour la fin de ma démonstration [1]. Tous trois sont des fins de journée; la mélancolie du crépuscule, en des saisons diverses, arrive finalement jusqu'au tragique.

C'est d'abord, avant la chute, la visite d'Emma au curé Bournisien; elle voudrait se confesser. « On était au commencement d'avril, quand les primevères sont écloses; un vent tiède se roule sur les plates-bandes labourées, et les jardins, comme des femmes, semblent faire leur toilette pour les fêtes de l'été... La vapeur du soir passait entre les peupliers sans feuilles, estompant leurs contours d'une teinte violette... » Le bedeau Lestiboudois, qui taillait le buis dans le jardin Bovary, est parti brusquement pour sonner l'*Angelus*, un peu trop tôt d'ailleurs, mais il sonne « selon sa commodité ». C'est l'heure du soleil couchant. Emma pense à Léon, troublée par le vent tiède de la saison nouvelle. La lamentation pacifique de la cloche la ramène aux souvenirs d'enfance, aux impressions religieuses, elle s'achemine vers l'église, « disposée à n'importe quelle dévotion ». La sonnerie est finie, la corde oscille encore. Des hirondelles passent en poussant de petits cris. Un long rayon de soleil traverse toute la nef; quand le curé paraît, la lueur du soleil couchant frappe en plein son visage de

1. Dans mon tableau chronologique j'ai déjà esquissé plusieurs de ces tableaux; pour en apprécier toute la valeur, il faut naturellement les reprendre dans le texte.

santé, tandis qu'Emma est pâle d'émotion; même contraste dans leur conversation; deux mondes divers, incapables de se pénétrer. Emma déçue rentre chez elle et tombe dans un fauteuil. « Le jour blanchâtre des carreaux s'abaissait doucement avec des ondulations. Les meubles à leur place semblaient devenus plus immobiles et se perdre dans l'ombre comme dans un océan ténébreux. La cheminée était éteinte, la pendule battait toujours. » Emma, bouleversée, s'étonne de ce calme des choses... « Charles parut. C'était l'heure du dîner; il rentrait. »

C'est ensuite la première chute. Déjà dans le premier scénario (où elle est la seconde), Flaubert la datait et la situait : « La seconde est une surprise dans le bois — Automne — Emma (amazone française) monte à cheval avec lui. Elle est tout étonnée quand elle revient à elle » (p. 496). Le second scénario précise : « il la fait monter à cheval avec lui — dans bois d'automne — figure d'Emma rouge de vent — son voile accroché aux buissons — haletante de la course elle descend et est obligée de s'appuyer contre un tronc de chêne » (p. 501).

Dans le texte définitif, Rodolphe arrive à midi; on est aux premiers jours d'octobre; du brouillard sur la campagne; d'en haut la vallée paraît un immense lac pâle, d'où émergent les massifs d'arbres comme des rochers noirs, et les hautes lignes des peupliers comme des grèves. Emma et Rodolphe ont monté la côte Saint-Jean, que dominent les chênes de la forêt d'Argueil (voir p. 96); ils ont longé d'abord une pelouse semée de sapins. « La terre, roussâtre,... amortissait le bruit des pas; et, du bout de leurs fers, en marchant, les chevaux poussaient devant eux des pommes de pin tombées.... Les chevaux soufflaient. Le cuir des selles craquait. » Ils entrent dans la forêt. « Il y avait de grands espaces pleins de bruyères tout en fleurs; et des nappes violettes s'alternaient avec le fouillis des arbres, qui étaient gris, fauves ou dorés, selon la diversité des feuillages. Souvent on entendait, sous les buissons, glisser un petit battement d'ailes, ou bien le cri rauque et doux des corbeaux, qui s'envolaient dans les chênes. » Le soleil d'après-midi a paru, douce lumière d'automne sur cette splendeur voluptueuse. La chute. Emma est encore étendue auprès du petit étang. « Les ombres du soir descendaient; le soleil horizontal, passant entre les branches, lui éblouissait les yeux. Çà et là, tout autour d'elle, dans les feuilles ou par terre, des taches lumineuses tremblaient, comme si des colibris, en volant, eussent éparpillé leurs plumes. Le silence était partout; quelque chose de doux semblait sortir des arbres;... Rodolphe, le cigare aux dents,

raccommodait avec son canif une des deux brides cassée. » Ils rentrent à Yonville dans la rougeur du soir. — Dès à présent, et en vue de nos conclusions, je cite un passage important de la *Correspondance*; il est dans une lettre à Louise Colet, de la fin de 1853 : « Je suis à leur promenade à cheval, en plein, au milieu; on sue et on a la gorge serrée. Voilà une des rares journées de ma vie que j'aie passée dans l'illusion complètement et depuis un bout jusqu'à l'autre. Tantôt, à six heures, au moment où j'écrivais le mot attaque de nerfs [1], j'étais si emporté, je gueulais si fort et sentais si profondément ce que ma petite femme éprouvait, que j'ai eu peur moi-même d'en avoir une, je me suis levé de ma table et j'ai ouvert la fenêtre pour me calmer; la tête me tournait; j'ai à présent de grandes douleurs dans les genoux, dans le dos et à la tête, une sorte de lassitude pleine d'énervements.... N'importe, bien ou mal, c'est une délicieuse chose que d'écrire, que de ne plus être *soi*, mais de circuler dans toute la création dont on parle. Aujourd'hui par exemple homme et femme tout ensemble, amant et maîtresse à la fois, je me suis promené à cheval dans une forêt par une après-midi d'automne sous des feuilles jaunes et j'étais les chevaux, les feuilles, le vent, les paroles qu'on se disait et le soleil rouge qui faisait s'entrefermer leurs paupières noyées d'amour [2].

Et c'est enfin la dernière journée d'Emma. Dans le second scénario, Flaubert avait déjà noté : « Envie de revoir Rodolphe — va chez lui temps de dégel » (p. 503); et, pour le lendemain, il remarque dans les deux scénarios : « après-midi pluvieux » (p. 495 et 503). Nous sommes en mars. Emma est réveillée à neuf heures du matin par un bruit de voix sur la place : attroupement autour de l'affiche de saisie. Elle s'habille pour aller chez maître Guillaumin, met sa robe noire avec sa capote à grains de jais; quand elle arrive devant la grille du notaire « le ciel était sombre et un peu de neige tombait ». Guillaumin déjeune (une côtelette et du thé); il s'aperçoit qu'Emma a les pieds humides et l'engage à les sécher contre le poêle. « *Plus haut...*, contre la porcelaine. » Elle rentre chez elle vers midi et s'enfuit à l'arrivée de Charles. Après la visite à Binet, elle court chez la mère Rolet; il est trois heures bientôt, l'heure à laquelle Léon devrait apporter l'argent; la nourrice, envoyée pour le recevoir, est longue à revenir. Emma court chez Rodolphe. » « Un vent tiède lui soufflait au visage; la neige, se fondant, tombait goutte à goutte des

1. Cet incident a été supprimé dans le texte définitif, avec raison.
2. *Correspondance*, II, 358-359 (éd. Conard, II, 405).

bourgeons sur l'herbe. » Rodolphe l'attire sur ses genoux, et caresse « les bandeaux lisses, où, dans la clarté du crépuscule, miroitait comme une flèche d'or un dernier rayon de soleil ». Emma « repassa par la longue allée, en trébuchant contre les tas de feuilles mortes que le vent dispersait... Le sol sous ses pieds était plus mou qu'une onde, et les sillons lui parurent d'immenses vagues brunes, qui déferlaient... La nuit tombait, des corneilles volaient » et à travers le brouillard et les branches chargées de neige elle voit de loin les lumières des maisons qui lui paraissent des globules de feu éclatant dans l'air comme des balles fulminantes. Elle rentre chez elle vers sept heures. — Cette dernière journée est d'une tristesse poignante jusque dans la couleur : feuilles mortes, sombres labours, plaques de neige, brouillard, chemins détrempés par où cette femme en noir, harassée, affolée, court à la mort.

*
* *

Jusqu'ici je n'ai montré le réalisme de Flaubert que dans sa perfection ; c'est par les erreurs que nous allons en comprendre mieux le procédé.

Je relève d'abord trois petits faits d'un genre particulier : Charles, appelé auprès du père Rouault, arrive de grand matin. « Quand il entra dans les Bertaux, son cheval eut peur et fit un grand écart » (p. 17; Ch. 14; Q. 17). La lettre d'Emma, cachetée de cire bleue, est du bon réalisme; l'écart du cheval de Charles est du pur romantisme. — Au moment où Emma, désespérée, va quitter Rouen, elle voit passer le vicomte dans un tilbury (p. 412-413; Ch. 330; Q. 406-407) ; ce vicomte avait ébloui Emma au bal de la Vaubyessard ; le hasard qui le fait réapparaître à cette heure tragique est encore du romantisme. — Et enfin l'aveugle qui s'en vient chanter, pendant l'agonie :

Il souffla bien fort ce jour-là
Et le jupon court s'envola !

cet aveugle est décidément du mauvais romantisme! Flaubert a demandé là-dessus l'avis de Bouilhet, auquel il écrit le 20 septembre 1855 : « Je le fais inviter le pauvre à venir le trouver à Yonville pour avoir mon pauvre à la mort d'Emma?... Réfléchis un peu à tout cela... [1] »

1. *Correspondance*, III, 32.

Je constate, sans m'y arrêter, ces quelques taches romantiques dans le réalisme de *Madame Bovary* et je passe aux inexactitudes et contradictions proprement dites.

*
* *

Ces « erreurs » sont au nombre de dix (si l'on ne tient pas compte du flottement des dates dans l'introduction et dans l'épilogue, flottement très compréhensible); elles ne seraient que des inattentions, si Flaubert n'était pas, ailleurs, si minutieux qu'il en arrive à compter les jours et les heures; le grand nombre de dates précises et le caractère tout entier de son œuvre nous autorisent à relever ces erreurs; il faut les expliquer. Selon les cas, l'explication première sera différente; mais il y a tout au fond une seule et même raison, de nature psychologique et esthétique, raison dernière qui explique toutes les défaillances du réalisme.

Je commence par les cas moins importants, une série de dates « résumées » qui sont inexactes : « tout le monde sachant bien à Yonville que la petite Bovary, depuis un an, était revenue chez ses parents » (p. 231); il n'y a pas un an, il y a huit mois. — Emma dit à Rodolphe : « Voilà quatre ans que je patiente et que je souffre » (p. 268); à ce moment elle est dans la sixième année de son mariage. — La passion de Léon se réveilla « en la revoyant après trois années d'absence » (p. 320); cette absence n'a duré que deux ans. — Emma reproche à Rodolphe : « tu m'as, pendant deux ans, traînée dans le rêve le plus magnifique » (p. 431); non, pendant un an à peine. — Une autre erreur encore, d'un ordre analogue : « Pour arriver chez la nourrice, il fallait, après la rue, tourner à gauche, comme pour gagner le cimetière » (p. 127); plus tard par contre, alors qu'Emma court chez la nourrice, elle « enfilait la Grande-Rue et tournait à droite comme pour gagner le cimetière » (p. 423).

Faut-il voir dans tous ces cas une simple négligence? Explication commode. Si l'on rencontrait dans une épopée du moyen âge des erreurs de ce genre (et surtout celles qui vont suivre) on ne manquerait pas d'invoquer la « contamination » et la pluralité des poètes! Et c'est bien par une contamination particulière que j'explique cette première série; j'y vois les traces des premières ébauches de Flaubert, et je renvoie une fois de plus aux deux scénarios de l'édition Conard; on y lit par exemple (p. 501) : « Léon a trois ans de plus », ce qui explique « l'absence de trois ans » du texte définitif. J'ai déjà montré que dans les

scénarios l'action est beaucoup plus compliquée[1]; on y trouve quantité de détails intéressants, soit qu'ils aient été maintenus (nous en verrons encore), soit qu'ils aient été supprimés, comme : « voyage à Paris » (p. 495 et 501); ou : « appétits dépravés de Mme Bovary, aime les fruits verts, la corne brûlée, boit du vinaigre et déjeune de cornichons » (p. 502); dans le texte définitif, Emma n'a plus guère de ces appétits dépravés; mais elle a grande envie de quitter Tostes; « dès lors, elle but du vinaigre pour se faire maigrir » (p. 93). Or, il y a de nombreux scénarios de *Madame Bovary*; la plupart sont indéchiffrables; ils forment 42 feuillets grand in-4° ! C'est dire par combien d'étapes la « réalité » de Flaubert a passé... Je suppose donc, dans ces premières ébauches, une passion de deux ans pour Rodolphe, et, logiquement, une absence de trois ans de Léon. Le plan topographique d'Yonville dessiné par Flaubert nous explique aussi comment il a varié en ce qui concerne la maison de la nourrice et l'emplacement du cimetière. En résumé : les « erreurs » énumérées ci-dessus sont des vestiges d'ébauches et de rédactions antérieures; elles ont échappé à Flaubert, pourtant si minutieusement réaliste. Pourquoi? Avant de répondre à cette question, il importe d'examiner d'autres erreurs, plus intéressantes.

D'abord un cas qui me paraît le seul de son espèce et que l'on expliquera peut-être de façons diverses. Un soir qu'Emma n'est pas rentrée à Yonville, Charles très inquiet saute dans son boc à onze heures, et arrive « vers deux heures du matin à la *Croix-Rouge*; personne ». Il se rappelle l'adresse du patron de Léon. « Il y courut. Le jour commençait à paraître. » Il est donc quatre heures déjà! (en supposant que nous sommes au solstice d'été). De là il s'en va jusqu'à la maison de Léon : fermée; trouve dans l'*Annuaire* l'adresse de Mlle Lempereur, et, en y allant, rencontre Emma, qui lui dit avoir été malade, chez sa maîtresse de piano, laquelle vient de sortir. Pour que cette sortie de Mlle Lempereur et la présence d'Emma dans la rue soient à peu près vraisemblables, il faut qu'il soit six heures au moins. Et voilà donc quatre heures que Charles court les rues de Rouen; pour un homme si inquiet, il a fait peu de besogne! Pourquoi Flaubert donne-t-il des renseignements si précis sur le départ de Charles et sur son arrivée devant la maison du patron, renseignements contradictoires? On dira : Charles, si inquiet, devait bien quitter Yonville à onze heures au plus tard; d'autre part, il *faut*

1. Par contre il n'est question d'Homais (en deux lignes) que sur un feuillet placé en regard du premier scénario.

qu'il trouve la maison de Léon fermée, et il *faut* qu'il rencontre Emma avant de sonner chez M^lle^ Lempereur; Flaubert est donc pris entre deux nécessités contradictoires. Mais il pouvait laisser les heures dans le vague; ce n'est pas son habitude; son procédé réaliste lui joue ici un petit tour. Une autre question se pose : pourquoi cette course de Charles? Elle me semble avoir deux buts : prouver la confiance aveugle de Charles, et permettre à Emma, pour l'avenir, de nombreuses courses à Rouen. « C'était une manière de permission qu'elle se donnait de ne point se gêner dans ses escapades. Aussi en profita-t-elle tout à son aise, largement » (p. 383; Ch. 306; Q. 377). Flaubert tenait à multiplier les visites à Léon; les courses du jeudi ne suffiraient pas à expliquer la volupté et la déchéance croissantes, ni la lassitude de Léon, ni les plaintes du patron, ni la lettre anonyme à la mère. La course de Charles à Rouen est donc plus importante qu'il ne semble; elle est un « moyen »; elle donne une liberté illimitée et précipite la catastrophe.

J'ai gardé pour la fin les quatre cas les plus typiques, qui nous donneront la clé du problème; je les expose dans leur ordre chronologique. 1° La naissance de Berthe devrait avoir lieu, nous l'avons vu, fin décembre au plus tard, puisqu'Emma est enceinte dès le mois de mars, lors du départ de Tostes; et pourtant Flaubert la place en avril, puisque, avant que les six semaines de la Vierge soient écoulées, Emma fait avec Léon une promenade dont le décor n'est possible qu'en mai ou juin. — 2° Entre le 29 juin (paiement Derozerays) et le 4 septembre (jour fixé pour la fuite) il y a une série de petits événements et des retards provoqués par Rodolphe qui suffiraient à remplir trois bons mois (voir ici même, page 8). — 3° Au lendemain de sa dernière visite à Emma, Rodolphe se lève « vers deux heures environ », il fait cueillir une corbeille d'abricots, y cache une lettre d'adieux, et son valet Gérard porte les fruits à Emma. Il doit arriver à Yonville vers trois heures; Emma affolée monte au grenier. « Les ardoises laissaient tomber d'aplomb une chaleur lourde »; la porte de la mansarde ouverte, « la lumière éblouissante jaillit d'un bond ». Emma, appuyée à la fenêtre, songe à se précipiter. « Le rayon lumineux qui montait d'en bas [du pavé de la place] tirait vers l'abîme le poids de son corps... Le bleu du ciel l'envahissait. » Charles l'appelle, et Félicité vient la chercher pour le dîner. Pendant le repas, Rodolphe passe en tilbury; Emma le reconnaît « à la lueur des lanternes qui coupaient comme un éclair le crépuscule » (p. 283-287; Ch. 226-229; Q. 278-283).

Il est donc au moins huit heures (nous sommes au 3 septembre); en donnant une heure au repas, Emma est restée quatre heures durant dans la mansarde; à lire le texte on ne s'en douterait pas. — 4° En s'en tenant aux heures indiquées par Flaubert, l'*Hirondelle* part d'Yonville à huit heures du matin, et arrive à Rouen vers onze heures; elle en repart à trois heures et arrive à Yonville à six heures[1]. « Mais, ainsi resserrées à une durée de moins de quatre heures, les journées de Rouen eussent été trop courtes, et Flaubert les a, par un habile escamotage, allongées à son gré, en prenant sur le temps du voyage, à l'aller et au retour » (voir « Petites notes vétilleuses » de H. L. dans la *Revue d'Hist. litt.* 1910, 395-397).

L'explication (première) de ces quatre cas est à chercher dans la puissance de la *vision* artistique chez Flaubert, vision plus forte que le réalisme des détails adjacents. Dans les quatre cas, il y a un « tableau », vu par Flaubert dès les origines du roman, longuement caressé par lui comme une expression de « vérité », et qui s'impose tel quel, en dépit des petites contradictions. Reprenons ces cas un à un; et je prie le lecteur de bien vouloir lire tout le texte, dont je ne puis citer ici que des fragments.

La naissance de Berthe : le tableau qui domine, c'est la promenade avec Léon. « Il était midi... Un vent lourd soufflait. Emma se sentait faible en marchant. » Ils s'acheminent par « un petit sentier que bordaient des troènes. Ils étaient en fleur et les véroniques aussi, les églantiers, les orties, et les ronces légères qui s'élançaient des buissons. Par le trou des haies, on apercevait, dans les *masures*, quelque pourceau sur un fumier, ou des vaches embricolées, frottant leurs cornes contre le tronc des arbres. Tous les deux, côte à côte, ils marchaient doucement, elle s'appuyant sur lui et lui retenant son pas qu'il mesurait avec les siens; devant eux un essaim de mouches voltigeaient, en bourdonnant dans l'air chaud... Ils s'en revinrent à Yonville en suivant le bord de l'eau. Elle coulait sans bruit... de grandes herbes minces s'y courbaient ensemble... et comme des chevelures vertes s'étalaient dans sa limpidité... Les murs des jardins étaient chauds comme le vitrage d'une serre...; quelque branche des chèvrefeuilles et des clématites qui pendaient au dehors traînait un moment sur la soie [de l'ombrelle ouverte] en s'accrochant aux effilés ». — Cette promenade si douce, Emma

1. L'hypothèse de deux horaires différents (été et hiver) doit être exclue. Emma et Charles se rendent à Rouen en été, et partent à huit heures de Yonville (p. 305; Ch. 244; Q. 300).

la revivra dans son souvenir, lorsque couchée sur le lit de la nourrice, elle touchera déjà à l'abîme du désespoir. « Un jour, avec Léon... Oh! comme c'était loin... Le soleil brillait sur la rivière et les clématites embaumaient » (p. 424; Ch. 340; Q. 418). — Et nous voyons même naître ce tableau, dans une lettre à Louise Colet, de la fin de 1852 : « Depuis samedi j'ai travaillé de grand cœur et d'une façon débordante, lyrique... Je suis en train d'écrire une visite à une nourrice, on va par un sentier et on revient par un autre, je marche comme tu le vois sur les brisées du *Livre posthume*[1], mais je crois que le parallèle ne m'écrasera pas. Cela sent un peu mieux la campagne, le fumier et les couchettes que la page de notre ami. Tous les Parisiens voient la nature d'une façon élégiaque et proprette, sans bouse de vaches et sans orties... Il fait maintenant un épouvantable vent, les arbres et la rivière mugissent, j'étais en train ce soir d'écrire une scène d'été avec des moucherons, des herbes au soleil, etc. Plus je suis dans un milieu contraire et mieux je vois l'autre[2]. » Pour des raisons d'esthétique et de psychologie, Flaubert tenait évidemment à ce que cette promenade eût lieu par un beau jour d'été, le long de haies fleuries, Emma faible encore et pâle un peu, et s'appuyant sur le bras du clerc timide; façon charmante de justifier l'intimité et la langueur sentimentale. Pour des raisons du même ordre, Flaubert tenait aussi à terminer sa première partie (départ de Tostes, en mars) par ce double fait : Emma brûle son bouquet de mariage; elle est enceinte. — D'où le conflit entre les conséquences de ces deux visions.

Le samedi 2 septembre : cette dernière soirée d'amour est, tout entière, un tableau somptueux; la maturité splendide et presque un peu mélancolique d'une fin d'été. « La lune, toute ronde et couleur de pourpre, se levait à ras de terre, au fond de la prairie. Elle montait vite entre les branches des peupliers, qui la cachaient de place en place, comme un rideau noir, troué. Puis elle parut, éclatante de blancheur, dans le ciel vide qu'elle éclairait; et alors, se ralentissant, elle laissa tomber sur la rivière une grande tache, qui faisait une infinité d'étoiles; et cette lueur d'argent semblait s'y tordre jusqu'au fond, à la manière d'un serpent sans tête couvert d'écailles lumineuses... La nuit douce s'étalait autour d'eux; des nappes d'ombre emplissaient les feuillages. Emma, les yeux à demi clos, aspirait avec de grands soupirs le vent frais qui soufflait. Ils ne se parlaient pas, trop

1. De Maxime Du Camp.
2. *Corresp.*, II, 156-159; éd. Conard, II, 183.

perdus qu'ils étaient dans l'envahissement de leur rêverie. La tendresse des anciens jours leur revenait au cœur, abondante et silencieuse comme la rivière qui coulait, avec autant de mollesse qu'en apportait le parfum des seringas, et projetait dans leurs souvenirs des ombres plus démesurées et plus mélancoliques que celles des saules immobiles qui s'allongeaient sur l'herbe. Souvent quelque bête nocturne, hérisson ou belette, se mettant en chasse, dérangeait les feuilles, ou bien on entendait par moments une pêche mûre qui tombait toute seule de l'espalier. « Ah! la belle nuit! dit Rodolphe. — Nous en aurons d'autres! reprit Emma. » — Sans doute, longtemps avant de rédiger, Flaubert avait déjà *vécu* cette nuit de septembre; il n'était plus en son pouvoir d'en faire une nuit froide d'octobre ou de novembre; il l'a réalisée ainsi, dans l'abondance de son cœur, et de là l'entassement de faits trop nombreux dans les quelques semaines qui précèdent.

L'après-midi d'Emma, dans la mansarde. A l'ombre voluptueuse de la nuit succède la lumière implacable du jour. Cette vision de lumière éblouissante « et de chaleur lourde » domine évidemment Flaubert; c'est pourquoi Rodolphe ne se lève que vers deux heures (ce qui caractérise en même temps son calme, égoïste jusqu'à la brutalité); la grande lumière est en contraste avec le désespoir d'Emma, et explique son étourdissement, cette fascination qui va jusqu'à l'idée du suicide. Félicité apporte un nouveau contraste : « La soupe est servie! » — Ici encore, l'artiste a imposé sa vision, aux dépens du réaliste.

Enfin les journées de Rouen et l'horaire de l'*Hirondelle*. La première infraction à l'horaire établi précédemment a lieu après la course en fiacre, et je n'ai pas besoin de dire combien est puissante cette vision particulière; c'est une des scènes les plus célèbres du roman. Les autres infractions s'expliquent, non par une raison identique, mais du moins par le désir de donner une impression de plénitude à ces journées de Rouen, plénitude qui doit aller jusqu'à l'épuisement de la volupté, et expliquer la déchéance d'Emma, la lassitude de Léon. Cela se voit nettement par certain passage du second scénario, où il est question aussi des départs de la « gondole » : « Départ d'Yonville le matin encore à la nuit, elle se levait dès six heures du matin pour s'habituer [s'habiller?] — départ de Rouen, noyée de... et de larmes, de cheveux et de champagne — froids qu'elle a en sueur dans la gondole en revenant » (p. 502). L'auteur des « petites notes vétilleuses » a fort bien deviné la raison des infractions à l'horaire; je ne lui reproche qu'un mot; c'est le mot « escamotage », qui donne au procédé de Flaubert

une nuance de roublardise; à mon sens les erreurs de Flaubert sont pour ainsi dire inconscientes, ce qui en augmente l'intérêt; et ce sera précisément la raison dernière que je développerai en terminant.

Jusqu'ici je n'ai insisté sur la force des « visions » qu'à propos des erreurs ou contradictions; mais on en trouve bien d'autres exemples : je rappelle en passant les trois couchers de soleil, et j'y ajoute trois petits faits typiques. Dans la campagne de Tostes : « Sa pensée, sans but d'abord, vagabondait au hasard, comme sa levrette, qui faisait des cercles dans la campagne, jappait après les papillons jaunes, donnait la chasse aux musaraignes ou mordillait les coquelicots sur le bord d'une pièce de blé » (p. 61-62; Ch. 47; Q. 59). Dans le second scénario, nous lisons : « Djali se promène avec elle dans les blés et va mordillonner les coquelicots » (p. 498). Je n'ai pas besoin d'insister sur la persistance de cette vision, d'autant plus frappante qu'elle ne concerne qu'un détail. — Léon vient de quitter Yonville; un orage éclate. « Une rafale de vent fit se courber les peupliers, et tout à coup la pluie tomba; elle crépitait sur les feuilles vertes » (p. 167; Ch. 132; Q. 163). Détail sans importance? Non; deux ans après Emma revoit Léon à Rouen, touche sa main : « Elle ne l'avait pas sentie depuis le soir de printemps où il pleuvait sur les feuilles vertes, quand ils se dirent adieu, debout au bord de la fenêtre » (p. 315; Ch. 251; Q. 310). Flaubert, qui oublie si facilement tel détail matériel, n'a pas oublié ce détail pittoresque; pour lui, c'est une date! — Tout à la fin du chapitre qui raconte la course en fiacre on lit : « Une fois, au milieu du jour, en pleine campagne, au moment où le soleil dardait le plus fort contre les vieilles lanternes argentées, une main nue passa sous les petits rideaux de toile jaune et jeta des déchirures de papier, qui se dispersèrent au vent et s'abattirent plus loin, comme des papillons blancs, sur un champ de trèfles rouges tout en fleur » (p. 338; Ch. 271; Q. 335). J'avoue que ces déchirures de papier m'ont souvent intrigué; et plus d'un lecteur de *Madame Bovary* m'a dit ne pas savoir ce dont il s'agit; sans doute, d'autres lecteurs ont trouvé la clé du mystère : il ne peut être question que de la lettre interminable, écrite par Emma le soir précédent (p. 329) où elle se dégageait du rendez-vous, lettre tendue par elle à Léon dans la cathédrale, puis retirée (p. 332). Dès lors on reconstitue aisément la scène dans le fiacre : une longue résistance d'Emma aux prières encore timides de Léon, ses raisons qu'elle appuie du texte même de la lettre, puis la capitulation; ces bouts de papier, qui s'envolent « comme des papillons blancs sur

un champ de trèfles rouges », marquent le moment précis de la chute; accord parfait de la psychologie réaliste et de la beauté pittoresque. Ce tableau, si évident pour Flaubert, demeure un peu énigmatique pour le lecteur; quand on l'a compris, c'est un charme de plus; il rappelle, d'une façon saisissante, tels détails de la vie réelle.

Si ces exemples ne suffisent pas, j'en citerai un autre, que je tire (par exception) de l'*Education sentimentale*; il est frappant, et pourtant personne, que je sache, ne l'a encore relevé. M^me^ Arnoux est venue chez Frédéric, pour le suprême adieu; et Frédéric lui demande comment elle a découvert son amour, jadis; elle répond : « C'est un soir que vous m'avez baisé le poignet entre le gant et la manchette. Je me suis dit : « Mais il m'aime... il m'aime » [1]. Il y a en effet une scène de ce genre dans le roman; mais le poignet baisé est celui... de la Maréchale! Frédéric admire un bracelet d'or : « Oh! il y a longtemps que je l'ai, dit la Maréchale. Le jeune homme n'objecta rien à cette réponse hypocrite. Il aima mieux « profiter de la circonstance ». Et, lui tenant toujours le poignet, il appuya dessus ses lèvres, entre le gant et la manchette [2]. » Donc, ici encore, persistance d'une « vision », et, en outre, idéalisation de cette vision : le geste galant d'un homme en bonne fortune devient la caresse timide d'un amour sentimental, et change d'adresse! Je pourrais multiplier ces cas curieux et montrer comment ils troublent parfois jusqu'à la syntaxe de Flaubert; mais il faudrait alors distinguer des époques diverses, et ce serait sortir décidément des limites d'un article de revue. Les exemples groupés ici nous permettent déjà de reconstituer le procédé de Flaubert.

La réalité immédiate (couple Delamarre) n'est pour lui qu'un point de départ très élémentaire; sans doute, il s'informe de ces faits réels [3], mais il n'en demeure pas prisonnier; au contraire, il *enrichit* cette matière première, par l'observation d'autres cas semblables, par son expérience personnelle et intime, et enfin par l'imagination. Cet enrichissement mène à la complication, à la surabondance des faits (comme preuve : le second scénario de l'édition Conard), et c'est alors que Flaubert *simplifie*. Dans cette réalité encore chaotique, créée par lui, il entrevoit les lignes essentielles, et il écrit par exemple dans le second scénario : « Son état

1. Éd. Conard, 603-604; Ch. 513; Q. II, 330.
2. Éd. Conard, 291; Ch. 248; Q. II, 3.
3. Voir ma note à la page 12 sur les dates de l'histoire Delamarre; ces dates correspondent à peu près à celles du roman.

sentimental l'a portée aux sens, les sens la poussent au sentiment, ça devient du haut amour » (p. 501). Il arrive ainsi à la « vérité », bien supérieure à la première réalité ; et Flaubert aboutit au procédé des grands classiques français : un cas particulier réduit à l'universel ; mais ce procédé est enrichi de tout ce que l'école romantique a ajouté de solide et de vivant à l'abstraction un peu sèche des classiques. La vérité, pour Flaubert, est inséparable de la beauté ; et cette beauté, il la veut dans les grandes lignes comme dans le plus petit détail syntaxique ou phonétique. De là l'architecture, où la grandeur des parties répond non point à la quantité mais à la qualité des faits. Au cours de ces remaniements incessants de la forme et du fond, une « réalité » succède à l'autre et la remplace ; mais quelques vestiges des formes antérieures subsistent ; j'en ai constitué le premier groupe d'erreurs ou contradictions ; ce ne sont pas des erreurs véritables, ce sont des souvenirs d'étapes lointaines. Il y a plus : tout en travaillant au récit proprement dit, l'artiste Flaubert *voit* certains gestes dans certains milieux ; d'étape en étape il caresse ces tableaux, et l'harmonie en est telle qu'il n'y saurait plus rien changer ; ils sont en quelque sorte des points de repère, fixes dans une matière encore mobile. Quand cette matière trouve enfin sa forme définitive, les tableaux demeurent tels quels, au risque de n'être pas toujours parfaitement raccordés ; ce sont les cas les plus intéressants, que j'ai groupés dans ma deuxième série. Il n'y a pas là d'escamotage ; il y a un léger conflit entre Flaubert réaliste et Flaubert artiste ; c'est l'artiste qui l'emporte.

Mais Flaubert ne pouvait-il pas, dans une dernière revision, enlever ces petites bavures ? Non ; chacun a les défauts de ses qualités ; Flaubert était artiste, et non pas, grâce au ciel, professeur de littérature ; s'il avait mis, à reviser son œuvre, le soin méthodique que j'ai mis à en relever les inexactitudes, sans doute la petite Berthe serait née en décembre, après les neuf mois classiques, et sans doute Emma aurait toujours repris l'*Hirondelle* à trois heures précises, sans faire attendre cet excellent Hivert. Mais alors, je crains bien que nous n'eussions pas *Madame Bovary*... Chez nous autres, philologues, l'exactitude l'emporte sur l'imagination ; chez Flaubert, c'est le contraire, cas échéant.

Je dirai plus : l'importance extraordinaire que Flaubert donne à la forme provoque chez lui une espèce de myopie ; il conçoit l'ensemble et il voit le détail ; il le voit souvent trop isolé ; on a l'impression d'un « morceau » et Flaubert le sent lui-même. Il écrit à Louise Colet, en 1853 : « J'ai travaillé passablement, je

viens de sortir d'une *comparaison soutenue* qui a d'étendue près de deux pages. C'est un morceau, comme on dit, ou du moins je le crois, mais peut-être est-ce trop pompeux pour la couleur générale du livre, et me faudra-t-il plus tard le retrancher; mais physiquement parlant, pour ma santé j'avais besoin de me retremper dans de bonnes phrases poétiques... Ma comparaison est une ficelle, et me sert de transition, et par là rentre dans le plan[1]. » Une lecture attentive de la *Correspondance* révèle une série de ces morceaux, dont quelques-uns d'ailleurs ne figurent pas dans le texte définitif. Cette myopie est une conséquence fatale de l'intensité de la vision chez Flaubert; elle explique non seulement les petites erreurs que j'ai relevées ici, mais encore les graves défauts d'autres œuvres de Flaubert; ainsi, dans *Salammbô*, « le piédestal trop grand pour la statue », ainsi encore les longueurs de l'*Education sentimentale* et le décousu de *Bouvard et Pécuchet*[2].

Si la myopie de Flaubert est allée croissant, je l'attribue en bonne partie au procès qu'on lui fit à propos de *Madame Bovary*. Il a été acquitté ; mais il suffit de lire sa correspondance pour voir quelle fut son exaspération, et aussi sa *peur*. De fait il n'a jamais osé recommencer; les hardiesses de *Salammbô* et celles de *Bouvard et Pécuchet* sont d'un genre tout différent de celles de *Madame Bovary*; elles sont moins franches, ou alors presque égrillardes, ce qui était encore un moyen de les faire passer. Flaubert demeure gêné dans l'expansion de sa personnalité; c'est l'ensemble surtout qui en a souffert, souvent le détail aussi. La haine du « bourgeois » est à la fois une conséquence du procès, et une forme de ce rétrécissement de sa vision; elle devient une idée fixe. Je ne puis qu'indiquer cette question en passant; elle mériterait d'être étudiée.

Une autre étude à faire : ce serait d'établir, par la méthode appliquée ici, une comparaison entre Flaubert, Daudet et Zola. Les sondages que j'ai faits dans ce sens m'ont donné des résultats très encourageants.

Qu'on préfère Daudet ou Zola à Flaubert, ou qu'on préfère à *Madame Bovary* telle autre œuvre de Flaubert, c'est une affaire de sympathie qu'on ne saurait guère discuter. Personnellement, j'ai un faible pour *Salammbô*, mais c'est un faible et non un jugement raisonné. Quand on se place à un point de vue objectif, qu'on recherche surtout la solidité, la vérité et la beauté durables, la

1. *Correspondance*, II, 241-242; éd. Conard, II, 284.
2. A remarquer que Du Camp consacre une page entière à cette myopie de Flaubert; voir *Souvenirs littéraires*, II, 197.

valeur absolue, il faut bien reconnaître que *Madame Bovary* est le chef-d'œuvre du roman français au XIX^e^ siècle. C'est le sentiment général. J'ai voulu montrer que ce « sentiment » supporte l'examen critique le plus minutieux, qu'il en ressort plus solide et plus conscient. Aujourd'hui déjà on peut dire pourquoi *Madame Bovary* durera.

Ce qui frappe dans cette œuvre, et toujours davantage à mesure qu'on la connaît mieux, c'est la plénitude et l'équilibre. Trois éléments principaux se fondent ici en une harmonie que Flaubert ne retrouvera plus ailleurs; je les ai déjà énumérés plus haut : la réalité observée chez autrui, l'expérience personnelle, l'imagination. J'ai donné assez d'exemples de ce troisième élément pour qu'il soit superflu d'y revenir; on comprend fort bien que Flaubert ait pu dire : « *Madame Bovary* est une pure invention. Tous les personnages de ce livre sont complètement imaginés. » Cela n'est pas exact pour le chercheur de sources, c'est exact pour l'artiste; c'est bien l'imagination qui a donné la vie. Mais si tout était « pure invention » au sens propre et prosaïque du mot, nous aurions une œuvre romantique; tel n'est pas le cas. Les éléments combinés et vivifiés par l'imagination sont tirés d'une double réalité : d'abord celle d'autrui; par autrui il ne faut pas entendre seulement le couple Delamarre, mais aussi quantité d'autres « modèles »[1]; — après que Léon a quitté Yonville, Homais et Bovary parlent devant Emma des dangers que court la jeunesse à Paris : « les parties fines chez le traiteur! les bals masqués! le champagne! tout cela va rouler, je vous assure », etc. (voir tout le passage p. 168; Ch. 133; Q. 164). Tout cela est du pur Homais; le modèle de Flaubert? un curé de Trouville! il le dit expressément dans une lettre à Louise Colet[2], et continue : « En deux pages j'ai réuni, je crois, toutes les bêtises que l'on a dites en province sur Paris, la vie d'étudiant, les actrices, les filous qui vous abordent dans les jardins publics et la cuisine du restaurant toujours plus malsaine que la cuisine bourgeoise ». Homais, si nettement individualisé, est donc aussi un résumé, un type. Puis il y a l'autre réalité, celle de Flaubert! Il a si souvent répété que les sentiments personnels n'ont rien à faire dans l'art, qu'on a fini par exagérer et fausser sa pensée, et qu'on voit en lui un impassible, dont le calme va jusqu'à la cruauté; nombre de lecteurs de *Madame Bovary* sont convaincus que Flaubert n'a eu pour Emma que de l'ironie ou même du mépris; erreur complète. Flaubert n'exprime jamais directe-

1. Un exemple très curieux dans *Correspondance*, II, 235-236; éd. Conard, II, 273-274.
2. *Correspondance*, II, 245; éd. Conard, II, 288.

ment ses sentiments personnels; il les révèle partout par une émotion profonde, ce qui est le moyen le plus sûr de les susciter chez le lecteur; non point par un commentaire à la façon romantique, mais par le contact direct de la vérité. Les preuves abondent. Dans une lettre à Louise Colet, Flaubert écrit : « Il fut un temps où tu me regardais comme un égoïste jaloux... C'est là ce que croient ceux qui voient la surface... Personne plus que moi n'a au contraire aspiré les autres. J'ai été humer des fumiers inconnus, j'ai eu compassion de bien des choses où ne s'attendrissaient pas les gens sensibles. Si la *Bovary* vaut quelque chose, ce livre ne manquera pas de cœur[1]. » Et ailleurs : « Mercredi dernier, j'ai été obligé de me lever pour aller chercher mon mouchoir de poche; les larmes me roulaient sur la figure. Je m'étais attendri moi-même en écrivant[2] ». Ou encore : « Voilà six mois que je fais de l'amour platonique et en ce moment je m'exalte catholiquement, au son des cloches et j'ai envie d'aller à confesse[3] ». Ou bien : « La folie et la luxure sont deux choses que j'ai tellement sondées, où j'ai si bien navigué par ma volonté que je ne serai jamais (je l'espère) ni un aliéné ni un de Sade[4] ». Et enfin : « Je me suis raidi et fouetté jusqu'au sang pour que mon héroïne soupire d'amour; j'ai presque pleuré de rage[5] ». Plus haut, j'ai cité déjà l'admirable page qu'il écrit à Louise Colet à propos de la course à cheval dans la forêt d'automne. Sans doute, il écrit aussi à Bouilhet d'un air détaché : « J'espère que dans un mois la Bovary aura son arsenic dans le ventre[6] »; ce n'est qu'une plaisanterie, d'un artiste qui domine sa matière, et nous savons d'ailleurs avec quelle intensité Flaublert a *vécu* cet empoisonnement. Il a beau dire qu'il lui est désagréable d'entrer dans des « peaux antipathiques » (*Corresp.*, II, 199; éd. C., II, 238), en réalité ses personnages entrent en lui, et sont quelque chose de sa vie; Emma surtout, dont le rêve romantique et sentimental, dont la luxure sont le rêve et la luxure de Flaubert. Et l'on comprend qu'il ait pu dire : « *Madame Bovary*, c'est moi! d'après moi! » Cela est aussi vrai, au point de vue supérieur de la création, que lorsqu'il parle d'une « pure invention ». Aussi, comme sa sympathie secrète sait expliquer et excuser Emma dans la scène essentielle des Comices! Il écrit : « Bouilhet prétend que ce sera la plus

1. *Correspondance*, II, 97; éd. Conard, II, 139.
2. *Id.*, II, 91; éd. Conard, II, 125.
3. *Id.*, II, 199; éd. C., II, 238.
4. *Id.*, II, 269; éd. C., II, 311.
5. *Id.*, II, 341; éd. C., II, 387.
6. *Id.*, III, 30.

belle scène du livre. Ce dont je suis sûr, c'est qu'elle sera neuve et que l'intention en est bonne. Si jamais les effets d'une symphonie ont été reportés dans un livre, ce sera là. *Il faut que ça hurle par l'ensemble*, qu'on entende à la fois des beuglements de taureaux, des soupirs d'amour et des phrases d'administrateurs; il y a du soleil sur tout cela et des coups de vent qui font remuer les grands bonnets. Mais les passages les plus difficiles de *Saint Antoine* étaient jeux d'enfants en comparaison. J'arrive au dramatique rien que par l'enlacement du dialogue et les oppositions du caractère. Je suis maintenant en plein. Avant huit jours j'aurai passé le nœud d'où tout dépend[1]. »

Flaubert n'a plus jamais refait pareille symphonie. Dans les œuvres suivantes, on retrouve les mêmes éléments, mais isolés ou mal équilibrés : dans *Salammbô*, l'imagination et le réalisme archéologique; dans *Saint Antoine*, l'imagination pure déformant la réalité vécue; dans l'*Éducation sentimentale*, l'expérience personnelle (Frédéric Moreau est une Bovary en homme) noyée dans un réalisme politique; dans *Bouvard et Pécuchet*, la réalité vulgaire au service d'un système philosophique. — Dans *Madame Bovary*, par contre, Flaubert a su fondre ces deux hommes distincts dont il parle si bien : « Il y a en moi littérairement parlant deux bonshommes distincts, un qui est épris de gueulades, de lyrisme, de grands vols d'aigle, de toutes les sonorités de la phrase et des sommets de l'idée; un autre qui creuse et qui fouille le vrai tant qu'il peut, qui aime à accuser le petit fait aussi puissamment que le grand, qui voudrait vous faire sentir presque *matériellement* les choses qu'il reproduit. Celui-là aime à rire et se plaît dans les animalités de l'homme. L'*Éducation sentimentale*[2] a été, à mon insu, un effort de fusion entre ces deux tendances de mon esprit (il eût été plus facile de faire de l'humain dans un livre et du lyrisme dans un autre). J'ai échoué... Je t'ai dit que l'*Éducation* avait été un essai. *Saint Antoine* en est un autre... Comme je choisissais avec cœur les perles de mon collier! Je n'y ai oublié qu'une chose, c'est le fil, seconde tentative et pis encore que la première; maintenant j'en suis à ma troisième : il est pourtant temps de réussir ou de se jeter par la fenêtre[3]. »

A trois reprises, Flaubert a donc essayé de fondre les « deux

1. *Corresp.*, II, 335; éd. Conard, II, 378.
2. Il importe de remarquer que cette *Education* est une œuvre de jeunesse, et n'a rien de commun avec l'ouvrage publié plus tard sous ce titre; elle paraîtra dans l'édition Conard, parmi les *Œuvres de Jeunesse inédites*.
3. *Corresp.*, II, 69-70; éd. C., II, 84-85.

hommes »; dans la première *Éducation* (1844), dans le premier *Saint Antoine* (1846-48) et enfin dans *Madame Bovary*; là, il a réussi, et dans une lettre à Louise Colet il reprend triomphalement son image du collier de perles : « Les perles composent le collier, mais c'est le fil qui fait le collier, or enfiler les perles sans en perdre une seule et toujours tenir son fil de l'autre main, voilà la malice[1] ». Le fil, c'est cette réalité, non pas immédiate, mais créée par Flaubert, dont j'ai montré la solidité par la chronologie et la topographie; les perles, ce sont les « visions ».

M. Faguet a constaté dans les œuvres de Flaubert une alternance régulière du romantisme et du réalisme; l'observation est juste; ce sont les « deux bonshommes »; mais il faut donner une place à part, une place d'honneur à *Madame Bovary*; ici la synthèse du réalisme et du romantisme a ramené Flaubert à la grande tradition classique de la France, à Racine tout simplement. Dans sa première préface à *Britannicus* Racine donne comme idéal « une action simple, chargée de peu de matière... et qui n'est soutenue que par les intérêts, les sentiments et les passions des personnages ». Deux siècles plus tard Flaubert écrit : « Les œuvres les plus belles sont celles où il y a le moins de matière; plus l'expression se rapproche de la pensée, plus le mot colle dessus et disparaît, plus c'est beau[2]. » Et ailleurs : « L'enchaînement des sentiments me donne un mal de chien et tout dépend de là dans ce roman, car je maintiens qu'on peut tout aussi bien amuser avec des idées qu'avec des faits[3] ». Certes, Flaubert a beaucoup plus de « faits » que Racine; c'est qu'il écrit un roman et non une tragédie enfermée en quelques heures, et qu'il touche encore à l'exubérance et à la splendeur du romantisme; mais nous avons vu que l'importance de ses parties dépend de la qualité et non de la quantité des faits; et plus on y réfléchit, plus on voit de rapports entre sa méthode et celle des grands classiques.

Comme eux, il ramène les faits et les caractères à l'universel. C'est par cette constatation que je veux terminer mon étude. Flaubert reprochait à Dante (bien à tort d'ailleurs) d'avoir écrit « pour un temps et non pour tous les temps[4] ». Ailleurs : « Ce qui distingue les grands génies c'est la généralisation et la création; ils résument en un type des personnalités éparses et apportent à la conscience du genre humain des personnages nou-

1. *Corresp.*, II, 304; éd. C., II, 348.
2. *Id.*, II, 71; éd. C., II, 86.
3. *Id.*, II, 149; éd. C., II, 175.
4. *Id.*, II, 98; éd. C., II, 141.

veaux; est-ce qu'on ne croit pas à l'existence de Don Quichotte comme à celle de César[1]? » Ou encore : « J'espère faire couler des larmes aux autres avec ces larmes d'un seul, passées ensuite à la chimie du style... il faut que mon bonhomme (Bovary) vous émeuve pour tous les veufs[2] ». Et enfin cette superbe profession de foi : « Tout ce qu'on invente est vrai, sois-en sûre, la poésie est une chose aussi précise que la géométrie; l'induction vaut la déduction, et puis, arrivé à un certain endroit, on ne se trompe plus quant à tout ce qui est de l'âme; ma pauvre Bovary sans doute souffre et pleure dans vingt villages de France à la fois, à cette heure même[3] ».

Flaubert ne se trompait pas. Voici ce qu'on lit dans le *Journal des Goncourt* (V, 230) : « Un mot de Dupanloup à Dumas : Comment trouvez-vous *Madame Bovary*? — Un joli livre. — Un chef-d'œuvre, monsieur... oui, un chef-d'œuvre, pour ceux qui ont confessé en province. »

Ernest Bovet.

P.-S. — Au moment de donner le « bon à tirer », je lis dans tous les journaux, et jusque dans la Suisse allemande, une nouvelle de la plus haute importance : un journaliste de Rouen vient de découvrir une bonne vieille, de quatre-vingt-deux ans, qui fut la Félicité de *Madame Bovary*! C'est un événement littéraire...; et à cette occasion on ressuscite Delamarre, Campion, Bottet et tous les autres. Ce qui prouve deux choses : la popularité de *Madame Bovary*, et la nécessité qu'il y a de dire nettement ce que fut le *réalisme* de Flaubert.

Les renseignements très précis que je reçois de M. Giloux me permettent de relever encore trois inexactitudes de Flaubert. Les véroniques ne fleurissent pas en mai-juin, mais à la fin de juillet (voir ici pages 6 et 25). — Les seringas fleurissent en juin et ne sauraient embaumer une nuit de septembre (voir pages 9 et 27). — Enfin, en novembre les peupliers n'ont plus de feuilles (voir éd. Conard, p. 229; Ch. 182; Q. 225).

Un dernier détail sur la vision pittoresque de Flaubert : Lorsque Rodolphe abandonne Emma, il est forcé de traverser Yonville; il fait déjà nuit, car les lanternes allumées du tilbury coupent comme un éclair le crépuscule. Flaubert écrit néanmoins : « Tout à coup un tilbury *bleu* passa au grand trot sur la place » (p. 287; Ch. 229; Q. 282). Serait-ce par amour de l'euphonie?

1. *Corresp.*, II, 138; éd. C., II, 162. — 2. *Corresp.*, II, 236; éd. C., II, 274. — 3. *Corresp.*, II, 284; éd. C., II, 327.

LA CÉRÉMONIE TURQUE DU « BOURGEOIS GENTILHOMME »

On a fait grand bruit, il y a vingt-cinq ans, des intentions secrètes qu'aurait eues Molière, en composant la cérémonie turque du *Bourgeois Gentilhomme* : Paul de Saint-Victor s'était déjà indigné avec éclat de l'extravagance de cette cérémonie[1]; M. René de Semallé affirma que Molière avait voulu y parodier la consécration des évêques[2]; J. J. Weiss, peu après, s'avisa lui aussi du caractère sacrilège de cet intermède[3]; le scrupuleux éditeur du *Molière* de la *Collection des Grands Écrivains*, M. P. Mesnard, a été assez impressionné par ces suggestives inquiétudes pour croire un plaidoyer nécessaire; mais sa conviction s'est exprimée bien timidement, puisque, à la décharge de Molière, il insinue successivement que peut-être les paroles et jeux de scène de la cérémonie turque ne sont pas tous du fait de l'auteur, que, en tout cas, les renseignements sur la religion turque sont imputables au seul chevalier d'Arvieux, et enfin que si quelques détails rappellent effectivement la consécration des évêques, c'est qu'ils ont été ajoutés « non dans une intention sacrilège impossible à admettre, mais pour répondre à cette idée que la religion des Turcs parodiait ridiculement la nôtre[4] ». Bref l'avocat plaidait non l'irréalité du délit, mais la bonne foi de l'accusé, ce qui est de moindre effet.

Peut-être est-on moins convaincu aujourd'hui du dessein anticlérical de Molière; mais l'hypothèse de M. de Semallé et de J. J. Weiss n'a jamais été, que je sache, vraiment discutée et ruinée[5]. Si l'on ajoute que, plus anciennement, on a voulu voir, dans cette cérémonie, un plagiat soit du *Francion* de Sorel, soit des *Disgrazie d'Arlecchino*[6], on aura signalé tout l'intérêt de ce

1. *Les Deux Masques*, t. III (posthume), 1884, p. 485.
2. *Le Moliériste*, septembre 1884, p. 184-187.
3. *Journal des Débats*, feuilleton des 2 et 23 mars 1885.
4. *Œuvres de Molière*, t. VIII, 1883, p. 23 et 24. M. P. Mesnard eut connaissance des notes de M. de Semallé.
5. M. Vandal, dans l'article cité plus loin, se contente de déclarer que l'hypothèse est impossible.
6. *Œuvres de Molière*, collection des Grands Ecrivains, t. VIII, p. 35.

petit problème d'histoire littéraire, encore sans solution; je crois qu'il est possible de l'élucider.

I

Les circonstances qui donnèrent l'idée de la cérémonie turque, et l'intention première qu'on eut en composant cette bruyante mascarade, sont, dès maintenant, après d'excellents travaux[1], tout à fait hors de discussion. A la fin de 1669 et au début de 1670, c'est-à-dire quelques mois à peine avant le *Bourgeois Gentilhomme*, un envoyé du sultan, Suleïman Aga, avait fort mécontenté le roi et la cour; avant même sa présentation au roi, il y avait eu de graves questions de protocole à résoudre. Comment le recevoir? était-ce un ambassadeur? ou un simple envoyé? quelle était cette dignité de *muta ferraca* dont il se parait? devait-il remettre au roi ou à un de ses ministres la lettre dont il était porteur? on traîna les choses en longueur. Lionne reçut Suleïman Aga dans un salon aménagé à la turque, avec un cérémonial exclusivement turc, calqué sur celui dont les vizirs usaient à Constantinople pour recevoir nos ambassadeurs; on n'aboutit à rien, sinon qu'à se donner des témoignages réciproques de mauvaise humeur. L'audience royale eut enfin lieu et on tâcha de la rendre aussi magnifique que possible; mais de pénibles incidents se produisirent : Suleïman Aga voulait que Louis XIV se levât en sa présence, pour honorer son maître le sultan; le roi s'y refusa, il refusa pareillement d'ouvrir et de lire lui-même la lettre impériale, et la fit remettre à M. de Lionne. L'envoyé turc, fort mécontent, défendit à ses gens de paraître seulement jeter un coup d'œil sur l'appareil de la réception; lui-même se permit des remarques désobligeantes : le cheval du sultan, affirmait-il, était orné de plus de pierreries qu'on n'en avait étalé, ce jour-là, devant lui. De part et d'autre la mauvaise humeur persista; on continua à échanger les mauvais procédés et les paroles désagréables; Suleïman Aga repartit dans l'été de 1670.

Ces affectations de grandeur de l' « Altesse turque » avaient paru insupportables et scandaleuses à la cour; on prit le parti d'en rire. La tradition[2] veut que Colbert lui-même, sur l'ordre

1. La notice, déjà citée de P. Mesnard; — l'appendice III de l'édition de Ch.-L. Livet, Paris, 1886, p. XLIX-LIII; — et surtout l'article de M. Vandal : *Molière et le cérémonial turc à la cour de Louis XIV* (*Revue d'Art dramatique*, 15 juillet 1888, t. XI, p. 65-80). Ces travaux renvoient à quelques autres ouvrages ou articles de moindre importance.

2. Voir notamment la *Nouvelle Vie de M. de Molière* en tête de l'édition de 1725, à la Haye, p. 92 et 93.

du roi, ait « recommandé » à Molière le singulier ambassadeur, et l'ait invité à en faire le sujet d'un divertissement. « Comme [Molière] travaillait alors au *Bourgeois Gentilhomme*... il y fourra le spectacle ridicule qui sert de dénouement à la pièce[1] ». Le titre bizarre de *muta ferraca*, dont on n'avait jamais su la signification, mais qu'on soupçonnait d'être sans grande valeur, donna idée de la dignité de *mamamouchi* : le *Bourgeois Gentilhomme* dut s'en montrer aussi vain que Suleïman Aga avait paru entiché de la sienne; le cérémonial turc, auquel on s'était si inutilement obligé, parut à distance ridicule : on tâcha de le rendre grotesque.

Il semble même que Molière n'ait pas eu à imaginer le biais par lequel il introduirait la cérémonie turque dans la comédie; là encore, apparemment, il s'est inspiré d'un incident réel du séjour de l'envoyé turc à Paris.

Vous savez, dit Covielle[2], que le fils du grand Turc est ici.

M. Jourdain. — Moi? Non.

Covielle. — Comment? il a un train tout à fait magnifique; tout le monde va le voir, et il a été reçu en ce pays comme un seigneur d'importance.

M. Jourdain. — Par ma foi, je ne savais pas cela.

Covielle. — Ce qu'il y a d'avantageux pour vous, c'est qu'il est amoureux de votre fille.

M. Jourdain. — Le fils du grand Turc?

Covielle. — Oui, et il veut être votre gendre... et, pour avoir un beau-père qui soit digne de lui, il veut vous faire *mamamouchi*, qui est une certaine grande dignité de son pays.

Pareillement le *muta ferraca* n'était pas resté insensible aux yeux d'une petite bourgeoise de Paris; l'aventure fit quelque bruit :

L'envoyé de la Porte ici
Ayant rencontré dans Issi
Entre les belles de Lutece
Qui le lorgnaient illec sans cesse
Une brune dont l'œil fendant
A sur les cœurs grand ascendant,
Se fit informer en peu d'heure
Des qualités, noms et demeure
De ce charmant Objet Bourgeois.
Ensuite comme un franc Turquois,

1. L'auteur ajoute (1725) : Je tiens le fait d'une personne encore vivante qui était alors à la cour.
2. Acte IV, sc. III.

Il la fit marchander au père,
Sans en faire plus de mystère,
Pour la conduire au Grand Seigneur ;
L'assurant qu'elle aurait l'honneur
De recevoir de sa Hautesse
Le cher signal de sa tendresse :
C'est, cela s'entend, le mouchoir
Qui veut dire : « Bonjour, bonsoir.
Je désire, ô belle pouponne,
Que vous joignant à ma personne,
Nous puissions faire à communs frais,
Un petit sultanin tout frais. »
Mais le bourgeois tout en colère
Luy respondit : lere lan lere [1].

II

Dans la collection des Grands Écrivains, le texte de la cérémonie turque, d'après l'édition de 1682 [2], est précédé d'une courte notice de M. Barbier de Meynard [3]. « Quiconque, dit-il, a visité l'Orient musulman reconnaîtra dans la cérémonie burlesque du *Bourgeois Gentilhomme* une certaine ressemblance avec le cérémonial usité, surtout autrefois, dans les communautés de derviches (dervis) pour la réception des novices ». Le savant orientaliste renvoie au *Tableau général de l'empire othoman* de Mouradjea d'Ohsson (Paris, 1791) et notamment au cérémonial de la réception chez les derviches Mewleys [4]. « Ainsi s'expliquent, conclut-il, la scène du tapis et du turban (le *tadj* des derviches) et l'emploi du nom d'*Alli* (*Ali* le cousin de Mahomet et troisième khalife) alternant avec *Alla* (*Allah*, Dieu). » Cette explication tend à faire croire que la cérémonie turque, dans son ensemble, est une parodie de la réception des novices chez les derviches Mewleys; il est exact, on le verra, que quelques détails ont dû être empruntés à une cérémonie de derviches; mais les paroles et les jeux de scène essentiels de l'intermède ne sont pas expliqués

1. Robinet, *Lettres en vers...*; 21 décembre 1669 (*Les continuateurs de Loret*, t. III).
2. Je me référerai toujours au texte de l'édition de 1682 (t. VIII, p. 183-193) : « On ne peut guère douter, en effet, que les éditeurs de 1682 n'aient donné un programme fidèle des représentations de l'intermède telles que Molière les avait réglées; et, quant aux paroles, elles sont évidemment authentiques, prises d'une copie primitive, puisque ce sont celles mêmes que Lulli a, la plupart, mises en musique et qui se lisent dans le vieux manuscrit de la Partition transmis par Philidor » (VII, 183).
3. Même référence.
4. Le passage essentiel a été reproduit par M. P. Mesnard, t. VIII, p. 23 et 24.

par là : je veux dire l'interrogation sur la religion (*Dice, Turque, qui star quista? anabatista?...* etc.), le caractère militaire de la dignité de *mamamouchi* (*paladina — dar turbanta, e dar sarcina con galera e brigantina per deffender Palestina*), les danses des derviches et du mufti, la prière sur l'Alcoran auquel le Bourgeois sert de pupitre, l'interrogation sur les bonnes mœurs (*ti non star furba? non star forfanta?*), la constatation de la noblesse (*ti star nobile*), la remise du sabre (*pigliar schiabbola*), la bastonnade (*dara, dara bastonara*), etc. Deux ou trois détails permettent assurément de présumer que la cérémonie turque parodie des rites religieux; mais est-ce vrai de tous les autres détails? à quelles *turqueries* font allusion les différents épisodes de la mascarade?

Les *Mémoires du Chevalier d'Arvieux*[1] donnent satisfaction à cette curiosité; on ne les a certes pas tout à fait ignorés depuis que, en 1868, Berbrugger, conservateur de la Bibliothèque-Musée d'Alger, signala, en un article hâtif[2], qu'il y était question du *Bourgeois Gentilhomme*; il citait la page qu'on a plus d'une fois reproduite, où le chevalier d'Arvieux affirme sa collaboration à la cérémonie turque. Cette information a été partout utilisée; mais il semble que les historiens de Molière aient eu quelque mauvaise humeur à reconnaître la part que le voyageur prit à la comédie; instinctivement ils ont défendu Molière contre le soupçon d'un emprunt, dont il n'était redevable cette fois ni à un auteur dramatique ni même à un romancier! « Monsieur le drogman a paru à quelques-uns n'avoir aucune bonne raison de se faire ainsi de fête, et l'on a trouvé très impertinente sa prétention de passer pour un des auteurs du *Bourgeois Gentilhomme*. Ne le dépouillons pas cependant de sa petite gloire. On ne peut douter qu'il ait réellement collaboré, ainsi que le tailleur, à ce qu'il croyait sans doute l'essentiel...[3] »; mais on ne cherche guère à déterminer sa part de collaboration, ni, plus simplement, à en retrouver des traces.

Il est assez logique de penser cependant que, puisque le chevalier d'Arvieux a laissé des *Mémoires*, il y a décrit les mêmes

1. *Memoires du Chevalier d'Arvieux, envoyé extraordinaire du Roy à la Porte, consul d'Alep, d'Alger, de Tripoli et autres Echelles du Levant, contenant ses Voyages à Constantinople, dans l'Asie, la Syrie, la Palestine, l'Egypte et la Barbarie, la description de ces Païs, les Religions, les Mœurs, les Coutûmes, le Négoce de ces peuples et leurs Gouvernemens, l'Histoire naturelle et les événemens les plus considerables, recüeillis de ses Memoires originaux et mis en ordre avec des réfléxions* par le R. P. Jean-Baptiste Labat, de l'ordre des Frères prêcheurs. Paris, 1735, 6 vol.

2. *Un collaborateur inconnu de Molière*, Revue africaine, novembre 1868, XII, p. 421-425. L'article avait paru précédemment dans le feuilleton de l'*Etendard* du 9 août.

3. *Edition des Grands Écrivains*, VIII, 13.

mœurs et détaillé les mêmes pratiques que, grâce à lui, la cérémonie turque prétendit ridiculiser. Dans la première partie de ses *Mémoires*, où il raconte ses deux premiers voyages, antérieurs à 1670, il a eu évidemment souci de nous donner une relation complète et minutieuse, un vrai journal de tous les incidents de son séjour. C'était la première fois qu'il voyait le Levant; il avait dix-huit ans à peine, quand il partit; il fut assez longtemps sans pouvoir parler le turc ou l'arabe; il n'eut d'abord guère de relations avec les indigènes. Empêché de connaître intimement ces habitudes de vie si nouvelles pour lui, et de discerner les traits vraiment essentiels des mœurs, du gouvernement et de la religion, il commença tout naturellement par noter les manifestations les plus extérieures, ce que l'on voit dans la rue et de la rue; du moins il inscrivait sur ses tablettes, avec une extrême précision de détails, la forme des habits, le cérémonial des dîners, les fêtes populaires, les exécutions publiques, les procédés ordinaires des marchands, etc.; il ne craignait point de se répéter, et les mêmes spectacles reviennent bien souvent dans ce journal de route. Les traits de mœurs que le chevalier d'Arvieux indiqua à Molière comme les plus caractéristiques doivent certainement y figurer.

A vrai dire, l'édition des *Mémoires du Chevalier d'Arvieux* est posthume (1735; trente-trois ans après la mort de l'auteur); elle nous a été procurée par le P. Jean-Baptiste Labat, qui fut un grand compilateur, capable de décrire, au besoin, des pays qu'il n'avait pas vus; il s'est borné, assure-t-il, à recueillir et à mettre en ordre, « avec des réflexions », les divers journaux de voyage du chevalier d'Arvieux; quelles libertés a-t-il prises avec les notes originales? Mais cette inquiétude n'est pas de mise pour la partie de l'ouvrage qui nous intéresse ici; nous avons l'assurance que d'Arvieux mit lui-même en ordre, au cours de l'année 1674, le récit de son premier voyage au Levant[1]; il rédigea en même temps la relation de son séjour chez les Arabes du mont Carmel (1664), de façon que « cette histoire [fût] presque en état d'être imprimée[2] »; elle ne parut qu'en 1717, quinze ans après sa mort, par les soins de M. de la Roque[3]. C'est plus tard seulement, aux environs de 1680, semble-t-il, que le chevalier d'Arvieux fut « attaqué d'une fluxion sur les yeux et d'un tremblement extraordinaire dans les bras et dans les mains; de sorte que, ne pouvant ni lire ni écrire, il fut

1. *Mémoires*, V, 40.
2. Même référence.
3. *Voyage fait par ordre du roy Louis XIV dans la Palestine vers le Grand Emir chef des princes arabes du désert....* Paris, 1717. — Amsterdam, 1718 (voir sur cette édition : d'Arvieux, *Mémoires*, III, p. 1-3).

obligé d'interrompre la suite de son journal[1] ». Les *Mémoires* s'arrêtent d'ailleurs à la date de 1683, et, pour les conduire jusqu'à la mort de l'auteur, l'éditeur s'est borné à publier un certain nombre de documents trouvés dans ses papiers.

En 1670, le chevalier d'Arvieux avait fait deux voyages dans le Levant. Au cours du premier, qui dura douze ans (1653-1665) et où il allait chercher fortune par le commerce, il vit Smyrne, Alexandrette, Tripoli, Beïrout, Damas, Saïda (Séide), Sour, Saint-Jean-d'Acre, Gaza, Arimathie (Rama), le mont Carmel, Jérusalem, Nazareth, Damiette, Rosette, Alexandrie, etc.; il séjourna près de cinq ans à Smyrne, à peu près autant à Saïda. C'est de ce voyage principalement que lui vint son information sur les choses turques; par la suite, il n'eut que de brèves missions à Tunis, à Constantinople, à Alger et ce n'est que bien plus tard, en 1679, qu'il fut nommé consul d'Alep, et put ainsi faire de nouveau un long séjour dans le Levant (1679-1686). Le second voyage avait suivi presque immédiatement le premier : sa connaissance des langues orientales le fit tout de suite désigner pour accompagner à Tunis M. du Moulin, envoyé du roi de France; ce ne fut qu'une absence de trois mois (juin-août 1666). Je signale, au passage, que c'est vraisemblablement au cours de cette brève expédition qu'il apprit, ou du moins se donna quelques éléments de la singulière langue dont usent les acteurs de la cérémonie turque. Ce *sabir*, aux trois quarts italien, n'est point, comme on l'a souvent répété, un parler de comédie; c'était la langue diplomatique de Tunis : il ne paraît pas qu'elle fût employée dans les régions où d'Arvieux avait séjourné douze ans; du moins il n'en fait jamais mention, et même il avoue très expressément son ignorance :

> [Le bey de Tunis] me reçût avec ce compliment d'un Italien corrompu, qu'on appelle Langue Franque, dont on se sert ordinairement à Tunis : *Ben venuto*, *como estar*, *bono*, *forte*, *gramercy*. Je ne sçavois pas assez ce jargon pour m'en servir en lui parlant[2]...

Effectivement, au cours des négociations, ce « jargon » fut quelquefois employé[3].

Après sa mission de Tunis, Laurent d'Arvieux partit pour Paris; il comptait faire valoir sa connaissance de l'Orient, obtenir·

1. *Mémoires*, VI, 482.
2. *Id.*, III, 418.
3. D'Arvieux en rapporte des expressions caractéristiques, III, 430, 431.

récompense de ses services récents, et pousser sa fortune. On devine, à travers les *Mémoires*, avec quelle insinuante habileté il sut faire son chemin, et comment il exploita le petit prestige que lui donnaient ses voyages : il ne chercha pas à instruire le roi et les courtisans, mais à les amuser, ce qui était de plus de profit. Dès le premier jour, il joua, en personne, des *cérémonies turques*. Il est présenté à Colbert, au Dauphin :

[M. du Venel] me présenta à ce Prince comme un homme extraordinaire qui venoit de Turquie et qui parloit Turc, Persan, Arabe et autres Langues orientales. Ce Prince *voulut m'entendre parler Turc et en prononcer quelques mots*. Madame La Maréchalle de la Motte sa gouvernante me questionna fort sur mes voyages... [elle] étoit ravie *d'amuser M. le Dauphin par les recits de mes voyages. Je fus obligé de faire venir de Marseille mes habits Turcs et Arabes afin de paroître dans ces habits devant ce Prince*[1].

Devant le roi, devant les grands de la Cour, il fait valoir les mêmes talents. « Ils prenaient plaisir à me questionner sur les mœurs des différens Peuples que j'avais vûs[2]. » Plus tard, il devint écuyer de la gouvernante du Dauphin, qui était « à la portée de tous les emplois » ; sa nouvelle fonction l'obligeait à porter des nouvelles des princes au roi et à la reine ; il avait occasion de les entretenir souvent :

Le Roi s'informoit de mes voyages, et prenoit plaisir à m'en entendre parler et me faisoit des questions qui marquoient sa grande pénétration et son application aux affaires ; et quoique le mélange des Langues orientales eût beaucoup gâté la mienne, il excusoit avec bonté les fautes que je faisois en lui parlant, et me disoit quelquefois : N'oubliez pas vos Langues orientales, car je pourrai vous employer pour mon service dans ces Païs-là. Cela me donnoit de grandes espérances et mes amis m'en félicitoient comme si ma fortune avoit été déjà faite[3].

Mais la munificence royale tardait à se manifester ; l'ambassade de Suleïman Aga vint à point pour servir les ambitions du chevalier d'Arvieux ; on se souvint des renseignements que l'aimable voyageur donnait sur les manières des Turcs ; on le chargea d'organiser la première cérémonie turque dont le spectacle fut donné à la Cour, la réception de Suleïman Aga par M. de Lionne.

1. *Mémoires*, IV, 97, 98. Les italiques ne sont pas dans le texte. Même observation pour toutes celles qui suivent.
2. *Id.*, IV, 101.
3. *Id.*, IV, 109.

Dès que M. de Lionne scût qu'il étoit arrivé à Issy, il m'envoya chercher, afin de s'informer de la maniere dont les Grands Visirs donnent audience aux Ministres Etrangers; et comme il vouloit les imiter, *il me chargea de faire tout préparer dans ses offices et d'instruire ses Officiers et ses domestiques de tout ce qu'ils devoient faire dans cette ceremonie*, où il devoit représenter le Grand Visir. Je fis tout de mon mieux et plus même qu'il ne me demandoit[1]... Quant à la ceremonie j'avois pris la liberté de lui dire qu'il ne me sembloit pas convenable d'affecter des manieres Turques en France et qu'il auroit mieux valu recevoir l'Envoyé selon la grandeur Francoise que de nous abbaisser à prendre les leurs, en abandonnant les nôtres... On disoit que c'était M. de Guitry, Grand-Maître de la Garderobbe du Roi, qui avoit fait un voyage à Constantinople, qui avoit mis M. de Lionne dans le goût de contrefaire le Grand Visir[2].

La cérémonie eut lieu; l'interprète attitré du roi, M. de la Croix, qui n'avait jamais été en Turquie, tint assez mal, paraît-il, son emploi; d'Arvieux devint « trucheman » officiel, et il eut un rôle actif lors des mésaventures de l'ambassade; il cherchait à faire céder les prétentions extravagantes de Suleïman, il allait rendre compte au roi de ces entretiens et, suivant son habitude, il faisait rire de ces *turqueries :*

J'entrai, ils se mirent à table. M. le maréchal de Bellefond premier maître d'Hôtel y servoit. Le Roi me commanda de lire mon dialogue, *qui leur servit de divertissement pendant le repas, outre les questions et les raisonnemens qu'on me fit sur les manieres de Turquie; et comme mes réponses étoient fort gaies, ils y prenoient beaucoup de plaisir. Le Roi en rioit modérément*, aussi bien que M^me^ de La Vallière; mais Monsieur et Madame de Montespan *faisoient des éclats de rire qu'on auroit entendus de deux cens pas.* A l'issuë de la table, le Roi entra dans un cabinet avec Monsieur : pendant ce tems là, *j'entretenois les deux Dames de la maniere dont on se marioit en Turquie, à quoi elles prirent du plaisir*[3].

L'adroit chevalier devenait, on le voit, un organisateur ordinaire des divertissements royaux; il amusait le roi et faisait rire les maîtresses; on allait l'en récompenser; il manqua d'être nommé consul à Constantinople; mais il eut la bonne fortune de se rendre encore plus agréable au roi : l'idée d'un divertissement turc avait probablement pris corps insensiblement le long de ces

1. *Mémoires*, IV, 130.
2. *Id.*, IV, 150.
3. *Id.*, IV, 185.

gais entretiens sur les manières ridicules des Orientaux, et quand on décida de mettre au théâtre un ballet, qui rappelât les impertinences de l'envoyé du sultan, on ne put que recourir à d'Arvieux.

Le roi ayant voulu faire un voyage à Chambort pour y prendre le divertissement de la chasse, voulut donner à sa Cour celui d'un ballet; et comme l'idée des Turcs qu'on venoit de voir à Paris étoit encore toute recente, il crût qu'il seroit bon de les faire paroître sur la scène. Sa Majesté m'ordonna de me joindre à Messieurs Moliere et de Lulli, pour composer une piece de Théâtre *où l'on pût faire entrer quelque chose des habillemens et des manieres des Turcs*. Je me rendis pour cet effet au village d'Auteüil, où M. de Moliere avoit une maison fort jolie. Ce fut là que nous travaillâmes à cette piece de Théâtre que l'on voit dans les œuvres de Moliere sous le titre de *Bourgeois Gentilhomme... Je fus chargé de tout ce qui regardoit les habillemens et les manieres des Turcs...* et je demeurai huit jours chez Baraillon maître Tailleur, pour faire faire les habits et les turbans à la Turque... La piece fut representée... Sa Majesté eut la bonté de dire qu'elle voyoit bien que le Chevalier d'Arvieux s'en étoit mêlé [1].

L'année suivante, le chevalier d'Arvieux était désigné comme envoyé extraordinaire auprès du sultan.

III

La collaboration du chevalier d'Arvieux au *Bourgeois Gentilhomme* ne fut donc pas une rencontre de hasard ; pendant quatre ans « les habillements et les manières des Turcs », décrits avec une bonne humeur empressée, lui avaient servi à se faire une petite célébrité à la cour, et lui avaient assuré la faveur du roi. La cérémonie turque est bien son œuvre : nous allons y retrouver des traits de mœurs, réellement orientaux, qu'il a consignés dans ses *Mémoires*, et même les détails d'un cérémonial qui n'a absolument rien à voir avec la Turquie, mais qui, pour des raisons personnelles, intéressait fort l'ambitieux Marseillais, aux environs de 1670.

Voyons d'abord les *turqueries*. L'habitude du chevalier d'Arvieux, on l'a vu, était de présenter de manière plaisante quelques-uns des traits de mœurs qu'il avait observés dans le Levant; quand il collabora avec Molière, il n'agit pas autrement; il est inutile de chercher dans la cérémonie turque telle ou telle cérémonie; c'est

1. *Mémoires*, IV, 252.

un pot pourri où il est entré des ingrédients étrangement divers; à supposer même que chacun des épisodes fût authentiquement reproduit (ce qui n'est pas, les traits ayant été forcés), l'ensemble n'aurait eu, dans sa bigarrure, aucune couleur turque. Molière avait d'ailleurs dû se défendre contre ce reproche d'invraisemblance et assurer « qu'il n'avait pas prétendu représenter au juste les cérémonies turques mais en imaginer une qui fût risible[1] ».

Il suffit maintenant de grouper quelques textes empruntés aux *Mémoires*.

1. *Le choix des acteurs; les derviches grotesques.*

D'Arvieux avait souvent rencontré, au cours de son premier voyage, des derviches plus ou moins fous, toujours étrangement vêtus et bizarres en leur maintien.

Mémoires, I, 208 et suiv. — L'Empire du Grand Seigneur est tout rempli de Derviches; ce sont des especes de Religieux qui reconnoissent, à ce qu'on dit, un Superieur... On doit dire d'eux sans crainte de se tromper, qu'ils sont faineans, hipocrites, vicieux au dernier point... Ils sont vêtus d'une maniere extraordinaire : les uns ont des habits tout chargez de guenilles de toutes sortes de couleurs; les autres sont tout couverts de plumes; d'autres sont réellement tout nuds, avec la barbe et les cheveux hérissez... Ils entrent librement partout, même chez les grands Seigneurs. S'ils y trouvent compagnie, ils prennent place et tirant un chapelet de gros grains, de deux ou trois brasses de longueur, ils l'étendent sur toute la compagnie, et prenant un grain, ils disent dessus quelque attribut de Dieu, comme, Dieu est grand[2]; le grain passe à un autre qui repete ce que le derviche a dit et fait ainsi toute la ronde. Il dit ensuite sur le grain suivant : Dieu est juste, Dieu est saint, Dieu est misericordieux; et parcourant ainsi les attributs de Dieu, ils finissent leur chapelet. Après quoi on leur présente le Sorbec, ou le Caffé, et ils se retirent avec aussi peu de ceremonie qu'ils en ont fait en entrant.

Mémoires, I, 324 et suiv. — Dervich Ali... a la tête toute chargée de plumes de differentes sortes et une veste composée de tant de pieces de différentes couleurs que c'est un vrai mascarade. Sa ceinture large d'un bon pied, est agraphée par un grand nombre de boules de cuivre. Il porte toûjours une douzaine de longs bâtons, dont les bouts sont ornez de quantité de guenilles, de cornes de biches sauvages, de haches, de marteaux, d'armes et de banderolles. Tous ces bâtons sont passez entre la veste et la ceinture, et lui environnent le dos et l'es-

1. *Nouvelle vie de M. de Molière* en tête de l'édition de 1725 à la Haye, p. 93.
2. C'est le *Alla ekber* de la cérémonie turque.

tomac. Dans cet état, il se fait connoître de loin, marche gravement, et marmotte continuellement sur un gros chapelet de deux à trois brasses de longueur. Il a toujours les pieds nuds, et tous les doigts des mains chargez d'autant d'anneaux qu'ils en peuvent contenir, et ses oreilles percées en plusieurs endroits, avec forces anneaux, plumes et autres babiolles... Les Turcs le respectent... comme un saint. Plus les extravagances sont grandes, plus ils ont de vénération pour ceux qui les font. Les imbeciles, les lunatiques, les épileptiques, sont chez eux des saints, à qui Dieu se communique d'une maniere ineffable dans les tems de leurs accès.

Ce sage fol aime les François, les visite souvent et pourvû qu'ils soient seuls, il boit du vin avec eux, l'aime et le trouve bon. Il les paye par des contes les plus plaisans du monde : car il a l'esprit naturellement enjoüé ; et par des benedictions qu'il donne aux coins des chambres, qu'il touche de ses mains et de sa tête, avec des postures grotesques ; après quoi il reprend en ceremonie son équipage et s'en va.

De là les pieuses extravagances des derviches de la cérémonie turque. — Ces derviches seront mis à la mode, au début du XVIII[e] siècle, par les traductions des contes orientaux et paraîtront plus d'une fois à la scène de la comédie italienne. — Quant au mufti, il va en être question.

2. *Musique et danse des derviches.*

Rien n'était plus facile que d'accommoder à un ballet « les manières des Turcs » ; d'Arvieux avait assisté à des cérémonies chez les derviches où, au son d'un orchestre de flûtes et de timbales, les membres de la confrérie se livraient à des tournoiements qui pouvaient passer pour danses.

3. *Détails empruntés à une ceremonie de derviches.*

En 1660, à Tripoli, d'Arvieux vit un monastère de « derviches Meylana[1] » ; il décrit non pas la cérémonie d'initiation d'un novice, mais simplement la réunion hebdomadaire de prières, à laquelle il assista.

Mémoires, II, 393 et suiv. — Ils commencent leurs prieres qui sont assez longues sur les dix heures du matin, et quand elles sont achevées, le *Dedé* ou Superieur monte à l'aide d'une échelle de cinq marches, sur une estrade environnée d'une petite balustrade. Il s'y assied à la maniere de nos Tailleurs. *Il ouvre l'Alcoran avec un respect et une*

1. *Mewlewys, maulévis;* ils sont plus connus sous le nom de derviches tourneurs.

modestie admirable et y lit un passage de deux ou trois lignes, qui sert de texte au Sermon qu'il doit faire, il le baise ensuite, le ferme ou le roule, *le met sur sa tête, et le tient à la main pendant l'explication qu'il en va faire. Tous les derviches s'asseoient alors par terre sur leurs genoux et sur leurs talons*, et forment un grand croissant autour du Prédicateur, selon leur rang d'ancienneté. Ils ont les yeux baissez, ne tournent point la tête, ne crachent et ne mouchent point. On les prendroit pour des statuës tant ils sont immobiles. Dans cet état ils écoûtent avec une attention merveilleuse les rêveries que leur Superieur ajoûte à celles de leur Prophete. Quelque long que soit le Sermon (car il y a chez eux, comme chez nous, des Prédicateurs fort diffus), pas un d'eux ne dort, pas un ne remuë.

Le discours fini *ils se levent tous en même tems* avec gravité et modestie, et toûjours les yeux baissez, *ils se mettent à tourner* tantôt sur un talon et tantôt sur l'autre avec une rapidité qui feroit tourner la tête à tout autre qu'à des gens comme eux, qui sont instruits dans cet exercice dès leur jeunesse... Ils continuent ce pénible exercice pendant près d'une heure. Quand *les flûtes et les timballes* cessent de jouer au signe que fait le Superieur, il descend aussitôt avec gravité et, *tenant toûjours son Alcoran à la main, il se met à tourner comme les autres ont fait;* mais personne ne lui tient compagnie. *Ils forment un cercle autour de lui* debout, les yeux baissez et les bras pendans sur leurs côtez. Quand il a tourné environ autant de tems que les autres, il fait un signe et aussitôt les instruments cessent. *Il s'assied sur un tapis*, et tous les Novices lui viennent baiser la main respectueusement. C'est en cet endroit que finit la ceremonie.

Le *dedé* des derviches tourneurs a de toute évidence donné l'idée du singulier mufti dansant, chantant et faisant une prière burlesque sur l'Alcoran. L'envoyé de Tripoli « Hadgy Mustafa », qui vit jouer le *Bourgeois Gentilhomme*, le 13 juin 1704, prit, paraît-il, « un fort grand plaisir voyant représenter les manières de son pais »; mais il objecta « que le personnage du mufty ne devait jamais sortir de la gravité qu'il avait affectée en entrant sur le théâtre, parce que les gambades et caracolles ne conviennent point à un mufty[1] », elles étaient au contraire tout à fait dans le rôle du *dedé*! mais le nom de mufti était connu en France; le personnage avait même paru dans quelques tragédies; il est assez naturel que d'Arvieux ait substitué cette appellation à l'autre, tout à fait ignorée. L'envoyé de Tripoli objectait également « que le mufty ne devroit pas frapper sur le livre[2] »; effectivement le *dedé*

1, *La cérémonie turque jugée par un musulman.* Le Moliériste, X (1889), p. 338. M. P. Deslandres (*Un musulman au « Bourgeois Gentilhomme » en 1704.* Corresp. hist. et archéol., 1902, IX, 286) a reproduit à nouveau ce document.

2. *Le Moliériste*, X, 339.

BIBL SHL LONDIN WITHDRAWN

que nous présente d'Arvieux, dans ses *Mémoires*, ne frappe point l'Alcoran : il le baise respectueusement. Il y a eu là quelques gestes ajoutés pour faire rire.

De même les évolutions que le supérieur des dervichès fait subir à l'Alcoran, en le mettant sur sa tête et en l'emportant dans sa danse, ont pu facilement donner l'idée d'écraser le nouveau *mamamouchi* sous le poids du livre sacré; sur ce point, d'ailleurs, il y a eu, on va le voir, des éléments d'une tout autre inspiration.

Les divers mouvements des derviches à genoux sur des tapis, entourant le mufti, puis se relevant, puis dansant, correspondent assez bien aux divers épisodes de la cérémonie décrite dans les *Mémoires*.

Il est d'ailleurs probable que le chevalier d'Arvieux compléta par des détails oraux cette description un peu brève : l'alternance des cris de *Hou* et de *Allah* [1] par exemple, ou la répétition de la formule *Eyv Allah* [2], qui sont signalées comme caractéristiques des prières et des propos des derviches.

4. *Le turban démesuré*, etc.

Les bonnets démesurément hauts des derviches tourneurs ont été dès longtemps popularisés par la gravure; d'Arvieux n'en a pas fait mention dans le passage précédent [3]. Mais il parle ailleurs des dimensions considérables qu'atteint parfois le turban des Turcs [4]; même si le turban de cérémonie du mufti n'est pas un détail authentique, il est facile de comprendre quel effet ordinaire de comique on a voulu réaliser en grossissant jusqu'à l'excès la coiffure nationale des Turcs.

Les derviches à la fin de la cérémonie soutiennent le mufti sous les bras; c'est là une marque de respect que d'Arvieux avait lui-même observée dans le Levant [5].

5. *La bastonnade.*

Elle n'a rien de religieux, ni d'honorifique! — C'est un des traits de mœurs turques qui reviennent le plus souvent dans les *Mémoires du Chevalier d'Arvieux*; en outre, le bâton s'accommodait assez bien aux usages de la comédie française, pour figurer en

1. Mouradjea d'Ohsson, *Tableau général de l'empire othoman*, IV, 628; IV, 638.
2. Même référence, IV, 666.
3. Il se borne à dire : « Au lieu de turban, ils portent un bonnet de feutre blanc qui est la partie essentielle de leur habit, et la marque de l'Institut qu'ils ont embrassé ».
4. *Mémoires*, I, 204.
5. *Id.*, I, 350.

bonne place parmi « les manières des Turcs ». A en croire d'Arvieux, la bastonnade, en Turquie, sert à corriger les ivrognes [1], à châtier les marchands qui vendent à faux poids [2], à punir les mauvais payeurs [3], à faire verser les impôts aux Juifs [4]; mais elle n'est pas qu'un châtiment, elle est employée à guérir de la goutte [5] et à chasser la folie [6]; elle joue un rôle important dans les cérémonies du mariage à Alep.

Mémoires, III, 310. — Après que les cérémonies qui doivent préceder le dernier acte sont achevées, l'époux sort avec ses amis, va faire une promenade dans la Ville et revient à la maison où est l'épouse, accompagné de tous ses amis armez de gros bâtons. Les femmes qui sont auprès de la future épouse armées de bons bâtons, se trouvent à la porte pour lui en défendre l'entrée. Elles chargent l'époux de coups de bâton sur la tête et sur le corps. Ceux qui l'accompagnent font tous leurs efforts pour les parer; mais il arrive presque toûjours qu'ils ne peuvent si bien faire qu'il n'ait la tête cassée ou les épaules meurtries.

D'ailleurs l'envoyé de Tripoli, qui, au début du XVIII[e] siècle, vit jouer le *Bourgeois Gentilhomme*, ne s'étonna point du tout de cette partie de la cérémonie, trouvant naturel que M. Jourdain fût bâtonné, du moment qu'il se faisait Turc; il présenta seulement quelques observations aussi judicieuses et exactes que celles qu'il faisait valoir à propos du personnage du mufti : « Les bastonades que l'on donne à M. Jourdain ne se donnent point de cette manière. Voicy comme il dit qu'il faloit les donner : Il faloit que deux personnes fissent deux grandes révérences à M. Jourdain, et luy ostassent le Turban avec respect et gravité hors de dessus la teste, et missent le Turban sur un buffet et fissent encore une révérence au Turban, puis que ces deux mêmes personnes levassent les deux pieds de M. Jourdain, luy faisant heurter les fesses à terre et missent ses deux pieds dans une corde attachée aux deux bouts du baston, et tournant le baston lui serrassent les pieds dans cette corde, en sorte que les plantes des pieds fussent tournées vers le ciel; puis un troisième s'avance avec une baguette, et frappe sur la plante des pieds de M. Jourdain, disant en musique *Uno*, *Doüé*, *Tré*, *Quatro*, *Cinque*, *Sei*, etc. Cela fait, on deffait les pieds de M. Jourdain et on l'assit sur un fauteuil, puis on salue le Turban et on le luy remet sur la

1. *Mémoires*, I, 62.
2. I, 82, II, 486.
3. I, 182.
4. II, 350.
5. I, 74.
6. II, 29.

teste, puis on luy fait encore deux reverences, et ainsy finit la ceremonie de la Bastonade[1]. »

Effectivement d'Arvieux nous informe à plusieurs reprises[2] que la bastonnade est donnée sur la plante des pieds ; et quant au turban qu'il eût fallu enlever avec respect, avant d'user du bâton, les *Mémoires* nous donnent l'explication de ces marques de déférence inattendues.

Mémoires, I, 84 et suiv. — La maniere dont on punit les Cherifs est trop singuliere pour l'oublier ici. On sçait qu'on appelle Cherifs tous ceux qui descendent de la famille de Mahomet ou Mulhamed... Ils portent pour se distinguer des autres un turban verd, et une veste de la même couleur, que les Musulmans respectent si fort, qu'il n'est permis à aucun autre qu'aux Cherifs de porter ce turban. Ces Cherifs ne sont pourtant pas toûjours si saints et si honnêtes gens qu'ils le devroient être ; ils tombent dans des fautes comme les autres, et vendent à faux poids et à fausse mesure ; mais quand ils sont surpris on les châtie comme ils le méritent. Il est vrai qu'on le fait avec décence et d'une façon toute respectueuse. Avant de leur donner les coups de bâton auxquels ils sont condamnez, on étend par terre un mouchoir brodé, on leur ôte avec respect leur turban verd, on le pose sur un mouchoir, et on le couvre d'un autre mouchoir, afin que cette couleur sainte ne souffre point du châtiment que l'on va faire à celui qui l'a profanée par sa mauvaise conduite. Quand on l'a mise hors d'atteinte, on étend le criminel sur le dos, et on lui donne une vigoureuse et nombreuse bâtonade... On lui remet son turban avec respect, on lui fait une grande salamalée, c'est-à-dire, une profonde reverence et on le laisse en liberté.

Peut-être la veste et le turban de *mamamouchi* étaient-ils verts ! en tout cas l'envoyé de Tripoli estimait que ce turban était aussi honorifique que celui de chérif, et qu'il entraînait les mêmes privilèges. Mais ce Turc était vraiment un peu trop exigeant sur la couleur locale !

IV

Telles sont les « manières des Turcs », déformées quelquefois par des exagérations plaisantes, que le chevalier d'Arvieux a introduites dans la cérémonie turque. Mais nulle part on ne lit dans les *Mémoires* le récit d'une collation de dignité, nulle part on ne s'enquiert auprès d'un novice s'il est pur de toute hérésie, jamais

1. *Le Moliériste*, X, 339.
2. *Mémoires*, I, 62, 74, 82, 84, 182.

on n'invite personne à aller défendre la Palestine, jamais on ne se préoccupe de faire affirmer à quelqu'un sa noblesse et ses bonnes mœurs, nulle part on ne remet solennellement de sabre. Ces divers épisodes, et surtout l'enquête sur la religion et la noblesse, le caractère à la fois religieux et militaire de cette espèce de cérémonie, tout cela sent étrangement son Occident; et l'on est en droit de soupçonner quelque bizarre amalgame. D'ailleurs il est aisé de comprendre que les « manières des Turcs » étaient insuffisantes à corser le scénario : pour que le divertissement se rejoignît à la comédie, il était indispensable qu'on y raillât la gentilhommerie du Bourgeois, et qu'on lui conférât un titre grotesque; c'était d'ailleurs l'idée première que de ridiculiser une dignité qui fît songer aussitôt à celle de *muta ferraca*. Or les mœurs turques, du moins telles que d'Arvieux les avait observées, ne comportaient point de cérémonie de ce genre; il fallait donc la chercher ailleurs, dans la France du XVII[e] siècle. Là encore d'Arvieux se chargea de la besogne, et ses *Mémoires* nous renseignent tout à fait.

Précisément à l'époque où l'intrigant Marseillais cherchait à faire valoir sa connaissance de l'Orient, pour en tirer ensuite quelque charge, dignité ou emploi, une occasion favorable se présenta :

Mémoires, V, 28 et suiv. — Le Roi songeoit depuis quelque tems à instituer un Ordre de Chevalerie à l'imitation de ses augustes Prédecesseurs, et il vouloit qu'il fût *destiné au service de l'Eglise contre les infideles*, et à celui de l'Etat.

Le père Ferrier alors confesseur du Roi m'en avoit communiqué quelque chose avant mon Voyage à Constantinople [1].

Sa Majesté après bien des reflexions jugea qu'il étoit plus à propos de rétablir dans sa splendeur celui que Henry le Grand avait institué sous le titre de Notre Dame du Mont Carmel, et de le joindre à celui de Saint-Lazare.

En 1607 en effet l'ordre des hospitaliers de Saint-Lazare de Jérusalem avait été réuni par Henri IV à celui de Notre-Dame du Mont Carmel; « mais cet ordre était beaucoup déchu de sa première splendeur [2] », et, à plusieurs reprises, notamment en 1664 [3] et en 1672 [4], des édits royaux cherchèrent à le réglementer et à lui redonner vie.

1. C'est-à-dire précisément à l'époque où il se rendait utile à la Cour.
2. D'Arvieux, *Mémoires*, V, 29.
3. Blanchard, *Compilation chronologique des ordonnances des rois de France*, avril 1664.
4. D'Arvieux (passage cité) donne d'abondants détails et des documents.

Laurent d'Arvieux, quand il vint à Paris, s'appelait tout bonnement *Arviou* (forme provençale de *Arvio*; sa famille était originaire d'Italie). « Cette terminaison parut dure et on s'accoûtuma à l'appeller Arvieu. Cela continua jusqu'au temps qu'il fut nommé Envoyé Extraordinaire à Constantinople, que M. de Lionne, Ministre et Secretaire d'Etat ayant le département des affaires Etrangères, la corrigea dans ses Instructions en ajoûtant un X à la fin et un D apostrophé au commencement. Cela passa en usage... Quant à sa noblesse, on ne peut nier qu'elle ne soit très ancienne, puisque depuis Cesar Arvio qui vivoit en 1310, et portoit la qualité de Noble et d'Ecuyer, il y a eu onze générations de pere en fils jusqu'à notre Auteur, qui ont toûjours été reconnues pour Nobles et Ecuyers, sans qu'aucun d'eux ait dégéneré ou se soit mésallié, excepté Toussaint Arvio dont la Famille subsiste encore à Marseille sous le nom d'Arvieux, mais qui n'est pas reconnuë pour noble[1]. » Noblesse douteuse et précaire! que devait singulièrement rehausser et consolider la croix d'or émaillé de blanc, de rouge et de vert, attachée sur le pourpoint, au bout d'un ruban couleur de feu! Ce fut là en effet une des récompenses données au collaborateur de Molière. M. Arvieu devint M. d'Arvieux, au moment où il partait pour Constantinople; au retour il devint le chevalier d'Arvieux; ce fut le roi qui l'invita à se faire agréer auprès du grand-maître de l'ordre et qui paya pour lui le « droit de passage ».

Mémoires, V, 32 et suiv. — Ensuite je presentai ma Requête à M. de Louvois, pour être admis à faire mes preuves et être reçû à l'Ordre. Il la répondit, et me nomma pour Commissaires Messieurs des Planes et de la Perraudiere, qui prirent jour pour examiner mes papiers et dresser leur Procès verbal selon leur Commission.

Les preuves ordinaires de la naissance et les pieces que l'on produit pour cela doivent consister en contrats de mariages, testamens, baptistaires, et autres actes semblables.

Il faut encore produire trois Gentilshommes qui témoignent la pureté de la race et qu'on n'a aucune tâche de Judaïsme ou de Mahometisme. Je priai Messieurs de la Chaise, d'Epinoi et de Lescamps *d'assister à cet examen, et de répondre aux interrogations qu'on leur feroit*, ce qu'ils m'accorderent et leurs dépositions ayant été agréées de mes Commissaires, le Notaire de l'Ordre porta le Procès Verbal en parchemin à M. du Verdier Genoüillac Procureur General, dont les conclusions furent que je devois être reçû. M. Merault Chancelier de l'Ordre y mit son *Visa* et on n'attendit plus que le jour de la promotion pour faire la cérémonie qui se fit en cette maniere.

1. Préface aux *Mémoires*, p. J.-B. Labat, I, p. III et IV.

M'étant rendu à Paris à l'Hôtel de Louvois avec dix-huit autres, tant Chevaliers que Freres Servans, M. le marquis de Sauleux Maître des Cérémonies *nous conduisit à la Chapelle. Le Pere Toussaint de S.-Luc Carme, Aumônier de l'Ordre, revêtu des ornemens Sacerdotaux* nous fit lire et signer notre Profession de Foi et nous en donna une copie. *Il benit ensuite nos épées et puis les croix qu'on nous devoit donner* et les livres qui contenoient les regles de l'Ordre et l'Office de la Sainte Vierge.

. . . . . .

Après cela on nous fit passer dans la chambre de M. de Louvois. Nous le trouvâmes assis dans un grand fauteüil, nous lui fîmes une profonde reverence et chacun à son tour, selon qu'il était appellé par le Heraut, s'approcha de lui, tira son épée, la lui presenta *et s'étant mis à genoux à ses pieds, en reçût trois coups sur les épaules*, pendant qu'il prononça ces paroles : Au nom de Dieu vivant : Je vous fais Chevalier de l'Ordre Royal de Notre-Dame du Mont Carmel et de Saint-Lazare de Jerusalem. *Amen. Il nous rendit nos épées*, et nous donna la croix que nous attachâmes à nos pourpoints, et enfin un Livre qui contenoit l'Office de la Sainte Vierge et les devoirs et les regles auxquelles nous étions obligez. La cérémonie achevée, nous remerciâmes M. notre Grand Vicaire et nous nous retirâmes.

Même si l'on devait se borner aux brefs renseignements que le chevalier d'Arvieux donne ici sur le cérémonial de sa réception, on ne manquerait pas d'être frappé des analogies qu'elle présente avec la collation de la dignité de *mamamouchi*. Covielle, d'ailleurs, en sa qualité de *trucheman* (il joue dans la pièce le rôle que d'Arvieux avait eu à la cour, et comme lui il a « voyagé dans tout le monde ») sait bien nous préciser la nature de cette haute distinction.

... il veut vous faire *mamamouchi* qui est une certaine grande dignité de son pays.

M. Jourdain. *Mamamouchi.*

Covielle. Oui, *Mamamouchi*, c'est-à-dire en notre langage, Paladin, Paladin, ce sont de ces anciens... Paladin enfin. Il n'y a rien de plus noble que cela dans le monde et vous irez de pair avec les plus grands seigneurs de la terre [1].

M. Jourdain, dont le père était « fort honnête gentilhomme », s'anoblissait en devenant « paladin », tout comme M. Arvieu, dont le père était écuyer, s'est anobli en devenant chevalier. D'ailleurs un chevalier de Saint-Lazare de Jérusalem et de Notre-Dame du Mont Carmel était quelque peu « paladin », au moins par

1. Acte IV, sc. III.

le serment guerrier qu'il prononçait; au reste n'était-il pas successeur de « ces anciens... » paladins — les hospitaliers militaires — qui, en Palestine, défendaient, par les armes, les chrétiens contre les infidèles?

Mais il est possible d'établir, de façon plus probante, la ressemblance de la dignité de *mamamouchi* avec celle de chevalier de Notre-Dame du Mont Carmel; il suffit de lire le cérémonial de la réception et de la profession de foi des nouveaux chevaliers, telles qu'elles avaient lieu au milieu du XVII[e] siècle[1]; on y trouvera tout ce qui nous échappait jusqu'à présent dans la cérémonie turque, c'est-à-dire précisément ce qui n'y est pas turc, et surtout cette singularité d'un titre de noblesse militaire conféré par un ministre du culte.

Le chapitre I[er] de la seconde partie des *Mémoires, règles, statuts et cérémonies...*, etc., énumère les conditions exigées pour l'admission[2] :

> Personne ne sera reçu en quelque condition que ce soit :
> Qui ne soit *catholique* ni de légitime mariage, *de bonne race et de gens de bien, ou qui descendra de Juifs, Turcs ou infidèles*;
> Qui n'ait atteint l'âge de seize ans, sain de corps et d'esprit, *capable de porter les armes*;
> *Qui aura fait action noire, vilaine et lâche,* quoi qu'il en ait obtenu grâce ou abolition;
> . . . . . .
> *Nul ne sera reçu chevalier s'il ne fait preuves exactes de noblesse de quatre races.*

C'est à ce moment que se placent les interrogations faites aux parrains du récipiendaire.

On reconnaît :

a) *L'interrogatoire sur la religion.* Dice, Turque, qui star quista...
.... Mahametana, Mahametana. Star bon Turca Giourdina?

Le texte de l'édition originale du *Bourgeois Gentilhomme* porte simplement : « Le mufti demande en même langue aux Turcs assistants de quelle religion est le Bourgeois, et ils l'assurent qu'il est mahométan ». L'énumération plaisante : *anabatista, zwinglista, coffita, hussita, morista, fronista, pagana, luterana, bramina,*

1. *Mémoires, règles, statuts, cérémonies et privilèges des ordres militaires de Notre-Dame du Mont Carmel et de Saint-Lazare de Jérusalem.* Lyon, 1649. On trouvera aussi des renseignements dans le P. Hélyot, *Histoire des ordres monastiques, religieux et militaires*, Paris, 1714-1721, t. I (il s'agit du cérémonial usité depuis 1703).
2. p. 83.

moffina, *zurina*, a été simplement le développement comique de ce thème.

Les « Turcs assistants », qui répondent au lieu et place de M. Jourdain, ont quelque ressemblance avec les « trois gentilshommes qui témoignent de la pureté de la race, et qu'on n'a aucune tache de judaïsme ou de mahométisme », et qu'on charge de « répondre aux interrogations ». « Deux derviches font retirer le Bourgeois » pendant cet interrogatoire; le futur Chevalier n'y assistait pas.

b) *L'information sur les mœurs.* Ti non star furba? Non star forfanta?

c) *La constatation de la noblesse.* Ti star nobile, non star fabola, toutes deux également faites par l'intermédiaire des parrains ou des « Turcs assistants ».

Le chapitre I[er] de la troisième partie décrit la cérémonie de la réception des chevaliers [1].

Celui qui prétend d'être reçu chevalier doit le jour de sa réception se confesser. *Ouïr la grande messe durant laquelle il se tiendra à deux genoux, sans épée et sans éperons*, au devant du milieu de l'autel, mais plus bas que le prié-Dieu, du Grand Maître. Venir à l'offrande de la messe pour présenter un cierge blanc avec une pièce d'or ou d'argent au chapelain. Puis communier à la fin de la messe. *Allant et revenant* pour l'offrande et pour la communion, et passant au devant du Grand Maître, il fera toujours une profonde révérence. La messe étant achevée, le chapelain revêtu de l'aube et de l'étole fera les bénédictions de la croix et de l'épée du chevalier, qui seront posées sur une crédence du côté de l'épître, avec le bénitier, et le Livre des Règles et Statuts de l'ordre qui doit être présenté au chevalier...

Puis le chapelain portera l'épée à celui qui doit être reçu, et lui dira en la lui donnant : Accipe ensem istum, carissime frater, in quo dejicies fidei hostes, Ecclesiæ adversarios, justitiæ et caritatis inimicos. In nomine, etc.

Après avoir donné l'épée qui doit être reçue à genoux et baisée par le chevalier, le chapelain continuera à dire : Domine, etc.

La bénédiction étant achevée, le chevalier se lèvera, et tenant l'épée haute dans le fourreau s'ira présenter *découvert et à genoux* devant le Grand Maître qui sera revêtu du grand manteau de l'ordre, couvert, assis sur une chaise tapissée, et élevée d'un marche-pied à côté de l'évangile, et présentera la dite épée au Grand Maître, après avoir baisé la garde. Le Grand Maître tenant l'épée à la main dira au chevalier : *Que*

1. p. 107.

demandez-vous? — Rép. : Je vous demande... de me donner l'ordre, etc. — *Le Grand Maître.* Vous me demandez une grâce bien grande qui ne doit être accordée qu'à ceux que... et qui sont disposés... *à verser leur sang jusqu'à la dernière goutte, par un généreux zèle, pour la défense de la religion chrétienne.* Le Grand Maître peut étendre son discours sur ce point autant qu'il lui plaira.

[Je résume ce qui suit. — Le chevalier se lève, reçoit l'épée, la baise; et, sur l'invitation du Grand Maître, il fait avec son épée quelques gestes symboliques. Il s'agenouille de nouveau, le Grand Maître se lève, lui met l'épée au côté, lui redemande son épée *et lui en donne trois coups sur l'épaule en l'appelant par son nom.* Le Grand Maître lui rend l'épée, en lui disant *:* « *Reprenez cette épée et branlez la trois fois. Le Chevalier la branle comme pour tendre une estocade.* C'est pour *témoigner qu'il défie au nom de la très sainte Trinité* tous les ennemis de la foi. »

On lui met les éperons dorés; le Grand Maître donne la croix au chevalier qui la reçoit à genoux. On chante le *Laudate Dominum.* Bénédiction. Révérences.]

On reconnaît :

d) *Le rôle du mufti* : non seulement il danse comme le supérieur des derviches tourneurs, mais il tient à la fois le rôle du Grand-Maître et celui du Chapelain; il s'assure que les conditions de réception sont bien remplies, il adresse une prière à Mahomet au moment de la remise de l'épée, et lit l'Alcoran, comme le chapelain dit la messe.

e) *L'attitude de M. Jourdain* arrivant sans turban et sans sabre, comme le chevalier sans épée, ni croix ni éperons, allant et venant au cours de la cérémonie, à genoux pendant la prière.

f) *La remise de l'épée.* Pigliar schiabola.

g) *Le rappel des devoirs militaires du mamamouchi.* Per deffender Palestina..., etc. (contra fidei inimicos).

Est-ce le nom de M. Jourdain qui, par un trop facile calembour, a appelé l'idée de la Palestine?

h) *Les coups de sabre fictifs* que le Grand Maître donne sur l'épaule du nouveau chevalier après la remise de l'épée, et qui, par une exagération comique, deviennent une menace pour le Bourgeois. C'est sans doute l'indication de ces coups de sabre qui a amené la bastonnade...., plus « couleur locale ».

i) Peut-être le *donar turbanta* correspond-il à la remise de la croix, donnée en même temps que l'épée. Le haut turban est un emblème comme la croix; nous avons vu qu'il comportait certains privilèges en cas de bastonnade.

j) *La fin de la Cérémonie*, immédiatement après la remise de l'épée et de la croix.

Le chapitre II de la troisième partie détaille la cérémonie de la profession de foi des nouveaux chevaliers[1]. Quelques détails peuvent nous y intéresser : je résume.

[« *On dira une grande messe, à laquelle le Chevalier assistera à deux genoux au milieu du devant de l'autel*, botté, éperonné et l'épée au baudrier ». — Offrande, communion. Chant du *Veni Creator*. Le Grand Maître pose la question : Que demandez-vous? — Je vous supplie très humblement, Monseigneur, de me faire la grâce de m'admettre à la profession, etc. — Le Grand Maître rappelle les devoirs du chevalier. « Un chevalier de Notre-Dame et de Saint-Lazare est obligé d'être zélé à *la défense de la Sainte Église Catholique, Apostolique et Romaine, prêt à combattre pour elle jusques à la mort, résolu d'endurer le martyre pour la foi, fidèle au service du Roi*, etc. — ... Approchez-vous donc, et *venez offrir vos vœux à Dieu, entre mes mains, sur les saints évangiles. Alors le chapelain revêtu de l'aube apportera le missel de l'autel, et le tiendra ouvert* en présence du Grand Maître qui demeurera assis et couvert, et *le chevalier s'approchant, à genoux, et joignant les mains sur le missel et sur le livre des Règles, entre les mains du Grand Maître, il prononcera à haute voix sa profession.* »

Puis le chevalier sur l'ordre du Grand Maître prend le missel des mains du chapelain, le porte sur l'autel. — *Te Deum*. Bénédiction. Remerciements et révérences : signature de la profession.]

Le serment sur l'évangile du chevalier agenouillé a apparemment donné l'idée de la rencontre de M. Jourdain et de l'Alcoran; les derviches l'apportent au milieu de la cérémonie comme le chapelain apporte le missel; la manière irrespectueuse dont l'Alcoran était promené et agité dans la cérémonie des derviches tourneurs, le geste du chevalier portant le missel, le désir de rendre tout à fait grotesque la posture agenouillée du Bourgeois, tout cela a pu inviter à transformer le nouveau *mamamouchi* en un pupitre. La combinaison des détails empruntés au cérémonial de la réception des chevaliers, de quelques « manières des Turcs », et de gros effets de farce, a été évidemment, deux ou trois fois, assez drôlement faite pour qu'il soit difficile de faire le départ : il suffit qu'on reconnaisse les éléments mis en œuvre.

La cérémonie turque, on peut le constater, est donc le résultat d'une combinaison singulière, qui exclut toute intention sacrilège. D'Arvieux n'a rien imaginé, ou presque; il a tout demandé à sa

1. P. 119.

propre expérience; il lui fallait un *mamamouchi* : n'en ayant point rencontré dans le Levant, il déguisa tout bonnement sous une friperie orientale un titre de noblesse français, et il *turquisa* tant bien que mal le cérémonial de la réception d'un chevalier de Notre-Dame du Mont Carmel : il releva cette mascarade de trois ou quatre traits de mœurs qu'il avait recueillis à Saïda et à Smyrne; il habilla ses acteurs de costumes turcs, et les fit causer, ou plutôt chanter en un jargon qu'il avait connu à Tunis,... un véritable *ballet des Nations* en vérité ! ce qui n'était du reste pas déplacé dans le *Bourgeois Gentilhomme*. Mais on voudrait savoir, et là-dessus les *Mémoires* ne peuvent rien nous dire, quelques-unes de ses pensées, quand il composa cet ingénieux amalgame : on ne l'imagine pas d'esprit assez sceptique et railleur pour croire qu'il a voulu ridiculiser lui-même la manière dont il comptait quitter l'état de bourgeois gentilhomme et recevoir le droit d' « aller de pair avec les plus grands seigneurs de la terre ! » Du moins on désirerait savoir s'il assura à Molière, à Lulli, au roi, à la cour, au public, que les choses se passaient, en Turquie, pour la réception d'authentiques *mamamouchis*, à peu près telles qu'il les avait décrites !

Pierre Martino.

SUR LA « CORRESPONDANCE DE CHATEAUBRIAND RELATIVE A SON TOMBEAU »

(Notes critiques et documents inédits.)

Chateaubriand a résumé en quelques lignes l'histoire de la sépulture solitaire qu'il s'était assurée de son vivant dans un îlot de sa patrie : « Les habitants de Saint-Malo — écrit-il dans l'avant-propos des *Mémoires*[1] — s'adressèrent à moi le 25 août 1828, par l'entremise de leur maire, au sujet d'un bassin à flot qu'ils désiraient établir. Je m'empressai de répondre, sollicitant, en échange de bienveillance, une concession de quelques pieds de terre, pour mon tombeau, sur *le Grand-Bé*. Cela souffrit des difficultés à cause de l'opposition du génie militaire. Je reçus enfin, le 27 octobre 1831, une lettre du maire, M. Hovius. Il me disait : « Le lieu de repos que vous désirez au bord de la mer, à quelques pas de votre berceau, sera préparé par la piété filiale des Malouins. Une pensée triste se mêle pourtant à ce soin. Ah! puisse le monument rester longtemps vide! mais l'honneur et la gloire survivent à tout ce qui passe sur la terre. » Je cite avec reconnaissance ces belles paroles de M. Hovius : il n'y a de trop que le mot de *gloire* ». Cette reconnaissance, tout en allant à M. Hovius, n'aurait peut-être pas dû laisser de côté le principal artisan de l'entreprise, celui qui, véritablement, la fit sienne et s'y dévoua, des années durant, avec une ferveur presque excessive : je veux dire Hippolyte de la Morvonnais, le poète de la *Thébaïde des Grèves* et l'ami de Maurice de Guérin, dont le nom n'a même pas trouvé place dans les *Mémoires*.

Il est vrai qu'Hippolyte de la Morvonnais s'était, en quelque sorte, prémuni contre cet oubli immérité, en publiant, dès 1838, dans l'*Annuaire Dinannais*[2], le récit de la campagne qu'il avait menée, de son propre mouvement, pour hâter la réalisation du désir exprimé par son illustre compatriote. Ces pages ont été rééditées par la suite dans le recueil intitulé *Le Grand-Bey*[3] et

1. Édit. Biré, t. I, p. XIV.

2. Année 1838, 6e année, Dinan, imprimerie de J.-B. Huart. L'article est intitulé : « Tombeau de Chateaubriand « et va de la page 219 à la page 236.

3. *Le Grand-Bey, hommage de la Bretagne à M. le vicomte de Chateaubriand*, par

destiné à commémorer les funérailles du grand écrivain. Elles y figurent sous la rubrique : « Correspondance de Chateaubriand relative à son tombeau ». Et ce qui constitue, en effet, leur intérêt à nos yeux, ce sont les lettres de Chateaubriand qu'elles encadrent. Je dois à l'obligeance de M. l'abbé Fleury, qui prépare actuellement une thèse sur la vie et l'œuvre d'Hippolyte de la Morvonnais, d'avoir eu communication des originaux de ces lettres, conservés au château du Val de l'Arguenon [1], chez les descendants du poète, et d'avoir pu constater ainsi :

1° Que la liasse contenait deux lettres de Chateaubriand dont Hippolyte de la Morvonnais n'avait pas jugé à propos de faire état dans son article;

2° Que le texte des lettres publiées par lui — et reproduites à deux reprises par Edmond Biré [1] — n'était pas toujours conforme au texte authentique.

Il y a donc lieu de revenir sur cette « Correspondance », à la fois pour la compléter et pour lui rendre sa forme véritable. Tel est l'objet du présent travail.

*
* *

La première lettre, — donnée sans date par Hippolyte de la Morvonnais [2], — était adressée à M. de Bizien, alors maire de Saint-Malo. Comme elle est assez courte, je la retranscris tout entière, en soulignant les passages qu'il faut rétablir.

Paris, ce 3 septembre 1828.

Vous ne pouvez douter, Monsieur, du très vif intérêt que je prends à ma ville natale : je n'ai qu'une crainte : c'est de ne pas la revoir avant de mourir. Il y a longtemps que j'ai le projet de demander à la ville de me concéder, à la pointe occidentale du Grand Bey, la plus avancée vers la pleine mer, un petit coin de terre tout juste suffisant pour con-

24 écrivains bretons. L'édition que j'ai sous les yeux est la seconde, parue à Saint-Malo, chez E. Hamel, en 1864. L'étude d'Hippolyte de la Morvonnais y est comprise entre la page 35 et la page 55 et reproduit, sauf trois légères variantes, le texte de l'*Annuaire Dinannais*, augmenté seulement d'un passage assez long, commençant, p. 37, par : « Cette affaire d'un intérêt poétique et religieux... » et finissant, p. 42, sur : « ... envers ses semblables et envers Dieu ».

1. Signalons, à ce propos, que le Val de l'Arguenon dut être un des paysages familiers à l'enfance de Chateaubriand. La propriété avait, en effet, longtemps appartenu à son oncle, au frère cadet de son père, Pierre de Chateaubriand du Plessis. C'est aux filles de ce dernier que le père d'Hippolyte de la Morvonnais l'avait achetée, par acte du 26 prairial an IX.

2. Une première fois dans *Les dernières années de Chateaubriand* (p. 70, 234, 243, 268); une seconde fois dans les *Mémoires d'Outre-Tombe* (t. I, *Appendice*, p. 441-448).

3. *Le Grand-Bey*, p. 36-37.

tenir mon cercueil. Je le ferai bénir et entourer d'une grille. Là, quand il plaira à Dieu, je reposerai sous la protection de mes concitoyens.

Agréez de nouveau, je vous prie, Monsieur, l'assurance de la considération très distinguée avec laquelle j'ai l'honneur d'être

Votre très humble et très obéissant serviteur.

CHATEAUBRIAND.

Hippolyte de la Morvonnais ne possédait qu'une copie de cette lettre; celle qui suit, en revanche, est autographe. Elle est adressée à M. Hovius qui, au lendemain de la révolution de juillet, avait remplacé à la mairie de Saint-Malo M. de Bizien[1]. A cause de la longueur du document, je me borne à mettre en regard les unes des autres les parties des deux textes qui ne concordent point.

TEXTE DU *Grand-Bey*[2].	TEXTE AUTOGRAPHE.
	Paris, ce 2 novembre 1831.
	Monsieur,
Il me serait impossible de vous exprimer l'émotion que j'ai éprouvée en recevant la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire.	Il me serait impossible de vous exprimer l'émotion que j'ai éprouvée en recevant la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 26 du mois dernier et dans laquelle vous avez la bonté de me transmettre l'extrait des registres du conseil Municipal de St-Malo, séance extraordinaire du 16 septembre 1831.
Je n'avais jamais prétendu et je n'aurais jamais osé espérer, Monsieur...	Je n'avais jamais prétendu, Monsieur, et je n'aurais jamais osé espérer...

1. Dans l'intervalle, H. de la Morvonnais était entré en relations épistolaires avec Chateaubriand. Il lui avait adressé — me dit l'abbé Fleury — un long poëme, composé à la suite d'un pèlerinage à Combourg, et dont le manuscrit porte la date du 18 août 1830. Chateaubriand répondit à cet envoi par une lettre qui n'a pas été retrouvée. H. de la Morvonnais nous en a, toutefois, conservé un fragment qu'il a placé, comme épigraphe, en tête d'un épisode de son poëme, publié dans la *Thébaïde des Grèves* (éd. de 1864, p. 347-352) sous le titre : « Le château de Combourg ». L'auteur de *René* lui écrivait : « Vous avez visité le château et les bois où j'ai passé ma jeunesse : votre tableau est fidèle, et je l'ai retrouvé tout entier dans mon souvenir ».

Ce fut, sans nul doute, la réception de cette lettre qui poussa le lyrique châtelain du Val à ranimer la question du tombeau, laquelle, depuis 1828, gisait elle-même, si l'on peut dire, comme enterrée. Il s'empressa d'offrir ses services à Chateaubriand qui les accepta, et, tout aussitôt, le voilà d'écrire de sa belle plume au nouveau maire malouin, M. Hovius (cf. *Le Grand-Bey*, p. 38-41). Non content d'avoir ressuscité l' « affaire », il ne se tint en repos que lorsqu'il l'eut fait aboutir. Chateaubriand lui devait, en vérité, un cierge funéraire dans les *Mémoires*.

2. P. 43-45.

... un morceau de terre de vingt pieds de long sur douze de large...

... je ne voulais placer qu'un socle de granit taillé dans les rochers de la grève.

... il est probable que je mourrai en terre étrangère. Si la ville qui m'a vu naître m'octroie...

... un morceau de terre de vingt pieds de long sur 12 de large...

... je ne voulais placer qu'un socle de granit pris et taillé dans les rochers de la grève.

... il est probable que je mourrai en terre étrangère; si la ville qui m'a vu naître m'octroye...

J'ai l'honneur d'être avec la considération la plus distinguée, Monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

CHATEAUBRIAND.

Rue d'Enfer, n° 84.

* * *

Voici maintenant les deux lettres qui n'ont été ni publiées par Hippolyte de la Morvonnais, ni connues d'Edmond Biré, et que j'ai, dès lors, de bonnes raisons de croire inédites. La première en date ne porte point d'adresse. Les destinataires n'étaient autres, je pense, que les deux personnes qui s'y trouvent nommées, à savoir Hippolyte de la Morvonnais lui-même et un de ses amis malouins, comme lui poète et publiciste, Amédée Duquesnel.

Rue d'Enfer 84.

Paris, 7 juin 1835.

Je me suis, Messieurs, empressé de lire, et j'ai lu avec autant de reconnaissance que de plaisir, les deux articles[1] pleins de talent de Monsieur Duquesnel et de Monsieur de Morvonnais, sur Combourg et sur le Grand Bey[2]. Je serai très flatté et très heureux, Messieurs,

1. On remarquera peut-être qu'entre cette date du 7 juin 1835 et celle de la lettre précédente à M. Hovius (2 novembre 1831) il s'est écoulé un espace de près de quatre années. Il n'en faudrait pas conclure que, durant cette période, le prompt enthousiasme du zélateur se fût refroidi. Mais des complications étaient survenues, les unes du fait de l'administration militaire, de qui relevait le Grand Bé, les autres du fait de Chateaubriand lui-même, par suite de l'attitude politique qu'il avait cru devoir adopter à l'égard du nouveau régime et qui n'avait pas été sans indisposer, au moins momentanément, la majorité des Malouins. Ceux-ci avaient vu d'un mauvais œil la démarche tentée auprès de lui par les légitimistes de l'arrondissement pour le décider à accepter une candidature aux élections législatives de 1834. « Des haines autour d'un sépulcre et du sépulcre d'un poëte encore! » gémit son dévot admirateur (*Le Grand-Bey*, p. 47). Lui, la perte même d'une femme adorée ne détournait pas longtemps son esprit du culte de son idole. Quand Chateaubriand lui écrivait la lettre de remerciement qu'on vient de lire, il n'y avait pas cinq mois que Mme de la Morvonnais était morte (22 janvier 1835).

2. Pour le premier de ces articles, il s'agit sans doute de celui qui, plus tard, fut recueilli dans *Le Grand-Bey* (p. 388-398) sous le titre : « Un pèlerinage à Combourg en 1833 » par Amédée Duquesnel. L'article de H. de la Morvonnais, paru

d'avoir l'honneur de vous voir dans ma retraite et d'offrir de vive voix à mes compatriotes mes remerciments les plus sincères.

Agréez, je vous prie, Messieurs, l'assurance de ma considération très distinguée.

CHATEAUBRIAND.

La seconde lettre inédite est adressée à M. de la Morvonnais seul :

Paris ce 12 novembre 1835.

Mille remercîments, Monsieur. M. Le Maire vous communiquera sans doute la réponse que j'ai l'honneur de lui adresser. Vous y verrez que je le croyais, d'après ses premières lettres, en possession de l'ordre donné par le Ministre de la Guerre au Génie militaire. C'est peut-être ce que je vous avais dit moi-même, et, faute de m'être bien expliqué, vous aurez compris que c'était moi qui possédais cet ordre. Je n'aurais jamais cru qu'il eût été si difficile de se faire enterrer en France.

Voilà, Monsieur, où en sont les choses : il est possible que M. le maréchal Soult ait écrit qu'il consentait (*sic*) à la concession des huit ou dix pieds de sable que je demandais; mais qu'il ait oublié de faire donner des ordres en conséquence au Génie militaire à Saint Malo. M. le Maréchal Maison sera-t-il aujourd'hui dans les dispositions où était le maréchal Soult? C'est ce que j'ignore et ce que M. Hovius, s'il a cette bonté, en rappelant les antécédents pourra facilement éclaircir.

Je suis, Monsieur, je vous assure, extrêmement touché de l'intérêt que vous voulez bien prendre à cette ennuyeuse affaire : je reconnais là un vrai compatriote et un vrai Breton. Un rhumatisme qui m'engage la main droite m'empêche d'avoir l'honneur de vous écrire moi-même et m'a obligé de dicter cette lettre à mon secrétaire.

Agréez, je vous prie, Monsieur, toutes mes excuses avec l'assurance de ma considération la plus distinguée.

CHATEAUBRIAND.

Dans l'intervalle qui s'était écoulé entre ces deux lettres, Hippolyte de la Morvonnais, se rendant à l'invitation contenue dans la première, avait fait le voyage de Paris et s'était présenté rue d'Enfer (fin mai ou commencement de juin 1835). Sa correspondance, compulsée par M. l'abbé Fleury, ne consacre pas de mention spéciale à cette entrevue. Il dit seulement : « J'ai vu à peu près toutes les sommités intellectuelles de Paris[1] ». Mais l'article de l'*Annuaire Dinannais* nous donne expressément à entendre qu'il fut

en 1834 dans la *Revue Européenne* (t. IX, p. 296 et sqq.), était intitulé : « *Reflets de Bretagne*. Le tombeau de Chateaubriand ».

1. Lettre du 17 juin 1835 à sa belle-mère, M^me^ de la Villéon (Renseignement fourni par M. l'abbé Fleury).

reçu par l'illustre vieillard, à qui il apportait, en même temps que des « Vers écrits à la pointe occidentale du Grand-Bey[1] », un peu de terre « et une touffe de jonc marin prise à la place » où devait reposer son cercueil[2]. La conversation roula sans doute sur le tombeau et sur le projet qu'Hippolyte de la Morvonnais avait conçu d'ouvrir une souscription en Bretagne pour en couvrir les frais. On envisagea aussi la perspective d'une visite de Chateaubriand au pays de sa jeunesse, où il n'avait plus remis les pieds depuis son mariage et son départ pour l'émigration.

* * *

Sitôt de retour au Val, H. de la Morvonnais rouvrit ardemment la campagne. La souscription fut lancée et, dès le printemps de 1836, celui qui l'avait provoquée pouvait écrire à l'auteur du *Génie du Christianisme* qu'elle s'annonçait bien[3]. Il le pressait, par la même occasion, de remplir la promesse qu'il avait faite de venir « recevoir l'hommage de ses compatriotes et s'asseoir sur sa tombe, pour de là jeter un dernier regard sur ses grèves natales[4]. »

Chateaubriand répondit, le 15 mai 1836, par une lettre qui figure dans *Le Grand-Bey*[5], mais dont l'original n'a pas été retrouvé parmi les papiers du destinataire. « Enfin, Monsieur, — disait-il, — j'aurai un tombeau et je vous le devrai ainsi qu'à mes bienveillants compatriotes. » Quant au voyage de Bretagne, il l'ajournait à une date indéterminée : « Tous les ans, je fais le projet d'aller revoir le lieu de ma naissance, et, tous les ans, le courage me manque. Je crains les souvenirs; plus ils me sont chers, plus ils me font mal. Je tâcherai cependant, Monsieur, de faire un effort et d'aller visiter quelque jour mon dernier asile. »

Privé d'accomplir avec son illustre correspondant un pèlerinage

1. Ces vers, dans *Le Grand-Bey* (p. 57-62), sont inscrits sous la date du « 3 mai 1847 ». Mais c'est « 1837 » qu'il faut lire, comme le montre l'*Annuaire Dinannais* de 1838, où ils figurent avec cette date (p. 237-244).

2. Cf. *Le Grand-Bey*, p. 54.

3. Ce fut cette souscription qui permit l'érection du monument. Lamennais fut un des premiers à s'y associer. Le 25 février 1836, étant à la Chênaie, il faisait écrire à H. de la Morvonnais par Elie de Kertanguy : « M. Féli applaudit à l'idée d'une souscription pour le tombeau de Chateaubriand. Il y contribuera avec beaucoup de plaisir. Mais, ne connaissant ni le plan qu'on veut exécuter, ni le taux ordinaire de chaque souscription, il ignore absolument quelle somme il doit vous envoyer, pour demeurer dans les convenances et ne se faire remarquer ni d'une manière, ni d'une autre. Il me charge, mon cher ami, de vous consulter sur ce sujet ». (Communiqué par M. l'abbé Fleury.)

4. *Le Grand-Bey*, p. 50.

5. *Ibid.*, p. 50-51.

dont il s'était promis les plus pénétrantes émotions, Hippolyte de la Morvonnais ne se rendit pas moins à Combourg, pour son propre compte, afin de pouvoir expédier à René, des lieux mêmes qui avaient couvé son génie, un message où il lui faisait savoir qu'on allait « donner le premier coup de bêche à sa fosse[1] ». Chateaubriand lui répondit, « à peu de jours d'intervalle », par une lettre[2] au texte imprimé de laquelle il convient d'apporter les corrections suivantes :

Texte du *Grand-Bey*.	Manuscrit original.
... un jour, Monsieur,... vous voudrez quelquefois vous reposer sur ma tombe au bord des vagues, et le soleil couchant vous fera mes adieux.	... un jour, Monsieur,... vous voudrez quelquefois vous reposer sur ma tombe au bord des vagues : vous entendrez mes remercîments dans le bruit de la mer, et le soleil couchant vous fera mes adieux.
... je n'ai guères le temps d'attendre.	... Je n'ai guères le temps d'attendre.
	Un million d'excuses et de remercîments.
	Chateaubriand.

Déjà, dans cette lettre, Chateaubriand laisse percer quelque impatience d'en avoir terminé avec cette histoire de tombeau qui menaçait de durer presque autant que le siège de Troie. « Si vous avez l'extrême bonté, dit-il, de me tenir au courant du travail et de m'en annoncer la fin, je vous en aurai beaucoup d'obligation[3]. » Or, à deux ans de là, on en parlait encore, de ce tombeau, on en parlait même plus que jamais. Poètes et prosateurs locaux éprouvaient le besoin d'en entretenir incessamment le public, en des compositions d'un caractère plutôt macabre, et qui eussent été pour faire crier à Chateaubriand avec le personnage de la comédie : « Mais il n'est question que de ma mort là-dedans! » Toutes ces élégies, tous ces glas prématurés, sonnés avec plus de zèle que de discrétion par des fidèles un peu encombrants, finirent à la longue par lui retentir désagréablement à l'oreille.

Aussi, lorsqu'en 1838, au retour d'une excursion dans le midi[4],

1. *Le Grand-Bey*, p. 52.
2. *Ibid.*, p. 52-54.
3. *Ibid.*, p. 54.
4. Selon Biré (*Les dernières années de Chateaubriand*, p. 267) il était rentré à Paris dans les premiers jours d'août.

il eut pris connaissance de l'article « sur le tombeau de Chateaubriand » inséré dans l'*Annuaire Dinannais*, écrivit-il à l'auteur pour le prier poliment de mettre une sourdine à ces perpétuelles musiques funèbres. « Le bruit qu'on fait, dans les journaux, de mes dispositions dernières est parvenu jusqu'à M^me^ de Chateaubriand ; vous jugez, Monsieur, combien elle en a été troublée. S'il était donc possible qu'il ne fût plus question de ma tombe, à laquelle le public ne peut prendre aucun intérêt, et que vous eussiez la bonté de faire achever le monument dans le plus grand silence, vous me rendriez un vrai service. J'ai déjà fait part de mes inquiétudes à M. L..., de Dinan, qui m'a envoyé de fort beaux vers sur un sujet qui nécessairement est fort pénible à ma femme. Vos vers, Monsieur, n'ont point cet inconvénient... » Si enveloppée que fût la mercuriale, encore Hippolyte de la Morvonnais dût-il se le tenir pour dit. Et qui sait? Sans cet article de l'*Annuaire Dinannais* il eût peut-être eu son nom dans les *Mémoires d'Outre-Tombe*. Chateaubriand estima sans doute que l'artisan moral de son tombeau s'était suffisamment payé d'avance.

La lettre où il le reprend ainsi à mots couverts a été publiée dans *Le Grand-Bey*[1], mais par Du Breil de Marzan, au chapitre intitulé : « Études poétiques sur le *Génie du Christianisme* dans ses rapports avec les poètes contemporains ». C'est à tort qu'elle est donnée comme du « 4 septembre 1838 ». L'original porte : « 3 septembre ». Ajoutons que le nom désigné dans le texte imprimé par l'initiale L... est écrit tout au long : « Lorgeril ». Il s'agit évidemment du vicomte Hippolyte de Lorgeril, auteur du poème « Le Grand-Bey » paru dans le même *Annuaire Dinannais* de 1838[2] où s'épanchait déjà, et en prose et en vers, le lyrisme tumulaire de l'autre Hippolyte. On jugera du ton de ce poème par le spécimen que voici :

Chateaubriand... pour voir ce nom sur le rocher,
Combien de fronts rêveurs iront là se pencher!
Combien, pour contempler ces grandes funérailles,
D'hommes se presseront sur les hautes murailles,
Quand de son fils aîné notre Bretagne en deuil
A ses bruns matelots confiera le cercueil ;
Que de toutes les tours poussant des cris funèbres
Les cloches, les canons, à travers les ténèbres.

1. P. 367-370.
2. P. 247-252.

Tinteront, mugiront, et d'échos en échos
Prolongeront leur glas sur l'espace des flots!...
Quel grand et triste jour pour la veille Armorique!

Certes, Chateaubriand avait quelque droit de ne se point complaire à de semblables lectures et, tout en proclamant les vers « fort beaux », de souhaiter qu'on lui en fît grâce.

*
* *

Je ne veux pas clore cette étude critique, sans signaler une autre lettre de Chateaubriand qui renferme encore une allusion à sa sépulture. Comme on la chercherait en vain dans *Le Grand-Bey*, qu'elle a échappé aux investigations d'Edmond Biré [1], et que le recueil où je l'ai rencontrée [2] n'est peut-être pas d'une consultation très facile, il y a, je crois, intérêt à la reproduire. Chateaubriand l'adressait, le 14 décembre 1839, à M. Hovius. Depuis le 17 mai précédent, l'affaire du tombeau était enfin réglée entre le Génie militaire et la municipalité de Saint-Malo [3], et M. Hovius, mis en goût, se préoccupait maintenant d'instaurer dans la grande salle de l'Hôtel de Ville une galerie de portraits destinés à faire revivre les gloires de la cité. L'exécution de ces portraits avait été confiée à un artiste parisien du nom de Riss. M. Hovius écrivit à Chateaubriand pour le prier de vouloir bien poser devant le peintre. Chateaubriand répondit :

Monsieur le Maire,

Je suis extrêmement touché de la demande que vous avez la bonté de me faire en votre nom et au nom de mes généreux compatriotes. Ma ville natale, qui ne tardera pas à recevoir mes cendres, auxquelles elle veut bien donner asile, a le droit d'exiger de moi tout ce qu'elle désire. Je connais le talent de M. Riss; si je ne me trompe, M. Riss est un des premiers élèves de notre grand peintre Gros. Mais, à mon âge, il ne reste plus assez de vie sur la figure de l'homme pour qu'on ose en confier les ruines au pinceau. Madame de Chateaubriand possède le seul portrait qui existe de moi. C'est un des chefs-d'œuvre de Girodet [4]. Il le fit en 1806, à mon retour de la Terre Sainte; je le laisserai par testament à mon île maternelle. J'obtiendrai le consentement de Madame de Chateaubriand, lorsque j'aurai le courage de lui parler d'un

1. Je ne l'ai trouvée, en tout cas, ni dans *les dernières années de Chateaubriand*, ni dans les notes et appendices des *Mémoires d'Outre-Tombe*.
2. *Le collectionneur Breton*, t. IV, 1864, p. 276-277. — Elle avait paru, précédemment, dans *le Commerce Breton* du 12 septembre 1862.
3. *Mémoires d'Outre-Tombe*, éd. Biré, t. I, p. 443-444.
4. Au sujet de ce portrait cf. *Mémoires d'Outre-Tombe*, éd. Biré, t. III, p. 8-9.

sujet aussi triste. Toutefois, l'article du testament ne sera exécutoire que quand ma femme reposera elle-même dans le sein de Dieu.

Puisse, Monsieur le Maire, mon intention vous être agréable, et je vous prie de recevoir, avec toute ma reconnaissance, l'assurance de la considération la plus distinguée avec laquelle j'ai l'honneur d'être votre très humble et très obéissant serviteur.

CHATEAUBRIAND.

On sait que la patrie de Chateaubriand ou, comme il aimait à dire, sa « matrie », hérita, en effet, de son portrait peu après avoir hérité de ses cendres.

ANATOLE LE BRAZ.

L'ÉMIGRATION DE JACQUES DELILLE

S'il faut en croire sa veuve[1], Jacques Delille aurait été sur le point de quitter la France au début de la Révolution : Mesdames lui proposaient de faire avec elles le voyage d'Italie, fuite déguisée qui l'aurait entraîné, dans la compagnie des princesses Adélaïde et Victoire, vers les pays classiques : mais le poète perdit le passeport dont il s'était muni, et ne partit point. Il traversa les jours périlleux de la Terreur sans témoigner peut-être tout l'héroïsme qu'il prétendra plus tard[2] et, en mai 1795, se mit en route pour les Vosges. Fixé à Saint-Dié, non loin du village natal de son Egérie domestique M^lle^ Vaudechamp, il travaillait à son poème des *Trois Règnes* et à sa traduction de l'*Enéide*, célébrait la fraîche vallée de la Meurthe ou le souvenir de son Auvergne que les Vosges évoquaient à ses yeux, et ne se refusait pas à rimer quelques couplets pour une fête organisée par les jeunes gens de la ville. Une tradition locale le représente assis au pied d'un tilleul favori, à la lisière des bois de la montagne Saint-Martin, et dictant, les yeux voilés déjà par la cécité menaçante, des vers abondants.

Une villégiature prolongée à l'extrême sud de la Haute-Alsace prélude cependant à une détermination qui semble volontaire, car le nom de Delille ne paraît pas avoir été inscrit sur les listes d'émigrés. Enfin la raison ou le prétexte de l'*Homme des champs* à publier l'éloigne de France après la tourmente : la maison Levrault, de Strasbourg, entreprend une édition de luxe de ce poème, et c'est l'imprimeur bâlois Decker qui s'est chargé de la typographie[3]. Le poète obtient un passeport à Colmar et s'installe à Bâle, à l'heure où beaucoup d'émigrés commencent à rentrer en France — à l'heure aussi, insinuera-t-on plus tard, où le pays semble se lasser du régime révolutionnaire et où il peut être prudent de retrouver, à l'étranger, des protecteurs et des patrons pour plus tard.

1. *Souvenirs inédits sur Jacques Delille par sa veuve*, publiés par P. Bonnefon. *L'Amateur d'Autographes*, 1904.

2. Il était du nombre des gens de lettres à qui la Convention attribuait une gratification de 3000 livres. Cf. les *Procès-verbaux de la Convention nationale*, 14 nivôse an III.

3. Decker mettra en vente, en 1800, dix éditions différentes de l'*Homme des champs*, avec ou sans gravures.

I

Le *Journal de Paris* du 21 décembre 1796 insérait, aux *Mélanges*, un billet de l'astronome Lalande. « On me demande tous les jours des nouvelles de notre illustre et aimable collègue Delille. J'apprends qu'il est à Bâle, où il fait imprimer ses *Géorgiques françaises* en quatre chants, avec une permission du gouvernement... Il a terminé son poème de l'*Imagination*, sa traduction de l'*Enéide*, celle de l'*Essai sur l'homme*, et il travaille actuellement à un poème sur les *Trois Règnes de la Nature*, où il y aura autant de physique et de savoir que d'imagination et d'harmonie. »

Et une correspondance de Bâle, 10 décembre 1796, au *Neuer Teutscher Merkur*, le périodique publié par Wieland[1] :

« Saviez-vous déjà que l'imprimeur bâlois Decker prépare une édition complète des œuvres de l'abbé Delille, le célèbre auteur des *Jardins* et du poème plus renommé encore et suffisamment connu par quelques fragments, l'*Imagination*? Cette édition laissera derrière elle tout ce qui a été publié chez vous en fait de tirages de luxe, même les *Œuvres* de Wieland[2] : dans quelques mois vous en lirez l'annonce dans les journaux. Delille est à Bâle en personne pour surveiller l'impression. Il a aussi terminé sa traduction de l'*Enéide* et son *Essai sur l'homme* dirigé contre Pope. Il travaille pour le moment à un grand poème sur les *Trois Règnes*. »

D'après M^me^ Delille, le pêle-mêle militaire et politique dont Bâle était le théâtre, au carrefour de trois pays, aurait bientôt empêché le laborieux versificateur de se confiner dans sa retraite et sa besogne. D'amusantes méprises — un général autrichien mettant par mégarde le chapeau à cocarde d'un chef de l'armée d'Huningue — illustraient cette confusion des nationalités; on insinue d'ailleurs que tous ces personnages illustres n'étaient d'accord que sur un point, l'admiration pour l'œuvre du grand versificateur et le respect curieux pour sa personne. Il refuse d'accéder aux offres flatteuses d'un favori de Catherine II qu'il rencontre à Bâle. « La Neva l'eût trop séparé des bords de la Seine. »

1. *Neuer Teutscher Merkur*, février 1797, p. 158.

2. Sans doute la grande édition in-4° des œuvres de Wieland, publiée à partir de 1794 par Göschen, à Leipzig. D'après le *Manuel du Libraire*, la première édition des œuvres complètes de Delille serait celle de Paris, Michaud, 1824. L'éditeur Levrault, de Strasbourg, met en vente, en 1802, une édition gr. in-4° de l'*Homme des champs*, en 1808 une édition gr. in-4° des *Jardins* : c'est l'amorce de l'édition in-4° des *Œuvres* de J. Delille en dix-huit volumes, Strasbourg, Paris, 1802-1812.

Toujours à propos des *Géorgiques françaises* et de l'édition de luxe qui s'en imprime à Bâle, le journal de Wieland rédige, en août 1797[1], des renseignements circonstanciés sur le voyageur illustre qui, depuis la Révolution, se dissimule à demi sous le nom de Montanier-Delille. L'auteur de cette communication, qui sera reproduite en partie par d'autres journaux[2], est Maximilien-Samson-Frédéric Schœll[3], lequel semble avoir approché d'assez près le fameux écrivain pour donner sur son compte des renseignements qu'on accueille avec empressement. De ses revenus d'avant la Révolution, Delille n'a plus que 600 livres, au lieu des 30 000 livres que lui valaient les générosités des grands. D'ailleurs, il n'est pas émigré, et c'est avec l'approbation du Directoire qu'il séjourne hors de France. Cependant il est ennemi de la Révolution, sans avoir jamais pris la part la plus éloignée aux sots projets de contre-Révolution...

Il est fort probable qu'au moment où le journal de Weimar publiait ces nouvelles, en y joignant l'écho enthousiaste d'une récitation, devant Wieland et Herder, de fragments manuscrits de l'*Homme des champs*, l'auteur lui-même avait quitté déjà son asile bâlois. « Pour échapper au vacarme et au trouble de la guerre, nous dit sa veuve, il se réfugia au lac de Bienne, qu'il traversa pour gagner Gléresse, village situé tout en face de l'île de Saint-Pierre, séjour ravissant. » C'était, grâce à Rousseau, aux *Rêveries* et aux *Confessions*, un des sites helvétiques chéris du XVIII[e] siècle finissant; et l'Émigration ne faisait que suivre des itinéraires connus et aimés lorsqu'elle s'y acheminait. Gléresse avait servi de résidence, en 1791, à Narbonne, à Mathieu de Montmorency, tandis que Jaucourt et M[me] de la Châtre avec son fils s'étaient réfugiés tout près de là, à la Neuveville. Delille a gardé le souvenir le plus ému de ce séjour dans un pays pittoresque, encore hanté par le fantôme du promeneur solitaire qui avait tant fait pour sa gloire, et où, dit-on, le gouvernement bernois aurait donné au poète le droit de bourgeoisie.

> ... Je l'ai promis à l'aimable Gléresse :
> Beau lieu, qui nourrissais ma poétique ivresse!
> J'ai juré sur tes monts, et je tiens mon serment,
> De payer mon hommage à ton site charmant.

1. L'article est de Bœttiger : *Ueber den Abbé Delille und die Prachtausgabe seiner Georgika in Basel. Neuer Teutscher Merkur*, août 1797, p. 339.
2. Cf. le *Mercure universel*, 16 décembre 1797.
3. Bœttiger travaille d'après les données de ce correspondant : cf. sa lettre dans le *Nachlass* de Bœttiger à Dresde, vol. 178, n° 54.

Amoureux des torrents, des bois, des précipices,
Dans quel ravissement je goûtais leurs délices !
De leurs âpres hauteurs lentement descendu,
Que j'aimais ce beau lac à mes pieds étendu,
Ces bosquets de Saint-Pierre, île délicieuse,
Qu'embellit de Rousseau la prose harmonieuse [1] !

Pendant les quelques mois qu'y passa le poète en 1797, il travaillait à sa traduction de l'*Enéide*, le *magnum opus* qu'il ne devait publier qu'en 1804. C'était l'été, et Delille ne laissait pas de s'égarer avec sa compagne sur les pentes où Rousseau avait rêvé jadis. « Séjour ravissant », déclare M^me^ Delille, qui explique avec une naïveté charmante pourquoi son mari ne put demeurer plus de cinq mois dans un site aussi enchanteur, où « le bruit des ondes le reposa du canon » : « il fut forcé de s'en éloigner par suite de l'arrivée de l'armée auprès de Gléresse, et d'une maladie contagieuse sur les bestiaux, qui donna de l'inquiétude pour la nourriture ».

Delille resta d'ailleurs dans la région la plus proche : il traversa le lac de Bienne et s'en fut à Soleure, vieille ville aristocrate qui avait longtemps servi de résidence aux ambassadeurs français ou à des gens de lettres parisiens inquiétés pour leurs opinions. Il y retrouva l'évêque d'Agen, M^gr^ d'Usson de Bonnac, qu'il connaissait et dont il rechercha surtout la société ; M. Lenoir, l'ancien lieutenant de police et bibliothécaire du roi, vieil adversaire de Beaumarchais, « qui mit à sa disposition l'immense bibliothèque qu'il avait fait émigrer avec lui ». Outre ces relations et celles que lui procurait l'accueil enthousiaste des habitants, Delille recevait souvent, paraît-il, la visite d'un « colonel prussien qui l'engageait, de la part de Guillaume, à aller s'installer à Berlin ». Sans doute faut-il voir, dans cette nouvelle invitation, l'explicite indice d'une curiosité bienveillante et d'une admiration dont nous avons, de fait, d'autres preuves. Un officier émigré, Dampmartin, devenu *persona grata* à la cour de Prusse et surtout dans l'entourage de la comtesse Lichtenau, nous parle de son côté de l'offre que refusa le poète français. « Delille resta insensible aux invitations flatteuses d'un souverain qui se prononçait hautement son partisan et son admirateur. Il se priva de la satisfaction, peut-être unique, d'entendre un roi réciter, avec autant d'intelligence que de grâces, les morceaux les plus saillants des *Géorgiques* et du poème des

1. *Le Malheur et la Pitié*, chant IV. Le passage sur Rousseau, au chant VI de l'*Imagination*, semble aussi devoir son origine à ce séjour en face de l'île de Saint-Pierre.

Jardins. Sa muse, qui se joue sans cesse avec celle de Virgile sa compagne chérie, devait s'effaroucher à la seule pensée des sables arides et des sombres frimas du Brandebourg. Peut-être l'heureux délire de l'imagination aurait pu jeter un voile sur les rigueurs d'une nature marâtre, mais l'aimable poète, à peine dérobé par son courage au fer des assassins, craignait de compromettre dans les cours sa noble indépendance[1]. »

Cependant le séjour de Delille à Soleure n'allait pas, lui non plus, sans quelques difficultés.

> ... Nos oppresseurs
> Nous ont de votre asile envié les douceurs;
> Et, menaçant de loin vos frêles républiques,
> Ont lancé contre nous leurs arrêts tyranniques...

La crainte d'attirer les foudres du Directoire en prolongeant une hospitalité que plusieurs cantons avaient spontanément donnée, fit prendre à Soleure des mesures restrictives : mais Delille en resta excepté. Une pétition fut adressée en sa faveur aux autorités; et les procès-verbaux du Conseil renferment, à la date du 3 octobre 1797, une décision qui exempte, très exceptionnellement, l'abbé de Lille, âgé de soixante ans, de la mesure prise à l'égard des émigrés qui n'avaient pas de permis de séjour[2]. Un littérateur du cru loua congrûment sa bonne ville de posséder pareille gloire dans ses murs et proclama avec attendrissement la bonhomie de cet illustre qui daignait se plaire à son tour — après les deux Rousseau et Voltaire — dans la petite cité helvétique[3] :

« Je compte au nombre des instants les plus heureux de ma vie le bref quart d'heure que me procura une conversation avec cet homme célèbre. Je n'ai trouvé que chez Gessner[4] ou chez Denis[5] à Vienne, autant de naturel et si peu de prétention. Mais Wieland ou Herder seuls possèdent au même degré que Delille la faculté de ne vivre que dans les régions idéales du beau et du bien. Ces poètes étrangers, est-ce seulement la situation enchanteresse de nos contrées qui les attacha ainsi à Soleure? L'accueil qu'ils y trouvèrent ne s'ajoute-t-il point à ce charme séducteur? Quand je songe que nos magistrats, de leur propre

1. A.-H. Dampmartin, *Quelques traits de la vie privée de Frédéric-Guillaume II, roi de Prusse*, Paris, 1811, p. 223.
2. Martin Gisi, *Französische Schriftsteller in und von Solothurn*. Solothurn, 1898, p. 40.
3. Franz Joseph Gassmann, *Helvetischer Hudibras*, octobre 1797.
4. On sait de quelle réputation il jouissait au XVIIIe siècle.
5. Il s'agit du traducteur allemand d'*Ossian*, autre gloire surannée de la fin du classicisme.

chef, ont fait en faveur de Delille une exception doublement honorable au décret qu'ils avaient rendu contre les nouveaux venus de France; quand je considère que tous les amis du beau et du bien s'étaient de tout cœur associés pour pétitionner auprès de l'autorité et garder le poète au milieu d'eux; quand je me représente enfin le salon de la dame la plus distinguée de notre ville, qui relève les agréments de son sexe par la grâce de son esprit, et qui n'a pas de plus grand mérite que d'avoir accueilli Delille dans son cercle et de le lui avoir fait aimer : je me persuade que les habitants de Soleure, plus encore que leur belle contrée, ont attiré et retenu ici ces grands hommes. »

Et, pour faire profiter ses lecteurs allemands de la présence à Soleure du poète illustre, l'honnête rédacteur leur offrait une traduction de l'Hymne à la Beauté par lequel devait s'ouvrir le cinquième chant du poème encore inédit de l'*Imagination*. « Je n'y ajouterai rien, disait-il plaisamment en faisant allusion à une coïncidence de myopies, sinon que l'auteur, le traducteur et l'éditeur ont tous trois la vue si basse qu'ils ne pourraient à deux pas distinguer réciproquement la couleur de leurs yeux. »

Hélas! la beauté du site et l'empressement des habitants, le cercle de la maîtresse de maison intellectuelle et anonyme et la déférence du traducteur myope, tout cela ne devait guère durer : le gouvernement décréta le 13 décembre que tous les émigrés quitteraient la ville avant le 1er janvier. Delille eut néanmoins la ressource de n'obéir qu'à tout loisir à ces dispositions et de ne quitter Soleure qu'après l'entrée de Schauenbourg dans la ville, le 2 mars. Il s'éloignait définitivement de la Suisse cette fois.

II

C'est à Fribourg-en-Brisgau, à la fin de l'hiver 1797-98, que nous retrouvons le poète errant. Il y avait rejoint un petit groupe d'exilés dont Mallet du Pan[1] était le centre : l'auteur des *Considérations sur la nature et la durée de la Révolution*, après de longs mois passés, loin de sa famille, à vagabonder lui aussi en Suisse, de Zurich à Constance et de Schaffouse à Bâle, avait fini par se fixer dans la petite ville du Brisgau et par y recevoir l'autorisation de mander auprès de lui sa femme et ses enfants; il y a aussi quelques amis : Portalis, le futur rédacteur du Concordat, l'abbé Georgel, ancien vicaire général du prince de Rohan, sur le

1. *Mémoires et correspondance* de Mallet du Pan... recueillis et mis en ordre par A. Sayous. Paris, 1851, t. II, p. 330.

point de faire en Russie un voyage qu'il a raconté. Delille fut du nombre de ces relations quotidiennes du grand publiciste qui interprétait avec une si impitoyable pénétration les événements déchaînés en France par la Révolution. La gaîté d'esprit et la bonhomie du poète donnaient à ces réunions de chaque soir, nous dit-on, un charme particulier. Sans doute, de son côté, l'auteur de l'*Homme des champs* prenait-il, à l'école de l'irréductible adversaire des principes jacobins, des leçons politiques dont on retrouve l'écho dans *Malheur et Pitié*. Il se défendra, dans ce poème, de vouloir,

> prêchant l'égalité,
> Dissoudre les liens de la société :
> Dieu lui-même des rangs forma la chaîne immense,
> Qu'un atome finit, que l'Eternel commence...

C'est peut-être un souvenir du fameux « crocodile » égyptien auquel Mallet du Pan, avant Taine, se plaisait à comparer le principe de l'égalité à toute force[1] qui se retrouve dans un passage du même poème :

> Image de ces Dieux, la terreur des mortels,
> Dont nul n'ose aborder l'autel impitoyable,
> Que dégouttant du sang de quelque misérable,
> L'idole à qui la France a confié son sort,
> N'accepte que du sang, ne sourit qu'à la mort.
> Femme, enfant sont voués à son culte terrible...

Et, de même que le publiciste genevois ne se lassait pas de représenter aux souverains de l'Europe que la cause de la contre-Révolution, celle par conséquent de l'Émigration, était la leur, Delille s'adressera, bien qu'un peu rétrospectivement, aux chefs d'État qui ne s'associaient que mollement aux ci-devant :

> Mais c'est vous, rois du monde, oui, c'est vous qu'intéresse
> Le sort de ces proscrits. Cette brave noblesse,
> Ces prêtres, ces prélats dispersés en tout lieu,
> Souffrent, vous le savez, pour leur roi, pour leur Dieu.
> Vous leur devez un port au milieu de l'orage;
> Et pour eux et pour vous honorez leur courage ;
> ... Et toi, tendre pitié, parcours tous les états;
> Va, parle; et, s'il en est que la terreur arrête,
> Dis-leur : « N'espérez pas conjurer la tempête ;

1. *Correspondance politique pour servir à l'histoire du Républicanisme français.* Hambourg, 1796, p. XXIII.

Du monstre à votre tour vous sentirez les coups,
Et leurs maux dédaignés retomberont sur vous... »

Le séjour de Delille à Fribourg ne fut guère de plus longue durée que celui que Mallet du Pan y put faire lui-même : les armées républicaines sont trop voisines d'une telle résidence, et le baron de Somerau, gouverneur autrichien de la ville, est inquiet. Aussi voyons-nous ce groupe d'émigrés — auquel se rattachaient encore, selon M^me^ Delille, un vieux prêtre que protégea son mari, l'abbé R..., prédicateur de Louis XVI, et la jeune comtesse de Puységur — se disperser à la fin de l'hiver 1797-98. Mallet du Pan, dès l'année précédente, a envoyé son fils en éclaireur et en fourrier à Londres; lui-même se met en route pour gagner à son tour l'Angleterre, le refuge le plus assuré, avec la Russie, de la contre-Révolution. Quant à Delille, il prit de son côté le chemin du Nord, mais en flânant aux étapes. A Darmstadt, il visita, nous dit sa veuve, « les jardins » : peut-être s'agit-il plutôt du parc de Schwetzingen, avec sa combinaison des deux styles français et anglais. A Francfort, point d'arrêt signalé; mais à Gœttingue, le traducteur de Virgile rendit ses devoirs à Heyne, l'illustre philologue dont Charles de Villers avait été récemment l'élève et était resté l'ami. D'ailleurs Delille, précoce traducteur de Virgile et professeur de poésie latine au Collège de France, entendait traiter d'égal à égal, sinon de semblable à semblable, avec la gloire de l'université de Gœttingue, l'éditeur des classiques grecs et latins. Celui-ci, nous dit M^me^ Delille, « lui fit bonhomie, gracieux accueil et honorables compliments. Le poète le consulta sur un passage profond; il s'agissait pour le traducteur de s'assurer de l'intention de Virgile lorsqu'il montre encore un instant de lumière à Didon. Haïn (*sic*) souhaita de connaître comment M. Delille avait rendu cette difficulté. Après l'avoir ouï : « Je ne sais, répondit le géant de l'Allemagne, d'autres moyens de mieux dire : nous savons vous apprécier dans nos universités. » La philologie germanique aurait été ainsi invitée à donner son estampille à ce passage :

Trois fois elle retombe, et d'un œil languissant
Levant un long regard vers le céleste empire,
Cherche un dernier rayon, le rencontre, et soupire.

C'est peut-être en souvenir de cette entrevue dont Virgile avait fait les frais, que, le 14 mars 1801, les *Göttingische Anzeigen*, dont Heyne est rédacteur, consacrent à l'*Homme des champs* un

compte rendu singulièrement flatteur, ne lui reprochant guère que d'avoir écrit le poème de l'oisiveté rustique où les *Géorgiques* avaient dépeint une vraie activité rurale.

Brunswick fut la prochaine étape du poète errant. En dépit des arrêtés qui, par deux fois, le 20 juillet et le 1er novembre 1797, avaient interdit à des réfugiés nouveaux l'accès du duché, Delille fut accueilli de la manière la plus engageante dans la résidence du neveu du grand Frédéric. La duchesse douairière lui fit, paraît-il, grand accueil et lui parla longuement de son illustre frère. Quant à Charles-Guillaume-Ferdinand, il ne put que témoigner au poète, par une lettre écrite de son quartier général, la satisfaction qu'il éprouvait à le savoir dans ses états.

Delille trouvait à Brunswick, à distance du monde officiel, un milieu fort cultivé, où il aurait pu beaucoup apprendre. Benjamin Constant jusqu'en 1794, Sénac de Meilhan en 1794-1795, y avaient pu voir un groupe assez intéressant de gens de lettres, de savants, d'hommes du monde curieux des choses de l'esprit. Ebert, le traducteur d'Young, était mort en 1795 et Mauvillon, le collaborateur de Mirabeau, en 1794; mais Eschenburg, dont la version de Shakespeare avait eu son mérite, vivait encore. Un journal français, l'*Abeille*, avait pu paraître ici en 1795. Le Collegium Carolinum, établissement d'enseignement supérieur, groupait un certain nombre de savants distingués. Fauche, le fameux éditeur de Neuchâtel et de Hambourg, dirigeait une succursale très importante dans la Reichenstrasse. La troupe française de Tilly donnait des représentations qu'elle alternait entre Brunswick et Lübeck. Enfin, E. A. Zimmermann, naturaliste et géographe, professeur au Collegium Carolinum et grand voyageur, né en 1743 et à peu près contemporain de Delille, était considéré comme une illustration scientifique de premier ordre.

De ces relations intellectuelles possibles, la dernière seule fut, à notre connaissance, cultivée par le poète français, et sa femme assure que durant la composition des *Trois Règnes* qui se poursuivait ici, « ce grand naturaliste fut souvent consulté ». Nous savons en tout cas, et d'une autre source, que Zimmermann retrouvait Delille dans une famille émigrée, les de Bueil, fraîchement arrivés de Gotha et de Hambourg. Grimm avait rejoint cette petite-fille de Mme d'Épinay à qui il témoignait une fidélité si solide, et dont la fille nous a laissé le récit de ces interminables pérégrinations de l'exil[1]. En face de l'ancien rédacteur de

1. *Erinnerungen einer Urgrossmutter*, hrsg. von Graf Oberndorff. Berlin, 1902, p. 79.

la *Correspondance littéraire*, devenu borgne depuis quelques mois, Delille, presque aveugle à force de myopie, y tient sa place :

« Son extérieur était d'une laideur frappante : outre des traits fort grossiers et irréguliers, il avait des yeux injectés de sang et faisant saillie, qui laissaient voir leur quasi-cécité. Aussi ne pouvait-il se hasarder dans les rues sans guide. Son crâne dénudé n'était garni que d'une chevelure clairsemée et blanche. Mais il faisait oublier tout cela par sa bonhomie aimable, sa vive imagination et un don captivant pour la conversation. Il était plein d'ingénuité et de vivacité, accueillant et sociable, et il riait lui-même de ses particularités, que son ami le spirituel docteur Valentin trahissait souvent, pour le taquiner devant nous, au baron Grimm. A cause de la faiblesse de sa vue, l'abbé Delille ne pouvait écrire lui-même ses poèmes et il lui fallait les dicter : mais c'était là un avantage, puisqu'il les savait tous par cœur, contrairement à la plupart des poètes, et qu'il pouvait ainsi procurer à ses amis la jouissance d'en entendre réciter par lui de beaux passages d'une manière supérieure. Il se gardait de le faire dans des sociétés un peu nombreuses, et, même dans l'intimité, il craignait toujours qu'un sténographe caché pût mettre par écrit ses poèmes inédits. Le docteur Valentin s'amusait quelquefois à lui faire croire qu'il avait vu un copiste espion, caché derrière le rideau : et son ami, au premier moment, s'affolait, ne devinant pas d'abord la plaisanterie. Sa crainte n'était que trop justifiée, puisque, depuis la Révolution, il lui fallait vivre exclusivement de son talent poétique et que les contrefaçons ou les éditions anticipées de ses œuvres lui auraient fait le plus grand tort. »

Après le poète, sa compagne, mais par ouï-dire cette fois :

« L'abbé Delille, en dépit de son titre, n'était pas prêtre : il avait auprès de lui, pour le soigner et tenir son petit ménage, sa nièce, M^lle^ Vautechamp (*sic*), qu'il épousa à ce moment[1]. Elle possédait une belle voix qu'elle faisait entendre dans de petits concerts, et elle passait pour spirituelle : mais elle n'appartenait point à notre cercle. Son éducation doit avoir été assez peu distinguée, car elle avait de violents accès de colère que son oncle et futur mari tâchait d'apaiser par beaucoup de douceur et de mansuétude. C'est ainsi, nous racontait le docteur Valentin, que M^lle^ Vautechamp se monta, un jour que son oncle n'était pas de son avis sur une vétille, au point de lui jeter aux pieds un in-quarto qui se trouvait devant elle et de lui faire mal avec ce projectile. Le bonhomme répliqua tranquillement : « Une autre fois, mettez, je vous prie, votre colère en un plus petit format! »

1. C'est aller trop vite en besogne, et M^lle^ Vaudechamp dut attendre à un peu plus tard ses justes noces; voir plus loin, p. 94.

Sans doute M^lle^ Vaudechamp n'accompagnait-elle pas davantage son « oncle » dans les visites qu'il rendait, tout près de Brunswick, à Wolfenbüttel, aux familles nobles qui s'y trouvaient réfugiées. Nous savons que le maréchal de Castries, installé au château ducal, était des relations de Delille : les Caraman, les Villèle, les Beauval pouvaient, à quelques pas de la petite maison qu'avait habitée Lessing, accueillir ce pseudo-classique. M^me^ de Pyvant, qu'un quatrain remercie, tricote des chaussons pour le débile poète. Et il est probable que c'est pour l'un de ces compatriotes aristocratiques que le facile versificateur a rimé les vers *A la Princesse Augusta de Brunswick*, qu'il met dans la bouche du père d'un enfant qu'elle tient sur les fonts baptismaux[1].

Cependant le poète, quelque agrément qu'il y ait trouvé, ne songe pas à s'établir à demeure dans l'antique petite ville guelfe. Il décline les offres de la princesse Czartoriska, dont il célèbre la résidence polonaise au premier chant des *Jardins*; il manque le roi et la reine de Prusse à qui le duc de Brunswick devait le présenter, et reprend sa route vers le Nord.

III

Hambourg, où Delille arrive, semble-t-il, le 31 mai[2], n'avait guère cessé d'être un des quartiers généraux de l'Emigration. La facilité de ses communications avec l'Angleterre et la Scandinavie, la situation géographique qui en avait fait le refuge de tous ceux qui, des Pays-Bas et de l'Ouest de l'Allemagne, se trouvaient obligés de se replier vers le Nord devant les armées victorieuses, l'étendue de ses relations commerciales et le libéralisme de son gouvernement avaient fini par concentrer, dans cette ville et dans sa voisine encore danoise d'Altona, une véritable colonie française. Elle avait son théâtre, ses libraires, ses lieux favoris de rendez-vous et de promenade; une revue littéraire dont l'importance a été considérable, le *Spectateur du Nord*, y était rédigée par les soins de M. de Baudus. Enfin, par l'éclat des noms qui s'y trouvèrent rassemblés, par la rapidité avec laquelle les nouvelles de toute l'Europe s'y concentraient, par l'importance des négociations de tout genre qui s'y nouaient entre les agents des puissances et des

1. G. P. von Bülow, *Rückblicke auf mein Leben*. Helmstedt, 1844, p. 64; F. K. von Strombeck, *Darstellungen aus meinem Leben und aus meiner Zeit*. Braunschweig, 1835.

2. *Hamburgische Adress-Comptoir Nachrichten* du 4 juin 1798.

partis, Hambourg était un des centres véritables de cette sorte de France extérieure qu'a été l'Emigration durant quelques années.

Parmi les compatriotes marquants dont Jacques Delille pouvait espérer être acueilli, plusieurs avaient été en relations avec lui sous l'Ancien Régime. Tous n'étaient pas disposés d'ailleurs à lui tendre la main sans autre forme de procès. C'est ainsi que Rivarol, installé à Hambourg depuis 1795, avait jadis critiqué sans bienveillance le poète des *Jardins* dans son *Dialogue du chou et du navet*. Leur commune infortune les rapprocha. « Ils se réconcilièrent, et Delille, parmi plusieurs choses obligeantes, fit à Rivarol l'application de ce vers de *Rome sauvée* :

Je t'aime, je l'avoue, et je ne te crains pas.

Un Allemand, présent à cette entrevue, s'écria naïvement : « Pour moi, je retourne le vers[1] ».

Le redoutable lanceur d'épigrammes du *Petit Almanach de nos grands hommes* daigna se montrer bon prince à l'égard du poète des *Jardins*. C'est tout juste si, pour n'en point perdre l'habitude, il égratigna d'un sarcasme la compagne du poète, cette fidèle Vaudechamp que notre abbé menait avec lui en la donnant pour sa nièce. « Quand on se donne une nièce, déclara Rivarol, on la choisit mieux[2]. » D'ailleurs, cet incorrigible Méridional était aussi mal préparé que possible pour faire comprendre au nouvel arrivé les mœurs et les sites de sa provisoire résidence : il n'avait que sarcasmes et dégoût pour les choses et les êtres de Hambourg. La conversation, les brillants feux d'artifice d'un esprit tout en saillies, c'était là sa gloire et sa force. Delille était de taille, nous dit-on, à lui tenir tête, et dans la maison qu'habitait Rivarol, l'été, à Hamm, aux environs de la grande ville, ce furent souvent, entre eux, des joutes d'esprit qui rappelaient aux assistants les plus beaux jours de l'ancienne vie de salon. Il fallait voir, dit l'un d'eux[3], « ces deux personnages si spirituels, se recherchant avec une coquetterie réciproque, et jouant tout leur jeu à qui mieux mieux, mais sans se soucier au fond l'un de l'autre, c'est-à-dire sans s'aimer ».

L'éditeur qui avait tenté l'invraisemblable gageure d'exploiter la paresse de Rivarol, le fameux Fauche, ne manqua pas de profiter du séjour de Delille à Hambourg pour faire paraître un volume

1. *Mémoires de Rivarol, avec des notes et des éclaircissements historiques*, précédés d'une notice par M. Berville, Paris, 1824, p. XIII.
2. Forneron, *Histoire générale des émigrés*, t. II, p. 47.
3. [H. Laporte] *Souvenirs d'un Emigré de 1797 à 1800*, Paris, 1843, p. 253.

renfermant des œuvres anciennes et peu connues du fameux poète[1]. Ce ne fut pas la seule entreprise littéraire à laquelle l'exposa son passage sur les bords de l'Elbe. Il connaissait — pour avoir souvent été convié à lire chez elle, avant la Révolution, des vers de sa façon[2] — une des femmes les plus séduisantes du monde émigré, Mme de Flahault, installée alors à Altona, où elle gagnait sa vie en écrivant des romans. Ce fut elle, sans doute, qui le présenta au poète Klopstock : celui-ci avait pris en affection la jeune femme, veuve d'un mari mort guillotiné et qui s'employait si activement à faire vivre son jeune garçon et elle-même des ressources de sa plume. Le vieux poète du *Messie* était, pour les émigrés français, l'objet d'une curiosité où beaucoup de badauderie se mêlait à une vénération réelle; son vaste poème bénéficiait de l'irrésistible force de séduction que les idées religieuses reprenaient à cette heure sur les victimes de la Révolution. Aussi rêvait-on, autour de Klopstock et de Delille, de donner au poète allemand un traducteur digne de lui, et d'atteler peut-être son émule français à une entreprise analogue à son *Virgile*. M. de Baudus nous renseigne là-dessus.

« Le *Messie* n'ayant été jusqu'ici que très mal traduit, et les Français ne connaissant en général ce poème que de réputation, j'ai eu souvent le désir d'en donner l'analyse avec des fragments; mais je ne me suis jamais senti assez versé dans la langue allemande pour faire ce travail comme il devait l'être. Ne pouvant offrir aux lecteurs de ce Journal l'analyse du *Messie*, je me félicite de pouvoir leur donner pour premier fragment la traduction d'un des épisodes les plus estimés. M. l'abbé Delille en avait beaucoup entendu parler, et il aurait voulu marquer son séjour en Allemagne par la traduction de ce morceau en vers français. Il s'adressa à M. de V... pour en avoir une version littérale. C'est celle que je donne ici. De quel intérêt n'eût-il point été pour tous les amis de la belle littérature de voir aux prises les deux plus grands poètes vivants des deux nations, et de pouvoir comparer les résultats des efforts de leur génie sur un même fond d'idées? Mais l'heureux traducteur de Virgile, après avoir ouï la lecture du morceau de M. Klopstock, après en avoir loué la verve et le sublime (qu'il distingua très habilement du sublime propre à Milton), déclara qu'il ne pouvait le traduire. « C'est trop élevé pour moi, il faut que je reste parmi les fleurs », ajouta le chantre des jardins avec l'amabilité qu'on lui connaît. Tout le monde saura apprécier cette modestie de l'abbé Delille. Mais il

1. *Bagatelles jetées au vent, ou recueil de poésies de sa jeunesse, rassemblées par un amateur...*, Hambourg, P. Fr. Fauche, 1799.
2. Maricourt, *Madame de Souza*, Paris, 1907, p. 74.

est possible que la portée des deux talents soit la même, et se trouve sur deux directions différentes[1]. »

C'est Charles de Villers qui avait pris la peine de fournir à Delille une sorte de maquette de cet épisode d'*Abadonna* que le romantisme français saura promouvoir à une assez belle fortune. Pour l'instant, le poète des *Jardins* s'étant refusé à s'élever dans l'Empyrée luthérien, le fragment de la *Messiade* figure simplement au *Spectateur*, dans le mot à mot de Villers, comme un témoignage de la fidélité embarrassée et de la lourde précision du traducteur[2]. Et tandis que le zélé Villers ne recevait guère, pour son bon office, qu'une rebuffade de Klopstock et des rectifications qui tiennent presque toute une lettre du 19 octobre 1799[3], Delille semble s'être concilié, malgré quelques objections, les bonnes grâces du poète allemand. Du moins une lettre de Klopstock à Böttiger, datée sans doute inexactement dans la publication qui en a été faite[4], mentionne-t-elle de fréquentes visites de l'homme de lettres français au barde germanique. « Je lui ai dit tout franc que son refus était le sacrifice d'au moins 50 000 Allemands dont il m'avait privé. J'ai presque de l'affection pour lui; pendant le peu de temps qu'il a passé ici, il est venu me voir aussi souvent que possible, et encore avant son départ. »

A défaut de cette reproduction française d'*Abadonna*, Delille continuait à aligner ses alexandrins à lui, et le futur poème *le Malheur et la Pitié* s'augmentait apparemment de nouveaux épisodes. « J'ai fait, écrit-il de Hambourg à M. de Fonbrune[5], en faveur des émigrés un morceau qui a produit le plus grand effet et fait verser beaucoup de larmes. N'étant pas sur la liste des émigrés, l'intérêt seul de l'humanité a pu m'inspirer... » L'intérêt de l'humanité, sans doute; mais aussi les relations suivies avec le milieu français de Hambourg ou les nobles étrangères telles que la comtesse Mouraview et la spirituelle comtesse douairière de Bentinck, chez qui ne pouvaient guère manquer de se préciser les dispositions les plus contre-révolutionnaires.

Delille eut la satisfaction de se rencontrer à Hambourg avec un de ses disciples les plus authentiques : le 8 mars 1799[6], Esménard

1. *Spectateur du Nord*, sept. 1799, p. 324. Cf. L. Wittmer, *Charles de Villers*, Genève-Paris, 1908, p. 45.
2. P. Hazard, *le Spectateur du Nord* (*Rev. d'Hist. litt. de la France*, 1906).
3. *Briefe an Ch. de Villers*, hrsg. von Isler, Hamburg, 1883, p. 203.
4. *Archiv für Literaturgeschichte*, 1874, t. III, p. 404. Daté du 6 janvier 1798, alors qu'il faut sans doute lire : 6 juillet 1799.
5. *Feuilles d'histoire*, 1er décembre 1909, p. 560.
6. *Hamburgische Adress-Comptoir Nachrichten*, 11 mars 1799.

arrivait de son côté sur les bords de l'Elbe, ayant été fructidorisé comme rédacteur de la *Quotidienne* et se disant échappé de la prison du Temple. Il travaillait, lui aussi, à un poème descriptif, la *Navigation*, et le journal de Peltier, à Londres, le félicite de savoir faire, quoi qu'en dise Voltaire, de bons vers français au fond des Allemagnes[1]. Comme tant de Français exilés, il s'avisa, à son tour, de fonder à Hambourg un journal littéraire et politique, auquel il aurait sans doute demandé à Delille de collaborer avec d'autres amis réfugiés, Laporte et de Pradt : mais le projet fut abandonné, ne fût-ce que pour éviter de faire concurrence au *Spectateur du Nord*, et Delille put sans scrupule se remettre une fois de plus en route. Il s'embarqua à Cuxhaven pour Yarmouth, mit sept jours à faire la traversée et parvint à Londres le 5 juillet 1799 à huit heures du matin.

IV

L'arrivée, dans la capitale anglaise, d'un homme de lettres que la société de l'ancien régime avait choyé entre tous semble avoir fait une sorte de sensation. Dans le second numéro de son journal qui parut après son installation, Peltier se fit un malin plaisir de proclamer, comme une annexion flatteuse pour l'Emigration légitimiste, l'établissement à Londres d'une sorte de poète national[2].

« Les journaux de Paris, observait-il, annoncent que M. l'abbé Delille est maintenant à Altona, où il vit fort retiré ; et qu'il va faire succéder promptement à l'impression de ses *Géorgiques françaises* celle de son poème de l'*Imagination* et de sa traduction de l'*Énéide*. Les rédacteurs de ces journaux ignoraient alors le bonheur que les Français réfugiés en Angleterre éprouvent aujourd'hui, en possédant parmi eux, dans la personne de cet illustre abbé, un des hommes les plus instruits et les plus aimables de l'Europe littéraire ; un compatriote dont les talents font la gloire et l'ornement du nom français, et dont les sentiments purs et loyaux ont résisté à toutes les épreuves de la Révolution. »

« Abbé » à part, le pamphlétaire officiel de la légitimité n'avait pas tort de triompher : il semble vraiment que la grande renommée dont le fécond écrivain jouissait, des deux côtés de la Manche, lui

1. *Paris pendant l'année 1799*, 15 mai, p. 34.
2. *Ibid.*, 31 juillet, p. 33.

ait préparé à Londres le plus flatteur accueil. Une lettre de Londres au journal de Wieland insiste de bonne heure sur la réception qu'on a faite, « dans les milieux aristocratiques », à un poète qui en est comme l'enfant gâté [1]. Et les faiseurs de vers de circonstance rivalisent en français et en latin pour lui souhaiter la bienvenue. Le chevalier H. Croft, grand bibliophile et grand polyglotte, — futur protecteur de Charles Nodier, son patron et son hôte à Amiens, — que son incurie financière avait obligé peu de temps auparavant de se retirer à Hambourg et qui l'y avait peut-être rencontré, adresse au poète une épître en latin qui a dû trouver place dans le *Gentleman's Magazine* [2]. Le chevalier Dupuy-des-Islets lui dédie des *Stances* émues :

Quoi ! nous vous possédons ! quoi ! ces Goths inhumains,
Si fiers d'exterminer les Rois et le génie,
Ont en vous respecté le dieu de l'harmonie ;
La lyre d'Apollon brille encor dans vos mains?
. . . . . .
La gloire enfin, sur un sol plus tranquille,
Vole avec vous au bruit de vos accords ;
Et vos talents, immortels passe-ports,
D'Albion vous ouvrent l'asile.
Thompson qui vous légua son gracieux pinceau
Sourit à votre muse éloquente et fertile ;
Et le rival d'Homère, au fond de son tombeau,
Pope s'enorgueillit du rival de Virgile [3].

Le poète arrivait à Londres en un moment particulièrement difficile pour la colonie émigrée. Entre « monarchiens » constitutionnels et légitimistes purs, feuillants et royalistes, de vieilles rivalités de doctrine et de personne s'exacerbaient dans l'atmosphère stagnante des exils. Surtout durant l'été de 1799, où les défaites de l'armée française en Italie, la visible désaffection dont souffrait en France le gouvernement du Directoire semblaient faire présager un retour prochain du roi, les questions de constitution furent débattues avec une insistance passionnée, et c'est en juillet et août de cette année, peu de temps après l'arrivée de Delille, que s'élève entre le *Mercure britannique*, avec Mallet du Pan et Malouet, et le *Paris* de Peltier, une aigre dispute à

1. *Neuer Teutscher Merkur*, oct. 1799, p. 189.
2. Le *Spectateur du Nord* de juillet 1799 en donne le texte et la traduction.
3. *Mercure de France* (de Londres), 1800-1801, t. I, et *Alm. des Muses* de 1818, p. 201.

laquelle il fallut que Monsieur lui-même tâchât de mettre fin[1].

Assurément, un homme de lettres comme Delille n'était pas obligé de prendre parti entre des doctrines et des groupes d'hommes que la politique divisait aussi profondément. Cependant il avait déjà, de fait, accentué ses sympathies à l'égard des légitimistes purs; son séjour au bord de l'Elbe, après Brunswick, avait certainement précisé son attitude contre-révolutionnaire; mais d'autre part, Mallet du Pan, qui est à Londres son premier et son principal répondant, Malouet et Montlosier, ses compatriotes d'Auvergne, sont les têtes d'un parti moins obstiné contre les réformes et l'atténuation de la monarchie. Le poète commença par garder le contact avec ce dernier milieu. Le fils de Mallet du Pan lui trouve un logement dans Bond Street, chez un libraire français, Lhomme; il fréquente le petit Club des Étrangers, fondé en 1798 près de Leicester Square, et où se retrouvent Panat, de Cicé, Lally-Tollendal[2]; il est le voisin de Malouet, qui l'a mieux accueilli que Montlosier, à ce qu'il paraît[3]; il fréquente chez la princesse d'Hénin avec les autres constitutionnels de l'Émigration londonienne; il assiste aux lectures et aux récitations par lesquelles ce groupe trompe tant bien que mal l'ennui de l'exil.

Peu à peu, semble-t-il, le poète néglige pour des relations plus officielles ses amis de la première heure. Sans doute, les séances de lecture et de conversation à jour fixe continuent à maintenir le contact entre Delille et les modérés, et c'est à l'un des samedis de Chateaubriand où il avait été convié qu'on déplore l'absence de l'abbé et que Malouet et Lally se mettent à sa recherche. On connaît l'anecdote : les deux écrivains trouvent Delille au lit. « Au lit, mon ami, vous êtes donc malade? — Non pas, » répond-il. En même temps, il jetait des regards significatifs sur M^lle^ Vaudechamp, qui savait mieux que lui le mot de l'énigme. Le libraire Michaud, qui publiait ses œuvres avec grand profit, avait stipulé qu'il paierait à la gouvernante chaque vers du maître 6 francs pour lui et 30 sous pour elle. Comme il avait l'habitude de composer ses vers dans son lit, l'adroite Vosgienne mettait sous clef ses culottes et ne les restituait que si la tâche quotidienne, au tarif de 30 vers, était atteinte : ce soir-là, vers huit heures, la besogne réglementaire n'était pas faite et il fallut

1. Cf. mon étude sur *Chateaubriand et l'Emigration royaliste à Londres* (*Etudes d'hist. litt.*, 2^e^ série).

2. *Mémoires et Correspondance de Mallet du Pan*, éd. Sayous, Paris, 1851, t. II, p. 440.

3. L. Audiat, *Un poète oublié, Jacques Delille* (*Rev. de Saintonge et d'Aunis*, 1^er^ janv. 1903, p. 51).

que Malouet demandât grâce pour le pauvre poète, qui recouvra par lui ses chausses et sa liberté; ce que la métaphysique appellerait les causes secondes de la prolixité delillienne n'opéra pas jusqu'au bout ce jour-là[1].

Sa veuve, continuant à sa manière, et d'une façon posthume, son rôle de trop vigilante Egérie, se hâte de citer parmi les principales relations de son mari à Londres, non plus Mallet du Pan, dont elle dit simplement qu'il lui remit une lettre que Wieland avait adressée à Brunswick à Delille, mais MM. d'Harcourt, de Mortemart, de Calonne, MM^grs^ de Boisgelin, archevêque d'Aix, et de Noé, évêque de Lescar, et l'abbé Caron. Ce milieu, que le bref *Tam multa* et la question du Concordat n'avaient pas encore mis en effervescence, prétendait rester en communauté de vues avec le roi exilé lui-même. Delille est de plus en plus annexé par les « purs » de l'Émigration; Peltier, le journaliste officiel du parti, Conzié, évêque d'Arras, Dutheil, l'agent royal, deviennent ses amis. Il a eu la prudence de ne pas mettre ces *ultras* au premier rang des exilés qu'il chante, et de citer surtout les admirables institutions de l'abbé Caron :

> Salut, ô Somerstown, abri cher à la France!
> Là, le malheur encor bénit la Providence;
> Là, nos fiers vétérans retrouvent le repos,
> Et le héros instruit les enfants des héros...

Nous connaissons, sur la vie de Delille à Londres, d'autres détails encore. Gauthier de Brécy, ancien combattant de Toulon, a dû se faire bibliothécaire et récitateur : « M. l'abbé Delille ayant témoigné au chevalier de Bois-Landry émigré, notre ami commun, le désir de m'entendre, je fis connaissance avec cet aimable poète, qui prit plus d'une fois plaisir à me faire lire avec lui-même ses propres vers, qui, disait-il, ne perdaient rien avec moi. Encouragé par son suffrage, j'eus chez moi des soirées de lecture auxquelles assistait la meilleure compagnie de l'émigration, tant en hommes qu'en femmes. Mes lectures ont été honorées de la présence de S. A. R. M^gr^ le duc de Bourbon[2]. » Traité avec distinction par le lord qui l'emploie, il peut avoir contribué à ouvrir à Delille les portes des salons de l'aristocratie anglaise.

1. A. Bardoux, *Le comte de Montlosier et le gallicanisme*, Paris, 1880.

2. *Révolution de Toulon en 1793, pour le rétablissement de la monarchie*, manuscrit laissé à Londres, par le baron Gauthier de Brécy, Paris, 4^e^ éd., 1828, p. 96, note 1. Cf. Regnault de Beaucaron, *Souvenirs anecdotiques et historiques d'anciennes familles champenoises et bourguignonnes*, Paris, 1906, p. 241.

Si Delille a refusé, selon sa veuve, de se faire présenter à Pitt — « Je rends justice à ses talents, mais je me rappelle que je suis Français », — il n'en fit pas moins son chemin parmi les représentants de la haute société britannique. Sa principale introductrice doit avoir été Georgina Cavendish, duchesse de Devonshire, dont il traduira en vers le poème intitulé le *Passage du Saint-Gothard*. Il remerciera alors, dans une épitre liminaire, cette belle Anglaise de son aimable entremise :

C'est vous dont les regards
(La mémoire encor m'en est chère)
Ont les premiers, à ma muse étrangère,
D'un accueil caressant accordé la faveur,
Et dissipé la crainte attachée au malheur.
... fugitive, exilée,
Sur les bords où chantaient les Popes, les Thompsons,
Sa voix tremblante essaya quelques sons;
Albion lui sourit, elle fut consolée...

Sans doute le vieil écrivain eut-il aussi l'occasion de rencontrer à ce moment le musicographe connu Burney, le père de la romancière M^me^ d'Arblay; du moins celle-ci relate à son père, en 1812, à propos d'une rencontre entre son mari et « notre justement illustre Delille », le souvenir donné au vieux docteur en musique et les termes chaleureux d'admiration et de respect dont s'est servi le fameux poète [1].

La vue de plus en plus basse de Delille, cette cécité menaçante qui avait du moins ce flatteur avantage de justifier sur un point une comparaison singulièrement risquée avec Milton, augmentait sans doute, au bénéfice de l'exilé, la bonne volonté dont les classes riches faisaient preuve en Angleterre à l'égard des émigrés français. Bonaparte lui reprocha plus tard, à ce qu'il paraît [2], l'amabilité excessive dont témoignent des passages tels que celui-ci a la louange de l'hospitalité britannique :

Mais vous, soyez bénis, vous, peuples magnanimes,
Qui de nos oppresseurs réparâtes les crimes!
Toi surtout, brave Anglais, libre ami de tes rois!
Qui, mettant ton bonheur sous la garde des lois,
Des partis dans ton sein vois expirer la rage,
Ainsi que sur tes bords vient se briser l'orage!

1. *Diary and Letters of M^me^ d'Arblay*, London, 1812, t. IV, p. 195.
2. Préface, dans l'édition de 1824, du tome I^er^ des *Œuvres* de Delille, p. XXXIX.

. . . . . .

Albion au malheur ouvre aujourd'hui son sein...
Au banquet fraternel Albion nous convie...

Ce n'était là, pourtant, qu'une marque assez naturelle de gratitude, de la part d'un homme qui doit avoir eu besoin de la générosité anglaise, et qui a certainement tenté de battre monnaie avec sa facilité versificatrice ou de revaloir en vers, tout au moins, les gracieusetés qui lui étaient faites. Rien chez Delille ne s'opposait à l'exercice du métier de poète mercenaire; et s'il a eu plus tard le mérite de rester fidèle à ses anciennes convictions en refusant obstinément de chanter Napoléon, il n'était que plus disposé à retrouver en Angleterre, s'il se pouvait, ses anciens revenants-bons d'écrivain à la plume toujours prête. Louis XVIII, du fond de la Pologne, lui écrit pour l'inviter à chanter le chien de la duchesse d'Angoulême [1] : « ... Ce n'est pas seulement au meilleur poète que je m'adresse aujourd'hui; c'est à l'âme la plus sensible. Ma nièce vient de perdre, par un accident cruel, ce chien cher et précieux, compagnon de captivité de son malheureux frère et, selon la sensible expression de l'ami qui vous transmet cette lettre, le seul témoin compatissant de ses longues souffrances à elle-même. C'est vous en dire assez, monsieur. Homère nous a transmis le souvenir du chien d'Ulysse, et, dans cette occasion, je m'écrie avec force : *Musa vetat mori.* »

De moins augustes sollicitations mettaient en mouvement la plume du versificateur exilé. « Il fait à présent, écrit de Londres Sophie Gay à Henri Duval, des vers pour un oui, pour un non; il en a fait quatre cents dernièrement pour le fils d'un banquier qu'il connaît à peine. L'enfant a sept ou huit ans, on assure qu'il ne les lira que ses jours de pénitence [2]. » Et c'est évidemment une commande du même genre qui explique l'*Épître à deux enfants voyageurs*, « les deux fils de M. Antrobus », qui « vinrent demander à notre poète des conseils et des instructions » et qu'il harangua sans brièveté en l'honneur de leur père,

Du sensible Antrobus, dont le cœur généreux
Des bons Français a mérité l'hommage...

1. E. Daudet, *Histoire de l'Émigration pendant la Révolution française*, Paris, 1907, t. III, p. 237.
2. A. de la Borderie, *Alexandre Duval*, Rennes, 1893, p. 226.

V

L'auteur des *Jardins* ne pouvait manquer de tirer parti du long séjour que les circonstances lui faisaient faire dans un pays qui était renommé depuis longtemps pour le luxe et la beauté de ses « paysages composés », de ses parterres et de ses parcs, pour tout un style horticole que le XVIII[e] siècle finissant avait opposé à la régularité de Le Nôtre. Ce n'est guère cependant par des impressions personnelles et directes que Delille tenta de compléter ou de vérifier certaines pages de son fameux poème, et il s'est expliqué là-dessus dans les éditions postérieures à son émigration :

« La faiblesse de mes yeux et de mes moyens m'ayant empêché de visiter, comme je me l'étais promis, les plus beaux jardins de l'Angleterre, je n'en ai cité qu'un petit nombre, célèbres par leur beauté ou par les souvenirs qu'ils rappellent : tels sont Blenheim, Stove, et le jardin de Pope, si heureux d'appartenir à un homme plein de goût, qui, en conservant religieusement la demeure et les jardins de ce grand poète, rend à sa mémoire l'hommage à la fois le plus simple et le plus honorable. Les premiers monuments d'un écrivain fameux sont la maison qu'il a bâtie, les jardins qu'il a plantés, la bibliothèque qu'il a formée : c'est là, si l'on croyait encore aux ombres, qu'il faudrait chercher la sienne. »

Il est donc permis de croire qu'une très petite partie des résidences énumérées, à partir de l'édition londonienne des *Jardins* en 1800, au chant I[er] de ce poème, a reçu la visite de l'auteur, et que c'est une « figure de poésie » qui émeut son enthousiasme :

Combien j'aime Parkplace, où, content d'un bocage,
L'ambassadeur des rois se plaît à vivre en sage;
Leasowe, de Shenstone autrefois le séjour,
Où tout parle de vers, d'innocence et d'amour;
Hagley, nous déployant son élégance agreste...

Cependant des allusions plus précises, une flatterie plus ou moins délicate à l'adresse d'un aristocratique propriétaire, et en particulier l'hommage final rendu à la duchesse de Devonshire, dans ce morceau intercalé, indiquent ici des « choses vues » :

... Et Bowton et Foxly, que le bon goût planta,
Fier d'obéir lui-même aux lois qu'il nous dicta;

Tous deux voisins, tous deux aimés des dieux champêtres
Et, malgré leur contraste, amis comme leurs maîtres !
Toi-même viens enfin prendre place en mes chants,
Chiswick, plein des trésors de la ville et des champs ;
. . . . . .
Soit que, dans ce salon où la toile respire,
La Flandre et l'Ausonie offrent à Devonshire
D'innombrables beautés, qu'efface un de ses traits...

Et il semble qu'un regret sincère s'exprime dans cette exclamation nouvelle du chant III :

Ah ! quand le ciel brûlant sèche nos paysages,
Que ne puis-je, Albion, errer sur ces rivages
Où la beauté, foulant le tendre émail des fleurs,
Promène en paix ses yeux innocemment rêveurs !

de même que dans cet hommage rendu à la résidence du duc d'York aux environs de Richmond :

Délicieux Oatlands ! ta plus riche parure,
Ce n'est point ton palais, tes fleurs et ta verdure,
Ni tes vastes lointains, ni cet antre charmant
Qui d'une nuit arabe offre l'enchantement ;
Mais ces superbes eaux...

La visite au « jardin d'Auteuil » du Boileau anglais ne fait pas doute :

Tel j'ai vu ce Twickham, dont Pope est créateur...
Ciel ! avec quel transport j'ai visité ce lieu
Dont Mindipe est le maître, et dont Pope est le dieu !
Le plus humble réduit avait pour moi des charmes
Le voilà ce musée...
Là, sa muse évoquait...
Je reconnais l'alcôve...
Voici le bois secret...
Salut, saule fameux...

Il semble même que le versificateur français ait résidé — peut-être en été, comme Chateaubriand, et dans les mêmes parages de Richmond — dans le voisinage de Twickenham :

... par un secret amour,
Près de ces bois sacrés j'ai fixé mon séjour.
Eh ! comment résister au charme qui m'entraîne ?
Par plus d'un doux rapport mon penchant m'y ramène...

Ainsi, dans ces bosquets par ta muse habités,
Viennent errer souvent mes regards enchantés...

L'*Homme des Champs* a, de même, accueilli un certain nombre d'adjonctions, hommage à la duchesse de Devonshire, épilogue pathétique sur l'exil, ses misères et sa nostalgie, et sur la pacification intérieure que le poète espère :

Cependant revenus d'un exil rigoureux,
Oubliez, il est temps, ces tableaux douloureux ;
De vos champs, de vos bois, réparez les ravages.
Et toi, qui m'appris l'art d'orner les paysages,
Muse, viens effacer ces vestiges de deuil!
Cache ces noirs témoins de nos longues fureurs.
Hélas! et que n'en peut la sanglante mémoire,
Ainsi que de ces murs, s'effacer de l'histoire!

D'autres détails insérés dans les poèmes delilliens sont moins directement inspirés par les souvenirs personnels de l'auteur, mais relatent de bonne heure des particularités de l'émigration que l'histoire n'enregistrera que plus tard, l'exil des Chartreux et des Trappistes au deuxième chant des *Jardins*, et surtout les nombreux développements, dans *le Malheur et la Pitié*, sur les souffrances des émigrés, les métiers qu'ils exercèrent pour vivre, le sort de l'armée de Condé, etc., etc. Il y a là comme un *double* — moins poétique, en dépit des alexandrins — de quelques chapitres des *Mémoires d'outre-tombe*, et une application des habiletés et des routines accoutumées à des thèmes difficiles.

Mais la plus belle conquête dont Delille entendait illustrer son séjour sur le territoire britannique, c'était sa traduction en vers du *Paradis perdu*. Sa veuve insinue qu'il « possédait à fond la langue anglaise », ayant, à vingt ans déjà, fait connaître à la France la fameuse épître de Pope au docteur Arbuthnot. En tout cas, les trois années qu'il passe à Londres le perfectionnent dans cette pratique; et les curiosités accrues de la France émigrée pour l'épopée miltonienne[1] contribuent certainement à déterminer cette tentative hardie. Peltier pourra dire, quand le poème paraîtra : « Cet ouvrage a été composé à Londres, grâce aux encouragements d'une société de négociants : — ainsi l'on peut dire avec vérité que l'original et la copie du *Paradis perdu* sont deux pro-

1. Cf. J. G. Robertson, *Milton's fame on the continent* (*Proceedings of the British Academy*, III).

priétés britanniques[1] ». A défaut de renseignements sur cette prétendue « société de négociants », on peut en croire Delille sur parole, lorsqu'il parle dans ses *Notes* de « personnes des deux nations qu'il a consultées dans l'exécution de cet ouvrage », ou lorsqu'il cite, pour y adhérer ou y contredire, les commentaires d'Addison et de Newton. L'expérience de haut vol qu'il s'était refusé à faire à Hambourg, à propos de la *Messiade*, le vieux lettré a eu assez de présomption ou de ténacité auvergnate pour la tenter ici, dans des zones du Parnasse épique où il se sentait moins dépaysé, où il avait en tout cas des conseillers et des guides pour le conduire. Il doit avoir terminé en moins de quinze mois sa longue transcription, qui a toutes les insuffisances du style « rationaliste » de la poésie pseudo-classique, mais qui, d'un valétudinaire de plus de soixante ans, est une courageuse entreprise et une assez coquette réussite. C'est, nous dit-on, vers la fin de ce labeur obstiné que Delille aurait eu une première attaque de paralysie dans la grande ville hospitalière.

VI

La discrétion de M^me^ Delille reste muette sur un point qui pourtant la concernait particulièrement : son mariage avec l'illustre « abbé », qui marque la fin du séjour de Delille à Londres. Elle dit simplement, à la fin du récit de l'émigration de son mari, que celui-ci était mal portant, et que le bruit de sa mort se répandit dans Londres : peut-être est-ce à cette circonstance — la suite de cette première attaque de paralysie — qu'il faut attribuer la régularisation d'un état qui durait depuis de longues années, et la transformation en épouse légitime de la fameuse « nièce ». Ainsi qu'il arrive, ce fut plutôt cette légitimation que la situation qu'elle régularisait qui fit du scandale : Sophie Gay se hâte d'annoncer la nouvelle qui court la colonie française de Londres. Comme la politique, à l'heure critique de 1802, n'était que trop disposée à tirer argument de tout, il va sans dire que la « philosophie » triomphait du mariage d'un soi-disant abbé, émigré par persuasion et légitimiste proclamé. La France faisait des gorges chaudes de ce sacrement imprévu, dont s'avisait sur le tard un homme qu'on avait cru véritablement dans les ordres. Les papiers français, dit l'*Ambigu*, « s'égaient beaucoup sur le mariage que ce poète célèbre

1. *L'Ambigu*, 31 janvier 1805, p. 163. D'après Dupuy des Islets (cf. plus loin, p. 96), le principal informateur de Delille serait Courtenay.

vient de contracter à Londres avec Mlle Vaudechamp. Ils prétendent que ce mariage est nul, parce que M. Delille était engagé dans les ordres sacrés [1]. » Le *Courrier de Londres et de Paris* du 13 août 1802, après avoir cité les insinuations recueillies par la *Gazette de France*, les réfute nettement en disant que le poète a obtenu une dispense du pape.

A peine devenue sa femme, avec ou sans dispense du pape, Mme Delille est appelée à l'honneur de figurer aux côtés du poète sur un portrait en pied qu'achève à Londres le peintre Danloux. L'ancien journal de Montlosier nous renseigne sur ce tableau, pour lequel Delille remercie le portraitiste dans des vers qui figurent aux *Poésies fugitives*. « Il l'a peint dans le moment de la composition. Près de lui, sa femme, la plume à la main, transcrit ses vers sur un papier, à mesure qu'il les débite... » Naturellement, à présent qu'elle est devenue Mme Delille, l'infortunée Vaudechamp, ancienne chanteuse, rencontre peu d'indulgence pour des naïvetés et des gaucheries qu'on passait à la « nièce », et l'*Ambigu* s'empresse d'en recueillir quelques-unes pour l'édification de ses lecteurs. Il a la charité d'y joindre des allusions à « la mauvaise prose que M. l'abbé Delille a prononcée dans une église anglaise [2] ». Sans doute Peltier, le rédacteur de l'amère feuille irrédentiste de l'émigration londonienne, sait-il peu de gré à son ami de son départ, qui se place à cette date : Delille rentre à Paris en août 1802, et le *Courrier de Londres et de Paris* — en désaccord sur ce point avec les *Mémoires* de Mme Delille — ne parle de son départ de Londres que pour une date postérieure au 13 août, et de son arrivée à Calais que le 24 août (6 fructidor).

La réapparition de ce revenant, que l'Institut national avait rayé de la liste de ses membres et à qui l'émigration avait donné une sorte d'auréole de martyre, suscita de vives colères : une investiture de poète officiel de la royauté paraissait attachée à l'œuvre la plus récente de Delille. Et, tandis que la société conservatrice ouvre les bras à celui qui avait été, avant 89, le favori de l'aristocratie [3], les philosophes s'émeuvent. M.-J. Chénier continue sa campagne contre l'esprit nouveau et les *Nouveaux Saints* par une *Petite Epître à J. Delille* où tous les mots font balle :

Marchand de vers, jadis poète,
Abbé, valet, vieille coquette,

1. N° 4, p. 96.
2. N° 7, p. 177 et 178.
3. Cf. les *Souvenirs* de Frénilly, p. 38, les *Mémoires* de Mme de Chastenay, t. I, p. 456; une *Epître à Delille* de P. Daru avait paru en 1801 chez Pougens.

Vous arrivez : Paris accourt.
Eh! vite, une triple toilette :
Il faut unir à la cornette
La livrée et le manteau court.
Vous mîtes du rouge à Virgile;
Mettez des mouches à Milton;
Vantez-nous bien du même style
Et les émigrés et Caton;
Surpassez les nouveaux apôtres
En théologales vertus;
Bravez les tyrans abattus
Et soyez aux gages des autres...

C'est là le prélude d'une guerre où la littérature sera, à vrai dire, moins intéressée que la politique, et qui sera surtout violente au moment de la publication de *Malheur et Pitié* : poème assez indifférent en soi, mais qui entendait faire figure d'épopée légitimiste et contre-révolutionnaire, et qui trouva contre lui une opposition semi-littéraire, semi-républicaine, dont témoignent des pamphlets tels que *Point de pitié pour la Pitié*, *Ah! quelle Pitié!* ou le *Commentaire politique du poème de la Pitié*, par P. Gallet[1]. Détail singulier, Delille retrouve, au premier rang des adversaires qui persiflent cette tentative d'un poème de la Révolution et de l'Émigration, ce chevalier Dupuy des Islets[2] qui lui avait naguère souhaité la bienvenue à son arrivée à Londres, et qui utilise à présent, sans doute pour faire sa cour au pouvoir nouveau que la France accepte si docilement, tout ce qu'il a vu et appris en Angleterre au sujet des années errantes du fluet et cacochyme homme de lettres. Il est possible que le mémoire rédigé par la veuve de Delille soit en toute première ligne une réfutation implicite de ce factum, qui pousse jusqu'à la perfidie et la haineuse insinuation le souci apparent de rétablir les faits. On a cru reconnaître, dans ce chevalier Dupuy des Islets, l' « inconnu » de Marceline Desbordes : avouons qu'il se serait de bonne heure exercé à manquer de courtoisie pour les dames.

VII

Delille n'avait pas attendu l'heure souhaitée de la rentrée en France pour confier à la presse ce que la phraséologie du temps

1. Paris, 1803.
2. *Examen critique du poème de la Pitié de J. Delille, précédé d'une notice sur les faits et gestes de l'auteur et de son Antigone.* Paris, an XI, 1803.

appelait « le fruit de ses labeurs ». Nous l'avons vu surveillant à Bâle une édition de luxe des *Géorgiques françaises*, et donnant à Hambourg un recueil hâtif de ses *Bagatelles poétiques* à l'intention des émigrés. A Londres, il s'agit de trouver un public, moins encore parmi ceux des réfugiés qui peuvent s'offrir le luxe d'une bibliothèque, que parmi les Anglais amateurs de littérature française, ou simplement de livres et de reliures. L'amour-propre national peut être intéressé à la vente des éditions londoniennes de Delille, et Peltier annonce dans son *Paris pendant l'année 1800* l'apparition des *Jardins* remaniés[1] : « C'est dans les superbes jardins d'Angleterre qu'il a pris le modèle des tableaux qu'il a tracés, et l'idée des règles qu'il a prescrites. C'est aux Anglais qu'il offre l'hommage de cette nouvelle édition... La position de l'auteur, le renchérissement du papier et des frais d'impression lui font désirer que MM. les Souscripteurs veuillent bien payer en souscrivant... M. l'abbé Delille demeure n° 28, South Molton Street, où il recevra les souscriptions depuis midi jusqu'à 6 heures du soir. »

Il est possible que ce *communiqué* ait attiré chez le poète une clientèle britannique : les lecteurs français avaient les plus grandes chances d'être déjà fournis, les *Jardins* ayant eu force éditions.

En revanche, c'est surtout à la curiosité et à la sympathie du public émigré que s'adresse l'édition de Londres du grand poème anti-révolutionnaire de Delille, *le Malheur et la Pitié*, en 1803[2]. Elle est lancée par Dulau — le premier éditeur et peut-être l'instigateur du *Génie du Christianisme* — et par un autre libraire de l'Émigration, Prosper. Elle se pique de donner des morceaux qui ont été retranchés, dans l'édition de Paris, par les « censeurs consulaires ». Elle accentue le caractère anti-jacobin du poème en les faisant précéder de la fameuse *Ode sur l'immortalité de l'âme* qui aurait valu à Delille les menaces, heureusement vaines, de Robespierre. D'ailleurs elle est conforme aux intentions de l'auteur. « Le Poème que nous offrons aujourd'hui au public est achevé depuis près de deux ans. L'auteur le commença en France sous le règne de Robespierre, et vint y mettre la dernière main sur une terre libre. C'est en Angleterre que les éditeurs ont acheté de M. l'abbé de Lille son manuscrit, qu'ils ont fait imprimer sous

1. Tome XXV, p. 440.

2. *Le Malheur et la Pitié*, poème en quatre chants par M. l'abbé de Lille, un des quarante de l'Académie française. Publié par M. de Mervé. Londres, 1803; in-4° avec quatre gravures. L'édition française avait paru dès 1802 à Paris, chez Giguet.

ses yeux, et dont il a revu lui-même toutes les épreuves, à l'exception des huit dernières pages, qui n'avaient pas encore été livrées à la presse, lorsque le dépérissement de sa santé lui fit quitter ce pays hospitalier.

« Nous garantissons donc notre édition comme originale, et exactement conforme au poème que M. l'Abbé de Lille était dans l'intention de publier avant que les censeurs consulaires l'eussent forcé de retrancher les plus beaux morceaux de son ouvrage. »

Le plus acharné des périodiques contre-révolutionnaires de l'Angleterre, l'*Anti-jacobin Review*[1], ne manqua pas de signaler — en regrettant que le poète fût passé à son tour « sycophant consulaire »[2] — cette royaliste édition londonienne d'un poète qui devait tant à la Grande-Bretagne. « Depuis les jours de Voltaire les Français ont étudié plus qu'auparavant, non seulement la science, mais la littérature anglaise. L'abbé Delille semble avoir profité de cette dernière étude bien plus que tous ses compatriotes. C'est à cette particularité, ainsi qu'à sa familiarité avec le sobre et correct Virgile, que nous n'hésitons pas à attribuer beaucoup de sa grande popularité. »

VIII

Chateaubriand a évoqué à deux reprises la figure de l'abbé Delille émigré : dans son fameux discours de réception à l'Académie, il montrait « ce poète ne voulant pas se séparer de ses infortunés compatriotes, les suivant avec sa lyre aux rives étrangères, chantant leurs douleurs pour les consoler; illustre banni au milieu de cette foule d'exilés dont j'augmentais le nombre. Il est vrai que son âge et ses infirmités, ses talents et sa gloire, ne l'avaient pas mis dans sa patrie à l'abri des persécutions[3]. » Plus véridiquement, quoique avec un moindre pathétique, les *Mémoires d'outre-tombe* rappelleront des persécutions d'un autre genre, souffertes dans l'exil par l'infortuné versificateur. « Un jour, j'étais allé chez lui; il se fit attendre, puis il parut les joues fort rouges : on prétend que Mme Delille le soufflétait; je n'en sais rien : je dis seulement ce que j'ai vu[4]. »

« L'émigration, dit aussi Chateaubriand, le comptait avec orgueil dans ses rangs; il chantait nos malheurs, raison de plus

1. 1803, t. XVI, p. 301.
2. L'opposition de Delille à Bonaparte semble cependant avoir été assez ferme.
3. *Mém. d'outre-tombe*, éd. Biré, t. III, p. 39.
4. *Ibid.*, t. II, p. 159.

pour aimer sa muse. » Cette allusion au IV[e] chant de *Malheur et Pitié* résume, à vrai dire, à peu près tout le bénéfice poétique que Delille a tiré de son séjour hors de France. Il a fait passer par les procédés accoutumés de sa versification et de son style poétique, périphrase, métaphore, exclamation ou soi-disant harmonie imitative, un certain nombre de « motifs », de descriptions, d'émotions préalablement ramenées à leur contenu rationnel, de souvenirs transposés dans l'ordinaire mode de cette trop habile esthétique. Quant au reste, la traduction du *Paradis perdu*, celle du *Passage du Saint-Gothard*, il aurait pu aussi bien, indépendamment des raisons initiales qui les lui firent entreprendre, les rimer au fond d'un cabinet de travail parisien.

Et, à vrai dire, Delille peut passer pour le type par excellence de l'homme de lettres à qui le dépaysement le plus complet ne saurait rien révéler de nouveau. Bien qu'il termine son *Épître à deux enfants voyageurs* par ce vers plein de promesses :

On peut s'instruire ailleurs, on ne vit que chez soi,

il satisfait absolument, au point de vue intellectuel, à la fameuse formule de son ami le chevalier de Panat, selon laquelle certaines gens n'ont su, dans l'Emigration, « rien apprendre ni rien oublier ». Assurément, l'âge et les habitudes d'esprit d'un homme né en 1738, tout entier façonné selon une imperturbable routine littéraire où un prétendu virgilianisme se combine avec les préjugés du « bon goût », expliquent surabondamment cette parfaite immobilité. L'étoffe avait pris son pli, et il fallait sans doute un foulage plus énergique, et surtout le renouvellement de la matière première, pour aboutir à une façon neuve. Et pourtant! L'auteur des *Jardins* n'était pas encore si myope, en 1797, qu'il ne pût éprouver, en face de ce lac de Bienne qui déjà avait inspiré d'autres prosateurs que Jean-Jacques, une émotion vraiment pathétique, une rêverie efficace et féconde. Il assistait, de Bâle, à un spectacle donné à peu d'écrivains du XVIII[e] siècle, le bombardemen d'Huningue qu'il allait, nous dit-on, contempler du bord du Rhin et, sans doute, de la terrasse de la cathédrale et de la *Pfalz* : par quelle misérable alchimie ces impressions fraîches et directes allaient-elles se muer en ce développement des *Trois Règnes*?

Au même instant, vomi de sa prison profonde,
Le globe destructeur vole, siffle et fend l'air.
L'horrible catapulte, et le tranchant du fer
N'ont rien de comparable à ce nouveau tonnerre...

Indice plus caractéristique encore : ce fils du XVIIIe siècle n'a, pour les survivances émouvantes du passé, qu'un dédain silencieux. Il ne donne pas un regard, semble-t-il, et en tout cas pas un hémistiche à tous les témoins muets des âges abolis, à tout ce qui, dans sa longue errance à travers des villes qu'il n'a pas simplement traversées au trot d'une chaise de poste, pouvait évoquer un peu de moyen âge, de couleur locale et d'imprévu. Soleure a dû longtemps un cachet très particulier à ses remparts, à ses tours de vieille ville batailleuse et inquiète; Fribourg et Gœttingue avaient — cathédrale, vieilles portes, pignons pointus et façades en encorbellement — des aspects « gothiques » pittoresques et curieux. Et les vieilles arcades de Brunswick et ses maisons de bois, les ruelles tortueuses de l'ancien Hambourg suscitaient dans l'esprit de voyageurs qui n'avaient pas, il est vrai, l'excuse de la myopie, des impressions confuses dont on démêlait mal le charme et contre lesquelles luttaient moins victorieusement les claires notions françaises de l'ordre rationnel, de la ligne droite, de l'évidence et de l'agrément. En Angleterre, le sens de la tradition historique, l'obscur respect des vestiges du passé agissaient sous les voûtes de Westminster-Abbey, en face des murailles de la Tour, même devant les ciselures d'un porche de château privé ou parmi les coutumes surannées et fidèles de la vie britannique officielle.

Delille aurait-il pu avoir, par des révélations moins directes et plus littéraires, le pressentiment du romantisme? Là encore, c'est beaucoup demander et trop attendre d'un homme dont l'éducation intellectuelle est contemporaine du plus vif XVIIIe siècle. Nous l'avons vu passer indifférent, ou à peu près, à côté de manifestations intellectuelles comme la poésie de Klopstock, dont un Chênedollé, un Rivarol même éprouvaient le prestige véhément, et que tant d'autres Français, à Hambourg, ont révérée peut-être de confiance, mais comme un type de « vaticination » semi-religieuse singulièrement différente des petits vers galants ou des alexandrins descriptifs du XVIIIe siècle. En dépit de leur fonds de classicisme, un Norvins, un Lezay-Marnésia, à Gœttingue où Bürger a enseigné, ne laissent pas de s'aviser des nouveautés un peu troubles, mais troublantes aussi, dont la littérature allemande est effervescente. En Angleterre, de nouveaux aspects de Shakespeare, les débuts de W. Scott dans le folklore poétisé se révèlent à des Français que n'y avaient préparés qu'insuffisamment des curiosités préalables pour la « naïve romance » ou pour les trouvailles du « barbare de génie ».

Il faut dire que certaines circonstances, en dehors de ses préventions obligées, allaient, pour Delille, à l'encontre de ces acquisitions possibles. Sans doute, il rencontre, à Lübeck et à Hambourg, Charles de Villers, l'intermédiaire déterminé entre la France et l'Allemagne, le champion plus fougueux que sagace du kantisme; mais d'autres Français à Hambourg, Baudus, Laporte, Rivarol, sont des partisans si obstinés de Locke et des admirateurs si tièdes de la nouvelle philosophie germanique, qu'eût-il porté de ce côté quelque curiosité naturelle, le poète des *Jardins* devait se trouver plutôt encouragé dans sa méfiance initiale : et il se trouve même que Heyne, avec qui il s'entretient à Gœttingue et de qui il pourrait souhaiter quelque éclaircissement, est en 1798 un adversaire déclaré et explicite de Kant. Le vieux Grimm, qu'il rencontre à Brunswick chez M^me^ de Bueil et qui conserve en ces matières son autorité et son prestige d'ancien cosmopolite, ne fait guère crédit, lui non plus, aux hardiesses singulières de la nouvelle littérature. A Londres, les « anti-jacobins » qui de plus en plus annexent la gloire défraîchie de Delille, affectent de condamner pêle-mêle, et avec un mépris identique, les outrances du *Sturm und Drang*, les rêveries moyen-âgeuses de l'illuminisme et du mysticisme, l'effort métaphysique par quoi l'Allemagne est en train de ruiner le sensualisme de Locke et peut-être le déisme de Shaftesbury : et Peltier, simple écho sans doute, est là-dessus un des plus intraitables. Même les innovations artistes de Chateaubriand, en matière de prose suggestive plutôt que descriptive, ne sont qu'à demi goûtées parmi les auditeurs londoniens de ses lectures. Si bien que l'influence des relations directes venait, en somme, s'ajouter aux préventions naturelles ou acquises pour écarter le fécond producteur de tout contact impartial avec des manifestations novatrices.

D'ailleurs, le succès qui accueille encore, à l'étranger, la personne et l'œuvre du vieux poète doit contribuer à lui masquer ce qui, dans le présent, est une menace d'avenir hostile. De la Pologne où les Radziwill, les Potocki, les Czartoriski, les Jablonowski restent des dévots des *Jardins* et le font savoir sans atténuation à l'auteur, de Weimar où Wieland et Böttiger sont ses partisans déclarés, à Soleure où l'humble Gasmann traduit l'*Hymne à la beauté* de son *Imagination* et à Londres où l'on donne des éditions, des traductions, des récitations de son œuvre[1], de

1. Cf., sur l'admiration persistante d'un Anglais intelligent et libéral, Major W. E. Frye, *After Waterloo*, London, 1908, p. 91.

Brunswick, où l'accueille la sœur du grand Frédéric, à Hambourg où le vieux Klopstock lui fait bon visage, quel concours de témoignages encourageants pour cette forme diluée, calandrée, laminée et exsangue de la poésie qui s'appelle le genre descriptif! Et comment le vieux chantre des *Trois Règnes* se serait-il senti ébranlé dans ses admirations exotiques, Locke en philosophie, Gessner dans l'idylle, Thomson dans la description, Gray dans l'élégie, Pope surtout dans la littérature philosophique, et comment n'aurait-il pas apprécié chez Milton lui-même des mérites fort diminués et des énergies éteintes?

Aussi est-il parfaitement puéril de tenir compte à Delille des quelques « motifs » recrutés par lui dans ses années d'émigration, ou même de sa traduction du *Paradis perdu*, et d'écrire comme son biographe de 1824 : « Delille était rentré dans sa patrie chargé des richesses conquises sur les littératures étrangères[1] ». Sans doute, il serait peu équitable de ne le juger que sous l'angle du romantisme imminent et de lui reprocher de n'avoir pas préparé ce prochain renouvellement de la littérature : c'est plutôt l'absence d'impressions personnelles, de perceptions directes, de reflets immédiats des choses ou de résultats spontanés de la méditation, qu'il est légitime de trouver affligeante chez un littérateur à qui la France va faire à sa mort des funérailles nationales. Si le mot de *romantique* résume la plus grande partie d'un apport inévitable et proche, on peut dire que l'émigration de Delille n'a guère eu que le résultat, en cette matière, de lui faire opérer une substitution d'épithètes qu'on signalait récemment[2] : au chant III des *Jardins*, en 1782, il ne se permettait d'évoquer encore que « ces *romanesques* lieux qu'ont chantés les poètes ». A partir de 1800, dans l'*Homme des champs* et dans la retouche des *Jardins*, il admet *romantique*... C'est assez peu de chose. Une conception d'art, une hiérarchie spéciale des facultés humaines, un retour au clair-obscur du moyen âge ne se trouvent pas en jeu. Ce n'est que l'ombre projetée par le jeune adversaire qui s'équipe à la cantonade.

Fernand Baldensperger.

1. Tome I, p. XLII.
2. A. François, «*Romantique* », *le mot et le sentiment en France au XVIII^e siècle* (*Annales de la Société J.-J. Rousseau*, t. V, 1910).

ROUSSEAU CONTRE HELVETIUS[1]

En juin dernier, dans cette Revue[2], M. Albert Schinz a publié un important article sur « *La Profession de foi du Vicaire Savoyard* » *et le livre* « *De l'Esprit* ». On y trouvera quelques indications ou rapprochements utiles, et des hypothèses qui demandent à être contrôlées : les unes peuvent être vérifiées, il faut abandonner les autres. Voici plusieurs années que je travaille à une édition historique et critique de la *Profession*, qui paraîtra, je l'espère, prochainement. J'ai donc dû me poser, moi aussi, le problème que M. Schinz a traité. J'ai eu à ma disposition, pour le résoudre, des documents inédits, que je ne lui fais pas grief d'avoir ignorés, et, comme lui, des textes imprimés, dont il aurait pu peut-être tirer meilleur parti. Je ne pensais pas isoler cette étude sur Helvetius et Rousseau du reste de mon enquête, mais la publication de M. Schinz semble appeler une mise au point. Je la ferai très rapidement, sans entrer dans la discussion des idées générales qu'il a soulevées. Je me bornerai ici aux seuls faits, pour les compléter ou les vérifier[3].

1. Sauf indication contraire, les citations de Rousseau sont empruntées à l'édition Hachette, 13 vol. in-18. — *Helvetius* est la véritable orthographe du nom.

2. T. XVII, 1910, p. 225-261.

3. Je note ici quelques menues inexactitudes qui ont échappé à M. Schinz : P. 227. La lettre à d'Alembert, où Rousseau lui donne ses impressions sur le *Discours préliminaire*, n'est pas du 26 juin 1754, comme l'indique l'édition Hachette. C'est Musset-Pathay, me fait remarquer M. Th. Dufour, qui a le premier ajouté ce millésime inexact. L'original, publié en 1798 par Ch. Pougens, portait seulement : *26 Juin*. Albert Jansen (*Jean-Jacques Rousseau als Musiker*, Berlin, 1884, in-8, p. 123, n. 2) avait déjà restitué la véritable date : 1751. — Les *Pensées philosophiques* et la *Lettre sur les aveugles* ne sont pas les seuls ouvrages de Diderot que Rousseau a lus en 1758 : il cite formellement la *Lettre sur les sourds et muets* (*Lettre sur la musique française*, VI, 169, 182) et fait des allusions précises dans la *Profession* aux *Pensées sur l'interprétation de la nature*. — P. 228 : « Il ne semble pas que Rousseau les ait connus » (Lamettrie et Maupertuis). Si; cf., pour Lamettrie, *Déclaration relative au pasteur Vernes*, IX, 97; quant à Maupertuis et à son *Système de la nature*, il devait les connaître au moins par le résumé qu'en fait Diderot dans son *Interprétation de la nature*. — Il est étrange que M. Schinz place encore en 1736 le séjour de Jean-Jacques aux Charmettes. Il y a longtemps que MM. Mugnier et Ritter ont démontré que la date donnée dans les *Confessions* est inexacte : la date de 1738 est donnée aujourd'hui dans les bons manuels d'histoire littéraire. — P. 229, note 1 : « Rousseau place cela sous les chiffres 1747-1749 ». Ces dates ne sont point de Rousseau, et il faut s'en défier, comme de toutes celles qu'on lit en tête de chaque livre dans les éditions modernes des *Confessions*. Il semble qu'elles y aient été ajoutées — souvent inexactement — par G. Petitain. M. Th. Dufour (*Annales J.-J. Rousseau*, 1908, IV, 249) a justement attiré l'attention des biographes sur ce point. —

I

LES ANNOTATIONS DE ROUSSEAU AU LIVRE « DE L'ESPRIT »

Je ne crois pas inutile de mettre tout d'abord sous les yeux du lecteur le texte exact et intégral, — qui, à ma connaissance, n'a pas encore été publié, — des annotations de Rousseau au livre *De l'Esprit*. On verra plus loin comment ce texte, mieux examiné, peut aider à la solution de quelques difficultés. L'histoire de ce précieux exemplaire est connue, et je n'ai pas à la refaire[1]. Acheté par Louis Dutens à Rousseau au moment où celui-ci allait quitter l'Angleterre, il est conservé aujourd'hui à la Bibliothèque nationale, *Réserve*, *R. 895*[2] Dutens a extrait de ces observations ce qui lui paraissait le plus intéressant, et l'a publié dans ses *Lettres à M. D* [*e*] *B* [*ure*], *sur la réfutation du livre De l'Esprit* (*d'Helvétius*) *par J. J. Rousseau avec quelques lettres de ces deux auteurs*, Londres et Paris, 1779, 1 vol. in-12. Ce sont ces extraits, arbitrairement choisis et très incomplets, qui ont passé depuis lors dans toutes les éditions[3]. Cependant, sur cinquante-deux notes ou indications marginales, on n'en trouvera que vingt-sept, — les plus importantes, il est vrai, — dans l'édition Hachette, XII, p. 298-304. Voici donc le relevé complet de ce que nous offre l'emplaire original[4] : DE L'ESPRIT. | ..... *Unde animi constet natura videndum*, | *Qua fiant ratione et qua vi quaeque gerantur* | *In terris* | Lucret. De rerum natura. *Lib I.* |

— P. 230. Rousseau avait certainement lu le *Traité des sensations* : très lié avec Condillac, il avait lu l'*Essai sur l'origine des connaissances humaines* (*Confessions*, VIII, 246), le *Traité des animaux*, auquel il fait une allusion dans la *Profession de foi* (II, 268) ; et l'une des notes qu'il a mises sur son exemplaire de *L'Esprit* montre qu'il connait la théorie sensualiste du *Traité des sensations* (XII, 304). — P. 250. La citation d'Helvetius faite par Rousseau (*Émile*, II, 310) ne se trouve pas dans la *Profession de foi*. — P. 256 : « *Œuvres*, XVIII, p. 293 »; lire : VIII.

1. Cf. Albert Keim, *Helvétius, sa vie et son œuvre*, Paris, Alcan, 1907, in-8, p. 457, 464-5.

2. Ce n'est pas le seul livre annoté par Rousseau que possède la Bibliothèque Nationale. Il y a à la Réserve, R. 2032, un exemplaire de Charron, *De la Sagesse*, Rouen, Le Villain, 1618, donné à Rousseau par la Marquise de Créqui, et qui porte sur le titre et aux pages 43 et 718 des notes autographes.

3. Le texte le moins incomplet qui en ait été publié se trouve dans le *Magazin encyclopédique*, t. I, Paris, An III (1795), p. 329-342.

4. Les phrases ou mots en *italiques* dans les notes de Rousseau désignent ceux que ne donne point l'édition Hachette. Les signes (croix, astérisques, etc.) qui terminent les citations du texte et commencent les annotations sont à peu près ceux que Rousseau a marqués lui-même sur son exemplaire pour repérer les passages auxquels se réfèrent ses remarques. J'ai mis entre parenthèses les lettres qu'il a fallu suppléer ou remplacer.

[vignette gravée]. A Paris, | chez Durand, libraire, rue du Foin, | M. DCC. LVIII. | Avec Approbation et Privilege du Roi. 1 volume in-4 de xxii-643 pp. [L'approbation et le privilège sont au verso de la page 643]. Sur la feuille de garde, en face du titre, Dutens a écrit : « Cet exemplaire appartenoit à M. J. J. Rousseau; les notes marginales qu'on y trouve sont écrites de sa main. Je l'ai acquis avec le reste de ses livres l'année 1766 ».

Page 2. Texte d'Helvetius : « Nous avons en nous deux facultés, ou, si je l'ose dire, deux puissances passives, dont l'existence est généralement et distinctement reconnue ».

Annotation de Rousseau : « Il me semble qu'il faudroit distinguer les impressions purement organiques et locales des impressions *universelles* qui[1] affectent tout l'individu. Les prémières ne sont que de simples sensations, les autres sont des sentimens ».

P. 2. Helvetius : « la mémoire n'est autre chose qu'une sensation continuée +, mais affoiblie ».

Rousseau : « + non pas; la mémoire est la faculté de se rappeller la sensation, mais la sensation, même affoiblie ne dure pas continuellement ».

P. 6. Helvetius : « *se ressouvenir*, comme je vais le prouver, n'est proprement que *sentir** ».

Rousseau : « * je ne sais pas encore comment il va prouver cela; mais je sais bien que sentir l'objet présent et sentir l'objet absent sont deux opérations dont la différence mérite bien d'être examinée ».

P. 6, note. Helvetius : « enfin jusqu'aux prétendus miracles de Mahomet, jusqu'à ces prodiges attestés par tant d'Arabes, et dont la fausseté cependant est encore très probable ici bas, où les menteurs sont si communs et les prodiges si rares ».

Rousseau : met en marge une *accolade* et une *croix*.

P. 7. Helvetius : « alors mes organes intérieurs doivent nécessairement se trouver à peu près dans la même situation où ils étoient à la vue de ce chêne + ».

Rousseau : « + ils s'y trouvent à la vérité; mais par l'effet d'une opération très différente ».

P. 7. Helvetius : « Or cette situation des organes doit incontestablement produire une sensation (°) ».

Rousseau : « (°) Qu'appelez-vous sensation? si une sensation est l'impression transmise par l'organe extérieur à l'organe intérieur, la situation de l'organe intérieur a beau être supposée la même, celle de l'organe extérieur manquant, ce défaut seul[2] suffit pour distinguer le souvenir de la sensation. D'ailleurs il n'est pas vrai que la situation de l'organe intérieur soit la même dans la mémoire et dans la sensation.

1. *Qui* en surcharge; en dessous : *qu'elles se* barré.
2. *Seul* ajouté dans l'interligne.

Autrement[1] il serait impossible de distinguer[2] le souvenir de la sensation[3] d'avec la sensation. Aussi l'auteur se sauve-t-il par un A PEU PRÈS. Mais une situation d'organes qui n'est qu'à peu près la même, ne doit pas produire exactement le même effet[4] ».

P. 7. HELVETIUS : « il est donc évident que se ressouvenir, c'est sentir ± ».

ROUSSEAU : « ± il y a cette différence que la memoire produit une[5] sensation semblable, et non pas le sentiment, et cette autre différence encore que la cause n'est pas la même ».

P. 7. HELVETIUS : « Or cette capacité [d'appercevoir les ressemblances ou les différences] n'est que la sensibilité physique même* ».

ROUSSEAU : «* Voici qui est plaisant! après avoir légèrement affirmé qu'appercevoir et comparer sont la m(ême) chose, l'auteur conclud en grand appareil que juger, c'est sentir. La conclusion me paroit claire, mais c'est de l'antécédent qu'il s'agit ».

P. 8. HELVETIUS : « ces objets [que nous présente la nature] ont des rapports entr'eux; la connoissance de ces rapports forme ce qu'on appelle l'*Esprit* + ».

ROUSSEAU : « + l'aptitude plus ou moins grande[6] à les connoitre est ce qui fait le plus ou le moins d'esprit ».

« P. 9. HELVETIUS : « Or, comme le jugement n'est que cette appercevance elle-même [des ressemblances et des différences], ou du moins que le prononcé de cette appercevance, il s'ensuit que toutes les opérations de l'esprit se réduisent à juger + ».

ROUSSEAU : « + appercevoir les objets c'est sentir; appercevoir les rapports c'est juger ».

P. 9. HELVETIUS : « je puis dire également, Je juge ou je sens que de deux objets, l'un que j'appelle *toise*, fait sur moi une impression différente de celui que j'appelle *pied*; que la couleur que je nomme *rouge* agit sur mes yeux différemment de celle que je nomme *jaune* + ».

ROUSSEAU : « + il y a ici un sophisme très subtil et très important à remarquer. Autre chose est sentir une différence entre une toise et un pied; et autre chose mesurer cette différence[7], dans la première opération l'esprit est purement passif, mais dans l'autre il est actif. Celui qui a plus de justesse dans l'esprit pour transporter par la pensée[8] le pied sur la toise, et voir combien de fois il y est[9] contenu est celui qui en ce point a l'esprit le plus juste et juge le mieux ».

1. *Autrement* en surcharge; en dessous : *Aussi l'auteur.*
2. Après *distinguer*, on lit : *si l'on a un* barré.
3. *De la sensation* ajouté dans l'interligne.
4. Cette note, écrite d'une encre beaucoup plus noire et brillante que les autres, a été ajoutée à une seconde lecture. Aussi se trouve-t-elle placée au bas de la page, les marges étant déjà occupées.
5. *Une* ajouté dans l'interligne; en dessous : *la* barré.
6. Après *grande*, on lit : *de* barré.
7. Après *différence*, on lit : *c'est* barré.
8. *Par la pensée* ajouté dans l'interligne.
9. Après *est*, on lit : *exacte*[*ment*] barré.

P. 9. HELVETIUS : « j'en conclus qu'en pareil cas *juger* n'est jamais que *sentir** ».

ROUSSEAU : «* c'est autre chose; parce que la comparaison du jaune et du rouge n'est pas[1] la sensation du jaune ni[2] celle du rouge ».

P. 9. HELVETIUS : « pour porter un jugement sur ce sujet [si la force est préférable à la grandeur du corps], ma mémoire doit me tracer successivement les tableaux des situations différentes où je puis me trouver le plus communément dans le cours de ma vie || ».

ROUSSEAU : « || Comment! la comparaison successive de mille idées est aussi un sentiment? Il ne faut pas di(s)puter des mots; mais l'auteur se fait là un étrange dictionnaire ».

P. 10. HELVETIUS : « ce jugement [que la justice est préférable à la bonté] n'est réellement qu'une sensation Φ ».

ROUSSEAU : « Φ *Nous avons vû qu'il est autre chose* ».

P. 10. HELVETIUS : « on peut, comme l'expérience le prouve, en frappant l'oreille de certains sons, exciter en nous à peu près + les mêmes sensations qu'on éprouveroit à la présence même des objets ».

ROUSSEAU : « + *voici encore le même* A PEU PRÈS *que ci-derrière employé d'une maniere aussi sophistique* ».

P. 12. HELVETIUS : « Il résulte de ce que j'ai dit, que les jugements portés sur les méthodes que le hasard nous présente pour parvenir à un certain but ne sont proprement que des sensations; et que, dans l'homme, tout se réduit à sentir ».

ROUSSEAU : « *même sophisme dans ce chapitre d'un bout à l'autre* ».

P. 12. HELVETIUS : « Comment jusqu'à ce jour a-t-on supposé en nous une faculté de juger distincte de la faculté de sentir? L'on ne doit cette supposition, répondrai-je, qu'à l'impossibilité où l'on s'est cru jusqu'à présent d'expliquer d'aucune autre maniere certaines erreurs de l'esprit* ».

ROUSSEAU : «* point du tout. c'est qu'il est très simple de supposer que deux opérations d'espèces différentes se font par deux différentes facultés ».

P. 40. HELVETIUS : « j'ai fait voir que toutes les erreurs de l'esprit ont leur source ou dans les passions, ou dans l'ignorance, soit de certains faits, soit de la vraie signification de certains mots. L'erreur n'est donc pas essentiellement attachée à la nature de l'esprit humain + ».

ROUSSEAU : « + *Vous n'avez point prouvé que vôtre*[3] *division fut exacte; vôtre conclusion n'est donc pas necessaire, ce qui n'empêche pas qu'en ceci je ne sois de votre avis* ».

P. 41. HELVETIUS : « rien ne m'empêche maintenant d'avancer que *juger*, comme je l'ai déjà prouvé +, n'est proprement que *sentir* ».

ROUSSEAU : « + Vous n'avez rien prouvé sur ce point sinon que vous

1. *N'est pas* ajouté dans l'interligne; en dessous : *est indépendant de* barré.
2. *Ni* ajouté dans l'interligne; en dessous : *et de* barré.
3. Après *vôtre,* on lit : *conclusion* barré.

ajoûtez au sens du mot SENTIR le sens que nous donnons au mot JUGER ; vous réunissez sous un mot commun deux facultés essentiellement différentes ».

P. 41. HELVETIUS : « l'esprit, en ce sens, n'est que sensibilité et mémoire + ».

ROUSSEAU : « + sensibilité, mémoire et jugement ».

P. 54. HELVETIUS : « la probité, par rapport à un particulier, n'est, conformément à ma définition, que l'habitude des actions personnellement utiles à ce particulier + ».

ROUSSEAU : « + *Si ce particulier avoit à confier un dépot ou un secret important à quelque homme de probité, iroit-il chercher*[1] *celui qui n'a que l'habitude des actions qui lui ont été*[2] *personnellement utiles. Point du tout, il préféreroit à l'homme de bien qui lui a vendu la justice le scelerat qui*[3] *n'a pas voulu se laisser corrompre. Quel galimathias!* »

P. 58, note. HELVETIUS : « si l'on ne se porte ordinairement à certains excès que dans les disputes de religion, c'est que les autres disputes ne fournissent pas les mêmes prétextes ni les mêmes moyens d'être cruel ».

ROUSSEAU : met en face un *trait horizontal.*

P. 60. HELVETIUS : « Toute idée trop étrangere à notre maniere de voir et de sentir nous semble toujours ridicule ».

ROUSSEAU : met en face un *trait horizontal.*

P. 69. HELVETIUS : « ils [ceux qui reconnoissent dans les autres plus d'esprit qu'en eux] ne font que donner à l'opinion publique la préférence sur la leur, et convenir que ces personnes sont plus estimées, sans être intérieurement convaincus qu'elles soient plus estimables* ».

ROUSSEAU : « *Cela n'est pas vrai. J'ai longtemps médité sur un sujet, et j'en ai tiré quelques vues avec toute l'attention que j'étois capable d'y mettre. Je communique ce même sujet à un autre homme, et durant nôtre entretien je vois sortir du cerveau de cet homme des foules d'idées neuves et de grandes vües sur ce même sujet qui m'en avoit fourni si peu. Je ne suis pas assés stupide pour ne pas sentir l'avantage de ces vues et de ces idées sur les miennes ; je suis donc forcé de sentir intérieurement que cet homme a plus d'esprit (que[4]) moi, et de lui accorder dans mon cœur une estime supérieure à celle que j'ai pour moi. Tel fut le jugement que Philippe *second* porta de l'esprit d'Alonso Perez et qui fit que celui-ci s'estima perdu*[5] ».

P. 70, note. HELVETIUS : « Je suppose... qu'on eût prié ce même Fontenelle de donner, en fait de poésie, l'idée qu'il s'étoit formée de la perfection : il est certain qu'il n'auroit, en ce genre, proposé d'autres

1. Après *chercher,* on lit : *p*[*armi*?] barré.
2. *Ont été* ajouté dans l'interligne ; en dessous : *sont* barré.
3. Après *qui,* on lit : *la lui* barré.
4. Rousseau a écrit : *plus d'esprit de* (sic).
5. Toute cette note semble avoir été ajoutée à une seconde lecture : elle est d'une encre plus noire et plus brillante.

regles + fines que celles qu'il avoit lui-même aussi bien observées que Corneille ».

ROUSSEAU : « + il ne s'agit pas de regles, il s'agit du genie qui trouve les grandes images et les grands sentimens. Fontenelle auroit pu se croire meilleur juge de tout cela que Corneille, mais non pas aussi bon inventeur. Il étoit fait pour sentir le génie de Corneille et[1] non *pas* pour l'égaler. Si l'auteur ne croit pas qu'un homme puisse sentir la supériorité d'un autre dans son propre genre, assurément il se trompe beaucoup[2].

Moi-même je sens la sienne, quoique je ne sois pas de son sentiment. Je sens qu'il se trompe en homme qui a plus d'esprit que moi. Il a plus de vues et de plus lumineuses, mais les miennes sont plus saines[3]. Fénelon l'emportoit sur moi à tous égards; cela est certain ».

P. 70. HELVETIUS : « la femme qui compte le soir avec son cuisinier, se croit aussi estimable qu'un savant + ».

ROUSSEAU : « + *elle l'est beaucoup davantage* ».

P. 71. HELVETIUS : « tous trois, peut-être, [trois praticiens qui sortent de la comédie] s'écrieront à la fois que Corneille est le plus grand génie du monde; cependant, si, pour se décharger du poids importun de l'estime +, l'un d'eux ajoutoit que ce Corneille est à la vérité un grand homme, mais dans un genre frivole... »

ROUSSEAU : « + le poids de l'estime! Eh dieu! Rien n'est si doux que l'estime, même pour ceux qu'on croit supérieurs à soi ».

P. 75. HELVETIUS : « empêcher la subdivision d'un peuple en une infinité de familles ou de petites sociétés, dont les intérêts, presque toujours opposés à l'intérêt public, éteindroient à la fin dans les âmes toute espece d'amour pour la patrie ».

ROUSSEAU : « *à réf :* » (= à réfuter).

P. 79. HELVETIUS : « On ne peut conserver une vertu toujours forte et pure, sans avoir habituellement présent à l'esprit le principe de l'utilité publique, sans avoir une connaissance profonde des véritables intérêts de ce public, par conséquent de la morale et de la politique + ».

ROUSSEAU : *souligne* tout ce passage, met en face : « *à réf :* » (= à réfuter), et commence à écrire : « + à ce compte il n'y a de véritable.... »; plus tard, il a ajouté : « probité que chez les philosophes. Ma foi, ils font fort bien de s'en faire compliment les uns aux autres ».

P. 79, note. HELVETIUS : « M. de Fontenelle a défini le mensonge : *Taire une vérité qu'on doit.* Un homme sort du lit d'une femme, il en rencontre le mari : *D'où venez-vous?* lui dit celui-ci. Que lui répondre? Lui doit-on alors la vérité*? *Non*, dit M. de Fontenelle, *parce qu'alors la vérité n'est utile à personne* ».

1. *Et* ajouté dans l'interligne; en-dessous : *mais* barré.
2. Le reste de la note a été écrit d'une autre encre et ajouté ultérieurement.
3. Après *saines*, on lit : *M* barré.

ROUSSEAU : « *plaisant éxemple! Comme si celui qui ne se fait pas un scrupule de coucher avec la femme d'autrui, s'en faisoit un de dire un mensonge! Il se peut qu'un adultére soit obligé de mentir; mais l'homme de bien ne veut être ni menteur ni adultére ».

P. 81. HELVETIUS : « tout devient légitime et même vertueux pour le salut public ».

ROUSSEAU : « *Ce* salut public n'est rien si tous les particuliers ne sont en sureté ».

P. 101. HELVETIUS : « il est encore certain que leur conversation [des gens du monde] doit, à cet égard, profiter des avantages de leur état ».

ROUSSEAU : met en face un *trait horizontal.*

P. 110. HELVETIUS : « Ce n'est qu'en contemplant la terre de ce point de vue, en s'élevant à cette hauteur, qu'elle se réduit insensiblement, devant un philosophe, à un petit espace, et qu'elle prend à ses yeux la forme d'une bourgade habitée par différentes familles qui portent le nom de Chinoise, d'Angloise, de Françoise, d'Italienne, enfin tous ceux qu'on donne aux différentes nations ».

ROUSSEAU : « *beau* ».

P. 113. HELVETIUS : « il [le grand homme] regarde comme un bienfait tout le mal que les hommes ne lui font pas, et comme un don tout ce que leur iniquité lui laisse ».

ROUSSEAU : met en face un *trait horizontal.*

P. 114. HELVETIUS : « il [l'homme de mérite] a tant de fois tenté, comme Phocion, de se tourner vers son ami pour lui demander s'il n'a pas dit une grande sottise +.... »

ROUSSEAU : « + *l'auteur oublie qu'il a dit plus haut que*[1] *le mépris de l'admira(ti)on n'est pas vrai et que jamais l'admirateur n'est stupide aux yeux de l'admiré* ».

P. 114. HELVETIUS : « La dernière cause de l'indulgence de l'homme de mérite tient à la vue nette qu'il a de la nécessité des jugements humains.... Une intelligence supérieure pourroit également, et par les objets qui se sont présentés à nous, deviner nos pensées; et par nos pensées, deviner le nombre et l'espece des objets que le hazard nous a offerts + ».

ROUSSEAU : « + *Que l'auteur ne donne pas cette persuasion pour une raison d'indulgence aux autres hommes. Je suis bien convaincu que jamais homme n'avoit dit ni creu cela avant lui* ».

P. 115. HELVETIUS : « L'insulter [le sot], c'est reprocher au chêne de porter le gland plutôt que l'olive + ».

ROUSSEAU : « + *Sans doute que le méchant porte aussi des crimes de la même maniére, et que le pendre c'est punir le chêne de porter du gland* ».

P. 124. HELVETIUS : « Qu'un poëte dramatique fasse une bonne tragédie sur un plan déjà connu, c'est, dit-on, une plagiaire méprisable; mais qu'un général se serve, dans une campagne, de l'ordre de bataille

1. *Que* en surcharge; en dessous : *qu'*.

et des stratagèmes d'un autre général, il n'en paroît souvent que plus estimable + ».

ROUSSEAU : « + Vraiment je le crois bien! le p(remie)r se donne pour l'auteur d'une piéce nouvelle. Le second ne se donne pour rien. Son objet est de battre l'ennemi. S'il faisoit un livre sur les batailles on ne lui pardonneroit pas plus le plagiat qu'à l'auteur dramatique ».

P. 136. HELVETIUS : « Il est donc certain que le vol, nuisible à tout peuple riche, mais utile à Sparte, y devoit être honoré + ».

ROUSSEAU : « + *Oui dans les enfans*; *est-il dit quelque part* que les hommes volassent ».

P. 136, note. HELVETIUS : « Tout le monde sait le trait qu'on raconte d'un jeune Lacédémonien, qui, plutôt que d'avouer son larcin +, se laissa, sans crier, dévorer le ventre par un jeune renard qu'il avoit volé et caché sous sa robe ».

ROUSSEAU : « + Il n'est dit nulle part, qu'il fut questionné; il[1] ne s'agissoit que de ne pas déceler son vol, et non de le nier, mais l'auteur est bien aise de mettre adroitement le mensonge au nombre des vertus lacédémoniennes ».

P. 158. HELVETIUS : « Dans la supposition que le luxe soit utile à une nation, ne sont-ce pas les femmes galantes qui, en excitant l'industrie des artisans du luxe, les rendent de jour en jour plus utiles à l'état? Les femmes sages, en faisant des largesses à des mendiants ou à des criminels, sont donc moins bien conseillées par leurs directeurs, que les femmes galantes par le desir de plaire ».

ROUSSEAU : « L'une soulage des gens qui souffrent, l'autre favorise des gens qui veulent s'enrichir. En excitant l'industrie des artisans du luxe, elle en augmente le nombre. En faisant la fortune de deux ou trois elle en excite vingt à prendre un état où ils resteront misérable. Elle multiplie les sujets dans les professions inutiles et les fait manquer dans les professions nécessaires ».

P. 160. HELVETIUS : [Les moralistes devroient sentir]... « *que c'est* enfin *la pudeur qui met aux foibles mains de la beauté le sceptre qui commande à la force* ».

ROUSSEAU : *souligne* les mots en italiques.

P. 230. HELVETIUS : « Le sentiment de l'amour de soi est la seule base sur laquelle on puisse jeter les fondements d'une morale utile ».

ROUSSEAU : met en face un *trait horizontal.*

P. 241, note. HELVETIUS : « Il faut bien que les hommes sentent confusément que l'esprit est le premier des dons, puisque l'envie permet à chacun d'être le panégyriste de sa probité, et non de son esprit × ».

ROUSSEAU : « × Ce n'est point cela, mais c'est qu'en prémier lieu la probité est indispensable et non *pas* l'esprit et qu'en second lieu il dépend de nous d'être honnêtes gens et non pas gens d'esprit ».

P. 256. HELVETIUS : « ainsi la nature ne pourroit donner aux hommes

1. Après *il*, on lit : *n'etoit ques*[*tion*] barré.

plus ou moins de disposition à l'esprit, qu'en douant les uns préférablement aux autres d'un peu plus de finesse de sens, d'étendue de mémoire, et de capacité d'attention* ».

Rousseau : « *Le principe duquel l'auteur déduit dans les chapitres suivants[1] l'égalité naturelle des esprits, et qu'il a tâché d'établir au commencement de son ouvrage, est que les jugements humains[2] sont purement passifs. Ce principe a été établi et discuté avec beaucoup[3] de philosophie et de profondeur dans l'Encyclopédie, article Evidence. J'ignore quel est l'auteur de cet article; mais c'est certainement un très grand metaphysicien. Je soupçonne l'Abbé de Condillac ou[4] M. de Buffon. Quoi qu'il en soit, j'ai tâché de le combattre et d'établir l'activité de nos jugemens, et dans les notes que j'ai écrites au commencement de ce livre, et surtout dans la prémiere partie de la profession de foi du Vicaire savoyard. Si j'ai raison et que le principe de M. Helvetius et[5] de l'auteur susdit soit faux, les raisonemens des chapitres suivans, qui n'en sont que des consequences tombent et il n'est pas vrai que l'inégalité des esprits soit l'effet de la seule éducation, quoiqu'elle y puisse influer beaucoup »[6].

P. 276. Helvetius : « Je vois que, sans la sensibilité à la douleur et au plaisir physique, les hommes sans désirs, sans passions, également indifférents à tout, n'eussent point connu d'intérêt personnel; que sans intérêt personnel.... il n'y eût point eu d'intérêt général, par conséquent point d'actions justes ou injustes; et qu'ainsi la sensibilité physique et l'intérêt personnel ont été les auteurs de toute justice +— ».

Rousseau : « + *pour raisonner comme l'auteur on peut dire que si les hommes n'avoient pas vécu, ils n'auroient point agi, que sans actions, il n'y auroit point eu de justice etc. d'où l'on concluroit comme lui que la vie humaine est l'auteur de toute justice* ».

P. 319. Helvetius : « L'absence totale de passions s'il pouvoit exister... ».

Rousseau : barre *s'il* et inscrit au-dessus : « *si elle* ».

P. 377. Helvetius : « Si, parmi les gens riches, souvent moins vertueux que les indigents, on voit peu de voleurs et d'assassins, c'est que le profit du vol n'est jamais, pour un homme riche, proportionné aux risques du supplice +— ».

Rousseau : « + *Quelle folie! Ce n'est point cela*[7] *c'est qu'ils ont mille moyens plus comodes de voler et d'assassiner* ».

P. 402. Helvetius : « Condamner comme tels [lâches] au dernier supplicer dix soldats... »

1. L'*s* de *suivants* en surcharge; en dessous : *suivantes*.
2. Les *s* de *les jugements humains* ajoutés.
3. Après *beaucoup*, on lit : *plus* barré.
4. *Ou* en surcharge; en dessous : *et*.
5. *Et* ajouté dans l'interligne; en dessous : *de* barré.
6. Toute cette note semble avoir été ajoutée à une seconde lecture : elle est d'une encre plus foncée.
7. Après *cela*, on lit : *qu* barre.

ROUSSEAU[1] : barre l'*r* de *supplicer*.

P. 412. HELVETIUS : « Un tel discours ne pouvoit être prononcé par un Romain ».

ROUSSEAU : met une *croix* entre *prononcé* et *par*, et inscrit en marge : « *que* ».

P. 474. HELVETIUS : « J'ai cru qu'il étoit du devoir d'un citoyen d'annoncer une vérité propre à réveiller l'attention sur les moyens de perfectionner cette même éducation ».

ROUSSEAU : met en face un *trait oblique*.

On aura remarqué dans ces dernières pages quelques corrections purement typographiques. Elles ont leur importance. Les fautes qu'elles soulignent ne se retrouvent pas dans tous les exemplaires de la première édition. Il en existe plusieurs où elles sont corrigées, et où cependant les caractères, la disposition des alinéas, la numérotation et la justification des pages, le nombre et les lettres des feuilles sont identiques[1]. Il semblerait que l'on pût en conclure que Rousseau a dû recevoir, — d'Helvetius, d'un ami ou d'un libraire, — l'un des premiers exemplaires, tirés sans doute avant la révision définitive du texte[2]. J'aurai l'occasion d'utiliser plus loin les données que peuvent fournir les autres notes pour la solution des problèmes qui vont maintenant se poser.

II

LES ALLUSIONS AU LIVRE « DE L'ESPRIT » DANS LA « PROFESSION DE FOI ».

En lisant ces remarques de Rousseau, M. Schinz n'a pas eu de peine à se rappeler que les premières d'entre elles offraient avec certaines pages de la *Profession de foi*, non seulement dans la pensée, mais encore dans les mots, des analogies incontestables : les objections que fait Rousseau à la théorie du jugement passil dans les *Notes* et dans l'*Émile* s'inspirent du même esprit et se traduisent souvent par les mêmes formules[3]. M. Schinz en conclut

1. Je possède l'un de ces exemplaires. Il y en a d'autres à la Bibliothèque de l'Arsenal (S. A. 1102) et à la Bibliothèque Nationale (Réserve, R. 896).

2. Ce qui montre bien que ces fautes d'impression (p. 319 : *s'il*, p. 402 : *supplicer*, p. 412 : *prononcé par*; y ajouter, p. 293 : *98*, p. 539 : *953*) appartiennent à l'édition véritablement originale, c'est qu'on les retrouve toutes sur l'unique exemplaire de l'édition primitive, dont le texte, beaucoup plus audacieux que le texte définitif, a été corrigé de la main même d'Helvetius (Bibliothèque Nationale, Réserve, R. 894). Ce volume comprend à la fois les pages supprimées et les cartons. M. Albert Keim semble l'avoir ignoré : il lui aurait pourtant fourni de précieuses indications.

3. Cf. plus haut les premières notes de Rousseau, l'*Émile*, édit. orig., III, 35-42, et le tableau comparatif de M. Schinz dans son article, p. 242-7.

avec raison que toute cette partie de la *Profession* est dirigée contre Helvetius. Mais, s'il avait relu parallèlement l'*Émile* et le livre *De l'Esprit*, il se serait aperçu que ce n'était pas là les seules pages de la *Profession* où Helvetius fût visé, et de façon très précise. Rousseau a mis dans la bouche du Vicaire plusieurs citations anonymes de l'*Esprit*. Il est aisé de les retrouver.

Émile, édit. orig., Amsterdam, Néaulme, 1762, 4 vol. in-12, t. III, p. 70-2 note : « Il me semble que loin de dire que les rochers pensent, la philosophie a découvert au contraire que les hommes ne pensent point. Elle ne reconnoit plus que des êtres sensitifs dans la Nature, et toute la différence qu'elle trouve entre un homme et une pierre, est que l'homme est un être sensitif qui a des sensations, et la pierre un être sensitif qui n'en a pas... *Il n'y a, dit-on, que des individus dans la Nature*, mais quels sont ces individus?... L'*attraction peut être une loi de la Nature dont le mistère nous est inconnu; mais nous concevons au moins que l'attraction, agissant selon les masses, n'a rien d'incompatible avec l'étendue et la divisibilité.* Concevez-vous la même chose du sentiment »?

De l'Esprit, édit. orig. p. 31-2 (Discours I, chap. IV) : « L'on a de tout temps et tour à tour soutenu que la matiere sentoit ou ne sentoit pas... L'on s'est avisé très tard de se demander sur quoi l'on disputoit, et d'attacher une idée précise à ce mot de matiere. Si d'abord l'on en eût fixé la signification, on eût reconnu que les hommes étoient, si je l'ose dire, les créateurs de la matiere, que la matiere n'étoit pas un être, *qu'il n'y avoit dans la nature que des individus* auxquels on avoit donné le nom de corps et qu'on pouvoit entendre par le mot de matiere que la collection des propriétés communes à tous les corps. La signification de ce mot ainsi déterminée, il ne s'agissoit plus que de savoir si l'étendue, la solidité, l'impénétrabilité étoient les seules propriétés communes à tous les corps; et *si la découverte d'une force, telle, par exemple, que l'attraction ne pouvoit pas faire soupçonner que les corps eussent encore quelques propriétés inconnues, telle que la faculté de sentir, qui, ne se manifestant que dans les corps organisés des animaux, pouvoit être cependant commune à tous les individus* ».

Émile, III, 75-6 : « Sans doute, je ne suis pas libre de ne pas vouloir mon propre bien, je ne suis pas libre de vouloir mon mal; mais ma liberté consiste en cela même, que je ne puis vouloir que ce qui m'est convenable, ou que j'estime tel, sans que rien d'étranger à moi me détermine... Le principe de toute action est dans la volonté d'un être libre, on ne sauroit remonter au-delà. *Ce n'est pas le mot de liberté qui ne signifie rien, c'est celui de nécessité.* Supposer quelque effet qui ne dérive pas d'un principe actif, *c'est vraiment supposer des effets sans cause*, c'est tomber dans un cercle vicieux ».

De l'Esprit, 36-8 (I, IV) : « On a donc une idée nette de ce mot de

liberté, pris dans une signification commune. Il n'en est pas ainsi lorsqu'on applique ce mot de liberté à la volonté. Que seroit-ce alors que la liberté? On ne pourroit entendre, par ce mot, que le pouvoir libre de vouloir ou de ne pas vouloir une chose; mais ce pouvoir supposeroit qu'il peut y avoir des volontés sans motifs *et par conséquent des effets sans cause*. Il faudroit donc que nous pussions également nous vouloir du bien et du mal; supposition absolument impossible... *En ce sens, on ne peut donc attacher aucune idée nette à ce mot de liberté*[1]... On ne peut donc se former aucune idée de ce mot liberté, appliqué à la volonté; *il faut... convenir... qu'un traité philosophique de la liberté ne seroit qu'un traité des effets sans cause* ».

Émile, III, 101 : « Rentrons en nous-mêmes, ô mon jeune ami! examinons, tout intérêt personnel à part, à quoi nos penchans nous portent. Quel spectacle nous flatte le plus, celui des tourmens ou du bonheur d'autrui?... *Tout nous est indifférent, disent-ils, hors notre intérêt*; et tout au contraire, les douceurs de l'amitié, de l'humanité nous consolent dans nos peines; et, même dans nos plaisirs, nous serions trop seuls, trop misérables, si nous n'avions avec qui les partager ».

De l'Esprit, 47-8 (II, 1) : « On peut ranger les idées, ainsi que les actions, sous trois classes différentes. *Les idées utiles... Les idées nuisibles... Les idées indifférentes...*; *de pareilles idées n'ont presque point d'existence*, et ne peuvent, pour ainsi dire, porter qu'un instant le nom d'indifférentes; leur durée ou leur succession, qui les rend ennuyeuses, les fait bientôt rentrer dans la classe des idées nuisibles... Je prouverai qu'en tout temps, en tout lieu, tant en matiere de morale qu'en matiere d'esprit, c'est l'intérêt personnel qui dicte le jugement des particuliers et l'intérêt général qui dicte celui des nations... je considérerai la probité et l'esprit à différents égards,... et prenant toujours l'expérience pour guide dans mes recherches, *je montrerai que sous chacun de ces points de vue, l'intérêt est l'unique juge de la probité et de l'esprit* ».

Émile, III, 109-110 : « *Chacun, dit-on, concourt au bien public pour son intérêt*; mais d'où vient donc que le juste y concourt à son préjudice? Qu'est-ce qu'aller à la mort pour son intérêt? Sans doute nul n'agit que pour son bien; mais s'il n'est un bien moral dont il faut tenir compte, on n'expliquera jamais par l'intérêt propre que les actions des méchans... Ce seroit une trop abominable philosophie que celle où l'on seroit embarrassé des actions vertueuses, où l'on ne pourroit

1. Rousseau avait déjà fait allusion à ce mot d'Helvetius dans la Lettre VII de la VI[e] Partie de *La Nouvelle Héloïse* (V, 33-4) : « J'entends beaucoup raisonner contre la liberté de l'homme, et je méprise tous ces sophismes, parce qu'un raisonneur a beau me prouver que je ne suis pas libre, le sentiment intérieur, plus fort que tous ces argumens, les dément sans cesse... A entendre ces gens-là,... *ce mot de liberté n'auroit aucun sens* ».

se tirer d'affaire qu'en leur controuvant des inventions basses et des motifs sans vertu... Si jamais de pareilles doctrines pouvoient germer parmi nous, la voix de la Nature, ainsi que celle de la raison, s'éleveroient incessamment contr'elles, et ne laisseroient jamais à un seul de leurs partisans l'excuse de l'être de bonne foi ».

De l'Esprit, 276-7 (III, iv) : « Je découvre facilement la source des vertus humaines : Je vois que sans la sensibilité à la douleur et au plaisir physique, les hommes, sans désirs, sans passions, également indifférents à tout, n'eussent point connu d'intérêt personnel; que sans intérêt personnel, ils ne se fussent point rassemblés en société, n'eussent point fait entr'eux de convention, qu'il n'y eût point eu d'intérêt général par conséquent point d'actions justes ou injustes; et qu'ainsi la sensibilité physique et l'intérêt personnel ont été les auteurs de toute justice. Cette vérité, appuyée sur cet axiome de jurisprudence, l'*intérêt est la mesure des actions des hommes*, et confirmée d'ailleurs par mille faits, me prouve que, *vertueux ou vicieux, selon que nos passions ou nos goûts particuliers sont conformes ou contraires à l'intérêt général, nous tendons... nécessairement à notre bien particulier* ».

Émile, III, 112 : « Si, comme on n'en peut douter, l'homme est sociable par sa nature, ou du moins fait pour le devenir, il ne peut l'être que par d'autres sentimens innés, relatifs à son espace; *car à ne considérer que le besoin physique, il doit certainement disperser les hommes au lieu de les rapprocher* ».

De l'Esprit, 322-4 (III, iv) : « Supposons que le ciel anime tout-à-coup plusieurs hommes : leur premiere occupation sera de satisfaire leurs besoins... [De ces besoins sortira la société et tous ses organes; par exemple : « Le besoin de la faim, en leur découvrant l'art de l'agriculture, leur enseignera bien-tôt après l'art de mesurer et de partager les terres », etc.]... De là naîtront, selon la forme différente des gouvernements, des passions criminelles ou vertueuses; telles sont l'envie, l'avarice, l'orgueil, l'ambition, l'amour de la patrie, la passion de la gloire, la magnanimité, et même l'amour, qui, ne nous étant donné par la nature que comme un besoin, deviendra, en se confondant avec la vanité, une passion factice, *qui ne sera, comme les autres, qu'un développement de la sensibilité physique* ».

Ainsi ce n'est pas seulement dans sa théorie de la connaissance que la *Profession de foi* s'oppose au livre *De l'Esprit*. A tous les détours du chemin, dans la première partie, le Vicaire savoyard rencontre la pensée d'Helvetius. Cette seule constatation n'est pas déjà sans intérêt; elle permet de mieux expliquer l'invective célèbre : « Quoi! je puis observer, connoître les êtres et leurs rapports; je puis sentir ce que c'est qu'ordre, beauté, vertu; je puis con-

templer l'Univers, m'élever à la main qui le gouverne : je puis aimer le bien, le faire, et je me comparerois aux bêtes[1]? Ame abjecte, c'est ta triste philosophie qui te rend semblable à elles! ou plutôt tu veux en vain t'avilir, ton génie dépose contre tes principes, ton cœur bienfaisant dément ta doctrine, et l'abus même de tes facultés prouve leur excellence en dépit de toi » (*Émile*, III, 65-6). Depuis longtemps, et dès l'apparition même du livre, on avait compris que l'apostrophe s'adressait à Helvetius. Mais cette violence d'indignation semblerait peut-être inexplicable, si rien ne la préparait ou l'accompagnait. L'anathème à Helvetius apparaît maintenant encadré dans une série de réfutations partielles, qui justifient cette brusque explosion, ou qui du moins l'expliquent.

III

LA RÉFUTATION DU LIVRE « DE L'ESPRIT » ET LA COMPOSITION DE LA « PROFESSION DE FOI ».

Ce n'est pas d'ailleurs le seul intérêt de ces réfutations. Elles sont un document pour l'histoire de l'*Émile*, et plus spécialement de la *Profession de foi*. Mais ce document a besoin d'être interprété. M. Schinz a essayé de le faire partiellement dans son article; et voici — je résume de mon mieux ses conjectures, qui ne sont pas toujours très clairement ordonnées, — la conclusion un peu inattendue à laquelle il aboutit. D'après lui, la dissertation de Rousseau sur l'activité du jugement, — enclave manifeste dans la *Profession*, — y aurait été insérée après coup pour réfuter le sensualisme d'Helvetius; et M. Schinz reconstitue ainsi l'histoire de ce morceau : Rousseau reçoit d'Helvetius la première édition de l'*Esprit*; il lit l'ouvrage, en sent tout le danger, en projette une réfutation détaillée, et, pour ce, commence à l'annoter par le menu. Cependant, comme il vient de composer la *Profession de foi du Vicaire savoyard*, il

1. Dès les premières pages de *l'Esprit*, Helvétius avait attribué à des différences purement physiques (mains et doigts flexibles) la supériorité de l'homme sur les autres animaux; et, venant à se demander « pourquoi les singes dont les pattes sont, à peu près, aussi adroites que nos mains, ne font-ils pas des progrès égaux aux progrès de l'homme », — il avait répondu par des considérations de ce genre : « C'est que les singes sont frugivores, qu'ils ont moins de besoins et par conséquent moins d'invention que les hommes; c'est que d'ailleurs leur vie est plus courte...; c'est qu'enfin la disposition organique de leurs corps les tenant, comme les enfants, dans un mouvement perpétuel, même après que leurs besoins sont satisfaits, les singes ne sont pas susceptibles de l'*ennui* qu'on doit regarder... comme un des principes de la perfectibilité de l'esprit humain ». (*De l'Esprit*, édit. orig., p. 3, note.)

trouve dans le livre d'Helvetius l'expression la plus audacieuse du matérialisme philosophique, que l'*Émile* veut combattre, et il songe à en introduire la réfutation dans ce manifeste spiritualiste qu'il achève de reviser. Par la pensée, il esquisse et groupe les arguments qu'il entend opposer à son adversaire; et il les voit avec une telle netteté et précision, qu'il peut les considérer comme déjà rédigés et inscrire en marge de son exemplaire de l'*Esprit* l'indication suivante : « J'ai tâché de le combattre (l'un des principes d'Helvetius)... et dans les notes que j'ai écrites au commencement de ce livre, et surtout dans la première partie de la profession de foi du Vicaire savoyard ». L'*Esprit* avait paru au début d'août 1758. Mais bientôt l'émotion soulevée par le livre est telle[1] que les pouvoirs publics interviennent : le 10 août, le privilège est rapporté par arrêt du Conseil d'état; le 22 novembre, l'archevêque publie son mandement; le 31 janvier de l'année suivante, le pape condamne l'ouvrage par lettre apostolique; le 6 février, le Parlement le supprime; et le 9 avril, la Faculté de théologie arrive avec un dernier anathème. Alors Rousseau, par scrupule de délicatesse, ne veut pas se joindre à la troupe des aboyeurs, et renonce à sa réfutation directe. Il se contente d'opposer à la théorie maîtresse d'Helvetius la doctrine spiritualiste de la *Profession*, et d'y utiliser quelques-unes des remarques qu'à une première lecture, il avait lui-même inscrites sur son exemplaire. C'est ce que Rousseau confirmerait lui-même par cette note des *Lettres de la montagne*, III, 122 : « Il y a quelques années qu'à la première apparition d'un livre célèbre, je résolus d'en attaquer les principes que je croyois dangereux. J'exécutois l'entreprise quand j'appris que l'auteur étoit poursuivi. A l'instant je jetai mes feuilles au feu, jugeant qu'aucun devoir ne pouvoit autoriser la bassesse de s'unir à la foule pour accabler un homme d'honneur opprimé. Quand tout fut pacifié, j'eus l'occasion de dire mon sentiment sur le même sujet dans d'autres écrits; mais je l'ai dit sans nommer le livre ni l'auteur ».

Ainsi présentée, la thèse de M. Schinz est insoutenable. Il admet que Rousseau « a résolu d'attaquer l'ouvrage (d'Helvetius) entre le commencement d'août, date de la publication, et le 10 août, date de la condamnation[2] ». Comment concilie-t-il cette conjecture avec l'affirmation formelle de Rousseau, dans sa lettre à Vernes du 22 octobre 1758 : « Je n'ai point lu le livre *De l'Esprit*[3] »? M. Schinz

1. Sur cette « affaire » de l'*Esprit*, cf. le livre cité de M. Keim, p. 319 sqq., et l'article du Baron Angot des Rotours (*Revue Hebdomadaire*, n° du 12 juin 1909, p. 186-214) : *Le bon Helvetius et l'affaire « de l'Esprit »*.

2. P. 256 de son article.

3. *Correspondance*, X, 196.

m'objectera peut-être la lettre à Deleyre, qui est du 3 octobre : « Il est vrai, M. Helvetius a fait un livre dangereux[1] ». Mais Rousseau peut très bien déclarer le « livre dangereux », simplement, comme il le dit à Vernes, parce qu'il « entend de si terribles choses sur l'ouvrage », sans avoir lu le texte même.

Au reste, quand encore on concéderait à M. Schinz que Rousseau a lu l'*Esprit* dans la première quinzaine d'août, il n'en serait pas mieux placé pour défendre l'étrange hypothèse qui lui semble chère : Rousseau faisant allusion, dans une note qu'il écrit pour lui seul, à une partie d'un ouvrage qu'il n'a pas encore rédigée. M. Schinz croit trouver dans l'œuvre de Rousseau un cas analogue, où l'auteur renverrait « à un livre existant, mais pas encore publié ». Dans la *Nouvelle Héloïse* (II, XXIII), Rousseau aurait mis en note : « Cette dissertation existe dans le *Dictionnaire de Musique*. Voy. l'article *Opéra* ». « Le *Dictionnaire*, fait remarquer M. Schinz, fut commencé dès 1740, mais publié seulement en 1767, six ans après la *Nouvelle Héloïse*. Et ici le renvoi est fait dans un ouvrage imprimé, pas seulement dans des *Notes* que l'auteur ne prévoyait pas devoir jamais être publiées[2] ». Une simple constatation détruira cet argument : dans toutes les éditions de la *Julie* qui ont paru avant le *Dictionnaire*, dans l'édition Rey de 1761, dans l'édition Rey de 1763, dans l'édition Duchesne de 1764, la note manque[3] : elle est visiblement le fait d'un éditeur[4].

D'ailleurs, il suffit de relire la phrase de Rousseau pour ne garder aucun doute sur son sens. S'il avait écrit : « On trouvera la réfutation de ces idées dans la *Profession* », on pourrait hésiter ; mais il a dit : « *J'ai tâché* de le combattre..., et dans les Notes..., et *surtout* dans la *Profession de foi du Vicaire savoyard* ». Cet emploi du passé, cette façon de souligner l'importance de la *Profession* désignent assez clairement, semble-t-il, un texte déjà rédigé. Deux hypothèses paraissent donc seules rester possibles.

Si toutes les réflexions consignées par Rousseau en marge du livre *De l'Esprit* l'ont été à la suite, au cours d'une même lecture, il faudrait admettre que la réfutation d'Helvetius dans la *Profession* a été rédigée avant les *Notes*. Rousseau aurait plus tard reporté sur son exemplaire quelques-unes des remarques qui lui auraient paru les plus décisives, et en aurait ajouté d'autres. Relisons le

1. *Correspondance*, X, 194.
2. P. 258 de son article.
3. Sur ces différentes éditions de la *Nouvelle Héloïse*, cf. la remarquable étude de M. Daniel Mornet, *Annales J.-J. Rousseau*, t. V, 1909.
4. M. Th. Dufour croit qu'elle a été introduite par Musset-Pathay en 1823 : elle semble manquer dans toutes les éditions antérieures.

texte des *Lettres de la montagne* : « A la première apparition d'un livre célèbre, je résolus d'en attaquer les principes... j'exécutois l'entreprise, quand j'appris que l'auteur étoit poursuivi. A l'instant je jetai mes feuilles au feu ». Si les formules de Rousseau sont exactes, l'annotation du livre ne serait pas la première étape de cette réfutation. Il aurait d'abord écrit un discours continu, qu'il aurait détruit, et auquel il aurait emprunté à la fois les arguments de la *Profession* et les notes marginales.

Mais rien ne prouve que toutes ces notes aient été inscrites par Rousseau d'un seul coup, en lisant le livre méthodiquement. Au contraire, la longue note de la page 70 a été visiblement écrite à deux reprises; de même, semble-t-il, celle de la page 79 : il se contente d'abord de mettre en marge : « à réf.[uter] », puis, une autre fois, il revient au même passage, pour y noter l'objection qu'il n'avait pas su préciser à une première lecture. L'une des notes de la page 7 et la note de la page 69 sont d'une encre beaucoup plus foncée, et paraissent avoir été ajoutées à un second examen du livre. La note même de la page 256, qui inquiète si fort M. Schinz et qui sert de point de départ à toute son argumentation, appartient, elle aussi, par la couleur de son encre, à une revision ultérieure; et du reste son texte seul suffirait à prouver que Rousseau a lu l'ouvrage plus d'une fois : « Le principe, dit-il, duquel l'auteur déduit *dans les chapitres suivants*..., les raisonnements *des chapitres suivants*... ». Il a donc déjà lu ces chapitres, quand il inscrit cette note[1]. Ne pourrait-on pas très vraisemblablement supposer que Rousseau, à une première lecture, avait annoté le chapitre I du Discours I, qui lui paraissait d'une importance capitale, et que, plus tard, alors qu'il avait déjà rédigé toute la *Profession*, il était revenu aux chapitres suivants[2]?

Il n'est pas nécessaire ici de prendre parti pour l'une ou l'autre solution, quoique la seconde paraisse de beaucoup la plus probable. « Toute notre thèse s'écroule, écrit M. Schinz, si nous ne réussissons pas à expliquer de façon satisfaisante un texte d'une authenticité indiscutable (c'est la note de la page 256), et qui semble

1. Par contre, — et ceci confirmerait l'hypothèse que je présente, — la première note de la page 6 semblerait indiquer que Rousseau a commencé l'annotation du livre sans l'avoir lu en entier : « *Je ne sais pas encore* comment il va prouver cela »; mais il se pourrait que ce fût là une simple formule d'exposition.

2. On remarquera en effet que Rousseau n'a mis aucune annotation en face des arguments d'Helvetius contre la liberté, le désintéressement, etc. Rien de plus naturel, si la *Profession* est déjà rédigée en entier, et si ces arguments y sont déjà réfutés. Sauf la théorie du jugement passif, qui appartient toute au premier chapitre du premier Discours, aucun des principes d'Helvetius relevés par Rousseau dans la *Profession* ne se trouve contredit sur l'exemplaire de l'*Esprit*.

dire clairement que Rousseau n'a lu le livre *De l'Esprit* qu'après avoir achevé la *Profession de foi* ». Nous venons de voir que ce texte, — de quelque façon qu'on l'entende, — ne renferme rien de ce qu'il « semble dire clairement » à M. Schinz. Cependant sa thèse ne « s'écroule » pas, et conserve toutes ses vraisemblances internes.

« Il y a, dit-il, dans la *Profession de foi du Vicaire savoyard*, aux premières pages, un passage interpolé par l'auteur lui-même, une réfutation du matérialisme »; et cette réfutation est « spécifiquement » dirigée contre le premier Discours du livre *De l'Esprit*[1]. Il suffirait de lire attentivement la *Profession*, le premier Discours d'Helvetius et les notes de Rousseau en marge de l'*Esprit*, pour trouver cette hypothèse infiniment vraisemblable. Mais on peut la démontrer et l'étendre.

Il existe à Genève, dans une bibliothèque particulière, un brouillon complet de l'*Émile*, où la *Profession* se trouve déjà constituée dans ses développements essentiels. Il serait imprudent de dire que c'est là le premier brouillon : le manuscrit lui-même renvoie à des « cahiers » contenant des rédactions fragmentaires; mais je croirais volontiers que c'est la première rédaction d'ensemble de l'*Émile* et de la *Profession*.

J'ai été très aimablement autorisé à y prendre copie de la *Profession de foi*[2]. Le texte primitif, — dont je n'ai pas à dire ici quel peut être l'intérêt, — nous permet de résoudre avec certitude le problème posé par M. Schinz. Toute la discussion sur la théorie matérialiste de la connaissance en est absente. Après avoir célébré le système de « l'illustre Clarke » et terminé son éloge par ces mots : « celui qui sert de base à tous les autres doit seul leur être préféré », Rousseau continue ainsi : « Écoutons le sentiment intérieur; quel esprit sain peut se refuser à son témoignage[3] »? M. Schinz avait deviné juste sur ce point.

Mais nous avons vu que les attaques contre Helvetius ne se bornaient pas à ce début de la *Profession*. Or on chercherait vainement ces autres réfutations dans le brouillon de Genève.

ÉMILE, III, 65-6 : « Quoi! je puis observer, connoître les êtres et leurs rapports; je puis sentir ce que c'est qu'ordre, beauté, vertu,... et je me comparerois aux bêtes? Ame abjecte, etc. ». Cette apostrophe à Helve-

1. P. 238 de son article.

2. Le possesseur du manuscrit, — à qui je suis heureux d'offrir ici mes vifs remerciements, — se propose de publier prochainement une étude d'ensemble sur ce document de première importance.

3. *Brouillon de Genève*, f° 159 v°, *Émile*, III, 33 et 56.

tius termine dans l'édition originale un paragraphe qui commence ainsi ; « Il est donc vrai que l'homme est le Roi de la terre qu'il habite; car non seulement il dompte tous les animaux, etc. ». Le brouillon de Genève offre, à quelque mots près, le même début; mais, après avoir fait remarquer que « l'homme s'approprie encore, par la comtemplation, les astres mêmes dont il ne peut approcher », Rousseau continue : « Puis-je me voir ainsi distingué sans me féliciter de remplir ce poste honorable, et sans bénir la main qui m'y a placé[1] » ?

Émile, III, 70-2, note : « Il me semble que loin de dire que les rochers pensent, la philosophie moderne a découvert au contraire que les hommes ne pensent point, etc. ». La note est accrochée à cette phrase du texte : « quand un philosophe viendra me dire que les arbres sentent et que les rochers pensent ». On lit dans le brouillon de Genève : « quand un philosophe viendra me dire que les montagnes pensent et que les rochers sentent »; mais la note manque[2].

Émile, III, 75-6 : « Sans doute je ne suis pas libre de ne pas vouloir mon propre bien, etc. ». Toute cette discussion manque dans le brouillon de Genève, qui contient seulement sur la liberté le paragraphe suivant : « nul corps n'est actif et moi je le suis... j'empêche enfin la voix de l'âme de s'élever contre la loi du corps », et un petit développement qui a disparu dans les rédactions ultérieures. Mais, entre les deux et en marge, Rousseau a écrit de sa main, avec une encre plus récente : « ici sur la liberté voyez *De l'Esprit*, p. *36*[3] ». On trouve en effet, à la page 36 de l'édition originale, les formules d'Helvetius que Rousseau a visées dans cette partie de la *Profession*. Cette note a dû être ajoutée par lui, quand, relisant son premier texte, il a marqué les endroits où il voulait insérer les réfutations du livre *De l'Esprit*.

Du reste, M. Schinz avait à sa disposition un texte plus accessible, qui aurait confirmé sa thèse et lui aurait permis de l'élargir. On sait que la plus grande partie des cinquième et sixième *Lettres à Sophie*[4] a passé dans la *Profession de foi*, mais les deux rédactions ne sont pas identiques : les dernières allusions à Helvetius que j'ai relevées dans la *Profession* manquent à la fois dans les *Lettres à Sophie* et dans le brouillon de Genève.

Lettres a Sophie, V (*Annales J.-J. Rousseau*, II, 120) : « Pour qui nous intéressons-nous sur nos théâtres? Est-ce aux forfaits que vous prenez plaisir? Est-ce que vous donnez des larmes à leurs auteurs punis? Entre le héros malheureux et le tyran triomphant, duquel des deux vos vœux secrets vous rapprochent-ils sans cesse » ?

1. *Brouillon de Genève*, f° 160 v°.
2. *Id.*, f° 161 r°.
3. *Id.*, f° 162 r°.
4. On en trouvera le texte, publié par M. Eugène Ritter, dans les *Annales J.-J. Rousseau*, t. II, 1906, p. 119-136.

Brouillon de Genève, f° 164 v° : même texte.

Émile, III, 101 : « Pour qui vous intéressez-vous..., etc. ; est-ce à leurs auteurs punis que vous donnez des larmes? *Tout nous est indifférent, disent-ils, hors notre intérêt; et tout au contraire..., etc.* Pourquoi voudrois-je être Caton qui déchire ses entrailles, plutôt que César triomphant »?

Lettres a Sophie, V, 123 : « O Montaigne,... dis-moi s'il est quelque climat sur la terre, où ce soit un crime de garder sa foi, d'être clément, bienfaisant, généreux, où l'homme de bien soit méprisable et le scélérat honoré?

« Je n'ai pas dessein d'entrer ici dans des discussions métaphysiques qui ne mènent à rien ».

Brouillon de Genève, f° 165 r° : même texte.

Émile, III, 109-110 : « O Montaigne!... dis-moi s'il est quelque pays sur la terre où ce soit un crime de garder sa foi, d'être clément, bienfaisant, généreux; où l'homme de bien soit méprisable, et le perfide honoré?

« *Chacun, dit-on, concourt au bien public pour son intérêt, mais d'où vient donc..., etc. Si jamais de pareilles doctrines pouvoient germer parmi nous, la voix de la Nature ainsi que celle de la raison s'élèveroient incessamment contr'elles et ne laisseroient jamais à un seul de leurs partisans l'excuse de l'être de bonne foi.*

« Mon dessein n'est pas d'entrer ici dans des discussions métaphysiques qui passent ma portée et la vôtre ».

Lettres à Sophie, V, 124 : « Si, comme on n'en peut douter, l'homme est un animal sociable par sa nature, ou du moins fait pour le devenir, il ne peut l'être que par d'autres sentiments innés, relatifs à son espèce. Et c'est du système moral, formé par ce double rapport, etc. ».

Brouillon de Genève, f° 165 v° : même texte.

Émile, III, 112 : « Si, comme on n'en peut douter, l'homme est *sociable*[1] par sa nature, ou du moins fait pour le devenir, il ne peut l'être que par d'autres sentimens innés, relatifs à son espèce; *car à ne considérer que le besoin physique, il doit certainement disperser les hommes au lieu de les rapprocher.* Or c'est du système moral formé par ce double rapport..., etc. ».

*
* *

Ces rapprochements me semblent décisifs. Pas une des réfutations d'Helvetius que j'ai pu noter dans la *Profession de foi du Vicaire savoyard* ne se trouve dans le texte primitif; c'est dire que ce texte a été rédigé, sinon avant l'apparition, du moins avant la

1. Rousseau a supprimé *animal*, pour ne point paraître faire une concession, même verbale, à Helvetius.

lecture par Rousseau, du livre *De l'Esprit*. Quand donc Rousseau essayait de persuader au pasteur de Motiers que le second but de l'*Émile* était « de s'élever, non pas précisément directement, mais pourtant assez clairement contre l'ouvrage infernal *De l'Esprit*[1] », il ne faussait point sans doute la signification définitive de son œuvre, puisqu'on a vu combien étaient nombreuses les allusions aux théories d'Helvetius, mais il essayait, plus ou moins consciemment, de donner le change sur ses intentions premières. Ce n'est point pour réfuter Helvetius que Rousseau s'est mis à écrire la *Profession du Vicaire*. Les intentions de l'œuvre sont plus profondes, plus générales et moins conditionnées par l'actualité immédiate. Il faut les chercher ailleurs. C'est à cette conclusion que je bornerai ici — et provisoirement — les résultats de cet exposé.

PIERRE-MAURICE MASSON.

1. Lettre de M. de Montmollin au pasteur Sarasin, du 25 septembre 1762, *Recueil des pièces relatives à la persécution suscitée à Motier-Travers contre M. J. J. Rousseau*, s. l., 1765, in-8, p. 80. Montmollin, qui est l'auteur de cette publication, a souligné les mots ou phrases ajoutés par Rousseau au texte qu'il lui avait soumis. Ainsi, à la formule ridigée par Montmollin : « il a eu uniquement dans son plan ces trois objets principaux... secondement de s'élever, non pas précisément directement, mais pourtant assez clairement contre l'ouvrage infernal *De l'Esprit*, qui, suivant le principe détestable de son auteur prétend que sentir et juger sont une seule et même chose », Rousseau ajoute : « *ce qui est évidemment établir le matérialisme* ». On retrouve l'écho de cette déclaration de Rousseau dans deux lettres de Voltaire à d'Alembert, du 25 Auguste 1765, et à Thiériot, du 30 Auguste 1765, *Œuvres*, édit. Moland, t. XLIV, p. 53 et 87.

MÉLANGES

VARIANTES ET CORRECTIONS INÉDITES DES « HARMONIES » DE LAMARTINE

Dans la *Bibliothèque de la Faculté des Lettres de Paris*, tome XXI, M. des Cognets a publié, il y a quelques années, une étude sur les manuscrits de Lamartine conservés à la Bibliothèque Nationale. Il a extrait de ces manuscrits des variantes inédites et des renseignements très intéressants sur le travail du poète.

Mais, en ce qui concerne les *Harmonies*, les manuscrits de Paris ne sont pas les seuls que nous puissions consulter pour connaître l'histoire du texte. La Bibliothèque municipale d'Angers possède en effet (Ms. 529) un autre manuscrit des *Harmonies* de Lamartine que le présent article se propose d'étudier.

Il a été offert en décembre 1843 par Gosselin, l'éditeur de Lamartine, à son ami François Grille, bibliothécaire de la ville d'Angers, comme en font foi deux lettres, placées en tête : une lettre d'envoi de Gosselin du 22 décembre 1843, et une lettre de remerciements de Grille, du 26 décembre. Ce manuscrit est presque entièrement autographe : la lettre de Gosselin l'affirme, et l'examen de l'écriture le prouve.

Il ne s'agit plus ici d'une collection de brouillons disposés sans ordre, comme dans le manuscrit de Paris. Le manuscrit d'Angers est vraisemblament celui qui a servi à l'impression. Il se compose de 155 feuillets, les uns de format ordinaire, les autres oblongs, et de différentes sortes (j'y ai pu distinguer cinq sortes diverses de papier), sur lesquels court la longue écriture élégante de Lamartine.

En voici le contenu :

Avertissement.
Invocation.
Hymne de la Nuit.
Hymne du Matin.
La Lampe du Temple.
Bénédiction de Dieu dans la solitude.
Charité (= Aux Chrétiens dans les temps d'épreuve).
Hymne de l'Enfant à son Réveil.
Une larme ou Consolation.
Poésie.
L'abbaye de Vallombreuse.
Pensées des Morts.
L'Occident.
La Perte de l'Anio.
L'infini dans les Cieux.
La Source.

Impressions du matin et du soir.
Hymne à la Douleur.
Jéhovah.
Le Chêne.
L'Humanité.
L'Idée de Dieu.
La Vie solitaire (= Souvenir d'enfance ou la vie cachée).
Désir.
Encore un hymne.
Milly.
Le cri de l'âme.
Le Retour.
Hymne au Christ.
Conversation avec M. Sainte-Beuve.
Le Tombeau d'une mère.
Le Poète dans l'obscurité.
La Retraite.
Cantate pour les enfants d'une maison de charité.
Invocation pour les Grecs.
La Voix humaine.
Pour le premier jour de l'année.
Au Rossignol.
Hymne de l'Ange de la Terre après la destruction du globe.
Le Solitaire.
Le Premier Regret.
La Mort de Jonathas.
L'Esprit Saint.

Les pièces indiquées sont entières, sauf quelques lacunes que nous indiquerons en leur lieu. C'est en somme, dans un ordre très légèrement différent, le contenu de la 1re édition sauf 9 pièces :

Hymne du soir dans les temples.
L'Insecte ailé.
Éternité de la Nature, Brièveté de l'homme.
A une fiancée de 15 ans.
Pourquoi mon âme est-elle triste?
Hymne de la Mort.
La Tristesse.
Novissima Verba.
Les Révolutions.

Ce manuscrit nous donne donc les quatre cinquièmes du contenu primitif des *Harmonies*.

Plusieurs raisons le rendent intéressant. Tout d'abord, il permet de dater avec plus de précision certaines des *Harmonies*. Ce travail a été fait récemment par M. Gustave Allais, professeur à l'Université de Rennes, bien connu des lamartiniens par une substantielle étude sur *Lamartine en Toscane*, et publié par lui en deux articles de la *Revue des Cours et Conférences* (17 novembre et 1er décembre 1910). Dans le premier de ces articles, M. Allais décrit le manuscrit dont nous nous occupons, en fait l'histoire, et publie la lettre d'envoi de Gosselin et la réponse de Grillé [1].

1. M. Allais avait étudié en même temps que moi le ms. d'Angers. Avec une obligeance dont je suis extrêment touché, il a bien voulu me laisser le soin d'étudier plus spécialement la question du texte, et d'exposer cette question dans la *Revue d'Histoire littéraire*. M. Allais a eu aussi l'amabilité d'annoncer mon travail dans le *Journal des Débats* et dans la *Revue des Cours et Conférences*. Je lui exprime ici ma respectueuse reconnaissance.

Mais surtout notre manuscrit apporte à la connaissance du texte une contribution importante. Intermédiaire entre les brouillons étudiés par M. des Cognets et l'édition, il représente une époque, inconnue jusqu'ici, de l'histoire du texte.

Les renseignements qu'il fournit sont de deux ordres :

1° Les *variantes*, c'est-à-dire les différences entre le manuscrit et le texte imprimé, le passage du texte du manuscrit au texte définitif s'étant effectué sur les épreuves.

2° Les *corrections*, c'est-à-dire les premières rédactions que Lamartine, après les avoir écrites, a biffées et remplacées par d'autres généralement conservées dans l'imprimé. Il a, comme on le verra, remanié assez profondément plusieurs pièces sur notre manuscrit.

Donc, le tableau qui suit contient, dans l'ordre de l'édition, deux sortes d'indications pour chaque pièce : les *variantes*, disposées sur deux colonnes : à gauche, le texte du manuscrit, à droite le texte de l'édition; et les *corrections du manuscrit*, disposées également sur deux colonnes; à gauche la première rédaction, raturée par Lamartine, à droite, la rédaction conservée par Lamartine. Cette dernière partie de ma tâche a souffert quelques difficultés. Lamartine a si bien effacé, avec les barbes de sa plume, plusieurs de ses premières rédactions, que j'ai dû les déchiffrer par transparence. Encore n'y ai-je pas toujours réussi, et quelques passages sont demeurés illisibles.

*
* *

Avertissement.

a) Quelques corrections; p. 1 :

D'abord :	Ensuite :
De ses impressions de chaque [*heure.*	De *chaque jour.*
Par *le spectacle du monde.*	Par *le monde.*
Variées dans leur *essence.*	Dans leur *nature.*
Se *reposer* dans la contemplation.	S'*ennoblir* dans la contemplation.

Je n'en publie aujourd'hui que *deux* livres. Grille a corrigé *deux* en *quatre.*

La phrase : *Ces vers ne s'adressent qu'à un petit nombre*, a été ajoutée dans l'interligne.

b) La date donnée par le ms. est *avril* 1830 (*mai* 1830, édit.)

Invocation.

Variante, p. 4 :

Ms.	Édit.
Et chaque souffle enfin que *j'aspire* [*ou j'expire.*	Et chaque souffle enfin que *j'exhale* [*ou j'aspire.*

L'avant-dernier vers : *Le dieu que ma jeunesse adore* remplace dans le ms. un vers raturé et maintenant illisible. J'ai cru distinguer les mots : *si tu sais le... encore* (?).

Hymne de la nuit.

Variantes :

Ms.	Édit.
Les miracles de ta *puissance.*	De ta *présence.*
Laissez-moi voir *le* ciel.	Laisse-moi voir *ce* ciel.
Vous porte *ainsi sans trouble au* [*seuil* de la journée.	Vous porte *sans secousse au bout* [de la journée.
C'est la voix d'un enfant qui *s'élève* [pour tous.	C'est la voix d'un enfant qui *l'élève* [pour tous.

Hymne du matin.

Variantes :

Ms.	Édit.
Vous forêts dont l'écho tressaille [*avec le bruit.*	*Forêts qui tressaillez avant l'heure* [*du bruit.*
Vous êtes l'encens du monde	Vous êtes l'encens du monde
Qui va remonter à Dieu.	*Qu'il fait* remonter à Dieu.
Vous qui des ouragans *laissez* [flotter l'empire.	Vous qui des ouragans *laissiez* [flotter l'empire.
Quel instinct de bonheur *te* ré- [veille?	Quel instinct de bonheur *me* ré- [veille?
C'est que *l'œil du matin soulève sa* [paupière	C'est que *le ciel s'entrouvre ainsi* [*qu'une* paupière,
Qui nage encor dans les vapeurs des [*airs*	*Quand des vapeurs des nuits les* [*regards sont couverts,*
Sous les voiles épais dont ses pas [*sont couverts.*	*Dans les sentiers de pourpre aux pas* [*du jour ouverts.*
Les monts éclairés.	Les *flots* éclairés;
La forêt s'essuie.	*Des monts colorés*
	La cime est jaunie.
Le *sein* muet encor de l'abîme [assoupi.	L'*azur* muet encor de l'abîme [assoupi.
Comme un coursier qui dévore.	*Pareille au* coursier qui devine.
Au gémissement de *sa* roue.	Au gémissement de *la* roue.
Au bruit des vents et *des eaux.*	Au bout des vents et *de l'eau.*

(La rime prouve que le ms. commet ici une erreur manifeste).

Que chaque heure du temps	*Qu'à chaque instant là-haut*
Tu produis et tu lances.	Tu produis et tu lances.
Des matins plus brillants et plus [*dorés* encor.	Des matins plus brillants et plus [*sereins* encor.

La Lampe du Temple.

Variantes :

Ms.	Édit.
Ce n'est pas pour lui faire hommage	Ce n'est pas pour lui faire hommage
Du feu qui de son verbe a lui.	*Des feux qui sous ses pas ont* lui.
Et mon œil aime à se suspendre	Et mon œil aime à se suspendre
A ce foyer aérien	A ce foyer aérien,
Et mon esprit sans *vous* comprendre	*Et je leur dis* sans *les* comprendre :
Dit en soi-même : elles font bien	« *Flambeaux pieux, vous faites* [bien. »

Bénédiction de Dieu dans la solitude.

Variantes :

Ms.	Édit.
D'où me vient cette paix dont [mon *sein* surabonde.	D'où me vient cette paix dont [mon *cœur* surabonde.
Que je suis un autre homme et [*qu'un* abîme immense	Et que *séparé d'eux par un* abîme [immense
Sépare en deux moitiés l'être qui [recommence.	*Un nouvel homme en moi renaît et* [recommence.
Puis viennent *un à un* les soins de [la journée.	Puis viennent *à leur tour* les soins [de la journée.

Aux chrétiens dans les temps d'épreuve.

Le titre du ms. est : « *Charité* ».

Variantes :

Ms.	Édit.
Aux mépris de la terre est encor [présenté.	*Au siècle est* présenté.
Il *sourit, il pardonne* à l'erreur qui [le prie.	Il *compatit d'en haut* à l'erreur qui [le prie.
Pour culte et pour vertu il compte [un seul désir.	*A défaut de clartés*, il nous compte [un désir.
C'est à lui de choisir.	*A lui seul* de choisir.
Témoig*nez* pour le Christ *par vos* [*cœurs*, par *vos* vies.	Témoig*nons* pour le Christ, [*mais surtout* par *nos* vies.

La dernière strophe ne se trouve pas dans le ms.

Hymne de l'Enfant à son réveil.

Variantes :

Ms.	Édit.
Un enfant même est écouté	Un enfant même est écouté
Quand c'est un père qu'il supplie!	*Dans le chœur qui te glorifie.*

A l'avant-dernière strophe, Lamartine avait d'abord écrit par une

faute évidente : « ta parole *dans* mon cœur mûrisse ». Il s'est corrigé sur le ms.

Une Larme ou Consolation.

Variantes :

Ms.	Édit.
Qui fasse *attendre un lendemain*	Qui fasse *désirer demain.*

Correction :

Trois strophes avant la fin, Lamartine avait d'abord écrit : *se dit* : « *D'où lui vient ce bonheur* » ; il a corrigé *lui* en leur.

Poésie ou paysage dans le golfe de Gênes.

Variantes :

Ms.	Édit.
La seconde partie du titre ne se trouve pas dans le ms.	
Les replis *ondoyants* des eaux.	Les replis *sinueux* des eaux.
Un *éclair*, un gémissement.	Une *écume*, un gémissement.
Que tu trembles sur l'herbe ou sur [les *verts* rameaux.	Que tu trembles sur l'herbe ou sur les *blancs* rameaux.
A l'heure où le soleil tient *la* [*nature* oppressée.	A l'heure où le soleil tient *la terre* [oppressée.
Jusqu'au seuil éclatant *des divins* [*tabernacles.*	Jusqu'au seuil éclatant *du divin* [*tabernacle.*
Dont les rayons lointains *consolent* [les ténèbres.	Dont les rayons lointains *conso-* [*laient* les ténèbres.
Le bruit qui *meurt* et recommence.	Le bruit qui *tombe* et recommence.
Les accords lointains du béfroi.	*La foudre et son sublime effroi.*
De toi chaque *bruit* murmure.	De toi chaque *son* murmure.

Pensées des Morts.

Variantes :

Ms.	Édit.
Le ramier que l'Inde envoie	*Jusquà l'Indien rivage,*
Porte dans un nœud de soie	*Le ramier porte un message*
Un message à nos climats.	*Qu'il rapporte* à nos climats.
Quand la cloche des ténèbres	Quand la cloche des ténèbres
Répand ses échos funèbres.	*Balance ses glas* funèbres.
De la joie ou de la peine	De la joie ou de la peine
Qui portera *ta* moitié?	Qui portera *la* moitié?
Vous souvenez-vous de nous?	*De nous vous souvenez-vous?*
Vers le passé l'horizon est plus [beau.	*Du doux passé* l'horizon est plus [beau.
Nous avaient-ils oubliés *en un jour?*	Nous avaient-ils oubliés *sans re-* [*tour?*
Une lettre de ta loi.	*Quelque* lettre de ta loi.

L'Occident.

La dernière strophe a été corrigée ainsi sur le ms.

1er état :	2e état :
A toi, grand Tout, dont l'astre *est* [*une humble parcelle.*	A toi, grand Tout, dont l'astre *est* [*la pâle étincelle.*
En qui *l'âme et le monde*, l'esprit [vont aboutir (*sic*).	En qui la *nuit, le jour* l'esprit vont [aboutir.

La perte de l'Anio.

Cette pièce a été insérée dans le ms. sous forme d'un cahier lithographié, précédé de la notice que voici :

« La pièce suivante composée à l'occasion du désastre de Tivoli décèle aisément l'auteur par l'élévation des pensées et la beauté des vers qu'on y remarque. Il serait difficile de ne pas reconnaître à ce double cachet le talent inimitable de Monsieur de Lamartine. »

Le poème lithographié contient quelques différences avec le texte de l'édition :

A la note sur Mecène est ajoutée cette mention : (*historique*).

Comme un coup plus hardi *de* [*l'audace* du temps.	Comme un coup plus hardi *de la* [*hache* du temps.
Mais semblable à César *qui quand* [*l'heure fut prête*	Mais semblable à César *à son* [*heure suprême*
De son manteau *de poupre enve-* [*loppe sa tête.*	Qui *du* manteau *sanglant s'enve-* [*loppe lui-même.*

L'Infini dans les Cieux.

a) Variantes :

Ms.	Édit.
Répand de loin en loin *une légère* [voix.	Répand de loin en loin *d'harmo-* [*nieuses* voix.
Les *nombres* épuisés s'usent à le [compter.	Les *signes* épuisés s'usent à le [compter.
Transporté dans le ciel par *un tou-* [*chant emblème.*	Transporté dans le ciel par *de tou-* [*chants emblèmes*
Et Saturne *cerné dans* son anneau [lointain.	Et Saturne *obscurci de* son anneau [lointain.

b) Corrections du ms.

D'abord :	Ensuite :
De ce livre *éclatant* rouvre toutes [les pages.	De ce livre *de feu* rouvre toutes [les pages.
Qui *fait germer l'hysope* et fleurir [le gazon.	Qui *ferait germer l'herbe* et fleurir [le gazon.

Le 12e vers remplace une rédaction primitive illisible.

*La source dans les Bois d***.*

a) Variantes :

Ms.	Édit.
Charmer le silence des bois.	*Bruire à l'ombre* des *grands* bois.
Mais *de* fugitives pensées	Mais *les* fugitives pensées.
Oubliant le *cours qui t'entraîne*	Oubliant le *fleuve où* t'entraîne.
Au fleuve orageux qui t'attend.	*Ta course que rien se suspend.*
Que ces larmes soient ton encens.	*Reçois ces larmes pour* encens.
Sentant mes jours *prêts à* tarir.	Sentant mes jours *près de* tarir.

b) Corrections du ms.

D'abord :	Ensuite :
Source limpide et *transparente.*	Source limpide et *murmurante.*

Deux strophes ont été supprimées sur le ms.
La première venait après celle qui débute ainsi : *Tu filtres, perle*, etc.
La voici :

Alors une main attentive
Rassemble au lieu de diviser
Et trace dans la roche vive
La route que tu dois creuser.

La seconde se trouvait quatre strophes plus bas après : *Et moi tu m'attends...*

Sous ce mystérieux emblème
C'est lui que je viens contempler
Tout parle de celui que j'aime
Mais son onde en sait mieux parler!

Deux strophes plus loin les mots *voix profonde* remplacent la rédaction primitive *voix féconde.*

Impressions du Matin et du Soir.

Variantes :

Ms.	Édit.
La lumière coule à *longs flots.*	La lumière coule à *long flot.*
Soleil, *sacré soleil, des cieux brillant* [*pendule.*	Soleil, *voile de feu dont ton maître* [*se couvre.*
Le firmament résonne et l'espace [*recule.*	Le firmament résonne et l'espace [*s'entrouvre.*
Parfume en s'exhalant *les lits voilés* [des eaux.	Parfume en s'exhalant *le lit voilé* [des eaux.

De l'ombre et de la vague affronte [*les dangers.*
Et le dernier rayon *en glissant* du [nuage.
Ce n'est qu'un même sens dans *son* [divers langage.
La nature *en ces chants a deux* [*notes sublimes*,
De ces deux seuls accords elle forme ses hymnes.
Et de l'hymne éternel le *sens* [unique est Dieu!

De l'ombre et de la vague affronte [*le danger.*
Et le dernier rayon *en sortant* du [nuage.
Ce n'est qu'un même sens dans *un* [divers langage.
La nature *a deux chants, de bon-* [*heur, de tristesse*,
De l'une à l'autre note elle passe [*sans cesse.*
Et de l'hymne éternel le *mot* [unique est Dieu!

Hymne à la Douleur.

a) Variantes :

Ms.	Édit.
Il est peut-être encor dans mon [*sein* déchiré.	Il est peut-être encor dans mon [*cœur* déchiré.
Et je cherche *moi-même à diriger* [*ta haine*,	Et je cherche *une place en mon cœur qui te craigne*,
Et je ne trouve plus en moi de [*place saine.*	*Mais je ne trouve plus en lui rien* [*qui ne saigne.*
La volupté la tue et tu la vivifies.	*Que ton bras en frappant guérit et* [*vivifie.*

b) Corrections du ms.

D'abord :	Ensuite :
Et mon cœur n'a plus rien à sau- [ver de tes coups.	*Car* mon cœur n'a plus rien à sau- [ver de tes coups.
Pour lui faire achever le chemin [des douleurs.	*Pour le mener plus loin au sentier* [des douleurs.

Jéhovah.

a) Variantes :

Ms.	Édit.
Pareil à du fer.	Et *pareil au fer.*
Des traits de lumière.	*La nuit, la* lumière.
Crée un Dieu *pour chaques soupirs* (*sic*).	Crée un Dieu *pour tous les soupirs.*
Chaque urne le contient, chaque [*pierre* l'adore.	*Chaque autel en porte un, qu'un* [*saint délire* adore.
Le nomme encore mieux au cœur [qui *la* comprend.	Le nomme encore mieux au cœur [qui *le* comprend.

b) Corrections du ms.

D'abord :	Ensuite :
Son climat *fertile en* idoles.	Son génie *amoureux d'*idoles.
Confesser *ton* être et mourir.	Confesser *cet* être et mourir.
Comme un filet trempé *qui sèche* [sur les prés.	Comme un filet trempé *ruisselant* [sur les prés.
Bourdonnera d'amour sur les *gazons* [naissants	Bourdonnera d'amour sur les *bour-* [*geons* naissants.

Le Chêne.

a) Variantes :

Ms.	Édit :
Dites-lui comment il est né.	*Demandez* comment il est né.
Grossit *comme* l'eau dans son [cours.	Grossit *comme une* eau dans son [cours.
La tour *sort*, *vieillit et s'écroule*.	La tour *monte*, *vieillit*, *s'écroule*.

b) Corrections sur le ms.

D'abord :	Ensuite :
Ou la *sainte* ignorance et l'audace [insensée.	Ou la *sage* ignorance et l'audace [insensée.
Le serpent *crie*, et la fourmi.	Le serpent *siffle* et la fourmi.

A la 3e strophe, le ms. par une erreur évidente, donne *ils vont* au lieu de *il va*.

L'Humanité.

a) Variantes :

Ms.	Édit.
Arc *fuyant de soye* ou d'ébène.	Arc *onduleux d'or* ou d'ébène.
Des étoiles *étincellantes*.	*Au feu des* étoiles *brillantes*.
Celle *de* qui l'homme est conçu.	Celle *par* qui l'homme est conçu.
Et le *regard qui porte au-delà du* [trépas.	Et *des regards portant plus loin* [*que le* trépas.

b) Corrections sur le ms.

D'abord :	Ensuite :
On dirait qu'*une fleur secoue*.	On dirait qu'*un prisme s'y joue*.
	Enfin :
	On dirait *que l'aube s'y joue*.
Attire ou repousse sans art.	*Rêve ou pleure ou chante à l'écart.*
A son cœur toute la nature.	*A ses yeux* toute la nature.
Sur son sein *mourir* tour à tour.	Sur son cœur *sécher* tour à tour.

L'Idée de Dieu.

Deux légères variantes :

Ms.	Édit.
D'elles-mêmes ont écrit le *mot* [mystérieux.	D'elles-mêmes ont écrit le *nom* [mystérieux.
Qui charmé *de* lueurs funèbres.	Qui charmé *des* lueurs funèbres.

Souvenir d'Enfance.

(Titre de ms. : *La vie solitaire à M. Prosper Guichard de Bienassis Florence 1828*).

a) Variantes :

Ms.	Édit.
La moisson jaunissant que sa main [asemée.	L'*ondoyante moisson* que sa main [a semée.
Des printemps plus tardifs de plus [*jaunes* moissons.	Des printemps plus tardifs, de [plus *riches* moissons.
Et *qui sur ton bonheur replié* dans [sa course.	Et *comme ton destin si borné* dans [sa course.
Peuples, héros, rimeurs, tout dort [enseveli.	*Siècles, peuples, héros* tout dort [enseveli.
Que *ce* sort nous *la garde* à notre [heure suprême.	Que *le* sort nous *la donne* à notre [heure suprême.

b) Corrections du ms.

D'abord :	Ensuite :
Je pleure ainsi que toi sur des [*gazons plus frais.*	Je *parcours comme toi le champ de* [*mes regrets.*
Que le *retour égal* des diverses [saisons.	Que le *cercle inégal* des diverses [saisons.
Il voyait *le matin* sur la terre [arrosée.	Il voyait *chaque jour* sur la terre [arrosée.

A la fin : *Florence 1828.*

Désir.

Une très légère variante :

Accordait, dans *ton* extase.	Accordait dans *une* extase.

Le Retour.

Variante :

T'apprit à bénir d'autres *cieux.*	T'apprit à bénir d'autres *lieux.*

Pour le premier jour de l'année.

a) Variantes :

Ms.	Édit.
De toutes les heures qu'affronte	De toutes les heures qu'affronte
L'orgueilleux oubli du trépas,	L'orgueilleux oubli du trépas,
Dont sous le marteau qui les [compte	Et *qui sur l'airain* qui les compte
L'airain veillant marque les pas.	En *fuyant impriment leurs* pas.

Le mot *marque* du dernier vers remplace le mot *frappe*, biffé.

b) Corrections du ms.

La dernière strophe est identique dans le ms. et l'édition. Mais sur le ms. deux mots ont été corrigés; Lamartine avait d'abord écrit :

Je touche, porté *par* l'orage.
Vient d'un pied *presser* sans secousse.

Encore un hymne.

a) Variantes :

Un hymne dans *ton* délire.	Un hymne dans *mon* délire.

Cette variante se reproduit à chaque « refrain », c'est à dire cinq fois.

b) Corrections du ms.

D'abord :	Ensuite :
Pour respirer là-haut *l'air* que [vous respirez.	Pour respirer là-haut *ce* que vous [respirez.
Jusqu'à ce que *l'abîme* où ses [ondes sont nées.	Jusqu'à ce que *la mer* où ses ondes [sont nées.
Il fait *tourbillonner* comme la [feuille aride.	Il fait *trembler la tour* comme la [feuille aride.
Que le vent *enlève* au sillon.	Que le vent *dérobe* au sillon.

Milly.

Variantes :

Ms.	Édit.
Comme *le bruit des pas* ou la voix [d'un ami.	Comme *les pas connus* ou la voix [d'un ami.
Saules dont *le tonseur* effeuillait [la couronne.	Saules dont l'*émondeur* effeuillait [la couronne.
J'ai vu des flots brillants *l'ondu-* [*lante* ceinture.	J'ai vu des flots brillants l'*ondu-* [*leuse* ceinture.
De *ces* caps dentelés les contours [assouplis.	De *leurs* caps dentelés les contours [assouplis.

D'*inaccessibles rocs quelquefois* [s'hérisser (*sic*).	*De pics et de rochers ici se* hérisser.
Et des derniers degrés de leurs [vastes remparts.	*Puis* des derniers degrés de leurs [vastes remparts.
Et sous son propre poids jour *à* [jour incliné.	Et sous propre poids jour *par* jour [incliné.
Serpentent sur la terre *et* rampent [sur le sable.	Serpentent sur la terre *ou* rampent [sur le sable.
Ou *le pauvre pasteur* après de [longs efforts.	Ou *le vieillard qui puise* après de [longs efforts.
Montrent leur toit de chaume et [leurs *toits* enfumés.	Montrent leur toit de chaume et [leurs *murs* enfumés.
Je vous donne un peu d'or, rendez- [*nous des* prières.	Je vous donne un peu d'or, rendez- [*leur vos* prières.
Les suivait en jouant avec leurs [*longs* cheveux.	Les suivait en jouant avec leurs [*blonds* cheveux.
Suivre le jour qui meurt de *nos* [derniers regards.	Suivre le jour qui meurt de *mes* [derniers regards.
Mais hélas, l'heure *glisse* et va [s'évanouir.	Mais hélas l'heure *baisse* et va [s'évanouir.
Ne souffre pas, Seigneur, que *ton* [humble héritage.	Ne souffre pas, Seigneur, que [*notre* humble héritage.
Et quand ces toits bénis et ces [*chères* décombres.	Et quand ces toits bénis et ces [*tristes* décombres.
Tant d'être adorés disparus *à* mes [yeux.	Tant d'être adorés disparus *de* mes [yeux.
Avec *mes* sœurs, un père et l'âme [d'une mère.	Avec *des* sœurs, un père et l'âme [d'une mère.

Le Cri de l'âme.

Corrections du ms. pour la dernière strophe.

D'abord :	Ensuite :
Tu ne dors pas *longtemps.*	Tu ne dors pas *souvent.*

Le dernier vers remplace un vers raturé où je crois lire :

Et chaque sentiment s'appaise ou se... (?)

Hymne au Christ.

a) Variantes :

Ms.	Édit.
Rayon vivant de vérité.	Rayon vivant de vérité,
Du sang des prêtres cruels.	*Des holocaustes* cruels.
Une émanation de clarté plus [féconde.	*Un foyer* de clarté *plus vive et* [plus féconde.

Rien n'a pu t'obscurcir, ô jour de [vérité.
Que l'œil peut voir le jour *comme* [la vérité.
Une moitié pâlit devant ce grand [flambeau.
Temple debout *ou* renversé.
L'âme n'est qu'un *doux* soupir.
Arrosera de pleurs *la* terrestre [vallée.
Ou n'auront pas changé de *noms* [chez les mortels.

L'homme n'a pu souiller ta loi de [vérité.
Que l'œil peut voir le jour, [*l'homme* la vérité.
Une moitié des temps pâlit à ce [flambeau.
Temple debout *et* renversé.
L'âme n'est qu'un *long* soupir.
Arrosera de pleurs *sa* terrestre [vallée.
Ou n'auront pas changé de *nom* [chez les mortels.

b) Corrections sur le ms.

D'abord :

Et trompé *tour à tour* par leur [clarté funèbre.
La prière *libre* appelle.
Phare élevé sur *tous les âges.*
Ils *s'enfuirent* d'eux-mêmes au [bruit de ta parole.

Ensuite :

Et trompé, *détrompé* par leurs [clartés funèbres.
La prière *qu'il* appelle.
Phare élevé sur *des rivages.*
Ils *croulèrent* d'eux-mêmes au [bruit de ta parole.

Épître à M. Sainte-Beuve.

Cette pièce a subi d'importants remaniements.
Le début, jusqu'à : *Ce foyer créateur*, manque dans le ms.

a) Variantes :

Ms.

Ami, *c'est là* la vie universelle, [hélas!
Le repos, la prière, un cœur *vide* [d'alarmes.
D'un seul de tous ces dons *quel* [*mortel n'est* jaloux?
L'erreur du malheureux *est* de [croire au bonheur.
Dieu lui-même éclaira ces ténèbres [profondes.
Tu glissais, je parlai : le Seigneur [te sauva.
Semblables devant l'homme à ces [*tristes* prophètes.
Et qui sur leurs tyrans *jetaient* [*l'esprit* divin,
Et gravaient Jehova sur les murs [du festin.

Édit.

Ami, *voilà* la vie universelle, [hélas!
Le repos, la prière, un cœur [*exempt* d'alarmes.
D'un seul de tous ces dons *qui ne* [*serait* jaloux?
L'erreur du malheureux, *c'est* de [croire au bonheur.
Jeune encor, j'ai sondé ces ténèbres [profondes.
Tu tombais, je criai : le Seigneur [te sauva.
Semblables devant l'homme à ces [*hardis* prophètes.
Et qui sur leurs tyrans *lançant* [l'esprit divin,
Gravaient trois mots obscurs sur [les murs du festin.

... *et voit fuir* sous ses yeux.	... *et qu'ils ont* sous ses yeux.
Cet abîme d'azur qui pour nous [*est* les cieux.	*Ces abîmes* d'azur qui pour nous [*sont* les cieux.

b) Corrections sur le ms.

D'abord :	Ensuite :
Tu demandes de moi les *phases* de [ma vie.	Tu demandes de moi les *haltes* de [ma vie.
L'une par qui *je vis*, l'autre qui [fait revivre.	L'une par qui *l'on vit*, l'autre qui [fait revivre.
Souvent, *le cœur brisé, les yeux* [*baignés de pleurs.*	Souvent, *les pieds meurtris, le* [*front blanc de sueurs.*
On s'arrête *un moment*, on voit [passer la foule.	On s'arrête, *on s'assied*, on voit [passer la foule.
Tu tombais, je parlai.	*Tu glissais*, je parlai [cf. plus haut les variantes].
Et qui doit nous porter où son [flux le conduit	Et qui doit nous porter où son [flux le conduit
Ou se fondre en écume *avec* un [léger bruit.	Ou se fondre en écume *après* un [léger bruit.

Dans le 2e vers, *avec* a d'abord été remplacé par *après*, puis les deux vers ont été modifiés pour faire place au texte conservé dans l'édition :

Et qui doit nous porter *à l'immortalité*,
Ou se fondre en écume, en bruit, en vanité.

Que les travaux de l'homme et ses [*réflexions.*	Que les rêves de l'homme et ses [*ambitions.*
La sagesse, les lois, les bras des [nations.	*La sagesse, les arts*, les bras des [nations.

Faire avancer *d'un pas le soleil dans les airs* (?)

est devenu

Faire avancer *les jours ou reculer les mers*

puis

Faire avancer *le jour d'une heure dans les airs*

Ou rebrousser le vent le *plus léger* [des mers.	Ou rebrousser le vent *et l'écume* [des mers.

Voici enfin le texte primitif de la fin du morceau, remplacé sur le ms. par le texte conservé dans l'édition (sauf, pour les deux derniers vers, les variantes indiquées plus haut) :

Que l'homme n'a reçu de ce maître suprême
De puissance et d'empire, *hélas!* que sur lui-même
Et qu'il *ne peut* (?). . . (illisible). . . . *infime* lieu (?)
Qu'une œuvre : la vertu ; une espérance : Dieu !

Ce sort est assez beau pour un peu de poussière ;
Il *pourrait* consoler *un enfant* de lumière
De ne pouvoir changer *dans leur cours naturel*
Ces atômes flottants (?), poussière aussi *du ciel.*
Et *que puisse le Dieu* que notre langue adore
Comme un souffle vivant anime un bois sonore,
Prêtant l'âme et la vie à nos pieux concerts
De son souffle *divin* diviniser nos vers,
Nos vers morts, et formés de syllabes muettes
Si Dieu ne retentit dans la voix des poètes!
Et leur donner lui seul chaleur et vérité,
Et ce que l'homme entend par immortalité,
C'est-à-dire un écho qui dure une seconde
Sur cet atôme obscur que l'*homme appelle* un monde
Semblable, hélas à peine au retentissement
Qui *sous l'arbus*[*te*] (? . . . . . .)
Quand, le pâtre brisant son chalumeau sonore
Du son qu'il n'entend plus l'air ému vibre encore
Et même de ce prix ne soyons point jaloux
Chantons pour soulager ce qui gémit en nous!
Quand la source à la mer a versé son eau pure
Qu'importe *que* l'abîme étouffe son murmure
Qu'importe *que* les vents *dissipent* sur les mers
Le cri qu'a jeté l'aigle en traversant les airs,
Quand l'oiseau *triomphant au but de son voyage*
Plane dans *les rayons* au-dessus du nuage,
Qu'il n'entend plus de vague, et qu'il voit sous ses yeux
Rouler ces flots d'azur qui *pour nous sont* les cieux!

Le Tombeau d'une mère.

a) Variantes :

Ms.	Édit.
Étincelle dont l'âme est à peine [éblouie,	*Brille à peine un moment à notre* [*âme* éblouie,
Qu'elle va s'allumer ailleurs.	*Qu'il s'éteint et s'allume* ailleurs.
Que ne suis-je du moins pareil?	*Au moins que ne suis-je* pareil?
Tombeau, *triste* entretien d'une [douleur amère.	Tombeau, *cher* entretien d'une [douleur amère.
Une porte *au divin* séjour.	Une porte *à l'autre* séjour.

b) Corrections sur le ms.

D'abord :	Ensuite :
Comme un lutteur vaincu *près de* [jetter ses armes.	Comme un lutteur vaincu *prêt à* [jeter ses armes.

Que fait en *tournoyant* [dans l'aride carrière].

Que fait en *tourbillons* [dans l'aride carrière].

(Le second hémistiche manque dans le ms.)

Le Génie dans l'obscurité.

Titre du ms. : *le poète dans l'obscurité*, avec la mention : *inédite du 2e vol.*

a) Variante :

Ms.	Édit.
Visite ton humble oreiller.	*Vienne d'en haut te réveiller.*

b) Correction sur le ms. :

Ah combien plein des biens dont [l'opulence abonde.

Moi-même plein des biens dont [l'opulence abonde.

La Retraite.

Variantes :

Que celle qui m'éveille
A de *nombre et de vers* !

Que celle qui m'éveille
A de *touchants concerts* !

La strophe : « Plus, hélas ! sur la terre », n'existe pas. A la place, on lit :

Pourtant, de ce qui leurre
Notre espoir et nos soins
L'ivresse est la meilleure
Qui plus longtemps demeure
Et nous trompe le moins.

Le rosaire enfumé.

Son rosaire enfumé.

Cantate pour les enfants d'une maison de charité.

a) La première partie a été profondément remaniée.

Rédaction primitive du ms., mots primitifs raturés.	Rédaction définitive du ms.	Édition.
Son front pur de ses tresses [blondes.	*Des ombres de sa chevelure*	
(2 vers illisibles).	*Son front sortait comme un [rayon*	Id.
Comme un cygne qui fend les [ondes,	*Échappé de la nue obscure,*	
..... *des deux côtés.*	*Éclaire un sévère horizon.*	
Ce front d'enfant.	Ce front *où le dieu se contemple* S'avançait sur l'œil inspiré *Comme le portique d'un temple* S'avance sur un seuil sacré.	Ce front *pur et mélancolique,* S'avançait sur l'œil inspiré *Tel qu'un mystérieux portique* S'avance sur un seuil sacré.
De l'esprit la flamme éthérée *Se transformait dans ses doux [yeux*	*L'éclair céleste de son âme* *S'éteignait dans son œil d'en-[fant*	*L'éclair céleste de son âme* *S'adoucissait dans son œil pur*
Comme dans une onde azurée	*Comme un fer rougi dans la [flamme*	*Comme une étoile dont la [flamme*
Se dessine un rayon des cieux.	*S'éteint dans le flot frémissant.*	*Sort plus douce des flots d'azur.*

b) Autres variantes :

Source de la justice et de la vérité.	*Respirant du Sina l'antique ma-* [*jesté.*
S'ouvrent devant lui seul et s'*épan-* [*dent* sur nous.	S'ouvrent devant lui seul et [s'*épanchent* sur nous.
Nos toits sont sans trésor, *notre* [*cœur* impuissant.	Nos toits sont sans trésor, *et notre* [*âge* impuissant.
Comment offrir ce don dans ce [*cuivre* profane.	Comment offrir ce don dans ce [*métal* profane.

Dans la dernière strophe avant *Prière*, les verbes sont à la seconde personne du pluriel, et non à la première : *Priez donc*, etc.

Enfin, entre la strophe : *Le vœu souvent perdu...* et la strophe : *Prions donc, élevons...* une strophe du ms. ne se retrouve pas dans l'édition. La voici :

C'est le rayon de lumière
Sur le prisme éblouissant
Qui rejaillit à la paupière
Et double sa puissance en se réfléchissant

La pièce est datée : *St Point, 10 août 1829.*

La Voix humaine.

Variantes :

Ms.	Édit.
Quand tes *accents*, vibrés en sons [courts et rapides.	Quand tes *accords*, vibrés en sons [courts et rapides.
Obéit, dans l'orage, aux *tourmentes* [des vents.	Obéit dans l'orage aux *caprices* [des vents.
Et *qu'on n'entend au loin que* le [fleuve qui roule.	Et *que l'œil amoureux suit* le fleuve [qui roule.
La bouche *qui* jamais *n'exhala* [la prière.	La bouche d'*où* jamais *ne jaillit* [la prière.

Au Rossignol.

Rédaction primitive raturée.	Rédaction définitive du ms.	Édition.
	Tes hymnes parlés aux forêts.	*Ton hymne nocturne* aux forêts.
	Tu fuis même de branche en [branche	*Tu te caches* de branche en [branche
	Son regard qui vient y flotter.	*Au rayon* qui vient y flotter.
Tu chantes cependant un [*hymne*	*Ah! tu chantes sans doute un* [*hymne*	*Ah! ta voix touchante ou su-* [*blime*
Trop céleste pour ce bas lieu.	*Trop céleste* pour ce bas lieu.	*Est trop pure* pour ce bas lieu.
	Tes chants, sublime créature.	*Ton gazouillement, ton mur-* [*mure.*

Cette strophe et la suivante étaient d'abord dans l'ordre inverse. Lamartine a écrit en marge : *Transposez ces 2 strophes l'une avant l'autre.*

	En tombant et ridant ton sein.	*En ridant l'azur* de son sein.
Dans les *aériennes* plaintes	Dans les *voluptueuses* plaintes	
De la brise entre les rameaux,	*Qui sortent la nuit des* rameaux,	
Dans les voix des *brises* éteintes,	Dans les voix des *vagues* étein- [tes,	Id.
Des vagues parmi les roseaux.	*Sur le sable ou dans* les roseaux.	
Ces feuilles *ruisselant* de lar- [mes	Ces feuilles *où tremblent des* [larmes	Id
Les fraîches haleines des bois.	*Ces* fraîches haleines des bois.	
Cet hymne de la nuit pieuse,	*Ce soupir* de la nuit pieuse,	I

Hymne de l'Ange de la terre.

Il n'y a pas de prélude dans le ms. d'Angers, pas plus que dans celu de Paris[1]. Après le titre commence le discours de l'ange : *Est-ce toi, terre inanimée, etc.*

a) Variantes :

Ms.	Édit.
Le regard de ton Dieu *te vêtissait* [encore.	Le regard de ton Dieu *t'illuminait* [encore.
Au cou du ramier *frémissant.*	Au cou du ramier *gémissant.*

b) Corrections du ms.

Dans le vers :

Tu passas dans le ciel et les astres jaillirent

le premier hémistiche en remplace un autre, biffé, où j'ai cru lire ces mots : *devant elles dans ta gloire* (?)

Le premier Regret.

a) Variantes :

Ms.	Édit.
Jamais ces champs d'azur semés [de *pâles* flammes.	Jamais ces champs d'azur semés [de *tant de* flammes.
Que son *âme brillait de jour de* [*vérité.*	Que son *ciel inondait son âme de* [*clarté.*
Flottant comme un flot libre où le [*cygne* est bercé.	Flottait comme un flot libre où le [*jour* est bercé.
(*a*) *Mais pourquoi m'entraîner* [vers ces scènes passées.	*Pourquoi m'entraînez-vous* vers [ces scènes passées.

(*b*) A la reprise, même variante, avec, en plus, au second vers : *Laissez*, au lieu de *laissons.*

Comme si le vautour *ou le chasseur* [*qui passe.*	Comme si le vautour, *ennemi de sa* [*race.*
N'est plus qu'une *eau ternie* où le [sable a monté.	N'est plus qu'une *onde obscure* où [le sable a monté.

1. Cf. des Cognets, p. 184.

Ainsi quand je partis, tout trembla [dans *son* âme.	Ainsi quand je partis, tout trembla [dans *cette* âme.
Remonta vers le ciel pour *ne* plus [revenir.	Remonta vers le ciel pour *n'en* plus [revenir.
(*c*) *Ah!* pourquoi m'entraîner vers [ces scènes passées.	*Mais* pourquoi m'entraîner vers [ces scènes passées.
(*d*) *Laissez* le vent gémir et le flot murmurer.	*Laissons* le vent gémir et le flot [murmurer.
Oh! dis, fleur que *mon souffle* a fait si tôt flétrir.	Oh! dis, fleur que *la vie* a fait si [tôt flétrir.

b) Corrections et Variantes des quatre derniers vers.
1er rédaction :

Remontez, remontez, à ces heures passées!
Vos tristes souvenirs m'aident à soupirer
Allez où vont mes pleurs, allez, ô mes pensées!
Mon cœur est plein, je veux pleurer.

2e rédaction. Le 2e vers et le début du 3e ont été raturés et refaits ainsi :

Écoutez gémir l'onde et le flot murmurer
Allez où va mon âme...

L'édition a repris le second vers tel qu'il était primitivement.

Cette pièce depuis : *Sur sa lèvre entr'ouverte..* jusqu'à.. *et ne disputa pas sa vie à la souffrance* est écrite d'une autre main, qui semble celle de Mme de Lamartine.

A l'Esprit-Saint.

Le début jusqu'à *Alors tu descends*, manque dans le ms.

Plusieurs passages de cette pièce ont été profondément remaniés sur le ms. et sur les épreuves.

a) *Corrections* :

1re rédaction du ms.	2e rédaction du ms.
Alors tu descends, tu respires.	Alors tu descends, tu respires.
Dans les langages des mortels.	*Dans ces sages, flambeaux* mortels.
Comme *au vent de la mer l'esquif* [des matelots.	Comme au *roulis des mers le mât* [des matelots.
Dans leurs chants immortels l'ins- [piration *roule.*	Dans leurs chants immortels l'ins- [piration *coule.*
Ce *fleuve harmonieux* est le torrent [qui roule.	Ce *fleuve harmonieux* est le torrent [qui roule.
Le plus d'or dans ses flots.	Le plus d'or dans ses flots.

Dans l'édition l'avant-dernier vers est devenu :

Cette onde harmonieuse est le fleuve qui roule.

Où sont-ils dès que ton haleine
A cessé d'*enflammer* leurs seins.
Ils meurent les premiers : *ton* [*foyer* les consume.
Et *le ciel* les éteint, comme il [éteint la foudre.
Jamais l'homme vit-il, *sur* l'horizon des âges.
Que ton souffle *lui* creuse une [route et suspende.
Les flots qui sous nos pas s'ouvrent [comme un tombeau.

Où sont-ils dès que ton haleine
A cessé d'*embraser* leurs seins.
Il meurent les premiers... *Foyer* [*qui se* consume.
Et *ton doigt* les éteint, comme il [éteint la foudre.
Jamais l'homme vit-il, *à* l'horizon [des âges.
Que ton souffle *nous* creuse une [route et suspende.
Ces flots qui sous nos pas s'ouvrent [comme un tombeau.

b) *Variantes de l'avant-dernière strophe* :

Ms.

Le *temple du Seigneur* garde encor [de l'encens;
Il est encor des pleurs *dans* de [saintes paupières,
Des soupirs dans des cœurs, dans [*les voix* des prières,
Et sur ces harpes d'or qui chantent [les dernières,
De célestes accents!

Edit.

La *nature à son Dieu* garde encor [de l'encens.
Il est encor des pleurs *sous* de [saintes paupières.
Du ciel dans les soupirs, dans les [*cœurs* des prières,
Et sur ces harpes d'or qui chantent [les dernières,
Quelques divins accents.

c) Variantes et corrections de la dernière strophe :
1re rédaction, en partie raturée, quelques mots illisibles :

Oh! puissè-je, souffle suprême
Instrument de promission
. . . ? . . . *des harpes moi-même*
Je. . . . ? . . . . . *Sion!*
Etre du saint cantique une note choisie
Et quand j'irai *dormir sous l'abri du Seigneur*
Plein de l'esprit divin qui fait aimer et croire
Ne laisser ici-bas pour trace et pour mémoire
Qu'une voix dans le temple, un son qui dise : « Gloire
Au souffle inspirateur! »

La 2e rédaction donne :

Sous ton ombre frémir moi-même
Comme une harpe de Sion

et

Et quand j'irai *chanter dans la paix du Seigneur*

et

Ton souffle créateur

Une nouvelle correction a été apportée à l'avant-dernier vers :

Et quand j'irai chanter *dans le jour du Seigneur.*

L'édition donne le dernier texte du ms. sauf pour deux vers, qui ont été corrigés ainsi sur les épreuves :

De l'hymne universel être une voix choisie
Et quand j'aurai *chanté mon cantique au* Seigneur.

* * *

Dans le relevé qui précède, je n'ai pas tenu compte de plusieurs particularités du texte :

1° L'*orthographe*. Celle du manuscrit est sensiblement plus archaïque que celle de l'édition. Lamartine écrit couramment *ennipvrer*, *azile*, *lys*, *tems*. Il fait des lettres doubles un usage insolite : *jetter*, *éclorre*, *rappeller*, *occupper*; et par contre : *someil*, *soufle*, *soufrir*. Enfin il écrit toujours *simbole*, *pancher*, *Jéhova* (et non *Jéhovah*, comme dans l'édition).

2° La *ponctuation*. Elle est assez imprécise dans le manuscrit. Une seule chose mérite d'être signalée : la profusion des points d'exclamation. Ce n'est peut-être pas exagérer de dire que, sur les épreuves, Lamartine en a supprimé des centaines.

3° *Diverses mentions*. En tête de chaque pièce se trouve l'indication : ... *ème Harmonie* (sans n° d'ordre, les n°s d'ordre ont été ajoutés au crayon à l'angle gauche de la feuille de départ). A la fin de plusieurs pièces, Lamartine a indiqué, en chiffre rond, le nombre des vers. Enfin d'une correction de l'*Avertissement* indiquée plus haut, et d'une table des matières annexée au manuscrit par Lamartine, il résulte que les *Harmonies* devaient primitivement se diviser en deux livres, et non en quatre.

L'étude du manuscrit d'Angers est loin d'égaler en intérêt celle qu'a faite M. des Cognets. M. des Cognets avait affaire à des brouillons où il retrouvait l'inspiration de l'auteur à sa source. Il la voyait naître, et dans beaucoup de cas il a pu suivre toutes les phases de son développement. Les manuscrits de Lamartine lui ont révélé un très grand nombre de détails curieux. Des strophes entières, de longs passages inconnus, souvent admirables, ont vu le jour grâce à lui, et son travail a vraiment marqué un progrès dans la connaissance de Lamartine.

Le résultat du nôtre est plus modeste. Les variantes et corrections que nous venons de relever sont rarement considérables, souvent minimes. Quelques-unes même des variantes sont de simples *lapsus calami*. La plupart des autres portent sur des détails, et intéressent des mots plus que des phrases. Cependant le manuscrit d'Angers nous permet de saisir une étape intermédiaire entre les brouillons et l'imprimé. Il y a loin, en effet, des ébauches, des fragments, des vers inachevés du manuscrit de Paris au texte définitif. Le manuscrit d'Angers nous facilite dans une certaine mesure la transition. Un long travail s'est opéré depuis la première rédaction. Les *Harmonies* sont recopiées, prêtes à être expédiées chez l'éditeur. Et cependant Lamartine n'est pas encore satisfait. Il biffe et il rature; quand les épreuves lui reviendront il biffera et raturera encore.

Quelles indications nous donnent ces corrections sur le travail et les goûts de Lamartine? En y regardant de près, on pourrait en trouver plusieurs; mais, à s'en tenir à notre manuscrit, il faut être prudent, car les exemples ne sont pas assez nombreux pour légitimer une théorie. On nous permettra néanmoins deux remarques :

1° Lamartine, qui conduit avec tant de sûreté les ensembles, hésite quelquefois beaucoup pour les détails. Les phrases changent rarement, les mots, les substantifs surtout changent souvent.

2° C'est que le vocabulaire de Lamartine, il faut bien le dire, manque souvent de précision. Certaines expressions sont parfois remplacées par d'autres totalement différentes, sans que, semble-t-il, la pensée soit beaucoup changée : l'expression est comme un vêtement flottant. On a pu remarquer de pareilles substitutions dans un certain nombre de vers descriptifs.

Quoi qu'il en soit, la plupart de ces corrections sont déterminées par un besoin d'élégance et de clarté. C'est peut-être ce qu'il y a de meilleur dans le travail de Lamartine, tel que nous le saisissons sur le vif. Lamartine s'efforce ou plutôt, car le mot est trop fort — tend à rendre son vers de plus en plus souple et de moins en moins lourd. Il était intéressant de le remarquer. Nous avons vu Lamartine aux prises avec son texte et essayant de l'améliorer sans cesse. Et l'examen que nous venons de faire est la confirmation des vues que M. des Cognets a émises à la fin de son travail (p. 191) :

« Il reste enfin une période de travail qui ne paraît pas la moins importante : c'est celle qui précédait l'édition. Quoi qu'en ait dit malignement Sainte-Beuve, Lamartine « ne livrait pas ses brouillons au public. » Il a revu et corrigé les brouillons des *Méditations* et des *Harmonies*, soit sur la copie qu'il en a faite lui-même, ou qu'il a fait exécuter, soit sur les épreuves. »

Le manuscrit d'Angers nous fait assister à cette période de travail, qui a en effet son importance. Nous ne pouvons donc que faire nôtre la conclusion de M. des Cognets.

Louis Hogu.

CHATEAUBRIAND INÉDIT

Victor Giraud, dans ses *Etudes littéraires* sur Chateaubriand, nous a donné un chapitre qu'il a intitulé *Fragments perdus du Génie du Christianisme primitif*. Il a voulu travailler à la reconstitution « des deux éditions manquées du *Génie du Christianisme* dont Chateaubriand, dans sa préface de 1802, nous signale tout à la fois l'existence et la destruction [1] ».

Récemment, dans une vieille revue à peu près complètement oubliée, nous avons trouvé quelques pages appartenant à la 1re édition. Nous les pensions inédites : elles ne le sont pas puisque M. Giraud nous les a montrées en notes dans les œuvres de Chateaubriand (édition Furne, t. XII, p. 606-609). Ce sont, dit-on, des variantes tirées de l'édition de Londres.

Elles ne sont pas cependant sans intérêt. *La Ruche d'Aquitaine,* qui les a données en 1819, les a fait précéder de la note suivante :

Le fragment que l'on va lire est extrait d'une 1re édition du *Génie du Christianisme*, imprimée à Londres en 1800, et que l'auteur, avant son retour à Paris, s'empressa de supprimer, la jugeant beaucoup trop imparfaite. Dans cette édition dont il n'existe aujourd'hui qu'un ou deux exemplaires tout au plus, se trouvaient une foule de morceaux qui furent entièrement refondus. On regrette que le chapitre suivant intitulé *les Rois athées* n'ait pu trouver place dans les différentes éditions publiées depuis cette époque.

Quoi qu'il en soit, ce chapitre si remarquable est terminé par une sorte de péroraison où M. de Chateaubriand nous semble s'être élevé à toute la hauteur du génie de Bossuet lui-même. C'est là, surtout, qu'à l'exemple de ce grave orateur, il jette au milieu du discours certaines expressions dont l'apparente familiarité intimiderait un écrivain vulgaire, mais qui, étant employées à propos, prêtent néanmoins au style une énergie et une naïveté admirables. Nulle part peut-être M. de Chateaubriand n'a su réunir avec autant de bonheur les images les plus frappantes et les mots les plus simples.

Le fragment que la revue cite ensuite, intitulé *les Rois athées*, devait, dans l'édition primitive du *Génie*, appartenir au chapitre V (partie 1re, livre VIe), *Dangers et inutilité de l'athéisme*. Dans ce chapitre, Chateaubriand passe en revue tous les hommes et prouve que l'athéisme n'est bon pour personne. Aux pauvres, aux infortunés, il n'est pas utile; l'homme heureux n'a aucun intérêt à être athée, le guerrier non plus : les grands capitaines de l'antiquité ont été remarquables par leur religion, parmi les nations modernes nous trouvons des héros chrétiens et pas d'athées. Comment concevoir qu'une femme puisse être athée : en plusieurs pages Chateaubriand prouve que cela est impossible.

1. Victor Giraud, *Études littéraires*, in-12, Hachette, 1904, p. 133.

Le fragment cité par la *Ruche d'Aquitaine* commence par cette phrase :

« Mais enfin, c'est peut-être aux maîtres des Empires que l'Incrédulité est favorable... » Il est terminé par la suivante : « *Souvent ceux qui ont habité les palais* en sont *sortis les mains liées derrière le dos*; les reines ont été vues pleurant comme de simples femmes, et l'on s'est étonné de la quantité de larmes que contiennent les yeux des rois ».

Le rédacteur de la *Ruche d'Aquitaine* ajoutait en note :

L'auteur a très heureusement placé cette dernière phrase dans *Atala*, et nous sommes tentés de croire que s'il a supprimé celle qui précède, c'est qu'il y fut contraint par la censure de Bonaparte. L'usurpateur, qui avait déjà établi son domicile dans la demeure de nos rois et qui n'attendait qu'un moment favorable pour mettre la couronne sur sa tête, craignit sans doute que cette phrase ne blessât les régicides dont il était entouré. Il ne jugea pas d'ailleurs très prudent de leur rappeler la facilité avec laquelle ils avaient conduit Louis XVI des Tuileries au Temple et du Temple à l'échafaud.

L'auteur des deux notes qui accompagnent cet extrait du *Génie* n'est autre évidemment que le directeur de la *Ruche d'Aquitaine*, Edmond Géraud. Il a mis dans la seconde surtout l'empreinte de son royalisme ardent et de sa haine pour *Bonaparte*. Ce qui est plus intéressant pour nous c'est de voir qu'en 1819, d'après lui, il existait encore un ou deux exemplaires de la première édition du *Génie du Christianisme*. L'édition de Londres a donc existé, nous en avons, grâce à Edmond Géraud, une preuve de plus[1]. Quelques exemplaires ont certainement passé en France. Edmond Géraud en a vu au moins un pour y copier le chapitre des *Rois athées* à moins qu'il n'ait eu entre les mains le manuscrit lui-même.

Nous savons qu'Edmond Géraud a laissé de gros manuscrits, de longs mémoires où déjà à plusieurs reprises on a puisé, mais les a-t-on examinés suffisamment, ne pourrait-on pas les fouiller encore et voir s'ils ne contiennent pas quelque allusion à l'édition de Londres, peut-être même la copie de quelque fragment inédit? Il a eu entre les mains les manuscrits de Chateaubriand et il a pu en faire des extraits[2].

*
* *

La même revue contient aussi deux lettres inédites de Chateaubriand. Les publier à nouveau sera utile pour ceux qui étudient Chateaubriand et ne pourraient aller les chercher dans cette revue difficile à se procurer. La *Ruche d'Aquitaine* les a fait précéder d'une note explicative que nous reproduisons.

1. N'oublions pas qu'il est longuement question de cette édition dans les *Mémoires d'Outre-Tombe*, annotés par E. Biré, t. II, appendice IV (p. 524-560) : *Comment fut composé le Génie du Christianisme*. Elle fut imprimée chez MM. Dulau et Cie, libraires, Wardour Street, Londres. Elle forme tantôt un volume de 430 pages, tantôt 2 vol. in-8 de 350 pages chacun. Imprimée en partie à Londres, elle avait été interrompue, dit-on, par le retour en France de l'auteur, au mois de mai 1800.

2. Maurice Albert, *Un homme de lettres sous l'Empire et la Restauration. Edmond Géraud*, in-12, Paris, Flammarion.

La date de ces lettres rappellera sans doute sous le règne de quel homme elles furent écrites : mais les sentiments généreux qui s'y font apercevoir le rappelleront mieux encore. On remarquera surtout, dans certains passages, une sorte de haine et de dégoût bien profond pour tout ce qui se faisait alors. C'est l'expression mélancolique d'une âme très élevée, que la tyrannie révolte, et qui, dans les épanchements de l'amitié, ne demande qu'une solitude où elle puisse cacher toute son indignation. Au reste, tel s'est toujours montré ce noble écrivain, qu'aujourd'hui de misérables *affranchis* voudraient si vainement nous représenter comme le complice de leurs turpitudes et de leur bassesse. On a beau leur porter le défi de citer une seule ligne ou une seule action dont M. de Chateaubriand ait à rougir; on a beau leur rappeler sans cesse, au contraire, ou les traits de courage, ou les hardiesses de plume dont à cette époque même il donna, presque seul, de fréquents exemples; nos modernes Narcisses ne continuent pas moins à l'accuser d'avoir flatté leur sanglante idole. Qu'espèrent-ils néanmoins de tant d'acharnement et d'impudence? Croient-ils parvenir à détruire cette réputation de loyauté qui les importune et les humilie? Non,

Elle est pour eux d'airain, d'acier, de diamant.

A M^me^ de T..., rue des Saints-Pères, à Paris.

Venise, 26 juillet 1806.

M^me^ de Chateaubriand vous a écrit de Milan, ma chère cousine. C'est moi qui me charge aujourd'hui de vous parler pour elle et pour moi. Vous voyez que nous sommes à Venise. Je pars après demain pour Trieste, où j'ai presque à présent la certitude de trouver un vaisseau neutre pour le Levant. Avec quel plaisir, ma chère cousine, nous nous retrouverons après nos voyages! Ma femme, je crois, retournera la première à Paris; et moi j'espère y être toujours dans le mois de décembre. Alors, plus de courses sur cette terre; plus d'envie de changer de climat. J'irai habiter quelque petite chaumière auprès de votre château; j'y mettrai en ordre mes barbouillages; je tâcherai de devenir une personne sérieuse, tranquille et grave. Il y a cependant quelques sentiments en moi que je ne sens pas changer; vous les connaissez : ils seront éternellement les mêmes, ainsi que la tendre amitié que je vous ai vouée.

Ma femme est charmée de l'Italie, où cependant elle ne voudrait pas demeurer. Elle est raisonnable, aimable, gentille; elle dit qu'elle ne compte guère que sur vous; elle meurt d'envie d'en être à la partie *fixe* de notre vie. Je lui jure que je ne voyagerai plus, et je tiendrai ma parole. Cette dernière excursion était absolument nécessaire pour

achever mon ouvrage et encore plus pour compléter dans mon esprit une suite d'observations et de connaissances pour lesquelles j'ai déjà tant fait de sacrifices. J'espère que vous m'avez déjà pardonné; je charge M. de T... de plaider ma cause. Au reste, j'ai reçu partout des marques d'une bienveillance extrême; j'ai trouvé ici une nouvelle traduction du *Génie* et j'ai presque autant d'amis à Venise qu'à Paris.

A propos d'amis, avez-vous vu M. Joubert, M. Fontanes, Mme de Coislin? Mais je vous fais des questions, sans songer que je n'en recevrai pas la réponse, puisque je voyagerai vers la Grèce, au moment où vous recevrez cette lettre-ci. Adieu donc, très chère, très aimée et très aimable cousine. Tendres souvenirs à M. Court... Chavana. Ma femme se joint à moi dans tout ceci, et vous prie de lui conserver votre amitié.

A Madame de T...

Constantinople, le 13 janvier 1807.

Me voilà dans le plus beau pays du monde, ma chère cousine, et je ne suis pas plus heureux. J'ai vu la Grèce : j'ai visité Sparte, Argos, Corinthe. Je vais partir pour Jérusalem, et j'espère vous revoir dans le mois de décembre. Les *Martyrs* profiteront de ces courses. Mais le pauvre auteur aura bien payé, par des peines et des soucis, quelques phrases qui encore ne plairont peut-être pas au public. Chère cousine, je vous en supplie, trouvez moi quelque coin obscur auprès de vous, où je puisse enfin vivre en repos, et passer le reste de mes jours. Vous ne sauriez croire à quel point j'ai soif de retraite et de paix. Plus je vois le monde, moins je l'aime. Il faut bien se mettre dans la tête que toute la vie consiste dans la société de quelques amis, et l'oubli des méchants autant qu'on peut les oublier. J'avais un besoin réel de faire ce voyage pour compléter le cercle de mes études. A présent que j'aurai vu les plus beaux monuments des hommes et ceux de la nature, je n'aurai plus aucune envie de sortir de mon trou. Au reste, chère cousine, je suis toujours le même; tel vous m'avez laissé, tel vous me retrouverez. Je mourrai dans mon péché, et je vous assure que j'irai au bout de la terre, avant de pouvoir trouver beau ce que je trouve laid. Comme nous causerons de mille choses un jour à Chamarante! Comme je travaillerai dans un certain pavillon noir qui m'est destiné! Que n'y suis-je déjà! Une grande mer nous sépare encore; mais j'espère la franchir bientôt. En attendant, je vous recommande la petite créature qui doit être à présent chez Joubert; je lui porte un beau schall pour la tenir chaudement cet hiver et pour ne point aller voir les grandes dames, mais sa cousine, qui est bien une grande dame aussi. Il me semble que je vous vois tous ensemble faisant un méchant dîner à mon second étage, et écoutant de longues histoires que j'aurai rapportées de la Grèce. Bon Dieu! que je suis fou d'être encore ici! Allons, patience : j'arriverai.

Adieu, chère cousine, je vous embrasse tendrement, ainsi que

M. de T... Mille choses à MM. de Court et Chavana; mille souvenirs à tous mes amis. Priez pour moi et aimez-moi toujours.

Si vous voyez ma femme, ne lui dites rien de mon voyage de Syrie, de peur de l'effrayer.

M. Victor Giraud, dans le volume dont nous parlions plus haut, a publié de nombreuses lettres inédites ou perdues de Chateaubriand [1]. Puissent les deux que nous publions augmenter la gerbe qu'il a composée et aider ceux qui travaillent à reconstituer la correspondance de Chateaubriand.

PIERRE DUBOIS.

1. Victor Giraud, *Études littéraires*, p. 251-301.

UN DOCUMENT SUR LA RÉFORME ORTHOGRAPHIQUE DE LOUIS MAIGRET

Que la question de l'orthographe ait passionné, au XVI[e] siècle, les grammairiens et les purs lettrés, voilà qui va de soi. Il est plus piquant de constater que la préoccupation orthographique s'imposait même aux écrivains dépourvus de toute prétention littéraire, à ces polémistes qui n'avaient pas d'autre objet que de convaincre leurs lecteurs. Or même ces « utilitaires » croient devoir s'expliquer, dans leurs préfaces, sur le système orthographique auquel ils ont dû se rallier, et exposer les raisons de leur choix.

Tel est le cas d'un franciscain breton, Christophe Penfentenyou, qui francisa son nom en celui de Cheffontaines. Il était ministre général de l'ordre. Après avoir publié plusieurs ouvrages sur le mérite de œuvres, il fit paraître à Paris, en 1572, *Le premier livre de la deffense de la foy de noz ancestres, auquel on déclare les stratagèmes et ruses des héritiques de nostre temps* [2]. Dédié, sous la date du 15 mars 1572, à Pellevé et au frère de l'auteur, Jean de Penfentenyou, cet ouvrage se donne comme une continuation, en langage populaire et simple, de la polémique engagée contre les ministres par Villegaignon. C'est donc une œuvre de vulgarisation théologique [2].

Au reste, Cheffontaines croit avoir d'excellentes raisons pour ne pas se hausser au style noble. Il est, de naissance, Breton bretonnant, c'est-à-dire, comme il le répète à plusieurs reprises, « étranger ». Il s'excuse, en effet, de ne pas posséder « l'éloquence françoise », que l'on ne peut « exiger d'un étranger ». Il y a là, quarante ans après la réunion définitive de la Bretagne à la couronne, un fait curieux à noter.

« Étranger » écrivant en français, Cheffontaines a dû se poser la question de l'orthographe. Il s'en est tenu, en fin de compte, à une solution très nettement éclectique :

« Quant est de l'orthographe,... je ne me suis pas grandement tourmenté, de garder, ou l'ancienne du tout, ou la nouvelle. Car voyant comment il ne convient pas encore entre les doctes, touchant l'orthographe françoise, je n'ay pas voulu condamner ny les uns ny les autres... : dont j'use aucunes fois en escrivant un mesme mot, de la nouvelle en un lieu, et de l'ancienne en un autre. Comme pour exemple, il y a qui escrivent desseing les uns sans g, les autres avec g, item les uns esperit, les autres esprit, et ainsi des autres mots, lesquels aucuns veulent qu'on les escrive ainsi qu'on les profere, les autres veulent qu'on les escrive à l'ancienne mode. Quant est de moy... j'escris une fois à l'ancienne, et l'autre fois ainsi qu'on les profere... jusques à ce que je les voye

1. Bibl. nat., D 22402. Cité par du Verdier.

2. Il combat les idées présentées par de Bèze, à Poissy, sur l'eucharistie et sur le sacerdoce universel. Le « stratagème » des hérétiques consiste, d'après lui, à ne jamais prêcher que sur les abus·

d'accord sur leur orthographe. Je diray bien que si l'orthographe de Loys Meigret estoit gardée, nous autres estrangiers aurions moins de difficulté à apprendre la langue françoise, que nous n'avons. »

On remarquera que, malgré ses hésitations, malgré son désir d'attendre que les grammairiens se soient mis d'accord, Cheffontaines a ses préférences. Et l'argument qu'il fait valoir en faveur de la réforme de Maigret, c'est déjà l'argument dont se servent, aujourd'hui, de nombreux partisans d'une orthographe simplifiée, plus ou moins phonétique. C'est ce que l'on peut appeler, pour plus de brièveté, l'argument de l' « Alliance française » : la simplification de l'orthographe aiderait à la diffusion du français à l'étranger. Seulement, au XVI^e^ siècle, on entendait par « étranger » même les parties du royaume où le français était imparfaitement en usage.

HENRI HAUSER.

A PROPOS DU MANUSCRIT DES « NATCHEZ »

L'odyssée du manuscrit des *Natchez*, telle que Chateaubriand l'a racontée dans sa Préface de 1826, n'a guère cessé de trouver des incrédules depuis les temps de René de Marsenne et de Scipion Marin. Dans sa récente étude, si ingénieuse, d'ailleurs, et si modérée de ton, M. Pierre Martino, qui reproche à M. Dick son scepticisme radical, déclare à son tour cette histoire « légèrement suspecte[1] ». On se souvient que M. Victor Giraud a présenté, à ce sujet, des considérations fort judicieuses[2]. Il remarque que la précision des détails dans le récit de Chateaubriand s'accorde peu avec l'hypothèse d'une invention mensongère. Il nous prouve de plus, par un passage d'une lettre de Joubert, que Chateaubriand s'inquiétait, en 1806, des papiers qu'il avait abandonnés en Angleterre.

A ces deux arguments, qui ont leur poids, je crois pouvoir en ajouter un troisième. M. Martino s'avance trop, en effet, lorsqu'il écrit de cette histoire de manuscrit retrouvé : « Jusqu'à 1826 aucun texte ne permet même de la prévoir. » J'en connais au moins une mention, et bien antérieure à 1826. Mély-Janin, qui commençait, en 1817, à publier les *Lettres champenoises*, insérait dans la troisième les lignes que voici :

J'ai entendu dire que tout récemment on vient d'offrir en Angleterre, à M. de Châteaubriant, une somme de 200000 francs pour l'impression de ses ouvrages, avec l'engagement, toutefois, qu'il prendrait d'ajouter quatre volumes. J'ignore quelle réponse a été faite à cette proposition ; si M. de Châteaubriant ne l'a pas acceptée, ce n'est certainement pas faute de pouvoir fournir les quatre volumes en question, car personne n'ignore qu'il a en portefeuille les *Abencerrages*, sa tragédie de *Moïse* et deux volumes de l'*Histoire des Valois. Ce qui n'est pas aussi connu, c'est qu'il vient de recouvrer depuis peu de temps un « Voyage en Amérique » dont il avait laissé le manuscrit en Angleterre et qu'il croyait perdu sans retour.* Cet ouvrage, composé dans le feu de la première jeunesse et écrit sous l'inspiration des lieux, formera quatre volumes in-8°[3].

L'histoire du manuscrit abandonné et retrouvé était donc connue et circulait en 1817. Ira-t-on prétendre maintenant que Chateaubriand l'avait inventée dès cette date et préparait ainsi la publication des *Natchez*? Ce

1. A propos du « Voyage en Amérique » de Chateaubriand, *Revue d'hist. litt. de la France*, juillet-septembre 1909, p. 436.

2. Sur le manuscrit des « Natchez », *ibid.*, octobre-décembre 1909, pp. 789-791.

3. T. I (1817), p. 22. Le cahier ne porte pas de date, mais il est repris, sous le n° 1482, dans la *Bibliographie de la France* du samedi 10 mai 1817. — Sur les *Lettres Champenoises* et Mély-Janin, voir Ch.-M. Desgranges. *La Presse littéraire sous la Restauration*, Paris, 1907, in-8°, pp. 84-88.

serait lui attribuer une duplicité singulièrement raffinée. Qu'on remarque aussi que la découverte était donnée comme récente en 1817 : j'imagine que lorsqu'on invente de toutes pièces semblable récit, on a soin de le reculer suffisamment dans le passé pour dérouter les curiosités indiscrètes, et on ne fournit point, comme à plaisir, le moyen de le vérifier. Mais, objecte M. Martino, « en 1822 Chateaubriand parle encore de son « manuscrit de 1791 » sans aucune allusion à sa perte, sans aucune allusion non plus au « manuscrit de Londres »; il annonce, sans s'embarrasser d'aucune explication analogue à celle qu'il donnera quelques années après, l'intention, incertaine encore, de publier quelques-uns de ses manuscrits de jeunesse [1] ». Voilà qui serait, en effet, assez étrange si Chateaubriand avait représenté la découverte de sa précieuse malle comme postérieure à 1822. Même au cas où il eût conservé d'autre part les éléments de la publication annoncée, on s'expliquerait mal que René n'eût pas accordé quelques mélancoliques regrets à son œuvre égarée dans les malheurs des révolutions. Mais tout change si, au moment où il écrivait ces lignes, il était rentré en possession de son dépôt depuis plusieurs années déjà. L'histoire du manuscrit de Londres n'avait plus dès lors qu'un intérêt rétrospectif, et le récit des *Mémoires d'Outre-Tombe* n'est pas tellement complet, l'ordonnance n'en est pas si rigoureuse qu'on soit en droit de rien conclure de pareille omission.

Par contre, tout s'accorde pour nous convaincre que le petit drame raconté dans la Préface des *Natchez* a un fond d'incontestable vérité. A quel moment Chateaubriand place-t-il les recherches faites par MM. de Thuisy et la découverte du manuscrit? Sans fournir de date précise, son texte autorise cependant certaines inductions. Ce ne peut être évidemment pendant l'Empire : « Lorsqu'en 1800 je quittai l'Angleterre pour rentrer en France sous un nom supposé, je n'osai me charger d'un trop gros bagage... Quatorze années s'écoulèrent avant que les communications avec la Grande-Bretagne se rouvrissent. » Ce n'est pas davantage au commencement de la période suivante : « Je ne songeai guère à mes papiers dans le premier moment de la Restauration. » On comprend assez que d'autres soucis le préoccupassent à cette heure. Il était revenu de Gand [2] ambassadeur à la cour de Suède et ministre d'État, et il se voyait aussitôt après élevé à la pairie. Ainsi commençait la première période brillante de sa vie politique. Elle dura peu, comme chacun sait, et, le 20 septembre 1816, Louis XVIII ordonnait : « Le vicomte de Chateaubriand cessera dès ce jour d'être compris au nombre de nos ministres d'État. » Écarté des affaires politiques, il était assez naturel que l'auteur de la *Monarchie selon la Charte* retournât aux lettres consolatrices. Du reste les nécessités matérielles l'y engageaient. En le rayant de la liste des ministres d'État, l'ordonnance royale lui avait enlevé ses 24000 francs de pension, et le noble pair se trouva bientôt en proie à de cruels embarras d'argent. Il lui fallut même consentir à de douloureux sacrifices : il dut vendre sa bibliothèque, et sa maison de la Vallée-aux-Loups fut mise en loterie, puis aux enchères [3]. C'était le moment de refaire sa cassette en éditant ses œuvres; c'était aussi le moment de réunir celles-ci et de s'inquiéter du sort de ses essais de jeunesse.

1. P. 437.

2. Sur le séjour à Gand, on peut se reporter à l'article récent de M. Alb. Counson : Chateaubriand en Belgique, *Revue Générale*, décembre 1909.

3. Voir les *Mémoires d'Outre-Tombe* (éd. Biré), t. IV, p. 145; cf. t. III, pp. 561-562. M. Biré contrôle à ces endroits les assertions de Chateaubriand au moyen de deux extraits du *Journal des Débats*. On peut en rapprocher cet entrefilet des *Annales politiques, morales et littéraires* du 1er mai 1817 : « On a commencé hier la vente de la bibliothèque de M. de Chateaubriand, et sa maison de campagne est mise en loterie. »

Selon toute vraisemblance, la découverte du manuscrit de Londres, récente encore au commencement de mai 1817, remonte donc aux premiers mois de cette année. Elle doit en tout cas se placer entre ces dates extrêmes : octobre 1816 et avril 1817. Tel est le fait nouveau dont il faudra désormais tenir compte dans le débat. Peut-être facilitera-t-il des recherches ultérieures sur le rôle des obligeants MM. de Thuisy. J'ai confiance qu'elles vérifieront, dans l'essentiel, le récit de Chateaubriand.

GUSTAVE CHARLIER.

SUR CHATEAUBRIAND TRADUCTEUR DE MILTON

On voudra bien considérer cette petite note comme une sorte de *post-scriptum* à l'intéressant article que M. E. Dick a publié dans la *Revue* (numéro d'octobre-décembre 1910) sur *la Traduction du « Paradis Perdu » de Chateaubriand*. La question qu'il y traite avait pour moi un intérêt d'autant plus grand qu'elle venait justement de me préoccuper moi-même assez vivement. Quand parut la traduction du *Paradis perdu*, Gustave Planche, — cet écrivain que j'aime, pour d'excellentes raisons, à appeler un faux « grand critique », — Gustave Planche s'avisa de déclarer qu'elle n'était « ni française, ni littérale, ni fidèle ». Cette féroce exécution m'a toujours paru un peu bien sommaire; mais je suis trop médiocre « anglicisant » pour avoir un avis personnel sur ce sujet. Je me suis donc adressé à l'un des hommes dont la compétence en pareille matière est le moins discutable, à M. Auguste Angellier, professeur de langue et de littérature anglaises à l'Université de Lille [1]. Auteur d'une admirable étude sur *Burns*, M. Angellier est, on le sait, l'un de nos meilleurs poètes contemporains, et, en lui faisant une place dans la dernière édition de son *Histoire de la littérature française*, M. Lanson lui a rendu brièvement, mais pleinement justice. M. Angellier avait donc tous les titres requis pour avoir une opinion motivée sur cette question qui intéressait, si je puis ainsi dire, deux grands poètes. Voici ce qu'il a bien voulu me répondre là-dessus. J'ai déjà publié quelques lignes de sa lettre dans mon récent volume de *Pages choisies de Chateaubriand* (Hachette, in-16, p. 203-204). On ne sera sans doute pas fâché de trouver ici au complet son avis sur Chateaubriand, traducteur de Milton :

La traduction de Milton par Chateaubriand est une fort belle chose, en somme, et surprenante pour l'époque où elle a été faite. Elle est tout à fait littérale, elle essaie même en forçant le français de suivre les inversions de Milton, qui souvent écrivait latin en anglais. Elle est par là tout à fait unique pour le temps. De plus, la pesanteur, la sonorité, la force des vocables de Chateaubriand convenait très bien à la pompe sonore et forte du langage de Milton. Je n'ai pas tout comparé, texte et traduction. Mais souvent j'ai eu dans les préparations d'agrégation à traduire du Milton. Je faisais toujours apporter la traduction de Chateaubriand, et je ne manquais jamais de lui rendre hommage. Il y a bien çà et là quelques faux sens, — assez rares d'ailleurs, — mais cela est inévitable, surtout chez un homme qui n'est pas absolument spécialiste; il est vrai aussi que son souci de fidélité l'entraîne

1. Au moment où je corrige les épreuves de cette note, j'apprends la mort, — hélas! trop prévue, — d'Auguste Augellier. Qu'il me soit permis d'adresser ici, au nom de tous ceux qui ont encore le culte du talent et des beaux vers, un adieu ému au poète de l'*Amie perdue*, du *Réveil de l'Aurore* et du *Luctus matris*.

quelquefois à des torsions de français qui peuvent sembler forcées. Mais, tout défalqué, c'est une œuvre tout à fait hors ligne et qui se tient encore aujourd'hui, et je le répète, si on compare son système de traduction à celui de son temps, on est surpris de sa franchise, de sa hardiesse. J'aurais bien aimé donner à Planche un chant de Milton à traduire!...

M. E. Dick ne m'en voudra certainement pas d'avoir versé aux débats ce document, qui, au total, confirme son propre jugement.

Victor Giraud.

LETTRES INÉDITES DE FLORIAN

On a déjà publié, ici ou là, bon nombre de lettres de Florian; mais il n'est guère probable qu'on réunisse jamais en un corps unique la correspondance entière de cet abondant écrivain. Plus aimable qu'instructive, elle ne sert guère, en effet, qu'à faire connaître la personnalité de Florian; aussi son biographe le mieux informé, M. A. de Montvaillant, n'a-t-il pas manqué de lui faire une large part, en publiant *Florian, sa vie, ses œuvres et sa correspondance* (1879, in 8°).

Depuis lors, M. Léo Claretie est revenu sur la même sujet, pour mieux saisir la physionomie du poète, qui demeure, malgré tout, assez imprécise encore par bien des traits. Une utilisation des lettres éparses en divers endroits pourrait servir grandement à obtenir cette précision. Sans parler de la très importante correspondance de Florian avec Mme de la Briche, mise au jour avec un judicieux commentaire par le baron de Barante, dans les *Mélanges de la Société des Bibliophiles français* (1903), on trouverait d'autres lettres encore dans la *Gazette anecdotique* (1881, t. II, p. 312 et 333; 1882, t. II, p. 272); dans le *Bulletin du Bibliophile* (1876, p. 263); dans le *Cabinet historique* (t. III, 1re partie, p. 32); dans l'*Amateur d'autographes* (t. VI, p. 219); et certainement ailleurs. On s'est plus volontiers occupé, ces temps derniers, du rôle de Florian pendant la Révolution et aussi des sources espagnoles de son œuvre.

Pour en revenir à sa correspondance, nous dirons seulement que les lettres qui vont suivre ici datent de la jeunesse du fabuliste, alors qu'il était officier de dragons et attaché à la personne du duc de Penthièvre. Elles sont adressées à un gentilhomme du nord de la France, M. de Pioger, et à sa femme, qui, dans cette correspondance quintessenciée, ont des surnoms, *Hylas* et *Clarisse*, comme au temps des Précieuses. Ces effusions poétiques n'apprendront sans doute pas grand'chose sur des personnages cachés par de tels pseudonymes et dont nous n'avons pas toujours pu deviner l'identité. Elles serviront du moins à faire mieux connaître la vraie mentalité du poète et l'entourage assez prétentieux dans lequel il vivait alors. Jal a noté (*Dictionnaire critique*, p. 583) qu'il avait rencontré, en 1811-1814, à Brest, le général Devaux, commandant l'artillerie de marine et ami de jeunesse de Florian, qui gardait soigneusement un grand nombre de lettres de celui-ci. Ces lettres étaient, paraît-il, intéressantes, au dire de Jal, qui les lut. Si on les connaissait, elles viendraient compléter un ensemble dont celles qui suivent ne peuvent être qu'un simple échantillon.

P. B.

I. — *A M. de Pioger.*

Au château de Brailly, le 4 février 1778.

Pour la première fois peut-être, monsieur, le hasard a bien servi l'amitié; le zèle que j'ai mis à la demande dont vous aviez bien voulu me charger, a réparé le peu de moyens que j'avais pour la faire réussir. M. le duc de Penthièvre a écrit à M. de Périgord pour lui demander ce

que vous désirez; je compte fort qu'il réussira, et je vous exhorte à faire vos remerciements au prince, de ce qu'il a bien voulu le solliciter aussi vivement. Je suis sûr que la lettre était partie le 20 du mois dernier, et sitôt que je saurai la fin de votre affaire, je me hâterai de vous l'annoncer.

C'est à moi présentement, monsieur, à vous solliciter à mon tour, pour une place moins sérieuse, puisque c'est celle d'Arlequin. Vous devez jouer, ce me semble, *les Trois Jumeaux* vers les jours gras. Si l'on veut de moi dans votre aimable troupe, je serai à vos ordres pour y jouer Arlequin. Il y a plus : je vous envoie mon *Arlequin en Picardie*, en vous priant de vouloir bien le lire à votre comité. Vous voudrez bien rassembler, si vous pouvez, M^me^ la comtesse de Mauldet, M. Félix, M^lle^ de Verton; vous leur lirez ma pièce. Bien entendu que nous transporterons la scène à Eu, comme vous jugez bien. Vous leur recommanderez le secret, vous leur ferez prendre leurs rôles, et quand ils seront copiés, vous me renverrez ma pièce, pour que je puisse mettre mon Arlequin en Normandie. Vous jugez bien que tout cela ne se fera que dans le cas où ma pièce leur plaira assez pour les engager à la jouer et à l'apprendre. Mais si ces aimables actrices et acteurs voulaient bien de moi et de ma pièce, alors vous tâcherez de rendre la chose aussi secrète que vous le pourrez; puis vous partirez pour Brailly; nous nous y verrons, nous répéterons ensemble; puis nous irons à Eu vers la fin du carnaval, et nous jouerons *les Trois Jumeaux*, suivis d'*Arlequin en Normandie*, pièce nouvelle, et un acteur nouveau débutera dans les deux comédies. Voilà, monsieur, une partie que je vous propose. Si elle vous convient et à votre société, vous êtes assez foncé dans l'art comique pour monter nos deux pièces, distribuer le rôle et tout arranger avant votre retour ici. Il me paraît à peu près sûr qu'il n'y aura point de comédie ici; d'abord, il n'y a pas vestige de théâtre, et vous savez ce que c'est que de jouer en chambre. Nous allons, je crois, nous occuper de notre *ordre*. Vous y viendrez, à ce que l'on espère, pour être témoin de la dernière main que l'on y mettra. Je sens à merveille que vous ne pouvez guère quitter votre troupe; mais vous vous déroberez bien pour huit jours, et puis nous deux nous irons faire gémir les planches de la ville d'Eu, si toutefois on veut bien me permettre d'y débuter. Je vous prie instamment de ne pas hasarder la démarche que je vous propose, si vous croyez qu'il y ait le moindre inconvénient, et je vous supplie encore, si vous la hasardez, de recommander le secret à vos acteurs et actrices. Le plaisir en sera plus piquant.

Enfin, monsieur, je remets tout à votre amitié et à votre prudence : arrangez tout comme il vous plaira. Ce qu'il y a de sûr c'est que, si l'on veut de moi, je ferai Arlequin dans *les Trois Jumeaux*, dans *le Jeu de l'amour et du hasard*, dans l'*Arlequin en Normandie*, et, en un mot, si cette dernière pièce plaisait à votre société, je vous en enverrais une autre en un acte qui vaut mieux que mon Arlequin normand. Ce que je vous recommande, c'est de me donner promptement de vos nouvelles,

de me dire ce que vous avez décidé et dans quel temps vous pouvez venir ici, où tout le monde vous désire et vous fait mille compliments. Adieu, monsieur. Je vous prie de me conserver un peu d'amitié, de m'écrire bientôt et de me permettre de vous être attaché toute ma vie.

FLORIAN.

Mille tendres compliments à mon ami M. Félix. Il a assez d'amitié pour moi pour faire le Celio, et beaucoup plus de talent qu'il n'en faut pour le jouer supérieurement. Argentine ne déplaira peut être pas à M^me^ de Mauldet. Pantalon est à vous depuis longtemps et Angélique ne fatiguera pas celle qui voudrait s'en charger. Que mon projet réussisse ou non, mettez-moi aux pieds de vos dames et présentez-leur mes très humbles respects.

II. — *A M. de Pioger (Hélyas).*

Paris, ce 20 avril 1778.

J'ai reçu ce matin, mon cher frère, votre dernière de je ne sais quand, car vous ne datez jamais; elle ne m'en a pas fait moins de plaisir. Comme vous jugez bien, la lettre de M. de Périgord dont vous me parlez semble vous assurer de la réussite de votre affaire; celle à M. le duc de Penthièvre ne peut que l'entretenir dans les bonnes dispositions où il est pour vous. D'ailleurs, mon cher frère, comme je serai auprès de lui, je serai toujours à même de faire et dire tout ce qu'il faudra. Écrivez à M. de Montbarrey; une lettre ne coûte rien et empêche souvent d'être oublié. Après tout cela, tenez-vous tranquille et attendons. Voilà ce que je ferais à votre place, et mon amitié pour vous veillera toujours, pour vous avertir dès qu'il sera temps de faire de nouvelles démarches. Jusqu'à présent tout va bien, ce me semble; reposons-nous donc et causons de notre ordre.

Je vous demande pardon, mon cher Hélias, si je ne fais pas un aussi grand usage que vous de notre alphabet. La vérité est que j'ai peu de temps à moi et je prends sur mon sommeil pour vous écrire. Obligé de donner mes matinées à mon prince, mes après-midis à M. de Voltaire, mes soirées à quelques amis, il me reste peu de temps pour écrire. Cependant j'ai trop de plaisir à causer avec vous, pour ne pas le trouver. Permettez-moi seulement de parler en français : la vérité se sert de tous les alphabets, et celui que j'emploierai avec vous sera toujours avoué par elle et par l'amitié.

Depuis quelque temps, mon cher frère, j'ai été occupé de trois grandes affaires. L'une, qui me regarde personnellement, n'est pas encore finie. Quand elle le sera, j'en rendrai compte à ma bonne sœur Clarice. Comme ce sont ses conseils que j'ai suivis, comme je sais l'amitié qu'elle a pour moi, et que je la regarde comme une véritable sœur, je me crois obligé de la consulter dans les affaires importantes de ma vie, et je me flatte que jamais elle ne rejettera ni ma confiance, ni ma respectueuse

et tendre amitié. L'autre affaire regardait M. de Voltaire. J'avais été chargé de négocier une entrevue entre lui et M. le duc de Penthièvre : c'était délicat, vous devinez pourquoi. J'en suis venu à bout, et grâce à mon étoile, jeudi prochain, je présenterai le mylord de la littérature à un prince plus grand encore par la vertu que par son rang. J'avoue que je suis un peu fier de me trouver aux pieds de deux grands hommes. Je suis souvent chez le père de *Zaïre*; il jouit toujours d'une gloire bien méritée. Le soir et le matin, tous les grands du royaume viennent rendre hommage au chantre du grand Henri, et quand il sort de sa maison, le peuple le suit en baisant les habits du défenseur de Calas. Il va bientôt partir pour Ferney, cet homme universel; il en reviendra dans un mois pour habiter une maison qu'il vient d'acheter rue de Richelieu. C'est là qu'il veut finir ses jours, et Paris en est fier. Pour des nouvelles, il n'y en a point : l'on se tait sur la guerre; rien ne transpire du ministère; l'on attend et, à force d'attendre, on commence à oublier que l'on attend.

La troisième affaire, mon cher Hélias, qui m'a occupé, c'est *notre ordre*. J'ai reçu trois amis solitaires : le sage Callisthène, le vaillant Roger et le gentil Astolphe. Le premier est un homme de lettres, très instruit et très philosophe; le second est un homme comme il faut, riche, aimable, jeune et auteur de deux tragédies; le troisième est un capitaine de dragons au régiment de Bourbon, âgé de vingt-cinq ans, plein d'esprit, de talents, d'agréments, et parfaitement fait par son caractère pour porter le nom du gentil Astolphe : il est le rival du chevalier de Boufflers pour les chansons et les aventures. En un mot, mon frère, il est rare de rencontrer trois amis comme ceux-là. Je viens de souper avec eux. J'ai reçu ce soir Astolphe, et hier Roger, pour leur faire connaître leurs frères des Renoncules; je leur ai lu les vers qu'Aglantine m'a adressés et votre fable; ils ont trouvé ces deux petites pièces charmantes. Nous avons décidé d'une voix unanime que votre fable irait au journal et nous l'y avons envoyée, en nous permettant d'y corriger un seul mot. Vous avez mis : *il court*, etc.; un corbeau ne court pas; il va ou il part. Mais votre fable est charmante. Les vers d'Aglantine ont été trouvés tels. Mon portrait de Clarisse a été jugé indigne de l'impression, et je le mérite bien pour m'être avisé de vouloir peindre Clarisse. Ma romance a trouvé grâce et, dans quelques jours, elle ira au journal. Dans notre séance, nous avons lu plusieurs épîtres en vers de mes nouveaux frères; j'ai hasardé mes deux enfants. Enfin, depuis six heures du soir jusqu'à minuit, enfermés chez le vaillant Roger qui nous a donné à souper, sans laquais, nous avons passé une soirée délicieuse. Les noms d'Azalaïs, de Clarisse, d'Aglantine ont été répétés avec transport; nous avons bu à leur santé; nous avons bu à Hélias, Lionel, Lancelot, Sobrin; il n'y a que Gauvain que le sage Callisthène a attaqué vivement, sur ce qu'un astronome se donnait des airs de s'appeler *Gauvain*. Mes trois amis vous connaissent à présent presque comme moi. Ils

vont travailler à leur lettre, mais comme Callisthène veut la faire longue et très philosophique, que le vaillant Roger veut la faire moitié prose et moitié vers, et que le gentil Astolphe veut quitter sa lance d'Argail pour conter fleurette aux dames de notre jardin, sur une lyre douce, tendre et légère, ils ont demandé du temps. Je ne répondrais pas qu'ils ne prissent un mois, parce qu'ils veulent que ce soit du bon. On doit me remettre les paquets, mon chère frère, et je vous enverrai le tout avec leurs devises qui sont déjà faites. Dès que vous aurez toutes ces lettres, vous sonnerez du cor pour rassembler tous vos braves frères, et vous irez porter à Azalaïs les dépouilles que je lui envoie. Plaisanterie à part, mon cher frère, il s'agit de soutenir l'honneur des Renoncules; ce que j'ai montré a donné bonne opinion, je vous en préviens. Ainsi, il faudra bien vous concerter avec Azalaïs pour faire de jolies réponses aux lettres des trois nouveaux amis. Rien ne presse encore, et d'ailleurs ce sera à vous que j'enverrai le tout, pour que vous, Azalaïs, Aglantine, Clarisse, Lancelot et Sobrin, Aristide et Gauvain puissiez vous concerter pour les réponses. Je ne presserai pas mes amis, parce que je vois que leur amour-propre est piqué et que nous aurons du bon. Je vous prie de faire part de tout ceci à Azalaïs, de lui dire que je m'occupe de ses commissions, que sous peu de jours je lui en rendrai compte; dites-lui qu'elle sera étonnée de la recrue que j'ai faite, et que je ne m'attendais en vérité pas au succès des statuts et de tout le reste. Vous lui présenterez les respects les plus tendres, ainsi qu'à Aglantine, et vous ferez mille compliments à mes frères. Je ne désespère pas de vous revoir cet été, car M. de Maillebois, mon général de Bretagne, m'a dit aujourd'hui que je pourrais peut-être me dispenser d'aller en Bretagne, et qu'il croyait qu'on enverrait les dragons du côté d'Eu ou d'Abbeville. Si cela était, je ferais peut-être mon service chez vous. Cela me serait doux, mais il ne faut pas que j'y songe, pour n'avoir pas le chagrin d'être obligé d'y renoncer.

Adieu, mon frère; présentez mes respects bien sincères à M^mes^ de Friœul et de Pioger. Si M. de Friœul se rappelle de moi et veut bien recevoir les assurances de mon attachement, faites-les-lui; vous ne mentirez pas. Dites à ma sœur que toute ma vie je serai son frère, et que cette qualité est bien chère à mon cœur. Mettez aux pieds de M^me^ de Souverain des respects aussi sincères que tendres, et vous ne doutez jamais des sentiments que j'ai pour vous et que je conserverai jusqu'à la mort.

CLARIS.

P.-S. — L'ordre de la Table ronde n'est qu'un ordre de galanterie, dont on commence à ne plus parler. Quant à nous, ne nous pressons pas de nous trop montrer; croyez-moi, cela viendra *piano et sano*. En attendant engagez ces dames à ne jamais me parler dans leurs lettres de mystifications ni de tout cela; je suis obligé de montrer ces lettres

quelquefois. Dites-leur aussi de parler le moins possible des *immortelles*; c'est le parti que j'ai pris et il a réussi.

III. — *A M^me^ de Pioger (Clarisse).*

31 mars 1778.

(*Le premier feuillet de cette lettre manque*)... parole, le prince a été moins sévère que lui. La belle Diane a eu deux jattes de biscuit à son arrivée; elle ne regrette pas la Picardie autant que moi; cela m'étonne, car Diane vous connaît.

Je vais reprendre, ma chère sœur, mon ancienne vie d'ici au 15 mai que je partirai, je crois, pour la Bretagne. Cependant rien n'est encore certain; la guerre n'est pas déclarée. L'on parle de grands changements dans notre corps; ils ne peuvent que m'être avantageux. J'espère que d'ici à six semaines la fusée se débrouillera, et je me déciderai à quelque chose, car jusqu'à présent j'ai formé pour mon été vingt projets, sans me décider à un seul. J'ai pourtant engagé fort mon père à vendre la terre dont je vous parlais à Brailly; d'après tous les arrangements de fortune que je vous ai contés, je crois que, cette terre vendue, je me trouverai beaucoup plus riche, et malheureusement si l'argent ne fait pas le bonheur, il y contribue beaucoup. D'ailleurs vous m'avez conseillé vous-même cette vente, et je ne vois pas le moment qu'elle soit faite, afin de pouvoir asseoir un plan fixe pour ma vie et pour mon bonheur. Peut-être serai-je forcé de faire pour cela un voyage en Languedoc. Ce voyage renverrait bien loin notre réunion à Brailly ou ailleurs; j'en serais bien fâché, mais, quoi qu'il arrive, notre société est cimentée par trop de liens, et l'amitié dont vous m'honorez m'est trop chère, pour ne pas prendre les moyens possibles pour aller passer quelque temps dans les lieux où vous serez. D'ailleurs, j'ai une dette à la ville d'Eu qu'il faut acquitter et, à propos de cette dette, je vous prie de veiller à mon *Arlequin picard*; je ne m'en inquiète que parce que vous avez bien voulu accepter tous les ouvrages que j'ai faits et ferai.

Je ne finis pas quand je vous écris, ma sœur, et cependant je ne vous ai pas encore parlé de M. de Voltaire. Je l'ai beaucoup vu depuis mon arrivée; il vit de gloire, comme moi d'amitié, et j'aime encore mieux ma nourriture que la sienne. Tout Paris va frapper à sa porte et les élus y entrent. Hier, il est venu à la Comédie, l'on donnait son *Irène*. Je ne peux pas vous donner une idée des transports du public : on s'est levé, on a applaudi des pieds, des mains, on a crié, on a pleuré. Ah! les Français, c'est un peuple charmant, bien sensible et bien aimable. Sa tragédie a été reçue avec transport. Après la pièce, la toile est tombée pour un moment et s'est relevée pour offrir au public le buste du grand homme, sur un autel, entouré de toute la troupe des comédiens. Les transports du public ont redoublé; on a jeté au père de *Mérope* et d'*Alzire* une couronne de laurier et on l'a forcé de la porter sur sa tête.

M. d'Alembert l'a posée lui-même sur ce vieux front, qui semblait rayonner dans cet instant. Mlle Vestris s'est avancée vers lui et, lui adressant la parole, elle lui a dit les vers que je joins ici. Le public les interrompait par des cris et des élans de joie et d'enthousiasme. Aussitôt que les vers ont été lus, tous les acteurs ont accablé le buste de couronnes de laurier, le public a fait répéter les vers deux fois, et la toile est retombée. Vous pouvez juger de la joie, du délire où était M. de Voltaire. Moi je voulais le regarder, mais le tumulte était si grand que ma lorgnette a été brisée par un flot. Jamais on n'a vu ce qui s'est passé hier à la Comédie. A présent que je vous l'ai raconté, je réfléchis que je suis un nigaud, car *le Journal de Paris* vous le dira bien mieux que moi.

Ce qu'il ne vous dira pas, ma sœur, c'est combien je vous suis attaché. Ce serait pourtant du ressort du journal, car tous les jours cette amitié est la même, et il pourrait vous en rendre compte. J'aime mieux lui ôter ce plaisir, ainsi que celui de présenter mes respects bien sincères et tendres à Madame votre mère et à Mme de Friœul. J'espère que vous voudrez bien vous en charger, et y joindre mille assurances d'amitié pour MM. de Pioger et Friœul. Quant à vous, ma sœur, je me flatte que mon respect et ma vive amitié vous sont bien connus.

De Claris.

IV. — *A Mme de Pioger (Clarisse).*

Paris, le 23 avril 1778.

Je voudrais bien, ma chère sœur, que vous eussiez à recevoir de mes nouvelles la moitié du plaisir que j'ai à vous en donner. Si j'étais assez heureux pour que cela fût, je vous prierais de me le dire, car, quoique je ne vous écrive pas souvent, je crains cependant de vous importuner. Votre amitié me rassure. J'y compte beaucoup sur cette amitié; elle m'honore autant qu'elle m'est chère; elle me donne de l'amour-propre. Ma sœur, je me dis souvent qu'il faut pourtant bien que je vaille quelque chose, puisque vous m'avez donné le nom de frère. Cependant j'ai beau chercher les prétendus mérites qui m'ont pu valoir un nom si doux, je ne trouve jamais que ma respectueuse et tendre amitié pour ma sœur; si cela vous suffit pour me conserver l'intérêt que vous avez promis de prendre à moi, je dois être tranquille, car, bien sûrement toute ma vie, j'aurai la bonne qualité de vous chérir et de vous respecter de toute mon âme.

J'ai formé le charmant projet de vous écrire à peu près tous les mois. Azalaïs et Aglantine m'ont permis cette douce époque, et ma sœur ne voudrait pas être plus sévère que ses sœurs cadettes. Tous les mois je rendrai compte de ce qui m'arrivera d'intéressant, et pour que ma lettre puisse être désirée au moins pour un article, huit jours avant, ma chère sœur, je me ferai politique; j'irai dans les cafés insur-

gents pour ramasser des nouvelles. Je vous les manderai. Comme cela, mon épître sera la gazette de l'Europe et de mon cœur. Tout ce que je vous demande c'est que ce dernier article vous intéresse un peu plus que celui de Contantinople.

Je vais commencer, mon aimable sœur, par vous parler de M. de Pioger. Hier, j'ai passé ma soirée avec M. le duc de Penthièvre; il m'a lu la lettre que M. de Pioger lui avait écrite; il lui a répondu devant moi et m'a promis qu'il ne laisserait pas cette affaire imparfaite. La réponse de M. de Périgord semble nous en assurer le succès; mais comme il est dangereux de s'endormir, même sur des lauriers, il ne faut pas regarder la chose comme finie. Il faut, dans quelque temps, écrire à M. de Montbarrey, et je veillerai ici, de mon côté, pour vous avertir du temps où l'on travaillera aux gardes-côtes. Alors, nous ferons de nouvelles sollicitations et j'espère fort qu'elles produiront un bon effet. Ainsi je crois que l'espérance doit à présent prendre la place de l'inquiétude. Je suis toujours fort aise que cette occasion ait fait connaître M. de Pioger au prince : chez les grands, une grâce obtenue est un motif pour en demander d'autres.

Votre amitié pour moi, ma chère sœur, me donne le droit de vous conter une tentative que j'avais faite auprès du prince pour moi. Je vous prie de garder pour vous seule les détails que je vais vous en faire, et, en général, j'espère, ma sœur, que vous êtes aussi discrète qu'aimable. Sans cela m'auriez-vous inspiré tant de confiance? J'ai présenté un mémoire à Monseigneur pour obtenir une place de gentilhomme dans sa maison, grâce qu'il n'accorde jamais qu'à ceux qui renoncent au service. Si j'avais voulu faire ce sacrifice, à coup sûr il n'aurait pas mieux demandé. Si même j'avais voulu lui consacrer tout le temps que mon service me laisse, j'aurais pu me flatter de l'obtenir. Mais comme j'ai un père qui m'est cher, des parents, des amis qui me sont presque aussi chers, je n'ai pas voulu renoncer à l'espoir de passer ma vie avec eux. D'ailleurs, j'aime ma liberté; j'aime à passer trois mois dans l'endroit où je me plais, et à pouvoir y revenir, si la fantaisie m'en prend. J'ai eu assez de franchise pour expliquer tout cela au prince. Il m'a dit que la loi qu'il avait établie dans sa maison l'empêchait de suivre le désir de son cœur, mais que je pouvais être sûr que toute ma vie il me serait attaché, qu'il chercherait à me rendre tous les services qui dépendraient de lui, à m'avancer le plus qu'il le pourrait, et que la demande que je lui avais faite, bien loin de lui déplaire, lui avait prouvé mon attachement et redoublait le sien. Je me suis consolé, ma chère sœur, de cette riposte-là, et voici le parti que j'ai pris, de concert avec le prince et mes parents. Je vais passer ici mai et juin; au mois de juillet, j'irai faire mon service dans le régiment du roi à Hesdin. Si vous en aviez un à Abbeville, comme on me l'a dit au bureau de la guerre, j'irais à Abbeville. Je passerai juillet, août et septembre sous les guidons des dragons du roi ou d'autres. J'irai à Hornoy passer octobre et novembre et je reviendrai finir mon hiver à Paris. Pendant ce temps-

là, mon père prendra son parti et vraisemblablement vendra sa terre; ma fortune s'augmentera, chose nécessaire pour plusieurs projets que je mettrai peut-être à exécution. Mon oncle et ma tante vont, je crois, chercher une ville où ils s'établiront. Toute ma famille enfin changera son genre de vie et j'espère que je serai à même de suivre celui qui me conviendra le mieux. Je vois le bonheur en perspective, ma chère sœur, et je le vois d'autant mieux que je suis sûr de passer quelque temps avec vous. Ce serait bien le diable si, pendant cinq mois de séjour en Picardie, je ne vous voyais pas au moins quinze jours. Par exemple je ne serais plus heureux : je vous compte à l'égal de M. de Penthièvre, ma chère sœur, et à mesure que je lui présenterai des mémoires pour obtenir de l'avancement, je vous présenterai des placets pour que vous me continuiez une amitié que je chéris et que je mérite par celle que je vous ai vouée. Voici un bien long article qui ne roule que sur moi. Pardonnez-le-moi : une sœur doit être indulgente.

Vous êtes la seule pour laquelle je me donne la peine de rassembler des nouvelles; l'espoir de vous amuser me rend politique et ceux à qui j'en demande sont tout étonnés de mon amour pour la gazette; mais tout en couvrant mon propre intérêt de celui de l'Europe, je fais semblant d'être avide d'apprendre, tandis que je ne le suis que de vous plaire. Or, écoutez. Le 13 de ce mois, M. d'Estaing a mis à la voile avec une flotte de douze vaisseaux de ligne et de six frégates. Il est sorti du port de Toulon, monté sur *le Languedoc*, vaisseau de je ne sais combien de canons. C'est notre province qui a donné ce vaisseau-là. Vous jugez que les Anglais auront de la peine à prendre *le Languedoc :* rien que le nom leur fera peur; c'est clair. On ne sait où M. d'Estaing veut aller; on dit que son projet est de faire déclarer le Canada. Sa flotte est belle; il est rempli lui-même de courage et de talent; nous verrons. On dit encore que, peu de jours avant son départ, il est arrivé à Toulon, la nuit, un inconnu, qui s'est caché à tous les yeux, qui n'a été suivi que par ses gens qui parlaient anglais, qui s'est enfermé dans une auberge de Toulon sans que personne pût voir son visage. On ajoute que M. d'Estaing lui a rendu visite pendant la nuit, qu'on a fait exprès un chemin pour le conduire de Toulon à un endroit du rivage où il s'est embarqué, que l'on a fait meubler une chambre du vaisseau de M. d'Estaing en damas avec crépines d'or, qu'il a été mis dans cette chambre et que M. d'Estaing l'a emmené. Voilà la nouvelle de Paris, et de là les conjectures que c'est un ambassadeur que nous envoyons aux insurgents; d'autres veulent que ce soit le malheureux reste de cette famille des Stuarts. Moi, je ne veux rien que vous amuser par le récit que je vous en fais. Autre nouvelle. L'amiral Keipel est sorti, dit-on, des ports d'Angleterre, avec une flotte de vingt voiles, pour courir après M. d'Estaing. S'il le rencontre, on se battra; mais il faut savoir s'il le rencontrera. Autre nouvelle. Le roi de Prusse est en Silésie à la tête de 200 000 hommes; l'Empereur en a, dit-on, autant à lui faire voir : cela doit faire deux cours très brillantes. Rien ne transpire ici de ce

qui se passe dans le cabinet des ministres. Jamais le secret n'a été si bien gardé. Jamais peut-être on n'a été à la veille de voir de si grands événements. Il faut attendre, et comme voilà tout ce que je sais, j'attendrai pour vous en écrire davantage. Si par hasard Messieurs les Philosophes vous intéressaient autant que les monarques de l'Europe, je vous dirais d'abord qu'ils sont bien aussi fiers et aussi despotes les uns que les autres. Je vous dirais qu'à l'Opéra on prépare un nouvel opéra appelé *les Trois Ages de la musique*. On dit que ce sera fort bon. Dieu le veuille! Mais l'Opéra tient rarement parole quand il promet du bon. De plus, il est venu des bouffons d'Italie qui doivent jouer en italien, sur le théâtre de l'Opéra, les chefs-d'œuvre *bouffons* des grands maîtres d'Italie. On prétend que tout Paris en crèvera de rire. Pour moi, si j'y suis, ce sera la première fois que dans la salle de l'Opéra j'aurai fait autre chose que dormir. On dit encore que les Bouffons feront tomber la Comédie Italienne. J'espère que non, et par exemple je n'entendrais pas raillerie si on voulait jouer de mauvais tours à mon frère Carlin. Il paraît n'avoir pas peur, et, en attendant la destruction, l'on prépare à son théâtre un nouvel opéra-comique nommé *l'Art et la Nature*. A la Comédie Française, il y a de grandes dissensions. Molé ne veut jouer que du marquis, et M. de Voltaire veut qu'il s'abaisse à jouer un rôle de chevalier. Molé a la fièvre : M. de Richelieu veut qu'il aille la guérir en prison; M. de Voltaire ne veut pas, et de toute cette affaire-là, nous n'aurons pas à la rentrée *le Droit du Seigneur*, que M. de Voltaire a retouché et qu'il voulait faire jouer. Le vieux Sophocle va retourner à Ferney pour y passer deux ou trois mois à faire des chiffres et des vers. Il va mettre de l'ordre dans ses affaires, finir une nouvelle tragédie nommée *Agathocle*, et il reviendra cueillir de nouveaux lauriers. A quatre-vingt-cinq ans, dans la même année, il aura fait deux moissons, tandis que les pauvres peuples de Champagne et de Bourgogne n'en feront seulement pas une, car l'on prétend qu'il a fait un froid affreux la nuit du jeudi saint au vendredi, et que la gelée a bu la moitié des vins que nous devons boire. J'en suis très fâché, et je connais des amateurs qui en sont encore plus fâchés que moi.

Adieu, ma sœur. Pardon si je vous écris un volume : mon projet a été de vous amuser. Rappelez-moi à toute votre maison, et vous surtout, ma chère sœur, ne m'oubliez pas et promettez-moi de m'aimer toujours un peu, autant de temps seulement que je signerai avec l'amitié la plus tendre : Votre frère,

CLARIS.

V. — *A M. de Pioger.*

A la Chevrette, le 15 mai 1778.

J'ai reçu, mon cher frère, la lettre que vous avez bien voulu m'écrire le trois de ce mois. J'y aurais répondu plus tôt, mais un malade a beaucoup d'affaires, et depuis quinze jours je suis entre les

mains d'un médecin qui me fait observer un régime et met ma patience à de terribles épreuves. J'espère que dans quelques jours je serai quitte de ma maladie, qui se réduit à présent à avoir le visage couvert de gâle. Je suis hideux, mais on prétend que je dois remercier le ciel, et je fais tout ce que l'on me dit. Je commence cependant à sortir, on me souffre à table avec le monde, et je suis beaucoup mieux que je n'étais.

Je perds du papier à vous parler de ma santé, mon très cher frère, tandis que j'ai à répondre à votre lettre. Je vous exhorte plus que jamais à ne pas vous endormir *sur l'affaire* que vous savez. Malheureusement, je suis à la campagne et hors d'état de m'informer par moi-même, au bureau de la guerre, si le travail des gardes-côtes se fait. Mais dès que je serai guéri, je vous promets de faire un voyage à Versailles exprès pour en être instruit, et sur-le-champ vous le serez des démarches que je croirai nécessaires. Comme le Roi vient de nommer M. de Broglie et M. de Mouchy généraux, je soupçonne que tout se nomme, et je vous exhorterais à décocher une petite épître à M. de Périgord, de peur qu'il vous oublie. Rappelez-lui toujours bien l'intérêt que M. de Penthièvre prend à votre affaire. En un mot, mon cher frère, défiez-vous des concurrents, ne vous endormez pas et comptez sur tout ce que mon zèle et mon amitié peut faire.

Quant à l'ecclésiastique pour lequel vous vous intéressez, dans ce moment-ci je n'en parlerai point au prince. En voici la raison. Si je lui demandais une grâce, accordée ou refusée, je serais obligé de laisser passer quelque temps sans l'importuner, et peut-être les circonstances exigeront-elles qu'avant peu je revienne à la charge pour vous. D'ailleurs n'entâmons pas trente-six choses; finissons la vôtre et puis nous verrons. Je causerai de tout cela avec vous, car j'espère vous voir cet été, soit à Brailly, soit à Abbeville; ainsi, mon frère, il faut attendre, si vous m'en croyez, pour cet objet qui m'intéresse moins que le vôtre.

La fable que vous m'avez envoyée dernièrement n'a pas plu autant à nos amis que celle du *Rossignol*. Vous vous êtes laissé aller à quelques petites négligences, comme par exemple une faute de quantité dans le vers :

Se traînant sur ses pas, l'envie rampante et noire.

Envie est de trois syllabes lorsque l'*e* ne s'élide pas avec une autre voyelle. Si vous voulez le remettre sur le métier, vous pouvez en faire une fable charmante. Quant au quatrain, je l'aurais présenté à M. de Penthièvre si des événements que je vous conterai n'avaient empêché ce prince de voir M. de Voltaire. J'en ai été bien fâché. Je le suis davantage depuis votre quatrain, qui est charmant et fait pour flatter le prince et le génie que vous avez chanté. Quand nous nous reverrons, je vous conterai cette longue histoire, qui sûrement vous intéressera.

Mais prenez garde, je vous le répète, à vos *e* muets; vous avez encore mis dans votre quatrain :

Et le génie dépose son laurier.

Le génie est de trois syllabes aussi. Je n'oserais vous faire ces remarques, si elles n'avaient été faites par nos amis, tout en rendant justice à l'harmonie des autres vers et au talent que vous avez pour ce genre. Votre dernière fable du *Rossignol*, qui est, selon moi, le plus joli de vos ouvrages, a été envoyée au *Journal de Paris*. Je l'ai faite partir moi-même, mais ils n'ont pas jugé à propos de la mettre encore, et ils n'ont pas fait plus d'honneur à une ariette que je leur avais adressée aussi. Comme je ne veux pas que ma pauvre ariette soit perdue, je vous prie de la remettre à ma sœur Clarisse, en lui disant que son frère lui est toujours aussi respectueusement et aussi tendrement attaché, et quoiqu'elle ne réponde guère aux lettres que je lui écris, je ne l'en aime pas moins et j'ose croire qu'elle ne m'oublie pas pour cela. Je la prie de vouloir bien ne pas dédaigner l'ariette que j'ai faite pour elle, et si vous la jugez digne de tenir sa place dans le registre, vous êtes le maître de l'y placer.

A présent, mon cher frère, il me reste à vous parler comme au secrétaire de notre *jardin*. C'est en cette qualité, sage Hélias, que je vous adresse le paquet ci-joint. Faites-le tenir, je vous en prie, ou portez-le vous-même à la présidente des *Renoncules*; je ne le cachette pas pour que vous puissiez lire tout ce qu'il contient. J'espère que vous en serez content et que vous allez encourager Azalaïs à répondre le plus vite qu'elle pourra au sage Callisthène et à l'aimable Roger. Vous voudrez bien aussi transcrire leurs épitres sur le registre et ne pas perdre les originaux. Vous nous rendrez compte de tout cela aux assises prochaines. Vous êtes destiné à des fonctions encore plus importantes, sage Hélias, je crois que le mois de septembre prochain sera marqué par la création du jardin des *Pensées*. Vous saurez tout. Alors nous serons ensemble et nous nous réunirons pour soutenir dignement l'honneur des *Renoncules*.

Adieu, mon cher frère; je vous recommande le paquet d'Azalaïs. Faites-le lui tenir le plus promptement possible, engagez-la bien vite à répondre à nos amis et soyez sûr que je suis pour la vie votre frère.

CLARIS.

VI. — *A M^me^ de Pioger.*

Paris, ce jeudi (juillet 1778) au matin.

Si quelque chose était capable, ma chère sœur, de diminuer le plaisir que j'ai toujours à m'entretenir avec vous, ce serait la nouvelle que j'ai à vous apprendre. Je suis assez sûr de votre amitié pour croire

qu'elle vous fera peut-être un peu de chagrin. Je comptais vous voir, ma chère sœur; je m'en faisais une fête; je vous dirai même que je n'avais choisi le régiment du Roi et la ville d'Hesdin que parce qu'elle était près d'une société que je chérirai toute ma vie par devoir et par plaisir. Au moment de partir, M. de Penthièvre m'a dit de rester et qu'il se chargeait de demander un congé pour moi. Jamais marque de bonté n'a fait si peu de plaisir à celui qui en était l'objet; mais avec les princes il faut n'avoir point de volonté. Les regrets me sont au moins permis, et c'est à vous que je viens les confier, ma bonne sœur. Ai-je besoin de vous dire que je suis au désespoir d'un congé qui renverse tous mes projets? Non. Je crois que vous devinez sans beaucoup d'effort combien je suis fâché; aussi je ne veux vous en parler que le moins possible. On a beau dire que parler de son chagrin, console; je ne trouve pas cela, ma sœur : le vrai moyen de me consoler, c'est de causer avec vous de vous-même.

Où êtes-vous? que faites-vous? Dites-le-moi. Depuis longtemps vous ne m'avez écrit; j'appelle longtemps une quinzaine de jours. Dites-moi si vous avez enfin trouvé *une maison*; dites-moi si cette réponse de M. de Montiery, qui devait arriver le 1er juillet vous est arrivée et si vous prévoyez pouvoir entrer bientôt dans votre propre ménage. Ma sœur, vous savez si je m'intéresse à tout ce qui vous regarde; savez-vous bien que je vais être dans peu un de vos vieux amis? Je ne sais. Quand je suis près de vous je voudrais que les jours eussent quarante-huit heures; quand j'en suis loin, ils ne passent jamais assez vite. Je voudrais que les années se multipliassent; il me semble n'avoir bien employé dans toute ma vie que le temps qui s'est écoulé depuis le 22 septembre, jour auquel je vous vis pour la première fois. Je ne sais si vous vous en souvenez; mais je ne l'oublierai de ma vie. Ma bonne sœur, votre amitié m'est bien chère; je la sens et vous la rends d'une manière dont on me croit peut-être incapable, car j'ai presque toujours remarqué que la gaieté tout en amusant fait tort au cœur de celui qui la montre. On croit que ceux qui rient souvent ne savent que rire. A la bonne heure! Je ne me plains pas de cette façon de penser que je justifie même par la manière dont je m'en défends, pourvu que vous, vous, ma chère sœur, vous soyez bien sûre que j'ai un cœur capable de vous chérir, digne de vous aimer, et qui conçoit surtout bien le prix de l'amitié que vous m'avez promise. Je suis heureux et tranquille. Je n'en affecte que davantage une gaieté que le bonheur d'être votre ami m'inspire, et je ressemble un peu à ces premiers chrétiens qui voulaient bien brûler un grain d'encens devant la statue de Jupiter, pour que l'on les laissât adorer tranquillement le vrai Dieu.

J'ai reçu, ma chère sœur, une lettre de ma sœur Aglantine, mais une lettre toute en vers. Elle était dans cette jolie bourse que vous avez vue commencer. La première fois que vous la verrez, cette aimable Aglantine, priez-la de vous montrer ce poème, et vous verrez s'il n'est pas fait pour me donner infiniment d'amour-propre. C'est une petite fée

que cette Aglantine; elle fait tout d'un coup de baguette. Je l'aime de tout mon cœur. Je songe souvent à elle; quelquefois cette pensée me fait passer de mauvais quarts d'heure. Je me reproche bien des choses vis-à-vis d'elle; j'étais un peu fou lorsqu'elles me sont arrivées. Eh! bien, que voulez-vous y faire? Je n'ai qu'à m'en repentir et à les réparer. M'en repentir, oh! c'est déjà fait; je crois même que je suis pardonné. Pour les réparer, que ne suis-je à même? Vous verriez, ma chère sœur, avec quel plaisir je le ferais. Enfin, parlez-lui de moi, je vous en prie, et assurez-la de l'attachement le plus vif et le plus tendre; vous qui dites toujours la vérité, vous la direz encore en le lui répétant souvent.

Que je vous conte, ma bonne sœur, une nouvelle qui m'a fait un plaisir bien vif. La présidente m'a écrit une lettre *de sœur*, et depuis mon départ du jardin je n'en avais reçu d'elle que *de charmantes*. J'aime bien mieux la dernière : elle me prouve qu'elle m'a rendu une amitié que je regrettais bien sincèrement, et il fallait bien que je la regrettasse autant, puisque j'ai demandé mon pardon et l'ai obtenu. Vous qui connaissez mon caractère, ma sœur, vous savez que lorsque j'ai tort, j'y ajoute souvent celui de n'en pas convenir; et que si l'on me marque de la froideur, je suis prêt à sacrifier le plus cher de mes intérêts pour la rendre. J'ai étouffé la voix de mon orgueil pour n'écouter que mon cœur avec Azalaïs. J'ai réussi, elle m'a rendu ses premiers sentiments, et c'est à vous, à vous, ma tendre sœur, que je jure de toujours les mériter. Je vous en prie, lorsque vous la verrez, sans trop parler de ma lettre, parlez-lui de ma tendre amitié et dites-lui que toute ma vie, son nom sera pour moi le signal de l'amitié, de la reconnaissance et du bonheur. Je compte lui écrire dans peu. Depuis quinze jours, je n'ai fait que courir les chemins. J'arrive de Sceaux, dans ce moment; nous allons aller à Armainvilliers et le 14 à Anet, ensuite je ne sais où. Dans six semaines ou deux mois j'espère être libre, et cette liberté sera employée à vous aller voir. Si vous êtes alors au *jardin*, tant mieux, car mon projet est d'y aller passer quelque temps; si vous êtes à Abbeville, je ferai sûrement un séjour dans cette ville, pour vous voir et vous conter bien des choses que j'oublie toujours d'écrire. Je sais pourtant que vous vous intéressez à moi; je sais que vous me demandez des nouvelles de mes affaires, de mes parents; je sais bien que votre amitié ne s'ennuierait jamais de mes ennuyeux détails, mais le plaisir de parler de vous m'emporte. Et puis vous me grondez. Or écoutez donc.

Je suis à merveille avec tous mes parents, mon père, enchanté que je reste auprès du prince, va employer le temps que je passe ici à arranger ses affaires. Je l'ai à peu près décidé à vendre sa terre. Une fois cette opération faite, je me verrai beaucoup plus riche et à même de mener le genre de vie qui me conviendra le mieux. Les bontés du prince et la guerre, qui semble s'annoncer de partout, me promettent de l'avancement dans le métier que je fais. Ma position n'est donc pas malheu-

reuse, et si je suis toujours votre frère, ma bonne sœur, j'espère et je suis même sûr d'être heureux. Quant au moment présent, je vais tâcher de tourner à mon profit le temps que le prince a dérobé à mon plaisir. J'ai acheté une grammaire italienne et un dictionnaire; je vais me mettre à apprendre cette charmante langue. Je voudrais les savoir toutes, ma sœur, pour pouvoir vous dire de plus de manières que toute ma vie je vous serai attaché. Vous savez que j'ai fait un roman qui vous est dédié; j'espère qu'il vous amusera, ma chère sœur; en tout cas, c'est à cette intention qu'il a été fait. Je vais m'occuper d'une pièce italienne qui me trotte dans la tête depuis longtemps. En un mot, ma bonne sœur, je vais faire tout au monde pour distraire mon cœur, puisque je ne peux distraire mon esprit.

Je ne manquerai pas de m'informer de l'affaire de M. de Perg..., sur laquelle vous m'avez écrit. Dites-lui, en l'assurant de tous les sentiments que j'aurai toujours pour lui, que je l'exhorte à ne pas s'endormir et à faire des informations intéressantes dans ce moment-ci. Je verrai au bureau de la guerre si le travail se fait. Enfin, ma chère sœur, vous pouvez être sûre que je ne négligerai rien dans une affaire qui vous intéresse autant. Les autres commissions que vous m'avez données ont été remplies et vous les recevrez par la première diligence. J'espère que l'eau de bleuet vous fera du bien à vos yeux; mais ce qui seul pourra les guérir, ma sœur, c'est de vous dissiper et de ne jamais les appliquer trop fort. Si j'étais médecin intéressé, je vous dirais qu'une lettre à ses amis est bonne dans ces cas-là; mais je vous aime mieux que moi, et je vous préviens que l'écriture ne vaut rien. Je ne vous parle ni de notre ordre, ni des nouvelles, ni de littérature. La Gazette bleu céleste vous arrivera dans peu et vous en instruira fort au long. J'aime mieux vous demander des nouvelles de votre santé, de votre fille, dont vous ne me parlez pas assez. C'est une enfant à qui la timidité ôte la moitié de sa valeur; mais cette timidité passera et pour peu qu'elle ait quelques qualités de sa mère, elle sera bien aimable. Ne vous attendez pas, ma sœur, à lui en voir jamais les grâces, mais les grâces ne sont pas tout: et quand on vous connaît un peu, on finit par les compter pour rien, au prix des autres qualités. Permettez-moi donc d'embrasser Eugénie; permettez-moi de présenter mes respects bien tendres à Madame votre mère; permettez-moi de vous embrasser vous-même de tout mon cœur. C'est un des droits de l'amitié, et j'espère que vous ne les lui ôterez jamais. Votre serin se porte à merveille; il est sur ma plume tandis que je vous écris, et semble deviner que la lettre est pour vous, car il la becquette de temps en temps. Ce pauvre serin l'a déjà échappé belle plusieurs fois; je vous conterai tout cela. Ah! mon Dieu, ma sœur, que j'aurais de choses à vous dire. Ce que je ne vous dirai jamais assez, c'est que je vous suis attaché pour la vie, et que tous mes projets, toutes mes idées n'ont pour but que de m'arranger de manière à pouvoir la passer près de vous le plus souvent que je pourrai. Adieu, ma sœur, aimez-moi toujours, car je vous

préviens que quand même vous ne m'aimeriez plus, je ne vous en serais pas moins attaché, et *Toujours* est le mot de la vie de votre chevalier.

CLARIS.

VII. — *A Mme de Pioger.*

A Paris, ce 20 octobre 1778, à 8 heures du matin.

Je voudrais bien ne pas vous parler, ma chère sœur, du chagrin où je suis de vous avoir quittée. Plus les regrets sont inutiles, plus ils nous affligent, et en vérité je n'ai pas besoin de chercher des motifs d'affliction. Vous comprendrez aisément, ma sœur, combien mon départ m'a affecté, si vous voulez bien réfléchir à mon tendre attachement pour vous et pour mon frère Hélias, à la douce habitude où j'étais depuis six semaines de vivre auprès de vous, et au peu de goût que j'ai pour le monde où je suis rentré depuis hier. Mais je me dis souvent que le bonheur n'est pas fait pour nous, et il me reste toujours cet inépuisable fonds de la boîte de Pandore. Je songe que dans trois mois je vous reverrai; cette idée me donne du courage, et le plaisir de m'occuper de vous et de *nos amis* d'ici à cet heureux temps fera que je le supporterai plus aisément. Surtout, ma bonne sœur, ne doutez jamais de la tendre et respectueuse amitié qui m'unit à vous; songez quelquefois à votre frère, à votre ami, à votre chevalier. J'ai bien des titres pour vous chérir; mon cœur se charge de les acquitter tous.

Je suis arrivé dimanche, ma chère sœur, à neuf heures et demie du soir, après une journée bien triste et bien froide. Le souvenir de Bussy me réchauffait un peu et j'en avais grand besoin. Aussi j'y pensais sans cesse. M. le duc de Penthièvre avait eu la bonté de m'envoyer des chevaux à quelques lieues de Paris. J'ai tout de suite été coucher au Trésor Royal où je n'ai point trouvé M. et Mme d'Hornoy qui étaient à la Chevrette pour en partir le lendemain. Il était trop tard pour courir après eux. Je suis resté le maître de la maison, et, le lendemain matin, qui était hier, j'ai vu M. de Penthièvre. Le prince m'a reçu à merveille, m'a répété vingt fois que mon voyage avait été trop long et m'a fait dîner avec lui, chose qui ne m'était jamais arrivée à Paris, où il n'y a que les gens de la Cour qui ont cet honneur. Mon dîner m'a donc beaucoup honoré, mais pas autant que ceux de Bussy. Après ma visite à mon prince, j'ai vu M. de Savalette, qui m'a témoigné du plaisir de mon retour. Mme Denis m'a reçu comme une belle reçoit son amant après dix ans d'absence. L'abbé Mignot de même. Enfin, ma chère sœur, si l'amitié dédommage des pertes de l'amitié, j'ai beaucoup retrouvé à Paris. Je vous demande pardon si je vous rends un compte si détaillé de toutes mes actions, mais je sais que vous avez de l'amitié pour moi. Vous ne doutez pas de celle que vous m'avez inspirée pour la vie et le sentiment qui parle est aussi bavard que celui qui l'écoute est patient.

Je commence aujourd'hui, ma sœur, le genre de vie que je veux

mener : je borne mes visites à la maison où je suis, à l'hôtel de Toulouse et à Mme Denis. Je renonce au souper afin d'avoir toutes mes soirées à moi, et je vais travailler avec un plaisir que je goûte d'avance en songeant que je serai enfermé chez moi à double tour. J'ai beaucoup de choses à penser, ma bonne sœur, et beaucoup d'affaires à finir. Vous savez que je vous en rends à peu près compte ; vous m'avez donné bien souvent de bons conseils et votre esprit, aussi juste qu'il est aimable, a plus d'une fois éclairé le mien. Continuez-moi, je vous en prie, les marques d'amitié qui me sont chères et nécessaires ; je ne peux m'empêcher de m'affliger en pensant que vous les rendez bien rares, car ma sœur n'écrit pas souvent, soit dit sans lui déplaire ; mais j'espère que mon frère Hélias m'écrira quelquefois et que vous le chargerez toujours de quelque chose pour votre chevalier. Dites-lui, je vous en prie, à ce brave Hélias, que je lui suis attaché pour la vie, que son frère Claris l'aime de tout son cœur et compte sa correspondance au rang des choses nécessaires à son bonheur. Dites-lui encore, ma chère sœur, que hier, en traversant le Palais Royal, j'ai rencontré l'aimable Tristan. Après nous être embrassés, nous avons causé plus d'une heure des affaires de l'ordre. Tristan s'en occupe si bien qu'il a fait faux bond à l'ordre de la Rose pour être à nous tout entier. Il est occupé dans ce moment-ci d'un roman pour servir de suite à votre *Bliombéris* (car vous savez, ma sœur, qu'il est à vous). Tristan fait *les Aventures de Palamède* et l'idée du journal l'a transporté. Je n'ai encore vu que lui de nos frères et nous avons un rendez-vous jeudi pour causer des affaires de l'ordre. Dites tout cela à mon frère, en ajoutant que d'ici huit jours il aura le journal et des nouvelles du sieur Panckoucke et de son frère Claris.

Je veux me dépêcher, ma chère sœur, de vous parler de tout ce qui n'est pas vous, pour finir par vous toute seule. Voici ma marche. Je resterai encore huit ou dix jours à Paris ; après quoi, nous allons à Sceaux passer les fêtes de la Toussaint. De là nous reviendrons à la capitale, pour en repartir peu après pour Vernon où nous serons trois semaines. C'est là, ma chère sœur, que je travaillerai depuis le matin jusqu'au soir. A propos de travail, j'ai une permission à vous demander : c'est celle de vous dédier le journal. Vous ne serez pas nommée ; je ne ferai que mettre tout simplement : *A ma sœur*. Tout bien réfléchi, cela vaudra mieux que de supposer des comtesses et des marquises et mon cœur y trouvera mieux son compte, et j'assurerais même qu'il en sera mieux fait.

J'espère, ma chère sœur, que vous aurez la bonté de m'écrire et que vous me donnerez des nouvelles de votre santé, de vos courses et de tout ce qui vous intéresse. Quand vous serez de retour à Abbeville, ne m'oubliez pas, je vous en prie, auprès de Mme de Friœul. Ne m'oubliez même pas auprès d'... et embrassez-la de ma part, si toutefois elle veut me permettre cette petite liberté ! Vous n'oublierez pas de me dire où en est l'affaire du prince Lancelot avec M. de Friœul. Je suis bien impa-

tient de savoir ce que vous aura répondu le président. J'ai bien peur de l'avoir deviné. Enfin, ma chère et aimable sœur, quoi qu'il arrive, vous n'en seriez pas moins ma sœur et ma dame, et nous ne nous en verrons pas moins, j'espère, car je suis sûr que votre amitié pour moi ne tient pas au seigneur Lancelot, et celle que j'ai pour vous ne tient qu'à mon existence. Oui, ma chère sœur, je vous préviens que tant que je vivrai, je serai votre frère; je vous le répète de toutes les manières possibles; c'est que je suis pénétré de cette vérité.

J'oublie de vous dire que Mme Denis, l'abbé Mignot, M. de Savalette et d'autres ont beaucoup approuvé le projet que j'ai formé pour le bonheur de mon père et le mien. Les nouvelles rentes viagères que le Roi va prendre au mois de janvier prochain sont une raison de plus, et une possibilité de plus. Enfin, ma chère sœur, je vois le bonheur luire pour moi, mais je ne le vois encore que luire. Vous avancerez beaucoup cette aurore-là, si vous me promettez de vous y intéresser.

On ne parle de rien ici, ma chère sœur; ainsi je n'ai pas la ressource de vous amuser par des nouvelles. Il n'est point du tout question de guerre, et l'on paraît s'en occuper fort peu. Rien n'annonce pour moi un remplacement prochain; au contraire, l'on prétend que personne ne veut quitter. Je m'en consolerai fort aisément, si mes autres projets réussissent. Je vais m'informer des affaires de M. de Pioger, et pour cela, je vais vous écrire au bureau de la guerre, et j'irai, s'il le faut, demander moi-même à M. de Périgord des nouvelles de la recommandation de M. le duc de Penthièvre. Il faudra que M. de Pioger n'oublie pas d'écrire au prince pour le premier de l'an. Nous avons le temps, malheureusement. Adieu, ma bonne sœur, ne m'oubliez pas : vous seriez une ingrate et ce serait le premier défaut que je vous verrais. Conservez-moi un peu d'amitié et permettez à votre frère de vous chérir avec tout le respect et toute la tendresse dont mon cœur est capable.

VIII. — *A M. de Pioger.*

Paris, le 23 octobre 1778, à 9 heures du soir.

J'ai écrit à la belle Clarice, mon cher frère, et je lui ai beaucoup parlé de moi. Ainsi je ne vous en parlerai guère; j'aime bien mieux m'entretenir de vous et de vos affaires. Je vous dirai seulement que je me porte bien et que depuis mon arrivée à Paris, j'y mène une vie qui me plaît infiniment. Ma matinée est consacrée à mes visites et à mes affaires; je dîne alternativement chez mon prince ou chez Mme Denis, et puis je rentre chez moi où je travaille jusqu'à minuit, excepté lorsque je vais au spectacle, et cela ne m'est arrivé que mercredi et aujourd'hui. Avant-hier, je suis allé voir *Zémire et Azor*, qui fut massacré, par parenthèse; aujourd'hui j'ai vu *les Vingt-six infortunes*, jouées par Carlin divinement. Bien des endroits du rôle de Scapin m'ont fait venir des ressouvenirs, qui me sont chers, mais qui me rendaient

triste. Enfin, mon cher frère, nous nous reverrons, je l'espère; cette espérance est nécessaire à mon bonheur. Parlons un peu de vous.

Je vais m'informer, comme nous en sommes convenus, du rang où vous êtes sur la liste des chevau-légers réformés. D'après cela, nous nous arrangerons pour pousser l'affaire de M. de Périgord, quoique rien ne soit en train dans ce moment-ci. On ne parle pas plus de guerre ni de troupes, que si nous étions dans la plus profonde paix. Enfin, mon frère, nous verrons. Je vous avertirai dès que je saurai quelque chose.

J'ai parlé à M. Panckoucke, mon cher frère; il a tout ce que vous annoncez sur votre cahier. Cependant il doit l'examiner plus à l'aise et nous vous demanderons sans façon ce qui nous conviendra. La grande édition des œuvres de Voltaire sera fort longtemps à paraître, et comme elle sera par souscription, cette manière n'accélèrera pas la chose. Cela fait que j'ai double plaisir à vous annoncer que j'ai celle que je vous avais promise, in-8°, encadrée, la dernière édition. Je l'ai, mon frère, et elle ira vous rejoindre dans peu. Celle de notre frère Atticus la suivra de près; je lui écrirai sous quelques jours. Mais, quant à l'édition, si vous pouviez savoir le plaisir que j'ai à vous l'offrir, vous me permettriez de vous remercier de m'avoir procuré l'occasion de vous prouver ma vive et tendre amitié, et vous ne m'en parleriez jamais. Comptez dessus, car, avant un mois, vous l'aurez dans votre jolie maison.

Je joins ici, mon cher frère, trois brevets de solitaire des Lilas, — dont un pour ma Dame; car dites-lui bien que je ne veux jamais être d'un jardin où elle ne sera pas; un autre pour vous, et le troisième pour Atticus. Vous le lui remettrez; vous achèverez de l'instruire à votre retour à Abbeville, et vous aurez la bonté de rendre compte à votre présidente Lycoris de tout ce que vous aurez fait, si vous voulez être toujours l'ami de cette puissante dame. Ensuite, mon cher frère, vous ferez tout ce qui vous plaira, pour la gloire, soutien, maintien, propagation et splendeur de l'ordre. Votre présidente m'a chargé de vous donner carte blanche et de vous dire que vous étiez son fils bien-aimé.

Vous trouverez aussi, mon frère, dans le même paquet le premier numéro du *Journal*; vous le lirez et direz votre avis. J'espère que vous ne taxerez pas le rédacteur de paresse et que vous vous souviendrez qu'un des trésors de cet ouvrage est un chevalier appelé Hélias. L'on compte beaucoup sur lui et l'on compte bien.

Après en avoir pris copie, mon frère, vous le ferez passer à Azalaïs, qui d'après l'épître dédicatoire ne pourra jamais se plaindre de ce que ce journal ne lui arrive pas directement. Je lui écrirai dans peu de jours. Je n'en ai reçu aucunes nouvelles depuis mon retour ici. Aujourd'hui j'espérais que quelqu'un de Bussy m'aurait écrit, mais j'ai eu beau désirer et attendre *le maudit facteur qui n'avait pas un habit canelle*, il n'avait pas davantage de lettre pour moi. Ah! mon frère, ah! ma Dame, vous m'oubliez. Cela n'est ni bien ni juste, car si vous

saviez combien je m'occupe de vous et combien je vous regrette! Dites-le bien à ma Dame, assurez-la de mon plus tendre respect et de l'éternel attachement que je conserverai pour elle. Toutes les qualités qu'elle possède me font un plaisir de la constance; tout ce que je demande aux divinités protectrices de l'ordre, c'est que son amitié pour moi m'en fasse un devoir. Je vous prie de le lui dire.

J'ai remis, mon cher frère, votre lettre au sage Aristide. Nous avons pris jour pour causer ensemble, mais j'ai déjà vu le brave Tristan et je l'ai trouvé occupé à faire *les Aventures de Palamède*. Jugez, mon frère, si ce zèle ne promet pas beaucoup. Pour Astolphe, il vole toujours sur son hippogriffe; je le crois tout au moins dans la lune. Callisthène et Roger sont toujours à la campagne. Quant au pauvre chevalier Claris, il est encore à Paris jusqu'à jeudi. Jeudi il va à Sceaux passer les fêtes de la Toussaint; ensuite il reviendra à Paris pour peu de jours et de là à Vernon, où il sera trois semaines. C'est là qu'il travaillera à de nouvelles pièces italiennes, suivant l'avis de quelqu'un pour qui sa confiance et son amitié est la même. Il compte aussi pendant son voyage à Vernon recevoir un certain Solon, qu'il désire depuis longtemps; mais il en rendra un compte détaillé à son frère Hélias, et si les lys ont fleuri d'ici là, Solon cultivera les lys. C'est tout comme il plaira au secrétaire des lys.

Adieu, mon aimable frère, donnez-moi de vos nouvelles et un peu longuement. L'adresse de M. Bertier n'est que pour le commerce des amis, ainsi elle ne vous convient point. Celle du prince est pour les frères du cœur, ainsi vous vous en servirez. Mandez-moi où en est l'histoire de *l'illustre* Lancelot. Elle me chagrine et m'inquiète, cette chienne d'histoire. Tirez-moi de peine. Engagez quelquefois ma Dame à m'écrire, et vous-même, mon frère, n'oubliez jamais un ami qui vous est attaché pour la vie et qui a bien du plaisir à vous le dire, en vous embrassant de toute son âme.

Le chevalier Claris.

IX. — *A M^me^ de Pioger.*

Au château de Sceaux, le 1^er^ novembre, jour de la Toussaint, à 8 heures du soir.

Mon aimable sœur, j'ai reçu votre lettre aujourd'hui. Le jour de la Toussaint a toujours été un jour heureux pour moi, car je me souviens qu'à pareil jour, il y a un an, vous vintes à Hornoy et nous conçûmes le projet du jardin des Renoncules. Vous ne vous en souvenez peut-être pas, ma bonne sœur, mais tout ce qui a rapport à vous fait époque pour mon cœur et j'ai du plaisir à me souvenir qu'à pareille heure nous écoutions de la musique dans le salon. Parlons du présent, quoiqu'il ne vaille pas le passé.

J'ai donc reçu votre lettre ce matin et elle m'a fait un plaisir d'autant plus vif qu'il était inespéré. Je ne comptais pas sur une telle exactitude de la part de Clarisse qui est aussi paresseuse qu'aimable. Savez-vous bien que c'est vous dire une bien grosse injure? Vous m'assurez que vous n'avez pas été gaiement à Bussy ; tous vos détails là-dessus ne diminuent pas le regret que j'ai de ne plus y être. Il n'y a pas de jour où je ne dise : « Il y a quinze jours que j'étais là » ; et puis je regarde où je suis et j'ai envie de pleurer. Je vous suis bien sincèrement attaché, mon aimable Dame, à vous et à mon frère Hélias; dites-lui, je vous en prie, dites-lui que je l'embrasse de tout mon cœur. Je n'ose prendre cette liberté avec vous; mais si j'osais, ce serait de toute mon âme.

Tout ce que vous me dites d'Hornoy me fait grand plaisir. Je calcule avec joie que nous nous y trouverons rassemblés l'année prochaine, car je présume que vous répondrez à l'amitié qu'ils vous ont témoignée. Je ne suis pas étonné de cette amitié, ma bonne sœur; vous vous ferez toujours aimer de tous ceux qui vous connaîtront, vous êtes si bonne, si douce, si indulgente. Ah! tenez, je ne finirais pas mes *si*, *si* je m'y mettais, et tout le monde connais ces *si* là. Je n'ai point encore de réponse de d'Hornoy, sur une lettre assez sérieuse que je lui avais écrite; mais la manière dont il vous a parlé de moi me persuade qu'il n'est pas brouillé avec moi. C'est que vous savez peut-être, je crois vous l'avoir dit, qu'il s'était plaint un peu amèrement de ce que j'avais préféré Brailly à Hornoy. Je me suis expliqué avec lui là-dessus, et j'attends sa réponse, qui ne m'inquiète guère, parce que, quand on s'aime, tous ces petits nuages-là se dissipent devant le soleil de l'amitié. Quant à la maladie de la pauvre M^me^ Denis, dont vous me demandez des nouvelles, il n'en est plus question.

Vous n'avez que faire, ma charmante sœur, de me demander des nouvelles de tout ce qui m'intéresse. C'est tout comme si vous me recommandiez de vous aimer. J'aime trop et à vous demander conseil et à vous conter mes peines. Hélas! le second article serait plus long que le premier. Je ne suis point heureux, ma sœur. Je ne sais quoi me chagrine; dès que je suis seul un crêpe s'étend sur mon imagination et gagne mon cœur. La ville que j'habite m'impatiente, la rupture de notre jardin m'attriste, l'inquiétude de mon sort à venir me ronge; enfin, je n'ai trouvé qu'un moyen pour vivre au moins tranquille : je fuis les occasions d'être seul à ne rien faire, je m'occupe sans cesse; mes *beaux* yeux en souffrent un peu, mais j'aime mieux les fatiguer que mon cœur. Je suis sans cesse occupé à me fuir et j'y réussis quelquefois. Ne croyez pas pour cela que je quitte mes amis. Oh! non pas, ma chère sœur; ils me sont toujours présents et je m'oublie sans les oublier.

Quant à mes affaires, ma bonne sœur, voici où elles en sont. Mon père n'a pas encore répondu au petit volume que je lui écrivais à Bussy, mais j'en ai reçu hier des nouvelles, et par sa lettre il paraît qu'il est aussi impatient que moi pour vendre sa terre. Tout cela n'est encore rien; il faut voir ce qu'il dira de nos projets. Quant à mon oncle,

je crois qu'il les approuvera et, dans le fait, je ne doute pas que mon père s'y rende. Pour mon remplacement, il est éloigné de plus en plus et j'en suis assez aise, pour parler vrai. Cela devient une raison de plus d'arranger mes affaires. Il se trame quelque chose pour moi dans cet instant-ci, que personne ne sait que moi. On a envie de m'attacher à M. le duc de Valois, en qualité de gentilhomme, pour son éducation. Je suis décidé à ne l'accepter qu'autant que ce métier là ne me prendra pas plus de temps que celui que je donne à mon prince. Je sais bien que la plupart des gens regarderaient cette affaire comme le bonheur des bonheurs, mais je ne pense pas comme cela. Je ne veux faire aucune démarche : si la fortune vient me trouver, elle me trouvera dans mon lit, encore ferai-je mes conditions avec elle. Je n'ai point d'ambition, vous le savez, ma sœur, et ce qui me charmerait dans la place dont je vous parle, c'est que dans cinq ou six ans, je serais libre, avec mes appointements, de me retirer où je voudrais. Alors je planterais là le service et tout, et avec sept à huit mille livres de rentes, je gagnerais une petite maison la plus près possible de celle de ma sœur Clarisse et de mon frère Hélias. Mais tout cela est très incertain; je ne suis pas sûr d'accepter. Ce qu'il y a de certain, c'est que, pendant cet hiver, le sort de ma vie se décidera. En attendant, je suis à Sceaux depuis vendredi; j'y mène une vie que j'aime, car je travaille huit heures par jour, à peu près. Nous y sommes jusqu'à vendredi prochain que nous allons à Paris, et lundi 15 à Vernon. Voilà notre marche.

Je vous ai, Dieu merci! assez parlé de moi, mon aimable sœur; parlons de vous. La lettre de M^me^ de Mainiel me révolte ; elle n'est pas honnête, cette lettre-là. Je crois qu'il ne faut point y répondre. Vous n'avez qu'un chemin à suivre à présent, ma chère sœur : c'est de vous tenir chez vous tranquillement à attendre. C'est à elle à venir à vous. Tout ce que je crains, c'est la naïveté de notre frère Hélias; je le connais trop bien pour ne pas trembler qu'il ne cherche des explications qui pourraient être sanglantes. Tâchez de le contenir, car je suis sûr qu'il en a besoin. Quant à vous, ma sœur, montrez à votre frère tout ce que vous avez fait, et assoyez-vous sur vos trophées, avec la tendresse de votre mère, l'amitié de votre frère, de votre sœur, et attendez les ennemis. Voilà, ce me semble, le parti le plus noble et le plus sage. Quant à notre ordre, il n'est pas détruit pour cela. Je vais toujours continuer mon journal, et j'affecterai de plus en plus d'y mettre des choses en votre honneur. Outre que mon cœur me les dictera, j'ai certain plaisir à rabattre les fumées de l'orgueil, et jure bien que le journal ne lui servira pas d'aliment. Je veux que M^me^ Azalaïs comprenne bien que je ne suis pas obligé à ce journal et que je suis le maître d'en faire les honneurs. Vous vous étonnez peut-être de ma colère ; apparemment vous oubliez le tour qu'on m'a joué pour *M. Isocrate*. Oh! je l'ai sur le cœur; je dissimule, mais c'est reculer pour mieux sauter. Laissez faire ; je ne suis pas rancunier, mais la conduite de *Lancelot* envers Hélias et vous ne me paraît pas bien. Je me suis permis d'en dire mon petit

avis, bien tendrement, bien honnêtement, à Azalaïs. Je lui ai rendu compte en même temps des soins que je m'étais déjà donnés pour l'abbé Bertin. J'attends sa réponse. Si elle veut se battre à coups de plume, nous nous battrons. Je ne crains rien, moi, dans le monde, que de perdre votre amitié.

Quant à tous nos projets de cet hiver, ma chère sœur, ceci n'y change rien. Je compte toujours aller à Abbeville et j'y visiterai le jardin des Renoncules, comme celui des Lys, s'il est formé. Dites à mon frère Hélias que je l'exhorte à ne pas le perdre de vue, ce jardin des Lys; et vous, ma bonne sœur, j'ai une proposition à vous faire : c'est d'être présidente de celui des Lilas. Lycoris mourra quand vous voudrez, d'abord, et je vous réponds de sa place. Dites-moi là-dessus votre avis. Je serai toujours votre chevalier et votre secrétaire, et vous n'auriez qu'à signer tout ce que je vous enverrais. Vous seriez obligée de demander à Azalaïs la permission d'être présidente. Pensez à cela; vous m'en direz votre avis.

Je vous prie, mon aimable sœur, de dire à mon frère Hélias que, dès que j'aurai reçu de ses nouvelles, je lui répondrai tout de suite une longue lettre sur toutes nos affaires. Je m'informe toujours de celle des chevau-légers et j'espère lui en rendre compte. J'ai demandé en Languedoc le muscat dont vous m'aviez parlé; j'en ai chargé mon frère, en lui disant d'y porter une très grande attention, parce que c'était pour M^me^ la duchesse de Chartres. Voilà, ma sœur, les seuls mensonges que je me permettrai jamais. Vendredi dernier, il est parti à l'adresse de M. de Pioger une édition complète de M. de Voltaire adressée chez M. de Friœul. Dites-lui de la faire retirer. Dites-lui de faire aussi retirer un beau buste de M. de Voltaire, bien bronzé et bien ressemblant, dont on m'a fait présent par orgueil et que je lui donne par amitié. J'espère qu'il m'aime trop pour me donner le chagrin d'être refusé *par mon frère*.

Adieu, mon aimable sœur. Ma main ne peut plus serrer ma plume; ma petite écriture est bien serrée et mes pages ont beaucoup de mots : j'espère que votre cœur y trouvera des choses. Si vous vous intéressez à moi, comme je le crois, écrivez-moi souvent : j'en ai besoin. Cet hiver-ci est important pour le reste de ma vie, et j'espère que mon bonheur doit naître. Dieu le veuille! Écoutez, mon aimable sœur, comme le journal ne nuit pas à notre pauvre gazette bleu céleste, et qu'elle pourra vous amuser, je vais la continuer. Souvenez-vous qu'elle est pour vous sans obligation aucune. Je joins à cette lettre la petite romance que je fis pour vous. J'ai prié un des fameux compositeurs de Paris d'y faire un air : le voilà tout noté. Vous le donnerez à M^me^ de Friœul, quand vous serez à Abbeville. Il me tarde de vous y savoir. Vous trouverez cet air-là charmant, simple, doux; il vous ressemble, cet air-là. Enfin le voilà bien copié; je me vante. Je le mettrai dans le journal aussi. Adieu encore une fois, ma bonne sœur; j'espère avoir bientôt de vos nouvelles. Je serai fort exact à répondre, car j'ai tou-

jours tant de plaisir à vous répéter que vous m'avez fait connaître comme l'on aimait sa sœur et sa mère. Le ciel m'avait refusé ces deux plaisirs. Il m'a payé ses dettes en me faisant voir Clarisse. Adieu, ma bonne sœur, n'oubliez pas

CLARIS.

Hélias n'a pas besoin que je répète combien je l'aime, et vous, vous savez aussi que rien au monde, rien, ne peut altérer mon tendre respect et mon éternelle amitié pour vous.

ROMANCE ADRESSÉE A Mme DE PIOGER.

Licas, baigné de larmes,
Demandait aux échos
La beauté dont les charmes
Ont ravi son repos.
« Perfide pastourelle,
Tu quittes ce séjour;
Tu m'y laisses, cruelle,
Seul avec mon amour.

Tu crois qu'être infidèle
N'est pas crime pour toi,
Qu'il suffit d'être belle
Pour oublier sa foi.
Que je plains ta faiblesse!
Elle abuse ton cœur;
Tu cours après l'ivresse,
Tu manques le bonheur.

Je n'y dois plus prétendre
Depuis que tu me fuis;
Je ne dois plus attendre
La fin de mes ennuis.
Je vais traîner ma vie
En cherchant nos amours,
Pleurant la perfidie
Et t'adorant toujours! »

X. — *A M. de Pioger.*

Au château de Sceaux, ce 4 novembre 1778.

J'ai reçu hier, mon cher frère, votre lettre du 30 octobre. Mon empressement à y répondre vous prouve le plaisir qu'elle m'a fait. Quoique j'en aie beaucoup à vous répéter que je vous aime de tout mon cœur et que je vous suis attaché pour la vie, cependant je regarde

comme perdu le papier que j'emploie à cela : mon amitié pour vous est trop naturelle pour en parler, et trop agréable pour s'en faire un mérite. Je vais donc vous parler de vous; je l'aime mieux que de parler de moi.

Ne soyez nullement inquiet, mon cher ami, sur la promesse que j'ai faite à M^me^ la Présidente d'une édition de Voltaire; je crois (et cela a été mon intention) ne m'être engagé qu'à lui en *procurer* et n'en pas *donner* une, et je tiendrai parole. En bonne foi, je vous dirai sous le secret que je crois Voltaire mieux à sa place dans votre cabinet que dans celui de Lancelot du Lac. J'ai donc suivi et mon cœur et l'intention de l'auteur, s'il avait pu être consulté. Ne parlons donc plus de cette édition, mon frère, que pour vous dire qu'elle est partie vendredi dernier à votre adresse, chez M. de Friœul. Elle n'est pas reliée, je vous en demande pardon, mais on m'avait demandé trois mois pour la relier. Je vous connais pressé; j'ai mieux aimé satisfaire votre impatience, aux dépens même de mes désirs. Vous n'avez qu'à la faire relier, et quant à une certaine édition de Rousseau dont vous m'avez parlé, écoutez : j'en use avec vous comme un frère et je commence à l'accepter avec plaisir et reconnaissance. Mais attendez, en voici la raison : mon cher ami, je ne suis fixé nulle part, je peux à peine traîner avec moi cinq ou six livres de travail journalier. Cet hiver-ci, je compte m'établir quelque part avec mon père, peut-être même à Abbeville. La vente de ma terre doit décider tout cela. Alors, mon frère, nous arrangerons tout cela ensemble et ma chambre me sera plus agréable, quand j'y verrai un de vos dons. Ainsi attendez, et, en attendant, ne refusez pas le buste de Voltaire que j'ai mis au carrosse de vendredi dernier, bien emballé. Ce buste est assez ressemblant. Voilà son seul mérite, car c'est fort peu de chose. J'ai pris la liberté de vous l'offrir parce qu'il vous convient : il faut que chacun ait ses portraits de famille; j'ai celui de Carlin, vous aurez celui de Voltaire; si je trouve celui de Vénus, je l'enverrai à Clarice

Je joins ici, mon cher frère, un billet de M. Panckoucke, en vous priant de faire ce qu'il vous demande. Vous voudrez bien aussi dire à M. d'Ouville que dans peu il recevra de mes nouvelles *et son édition*. De plus, mon frère, vous enverrez à M. de Croix les paquets qu'il vous demande, dès que vous serez de retour à Abbeville, où il me tarde de vous savoir, car à la campagne l'on ne fait rien.

J'ai écrit au bureau de la guerre, et outre cela j'ai chargé le secrétaire du prince de s'informer de votre affaire, et dès que nous le saurons, nous verrons ce qu'il y aura à faire. Ce sera le sujet de ma première lettre, parce que je n'ai point encore de réponse. J'en ai eu de l'affaire de M. du Pollet, dites-le à ma bonne sœur. Cette diable d'affaire était déjà au conseil du prince. Tout est arrêté et les poursuites cessent. M. du Pollet peut être tranquille. Dites à ma Dame qu'elle peut y compter et l'écrire à son amie.

Voilà, mon cher frère, tout ce que je voulais vous dire sur nos affaires

domestiques. Parlons à présent de l'ordre. Voici un second journal qui est celui de novembre, attendu que l'autre était pour octobre. J'espère que vous n'en serez pas mécontent. Dites-moi votre avis sur une réflexion de la fin, sur le jardin des Renoncules; j'ai un peu affecté de le séparer beaucoup de celui des Lilas et de parler de son désir d'incognito. Je crois avoir bien fait; j'en serai sûr si vous me le dites. Les vers de Tristan ne sont pas bons; la chanson de Bliombéris est médiocre. Vous saurez qu'elle est de moi et, à cause de cela, je la mettrai dans une Gazette des Lilas qui va paraître pour ma Dame toute seule. Cette gazette paraîtra tous les 15 du mois et renfermera tout ce que je ferai pour Clarice, parce que je veux qu'elle n'ait pas la peine de le copier dans le journal. Sous peu de jours, elle recevra le premier numéro de la Gazette des Lilas, c'est-à-dire celui du 15 octobre ou qui comptera pour celui-là. Comme cette gazette ne sera que pour ma sœur Clarice, je n'y mettrai que ce que je jugerai devoir l'amuser. A présent vous n'aurez plus de journal que le 1er décembre et ainsi de suite très exactement, sans avance et sans retard. Je vous renvoie, mon cher frère, votre fable, parce que je veux la mettre dans le prochain cahier et il me semble qu'il y a des choses à corriger. Par exemple, « *dont* l'imprudence hardie, etc. » est trop près de « *dont* l'éclat provoquait ». Deux *dont* dans la même phrase font un mauvais effet. C'est si aisé à corriger que je l'aurais fait, si je ne m'étais pas promis de ne rien retoucher dans le journal. Puis je voudrais que vous ne rapportassiez pas cette fable *aux méchants*; ne serait-elle pas plus fréquente si vous la faisiez rapporter aux sots auteurs qui meurent au jour de l'impression? Voyez. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'en la lisant je m'y attendais. Vous pouvez, en la finissant ainsi, la finir plus plaisamment. Enfin, arrangez cela, mon cher ami, et envoyez-la-moi avant le 15, car il faut être fidèle à toutes les lois et ne pas mettre *A. M.* au commencement d'une lettre. Vous savez mieux que personne que toutes les lettres possibles, soit réponses, soit autrement, doivent commencer par *S...*, et vous êtes le premier à y manquer. Je n'ai pu m'empêcher de m'écrier : *Tu quoque*, *Brute*. Je borne là ma réprimande. J'espère que vous sentez vos torts.

Si vous aviez un jardin à Abbeville, je vous aurais déjà reçu deux dames et un solitaire ; mais je refuse toujours, parce que je ne sais où les mettre. Dépêchez-vous donc de former le jardin des Lys, ou bien que Clarice accepte la présidence des Lilas, et alors je lui enverrai le cachet et les archives. Voyez, pensez à tout cela, mon cher frère, car je refuse beaucoup de monde. Je retourne à Paris vendredi, et le vendredi d'après j'irai à Vernon, où j'aurai un charmant solitaire, nommé Solon. Tâchez d'être décidé d'ici là, parce que je vous le donnerai. Je ne vois pas ce qui empêcherait Clarice d'être présidente des Lilas; je serais toujours le secrétaire : je vous consulte là-dessus.

Je voudrais bien que vous ne trompassiez pas les espérances que j'ai de vous voir au printemps à Paris. Vous vous logerez près de moi, je

vous arrangerai tout cela et le spectacle et nos amis rempliraient nos journées. Nous en causerons cet hiver, car je suis toujours certain de pouvoir aller passer au moins six semaines dans votre ville; du moins mon espérance est grande. D'ici là, tâchez de monter un jardin, une comédie; en un mot, soyez le Saint Jean-Baptiste de nos plaisirs : préparez les voies et tâchez de raccommoder les querelles. Moi, je ne l'espère pas, mon cher frère, et je crois que *les Renoncules* sont diablement *effeuillées*. Je ne sais ce que dira la présidente de mon article d'*Isocrate*. Pour le sien, je crois de par tous les diables qu'elle ne s'en plaindra pas, et Isocrate ne peut guère honnêtement se fâcher. Quant à notre séparation totale de vous et de moi d'avec eux, elle l'a voulue en nous interdisant tout ce qui pouvait la faire connaître. Vous savez qu'elle m'a écrit une lettre où elle me disait beaucoup d'énigmes sur l'affaire de M. de Fricœul. Je lui ai répondu que j'en avais entendu parler, que je savais même que M^me^ Clarice lui avait écrit une lettre pleine *de raison, d'honnêteté et de tendresse*; qu'au surplus elle était trop bonne jardinière, pour arracher les plus belles fleurs de son jardin. J'attends sa réponse; je vous la redirai. Vous voyez que j'ai toujours sur le cœur M. Isocrate. A propos de cela, je veux vous demander si vous me permettez de dire que c'est par vous que j'ai su ses projets. Comme vous avez été aussi exclu du secret, je vous demande votre permission; je ne dirai rien sans elle. Adieu, mon cher frère. Mille respects tendres, fraternels, chevaleresques, filiaux à ma bonne sœur Clarice. Elle doit avoir eu de mes nouvelles. Adieu, mon cher frère; je vous embrasse comme je vous aime, en vous priant de m'écrire souvent et longtemps.

CLARIS.

GAZETTE DES LILAS

Pro nobis.

N° I (15 OCTOBRE 1778)

NOUVELLES POLITIQUES. — La prise de l'île Dominique par M. le marquis de Bouillé a occupé deux ou trois jours les oisifs de la capitale. L'on n'en parle plus à présent et l'on se plaint que les Anglais nous prennent nos vaisseaux marchands. En général, les Français frondent quand ils n'ont rien à dire, et dans ce moment-ci les événements prêtent peu à l'avide curiosité des Parisiens. La place de colonel-général des troupes légères accordée à M. le duc de Chartres fait parler diversement. On n'est pas même bien d'accord sur ce que sera cette place. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il aura un régiment à lui, soit de houzards, soit une légion et qu'il travaillera avec le Roi, comme le colonel du régiment des Gardes et du régiment du roi. Plusieurs prétendent que l'on va retirer les compagnies des chasseurs des régiments de Dragons, pour former un corps de légion; d'autres disent que la constitution des troupes à cheval va être absolument changée; d'autres croient à une guerre de

terre pour dans deux ans; d'autres assurent la paix inévitable pour dans un an. On parle d'un emprunt de 80 millions à rente viagère pour le mois de janvier prochain. On assure que quelques ministres ne sont pas bien en cour, entre autres celui de la marine. On hasarde beaucoup de conjectures et l'on ne sait rien.

Nouvelles littéraires. — La famille de M. de Voltaire avait le projet d'élever un mausolée sur la tombe de ce grand homme; elle n'a pu en obtenir la permission. L'abbé Mignot qui voulait se charger des frais du mausolée avait fait cette inscription : *Hic jacet, nulli legentium incognitus, F. M. Voltaire, mirationis, doloris et gratitudinis monumentum dicavit Mignot.* L'on n'a pas voulu laisser passer cette inscription.

On assure que M. de La Harpe, lassé de combattre l'hydre éternelle de ses ennemis, va renoncer à travailler au *Mercure*. Il est certain que M. Panckouke imagine que la haine que le public a pour La Harpe rejaillit un peu sur *le Mercure* bleu. En conséquence, il ne sera pas fâché que l'auteur des *Barmécides* renonce au titre de journaliste pour ne plus s'occuper que de remplacer Voltaire. M. de La Harpe espère même le faire oublier.

Il y a deux factions dans l'Académie, car il y en a partout, les Harpistes et les Suariens. Les Harpistes, outre leur général, ont pour colonel-lieutenant M. de Marmontel, qui cherche à étayer *Aristomène* et *Bélisaire* de l'amitié de *Warwick* et de *Fénelon*. M. de Marmontel est le seul grand capitaine qui serve sous les drapeaux des *Barmécides*; mais une foule de petits auteurs, dramatiques, odaïques, tragiques, philosophiques, encyclopédiques, économiques, etc., etc., se sont engagés dans cette armée et servent pour rien le père de *Timoléon*, *Gustave*, *Pharamond*, etc. L'armée suarienne est, à proprement parler, l'armée des alliés. Le corps nombreux et aguerri des Gloukistes forme l'avant-garde et ne reçoit l'ordre que du général Suard. Ensuite marchent les intrépides ennemis des *Barmécides* commandés par l'abbé Arnaud, l'arrière-garde est composée des vaillantes et belles amazones, à la tête desquelles la belle M^me^ Suard soutient les traductions de son époux. Les troupes légères de cette formidable armée sont *le Courrier de l'Europe*, *le Journal de Paris*, celui *de Bouillon*, les houzards de Dorat, etc. Tandis que ces combattants, avides de sang et de carnage, se frappent et cherchent à donner ou recevoir la mort, le sage D'Alembert, assis sur le haut du Parnasse, tient en main les balances académiques et fait pencher la victoire du côté qu'il honore d'un souris. Telle est la position des deux armées.

Nouvelles des Lilas. — L'on a donné une fête dans le jardin des Lilas, pour célébrer la réception de la belle Clarice. Nous décririons toutes les guirlandes, tous les portiques, les rotondes, les colonnes, les bosquets qui ont servi à cette fête, si notre présidente Licoris n'avait donné un arrêt qui défend à tous les habitants de son jardin de jamais employer aucun de ces mots-là dans leurs écrits. Nous nous contenterons de dire que le chiffre de Clarice était partout et surtout dans le cœur de ses frères.

Hier, il s'est tenu un petit conciliabule entre Roger, Callisthène et Astolphe, du jardin des Renoncules, et le chevalier Claris, de celui des Lilas. On a beaucoup parlé du chevalier Hélias; on a fait lecture de sa fable *du Rossignol et des Corbeaux*; tous les auditeurs lui ont donné les justes éloges qui lui sont dus. Son quatrain sur Boileau a été aussi très applaudi et a paru l'emporter sur celui de J.-J. Rousseau. Enfin tous nos frères de ce pays désirent on ne peut pas plus vivement de connaître le chevalier Hélias.

Notre présidente Licoris vient de donner une ordonnance par laquelle il est défendu à tout chevalier, dame, ami et amie et solitaire de son jardin de recevoir personne sans y mettre la condition qu'elle écrira à Licoris. Le relâchement qui s'était introduit sur cet article est cause de cette ordonnance. Entre autres solitaires, Atticus n'a point donné de ses nouvelles.

Nous finissons cette feuille par une chanson de Bliombérys, chevalier de notre jardin, qui doit être mise dans le journal de novembre. Elle est adressée à Félicie, sa dame, le jour de l'Annonciation, en lui offrant un bouquet, sur l'air : *Votre patronne.*

Belle Marie,
Daignez accepter cette fleur,
A son sort que je porte envie!
Elle mourra sur votre cœur,
Belle Marie.

Sainte charmante,
Qui sauvez tant de malheureux,
Nuit et jour la peur me tourmente
D'être dammé pour vos beaux yeux,
Sainte charmante.

Sainte Marie,
Si j'avais eu le doux emploi
De vous annoncer le Messie,
Je n'aurais parlé que de moi,
Sainte Marie.

Vous êtes belle
Et c'est en vain qu'on vous le dit.
Ah! daignez être moins cruelle.
L'amour vaut bien le Saint Esprit
Près d'une belle.

N° 2 (15 NOVEMBRE 1778)

NOUVELLES POLITIQUES. — Toutes les nouvelles que l'on a débitées dans le public sur le compte de M. d'Estaing ne sont jamais venues directement

de lui. Depuis son départ, ce vice-amiral n'a pas écrit une seule fois; il est cependant certain que la tempête l'a empêché de combattre la flotte de Howe, mais voilà la seule nouvelle certaine. Nous la tenons de M. de Sartine.

La Reine avance heureusement vers le terme de sa grossesse; il y a cependant des instants où elle a quelques vapeurs noires; mais l'espérance d'un héritier du trône dissipe bien vite ces légers nuages d'inquiétude.

M. le duc de Chartres a prêté serment entre les mains du Roi pour la charge de colonel-général des hussards. Le Roi a voulu le dédommager par cette place de tous les chagrins que la malignité du public lui avait causés. Mais cette même malignité a su trouver encore un aliment dans la grâce même que le Roi a faite à ce prince, qui n'a jamais mérité ni les transports dont on l'accable à l'Opéra, ni le déchaînement avec lequel il a été calomnié.

Nouvelles littéraires. — M. Panckoucke s'est réconcilié avec M. de La Harpe. Celui-ci a promis d'être plus circonspect et moins amer dans ses critiques et continue à travailler au *Mercure* et à rédiger l'article des spectacles. M. Marmontel veut bien l'aider dans ce pénible travail. Nous verrons paraître dans peu un nouvel ouvrage de M. Marmontel. C'est un poème dans le goût de *la Pucelle* intitulé *la Neuvaine*. Ce sont neuf aventures amoureuses. Depuis longtemps M. Marmontel a passé pour un favori de l'Amour. A sa place, cette réputation me consolerait de n'avoir pas celle de favori d'Apollon.

Il vient de tomber aux Italiens un opéra-comique intitulé *le Savetier et le Financier*. L'auteur des paroles, M. de Santerre, maître des comptes, n'a pas tiré parti de son sujet, qui n'est autre chose que la fable de La Fontaine. L'auteur de la musique, M. Rigal, n'a fait plaisir que dans très peu de morceaux. En général, cette pièce fourmille de défauts, et pour les connaisseurs du théâtre italien elle en avait un terrible. Il existe une pièce, appelée *l'Embarras des richesses*, qui est bien supérieure au faible opéra-comique du *Savetier*. Dans *l'Embarras des richesses*, c'est Arlequin qu'on enrichit et qui oublie même sa maîtresse pour son trésor. Dans le nouvel opéra, le savetier n'oublie que sa femme, ce qui fait une grande différence. Au surplus, les deux théâtres, français et italien, ont une grande quantité de pièces nouvelles qui ne sont retardées que par la paresse des acteurs.

Nouvelles du jardin. — Rien d'intéressant dans le jardin des Lilas. Depuis ses dernières assises, dont le journal de l'ordre doit rendre compte, il ne s'est rien passé dans le jardin qui mérite l'attention de nos lecteurs. Licoris se plaint hautement que ses solitaires ne travaillent guère. En effet, aucun d'eux n'envoie rien à leur présidente. Le chevalier Claris emploie mieux son temps, il vient d'achever une comédie italienne en un acte qui a été présentée et reçue par les Comédiens Italiens. Lorsque le public l'aura jugée, nous en rendrons compte à nos lecteurs. Le chevalier Claris, à la prière d'un composi-

teur assez habile de la capitale, fait à présent un opéra-comique qui doit être joué aussi sur le théâtre de la capitale.

La présidente Licoris est sur le point de convoquer pour une affaire très intéressante, sur laquelle elle ne veut décider qu'avec l'agrément et le suffrage unanime de tous ses frères et de toutes ses sœurs. Voici le fait, qu'elle nous a chargé de publier.

Le jardin des Lilas observe exactement les statuts de l'ordre et ces statuts prescrivent de ne recevoir que des amies et des amis d'un mérite reconnu. Licoris pourrait admettre une femme charmante, dont l'esprit sait égaler les grâces et dont les mœurs ne sont pas décriées; mais cette femme est une actrice, à la vérité une des premières de Paris pour le talent. Mais, à cause de son état, Licoris ne veut la recevoir que si toutes les sœurs y consentent. Au surplus, notre présidente nous a chargé de bien dire à nos frères que cette idée n'est pas venue d'elle-même et qu'elle s'est décidée à faire cette demande sur les sollicitations réitérées de cette dame, qui avait entendu parler de l'ordre depuis longtemps.

Nous finirons cette gazette par des vers charmants que nous avons recueillis. Ces vers ne sont pas d'un ami de l'ordre, mais tous les cœurs sensibles seront émus en les lisant. Ils ont été faits par un officier de dragons en présentant un bouquet à sa maîtresse.

Heureuse fleur, sur le sein de ma belle
Tu vas reposer en ce jour;
Répète-lui que je lui suis fidèle,
Par tes vives couleurs peins-lui bien mon amour.
Si par hasard son cœur s'agite
Écoute bien ce que dira son cœur,
Et s'il ne m'aime plus, dessèche-toi bien vite
A l'infidélité je n'offre point ma fleur.

Ces vers charmants ne peuvent partir que d'un cœur bien tendre. Le jeune homme qui les a faits portera dans peu l'ancre d'or; c'est le camarade et l'ami du gentil Astolphe, de qui nous les tenons.

N° 3 (15 décembre 1778).

Nouvelles politiques. — Nous aurions bien désiré pouvoir annoncer à nos frères le Dauphin que toute la France attend avec un si vif empressement; mais la Reine n'a encore ressenti aucune douleur. Tous les princes sont à Versailles, et l'on espère qu'avant huit jours, l'on saura à quoi s'en tenir. Le roi d'Espagne et la reine de Hongrie sont le parrain et la marraine de l'enfant qui doit naître et qui sera baptisé tout de suite après sa naissance.

Les soins de la tendresse paternelle et conjugale n'empêchent pas notre monarque de songer aux événements qui doivent se passer l'été

prochain. Les Anglais continuent à faire les plus grands préparatifs; ils ne veulent point renoncer à l'Amérique et leurs efforts semblent présager que la campagne prochaine sera décisive. Nous ne leur cédons pas en activité, l'on travaille à force dans nos ports : au mois d'avril, nous aurons 60 vaisseaux de ligne à la mer. Le comte d'Estaing est parti de Boston le 3 novembre avec sa flotte et quatre mois de vivres; on ignore sa destination. M. de Grasse va sortir de Toulon avec 6 vaisseaux, et un autre officier doit partir sous peu de temps pour aller détruire les comptoirs anglais sur la côte du Sénégal. C'est le pays des oiseaux bleus.

On parle beaucoup d'un travail et d'une augmentation dans les troupes à cheval. Tout cela éclorra à la fin de l'hiver. En attendant, tout le monde porte au nouvel emprunt de M. Necker, qui est presque rempli. L'on espère beaucoup des opérations de ce ministre; toute la finance tremble. Le mariage prétendu du duc de Penthièvre et de M^lle^ de Condé n'est pas vrai; il n'en a jamais été question.

Nouvelles littéraires. — Il y a peu de jours que l'on a donné aux Comédiens Français une tragédie nouvelle de M. Ducis, appelée *Œdipe chez Admète*. Le sujet de cette pièce est tiré de Sophocle et l'auteur a cherché à conserver le plus qu'il a pu le costume et les beautés du grec. On ne peut disconvenir qu'il n'y ait une foule de beaux vers dans cet ouvrage; il y a même deux scènes superbes, mais des répétitions continuelles, une prolixité ennuyeuse, un intérêt divisé, beaucoup de froideur dans les premiers actes défigurent cette tragédie qui a eu cependant beaucoup de succès. On doute que la postérité le confirme.

Les Italiens viennent de donner *le Porteur de chaise*, opéra-parade de Montvel; cette pièce a eu peu de succès et n'en mérite guère. L'on prépare à ce théâtre beaucoup de nouveautés, entre autres *l'Amant jaloux*, comédie charmante, dit-on, mise en musique par Grétry.

L'Opéra est toujours l'Opéra : voilà ce que nous pouvons en dire de mieux. L'on assure qu'il se prépare une joute dans toutes les formes sur ce théâtre. Gluck va donner *Iphigénie en Tauride*, et le lendemain Piccini donnera *Iphigénie en Tauride*. Ces deux Iphigénies et les préparatifs des Anglais font craindre qu'il n'en coûte la vie à beaucoup de sujets du Roi.

Au surplus, point d'événement dans la littérature. La place de M. de Voltaire à l'Académie est toujours vacante. L'on croit qu'elle sera donnée à M. Lemierre, déjà estimé par quelques productions et cent fois plus connu que trente académiciens qui dorment dans leur fauteuil depuis dix ans. Il paraît que le concours de la Saint-Louis prochaine sera on ne peut pas plus nombreux. Comme c'est l'éloge de M. de Voltaire que l'on a donné pour prix, tous les admirateurs de ce grand homme se croient obligés de chanter sa gloire. Nous disons ceci pour engager ceux de nos frères qui ont du talent à concourir avec les autres.

Nouvelles du jardin. — Il ne s'est rien passé d'intéressant dans le jardin des Lilas, si nous en exceptons une assemblée tenue le 11 de ce mois. Dans cette assemblée, la présidente Licoris, pour récompenser le zèle de chevalier Hélias, ami solitaire de son jardin, l'a élevé à la dignité de chevalier, afin que cette qualité le mît à même de recevoir des solitaires et de présenter des amies. Dans cette même assemblée, Licoris a ordonné à son secrétaire, le chevalier Claris, d'expédier un brevet de solitaire à Alcidonis, présenté par Hélias. On ne doute point que ce candidat ne possède toutes les qualités nécessaires pour être admis dans l'ordre, et l'on est sûr d'avance que le jardin aura à se glorifier de l'avoir pour solitaire.

Le chevalier Claris a offert au jardin assemblé un opéra-comique dont nous ne nous permettrons pas de parler, parce qu'il doit être mis en musique par Grétry et joué aux Italiens. Nous insérerons cependant ici l'épître dédicatoire de ce petit ouvrage. L'opéra s'appelle *le Baiser* et l'épître est adressée à Zélie. La voici :

Daigne accepter mon opéra,
Il est à toi, belle Zélie,
Puisque l'amour me l'inspira
Et que tu fus mon Uranie.
Si ton cœur par quelques bienfaits
Veut me payer de cet hommage,
Le titre seul de mon ouvrage
Te dira le prix que j'y mets.

Nous qui connaissons et la Zélie et l'opéra, nous pouvons assurer que le chevalier Claris ferait un très bon marché.

Le chevalier Brandimart lut ensuite une fable du chevalier Hélias, qui fut applaudie de tout le jardin. Mais le quatrain que ce même Hélias avait fait pour M. de Voltaire obtint la préférence sur sa fable. La séance fut terminée par une autre fable, intitulée *le Paon et le Rossignol*. Ce petit ouvrage est du chevalier Bliombéris. Nous en rendrons compte dans notre prochain numéro.

La présidente Licoris, avant que l'assemblée se rompît, donna une loi, pour que dorénavant toutes les dames de son jardin qui manqueraient de se rendre aux assises, fussent tenues d'y envoyer leur buste ou leur portrait. Comme la belle Clarice est infiniment peu exacte, son chevalier demanda la permission de faire mettre à perpétuité le buste de Vénus à sa place, et tout le jardin trouva que Vénus était à peine ressemblante.

N° 4 (15 janvier 1779).

Nouvelles politiques. — On ne sait rien d'intéressant sur les opérations de nos vaisseaux ; l'on ne parle même presque plus de la guerre et

la cour et la ville paraissent peu occupées dans ce moment des projets des différentes cours de l'Europe. On assure que le roi d'Espagne n'a plus sa tête, et qu'il ne se déclarera point pour nous. On dit aussi que les Hollandais se joindront à nos ennemis et il semble qu'on craigne pour la défection de l'Espagne et l'adjonction de la Hollande. Au surplus, rien, absolument rien de nouveau, ni dans le militaire, ni dans la robe, ni dans la finance. Tout reste dans la même assiette, et vraisemblablement cette quiétude est utile.

Nouvelles littéraires. — Le succès de la tragédie d'*Œdipe chez Admète* continue encore et le public y applaudit toujours avec le même plaisir. Cette pièce est cause que son auteur, M. Ducis, a été reçu de l'Académie. Comme cette nomination s'est faite dans le moment où les trois spectacles donnaient leur *gratis* au peuple, quelques plaisants ont dit que l'Académie voulait donner aussi son *gratis* en recevant M. Ducis.

La Comédie Italienne donne une pièce nouvelle qui paraît plaire beaucoup au public. C'est *l'Amant jaloux*, paroles de M. d'Hele, musique de M. Grétry. Cette pièce est fort bien conduite et a deux ou trois situations agréables. Le style en est médiocre et les ariettes mauvaises, mais la musique en est charmante et le public a beaucoup applaudi aux deux auteurs. La Comédie Italienne a besoin de pièces nouvelles; cette année est une des plus mauvaises que ce spectacle ait éprouvées et les parts qui sont ordinairement de 18 à 20 mille livres ne sont montées à peine qu'à 10 mille francs. C'est la faute et des auteurs et des nouveautés qu'ils ont données cette année, qui sont toutes tombées.

L'Opéra est le théâtre des grandes dissensions : les acteurs cabalent pour déplacer M. de Vismes. Ils veulent être directeurs eux-mêmes de l'Opéra, ainsi que les Comédies Française et Italienne. M. de Vismes bataille pour conserver son privilège et le procès n'est pas encore jugé. En attendant, ce spectacle fait les plus grands efforts pour plaire au public, aussi le public s'y porte en foule. L'opéra d'*Hellé*, paroles de M.... et musique de M. Ploquet, n'a point eu de succès, et l'on va remettre l'*Armide* de Lully, avec celle de Glück, pour que le public puisse se disputer plus à l'aise sur l'ancienne et la nouvelle musique. L'on prépare encore deux *Iphigénie en Tauride*, l'une de Glück, l'autre de Piccini; c'est le même sujet traité par ces deux maîtres, et c'est un duel qui se prépare entre eux.

Il vient de s'établir un nouveau spectacle, connu sous le nom d'Elèves de l'Opéra; ils ne jouent que des pantomimes à grandes machines et ne laissent pas d'attirer beaucoup de spectateurs.

Nouvelles du jardin des Lilas. — Le seize du mois dernier, le chevalier Hélias, chevalier du jardin des Lilas, adressa une requête à ce jardin, signée de lui, d'Axax, de Bayard, de La Hire, de Gaston, d'Hébé, d'Octavie, de Mélisse et de Philomèle, pour obtenir une copie des statuts et la lettre de constitution qui seule peut donner le droit de former un jardin. La présidente Licoris fit expédier sur-le-champ cette lettre, et elle en a reçu depuis les remerciements de la part de ce

jardin. Nous avons appris qu'il s'était constitué avec toute la pompe et tout le mystère nécessaires et prescrits dans notre ordre. Nous désirons avec ardeur qu'une amitié constante le lie toujours avec le jardin des Lilas et l'empêche d'oublier que c'est à ce jardin qu'il doit son origine.

La présidente Licoris a accordé, le 2 de ce mois, un brevet d'ami à Eratosthène, qui l'avait fait solliciter par la belle Fleur de Lys.

On est sur le point de voir éclore dans le jardin des Lilas plusieurs ouvrages qui seront connus du public. Les comédiens vont donner une pièce d'un chevalier du jardin; nous attendrons que le public l'ait jugée pour en rendre compte.

La gazette de ce mois n'est pas intéressante et le rédacteur en demande pardon à ses lecteurs; mais c'est plus la faute des matières que la sienne. Le jardin s'est à peine assemblé trois fois, et ses séances ont été courtes. Les devoirs du nouvel an, les bals de l'Opéra, la mode des proverbes, la fureur des spectacles occupent nos dames et les empêchent de donner à l'ordre le temps qu'elles devraient lui donner. Nos chevaliers, plus galants que zélés, suivent leurs dames, et ont eux-même abrégé les séances. Nous attendons avec impatience que cette époque soit finie, pour qu'ils nous fournissent de quoi remplir cette gazette. Nous y mettrons cependant les vers suivants d'un chevalier des Lilas. L'on a su que le jardin des Œillets avait choisi pour sa présidente la belle Clarisse. Un de nos amis nous a chargé d'adresser aux Œillets la pièce suivante :

Vous avez donc choisi Clarisse
Pour présider votre jardin;
Toujours régner c'est son destin,
Il faut que son sort s'accomplisse.
A ses grâces, à ses vertus
Le ciel devait plus d'un empire,
Et les Amours allaient l'élire
Quand vos cœurs les ont prévenus.

Un des premiers brevets qui soit émané du jardin des Œillets a été en faveur du chevalier Claris, secrétaire des Lilas. La belle Clarisse l'a affilié à ses œillets, et Claris en a demandé la permission à sa présidente, qui non seulement l'a approuvé, mais a donné un décret pour que l'on conservât à Clarisse son rang de dame des Lilas, malgré sa nouvelle dignité.

N° 5 (15 février 1779).

Nouvelles politiques. — Tous ceux qui ont lu les différentes ordonnances que le Roi a rendues, tant sur l'ordre de Saint-Louis, que sur la cavalerie, les dragons et les gardes-côtes, sont au fait de toutes les nouvelles politiques qui occupent la capitale. Ce moment-ci est celui de

l'année où elles sont les plus stériles; le tapage du carnaval empêche les gazettes d'être entendues, et l'on aime mieux danser que politiquer. Voilà pourquoi nous passerons tout de suite à la littérature.

Nouvelles littéraires. — La tragédie *Œdipe chez Admète* a été retirée après avoir eu le cours de représentations nécessaire pour constater le plus brillant succès. Ce succès a été balancé à la Comédie Italienne par celui de *l'Amant jaloux*, pièce qui se joue encore et que l'on ne se lasse pas de voir. En général, ce siècle-ci paraît être celui des spectacles; les trois salles sont toujours pleines dès quatre heures et le public ne se fatigue pas de revoir vingt fois la même pièce.

Parmi les nouveautés du Théâtre Italien, nous oserons à peine parler d'une petite pièce en un acte, intitulée *les Deux billets*. Nous devrions même nous interdire de rapporter le succès qu'elle a eu, puisque cette pièce nous touche de si près. Mais nos succès ne peuvent qu'intéresser nos vrais amis; nous ne leur déroberons pas les détails de cette représentation. Cet article sera à la place des nouvelles du Jardin, puisque c'est le secrétaire des Lilas qui est l'auteur des *Deux billets*.

Le mardi 9 de ce mois, l'on donna la première représentation des *Deux billets*, pièce italienne française. Depuis plus de trente ans, personne ne s'était avisé de travailler pour les Italiens. La pièce n'a que trois acteurs et l'intrigue en est toute d'amour, puisque c'est Arlequin qui donne un billet de dix mille écus pour un billet doux d'Argentine. Le grand moyen de plaire c'est d'être honnête et délicat. Voilà vraisemblablement ce qui fit passer tous les défauts de la pièce. Le public l'accueillit avec indulgence; l'on applaudit souvent, et, à la fin, l'on demanda l'auteur avec un transport qu'il était loin de mériter. Quelqu'un cria qu'il était à vêpres, l'autre qu'il était au salut, et un troisième dit qu'il était à complies. La pièce fut demandée le surlendemain à Versailles, où elle fut bien reçue. Elle a eu depuis quatre représentations à Paris et le public toujours aussi indulgent vient en foule à la Comédie, si peu accoutumée à voir du monde les mardis et les vendredis.

Nous ne doutons pas que les témoins de la première représentation n'aient beaucoup contribué à son succès. Les quatre premières loges étaient occupées par tous les amis de l'auteur, et la nièce de Voltaire, entourée de l'Académie, était un motif puissant d'encourager son faible essor. Quant au sujet de la pièce, nous renvoyons nos lecteurs au *Journal de Paris* et aux *Petites Affiches* du 10 février. Cette pièce des *Deux billets* a été dédiée *à Argentine*, avec cette épître dédicatoire, depuis son succès :

Mes *Deux billets* m'ont valu des lauriers
Qui me sont chers, puisqu'ils sont les premiers
Que ma faible Muse moissonne;
Mais si ma couronne te plaît,
Dis un seul mot, et mon cœur t'abandonne
Tous mes lauriers pour un billet.

Voilà le seul compte, peut-être déjà trop long, que nous nous permettrons de rendre de cette pièce. Nous terminerons cette gazette par une musette faite par un chevalier des Lilas, sur l'air déjà inséré dans le journal de novembre de l'année dernière.

MUSETTE.

Le malheureux Silvandre,
Tout baigné de ses pleurs,
D'une voix faible et tendre
Racontait ses douleurs.
« Je suis loin de Sylvie,
Je meurs de désespoir;
Et qu'importe la vie
Quand on ne peut la voir?

Je vais mourir loin d'elle
Dans ce triste séjour,
Ma mort n'est point cruelle
Puisque je meurs d'amour.
Je lui serai fidèle
Par delà le trépas;
Si l'âme est immortelle
L'amour ne l'est-il pas? »

ERNEST RENAN A VICTOR COUSIN

Dans le copieux ouvrage consacré à Victor Cousin par Barthélemy Saint-Hilaire, il n'a pas manqué de citer Ernest Renan au nombre des correspondants et des protégés du père de l'Eclectisme. Il a même publié une lettre écrite par Renan à Cousin, le 25 septembre 1848, et qui montre le début des relations des deux hommes (*Victor Cousin, sa vie et sa correspondance*, t. III, p. 456). Mais il a négligé une autre lettre de Renan, conservée dans les papiers de Cousin et à lui adressée, et qui pourtant ne peut que servir à l'histoire des travaux du futur auteur des *Origines du christianisme*, tout occupé alors de sa thèse sur Averroès. Voici cet important morceau qui paraît avoir été négligé à tort jusqu'à maintenant.

P. B.

Rome, 17 février 1850.

Monsieur, tout ce qui touche à l'histoire de la philosophie vous appartient d'un droit si naturel, que je regarde comme un devoir pour moi de vous communiquer dès à présent la partie des résultats de ma mission qui intéresse cette branche de nos études. Bien que la philosophie ne fut pas l'unique objet proposé à mes recherches, elle a toujours tenu dans mon esprit la place principale, et j'ose croire que ce voyage, en me révélant tant de faces nouvelles de la vie humaine, aura beaucoup servi à m'initier de plus en plus à cette critique universelle, qui est, à vrai dire, la seule manière de philosopher.

Je n'ai point oublié, monsieur, qu'avant mon départ vous aviez à diverses reprises attiré mon attention sur Abélard. Dans toutes les bibliothèques que j'ai visitées, j'ai recherché soigneusement les traces de ce vénérable ancêtre, qui vous devra une nouvelle vie. Jugez de ma joie quand j'ai trouvé au Mont-Cassin quelques pages inédites pouvant servir à compléter un de ses ouvrages les plus importants. Le n° 174 des archives de cette abbaye m'était indiqué comme contenant l'*Enchiridion*, les *Retractationes*, trois livres de *Théologie chrétienne* de saint Augustin, et le *Sic et Non* d'Abélard. Les auteurs du catalogue avaient bien remarqué qu'une *Théologie chrétienne* attribuée à saint Augustin ne pouvait être qu'aprocryphe. A la première inspection, je pensai que ce pouvait être la *Théologie chrétienne* d'Abélard et cette conjecture se trouva vérifiée, quand je comparai le manuscrit au texte publié par Martène et Durand. De plus, cette *Théologie* ne se composait pas de trois livres, comme le supposait le catalogue, mais bien de cinq livres; seulement, à la place du titre des 4e et 5e livres, il y avait une lacune destinée à recevoir l'encre rouge. La collation des deux textes m'apprit bientôt que les quatre premiers livres n'offraient pas de différence importante, mais que le 5e présentait beaucoup de variantes, de transpositions, d'additions, et enfin qu'il ajoute cinq ou

six pages au texte des Bénédictins, lequel s'arrête au milieu d'une phrase. En effet, après ces mots : *reservatur consilio...*, qui terminent le traité dans l'édition précitée, le manuscrit continue ainsi : *in quo omnium naturarum causae et rationes aeternaliter atque incommutabiliter constituit. Si quis tamen et de hoc rationem exigat, etc.*

J'ai copié avec le plus grand soin ce morceau, qui m'a semblé intéressant, et ajoute beaucoup en détermination à la pensée de ce qui précède. J'aurai l'honneur de vous le présenter à mon retour, avec la collation du reste de l'ouvrage.

J'ai fait aussi la collation du traité manuscrit du *Sic et Non* avec votre édition. Je savais par votre introduction que les manuscrits de cet ouvrage diffèrent notablement les uns des autres, et pourtant j'ai été surpris des immenses différences que présente le texte du Mont-Cassin. L'ordre des chapitres est interverti d'un bout à l'autre, les citations sont transposées, rangées sous d'autres titres, etc. Les parties de l'ouvrage relatives à l'influx de Dieu sur les actes humains, à la providence, aux anges, à Adam, à l'histoire évangélique, aux apôtres, sont tout à fait omises. Ce manuscrit me semble donc constituer une famille à part, quoique sur bien des points il se rapproche du manuscrit de Tours. J'ai relevé l'ordre des chapitres, les titres qui ne sont pas dans le texte imprimé, et les autres différences principales. Je dois ajouter du reste que les moines du Mont-Cassin, doublement intéressants par leurs lumières et par les persécutions dont ils sont l'objet, m'ont prié de vous offrir leurs services pour tout ce qui concernerait leurs archives. Ils professent pour vos travaux une juste admiration, j'ai trouvé vos œuvres dans plus d'une cellule, et nous avons bien longuement causé de vous et de la philosophie française, dans cette belle abbaye, devenue un des asiles de la culture intellectuelle et des idées libérales en ce pays.

Vous savez sans doute, monsieur, que le fonds de la Reine au Vatican possède un manuscrit du commentaire d'Abélard sur l'épître de saint Paul aux Romains. Si vous en désirez la collation, je serai à vos ordres, car je suis encore à Rome pour cinq ou six semaines. Le catalogue de la bibliothèque Laurentienne à Florence avait un moment piqué ma curiosité. J'y lisais : *Petri Baelardi (seu potius Abaelardi) Pratiqua quam observabat in circulatoriis suis.* Quoique le titre n'annonçât qu'un livre apocryphe, j'étais désireux de savoir les pratiques qu'on attribuait au philosophe, transformé en géomancien. Malheureusement Bandini a mal lu : l'auteur est *P. Blecardus*, dont l'identité, même putative, avec l'amant d'Héloïse me paraît fort douteuse

Averroès a été, après Abélard, ma préoccupation principale. Déjà à Montpellier, j'avais découvert dans un manuscrit contenant divers ouvrages du commentateur, le texte des *Erreurs averroïstiques*, condamnées en 1240 à Paris et en Angleterre, texte beaucoup plus étendu et plus caractérisé que celui qui est publié dans la *Bibliotheca maxima Patrum* (t. XV) et reproduit par Du Boulay dans son *Histoire*

de l'Université de Paris (t. III). Mais c'est à Florence et à Pise que j'ai le plus récolté, en vue de ma thèse future. La bibliothèque Laurentienne est, avec celle de l'Escurial, la seule en Europe qui possède quelque texte *arabe* d'Averroès. Le manuscrit de Florence renferme les grands commentaires sur les cinq parties de l'*Organon*, sur la *Rhétorique* et la *Poétique*, c'est-à-dire sur les œuvres logiques, dont ces deux derniers ouvrages font partie dans la classification des Arabes. J'ai extrait ou confronté avec les traductions les passages les plus importants. J'aurais bien désiré copier intégralement le commentaire sur la *Poétique*, l'un des plus intéressants et le plus défiguré dans les traductions hébraïques et latines. Mais cette copie eût absorbé une fraction trop considérable du temps qui m'est accordé, et comme, d'ailleurs, je n'ai pu trouver à Florence ni à Pise un seul copiste pour l'arabe, je ne pourrai rapporter ce texte important que si le ministère m'accorde une prolongation de séjour au-delà des Alpes.

Pise m'a offert pour l'histoire de l'averroïsme deux monuments précieux. Le tableau de Traini, dans l'église Sainte-Catherine, représentant la défaite d'Averroès par saint Thomas, a déjà été décrit. Mais ce qui a été moins remarqué, c'est la place d'Averroès dans l'*Enfer* d'Orgagna au Campo Santo. Son nom presque effacé se lit encore. Il y est couché entouré de serpents dans une *bolga* séparée, avec Mahomet et l'Antéchrist, dans la région des hérétiques.

La Bibliothèque du Mont-Cassin possède un grand nombre d'ouvrages manuscrits de Cremonini, le célèbre averroïste, dont quelques-uns inédits, ce me semble; entre autres une leçon d'ouverture très curieuse sur ce texte : *Mundus nunquam est; nascitur semper et moritur*; et deux lettres, l'une de l'inquisiteur de Padoue à Cremonini pour lui demander la rétractation de ses erreurs, l'autre de Cremonini à l'inquisiteur, où il lui refuse nettement et dans des termes d'une hardiesse remarquable la rétractation demandée. J'ai copié ces deux lettres.

Enfin les nombreux manuscrits de logique syriaque, que j'ai trouvés au Vatican et à Florence, m'ont fourni de riches documents à ajouter à ceux que j'avais déjà recueillis à Paris pour l'histoire de l'Organon chez les Syriens, et en général de la philosophie syriaque. Ces nouvelles recherches n'ont du reste fait que confirmer les résultats auxquels j'étais arrivé, et qui m'avaient révélé un parallélisme remarquable entre les lois du développement de la scolastique occidentale, et de ce qu'on peut appeler la scolastique de l'Orient.

Tels sont, monsieur, les humbles résultats auxquels m'ont amené jusqu'ici mes recherches philosophiques au delà des monts. Peut-être est-ce présomption de ma part de les avoir crus capables de vous intéresser. Vous m'excuserez, je l'espère, à raison de la haute admiration qui m'a seule inspiré cette pensée, et avec laquelle je suis votre disciple respectueux.

E. Renan.

Hôtel de la Minerve, Rome.

COMPTES RENDUS

JEAN PLATTARD, docteur es lettres. **L'œuvre de Rabelais** (sources, invention et composition). *Paris, H. Champion*, 1910. In-8° de XXXI-374 p. — **Le quart livre de Pantagruel** (édition dite partielle, Lyon, 1548, texte critique avec une introduction. *Paris, H. Champion*, 1909. In-8° de XIV-106 p.

La Revue des Études Rabelaisiennes, qui paraît depuis 1903, tient constamment en éveil sur la personne et sur l'œuvre de Rabelais la curiosité d'un petit groupe de chercheurs. Nous lui devons la connaissance de beaucoup de particularités inédites sur la première moitié du XVI^e^ siècle, mais surtout quelques excellents travaux sur notre grand conteur. Avec les savants articles de M. Abel Lefranc, et sa brochure sur *Les navigations de Pantagruel* (1905), rappelons surtout les *Études sur Rabelais* de M. Louis Thuasne (1904), et la très importante *Bibliographie rabelaisienne*[1] de M. Pierre-Paul Plan (1904). Voici qu'à son tour M. Jean Plattard nous apporte les résultats de patientes et fécondes recherches.

Il s'est proposé de démêler les diverses influences qui se sont exercées sur l'œuvre de Rabelais afin de nous faire comprendre de quels éléments elle est faite, de mettre en évidence l'originalité de l'auteur, la formation de son sens artistique, sa méthode d'invention et de composition. A qui ne se contente pas d'une demi-intelligence, peu d'ouvrages de notre littérature moderne sont aussi difficilement accessibles que les cinq livres de Rabelais; disons plutôt les quatre livres, car l'authencité du cinquième étant toujours fort discutée, M. Plattard l'a prudemment tenu à l'écart de son étude. Nous avons peine à comprendre ce mélange de l'érudition la plus abstruse aux formes les plus populaires du comique, et l'attrait que pouvait avoir sur le public un pareil étalage de vaine science nous déconcerte tout autant que le plaisir qu'on a pu prendre à telles ou telles des plaisanteries de Pantagruel. A chaque instant le lecteur du XX^e^ siècle est dépaysé. Il a même souvent à démêler la pensée de Rabelais sous les caricatures et les grossissements de tout genre dont le travail artistique l'habille incessamment. L'étude précise de M. Plattard nous aide à pénétrer plus avant dans l'intelligence des confidences que l'auteur a déguisées, à mieux comprendre « dans quelle mesure la forme artistique a altéré, sur certains points particuliers, sa pensée vraie ». Mais ce qu'il cherche plus encore c'est « comment se sont formées et développées ses facultés artistiques, quelle a été sur son livre l'influence des conditions et des traditions du genre auquel il appartient, à quelles sources a été empruntée la matière du roman, comment elle a été élaborée ».

Rabelais a indiqué lui-même à quel genre se rattache son œuvre quand il a mentionné les *Chroniques gargantuines*. Il désigne ainsi, pour s'en recommander, un roman d'inspiration très populaire qui conte la prouesse de Gargantua et des siens, et qui venait de paraître à Lyon même, où se

1. On trouve des additions et corrections à cet ouvrage aux tomes III et V de la *Revue des Études Rabelaisiennes*.

trouvait Rabelais, lorsqu'il publia son Pantagruel. Il est, par son allure générale et par son sujet, assez voisin de ce Pantagruel pour qu'on ait pu, à tort d'ailleurs, selon M. Plattard comme suivant la plupart des critiques, l'attribuer à Rabelais. Au même genre se rattachaient deux œuvres italiennes qu'il avait pu connaître : le *Morgante maggiore* de Pulci, et les *Macaronées* de Folengo. M. P. a dénombré les emprunts que Rabelais à faits à ces différents ouvrages. Avec l'idée de quelques épisodes, en petit nombre, il leur doit les noms des géants (Gargantua, Grandgousier et Gargamelle) et les traits principaux de leur caractère, fait de force physique, d'appétit démesuré et de bonhomie. Encore les modifiera-t-il peu à peu au cours de son roman. De ces sources vient aussi l'idée d'entourer ses héros de personnages secondaires qui représentent des qualités : la ruse (Panurge), la vitesse (Carpalim). Il leur doit encore quelques particularités : habitude de rattacher à des épisodes de son roman l'étymologie de certains noms géographiques; ostentation comique de précision minutieuse dans les nombres qu'il allègue, descriptions épiques de la force de ses géants et de leur appétit, goût des voyages dans des pays enchantés. Tout cela est assez peu de chose, à tout prendre, et Rabelais étoffera sa matière de beaucoup d'éléments étrangers. Ce n'est pas au genre des romans de chevalerie, genre assez voisin du sien et très en faveur alors, qu'il les emprunte : M. P. établit qu'il ne leur doit à peu près rien. Rabelais enrichit son œuvre, nous dit-il, de son expérience personnelle et de sa culture intellectuelle.

Je crois, pour ma part, qu'il est un peu factice de voir un souvenir de son temps de moinage dans les plaisanteries sur les moines qui pullulent dans son livre. La satire de la vie des religieux était un aliment quotidien de toute littérature populaire. Des contes et des nouvelles sans nombre mettaient en scène des franciscains et des cordeliers pour les bafouer à la grande joie de tous. Comme M. Plattard le remarque, tandis qu'Erasme s'indigne des vices de ces saints personnages, Rabelais se contente d'en rire. Mais cela même est un trait qui le rattache à la tradition populaire. Il n'était pas besoin d'avoir été, comme Rabelais, cordelier, et peut-être cordelier très médiocrement discipliné, pour noter tous les ridicules de Frère Jean : ils défrayent les récits des moins monastiques de nos conteurs. Et je sais bien qu'on s'est avisé quelque jour de voir dans Frère Jean le portrait d'après nature d'un religieux déterminé connu de Rabelais, mais rien n'est moins assuré que cette assimilation, et, fût-elle assurée, Frère Jean resterait encore aux yeux de la critique le type traditionnel du moine.

Je ne suis pas sûr non plus, malgré M. P., que Panurge soit un « escholier », mais M. P. n'en a pas moins très bien marqué la place de ce qu'il appelle la « respublica scholastica » dans l'œuvre de Rabelais. C'est bien, suivant toute apparence, un travers général, mais un travers très particulièrement répandu chez les « escholiers » que raille la scène de l' « escholier » limousin, et il est incontestable que l'habitude de la scolastique a valu à Rabelais beaucoup de sa virtuosité dans le développement comique de ses sophismes. Intéressant encore est ce que nous dit M. P. sur la revue des universités, sur la librairie Saint-Victor qui raille principalement les ridicules des théologiens, sur l'argumentation par signes entre Thaumaste et Pantagruel, où il montre très bien, par une comparaison avec ses sources, la richesse du génie amplificateur de Rabelais dans les scènes comiques, sur l'ambassade de Janotus où sont bafoués les ridicules des pédants.

Les études juridiques étaient alors étroitement liées aux études littéraires, elles faisaient partie de la culture des humanistes, et, par suite, Rabelais s'y était adonné avec zèle. On en peut dire presque autant des études médicales. Aussi Rabelais, médecin de profession, pouvait faire dans son roman une large place aux choses de son état comme aux questions juridiques sans perdre l'espérance d'être compris des humanistes. On sait qu'il n'y a pas

manqué. Dans deux chapitres M. P. examine les scènes qui ont jailli de cette veine d'érudition. Il en analyse les éléments comiques de manière à montrer que certains d'entre eux se rattachent à une tradition populaire et ne supposaient point de connaissances spéciales chez l'auteur (la critique des lenteurs de la procédure, par exemple), que d'autres, au contraire, supposaient des connaissances spéciales et produisent des effets vraiment nouveaux (critique des âneries des glossateurs, références aux textes juridiques comportant des contresens piquants, satire des décrétales, etc.). Dans des analyses souvent fines il montre le comique de l'auteur réalisant ces thèmes dans des scènes simples et vivantes, et en faisant jaillir le rire par l'emploi de la caricature, de la profusion des détails, de tous ses procédés ordinaires. Je renvoie particulièrement à l'étude du plaidoyer de Bridoye (chap. IV, section III). En dehors de ces scènes dont l'étoffe est proprement juridique ou médicale, le médecin trouve dans son art des ressources comiques pour la trame de son récit. Tel est ce procédé qui consiste à semer dans les fictions les plus fantastiquement fabuleuses un grand appareil de mots techniques ou des descriptions anatomiques d'une scrupuleuse précision. Le mélange de la fable populaire et de la minutie scientifique produit un effet de contraste tout à fait comique. Ainsi, aux ressorts populaires du rire que Rabelais trouvait chez ses devanciers, l'érudition ajoute nombre de ressorts nouveaux.

Mais le chapitre essentiel est celui que M. P. consacre à l'humanisme de Rabelais. Dans une première partie il dresse le catalogue des ouvrages anciens et modernes auxquels Rabelais a fait des emprunts, et mesure ainsi sa culture intellectuelle. Dans la seconde il étudie l'influence de cette culture sur la composition et l'art du roman. Dans la recherche des sources on souhaiterait parfois un peu plus de précision. Toutefois prenons-y garde : peut-être le sujet n'en comportait-il pas davantage. Rabelais digère et transforme les matières qu'il emprunte; aussi est-il souvent difficile, parfois impossible de déterminer à quel auteur il les a empruntées. En tout cas M. P. a très heureusement établi qu'il doit beaucoup aux humanistes modernes, qu'il s'arrête à eux bien souvent sans remonter jusqu'à l'antiquité pour puiser les idées et les exemples dont il a besoin. Nous savions déjà par M. Delaruelle qu'il a fait de nombreux emprunts à Budé et à Erasme. M. P. en allonge la liste et surtout il montre que d'autres humanistes, aujourd'hui oubliés, n'ont pas été moins mis à contribution. Comme Montaigne le fera encore trente ou quarante ans plus tard, comme tous les hommes de son siècle, Rabelais puise dans les compilations de sentences, d'exemples, d'apophtegmes : il met à contribution les recueils de Crinitus, de Ravisius Textor, de Rhodigin, de Sabellicus, etc. Tel de ces chapelets d'exemples, tel de ces défilés d'allégations qui éblouissent le lecteur doivent, sinon tous leurs éléments, car Rabelais ajoute toujours quelque chose de son cru, du moins la majeure partie d'entre eux à ces compilations alors fameuses. Ce n'est pas à dire que Rabelais néglige les anciens. Il fait de nombreux emprunts à Platon et à Plutarque par exemple. Avec les philosophes moralistes il goûte surtout les compilateurs d'anecdotes étranges et de singularités : Athénée, Aulu-Gelle, Pausanias. Lucien, son grand maître, appartient à la fois aux deux groupes. Philosophes et conteurs lui fournissent également des apophtegmes, des faits mémorables, des sentences, des exemples. Mais M. P. nous persuadera-t-il lorsqu'il déclare que chez les premiers Rabelais semble très peu intéressé par les idées générales? N'est-ce pas méconnaître l'importance capitale de sa culture d'humaniste? Si dans le catalogue des sources nous ne trouvons guère d'idées empruntées, c'est précisément que Rabelais s'est pénétré des idées de l'antiquité, qu'il les a faites siennes : un exemple comporte en général un nom propre, un chiffre,

1. Cf. *Revue d'Histoire littéraire de la France*, 1904.

une date, quelque chose qui trahit son origine ; l'idée bien assimilée s'incorpore à la pensée du disciple et perd toute marque de provenance. C'est grâce à cette influence des idées anciennes que de simple amusement populaire le genre des récits d'aventures « gigantales » s'est élevé jusqu'à prendre un sens philosophique. En tout cas, de toute cette érudition que M. P. nous montre vraiment étendue et variée, Rabelais tire des effets comiques par la profusion des détails, par les énumérations savantes, par les références, par tout cet appareil pédantesque qu'il répand à pleines mains sur cette trame de narrations populaires, par les épisodes aussi, les développements, les argumentations sophistiques que sa science universelle lui suggère. Et plus il avance dans sa publication, plus aussi, sans renoncer le moins du monde aux procédés populaires, il fait appel à ces sources érudites du rire. Le Gargantua leur fait plus de place que le Pantagruel ; *le tiers* et *le quart livre* marquent un progrès sur le *Gargantua*.

Les deux derniers chapitres, que M. P. consacre à l'esprit populaire et à l'étude des caractères généraux du style, apportent moins d'inédit. Il ne pouvait guère en être autrement. On y remarquera cependant une intelligence très souple du comique rabelaisien et quelques analyses pénétrantes. Après avoir suivi M. P. on éprouve le désir d'ouvrir Rabelais, on le comprend mieux, on le goûte davantage. Son livre nous conduit vraiment à la lecture de Rabelais et l'éclaire d'une vive lumière. N'est-ce pas le meilleur éloge qu'on en puisse faire ?

Comme thèse complémentaire M. P. a présenté une réédition du *quart livre* tel qu'il a paru pour la première fois en 1548. Il ne comptait encore que onze chapitres. Il fut trois fois réimprimé sous cette forme avec des variantes insignifiantes, et c'est seulement en 1552 que Rabelais donna le texte considérablement augmenté que nous lisons habituellement. L'intérêt de cette publication est de nous permettre d'étudier aisément une rédaction inachevée et de la comparer avec la rédaction définitive. Ainsi nous pouvons mieux saisir quelques-uns des procédés de composition de l'auteur, voir la manière dont il enrichissait son thème, modifiait ses premières conceptions, corrigeait son style. Une excellente introduction examine les différents problèmes historiques et littéraires que pose cette édition partielle : circonstances de la rédaction et de la publication, préparation de la rédaction. Elle passe en revue, en les classant et en les analysant, les différentes additions et corrections qu'apportera l'édition de 1552. Elle examine un à un les chapitres de la première forme pour en pénétrer les procédés d'invention. De toute cette étude M. P. conclut que, aussi bien au point de vue du fond qu'au point de vue de la forme, le travail de Rabelais était inachevé lorsqu'il livra son manuscrit à l'impression. Pourquoi donc l'a-t-il livré en cet état ? L'hypothèse la plus plausible semble être qu'il a jugé opportun de se défendre au plus vite contre les attaques adressées par ses ennemis aux trois premiers livres en donnant au public une ébauche du quatrième d'un ton si prudent que la critique n'y pouvait pas mordre. M. P. appuie cette opinion de diverses considérations qui ne manquent pas de la rendre séduisante. Ce n'est toutefois qu'une hypothèse et M. P. le sait fort bien. La prudence des conclusions est l'une des qualités maîtresses de ces deux ouvrages, qui sont d'ailleurs pleins de mérite et très instructifs.

P. Villey.

MATHIEU AUGÉ-CHIQUET. **La vie, les idées et l'œuvre de Jean-Antoine de Baïf.** *Paris*, *Hachette*, et *Toulouse*, *Privat*, 1909, un vol. in 8° de XIX-618 p. — **Baïf. Amours de Jean-Antoine de Baïf** (Amours de Méline), édition critique. *Paris*, *Hachette*, et *Toulouse*, *Privat*, 1909, un vol. in-8° de 159 p.

Un bon livre sur Baïf était désiré par tous ceux qui s'occupent de la poésie française du XVI^e^ siècle. Car, si l'œuvre de Baïf est le plus souvent peu amusante, elle est considérable et elle est très variée, tantôt tout à fait caractéristique de l'esprit de son temps et tantôt fort originale. Et puis elle eut sur l'œuvre des autres poètes de la Pléiade une influence qu'il importe de préciser avec soin.

Le livre de M. Augé répond excellemment à nos désirs. Il est très bien fait et il est très solide. C'est une œuvre de premier ordre.

Ce livre est très bien fait, d'abord parce que la matière y est bien distribuée. L'œuvre du poète au nom duquel la postérité a accolé l'épithète de « docte » soulève nécessairement une foule de petites questions secondaires : de ces menus problèmes M. Augé rejette l'examen et la solution dans des notes; les travailleurs sauront s'y reporter grâce à l'index; ceux-là ne seront pas obligés de s'y arrêter qui voudront seulement connaître Baïf et son œuvre. — L'étude de l'œuvre n'est pas séparée par M. Augé de l'histoire de l'homme. Et il faut l'approuver pleinement d'avoir adopté cette méthode. Baïf n'ayant vécu que pour écrire des vers, conter sa vie c'est expliquer la naissance de ses poèmes. — Bien composé, ce livre est en outre bien écrit, avec une légèreté et avec une verve que le sujet rend plus méritoires. Il faut en complimenter l'auteur d'autant plus vivement qu'il n'a point cherché, pour montrer ses qualités d'écrivain, les digressions et les développements à côté : il a réussi à avoir une exposition très vivante sans jamais perdre de vue sa matière souvent assez ingrate.

Pour composer un ouvrage vraiment solide sur le docte Baïf, il fallait lire bien des livres et faire des recherches dans bien des sens.

D'abord s'imposait, comme pour tout poète de la Pléiade, la recherche des sources, des modèles, des précurseurs. Il y avait donc à étudier une grande partie de l'antiquité classique et de la littérature néo-latine de la Renaissance, de la littérature italienne des XV^e^ et XVI^e^ siècles, des productions de l'école marotique. M. Augé s'est acquitté allègrement de cette lourde tâche qui exigeait du flair autant que de la patience. Son sujet l'a naturellement conduit à avoir en particulier une connaissance très précise de l'œuvre des poètes néo-latins, Pontano, Marulle, Jean Second, etc. Aussi est-il maintenant tout désigné pour écrire un livre sur leur influence.

En ce qui concerne les sources et précurseurs de Baïf, je ne vois qu'une lacune un peu grave à lui reprocher. C'est au chapitre VI, quand il parle des petites épopées mythologiques dont Baïf emprunta le sujet aux *Métamorphoses*. Je ne crois pas qu'il ait oublié ici aucun des précurseurs que Baïf eut parmi les Français. Mais des Italiens il nomme seulement l'Amomo (p. 210), qui conta la fable de Pyrame et de Thisbé. Bien d'autres étaient à citer. Il y avait l'Anguillara. Je le nomme le premier parce que sa traduction ou plutôt son adaptation des *Métamorphoses* eut beaucoup de succès et fut certainement connue en France. Il en publia les trois premiers livres à Paris en 1554 et les dédia à Henri II. Le reste parut en 1561. En 1564 il en fut fait une édition nouvelle, dédiée à Marguerite de Valois, duchesse de Savoie, avec un commentaire par Horologgi. Et de nouvelles éditions en furent faites en 1575, en 1584, en 1591. — Il y avait Dolce, dont les *Métamorphoses* sont de 1553. — Il y avait Bernardo Tasso, qui conta la fable de Pyrame et de Thisbé, d'Héro et de Léandre; Alamanni, qui conta celle de Narcisse; Parabosco, dont l'*Adonis* parut en 1558; Anton. Giac. Corso, dont

un poème mythologique où Orphée conte son aventure d'après Ovide parut en 1550 dans ses *Rime*. Il y en avait d'autres encore. — Or, les poèmes mythologiques de Baïf parurent en 1572 dans ses *Œuvres en rime*. Pour beaucoup, la date de la composition ne peut être précisée. Il est possible que quelques-uns aient été écrits bien avant 1572. Mais plusieurs, la plupart même, ont été certainement composés à une date telle que Baïf a pu connaître les poèmes mythologiques des Italiens que je viens de nommer. — Et il y avait intérêt à comparer l'imitateur français d'Ovide à ses précurseurs ou émules italiens. Sa méthode ressemble en effet à la leur. « Ovide, nous dit M. Augé, néglige parfois de nous présenter ses héros. Pyrame et Thisbé ne sont que deux fantômes amoureux, imprécis et charmants. Comment nous intéresser à des personnages que notre imagination ne se représente point? Pour éveiller notre sympathie en nous les faisant connaître, Baïf dessine deux portraits d'un galbe classique. » Avant Baïf, Amomo avait songé à nous donner le portrait des deux jeunes gens; il y consacre même deux octaves entières; Baïf peint les héros autrement, mais Amono avait eu le premier l'idée de les peindre. — Un peu plus loin, M. Augé constate que chez Baïf les deux jeunes gens sont devenus bien plus bavards que chez Ovide : ils le sont tout autant chez l'Anguillara. — A être comparé aux Italiens, Baïf, dans le récit mythologique, paraît donc moins original qu'on nous le représente.

Autre lacune, moins grave. Au chapitre IV, p. 146, M. Augé ne rappelle pas que les *Tombeaux*, avant d'être à la mode en France, l'avaient été en Italie et ne cessèrent pas de l'être pendant tout le XVI^e^ siècle. Combien de *Sepolcri* parurent en effet alors! Combien de *Lagrime*, combien de *Rime in la morte di...*, recueils où en général tous les poètes fameux du temps apportent, qui un sonnet, qui une *canzone*, sur telle dame d'illustre naissance, sur tel personnage plus ou moins important! Il est fort probable que plus d'un *Tombeau* français est plus ou moins inspiré d'un *Tombeau* italien. (Nous en avons la preuve pour Desportes.) Je crois qu'il y avait peu d'intérêt à rechercher si les *Tombeaux* de Baïf eurent des sources italiennes : l'enquête eût été infinie; le profit, mince; mais il fallait du moins dire que toute cette poésie funéraire fut pratiquée en Italie autant que chez nous, et avant de l'être chez nous.

Au chapitre V, il convenait, ce me semble, de rappeler qu'Alamanni avait donné en Italie une traduction d'*Antigone* (publiée en 1533) avant que Baïf en donnât une en France.

Dans le chapitre consacré aux poésies pétrarquistes, et c'était le plus important pour ce qui concerne les sources italiennes, M. Augé me paraît avoir été singulièrement bien informé. Ce qui a pu lui échapper est certainement insignifiant. Je ne lui reprocherai ici que quelques vétilles. — Le *libro primo delle rime diverse*, qui avait paru à Venise en 1545, nous dit-il p. 88, fut *plusieurs* fois réimprimé les années suivantes. Le mot *plusieurs* semble dire qu'il le fut plus de deux fois. Or il ne le fut que deux fois : en 1546 et en 1549. — M. Augé ne dit pas que le *libro secondo* fut réimprimé : on pourrait en conclure que ce second recueil bembiste n'eut pas le succès du premier; son succès fut cependant immédiat, puisqu'il dut être réimprimé un an après sa publication. — Rappelant la vogue singulière que ces compilations eurent en Italie, M. Augé, p. 89, ajoute : « Ces livres franchissaient bientôt les Alpes ». Il ne fallait pas généraliser ainsi. Le *libro primo* et le *libro secondo* ont été presque immédiatement connus et utilisés en France. En disant du *terzo* et du *quinto* : « Il est possible que Baïf les ait connus aussi », M. Augé constate lui-même qu'il n'est pas sûr que ces volumes aient traversé tout de suite les Alpes. J'ai noté quelque part qu'une des plus importantes de ces compilations, celle qui fonda en Italie la réputation de Tansillo et d'Angelo di Costanzo, les *Fiori*, demeura inconnue de nos pétrarquistes pendant une vingtaine d'années, jusqu'à sa troisième édition. Et c'est là un fait bien

curieux dans l'histoire des relations de la France et de l'Italie au XVI^e^ siècle. — Au même passage, p. 90, M. Augé estime que si nos poètes, au lieu de s'adresser aux maîtres du pétrarquisme, ont copié à l'envi les disciples de Bembo, c'est qu'ils les sentaient plus voisins de leur talent. Je doute fort que tel ait été leur sentiment. Ils prirent de préférence leur bien dans les anthologies, parce que c'étaient des livres tout récents, les dernières publications de la muse italienne, et qu'ils voulaient avant tout être de leur temps, suivre la mode actuelle. Ce souci d'être « du dernier bateau » est manifeste chez Du Bellay, Magny, Desportes, Bertaut, et un des intérêts de l'histoire du pétrarquisme en France au XVI^e^ siècle est de voir nos poètes se tromper quelquefois un peu sur la mode italienne, être en retard sur leurs voisins alors qu'ils se croient tout à fait au courant.

A quelques réserves près, M. Augé, a bien déterminé quelles furent les dettes de Baïf envers ses innombrables modèles, antiques ou modernes, et quelle fut son originalité dans l'imitation.

Il n'avait pas à fournir un travail beaucoup moindre pour déterminer quelle place Baïf occupe dans le chœur des poètes de son école : il devait en effet pour cela acquérir — et il a su le faire — une connaissance approfondie de l'œuvre immense de la Pléiade, et même de presque toute la littérature française du XVI^e^ siècle. Certains de ses chapitres, par exemple les deux chapitres consacrés aux *Mimes*, sont vraiment des modèles par l'abondance de l'information et la sûreté de la méthode.

Peut-être sa sympathie pour son poète l'a-t-elle conduit à exagérer quelque peu l'originalité de celui-ci dans deux ou trois domaines.

Dans celui de la poésie tragique, d'abord. M. Augé semble nous dire (p. 199) que l'œuvre tragique de Baïf fut en son temps une exception et fut sans influence. Est-ce tout à fait exact? De cette œuvre il nous reste seulement une *Antigone*, traduite de Sophocle. Mais Baïf avait encore mis en français la *Médée* d'Euripide et les *Trachiniennes* de Sophocle (ces ouvrages sont perdus). De plus, il avait fait le plan d'une *Cléopâtre* et il s'était proposé de traiter les sujets d'*Hécube*, d'*Atrée et Thyeste*, d'*Œdipe Roi*. Or, Baïf se distingue évidemment de ses contemporains pour avoir estimé Sophocle et Euripide plus que Sénèque. Prenons garde cependant que des sept sujets auxquels il a songé ou travaillé celui de *Cléopâtre* a été traité par Jodelle, celui d'*Antigone* par Robert Garnier, et que les cinq autres rentrent absolument dans l'une des deux catégories de sujets aimés par les poètes tragiques en France et en Italie au XVI^e^ siècle : les sujets atroces (incestes, parricides, infanticides, vengeances accompagnées de cruautés raffinées) et les sujets élégiaques. *Hécube* est un sujet élégiaque; *Œdipe Roi*, *Médée*, *Atrée et Thyeste*, *les Trachiniennes*, des sujets atroces. Le théâtre tragique de Baïf, si les pièces projetées eussent été faites, se serait donc distingué de celui de ses contemporains par ses modèles, non par ses sujets.

Comme poète narratif, Baïf n'a guère été par M. Augé rapproché de Ronsard. Il devait l'être, ce me semble, d'abord comme auteur de petits récits mythologiques. Des récits de ce genre, écrits en France au XVI^e^ siècle, les plus intéressants sont en effet ceux de Ronsard : l'*Hymne de Calais et de Zéthès*, l'*Hymne de Castor et de Pollux*, *Hylas* (recueil des *Poèmes*), *le Narcisse pris d'Ovide* (même recueil), *Adonis* (recueil des *Élégies*). C'est dans ces quelques récits, à mon sens, que Ronsard a su, bien mieux que dans sa *Franciade*, montrer des qualités de poète épique; c'est là qu'il a ployé notre alexandrin aux besoins de la poésie narrative, c'est là qu'il a donné les premiers modèles d'un genre tout à fait conforme à notre goût national : l'épopée de courtes dimensions, telle que devaient la pratiquer plus tard Chénier, Vigny et Hugo. Or, les mérites et les défauts de Ronsard dans le récit sont assez analogues à ceux de Baïf. Une comparaison entre eux eût été intéressante et instructive. — Parlant au même chapitre (p. 214-215) des imi-

tations françaises du *Roland furieux* qui se multiplièrent après l'insuccès de la *Franciade*, M. Augé oublie de rappeler qu'il y a des imitations du *Furieux* dans la *Franciade* même, et rien n'est plus significatif de la concurrence que l'Arioste fit chez nous aux grands poètes épiques de l'antiquité. Il y a aussi des imitations du *Furieux* dans les petites épopées antiques de Ronsard, dans son *Castor et Pollux*, dans son *Adonis*. — Dans le domaine de la poésie narrative, un autre rapprochement était peut-être à faire entre Ronsard et Baïf. Celui-ci imagine dans un de ses *Poèmes* que la nymphe Bièvre se désole de voir ses eaux souillées par les teinturiers établis sur ses rives, et « c'est, remarque M. Augé p. 235, comme une spirituelle, mais tout involontaire parodie du poème mythologique? » Cette parodie est-elle involontaire? J'hésite un peu à le croire quand je me rappelle que la parodie du poème mythologique fut pratiquée très consciemment par Ronsard dans ses *Hymnes* des quatre saisons. Ronsard, qui voulait qu'on pût dire de lui : *nihil intentatum reliquit*, s'y est essayé à l'épopée burlesque sur les traces de Folengo, le grand parodiste de l'épopée.

Comme versificateur et métricien, Baïf tint une grande place dans son école. M. Augé consacre à la déterminer trois chapitres excellents; ils sont d'une science et d'une lucidité qui ne laissent rien à désirer; on ne pouvait mieux préciser le rôle que Baïf joua dans l'histoire de l'alexandrin, de l'alternance des rimes masculines et féminines, du sonnet, des strophes, des formes empruntées à l'Italie, des vers mesurés.

M. Augé me permettra de prendre contre lui pour une pièce la défense de son poète. Il démontre sans doute fort bien que Baïf, en matière de versification, innova beaucoup pour le plaisir d'innover, que la plupart de ses inventions « sont moins les créations d'un poète en quête de formes rythmiques en harmonie avec ses sentimens que les fantaisies d'un versificateur qui ne songe qu'à satisfaire une curiosité inquiète,... à exercer sa virtuosité »; et que de cette virtuosité « il use parfois à contresens ». En effet. Mais M. Augé ne s'est-il pas trompé en choisissant comme son principal exemple pour montrer ces erreurs rythmiques le sonnet sur la jalousie? « Les sonnets féminins, dit-il p. 285, ont un air de nonchalance et une sorte de grâce languide; il est arrivé à Baïf d'exprimer dans cette forme les violences de la haine :

Bourrelle des Amans, chagrine jalousie,
Qui comme le serpent par les belles fleurettes,
Te tapis sous les fleurs des gayes amourettes,
Bourrelle de toy-mesme, ô la sœur de l'envie :

De quel bourbier d'enfer, sorciere, es tu sortie,
A fin d'empoisonner de tes pestes infettes,
Monstre hideux infét, les amours les plus nettes,
Troublant le doux repos de nostre heureuse vie?

Hydre, sale Harpie, où tu es rencontree
Tu obscurcis le jour, et ta puante aleine
Par où tu vas passant empeste la contree.

Retourne t'en là bas : jamais de moy n'aproche :
Et n'est-ce pas assez pour me tenir en pêne
D'amour qui tous ses traits contre mon cœur décoche?

Dans ce sonnet les vers me paraissent admirablement en harmonie avec les sentiments. C'est que le principal moyen d'expression y est l'emploi fréquent (notamment à la rime) des voyelles aiguës secondées par les autres claires. Or, ces voyelles rendent parfaitement bien les cris de colère, « les cris de haine, de vengeance, de désespoir, d'indignation, de mépris, d'ironie amère ».

Je cite M. Grammont, qui donne des exemples très frappants (*Le vers français, ses moyens d'expression, son harmonie;* Paris, Picard, 1904, in-8°; p. 197 et suiv.) :

T*ais-toi*[1], perfide,
Et n'*impute* qu'à t*oi* ton lâche parr*icide*...
Barbare, qu'as-t*u fait*? Avec quelle f*urie*
As-t*u* tranch*é* le cours d'*une si* belle *vie*?

Tes remords te suivront comme autant de f*uries*;
T*u* croiras les calm*er* par d'autres barbar*ies*.

Vous ne démentez p*oint* une race funeste.
Ou*i* vous êtes le sang d'Atr*ée* et de Thyeste...
Barbare, c'est donc là cet heur*eux* sacr*ifice*
Que vos s*oins* prépar*oient* avec tant d'artifice...
Pourqu*oi* fe*indre* à nos y*eux* une fausse tristesse?
Pensez vous par des pleurs prouver votre tendresse?

J'ai tronqué ces citations, il faut lire tout le texte. Il faut lire les autres citations apportées par M. Grammont. Eh bien! est-ce que, avant Racine, Baïf n'a pas tiré des mêmes moyens d'admirables effets :

Bourrelle des Amans, chagr*ine* jalous*ie*...
De quel bourb*ier* d'enf*er*, sorciere, *es t*u sort*ie*
A f*in* d'empoisonn*er* de t*es* pestes infettes,
Monstre h*i*deux *in*fet, les amours les pl*us* nettes
Troublant le doux repos de nostre h*eureuse* v*ie*?

Relisez tout le sonnet. — Quelques voyelles éclatantes n'y gâtent rien. « On trouvera toujours dans les exemples que nous allons citer, remarque M. Grammont avant de faire les citations que j'ai dites, des voyelles éclatantes peignant les éclats de voix de la colère et des voyelles sombres qui en expriment les sourds grondements. » De même dans le sonnet de Baïf. — « Les violences de la haine », quoiqu'en dise M. Augé, y sont donc très bien rendues, et, au lieu de proposer cette pièce comme un exemple des contresens rythmiques de Baïf, je la proposerais au contraire pour prouver son intelligence de la valeur expressive des voyelles. Par cette intelligence Baïf ressemble à Ronsard. Et je ne sais si le principal mérite de ces poètes de la Pléiade, dans leur versification, n'est pas d'avoir compris les rapports qui existent entre les sons et les sentiments.

Dans le deuxième des chapitres consacrés aux vers mesurés, je relève une inadvertance minime, mais qui m'offre l'occasion d'apporter une petite preuve nouvelle de la popularité de Desportes et de Du Bartas à la fin du XVI^e^ siècle. C'est à propos du *Printemps*. Sous ce titre le musicien Claude le Jeune publia un recueil de 39 chansons (qui a été réédité — M. Augé aurait dû le rappeler — par M. Expert dans la Collection « Les Maîtres Musiciens de la Renaissance », Paris, Leduc, 1900-1901). Six de ces 39 chansons sont en vers rimés; 36 sont en vers mesurés. Pour quelques-unes de celles-ci on a la preuve qu'elles sont de Baïf. M. Augé (p. 405) avance avec raison que les autres doivent être aussi de lui. Mais parmi elles il compte la chanson *Voicy du gay printans*. Or, c'est une erreur. Cette chanson est en vers rimés; c'est un sonnet, et un sonnet de Desportes (le 15^e^ du livre II de *Diane* dans l'édition princeps de 1573) : *Voicy du gay printans l'heureux advenement*). — La 39^e^ chanson du *Printemps* est aussi un sonnet de Desportes (le 31^e^ du livre I de *Diane* dans l'édition de 1573) : *Amour, quand fus-*

1. Se rappeler qu'au XVII^e^ siècle la diphtongue *oi* se prononçait *we*.

tu né? — La 7e chanson, *le Chant de l'alouette* (*or sus, or sus, vous dormez trop*) est en vers rimés. Je ne sais qui en est l'auteur. Mais il a fait sa deuxième partie avec un passage fameux de Du Bartas :

La gentile Alouette avec son tire-lire
Tire l'ire à l'iré et tire-lirant tire
Vers la voute du Ciel; puis son vol vers ce lieu
Vire et desire dire : adieu Dieu, adieu Dieu.

La 12e chanson, *le Chant du Rossignol*, aussi en vers rimés, a été faite de la même façon. L'auteur y a utilisé des vers de Du Bartas :

Le peint Chardonneret, le Pinson, la Linotte
Là donnent aux frais vents leur plus mignarde notte.

Baïf a donc été associé à Desportes et à Du Bartas pour fournir des paroles à l'aimable musicien.

Je suis loin d'avoir dit tout ce que j'aurais à dire du livre de M. Augé. Mais il faut se borner. Je voudrais surtout avoir bien fait entendre que cette étude sur Baïf, si substantielle et si bien ordonnée, est désormais un des ouvrages fondamentaux qu'on devra lire de près quand on voudra étudier le mouvement littéraire à l'époque de la Renaissance. Elle classe son auteur à côté des critiques les plus réputés pour leur connaissance et leur intelligence du XVIe siècle [1].

JOSEPH VIANEY.

PIETRO TOLDO. **L'œuvre de Molière et sa fortune en Italie**, *Turin, Ermanno Lœscher*, éditeur, 1910, 1 vol. gr. in-8°, 6˜8 p.

Sous ce titre un des collaborateurs les plus anciens et les plus actifs de cette *Revue*, M. Pietro Toldo, vient de publier un excellent ouvrage, résumé des cours qu'il a professés pendant plusieurs années en français, dans la première chaire de littérature française fondée à l'Université de Turin. Quoi de plus naturel dans une chaire italienne que l'étude de Molière, le plus populaire de nos auteurs français en Italie? M. Toldo apprécie en très bons termes le génie de notre grand comique sans tomber dans les lieux communs et les exagérations ordinaires; il fixe avec équité sa dette aux comiques italiens, cette dette que les Italiens sont volontiers portés à exagérer et qui se trouve parfois exactement nulle. C'est une comparaison instructive en particulier que celle du *Tartuffe* avec ses prétendus modèles italiens, L'analyse de l'*Inavertito* de Nicolo Barbieri qui a inspiré en partie *l'Etourdi* est des plus instructives quand elle est faite par un critique aussi compétent que M. Toldo. Seule dans cette première partie de l'ouvrage, la bibliographie trop abondante paraît prêter à quelques objections. Nous y reviendrons.

La seconde partie ou « la Fortune de Molière en Italie » paraîtra la plus neuve et la plus utile aux lecteurs français. Une simple énumération des chapitres suffira pour montrer combien nous avons ici de renseignements précis et clairement présentés. C'est d'abord l'indication des troupes françaises, qui, les archives italiennes en témoignent, dès la fin du

1. Quelques fautes d'impression plus ou moins fâcheuses. P. 243, la dernière ligne est inintelligible : elle doit se lire après la dernière de la page 245. — P. 61, il faut Séraphin dall' Aquilla, et non dell' Aquila. — P. 33, l. 15 : « C'est le premier auteur *qui* cite Papire Masson. » Lire : *que*. — P. 56, l. 1, le mot *distiques* est répété. — P. 63, l. 4, au lieu de « je croyais », il faut : « je croyois », etc.

XVII^e siècle viennent jouer Molière d'abord à la cour de Savoie, puis de proche en proche sur tous les théâtres de la péninsule. Suivent les traductions italiennes des pièces détachées et bientôt du théâtre tout entier de Molière. Le chapitre de la critique offre encore plus d'intérêt. Il est curieux de voir avec quels préjugés les érudits italiens du XVIII^e siècle, Crescimbeni, Muratori, Maffei, Quadrio jugent Molière. Ils ne sont frappés que de ses prétendus plagiats, le *Tartuffe* est vraiment leur bête noire, et ils déblatèrent à l'envi sur l'immoralité de ce théâtre jusqu'au jour où un Père Jésuite, Giovanni Andres, vient essayer une réhabilitation timide qui lentement fera place à l'admiration universelle. Vient enfin l'étude attentive, minutieuse des imitations de Molière par les Italiens, imitations innombrables qui ont commencé à Paris du vivant même de Molière et qui n'ont cessé de se multiplier, surtout depuis le milieu du XVIII^e siècle, en Toscane, à Naples, à Venise, dans toute l'Italie. M. Toldo a soumis à une nouvelle revision le fameux répertoire de Dominique. Tout en accordant que ces pièces et d'autres analogues sont imitées de Molière, bien loin de l'avoir inspiré, comme le disait Riccoboni, il en réserve pourtant quelques-unes qui lui semblent sinon plus originales, du moins imitées de modèles plus anciens. C'est encore trop d'indulgence, et l'on acceptera plus volontiers le jugement de M. Toldo sur les nombreux disciples de Molière dont le meilleur, Goldoni, est justement le meilleur parce qu'il l'imite le moins et qu'il vaut par lui-même. Après les comédies, il faut encore noter l'influence de Molière sur le mélodrame italien, si populaire au XVIII^e siècle, et recueillir les derniers échos de la comédie française de Molière dans les pièces italiennes du XIX^e siècle. Rien n'est oublié, pas même les à-propos, les saynètes où des Italiens nous ont montré Molière lui-même dans sa famille, au milieu de ses acteurs, et lui ont prêté, comme on pouvait s'y attendre, un verbiage puérile.

Cette fois la liste est complète, et il n'est que juste de remercier l'érudit infatigable qui nous a fait si bonne mesure. M. Toldo s'est acquitté de sa tâche avec un zèle vraiment méritoire, il a résumé clairement une masse énorme d'ouvrages italiens, il a interrogé avec patience les bibliothèques et et les archives de son pays, et s'il reste quelque part une imitation inconnue de Molière, faite par un Italien, c'est qu'elle se cache bien.

La mise en œuvre de tous ces matériaux n'est pas moins à louer tant elle est adroite et preste. Les pièces défilent, les analyses se succèdent avec une rapidité vertigineuse, allant droit au but, indiquant d'un trait la scène importante, toujours variées dans la forme malgré la monotonie et, pourquoi ne pas le dire, à quelques exceptions près, malgré l'insignifiance du fond. Le grand service que rendra ce gros livre c'est qu'il dispensera les chercheurs d'en lire beaucoup d'autres et leur épargnera des curiosités inutiles.

Après avoir tant loué, et à si juste titre, il faut pourtant terminer par quelques réserves. La bibliographie de la première partie pèche parfois par omissions, plus souvent par surabondance. Le travestissement des valets dans les *Précieuses ridicules* paraît bien venir de Scarron, de l'*Héritier ridicule* plutôt que du *Jodelet maître valet*, comme l'a prouvé M. Dalimier non cité. Est-il bien nécessaire de discuter sur l'origine et l'étymologie probables de Tartuffe, puisqu'en cherchant bien on trouverait le mot usité en France dans la langue populaire aux environs de 1610 et peut-être antérieurement? L'originalité du *Tartuffe* ou de *l'Avare* s'établit peut-être d'elle-même, sans qu'on ait besoin de mentionner des dissertations allemandes de débutants, mais en revanche, dans une étude sur les sources de Molière, on est un peu surpris de ne trouver mentionnés ni le *Polyandre* de Sorel, ni les recherches toujours ingénieuses de M. Vianey sur la *Sœur* de Rotrou, ni l'étude de notre cher collègue Rigal sur le *Parasite* de Tristan. Signalons en terminant quelques recherches qui auraient peut-être chance d'aboutir en Italie plutôt qu'ailleurs. La source italienne ou espagnole du *Sicilien* reste toujours à

trouver. Dans quelle bibliothèque peuvent bien se cacher « les *Œuvres du marquis de Mascarille, imprimé (sic)* à Lyon en 1620 »? Qu'est-ce encore que cette pièce plus facile à retrouver — mais qui manque dans les bibliothèques publiques de Paris, — cette pièce de Bocchini intitulée : *Trionfo di Scappino*, 1622, qui semble nous promettre un commentaire anticipé du vers connu :

Vivat Mascarillus, fourbùm imperator!

Si l'un ou l'autre de ces titres retient l'attention de M. Pietro Toldo et vaut à cette *Revue* une étude intéressante comme il sait les faire, nous y trouverons tous notre compte.

Émile Roy.

Moïse Cagnac, docteur ès lettres et en droit [1] : **Fénelon, études critiques.** *Paris, Société française d'imprimerie et de librairie*, 1910, in-16, xii-404 pp.

M. Cagnac a réuni sous ce titre quelques conférences qu'il a faites à l'Institut catholique de Paris. Des recherches assez étendues lui ont permis de connaître la plupart des travaux consacrés à Fénelon jusqu'à ce jour; mais il ne semble pas avoir fait à proprement parler œuvre d'esprit *critique*, habile à discerner les points sur lesquels la vérité est encore incomplète, et avide de les approfondir.

Ainsi, dans son chapitre préliminaire sur la « formation intellectuelle des évêques au xvii^e^ siècle », a-t-il éclairci, a-t-il soupçonné même, la question obscure et très controversée des études et des grades théologiques de Fénelon? Aucunement. En revanche, il s'étend fort longuement sur les trois thèses de licence, et sur l'orageuse soutenance de Bossuet en 1650. — Ailleurs, étudiant Fénelon éducateur, M. Cagnac se demande (p. 75, en note) : « Fénelon a-t-il connu le petit livre de Cl. Fleury : Du Choix et de la Méthode des Études? » Mais il n'établit aucune comparaison entre les idées contenues dans le « petit livre », et celles que renferme l' « Éducation des Filles »; il déclare, simplement : « Fénelon a fait oublier Fleury, c'est qu'il lui est supérieur ».

Un chapitre est assez suggestif : « Les idées mystiques de Fénelon » (ch. VIII). C'est, en grande partie, une étude pénétrante de la doctrine quiétiste dans ses rapports avec la philosophie cartésienne et le Jansénisme. Mais les meilleures pages (331-336) s'en retrouvent, à peu près mot pour mot, dans une brochure de J. Paquier : *Qu'est-ce que le Quiétisme?* (in-18, Bloud, 1910, p. 84-90). Cette brochure résume des leçons faites par M. Paquier à l'Institut catholique du 26 janvier au 6 avril 1909, et reprend un article du même auteur paru dans la *Revue du Clergé français* le 1^er^ août 1909. M. C. cite cet article, p. 336 seulement, à la dernière ligne de son chapitre, de la manière suivante : « Ce sont les *conclusions* d'un article très remarquable de M. Paquier : « Le Quiétisme », *Revue du Clergé français* 1^er^ août 1909. »

— Pour conclure sur ce livre, il suffit de laisser la parole à M. C. (Avant-propos, p. xi) : « Nous étions hanté du désir de donner au public lettré un volume sur Fénelon aussi intéressant que celui de M. G. Lanson sur Bossuet. L'on dira si nous avons réussi. » — La réponse n'est pas douteuse...

Albert Cherel.

1. A parler en toute rigueur, M. C. est docteur *de l'Université de Paris*, et docteur en droit *canonique*.

ALBERT DELPLANQUE, docteur ès lettres, Professeur à la Faculté catholique de Lille : **Fénelon et ses amis.** *Paris, J. Gabalda et Cie*, 1910, in-12, 332 pp.

Ce petit livre est extrait de la thèse volumineuse, in-8° de 480 pp., que M. D., en 1907, consacrait à *Fénelon et la doctrine de l'amour pur, d'après sa correspondance avec ses principaux amis.* De cette thèse une idée très claire se dégageait : Fénelon, dans ses amitiés, s'était efforcé de mettre en pratique, de vivre les principes guyoniens. L'auteur établissait cette « thèse », en exposant d'abord le semi-quiétisme de Mme Guyon et des Maximes des Saints, puis en recherchent les éléments de cette doctrine dans chaque amitié de son héros.

Cette vue juste et originale n'est passée qu'incomplètement dans le livre. Sans doute la question est délicate de savoir par quels moyens, ou par quels artifices, on peut réduire une grande thèse en un volume à 3 fr. 50. Il semble bien pourtant qu'au lieu de se débarrasser de certaines idées, on doive surtout réduire la documentation. Le public goûte les idées générales, même austères et théologiques, plus que les preuves et les recherches érudites.

Or M. D. a conservé de très longues citations (p. ex. p. 6, 7, 9, 20, 24, 25, 29, 80, 159, etc.). Et il a privé son livre de la « Doctrine de l'amour pur », qui lui aurait laissé une unité, un centre. On dira qu'un « Fénelon et ses amis » n'a pas besoin d'unité, mais bien de variété. D'accord : mais alors il aurait fallu donner à chaque ami de Fénelon une physionomie plus vivante. En dépit du titre, le livre reste abstrait; il traite de l'amitié fénelonienne, plutôt que des amis de Fénelon; ainsi le dessein primitif transparaît, çà et là, à travers l'ouvrage, sans être assez nettement marqué.

Telles sont les critiques générales que l'on peut adresser à M. D. Passons à quelques observations de détail :

P. 19. L'amour pur est qualifié de « doctrine aristocratique et destinée à une élite ». — Mais Fénelon, de l'aveu même de M. D. (p. suiv.), l'a « proposé des centaines, des milliers de fois »; Mme Guyon dogmatisait sans cesse, partout où elle se trouvait; et Molinos avait gagné à ce même idéal la moitié au moins de l'Italie dévote.

P. 47 et suiv. Parmi les raisons, très heureusement trouvées, de l'amitié de Fénelon pour Destouches, ne pourrait-on pas compter l'*insouciance* du bon chevalier? Fénelon, qui s'appliquait plus que jamais alors à « vivre en enfant » « sans rien prévoir », disant « adieu » à la « vaine prudence », ne devait-il pas éprouver une vive sympathie pour cette âme frivole, vivant si naturellement au jour le jour?

P. 69. La dévotion scrupuleuse n'a pas été « sans doute inspirée au duc de Bourgogne par le grand apologiste de l'amour pur », mais bien par le duc de Beauvillers. Fénelon hait les scrupules et l'esprit janséniste qui les enseigne. Dans sa correspondance avec Beauvilliers, sans cesse il reproche au « bon duc » de se souvenir trop, sur ce point, de l'éducation de Port-Royal.

P. 71. Pourquoi, dans l'affection vouée par Fénelon au duc de Bourgogne, ne faire aucune place à l'espoir de voir se réaliser certaines prophéties de Mme Guyon? (Cf. Masson, *Fénelon et Mme Guyon*, Introduction.) M. D. laisse Mme G. entièrement de côté. Après tout, cependant, sa présence aurait-elle été déplacée dans un livre consacré à Fénelon et à ses *amis*?

P. 122. En se servant d'une « écriture énigmatique », Fénelon n'est ni plus ni moins cachotier que tous les contemporains. Mme de Maintenon, par exemple, employait les chiffres et les surnoms dans sa correspondance avec Noailles. (Cf. Lettres publiées en 1756 par l'abbé Berthier.)

P. 168 et 225. A deux reprises, M. D. fait honneur au marquis de Fénelon d'une lettre écrite en réalité par Ramsay : j'ai retrouvé l'original dans les papiers du cardinal de Fleury, aux Archives de Affaires étrangères. J'ai eu

entre les mains également toute une correspondance manuscrite entre le marquis de Fénelon et Mme Guyon. M. D. ne paraît pas connaître ces relations de la « prophétesse » et de « fanfan ». — La reconnaissance témoignée par le marquis à la mémoire de son grand-oncle, par son zèle d'éditeur, méritait aussi d'être indiquée.

P. 237. M. D. ne compte pas, parmi les causes de l'amitié de Fénelon pour Langeron, le zèle déployé par ce dernier, en faveur du Pur Amour, en contribuant à préparer, en 1698, une seconde édition des « Maximes des Saints » (publiée en édition critique, in-12, Bloud, 1911). — De même, si la correspondance de Fénelon avec l'abbé de Beaumont est plus administrative, moins intime, n'est-ce pas, en grande partie, parce que « Panta » demeurait assez tiède à l'égard de Mme Guyon? Dans la correspondance manuscrite citée ci-dessus, je trouve un témoignage de cette tiédeur : « Je suis ravie, écrit la prophétesse, que vous vous ouvriez à Panta : c'est le mieux que vous puissiez faire dans le lieu où vous êtes, et j'espère que *votre simplicité lui servira* et l'accoutumera à devenir simple ».

Malgré ces réserves, on peut dire que le livre de M. D. abonde en vues ingénieuses ou profondes (p. 285, notamment). Il faut regretter seulement qu'il n'ait pas conservé tous les grands mérites de la thèse de 1907.

ALBERT CHEREL.

HENRI BREMONT : **Apologie pour Fénelon.** *Librairie Académique Perrin.* Paris, 1910, in-16, 486 pp. (Table analytique).

Au début de 1910, J. Lemaître apportait à l'étude de Fénelon, considéré dans son ensemble, toute sa calme finesse, toute son aimable lucidité. Il accueillait les diverses interprétations données avant lui du caractère de son héros, et ne laissait pas d'en composer un portrait original. Peu de temps après ces conférences [1], paraissait l' « Apologie pour Fénelon ». — Les mérites en sont très différents : par la délimitation du sujet, le plan, le ton, la méthode, la portée, ce livre s'oppose nettement au « Fénelon » de J. Lemaître.

Le sujet est la querelle du Quiétisme au XVIIe siècle et de nos jours, c'est-à-dire « Fénelon et Bossuet » (1re partie), « Fénelon et les Bossuétistes » (2e partie). Quant au plan, le récit de la querelle proprement dite est construit comme un drame, comportant des péripéties, même un « entr'acte » (ch. VIII), et surtout une liste de personnages (« Dramatis personæ »). La 2e partie est une bataille, avec des escarmouches (ch. I, les « Mésaventures de M. Crouslé », ch. II, « la Duplicité prétendue de Fénelon ») et un siège en règle (ch. III, « le Prestige de Bossuet »). Conclusion : Bossuet et Fénelon étaient, au fond, du même avis, orthodoxes l'un et l'autre; et ils se sont battus pour des mots. Les Jansénistes, conspirateurs moitié religieux, moitié politiques, ont fait tout le mal, en excitant contre Fénelon et Mme Guyon le

1. Publiées au fur et à mesure dans la *Revue hebdomadaire*, et réunies en volume (Fayard, in-16, 1910). Nous ne rendons pas compte ici de ces Conférences : elles échappent, par la ténuité fuyante de la pensée, aux prises de la critique érudite. J. L. avance peu de faits; en général il interprète — avec combien d'art et de grâce — des faits connus de tous. Sur deux points, d'ailleurs : le sort des jeunes protestantes aux Nouvelles-Catholiques et les doctrines de Mme Guyon, il s'est attiré de vives réponses de J. Viénot et du chanoine Gombaud. Il n'est pas étonnant, au fond, que son livre ait mécontenté surtout des esprits religieux; malgré les recherches théologiques dont il fait preuve, malgré les professions de foi catholique qu'il contient, ce livre ne donne à Fénelon qu'une physionomie très humaine; et c'est même l'originalité de ce portrait, où Fénelon apparaît comme le plus humain, le moins surnaturel des mystiques.

courroux de Bossuet, qui n'avait d'ailleurs pour eux que trop de sympathie.

Sujet et plan ne portent pas la marque d'une âme impassible. C'est bien, comme dit le titre, une apologie, et non une simple histoire, qu'a écrite M. B. Aussi, en quels termes critique-t-il ceux des personnages qui n'ont pas aimé Fénelon! A la rigueur, il « excuse » Louis XIV (p. 3). Mais Noailles est « faible et borné » (p. 4); Pirot, une « souple, grise, lâche et pédantesque figure » (p. 5). L.-A. de Valbelle, évêque de Saint-Omer, « un médiocre » et encore un « lâche ». Mme de Maintenon reçoit tout un lot d'épithètes familières et désobligeantes (p. 69 et suiv. : « nurse héroïque, institutrice », etc.). En vérité, M. B. a-t-il bonne grâce, dans la suite, à reprocher à Bossuet son style de pamphlétaire? — M. B. sait aussi être éloquent, à l'occasion (p. 357 et suiv.). Surtout il étourdit le lecteur, de sa verve toute méridionale, — à ses yeux (p. 110), cet adjectif est un grand éloge.

Tout au rebours, la méthode employée se présente comme très patiente, très scientifiquement impartiale. Il y a bien, çà et là, quelques excès d'habileté (p. 88, l'initiative de Mme de Maintenon n'est que conjecturée; et p. 98, c'est chose établie, les évêques enquêtent « pour lui plaire »; — dans la conclusion, M. B. tire un parti bien excessif du livre inoffensif et assez insignifiant du P. de Caussade). Mais, en général, tout porte la marque d'une érudition avertie, et même curieuse. Il n'est pas impossible, pourtant, de la prendre en défaut :

P. 7. M. Tronson n'a jamais « soutenu » ni « encouragé » Mme Guyon.

P. 12. Rancé, dans ses deux lettres fameuses, semble à M. B. se mêler de ce qui ne le regarde pas. Mais il était, au contraire, considéré au XVIIe siècle comme une lumière en matière de mysticisme (cf. le P. Léon Serrant, *Vie de Rancé*, Téqui, 1903, in-8°, p. 496. Colloredo voulait qu'il écrivît un traité sur le Quiétisme).

P. 38. « Les extravagances de Mme Guyon irritent Fénelon », dit M. B. Et il cite, en note, un passage de Matter commençant ainsi : « Jamais Fénelon... ne parle le langage mystique de Mme de la Motte-Guyon ». Pourquoi M. B., qui connaît bien le livre de M. P. Masson, n'en a-t-il retenu que ce qu'il en pouvait réfuter (dans sa 2e partie, ch. II)? A-t-il oublié les vers sur l' « enfance chrétienne », sur « maman têton », etc.

P. 52 et suiv. Quel est donc cet « homme, ce prêtre » qui poursuit Mme Guyon de son acharnement mystérieux partout où elle passe? « Il y aurait bien des buissons à battre », assure M. B. Est-ce là un fondement suffisant, pour dénoncer l'hostilité implacable des Jansénistes, et leur « complot » contre Mme Guyon et Fénelon? — La querelle du Quiétisme n'est, aux yeux de M. B., qu'un épisode de la lutte des Jansénistes et des Jésuites. Mais, en cette occurrence, d'où sont partis les premiers coups? Est-ce Port-Royal qui a commencé? M. B. l'insinue sans le prouver. D'ailleurs la démonstration serait malaisée, sans doute : le P. Segneri, S. J., dénonce Molinos et le fait condamner en 1688. En 1697, les Jésuites soutiennent Fénelon; pourquoi les Jansénistes auraient-ils, pour faire pièce aux Jésuites, combattu Fénelon avant 1697? — D'autre part, le P. Gerberon, janséniste notoire, propose ses services à Fénelon après la publication des Maximes. — Le « complot janséniste » contre Fénelon est vraiment bien ténébreux.

P. 90. La duchesse de Charost n'est pas pénitente de Tronson.

P. 92. « Tels endroits des Maximes, dit M. B., ont pu lui paraître obscurs (à Tronson); mais je défie bien qu'on trouve une seule ligne de lui où il condamne Fénelon. » — Or on lit dans la correspondance de T., t. I, p. 272 (lettre à M. Simon, du 5 avril 1699) : « J'apprens par votre lettre du 1er de ce mois, que vous avez vu le Bref contre le livre de M. de Cambrai. *On ne pouvait mieux embrasser tout son système ni mieux le condamner.* »

P. 120. « Signer ces articles, cela ne pouvait aucunement gêner les deux accusés. » — Or Fénelon, dans l'Explication (inédite) des articles d'Issy,

déclare avoir « hésité » sur l'article 9 : « Il m'a paru, dit-il, que les bornes qu'on y donnoit à la sainte indifférence de Saint François de Sales pouvoient nuire au désintéressement du Pur Amour ».

P. 121. Bossuet est-il un « sublime débutant » dans la « mystique »? Il ignore sans doute les auteurs mystiques des derniers siècles, et les méprise un peu. Mais son intelligence ni son tempérament ne sont réfractaires au mysticisme (cf. Rebelliau, *Bossuet*, collection des Grands Écrivains, p. 169 et suiv.).

P. 140 et suiv. Sur les deux *attestations* données par Bossuet à Mme Guyon. D'après Mme Guyon et M. B., Bossuet aurait, d'abord, délivré un certificat assez favorable (elle « a toujours détesté en notre présence les abominations de Molinos », — etc.), puis, se repentant, l'aurait réclamé, et en aurait envoyé un second, insignifiant. Or une lecture attentive des textes révèle tout autre chose : à la suite des deux soumissions de Mme Guyon, l'une du 15 avril, l'autre du 1er juillet 1695, Bossuet, par un premier *acte*, celui où il n'est pas question de Molinos, — déclare avoir « reçu les présentes soumissions » de Mme Guyon, et expose les conditions qu'il lui fixe. Il signe et Mme Guyon signe aussi (Lachat, t. XXVIII, p. 656). Puis, le même jour (1er juillet), il lui donne le *certificat*, qu'il signe seul, et où il excepte Mme Guyon des « abominations de Molinos ». Donc ce qu'on prend pour le 2e certificat est en réalité le premier acte, convention entre Mme Guyon qui se soumet, et Bossuet qui reconnaît la soumission; ce qu'on prend pour le premier certificat est, en fait, le second, et à proprement parler le seul.

P. 292. M. B. passe légèrement sur le désaveu fait par « les visitandines » de l'édition de Lyon 1628 des Entretiens et Colloques. C'est sur les plaintes de Mme de Chantal et de Jean-François de Sales qu'elle avait été supprimée, par lettres patentes du 20 juillet 1628, comme portant « préjudice à la religion et à la mémoire du défunt ».

P. 325. Quoi qu'en dise M. B., Fénelon a revendiqué une collaboration étroite aux articles d'Issy, dans la Réponse à la Déclaration (Œuv. C. Letel, IV, p. 318) et dans l'Avertissement de l'édition préparée des Maximes des Saints.

Plusieurs de ces points contestables ont leur importance : ils soutiennent certains arguments développés par l'auteur en faveur de Fénelon, et contre son grand adversaire. Fénelon mériterait vraiment notre pitié, s'il était victime d'un « complot janséniste ». Son attitude envers Mme Guyon apparaîtrait uniquement généreuse et noble, sans aucun mélange de ridicule, s'il ignorait le langage extravagant de cette dame. Si l'autorité de Tronson les couvrait, elle et lui, la colère de Bossuet contre la « prophétesse » et contre les « Maximes » serait assez injustifiée. Et l'évêque de Meaux se montrerait particulièrement maladroit et despotique, si l'affaire des « attestations » s'était passée comme on la raconte.

Quoi qu'il en soit, la portée de ce livre dépasse la Querelle proprement dite du Quiétisme. Jamais la « sécheresse » de Fénelon, son tempérament positif, réaliste, n'avait été aussi bien mis en lumière. On s'obstinait, en général, à considérer Fénelon comme un être essentiellement divers et compliqué, comme une âme à cloisons étanches. M. B. lui découvre une unité et une simplicité relatives. — Quant à Bossuet, M. B. développe en virtuose la part que la formation sorbonique et la vigueur corporelle, « la chair et le sang », ont dans son génie. — Enfin, il résulte de ce livre la nécessité d'étudier, dans le XVIIe siècle, autre chose que Port-Royal. Les Mystiques ont été trop ignorés ou dédaignés jusqu'ici; or ils tiennent une place extrêmement importante dans l'histoire de la pensée religieuse. Il sera bon de s'appliquer à cette étude avec des instruments plus perfectionnés que ceux de l'honnête Crouslé, si l'on tient à ne pas s'attirer quelques rudes « mésaventures » de la part de M. B.

Ainsi le livre, ou, si l'on veut, le plaidoyer de M. B. est fort suggestif.

ALBERT CHEREL.

ABEL LEFRANC. **Maurice de Guérin, d'après des documents inédits.** *Paris*, Champion, 1910.

« La plus enviable des commémorations » pour un écrivain, pense avec raison M. Abel Lefranc, reste encore l'édition complète de ses œuvres et une bonne biographie critique. Faute de pouvoir offrir à Maurice de Guérin, pour son centenaire, ce « glorieux hommage », M. Lefranc, de tout son talent et de toutes ses forces, s'emploie à le rendre bientôt possible. D'un long commerce avec un des prosateurs « les plus accomplis et les plus originaux de notre littérature », il revient avec une belle récolte de documents inédits, et il nous les présente en des pages émues et pénétrantes, qui révèlent mieux encore le parfum de l'âme charmante et le génie unique de l'incomparable « naturiste » que fut l'auteur du *Centaure*.

La première jeunesse de Guérin, sa vie obscure et quelquefois gênée à Paris, son séjour à la Chênaie, les premières manifestations de son génie poétique, certains épisodes de sa vie sentimentale, tout cela est exposé avec une abondance de détails qui est pour ravir les nombreux fervents de cette jeune gloire. Dans son désir de suivre comme pas à pas son auteur et de nous faire descendre plus avant dans son intimité presque à chaque heure du jour, il arrive même à M. Lefranc de se complaire à des analyses qu'on aura peut-être la maligne tentation de trouver un peu lentes et minutieuses. Ces ingénieux commentaires s'attardent quelquefois. Mais il y respire en même temps une admiration si vive qu'on n'a pas le courage de le regretter. Devant son sujet, M. Lefranc est comme un amoureux de la nature devant un beau paysage. Il faut envier cette ferveur.

On pourrait adresser au livre une critique. Il ne semble pas, quoi qu'en dise l'auteur dans sa préface, que le désir, d'ailleurs louable, de ne pas « insister sur ce qui était déjà connu » suffise « à expliquer et à justifier », au moins complètement, le plan adopté. Sans doute appendices et notes additionnelles sont souvent nécessaires, et par exemple quand le tout, comme ici, forme le tiers de l'ouvrage; mais sans examiner si quelques-unes de ces additions n'auraient pas pu trouver place dans le corps même du livre, ce n'est peut-être pas d'une composition très heureuse que de présenter d'abord l' « Esquisse d'une vie de Guérin », puis l' « Histoire des œuvres de Guérin », et d'écrire ensuite six autres chapitres sur « les années d'études », « la Chênaie et Lamennais », « Maurice en Bretagne », etc. Les répétitions sont inévitables à ce compte, ce qui est toujours fâcheux dans un travail d'assez courte étendue; et cette table des matières, mise ainsi par anticipation en tête du livre, n'est pas sans lui ôter quelque chose de son intérêt.

Ces réserves faites, il n'y a plus qu'à louer. L'information est variée, sûre, toujours prise aux meilleures sources. Un esprit de sympathie ardente anime toutes les pages du livre. Il y a beaucoup d'inédit... Les « Guériniens » devront de la reconnaissance à M. Lefranc, et nul doute que sa délicate étude ne fasse des prosélytes. Nous voudrions n'en souligner que deux ou trois points.

Pour la première fois peut-être, pleine justice est rendue à Barbey d'Aurevilly, pour la part qu'il a si généreusement prise à la gloire de son ami. Il est désormais bien établi que, de cette gloire qui ne fut malheureusement que posthume, c'est le grand connétable des lettres qui reste « le principal promoteur, l'ouvrier de la première heure ». Il « souffle » à George Sand le fameux article de 1840, et dès l'année suivante entreprend de réunir tout ce qui est tombé de la plume de son cher Maurice. La tâche est délicate; il y faut de la patience, de la diplomatie; elle sera même génératrice de soucis : Barbey ne se laisse rebuter par rien; et sans une brouille fâcheuse avec Trébutien son collaborateur, il aurait certainement mené à bonne fin l'œuvre

qu'il s'était imposée. Du moins a-t-il « conçu à cet égard les plans les plus justes et émis les vues les plus hautes ». Sa collaboration s'impose aux futurs éditeurs. C'est sans doute pour ce motif que l'édition actuelle ne le mentionne même pas... Félicitons M. Lefranc pour l'œuvre de justice qu'il vient d'accomplir.

Sur un point encore, d'une tout autre importance, sa belle étude apporte des renseignements décisifs. Elle fait nettement comprendre comment, et en dépit de toutes les influences de milieu, l'incomparable *Centaure* a pu exister. C'est ici la partie vraiment originale du livre. A vrai dire, *la Bacchante* et *le Centaure* étaient en germe dans les premières productions de Maurice : ils ne sont que l'épanouissement naturel de ses foncières qualités. Notre écrivain balbutie à peine, et son évolution « naturiste » est déjà commencée; elle s'affirme même « de la manière la moins équivoque, avec un éclat surprenant »; et elle se continuera désormais sans interruption. La lecture des poètes latins le jette dans une espèce de ravissement. « Tout s'anime dans la campagne, tout prend une vie, lorsqu'on peut la parcourir avec un de ces livres. On trouve dans la nature la source où ils ont puisé toutes leurs images... » Et ceci, étrangement significatif : « Quand on a sous les yeux les harmonies de la terre, des eaux, des cieux, peut-on résister à une secrète influence et ne pas se laisser aller à des espèces d'extases d'admiration et de ravissements? » Aux « rues tumultueuses » de Paris il préférera toujours « le charme d'errer dans un bois »; et dès 1832, il note des impressions qu'il est seul capable de noter, parce qu'il est seul capable de les sentir; on les trouvera à la page 62 du livre de M. Lefranc. Voyez encore les citations ou les commentaires des pages 81, 99, 101, 145, et vous comprendrez qu'il était fatal que, dans un jour d'inspiration, *le Centaure* sortît de cette organisation sans égale. En réunissant, en ordonnant en séries continues ces observations, disséminées dans les divers chapitres, c'est un petit chef-d'œuvre de psychologie littéraire que M. Lefranc, semble-t-il, aurait pu écrire sans difficulté.

Quoique son livre contienne surtout des renseignements et des faits, M. Lefranc ne s'est pas interdit de parler du génie de Guérin; il a essayé de le décrire, d'en dégager la rare originalité; et il a eu la hardiesse, dont nous le félicitons grandement pour notre part, d'exprimer avec pleine franchise son admiration. Il n'a pas craint d'évoquer à ce propos les noms redoutables de Lucrèce, Vinci, Rabelais, Shakespeare, La Fontaine, Jean-Jacques, Bernardin de Saint-Pierre, Chénier, Beethoven, Gœthe, Chateaubriand, Hugo, et de dire qu'il n'y avait pas chez eux, au même degré, « cette fusion intime qui met l'être humain en communication parfaite avec le monde extérieur et qui harmonise en quelque sorte les vibrations de l'un et de l'autre ». Qu'à tous autres égards la plupart de ces grands génies soient infiniment supérieurs à l'auteur du *Centaure*, c'est ce que personne ne saurait raisonnablement contester; mais sur le point particulier que nous venons de dire, il les dépasse, ou plus exactement peut-être, il est *autre*; il ne leur doit rien; pas la moindre trace de littérature dans ses impressions; et quand on pense que c'est dans un jeune écrivain du XIX^e^ siècle, et qui fut chrétien, que se rencontre dans sa plénitude « le sentiment tout à fait panthéiste de la continuité et de la permanence de la vie aussi bien que des rapports innombrables qui relient l'homme, passager d'un jour, à la Nature éternelle », il est presque impossible de ne pas être frappé de stupeur. C'est pour cela aussi sans doute qu'il n'y a aucun extrait de cette œuvre dans les *Morceaux choisis* qu'on met entre les mains de la jeunesse.

Le livre est plein, nourri; nous regrettons de ne pas en donner plus de preuves. Il arrive même à M. Lefranc d'exciter notre curiosité, sans pouvoir ou sans vouloir la satisfaire; il laisse en suspens des questions dont il a peut-être le fin mot; on va le presser d'éclaircir ces mystères. Mais c'est ainsi

qu'on retient l'attention sur des mémoires dont nous devrions avoir le culte. Maurice de Guérin n'aura pas à se plaindre du procédé, — pas plus sans doute que son dernier historien.

LOUIS MAIGRON.

ÉMILE LAUVRIÈRE. — **Alfred de Vigny. Sa vie et son œuvre**, avec trois phototypies hors texte. *Librairie Armand Colin*, 1909 (I-378 pp.).

Sous ce titre, M. Émile Lauvrière, à qui nous devons déjà de pénétrantes études sur Edgar Poë, ajoute une intéressante contribution à la « littérature », déjà fort abondante, d'Alfred de Vigny.

Les stades successifs de la pensée du grand poète sont bien analysés et bien définis, avec un luxe un peu excessif peut-être de citations, lorsqu'il s'agit d'une œuvre aussi connue, — et que pratique aussi assidûment une élite d'admirateurs.

On s'attendait à ce que M. Lauvrière, — étant donnés ses travaux antérieurs, — scrutât de très près le tempérament de Vigny, et peut-être même ne fût trop enclin à y trouver le secret de ses défaillances et de ses incertitudes. Il n'a point déçu notre attente; il s'est engagé par endroits dans cette voix assez périlleuse, mais qui peut conduire à de curieux — et même à d'importants résultats.

M. Lauvrière a bien dégagé et énuméré tous les *drawbacks* dont Alfred de Vigny fut affligé. — « Son père, vieil officier de soixante ans,... était tout perclus d'infirmités; sa mère, âgée de quarante ans, avait déjà cette nervosité excessive qui la prédisposait aux affections cérébrales » (p. 2). Il était l'unique survivant de quatre enfants, « le plus faible et le dernier » (p. 3). Il fut élevé avec une tendresse étouffante par ces parents trop vieux, qui s'interposèrent d'abord entre lui et la vie. Il apprit d'eux, très tôt, à se replier vers le passé plutôt qu'à regarder le présent. Chez les amis même de son père, il ne trouvait que haine pour les temps nouveaux (p. 10). D'où, chez lui, développement d'une misanthropie précoce. Les premiers heurts et les premiers chocs qu'il éprouve au collège font pressentir que la vie lui sera une brimade perpétuelle (p. 14). Et dans la suite du livre, M. Lauvrière montre Vigny déçu par le mariage autant que par l'amour libre, déçu par la religion comme par la philosophie.

Le double résultat de ces désillusions et de ces tortures, c'est d'engager le poète à se replier sur soi-même, c'est de le confiner dans le pessimisme et l'impuissance qui en résulte. Pessimisme et impuissance, — telles sont, selon M. Lauvrière les deux grandes tares qui amoindrirent Alfred de Vigny. Il semble bien que M. Lauvrière ait d'abord été frappé par ce double caractère du poète, — qu'il ait été attiré par là, premièrement, en critique épris de psychologie morbide, — et qu'ensuite il ait hésité sur son chemin, qu'il ait été repris par une admiration de moraliste et de lettré pour le grand poète philosophe. De là certaines incertitudes chez lui, et sinon des contradictions, du moins des flottements.

Je crois bien qu'il faut distinguer, chez Vigny, le domaine intellectuel et le domaine moral. S'il s'agit du premier, je m'accorderais volontiers avec M. Lauvrière. Il signale très justement dans le premier recueil (p. 109) « l'imitation, complaisante jusqu'à paraître contradictoire, des moindres comme des meilleurs d'entre ses contemporains et ses prédécesseurs ». Peut-être y a-t-il un peu de rudesse, mais il y a beaucoup de vérité à voir dans Stello un « long dialogue », ou plutôt un « monologue inégal, décousu, factice », une « bizarre alternance d'humour glacé et d'émotions chaleureuses, de pointes drôlatiques et d'effusions lyriques, tout cela on ne peut plus mal

fondu, — on ne peut plus juxtaposé » (p. 147-148). — J'aurais voulu ici voir M. Lauvrière pousser plus loin son étude. Que signifient ces disparates, ces incohérences? Pourquoi tant d'admirables vers, les plus chargés de sens, les plus lapidaires d'expression que contienne notre littérature, voisinent-ils avec d'autres vers si fâcheux, si gauches et si factices, des alexandrins si piteux que Delille et Millevoye eux-mêmes les eussent réprouvés? Qu'est-ce à dire, sinon que Vigny, comme M. Lauvrière nous l'apprend, est atteint d'instabilité (p. 109, 170), qu'il s'élève très haut pour retomber très bas, qu'il est insuffisamment unifié; en un mot, qu'il souffre de ce que la psychiatrie appelle la « multiplicité du moi »? Avec bien plus de raison que dans l'étude consacrée jadis par M. Maurice Spronck à Leconte de Lisle (v. les *Artistes littéraires*, p. 218 sq.), cette notion pourrait intervenir ici.

M. Lauvrière, avec raison, nous signale la réelle paresse de l'écrivain, et son gaspillage intellectuel, qui se dissimule sous les apparences d'un zèle studieux (p. 309-310), son goût du désœuvrement songeur qui s'appelle pour lui méditation, son aptitude à se payer de vains projets et de chimères, sa vaine attente de l'inspiration, à laquelle il confère le caractère fatal d'un « état de grâce ». Non seulement chez lui « la rêverie continuelle a tué l'action » (p. 328); elle a même tué la production littéraire.

Au point de vue moral j'ai quelques réserves à présenter. Je lis avec quelque étonnement (p. 15) : « Dès le lycée, Vigny eut peu ou point d'amis; des condisciples que nous lui connaissons,... aucun ne fut son intime; jeune ou vieux, Stello ne se liait pas... » Il n'eut point de camarades, peut-être; mais il eut des amis, au sens le plus élevé du mot! Ce passage me prouve que M. Lauvrière a publié son travail avant l'apparition du beau livre de M. Ernest Dupuy. Autrement, il eût changé d'avis.

Je suis un peu surpris aussi de lui voir reprocher le « précoce marasme des impuissants » (p. 304), un cœur « passif en ses affections » (p. 305), une « platonique charité » (306), alors qu'il sut pratiquer une espèce d'abnégation extrêmement malaisée, le reploiement sur des devoirs prochains au détriment de toute ambition et de tout épanouissement de sa vie, comme d'autres passages le démontrent (v. p. ex. p. 216-217). Je ne parlerais guère non plus, à propos de Vigny, d'une « attitude à l'égard du prochain, distraite, indifférente, dédaigneuse », qui « n'a rien de très aimable en soi, ni même de bien sociable » (p. 268), quitte à revenir sur la tendresse qui se cache sous ces dehors négatifs (p. 273). Car enfin Vigny s'est montré d'une extrême générosité à l'endroit des gens de lettres (254-255); il a été un châtelain pauvre et bienfaisant (p. 281) et un maître excellent pour ses domestiques (282). Qu'après cela il ait évité certains contacts, certains coudoiements, on ne peut l'en blâmer. La bienveillance et la charité ne perdent rien à fleurir dans une âme discrète. Trop de gens se croient altruistes parce qu'ils sont tutoyeurs et encombrent la vie des autres.

Dans sa conclusion, M. Lauvrière estime que si Vigny fut relativement infécond dans son œuvre littéraire, « ce fut surtout faute de volonté, d'une volonté proportionnée aux autres qualités, c'est-à-dire stable, constante en son afflux, infatigable en son fonctionnement; ou, plutôt, si l'on veut bien, pour être précis, dépouiller cette complexe faculté de tout ce qu'elle implique de conscience clairvoyante, ce fut faute de vitalité native, de vigueur constitutionnelle, de richesse physique, en un mot ce fut faute de vie » (374). Je me servirais volontiers de cette distinction subtile s'il fallait juger le poète au point de vue moral. Je reconnaîtrais que la volonté du grand et noble poète fut droite, loyale et secourable, mais qu'il lui manqua ce suprême héroïsme qu'est la joie chez un homme lucide, qui voit la vie telle qu'elle est, et lui donne cependant un plein assentiment. Il lui manqua ce rayonnement d'âme qui rend infiniment plus précieux et plus efficace le don qu'on fait de soi-même, mais qui suppose aussi une plénitude de force, une

perfection d'équilibre que Vigny ne connut jamais. Ajoutons cependant qu'il fit parfois effort pour donner aux autres un entrain et une allégresse qu'il feignait, mais qui n'étaient point en lui (p. 309).

M. Lauvrière apprécie souvent l'œuvre de Vigny avec quelque dureté. Pourtant je serais moins indulgent que lui pour le *Cor* (p. 101) dont la notoriété fut si fâcheuse à la gloire du poète. Mais je ne m'inscrirais pas en faux contre le jugement de Théophile Gautier, cet admirable connaisseur, au sujet d'*Eloa*. M. Lauvrière, à l'entendre parler de cette merveilleuse opale poétique, nous donnerait plutôt l'idée d'un amphigouri assez voisin de la *Chute d'un Ange* (p. 97). Je ne suis pas non plus choqué de voir Vigny, comme le fera plus tard Leconte de Lisle, symboliser les cruautés de la nature et du destin dans l'âpre Jehovah de la Bible (p. 76).

Enfin je le trouve extrêmement sévère à l'endroit de *Chatterton*, où je trouve cependant beaucoup à redire (p. 175 sq.), et même pour *Servitude et Grandeur militaires* (p. 204-5). Et pourtant, à propos des types anglais que l'on trouve chez Vigny, il corrige lui-même ce que ses premières assertions avaient d'excessif : « En son... drame, Kitty Bell, John Bell, le Quaker, sinon le héros même et les jeunes lords, sont, à part quelques puériles illusions, des types bien anglais ; le beau portrait de l'amiral Collingwood dans *Servitude et Grandeur militaires* est, de l'aveu même de Vigny, un hommage rendu au pays de ce Wellington dont il préférait le patriotisme sans faste à l'égoïste et charlatanesque ambition d'un Napoléon » (210). Voilà une bonne indication, et que j'aimerais à voir développer par M. Lauvrière, qui est si versé dans la connaissance des lettres anglaises[1].

HENRI POTEZ.

B. RIVIÈRE. — **Fragment d'Album inédit de Desbordes-Valmore,** (Milan, 1838). *Paris, extrait du Mercure de France.* 16 juin 1910 (24 p.).

M. B. Rivière, bibliothécaire de la ville de Douai, à qui l'on doit déjà la publication de la *Correspondance inédite de Marceline Desbordes-Valmore*, vient d'éditer, au *Mercure de France*, un curieux fragment d'album qui renferme des notes de la poétesse douaisienne. Ce sont des impressions de voyage, sous forme épistolaire, on croirait même, par endroits, des projets ou brouillons de lettres (v. p. ex. la p. 20).

Ces pages nous offrent une révélation bien inattendue. Marceline Desbordes-Valmore se préoccupe d'épigraphie, et relève des inscriptions à Saint-Ambroise, fort incorrectement, comme on peut s'y attendre (p. 17-18).

Elle n'aime ni le son des cloches italiennes, chères à Stendhal et à M. Anatole France (p. 12, 22), ni même le langage sonore de la péninsule (p. 12). Les églises même, ces églises qui devaient plus tard charmer Ernest Renan, lui semblent dénuées de recueillement. « Ici, dans presque toutes les églises, la gravité est rompue par un décor familier. Les fenêtres qui y versent l'air sont des fenêtres d'appartement, avec des rideaux de mousseline à franges ou garnitures pareilles, comme dans toutes nos maisons bourgeoises. Elles sont si peu élevées que vous voyez les maisons de la rue, les balcons, les habitants rire, causer, travailler et chanter, ce qui est choquant pour nous qui trouvons un retirement si profond dans nos églises pleurantes » (p. 13).

On trouve dans ces notes rapides un singulier mélange d'enfantillages et de fines émotions, de phrases gauches et maladroites et d'expressions

1. Une petite erreur de détail. P. 343 : La poésie de Leconte de Lisle, dont M. Lauvrière cite quelques vers, n'a pas pour titre *La Fin de Satan*, mais *La Tristesse du Diable*.

trouvées. Je relève au passage les impressions suivantes. A l'arrivée à Milan, « nous étions brûlés du soleil et chacun ressemblait à un tas de poussière mouvante... » Mais une voiture l'emporte à travers la ville. « Je crus passer au milieu d'un rêve dont les ailes m'éventaient » (p. 8). A Saint-Ambroise, « tout est sévère et sombre, on croit entrer dans les premiers mystères du christianisme » (p. 11). Le Dôme lui semble, avec son élan de marbre blanc, « le plus beau des fantômes » (p. 12). Je noterai surtout trois frappantes descriptions de funérailles (p. 14, 15 et 16). L'une surtout (p. 14) est une véritable symphonie en blanc (p. 14-15).

HENRI POTEZ.

PÉRIODIQUES

Amateur d'autographes et de documents historiques. — Août-septembre; Paul Bonnefon, *François Buloz et Victor Cousin* (lettres inédites). — Cl. Perroud, *Lettres de Roland à Bosc.* — Jules Coüet, *Georges Monval.* — Octobre; *Autographes et documents : La candidature académique du prince Albert de Broglie; M. Jean Aicard à George Sand.* — Novembre; *Quelques documents inédits sur « la Dame aux camélias ».* — Octobre et novembre; Cl. Perroud, *Lettres de Roland à Bosc* (suite et fin). — Décembre; *Autographes et documents : Lettres de Champfleury, Baudelaire, Victor Hugo.* — Août-septembre; A. Delpy, *Manuel de l'amateur d'autographes* (de l'architecte Claude-Nicolas Ledoux à l'abbé Louis Le Duc).

Bulletin du bibliophile et du bibliothécaire. — 15 août-15 septembre; *Léopold Delisle.* — Henri Clouzot, *Un client de Philibert de l'Orme.* — G. de Mouchy, *Bossuet et Fénelon : l'édition de leur correspondance* (suite). — P.-L. et G.-V., *Paul Marchal.* — 15 août, 15 octobre et 15 décembre; Eugène Griselle, *Un supplément à la correspondance du cardinal de Richelieu* (suite). — 15 octobre, 15 novembre et 15 décembre; Paul Lacombe, *Bibliographie des travaux de M. Léopold Delisle. Supplément 1902-1910.* — 15 octobre; Lucien Pinvert, *Sur l'opinion que le dix-septième siècle a eue du seizième* (suite). — François Courboin, *Auguste Raffet.* — 15 novembre et 15 décembre; Henri Cordier, *Henry Harrisse.* — Lucien Pinvert, *Un post-scriptum sur Mérimée* (suite).

Documents d'histoire. — Juin 1910; *Balzac inconnu* (suite). — *Un pamphlet contre Bossuet.* — *Trois lettres autographes de l'abbé Eusèbe Renaudot.* — A. Urbain, *Les héritiers de l'avocat Pageau et la succession de Bossuet.* — *La mission de Fénelon en Saintonge.* — *Un accusateur de Bourdaloue prisonnier à Cahors.* — *Dernier volume manuscrit du P. Rapin* (suite). — *Essai de bibliographie quiétiste.* — *Une apologie de M^me^ Guyon annotée par Bossuet.* — *Bossuet inédit.* — J. Bézy, *Une lettre inédite de Lacordaire.*

Feuilles d'histoire. — Septembre; Albert Grün, *Charles de Villers et Montalivet.* — Septembre et octobre; Eugène Welwert, *Lakanal en Amérique.* — Octobre; Georges Hardy, *Un épisode de la jeunesse de Bossuet.* — Pierre Laborderie, *Royer-Collard et ses doctrines politiques.* — Novembre; L.-G. Pélissier, *Cinq lettres de Saint-Simon.* — Bernardin de Saint-Pierre, *Lettre à l'impératrice Marie Féodorovna.* — Léon Hennet, *Marbot et le 1^er^ hussards.* — Pierre Laborderie, *Bastiat, sa vie et ses doctrines.* — C.-G. Picavet, *Le cardinal de Retz et l'intendant Charuel.* — P. Landrecy, *L'enlèvement de M^lle^ Auguste.* — Décembre; Eugène Welwert, *Un ancien évêque archiviste* (Jean-Baptiste Massieu). — Jean des Rièzes, *Le ruisseau de la rue du Bac.*

Le Figaro. — 2 juillet; Valentine de Saint-Point, *Lamartine viticulteur* (lettres inédites). — Georges Hellouin, *Le « docteur » Paul Bourget.* — (Supplément.) Paul Flat, *Balzac au Panthéon.* — Stanislas Rzewuski, *Élise Orzeszko.* — 3 juillet; Guillelmo Ferrero, « *Les Routes* » (par Eugène Melchior de Vogüé). — 4 juillet, Marcel Ballot, *La vie littéraire : « Comme tout le monde », par Lucie Delarue-Mardrus.* — 5 juillet; Jean Dornis, « *Forse che si, forse che no* » (par Gabriele d'Annunzio). — Francis Chevassu, *Les Théâtres : A la Comédie-*

Française, « *Un cas de conscience* ». — 8 juillet; Louis Chevreuse, *Un monument à Alfred de Musset*. — Janville, *Les Lamartiniens en Sorbonne*. — 9 juillet (supplément); Maurice Dumoulin, *Le père d'Alfred de Musset*. — V., *Le centenaire de Maurice de Guérin*. — Docteur Grasset, *L'idée médicale dans Paul Bourget*. — 11 juillet; Marcel Ballot, *La vie littéraire : « le Charme », par Michel Corday*. — 12 juillet; Julien de Narfon, *L'abbé Huvelin et la conversion de Littré*. — 16 juillet; Alfred Capus, *A propos d'Alphonse Allais*. — (Supplément). Patrice Buet, *Les spectacles gratuits sous la Révolution*. — 18 juillet; Marcel Ballot, *La vie littéraire* (poésies). — 19 juillet; Jean Richepin, *Un poète nouveau* (Henri Bouvelet). — 23 juillet; André Beaunier, *Léopold Delisle*. — (Supplément). Jean Breton, *De Chantecler aux Vedas*. — 26 juillet; Ernest Daudet, *Le centenaire de Montalembert*. — 30 juillet (supplément); Étienne Rey, *Les maisons de Balzac*. — 6 août; Jacques des Gachons, *Une femme de lettres* (Mme Louise d'Alq). — (Supplément). Maurice de Guérin, *Pages inédites*. — Sybil Mérian, *Jean Lahor peint par lui-même*. — 13 août; Henry Roujon, *Vieillerie* (*la Nouvelle Héloïse*). — (Supplément). André Beaunier, *La statue de Chénier*. — Raymond Recouly, *Les derniers jours de lord Byron*. — 18 août; Paul Gaulot, *Correspondances d'autrefois*. — 20 août (supplément); Gabriel Tarde, *Poésies inédites*. — Loret, *Candidatures* (*académiques*). 22 août; Albert de Pouvourville, « *L'Indo-Chine* » *de M. Brieux*. — 27 août (supplément); Gustave Flaubert, *Par les champs et par les grèves, fragments inédits*. — Maurice de Méoty, *Notes sur la poésie*. — Michel Aubé, *La coquetterie de M. Guizot*. — Grimod, *Jean-Jacques Rousseau et Mlle de Saint-Victor*. — 29 août; G. Davenay, *Le monument de Mme Cottin à Bagnères-de-Bigorre*. — 31 août; André Beaunier, *Albert Vandal*. — 3 septembre (supplément); Léon Séché, *Le chalet de Guttinguer, souvenirs romantiques*. — 5 septembre; André Beaunier, *L'œuvre d'Albert Vandal*. — Marcel Ballot, *La vie littéraire : « le Chemin de sable », par Jacques des Gachons; « la Bonne infortune », par Henri Duvernois*. — 10 septembre; Francis Chevassu, *Les Théâtres : Comédie-Française*, « *Comme ils sont tous* ». — (Supplément). Léon Séché, *Le chalet de Guttinguer*. — 12 septembre; Marcel Ballot, *La vie littéraire : « Robinson », par Alfred Capus*. — 14 septembre; Jean de Mitty, *La statue de Henry Beyle*. — 16 septembre; Félicien Pascal, *Une statue de Racine*. — 17 septembre (supplément); Loret, *Un ancêtre* (le marquis de Bièvre). — 19 septembre; Marcel Ballot, *La vie littéraire : « Quarante ans après », par Jules Claretie*. — 21 septembre; Georges Hellouin, *Le P. Ollivier*. — 22 septembre; Régis Gignoux, *Le bel exemple de Georges Thurner*. — 23 septembre; Francis Chevassu, *Les Théâtres : Palais-Royal*, « *l'Enfant du mystère* ». — 26 septembre; Marcel Ballot, *La vie littéraire : « Jaboune », par Frank Nohain*. — 1er octobre (supplément); Augustin Thierry, *Vrain-Lucas ou les candeurs d'un géomètre*. — 3 octobre; Marcel Ballot, *La vie littéraire : « Tous héros », « le Petit Roi », par André Lichtenberger*. — 5 octobre; Francis Chevassu, *Les Théâtres : Théâtre Réjane*, « *M'amour* ». — 8 octobre; Francis Chevassu, *Les Théâtres : Théâtre Antoine*, « *César Birotteau* ». — (Supplément). Léon-Jacques, *César Birotteau au Théâtre du Panthéon*. — Masson-Forestier, *Pas de statue de Racine*. — 9 octobre; Francis Chevassu, *Les Théâtres : Athénée*, « *le Petit Dieu* ». — 10 octobre; Marcel Ballot, *La vie littéraire : « Lady Hamilton », par A. Fauchier Magnan*. — 12 octobre; Francis Chevassu, *Les Théâtres : Théâtre Sarah Bernhardt*, « *la Conquête d'Athènes* ». — 16 octobre; Francis Chevassu, *Les Théâtres : Vaudeville*, « *le Marchand de bonheur* ». — 17 octobre; Marcel Ballot, *La vie littéraire : « l'Humanité divine », par Jules Bois*. — 20 octobre; Francis Chevassu, *Les Théâtres : Odéon*, « *les Plus beaux jours* », « *Un soir* ». — 22 octobre (supplément); René Benoist, *La musique du vers dramatique*. — 24 octobre; Marcel Ballot, *La vie littéraire : « la Robe de laine », par Henry Bordeaux*. — 25 octobre; Robert de Flers, *Le marquis de Massa*. — 26 octobre; Régis Gignoux, *Histoire d'un début* (Mme Marguerite Audoux). — 27 octobre; Francis Che-

vassu, *Les Théâtres : Comédie Française, « les Marionnettes »*. — 29 octobre; Collonges, *Mme Judith Gautier à l'Académie Goncourt*. — (Supplément). Léon Séché, *La jeunesse dorée sous Louis-Philippe*. — 31 octobre; Marcel Ballot, *La vie littéraire : « Par aventure », par Léon Lafage*. — 3 novembre; Henri Lavedan, *Le métier* (dramatique). — 4 novembre; Serge Basset, *A l'Odéon : une échauffourée autour d' « Iphigénie »*. — Francis Chevassu, *Les Théâtres : Théâtre Sarah-Bernhardt, « L'Homme mystérieux »*. — 5 novembre Paul Édouard, *En l'honneur de Pierre Loti*. — Francis Chevassu, *Les Théâtres : Porte Saint-Martin, « l'Aventurier »*. — (Supplément). Gustave Flaubert, *Un premier portrait de Mme Arnoux*. — Émile Vedel, *Une académicienne* (Mme Judith Gautier). — Paul Ginisty, *Une rivale de Rachel* (Mlle Maxime). — 6 novembre; Henri Cain, *L'évêché de Meaux*. — P. Édouard, *En l'honneur de Pierre Loti*. — 7 novembre; G. Davenay, *En l'honneur de Joseph de Maistre*. — Marcel Ballot, *La vie littéraire : « Delphine Gay », par Léon Séché*. — 9 novembre; Francis Chevassu, *Les Théâtres : Théâtre Michel, « le Feu du voisin », « la Dame du second »*. — 11 novembre; Raymond de Vogüé, *Autour d'un buste* (de Brunetière). — 12 novembre; Gaston Mauberger, *M. Pierre Loti retour de Constantinople*. — (Supplément). Jacques Rouché, *L'art théâtral moderne*. — Michel Aubé, *Les épreuves de J.-J. Rousseau*. — 13 novembre; André Beaunier, *Tolstoï a disparu*. — 16 novembre; Marcelle Adam, *Les livres de François Coppée*. — Marcel Ballot, *La vie littéraire : « Marie-Claire », par Mme Marguerite Audoux*. — 17 novembre; Georges Bourdon, *Tolstoï*. — 19 novembre (supplément); Loret, *Les états généraux de l'art dramatique*. — Stanislas Rzewuski, *Auguste Strindberg*. — 20 novembre; Francis Chevassu, *Les Théâtres : Théâtre de l'Œuvre, « l'Amour de Késa »*. — Adrien Bernheim, *Mort de Gustave Worms*. — 21 novembre; René Marchand, *Tolstoï est mort*. — Marcel Ballot, *La vie littéraire : « la Renaissance », par Marius Fontane*. — 24 novembre; Adrien Bernheim, *Souvenirs sur Worms*. — 25 novembre; Francis Chevassu, *Les Théâtres : Vaudeville, « Montmartre »*. — 26 novembre; Francis Chevassu, *Les Théâtres : Théâtre des Arts, « le Carnaval des enfants »*. — (Supplément). Raymond Recouly, *Tolstoï intime*. — Patrice Buet, *L'art du décor*. — 28 novembre; Marcel Ballot, *La vie littéraire : « l'Ame des Anglais », par Faemina*.

Journal des débats politiques et littéraires. — 3 juillet; Pierre de Nolhac, *La peinture de ruines au XVIIIe siècle*. — 4 juillet; Henri de Régnier, *La semaine dramatique*. — 5 juillet; Henry Bidou, « *Les Routes* » (par E.-M. de Vogüé). — 6 juillet; Paul Ginisty, *Serviteurs littéraires*. — 9 juillet; G. Dupont-Ferrier, *Une lettre inédite de La Fontaine*. — Émile Faguet, *L'affaire Sirven*. — 11 juillet; S., « *La Chaîne éternelle* » (par Fernand Gregh). — Henri de Régnier, *La semaine dramatique*. — 12 juillet; Henry Bidou, *Lady Hamilton*. — 13 juillet; Ernest Seillière, *Le Saint-Simon de Boislisle* (t. XXII). — 14 juillet; Z., *Les carnets de Gustave Flaubert*. — 18 juillet; Henri de Régnier, *La semaine dramatique*. — 19 juillet; Michel Salomon, « *La Dame qui a perdu son peintre* » (par Paul Bourget). — G. Dupont-Ferrier, *La culture française en Russie au XVIIIe siècle* (par Émile Haumant). — 20 juillet; Adolphe Julien, *Mme Ugalde*. — E. A. G., *A propos des « Notes d'une voyageuse » de Mme Marcelle Tinayre*. — 24 juillet; Georges de Manteyer, *Léopold Delisle*. — 25 juillet; S., *A propos d'un livre* (*les Géorgiques*, traduites par H. Lantoine). — Henri de Régnier, *La semaine dramatique*. — 28 juillet; Louis Thomas, *La librairie et la littérature française*. — 31 juillet; J. Bourdeau, *Les Idées-Forces de M. Fouillée*. — 1er août; Henri de Régnier, *La semaine dramatique*. — S., « *Madame Davenay, bienfaitrice* » (par Jean Canora). — 4 août; P.-C., *Napoléon et les avocats*. — 8 août; Henri de Regnier, *La semaine dramatique*. — 9 août; Gabriel Boissy, *Les fêtes d'Orange*. — 12 août; Alexandre Masseron, *Télémaque et Nausicaa*. — 13 août; G. Dupont-Ferrier, *Voltaire en villégiature*. — 14 août; *Une correspondance inédite de Proudhon* (1859-1860). — Augustin Filon, *Une heure avec les bas-*

bleus anglais. — 15 août; M. Albert-Petit, *Proudhon et les socialistes.* — Henri de Régnier, *La semaine dramatique.* — 16 août; Pierre de Quirielle, *La Passion d'Oberammergau.* — Henri Welschinger, *Leconte de Lisle bibliothécaire.* — 17 août; Paul Ginisty, *La guerre et le théâtre.* — Henri Chantavoine, *Un romancier* (Louis Delzons). — 19 août; Michel Salomon, *Fénelonіens et Bossuétistes.* — Maurice Muret, *Le dernier roman d'Édouard Rod.* — 22 août; Henry de Régnier, *La semaine dramatique.* — 24 août; Augustin Filon, *Chez Wordsworth.* — 29 août; Henri de Régnier, *La semaine dramatique.* — 30 août; *William James.* — *L'exposition du livre à Amsterdam.* — 31 août; J. Bourdeau, *Le langage affectif.* — 1er septembre; *Albert Vandal.* — A. Albert-Petit, *Deux conceptions de l'histoire de la Révolution : Taine et M. Aulard.* — 2 septembre; Henri Welschinger, *Albert Vandal historien.* — 5 septembre; Henri de Régnier, *La semaine dramatique.* — E. Sainte-Marie Perrin, *Une fille de Hawthorne.* — 7 septembre; Ernest Seillière, « *Elle et lui* ». — 10 septembre; G. Dupont-Ferrier, *Bourrienne et ses mémoires.* — 11 septembre; *Une lettre de Gobineau sur la Commune.* — 12 et 19 septembre; Henri de Régnier, *La semaine dramatique.* — 21 septembre; Léon de Lapérouse, *Mistral et le Muséon Arlaten.* — Maurice Muret, *Notes de littérature étrangère : la baronne d'Ebner-Eschenbach.* 24 septembre; G. Dupont-Ferrier, *Marbot et la légende de Macquard.* — 26 septembre; Henri de Régnier, *La semaine dramatique.* — 27 septembre; F.-L. Bruel, *Le roman de Babonnette.* — 28 septembre; Augustin Filon, *Chez Walter Scott.* — 30 septembre; Henry Bidou, « *Les Polichinelles* ». — 2 octobre; Z., *Le français tel qu'on le parle.* — 3 octobre; *Le monument de Racine enfant : discours de M. Jules Lemaitre.* — Henri de Régnier, *La semaine dramatique : Comédie Française,* « *Comme ils sont tous* », *par Adolphe Aderer et Armand Ephraïm.* — 7 octobre; André Hallays, *La vie et les aventures de Thomas Gargot.* — 10 octobre; Henri de Régnier, *La semaine dramatique : Théâtre-Antoine,* « *César Birotteau* », *par Émile Fabre, d'après Balzac; Athénée,* « *le Petit Dieu* », *par Louis Artus.* — 14 octobre; André Hallays, *La vie et les aventures de Thomas Gargot.* II. — 17 octobre; Henri de Régnier, *La semaine dramatique : Théâtre Sarah-Bernhardt,* « *la Conquête d'Athènes* », *par Albert du Bois;* « *les Polichinelles* », *de Becque.* — 19 octobre; G. Dupont-Ferrier, *L'ancien bureau parisien des coches de Lyon : l'hôtel de Sens.* — 21 octobre; Maurice Muret, *Le Brésil en roman.* — 22 octobre; Lucien Maury, *La poésie à l'école.* — 24 octobre; Henri de Régnier, *La semaine dramatique : Vaudeville :* « *le Marchand de bonheur* », *par Henry Kistemaeckers; Odéon,* « *Un soir* », *par Gabriel Trarieux;* « *les Plus beaux jours* », *par A. Traversi.* — 25 octobre; Louis Gillet, *Le Noël de M. Francis Jammes.* — 26 octobre; Paul Ginisty, *Lauzun auteur dramatique.* — (Supplément). *Séance publique annuelle des cinq Académies.* — 29 octobre; Z., *Racine et M. Fauchois.* — 31 octobre; Henri de Régnier, *La semaine dramatique : Comédie Française,* « *les Marionnettes* », *par Pierre Wolff; le centenaire d'Alfred de Musset, représentation organisée par les Mussettistes.* — 2 novembre; Pierre de Quirielle, *Selma Lagerloef en France.* — 4 novembre; Michel Salomon, *Des lettres de Guizot.* — 6 novembre; Henri Welschinger, *La philosophie de la guerre de 1870* (par Émile Ollivier). — 7 novembre; Henri Chantavoine, *A propos d'un livre* (les mémoires de Mme Adam). — Henri de Régnier, *La semaine dramatique : Palais-Royal,* « *le Million* », *par Georges Berr et Marcel Guillemaut; Nouveautés,* « *Chou-Blanc* », *par Grenet-Dancourt et Dieudonné; Théâtre Sarah-Bernhardt,* « *l'Homme mystérieux* », *par de Lorde et Binet.* — 12 novembre; Gustave Allais, *Un manuscrit des* « *Harmonies* » *de Lamartine.* — 13 novembre; Henri Welschinger, *Lettre de M. Thiers à Mgr Darboy.* — 14 novembre; S., « *Par aventure* » (par Léon Lafage). — Henri de Régnier, *La semaine dramatique : Porte Saint-Martin,* « *l'Aventurier* », *par Alfred Capus; Théâtre Michel,* « *A l'impossible* », *par J.-J. Frappa;* « *Le feu du voisin* », *par Francis de Croisset;* « *la Dame du second* », *par Miguel Zamacoïs.* — 15 novembre; *Les tendances de la Sorbonne.* — Maurice Muret, *Le Lauréat*

du prix Nobel : M. Paul Heyse. — 18 novembre; *Tolstoï et ses derniers amis.* — 19 novembre; Maurice Muret, *Un humoriste allemand : Wilhelm Raabe.* — 21 novembre; J. Bourdeau, *Tolstoï.* — *L'entourage de Tolstoï et ses œuvres inédites.* — Henri de Régnier, *La semaine dramatique : Théâtre de l'Œuvre, « le Mauvais grain », par Maurice de Faramond; « l'Amour de Késa », par Robert d'Humières; « le Poupard », par Jean et Henry Bouvelet.* — 23 novembre; Paul Ginisty, *Tolstoï jugé par Dostoïevsky.* — Maurice Spronck, *Lafcadio Hearn.* — 26 novembre; Charles Malo, *Tolstoï psychologue militaire.* — 28 novembre; Henri de Régnier, *La semaine dramatique : Vaudeville, « Montmartre », par Pierre Frondaie; Théâtre des Arts, « le Carnaval des enfants », par Saint-Georges de Bouhélier; « le Sicilien ou l'Amour peintre », de Molière.* — 30 novembre; Pierre de Quirielle, *Boutmy écrivain.* — J. Bourdeau, *Un prophète de la démocratie* (Tocqueville).

Mercure de France. — 1er août; Marcel Coulon, *Les assises de Rémy de Gourmont* (*Déterminisme et idéalisme*). — Jules de Gaultier, *Une critique de l'idée de Progrès.* — 16 août; Paterne Berrichon, *Sur les origines et l'enfance d'Arthur Rimbaud.* — Marcel Coulon, *Les assises de Rémy de Gourmont* (Fin). — 1er septembre; Henri Guilbeaux, *Richard Dehmel et le rythme.* — 16 septembre; *Seize lettres inédites de Prosper Mérimée à Sutton Sharpe* (publiées par Adolphe Paupe). — 1er octobre; Louis Maeterlinck, *Le rôle comique du Démon dans les mystères flamands.* — Léon Séché, *La jeunesse dorée sous Louis-Philippe : Alfred Tattet.* — 16 octobre; Pierre-Paul Plan, *Jean-Jacques Rousseau aviateur.* — Jean-Jacques Rousseau, *Le nouveau Dédale.* — 1er novembre; Paterne Berrichon, *Rimbaud en 1870-71, notes inédites.* — Pierre Leguay, *M. Seignobos et l'histoire.* — C.-M. Savarit, *Les limites de la poésie libre* (*Le rythme et le mètre selon la linguistique*). — Stanislas Rzewuski, *Joseph Kainz.* — 16 novembre; Henriette Charasson, *Les origines de la sentimentalité moderne.* I. *D'Hélisenne de Crenne à Jean de Tinan.* — Léon Séché, *La Présidente* (Apollonie-Aglaé Sabatier). — Fernand Baldensperger, *Joseph de Maistre et Alfred de Vigny.* — Pierre Quillard, *Edmond Fazy, poète et prosateur hétérodoxe.* — 1er décembre; Henriette Charasson, *Les origines de la sentimentalité moderne.* II. *Un bâtard du romantisme, Jean de Tinan.* — Pierre-Paul Plan, *Une réimpression ignorée du Pantagruel de Dresde.* — 16 décembre; Tancrède de Visan, *Le romantisme allemand et le symbolisme français.* — Charles Baudelaire, *Pages de carnet* (publiées par Féli Gautier). — Georges Izambard, *Arthur Rimbaud rhétoricien : réponse à M. Paterne Berrichon.*

Revue de Paris. — 1er août; Maurice de Guérin, *Pages sans titre.* — Léopold Lacour, *Jules Renard.* — 15 août; Cyrille Gabillot, *Le prieuré de Ronsard.* — Joseph Chasles-Pavie, *Richard Schaukal.* — 1er septembre; Jean Lemoine, *Le marquis de Saint-Maurice.* — Mis de Saint-Maurice, *Lettres sur la cour de Louis XIV.* I. — 15 septembre; André Beaunier, *Les costumes de M. de Chateaubriand.* I. — Mis de Saint-Maurice, *Lettres sur la cour de Louis XIV.* II. — C. Bouglé, *La résurrection de Proudhon.* — 1er octobre; Cyrille Gabillot, *La tombe de Ronsard.* — Maurice Muret, *M. Carl Spitteler.* — 1er et 15 octobre; Mis de Saint-Maurice, *Lettres sur la cour de Louis XIV.* III et IV. — 1er novembre; André Beaunier, *Les costumes de M. de Chateaubriand.* II. — 15 novembre, 1er et 15 décembre; Gustave Flaubert, *La première « Éducation sentimentale »* (1er, 2e et 3e parties). — 15 novembre et 1er décembre; Henri Potez, *M. Émile Verhaeren.* — 1er décembre; Ernest Hébert, *Lettres à Paul Delaroche.* — 15 décembre; Puvis de Chavannes, *Lettres* (1861-1876).

Revue des Deux Mondes. — 1er août; Ernest Seillière, *L'inspiratrice de la « Symphonie en blanc majeur » : Marie de Nesselrode, comtesse Kalergis-Mouchanoff.* — 15 août; Victor Giraud, *Un moraliste d'autrefois : Joubert, d'après des documents inédits.* — Émile Faguet, *Théophile de Viau.* — René Doumic, *Le centenaire de Maurice de Guérin.* — T. de Wyzewa, *Un journaliste « bismarckien » : M. Maximilien Harden.* — 1er septembre; A. Albert-Petit, *Deux*

conceptions de l'histoire de la Révolution : Taine et M. Aulard. — Victor Cherbuliez, *Le roman français.* VII. *L'amant de la nature, « Paul et Virginie ».* — 15 septembre; Émile Faguet, *La crise du français et l'enseignement littéraire à la Sorbonne.* — Alfred Mézières, *Le premier exil du duc d'Aumale.* — Ernest Dupuy, *Alfred de Vigny et Brizeux, d'après des documents inédits.* — T. de Wyzewa, *Un romancier polonais : M. Ladislas Reymont.* — 1er octobre; Victor Cherbuliez, *Le roman français.* VIII. *La belle âme : « Corinne ».* — 15 octobre; André Chaumeix, *William James.* — T. de Wyzewa, *A propos du cinquantième anniversaire de la mort de Schopenhauer.* — Victor Cherbuliez, *Le roman français.* IX. *Les égotistes : « René », « Adolphe », « Obermann ».* — 1er novembre; Ferdinand Brunetière, *Voltaire.* I. *La jeunesse de Voltaire.* — René Doumic, *Revue dramatique : Comédie-Française, « Comme ils sont tous », « les Marionnettes »; Vaudeville, « le Marchand de bonheur ».* — 15 novembre; marquis de Ségur, *Albert Vandal.* — Ferdinand Brunetière, *Voltaire.* II. *Les poésies et le théâtre de Voltaire.* — Victor Du Bled, *Les comédiens et la société polie.* — Victor Giraud, *Un témoin de la pensée européenne dans la seconde moitié du XIXe siècle* (Charles Ritter). — T. de Wyzewa, *Un nouveau roman de mœurs berlinoises* (« Kubinke », par G. Hermann). — 1er décembre; Ferdinand Brunetière, *Voltaire.* III. *Cirey, Versailles, Berlin* (1734-1754). — Georges Bengesco, *Un poète diplomatique roumain du XIXe siècle : Basile Alesandri.* — René Doumic, *Le théâtre de M. Alfred Capus.* — 15 décembre; Anatole Leroy-Beaulieu, *Léon Tolstoï.* — F. Marguet, *Les « Souvenirs entomologiques » de M. J.-H. Fabre.* — Émile Faguet, *La découverte de Racine.* — T. de Wyzewa, *Une nouvelle biographie de Thomas Chatterton.* — Joseph Bertrand, *Les livres d'étrennes.*

Revue des études rabelaisiennes. — 1910, fasc. 2 et 3; Henri Clouzot, *Charles Charmois, peintre du roi Mégiste.* — Henri Gelin, *Les noueries d'aiguillettes en Poitou.* — Lazare Sainéan, *Rabeluesiana.* — G. Pinet, *La grande salle de Navarre.* — Lazare Sainéan, *Les cagots au XVIe siècle.* — *Un lecteur de Rabelais entre 1540 et 1549.* — Lazare Sainéan, *Le chapitre XXXIII du manuscrit du Ve livre.* — J. Plattard, *Le « trou de Sainct Patrice ».* — Alphonse Roersch, *Le collège de Montaigu et les cuistres.* — Henry Grimaud, *La sibylle de Panzoult.* — P. Dorveaux et E. Galtier, *Notes pour le commentaire.*

Revue politique et littéraire (Revue bleue). — 2 juillet; Paul Flat, *Les reliques de Renée Vivien.* — Lucien Maury, *Les Lettres : Littérature et Pédagogie.* — 9 juillet; Lucien Maury, *Les Lettres : le Procès de Jean-Jacques.* — Jacques Lux, *Le dernier amour de Sterne.* — 16 juillet; M. de Rudder, *Guido Gezelle* (1830-1899). — Lucien Maury, *Les Lettres : Historiens-Poètes.* — Firmin Roz, *Théâtres : Comédie-Française, « Un cas de conscience » par Paul Bourget et Serge Basset; « les Erinnyes », de Leconte de Lisle.* — 23 juillet; M. de Rudder, *Guido Gezelle.* — Lucien Maury, *Les Lettres : Mémoires.* — Jacques Lux, *Carlyle et Burns.* — 30 juillet; Paul Flat, *Le centenaire de Maurice de Guérin.* — Edmond Pilon, *Un amour de jeunesse de Voltaire.* — Pierre Blanchon, *Un penseur original : l'amiral Réveillère.* — 6 et 13 août; marquis de Custine, *Paris en avril et mai 1814* (publié par Paul Bonnefon). — 6 août; Anatole Le Braz, *Une amitié de femmes : Eugénie de Guérin et la baronne de Maistre.* — Lucien Maury, *Les Lettres : romans.* — 6 et 13 août; H. de Bidermann, *La mise en scène dans l'œuvre de Richard Wagner.* — Lucien Maury, *Les Lettres : L'enfance de Bjoernstjerne Bjoernson.* — 20 et 27 août, 3, 10, 17 et 24 septembre, 1er octobre; marquis de Custine, *A Vienne pendant le Congrès (novembre 1814-juin 1815)* (lettres inédites publiées par Paul Bonnefon). — 20 août; Lucien Maury, *Les Lettres: Bjoernstjerne Bjoernson.* — Jacques Lux, *Ferdinand Freiligrath.* — 20 et 27 août, et 10 septembre; Y. de Romain, *La Grèce de Louis Ménard.* — 27 août; Péladan, *De Tristan à Don Juan comme philosophe.* — Jacques Lux, *Mark Twain.* — 3 septembre; Lucien Maury, *Les Lettres : un roman espagnol* (« La gloire de don Ramire », par E. Larreta). — Jacques Lux, *Lope de Vega.*

— 10 septembre; A. Bossert, *Les épigrammes vénitiennes de Gœthe.* — Lucien Maury, *Les Lettres : en Italie.* — 17 septembre; J. Plattard, *Le procès de Théophile de Viau.* — Lucien Maury, *Les Lettres : de Tocqueville.* — Jacques Lux, *Une académie littéraire anglaise.* — Firmin Roz, *Théâtres : Comédie-Française. « Comme ils sont tous », par Adolphe Aderer et Armand Ephraïm.* — 17 et 24 septembre; Gabriel Mourey, *Un professeur d'énergie spirituelle : R. Waldo Emerson.* — 24 septembre; Jacques Lux, *Une romancière anglaise : Mrs. Gaskell.* — 1er octobre; Stendhal, *Introduction au Voyage en Italie* (publiée par Paul Arbelet). — Lucien Maury, *Les Lettres : Albert Vandal.* — 8 octobre; Jacques Lux, *Le roman japonais.* — Lucien Maury, *Les Lettres : la vie privée de Talleyrand* (par Bernard de Lacombe). — 15 octobre; G. Bonet-Maury, *Deux poètes du Velay : les Calemard de La Fayette.* — Henri Potez, *Le Diable et M. Anatole France.* — Lucien Maury, *Les Lettres : un roman de mœurs juives* (« Meir », par Élise Orzesko). — Jacques Lux, *La culture française en Russie.* — 22 octobre; Lucien Maury, *Les Lettres : Georges Renard.* — Firmin Roz, *Théâtres : Théâtre Antoine, « César Birotteau », par Émile Fabre, d'après Balzac; Vaudeville, « le Marchand de bonheur », par Henri Kistemaeckers.* — 29 octobre; Lugné-Poe, *Le théâtre en Argentine.* — Firmin Roz, *Théâtres : Odéon, « Les plus beaux jours », par G. Traversi; « Un soir », par Gabriel Trarieux.* — 3 novembre; Sully Prudhomme, *Fragments inédits.* — Lucien Maury, *Les Lettres : l'Inconnue* (de Prosper Mérimée). — Firmin Roz, *Théâtres : Comédie-Française, « les Marionnettes », de Pierre Wolff.* — 12 et 19 novembre; Prosper Mérimée, *Lettres à Estébanez Calderon* (publiées par Rafaël Mitjana). — 12 novembre; Paul Flat, *La crise du français dans la production.* — L. de La Laurencie, *La vie du théâtre au XVIIe siècle.* — Lucien Maury, *Les Lettres : « la Suède », par André Bellessort.* — 19 novembre; Edme Champion, *Une page de Joseph de Maistre.* — 3 décembre; Paul Flat, *Le centenaire de « l'Enfant du siècle ».* — Michel Bréal, *Variétés étymologiques.* — Lucien Maury, *Léon Tolstoï.* — Firmin Roz, *Théâtres : Théâtre de l'Œuvre, « le Mauvais Grain », par M. de Faramond; « l'Amour de Késa », par Robert d'Humières; « le Poupard », par J. et H. Bouvelet; Vaudeville, « Montmartre », par P. Frondaie.* — 10 et 17 décembre; Voltaire, *Lettres à sa nièce* (publiées par Fernand Caussy). — 10 décembre; Jean Giraud, *Michelet inspirateur de Musset.* — Lucien Maury, *Les lettres : la littérature et l'armée.* — 17 décembre; Raymond Bouyer, *Musset critique d'art.* — Lucien Maury, *Les lettres : histoire.* — Firmin Roz, *Théâtres : Théâtre-Antoine, « la Femme et le Pantin », par P. Louys et P. Frondaie; Odéon, « les Affranchis », par Mlle Lenéru.* — 24 décembre; Jean Richepin, « *Le Français* » *international.* — Gustave Lanson, *Les ingénieurs et la langue française.* — Lucien Maury, *Les Lettres : les jeunes et les prix littéraires.* — Firmin Roz, *Théâtres : Gymnase, « la Fugitive », par André Picard.* — 31 décembre; Charles Gounod, *Lettres de jeunesse : Rome et Vienne*, 1840-1843 (publiées par J.-G. Prodhomme). — P. Leroy-Beaulieu, *Saint-Simon le réformateur.* — Firmin Roz, *Théâtres : Odéon, « Roméo et Juliette », traduction de L. de Grammont.* — Jacques Lux, *Benjamin Disraëli.*

Le Temps. — 1er août; Michel Delines, *La saison théâtrale en Russie* (1909-1910). — 3 août; T. G., *La petite histoire : Virginie des Maldives.* — 5 août; Jules Claretie, *Une Parisienne* (Mme Valtesse de la Bigne). — 7 août; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : « Dans les jardins et dans les villes », par Edmond Pilon.* — 8 août; Karl Frenzel, *Chronique théâtrale : les Théâtres de Berlin.* — 11 août; Marc Varenne, *Les fêtes d'Orange.* — 12 août; G.-A., *La vérité sur la mort de Littré.* — 14 août; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : l'évolution d'un genre.* — 15 août; Ch. Formentin, *Chronique théâtrale : au Théâtre antique d'Orange.* — 19 août; Jules Claretie, *P.-J. Proudhon inédit.* — 20 août; L. Benoist-Hanappier, « *Chantecler* » *en Allemagne : Rostand et Gœthe.* — 21 août; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : « Comme tout le monde », par Lucie Delarue-Mardrus.* — 22 août; Pierre Comert, *Chronique théâtrale : la*

saison théâtrale à Vienne. — 26 août; M.-D., *Une lettre inédite de La Fontaine.* — 27 août; *Qui a fini « les Polichinelles »?* — 28 août; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : « le Chemin de sable », par Jacques Des Gachons.* — 29 août; Léonie Bernardini-Sjœstedt, *le Théâtre en Suède; Auguste Strindberg; le Théâtre intime.* — Jean Lefranc, *Sophie Cottin.* — 31 août; T.-G., *La petite histoire : touristes d'autrefois.* — 1er septembre; *Vingt ans après* (« les Polichinelles », d'Henry Becque). — Jules Claretie, *Albert Vandal.* — 4 septembre; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : « Ma vocation sociale », par le comte Albert de Mun.* — 5 septembre; A.-B. Walkley, *La saison théâtrale à Londres.* — Philippe Millet, *William James.* — 7 septembre; Léon Faraut, *La littérature au Japon.* — 8 septembre; A. Mézières, *Trois amies de Chateaubriand.* — 11 septembre; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : villégiatures littéraires.* — 12 septembre; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : Comédie-Française, « Comme ils sont tous », par MM. Aderer et Ephraïm.* — 12 et 13 septembre; *Le millénaire de Cluny.* — 13 septembre; *La crise* (?) *du livre.* — 14 septembre; T.-G., *Convertie par Voltaire* (Pimpette). — 17 septembre; Jean Lefranc, *Libres propos sur l'art dramatique.* — 18 septembre; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : « Robinson », par Alfred Capus.* — 19 septembre; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : Comédie-Française, « les Deux ménages », « le Malade imaginaire ». — A propos des « Trois mousquetaires ».* — 22 septembre; *La réponse de Tarascon* (à Alphonse Daudet). — 25 décembre; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : « Jaboune » par Franc-Nohain.* — 26 septembre; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale* (la chanson). — 28 et 29 septembre; *A propos « des Polichinelles ».* — 30 septembre; Raoul Aubry, *Qui sera le dixième?* (à l'Académie Goncourt). — 2 octobre; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : Fêtes littéraires.* — Raoul Aubry, *Quand Racine avait sept ans...* — 3 octobre; Adolphe Brisson, *Le théâtre d'Henry Becque et « les Corbeaux ». — Thackeray à Paris. — La statue de Racine enfant : discours de M. Jules Lemaitre.* — 5 octobre; *La simplification de la grammaire.* — 6 octobre; *Grammaires et grammairiens.* — 9 octobre; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : « Espagnols et Portugais chez eux », par M. Quillardet.* — 10 octobre; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : Théâtre Antoine, « César Birotteau », par Émile Fabre, d'après Balzac; Athénée, « le Petit Dieu », par Louis Artus.* — 12 octobre; Rémy de Gourmont, *Souvenirs du symbolisme : Stéphane Mallarmé.* — 16 octobre; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : un peu de statistique littéraire.* — 17 octobre; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : Théâtre Sarah-Bernhardt, « la Conquête d'Athènes », par Albert du Bois; Théâtre Michel, « le Meilleur moyen », par de Nion et de Buysieulx; Vaudeville, « le Marchand de bonheur », par Henri Kistemaeckers. — Poésie et réalité* (Avramiotti et Chateaubriand). — 19 octobre; A. Mézières, *Chantilly et le Musée Condé* (par G. Macon). — 20 octobre; Raoul Aubry, *Vingt-cinq ans après...* (M. Jules Claretie à la Comédie-Française). — 23 octobre; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : « Quarante ans après », impressions d'Alsace-Lorraine, par Jules Claretie.* — 24 octobre; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : Odéon, « Un soir », par Gabriel Trarieux; « les Plus beaux jours », par A. Traversi, adaptation de Mlle Darsenne.* — 25 octobre; Jules Claretie, *Le marquis de Massa.* — 26 octobre (supplément); *Séance publique annuelle des cinq Académies de l'Institut.* — 28 octobre; Jules Claretie, *A propos de la Comédie-Française et de ses amis.* — 29 octobre; A. Mézières, *D'Ansse de Villoison* (par Charles Joret). — 30 octobre; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : M. Rudyard Kipling; Mme Judith Gautier. — Le vingt-cinquième anniversaire de M. Jules Claretie.* — 31 octobre; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : Comédie-Française, « les Marionnettes », par Pierre Wolff; Palais-Royal, « le Million », par G. Berr et Guillemaud; Nouveautés, « Chou blanc », par Grenet-Dancourt et Dieudonné; Châtelet, « Arsène Lupin contre Herlock Scholmes », par V. Tarlay et H. de Gorsse. — Un compagnon de lord Byron* (John Cam Hobhouse). — 1er novembre; *Hommage des*

auteurs dramatiques à M. Jules Claretie. — 2 novembre; Raoul Aubry, *L'optimiste désenchanté* (Alfred Capus). — 3 novembre; Georges Cain, *J.-L. Forain*, 6 décembre; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : romans brésiliens. — La défense de la Sorbonne.* — 7 novembre; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : Théâtre Sarah-Bernhardt, « l'Homme mystérieux », par de Lorde et Binet; « l'Aventurier », par Alfred Capus. — Joseph de Maistre : discours de M. Jules Lemaitre.* — 8 novembre; *Joseph de Maistre et M. Jules Lemaitre.* — 12 novembre; Masson-Forestier, « *Racine ignoré* ». — 13 novembre; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : « Poussières du midi », par Dominique Durandy; « les Reines de Phalère », par Louis Bertrand.* — 14 novembre; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : Théâtre Michel, « le Feu du voisin », par F. de Croisset; « la Dame du second », par M. Zamacoïs; « A l'impossible », par J. Frappa; Le café-concert et la chanson.* — Henry Malherbe, *Une couturière qui fait des romans* (Mme Marguerite Audoux). — 15 novembre; Rémy de Gourmont, *Souvenirs du symbolisme : Paul Verlaine.* — 20 novembre; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : Tolstoï; « Marie-Claire », par Marie Audoux.* — Jules Claretie, *Gustave Worms.* — 21 novembre; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale. — La mort de Tolstoï.* — 25 novembre; Raoul Aubry, *Un début chez les Goncourt* (Mme Judith Gautier). — 27 novembre; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : la littérature et le budget.* — 28 novembre; « *l'Ame des Anglais* » (par Fœmina). — Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : Vaudeville, « Montmartre », par P. Frondaie; Théâtre des Arts, « le Carnaval des enfants », par Saint-Georges de Bouhélier; « le Sicilien », de Molière.*

LIVRES NOUVEAUX

Aimond (Abbé C.). — *Le Théâtre à Verdun à la fin du moyen âge. Bar-le-Duc, impr. Contant-Laguerre.* In-8, de 17 p. (Extrait du t. 7, 4e série [1909], des *Mémoires de la Société des lettres, sciences et arts de Bar-le-Duc.*)

Apollinaire (Guillaume). — *Le Théâtre italien.* Préface d'Ugo Capponi, avec une étude sur le théâtre italien en France, par Charles Simond. 44 grav. et portraits. *Paris, Louis-Michaud.* In-16, de 224 p. Prix 2 fr.

Aurel. — *Jean Dolent. Paris, Mercure de France.* In-18 jésus de 63 p.

Baldensperger (F.). — *Etudes d'histoire littéraire*; 2e série : la Société précieuse de Lyon au XVIIe siècle, les Théories de Lavater dans la littérature française, Chateaubriand et l'Emigration royaliste à Londres, Esquisse d'une histoire de Shakespeare en France. *Paris, Hachette.* In-16, de 221 p. Prix : 3 fr. 50.

Balzac (H. de). — *Pensées, Sujets, Fragments.* Edition originale avec une préface et des notes de Jacques Crepet. Portrait gravé à l'eau forte par G. Noyon. *Paris, Blaizot.* Grand in-8, de XXXIX-172 p.

Bertaut (Jules). — *Victor Hugo.* 45 portraits et documents. *Paris, Louis-Michaud.* In-16, de 192 p. Prix : 2 fr. 25.

Bertrand (Adrien). — *E. Brieux.* Biographie critique, suivie d'opinions, d'un autographe et d'une bibliographie. Portrait frontispice d'après une photographie de H. Manuel. *Paris, Sansot.* In-16, de 64 p. Prix 1 fr.

Blondel (Maurice). — *La Psychologie dramatique du mystère de la Passion à Oberammergau. Paris, Bloud.* In-16, de 64 p. Prix : 60 cent.

Blum (Léon). — *Au théâtre.* Réflexions critiques. *Paris, Ollendorff.* In-18 jésus, de 359 p.

Bossuet. — *Correspondance de Bossuet.* Nouvelle édition augmentée de lettres inédites et publiée avec des notes et des appendices sous le patronage de l'Académie française; par Ch. Urbain et E. Levesque. T. 3 (1684-1688). *Paris, Hachette.* In-8, de 582 p. Prix : 7 fr. 50.

Bossuet. — *Oraisons funèbres.* Notices, annotations, par Henri Clouard. 14 grav. dont 2 hors texte. *Paris Larousse.* Petit in-8, de 212 p. Prix : 1 fr.

Bossuet. — *Sermons choisis. Traité de la concupiscence.* Notices, annotations, par Henri Clouard. 14 grav. *Paris, Larousse.* Petit in-8, de 199 p. Prix : 1 fr.

Bourdeaux (Abbé A.). — *Joachim du Bellay et Olive de Sévigné. Angers, Impr. Grassin.* In-8, de 56 p. (Extrait des « Mémoires de la Société nationale d'agriculture, sciences et arts d'Angers ».)

Boyer (Amédée). — *La Littérature et les Arts contemporains.* Consultations de MM. Jules Lemaitre, Georges Clémenceau, Mme Juliette Adam, MM. Maurice Barrès, de Bouhélier, Doumic, Emile Fabre, de Vogüé, Maurice Donnay, Maurice Le Blond, Capus, Léon Hennique, Faguet, Georges Lecomte, Brieux, Descaves, Verhaeren, J. H. Rosny, Anatole France, etc. *Paris, Méricant.* In-16, de 224 p. Prix : 3 fr. 50.

Buis (Lucien). — *Les théories sociales de George Sand.* Préface de M. René Doumic. *Paris, Pedone.* In-8 de 203 p.

Castella (G.). — *Buchez* (1796-1865). *Paris, Bloud.* In-16, de 64 p. Prix : 60 cent.

Catalogue *général des livres imprimés de la bibliothèque nationale.* Auteurs. t. 41 : Dollfus-Drioux. *Paris Impr. nationale.* In-8 à 2 col., col. 1 à 1272 p. — T. 42 : Dript-Duchemin de Villiers. In-8 à 2 col., col. 1 à 1262.

Catalogue *général de la librairie française*, continuation de l'ouvrage d'Otto Lorenz. (Période de 1840 à 1885 : 11 volumes.) T. 20 (Table des matières des tomes 18 et 19, 1900-1905), rédigé par D. Jordell. 1er fascicule : A-Egypte. *Paris, Jordell.* In-8 à 3 col, de 240 p. — T. 21 (Période de 1906 à 1909. 1er fascicule : A-Chamard. In-8 à 2 col. de 240 p.

Caylus (de). — *Vies d'artistes au XVIIIe siècle.* Discours sur la peinture et la sculpture. Salons de 1751 et 1753. Lettre à Lagrenée. Publiés avec une introduction et des notes par André Fontaine. Ouvrage illustré de 16 planches hors texte, tirées de l'œuvre gravé de Caylus. *Paris, Laurens*, In-8, de xliv-228 p.

Chuquet (Arthur). — *Etudes d'histoire.* 3e série : le Parrain de Napoléon; l'adjudant Bellegarde; Marbot et Macquard; les Amours de Marceau; Wenceslas Jacquemont; le Suicide de Berthier; Belly de Bussy; les Le Lieur de Ville-sur-Arce; le major Kretschman. *Paris, Fontemoing.* Petit in-8, de 283 p., Prix : 3 fr. 50.

Cohen (Gustave). — *L'Évolution de la mise en scène dans le théâtre français. Lille, impr. Lefebvre-Ducrocq.* In-8 de 19 p. et planches.

Colignon (Albert). — *Le Mécénat du cardinal Jean de Lorraine* (1498-1550). Avec un pl. *Paris, Berger-Levrault.* In-8, de 176 p.

Decharme (Paul). — *Gœthe et Frédérique Brion. Paris, Hachette.* In-8, de viii-65 p. Prix : 2 fr.

Delerot (Émile). — *Ce que les poètes ont dit de Versailles.* Nouvelle édition, augmentée. *Versailles, impr. Aubert.* In-16, de 127 p. avec grav. Prix : 3 fr.

Deliste (Léopold). — *Instructions élémentaires et techniques pour la mise et le maintien en ordre des livres d'une bibliothèque.* Nouvelle édition. *Paris, Champion.* In-8, de 94 p.

Delmont (Théodore). — *La Bible dans Victor Hugo. Lyon, impr. Vitte.* In-8, de 48 p. (Extrait de l' « Université catholique ».)

Delplanque (Albert). — *Fénelon et ses amis. Paris, Gabalda.* In-8 jésus, de 338 p.

Déprez (Eugène). — *Œuvres complètes de Maximilien Robespierre.* 1re partie : Robespierre à Arras. *Paris, Leroux.* In-8, de 68 p.

Duchesne (E.). — *Michel Iouriévitch Lermontov.* Sa vie et ses œuvres. *Paris, Plon-Nourrit.* In-8, de iii-385 p. Prix : 7 fr. 50.

Dupont-Chatelain (Marguerite). — *Les Encyclopédistes et les Femmes.* Diderot. D'Alembert. Grimm. Helvetius. D'Holbach. Rousseau. Voltaire. Ouvrage orné de 2 planches gravées. *Paris, Daragon.* In-8, de 175 p. Prix : 6 fr.

Extraits *des autographes de la Bibliothèque de Reims.* Lettres diverses du xvie au xixe siècle, suivies du Registre de famille de Simon Deperthes, annotées et publiées par Henri Jadart. *Reims, Michaud.* In-8 de 169 p.

Fauquembergue (Clément de). — *Journal de Clément de Fauquembergue*, greffier du Parlement de Paris, 1417-1435. Texte complet publié pour la Société de l'histoire de France; par Alexandre Tuetey, avec la collaboration de Henri Lacaille. T. 2 : 1421-1430. *Paris, Laurens.* In-8, de 378 p. Prix : 9 fr.

Flaubert (Gustave). — *Œuvres complètes. Paris, Imp. nationale; libr. L. Conard.* In-8. — *Correspondance.* Première série (1830-1850). In-8, de xii-475 p. et portrait. — *Madame Bovary.* Mœurs de province. In-8, de xxvi-631 p. et portrait et fac-simile d'autographes. — *Par les champs et par les grèves.* Pyrénées. Corse. In-8, de 487 p. — *Trois contes.* Un cœur simple. La légende de Saint-Julien l'Hospitalier. Hérodias. In-8, de 253 p., avec fac-simile d'autographes. Prix : 8 fr. le vol.

Frantz (Frank-Flavius). — *Oreste dans la tragédie française* (thèse) présentée

à la Faculté des lettres de l'Université Vanderbilt, à Nashville (Tennessee). *Paris, Fontemoing.* In-8 de 136 p.

Fribourg (André). — *Discours de Danton.* Préface de M. G. Lanson. *Paris, Hachette.* In-16, de xxxvii-274 p. Prix : 3 fr. 50.

Gaubert (Ernest). — *Figures françaises.* Critique et Documents (A. de Rivarol; Eugène Fromentin; François Coppée; Emmanuel Signoret; Charles Guérin; Maurice Barrès). *Paris, Nouvelle Libr. nationale.* In-16, de x-241 p. Prix : 3 fr. 50.

Gédoyn (Louis). — *Journal et Correspondance de Gédoyn le Turc,* consul de France à Alep, 1623-1625. Ouvrage publié pour la Société d'histoire diplomatique; par A. Boppe. *Paris, Plon-Nourrit.* In-8, de 238 p.

Glaser (Ph.-Emmanuel). — *Le Mouvement littéraire* (Petite chronique des lettres). Préface de Marcel Prévost. *Paris, Ollendorff.* In-18 jésus, de x-433 p.

Gourmont (Jean de). — *Muses d'aujourd'hui.* Essai de physiologie poétique. Comtesse de Noailles. Gérard d'Houville. Lucie Delarue-Mardrus. Marie Dauguet. Renée Vivien. Elsa Kocherlé. Hélène Picard. Jane Catulle-Mendès. Cécile Sauvage. Jeanne Perdriel-Vaissière. Laurent Evrard. *Paris, Mercure de France.* In-18 Jésus, de 266 p. avec portraits et autographes. Prix : 3 fr. 50.

Grillet (Claudius). — *La Bible dans Victor Hugo,* d'après de nombreux tableaux de concordance. *Paris, E. Vitte.* In-8, de vi-456 p.

Guy (Charles). — *Curiosités historiques sur Bourbon-l'Archambault* (Notre-Dame de Vernouillet; Boileau à Bourbon; Mme de Montespan à Bourbon; manuscrit de Dubuisson-Aubenay; poésies sur Bourbon). *Paris, Capiomont.* In-16, de 128 p. Prix : 75 cent.

Haumant (Émile). — *La Culture française en Russie* (1700-1900). Ouvrage couronné par l'Académie des sciences morales et politiques. *Paris, Hachette.* Grand in-8, de 579 p. Prix : 12 fr.

Hugo (Victor). — *Les Châtiments. Paris, Ollendorff.* Grand in-8, de 545 p, avec portraits et fac-similés.

Jameson (Russell Parsons). — *Montesquieu et l'Esclavage.* Étude sur les origines de l'opinion antiesclavagiste en France au xviiie siècle. *Paris, Hachette.* In-8, de 375 p. Prix : 7 fr. 50.

Jaurgain (Jean de). — *Troisvilles, d'Artagnan et les trois Mousquetaires.* Études biographiques et héraldiques. Nouvelle édition, augmentée et entièrement refondue. *Paris, Champion.* Petit in-8, de viii-275 p.

Jeunes (les) *Poètes comtois.* Textes choisis, accompagnés de notices biographiques et bibliographiques : Marcel André, Andrée Bonvalot, Lætitia Bonvalot, Henry Cariage, Edmond Chapoy, Alexandre Chevassus, Édouard Cœurdevey, Maurice Collin, René Favre, Alphonse Gaillard, Marc Liovet, Maurice Mérillot, Léon Monnier, Ernest Pennel, Reconquista, Léon Roy, Gaston Strarbach. *Besançon, impr. Jacquin.* In-16, de 124 p.

Joret (Charles). — *D'Ansse de Villoison et l'Hellénisme en France pendant le dernier tiers du XVIIIe siècle.* Avec 1 portrait d'après J. Bailly et le fac-similé d'une lettre à Wieland. *Paris, Champion.* In-8, de xii-539 p.

Jovy (Ernest). — *Pascal inédit.* III. Les contemporains de Pascal et leurs sentiments religieux, d'après les mémoires inédits du P. Beurrier, son dernier confesseur. *Poitiers, Société française d'impr. et de libr.* In-8, de 335 p.

Lacger (Hercule de). — *Le livre d'amour d'Hercule de Lacger, vers pour Iris* (Henriette de Coligny, comtesse de La Suze). Publiés sur le manuscrit original inédit, avec une notice; par Frédéric Lachèvre. Portrait et fac-similé. *Paris, Sansot.* In-18, de 142 p. Prix : 2 fr.

Lambin (G.). — *Les Rapports de Bossuet avec l'Angleterre* (1672-1704). *Paris, Leclerc.* In-8, de 68 p. (Extrait du « Bulletin du bibliophile »).

Laumonier (Paul). — *Tableau chronologique des œuvres de Ronsard,* suivi de

poésies non recueillies et d'une table alphabétique; 2e édition, remaniée et très augmentée. *Paris, Hachette.* In-8, de XI-143 p.

Lauvrière (Émile). — *Alfred de Vigny.* Sa vie et son œuvre. Avec 3 phototypies hors texte. *Paris, Colin.* In-16, de 384 p. Prix : 4 fr.

Le Bourgo (Léo). — *Œuvres choisies de Brizeux. Paris, Delagrave.* In-8, de 190 p. avec grav. Prix : 3 fr. 50.

Lecigne (C.). — *Le Fléau romantique. Paris, Lethielleux.* In-12, de 316 p. Prix : 3 fr. 50.

Lecigne (C.). — *George Sand. Paris, Lethielleux.* In-16, de 121 p.

Lecigne (C.). — *Mademoiselle de Montpensier. Paris Lethielleux.* In-16, de 120 p.

Lefranc (Abel). — *Maurice de Guérin*, d'après des documents inédits. Ouvrage orné d'un portrait gravé sur bois par Jacques Beltrand et de 5 grav. et fac-similés. *Paris, Champion.* Petit in-8, de II-329 p. Prix : 5 fr.

Le Goffic (Charles). — *L'Ame bretonne.* 3e série : le château de Barberine. Guy de Maupassant et la Bretagne. Deux républicains. Marion du Faouet et la grande misère du XVIIIe siècle. Eginane et Kuignaouan, les Polders du Mont-Saint-Michel, la Vraie Perrinaïc, les Fêtes révolutionnaires dans une commune bretonne, Leconte de Lisle à Rennes, la statue de Clémence Royer, un Breton citoyen de Rome, etc. *Paris, Champion.* In-16, de VIII-407 p. Prix : 3 fr. 50.

Lemaitre (Henri). — *Histoire du dépôt légal.* 1re partie. *Paris, Picard.* In-8. de LVIII-130 p.

Magne (Émile). — *Madame de Chatillon* (Isabelle Angélique de Montmorency). Portrait et documents inédits. *Paris,* « *Mercure de France* ». In-18 jésus, de 344 p.

Marquiset (Alfred). — *Le Vicomte d'Arlincourt, prince des romantiques. Paris, Hachette.* In-16, de 245 p. et portrait. Prix : 3 fr. 50.

Maupassant (Guy de). — *Œuvres complètes. Impr. nationale; libr. L. Conard.* In-8. — *Au soleil.* La patrie de Colomba. Le monastère de Corbara. Les bandits corses. Une page d'histoire inédite. 1908. In-8, de 295 p. — *Bel Ami.* 1910. In-8, de 300 p. — *Boule de suif.* Correspondance. Etude de Pol Neveu. 1908. In-8, de CLXXII-131 p. et portrait. — *Clair de lune.* L'enfant. En voyage. Le bûcher. 1909. In-8, de 271 p. — *Contes de la bécasse.* La tombe. Notes d'un voyageur. 1908. In-8, de 279 p. — *Contes du jour et de la nuit.* Humble drame. 1909. In-8, de 303 p. — *Des vers.* Lettres de Mme Laure de Maupassant à Gustave Flaubert. Poésies inédites. 1908. In-8, de XXXII-168 p. — *Fort comme la mort.* 1908. In-8, de 408 p. — *L'inutile beauté.* Alexandre. 1908. In-8, de 277 p. — *La main gauche.* L'endormeuse. Mme Hermet. 1910. In-8, de 273 p. — *La maison Tellier.* Ma femme. Les conseils d'une grand'mère: 1908, In-8, de 297 p. — *La petite Roque.* La peur. Les caresses. 1909. In-8, de 293 p. — *La vie errante.* Venise. Ischia. Pêcheuses et guerrières. 1909. In-8, de 283 p. — *Le Horla.* Le voyage du Horla. Un fou. Le Horla (version première). 1909. In-8, de 305 p. — *Le rosier de Madame Husson.* Souvenirs. Celles qui osent. L'Anglais d'Étretat. 1909. In-8, de 268 p. — *Les sœurs Rondoli.* Le baiser. 1909. In-8, de 295 p. — *Mademoiselle Fifi.* M. Jocaste. 1908. In-8, de 291 p. — *Miss Harriett.* L'orient. Un million. 1908. In-8, de 339 p. — *Monsieur Parent.* 1910. In-8, de 305 p. — *Mont-Oriol.* 1910. In-8, de 444 p. — *Notre cœur.* In-8, de 319 p. — *Œuvres posthumes.* I. Le père Milon. Le colporteur. 1910. In-8, de 308 p. — *Œuvres posthumes.* II. Les dimanches d'un bourgeois de Paris. La vie d'un paysagiste. Étude sur Gustave Flaubert. L'âme étrangère. L'angélus. 1910. In-8, de 239 p. — *Pierre et Jean.* 1909. In-8, de XXVI-261 p. — *Sur l'eau.* Blanc et bleu. Livre de bord. 1908. In-8, de 207 p. — *Théâtre.* Une répétition. Histoire du vieux temps. Musotte. La paix du ménage. 1910. In-8, de 267 p. — *Toine.* Le père Judas. 1908. In-8, de 285 p. — *Une vie.* 1908. In-8, de 394 p. — *Yvette.* Misti. 1910. In-8, de 292 p. Prix : 5 fr. le vol.

Mazure (Auguste. — *Les Idées de l'abbé Morellet* (1627-1819). *Paris, Larose*. In-8, de 199 p.

Michaut (G.). — *Pages de critique et d'histoire littéraire* (XIXe siècle). *Paris, Fontemoing*. In-18 jésus, de 313 p. Prix : 3 fr. 50.

Montesquieu. — *Œuvres de Montesquieu*. T. 1er : Lettres persanes; t. 2 : Grandeur et Décadence des Romains. L'Esprit des lois. *Paris, Gillequin*. 2 vol. in-16. T. 1er, de 254 p.; t. 2, de 207 p.

Olivier (Jean-Jacques) et Willy **Norbert**. — *Une étoile de la danse au XVIIIe siècle*. La Barberina Campanini (1721-1799). *Paris, Société française de libr.* Grand in-8, de 143 p. avec portraits, grav. et autographe.

Ollion (Mlle E.). — *Les Idées philosophiques, morales et pédagogiques de Mme de Staël* (thèse). *Mâcon, impr. Protat*. In-8, de IV-319 p.

Paris (Gaston). — *Mélanges de littérature française du moyen âge*. Publiés par Mario Roques. 1re partie : la Littérature française au moyen âge; l'Épopée; le Roman. *Paris, Champion*. In-8, de 336 p.

Pic (Pierre). — *Guy Patin*. Avec 74 portraits ou documents. *Paris, Steinheil*. In-18 jésus, de LXVIII-303 p. Prix : 8 fr.

Pinvert (Lucien). — *Sur l'opinion que le XVIIe siècle a eue du XVIe*. *Paris, Leclerc*. In-8, de 16 p. (Extrait du *Bulletin du bibliophile*.)

Poètes (les) *de la Mort*. Anthologie des poésies de la mort du XVe siècle à nos jours. Morceaux choisis, avec préface et notes; par Léon Larmand. Illustré de 9 grav. *Paris, Louis-Michaud*. In-16, de VIII-150 p. Prix : 1 fr.

Poètes (les) *de la Ripaille*. Anthologie des poésies de la table du XVe siècle à nos jours. Morceaux choisis, avec préface et notes. par Léon Larmand. Illustré de 8 grav. *Paris, Louis-Michaud*. In-16, de VI-154 p. Prix : 1 fr.

Poètes (les) *humoristes*. Anthologie des poèmes humoristiques du XIIIe siècle à nos jours. Choix, préface et notes, par Georges Normandy. Illustré de 9 grav. anciennes et modernes. *Paris, Louis-Michaud*. In-16, de IX-149 p. Prix 1 fr.

Praviel (Armand) et J.-R. de **Brousse**. — *Les Poètes languedociens de Toulouse. Toulouse, imp. Douladoure-Privat*. In-8, de 7 p.

Prévost (Abbé). — *Manon Lescaut*. Notice et annotations par Gauthier-Ferrières. 11 grav. dont 1 hors texte. *Paris, Larousse*. Petit in-8, de 157 p. Prix : 1 fr.

Rabelais. — *Œuvres*. T. 1er : Gargantua. *Paris, Gillequin*. In-16, de 252 p.

Reboul (Jacques). — *Un grand précurseur des romantiques, Ramond* (1755-1827). *Nice, impr. Ventre*. In-8, de XVI-127 p. Prix : 4 fr.

Saint-Simon. *Mémoires*. Nouvelle édition collationnée sur le manuscrit autographe, augmentée des additions de Saint-Simon au « Journal de Dangeau » et de notes et appendices; par A. de Boislisle. Avec la collaboration de L. Lecestre et J. de Boislisle. T. 22. *Paris, Hachette*. In-8, de 557 p. Prix : 7 fr. 50.

Samaran (C.). — *Les étudiants de l'Université de Cahors à la fin du XVe siècle*, d'après un document inédit. *Toulouse, impr. Douladoure-Privat*. In-8, de 16 p. (Extrait des *Annales du Midi*, T. 22, 1910.)

Sauvage (R. N.). — *Catalogue des manuscrits de la collection Mancel, à Caen. Paris, Plon-Nourrit*. In-8, de 316 p. (Extrait du *Catalogue général des manuscrits des bibliothèques publiques de France*, T. 44, publié par le ministère de l'instruction publique et des beaux-arts.)

Schiff (Mario). — *La Fille d'alliance de Montaigne, Marie de Gournay*. Essai suivi de *l'Égalité des hommes et des femmes* et du *Grief des Dames*, avec des variantes, des notes, des appendices et un portrait. *Paris, Champion*. In-16, de 155 p.

Segond (J.). — *Cournot et la Psychologie vitaliste* (thèse complémentaire). *Paris, Alcan*. In-8 de 177 p.

Soderhjelm (Werner). — *La Nouvelle Française au XVe siècle. Paris. Champion*. In-8, de XII-239 p.

Soubies (Albert). — *Almanach des spectacles*, continuant l'ancien Almanach des spectacles (1752 à 1815). Année 1909. T. 39 de la nouvelle collection. Une eau-forte par Jeannin. *Paris, Flammarion.* Petit in-12, de 153 p. Prix : 5 fr.

Souty (Henri). — *Un bossuétiste manceau, Charles Riobé.* Préface de Mgr Delmont. Une conférence sur Bossuet au Mans, en 1851. Bossuet, ses élévations sur les mystères. Charles Riobé. En marge d'un mariage. *Le Mans, impr. Benderitter.* In-8, de 79 p.

Stoullig (Edmond). — *Les Annales du théâtre et de la musique*; avec une préface par M. Henri Lavedan (35e année, 1909). *Paris, Ollendorff.* In-16, de xvi-517 p. Prix : 3 fr. 50.

Tornezy (A.). — *La Légende des philosophes.* Voltaire, Rousseau, Diderot peints par eux-mêmes. *Paris, Perrin.* In-8 de 464 p.

Urbain (C.). — *La Bibliothèque de P. Daniel Huet, évêque d'Avranches. Paris, Leclerc.* In-8, de 19 p. (Extrait du *Bulletin du bibliophile.*)

Vanel (G.). — *Une restitution littéraire.* Le curé de Cucugnan et son véritable auteur. *Caen, impr. Delesques.* In-8, de 23 p. (Extrait des *Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen.*)

Varloy (A.). — *Gustave Nadaud. Sa vie et ses œuvres* (1820-1893). Préface par Jules Claretie. Ouvrage orné d'une planche hors texte. *Paris, Daragon.* In-18, de 226 p. Prix : 3 fr. 50.

Vézinet (F.). — *Le XVIIIe siècle jugé par lui-même. Paris, Belin.* In-18, de 167 p. Prix : 1 fr. 50.

Vincent (C.). — *Le Péril de la langue française.* Dictionnaire raisonné des principales locutions et prononciations vicieuses et des principaux néologismes. *Paris, J. de Gigord.* In-18 jésus oblong, de lvi-198 p.

Volney. — *Lettres de Volney à La Réveillère-Lépaux* (1795-1798), publiées par Albert Mathiez. *Le Puy, impr. Peyriller.* In-8, de 36 p. (Extrait des *Annales révolutionnaires*, avril-juin 1911, p. 161-194.)

CHRONIQUE

— M. Paul Laumonier vient de reprendre, dans une seconde édition remaniée et augmentée, son *Tableau chronologique des œuvres de Ronsard*, qui a déjà rendu tant de services pour les recherches et qui en rendra davantage encore sous cette forme nouvelle. Comme on le sait, M. Laumonier énumère d'abord à sa date chaque recueil de vers et en donne le contenu, en relevant, dans leur ordre, le premier vers de toutes les pièces qu'il contient. Au contraire, la table alphabétique dressée au premier mot de chaque vers ainsi signalé permet de retrouver aisément la pièce et le recueil auquel elle appartient. Chemin faisant, au cours de son enquête, M. Laumonier a eu l'occasion de rencontrer bon nombre de pièces imprimées du vivant de Ronsard et qui ont été négligées par les éditeurs modernes. Il les a recueillies et cette collection complète heureusement son travail bibliographique.

— M. R. Fromage a publié, dans le *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français* (janvier et mars 1910), une étude sur *Clément Marot, son premier emprisonnement, identification d'Isabeau et d'Anne*, dans laquelle il montre d'abord qu'Isabeau doit être Isabelle Le Lièvre, femme de Jean Ruzé, maître général des monnaies, et belle-sœur du lieutenant civil au Châtelet. C'est elle qui dut contribuer à l'incarcération du poète, coupable de médisance. Quant à Anne, l'amie de Marot, ce dût être, suivant M. Fromage, Anne de Beauregard, fille d'honneur de la duchesse Renée de Ferrare.

— Sous ce titre : *Jean-Antoine de Baïf et Marc-Antonio Flaminio*, M. Augé-Chiquet relève la source de deux poèmes de Baïf que celui-ci a empruntés à Flaminio. C'est d'abord un poème de neuf strophes dédié à Ronsard, dans *les Amours*, dont six strophes sont imitées d'un poème de Flaminio (*Carmina quinque illustrium poetarum*, 1552, p. 133); et vingt-deux strophes du poème *la Sorgue* imitées une à une des vingt-deux strophes du poème de Flaminio, *Ad Deliam*.

— Dans son article sur *la Tombe de Ronsard* (*Revue de Paris*, du 1er octobre), M. Cyrille Gabillot examine dans quelles conditions furent faites, en 1870, les fouilles de la Société archéologique de Touraine à Saint-Cosme-lez-Tours pour y rechercher les restes de Ronsard et pourquoi elles n'aboutirent point. Selon lui, la cause de cet insuccès fut qu'on s'en tint trop scrupuleusement au témoignage de Pasquier en recherchant la tombe de Ronsard et qu'on ne creusa ni assez profondément ni assez méthodiquement. Des fouilles nouvelles entreprises sur une plus large étendue donneraient sans doute un meilleur résultat.

— Dans les *Notes sur Agrippa d'Aubigné* que M. Ch. Bost a publiées dans le *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français* (septembre) et ensuite fait tirer à part, il aborde quelques points délicats et mal connus de l'œuvre du grand huguenot. Sur la composition primitive du recueil de

poésies, *le Printemps*, M. Bost estime que d'Aubigné ne pensait pas d'abord à séparer son livre des sonnets, l'*Hécatombe*, des *Stances* et des *Odes* qui devaient compléter le recueil. Puis, plus tard, il aurait songé à faire une publication séparée de l'*Hécatombe*, idée qui ne fut pas plus réalisée que la première. Sur la connexité des *Tragiques* et de l'*Histoire universelle*, M. Bost a des remarques ingénieuses. Il propose sur l'origine des *Tragiques*, une hypothèse fort vraisemblable, en dépit de l'objection qu'on y peut faire : la « vision » d'où *les Tragiques* sont sortis daterait de la fin de 1572 et non pas de 1577, comme on l'a cru, au lendemain d'une agression dont d'Aubigné fut victime dans un village de Beauce et non pas au lendemain du combat de Casteljaloux, où d'Aubigné fut blessé.

— M. Charles Samaran a publié dans *le Journal des Débats* du 18 décembre un article sur *la Mort de Cyrano*, dans lequel il a mis au jour l'acte de décès du fameux poète, mort à Sannois le 28 juillet 1655, chez son cousin germain, Pierre de Cyrano, conseiller du roi et trésorier général de ses aumônes. Cet acte est corroboré par deux certificats dont M. Samaran reproduit également la teneur.

— Dans sa brochure sur *Deux inspirateurs peu connus des « Maximes » de La Rochefoucauld, Daniel Dyke et Jean Vernueil*, M. Ernest Jovy appelle l'attention sur deux moralistes, l'un auteur et l'autre traducteur d'un petit ouvrage, *la Sonde de la conscience*, que La Rochefoucauld eut certainement sous les yeux et dont il a tiré quelque parti pour son propre dessein.

— Les vingt-trois lettres inédites de Voltaire mises au jour par M. Fernand Caussy dans la *Revue bleue* des 10 et 17 décembre, sont adressées à sa nièce Marie-Élisabeth Mignot, d'abord Mme Dompierre de Fontaine, puis Mme de Florian, sœur cadette de Mme Denis. Si on connaît bien les rapports de l'oncle avec celle-ci, on est beaucoup moins renseigné sur les sentiments et les relations affectueuses de Voltaire avec son autre nièce. Les documents recueillis par M. Caussy serviront donc à fixer mieux un point assez incertain des relations de famille du philosophe.

— Sous ce titre : *Un opéra politique de Beaumarchais* (*Révolution française*, septembre et octobre), M. Marcel Rouff montre qu'en composant son *Tarare*, Beaumarchais a obéi à deux préoccupations : d'abord faire passer sur la scène lyrique les allusions politiques du *Mariage de Figaro*; ensuite, essayer un opéra politique et social. Si Beaumarchais se montre plus timide que dans sa comédie, il réussit cependant à glisser certaines hardiesses dans son opéra, qui fut remanié à diverses reprises, suivant les circonstances politiques, et s'en est ressenti.

— La lettre que Bernardin de Saint-Pierre écrivit le 24 vendémiaire an XII (17 octobre 1803), à l'impératrice Marie Féodorovna et qu'on trouvera dans les *Feuilles d'histoire* de novembre, a surtout pour but de provoquer la générosité de la tsarine sur l'auteur de *Paul et Virginie* qui venait de faire sans succès une édition coûteuse de son ouvrage et invoquait pour cela les services militaires qu'il avait jadis accomplis dans le corps du génie russe, au temps de Catherine II.

— Le comte d'Haussonville a donné au supplément littéraire du *Figaro* (16 avril 1910) la correspondance entre Mme de Staël et la duchesse de Duras. Ces lettres qui sont datées de 1814, avril-septembre 1815, février-juillet 1816 et mai 1817, appartiennent au marquis de Lubersac, arrière-petit-fils de la duchesse de Duras.

— Sous ce titre : *Introduction du voyage en Italie*, M. Paul Arbelet a publié dans la *Revue bleue* (1er octobre) le journal inédit que tint Stendhal du 9 mars au 18 avril 1811, avant de partir pour l'Italie, où il voulait faire un voyage en qualité de fonctionnaire, pour effectuer l'inventaire du mobilier du pape et prendre possession, au nom de la France, de ses statues et de ses tableaux.

— M. A. de Beauchesne a publié dans le *Journal des Débats* du 27 décembre *une Lettre inédite d'Alfred de Musset à son parrain le marquis de Musset de Cogners* (16 avril 1832). Ecrite peu après la mort du père d'Alfred, elle montre celui-ci sous un jour très favorable, occupé de la position de sa famille et désireux de travailler au plus vite pour subvenir à ses besoins.

— Dans l'*Amateur d'autographes* d'août-septembre, M. Paul Bonnefon a publié un article sur *François Buloz et Victor Cousin*, qui, mettant à profit les lettres inédites de Buloz à Cousin, détermine ce que furent les relations entre ces deux hommes, l'un pressant l'autre de collaborer plus assidûment à la *Revue des Deux Mondes* et de s'y montrer plus attaché.

— L'étude de M. Gustave Allais sur *les « Harmonies » de Lamartine et le manuscrit de la ville d'Angers*, dans la *Revue des cours et conférences* du 17 novembre et 1er décembre, aborde par certains côtés seulement un sujet dont M. Louis Hogu a examiné l'ensemble dans le présent fascicule de notre *Revue*. M. Allais s'efforce surtout de dégager les quelques dates nouvelles que le manuscrit d'Angers fournit sur la composition de plusieurs morceaux de Lamartine, souvent conçus en Italie et achevés à Saint-Point. Quant aux numéros d'ordre que Lamartine a inscrits sur son manuscrit, ce sont, d'après M. Allais, des chiffres qui devaient rappeler à Lamartine les conditions de composition de chaque pièce et servir à les situer, pour ainsi dire, dans la suite de leur composition.

— Nous avons jadis signalé, à son heure, le dessein de M. Louis Thomas de recueillir et de publier la correspondance de Chateaubriand et nous priâmes alors ceux de nos lecteurs qui pourraient y contribuer de vouloir bien le faire en indiquant les lettres de Chateaubriand parvenues à leur connaissance. Aujourd'hui ce projet est à la veille de se réaliser. M. Honoré Champion, libraire-éditeur, annonce qu'il met en souscription un recueil de la correspondance de Chateaubriand, qui formera un ouvrage d'environ 5 volumes de 400 pages chacun, et dont le tirage sera strictement limité à 1 000 exemplaires. On va entreprendre incessamment la mise en œuvre de cette correspondance. Aussi l'éditeur fait-il de nouveau un pressant appel à tous les détenteurs de lettres de Chateaubriand pour qu'il lui soit permis de les utiliser dans le recueil qui est en préparation.

— Nous avons reçu la lettre suivante, que nous nous empressons de mettre sous les yeux de nos lecteurs, en souhaitant qu'elle ait tout le bon effet qu'en attend celui qui nous l'a écrite :

« Préparant une étude sur Jean-Nicolas de Parival, marchand de vin et professeur (*praeceptor*) de langue française à Leyde, né vers 1604 à Verdun, mort vers 1669 à Leyde, je prie de bien vouloir me communiquer des exemplaires de ses livres (éditions) et de ses autographes, de ses lettres, écrites ou reçues par lui, de ses inscriptions dans des *Album amicorum*, etc., etc.; en un mot de me donner des renseignements sur sa personne et son œuvre. De Parival ayant ses élèves surtout parmi les étudiants étrangers à l'Université de Leyde, je suppose que dans les bibliothèques et archives particulières à l'étranger se trouvent maintes données qui peuvent être utiles pour recons-

truire sa vie qui, j'en suis sûr, a quelqu'intérêt pour connaître le rôle de la langue française et de l'esprit français dans la civilisation de l'Europe au milieu du XVII[e] siècle.

Des notices bio- et bibliographiques se trouvent e. a. dans Paquot, *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des Pays-Bas;* Jöcher, *Gelehrten-Lexicon* et la *Biographie nationale publiée par l'Académie royale de Bruxelles.*

Ci-joint je publie une petite bibliographie de son œuvre qui ne renferme que des éditions dont je connais des exemplaires. Les bibliographies mentionnent encore des autres éditions.

Les délices de la Hollande, Leyden, P. de Hen, 1651; Leide, Ch. Gestecoren, 1660; traduction hollandaise Amsterdam, S. Imbrechts, 1661; Leide, P. Didier, 1662; Paris, Compagnie des libraires, 1665 (je n'en connais qu'un exemplaire avec les pages 245/6 et 259/60 en réimpression); Amsterdam, J. de Ravestein, 1660; Amsterdam, A. Wolfgang, 1655; Amsterdam H. Wetstein, 1697; Amsterdam, P. Marret, 1699; La Haye, L. et H. van Dole, 1700; La Haye, veuve M. Uytwert, 1710; Amsterdam, P. Mortier, 1720.

Abrégé de ce siècle de fer, 2[e] éd. Bruxelles, Fr. Vivien, 1655; 3[e] éd., Bruxelles, Fr. Vivien, 1655.

Dialogues françois, 2[e] éd. Leyden, Nic. Hercules, 1659; Frankfurt, H. von Sand, 1674.

Le vray interet de la Hollande (Leyde). P. Gaidier, 1662; traduction hollandaise; Leyden, J. Princen, 1662.

Histoires facétieuses et morales, 2[e] éd. Leiden, S. Vaguenaer, 1663.

Histoires tragiques de notre temps, 2[e] éd. Leiden, S. Vaguenaer, 1663.

Louvain tres ancienne et capitalle ville du Brabant, Louvain, G. Lips, 1667.

En outre il a écrit une *grammaire française* qui m'est parfaitement inconnue.

Amsterdam,
Heerengracht, 65. J. W. ENSCHEDÉ.

Le Gérant : **Paul Bonnefon.**

Coulommiers. — Imp. PAUL BRODARD.

Revue
d'Histoire littéraire
de la France

MAURICE DE GUÉRIN : LES ORIGINES DE SA RENOMMÉE LITTÉRAIRE

Dans son livre sur Maurice de Guérin, M. Abel Lefranc a bien voulu annoncer que j'apporterais ma contribution à « l'histoire des œuvres » de l'auteur du *Centaure*[1]. C'est sur l'article publié par George Sand dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 mai 1840, article qui révéla au public le nom de Guérin, que se sont portées mes recherches. Je dirai donc comment cet article fut inspiré à son auteur non pas tant, comme l'a cru M. Abel Lefranc, par Barbey d'Aurevilly que par deux autres hommes de lettres aujourd'hui fort peu connus, Auguste Robert et Auguste Chopin ; puis j'examinerai brièvement en lui-même le travail de George Sand[2].

* *

Lorsque Maurice de Guérin mourut au château du Cayla le 19 juillet 1839, sa perte fut vivement ressentie par un groupe

1. Abel Lefranc, *Maurice de Guérin d'après des documents inédits,* Paris, H. Champion, 1910, p. 23, note 2.

2. J'ai utilisé pour cette étude les archives de mon père, intime ami d'Auguste Chopin. Surtout j'ai consulté les archives de deux autres amis de Chopin, qui furent aussi les amis de mon père, Médéric Fontaine, ancien notaire à Orléans, et Auguste Robert ; ce dernier, comme on le verra, aida très activement Chopin en 1840 à tirer de l'obscurité le nom et l'œuvre de Guérin. J'adresse mes bien vifs remercîments aux fils des amis de Chopin, M. Léon Fontaine, Commissaire-priseur honoraire de la ville de Paris, et M. Léon Robert, Chef de Bureau au Ministère de l'Agriculture, pour l'obligeance avec laquelle ils m'ont communiqué la plupart des documents qui m'ont permis de reconstituer ce petit épisode de notre histoire littéraire.

d'amis au premier rang desquels se plaçait Barbey d'Aurevilly. Mais les plus empressés à faire sortir de l'ombre l'écrivain que la France venait de perdre furent deux admirateurs obscurs, deux poètes, Auguste Robert et Auguste Chopin, qui, sans pénétrer dans son intimité, avaient été admis à lire ou même à copier quelques-unes de ses œuvres. Il convient avant tout d'esquisser le portrait de ces témoins oubliés et d'éclairer d'un jour nouveau leur physionomie morale et littéraire pour donner à leur témoignage une plus efficace autorité.

Le plus jeune, Auguste-François Robert, né à Paris le 21 février 1813 et attaché aux bureaux du Domaine privé [1], avait publié dans la *Revue de Paris* plusieurs scènes historiques et dramatiques et fait représenter en 1834 sur les deux théâtres de Rouen *Une soirée à l'hôtel de Saint Pol*, chronique en un acte, en vers, qui fut insérée dans la *Revue de Rouen*. Il devait fournir une honorable carrière littéraire dont les principales étapes sont : *La Réforme en Allemagne*, poème dramatique, *Le Connétable de Bourbon*, drame en cinq actes en vers, couronnés l'un et l'autre par l'Académie Française en 1852; puis *La Parole et l'Épée*, refonte de *La Réforme en Allemagne* et publiée en 1877, *Louis XI en belle humeur*, comédie en deux actes en vers (1879), *Néron tragédien*, drame en trois actes en vers (1883). Quand il mourut à Paris le 15 avril 1883, le succès n'avait pas répondu à son mérite, et ses œuvres faisaient partie de ce que les critiques appellent le « théâtre non joué »; du moins il était resté tel que ses amis l'avaient connu aux environs de 1840, une âme modeste, délicate et fière, un esprit ferme que le goût de la poésie n'avait pas transformé en rêveur mélancolique et qui avait supporté vaillamment les épreuves de la vie. Peu d'existences d'hommes de lettres furent dès leur début aussi dignes et aussi respectables, et les intérêts posthumes de Maurice de Guérin étaient vraiment en bonnes mains lorsque Auguste Robert s'employait en leur faveur auprès de George Sand [2].

L'autre admirateur de Maurice de Guérin dont je retracerai la vie et le caractère, Charles-Auguste Chopin, risquerait d'être méconnu si l'on s'en tenait au jugement porté sur lui par Barbey d'Aurevilly :

1. Il y resta de 1833 à 1848, puis rentra dans l'Administration en 1854 au Ministère d'État et des Beaux-Arts où il devint Chef de Bureau, et fut mis à la retraite en 1870 par suite de suppression d'emploi.

2. Sur la vie et l'œuvre d'Auguste Robert voir les articles d'E. Egger, *Journal des Débats* du 22 avril 1883, et d'Emmanuel des Essarts, *Le Soir*, 8 mai 1883.

Vous me demandez, écrit Barbey à Trébutien, qui a annoté le cahier de vers de Guérin. C'est, comme vous l'avez vu, un honnête imbécile, qui, par un hasard que j'ai vu se renouveler plus d'une fois, avait je ne sais quel grain de poésie au fond de son imbécillité. Il s'appelait *Chopin*. Il est mort, juste le jour où lui est venue la fortune-aux-Écus. C'était un niais qui a vécu et qui est mort en niais, mais c'était un Jocrisse qui aimait les poètes et qui les sentait, et qui se faisait pardonner sa jocrisserie en se mettant à genoux devant Guérin. Il est des admirations [1] qui vous tirent de dessous votre médiocrité originelle et vous allongent et vous grandissent jusqu'au niveau du piédestal de l'homme que vous admirez. Ce Chopin n'était rien au sublime Rêveur polonais du même nom, le *Guérin du Piano*, selon moi; ce Chopin, qu'il faudrait plutôt appeler Chopinette, connaissait aussi George Sand, mais moins intimement que son homonyme, et c'est par lui que, de mon côté, j'ai connu *la* célèbre auteur. Il fut le pont qui nous conduisit *l'une* vers l'autre, car c'est madame Sand qui fit les avances, — comme je crois vous l'avoir raconté déjà. Elle tenait à faire un article et vous savez comme elle l'a bâclé. Les opinions de ce pauvre Chopin, burlesques et timides comme les hésitations d'un âne, au tempérament classique et à l'éducation romantique, entre la botte de foin sec de la correction et les chardons en fleurs de la fantaisie, ces opinions écrites aux marges du cahier, importuneraient si elles ne divertissaient pas. N'en prenez nul souci que d'en rire [2].

Voilà certes une page brillante, mais ce n'est qu'une caricature émaillée d'erreurs de faits. Chopin a pu annoter maladroitement les poésies de Guérin (c'est le principal grief de Barbey), mais il a servi sa mémoire en copiant ses manuscrits peu lisibles et en nous conservant une bonne partie de ce qui a été publié. Eugénie de Guérin et Trébutien lui ont rendu justice sur ce point [3], et M. René Doumic, après avoir lu la page de Barbey et la Note additionnelle consacrée à Chopin par M. Lefranc [4], a eu raison de l'appeler « un bien brave homme de Chopin » et d'ajouter : « Soyez donc l'ami utile et dévoué! Mais chaque fois qu'il y a une sottise à dire on peut compter sur le jocrisse du dandysme [5] ».

1. L'éditeur des *Lettres à Trébutien* a laissé imprimer ici *administrations*, ce qui est d'ailleurs une des plus jolies « coquilles d'imprimerie » que l'on puisse imaginer.

2. Barbey d'Aurevilly, *Lettres à Trébutien*, t. II, p. 66-67, dans la lettre du 10 octobre 1853.

3. Cf. *Lettres d'Eugénie de Guérin*, éditées par Trébutien, p. 423, texte et notes. Par contre, dans son édition des Œuvres de Maurice de Guérin, Trébutien ne nomme Chopin qu'une fois, et très rapidement : c'est à la p. 137 de l'édition in-12, note 1, à propos de la lettre de Guérin à l'abbé Buquet.

4. Abel Lefranc, *Maurice de Guérin d'après des documents inédits*, p. 218-219.

5. René Doumic, *Revue des Deux Mondes*, 15 août 1910, p. 925.

Voyons donc pourquoi Chopin mérite l'estime que Barbey lui refuse si superbement[1].

Charles-Auguste Chopin, né à Paris le 11 janvier 1811, avait fait son Droit et était devenu Chef du Contentieux à la Compagnie d'Assurances contre l'Incendie *Le Soleil*. Comme Auguste Robert, auquel le liait une étroite amitié, il voulait se faire un nom par les lettres; mais c'était un esprit plus porté à la rêverie et moins courageux; son inspiration était aussi plus faible, et il se bornait à insérer quelques brèves poésies dans divers journaux. Quand l'aisance lui vint en 1841 par l'héritage recueilli d'une aïeule, il donna sa démission de Chef du Contentieux, quitta sa chambre du n° 6 de la rue du Port-Mahon où il était le voisin de Barbey d'Aurevilly, qui demeurait à l'hôtel de Neustrie, au n° 9 de la même rue, et par lequel sans doute il avait connu Maurice de Guérin. Il vint alors s'installer plus largement 36 rue de l'Odéon, dans la maison occupée par mon père l'helléniste Émile Egger, son ami et ancien camarade de collège. L'ère de liberté commençait, mais elle fut moins favorable qu'il ne l'espérait à ses rêves poétiques. Il semble même que Chopin aurait eu besoin pour sa santé physique et morale d'occupations plus actives, car il s'attirait bientôt de Robert cette vigoureuse exhortation où nous voyons son âme un peu molle cherchant dans l'œuvre de Guérin une règle de conduite qui brisait en lui les ressorts de l'énergie :

... J'ai revu dernièrement à Provins, la Voulzie *aux flots menteurs*. Puissent les ombres d'Hégésippe Moreau et de Georges[2] de Guérin te défendre à jamais les abords de ces fontaines et de ces rivières qui prennent et emportent les âmes dans leurs flots! Tu as passé l'âge où ces deux poètes sont morts tués par la rêverie; tu as en toi un principe d'action qui leur a manqué et qui se développera au contact du monde; cesse de croire qu'il est glorieux de suivre leurs traces; cesse de te persuader dans tes jours de tristesse que tu es appelé à partager leur martyre. L'aisance, la santé, les liens qui te restent, doivent te laisser voir encore la réalité sous des couleurs assez riantes pour que ton imagination n'ait pas besoin de poursuivre des fantômes. Ose t'avouer que tu aimes la vie et tâche d'en jouir à la manière d'Horace. Béranger a dit : « Le plaisir rend l'âme si bonne! » et il a bien dit; les vagues tristesses, ces rêveries amères qu'on se plaît à nourrir, altèrent sensi-

1. Sur Chopin, outre la Note de M. Abel Lefranc mentionnée plus haut, voir la Notice signée A. R. (Auguste Robert) dans Staaff, *La Littérature française depuis la formation de la Langue jusqu'à nos jours*, 2e édition, 1869, t. II, p. 777; puis l'article d'Émile Egger sur Auguste Robert, cité plus haut; et encore A. Bailly, *Notice sur Émile Egger*, Paris, 1886, p. 19, 28, 53-54.

2. Autre prénom de Maurice de Guérin.

blement les belles facultés de l'esprit et du cœur; plus on s'écoute gémir, moins on entend les gémissements des autres; on ne voit plus de peines et de douleurs qu'en soi, et à force de dire et de croire ses maux irréparables on finit par les rendre tels[1]....

En réalité Chopin était menacé du mal qui avait emporté Guérin : la phtisie pulmonaire le saisit, et après de longues souffrances il mourut entre les bras de mon père le 22 janvier 1844.

Comme poète Chopin s'est estimé à sa juste valeur dans une lettre où il racontait sa visite à Magu, le poète tisserand de Lizy-sur-Ourcq et l'un de ses protégés : « Si tu doutais de mon jugement enthousiaste, je te rappellerais l'histoire du *Centaure* que je soutenais être un chef-d'œuvre en 1836 et qui fut inséré dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 mai 1840 sous le patronage des illustrations du temps. Je n'ai pas beaucoup de talent poétique, peut-être pas du tout, mais un long usage de la poésie qui me permet d'en juger le fort et le faible presque au premier coup d'œil[2] ». Cependant un poète pousse difficilement la modestie jusqu'à renoncer à publier ses œuvres en volume; et Chopin, après n'avoir obtenu de Béranger et de Chateaubriand que d'assez vagues encouragements pour ses travaux[3], finit par s'adresser à Sainte-Beuve en lui envoyant plusieurs sonnets et en le consultant sur l'opportunité d'une publication. Sainte-Beuve répondit par un hommage au rôle de Chopin dans la destinée des œuvres de Guérin et par d'utiles et sincères avis; toute sa lettre est à retenir :

Monsieur
Monsieur Auguste Chopin,
36, rue de l'Odéon,
Paris.

Ce lundi 7 novembre [1842].

Monsieur, j'ai à vous remercier d'abord de l'honorable et flatteuse confiance que vous me témoignez. Vous avez raison de compter sur la

1. Auguste Robert à Auguste Chopin, 29 août 1841, extrait d'une lettre communiquée par M. Léon Robert.

2. Lettre à Médéric Fontaine, 19 novembre 1841, communiquée par M. Léon Fontaine. Cf. la Notice de Robert, dans Staaff, mentionnée plus haut.

3 Je possède trois lettres de Béranger à Chopin : la première en date (24 septembre 1831) a été publiée par M. Paul Boiteau, *Correspondance de Béranger*, Paris, Perrotin, 1860, t. II, p. 56; les deux autres, indiquées seulement par l'éditeur dans le même recueil, t. IV, p. 356, restent inédites, et je les publierai à part un jour prochain avec quelques autres fragments inédits de la Correspondance du chansonnier. — Quant à la lettre, unique, de Chateaubriand à Chopin, elle fait partie des archives de M. Léon Robert : on la trouvera bientôt à son rang (20 juillet 1841) dans l'édition de la *Correspondance de Chateaubriand* entreprise par la librairie H. Champion sous la direction de M. Louis Thomas.

reconnaissance de tous les amis du beau et du grand pour avoir sauvé le *Centaure*; c'est presque déjà avoir gagné ses éperons en poésie. Les sonnets que vous voulez bien me communiquer sont poétiques de pensée et de tour. C'est rajeunir à un certain degré le sonnet que d'y introduire, comme vous le faites, une petite scène, une petite action. Un volume qui contiendrait plusieurs pièces de ce genre porterait témoignage en faveur du poète. Je n'ose pourtant, Monsieur, accepter la mission que vous semblez me déférer. Si vous ne visez, en recueillant vos vers et en les publiant, qu'à satisfaire quelques amis et vous-même, vous ne courez guère risque d'être abusé; si c'est au grand et au gros public que vous aspirez, qui peut en ce tems-ci porter un pronostic et se faire garant? Les amis de la poésie existent et n'ont peut-être jamais été plus nombreux; mais ils n'ont jamais été plus disséminés aussi, et de plus, à peu près tous, ils sont poètes pour leur compte, toutes choses qui rendent un vrai succès de plus en plus difficile. Il faudrait pour réveiller l'attention et trancher sur le fond avec éclat, prendre je ne sais quel biais nouveau et percer une veine d'originalité qui jusqu'ici se dérobe. En attendant, il y a lieu sans doute à d'aimables et sensibles accords sur les cordes trouvées; une sorte d'originalité même s'y peut faire apercevoir aux oreilles délicates; et chaque talent vrai en sait là dessus plus qu'il ne lui est donné souvent d'en prouver aux autres.

Croyez, Monsieur, à mes remercîmens sincères pour votre communication bienveillante, et à mes sentimens très distingués,

STE-BEUVE[1].

Les avis de Sainte-Beuve furent écoutés : renonçant « au grand et au gros public », Chopin prépara pour ses parents et amis un recueil de ses meilleurs vers; il en lut les épreuves d'un œil mourant, mon père ajouta en une préface quelques lignes de souvenir et d'adieu, puis assura l'achèvement de la publication, tirée à petit nombre, qui parut peu de jours après la mort du poète sous le titre *Au Coin du Feu*, et qui ne fut pas mise dans le commerce[2].

Mon père adressa *Au Coin du Feu* à George Sand; il joignit à

1. Lettre communiquée par M. Léon Robert; les premières lignes avaient été déjà publiées par Auguste Robert dans sa Notice sur Chopin (Staaff, *La Littérature française*, etc., t. II, p. 780). — Cf. ce très fin jugement de Barbey d'Aurevilly dans son article sur le *Chateaubriand* de Sainte-Beuve (*Le Pays*, 9 novembre 1860) : « L'un des talents les plus reconnus de M. Sainte-Beuve, et l'on peut dire son art suprême, c'est d'adoucir les tons crus de la critique, tout en laissant assez de transparence à sa pensée pour que du moins on la soupçonne; c'est de placer sur des opinions d'une franchise qui serait trop cruelle de ces vapeurs que certains peintres charmants mettent sur leurs paysages. »

2. *Au Coin du Feu, vers dédiés à mes amis*, Paris, imprimerie de Crapelet, rue de Vaugirard, n° 9, janvier 1844, un vol. in-32 de 123 pages, sans nom d'auteur.

l'envoi une biographie anonyme de George Sand trouvée parmi les papiers de Chopin, sur laquelle celui-ci avait écrit de sa main « Noble Sand!! » et une date[1], peut-être la date de l'article de la *Revue des Deux Mondes*. La réponse fut une lettre où Guérin n'était pas oublié et où l'œuvre, la vie, le caractère de Chopin étaient appréciés avec délicatesse :

Je vous remercie, Monsieur, de cet envoi qui me touche extrêmement. Je me sens encore en rapport avec les morts, aussi bien qu'avec les vivans (*sic*). Monsieur de Guérin et son ami comptent et compteront toujours pour moi comme présents aux choses humaines. Le petit livre du dernier est plein de candeur, de pureté et de tendresse de cœur. Cette versification simple et douce repose des grands écarts des grandes gloires. Que ses amis ne le pleurent pas! Il est plus vivant qu'eux peut-être, à l'heure qu'il est, et il ne faut pas pleurer ceux qui partent la conscience légère et les mains pleines de bonnes œuvres[2].

Nous voilà loin de la page où Barbey d'Aurevilly, dans un accès d'ingratitude, accablait la mémoire de Chopin sous les épithètes d' « imbécile », de « niais » et de « jocrisse », et nous voilà aussi dans la vérité et dans la justice. Voici maintenant comment ces témoins, Chopin et Robert, gens de cœur et honnêtes gens, *sauvèrent* le *Centaure*, selon l'expression de Sainte-Beuve, et provoquèrent l'article de George Sand.

* * *

Remontons en arrière de quelques années afin de saisir sur le vif l'origine de l'admiration des deux amis pour le talent de Guérin. En même temps nous daterons le *Centaure* avec plus de précision qu'on ne l'a fait jusqu'ici d'après le témoignage assez vague de Trébutien : « Guérin, disait celui-ci, conçut l'idée du *Centaure* à la suite de deux ou trois visites que nous fîmes ensemble au Musée des Antiques dans l'automne de 1835 ou 1836, pendant une absence d'Aurevilly. Il vint me le lire le jour de la Pentecôte suivant, rue Saint-Joseph, n° 5, où je demeurais alors[3]. » Robert est plus affirmatif : « J'ai bien des choses à te dire

1. Je trouve ces détails dans une lettre de mon père à son ami Médéric Fontaine, 24 février 1844, communiquée par M. Léon Fontaine.

2. Archives Egger. Ce début de la lettre, non datée, de G. Sand n'est pas inédit, Auguste Robert l'ayant publié dans sa Notice sur Chopin (Staaff, t. II, p. 781). La suite est relative à une édition des œuvres de Magu, pour laquelle Chopin avait laissé une somme de mille francs et qui parut en 1845 avec une Préface de G. Sand.

3. Cité par M. Abel Lefranc, *Maurice de Guérin*, etc., p. 146, d'après un manuscrit de Trébutien.

mon cher Chopin, écrit-il dès le 11 août 1836 ; je te les écrirais si ton voyage devait se prolonger encore beaucoup, mais j'aime mieux attendre un jour comme celui de notre dernière promenade à Montmartre où nous étions tout remplis de la confidence du *Centaure*[1]. » On s'imagine d'ici cette promenade romantique de Robert et Chopin au milieu des carrières de la butte, de ses jardins et de ses moulins[2], par une belle journée de 1836, peu de temps sans doute après la lecture faite à Trébutien (le jour de la Pentecôte tombait cette année le 22 mai). On voit également par le rapprochement des témoignages de Trébutien et de Robert que le *Centaure* dut être composé entre l'automne de 1835 et le printemps de 1836. Mais sous quelle forme et dans quelles circonstances la confidence avait-elle été faite à Chopin et à Robert? C'est un point qui reste obscur. Toujours est-il qu'à la mort de Guérin, Chopin devait posséder une copie du *Centaure*, faite par lui, transcrite peut-être en double par Robert dont l'écriture admirable était encore plus digne que la sienne d'offrir à George Sand la prose de Guérin.

Le *Centaure* est donc entre les mains des deux amis. Voyons le venir sous les yeux de George Sand, et pour cela recueillons d'abord deux témoignages de Robert. « Ce fut, disait-il, en révélant à madame Sand le poème du *Centaure* que Chopin provoqua l'éloquent appel adressé par le grand écrivain au monde littéraire en faveur du rare et magnifique talent qui venait de s'éteindre. » Et ailleurs : « Maurice de Guérin n'a laissé qu'une espèce de *Journal* ou *Mémorandum* de sa vie et quelques magnifiques ébauches en prose et en vers dans lesquelles il y a un sentiment si vif et si profond de la nature, un maniement si hardi et si nouveau de la langue poétique, que George Sand, après les avoir lues sur un manuscrit que lui présentèrent M. Chopin et un autre littérateur, les jugea dignes d'être insérés dans la *Revue des Deux Mondes*[3]. » De ces témoignages le premier est assez clair par lui-même. Le second, un peu confus et imprécis, laisserait croire que Barbey ne communiqua directement à George Sand aucun des textes de Maurice de Guérin insérés par elle dans son article : or, me fondant sur une lettre de Barbey que l'on trouvera plus loin, je ne crois pas qu'on puisse lui refuser toute intervention person-

1. Extrait d'une lettre communiquée par M. Léon Robert.

2. Voir dans *La Nature*, n° du 27 novembre 1909, p. 405, une curieuse « Vue de la butte Montmartre et de ses carrières vers 1840 », tirée de la Collection Em. Blondel : c'est une vraie vue de campagne avec des moulins, des arbres, des hangars, etc.

3. Notices sur Chopin et sur Maurice de Guérin, dans Staaff, t. II, p. 778 et 530.

nelle auprès de George Sand. Mais il y a là quelque chose de plus important : modeste à l'excès, Robert a négligé de préciser la part prise par lui dans les démarches auprès de M^me^ Sand ; c'était lui cependant l'*autre littérateur* qui se joignit à Chopin ; mais Chopin, le plus hardi des deux, avait dû faire le premier pas par une visite et par une lecture à Sainte-Beuve qui put ainsi l'assurer plus tard de « la reconnaissance de tous les amis du beau et du grand pour avoir sauvé le *Centaure* ». Sainte-Beuve ayant ensuite parlé à George Sand, et l'ayant vue bien disposée, aura engagé Robert et Chopin à poursuivre eux-mêmes une négociation dans laquelle il leur avait préparé les voies. Ainsi s'expliquerait ce qu'Eugénie de Guérin écrit à M^me^ de Maistre : « Nous devons cette publication à M. de Sainte-Beuve, à qui par hasard on a lu un fragment qu'il a lu à son tour à Madame Sand en insistant pour que ce fût inséré dans la *Revue des Deux Mondes* (15 mai 1840), ce que M^me^ Sand a fait de la meilleure grâce du monde[1]. » On voit qu'Eugénie parle d'une lecture faite par Sainte-Beuve à George Sand ; en cela je crois qu'elle va trop loin, car une lettre de George Sand établit qu'elle avait lu le *Centaure* à la suite d'un envoi fait par Robert :

Monsieur Auguste Robert,
rue Vivienne, n° 3.

Monsieur, je vous prie de passer chez moi pour que je réponde verbalement à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire en m'envoyant le fragment de M. de Guérin.

M C. D — (*sic*)[2].

George Sand,
rue Pigale, 16.

[Les cachets de la Poste sont : « Janvier 13, 1840 », et « Levée de 2 h. 1/2 du soir »[3].]

Après ce billet on conjecture facilement une prompte visite de Robert à George Sand et, d'elle à lui, un entretien sur le *Centaure* dans l'appartement de la rue Pigale. Puis des pourparlers avec Buloz amènent bientôt une nouvelle lettre à Robert, lettre non datée, et certainement antérieure au 29 janvier 1840 puisque il y

1. Eugénie de Guérin à Madame A. de Maistre, 23 juillet 1840 (lettre publiée par Abel Lefranc dans *Le Figaro, Supplément littéraire*, 6 août 1910.

2. Ces trois majuscules, très lisibles sur l'original, et que je transcris scrupuleusement (il n'y a de point qu'après le C) seraient-elles une abréviation, rare et bizarre, de la formule : « Mes compliments distingués » ?

3. Lettre communiquée par M. Léon Robert.

est question d' « une répétition au théâtre » et que George Sand n'a fait jouer en 1840 que *Cosima*, dont la première représentation eut lieu au Théâtre-Français à la date que je viens d'indiquer :

Monsieur Auguste Robert,
rue Vivienne, 3.

Monsieur,

Ayez l'obligeance de m'envoyer demain matin s'il est possible, ou demain soir une petite note sur M. de Guérin, l'époque et le lieu de sa naissance, quelle fut sa famille, où il fit ses études, quel était son caractère, comment il mourut, et quels projets et conversations littéraires politiques ou religieuses il affectionnait. Enfin sans entrer dans de grands détails et sans compromettre aucune délicatesse de position, vous pouvez m'en dire assez pour que je connaisse un peu ce qu'à coup sûr, il y a eu d'intéressant et de remarquable dans la destinée et dans l'intelligence de ce jeune homme. Je ne vous demande qu'une ou deux pages, plus si vous voulez. Le style très pur et très élevé de la lettre[1] qui accompagnait l'envoi du *Centaure* me fait croire qu'il ne vous faudra que peu d'instans (*sic*) pour rédiger la note que je vous demande, un peu tard peut-être, mais pressée moi-même par la tardive et enfin *définitive* résolution de M. Buloz. Le *Centaure* paraîtra donc dans le prochain n° de la revue accompagné de quelques pages de moi relativement à l'art grec dans notre littérature et à la personne de M. de Guérin, etc. Si vous voulez m'apporter vous-même ces notes je serai chez moi dans la journée, à moins pourtant que je n'aye (*sic*) une répétition au théâtre, auquel cas je vous prierais de vouloir bien laisser vos notes.

Agréez, Monsieur, l'expression de mes sentimens distingués.

George Sand[2].

Cette lettre, écrite sur papier de petit format, pliée en trois, insérée dans une minuscule enveloppe, et non confiée à la poste, dut être portée par exprès au domicile de Robert, qui répondit par la lettre suivante :

Madame,

N'étant pas à même de vous donner sur M. de Guérin des renseignements aussi complets et surtout aussi directs que vous pourriez les désirer, j'ai cru devoir prier son ami intime M. Barbette (*sic*) de rédiger la petite note que vous m'avez fait l'honneur de me demander et de la

1. La minute de cette lettre manque dans les archives de M. Léon Robert.
2. Lettre communiquée par M. Léon Robert.

compléter même verbalement auprès de vous. De cette façon M. de Guérin sera dignement servi; à vos pages du moins pourront se mêler quelques lignes sorties du cœur et les honneurs funèbres seront rendus au poète par la Gloire et l'amitié.

En vous remettant le *Centaure* je ne pouvais guère vous parler que de mon admiration pour le talent de M. de Guérin, mais quand une âme fiancée de la sienne vous révélera l'homme et le poète tout entiers, je suis convaincu Madame que vous vous applaudirez au fond du cœur du noble effort que vous avez si heureusement tenté! Honneur à vous Madame! Vous écrivez de belles choses et vous en faites!

Agréez, etc. (*sic*) [1].

On voit par ces documents se dessiner la genèse de l'article de George Sand : on devine l'insistance victorieuse de « la célèbre auteur » auprès de celui que Barbey d'Aurevilly appellera « le monstre sourd et borgne » ou encore « cet âne rouge de Buloz » [2]; on aperçoit la sympathique figure de Robert s'effaçant devant Barbey par une démarche délicate, et déjà plein de gratitude pour l'hommage qui va être rendu à Guérin. Enfin la lettre de Robert établit que Barbey est cet *ami* anonyme de Guérin que cite et dont s'inspire George Sand au début de son article. Il reste à examiner de plus près ce que fit Barbey en cette occurrence pour la mémoire de Guérin.

Barbey s'est glorifié [3] d'avoir « soufflé » à George Sand l'article de la *Revue des Deux Mondes*, et il a dit aussi (nous l'avons vu) : « Chopin fut le pont qui nous conduisit l'*une* vers l'autre, car c'est madame Sand qui fit les avances, — comme je crois vous l'avoir raconté déjà. Elle tenait à faire un article et vous savez comme elle l'a bâclé [4] ». Qu'il y ait eu du bâclé nous ne le nions pas. Mais Barbey se vante singulièrement quand il oublie Robert, réduit Chopin au rôle d'un « pont » et raille M^me^ Sand en ayant l'air d'insinuer qu'elle se mêla de ce qui ne la regardait pas. Lui le grand orgueilleux, qui avait essayé sans succès de faire insérer dans la *Revue* son *Amaïdée* et sa *Germaine*, il avait peut-être quelque dépit secret de voir qu'on lui dérobait l'honneur de jeter aux quatre coins des Deux Mondes le nom de Guérin. Quoi qu'il en soit, après la lettre de George Sand à Robert et la demande faite par Robert à Barbey de la *note* répondant aux questions de George Sand, la

1. Copié sur la minute originale, non datée, de la lettre d'Auguste Robert. — Communication de M. Léon Robert.
2. Lettre inédite, 14 février 1863, collection de M^me^ Victor Egger.
3. Barbey d'Aurevilly, *Lettres à Trébutien*, t. I, p. 35 (8 juin 1841).
4. Cf. plus haut, p. 243.

rédaction de l'article puis son insertion dans la *Revue des Deux Mondes* auront traîné en longueur pour des raisons inconnues, et Chopin en aura profité pour décider Barbey à tirer des papiers de Guérin quelques fragments qui pussent être joints au *Centaure*. De là cette lettre à Chopin qui montre Barbey occupé à réunir quelques reliques littéraires de Guérin :

Monsieur Chopin, rue Port-Mahon.

Si vous êtes libre demain matin, venez chez moi, Monsieur. J'ai fait le triage des lettres en question, et par rencontre j'ai trouvé une pièce de vers d'assez longue haleine. Vous qui avez aimé le poète à cause de la poésie, vous méritez bien que je vous communique avant Mme Sand elle-même un morceau que le hasard me renvoie au moment où j'y comptais le moins, à peu près assuré que j'étais d'avoir vu détruire à M. de Guérin tous les vers qu'il avait écrits.

Entièrement à vous

JULES BARBEY D'AUREVILLY.

Jeudi matin [12 mars 1840] [1].

Que conclure encore de ce billet? Évidemment les lettres auxquelles il fait allusion sont les lettres à Barbey dont George Sand citera des extraits, et la pièce de vers est le fragment dont elle dit « qu'on pourrait l'intituler Glaucus » et qui fut imprimé par elle à la suite du *Centaure*. Enfin il ressort aussi de ces lignes que les lettres et la pièce de vers durent être remis directement à George Sand par Barbey.

Pour être complet il convient d'ajouter que d'autres encore aidèrent George Sand, mais ici je n'apporte aucun élément nouveau. Tout d'abord elle a pris soin de dire dans une note qu'elle a consulté La Mennais sur les impressions que lui avait laissées le séjour de Guérin à La Chesnaie. Puis elle sollicita la collaboration de Sainte-Beuve, car elle n'était guère prête à écrire « quelques pages relativement à l'art grec dans notre littérature » : de là cette consultation demandée à « un vieux ami de province » et reproduite en une note qui occupe près de trois pages, note dont Sainte-Beuve reconnut la paternité, et qui figure dans les *Premiers Lundis* [2] à la date du 5 mai 1840.

Telle fut la préparation de l'article : ses premiers agents sont Chopin et Robert dont l'influence est prépondérante et qui apportent le morceau capital, le *Centaure*; puis, quand la partie

1 « 12 mars 1840 » est ajouté, sur l'original, de la main de Chopin. Lettre communiquée par M. Léon Fontaine.

2. *Premiers Lundis*, t. III, p. 387-391.

est gagnée, ils cèdent la place à Barbey d'Aurevilly qui complète leur œuvre, mais qui ne joue en somme d'autre rôle que celui d'un *brillant second*.

*
* *

L'article de George Sand est écrit avec une évidente sympathie. « Il est charmant, dira Eugénie, plein d'éloges vrais et d'enthousiasme intelligent[1]. » Mais aussi il est « bâclé », comme l'a dit Barbey d'Aurevilly[2] pourtant peu difficile sur le chapitre des articles de revues : « Il n'y a point de plan pour un article de revue, écrivait-il à Trébutien. La fabrication en est suffisamment connue et fort simple. On dit ce qu'on sait, voilà tout[3]. » Malheureusement George Sand en a dit plus qu'elle n'en savait. Barbey lui avait transmis une « courte notice biographique », citée au début de l'article et qui tient en treize lignes ; plus loin huit autres lignes, sur l'élégance et la conversation de Guérin, sont un autre témoignage de l'ami anonyme que j'ai montré ne pouvoir être que Barbey; mais je ne crois pas que cet ami en ait écrit beaucoup plus long à George Sand. Le reste aura été déduit par elle du *Centaure*, puis du fragment poétique (« Non, ce n'est plus assez de la roche lointaine », etc.) et des quinze lettres de Guérin à Barbey que ce dernier lui avait communiquées; et c'est ainsi qu'elle s'est laissée aller à montrer Guérin « presque comme un Werther ou un Byron »[4], à gâter son éloge par des idées philosophiques qui ne pouvaient qu'attrister la famille de Maurice et où l'erreur se mêlait au vrai. George Sand a vu dans Guérin une victime de la société, et elle a développé cette idée avec son éloquence grandiloquente, pleine d'interrogations et d'apostrophes; elle a fait aussi de Guérin un être irréligieux. Tout cela est exagéré. Guérin, après l'excellente éducation chrétienne qu'il avait reçue, n'a été victime que de sa volonté débile et de son tempérament maladif. Sa foi et sa vertu ont subi des assauts qu'il n'a pas su repousser avec succès, et alors il y a eu — cela est indéniable — une éclipse de sa pensée et de sa vie religieuses, et le *Centaure* est une des expressions les plus caractéristiques de cet état d'esprit; mais précisément à l'époque des dernières lettres à Barbey, Guérin revenait peu à peu au christianisme traditionnel et pratiqué dans lequel il est mort.

1. Eugénie de Guérin à M^me^ de Maistre, 23 juillet 1840. Cf. plus haut. p. 249 n. 1.
2. Cf. plus haut p. 243.
3. Barbey d'Aurevilly, *Lettres à Trébutien*, t. I, p. 135 (11 septembre 1847).
4. Eugénie de Guérin, lettre du 23 juin 1840 à M^lle^ Louise de Bayne (dans les *Lettres d'Eugénie de Guérin* éditées par Trébutien, p. 366).

Révéler les textes de Guérin, c'était bien; les interpréter à la hâte sur des renseignements brefs et discrets, c'était vouloir trouver en insuffisante connaissance de cause le secret d'une vie complexe; c'était au plus haut point faire de la critique subjective et bâcler un jugement qui demandait de la prudence et du tact. L'émotion d'Eugénie et du groupe d'amis bretons dont Hippolyte de la Morvonnais était l'âme fut donc parfaitement justifiée [1].

A un point de vue plus spécial, l'article appelle d'autres réserves. Il suffit de comparer la dernière édition des *Lettres à Barbey* avec les extraits donnés par George Sand pour voir que ceux-ci ont été faits et publiés avec négligence. Ce serait pédantisme que de regretter ici les procédés de la critique moderne et d'attacher trop grande importance à des inexactitudes qui altèrent le style de l'écrivain sans nuire à l'étude de sa pensée. Mais cette négligence et ces inexactitudes sont symptomatiques de la rapidité avec laquelle l'article a été rédigé, et elles contribuent à justifier la critique de Barbey.

Concluons en maintenant les réserves faites, mais en rendant à George Sand l'hommage qu'elle mérite pour l'élan généreux avec lequel elle a tiré de l'ombre le nom de Maurice de Guérin. L'auteur du *Centaure* ne cherchait ni la gloire ni même une petite renommée. « L'ambition est dans ce temps chose si vulgaire, écrivait-il à Barbey le 10 juillet 1838, et les gens sont travaillés de rêves si ridicules qu'il faut se glorifier dans sa paresse et se faire, au milieu de tant d'esprits éclatants, une auréole d'obscurité [2]. » Chopin, qui avait lu ces lignes dans un des extraits cités par George Sand, fut bien inspiré en adressant à celle-ci ce quatrain ingénieux et délicat :

Merci, car le voilà sur son char de victoire!
Merci, car à son front, Sand, vous avez ôté,
Pour y poser soudain l'auréole de gloire,
L'auréole d'obscurité [3]!

Mais n'oublions pas non plus ce qui a été le but principal de cette étude, la part qui revient dans la préparation de l'article de George Sand, à côté mais bien au-dessus de Sainte-Beuve et de Barbey d'Aurevilly, à ces modestes et probes artisans de lettres

1. Outre les passages déjà cités, cf. dans l'édition des *Lettres d'Eugénie de Guérin* par Trébutien les p. 370, 373, 390, 440. Il faut joindre à ces textes la pièce de vers d'Eugénie *A l'auteur d'une Notice sur Maurice de Guérin*, publiée par M. Abel Lefranc, p. 303-306 de son *Maurice de Guérin d'après des documents inédits*.
2. Maurice de Guérin, *Lettres à J. Barbey d'Aurevilly*, Paris, Sansot, 1908, p. 61.
3. Ce quatrain fait partie du recueil *Au Coin du Feu* (p. 86).

que furent Auguste Robert et Auguste Chopin : ce sont eux vraiment qui ont sauvé le *Centaure* et posé les fondements de la renommée littéraire de Maurice de Guérin.

MAX. EGGER.

P. S. Dans les pages précédentes je ne pouvais rien dire de *La Bacchante*, ce long fragment de prose poétique d'une inspiration analogue à celle du *Centaure*, qui parut en 1862 dans la 2e édition de *Maurice de Guérin, Journal, Lettres et Poèmes*. Mais ayant parlé d'Auguste Robert et d'Auguste Chopin, et le livre de M. Abel Lefranc restant muet sur les origines de cette publication, je puis ajouter, hors texte, que nous la devons encore à Robert et à Chopin. Dans sa notice sur Chopin, Robert met *La Bacchante* au nombre des fragments copiés par son ami sur les manuscrits originaux avec l'autorisation de l'auteur[1]. De plus, dans une lettre à Médéric Fontaine, après avoir remercié celui-ci pour le don d'une photographie de Chopin qui, venant se joindre à deux œuvres du sculpteur Léon Girard (un buste, un dessin au crayon et à l'estompe) complète ses souvenirs de l'ami perdu, il donne des détails curieux, dont l'un affirme sa propre part dans la publication de *La Bacchante* : « M. Trébutien, dit-il, à qui j'ai fait connaître la part que Chopin avait eue dans la première publication du *Centaure*, et à qui j'ai même communiqué une copie de *La Bacchante*, d'après un manuscrit appartenant à L. Girard, m'a exprimé le désir de joindre à tous les documents qu'il possède sur les *de Guérin*, et qu'il se propose de déposer à la Bibliothèque Nationale, un portrait de notre ami dans le cas où il en existerait un qui fût susceptible d'être reproduit[2] ».

M. E.

1. Cf. Staaff, *La Littérature française*, etc., t. II, p. 778.
2. 8 janvier 1864, lettre communiquée par M. Léon Fontaine.

LES ORIGINES DU MÉLODRAME FRANÇAIS A LA FIN DU XVIII[e] SIÈCLE

Le Mélodrame a toujours paru aux critiques et aux historiens de la littérature française une sorte de maladie de notre théâtre; c'est lui que l'on a rendu responsable, à juste titre sans doute, des tares qui ont marqué le Drame romantique dès sa naissance; c'est lui qui, en particulier, a empêché l'Histoire de prendre sur notre scène la place qu'un Manzoni lui assignait; le Mélodrame est donc intéressant à étudier comme un cas pathologique; c'est ce qui explique pourquoi, malgré la faiblesse de cette sorte de pièces, malgré le dégoût qu'inspire bien vite leur emphatique niaiserie, on peut se trouver volontiers amené à rechercher leur origine dans notre théâtre français. Comment ces « monstres » ont-ils pu voir le jour? Assister à leur apparition, à leur développement, c'est mieux comprendre les ravages qu'ils ont pu faire plus tard.

Mais, tout rudimentaires que soient les fantoches du Mélodrame, toutes grossières que soient les ficelles qui les font agir, il s'en faut de beaucoup que les origines d'un genre de pièces si simple soient aisées à exposer. Je ne parle pas des difficultés qu'on rencontre lorsqu'on veut établir un catalogue à peu près complet des pièces jouées au XVIII[e] siècle sur les théâtres des boulevards, mais ce sont les critiques dramatiques qui, par leurs théories explicatives, ont contribué surtout à obscurcir les origines de ce théâtre. Le principal de ces systèmes, qui date des feuilletons de Geoffroy [1], consiste à voir dans le Mélodrame une forme dégénérée de la Tragédie, ou encore une sorte de tragédie à l'usage du peuple, et dans Crébillon, Voltaire, Ducis, les véritables père du Mélodrame historique, distingué du Drame bourgeois et populaire. Cette conception sans doute est simple et séduisante; aussi bien, elle renferme une part de vérité : il est bien évident qu'au fur et à mesure que la Tragédie dédaigne l'étude approfondie des sentiments pour faire une place de plus en plus large à l'action, à la

1. Cf. l'ouvrage de M. Ch. M. des Granges sur Geoffroy. Le « Père Feuilleton » constate avec une amère satisfaction la décadence complète de la Tragédie et le succès du Mélodrame, et l'on pense bien qu'il ne manque pas de rendre Voltaire responsable de cette corruption de notre théâtre.

décoration, aux « tableaux », elle se rapproche d'un genre dramatique qui sous sa forme extrême est le Mélodrame. Mais la théorie de l'évolution « logique » du genre de la Tragédie ne doit pas nous faire perdre de vue la réalité historique. D'abord, cette distinction entre deux sortes de Mélodrames, le Mélodrame historique et le Mélodrame bourgeois, qu'est-ce autre chose qu'une classification commode, mais bien superficielle? C'est avec juste raison que dans la remarquable étude consacrée par M. Gaiffe au Drame du XVIII[e] siècle, l'auteur ne s'embarrasse pas d'une semblable distinction, qui ne porte pas sur le fond des choses[1]. D'autre part, parce qu'il y a dans les tragédies de Crébillon, de Voltaire et de Ducis des éléments que l'on peut qualifier de « mélodramatiques », il ne s'ensuit pas qu'elles soient les anneaux principaux d'une chaîne ininterrompue qui partirait d'Athalie pour aboutir à Cœlina. Il y a de l'horreur et de la complication chez Crébillon; Voltaire a cherché à animer l'action et tire grand parti des « reconnaissances »; Ducis, dans la mesure de ses moyens, a imité Shakespeare : on voit dans tel ou tel auteur un trait qui rappelle le Mélodrame, mais on ne voit pas ces traits se grouper, à mesure que de nouvelles tragédies apparaissent, au point de former finalement l'image même du Mélodrame. Les successeurs véritables de Voltaire et de Ducis ne sont pas Pixérécourt et Cuvelier, mais Arnault, Legouvé et plus tard Ponsard. La Tragédie s'est sans doute transformée, mais en conservant jusqu'à la fin du XVIII[e] siècle, et même ensuite, des caractères essentiels qui permettent de la distinguer, non seulement du Mélodrame, mais du Drame lui-même.

C'est bien plutôt de ce dernier que le Mélodrame apparaît comme le « légataire universel ». Ainsi s'exprime M. Gaiffe, et il est vrai que les rapprochements qu'il institue entre le Drame et le Mélodrame sont bien plus nombreux et significatifs que ceux dont la Tragédie donnait l'occasion. Mélange du comique et du tragique, emphase ridicule du style, goût d'un exotisme de convention[2], etc. : voilà autant de traits qui font reconnaître à la fois le Drame et le Mélodrame. Mais ce ne sont là encore que des rapprochements. Comment, historiquement, les choses se sont-elles passées[3]? Faut-il croire que le Drame tel que le conçoit Diderot, transporté sur les scènes du Boulevard et adapté à un

1. F. Gaiffe, *Le Drame en France au XVIII[e] siècle*, Cf. p. 98.
2. Cf. Gaiffe, *op. cit.*, p. 480, 516, 255.
3. Remarquons d'ailleurs que l'étude de M. Gaiffe s'arrête en 1791, c'est-à-dire trop tôt pour qu'elle puisse nous faire assister à la naissance même du Mélodrame.

public plus populaire que celui du Théâtre-Français ou du Théâtre-Italien, a sous l'influence du milieu dégénéré peu à peu en Mélodrame? Ou bien le Mélodrame, né dans des théâtres spéciaux, conçu par des auteurs spéciaux et destiné à un public spécial, n'a-t-il pas eu une destinée indépendante de celle du Drame, tout comme le Drame s'est développé librement aux côtés de la Tragédie, et le Drame ne peut-il pas être considéré comme un facteur secondaire dans la formation du Mélodrame[1]? Nous ne pouvons répondre à cette question qu'en examinant, en suivant l'ordre chronologique, les pièces des petits théâtres, « à côté » qui, à la suite de modifications plus ou moins considérables apportées d'année en année, sont devenues les Mélodrames parfaits selon la formule des Pixérécourt, des Cuvelier et des Caigniez.

I. — La Pantomime héroïque jusqu'en 1791.

Il est constant que c'est au théâtre des Boulevards, et non à la Comédie-Française ou aux Italiens que nous pouvons voir le Mélodrame apparaître. L'histoire extérieure de ces scènes secondaires ayant été faite souvent, et parfois d'excellente façon[2], nous ne nous occuperons que de leur répertoire, et dans ce répertoire même, nous laisserons de côte les bouffonneries et les divertissements acrobatiques, pour ne retenir que les drames proprement dits et un genre de pièces dont l'importance dans l'histoire du Mélodrame a déjà été très nettement signalée par Nodier : nous voulons parler des pantomimes.

Dans quelle proportion ces deux sortes de pièces sont-elles représentées chez Nicolet, qui s'établit en 1759, et chez Audinot qui fonde l'Ambigu en 1769, on se l'imaginera aisément si l'on songe avec quel soin jaloux les Comédiens français empêchent

1. Le Mélodrame qui nous occupe, celui de Pixérécourt, ne doit pas non plus être confondu avec celui dont J.-J. Rousseau a donné le modèle dans son *Pygmalion*. Sans doute, dans notre Mélodrame, la musique jouera un certain rôle en soulignant les situations pathétiques, mais ce rôle sera secondaire. L'emploi de la musique dans le Mélodrame vient de ce fait qu'il est issu, comme nous le verrons, de la Pantomime qui était nécessairement accompagnée de musique. Lorsque ce genre de pièces fut appelé Mélodrame, on donna au mot racine « drame » toute sa signification particulière : pièce d'un caractère sombre et terrible, tandis que le Mélodrame de Rousseau, qui d'ailleurs fut assez peu imité, fut une tentative essentiellement artistique et fit au dialogue et à la musique une part sensiblement égale. On trouve en 1784-85 des « mélodrames » joués au théâtre Beaujolais, dont le texte manuscrit a été conservé (Bibl. du Musée Carnavalet, n° 28324) : ce sont des paysanneries comiques, sortes de pots-pourris d'airs à la mode, et qui n'ont rien de commun que le nom avec les pièces qui font l'objet de notre étude.

2. Cf. Maurice Albert, *Le Théâtre des Boulevards*, Paris, 1902.

l'émigration de la Tragédie et du Drame. En fait, si l'on se reporte à l'index si patiemment établi par M. Gaiffe[1], on ne trouve pas cité un seul drame représenté sur un théâtre des Boulevards avant 1779. Par exception, les lamentables comédiens associés « beuglent » en 1776 la *Brouette du Vinaigrier* et *le Jenneval* de Mercier; et ces pièces passeront d'ailleurs bientôt au Théâtre-Italien. C'est en 1779 seulement que Pleinchesne fait représenter à l'Ambigu *le Goutteux*, comédie dramatique en deux actes. Donc, pendant une période de vingt ans, le drame prôné par Diderot, le drame philosophique, bourgeois et sentimental semble ignoré du public des Boulevards, aussi bien que les horrifiques conceptions de Baculard d'Arnaud. C'est la Pantomime qui est chargée de relever le niveau artistique des spectacles de Nicolet et d'Audinot : c'est elle qui, tout en charmant la vue par des décorations et des ballets somptueux, doit par un affabulation rudimentaire évoquer l'idée d'un art dramatique et faire excuser, par la partie la plus raffinée du public, les sauts périlleux et les lazzi grotesques des baladins.

Ils sont bien enfantins encore les sujets de ces pantomimes : la Féerie semble plaire surtout et *Arlequin* paraît à presque tous les spectacles. *La Belle au Bois-Dormant*[2], *le Chat Botté*[3], se disputent la faveur du public avec *Arlequin Déserteur*[4], *Arlequin Roi des Chinois*[5], *Arlequin Dogue d'Angleterre*[6], *Arlequin au tombeau*[7], *Arlequin Charcutier*[8], *Arlequin et Colombine jardiniers protégés par Pégase*[9], *Arlequin protégé par Vulcain*[10], *Arlequin soldat, déserteur par amour*[11]. *Arlequin détruit par Pierrot négromancien*[12], etc. Plus comiques qu'émouvantes, ces arlequinades et ces féeries nous montrent cependant le plus volontiers un héros sympathique aux prises avec quelque génie malfaisant dont les enchantements sont détruits par un bon génie rival, ou par l'esprit même du héros. Dans ce genre de sujet éminemment puéril, populaire, plus ou moins directement emprunté aux Contes de Perrault, de M[me] d'Aulnoy, à l'immense *Cabinet des Fées*, nous trouvons en germe le sujet type du Mélodrame.

Mais la Pantomime, dès 1769, ne s'en tient pas uniquement à

1. *Le Drame*, etc., p. 558 et suiv.
2. Pantomime en 3 actes, par Arnould-Mussot et Audinot. Ambigu, 1770.
3. Pantomime en 1 acte, représentée par les Enfants de l'Ambigu à Marly, devant le roi, le 8 avril 1772, par Arnould-Mussot.
4. Pantomime en 1 acte. Foire Saint-Germain, 1759.
5. Pantomime en 1 acte. Théâtre des grands Danseurs du Roi, 1769.
6. Pantomime en 1 acte. Théâtre des grands Danseurs, 1777.
7-8-9-10-11-12. Pantomimes représentées en 1778 sur la scène des grands Danseurs.

des scenarios aussi enfantins. Elle cherche sa voie. Pourquoi resterait-elle essentiellement comique, et pourquoi, elle aussi, ne ferait-elle pas couler de « douces larmes »? Et nous voyons représenter à l'Ambigu, le 6 octobre 1773, une pantomime en deux actes, *le Braconnier*, qui est des plus pathétiques. Le fond est déjà celui de la plupart des pantomimes qui passeront sous nos yeux : il s'agit de deux jeunes amants persécutés par un seigneur amoureux de l'innocente et sensible héroïne; mais la plupart des épisodes et les caractères des personnages sont tout inspirés du Drame bourgeois : nous voyons un braconnier, Tomson, l'emporter sur le seigneur du village, le despote Milord Morgand; ce dernier, par un revirement subit, pardonne au jeune roturier Richard qui a osé tirer l'épée contre le fils de son seigneur et qui a eu le malheur de le tuer. Exaltation de la classe bourgeoise et paysanne, magnanimité mouillée de larmes, bras qui s'ouvrent et chaînes qui tombent, bénédictions et actions de grâces, voilà qui rappelle plutôt les drames et les opéras comiques sentimentaux que les Arlequinades et les féeries coutumières au Boulevard. La pantomime, en exploitant le sujet du *Braconnier*, semble d'un seul coup avoir fait un grand progrès; toutefois le public d'Audinot n'est pas encore prêt à goûter le mélodrame bourgeois : il y a bien un duel, un enlèvement nocturne, une prison et des divertissements dans *le Braconnier*; mais la décoration est relativement pauvre; point de défilés militaires, point d'évolutions et de combats. La Pantomime veut se faire trop sérieuse dès le début; aussi l'Almanach forain constate-t-il le succès du *Fort pris d'assaut*, que l'Ambigu représente le 15 janvier 1776. « Si l'on donnait souvent à l'Ambigu ou au Spectacle des Grands Danseurs des pièces ou des pantomimes aussi bien faites, qui pourraient tout à la fois amuser le peuple et l'instruire, on applaudirait au zèle et à l'attention des directeurs. » Quel tableau plus moral en effet que celui d'Henri IV arraché des bras de Gabrielle d'Estrée par l'austère Mornay! Mais quoi aussi de plus divertissant que le spectacle de la sombre forêt où Henri, en chassant, s'égare au premier acte; celui des jardins enchantés de Gabrielle, où se jouent les Amours et les Plaisirs, « tableau riant et délicieux, digne de l'Albane », et celui surtout des murs de Paris que le prince Béarnais vient prendre d'assaut! Cependant le grave Almanach forain ne se laisse pas éblouir par la pompe des défilés et des ballets : il exhorte la Pantomime à ne rien négliger du spectacle, mais d'autre part il déplore, sinon l'immoralité, du moins le défaut de moralité des pièces jouées par les

forains : « Que les auteurs forains traitent des sujets qui disent quelque chose aux spectateurs pour lesquels ils travaillent plus particulièrement; qu'ils représentent, par exemple, les embarras d'un père de famille, les débauches et la punition d'un ouvrier, un marchand occupé de son commerce, etc. La scène de l'Opéra-Comique a depuis longtemps admis des artisans et des gens de la lie du peuple, et celle de la Foire en est encore à ne savoir que peindre[1] ! » Si les auteurs de pantomimes ne paraissent pas disposés à s'inspirer du *Marchand de Londres*, ils traitent les sujets héroïques ou mythologiques avec plus de décence et de noblesse que par le passé; dans une reprise que Nicolet fait le 29 novembre 1777 du *Ravissement d'Europe*, Jupiter n'est plus représenté par le personnage grotesque d'Arlequin; et l'acteur Fonpré de Francalle, chargé de ce rôle et « mis avec toute la dignité du costume[2] », montre toute la majesté désirable; on ne voit plus, dans cette même pantomime, la farce ridicule du Suisse ivre qui jetait des pains de sucre à la tête du dieu suprême. Mais si la pantomime ne s'embourgeoise pas et préfère les thèmes et les personnages héroïques, elle ne craint pas de se donner, à l'instar du Drame, un petit air philosophique. Croirait-on que sur la scène d'Audinot, dès 1778[3], l'auteur Baret n'hésite pas à faire monter le héros du roman de l'abbé Beaurieu : *l'Élève de la Nature?* Ce « Sauvage apprivoisé par l'amour » est le fils d'un philosophe anglais qui l'a abandonné tout enfant dans une île déserte, afin de voir quelles seraient les idées d'un homme qui, dès ses plus jeunes ans, aurait été livré, isolé, à « l'instinct de la nature ». Comme ce sujet bizarre risquait d'être peu compris si la parole ne venait au secours de la pantomime, Baret fit débiter à ses acteurs quelques dialogues empruntés parfois directement au roman lui-même[4].

Mais toutes les tentatives pour rapprocher la Pantomime du Drame en lui donnant un air bourgeois ou philosophique ne

1. *Almanach forain de 1777.*

2. *Almanach forain de 1778.*

3. C'est, sous le même titre, presque exactement la même pièce que Mayeur de Saint-Paul fait jouer chez les grands Danseurs le 6 février 1781. C'est lui qui avait créé le rôle principal dans la pantomime de Baret.

4. Dès cette époque, les auteurs mêlent sans scrupule le dialogue à la pantomime. La même année (1778), pour la réouverture de la Foire Saint-Laurent, les grands Danseurs donnent pour la première fois *La Rose et le Bouton*, « pantomime ornée de décorations, dialogues et danses ». L'année suivante, l'Ambigu représente une pantomime parodie dialoguée : *La Montagne délivrée d'une Souris* (parodie de la *Jérusalem délivrée*), et les grands Danseurs donnent *Orgie en Floride*, pantomime dialoguée (parodie d'*Iphigénie en Tauride*). Il ne faut pas exagérer la crainte que la Comédie-française inspire aux théâtres de la Foire et du Boulevard.

séduisent pas trop le public ; ce qu'il préfère, c'est encore la pantomime héroïque et féerique. Le succès obtenu par le *Fort pris d'assaut* et par *l'Enlèvement d'Europe* explique celui d'une pantomime représentée à l'Ambigu en 1778 : *les Héroïnes ou les Soldats magiques*. Les héros sont Arlequin et Colombine, mais ce n'est plus une arlequinade, une série de scènes burlesques que rien ne relie entre elles : on voit Colombine enlevée par le méchant gouverneur d'une ville turque, et sauvée par Arlequin grâce au concours d'une fée bienveillante qui fait apparaître magiquement des guerriers et des amazones. Arlequin prend au sérieux son rôle héroïque, mais telle scène, où on le voit se consoler de sa douleur avec une gourde d'eau-de-vie, trahit ses origines comiques. Lorsque Arlequin, disparaissant des pantomimes héroïqués, se sera confiné dans les petites farces où il n'a jamais cessé de briller, il laissera des traces de son passage dans les grands mélodrames à spectacle, et les valets niais, poltrons ou gourmands auront appris de lui à dérider par leurs lazzi le public encore tout ému de la cruauté des tyrans et des traîtres.

En 1779, la Pantomime a pris conscience d'elle-même : sans doute, elle n'exploitera pas qu'un seul genre de sujets; mais elle recherchera de préférence les sujets héroïques et féeriques qui, tout en faisant éclater la splendeur des décorations, réclament une affabulation dramatique. Dans la préface des *Quatre Fils Aymon* (1779), Arnould-Mussot exprime nettement les prétentions de la Pantomime. « Il est, dit-il, de ces pantomimes sublimes qui, comme l'Éternité, n'ont ni commencement ni fin, et dont l'action principale consiste dans une vingtaine de coups de sifflet qui font mouvoir à vue autant de machines. La beauté et la multiplicité des décorations, l'éclat des habits, une multitude innombrable d'incidents entassés les uns sur les autres, une quantité de ballets bien ou mal amenés, voilà ce qu'on appelle du délicieux, du merveilleux... Un homme de bon sens, qui avait eu la curiosité de voir toutes ces belles choses, et qui n'y avait rien compris, fut sollicité de dire son sentiment. « Ma vue a été passablement satisfaite, mais j'ai trouvé un grand défaut dans toutes ces pantomimes. — Et quel est-il? — C'est qu'on n'y parle pas. » Il faut donc désormais que la Pantomime, sans rien perdre de son éclat extérieur, offre l'intérêt dramatique et la clarté du dialogue[1]. Elle a même, jusqu'à un certain point, des prétentions

1. Le pouvoir d'expression attribué alors à la Pantomime est considérable. Les théories de Diderot et de Baculard d'Arnaud portent leur fruit. Dans un ouvrage

littéraires : les auteurs, lorsqu'ils le peuvent, aiment à faire imprimer les livrets de leurs principales pantomimes[1]; ces programmes, dont le style est généralement pompeux, sont souvent précédés d'une préface dans laquelle les sources de la pièce sont indiquées, ainsi que les libertés grandes que l'auteur aura pu prendre avec la Bibliothèque Bleue « en vue de la vraisemblance dramatique ».

Arnould-Mussot et Audinot donnent l'exemple le 6 août 1779 en faisant représenter à l'Ambigu les *Quatre Fils Aymon*. Le succès de cette pantomime est des plus vifs; les Mémoires secrets le constatent en termes fort élogieux[2]; ils louent le pittoresque du spectacle, mais aussi le caractère dramatique de la pièce : « Cette représentation, où tout retrace les mœurs de l'ancienne Chevalerie, ne pouvait que plaire infiniment, et certaines situations ont attendri jusqu'aux larmes certains spectateurs assez froids naturellement. » La fière attitude de Burgraves qu'affectent les Quatre fils Aymon, révoltés contre Charlemagne, l'amitié héroïque de Regnaut et de Roland forcés de combattre l'un contre l'autre, le dévouement conjugal de Claire, femme de Regnaut; la fureur et l'anxiété terribles de Charlemagne lorsque Regnaut, du haut de la tour, le menace de frapper Roland qu'il tient prisonnier, si Claire, dont la tête est déjà sur le billot, est immolée à la colère du farouche empereur; enfin la grandeur d'âme de Charlemagne qui pardonne aux Quatre Fils, voilà ce qui émut le public autant que la vue du Cheval merveilleux, et qui assura à la pièce un succès tel qu'on la reprenait encore à la fin même du siècle. Seule l'étroitesse de la scène avait empêché les Jeunes Élèves pour la Danse de séduire le public avec la *Jérusalem délivrée*, ou Renaud et Armide[3], mais les Grands Danseurs attirent la foule en offrant dans *la Prise de la Grenade* (19 octobre 1779) le spectacle d'un fort anglais pris d'assaut par les Français : une longue pantomime militaire, dans laquelle se succèdent sans trêve les actions les plus héroïques, fait suite à une sorte de prologue dialogué que le niais et ridicule anglais Jack Pudding se charge d'égayer.

qui paraît à Florence en 1779, intitulé : *Pantomime dramatique ou Essai sur un nouveau genre de Spectacles*, l'auteur propose de remplacer dans les opéras le monotone récitatif par la pantomime expressive et variée.

1. Ces livrets sont difficiles à trouver aujourd'hui. L'exemplaire des quatre Fils Aymon que possédait la Bibliothèque nationale (Fb. 19557) a disparu. Nous citons le texte de la Préface d'après un exemplaire de la Bibliothèque de l'Opéra.

2. *Mémoires secrets*, etc., t. XIV, 21 octobre 1779.

3. Pantomime héroïque donnée pour l'ouverture de leur salle (7 janvier 1779). Cf. *Recueil des pièces de la Rue de Richelieu*, etc., t. VII. Préface des *Quatre Coins*.

L'année 1780 fut féconde en pantomimes héroïques et féeriques : *Barbe-Bleue*[1], *Robert le Diable*[2], un Géant de sept pieds deux pouces que l'Amour désarme[3] épouvantent tour à tour les habitués du Boulevard; Parisau leur arrache bien des larmes en faisant représenter par les Jeunes Élèves de la Danse, sous le titre d'*Adélaïde ou l'Innocence reconnue*[4] les aventures si populaires de Geneviève de Brabant. Après une « ouverture mêlée de joie, de tristesse, de gémissement et de fanfares », on voit avec terreur le traître Golo combiner en compagnie de sorciers ses sombres machinations, mais le spectacle des défilés militaires et l'optimisme du dénouement justifient le caractère joyeux que le programme attribue à l'ouverture. Avec la pantomime et son luxe de décoration, les Nicolet et les Audinot[5] sont maîtres de leur public : le Théâtre-Français le sent bien, puisque cette même année 1780, c'est par une mise en scène brillante qu'il assure le succès à une reprise d'une tragédie de Lemierre, la *Veuve du Malabar*.

En 1781 et en 1782, la pantomime héroïque poursuit brillamment sa carrière, et remporte deux grands succès à l'Ambigu. C'est d'abord, en 1781, *Pierre de Provence et la Belle Maguelonne*, dont l'auteur est Arnould-Mussot. La scène se passe dans une Italie fantasmagorique, bien que le livret nous avertisse avec précision que nous sommes transportés dans le royaume de Naples. Toujours le thème connu de la persécution : la jeune princesse Maguelonne que harcèle de ses déclarations amoureuses le traître Ferrières, est jetée en prison, puis délivrée par son amant Pierre de Provence; elle s'enfuit avec lui dans une forêt sous un déguisement de pèlerin; ramenée au château du roi, elle est le prix d'un combat singulier qui se livre entre Pierre et Ferrières, et qui, bien entendu, est fatal au traître. Que d'épisodes, émouvants pour le public populaire, diversifient ce canevas! Combats, escalade d'une tour, lion rugissant qui se jette sur l'héroïne et dont Pierre triomphe, orage épouvantable qui éclate sur la forêt, tournoi au superbe appareil : aucun spectacle, si riche qu'il soit, ne rebute la bonne volonté d'Audinot.

1. Pantomime en 3 actes. Théâtre des Jeunes Élèves pour la Danse, 1er janvier 1780.

2. Pantomime en 3 actes. Théâtre des grands Danseurs, 13 janvier 1780.

3. *Le Géant désarmé par l'Amour*, Pantomime dialoguée, 1 acte. Ambigu, 15 août 1780.

4. Pantomime en 3 actes. 26 juillet 1780. Cf. la même année : *Marie Millet ou l'Héroïne villageoise* (grands Danseurs, 3 septembre).

5. Cf. la même année, *Le Prince Noir et Blanc*, pantomime féerie par Audinot (Ambigu) et *Les Deux Amis ou l'Héroïsme de l'Amitié*, pantomime militaire en 3 actes (Théâtre des grands Danseurs. 12 décembre).

L'année suivante (1782) *Dorothée*, du même auteur, remporte le même succès à l'Ambigu. Dans un prologue-pantomime, intitulé *Les Preux Chevaliers*, la Trémouille arme chevalier un jeune officier, et Arnould-Mussot nous prévient dans son livret que l'on représente fidèlement sur le théâtre « toutes les cérémonies qui s'observaient à la réception des chevaliers ». Puis la pièce commence : Dorothée femme de la Trémouille, aimée par le maire de Milan est persécutée par lui, jetée dans une tour obscure; on lui arrache son enfant; elle est condamnée à mort. Déjà le bûcher est dressé, avec cette inscription : *La Belle Dorothée* || *au feu sera jetée* || *Si la valeur d'un chevalier loyal* || *Ne la recourt de ce brasier fatal*, lorsque Dunois survient et provoque le chef de la garde : il le tue. Les soldats veulent venger leur chef; un grand tumulte s'ensuit; Dorothée est entraînée au bûcher : soudain La Trémouille lui-même paraît et massacre tous ses adversaires. Voilà le sujet type de la Pantomime héroïque; nous l'avons déjà vu traité plusieurs fois, mais il n'est pas prêt de lasser le public populaire; bien mieux, il attire la société aristocratique, qui fréquente sans rougir les salles de Nicolet et d'Audinot[1].

En 1783, la Pantomime héroïque nous transporte dans les temps modernes. Un fait divers tout à fait récent est le sujet d'une pantomime très applaudie à l'Ambigu : le *Maréchal des Logis*[2]. Il s'agit d'un brave soldat qui a sauvé une jeune fille attaquée par des brigands. Mais que l'on ne s'y trompe pas : si réaliste que soit la donnée de l'action, si authentiques que soient dans la pantomime les noms du soldat Gillet et du village d'Autrain, cette pièce continue néanmoins la tradition consacrée par le succès de *Pierre de Provence* et de *Dorothée* : c'est toujours sur le thème de l'innocence persécutée et finalement triomphante qu'Arnould-Mussot exécute ses variations. D'ailleurs, la pseudo-histoire reparaît à la fin de l'année avec la pantomime intitulée : *Le Siège de Mytilène ou les Princes infortunés*[3]. C'est, au dire de son auteur, Ribié, la première pantomime héroïque « dialoguée » qui ait paru sur la scène; il en conclut avec orgueil que « le théâtre de Nicolet a le droit incontestable d'aînesse sur tous les Mélodrames[4] ». Cette

1. Cf. *Le Chroniqueur désœuvré ou l'Espion du Boulevard du Temple*, 1782 : « La bonne compagnie n'aurait-elle pas rougi, il y a seulement vingt ans, d'être surprise au spectacle de Nicolet? » (Avant-Propos).

2. Par Arnould-Mussot-Ambigu, 24 juillet. Au même théâtre, et la même année, on joue une pantomime d'Audinot : *les Bons et les Méchants ou Philémon et Baucis*, dont le succès est signalé par les *Mémoires secrets* (T. XXX, 26 octobre 1785).

3. Pantomime dialoguée en 3 actes. Théâtre des grands Danseurs, 2 décembre 1783.

4. Mémoire pour le théâtre de la Gaîté, présenté par Ribié et Martin, administrateurs, sans doute en 1807 (Bibl. Nat. Mss. N[lles] acq. fr. 3045). Les prétentions de

même année 1783, on voit sur les théâtres de second ordre un bon nombre de comédies plus ou moins larmoyantes; la plus célèbre est l'*Artiste infortuné*[1]. Si brèves qu'elles soient, ces pièces échappées au contrôle des Comédiens français ne doivent pas être négligées : c'est par leur intermédiaire que le Mélodrame apprendra peu à peu du Drame les fécondes ressources dramatiques de la sensiblerie.

Mais pour le moment, ces drames bourgeois et attendrissants n'ont pas une influence marquée sur la pantomime héroïque, qui triomphe en 1784 à la fois chez les Grands Danseurs et à l'Ambigu. Voici d'abord la *Mort d'Hercule*, que Gabiot fait représenter à l'Ambigu. Au premier acte, Hercule sauve Dejanire des entreprise de Nessus, qui en mourant fait don de la fatale tunique à la femme du héros; au second acte, Junon, implacable ennemie d'Hercule, évoque la Jalousie qui trouble l'âme déjà inquiète de Déjanire et l'enflamme de fureur contre Hercule; ici se déploie de façon pathétique l'art de la pantomime : la terrible passion de Déjanire est extériorisée et personnifiée sous les traits de la Jalousie, qui harcèle la malheureuse; au dernier acte, Hercule est dévoré par la tunique et meurt sur le bûcher; son apothéose termine le spectacle. C'est là un véritable livret d'opéra, et il semble que la Pantomime ait voulu dans cette pièce compliquer et ennoblir le thème banal que nous avons tant de fois rencontré : mais elle ne laisse pas de l'exploiter à l'état simple en mettant en scène *Jeanne Hachette*[2] (qui, à la tête d'un parti des femmes, va délivrer son mari, prisonnier du duc de Bourgogne), et surtout la *Belle Hélène de Constantinople*[3]. Nous sommes dans une Angleterre aussi fantaisiste que l'Italie où nous a déjà conduit Arnould-Mussot. Une reine-mère a voué une haine féroce à sa bru, la Belle Hélène de Constantinople. Elle profite d'une absence du roi Henri son fils pour faire conduire au bûcher l'infortunée jeune femme,

Ribié semblent bien justifiées. Sans doute, nous avons déjà vu, avant 1783, un certain nombre de pantomimes dialoguées, mais ce ne sont pas des pantomimes héroïques. Arnould-Mussot, l'auteur attitré de l'Ambigu, dédaigne le dialogue dans la pantomime (Cf. Gaiffe : *Un dramaturge bisontin au XVIII^e siècle : Arnould-Mussot*); il ne l'a employé, à notre connaissance, que dans une pantomime parodie (*Péronnette,* parodie du Siège de Péronne (1783). S'il est donc vrai de dire qu'Audinot a le premier représenté les plus somptueuses pantomimes héroïques, c'est à tort que M. Maurice Albert (*Théâtres des Boulevards*, p. 20) lui attribue l'honneur d'avoir introduit le dialogue dans ce genre de pièces.

1. Cf. Gaiffe. *Le Drame au XVIII^e siècle*, p. 357 et 600.

2. Pantomime en 3 actes, par Mayeur de Saint-Paul. Théâtre des grands Danseurs. 15 juillet 1784.

3. Pantomime en 3 actes, par Mayeur de Saint-Paul. Grands Danseurs. 4 décembre 1784. Sujet emprunté à la « Bibliothèque Bleue ».

en prenant pour prétexte un faux ordre d'Henri. Hélène, à la faveur d'un orage échappe au brasier, se réfugie dans une forêt, y retrouve son époux comme par hasard; la trahison de la reine-mère est dévoilée, et celle-ci, après avoir tenté de poignarder son fils, puis Hélène, finit par se frapper elle-même. Rien ne manque à cette pantomime des éléments essentiels qui nous ont déjà frappés dans les autres : ni la sombre forêt, ni l'orage, ni la caverne, ni le lion qui poursuit l'héroïne, ni la prison et ses horribles chaînes, ni les combats. L'histoire ne fournit à l'auteur que quelques noms propres qui contrastent de la façon la plus comique avec la donnée abracadabrante de la pantomime : le roi Henri, après s'être emparé de la cité de Narbonne, fait prisonnier le roi d'Écosse, et il l'oblige à « jurer, ainsi que tous les Écossais, de renoncer au mahométisme, pour suivre le christianisme ».

Mais déjà les auteurs de pantomimes, soigneux de plaire au public par la nouveauté du spectacle, sinon des sujets, semblent dédaigner pour un temps le cadre que leur offre cette Histoire fantaisiste. L'année 1785 est un temps d'arrêt pour la pantomime héroïque, qui paraît chercher des décors et des costumes inaccoutumés[1]. Elle les trouve l'année suivante. Sans doute, elle ne cesse d'utiliser les cadres anciens dont le public n'est jamais las : la forêt du *Vétéran*[2] voit les mêmes exploits que ceux qui ont illustré celle du *Maréchal des Logis*; *Prométhée ou la boîte de Pandore*[3], et *Julia ou la Vestale*[4] permettent de faire reparaître les colonnades gréco-romaines : mais une veine nouvelle et fructueuse est découverte par l'Ambigu le 16 mars 1786 : le fournisseur ordi-

1. Voici la liste des pantomimes nouvelles représentées en 1785 :
Arlequin infidèle et Colombine invisible. 2 actes. Grands Danseurs. Mars 1785.
La Fête du Bon Seigneur, par Petit. 1 acte. Théâtre Beaujolais. 12 avril.
Le lever des marchandes de modes. 1 acte. Ambigu. 23 mai.
Le coup de tonnerre. 1 acte. Grands Danseurs. 20 juillet.
Lucy ou la Fille soldat. 1 acte, par Parisau. Ambigu. 18 août.
La magie blanche. 4 actes. Grands Danseurs. 30 septembre.
Le premier jour de mai. 1 acte. Théâtre Beaujolais. Octobre.
Il faut joindre à cette liste d'anciennes pantomimes que l'Ambigu ou les grands Danseurs, ces derniers surtout, reprennent sous des titres différents, à la grande colère de l'Almanach forain.

2. *Le Vétéran ou le Bûcheron déserteur.* Pantomime par Arnould-Mussot-Ambigu. 27 juin 1786.

3. *Prométhée ou la Boîte de Pandore*, par Ribié. Grands Danseurs. 7 novembre 1786. Pièce très compliquée, dont on trouve l'analyse dans l'Almanach forain, année 1787, t. VIII, p. 106.

4. *La Vestale ou Julia*, pantomime par Parisau. Variétés, 16 juin (Cf. l'analyse de cette pièce dans l'*Histoire des Variétés*, par Henry. L. Lecomte. Nous renvoyons une fois pour toutes à cet excellent ouvrage, où l'on trouvera le canevas des principales arlequinades jouées par Lazzari, dont nous n'aurons pas à parler ici, mais qu'il faut connaître si l'on veut avoir une idée d'ensemble de la Pantomime à la fin du XVIII[e] siècle.

naire de ce théâtre, Arnould-Mussot fait représenter *Héroïne américaine* avec le plus grand succès. L'auteur nous affirme dans sa préface que le sujet est historique, et il cite ses sources[1]; il s'agit d'une jeune fille américaine qui sauve un officier anglais de la fureur des sauvages, et qui, malgré de mutuels serments d'amour, est abandonnée et vendue par lui à un capitaine de vaisseau. Mais elle est délivrée par les indigènes, et c'est encore elle qui arrache son infidèle amant au poteau de torture. Toutefois elle ne lui pardonne pas sa trahison et elle offre sa main au chef sauvage qui fut son défenseur et qui vaut mieux que les perfides Anglais. Ce sujet n'est pas nouveau au théâtre, et Chamfort, dans son drame de *La Jeune Indienne* (Théâtre-Français 1764), David dans *Fanny* (Ambigu 1783), nous avaient déjà attendris sur le sort d'une jeune et belle indienne lâchement abandonnée par un Européen : mais ce qui, dans l'*Héroïne américaine*, renouvelle ce sujet, tout en continuant la tradition de la pantomime héroïque, c'est la multiplicité des épisodes, l'incessante variation sur le thème de la persécution (l'Anglais d'abord poursuivi, l'héroïne ensuite persécutée, l'Anglais de nouveau traqué), ce sont les combats singuliers et généraux, surtout les vastes et pittoresques décors[2] (la mer avec le vaisseau prêt à faire voile), les costumes scrupuleusement caraïbes. Sur ce point particulier de l'exotisme au théâtre, nous surprenons donc le passage du Drame au Mélodrame par l'intermédiaire de la pantomime héroïque[3]. Le succès de cette pièce à l'Ambigu est tel que trois mois après (17 juin 1786), les Grands Danseurs représentent eux aussi une pantomime dialoguée exotique : *Le Héros américain*, dont Ribié est l'auteur. Cette fois, c'est une jeune Espagnole qui, retirée avec son père parmi une horde de sauvages Indiens, est aimée à la fois par un Espagnol et par un Incas. Les deux rivaux luttent avec acharnement. « L'amoureux Européen a tous les vices des nations policées, tandis que le sauvage a la candeur, l'honnêteté, la vertu des peuples heureux qui ne connaissent que les lois de la nature. Le dénouement est le

1. *Histoire philosophique et politique des établissements et du commerce des Européens dans les deux Indes* (T. V, p. 271). L'auteur ajoute : « On a suivi le plus qu'il a été possible ce sujet historique; les changements qu'on s'est permis étaient nécessités par l'action théâtrale. »

2. Les décors, à l'Ambigu et chez Nicolet, sont de plus en plus somptueux, compliqués et artistiques. L'*Almanach forain* décrit ainsi celui de la pantomime *Echo et Narcisse*, reprise à l'Ambigu le 28 octobre 1786 : « La décoration est d'une beauté parfaite. Au pied d'une superbe montagne coule un ruisseau parmi des roseaux et des saules, et un soleil couchant répand dans l'atmosphère une vapeur rouge, qui est rendue d'une manière pittoresque. »

3. Cf. le *Christophe Colomb* de Pixérécourt, type du mélodrame exotique.

contraire de celui d'Alzire. Le sauvage généreux et triomphant pardonne à son ennemi et le force à l'estimer[1]. » Le dialogue est fort pompeux : il est d'ailleurs formé de vers de Voltaire démarqués et brouillés. Cette pantomime, sans doute pour renchérir sur celle de l'Ambigu, avait donc des prétentions littéraires et bien philosophiques. Littéraire aussi est la pantomime historique, mêlée de dialogues *en vers*, que l'Ambigu représente l'année suivante sous le titre de *Bayard ou le Chevalier sans peur et sans reproche*[2]. Elle est même si littéraire qu'en 1788 le Théâtre-Italien ne dédaignera pas de mettre aussi à la scène un Bayard qui ne différera guère de celui de l'Ambigu.

Cependant le goût des sujets exotiques est toujours dominant. Voici coup sur coup, en 1788, *les Enfants du Soleil ou les Vestales du Nouveau Monde*[3], et *la Mort du Capitaine Cook*, qu'Arnould-Mussot donne à l'Ambigu (octobre 1788). C'est cette dernière pantomime qui obtint le succès le plus durable. Le sujet est pathétique : Cook intervient dans une rivalité amoureuse qui met aux prises deux chefs sauvages; la fille du Roi est l'objet de leur flamme. L'amant dédaigné, après avoir tenté un acte de violence, est fait prisonnier et va être exécuté. Cook lui sauve la vie, mais le traître indigène poignarde son bienfaiteur. Par exception, et parce que « l'Histoire » le veut ainsi, le dénouement laisse le spectateur dans l'affliction, puisque Cook, qui est le bon génie de la pièce, voit son dévouement et sa vertu si mal récompensés. Mais ce qui préoccupe l'auteur plus que l'action elle-même, et ce qui séduit surtout le public, c'est la pittoresque exactitude de la couleur locale. « Nous l'avons rendue le mieux qu'il a été possible, dit Arnould, dans le costume, les mœurs, les danses des sauvages de la mer du Sud[4]. »

Une pantomime si émouvante, un si riche spectacle devaient

1. *Almanach forain*, 1787.

2. Par Pompigny, 13 octobre 1787.

3. Pantomime dialoguée en 3 actes, par Ribié. Théâtre des Grands Danseurs, 30 octobre 1788.

4. On voit d'abord la cérémonie des noces d'Oki et d'Emaï. « L'autel est un tronc d'érable couvert d'une peau de chien; de jeunes sauvages à demi-nus, les cheveux flottants, bouclés et peints de différentes couleurs, la tête chargée de grains de verre, de plumes rouges et de très beaux coquillages... les tambours sont faits de troncs d'arbres. » Le mariage est troublé par un rival « qui tire la langue, comme ces sauvages ont coutume de le faire dans de semblables occasions.... Le roi de l'île embrasse Cook en appuyant son nez contre le sien et en lui frappant dans les mains. » Des cadeaux sont échangés entre anglais et insulaires : « miroirs, clous, couteaux, colliers de verre d'une part, bananes et noix de coco d'autre part. » Aux funérailles de Cook, les sauvages portent un cochon rôti, et quatre insulaires tiennent « de longues perches auxquelles sont attachées des têtes sculptées d'hommes et de femmes. » Le décor est des plus pitoresques ; au fond on voit un volcan en activité.

souvent rappeler les spectateurs : aussi peu de nouveautés sont à signaler dans les derniers mois de 1788 et même pendant toute l'année 1789, sauf cependant la pantomime historique du *Baron de Trenck*. C'est l'histoire de l'innocent persécuté, fait prisonnier et qui, après les plus pathétiques péripéties, se voit délivré et réhabilité. Sujet bien rebattu, mais qui tente deux auteurs, connus au Boulevard, Mayeur de Saint-Paul et Gabiot; l'un l'exploite chez les Grands Danseurs (25 mai 1788), l'autre à l'Ambigu (8 juillet) et tous d'eux s'efforcent de donner à leur pantomime un air littéraire — comme Ribié avait fait pour son *Héros américain* — en introduisant dans la pièce des dialogues en vers libres. Les malheurs et le succès au théâtre du célèbre baron inspirent certainement à Arnould-Mussot l'idée de sa pantomime *Le Masque de Fer*, que l'Ambigu représente le 7 janvier 1790. Mais ici deux prisonniers, le Comte et la Marquise, sont en butte aux persécutions d'un prince barbare. Les épisodes divertissants ne manquent pas : le geôlier qui boit le vin destiné à son prisonnier et qui s'effare de la disparition dans une trappe secrète de celui qu'il est chargé de garder, les fêtes villageoises, les combats bien ordonnés tout ce spectacle égaye la pantomime et perpétue la tradition. Tout aussi traditionnelle est la pantomime d'*Hercule et Omphale*[1], dont le succès est de longue durée ; les apports récents, dûs soit à l'influence du drame philosophique, soit au goût de l'exotisme, sont conservés dans *Comminges* ou les *Amants malheureux*[2], pantomime imitée du drame célèbre de Baculard d'Arnauld, dans *Capana* ou le *Bon Religieux*[3], sujet Indien et philosophique, enfin dans l'*Auto-da-fé* de Gabiot[4], dont l'action se passe à Goa et qui respire le plus farouche anticléricalisme.

La nuance de cette philosophie qu'étale alors la Pantomime s'explique par les événements politiques. Et ce sont eux qui déterminent aussi la fameuse proclamation de la liberté des théâtres (13 janvier 1791). Nous essayerons tout à l'heure d'en mesurer l'importance, au point de vue de la formation du Mélodrame ; mais auparavant jetons un coup d'œil en arrière et représentons-nous ce qu'est la Pantomime héroique. Ses débuts, nous l'avons vu, sont très incertains : après avoir paru s'inspirer du Drame bourgeois, elle s'en écarte délibérément, et préfère les

1. Pantomime en 3 actes, par Audinot-Ambigú, 7 octobre 1790.
2. Par Pompigy-Ambigu.
3. Pantomime dialoguée en 3 actes. Théâtre des grands Danseurs, 27 novembre 1790.
4. Pièce à spectacle, 3 actes, Gabiot-Ambigu, 2 novembre 1790.

sujets où se donne carrière l'imagination la plus dévergondée : Histoire fantaisiste, contes féeriques, voilà ce qui surtout l'inspire. Le thème presque unique sur lequel elle brode est celui du héros ou de l'héroïne persécutés par quelque tyran ou quelque traître, et enfin miraculeusement sauvés. Ce canevas banal et enfantin, qui jamais ne rebute le public, sert de prétexte à une décoration qu'envie l'Opéra, à un déploiement extraordinaire de costumes, à des défilés, à des combats, à des ballets.

Quels sont d'autre part, pendant cette période, les rapports du Drame et de la Pantomime héroïque? On ne peut évidemment nier l'influence du Drame philosophique sur un petit nombre de pantomimes, mais les passions du moment expliquent cette philosophie qui disparaîtra avec elles. Reconnaissons aussi que quelques auteurs, en introduisant dans la Pantomime des dialogues en vers, semblent vouloir lui donner une allure littéraire et la rapprocher du Drame. — Mais il faut se garder d'exagérer cette influence du Drame sur la Pantomime : c'est plutôt cette dernière, avec ses décors somptueux et sa figuration nombreuse, qui finit par éblouir les Comédiens du Théâtre-Français et du Théâtre-Italien. En résumé jusqu'ici, nous voyons la Pantomime héroïque se développer librement, flatter les goûts d'un public assez complexe, mais surtout populaire, ne viser que rarement au mérite littéraire et, tout en ne s'entravant d'aucune règle, conserver toutefois une sorte de tradition; le thème de la persécution, qu'elle adopte le plus volontiers, lui vient des contes de Fées; elle tient de l'Arlequinade le mélange du bouffon et du pathétique; elle ne saurait se passer de musique, pas plus que de décorations et de ballets; tels sont les éléments essentiels de sa tradition; pourvue de ces ressources, elle a déjà pu se donner carrière.

II. — La pantomime héroique et le mélodrame de 1791 à 1800.

Ce qui tout d'abord doit le plus faciliter le progrès de la Pantomime héroïque, c'est le décret qui assure à tous les théâtres la liberté complète et les délivre du contrôle oppresseur des grandes scènes privilégiées. Il va de soi que les pantomimes dialoguées vont se multiplier, ainsi que les drames, sur les théâtres des Boulevards. Mais n'exagérons pas l'importance de ce décret libérateur; nous avons vu combien de pantomimes dialoguées furent représentées avant 1791; aussi bien, le public de cette époque ne peut se lasser des ballets, des combats, des décorations luxueuses;

il aime ces actions rapides et pleines de surprises, qui lui offrent l'espèce d'intérêt dramatique que goûtent aujourd'hui les spectateurs populaires et même bourgeois des cinématographes. Arlequin non plus ne disparaît pas, et il suffit de l'ingénieux Lazzari pour faire accourir la foule aux plus burlesques pantomimes. Ne croyons donc pas que dès 1791 la Pantomime héroïque fasse place définitivement au Mélodrame : il faut encore dix ans pour que son évolution s'achève.

Pourtant, dès 1792, un progrès sensible est réalisé.

Le 10 mai, Lamartelière fait jouer au théâtre du Marais un drame intitulé *Robert chef des Brigands*. Le sujet de ces cinq actes est celui des *Brigands de Schiller*. Mais l'original allemand est adapté de telle sorte que l'on n'aperçoit plus que ce qu'il présente de proprement mélodramatique : les caractères des personnages, qui ne sont pas toujours très fouillés dans le drame allemand, sont encore plus simplifiés dans l'adaption française; le héros même, le révolté romantique, perd l'espèce de logique impétueuse et d'unité qui frappent chez Schiller. C'est que Lamartelière juge bon de substituer un dénouement optimiste à la catastrophe tragique imaginée par l'auteur allemand; tandis que chez Schiller, Charles tue Amélie et se livre à la justice, dans le drame français le héros brigand épargne son amante et reçoit de l'empereur un pardon qui met tout le monde à l'aise : « Eh bien ! Forban, Wolbac, et vous tous, mes amis qui avez partagé mes revers, venez partager ma fortune. Vouons désormais à la défense de la patrie et des lois qu'on va réformer le courage que nous avons mis à les venger quand on les outrageait[1]. » Somme toute, malgré quelques déclamations républicaines comme celles qu'on vient de lire, Lamartelière n'a vu dans le drame de Schiller qu'un beau sujet de pantomime héroïque, mais le public lui à su gré d'avoir songé à l'y chercher.

Le même mérite de la nouveauté est reconnu dans la pièce que fait représenter l'inventif Loaisel-Tréogate au théâtre du Marais, le 5 décembre de cette année 1792. *Le Château du Diable* « comédie héroïque » en quatre actes, en prose, n'est cependant qu'une pantomime héroïque qui serait tout entière dialoguée. Nous reconnaissons tous les éléments qui nous ont permis de définir la pantomime héroïque, à cette différence près que les acteurs parlent toujours, au lieu de dialoguer par accès. Dans un pays, en

1. Acte V. Scène dernière. Lamartelière donna au théâtre du Marais, le 10 septembre de la même année *Le Tribunal redoutable*, qui est une suite de *Robert* et que le public goûta beaucoup moins que le premier drame.

un XIV[e] siècle de cauchemar, Adélaïde de Fervaques nièce du seigneur de Mongrigny, refuse d'épouser un vieux gentilhomme que celui-ci lui destine et se marie au jeune Raoul de Salandrie qu'elle aime. Maudite et déshéritée par son oncle, elle va se retirer avec son époux dans un antique manoir qui lui appartient. Là les fugitifs sont en proie à mille tourments : au son d'une musique lugubre, des fantômes apparaissent; une Amazone éprise de Raoul fait enchaîner l'insensible dans une caverne « d'un aspect horrible », où l'on voit « des rochers, des tronçons de colonnes, des troncs d'arbres sans verdure » ; Raoul est condamné à mort, lorsque pour échapper aux coups des satellites de l'Amazone, il se précipite dans un abîme. Les tribulations d'Adélaïde ne sont pas moins épouvantables : l'héroïne infortunée cherche partout son époux; on lui apprend sa mort et on lui montre un bûcher; au moment où Adélaïde va être livrée aux flammes, Raoul paraît et l'entraîne. Le tonnerre gronde, la foudre éclate, le feu du bûcher gagne de tous côtés et se répand en pluie, mais tout à coup paraît un pavillon charmant : cette horrible aventure n'était qu'un jeu, une épreuve préparée par le vieux Mongrigny, qui rend son affection à sa nièce. Voilà une comédie ou drame qui ressemble étrangement à une pantomime héroïque, mais le soin que prend l'auteur de faire frémir son public par les moyens les plus grossiers (horribles visions, musique « lente et terrible », décors lugubres), et d'autre part le développement accordé au rôle comique d'un écuyer poltron donnent à cette pantomime entièrement dialoguée un caractère nouveau que nous verrons s'accentuer par la suite.

Par la suite, mais non pas immédiatement. *Robert chef des Brigands* et le *Château du Diable* annoncent l'apparition prochaine du Mélodrame, mais elle est retardée pour deux raisons : la première, c'est le succès persistant des anciennes pantomimes et surtout celui des arlequinades rajeunies par Lazzari. La seconde c'est que la plupart des drames représentés jusqu'en 1795 sur les petits théâtres ont pour sujet des faits divers que la Révolution offre en abondance. En assistant à ces pièces, le public se préoccupe évidemment moins de l'intrigue, des surprises dramatiques et du spectacle que des allusions aux événements du jour ou des déclamations politiques. L'enchantement du spectacle et l'angoisse des péripéties dramatiques, c'est encore dans la pantomime héroïque que les habitués du Boulevard continuent à les chercher. C'est pourquoi *Robert* et *le Château du Diable* ne font pas tort à la pantomime d'*Annette et Jacques*, que le théâtre de la Cité donne le 10 novembre de cette année 1792, et qui nous retrace,

dans un paysage alsacien, l'éternelle histoire de la jeune fille persécutée par un bourgmestre desposte et amoureux, et qui est sauvée par un héroïque amant; semblable est le sujet de l'*Enlèvement* ou *la Caverne dans les Pyrénées* [1]. L'auteur, Cuvelier, croit si fermement à la séduction exercée encore par la Pantomime sur le public, qu'il choisit comme épigraphe à son livret les vers du Tasse : *El silentio ancor suole* || *Haver prieghi el parole* : le Silence a aussi ses prières et son langage. Dirons-nous les tribulations de la malheureuse Rosina, que son tuteur amoureux retient captive, qui s'échappe grâce à son amant Don Carlos, est prise ainsi que lui par des brigands, sommée de répondre à la flamme de leur chef Barbamo, et délivrée finalement par Don Pèdre, à qui Don Carlos sauve la vie dans un combat fatal à Barbamo ? Nous avons déjà vu des Brigands infester les forêts de la Pantomime, mais ceux-ci sont de plus affreuse mine que jamais, et nous allons retrouver bien des fois leurs sinistres moustaches, leurs tromblons, et le lugubre paysage où ils se complaisent : un monstrueux éboulis de rocher, avec un torrent sur lequel est jeté un léger pont de bois, et une tour généralement à demi-ruinée.

Mais à cette époque, ce sont les spectacles héroïques, plutôt que les tableaux fantastiques et terrifiants qui plaisent le plus aux amateurs de pantomimes. Celles-ci ne se ressentent guère du voisinage des pièces révolutionnaires, simples faits-divers présentés de façon plus ou moins réaliste. En 1793, sur les scènes où sont représentés ces drames aux titres significatifs : la mort de Marat [2], la mort de Beaurepaire [3], la mort de Dampierre [4], la mort de Saint-Fargeau [5], la mort de Pâris [6], nous voyons se dérouler les fantaisistes aventures d'*Edouard et Emilie* [7], amants héroïques qui luttent contre un tyran usurpateur avec l'aide d'un ami généreux et qui triomphent enfin du méchant prince; aventures compliquées, dans lesquelles intervient sans cesse l'effroyable figure du traître Onérir. Sous d'autres noms, nous retrouvons le même tyran, les mêmes persécutions, le même dénouement dans *Adèle*

1. Pantomime en 3 actes. Théâtre des Variétés, 29 décembre 1792.
2. Drame en 1 acte, prose, par Gassier Saint-Amand. Th. des Variétés, 1793.
3. Drame en 2 actes, prose, par Dage de Ménonval. Th. des Variétés, 1793.
4. Drame en 2 actes, prose, par Dage de Ménonval. Th. des Variétés, 1793.
5. Drame en 3 actes, prose (suivi de l'apothéose de Saint-Fargeau). Théâtre-français du Boulevard du Temple, 1793.
6. Drame en 3 actes, prose. Théâtre-français du Boulevard du Temple, 1793.
7. C'est cette pièce qui est intitulée par erreur Edouard et Pauline dans l'Almanach des spectacles.

de Sacy ou *Le Siège du Mont-Cenis*[1] : seulement cette pantomime, au lieu de se passer comme la précédente dans une vague Angleterre et de nous conduire dans un port de mer, s'encadre dans le farouche décor des Alpes, qui justifie l'intervention d'un des personnages les plus habituels de la Pantomime : l'animal féroce; ici c'est un ours qui poursuit l'héroïne pendant deux actes. Le même thème de la persécution sert en 1794 de canevas à une « pantomime patriotique » : *La Liberté des Nègres*, que Gassier Saint-Amand donne aux Variétés : mais la dea ex machina qui à la fin de la pièce délivre la négresse Zulica et tous ses compagnons de l'oppression du cruel intendant Durand, c'est la France elle-même, que représentent des députés descendus des navires *République française* et *Liberté des Nègres*.

L'année 1795 voit ce thème toujours jeune reparaître dans *Le Damoisel et la Bergerette*, que Cuvelier donne le 30 janvier au théâtre de la Cité. Pour renouveler la broderie de cet éternel canevas, l'auteur donne à ses propres personnages d'âpres noms allemands : Gork, Wirtemgk, Roswn, Ravenstein; il n'y a pas un tyran, mais bien deux despotes, dont le plus cruel est une femme amoureuse; les deux amants héros de la pièce sont de condition différente : le damoisel Ravenstein, en épousant la fille du paysan Gork, « foule aux pieds le préjugé vulgaire qui établit une si grande distance entre son fils et lui »; la prison que nous offre si souvent le second acte des pantomimes est remplacée par une maison de fous. Mais les éléments essentiels de la pantomime héroïque subsistent, indestructibles : voici le traître Roswn, chargé de faire frémir le public, les geôliers ivrognes et grotesques, voici le jeune enfant : lorsqu'il se tient auprès de ses parents et de son grand-père qui les bénit, « on croirait voir un tableau vivant de sentiment et d'amour »; voici enfin le tournoi, indispensable dans tout sujet moyenâgeux, et qui permet à l'innocence de triompher enfin. — C'est le même thème encore, enjolivé cette fois d'exotisme et d'anticléricalisme, que nous retrouvons dans la pantomime : *Les Espagnols dans la Floride*[2]. Les tyrans sont des Espagnols, les innocents persécutés sont deux jeunes Incas prêts à se marier, le traître est un moine qui, vaincu par le héros Incas, mais épargné par lui, le blesse avec un poignard renfermé dans le bâton d'une croix; les Indiens, faut-il le dire, triomphent finalement des Espagnols.

1. Pantomime en 3 actes, par Desandrais. Théâtre du Lycée des Arts, 24 août 1795.

2. Pantomime en 3 actes précédée des Akanças, prologue en prose, par Cuvelier. Théâtre Montansier, 7 août 1795.

On pourrait croire décidément usé ce thème si souvent exploité. Les deux grands succès que la Pantomime remporte à la fin de 1796 semblent au moins l'indiquer. *Le Phénix, ou l'Ile des Vieilles*, pantomime dialoguée que les Jeunes Artistes représentent le 10 novembre 1796 est une féerie très compliquée, qui nous offre il est vrai les aventures d'un brave chevalier qui vient délivrer une jeune fille dans une île enchantée, mais avec un tel luxe de décors et de costumes, une telle profusion de combats, de « trucs », d'animaux féroces et de feux d'artifice, que l'on oublie le sujet même de la pièce pour s'abandonner au seul charme du spectacle. Le succès de cette pantomime est considérable[1]. Celle que Cuvelier donne le 16 décembre au théâtre de la Cité n'est pas moins bien accueillie. Elle est intitulée *les Tentations ou tous les Diables*. — Un prologue en vers nous montre Lucifer et tous les Diables décidés à persécuter le saint Ermite Tristan, « le seul homme sur la terre, qui brave impunément leurs lois ». Puis nous assistons aux séductions et tentations dont Tristan est l'héroïque victime. On peut reconnaître là encore, comme dans la féerie précédente d'ailleurs, le thème sempiternel de l'innocence persécutée et sauvée par une intervention miraculeuse (ici par la Vertu), mais ce qui frappe surtout, c'est le caractère moralisateur de cette pantomime allégorique, et en particulier le rôle de la jeune Agnès, chargée de faire sentir à Tristan « tout ce qu'il a perdu jusqu'à ce moment en sacrifiant les plaisirs de la nature au délire du fanatisme », et à porter dans son âme « le flambeau de la Raison ». La moralité de la pièce, c'est le mariage de Tristan et d'Agnès. — Ce qu'il faut noter aussi, c'est la faveur qu'obtient auprès du public toute cette diablerie de Lucifer et de ses démons : les Diables, dès lors, prennent possession de la pantomime héroïque, et se la disputeront pour un temps avec les Brigands.

Un instant voilé par un spectacle particulièrement féerique ou par des allégories morales, le thème de la persécution reparaît plus nettement que jamais dans la Pantomime en 1797. Le 29 mars, *l'Enfant du malheur* ou les *Amants muets*, pantomime dialoguée du fécond Cuvelier, est fort bien accueillie au théâtre de la Cité : et c'est l'histoire du brave chevalier Floridor qui, retenu loin de son épouse Idamire et son jeune fils par les enchantements de la méchante fée Rosine, parvient à s'enfuir et à

1. Elle est reprise l'année suivante au Théâtre de la Cité. *Le Courrier des Spectacles* de Lepan signale son succès : « La décoration du 4e acte a été fort applaudie. Au moment où Zéphirice se jette sur le bûcher qui va consommer son amante, le théâtre change et représente un superbe palais illuminé de toutes parts. »

retrouver sa femme après mille aventures; nous connaissons le valet poltron, la fée bienfaisante qui sauve les héros, le petit garçon attendrissant, la tour qui sert de prison, la lionne, le bûcher, la pluie de feu et « *tous les diables* »; le mois suivant, au théâtre de la Cité, nous voyons *Filoli et Mioco*[1], inoffensifs Indiens, attaqués par les Espagnols au moment même de leur mariage; on frémit au spectacle d'un enfant prêt à être immolé « la tête en bas », à celui d'une hutte incendiée et d'un vaisseau foudroyé. Nous frissonnons le 7 mai devant le ténébreux paysage d'une *Forêt Noire*[2] : dans les défilés de la Calabre, les brigands sinistres enlèvent une malheureuse jeune femme; voici encore le capitaine des bandits amoureux de sa victime, l'héroïque époux qui pénètre dans la caverne, le valet couard, l'honnête brigand qui trahit son indigne chef et délivre les prisonniers. Le spectacle est horrible : les auteurs commencent à se complaire aux scènes violentes et terrifiantes; mais le public n'est pas encore bien accoutumé à voir couler le sang sur la scène. « Le moment ou Camille (l'héroïne) découvre son amant le bandeau plein de sang dont son front est couvert a fait jeter des cris à plusieurs femmes qui sont sorties de la salle. Le spectacle a été interrompu. Quelques personnes criaient que l'on baissât la toile[3]. » Malgré l'horreur du spectacle, le public vient en foule applaudir cette « comédie ». La critique s'étonne et s'embarrasse : toute décidée qu'elle est à mépriser le « genre bâtard » du drame, elle sent confusément qu'il y a là une autre sorte de pièces que le drame proprement dit, et que la carrière de ce nouveau théâtre doit être longue. Le Pan ne peut s'empêcher de reconnaître « qu'un ouvrage, dont il oublie le genre pour un moment, est conforme aux règles de l'art, qu'il a de l'intérêt, de la conduite, une marche naturelle, un dénouement heureux ». Ce genre, que Le Pan oublie volontairement, c'est le genre même du Mélodrame. Pour la première fois d'ailleurs, à notre connaissance, le nom de « Mélodrame » est donné à une pièce qui offre, en les perfectionnant, tous les caractères de l'ancienne Pantomime héroïque[4]. Mais qu'elle porte le nom de Drame, de Comédie, de Mélodrame

1. *Filoli et Mioco* ou *le Triomphe de l'Humanité*, pantomime en 2 actes, par Gongibus. Th. de la Cité, 29 avril 1797.

2. Mélodrame, par Loaisel-Tréogate. Théâtre de la Cité, 7 mai 1797.

3. Le Pan, *Courrier des Spectacles*, mai 1797.

4. La pièce de Loaisel-Tréogate est appelée mélodrame dans la première édition et dans le *Courrier des Spectacles*. Aussi bien, le genre de pièces qui nous occupe prend, jusqu'en 1800 environ, les noms les plus divers. « On appelle aujourd'hui Comédie héroïque une pantomime dialoguée en prose lâche; on la rend intéressante pour les sots en y plaçant des marches de soldats, des tournois et toutes les

ou simplement de Pantomime, la vieille Pantomime héroïque poursuit sa brillante et monotone carrière. Ce sont en effet les mêmes sujets qui sont toujours repris, encadrés seulement de décors différents; voici une nouvelle *Caverne des Brigands*[1] : mais cette fois nous sommes en Pologne, et les héros s'appellent Valaski et Lolorki. *L'Enfant du malheur* trouve un rival redoutable dans l'*Enfant du Bonheur*[2] : saluons au passage les amants persécutés, qui se nomment Gonzalve et Léonore, le tyran, le tendre enfantelet, le tigre, la tour-prison, la forêt, les rochers et le torrent écumeux. La *Mort de Turenne*[3], pièce prétendue historique, nous conduit en France : les pantomimes guerrières font tout l'intérêt de ce drame, dans lequel Louvois joue le rôle du méchant homme et Turenne celui du héros vertueux (sans compter, mais non de l'aveu des auteurs, celui du niais). Admirons dans *Phanor et Zulima*[4] la dernière décoration « représentant une illumination en verres de couleurs »; tremblons pour le pauvre *Frère Jean*[5], à la poursuite duquel s'acharnent les brigands. La mode est vraiment aux diables et aux brigands, et les auteurs de pantomimes n'hésitent plus à chercher leur inspiration dans les plus sombres cauchemars; tels de ces drames horrifiques, dont l'année 1797 est si fertile, rappellent certaines pièces destinées aujourd'hui, en de petits théâtres, à secouer les nerfs d'un public blasé. Coup sur coup, deux faits-divers épouvantables servent de sujets de drames. C'est d'abord *L'Accouchée ou Dieu veille sur tout*, que le théâtre d'Emulation représente le 30 juillet 1797. Il s'agit d'un voleur qui s'introduit dans la chambre d'une accouchée laissée seule par hasard : il lui arrache les clefs d'un secrétaire, prend un sac d'écus, des bijoux, et craignant que la malheureuse ne le dénonce, il lui ordonne de choisir le genre de mort qu'elle préfère; il essaye une corde à laquelle il veut la pendre; mais le tabouret glisse; l'assassin reste lui-même suspendu : on accourt, on le délivre et on l'entraîne en prison. Le théâtre des Délassements, piqué d'émulation, veut aussi remporter son petit succès d'horreur; le 3 août, il donne un drame en un acte intitulé *Encore un*

ressources de l'optique. » (Ducray-Duminil, *Courrier des Spectacles* du 16 août 1797). D'autre part, les premiers mélodrames de Pixérécourt, *Victor* et *Le château des Apennins* sont appelés pantomimes par le même Ducray-Duminil dans son *Journal des Théâtres* (20 Frimaire an VII).

1. Pantomime en 3 actes. Th. des Délassements, 16 mai 1797.
2. Pantomime dialoguée en 4 actes, par Gabiot et Ribié. Th. d'Emulation, 15 juin 1797.
3. Pantomime dialoguée par Bouilly et Cuvelier. Th. de la Cité, 17 juin 1797.
4. Pantomime 3 actes, par Préfontaine-Ambigu, 17 juin 1797.
5. *Frère-Jean ou le Coupe-gorge*. Pantomime 3 actes. Ambigu, 14 juillet 1797.

crime; voici le sujet : un jeune soldat revient à la maison paternelle, qu'il a quittée depuis quinze ans, avec 150 louis qu'il a amassés. Ses parents ne le reconnaissent pas. Le père réduit à une extrême misère, est fasciné par l'or que le jeune homme étale : il verse du poison dans le gobelet de celui qu'il croit un étranger; le soldat en mourant se fait reconnaître et son père se tue d'un coup de pistolet. Tant d'horreurs sont un peu effacées par la pantomime héroïque *Gonzalve et Zuléma* que le théâtre de la Cité représente le 12 septembre. Cette fois, point de diables ni de brigands : voici une pantomime à l'ancienne mode. La scène est à Grenade, au temps de Ferdinand le Catholique; l'Africaine Zuléma aime un général Espagnol : Gonzalve. On devine que cet amour est fort tourmenté : il l'est surtout par le traître Alamar, Maure sanguinaire et politique astucieux. L'Histoire, comme d'habitude, est traitée avec une liberté réjouissante : on voit un envoyé de Ferdinand déployer une banderolle sur laquelle on lit : « *Almanzor est soumis de rendre Grenade, suivant le traité fait entre Ferdinand et Isabelle* »; Isabelle brode une écharpe de guerre pour son époux, Ferdinand arrache Isabelle de sa tente que les Maures viennent d'incendier; on admire Grenade « ornée de quelques minarets », — et, bien entendu, on retrouve les combats, les tournois, la prison avec le geôlier plein de bonhomie et d'humanité, etc. Mais *Gonzalve et Zuléma* ne font que nous conduire dans une sorte d'oasis; les mélodrames terrifiants reparaissent, plus fantastiques, plus sinistres et plus compliqués que jamais. Le 18 novembre de cette même année 1797 triomphe à l'Ambigu une pièce en cinq actes de Cuvelier intitulée : *C'est le diable ou la Bohémienne.* Le critique dramatique Le Pan nous avertit qu'il ne saurait donner une analyse bien complète de ce mélodrame, « car pour le coup ce serait le Diable, tant il est compliqué ». Pas plus que lui nous ne conterons par le menu l'épouvantable histoire du comte de Munster, prince de Westphalie, qui sur les conseils de son intendant Ulric a poignardé son père, empoisonné sa mère et livré sa sœur aux bêtes féroces; il veut maintenant enlever la Bohémienne Elvina, qu'aime aussi Venceslas, fils du duc de Juliers; Venceslas détruit le château du comte et le fait lui-même prisonnier : Ulric délivre Munster; Venceslas est vaincu à son tour et condamné comme Elvina à une mort affreuse; mais Elvina ne sera pas précipitée dans le torrent : le fantôme de Sigismond, père de Munster, nous apprend qu'elle est la propre sœur du monstre, autrefois abandonnée par lui; une divinité protectrice, qui se nomme Sophaia, vient à son secours et Ulric révèle son véritable nom :

le perfide intendant n'est autre que le diable lui-même, qui lâche tous ses satellites sur le coupable comte et l'entraîne aux Enfers. Qu'est-ce donc que ce mélodrame, sinon une pantomime héroïque dialoguée dont on a compliqué l'intrigue et accentué le caractère effrayant? Si nous avions eu le courage d'offrir au lecteur une analyse détaillée de cette pièce, il aurait reconnu, non seulement des personnages qui lui sont déjà bien familiers (par exemple le piqueur Morisso et la vieille concierge M^me^ Paterne qui jouent des rôles grotesques), mais encore des décors traditionnels (comme le fameux Pont du Torrent). Une des « ficelles » mélodramatiques que la pantomime mélodrame avait relativement peu fait jouer jusqu'ici est mise en action par Cuvelier dans sa *Bohémienne* : c'est la « Reconnissance », non pas celle d'un personnage déguisé (le cas est très fréquent dans les pantomimes que nous avons déjà vues), mais celle d'un héros qui ignore lui-même son origine. Les reconnaissances sont sans doute nombreuses dans les drames antérieurs à cette époque[1], mais le Mélodrame, qui va désormais s'approprier cet émouvant moyen d'action sur le public, l'emprunte surtout aux romans[2].

Les romans en effet ont à cette époque une influence décisive sur le Mélodrame : romans français, mais surtout traduits de l'Anglais et de l'Allemand, romans interminables, dont l'intrigue enfantine et compliquée ne fait qu'embrouiller le vieux thème de la persécution; et c'est bien pourquoi les auteurs de mélodrames vont se contenter de découper en actes et en scènes ces romans fantastiques : ils y trouvent le sujet traditionnel de la pantomime héroïque, sujet si cher au public. Dans *le Moine*, par exemple, que le théâtre d'Emulation donne le 27 décembre 1797[3], nous voyons l'éternel méchant homme, Ambrosio, conseillé par un mauvais génie — la traîtresse — Mathilde, se livrer aux plus affreux excès pour posséder une jeune fille qu'il aime et qui le déteste, Antonia. Mais Antonia est sauvée par un vaillant cavalier, et Mathilde, saisissant Ambrosio par les cheveux, l'entraîne vers les frises du théâtre, où pour cette fois se trouvent sans doute les Enfers. Ce qui différencie ce mélodrame des anciennes pantomimes héroïques, ce n'est que la noirceur inconcevable de certains personnages et la monstrueuse complication de l'intrigue : aux

1. Cf. Gaiffe. *Le Drame*, etc., page 306.

2. Cf. *Les Petits-Auvergnats* (drame un 1 acte joué à l'Ambigu le 24 novembre 1797). Il s'agit dans cette pièce de deux enfants reconnus par leur mère après un très longue absence. Elle est tirée d'un roman de Ducray-Duminil : *Petit Jacques et Georgette ou les Montagnards*.

3. Cette pièce est tirée d'un roman qui porte ce titre et est traduit de l'Anglais.

aventures d'Antonio se mêlent en effet celles du marquis de Cisterdas et d'Agnès; le 1[er] acte et les deux suivants forment comme deux pièces radicalement séparées : ce n'est qu'au 4[e] acte que les deux intrigues commencent à s'entre-pénétrer; et il semble que les auteurs (Ribié et Cammaille Saint-Aubin) aient voulu entasser dans leur pièce tous les éléments de la pantomime qui avaient déjà plu au public : brigands au 2[e] acte, diablerie dans tous, traîtresse déguisée en moine, petit page folâtre qui chante des ariettes, cachots, tombeaux, foudre qui tombe, édifices qui s'écroulent. Le public, il faut bien le dire, si peu délicat qu'il fût, eut le bon goût de ne prendre aucun plaisir à tout ce « tintamarre et ce brouillamini ». Les auteurs ne furent pas nommés à la fin du spectacle, et lorsque leur pièce fut reprise, on n'en joua que le 2[e] acte, qui forme à lui tout seul un mélodrame complet.

Mais si *le Moine* ne remporta lui-même qu'un médiocre succès, il servit de modèle à quantité d'horribles mélodrames que l'on vit se succéder en 1798. Sans doute l'ancienne Pantomime héroïque, à l'intrigue relativement simple, et qui se plaît plus à provoquer l'admiration que l'horreur, n'est en rien dédaignée. *La Laitiere polonaise*[1], qu'enlève un intérpide amant, et qui se trouve être la fille d'un grand personnage, l'*Héroïne Suisse*[2], qui échappe à la persécution du Bailly tyrannique, tient tête aux geôliers et défend son fiancé; *Félix*[3], le brillant officier autrichien, en butte à la haine jalouse du major allemand Poderbrack, et que délivre un factionnaire au cœur sensible; Adonis[4], le bon nègre, qui sauve ses maîtres des fureurs du méchant noir révolté Biassou; Kanko[5], le cruel chef Indien, qui ne recule devant aucun forfait pour se rendre maître d'Oby et surtout de sa femme, et qui est dévoré par un lion providentiel que l'héroïne avait soigné; *Azémire*[6], la Péruvienne qui aime un Espagnol, et dont l'amour met aux prises une armée péruvienne et une armée espagnole (cette fois comme cette dernière est du parti des amants, c'est elle qui remporte la victoire); Sir Williams[7], qui à la tête des Irlandais-Unis, essaye de secouer le joug anglais et se voit délivré de prison grâce à la

1. Pantomime. Th. de la Cité, 22 février 1798.
2. Pantomime militaire, par Cuvelier et Hapdé. Th. de la Cité, 26 mai 1798.
3. Pantomime par Chénier. Th. du Marais, 28 juillet 1798.
4. Pantomime dialoguée par Béraud-Ambigu, 10 août 1798.
5. Pantomime par Ribié. Th. Louvois, 3 octobre 1798.
6. Pantomime dialoguée par Guillot, Leblanc, etc. Th. d'Emulation, 18 octobre 1798.
7. *Les Irlandais Unis.* Pantomime par Bouilly. Th. de la Cité, novembre 1798.

vaillante Clarisse; *Frédégilde*[1], la princesse magicienne qui met en œuvre les artifices les plus cruels pour empêcher le chevalier Olivier de briser les liens enchantés qui l'attachent à elle et de retrouver sa bien-aimée Céliane, tous ces héros ne laissent sans doute pas de plaire au public, mais les mélodrames noirs exercent sur lui un attrait de plus en plus puissant.

Le moins sinistre de ces Mélodrames, représenté sur trois théâtres sous trois formes différentes[2], est encore *Victor ou l'enfant de la Forêt*. Terrible pourtant est la situation de Victor, qui, au moment d'épouser la fille d'un riche bourgeois qui l'a recueilli et élevé, reconnaît son père en un chef de brigands. C'est Prévost, le directeur du théâtre Sans-Prétention qui le premier fait paraître sur sa scène ce héros d'un roman alors à la mode. Dans son avis au lecteur, Prévost avoue ingénuement que les auteurs dramatiques ne sont pas les maîtres et qu'ils sont guidés dans le choix de leurs sujets par le goût du public. « Comme les goûts changent, on ne sait plus quel sujet traiter dans la comédie : il faut actuellement du merveilleux, des féeries, des diableries, des voleurs, pour piquer la curiosité : enfin toutes choses qui soient surnaturelles; on ne s'embarrasse plus des règles théâtrales... Mais c'est le goût, me dira-t-on, que voulez-vous faire? Il faudrait que des gens éclairés veuillent bien sacrifier leurs veilles pour ramener le bon goût... Mais un directeur de spectacles qui voudrait entreprendre de faire jouer ces bons ouvrages serait ruiné avant que le bon goût renaisse : il faut par nécessité et malgré soi suivre la mode ». Et l'excellent Prévost suit la mode, qui l'oblige à chercher dans un roman le sujet de sa pièce. C'est également un roman qui inspire à Cailleau et Coupilly *la Nonne de Lindemberg ou la Nuit merveilleuse*, que les Jeunes Artistes représentent le 24 juin 1798. Un enlèvement nocturne, un blême fantôme de religieuse qui vient tous les ans exiger un tribut de mille écus, et qui n'est autre qu'un brigand déguisé; le héros et l'héroïne entraînés par la fausse Nonne et ses compagnons; l'écroulement du château de Lindenberg qui écrase les bandits sous ses ruines, tels sont les principaux épisodes de ce mélodrame compliqué, qui parut un peu long au public; mais on goûta fort cependant le spectacle terrifiant de la Nonne qui erre la nuit à travers les galeries du château[3]. Tout aussi impressionnante est

1. Pantomime dialoguée par Cuvelier et Hapdé. Th. de la Cité, 3 novembre 1798
2. *Victor ou l'Enfant de la Forêt*. Mélodrame 5 actes. Prose, par Prévost. Th. Sans-Prétention, 14 février 1798. — idem. Par X... Th. d'Emulation, 12 mai 1798. — idem. Par Pixérécourt-Ambigu, 11 juin 1798.
3. Cf. *Courrier des Spectacles*. 6 Messidor an VI.

l'histoire d'*Eléonore de Rosalba*[1]. Cette jeune fille est victime d'une horrible machination de l'ambitieux et cruel Schedoni, qui s'est fait moine pour se venger de la famille des Vivaldi. Il abuse de sa situation de directeur de conscience pour subjuguer M[me] de Vilvadi, la pousse à éloigner son fils d'Eléonore qui l'aime et en est aimée, entraîne celle-ci dans un sinistre souterrain, et conseille à M[me] de Vivaldi de faire disparaître définitivement la malheureuse Eléonore. Ce Schedoni est le prototype du Rodin d'Eugène Sue : écoutons-le parler à la mère de Vivaldi : « Quel est le danger de cette mesure que votre gloire commande ; où est le crime?... Cette fille n'est point immortelle, et le peu d'années qui lui restent peut-être à vivre sur la terre doit être retranché, puisqu'elle les aurait employées à porter le déshonneur et le trouble dans les familles » (Acte II, scène 7). Bien entendu, Vivaldi finit par tuer Schedoni qui reconnaît en un certain Marinella son frère et le père d'Eléonore. Schedoni, qui de son propre aveu, est poussé par l'ambition, trouve un émule dans Corsoni, que dévore la soif des richesses[2]. Celui-ci s'est emparé du château du seigneur Orsino et de sa fille Valérie, qu'il brûle d'épouser. Il fait signer à Orsino, qui meurt de faim dans un souterrain, une donation de tous ses biens et de sa fille. Mais il a compté sans la vaillance de son rival Oscar, officier à Palerme, qui délivre Orsino de sa prison et défait une troupe de brigands que Corsani dirige. L'auteur, Lamertelière, qui, nous l'avons vu, s'était déjà exercé au Mélodrame avec *Robert chef des brigands*, reçoit de la critique des éloges qu'il faut signaler : « A l'égard de l'ouvrage, on peut dire qu'il est d'un genre nouveau pour ce théâtre[3] (le théâtre d'Emulation) ; on n'y voit pas de ces belles décorations qui font pour l'ordinaire l'ornement de ce spectacle ; on n'y voit point de machines, de combats, de ballets, ce n'est qu'une simple pièce qui marche avec assez de rapidité et dont les scènes se succèdent naturellement, ce qui ne détruit pas l'invraisemblance qui choque fort souvent[4]. » Souvenons-nous de l'éloge analogue que Le Pan fait de la *Forêt Noire*, et nous pourrons reconnaître chez Loaisel-Tréogate et chez Lamartelière le commun désir de transposer l'intérêt de la Pantomime héroïque, et de le faire passer du

1. *Éléonore de Rosalba ou les Ruines de Paluzzi*. Mélodrame en 4 actes, par Pujos et Dabaytua. Th. de la Cité, 5 juin 1798.

2. Dans *Les Mystères d'Udolphe ou le Testament*. Mélodrame en 5 actes, par Lamartelière. Th. d'Emulation, 4 juillet 1798.

3. Rappelons que le Théâtre d'Émulation n'est autre que l'ancien Théâtre des grands Danseurs et le futur Théâtre de la Gaîté.

4. Le Pan. *Courrier des Spectacles*, 2 Thermidor an VI.

spectacle extérieur (décors, ballets, etc.) à l'action même de la pièce. L'influence des romans contemporains contribue évidemment à précipiter cette tendance du Mélodrame, et à guider dans ce sens le goût du public. C'est d'un roman encore [1] qu'est tiré le Mélodrame intitulé : *Amélia ou les deux Jumeaux Espagnols*; mais la cruauté de Don Pigarre, acharné à faire disparaître sa sœur Amélia, dont il convoite la part d'héritage, émut peu le public, qui murmure même au 5e acte, fatigué par une intrigue touffue à l'excès, et par l'incessante apparition de nouveaux personnages. Et c'est aussi d'un roman de cette sorte qu'Alexandre Duval avait tiré *Montoni ou le Château d'Udolphe*. Il avait essayé de faire représenter cette pièce au Théâtre de la République (Théâtre-Français); elle avait été acceptée, lorsque l'auteur reconnut que ce sombre mélodrame, en quelque état de corruption que fussent alors la Tragédie et le Drame, ne pouvait être représenté sur la scène de Corneille et de Racine. Il fit donc jouer sa pièce au théâtre de la Cité le 29 juillet 1798, tout en s'excusant dans sa préface et en promettant « par respect pour les amateurs du bon genre de ne plus puiser à l'avenir aucun ouvrage dramatique dans les romans modernes ». Nous renvoyons au livre de M. Bellier-Dumaine [2], le lecteur qui ne craindrait pas de mieux connaître l'abominable Montoni.

S'il n'est pas de noble origine comme Montoni, Alberti, surnommé la Main de Fer, est aussi cruel [3] : il enlève Alvar, son bienfaiteur, dont il convoite la femme, et les traduit l'un et l'autre devant le tribunal des Brigands qu'il dirige; la force armée sauve les innocents, et le public réclame à grands cris l'auteur de cette pièce, sans doute, dit ironiquement le Pan, « pour savoir de lui ce que signifient ces expressions : Je n'entends autour de moi que le silence.... J'erre dans une nuit d'erreurs ». Aux Brigands succèdent les Moines qui, dans le Mélodrame, ne valent pas mieux que les Brigands. Ce sont eux qui veulent dépouiller de ses biens l'infortunée Dona Anna de Torréda [4], et lui enlever un château dont ils font chaque nuit sonner la lugubre cloche, pour faire croire qu'il est hanté de revenants. Mais Dona Anna a un fils qui délivre sa mère de l'infâme persécution que lui fait subir Dom Frégos.

1. *Émilie de Varmont ou le Divorce nécessaire*, roman de Louvet. Le mélodrame, de Delrieu, fut représenté au Th. de la Cité le 14 juillet 1798.

2. Bellier-Dumaine, thèse sur Alexandre Duval (les Mélodrames).

3. *Alberti ou la Main de Fer*. Mélodrame en 3 actes, par R. Perrin. Th. des Délassements, 18 septembre.

4. Dans *la cloche de Minuit*. Mélodrame en 3 actes. Th. d'Émulation, 5 novembre 1798.

Voilà encore un succès, auquel contribuent il est vrai de beaux décors et surtout « un cloître d'architecture gothique et soutenu de vingt colonnes, ce qui forme une agréable perspective ». Descendons maintenant dans les souterrains de Mazzini [1], nous y trouverons une innocente jeune fille, Julia et sa mère Victoria, que Mazzini, père et mari dénaturé, enterre vivantes pour épouser à son aise une courtisane éhontée; mais Julia a un frère et un amant : c'est plus qu'il ne faut pour faire évader tous les prisonniers et livrer Mazzini et sa nouvelle épouse à la justice. Les hommes n'ont pourtant pas dans le Mélodrame le privilège de la méchanceté; nous avons déjà vu des traîtresses et des amoureuses redoutables : voici encore Sigisberte [2], qui s'est aliéné par sa jalousie et ses crimes le cœur de son époux Nalby; celui-ci se remarie; Sigisberte s'introduit auprès de sa seconde femme, l'accable d'invectives, et au moment où sa rivale s'évanouit, Sigisberte feint de passer au domestique un cordial pour la ranimer, et donne en réalité une fiole de poison; mais le valet méfiant ne fait pas boire à sa maîtresse le prétendu cordial, et Sigisberte est arrêtée dans sa fuite. Enfin, pour terminer l'année, reparaît de nouveau l'affreux Montoni, que Pixérécourt fait rugir au théâtre de l'Ambigu [3]. Dans son repaire d'Udolphe, burg des Apennins, Montoni tient prisonnière sa nièce Émilie et veut la donner en mariage à un de ses partisans, le comte Morano. Mais Morano est jaloux de Montoni, Émilie a pour amant un valeureux Vénitien, Alfred, et encore une fois la coupe empoisonnée fait bouillonner le fatal breuvage, le faux spectre ameute le château; voici la chapelle en ruines où tous les personnages se retrouvent, l'évasion périlleuse, l'escalier qui s'écroule et la fugitive qui reste suspendue à un angle de la muraille, voici l'échelle de corde, les portes secrètes, et les bons gendarmes qui entraînent vers le châtiment l'auteur de tant de maux. Le succès de pareils spectacles est d'abord très vif, et si le Théâtre-Français, après avoir accepté le mélodrame d'Alexandre Duval, n'ose le représenter, du moins joue-t-il des pièces dont les auteurs ne font pas fi des effets chers à leurs confrères des Boulevards. La « comédie » de *Michel Montaigne* que Guy donne à la Comédie-française le 22 Brumaire an VII a beau être écrite en vers et respecter les règles des Unités, elle paraît jalouse du

1. *Julia ou les Souterrains de Mazzini.* Mélodrame en 3 actes, par Sewrin. Th. des Jeunes Artistes, novembre 1798.

2. *Sigisberte.* Mélodrame 3 actes, par Levrier de Champrion. Th. des Amis des Arts, 6 décembre 1798.

3. Dans *le château des Apennins ou le Fantôme vivant.* Mélodrame en 5 actes, 9 décembre 1798.

triomphe de ses romanesques sœurs de l'Ambigu, et le souterrain du château de Montaigne semble bien se ramifier à celui de Mazzini.

Cependant le public populaire se lasse vite des monstruosités que le Mélodrame ne cesse de lui offrir : les diableries passent de mode; les critiques protestent avec violence contre ces horreurs. Fabien Pillet, sous le titre des *Contrastes*, publie un amusant dialogue entre un directeur de théâtre et un auteur [1]. Ce dernier apporte une pièce nouvelle qui, assure-t-il, fera « rire et pleurer ».

LE DIRECTEUR

C'est un drame!

L'AUTEUR

En musique,

Que vous pourrez nommer tragi-comi-lyrique.
..... Je vais commencer par la scène première :
A droite est un palais, à gauche une chaumière;
Une tente superbe occupe le devant,
Et la toile du fond offre un moulin à vent,
On voit un chevalier, aux pieds de sa princesse;
Il exprime en hurlant sa terrible tendresse,
Tandis qu'à ses côtés un sémillant Frontin
Hasarde avec Lisette un geste libertin....

LE DIRECTEUR

Passons au deuxième acte.

L'AUTEUR

Il n'est pas moins étrange;

Le machiniste siffle et le théâtre change;
On aperçoit, au fond d'un obscur souterrain,
Un pâle prisonnier tourmenté par la faim,
Qui, privé de ses sens, déchire ses entrailles,
Se tortille le corps et frappe les murailles,
Tandis que le geolier, grotesque et pris de vin,
Sur un air de pont neuf chante son jus divin...

LE DIRECTEUR

Fi donc! Voyons la fin....

1. Dans le *Courrier des Spectacles*, 15 Pluviose an VII. Réimprimé à la suite de la *Nouvelle Lorgnette des Spectacles* (1801), avec beaucoup moins d'à-propos.

L'AUTEUR

La fin est plus piquante !
Des soldats abattus sur la terre sanglante,
Qui, tout couverts de sable et de contusions,
Font, pour mieux nous toucher, mille contorsions...

Et comme le directeur se récrie sur l'horreur d'un pareil spectacle, l'Auteur lui promet de terminer la pièce par un ballet :

Les massacres finis, une noce s'apprête...
L'effroi dans tous les cœurs fait place à l'enjouement,
Et chacun au logis s'en retourne gaiement.

Pour conclure, l'Auteur décrit la Pantomine héroïque telle qu'il la conçoit ; ce qu'il veut, ce n'est pas quelqu'un de ces tableaux

Si communs au théâtre,
Dont l'unique sujet est décent ou folâtre ;
Où l'on ne voit pas même un monstre furieux
Qui serve de contraste aux objets gracieux ;
Mais un roc sourcilleux, un palais qui s'écroule,
Et (nous) fasse en tombant venir la chair de poule ;
Un orage et des vents qui soulèvent les flots,
Un vaisseau qui s'abîme avec les matelots.
De ces torrents fougueux qui du haut des montagnes,
Vont en dégringolant désoler les campagnes ;
Des bombes, des pétards et d'horribles combats ;
Des brigands à moustache et des assassinats....

De semblables railleries font hésiter les auteurs : vont-ils revenir simplement à la vieille et simple Pantomime héroïque? Sinon, par quelle nouveauté gagner les suffrages du public? Nous trouvons en 1799 quantité de pièces qui trahissent cet embarras. C'est tout d'abord le *Roland de Montglave* que Loaisel-Tréogate donne au début de l'année. Le sujet est bien rebattu, mais il est peu compliqué et ne donne pas lieu à d'horribles épisodes. Le preux chevalier Roland de Montglave a mérité l'amitié du duc Milon ; la bonté du prince à l'égard de Roland suscite la jalousie d'un favori, Liziard, qui de concert avec son confident Dinas, forme le projet de perdre son rival. Il l'accuse faussement d'avoir assassiné un fils du duc ; toute la pièce est destinée à nous dépeindre les tribulations de Roland, qu'accompagne son épouse et son écuyer, et qui peut enfin se justifier. Ducray-Duminil[1] ne ménage pas la louange. « Tout

1. *Journal des Théâtres*, 13 Pluviôse, an VII.

intéresse dans ce joli ouvrage; qu'on ne vienne pas dire qu'il n'est possible d'attirer le public qu'en lui présentant sans cesse des décorations sans nombre, des combats sanglants, des tableaux hideux; je suis au contraire intimement persuadé que ces moyens sont usés aujourd'hui et seraient plutôt propres à l'éloigner. Il n'est de succès constant et dont l'auteur puisse se glorifier que ceux que l'intérêt, le style et les situations d'un ouvrage ont décidés », Loaisel-Tréogate a donc dédaigné les horreurs du *Moine* et de *Montoni*, mais certains « moyens » de la Pantomime héroïque lui paraissent d'autre part bien surannés; il est forcé d'utiliser la tour, la forêt, la grotte et l'orage, mais il supprime un ours qui amenait le dénouement de sa pièce : « L'incident de l'ours, dit-il, employé dans le premier dénouement, tenant davantage au genre de la pantomime, est peut-être susceptible de plus d'effet que le moyen plus simple employé dans ce dernier dénouement ». Loaisel, somme toute, préfère la simplicité et la vraisemblance à la puissance de l'effet, ce qui vaut la peine d'être noté. Le goût du public lui-même pour le pathétique tempéré de situations plus naturelles se manifeste par le succès éclatant qu'obtient, après 250 représentations, *La Fille hussard ou le sergent Suédois*, « remise » par Cuvelier le 27 Frimaire, an VII. Elle n'est pourtant pas nouvelle, l'histoire du sergent qui sauve la vie de la fille d'un général, est aimé d'elle, se querelle avec le fiancé ridicule qu'on destine à la jeune fille, est condamné à mort, sauvé par l'héroïne et enfin attendrit le général; mais aux sombres Barbes-Bleues qu'étaient les Montoni et les Mazzini, on préfère le burlesque baron de Trautmansdorf, et sa lutte bouffonne avec un Turc aussi poltron que lui; on verse force larmes au spectacle des épreuves que subissent Carlo et Javotta[1], qui parcourent la campagne piémontaise avec une marmotte et une vielle : mais le farouche seigneur qui s'éprend de Javotta est un amoureux, non un monstre, et la pièce se termine, non seulement par la confusion obligatoire du ravisseur, mais encore par l'acte de générosité d'un autre seigneur qui brûle pour Javotta et qui cependant unit Carlo à l'héroïne; un sujet bien analogue est celui du *Page*, que l'Ambigu donne le 27 Prairial : ici encore un puissant seigneur, amoureux de la fille d'un bûcheron, persécute un jeune page qu'aime l'héroïne : de nouveau voici la prison, l'évasion, le pan de mur qui s'écroule, et un enlèvement, mais qui se termine de façon comique par une substitution de per-

1. Dans *Le Castel du Lac ou les Amants Piémontais*. Pantomime de Cuvelier et Curmer. Th. de la Cité, 30 mars 1799.

sonnes; le persécuteur est d'ailleurs plus étourdi que féroce, et son père, qui est le plus honnête homme du monde, sait le faire rentrer dans son devoir. Le théâtre de la Gaîté, sous la direction de Ribié, affirme dans son Prologue de réouverture que désormais il s'efforcera de justifier son nom : il n'ose plus donner que le deuxième acte de l'interminable mélodrame du *Moine*; l'Ambigu remet à la scène avec le plus grand succès *les Quatre fils Aymon* (6 Thermidor, an VII); il est vrai que le traditionnel billot sur lequel l'héroïne posait sa tête est remplacé par une « copie informe » et néanmoins terrifiante de la réaliste guillotine : mais à ce spectacle le public se révolte ou s'esclaffe[1]. Et comme pour faire oublier tant de crimes et laver tant de sang versé sur son théâtre l'année précédente, la direction de l'Ambigu monte en mai 1799 un ballet pantomime qui fera fureur tout l'été : c'est *le Pygmalion* de Millon. Le château d'Udolphe fait place aux jardins d'Amathonte : les fantômes à l'Amour constant et à l'Amour inconstant qui à tour de rôle piquent de leur flèche la bergère Delphide. Le Courrier des spectacles du 30 Floréal laisse éclater sa satisfaction : « Nos dames du meilleur ton abandonnent leurs anciennes habitudes pour venir embellir par leur présence le triomphe du citoyen Millon.... Aussi nous invitons l'administration de l'Ambigu à redoubler de soins pour ramener à son théâtre les gens de goût que ses drames noirs et impurs en avaient éloignés ». Vestris lui-même viendra à l'Ambigu jouer et danser la pantomime de *Pygmalion* au bénéfice de son auteur.

Ces succès et les avertissements de la critique donnent la note juste aux auteurs de mélodrames : mais leurs ouvrages, qui se succèdent nombreux aussi bien pendant l'été que pendant l'automne de 1799 sont d'une étrange monotonie : *Aymar et Azalaïs*[2] ne peuvent s'épouser qu'après avoir été dûment emprisonnés, et se transportant du théâtre de la Cité sur celui de la Gaîté, ils s'appellent ensuite *Clémence et Formose*; *Roselli*[3] n'obtient la main d'Elvina que lorsqu'il a pu confondre le traître Don Pedro qui l'accuse faussement du meurtre d'un vieillard, et lorsque ce vieillard, qui n'est pas mort, apparaît pour annoncer qu'il est le propre père de Roselli; Alaor et Zobéide[4] n'auront la paix que lorsqu'ils auront satisfait le sultan Moreddin en lui apportant, après avoir

1. Cf. *Courrier des Spectacles*. Lettres de J. Rosny et Pélissier. Thermidor an VII.
2. Mélodrame en 3 actes, par Mellinet. Th. de la Cité, 18 juin 1799.
3. Mélodrame en 3 actes par Saint-Victor et Châteauvieux-Ambigu, 7 juillet.
4. *La Fontaine merveilleuse ou les Époux musulmans*. Pantomime dialoguée, 5 actes, par Loaisel-Tréogate-Ambigu, 13 septembre.

couru mille dangers, un flacon d'une eau merveilleuse; *le Sérail ou la Fête du Grand Mogol*[1] doit surtout son succès à un air de gaîté qui règne pendant une grande partie de la pièce à un enlèvement « en ballon », et, s'il faut en croire la critique, au « goût et au talent dont ont fait preuve les auteurs en bannissant d'une pièce à spectacles *les diables, les fantômes et la magie*[2] » Il n'y en a point davantage dans *Édouard et Sophie* dont les aventures mille fois ressassées trouvent encore auprès du public un accueil favorable.

Le caractère tempéré de ces pantomimes et mélodrames explique le succès qu'obtiennent alors sur les scènes de second ordre les adaptations françaises des drames larmoyants de Kotzebue et d'Iffland. En juillet 1799, les Jeunes Artistes donnent *Misanthropie et Repentir* (pièce déjà adaptée pour la Comédie-Française). En août, les comédiens de l'Odéon réunis à ceux de la Cité représentent l'*Enfant de l'Amour*; le public murmure et siffle même à la scène où le fils naturel demande l'aumône à son père, et, trouvant peu généreux l'auteur de ses jours, lui déclare qu'après avoir séduit et abandonné une jeune femme, ce n'est pas avec des pièces d'or qu'il doit réparer ses torts; mais le premier acte, où l'on voit la délaissée réduite à l'extrême misère, arrache des larmes aux plus insensibles. En septembre, c'est Iffland qui inspire Gamas, dont le drame : les *Dangers de l'Ambition*, est représenté sur la scène des *Victoires Nationales*; la douleur d'un trésorier volé par son propre fils, produit sur le public la plus forte impression.

On voit donc comment les auteurs dramatiques des Boulevards, en renonçant aux sujets monstrueux, et pour ne point revenir simplement à l'ancienne Pantomime héroique, croient trouver des nouveautés en adaptant des drames allemands qu'ont somme toute inspirés les théories de Diderot[4]. Et c'est aussi de cette façon, par un long détour, que le Drame, tout à fait à la fin du siècle, va léguer au Mélodrame les plus grossiers procédés de la sensiblerie. En revanche, sur les théâtres de premier ordre, le public applaudit surtout les pièces qui présentent l'espèce d'intérêt dramatique de la Pantomime héroïque et du Mélodrame. C'est ainsi que *l'Abbé de l'Épée*, que Bouilly (un auteur de mélodrames) donne au Théâtre-Français en décembre 1799, remporte un éclatant succès : et le sujet n'est-il pas une habile variation sur le thème de la persécu-

1. Mélodrame en 5 actes par Hapdé et Dabaytua. Th. de la Cité, 22 octobre.
2. *Courrier des Spectacles* (6 Brumaire an VIII).
3. Mélodrame en 3 actes par Châteauvieux. Théâtre de la Gaîté (9 novembre 1799).
4. Cf. Gaiffe. *Le Drame*, etc., page 553.
5. Cf. plus haut, année 1783 : l'Artiste infortuné.

tion? Ce jeune orphelin de Toulouse, sourd-muet de naissance, que son oncle et tuteur a fait perdre à Paris pour s'emparer de ses biens, n'est-ce pas l'éternel « innocent persécuté »? Cet oncle n'est-il pas le traditionnel tyran? Et l'excellent abbé de l'Épée, qui fait restituer à l'enfant toute sa fortune, n'est-il pas le bon génie qui a donné à tant de pantomimes leur heureux dénouement?

Ce thème trouve en 1800 son succès coutumier. *La Bergère de Saluce*[1] Grisélidis, est persécutée par le perfide conseiller de son mari; si Caigniez reprend le sujet féerique de la *Belle au Bois Dormant*[2], il attend que la Princesse soit éveillée et nous la montre obligée de lutter, de concert avec son prince charmant, contre un avide parent qui s'est emparé de tous ses biens; l'*Enfant du Mystère*[3] « fruit des amours » du jeune troubadour Myrthil et de la pastourelle Zilia n'échappe que par miracle à la cruauté du seigneur de Mongoldi; pourquoi ce qui se passe au pays des troubadours, aux XIV[e] siècle, ne se passerait-il pas en Chine[4]? Deux enfants du Mystère, à la cour de l'Empereur Zamti, sont victimes de la même persécution que le fils de Myrthil, et sauvés tout comme lui. Joseph[5] est fort malmené par l'ardente épouse de Putiphar; Maria[6] est si tyranniquement aimée par le comte de Walberg que ses parents se font bûcherons et cachent leur fille dans le creux d'un arbre : encore, même par ce moyen extrême, ne parviendraient-ils à sauver leur enfant si le vaillant officier Alexis n'intervenait pour délivrer, au prix de mille périls, l'infortunée qu'il aime.

La plupart de ces pièces sont bien accueillies, mais il semble que le public attende avec impatience « autre chose », ou tout au moins un rajeunissement du sujet qu'il préfère entre tous. Les diableries ne l'émeuvent plus guère : le Théâtre de la Cité reprend au mois de juin *C'est le Diable et le Moine*; mais le *Courrier des Spectacles* constate que ces pièces ne sont plus appelées à « faire fortune »; le public est rassasié de ces spectacles magiques, diaboliques; des nouveautés c'est le secret d'attirer la foule »[7]. Ces nouveautés c'est Pixérécourt qui va les offrir au public. Déjà connu par le *Château des Apennins*, *Victor ou l'Enfant de la Forêt* le Cor-

1. Pantomime dialoguée en actes, par Neël. Th. des 4 Jeunes Artistes, 28 janvier 1800.
2. *La Forêt enchantée.* Mélodrame en 3 actes, par Craigniez. Gaîté, 15 mai.
3. Pantomime par Hapdé, 1[er] avril.
4. *Les Chinois ou Amour et Nature.* Pantomime par Cammaille Saint-Aubin et Ribié. Th. de la Cité, 6 juin.
5. *Joseph.* Mélodrame en 5 actes, par Gassier et H. Lemaire. Th. des Jeunes Artistes, 8 juin.
6. *Maria ou la Forêt de Limberg.* Mélodrame en 3 actes, par Chaussier, Croisette, etc. Ambigu, 26 juin 1800.
7. *Courrier des Spectacles.* 12 Messidor an VIII.

neille du mélodrame trouve sa Médée dans *Rosa ou l'Ermitage du Torrent*[1]. Le sujet est celui de presque toutes les pièces que nous avons analysées : Rosa, Alphonse son mari et Prosper leur fils habitent une chaumière sur les bords d'un lac en Suisse; ils vivent là, heureux et honorés, lorsqu'un riche propriétaire, Théodore conseillé par un valet Francisque, conçoit le projet d'enlever Rosa; ce projet est découvert par le jeune Prosper, et la famille persécutée se réfugie dans la cabane d'un vieil ermite : Théodore l'y poursuit, et l'entraîne dans son château, mais Prosper, en dérobant des clefs au concierge endormi, délivre son père; Théodore veut immoler l'enfant aux yeux de sa mère, quand Alphonse accompagné d'une foule de pêcheurs, fond sur le tyran. Celui-ci met le feu à son château avant de succomber. Rien de nouveau donc ni dans le sujet, ni dans les épisodes particuliers, ni même dans la décoration, mais ce qui plaît surtout au public, c'est que ce mélodrame n'est point une de ces pièces « où le bruit et le merveilleux tiennent la place du sentiment et de la vraisemblance[2] ». Sans doute ce « sentiment » nous paraît aujourd'hui d'une étrange niaiserie, et cette « vraisemblance » nous semble le comble du baroque et de l'extravagant, mais si l'on a lu les mélodrames qui ont précédé celui-ci, on ne peut s'empêcher de lui reconnaître en effet un air de naturel et de simplicité, et de réelles qualités dramatiques d'exposition, de préparation et d'enchaînement. Les mêmes qualités se trouvent dans *Cœlina,* le Cid de Pixérécourt qu'il donne à l'Ambigu le 31 août 1800. Elles peuvent d'autant mieux se déployer que Pixérécourt exploite dans sa nouvelle pièce le double thème de la persécution et de la reconnaissance. Ce dernier thème, nous l'avons vu, est le plus souvent fourni par quelque roman en vogue, et c'est d'un roman de Ducray-Duminil[3] que Pixérécourt tire son mélodrame. Seulement — et c'est ici qu'apparaît le talent de l'auteur — au lieu de découper le roman en scènes transposées telles qu'elles sur le théâtre, il resserre l'action, et dans les deux premiers actes, où il suit d'assez près son modèle, il établit une série d'événements qu'un troisième acte, qui lui appartient en propre, dénoue » d'une manière qui est généralement jugée « habile et intéressante[4] ». Cœlina, née d'un

1. Mélodrame en 3 actes, Gaîté, 7 août 1800
2. *Courrier des Spectacles.* 8 août 1800.
3. *Cœlina ou l'Enfant du Mystère.* Le sujet de Cœlina est fort disputé par les auteurs dramatiques. Un certain Brunot, qui prétend s'en être emparé le premier, manifeste bruyamment son mécontentement à la première représentation de la pièce de Pixérécourt.
4. Cf. *Courrier des Spectacles,* 17 Fructidor an VIII.

mariage clandestin reconnaît son père dans la personne d'un pauvre muet, Francisque Humbert, qui vient demander l'hospitalité chez M. Dufour, tuteur de l'héroïne, et voilà le thème de la reconnaissance. Le vieux Francisque est l'objet de la haine de Truguelin, oncle de Cœlina, et comme Truguelin, qui convoite pour son fils la dote de Cœlina, se voit repoussé et par M. Dufour et par la jeune fille, sa haine s'étend sur eux aussi, et voilà le thème de la persécution. Ce n'est donc pas que les éléments essentiels de ce sujet soient bien nouveaux, et personne n'est sans doute surpris en voyant au dénouement le traître Truguelin précipité du Pont du Torrent dans les eaux écumantes : mais l'habileté avec laquelle Pixérécourt sut disposer ces éléments déjà connus, sa dextérité dans l'art des préparations, le caractère véritablement théâtral du dialogue donnent à l'ensemble de la pièce l'air de vraisemblance et l'intérêt qui ont déjà fait applaudir Rosa. Le succès de Cœlina est immense. Le *Courrier des Spectacles* qui pourtant n'est pas toujours tendre pour le Mélodrame, n'apporte aucune restriction à ses éloges : « Les Boulevards ont offert des pièces à diables, à revenants, à combats, à décoration, etc., et l'on a couru aux Boulevards, on a applaudi aux diables; mais quelque succès qu'aient obtenu ces productions gigantesques et monstrueuses, aucune ne peut être mise en comparaison avec *Cœlina*[1] ».

Ces derniers mots retracent en raccourci, mais avec netteté, l'évolution du Mélodrame pendant les années 1791-1800. Nous avons vu en effet comment la Pantomime, se dégageant peu à peu du simple ballet vers 1779, avait d'abord séduit le public par une tentative d'affabulation dramatique. Mais cette affabulation était encore bien rudimentaire : le spectacle, la décoration, les évolutions militaires, les exhibitions d'animaux, les machines, les costumes, ne laissaient pas de constituer le principal attrait de la Pantomime héroïque. En 1791, le décret de la liberté des théâtres permet à deux auteurs d'exploiter les thèmes connus d'une façon plus dramatique, mais le goût du spectacle l'emporte toujours; toutefois, comme il faut varier ce spectacle, les auteurs, fonçant encore la couleur sombre des tableaux, tombent dans l'horrible, et passent de la féerie dans la diablerie : c'est le beau temps de tous les Montoni et les Mazzini. Mais le public est vite las de ces monstres : les auteurs semblent hésiter entre le retour pur et simple à l'ancienne Pantomime héroïque et un genre de pièces plus propre-

1. *Courrier des Spectacles*, 16 Fructidor an VIII.

ment dramatique; Lamartelière et surtout Loaisel-Tréogate accentuent cette dernière tendance, et c'est Pixérécourt qui, tout en reprenant les thèmes et les épisodes traditionnels, fait définitivement passer l'intérêt dramatique avant celui qu'inspire un spectacle brillant. Si l'on considère l'ensemble de cette évolution, on est frappé d'une chose, c'est que sa marche est ascendante. Couvrons le Mélodrame de notre mépris, nous ne pourrons pas faire que l'histoire de ses origines ne nous le montre progressant vers un idéal qui est aussi peu relevé, aussi populaire, aussi grossier que l'on voudra, mais qui est supérieur néanmoins au type qu'offrait l'ancienne Pantomime héroïque; l'évolution du Mélodrame à la fin du XVIII[e] siècle, c'est l'évolution du goût d'un public surtout populaire qui se déprend peu à peu des spectacles pour s'intéresser aux sentiments, et aux caractères proprement dramatiques d'une pièce. Pendant que le drame descend et dégénère, le Mélodrame se hausse : il se peut fort bien qu'à la limite de leur évolution l'un et l'autre soient identiques, mais ce que nous avons voulu montrer, c'est que leur marche est indépendante.

Puisque nous avons isolé ainsi en quelque sorte le Mélodrame[1] du Drame et de la Tragédie, c'est que nous pouvons délimiter son domaine. Ce qui le caractérise avant tout, c'est la pauvreté des sujets qu'il traite : c'est mal définir le Mélodrame que de relever en lui, comme un trait essentiel, la complication de l'intrigue; chose singulière, le Mélodrame peut mieux se définir par son fond que par sa forme, et mieux par sa simplicité que par sa complexité; il exploite deux thèmes fondamentaux : celui de la persécution et celui de la reconnaissance; il les utilise séparément ou conjointement, mais il n'en connaît pas d'autres : il tient le premier de l'ancienne pantomime héroïque, qui l'avait emprunté surtout aux Contes de Fées et à la Bibliothèque Bleue; il tient le second, qui n'apparaît que tardivement, des romans en vogue pendant les trois ou quatre dernières années du siècle.

Les Héros aussi du Mélodrame sont extrêmement rudimentaires; c'est ce qui est trop évident pour n'avoir pas été constaté souvent; mais ce qu'il faut bien voir, c'est que l'Innocent persécuté, le Traître, le Tyran, le Bon Génie libérateur, etc. sont moins des personnages du Drame et de la Tragédie réduits au rôle de pantins, que des héros de la Pantomime habitués à exprimer par gestes un nombre nécessairement restreint de sentiments. Le Traître, par

1. *Du Mélodrame en 1800.* Car le mélodrame continue à se transformer après cette date, et l'histoire de ses rapports avec le Drame romantique pourra faire le sujet d'une autre étude.

exemple, dont la cruauté et l'hypocrisie sont d'une candeur si réjouissante, n'est point passé de la Comédie-Française sur les scènes d'Audinot et de Nicolet : il appartient en propre au Mélodrame et n'a jamais pu au XVIII[e] siècle se faire tolérer sur notre grand théâtre[1].

De même la façon dont le Mélodrame comprend l'Histoire est bien différente de celle dont l'entendent la Tragédie et même le Drame. Les tentatives de restitution historique que l'on trouve dans certaines pantomimes ne doivent pas nous faire illusion : l'armement d'un chevalier, l'assaut d'un fort au Moyen-Age, ne sont que prétextes à spectacles bizarrement anachroniques, et non des essais artistiques de « couleur locale ». Dans telle pantomime qui se passe à l'époque de Philippe-Auguste, on voit sur la scène fusils et canons. L'Histoire ne se distingue en rien de la Féerie dans la Pantomime héroïque : Charlemagne et Ferdinand le Catholique n'ont pas plus de réalité dans ces pièces que le roi Arthur ou le Prince Charmant; d'ailleurs on peut remarquer qu'au fur et à mesure que le Mélodrame se sépare de l'ancienne pantomime, il abandonne les cadres pseudo-historiques et les noms de héros illustres[2]. Il laisse à la Tragédie et au Drame le soin de traiter avec quelque sérieux des sujets comme celui de *Charles IX* de M.-J. Chénier, ou celui de *la Mort de Louis XI*, de Mercier.

Aussi bien, il ne s'avise pas non plus de philosopher, à la manière de la Tragédie et du Drame. Les mélodrames ne sont que rarement des pièces à thèses[3]; une sorte de moralité latente régnait dans l'ancienne Pantomime héroïque, où nous voyions toujours l'Innocent vainqueur et le Méchant puni; quand le dialogue transforma la Pantomime en Mélodrame, il se contenta d'exprimer explicitement cette moralité très simple : lorsque le brigand Roger, auteur d'une foule de crimes, se tue au dénouement, il s'écrie : « Dieu! je meurs sans être regretté! Que mon exemple serve à faire connaître que tôt ou tard la vertu triomphe du crime![4] » C'est précisément la moralité qui ressortait de *Geneviève de Brabant*, et c'est celle que loueront hautement les futurs défenseurs du Mélodrame. Elle lui appartient en propre, depuis ses plus lointaines origines, et peut servir, par sa simplicité même, à le caractériser.

1. C'est ce que M. Gaiffe démontre avec précision. Cf. *le Drame*, etc., page 301.
2. Sans doute il les reprendra plus tard, et c'est même ce qui marquera une date importante de son évolution, mais nous ne dépassons pas ici l'année 1800.
3. Exception faite pour quelques Mélodrames ou Pantomimes surtout anti-cléricales; mais l'esprit de l'époque explique cette anomalie.
4. *Victor ou l'Enfant de la Forêt*, par Prévost. Acte V, scène dernière.

En 1800, le Mélodrame jouit auprès du public populaire d'une singulière faveur : mais les critiques sont loin de le combattre comme ils feront plus tard: Une grande confusion règne alors dans leur esprit, comme dans le théâtre lui-même. Ils parlent sans cesse du « bon goût » et souhaitent de le voir renaître, mais Le Pan loue à grands cris dans l'*Abbé de l'Epée* ce qui est proprement du Mélodrame; et comment Ducray-Duminil, partisan acharné de la Tragédie classique, mais auteur du roman de Cœlina, ne pourrait-il trouver quelque intérêt au sujet choisi par Pixérécourt? Il suffit que le public se soit dégoûté des horreurs grossières et des diableries, il suffit qu'un auteur ait repris avec habileté un canevas depuis longtemps usé et ait fait passer l'intérêt dramatique avant les splendeurs du spectacle pour que les défenseurs du « bon goût » applaudissent. C'est à la faveur de cette confusion que le Mélodrame peut se hausser sur l'échelle des genres, et c'est surtout en 1800, c'est-à-dire au moment où les critiques s'adoucissent, et après avoir accompli un indiscutable progrès, que peut-être il est le plus redoutable.

Alexis Pitou

ALFRED DE MUSSET ET TROIS ROMANTIQUES ALLEMANDS : HOFFMANN, JEAN-PAUL, HENRI HEINE

I. — Alfred de Musset et Hoffmann.

Dans une lettre écrite de Paris, le 2 novembre 1863, à William Reymond, l'auteur de *Corneille, Shakespeare et Gœthe*, Sainte-Beuve l'approuve d'avoir « cherché à mesurer et à évaluer avec précision les effets de l'influence germanique sur notre rénovation littéraire et poétique du XIX^e^ siècle ». Mais s'il atténue les allégations du critique d'outre-Rhin, en lui attestant que « les imitations de l'Allemagne étaient moins voisines de la pensée des romantiques qu'on ne le supposerait à distance », il fait toutefois une réserve sur Alfred de Musset qui « mériterait un article à part... Il y aurait pour lui une exception à faire; son imagination, à l'origine, s'imprégnait sensiblement de ses lectures; le poème ou le roman qu'il avait feuilleté la vieille n'était pas du tout étranger à la chanson ou au caprice du lendemain... L'écho d'une pensée étrangère, en traversant cette âme et cet esprit de poète si français, si parisien, devenait à l'instant une voix de plus, une voix toute différente, ayant son timbre à soi et son accent[1] »... L'observation du plus perspicace des critiques se confirme à mesure qu'on étudie de plus près les œuvres de Musset. Et pourtant ne semblerait-on pas soutenir une gageure en prétendant que notre spirituel compatriote s'est souvenu à mainte reprise d'Hoffmann le fantastique?

C'est à peine en effet si l'on trouve indiquée par-ci par-là une vague et fugitive ressemblance entre les deux auteurs, à propos de tel type poétique ou de telle comédie. Suivant H. Baudrillart, Hoffmann serait une des « sources où Musset a trempé son talent ». Dans son étude si riche et si pénétrante sur *Hoffmann en France*[2], M. Marcel Breuillac signale en passant un air de parenté entre des écrivains aussi différents sous bien des rapports. « Quelques-uns des drames de Musset : *la Coupe et les lèvres*, *Fantasio*, même

1. *Nouveaux lundis*, IV, 456.

2. Cf. *Revue d'histoire littéraire*, juillet-septembre 1906; janvier-mars 1907; cf. p. 77-78; voir aussi : Ch. Rabany, *Kotzebue, sa vie et son temps*, Paris, 1893, in-8°, p. 369 (note).

On ne badine pas avec l'amour, ont un caractère merveilleux qui rappelle parfois le fantastique du conteur allemand : certains de leurs héros semblent, tout autant que le Hassan de *Namouna*, dignes de figurer dans les œuvres d'Hoffmann. » On doit être plus affirmatif, et nous voudrions préciser ces rapports, et fonder sur des rapprochements minutieux et solides l'impression qu'a ressentie quiconque a lu simultanément les *Contes fantastiques de E. T. A. Hoffmann* et l'œuvre de Musset[1].

N'est-on pas un peu surpris de lire en tête de Portia, l'un des *Contes d'Espagne et d'Italie*, une épigraphe empruntée à *Don Carlos* de Schiller? « Qu'est le hasard? — C'est le marbre qui reçoit la vie des mains du statuaire. La providence donne le hasard[2]. » La jalousie conjugale de Philippe II, amoureux en cheveux gris d'une reine si jeune que Don Carlos la rêvait pour épouse, put inspirer de loin cette histoire d'amour, aussi atroce que banale, du reste. Un vieux comte vénitien, tourmenté de jalousie, surprend sa femme dans les bras de son jeune amant, il tire l'épée pour tirer vengeance de l'affront, et tombe frappé à mort; Portia qu'il aimait jalousement fuit avec l'adultère meurtrier. La ressemblance reste lointaine : autant penser à la *Parisina* de Byron[3].

Pourtant relisons *Marino Falieri*, l'un des plus curieux *Contes fantastiques* d'Hoffmann, et nous noterons les analogies et les ressemblances frappantes qu'offre cette nouvelle avec *Portia*. Mais peut-on supposer une influence du conteur allemand sur le jeune poète français? Si les dates ne nous interdisent pas absolument cette hypothèse, ce que Paul de Musset nous apprend sur la publication des *Contes d'Espagne et d'Italie* la rend bien douteuse. *Marino Falieri* parut dans la première livraison des *Contes fantastiques*, chez l'éditeur Renduel, en décembre 1829. Le *Journal de la librairie* annonçait ces quatre in-12 le 5 décembre; déjà la *Revue de Paris* l'annonçait dans son album de fin novembre 1829[4]. *Portia* est datée de 1829. Ce serait donc en décembre 1829 que Musset aurait composé cette pièce où il rêve l'Italie à travers Shakespeare et Byron, pièce qui figure dans son premier recueil de vers, paru peu de jours après cette séance de lecture du

1. Nous reproduisons dans cet article une partie d'un mémoire présenté à M. Gustave Lanson, professeur à l'Université de Paris, pour le diplôme d'Études supérieures (juin 1908).

2. Cf. *Théâtre de Schiller* (Trad. de Barante), t. VI, p. 133. Musset taille en if la pensée de Schiller.

3. *Le Globe* (17 fév. 1830) voit « du Byron dans Portia ». — Cf. Estève, *Byron et le romantisme français*, Paris, 1907, p. 422.

4. T. VIII, p. 126. L'article de Saint-Marc-Girardin dont nous parlons plus bas s'y trouve cité.

24 décembre 1829, dont nous parle la *Biographie*[1]. Or, de toute manière, il avait fallu le temps de composer et de mettre sur pieds un volume de 232 pages in-8°. La traduction de Loève-Veimars était attendue, après les articles du *Globe*[2] et les échantillons d'Hoffmann qu'avait présentés au public français la *Revue de Paris*[3]; Tony Johannot, un membre du Cénacle, en était l'illustrateur. Musset avait pu lire avidement cette nouveauté et, tout imprégné de souvenirs récents, improviser son conte en vers. Mais que nous dit son frère Paul? Avant le 27 août 1829, date où Alfred partit pour le Mans, chez l'oncle Desherbiers, il manquait au manuscrit des *Contes d'Espagne*, que venait d'examiner Urbain Canel, cinq cents vers; restait à écrire *Mardoche*. *Portia* était donc déja née. Une fois le manuscrit agréé par l'éditeur, « les compositeurs d'imprimerie ne travaillèrent à cet ouvrage d'un poète inconnu que dans leurs moments de loisir ». Lors de la lecture du 24 décembre, des trois poèmes, *Don Paëz*, *Portia* et *Mardoche*, la plupart des invités connaissaient déjà les deux premiers. C'était pourtant l'œuvre d'Hoffmann qui avait suggéré à Musset l'idée et plusieurs traits audacieux de son poème.

En effet le *Journal des Débats* avait donné le vendredi 17 juillet et le dimanche 19 juillet 1829 deux articles de Saint-Marc-Girardin, où *Marino Faliero* (sic) d'Hoffmann se trouvait comparé au *Marino Faliero* de Casimir Delavigne. Transcrivons les passages qui nous intéressent.

Des deux héros du conte, l'un est un « pauvre batelier » charmant de jeunesse; l'autre, le doge, « vieillard avec une longue barbe et des cheveux blancs; l'air noble et vénérable ». Ce qui a « frappé Hoffmann dans un pareil sujet, c'est seulement le sort de cette jeune fille mariée à un vieillard qu'elle chérit, qu'elle respecte comme un père, mais qu'elle n'aime pas, qu'elle ne peut pas aimer comme elle aimerait quelque jeune homme, fût-ce même un gondolier. Alors l'imagination d'Hoffmann invente un jeune gondolier, beau, amoureux, tendre et surtout malheureux, c'est Antonio, et ce sont les amours de la dogaresse et d'Antonio qui deviennent le sujet du conte de Marino Faliero... »

Faliero épouse Annunciata :

« C'était un singulier spectacle de voir le vieux doge avec sa jeune femme; lui, robuste encore et vigoureux, mais la barbe blanche, le

1. *Biographie d'Alfred de Musset*, in-8°, p. 93.
2. 2 août 1828, un article de J.-J. Ampère sur la vie d'Hoffmann par Hitzig.
3. En 1829 la *Revue de Paris* avait donné plusieurs extraits des *Contes d'Hoffmann*.

visage d'un rouge foncé et sillonné de rides... elle, la grâce même, une pureté angélique répandue sur le visage, je ne sais quel charme irrésistible dans ses yeux pleins de vagues désirs, un front aussi blanc qu'un beau lis qui s'épanouit et qu'ombrageait sa chevelure noire, un doux sourire sur les lèvres et sur les joues; la tête inclinée avec une modestie gracieuse, la taille svelte et légère, elle marchait ou plutôt elle glissait, comme l'image d'une vierge habitante d'un monde meilleur; un ange tel que nos anciens peintres savent les imaginer, voilà Annunciata. »

A Venise, le jeudi-gras, la tradition veut qu'un gondolier descende, sur une machine, du clocher de Saint-Marc, pour offrir un bouquet à la dogaresse : Antonio, le jeune batelier, qui a tenté cette périlleuse aventure, s'évanouit en reconnaissant sa bien-aimée d'autrefois. Puis une conspiration se trame contre la liberté autour du vieux doge, uniquement occupé de sa jeune épouse. La conspiration est découverte et Faliero est décapité. « Il faut bien faire connaître le dénouement du conte. Si Annunciata était une héroïne d'ancienne tragédie, elle se tuerait, cela ne fait pas de difficulté. De tragédie nouvelle? elle se retirerait dans un couvent. Cela serait encore convenable. De vaudeville? elle dirait : Plus tard; nous verrons; et se tirerait d'embarras par quelque joli mot; mais, hélas! Annunciata est une jeune fille allemande qui ne connaît pas toutes nos bienséances tragiques et comiques[1]. Elle aime Antonio et surtout elle n'aimait pas son époux : elle est libre; elle trouve tout simple de partir avec son amant.

« La tête blanchie du vieux Faliero venait de tomber. Antonio alors se réveilla comme d'un songe affreux; il jeta un cri terrible, un cri d'effroi : Annunciata! Annunciata! et se précipita dans le palais. Personne ne l'arrêta. Les trabans[2] restaient immobiles et comme frappés de terreur. Il entra dans la chambre d'Annunciata; elle était renversée à demi morte sur son fauteuil. Antonio se jeta à ses pieds, couvrit sa main de baisers, l'appela des plus doux noms. Elle rouvrit les yeux, lentement, péniblement et vit Antonio. »

« Jusqu'ici, remarquons-le, les bienséances sont gardées : ainsi elle est évanouie; chose honnête et convenable, mais l'amour allemand va tout gâter.

« Elle vit Antonio, et d'abord elle sembla chercher à le reconnaître; puis, tout à coup elle se lève, passe ses bras autour du cou de son amant,

1. Dans une *Revue fantastique* citée plus bas, Musset se souvient de son auteur : « Quant à Hoffmann, il y a longtemps qu'il a renoncé à tout ce qui s'appelle en France raison, vérité, bon sens, vraisemblance : il ne connaît qu'une muse, c'est la faintaisie, espèce de déesse moitié de l'Orient, moitié de l'Occident, qui a inspiré les *Mille et une Nuits*, les contes de fées, etc. » (1er article de Saint-Marc-Girardin).

2. Soldats armés d'une hallebarde.

le serre sur son sein, le couvre de larmes brûlantes, baise ses joues, ses lèvres. Antonio! Antonio! Ah! que je t'aime! et je ne pourrais pas te le dire! Ah! il y a donc encore des joies du ciel sur la terre! Qu'est-ce que la mort d'un père, d'un oncle et d'un époux; qu'est-ce que tout cela auprès du bonheur de ton amour? Ah! partons! quittons ces lieux pleins de meurtre et de sang!

« Alors entre mille larmes et mille baisers, ils se jurèrent une foi éternelle; ils oublièrent la terreur de cette épouvantable journée, et leurs yeux détachés de la terre regardaient vers le ciel, que semblait leur ouvrir le génie de l'amour. Une barque était préparée. Annunciata, suivie de la vieille Marguerite, la nourrice d'Antonio, sort du palais enveloppée d'un voile épais; elle monte dans la barque, Antonio saisit les rames et ils s'éloignent du bord. »

« Doux et charmant voyage! *Au ciel brillait la lune qui éclairait leur course et faisait jouer ses reflets sur les flots :* plus de voix jalouses qui retentissent dans le lointain et qui chantent quel mal c'est de ne pas aimer. Plus de *senza amare*[1] *!* Annunciata aime, elle est aimée. Eh bien! sa destinée est remplie, et à peine arrivés à la haute mer, Hoffmann fait s'élever une tempête qui submerge la barque et les deux amants...

« Angiolina de lord Byron[2], Annunciata d'Hoffmann, Hélène de M. Delavigne, c'est le même personnage avec trois noms et trois caractères différents. Des trois, l'Angiolina de lord Byron est la plus pure; car le respect plein de tendresse et la pitié filiale qu'elle a pour son époux ont suffi à son cœur. Déjà, dans Hoffmann, sous le nom d'Annunciata, elle est moins vertueuse; car elle n'aime pas Faliero, et à peine est-il mort, qu'elle n'hésite pas à partir avec Antonio. Enfin, dans M. Delavigne, elle est adultère... »

Tel est le récit dont Musset se souvint.

Dans les deux œuvres, il s'agit du vieil époux d'une jeune Vénitienne : Annunciata a dix-neuf ans, est l'épouse du vieux doge Marino Faliero qui l'adore jalousement, comme Onorio Luigi Portia; le jeune amoureux de la dogaresse est un batelier, comme le gondolier Dalti, l'amant de la comtesse Portia. Notons du reste que si la première partie de *Portia* se passe à Rome, après la fuite les amants se trouvent à Venise, théâtre du récit d'Hoffmann. Comme Annunciata, Portia se console vite; toutes deux fuient avec un jeune batelier, oubliant l'une le doge décapité, l'autre le comte poignardé. Et dans cette scène finale Musset a renchéri sur Hoffmann, comme il avoue avoir fait souvent, au temps de sa jeunesse folle. « Mon plus grand défaut était l'imita-

1. Refrain d'une chanson italienne citée dans le conte d'Hoffmann « Sans l'amour... »

2. Bien qu'Hoffmann et Byron aient puisé à plusieurs sources communes, il n'y a rien de commun entre les deux œuvres.

tion, dit Octave dans la *Confession d'un enfant du siècle*[1];... je me perdais dans l'exagération, afin de paraître original. »

Chez le conteur allemand, il s'agit de deux amis d'enfance que la vie a séparés : le batelier sans avoir retrouvé son Annunciata au bras du vieux doge; celui-ci décapité, la dogaresse se réfugie dans les bras d'Antonio; ils n'ont aucun remords; nous trouvons seulement que les larmes d'Annunciata sont vite séchées. Tout autre est la situation chez Musset : Dalti et Portia ont consommé l'adultère; Onorio est tombé sous le fer de Dalti; Portia suit son complice avec tant d'insouciance qu'il en reste lui-même effrayé. Cette cruauté cynique n'est point absente non plus du dénouement des *Marrons du feu* : « Il fallait lui couper la main et l'apporter! » Qui sait même si l'audacieux et pétulant auteur des *Contes d'Espagne et d'Italie* n'a pas été aiguillonné par les remarques très pondérées de Saint-Marc Girardin? « Annunciata est une jeune fille allemande qui ne connaît pas toutes nos bienséances... etc. » Si Portia fait litière de toute morale, il n'était peut-être pas fâché de scandaliser les lecteurs graves qui se fourvoieraient dans ses œuvres. Et peut-être avait-il plaisir à combiner l'adultère de Delavigne, poète qu'il admira toujours, avec la passion d'Hoffmann.

Dans la contexture même du conte, il serait aisé de relever, à côté de souvenirs précis de Shakespeare[2] et de Byron[3], à côté même d'une tirade qui paraphrase une apostrophe du *Chevalier de Faublas*[4], des réminiscences d'Hoffmann. C'est le couple d'amants voguant sur les flots sombres où se mire la lune; et c'est aussi la scène de l'orage où la Muranèse se réfugie dans les bras du batelier. Nul doute non plus qu'Hoffmann n'ait prêté quelques traits pittoresques à l'Italie de rêve où s'enivrent d'amour Portia et Dalti.

Passer de *Portia* au *Saule*, le saut est brusque. Or le fragment III du *Saule* présente des réminiscences lointaines, mais très probables, d'un conte d'Hoffmann que nous rencontrerons

1. P. 109. Ed. 1850.
2. Le nom de Portia se trouve dans le *Marchand de Venise*.
3. « Amour, disait l'enfant, après que, demi-nue... »
Cf. *Parisina*.
« Cette fleur avait mis dix-huit ans à s'ouvrir.
A-t-elle pu tomber et se faner si vite
Pour avoir une nuit touché ma main maudite?
Cf. *Don Juan*, III, 2.

4. *Revue Encyclopédique*, 1893, p. 321. Alcide Bonneau, *Alfred de Musset imitateur*. « O vieillards décrépits! têtes chauves et chenues » est une paraphrase de Louvet de Couvray.

plusieurs fois dans notre enquête. Un indice indéniable autorise notre rapprochement. Le vers final :

Rappelons-nous Hamlet et sois mon Horatio,

se trouve, à un changement euphonique près, dans la prose de Loève-Veimars, le traducteur d'Hoffmann.

Rappelle-toi Hamlet et sois mon Horatio[1].

Cette phrase se lit dans la troisième livraison des *Œuvres complètes de E. T. A. Hoffmann*, sur une page du conte intitulé *Les contemplations du Chat Murr, entremêlées accidentellemnt de la biographie du maître de chapelle Jean Kreisler, suivies de ses souffrances musicales.* La date de l'apparition de ces volumes de l'édition Randuel est exactement celle du *Saule* (1830). Il se peut qu'après une lecture de ce conte singulier et attachant, Musset ait rêvé une scène inspirée de l'amitié de la princesse Hedwige, fille du grand-duc Irénéus, et de Julie, et qu'il se soit complu dans les souvenirs d'un écrivain qu'il prônera à l'égal de Jean-Paul.

Le fragment troisième se rattache assez lâchement à l'intrigue toute simple du *Saule* : ce sont les confidences discrètes, charmantes de tendresses et de réticences de Georgette[2] à Bella. C'est le soir; en présence de la nature, l'amante de Tiburce a besoin de confier le secret de sa vie : elle fait part de son bonheur à son amie, délicatement et comme à mi-voix.

De même, chez Hoffmann, la princesse Hedwige, dans le parc de son père, le duc Irénéus, fait part des inquiétudes de son âme à sa confidente Julie. Rappelons que cette jeune princesse, nerveuse et impressionnable, va bientôt devenir la fiancée du prince Hector, qui vient de Naples, et pour lequel elle éprouve une violente répulsion[3]. Elle a d'ailleurs un faible pour le fantasque et bon Jean Kreisler, maître de chapelle de la cour. Voici qu'en dansant avec le prince Hector, elle s'est tout à coup évanouie; sa sensibilité reste ébranlée; son amie, la dévouée et compatissante Julie, s'en inquiète. Ces deux figures de jeunes filles restent une des plus exquises créations de l'humoriste allemand.

Mais plus que des analogies de situation ou de sentiment, c'est

1. X, 217.

2. Giorgina est le nom d'une femme dans *Ignace Denner*, l'un des *Contes nocturnes*, t. XIV. — Barbara est aussi le nom d'une jeune fille chez Hoffmann.

3. X, 201 : « Il y a dans ce prince, dit Julie à sa mère, quelque chose d'effrayant et d'incompréhensible, et je ne saurais dire ce qui se passait dans mon âme tandis qu'il me regardait. »

l'impression d'ensemble qui nous ferait croire à une influence lointaine, mais curieuse, de ce conte assez étendu. Force nous est donc de citer d'assez longs fragments de la traduction Loève-Veimars.

Biographie de Kreisler, XI. 178. Hedwige dit à Julie : « Non, jeune fille, *c'est toi seule* qui dois *rester auprès de moi*. Ne crois pas que je sois malade; non, c'est *l'idée d'un bonheur suprême qui*, devenue *trop puissante et trop vive*, a *brisé mon cœur*, et *s'est changée en une douleur mortelle*. Reste auprès de moi, ma Julie, tu ne connais pas le charme miraculeux que tu exerces sur mon être. Laisse-moi lire dans ton âme... »

179. Un sourire étrange et une faible rougeur se montrèrent sur les traits d'Hedwige qui, sans ouvrir les yeux, dit avec douceur : — N'est-ce pas, ma Julie, tu n'es pas amoureuse? Julie se sentit saisie par cette question de la princesse. Quel est le sein de jeune fille qui ne renferme le pressentiment d'une passion qui semble la principale condition de leur existence?... Ainsi Julie en entendant parler d'un sentiment auquel elle n'avait pas osé penser, chercha à lire dans son propre cœur, comme si on l'accusait d'une faute qu'elle ignorait. — *Julie, répéta la princesse, tu n'aimes-pas?* dis-le-moi! — sois franche!...

184. — « Tu veux me quitter, ma douce amie, s'écria la princesse. — Reste. Reste. Console-moi, si tu peux. *Ces murs, ce parc, tout est rempli de mystères...* »

X. 208. « Le jour commençait à baisser. . Tout à coup (Julie) entendit quelqu'un s'approcher d'un pas lent et léger, la porte s'ouvrit et Hedwige parut en robe blanche, pâle, les yeux abattus et semblable à un fantôme. — Julie, dit-elle, d'une voix faible et étouffée, Julie, appelle-moi, si tu veux, extravagante, insensée, mais ne me retire pas ton cœur. J'ai besoin de tes consolations... Le prince est parti pour Sieghartsweiler, *je veux respirer le grand air. Descendons dans le parc.* Elles sortirent ensemble, et arrivées à l'extrémité de la grande allée du jardin, elles virent une clarté dans le fond de la forêt et entendirent des cantiques pieux. Ce sont les litanies du soir, à la Chapelle de Sainte-Marie, dit Julie. »

210. « Un sentiment inoui, *mélange de bonheur et de peine*, les oppressait l'une et l'autre, et des *larmes coulaient de leurs yeux...* »

213. « Tu es malade, Hedwige, dit Julie, très malade; *l'air de la nuit te fait du mal*[1], hâtons nos pas. Elle passa son bras autour de la taille de la princesse qui se laissa emmener sans rien dire. La lune s'était levée au-dessus du rocher du Vautour. Les arbres et les buissons brillaient d'une lueur magique et *murmuraient mille sons, doucement*

1. Cf. *Le Saule*, VI.

Rentre, cœur plein d'amour! les vents d'est à cette heure
Glissent dans tes cheveux et leur souffle est glacé.

balancés par le vent de la nuit. — Que la terre est belle, dit Julie, la nature déploie à nos yeux ses pompes les plus ravissantes... »

P. 214. « Tu sais qu'autrefois la nature ne m'offrait que des charmes, (dit Hedwige). J'aimerais mieux me trouver dans les salons brillants et remplis de monde, que de me trouver seule avec toi, dans cette nuit éclairée par la lune. »

« Julie inquiète s'aperçut qu'Hedwige devenait *de plus en plus faible et épuisée*. Elle fut obligée d'employer toutes ses forces pour *la soutenir en marchant*. Enfin elles arrivèrent près du château. Sur un banc de pierre ombragé par un lilas était assise une personne enveloppée de sombres draperies... »

Hedwige va consulter cette diseuse de bonne aventure, en quittant le bras de Julie, puis elle lui dit (216-217) : « Ne parle pas de cette apparition, et ne laisse soupçonner ni par un mot, ni par un signe qu'il se soit passé quelque chose d'extraordinaire entre nous. *Rappelle-toi Hamlet, et sois mon Horatio...* »

Vaine et décevante entreprise qu'une comparaison trop serrée entre les deux récits ; mais n'est-il pas curieux de voir comment le conte d'Hoffmann a laissé dans l'esprit de Musset une impression d'ensemble si profonde que le poète a retrouvé en écrivant le ton, la teinte, des échos discrets de l'œuvre qu'on ne saurait appeler un modèle? Pas d'imitation, en somme ; mais formation d'un certain goût qui préside à la conception d'œuvres personnelles [1].

Le Saule. III

« C'est vrai, Bell, répondit Georgette à son amie,
Souvent jusqu'à la nuit j'aime à rester ici...
— Mais qu'as-tu? dit Bella; pourquoi pleurer ainsi?
— Restons, restons toujours ; ce sont de douces larmes...
Douces et sans motif... et des larmes pourtant!
Etc., etc.
— Mon Dieu! Georgina, qu'as-tu donc?
Tu ne te soutiens plus...
— Pardon, chère, pardon!
Tiens, donne-moi ton bras, et revenons ensemble. »
. . . . . N'est-ce pas qu'il te semble,
Bella, que je suis pâle, et que je dois souffrir?

1. Une page d'Hoffmann a pu suggérer à Musset, en quelque mesure, la scène de Miss Smolen au piano. Cf. XI, 216-219. Julie au piano joue des airs de Jean Kreisler ; survient le prince Hector qui se jette à ses pieds. « Partez, prince, s'écrie Julie désolée... — Julie, être céleste ; tu m'aimes, je le sais. Ah! que ta bouche me dise que tu m'aimes... » Le début du *Saule*, jusqu'à l'interrogation passionnée de Tiburce : « M'aimes-tu, Georgette, m'aimes-tu? » paraît un écho lointain de cette scène. Tiburce tiendrait du prince Hector « l'œil dur et sévère, l'étrange sourire » et du maître de chapelle le talent musical, les « sons pénétrants » de la voix.

C'est le bruit de ces flots, de ce vent qui murmure,
C'est l'aspect de ces bois, c'est toute la nature
Qui me brise le cœur, et qui me fait mourir!...
— Parle, ma Georgina, raconte-moi ta peine.
— Oui, tout à toi, Bella, car ma pauvre âme est pleine,
Et qui me soutiendra, chère, si ce n'est toi?
Sœur de mon âme, écoute. O mon unique amie,
C'est de bonheur, Bella, que je meurs! c'est ma vie
Qui dans cet océan se perd comme un ruisseau.
Pour toi, ces eaux, ces bois, tout est muet, ma chère!
Viens, ma bouche et mon cœur t'en diront le mystère...
Rappelons-nous Hamlet, et sois mon Horatio. »

Si on lui avait demandé ce qu'il avait recueilli parmi les œuvres d'Hoffmann, Musset aurait pu répondre, comme Sadi, le poète des roses : « Respirez-en sur moi l'odorant souvenir. »

*
* *

Le 1er décembre 1830 le public sifflait à l'Océan une bluette dont la fantaisie légère ne l'avait pas séduit : *La Nuit vénitienne ou les Noces de Laurette*.

L'action se déroule dans une Venise assez joliment irréelle : l'éventuelle fiancée d'un prince d'Allemagne ne craint point, malgré son auguste naissance, de nouer aventure avec un musicien perdu de dettes et de réputation. Voici justement Razetta, le musicien préféré qui descend d'une gondole ; Laurette, de son balcon, engage avec lui un dialogue de rupture : c'est la fatalité qui les sépare ! Les *vous* et les *tu* s'entremêlent dans cette entrevue d'adieu ; Razetta supplie et menace tour à tour ; par de flatteuses paroles et le don d'une petite croix, Laurette s'efforce de détacher d'elle ce dangereux ami, sans qu'il en vienne à l'esclandre et au stylet.

Il y a assurément à cette cour plus de fantaisie byronienne que d'étiquette. Du reste, par les manières et les charmantes évocations du prince d'Eysenach [1], l'Allemagne que Musset nous fait entrevoir paraît aussi fabuleuse et irréelle que cette Venise de convention. Le prince arrive, tenant un portrait à la main, celui de Laurette. « Il s'avance lentement en considérant tantôt l'original, tantôt la copie : « Je me sens la tentation de quitter cette vieille prude d'Allemagne et de venir m'établir ici... » (I, 2.) Qu'il soit

1. Eysenach, dans la principauté de Saxe-Weimar; connu par l'intermédiaire de Mme de Staël, et à cause de Gœthe.

tranquille, ce prince charmant, ce que nous savons de sa fiancée, nous qui avons pu la juger autrement que sur un portrait, nous permet de supposer que ce n'est point la pruderie de Laurette qui lui déplaira. La confession qu'il lui fait de ses goûts et de son passé nous fait entendre qu'il le pressent bien [1]. Puis il évoque la perspective féerique de « l'aristocratique bonbonnière [2] », de la petite cour d'Allemagne dont elle sera la reine, où le pouvoir absolu obéira à ses caprices et à ses fantaisies. Comment insister sur cette édifice de mièvrerie et de rêve, plus irréel que toutes les bergeries du Petit-Trianon, plus fragile qu'une porcelaine de Saxe?

« C'est le paradis des femmes, dit Laurette — Vous en serez la princesse, répond le prince. » Dès lors on comprend que Laurette oublie son musicien.

D'où vient cette évocation aérienne? De Shakespeare, qui a fourni l'épigraphe? Non, sans doute. Ce n'est pas non plus chez Gœthe, Schiller, ou Mme de Staël que nous risquerions de retrouver quelques traits de cette peinture; c'est plutôt chez Hoffmann, et dans ce conte même, dont nous avons parlé à propos du *Saule* et dont nous reparlerons à propos de *Fantasio*. N'oublions pas la cour du duc Irénéus à Sieghartshof; nous y voyons une duègne plus complaisante encore que maternelle; il ne s'agit que de bals et de chasses; les ministres, les conseillers, les secrétaires sont autant de marionnettes, et les moindres caprices de la princesse Hedwige et de son frère, le prince Ignace, deviennent les volontés du grand-duc leur père. L'étiquette n'est point si rigoureuse que le maître de chapelle Jean Kreisler n'agisse en tout à sa guise. Sans doute il reste le plus honnête des hommes; réservé même dans son originalité, il n'a de commun avec Razetta que son talent de musicien, et la passion un peu incertaine qu'il inspire à la princesse Hedwige et à Julie, son amie. Il mettra même l'épée à la main contre ce prince napolitain, inquiétant et fourbe, qui prétend à la fois à la main d'Hedwige et au cœur de Julie. Chez Hoffmann, c'est un prince italien qui vient demander l'alliance d'une princesse d'Allemagne; chez Musset, un prince allemand vient épouser une jeune Vénitienne. Le prince napolitain vante l'Italie où il va emmener son épouse, qui seule manque à son paradis. « Hedwige... le questionna sur l'Italie et sur Naples. Il peignit un paradis qu'Hedwige devait embellir encore [3]. » Le prince d'Eysenach vante l'Allemagne.

1. Une tirade rappelle le *Don Juan* de Byron (I, 2, p. 381; éd. 1867).
2. *Ibidem*, p. 383.
3. T. X, 195.

Dans le détail même, on peut distinguer par instants un certain parallélisme.

La Nuit vénitienne, I, 1.

LAURETTE — Vous ne connaissez pas l'usage de ces cours. Un envoyé du prince, le baron Grimm, son secrétaire intime, est arrivé ce matin.

RAZETTA — Je comprends, on a placé ta froide main dans la main du vassal insolent, décoré des pouvoirs du maître; la royale procuration, sanctionnée par l'officieux chapelain de son Excellence, a réuni aux yeux du monde deux êtres inconnus l'un à l'autre. Je suis au fait de ces cérémonies. Et toi, ton cœur, ta vie, marchandés par entremetteurs, tout a été vendu au plus offrant; une couronne de reine t'a faite esclave pour jamais; et cependant ton fiancé, enseveli dans les délices d'une cour, attend nonchalamment que sa nouvelle épouse.....

Biographie de Jean Kreisler, X, 192.

« Le duc répondit... que, pour le décorum, le prince (Hector) n'aurait qu'à envoyer un homme d'un rang convenable chargé de pleins pouvoirs, pour épouser en bottes et en éperons, selon l'ancienne et noble coutume...

« Le duc se figurait qu'un mariage fait par envoyé était cent fois plus conforme au rang des deux parties; mais il se consola en pensant qu'il donnerait une fête solennelle, pendant laquelle il se proposait de remettre au prince Hector, avec tout l'appareil convenable, la grand-croix d'un ordre domestique[1] que son père avait fondé, et dont il n'existait plus de membres.....

« Enchanté du secret que le duc avait gardé, il désira qu'on l'observât encore envers Hedwige, pour être sûr d'être aimé d'elle avant de demander sa main[2]. »

La Nuit vénitienne, Acte I, 2.

LE MARQUIS. — C'est un récit bien intéressant pour nous, monsieur, que celui que vous avez bien voulu déjà me laisser deviner et entrevoir, de la manière dont son Excellence était devenue éprise de la chère princesse ma nièce...

LE SECRÉTAIRE — C'est, comme je vous disais, en voyant son portrait : cela ressemble un peu à un conte de fées.

LE MARQUIS. — Sans doute! ah! ah! délicieux! sur un portrait!...

1. *La Nuit vénitienne* (I, 2, p. 370). Le Marquis, au secrétaire : « Je ne puis vous exprimer ma reconnaissance. A quelle heure pensez-vous qu'arrive le prince votre maître? Car la nouvelle dignité qu'il m'a... »

2. *La nuit vénitienne* : « Je connais les usages, dit le secrétaire, et je sais que dans toutes les cours il y a une présentation; mais rien de ce qui est fait pour tout le monde ne saurait plaire à notre jeune souverain... »

Le secrétaire. — Ce portrait, qui était d'une ressemblance frappante, et par conséquent d'une beauté parfaite.

Biographie de Kreisler, X, 190.

Le chambellan qu'envoie à Naples le duc Irénéus « reçut l'ordre de glisser dans la poche du fils (le prince Hector, dont le père vient de mourir) un portrait d'Hedwige ».

191. « En voyant le portrait, le prince éprouva presque la même extase que son collègue dans *La Flûte enchantée*. Comme Tanino, il fut sur le point de crier, sinon de chanter : Ce portrait est ravissant! et puis : Ce sentiment serait-il de l'amour... »

Il n'est pas jusqu'à telle comparaison musicale, si longue qu'elle ne passe qu'à force d'esprit, qui ne nous replonge dans Hoffmann[1]. Vif, clair, pétillant, alerte et si vrai par instants, le dialogue de Musset l'emporte de beaucoup sur les conversations du conteur. Il reste curieux de voir de quels « faciles éléments[2] » il a « pétri » cette délicieuse et fantaisiste principauté, première ébauche de la Bavière idéale de *Fantasio*. Si on lui avait fait remarquer la différence du « donjon gothique » qu'il rêvait alors[3] et des lourdes imitations du style grec qui devaient le choquer à Bade et qui l'auraient choqué à Münich, Musset, revenant à son rêve nuancé d'ironie, aurait négligé de répondre.

Particulièrement intéressants, pour juger des lectures et des préoccupations de Musset vers les années 1830 et 1831, sont les articles publiés dans *Le Temps*, le journal de Jacques Coste et de Loève-Veimars[4]. Quinze d'entre eux parurent le lundi sous le titre de *Revue fantastique*. Si le titre même fait songer à Hoffmann, la manière humoristique de Musset, l'évocation de personnages qui parlent et gesticulent, l'allure capricieuse et déconcertante des réflexions tour à tour bouffonnes et sérieuses, confirment cette supposition. A plusieurs reprises l'auteur des *Contes fantastiques* sera nommé et vanté dans ces pages.

Musset expose-t-il une théorie de l'inspiration qui, hélas! lui était chère, le nom d'Hoffmann s'offre à lui : « L'inspiration poétique, cette étincelle tant recherchée, se trouve la plupart du temps dans

1. I, 2, p. 378.
2. *Ibidem*, p. 383.
3. Cf. Léon Rosenthal, *La Peinture romantique*, Paris, 1900 p. 297, des vues très fines sur l'imagination pittoresque des romantiques; — mais chez Musset il y a beaucoup de fantaisie.
4. Paul de Musset, *Biographie*, p. 102. — Sur ces articles, voir M. Clouard, *Quelques œuvres inédites d'Alfred de Musset*, R. H. L. F., 1898, p. 85.

une bouteille bien cachetée. Gœthe buvait du vin du Rhin; Byron, du rhum; Hoffmann, du punch, etc. » (10 janvier 1831.)

S'agit-il d'un cabinet de lecture, Musset voit danser sur « les carreaux plus de caricatures grotesques qu'il n'y en avait sur la table d'Hoffmann[1] »; et M. Cagnard, le comte Walter Puck, et surtout M. Mayeux le bossu, sont dignes de figurer parmi les dessins fantastiques d'Henry Monnier, plus hoffmanesque qu'Hoffmann lui-même[2] (7 mars 1831).

Essayant de se représenter l'Allemagne, à propos de ses deux articles enthousiastes sur les *Pensées de Jean-Paul*, Musset fait appel à ses souvenirs d'Hoffmann et aux récits de sa vie qu'il trouvait dans les revues contemporaines. Il laisse aller son imagination, éprise d'originalité et d'humour allemands.

Et voici qu'il oppose à la France trop sociable et imitatrice une Allemagne amusante et conventionnelle : « Un pays de bourrus, où chacun, armé de sa pipe et gonflé de sa choucroute s'en va tête baissée[3]. »

« La belle nation où l'on se coudoie! où l'on se grise, sans être suivi de polissons! où l'on chante dans les rues! Affublez-vous d'une épée, d'une perruque, on ne vous dira rien. C'est dans cette foule préoccupée qu'Hoffmann enluminé de punch et ses culottes barbouillées d'encre comme celles de Napoléon, rencontrait trois de ses amis et tenait une conversation d'une heure à chacun d'eux, sans que pas un s'aperçût qu'il avait oublié son chapeau au cabaret[4]. »

Puis il continue : « Qui est plus grotesque, trivial, cynique qu'Hoffmann et Jean-Paul? mais qui porte plus qu'eux dans le fond de leur âme l'exquis sentiment du beau, du noble, de l'idéal? Cepen-

1. Cf. *Le Globe* (26 déc. 1829). *Contes fantastiques de E. T. A. Hoffmann*, traduits par M. Loève-Veimars (signé O.). « C'est au cabaret d'ordinaire que l'enfantement avait lieu... Les bizarres figures qu'il venait de crayonner sur un morceau de papier ou de barbouiller sur la table, il les voyait, il les entendait... » Cet article avait frappé Musset, qui s'en souvint.

2. Voir dans *Maître Floh*, VII, 100, un passage d'Hoffmann qui offre les mêmes caractères que le portrait de M. Mayeux.

3. Cf. Mme de Staël, *De l'Allemagne*, I, chap. xviii. « Les poêles, la bière et la fumée de tabac forment autour des gens du peuple en Allemagne, une sorte d'atmosphère lourde et chaude dont ils n'aiment pas à sortir. » Et *Revue de Paris*, 1829. Note préliminaire à la traduction du *Pot d'or* d'Hoffmann : « Nous qui étions accoudés à table avec notre conteur, comme de petits bourgeois allemands, le verre à la main et la pipe à la bouche. » (2e livraison, p. 65.)

4. *Revue de Paris*, 1829, 7e livraison, p. 248. *Les dernières années et la mort d'Hoffmann*, de Loève-Veimars : « Il fait bon se promener sous les tilleuls de la place, mais non pas dans la nuit de Saint-Sylvestre, par un froid glacial, à travers d'épais flocons de neige. C'est ce que j'éprouvais, moi promeneur sans manteau et sans chapeau... » Gérard de Nerval avait traduit *Les aventures de la nuit de Saint-Sylvestre*, dans le *Mercure de France au XIXe siècle*, t. XXXIV, 1831.

dant ils n'hésitent pas à appeler un chat un chat, et ne croient pas pour cela déroger. »

Évoquant une Allemagne aérienne, à grand renfort de noms propres, mêlant les auteurs et leurs créations, les philosophes aux poètes, il n'oublie ni Hoffmann ni ses héros : « Kant, Gœthe sur les montagnes de Werther, Schiller au fond de son cabinet, Hoffmann assis sur la table d'un estaminet[1], Marguerite accoudée sur la fenêtre gothique et regardant passer les nuages au-dessus des vieilles murailles de la ville, Klopstock, Mignon, Crespel[2], Firmion, tous les génies, toutes les créations de l'Allemagne... »

Les jeunes filles que lui rappellent telles délicates pensées de Jean-Paul lui « remettent en tête les vierges d'Albert Dürer, avec leurs visages doux et tristes ». Or Hoffmann manque rarement, en terminant un portrait de jeune fille, d'évoquer les figures des vieux maîtres et d'Albert Dürer[3]. Pour Musset comme pour Gautier essayant d'imaginer les pays étrangers d'après des toiles et des gravures de grands artistes, le peintre de Nuremberg et les petits-maîtres hollandais ont servi plus d'une fois à rêver l'Allemagne. Le fantastique Hoffmann ne les invitait-il pas à regarder de ce côté?

Et voici que ce même Hoffmann donnait la recette du punch à *Rafael, gentilhomme français*. Les romantiques, on le sait, demandaient volontiers aux boissons fortes l'excitation cérébrale, Nisard le leur reproche en décembre 1833 dans son *Manifeste contre la littérature facile*[4] et Evariste Boulay-Paty, dans la *Vie d'Elie Marraker*[5], écrivait en 1834 : « La poétique de l'orgie leur souriait, la flamme du punch leur semblait leur âme usée, prête à s'éteindre sur leur vie brûlante. Dans ces heures de secousses, il leur suffisait de remuer leur imagination comme un kaléidoscope, et leurs pensées, agitées au hasard, y dessinaient mille tableaux fantastiques. Pendant des soirs d'ivresse, ils se faisaient tantôt poètes de la Grèce antique, couronnés de roses et la coupe en main, tantôt émirs à Betlis, califes à Bagdad, sous la veste brodée de perles et le turban étin-

1. *Le Globe*, 26 déc. 1825. « C'est au cabaret d'ordinaire que l'enfantement avait lieu... A travers les fumées du vin et de la pipe... »

2. Le conseiller Krespel est le personnage principal, silhouette très vivante et bizarre, du conte d'Hoffmann intitulé *le Violon de Crémone*, t. I de la traduction.

3. Cf. *Maître Floh*, t. VII, 241 ; *Maître Jean Wacht*, XV, 45 ; et surtout le portrait de Rosa, fille de *Maître Martin*, le tonnelier. « Puisses-tu, lecteur bien-aimé, te souvenir avec vivacité, dans cet instant, des chefs-d'œuvre de notre grand Albert Dürer. Puissent les nobles images de ces vierges pleines d'une grâce céleste... se montrer vivantes à ton regard. » T. VI. Cf. *Une bonne fortune* : « Ou quelque ange pensif de candeur allemande... »

4. *Essais sur l'école romantique*, p. 176.

5. P. XXV. Ed. 1834, in-8°.

celant d'or; tantôt boïards de la vieille Russie, sous la peau noire de martre zibeline; souvent jeunes seigneurs espagnols, joyeux coureurs d'aventures, à Madrid ou à Grenade la belle... » C'était le préjugé à la mode. Et Musset s'amusa, comme par gageure, à juxtaposer seize vers où percent des réminiscences d'Hoffmann et dix autres vers qui transposent, non sans parodie, quelques lignes du *Chevalier de Faublas*[1].

C'était une spirituelle gaminerie. Une même page, traduite par Loève-Veimars, lui avait fourni cette théorie sur les boissons inspiratrices qu'il soutenait en 1830 devant Juste-Olivier, et le dithyrambe du punch que nous trouvons ici. Elle se trouvait dans l'article intitulé *Les dernières années et la mort d'Hoffmann*[2]. Il s'agit dans ce « panégyrique du punch » de « l'exaltation que procure aux artistes l'usage des boissons fortes ».

« Ce n'est pas que l'on conçoive des pensées plus sublimes, mais je suis tenté de comparer cet état à une roue de moulin qu'une rivière gonflée fait couler plus vite; ainsi les flots du vin poussent avec plus de violence nos rouages intérieurs. C'est là ce que j'éprouve moi-même en ce moment où le cristal de mon verre, troublé par une épaisse vapeur, me montre un ami mystérieux qui change partout de nom, être inconnu, génie céleste qui ne se fait sentir que par ses bienfaits! Je veux parler de *cette liqueur qu'on obtient en versant* de l'arack *ou du rhum sur un lit de sucre*, et en allumant le gaz alcoolique qui s'en échappe. La *préparation* et la jouissance modérée de *cette liqueur* me *causent une béatitude extrême*. Quand la *flamme bleue* monte en pétillant, je crois *voir de légères salamandres* s'abattre en sifflant sur ma coupe et venir combattre les esprits de la terre que renferme le sucre. Ceux-ci soutiennent bravement la lutte : ils foudroient leurs ennemis de leurs petits jets de flammes jaunes qui traversent, en scintillant, la *vapeur bleuâtre*; mais la puissance de leurs adversaires l'emporte; ils tombent et se décomposent en gémissant. *D'autres vapeurs tournoient dans la fumée* en décrivant des cercles couleur d'opale; ce sont les esprits aquatiques qui *se dégagent et se perdent dans les airs*, tandis que les salamandres, consumées par leur propre feu, s'épuisent et s'éteignent lentement... Si donc il était vrai qu'on pût arroser le terrain de l'imagination...

1. Cf. Alcide Bonneau, article cité.

2. Juste-Olivier raconte dans ses *Souvenirs* qu'il eut chez Vigny une conversation avec A. de Musset, en 1830. « Après avoir parlé théâtre, tableaux, statues, il est arrivé aux boissons inspiratrices. Il est de l'avis d'Hoffmann : du vin de Champagne pour un opéra-bouffe; du vin du Rhin pour un opéra sacré; du vin de France pour un opéra séria; pour un opéra comme *Don Juan*, où le comique et le tragique sont mêlés, du punch. » Cité par L. Séché, *Alfred de Musset*, I, 81.

je conseillerais qu'on se versât du vin de France ou du Rhin pour écrire la musique sacrée; pour un opéra-seria, le meilleur *vin de Bourgogne*; du vin de Champagne pour une pièce comique; mais pour une création terrible et tendre, comme don Juan, je proposerais un verre de cette liqueur magique où se *combattent les gnomes* et les *salamandres*[1]. »

Tels sont les souvenirs que Musset mêlait aux prescriptions rituelles des dandys qui s'appliquaient à savourer pudding et grog, aux beaux temps du Café de Paris et de Tortoni. Éclectique en « beuverie », Musset prisait également le vieux vin de France, le grog britannique et le punch cher à Hoffmann, tout prêt, comme on le voit, à s'autoriser de l'exemple et de la théorie de cet écrivain « ivrogne[2] » qu'on se représentait toujours dans les tavernes souterraines de Leipsig ou dans la cave de Lutter.

Les secrètes pensées de Rafael, gentilhomme français.

. . . . . « sous le vase d'albâtre
Où dort dans les glaçons le bourgogne mousseux,
Le *pudding entamé*, de *sa flamme bleuâtre*,
Salamandre joyeuse[3], égaye encor les yeux.
Son parfum, qui se mêle au tabac de Turquie,
Croise autour des lambris *son brouillard azuré*,
Qui s'enfuit comme un songe, et s'éteint par degré.
. . . . . .
Notre âme (si Dieu veut que nous ayons une âme)
N'est pas assurément une plus douce flamme,
Un feu plus vif, formé de rayons plus ardents
Que ce sylphe léger qui *plonge et se balance*
Dans le bol où *le punch* rit sur son trépied d'or.
Le grog est fashionable, et le *vieux vin de France*
Réveille au fond du cœur la gaîté qui s'endort.
. . . . . .
Quel homme, au triple aspect du *punch*, du *vin de France*,
Et du cigarero, ne sentirait son cœur
Plein d'*une joie ardente* et *d'une noble ivresse*,
S'ouvrir au paradis des rêves de jeunesse. »

1. *Revue de Paris*, 7e vol., 248; l'article est reproduit dans le *Nepenthès*, I, p. 135 sous le titre *Le chat d'Hoffmann*.

2. Loève-Veimars décrit longuement la vie d'Hoffmann dans les tavernes : le mot ivrogne est employé par Saint-Marc Girardin dans sa note de la *Revue de Paris*, 1829, II, p. 65.

3. Hoffmann était un admirateur du *Gabalis* de l'abbé de Villars; c'est chez lui qu'il avait trouvé certaines théories sur les ondins, les sylphes, les gnomes et les salamandres, esprit des quatre éléments. Musset substituera pour l'harmonie le sylphe au gnome.

Passant sur une allusion à l'orfèvre assassin d'un conte d'Hoffmann, *Mademoiselle de Scudéry* [1], arrivons à la charmante comédie *A quoi rêvent les jeunes filles*. On ne peut s'empêcher devant le duc Laerte, et ses deux filles jumelles Ninette et Ninon, de penser au duc Irénéus, ce père débonnaire, aux deux amies Julie et Hedwige, si sensibles aux douceurs de la nature dans le parc de Sieghartshoff, à la tombée du soir, toutes deux courtisées par le duc Hector et toutes deux presque amoureuses de Jean Kreisler. Reflet fugitif, air de parenté lointaine, rien de plus, d'ailleurs.

Namouna fut composé comme *Mardoche*, pour compléter un volume. Nécessairement inégal, ce conte offre des beautés de premier ordre et la fantaisie de Musset, « chose légère », butinant chez « monsieur Galland » ou chez le Scarron du *Virgile travesti*, chez Richardson et chez Jean-Paul, capricieuse à la Byron, ne nous fait pas regretter que le poète se soit condamné à ces poétiques travaux forcés.

Quand il institue un parallèle entre Lovelace et *Don Juan*, de Molière, de Mozart et d'Hoffmann, c'est en somme au Don Juan d'Hoffmann que vont son admiration et sa sympathie. Dans un article intitulé *Autour de Don Juan*, M. J. Guillemot avait montré comment « le trompeur de Séville » devenait de plus en plus sympathique à Mozart, à Hoffmann et enfin à Musset qui s'est pénétré du conte fantastique. M. Gendarme de Bévotte a finement analysé depuis les transformations du Don Juan [3]. Toutefois, il ne semble pas qu'ils aient assez indiqué combien Musset suit docilement la conception d'Hoffmann. Voici que l'admirateur fervent de l'immortel Molière écarte sévèrement, d'entrée de jeu, le *Don Juan* classique, pour s'éprendre du Don Juan romantique, enflammé du « désir de l'infini, de la soif de ce qu'il ne peut atteindre », de celui

> Que personne n'a fait, que Mozart a rêvé,
> Qu'Hoffmann a vu passer, au son de la musique
> Sous un éclair divin de sa nuit fantastique ;
> Admirable portrait qu'il n'a point achevé
> Et que de notre temps Shakespeare aurait trouvé.
>
> *Namouna*, II, 24.

1. Dans une lettre de 1832 à David d'Angers, Musset lui parle de « son petit Cardillac des Enfants-Rouges ». M. Séché, dans une note de la *Correspondance* de Musset, se demande quel rapport il y a entre le Cardillac d'Hoffmann et l'assassin de David ?

2. *Revue bleue*, 3 juillet 1897, p. 23.

3. *La légende de Don Juan*, Paris, 1907. Sur le Don Juan d'Hoffmann et Musset, p. 422-427.

Le poète en arrive à s'apitoyer sur le sort de cette « âme profonde » éprise d'idéal, et même à aimer ce corrupteur infatigable qui essuya, trois cents ans durant, l'exécration de tous. S'efforçant de comprendre Mozart, à la lueur des phrases brûlantes d'Hoffmann, il copie le portrait et les réflexions de celui que Philarète Chasles appela « le mage du conte ». Ce n'est point un emprunt formel, mais un « plagiat de sentiments », comme disait Heine. Il vit don Juan à travers Hoffmann; il traduisit en belle poésie française les pages célèbres, non sans y glisser ses réflexions, filtrant surtout et épurant la liqueur un peu trouble du conteur enthousiaste.

Une confrontation du poète français et du musicien visionnaire nous montrera comment Musset s'inspirait d'un modèle. La traduction de Loève-Veimars, qu'il avait sous les yeux, reste imparfaite : certaines gaucheries par endroits la rendent énigmatique, mais du moins elle conserve le mouvement passionné, l'élan du texte. Vers la même époque, Paul de Musset célébrait également le Don Juan d'Hoffmann, reprenant une fois en prose la longue digression poétique de son frère, et revenant plusieurs fois sur l'interprétation que donnait de Mozart l'écrivain fantastique [1].

Contes fantastiques, VII, 153-182, *Don Juan.*

« Si l'on considère le poème de Don Juan sans y chercher une pensée plus profonde, si l'on ne s'attache qu'à la fable qui en fait le sujet, on doit à peine comprendre que Mozart ait pensé et composé sur ce motif une semblable musique. Un *bon vivant* qui *aime outre mesure le vin* et *les filles*, qui *invite follement à sa table la statue de pierre* d'un vieil homme qu'il a tué en défendant sa propre vie? En vérité *il n'y a pas là beaucoup de poésie* [2] et, il faut en convenir, un *tel homme ne vaut*

1. *Journal des gens du monde* (1833-1834), p. 155. Sous la rubrique *Théâtres, Don Juan*, avec épigraphe empruntée à Hoffmann, Paul de Musset compare le Lovelace de Richardson, le Don Juan de Mozart et le Don Juan idéalisé : « Mais à quoi bon tant parler de ce type sublime? Jamais, en France, une assemblée de spectateurs ne le comprendra. C'est en vain qu'Hoffmann en a donné une parfaite analyse et que les poètes lui consacrent leurs chants les plus élevés... » -

Ibidem, p. 170-172, *Don Juan à Paris.* Paul de Musset raille spirituellement mais sévèrement les spectateurs qui ne comprennent pas l'œuvre représentée à l'Académie royale de musique.

Ibidem, p. 73. *Don Giovanni* (signé Z). Discussion sur la manière de comprendre Don Juan; souvenirs d'Hoffmann. Alfred de Musset était-il le premier qui ait traité ce lieu commun mondain sous une forme artistique et personnelle?

2. Quant au roué français, au Don Juan ordinaire
Ivre, riche, joyeux, raillant l'homme de pierre,
Ne demandant partout qu'à trouver le vin bon...
C'est l'ombre d'un roué qui ne vaut pas Valmont.
Namouna, II, XXIII.

guère la peine que prennent les puissances infernales de monter sur la terre pour venir se l'approprier; il ne mérite pas qu'une statue prenne une âme et descende tout exprès de son cheval de marbre dans le dessein de l'avertir de la colère du ciel, enfin que la foudre gronde et qu'elle éclate en sa faveur. Tu peux me croire, Théodore : *la nature pourvut don Juan, comme le plus cher de ses enfants, de tout ce qui élève l'homme au-dessus de la foule commune, condamnée à souffrir et à travailler*; elle lui prodigua tous les dons qui rapprochent l'humanité de l'*essence divine*; elle le destina à *briller*, à *vaincre*, à *dominer*. Elle anima d'une organisation magnifique ce *corps vigoureux et accompli*; elle fit tomber dans cette poitrine une *étincelle de ce feu* qui réchauffe d'*idées célestes*; il eut une *âme profonde*[1], une intelligence vive et rapide. — Mais c'est une suite effroyable de notre origine que l'ennemi de notre race ait conservé la puissance de consumer l'homme par l'homme lui-même, en lui donnant le *désir de l'infini*, la *soif de ce qu'il ne peut atteindre*[2]. Ce conflit de Dieu et du démon, c'est la lutte de la vie morale et de la vie matérielle. Les désirs qu'enfantait la puissante organisation de don Juan l'enivrèrent, et une *ardeur incessamment entretenue*[3] fit bouillonner son sang, et le porta sans cesse vers les *plaisirs sensuels, avec l'espoir d'y trouver une satisfaction qu'il chercha en vain*. Il n'est rien sur la terre qui élève plus l'homme dans sa plus intime pensée que l'amour; c'est l'amour dont l'influence immense et mystérieuse éclaire notre cœur, et y porte à la fois le bonheur et la confusion. Peut-on s'étonner que don Juan ait espéré d'apaiser par l'amour les désirs qui déchirent son sein, et que là le démon ait tendu son piège? C'est lui qui inspira à don Juan la pensée que *par l'amour*, par la jouissance des femmes, on *peut déjà accomplir sur la terre les promesses célestes* que nous portons écrites au fond de notre âme, *désir infini*[4],

1. Un jeune homme est assis au bord d'une prairie
Pensif comme l'amour, beau comme le génie....
Le voilà, jeune et beau, sous le ciel de la France
Déjà riche à vingt ans comme un enfouisseur....
(La fortune, le rang; XXX-XXXI.)
Quel sort peut-on prédire à cet enfant du ciel?
On connaît son génie....

XXXVII.

2. ..... croyant voir
Se lever le soleil de tes nuits éternelles.

XLIII.

De son vague idéal....

XLVII

Tu perdis ta beauté, ta gloire et ton génie
Pour un être impossible, et qui n'existait pas.

LIII.

3. Portant sa lèvre ardente....

XXXIII.

Dans les strophes XXXII, XXXIII, XXXIV, Musset, d'après le livret de l'abbé Ponte, nous montre Don Juan traînant sa débauche, sans scrupule ni préjugé, dans toutes les classes.

4. Prêtre désespéré, pour y trouver ton Dieu.

XLIV.

qui nous apparente, dès notre premier jour, avec le ciel. *Volant sans relâche de beauté en beauté, jouissant de leurs charmes jusqu'à satiété, jusqu'à l'ivresse la plus accablante*[1], se croyant sans cesse trompé dans son choix, *espérant atteindre l'idéal*[2] qu'il poursuivait, don Juan se trouva enfin *écrasé par les plaisirs* de la vie réelle et, méprisant surtout les hommes, il dut surtout s'irriter contre ces *fantômes de volupté*[3] qu'il avait si longtemps regardés comme le bien suprême, et qui l'avaient si *amèrement* trompé. Chaque femme dont il abusait n'était plus pour lui une joie des sens, mais une insulte audacieuse à la nature humaine et à son créateur. *Un profond mépris pour la manière vulgaire d'envisager la vie*[4], au-dessus de laquelle il se sentait élevé; la gaîté ironique et intarissable qu'il éprouvait à la vue du bonheur, selon les idées bourgeoises; le dédain que lui inspiraient le calme et le paix de ceux en qui le besoin de *remplir les hautes destinées de notre nature divine* ne s'est pas fait sentir le portaient à se *faire un jeu cruel de ces créatures*[5] *douces, humbles et plaintives*[6], à les faire servir de but à son *humeur blasée*. Chaque fois qu'il enlevait une fiancée chérie, qu'il troublait le repos d'une famille unie, c'était un triomphe remporté sur la nature et sur son Dieu. L'enlèvement d'Anna, avec les circonstances qui l'accompagnent, est la plus haute victoire de ce genre à laquelle il puisse prétendre. Dona Anna est placée en opposition à don Juan... *la beauté du corps et de l'âme* lui a été départie; mais elle a conservé la pureté idéale, et l'enfer ne peut la perdre que sur la terre. Dès que ce mal est accompli, la vengeance doit arriver.

« Dona Anne était faite pour être l'idéal de don Juan, pour l'*arracher à ce désespoir*... mais il l'a vue trop tard[7], etc. »

1. Mais toi, spectre énervé...
XLIII.

2. N'en était-il pas une, ou plus noble, ou plus belle
Parmi tant de beautés, qui, de loin ou de près,
De son vague idéal eut du moins quelques traits?
XLVII.

3. Prenant pour fiancée un rêve, une ombre vaine
XLIV.

4. Tu n'as jamais médit de ce monde stupide
Qui te dévisageait d'un regard hébété;
Tu l'as vu, tel qu'il est, dans sa difformité....
XLIX.

5. Et fouillant dans le cœur d'une hécatombe humaine
XLIV.

6. ..... ces pauvres délaissées
Qui couvraient de baisers l'ombre de ton amour.
XLII.

7. Voir dans les *Poésies de Joseph Delorme* la pièce de Sainte-Beuve, *Le Rendez-vous*, dédiée à Alfred de Musset, t. I, p. 92, Ed. 1863.

Mais moi, demain, lassé d'un bonheur trop facile,
Retrouvant le dégoût en mon âme indocile,
Moi qui toujours poursuis en de vaines amours
Un même être rêvé qui m'échappe toujours,
Demain, le cœur saignant d'une plaie éternelle

Musset, nourri de Molière comme de Byron, lecteur des *Liaisons dangereuses* et admirateur passionné de Mozart, enrichit, contrôla et redressa les conceptions d'Hoffmann. C'est évident. Toutefois c'est sur un thème hoffmanesque qu'il traça ses poétiques variations. Sans doute put-il vérifier en lui-même, dans une certaine mesure, ce qu'il entrevoyait chez le fantastique Allemand [1]. Mais la bizarrerie et le symbolisme paradoxal de sa conception, qui n'ont point échappé aux critiques [2], proviennent sans aucun doute d'une lecture enthousiaste et des réflexions suggérées par le conte. Il serait facile — et dangereux — de marquer dans ces strophes ce qui est propre au goût et à la manière de Musset [3]. Voilà comment notre poète s'inspirait d'un auteur qu'il cite expressément.

Parmi les pièces qui composent le second tome d'*Un spectacle dans un fauteuil* plusieurs avaient paru séparément : *Les caprices de Marianne* le 15 mai 1833 dans la *Revue des Deux Mondes*; *André del Sarto* le 1er avril 1833; *Fantasio* le 1er janvier 1834; *On ne badine pas avec l'amour* le 1er juillet 1834. Durant cette période féconde, Musset s'inspire fréquemment des modèles étrangers qu'il admirait,

A côté de souvenirs de Shakespeare, on a relevé dans les *Caprices de Marianne* plusieurs reflets de Jean-Paul [4]. On a plus de profit encore en se tournant vers Hoffmann. Une tirade d'Octave dans laquelle un symbolique danseur de corde singe à s'y méprendre certaines bizarres créations du conteur fantastique vaut la peine d'être citée et d'être rapprochée de telle page de la *Revue fantastique* de Musset lui-même.

Figure-toi un danseur de corde, en brodequins d'argent, le balancier au poing, suspendu entre le ciel et la terre; à droite et à gauche de

> Malgré les doux serments relus dans sa prunelle,
> Les baisers, les grands bras prêts à me retenir,
> Demain je sortirai pour ne plus revenir;
> Car je foule la fleur sitôt qu'elle est ravie,
> Et mon bonheur, à moi, n'est pas de cette vie.

1. Cf. Sand, *Elle et Lui*, p. 197 : « Ce qui fait le fond de sa nature est ce que je ne saurais bien définir qu'en l'appelant l'amour de ce qui n'est pas. Hélas! oui, cet enfant voudrait avoir pour maîtresse quelque chose comme la Vénus de Milo animée du souffle de ma patronne sainte Thérèse... » (Cité par C. Lenient, *Revue bleue*, t. XXIX, 1882, p. 106).

2. Cf. E. Poitou, *Revue Nationale*, fév. 1861, p. 569, trouve le Don Juan de Musset « une conception étrange, plutôt bizarre que grande... » ne peut « s'empêcher d'y voir la trace d'une influence étrangère... »

3. Voici quelques expressions où se trahit Musset : « Rameau tremblant encor de l'arbre de la vie.... Faible et, comme le lierre, ayant besoin d'autrui,... pensif,... spectre énervé,... ange gardien,... ange d'innocence,... ange oublié. »

4. Cf. Lafoscade, *Le Théâtre d'A. de Musset*, p. 73 et 120.

vieilles petites figures racornies, de maigres et pâles fantômes, des créanciers agiles, des parents et des courtisanes; toute une légion de monstres se suspendent à son manteau et le tiraillent de tous côtés pour lui faire perdre l'équilibre; des phrases redondantes, de grands mots enchâssés cavalcadent autour de lui; une nuée de prédictions sinistres l'aveugle de ses ailes noires. Il continue sa course légère de l'orient à l'occident. S'il regarde en bas, la tête lui tourne; s'il regarde en haut, le pied lui manque. Il va plus vite que le vent, et toutes les mains tendues vers lui ne lui feront pas renverser une goutte de la coupe joyeuse qu'il porte à la sienne. Voilà ma vie, mon cher ami; c'est ma fidèle image que tu vois. » (Acte I, sc. I.)

Il y a là, abstraction faite du symbole personnel, autre chose que la notation rabelaisienne des gesticulations[1] : une étrangeté indéniable, due en grande partie à Hoffmann.

Mais dans ce petit drame où les deux hommes que Musset sentait en lui s'analysent et se donnent la réplique, l'Italie de convention, certains moyens scéniques nous font penser à *Salvator Rosa*[2]. Le seul titre de ce conte n'avait-il dû attirer l'auteur futur d'*André del Sarto*? Et de fait nous y rencontrons une jolie Marianna, nièce d'un barbon jaloux, avare et musicien grotesque, Pasquale Capuzzi. Salvator Rosa, le grand peintre, le terrible et inventif compagnon de Masaniello, aide par toutes les ruses Antonio Scacciati à se faire aimer de la belle et à l'arracher des mains de son tuteur : « Toutes mes espérances sont perdues, dit Antonio. — Pourquoi donc? dit Salvator en riant. Je pense, au contraire, que tout est au mieux. Marianna t'aime, et il ne s'agit que de l'enlever au vieux Capuzzi. En vérité je ne vois pas pourquoi deux hommes résolus comme nous le sommes ne le tenteraient pas! Du courage, Antonio; au lieu de gémir, de soupirer et d'être malade d'amour, il faut agir et sauver Marianna[3]. »

Comme le podestat Claudio, Capuzzi fait monter une garde étroite autour de sa maison, et il y apposte à l'occasion un coquin : « Outre cela, il est jaloux à en mourir, et il éloigne de cette pauvre fille tous les serviteurs qui, dit-il, pourraient se prêter à une intrigue... Quand Capuzzi s'absente, il ferme soigneusement toutes les portes, et un coquin, qui a fait autrefois le

1. Le portrait du critique classique, dans la *Revue fantastique*, rappelle beaucoup Hoffmann (9 mai 1831).

2. Cf. 1re livraison des *Contes fantastiques*. — *L'Église des jésuites*, *Salvator Rosa*, *Maître Martin*, qui roulent principalement sur la vie des peintres, ont pu indiquer à Musset une veine féconde, et l'inviter à écrire des comédies du genre d'*André del Sarto*, genre vers lequel l'entraînaient ses goûts artistiques et ses études de critique.

3. Je renvoie à l'édition de 1843 des *Contes fantastiques*, t. I, p. 226.

métier de bravo, et qui est sbire aujourd'hui, monte la garde devant la maison. Il semble donc impossible d'y pénétrer, et cependant je te promets, Antonio, que la nuit prochaine, tu verras ta Marianna[1]. » Les sérénades ne sont point du goût de Capuzzi; une nuit « à la lueur des flambeaux », Michele, apposté par le vieux jaloux, frappe avec un énorme gourdin les deux acolytes de Pasquale : « Depuis la sérénade d'Antonio et de Salvator, il avait fait tous ses efforts pour empêcher qu'on ne les renouvelât, et il avait promis à Michele une bonne récompense s'il parvenait à frotter les épaules des premiers chanteurs qui se présenteraient. Malheureusement il oublia lui-même cette recommandation[2]. »

Marianna elle-même est moins raisonneuse et plus spontanée, plus aimante et moins coquette que Marianne, mais elle sait user de ruse à l'occasion pour tromper son tuteur. Tantôt elle révèle en partie à Capuzzi les plans de Salvator Rosa et d'Antonio Scacciati, pour gagner sa confiance; tantôt elle profite d'une sérénade dont Capuzzi se passerait volontiers : « Lorsque la nuit fut venue, Salvator et Antonio prirent tous deux leurs guitares et se rendirent à la rue Ripetta pour aigrir le vieux Capuzzi, en donnant à Marianna la plus charmante sérénade qu'on pût entendre. Salvator jouait et chantait admirablement, et Antonio remplit son emploi de ténor... Le signor Pasquale parut sur son balcon et voulut forcer les chanteurs à se taire, en leur adressant des injures... Pasquale se vit ainsi forcé d'écouter, à son grand martyre, presque toute la nuit, les chants d'amour que Salvator et Antonio adressaient à Marianna. Marianna elle-même se montra au balcon, en dépit de tous les efforts que fit Capuzzi pour l'éloigner[3]. »

Sans doute, tout n'était pas nouveau dans cette intrigue pour un admirateur de Molière et de Beaumarchais, mais ces ressemblances méritent d'être soulignées. Il est probable que des souvenirs du conte imprégnaient l'esprit de Musset quand il rêvait et écrivait ses *Caprices de Marianne*. Son drame plus sobre d'incidents et d'aventures, le dénouement sanglant restent bien à lui. Mais le ton seul de certains personnages suffirait à faire soupçonner une lointaine filiation. « La colère me donna de l'orgueil, dit Salvator; je lui répondis qu'il savait bien que je n'étais pas un barbier, mais un habile chirurgien, et en outre, pour la pein-

1. P. 227.
2. P. 257.
3. P. 214.

ture, un élève du grand Annibal Carrache et de l'incomparable Guido. Capuzzi se mit à rire aux éclats. — Eh! mon doux seigneur barbier, mon excellent seigneur chirurgien, mon sublime Annibal Caracci, mon bien-aimé Guido Reni, allez à tous les diables et ne vous remontrez pas ici, si vous voulez conserver vos membres intacts[1]. » Claudio ne parle pas autrement. (Acte II, sc. VI.)

* *
*

Le Roman par lettres que M. Clouard publia dans *Le Gaulois* des 17, 18, 19 et 20 juillet 1896 nous acheminera vers *Fantasio*. Composé au début de 1833, il ne sortit point des papiers de Musset qui y puisa largement pour différentes pièces[2].

Le théâtre est un petit duché d'Allemagne, le héros, un maître de musique parisien qui tombe amoureux d'une princesse et qui, trop entreprenant, se fait chasser du palais. Devons-nous assimiler Prévan à Jean Kreisler[3] et Béatrice à la princesse Hedwige? Le parallèle ne s'impose pas, bien que Musset semble s'être souvenu d'Hoffmann[4] comme de Jean-Paul.

L'idée de faire enlever de chez lui Prévan par les gardes du duc s'accorde assez avec les us et coutumes qu'on prêtait, depuis *Candide*, aux petites cours allemandes. L'artiste qui s'attendait à la « jeune princesse pâle et blonde, romanesque, musicienne et capricieuse » est tout étonné des « cheveux châtain clair » de Béatrice. Musset, du reste, oubliera ce léger détail : la « blondeur » germanique réapparaît : Prévan parle dans la lettre VIII de « ce beau casque blond ». L'étiquette ne gêne guère à la cour du duc de M.... et malgré la présence d'un rival, le jeune officier qui s'appelle le baron de Spark (lettre III), Prévan se croit bien vu de la princesse, éprise surtout de musique. La sympathie croît

1. P. 225.
2. Cf. Lafoscade, Appendice, p. 419-420.
3. Jean Kreisler resta le type du musicien enthousiaste pour toute la génération romantique : Gautier, Sand, Balzac, Sainte-Beuve, etc.
4. « Le chant de Julie... avait quelque chose de mélancolique et pour ainsi dire de mystérieux... Julie possédait un organe plein et sonore et chantait avec cet entraînement qui naît d'une âme profondément émue. Ce fut le charme qu'elle exerça dans la soirée dont nous venons de parler et où Kreisler l'accompagnait. Les auditeurs sentaient leur respiration suspendue; ils se turent quelques instants après que la jeune personne eut cessé de chanter, incapables d'exprimer leur ravissement et leur admiration qui éclata bientôt en bruyans applaudissemens. Kreisler seul resta sur sa chaise, muet et pâle. Il se leva enfin lentement, et Julie le regarda d'une manière qui signifiait clairement : Est-ce bien comme cela? — Mais elle baissa les yeux en rougissant, lorsque Kreisler, la main sur le cœur, d'une voix faible et tremblante, se borna à dire : Julie! et que, la tête baissée, il se glissa lentement derrière le cercle formé par les dames... » (T. X, p. 73.)

entre eux, les discussions joliment sentimentales sur le magnétisme et l'union des âmes ne nous étonnent point d'un lecteur de Jean-Paul et d'Hoffmann. Musset se trahit par le tour léger, vraiment parisien de sa théorie magnétique. Il l'expose expérimentalement à la princesse, qui, loin de s'effaroucher, semble sous le charme. Maint souvenir des humoristes allemands affleure dans la lettre VIII où se trouve rappelée Mme de Staël.

PRÉVAN. — Quand vous êtes triste ou souffrante, ne posez-vous pas la main sur votre front?

BÉATRICE. — Oui.

PRÉVAN. — Permettez-moi d'y poser la mienne.

BÉATRICE. — Faites comme il vous plaira.

PRÉVAN. — Ne riez pas, c'est absolument défendu. Les esprits forts disent que le magnétisme se passe tout entier dans l'imagination. Il faut donc que celui qui veut croire la laisse attaquer sans la défendre. C'est bien assez qu'elle soit protégée par ce beau casque de cheveux blonds, par ce front d'ivoire que je ne puis qu'effleurer! Elle n'a qu'à vouloir et tous ses efforts sont perdus. Les miens sont si faibles! Tant d'obstacles séparent la volonté d'un être de celle qui cherche à s'unir à la sienne!...

« Le grand oison de russe » dont il s'agit dans la lettre XI, et qui se voit refuser la main de Béatrice rappelle le prince napolitain Hector de la *Biographie de Jean Kreisler*. De-ci de-là perce un souvenir d'Hoffmann[1] : « Le café se mit alors à faire dans la cervelle un tel tapage, que je croyais avoir une *roue de moulin* dans la cervelle ». N'est-ce pas la comparaison, chère au buveur éclectique, de l'excitation que l'alcool donne à l'imagination : « une roue de moulin qu'une rivière fait couler plus vite »?

L'entreprenant musicien ne comprend pas la réponse muette de la princesse; surpris à faire la cour à une « fille de chambre », il doit quitter le duché en hâte.

Musset, ennemi de tout placage de « couleur locale », mit une pointe de coquetterie à prêter quelques teintes allemandes, un air « germanique », à ces impressions légères qu'il situait en Allemagne. Son talent capricieux et paresseux se souvint en passant de Jean-Paul et d'Hoffmann[2], et le roman ne vit point le jour.

Ce n'était pourtant pas peine perdue; car notre auteur ne se fit

1. Cf. Loève-Veimars, article recueilli dans le *Népenthès* : *Le chat d'Hoffmann*, p. 134.

2. L.-P. Betz, dans *Musset et Henri Heine*, indique en passant (p. 81) que le genre hoffmanesque exerça plus d'influence en France qu'en Allemagne. Mais il n'apporte aucune preuve nouvelle, en ce qui concerne Musset.

point faute d'y puiser pour *Fantasio*. Nous n'aurons pas à repasser le Rhin pour aller de la cour du duc de M... chez le charmant et paternel roi de Bavière.

Il y a du Shakespeare dans *Fantasio*; et, pourrait-on dire, à deux degrés : Musset avait lu de près *Comme il vous plaira*, et Hoffmann que nous retrouvons ici rappelle précisément la jolie fantaisie de Shakespeare. Et du reste depuis M^me^ de Staël, qui, distinguant surtout le génie du Nord et le génie du Midi, choisissait ses exemples aussi bien en Allemagne qu'en Angleterre, ces deux peuples ont présenté au gros du public français un faisceau de caractères communs : l'humour et la bizarrerie anglaises pouvaient se transporter en Allemagne sans soulever la moindre protestation.

Musset ne connaissait ni la Bavière ni Bade à cette époque. Il évoquait ce « pays bleu » peuplé de « fantômes légers » en faisant appel, comme l'a bien montré M. Lafoscade[1], à ses lectures d'auteurs allemands. Mais c'est Hoffmann qui lui a fourni le plus, pour le détail de sa comédie comme pour la conception d'ensemble.

Telle tirade semblerait presque traduite d'Hoffmann et de Jean-Paul. Appartenant en propre à Musset, elle apparaît plus significative et révélatrice qu'un emprunt matériel et palpable : « Ce monsieur qui passe est charmant; regarde : quelle belle culotte de soie! quelles belles fleurs rouges sur son gilet! Ses breloques de montre battent sur sa panse, en opposition avec les basques de son habit, qui voltigent sur ses mollets. Je suis sûr que cet homme-là a dans la tête un millier d'idées qui me sont absolument étrangères; son essence lui est particulière. Hélas! tout ce que les hommes se disent entre eux se ressemble; les idées qu'ils échangent sont presque toujours les mêmes dans toutes leurs conversations; mais, dans l'intérieur de toutes ces machines isolées, quels replis, quels compartiments secrets! C'est tout un monde que chacun porte en lui! un monde ignoré qui naît et qui meurt en silence! Quelles solitudes que tous ces cœurs humains. » (*Fantasio*, I, 2.) Fantasio parle ici comme Prévan; il philosophe à l'allemande... mais avec une clarté où l'on reconnaît Musset.

Quoi de plus délicieusement pittoresque que cette évocation des femmes de Miéris[2] et des tableaux flamands où les petites

1. Ouv. cité p. 77. — Voir surtout W. Haape, *Alfred de Musset in seinen Beziehungen zu Deutschland und zum deutschen Geistesleben*, p. 88-89, de la *Zeitschrift für französische Sprache und Literatur*, 15 janvier 1909.

2. *Fantasio*, I, 2, p. 261; Ed. 1867.

servantes versent le coup de l'étrier à un voyageur? Nous ne prétendons pas que Musset ait eu besoin qu'on lui révélât l'existence de ces petits-maîtres hollandais. Mais il se souvenait peut-être, au moment où il écrivait *Fantasio*, d'un passage de la *Vie d'artiste*. Hoffmann y décrit un tableau de Hummel où se trouvent indiqués à la fois « le coup de l'étrier » et la « locanda italienne » dont parle Camille dans *On ne badine pas avec l'amour*[1].

Il y a deux ans, lorsque j'étais sur le point de quitter Rome, je fis une petite tournée à cheval dans la campagne romaine. Je vis une jolie fille devant la porte d'une locanda, et j'eus la fantaisie de me faire donner un verre de vin par cette charmante enfant. J'arrêtai mon cheval devant la porte, sous l'épaisse tonnelle où se prolongeaient de longs jets de lumière. J'entendais de loin les sons de la guitare et un chant animé[2]...

Un des meilleurs tableaux du célèbre Hummel représente une société dans une locanda italienne; une treille chargée de grappes; elle a une libre issue dans la campagne et laisse voir un cavalier arrêté devant la locanda et qui se rafraîchit sans quitter sa selle.

M. Faguet avait finement senti un souvenir étranger dans la jolie évocation de Musset, qui enrichit merveilleusement l'indication un peu sèche du conteur allemand; mais il y retrouvait le goût d'Henri Heine[3]. L'analyse des sentiments du voyageur et de la mère de famille, le symbole, que nous ne trouvons pas dans Hoffmann, pourraient être en effet de l'auteur du *Reisebilder* à ses moments de tendresse. Écoutons Fantasio rêver.

« Quelque chose de pensif comme ces petites servantes d'auberge des tableaux flamands qui donnent le coup de l'étrier à un voyageur à larges bottes, droit comme un piquet sur son grand cheval blanc. Quelle belle chose que le coup de l'étrier! une jeune femme sur le pas de sa porte, le feu allumé qu'on aperçoit au fond de la chambre, le souper préparé, les enfants endormis; toute la tranquillité de la vie paisible et contemplative dans un coin du tableau! et là l'homme encore haletant, mais ferme sur la selle, ayant fait vingt lieues, en ayant trente

1. Acte II, sc. v. « Il y a dans la galerie un petit tableau qui représente un moine courbé sur un missel; à travers les barreaux obscurs de sa cellule glisse un faible rayon de soleil et on aperçoit une *locanda italienne*, devant laquelle danse un chevrier. » Le groupe harmonieux de ces deux mots chantait dans la mémoire de Musset.

2. *Contes fantastiques*, 1re livraison : t. I, p. 291 de l'Édition de 1843.

3. *Propos littéraires*, I, 169. « Mais le coup de l'étrier dans *Fantasio* semble une traduction littérale de Henri Heine, et si l'on disait à qui que ce fût en France ou en Allemagne que Musset a pillé cela dans un poète étranger et qu'on demandât, « Devinez chez qui? » il n'y aurait qu'une réponse : « C'est dans Henri Heine ».

à faire; une gorgée d'eau-de-vie, et adieu. La nuit est profonde là-bas, le temps menaçant, la forêt dangereuse; la bonne femme le suit des yeux une minute, puis elle laisse tomber, en retournant à son feu, cette sublime aumône du pauvre : Que Dieu le protège. » (Acte I, sc. II).

Mais c'est encore la *Biographie de Jean Kreisler* qui alimenta la fantaisie de Musset. Rappelons-nous la cour du grand-duc Irénéus à Sieghartsweiler : Hedwige et Julie se promènent dans le parc ouvert à tout venant[1]. Romanesques, elles se prennent à rappeler le *Comme il vous plaira* de Shakespeare lu en cachette : « Combien de fois ne nous promenons-nous pas seules ici, comme aujourd'hui, loin de nos gens et au plus épais de la forêt! Si un jour un malfaiteur... dit Hedwige — Eh! mon Dieu! crains-tu peut-être, interrompit Julie, que de ces buissons sortent tout à coup un de ces fiers géants des *Mille et une Nuits* ou quelque brigand féodal, qui nous entraîne dans son gothique château? Que le ciel nous en préserve! Mais, du reste, je dois l'avouer, dans cette forêt si solitaire, si romantique, une petite aventure ne me paraîtrait pas du tout désagréable; je ne sais pourquoi, mais je ne puis venir ici sans songer au *Comme il vous plaira* de Shakespeare que ma mère nous a défendu si longtemps de lire et que Lotharia nous a lu en cachette. Je parie que tu ne serais pas fâchée de jouer un peu le rôle de Célie; pour moi je ferais volontiers la fidèle Roselinde... Mais qui ferait le virtuose inconnu[2]?... »

Et voici justement qu'apparaît Jean Kreisler, tout à coup[3], en vrai Fantasio. La conseillère Bentzon lui reproche sa brusque apparition : « Vous avez trouvé à propos, mon cher Jean, de vous présenter à elle comme un fou. Sa frayeur était telle qu'on pouvait craindre pour sa santé. En vérité, votre action n'est pas pardonnable.

— Pas plus que la conduite d'une petite princesse qui prétend en imposer par sa présence à un étranger d'un extérieur décent qu'elle rencontre par hasard dans le parc de son père.

1. *Fantasio*, I, 1. Le roi : « Rutten, où est ma fille? — Sire, elle est dans le parc avec sa gouvernante. »

2. *Contes fantastiques*, IX, p. 105; cf. *Fantasio*, II, 1.

Elsbeth. — Je ne suis qu'une pauvre rêveuse; peut-être la faute en est-elle à tes romans; tu en as toujours dans tes poches.

La Gouvernante. — Seigneur, n'en dites rien!

Et II, 7 : « Pourquoi m'as-tu donné à lire tant de romans et de contes de fées? Pourquoi as-tu semé dans ma pauvre pensée tant de fleurs étranges et mystérieuses? » On lit dans *Maître Martin*, d'Hoffmann, cette phrase : « Sa conversation est pour moi comme un beau jardin rempli de fleurs inconnnes. » T. II, p. 162, Éd. 1843.

3. T. IX, p. 109.

— Quoi qu'il en soit, continua la conseillère, votre apparition aventureuse dans le parc aurait pu avoir des suites funestes[1]... » N'est-ce pas le ton impertinent de Fantasio[2], répondant du tac au tac à Elsbeth? La princesse Hedwige prise Kreisler comme Elsbeth Fantasio : « ce bon Kreisler, dit-elle, dont l'humeur ironique qui blesse quelquefois ne vient que du cœur le plus pur et le plus vrai[3] ».

Et Kreisler joue exactement le rôle de Fantasio : il sauve d'un prince italien qu'elle déteste, la fille du grand-duc Irénéus. Quand en effet arrive à la cour le prince Hector qui veut se faire aimer incognito par Hedwige, c'est l'intervention du bon maître de chapelle qui fait prendre la fuite au prince diabolique, en lui montrant une petite boîte qui porte un portrait mystérieux[4].

Mais si dans le conte d'Hoffmann nous trouvons des obscurités, du magnétisme, des influences inexplicables : double vue, pressentiments, coups de théâtre imprévus, bref tout l'accessoire du fantastique, au contraire dans Musset tout est clair, lucide et s'explique facilement : Fantasio, pour écarter le prince de Mantoue, n'a pas recours à un portrait accusateur et terrifiant : il pêche avec un hameçon une perruque, gaminerie toute simple et point mystérieuse. Mais ne garde-t-il pas, en le transformant, un détail qui passe inaperçu dans le conte allemand, pour en faire la « machine » du dénouement? Kreisler se rappelle un chien qui s'appelait Hector, comme le prince, et dit : « Je voudrais l'avoir encore, je lui ferais happer le pan de l'habit de son royal cousin, quand il se pavane entre les deux aimables sœurs[5]. »

L'idée même du déguisement en bouffon de cour, avec des bosses, n'est-elle pas une suggestion d'Hoffmann? « Julie voulait absolument jeter au feu un polichinelle qu'on lui avait donné en étrenne; mais la princesse intercéda pour lui, le prit sous sa protection et en fit son favori.

— Eh bien! dit en riant Kreisler, nouveau polichinelle, je consens volontiers que la princesse me jette au feu, pourvu que la douce et bonne Julie me protège[6]. »

Du reste, en utilisant ses souvenirs, Musset songe à l'économie de sa pièce : le maître de chapelle devient un « étudiant allemand »,

1. P. 135.
2. *Fantasio*, II, 1. Elsbeth. — « Pauvre homme! quel métier tu entreprends! faire de l'esprit à tant par heure; etc. — Fantasio. — Pauvre petite! quel métier vous entreprenez! épouser un sot que vous n'avez jamais vu. »
3. X, 205.
4. X, 246.
5. X, 234.
6. X, 234.

titre plus évocateur pour le public français. Faisant du roi de Bavière une figure sympathique, il reporte au duc de Mantoue le caractère grotesque du grand-duc Irénéus, qui joint à la marotte des titres et de l'étiquette, des gestes et des paroles de marionnettes[1].

« Mon imitation n'est pas un esclavage », aurait pu dire Musset à son tour. Esprit curieux et enthousiaste, il s'incorporait si intimement ce qu'il avait lu, que souvenirs livresques et souvenirs vécus se confondaient, N'épuisant jamais sa matière et choisissant les traits et les teintes qui pourraient lui servir, il revenait plusieurs fois à la même source. Ainsi s'explique que nous trouvions des traces et des reflets du même conte d'Hoffmann dans plusieurs de ses œuvres, et que nous ayons pu rappeler le *Chat Murr et Jean Kreisler* à propos de la *Nuit vénitienne*, du *Saule*, du *Roman par lettres*, de *Fantasio*. Et nous croyons même que les *Contemplations du Chat Murr* ne furent pas étrangères à la conception du conte intitulé le *Merle blanc*.

Les contemporains, la mémoire encore garnie de souvenirs tout frais de lectures qui ne sont plus les nôtres, — comme les contes d'Hoffmann, — sentaient une ressemblance indéfinissable, mais indéniable, entre certains passages de Musset et certaines œuvres étrangères. « Quand je le lis M. de Musset, disait une femme d'esprit, je crois toujours avoir lu cela quelque part[2]. » Et la maligne exagération de certains jaloux prononçait les mots d'imitation et de plagiat. On sait avec quelle véhémence Musset repoussait ces accusations, et nous ne saurions lui donner tort.

Il connaissait Hoffmann bien plus qu'il ne s'en inspirait, cela ne fait pas de doute. Lorsqu'il rencontra George Sand, en juin 1833, l'illustre romancière était sous le charme d'Hoffmann[3]. Une lettre

1. Voici quelques exemples du ton burlesque du duc Irénéus. Voyant sa fille s'évanouir dans les bras du prince napolitain, en dansant : « Jamais interruption plus inconvenante n'a eu lieu dans un bal de la cour, et la campagne seule peut l'excuser. » (T. IX, 198.)

« Benzon, dit le duc en essuyant les gouttes de sueur qui coulaient sur son front, Benzon, vous me jetez dans un trouble extrême. Juste ciel ! est-il possible qu'un duc soit ainsi mis hors de lui-même? De par tous les diables... Mais je jure comme un dragon, ici, au milieu de la cour. » (IX, 209.)

« Etre prince, et sauter par la croisée, cela irait-il ensemble?... Tout tourne dans ma tête. Voilà ce qui arrive quand des têtes royales s'abaissent à des tours de roman ! » (XII, 96.)

N'est-ce pas autant chez Hoffmann que chez Marivaux (cf. Lafoscade, p. 184), qu'il faudrait chercher le prototype de ce comique involontaire des grotesques de Musset ? de ces personnages qui ont besoin de parler pour avoir l'air de penser, qui formulent avec une précision burlesque ce qui leur arrive, et qui ramènent tous les actes à de sottes règles de convenances? tel le baron de *On ne badine pas avec l'amour*.

2. Mot rapporté par Barbier.

3. Cf. Wladimir Karénine, *George Sand*, t. II, p. 119; et l'article de Breuillac.

qu'elle écrivait à Sainte-Beuve nous montre qu'elle composait son *Secrétaire intime* presque en compagnie de Musset. Or de son propre aveu *Le Secrétaire intime* n'est « ni un roman, ni un conte, mais un pastiche d'Hoffmann » et d'elle. Une lettre de Sand qui répond aux critiques de Sainte-Beuve se termine par ces mots : « Musset vous donne la main[1] ».

Après la séparation de Venise, parlant à Musset d'un sansonnet que lui a donné Pagello, Sand fait allusion au héros du conte d'Hoffmann plusieurs fois cité dans cette étude : « Je crois que l'âme de Jean Kreysler est passée dans le corps de cet animal[2]... » Dans cette correspondance trop célèbre l'influence d'Hoffmann se fait sentir évidemment, par exemple dans ce passage : « Il ne dort pas sous les roseaux du lac, ton Sténio; il est à tes côtés; il assiste à toutes tes douleurs, ses yeux trempés de larmes veillent sur tes nuits silencieuses; regarde autour de toi, son ombre triste et souffrante ne t'apparaît-elle pas dans le dernier rêve de ta vie? Ah oui! c'est moi, moi, tu m'as pressenti. Quand sa pâle figure s'est présentée à toi dans le calme des nuits, quand tu as écrit pour la première fois son nom sur la première page, c'est moi qui m'approchais[3]. »

Cette lecture s'affirme même comme une mauvaise pâture pour un esprit surexcité. Musset malade, analysant son délire, semble, d'après le témoignage de son frère, avoir eu des hallucinations comme celles d'Hoffmann[4]. Ces petits génies qui enlèvent les papiers, les plumes et l'écritoire du poète, qui portent une bouteille de vin de Champagne sur une civière, et qui remuent fioles et médicaments rappellent les petits monstres que le fantastique voyait gesticuler sur la table du cabaret où il se grisait.

Plusieurs fois, il fit appel à des souvenirs d'Hoffmann : dans *Les Deux maîtresses* il rappelle une phrase des *Aventures de la Nuit de Saint-Sylvestre*. M^me^ de Parnes au piano, jouant l'*Invitation à la valse* de Weber, lui remémore les scènes du conteur fantastique, et il le cite en passant : « Celle-ci, dans tous ses atours et exaltée, comme dit Hoffmann, par une tasse de thé bien sucré, faisait de son mieux de ses belles mains[5]... » Dans une lettre inédite

1. *Lettres à Alfred de Musset et à Sainte-Beuve* (avec Introduction de S. Rocheblave), lettres des 14 et 27 nov. 1833.

2. *Correspondance de George Sand et d'Alfred de Musset*, par Decori, p. 34; 15 avril 1834.

3. *Ibidem*, p. 176.

4. *Biographie*, p. 244-246. Voir aussi, dans une lettre du 31 juillet 1840 à M^me^ Jaubert, la description que Musset fait d'une hallucination produite par la musique. (*Œuvres posthumes*, p. 230.)

5. *Les Deux maîtresses*, p. 49-50 (Ed. 1867), *Les Aventures de la nuit de Saint-Syl-*

à M. Buloz, écrite en 1857, sur « les voleurs de noms », il témoigne encore de son admiration pour le talent de cet auteur, admiration fidèle.

« *Sur les grèves solitaires d'un lac du Nord*, ainsi commence un des contes d'Hoffmann, et l'auteur ne prend pas la peine de nous dire ni quel est ce lac, ni dans quelle année, ni dans quelle contrée se passe la scène, sinon que le principal personnage possède, outre son château inconnu, d'autres propriétés en Courlande. Cette façon de procéder est évidemment contraire à l'usage adopté par les romanciers, qui ne manquent jamais, non seulement de nous avertir du pays que vont habiter leurs héros, mais qui les décrivent, même au risque de se tromper, et si l'héroïne prend un fiacre, le lecteur sait au juste, à une minute près, combien de temps dure la course.

« Il ne semble pas, cependant, que cette négligence du conteur allemand nuise à l'intérêt de son récit; elle donne aux choses un air de mystère qui ne déplaît pas; au lieu de noms propres, Hoffmann ne met que des initiales, et peut-être cela vaut-il autant que de prendre au hasard, dans l'histoire, des noms célèbres et quelquefois consacrés, pour en baptiser des marionnettes[1]. »

Dans une lettre à M^me^ Jaubert recueillie dans les *Œuvres posthumes* sous le titre d'*Un souper chez Mademoiselle Rachel*, Musset décrit une scène qu'il compare à un tableau de Rembrandt, à un « chapitre de roman digne de Wilhelm Meister », un « souvenir de la vie d'artiste qui, dit-il, ne s'effacera jamais de sa mémoire ». Or le conte d'Hoffmann intitulé *La Vie d'artiste* présente des analogies parfaites avec le tableau formé par Rachel, sa mère, ses sœurs, ses adorateurs[2].

De même dans la note que Paul de Musset consacre à *La Servante du roi*, cette tragédie classique dont il reste quelques fragments (*Œuvres posthumes*, p. 70), nous verrions un souvenir du conte qui avait paru dans la première livraison de la traduction de Loève-Veimars : « On retrouve dans la servante ambitieuse du roi de

vestre avaient paru dans le *Mercure de France au XIX^e^ siècle*, t. XXXIV, 1831, p. 551 : « Une demoiselle animée par une tasse de thé bien sucré. »

1. Cf. *Correspondant*, p. 880; 10 mars 1910. *Lettres inédites d'Alfred de Musset.*

2. Si la copie que donne M. Séché de la lettre à M^me^ Jaubert est exacte (cf. *Alfred de Musset*, II, 247), nous aurions affaire à une correction et à une addition de Paul de Musset. Alfred aurait écrit : « un souvenir qui pour moi ne s'effacera jamais... » La correction de Paul qui ajoute : « de la vie d'artiste », est-elle un rappel d'Hoffmann ou une précaution d'hagiographe? Ce frère, qui apparaît comme un singulier éditeur, resta un admirateur d'Hoffmann. Cf. un feuilleton du *National*, 10 juin 1850 : *L'enchaînement des choses*, — *Tieck, Hoffmann et Gœthe.* — Voir encore dans *Lui et Elle*, p. 220 de la petite édition Charpentier, 1876 : « Il lui frappa sur l'épaule, en disant d'un ton solennel, comme le revenant de Hoffmann dans le conte fantastique du *Majorat.* »

Neustrie le personnage principal du tableau de *La Vie d'artiste* et du chapitre de *Wilhelm Meister* dont l'image s'est gravée si profondément dans l'imagination du poète. » Le conte, dont le style rappelle *Le Roman comique* de Scarron et *Wilhelm Meister*, offre d'évidentes analogies avec la scène que raconte Musset dans le *Souper chez Mademoiselle Rachel*, auquel Paul de Musset veut rattacher la tragédie projetée.

Ce faisceau de souvenirs et de citations prouve moins à nos yeux, cependant, l'influence profonde exercée par E.-T.-A. Hoffmann sur le goût et le talent d'Alfred de Musset que deux exemples fort différents et pourtant tous deux caractéristiques.

Allons d'abord aux stances *A la Malibran*[1]. Musset, idéalisant avec son génie et avec son cœur le rôle de l'artiste dans la société moderne, de l'artiste qui meurt pour son art, « mourir pour trop aimer » — idée bien romantique, qui n'était pas étrangère à Hoffmann[2], — substitue en somme « la poésie » à la vérité, comme l'a brillamment mis en lumière Ernest Legouvé[3]. La Malibran mourut d'une chute de cheval; il la fait expirer consumée, épuisée par son art. Si l'on admet qu'il avait lu jusqu'au bout le conte fantastique intitulé *Don Juan*, celui-là même dont il s'inspira dans *Namouna*[4], on peut croire que la mort de l'actrice qui y tient le rôle de dona Anna hanta le souvenir de Musset et prêta quelques traits à l'idéalisation de la Malibran.

Maria Malibran disait en effet : « Ma santé est parfaite, et quant à ma fatigue du théâtre, c'est pour moi un sorbet[5]... » Au contraire, dona Anna, au moment d'entrer en scène, semble en proie aux sentiments les plus violents : « Une pâleur rapide décolora le visage dépouillé de fard de dona Anna, elle porta sa main à son cœur comme si elle eût éprouvé une douleur subite, et disant d'une voix éteinte : « Pauvre Anna, voici tes moments les plus terribles[6] ». Les spectateurs déclaraient sottement que « dona Anna s'était montrée trop passionnée. On devrait, disait quelqu'un, se modérer sur la scène pour éviter de frapper trop vivement. » La Pasta, à coup sûr, leur aurait plu davantage que la Malibran.

1. Voir sur ces stances le travail assez complet et ingénieux de M. Moritz Werner, *Kleine Beiträge zur Würdigung Alfred de Musset*, p. 40 et suiv.

2. « L'idéal est un songe trompeur, un tableau qu'on ne peint qu'avec son sang. » *L'Église des Jésuites. Contes fantastiques*, II, 193. Ed. 1843.

3. E. Legouvé, *Maria Malibran*, p. 35-36.

4. Dans *Emmeline*, l'enthousiasme de Gilbert à une représentation de *Don Juan* rappelle par instants Hoffmann.

5. « Le mort a saisi la Malibran en pleine puissance d'elle-même. Elle n'est pas morte d'enthousiasme, elle est morte d'une chute de cheval. » (E. Legouvé.) Cf. p. 144.

6. *Don Juan*, trad. Loève-Veimars, t. VIII.

XX

Que ne l'étouffais-tu, cette flamme brûlante
Que ton sein palpitant ne pouvait contenir!
Tu vivrais, tu verrais te suivre et t'applaudir
De ce public blasé la foule indifférente,
Qui prodigue aujourd'hui sa faveur inconstante
A des gens dont pas un, certes, n'en doit mourir.

XXIII

Ne savais-tu donc pas, comédienne imprudente,
Que ces cris insensés qui te sortaient du cœur
De ta joue amaigrie augmentaient la pâleur?
Ne savais-tu donc pas que, sur ta tempe ardente,
Ta main de jour en jour se posait plus tremblante
Et que c'est tenter Dieu que d'aimer la douleur?

Ne serait-ce pas la *Conversation à la table d'hôte* qui finit le conte qui aurait suggéré à Musset quelques-uns des reproches qu'il adresse à la Malibran, qu'on dut emporter du théâtre, comme dona Anna? Et la Malibran que Musset immortalisa n'est-elle point la sœur de cette dona Anna

Qu'Hoffmann a vu passer, au son de la musique,
Sous un éclair divin de sa nuit fantastique?

« Tandis qu'elle parlait de don Juan et de son rôle, raconte le musicien enthousiaste, il me semblait que tous les trésors secrets de ce chef-d'œuvre s'ouvraient à moi, et que je pénétrais pour la première fois dans un monde étranger. Elle me dit que la musique était sa vie entière et que souvent elle croyait comprendre, en chantant, mainte chose qui gisait ignorée en son cœur.

« — Oui, je comprends tout alors, dit-elle, l'œil étincelant et la voix animée; mais tout reste froid et mort autour de moi; et lorsqu'au lieu de me sentir, de me deviner, on m'applaudit pour une roulade difficile ou pour une fioriture agréable, il me semble qu'une main de fer vienne comprimer mon cœur. » (T. VIII, p. 164-165.)

Conversation à la table d'hôte.

Un homme raisonnable, frappant sur le couvercle de sa tabatière.

Il est bien fatal que nous ne puissions entendre de sitôt un opéra bien exécuté. Mais cela vient de cette maudite exagération.

UN HOMME BASANÉ.

Oui, oui! Je l'ai dit assez souvent! le rôle de dona Anna lui fait toujours mal! — Hier, elle était comme possédée. On dit que, pendant tout l'ent'racte, elle est restée évanouie et, après la scène du second acte, elle a eu des attaques de nerfs [1].

UN INSIGNIFIANT.

Oh! contez-moi donc cela?...

L'HOMME BASANÉ.

Eh! sans doute, des attaques de nerfs, et si terribles, qu'on n'a pas pu l'emporter du théâtre.

MOI.

Au nom du ciel! ces attaques sont-elles dangereuses? Reverrons-nous bientôt la Signora?

L'HOMME RAISONNABLE, prenant une prise de tabac.

Difficilement, car la Signora est morte cette nuit, au coup de deux heures. (T. VIII; p. 181.)

* * *

Sainte-Beuve écrivait vers la fin de 1842 à M^me^ Juste-Olivier : « Alfred de Musset se perfectionne et jouit de la vogue du moment, vers et prose; avez-vous lu dans le *Journal des Débats* son Merle Blanc [2]? » Le 18 janvier 1843 il y revenait et disait : « Musset, dans *Les Animaux peints par eux-mêmes*, a fait une jolie satire de cette manière de roman à la Sue et à la Balzac dans *Le Merle Blanc*. Au moment le plus dramatique, on se met à décrire quinze pages d'écuelle... C'est de la bonne plaisanterie, à l'Hamilton [3]. » Par instants nous penserions aux *Oiseaux*, à la plus aérienne, à la plus fine comédie d'Aristophane, mais c'est au *Chat Murr* d'Hoffmann, qui ne resta pas sans influence sur Alfred de Vigny, auteur de *Stello*, qu'il faut accorder la plus grande part d'inspiration.

L'Album de la *Revue de Paris* caractérisait ainsi cette œuvre étrange : « Les méditations du Chat Murr, entremêlées accidentel-

1. Cf. *Octave* :

« S'il est vrai que l'acteur ait l'âme déchirée
Quand le masque est fardé de joyeuses couleurs... »

Ce fragment date de 1831. *Premières poésies*, p. 171.

2. *Lettres à M. et M^me^ Juste-Olivier*, Ed. Séché-Bertrand, p. 302.
3. *Ibidem*, p. 313.

lement de la biographie du Maître de Chapelle Jean Kreisler, livre dont le titre est moins fou encore que l'esprit, où deux narrations diverses se croisent et se contrarient tout en se tenant serrées comme un double lierre, sorte de bicéphale littéraire[1]... » Humour, transposition de plaisanteries, confessions autobiographiques, allusions satiriques : tout, dans *Le Merle blanc*, rappelle le ton du conte allemand, et rien cependant n'apparaît plus représentatif du talent de prosateur et de conteur de Musset[2].

On peut supposer en somme qu'Hoffmann, comme Schiller et Gœthe, avait fait une profonde impression sur Alfred de Musset, jeune encore. C'est peut-être à lui qu'il songeait quand il regrettait amèrement de ne point savoir l'allemand :

> Que n'aurais-je pas fait pour savoir le patois
> Que le savetier Sachs mit en gloire autrefois!

Les *Débats* venaient à peine de lui offrir l'analyse de Marino Falieri, que déjà il s'en inspirait. Et quand l'ami de Nodier, le spirituel critique Loève-Veimars, traduisit les *Contes fantastiques*, dont la *Revue de Paris* offrait de larges échantillons, il les lut et les relut. Cette lecture excitait son imagination, l'animait à produire et échauffait sa verve. Les classiques s'inspiraient respectueusement de modèles antiques; lui, dans sa gaminerie romantique, mettait en vers un dithyrambe du punch ou une idéalisation de don Juan. Cette fois son enthousiasme l'entraîna bien loin ou, si l'on veut, bien haut. D'ailleurs il citait fièrement son modèle étranger, qu'il réunissait dans son admiration à Jean-Paul.

Était-ce reconnaissance? Notre poète avait-il conscience de l'influence qu'Hoffmann avait versée dans le courant de ses pensées, de ses fantaisies, de ses drames et de ses contes? Sentait-il ce qui lui aurait manqué s'il n'avait pas connu le conteur allemand? Il est difficile de le dire.

On pourrait se vanter d'imiter Hoffmann, car, de l'avis des contemporains, ce n'était pas une entreprise facile. Écoutons la conclusion d'un article intelligent et admiratif d'un critique de la *France littéraire*[3], Maignien, de Cambrai : « Les contes d'Hoffmann sont une de ces productions de l'Allemagne qu'on goûte avec plaisir, avec intérêt même, qui vous charment en vous transportant dans un monde idéal, vrai pour l'écrivain, mais dont l'imita-

1. *Revue de Paris*, 1830, 1re livraison, p. 325.
2. Le Riquet d'Anatole France a paru comme un bien spirituel confrère du Chat Murr. Voir, par exemple, *Contes fantastiques*, XII, p. 50 et suivantes, et telles pages de Monsieur Bergeret.
3. T. XXIV; p. 70, mars 1836.

tion serait de toutes les imitations la plus gênante et la moins heureuse. « Musset protestait avec véhémence contre d'injustes accusations du plagiat[1] ; mais il n'eût point fait difficulté de reconnaître qu'il s'était inspiré à mainte reprise d'Hoffmann.

Fort peu d'imitations directes, de nombreuses réminiscences, plus encore de souvenirs lointains, reflets, échos, touches de couleur, traits de réalisme : voilà ce qu'a essayé de faire saisir notre enquête. Doué d'une mémoire extraordinaire, d'une faculté d'assimilation rapide, il arrivait à Musset de se remémorer, sous l'empire d'une émotion, des lectures déjà anciennes. Mais comme il s'écartait bien vite de l'original qui remontait au seuil de sa conscience, il pouvait revenir puiser à plusieurs reprises dans la même œuvre. Combien de fois avons-nous eu l'occasion de citer la *Biographie de Jean Kreisler* et le *Chat Murr*? Comme il n'était pas l'homme d'un seul livre, qu'il savait rentrer en lui-même et observer les hommes, comme son imagination avait un souffle assez ardent pour fondre les éléments divers qu'il coulait dans la forme de son vers, il sut éviter les disparates et rester original.

Son goût qui, malgré quelques gageures tapageuses et quelques espièglerie voyantes, resta sobre et largement classique, le trompa rarement d'ailleurs. D'Hoffmann, comme de Faust, il négligea le côté fantastique :

J'y veux voir moins loin, mais plus clair,

et s'attache de préférence aux traits réalistes, aux rêveries sentimentales, aux caractères vivants et familiers, qui gardent seulement un coin de mystère. Il se souvient surtout des jeunes filles, des artistes originaux et bizarres, des personnages burlesques ou naïfs que le conteur allemand avait appelés à la vie. Il cite Krespel, il n'oublie ni Marianna, ni Capuzzi, ni le grand-duc Irénéus, ni Jean Kreisler, ni tant d'autres. Il choisit pour lieu des scènes qu'il imagine une Italie de convention ou une Allemagne idéale, toiles de fond ordinaires des contes qu'il aimait à rappeler discrètement.

Est-ce parce qu'il estimait à son prix les services que lui avait rendus Hoffmann qu'il n'en médit jamais, même dans les *Lettres de Dupuis et Cotonet*, qui sont sans doute des modèles de critique spirituelle, mais aussi un bel exemple d'ingratitude.

(*A suivre.*) JEAN GIRAUD.

1. Cf. Desplaces, *Galeries des poètes vivants*, p. 51 ; — Chaudesaigues, *Les Écrivains modernes de la France*, p. 73 et p. 100.

LA CRITIQUE D'ALCESTE

Le sonnet d'Oronte et la critique qu'en fait Alceste (*Le Misanthrope*, acte I, scène II) occupent, depuis des années, des curieux plus doctes et moins complaisants que Philinte; et vingt commentateurs

> Ont barbouillé de noir cet homme aux rubans verts
> Qui se fâchait jadis pour quelques mauvais vers.

Longtemps on vit dans Alceste Molière lui-même; et les reproches littéraires formulés chez Célimène en 1666, se plaçaient, entre les *Satires* de Boileau et l'*Art Poëtique*, parmi les protestations du goût classique français contre le maniérisme à la mode. Puis d'aucuns prétendirent que le sonnet d'Oronte n'était pas la pire des élucubrations d'alors; que le censeur d'Oronte était surtout un amoureux égoïste, arrogant et bourru; que la scène du sonnet était une scène de jalousie; qu'Alceste aussi « avait ses raisons » pour trouver exécrables des vers destinés par un rival à Célimène; qu'enfin son accès d'humeur ne devait plus passer pour un jugement définitif de critique littéraire. M. Gazier même découvrit des « hémisticles de remplissage » dans la hautaine tirade qu'Alceste adresse aux honnêtes gens pressés de rimer et de se faire imprimer : pour un peu, la leçon du censeur implacable se retournerait contre lui !

Pour interpréter en cet endroit la pensée du « grand contemplateur », rien de tel que de commenter Molière par lui-même, par le reste de son œuvre, et par les histoires qu'il avait entendues et retenues. La scène du sonnet a des répliques (au sens archéologique de ce mot), et elle a des sources.

*
* *

Trois fois Molière a fait juger sévèrement par des gens amoureux la poésie sentimentale, langoureuse et compliquée, qui florissait en 1666, en 1670, en 1672.

Chacun sait par cœur la scène d'Oronte et de son sonnet (1666).

Quatre ans après Alceste, M. Jourdain, plus fruste et moins amer, disait son fait au style figuré : et son grossier bon sens allait rejoindre le goût du gentilhomme en préférant à l'élégie régnante une chanson populaire. Il n'a, d'ailleurs, que des interlocuteurs qu'il paie, le maître de musique, le maître à danser. Après qu'il leur a demandé leur « petite drôlerie » de prologue ou dialogue de chansons et de danse, et qu'il s'est fait donner sa robe pour mieux entendre, un musicien chante ce qui est composé pour la sérénade attendue[1] :

Je languis nuit et jour, et mon mal est extrême,
Depuis qu'à vos rigueurs vos beaux yeux m'ont soumis :
Si vous traitez ainsi, belle Iris, qui vous aime,
Hélas! que pourriez-vous faire à vos ennemis?

Monsieur Jourdain. — Cette chanson me semble un peu lugubre, elle endort, et je voudrais que vous la pussiez un peu ragaillardir par-ci par-là.

Maitre de musique. — Il faut, monsieur, que l'air soit accommodé aux paroles.

Monsieur Jourdain. — On m'en apprit un tout à fait joli, il y a quelque temps. Attendez... Là... Comment est-ce qu'il dit?

Maitre a danser. — Par ma foi, je ne sais.

Monsieur Jourdain. — Il y a du mouton dedans.

Maitre a danser. — Du mouton?

Monsieur Jourdain. — Oui. Ah! (*M. Jourdain chante.*)

Je croyais Jeanneton
Aussi douce que belle;
Je croyais Jeanneton
Plus douce qu'un mouton.
Hélas! hélas!
Elle est cent fois, mille fois plus cruelle
Que n'est le tigre au bois.

M. Jourdain, comme on le voit, distinguait poésie et poésie, et il dira du dialogue en musique exécuté devant lui : « Je trouve cela bien troussé, et il y a là-dedans de petits dictons assez jolis ».

En 1672, l'homme au sonnet, aux Iris, aux Philis, aux Amarantes[2], s'appelle Trissotin; les *Femmes savantes* (acte III, sc. II) admirent aussi vivement que jadis Philinte; et la sage Henriette, distraite comme Alceste aux premiers compliments d'Oronte,

1. *Le Bourgeois gentilhomme*, acte I, scène II.
2. Henriette à Trissotin, *Femmes savantes*, acte V, scène I.

« n'écoute pas ». A la scène suivante, Clitandre dresse le réquisitoire de

Tout le savoir obscur de la pédanterie.

Et Philaminte, dans sa réponse inachevée :

... C'est le nom de rival qui dans votre âme excite...

devance de deux siècles et plus les critiques d'aujourd'hui qui considèrent la scène du sonnet comme une scène de jalousie.

A-t-elle tout à fait tort, ou tout à fait raison? Des trois censeurs, Alceste, M. Jourdain, Clitandre, le dernier est le plus judicieux, le plus sympathique, le plus proche du « raisonneur » par qui parle souvent Molière lui-même. Quoi qu'on die, et en dépit de Philaminte, Clitandre est le plus réfractaire à l'obnubilation du bon sens et du bon goût par l'amour et la jalousie.

Si donc trois comédies importantes de la plus brillante décade classique reprennent la satire de la mode élégiaque, il y a là plus qu'une boutade fortuite d'amoureux jaloux : Molière tenait aux jugements qu'il répète, au goût qu'il formule à travers des détails inégalement grotesques. Et il n'y a pas que Molière dans les propos d'Alceste : il y a Malherbe et Boileau, le fondateur de la grammaire classique et le législateur du Parnasse. Voici comment.

*
* *

Chacun sait que Boileau passe pour avoir, par une de ses boutades, inspiré[1] les vers d'Alceste (acte II, scène VI) :

Hors qu'un commandement exprès du roi me vienne
De trouver bons les vers dont on se met en peine,
Je soutiendrai toujours, morbleu! qu'ils sont mauvais,
Et qu'un homme est pendable après les avoir faits.

C'est le prédécesseur et le modèle de Boileau en critique littéraire, c'est Malherbe lui-même, qui a donné au Misanthrope sa sévérité si rogue envers les méchants poètes. Malherbe était brutal et intraitable pour le style médiocre et fade. Lui déjà trouvait le cas pendable. « Je me suis ressouvenu — écrivait Racan à M. Chapelain, de l'Académie française[2] — de ce que disait Malherbe à ceux qui lui montraient de méchants vers pour en avoir son avis. Après leur avoir demandé s'ils étaient condamnés à faire des vers ou à

1. Molière, éd. Despois et Mesnard (*Les Grands Écrivains de la France*), t. V, p. 391.
2. *Œuvres complètes de Racan*, éd. Tenant de Latour, I, 344.

être pendus, il leur disait qu'à moins que cela ils n'en devaient point faire, et qu'il ne fallait jamais hasarder sa réputation que pour sauver sa vie. » Ainsi parlait Alceste devant les maréchaux, à ce que Philinte raconte à Éliante :

> ... Mais, pour louer ses vers, je suis son serviteur ;
> Et, lorsque d'en mieux faire on n'a pas le bonheur,
> On ne doit de rimer avoir aucune envie,
> Qu'on n'y soit condamné sur peine de la vie.

Alceste n'a-t-il pas prévenu Oronte qu'il a déjà donné des conseils semblables à un autre « dont il tait le nom » : « en voyant des vers de sa façon », il lui disait :

> Et qui diantre vous pousse à vous faire imprimer ?
> Si l'on peut pardonner l'essor d'un mauvais livre,
> Ce n'est qu'aux malheureux qui composent pour vivre...
> ... n'allez point quitter, de quoi que l'on vous somme,
> Le nom que dans la cour vous avez d'honnête homme
> Pour prendre, de la main d'un avide imprimeur,
> Celui de ridicule et misérable auteur.

Si le censeur se répète, Malherbe aussi est présenté plus d'une fois dans ce rôle par Racan; et Malherbe déjà a vu venir à lui un Oronte bien né, amoureux et poète d'occasion : « Un homme de robe longue, de condition, lui apporta des vers assez mal polis, qu'il avait faits à la louange d'une dame, et lui dit, avant de les lui montrer, que des considérations l'avaient obligé à faire ces vers. M. de Malherbe les lut avec mépris, et lui demanda, après qu'il eut achevé, s'il avait été condamné à être pendu ou à faire ces vers-là, parce que à moins de cela il ne devait point exposer sa réputation en produisant des ouvrages si ridicules. » C'est, en abrégé, toute la scène du sonnet. Or, la *Vie de Malherbe*, où Racan l'a tracée en ces termes, est connue de la plupart des beaux esprits : Pellisson déclare en 1653 qu'il l'a lue « depuis peu » ; Tallemant des Réaux la transcrit (entre 1657 et 1660) dans ses *Historiettes* ; Ménage, qui avait engagé Racan à la rédiger, la cite plus d'une fois; et, qui plus est, La Fontaine lui emprunte, en 1668, sa fable *Le meunier, son fils et l'âne* :

> Autrefois à Racan Malherbe l'a conté.
> Ces deux rivaux d'Horace, héritiers de sa lyre,
> Disciples d'Apollon, *nos maîtres pour mieux dire*...

ont été là les maîtres de Molière autant que de son ami La Fon-

taine. Racan n'avait laissé ignorer à personne le rôle magistral du réformateur : « de M. de Malherbe, Racan, alors page, a appris ce qu'il a témoigné depuis savoir de la poésie française, ainsi qu'il l'a dit plus amplement en une lettre qu'il a écrite à M. Conrart ». Depuis Desportes et Mathurin Régnier jusqu'aux poétereaux de Boileau qui savent « dans leurs vers décousus mettre en pièces Malherbe », on se répète en France les mots et les histoires du poète d'Henri le Grand, du tyran des mots et des syllabes, qui faisait école dès son vivant et plus encore un demi-siècle après sa mort. Comment Molière n'y aurait-il pas songé? Toute la leçon d'Alceste, toute sa doctrine du style, a été formulée à l'avance « par ce sage écrivain » qui répara la langue (c'est ainsi que l'*Art Poétique* définit Malherbe). Quand le réformateur impitoyable exécutait, en Provence, les vers du gouverneur auquel il était attaché (Henri d'Angoulême), ou, à Paris, ceux de Ronsard, ceux de Desportes ou de l'homme à robe longue, ou de ses propres élèves, ou des poètes de cour, il suivait un goût simple et ferme qu'on a minutieusement défini.

Tout d'abord il avait une conception précise de l'importance des poètes : « Il parlait fort ingénument de toutes choses, et avait un grand mépris pour les sciences, particulièrement pour celles qui ne servent que pour le plaisir des yeux et des oreilles, comme la peinture, la musique et même la poésie, encore qu'il y fût excellent; et un jour comme Bordier se plaignait à lui qu'il n'y avait des récompenses que pour ceux qui servaient le Roi dans les armées et dans les affaires d'importance, et que l'on était trop ingrat à ceux qui excellaient dans les belles-lettres, M. de Malherbe lui répondit que c'était faire fort prudemment, et que c'était sottise de faire des vers pour en espérer autre récompense que son divertissement, et qu'un bon poète n'était pas plus utile à l'État qu'un bon joueur de quilles[1]. » — Le langage de Malherbe à Bordier, c'est celui que Clitandre tiendra à Trissotin; Clitandre, c'est Alceste à peine apprivoisé quand il réplique à l'amateur de mécénat (*Les Femmes savantes*, acte IV, scène III) :

Trissotin.

Ce que je vois, Monsieur, c'est que pour la science
Rasius et Baldus font honneur à la France,

1. Cette boutade de Malherbe, et celle qu'il adresse aux admirateurs de Méziriac, restèrent célèbres : Pierre Bayle les répète encore en 1692 dans son *Projet d'un Dictionnaire critique, à M. Du Rondel.* — On en trouve le texte (*Vie de Malherbe, par Racan*) en tête des *Œuvres de Malherbe*, éd. Lalanne, t. I, p. LXIII-LXXXVIII); c'est celui que nous citerons, sans en reproduire les archaïsmes orthographiques

Et que tout leur mérite, exposé fort au jour,
N'attire point les yeux et les dons de la cour.

Clitandre.

Je vois votre chagrin, et que par modestie
Vous ne vous mettez point, Monsieur, de la partie;
Et, pour ne vous point mettre aussi dans le propos,
Que font-ils pour l'État vos habiles héros?
Qu'est-ce que leurs écrits lui rendent de service,
Pour accuser la cour d'une horrible injustice,
Et se plaindre en tous lieux que sur leurs doctes noms
Elle manque à verser la faveur de ses dons?
Leur savoir à la France est beaucoup nécessaire,
Et des livres qu'ils font la cour a bien affaire!
Il semble à trois gredins, dans leur petit cerveau,
Que pour être imprimés et reliés en veau,
Les voilà dans l'État d'importantes personnes;
Qu'avec leur plume ils font les destins des couronnes,
Qu'au moindre petit bruit de leurs productions,
Ils doivent voir chez eux voler les pensions...

Une fois les auteurs savants et prétentieux remis à leur place, les gens sensés de Molière ont-ils en poésie un goût positif? M. Jourdain et Alceste n'hésitent pas : ils préfèrent à la préciosité amoureuse une poésie populaire : celle de Jeanneton et celle de ma mie et du roi Henri. C'est encore là le jugement de Malherbe, car celui-ci déclara qu'il préférait à toutes les œuvres de Ronsard la chanson populaire [1] :

D'où venez-vous, Jeanne,
Jeanne, d'où venez-vous?

Malherbe avait d'ailleurs le même goût pour la langue du peuple que pour sa poésie : « Quand on lui demandait son avis de quelque mot français, il renvoyait ordinairement aux crocheteurs du Port au foin, et disait que c'étaient ses maîtres pour le langage » ; ce qui peut-être a donné lieu à Régnier de dire :

Comment! il faudrait donc, pour faire une œuvre grande
Qui de la calomnie et du temps se défende,
Et qui nous donne rang parmi les bons auteurs,
Parler comme à Saint-Jean parlent les crocheteurs?

1. Tallemant, I, 288; F. Brunot, *La doctrine de Malherbe*, p. 80, n. 2; A. Counson, *Malherbe et ses sources*, p. 199.

Le point de vue de Malherbe, d'Alceste et de Clitandre est celui du profane, du vulgaire, que ce vulgaire soit la Cour ou le peuple. « Il disait souvent — rapporte Racan — qu'il n'apprêtait pas les viandes pour les cuisiniers; comme s'il eût voulu dire qu'il se souciait fort peu d'être loué des gens de lettres qui entendaient les livres qu'il avait traduits, pourvu qu'il le fût des gens de la cour; et de cette même sorte Racan faisait ses vers pour être lus dans le cabinet du Roi et dans les ruelles des dames, plutôt que dans la chambre des savants en poésie. » Du moment qu'on écrit pour être compris de tout le monde, ou, au moins, de tous hommes de sens et de goût, le suprême critère des lettres sera le sens commun : le sens commun est l'âme de toute la littérature française, depuis la chanson d'Alceste jusqu'à la philosophie de Candide; il est sévère pour les Trissotins et les Pangloss; ici encore, le Clitandre des *Femmes savantes* a précisé en la répétant la doctrine de Malherbe :

> Permettez-moi, monsieur Trissotin, de vous dire,
> Avec tout le respect que votre nom m'inspire,
> Que vous feriez fort bien, vos confrères et vous,
> De parler de la cour d'un ton un peu plus doux;
> Qu'à le bien prendre, au fond, elle n'est pas si bête
> Que vous autres messieurs vous vous mettez en tête;
> *Qu'elle a du sens commun pour se connaître à tout,*
> Que chez elle on se peut former quelque bon goût,
> Et que l'esprit du monde y vaut, sans flatterie,
> Tout le savoir obscur de la pédanterie.

Quand la mode va au cavalier Marin, aux Orontes précieux, à Trissotin, on voit s'inquiéter Malherbe, Alceste, Clitandre : « le méchant goût du siècle en cela me fait peur », dit l'homme aux rubans verts; et aux rimailleurs de 1672 Clitandre reproche surtout d'être

> Riches, pour tout mérite, en babil importun,
> Inhabiles à tout, *vides de sens commun*.

Le sens commun, en vérité, pourrait être fruste et pot-au-feu. Le commun des hommes préfère la cuisine à la poésie. Dans le temps où Malherbe († octobre 1628) vit encore à Paris, couronné d'années et de gloire, le petit Jean Baptiste Poquelin (né en janvier 1622) a vu chez son bonhomme de père un Plutarque qui servait peut-être à mettre des rabats. Chrysale est légion; et Chrysale, s'il a assez de lettres pour mettre Malherbe en tête des

poètes et Balzac en tête des prosateurs, a plus encore la conviction que

> Vaugelas n'apprend point à bien faire un potage;
> Et Malherbe et Balzac, si savants en beaux mots,
> En cuisine peut-être auraient été des sots.

Or, Chrysale veut avant tout boire et manger; il sacrifierait volontiers toute la grammaire à sa viande et à son pot :

> Je vis de bonne soupe, et non de beau langage.

Par une des contradictions qui abondent dans Malherbe, c'est Malherbe encore qui a formulé d'avance le sentiment de Chrysale, et il a même établi la comparaison du potage et de la poésie au détriment de la dernière. La *Vie de Malherbe* par Racan est imprimée ou réimprimée par Pierre de Saint-Glas en 1672, l'année des *Femmes savantes*. On y relisait : « Un jour que M. de Mésiriac, avec deux ou trois de ses amis, lui apporta un livre d'arithmétique d'un auteur grec nommé Diophante, que M. de Mésiriac avait commenté, et ses amis lui louant extraordinairement ce livre, comme un travail fort utile au public, M. de Malherbe leur demanda s'il ferait amender le pain et le vin. Il fit presque une même réponse à un gentilhomme de la religion qui l'importunait de controverse, lui demandant pour toute réplique si on boirait de meilleur vin, et si on vivrait de meilleur blé à la Rochelle qu'à Paris. Il n'estimait aucun des anciens poètes français, qu'un peu Bertaut; encore disait-il que ses stances étaient *nichil au dos*[1], et que pour trouver une pointe à la fin, il faisait les trois premiers vers insupportables. Il avait été l'ami de Regnier le satirique, et l'estimait en son genre à l'égal des Latins; mais la cause de leur divorce arriva de ce qu'étant allés dîner ensemble chez M. Desportes, oncle de Regnier, ils trouvèrent que l'on avait déjà servi les potages. M. Desportes reçut M. de Malherbe avec grande civilité, et offrant de lui donner un exemplaire de ses *Psaumes* qu'il avait nouvellement faits, il se mit en devoir de monter en sa chambre pour l'aller guérir. M. de Malherbe lui dit qu'il les avait déjà vus, que cela ne valait pas qu'il prît la peine de remonter, et que son potage valait mieux que ses *Psaumes*. Il ne laissa pas de dîner

1. « *Nichil au dos*, rapporte le Dictionnaire de Trévoux, s'est dit, suivant Henri Estienne, des pourpoints dont le devant était de velours et le derrière d'une étoffe de vil prix, et a été appliqué généralement à toutes les choses qui avaient un bel extérieur, auquel l'intérieur ne répondait point. » (Note de l'édition Lalanne des *Œuvres de Malherbe*, I, p. LXIX.)

avec M. Desportes, sans se dire mot, et aussitôt qu'ils furent sortis de table, ils se séparèrent et ne se sont jamais revus depuis. Cela donna lieu à Regnier de faire la satire contre Malherbe, qui commence :

Rapin, le favori, etc. (*IX*e *satire*).

Il n'estimait point du tout les Grecs, et particulièrement il s'était déclaré ennemi du galimatias de Pindare. »

On voit que sur le grec, les vers, le potage, les sciences mathématiques et théologiques, Malherbe et Chrysale pensent de même. Les propos tenus au potage de Desportes étaient familiers à tous les gens de lettres de 1672; leur souvenir était associé à la réforme même de la poésie française, et à l'œuvre de Mathurin Régnier. Longtemps après, Alfred de Musset, ôtant son chapeau à

Mathurin Regnier,
De l'immortel Molière immortel devancier,

se souvient immédiatement que son héros

... se redressait comme un serpent dans l'herbe
Pour une balourdise échappée à Malherbe.

Si Malherbe et Desportes ne se sont jamais revus depuis le dîner de 1603, leur discussion littéraire a trouvé un écho fidèle après trois quarts de siècle : Chrysale condamne Trissotin, son érudition, ses vers, ses billevesées, son timbre fêlé, tout comme le dîneur incivil condamnait les *Psaumes* et biffait les vers de l'abbé de Tiron. L'abbé Cotin se trouve alors exécuté par Boileau comme Desportes l'avait été par Malherbe.

L'Alceste du *Misanthrope* et le Malherbe de Tallemant et de Racan ont en tout d'étonnantes similitudes : « Sa conversation, dit Racan, était brusque; il parlait peu; mais il ne disait mot qui ne portât ». Il a pu se vanter, comme l'a noté Lalanne, « d'avoir une âme ennemie de dissimulation[1] » et « de prétendre en finesse moins qu'homme du monde ».

Les travers du temps auxquels Alceste critique fait la guerre, se résument tous deux dans « ce style figuré dont on fait vanité ». Ce style figuré était celui de Mascarille et des précieuses ridicules il est celui d'Oronte, il sera celui de Trissotin. Molière, Boileau,

1. Don Juan aussi, qui se ressent de Malherbe en quelque détail, dit au 1er acte (sc. III) de Molière : « Je vous avoue, madame, que je n'ai point le talent de dissimuler, et que je porte un cœur sincère. »

La Fontaine même ont fort à faire contre lui. Racan répétait la doctrine de son maître Malherbe, quand il écrivait à M. l'abbé Ménage, le 17 octobre 1654 : « Les fables, les descriptions, les hyperboles, les prosopopées, et toutes ces belles figures que je pratique sans en savoir le nom, doivent être bannies du théâtre ». La proscription que les contemporains de Molière appliquent dans le domaine dramatique, Malherbe l'avait portée dans la poésie lyrique devant ses disciples, qui s'en souviennent. « Il avait aversion, dit la *Vie de M. de Malherbe*, contre les fictions poétiques, et en lisant une épître de Régnier à Henri le Grand qui commence :

Il était presque jour, et le ciel souriant...

et où il feint que la France s'enleva en l'air pour parler à Jupiter et se plaindre du misérable état où elle était pendant la Ligue, il demandait à Régnier en quel temps cela était arrivé, et disait « qu'il avait toujours demeuré en France depuis cinquante ans et qu'il ne s'était point aperçu qu'elle se fût enlevée hors de sa place ».

Les hyperboles, Malherbe les abhorrait au point de vouloir bannir de la poésie les termes *cent* et *mille* pour dire : une grande quantité.

Dans son exemplaire de Desportes, il biffe tant de vers, et fait tant de critiques, qu'on attendait de lui un livre des fautes commises plus gros que le texte même : on sait comment M. Brunot a dégagé de ce commentaire la doctrine du réformateur. Cette doctrine ressemblerait singulièrement à celle d'Alceste-Jourdain-Clitandre si l'on appliquait à toutes les comédies de Molière la même méthode.

Alceste hache le texte d'Oronte de : *qu'est-ce que?* Il abomine les « jeux de mots », et l' « affectation ». Philaminte adore « l'érudition » dans l'emploi du nom de *Laïs* par Trissotin. Malherbe biffait dans Desportes la « latinerie » et la « pédanterie », et ce dernier terme est répété par Clitandre.

Malherbe voulait « que les élégies eussent un sens parfait de quatre en quatre vers, même de deux en deux, s'il se pouvait ». Il ressentait pour les idées simples exprimées clairement un goût pareil à celui de M. Jourdain pour les « dictons ». Il cultivait les « stances », alors que tous ses prédécesseurs qu'il exécute rudement avaient surtout pratiqué le sonnet. Or, il se trouve qu'Oronte et Trissotin sont des auteurs de sonnets.

Oronte, en vers amoureux, veut mourir : c'était une hyperbole

usuelle au temps des « mourants »; et au siècle précédent un personnage de l'*Aminta* du Tasse (que Malherbe avait si bien lu), disait déjà que c'était l'usage et l'artifice de tout amoureux, de menacer de se donner la mort. Henriette, dans les *Femmes savantes*, répliquant à Trissotin, parle de *galimatias* comme en parlait Malherbe.

Oronte prolonge des habitudes littéraires que Malherbe avait rencontrées déjà chez les pétrarquistes ses prédécesseurs et ses contemporains. Alceste blâme « ces colifichets dont le bon sens murmure ». Malherbe déjà, « quand on lui montrait quelques vers où il y avait des mots superflus et qui ne servaient qu'à la mesure ou à la rime, disait que c'était une bride de cheval attachée avec une aiguillette ».

Quant à la rédaction, qui n'a pris qu'un quart d'heure à Oronte, Alceste réplique :

> Voyons, Monsieur; le temps ne fait rien à l'affaire.

C'est ainsi que pensait Malherbe : « on fait assez tôt si assez bien [1] » ; et ses ennemis lui avaient assez reproché sa lenteur : « Le bonhomme Malherbe, écrit Balzac dans une lettre du 25 juillet 1650, m'a dit plusieurs fois qu'après avoir fait un poème de cent vers, ou un discours de trois feuilles, il fallait se reposer dix ans ». Si, comme le pensent les éditeurs de Molière [2], l'auteur du *Misanthrope* avait noté pour en faire son profit le passage d'une lettre de Balzac, il a nécessairement rencontré dans la correspondance de Balzac le même personnage que dans les historiettes de Tallemant des Réaux et les *Mémoires* de Racan. Les souvenirs et réminiscences de Malherbe hantaient toute la littérature du grand siècle.

Ne faut-il pas que ce gentilhomme maussade et misanthrope de 1666 ait subi l'influence d'une poétique intraitable pour attacher tant d'importance à son jugement littéraire? Lui toujours sincère, et visiblement hostile à Oronte dès le début, déclare devant les maréchaux, à propos de l'auteur offensé (IV, 1) :

1. Malherbe, éd. Lalanne, III, 202; Brunot, p. 150.

2. *Les Grands Écrivains de la France; Molière*, éd. Despois et Mesnard, t. V, p. 466, n° 4 (sur le *Misanthrope*, acte I, sc. II) : Balzac écrivait le 23 novembre 1637 à Chapelain : « Est-il possible qu'un homme qui n'a pas appris l'art d'écrire et à qui il n'a point été fait de commandement de par le Roi, et sur peine de la vie, de faire des livres, veuille quitter son rang d'honnête homme qu'il tient dans le monde, pour aller prendre celui d'impertinent et de ridicule parmi les docteurs et les écoliers? » Balzac, en ce temps-là, était plein du souvenir du bonhomme : il n'y avait pas dix ans que « le vieux pédagogue de Cour, le tyran des mots et des syllabes » était mort.

Je le tiens galant homme en toutes les manières,
Homme de qualité, de mérite et de cœur,
Tout ce qu'il vous plaira, mais fort méchant auteur.
Je louerai, si l'on veut, son train et sa dépense,
Son adresse à cheval, aux armes, à la danse;
Mais pour louer ses vers, je suis son serviteur...

Singulier mélange de misanthropie et de scrupule grammatical chez le gentilhomme! La même contradiction est éclatante dans le Malherbe que présentent les *Mémoires* de Racan.

Alceste « veut un grand mal à la nature humaine, il a conçu pour elle une effroyable haine ». Le Malherbe de Racan n'en avait pas meilleure opinion : « Il avait aussi un grand mépris pour tous les hommes en général, et après avoir fait le récit du péché de Caïn et de la mort d'Abel son frère, il disait après : « Voilà un beau début! Ils n'étaient que trois ou quatre au monde et il y en a un qui a tué son frère! Que pouvait espérer Dieu des hommes après cela pour se donner tant de peine de les conserver? N'eût-il pas mieux fait d'en éteindre dès l'heure l'engeance pour jamais? » C'étaient les discours ordinaires qu'il avait avec ses plus familiers amis. »

Quand ainsi l'on pense, n'est-il pas étrange qu'on puisse encore se passionner pour la frivolité des beaux vers et d'une langue châtiée? Malherbe n'a pas laissé de s'en apercevoir. « Il ne s'épargnait pas lui-même en l'art où il excellait, et disait souvent à Racan : « Voyez-vous, monsieur, si nos vers vivent après nous, toute la gloire que nous en pouvons espérer est qu'on dira que nous avons été deux excellents arrangeurs de syllabes, et *que nous avons eu une grande puissance sur les paroles, pour les placer si à propos chacune en leur rang*, et que nous avons été tous deux bien fous de passer la meilleure partie de notre âge en un exercice si peu utile au public et à nous, au lieu de l'employer à nous donner du bon temps, ou à penser à l'établissement de notre fortune. » — A part cette finale digne de Chrysale, Malherbe ne semble-t-il pas préluder aux vers que Boileau lui consacrera :

Enfin Malherbe vint...
Du mot mis en sa place enseigna le pouvoir.

Cinquante ans à l'avance, Malherbe avait eu sur sa réputation future une clairvoyance plus précise que celle qu'on attribue à Stendhal. Mais Boileau dans son *Art Poétique* et La Fontaine

dans ses *Fables* ne sont pas seuls à faire écho aux propos tenus par Malherbe à Racan.

Si semblables l'une à l'autre vis-à-vis de la poésie française, la critique de Malherbe et celle des héros de Molière sont également sévères pour les poètes latins modernes, hellénistes et latinistes, et même pour la philologie. Malherbe « ne voulait pas que l'on fît des vers qu'en sa langue originale, et disait que nous n'entendions point la finesse des langues que nous n'avions apprises que par art, et à ce propos, pour se moquer de ceux qui faisaient des vers latins, il disait que si Virgile et Horace revenaient au monde ils bailleraient le fouet à Bourbon et à Sirmond ». Ces deux poètes latins, membres de l'Académie française, moururent l'un en 1644, l'autre en 1640. Leurs successeurs ont trouvé en Molière un contempteur aussi sévère que l'était Malherbe : ils sont incarnés en Ménage-Vadius. Clitandre des *Femmes savantes* (IV, III), répliquant à Trissotin, s'indigne que Rasius et Baldus veuillent des pensions

> Pour savoir ce qu'ont dit les autres avant eux,
> Pour avoir eu trente ans des yeux et des oreilles,
> Pour avoir employé neuf ou dix mille veilles
> A se bien barbouiller de grec et de latin,
> Et se charger l'esprit d'un ténébreux butin
> De tous les vieux fatras qui traînent dans les livres.

Or, Baldus, jésuite alsacien, et poète latin (1604-1668), avait réuni ses *Poemata* choisis en quatre volumes parus à Cologne en 1660. E. Ras, médecin néerlandais, avait édité en 1664 les *Aphorismes* d'Hippocrate. Ces deux auteurs n'ont-ils pas pu ambitionner le succès de Heinsius et de Vossius, étrangers qui figuraient en 1663 sur la liste des pensions accordées par le roi? Clitandre n'aurait certainement pas fait plus de cas d'une édition d'Hippocrate que Malherbe n'en faisait de celle de Diophante. Et il se peut que Molière ait emprunté pour baptiser les cuistres le nom de l'éditeur batave, comme Voltaire lancera contre Maupertuis le nom du docteur Acakia, commentateur de Galien. En tous cas, l'auteur des *Femmes savantes* juge Vadius et Baldus comme Malherbe jugeait Bourbon et Sirmond. Si l'on avait pu perdre de vue la doctrine du Maître en ce point, Racan[1] la rappelait dans ses

1. *Œuvres complètes de Racan*, éd. Tenant de Latour, I, 340. Cette lettre, notent les éditeurs, marque « un peu de ressentiment du retard apporté par Ménage à communiquer celle du 30 octobre 1656 à ses deux amis; et il put s'appliquer, sans trop de susceptibilité, quelques-uns des traits dirigés contre les savants en *us* ».

lettres : « Je me fais fort pour l'Académie — écrivait-il à Chapelain — qu'à cette condition qu'ils ne gâteront point notre poésie de leurs phrases latines, on permettra à ces docteurs du pays latin d'écrire en prose française avec autant de négligence que moi... j'ai pris la résolution de ne me jamais divertir du conseil de mon premier maître, quelque avis que vous me donniez du contraire ».

Le Malherbe dont les traits ont passé des *Mémoires* de Racan dans l'œuvre de Molière, c'est Malherbe critique, ennemi de la préciosité, du maniérisme. Mais, à côté de celui-là, l'auteur du *Misanthrope* n'a pu ignorer Malherbe poète : Alceste s'en ressent. Le 18 octobre 1625, le vieux Malherbe écrivait à Racan, et lui envoyait des vers :

> « Quand je verrais Hélène au monde revenue...
> Pleine autant que jamais de charmes et d'appas,
> *N'en étant point aimé, je ne l'aimerais pas*[1].

« Vous savez trop bien ce que c'est que de vers, pour ne connaître pas que ceux-là sont de ma façon. Si vous en goûtez la rime, goûtez-en encore mieux la raison. » — Cette raison, Alceste pourrait bien l'avoir appréciée, car il la répète dès la première scène :

> PHILINTE.
>
> Vous croyez être donc aimé d'elle?
>
> ALCESTE.
>
> Oui, parbleu?
> *Je ne l'aimerais pas si je ne croyais l'être.*

Ne pas se consumer en amours sans espoir, c'est d'une sagesse bourgeoise autant que d'une littérature sensée. Malherbe a pratiqué cette sagesse et a recommandé cette littérature. Les personnages de Molière agissent de même : découragé par Armande, Clitandre s'en détourne pour aller à Henriette; Alceste avait pensé un moment en faire autant en s'offrant à Eliante. Les précieuses ridicules, au contraire, et après elles Armande, s'inspirent des fadaises romanesques et rêvent, comme explique Armande,

> Cette union des cœurs où les corps n'entrent pas.
> On aime pour aimer, et non pour autre chose.
> Ce n'est qu'à l'esprit seul que vont tous les transports,
> Et l'on ne s'aperçoit jamais qu'on ait un corps.

1. Malherbe, *Œuvres*, éd. Lalanne, I, p. 264 et n.

Clitandre, comme les jeunes gens présentés par Gorgibus, et comme tout le monde, songe simplement au mariage :

> Mais ces amours pour moi sont trop subtilisés :
> Je suis un peu grossier, comme vous m'accusez;
> J'aime avec tout moi-même, et l'amour qu'on me donne
> En veut, je le confesse, à toute la personne.

Ce que Molière condamne, c'est l'art pour l'art en amour, les « mourants », les Iris en l'air, les Philis et les Amarantes. Là aussi le maître de Racan l'avait précédé.

* * *

Molière a donc, visiblement, connu et retenu les anecdotes que Racan et à sa suite Tallemant des Réaux rapportaient sur le compte de Malherbe. Il en a utilisé plusieurs, en plaçant les propos du Maître dans la bouche d'Alceste, parfois dans celle d'un autre critique littéraire. Mais les souvenirs de la *Vie de Malherbe* n'apparaissent pas seulement en matière de poésie : l'un d'eux est appliqué à Don Juan. Une scène de *Don Juan ou le festin de Pierre* (1665) qui scandalisa particulièrement les contemporains, c'est celle du Pauvre (acte III, sc. II).

Le Pauvre. — ... Je ne manquerai pas de prier le Ciel qu'il vous donne toute sorte de biens.

D. Juan. — Eh ! prie-le qu'il te donne un habit, sans te mettre en peine des affaires des autres...

Quelle est ton occupation parmi ces arbres?

Le Pauvre. — De prier le Ciel tout le jour pour la prospérité des gens de bien qui me donnent quelque chose.

D. Juan. — Il ne se peut donc pas que tu ne sois bien à ton aise.

Le Pauvre. — Hélas ! Monsieur, je suis dans la plus grande nécessité du monde.

D. Juan. — Tu te moques : un homme qui prie le Ciel tout le jour ne peut pas manquer d'être bien dans ses affaires.

Le Pauvre. — Je vous assure, Monsieur, que le plus souvent je n'ai pas un morceau de pain à me mettre sous les dents.

D. Juan. — Voilà qui est étrange, et tu es bien mal reconnu de tes soins.

Cette manière de répondre aux pauvres et de reprendre leurs termes, c'est encore du Malherbe; non seulement celui-ci « ne pouvait souffrir que les pauvres, en lui demandant l'aumône, dissent : « Noble gentilhomme », et disait que c'était superflu »,

mais surtout, « quand les pauvres lui disaient qu'ils prieraient Dieu pour lui, il leur répondait qu'il ne croyait pas qu'ils eussent grand crédit envers Dieu, vu le mauvais état auquel il les laissait en ce monde, et qu'il eût mieux aimé que M. de Luynes ou quelque autre favori lui eût fait la même promesse ». L'attribution de ces propos à Don Juan était d'autant plus facile que la *Vie* du Père Luxure (c'est ainsi que Malherbe, dit son biographe, était appelé chez M. de Bellegarde) comportait des vers licencieux, des actes de libertin malpropre et cynique, et des réflexions méprisantes sur le genre humain et tout ce que bafoue Don Juan Tenorio : le tout noté pêle-mêle par Racan. *Don Juan*[1], antérieur d'un an seulement au *Misanthrope*, a pu s'amplifier à l'aide du même recueil.

Il n'est pas jusqu'à l'étoffe ou la couleur des fameux rubans verts qu'on ne puisse, en y mettant de la complaisance, apercevoir dans les *Mémoires* de Racan sur son maître en poésie. « S'étant vêtu un jour extraordinairement, à cause du grand froid qu'il faisait, il avait encore étendu sur sa fenêtre trois ou quatre aunes de frise verte; et comme on lui demanda ce qu'il voulait faire de cette frise, il répondit brusquement, à son ordinaire : « Je pense qu'il est avis à ce froid qu'il n'y a plus de frise dans Paris; je lui montrerai bien que si. » L'intérêt de cette anecdote est, au reste, simplement de se placer immédiatement après celle de l'homme à robe longue qui apporte à Malherbe des vers à la louange d'une dame.

Enfin, un jeu de mots de Malherbe rapporté par Racan (« Si ce n'est un sonnet, c'est une sonnette ») se trouvait reproduit dès 1659 à la finale des *Précieuses ridicules*, autre satire de la poésie amoureuse, dont l'Oronte s'appelle Mascarille. Gorgibus, Chrysale anticipé, s'écrie, et c'est le dernier mot de la pièce : « Et vous, qui êtes cause de leur folie, sottes billevesées, pernicieux amusements des esprits oisifs, romans, vers, chansons, *sonnets et sonnettes*, puissiez-vous être à tous les diables! »

Tant de traits communs à Alceste et aux personnages de Molière d'une part, et, de l'autre, à un modèle que l'auteur du *Misanthrope* ne pouvait ignorer, permettent de conclure à une influence véritable des *Mémoires* de Racan et des autres anecdotes malher-

1. Don Juan, dit Sganarelle dans la même scène, ne croit qu'en deux et deux font quatre : c'est le mot que prononce sur son lit de mort un contemporain de Malherbe, Maurice de Nassau († 1625) (G. Gendarme de Bévotte, *La légende de Don Juan*, I, p. 216). Quant à Malherbe, raconte Racan, « tout son contentement était d'entretenir ses amis particuliers, comme Racan, Colomby, Yvrande et autres, du mépris qu'il faisait de toutes les choses que l'on estime le plus dans le monde ».

biennes. La Fontaine a pris au Malherbe de Racan un de ses récits ; Boileau paraît bien lui emprunter certains jugements ; Alceste surtout s'en ressouvient.

Pour savoir comment une œuvre s'est faite, et de quels matériaux, la recherche des sources, écrit M. Gustave Lanson[1], doit être entendue au sens large : « Ne cherchons pas seulement les imitations évidentes et les démarquages grossiers, mais toutes les empreintes, toutes les traces de la tradition orale ou livresque. Il faut pousser en ce sens jusqu'à l'extrême limite des suggestions et des colorations perceptibles. »

Or, quel est, aux environs de 1666, l'auteur et critique le plus souvent invoqué, cité et raconté dans les conversations littéraires, aux réunions mercuriales de Ménage, à l'Académie française, dans les correspondances de Racan, de Chapelain et de bien d'autres ? C'est le bonhomme Malherbe, dont Ménage se fait l'éditeur. C'est le pédagogue de Cour qui régit la langue et le goût, et Racan est son prophète. Racan vit jusqu'en février 1670 ; il perpétue et renouvelle l'enseignement reçu un demi-siècle plus tôt dans la chambre de Malherbe. Celui-ci revit dans la littérature de 1666 bien plus efficacement que Victor Hugo, à la fin du XIX^e^ siècle, parmi les confrères de P. Meurice et Vacquerie. Racan dont tous admirent les *Bergeries*, la poésie attendrie, la verte vieillesse féconde en souvenirs et historiettes, Racan qui d'après Boileau pourrait chanter à défaut d'un Homère, se donne surtout pour l'élève et le continuateur de Malherbe. Le vrai continuateur du critique, c'est Boileau lui-même, qui reprend et applique à ses contemporains la doctrine du réformateur. Mais Boileau formulera en vers de 1674 des principes malherbiens que Racan avait recommandés, dans ses lettres et ses propos, à ses confrères de l'Académie. « Après tout, écrivait Racan[2] à M. Chapelain dès 1656, donnez tel nom qu'il vous plaira à ma prose, de galante, de naïve et d'enjouée, *je suis résolu de me tenir dans les préceptes de mon premier maître*, et de ne chercher jamais ni nombre ni cadence à mes périodes, ni autre ornement que la netteté de bien exprimer mes pensées. Ce bonhomme comparait la prose au marcher ordinaire, et la poésie à la danse, et disait qu'aux choses que nous sommes obligés de faire on y doit tolérer même négligence, mais que ce que nous faisons par vanité, *c'est être ridicule que de n'y être que médiocre...* » Voilà comme quoi

Il n'est point de degré du médiocre au pire.

1. *La Méthode de l'histoire littéraire.*
2. I, 339.

Mais, comme l'avait écrit le même Racan au même Chapelain (touchant la poésie héroïque, le 25 octobre 1654), « les écoles et les instructions de tous les excellents hommes du temps passé et du présent ne font que des grammairiens et des versificateurs. C'est la naissance et l'exercice[1] qui font les orateurs et les poètes. » C'est le génie de Molière qui a fait naître Alceste, et il s'est exercé sur les souvenirs malherbiens présents et vivants chez les littérateurs de 1666. Dans le Misanthrope Boileau et Montausier ont pu se reconnaître à des titres divers. La leçon donnée par Alceste à Oronte était une leçon de sens commun, de simplicité française, de goût sobre et simple; et l'esthétique d'Alceste, de Monsieur Jourdain, de Henriette et de Clitandre est comme les pensées que Boileau a mises en vers, et dont Boileau prosateur a dit quelque part : « Ce n'est pas, comme les ignorants se le persuadent, une pensée que personne n'a jamais eue, au contraire, c'est une pensée que tout le monde a dû avoir, et que quelqu'un s'avise d'exprimer le premier ».

Mais qui, le premier, avait exprimé l'horreur de la fiction et du style figuré? qui avait le premier préféré une chanson populaire à la poésie savante, et la soupe des abbés à leurs vers? qui avait le premier rabroué les poètes en *us*, l'érudition, les pédants et rimailleurs qui voulaient des récompenses de l'État? qui le premier, dans son impatience bougonne, trouvait pendables les méchants poètes et ne pardonnait l'essor d'un mauvais livre qu'aux malheureux qui composent pour vivre? qui avait fait les premières déclarations de misanthropie, le jeu de mots de Gorgibus sur les sonnets et la rebuffade de Don Juan au pauvre? Nul autre que Malherbe; et pour l'ignorer ou l'oublier, il aurait fallu que Molière n'écoutât rien et ne lût rien de ses contemporains et de ses meilleurs amis.

« Pour tous les caractères de ses comédies, ont dit les éditeurs de Molière[2], le poète choisissait et copiait de bien des côtés... Homme du grand monde, nullement homme de lettres, quoiqu'il juge de mauvais vers avec une rectitude d'esprit que la rectitude de son caractère rend très naturelle (?)... Alceste est un personnage très complexe... Molière a été éclectique en composant la figure de son Misanthrope; soyons-le quand nous cherchons à qui elle ressemble; et ne rejetons ni Montausier, ni Boileau, ni Molière lui-même. »

C'est bien plus encore le Malherbe de Racan qu'il faut mettre au premier rang des inspirateurs lointains. A ceux-ci il pourrait dire comme jadis à l'habitant d'Aurillac qui demandait le président

1. I, 347.
2. V, 393.

Maynard[1] : « Quel président demandez-vous? Apprenez qu'il n'y a point ici d'autre président que moi. » Alceste, malgré qu'il en ait, a toutefois acquis quelque politesse et quelque tendresse en passant de la cour d'Henri IV à celle de Louis XIV. Mais quand il s'agit de vers et de style, tous restent les disciples du grammairien impitoyable de 1605, qui fut à cet égard « le premier en France ». On le répète, on le raconte, on le copie même; et d'écho en écho c'est « le ton de sa voix[2] » admiré de Racan que la scène du sonnet fait retentir jusqu'à nos oreilles,

> *Lorsque nous écoutons* cette simple harmonie,
> Et comme le bon sens fait parler le génie[3].

ALBERT COUNSON.

1. *Vie de Malherbe par Racan* (Malherbe, éd. Lalanne, I, LXX; cf. F. Brunot, *l. l.*).
2. *Ibid.*, p. LXXVI.
3. Musset, *Une Soirée perdue* (juillet 1840).

UNE AVENTURE DE LA JEUNESSE DE LA HARPE
L'AFFAIRE DES COUPLETS[1]

La Harpe n'a pas encore fait l'objet de la biographie à laquelle il a droit. J'entends biographie documentaire et impartiale, car on lui a consacré, au contraire, plusieurs travaux qui, exécutés par des ennemis ou par des amis, ne méritent qu'une confiance relative. Et pourtant, cette biographie est nécessaire pour apprécier justement le véritable caractère de l'homme et la portée de son œuvre. Le sens de ses changements — on a dit plus souvent de ses palinodies — nous échappe encore, parce qu'il a tout fait lui-même pour égarer l'opinion à cet égard. Il a remanié ses écrits, les tronquant ou les mutilant, et quand il paraît s'abandonner à quelque confidence, il ne dit jamais qu'une part de la vérité. Ce n'est donc pas à lui qu'il faudra se fier pour l'établir, non plus qu'à ceux qui, écrivant sous son inspiration, n'ont été que l'écho de ses propres pensées. On devra autant que possible recourir aux documents et les discuter avec soin, car c'est d'eux seuls que pourra jaillir quelque lumière.

Le premier incident qui a marqué les débuts de La Harpe dans les lettres n'est pas encore bien connu, et c'est de lui que nous voudrions nous occuper maintenant, pour en déterminer les conditions, d'après les pièces originales elles-mêmes et montrer ainsi, tout ensemble, quelques aspects des mœurs littéraires du temps. La Harpe sortait à peine du collège d'Harcourt quand on le soupçonna d'avoir composé quelques couplets anonymes, orduriers et diffamatoires, contre différents maîtres de cet établissement. Le procédé était d'autant plus vilain que La Harpe avait été élevé dans cette maison à des conditions tout à fait particulières. Issu d'une famille suisse et noble, à ce qu'elle prétendait, mais dénuée de toutes ressources, l'enfant, qui perdit son père à dix ans et sa mère à seize, avait été nourri et instruit gratuitement au collège d'Harcourt, où ses succès scolaires avaient, d'ailleurs, été remarquables.

1. Les lettres de La Harpe citées ici sont toutes inédites. Seuls les documents administratifs concernant cette affaire ont été utilisés déjà par François Ravaisson (*Archives de la Bastille*, t. XII, p. 454) et par Émile Campardon (*Revue des documents historiques*, 1881, p. 1).

Mais c'eût été payer d'ingratitude des procédés qui méritaient mieux, que traiter d'anciens maîtres comme on le faisait dans les vers incriminés, écho de toutes les imputations les plus basses et les plus viles. Nous ne citerons ici, comme échantillon, que les quelques couplets qui peuvent être reproduits. Les voici :

I

Toi, dont fut inspiré Rousseau,
O noir et terrible génie,
Viens et sur le plus vil troupeau
Verse le fiel et l'infamie.

II

Il faut que par toi je commence,
Louvel, le plus sot des docteurs,
Tu sais bien être, en récompense,
Le plus effronté des voleurs.

III

Crains pourtant la haine publique,
Elle a déjà flétri ton nom;
Elle rendra ta fin tragique
Par le gibet ou le bâton.

. . . . . .

VIII

Dagoumer, bête à large panse,
Qui brailles et bois en tout temps,
Bois, mon ami, l'on te dispense
D'avoir un instant de bon sens.

IX

Toi, Mortlieux, âne à tonsure,
Qui fais le petit érudit,
Au lieu de laver ta figure
Songe à décrasser ton esprit.

X

De Luedelberg, chantre si doux,
A toi, scholastique pécore,
Tes maîtresses sont à six sols
Et tes vers valent moins encore.

. . . . . .

Le reste tombe tout à fait dans l'ordure. L'auteur anonyme

évoque, dès le début, le souvenir des fameux couplets qui provoquèrent la fuite de Jean-Baptiste Rousseau, et c'est bien là, en effet, l'idée qu'ils éveillent naturellement. D'une et d'autre part, ce sont les mêmes procédés versificatoires, les mêmes accusations lancées de la même façon grossière et plate. Mais les vers qui coururent sous le nom de Rousseau avaient vu le jour en 1710, c'est-à-dire à une époque où, sous Louis XIV vieillissant et l'austérité de M^me^ de Maintenon, il était fort dangereux de se livrer à de telles manœuvres. Le temps avait changé depuis lors et l'on était moins prude. Qu'allait-il advenir de cette nouvelle aventure?

Comme dans le cas de Rousseau, les experts en écriture furent d'abord appelés à examiner le corps du délit et ils reconnurent que le papier suspect avait été tracé par la plume du jeune Lafitte, fils d'un chirurgien de la rue Serpente et encore écolier de philosophie au collège de Beauvais. Mais ceci ne donnait pas le nom de l'auteur des vers et c'est ce qu'on allait rechercher. A vrai dire, La Harpe était soupçonné et la réputation dont il était gratifié déjà expliquait, sinon justifiait, la conjecture qui le visait. Quoique jeune, on l'accusait de certains méfaits. On croyait, par exemple, qu'il était l'auteur d'une satire virulente contre Fréron, imprimée en 1758, sous ce titre : *L'Alétophile ou l'ami de la vérité*. Bien entendu, La Harpe n'avoua jamais ce coup d'essai. Mais dans les opuscules qu'il avait publiés à cette époque et dont il ne reniait pas la paternité, son véritable caractère se montrait, sévère pour les autres et confiant en soi, rogue et porté à dire sèchement les vérités désobligeantes. Sans parler de son épître sur *l'Ennui*, publiée en 1757, il avait fait paraître en 1759 un opuscule d'*Héroïdes nouvelles*, dont les vers ne valaient pas cher, mais dont la préface était bien significative. Préludant au rôle de critique auquel il se sentait appelé par une impérieuse vocation, La Harpe y met à nu son besoin de régenter et de morigéner les auteurs et affecte de dire à chacun ce qu'il pense avec une sincérité intransigeante qui le blesse, au contraire, profondément quand elle s'exerce à ses dépens. Et il y avait matière, dans le cas présent, à appliquer aux vers de La Harpe sa méthode impitoyable; aussi Fréron ne s'en priva pas. Mais tout ceci prouve surtout que le jeune homme commençait à être connu pour ce qu'il était et que son humeur pouvait faire que les soupçons allassent directement vers lui.

C'est bien de ce côté qu'ils se dirigèrent et les deux billets suivants en font foi. Le premier est adressé, le 29 février 1760, par le lieutenant général de police de Sartines à l'inspecteur de police

de La Villegaudin, tandis que l'autre, daté du lendemain 1er mars, est envoyé au contraire par La Villegaudin à Sartines.

Je vous envoie des couplets satiriques et diffamatoires, et autres pièces que M. Asselin, proviseur et principal du collège d'Harcourt, m'a remis; je vous prie de le voir pour remonter à l'auteur, s'il est possible. Nous savons bien que c'est Lafitte qui les a écrits, mais il nous cache la vérité, quoique cependant il ait dit qu'un nommé La Harpe les lui avait donnés pour en faire des copies. Lorsque vous aurez vu M. Asselin, vous viendrez me dire ce qu'il pense, et je verrai après à prendre un parti sur La Harpe et le nommé Lafitte; mais il ne faut pas les effaroucher.

Hier, sortant d'avoir l'honneur de vous rendre compte de mon travail de la semaine, je fus requis, de la part de M. le proviseur du collège d'Harcourt, de me transporter chez lui, à l'occasion d'une lettre qu'il venait de recevoir, signée Lafitte fils, et qui lui avait été envoyée par Mme Lallemant, rue Saint-André-des-Arts, par laquelle Lafitte fils déclare que l'auteur des vers qu'il a copiés et distribués est le sieur de La Harpe, un de ses amis. Étant porteur de cette lettre, j'ai employé tout le jour pour découvrir la demeure du sieur de La Harpe, etc.

On n'effaroucha pas, en effet, les deux jeunes gens incriminés, et on se contenta de poursuivre l'enquête à leur égard sans les perdre de vue. Se sentant épié, La Harpe tente une manœuvre assez habile et qui est bien dans son tempérament. Il écrit au chirurgien Lafitte, père de son co-inculpé, pour essayer de se mettre en bonne posture et montrer surtout l'énergie dont il est animé. Voici cette lettre inédite et très caractéristique.

Ce dimanche, 9 de mars 1760.

Monsieur, il est également triste d'offenser un honnête homme et d'avoir à se plaindre de lui. Je serais au désespoir d'être dans le premier cas à votre égard et je suis très affligé d'être dans le dernier. Je n'entrerai dans aucun détail pour vous prouver que je ne vous ai point offensé. Il est des préventions que le temps seul peut détruire et je n'ai que trop éprouvé que celle que vous avez conçue contre moi est de ce caractère. Si vous vous étiez d'abord expliqué avec moi, comme il était naturel de le faire, il m'aurait été facile de vous détromper et d'arrêter par là toutes les démarches précipitées qui vous ont causé un chagrin que je partage très sincèrement avec vous, étant très mortifié d'être même l'occasion du moindre trouble. Il est très fâcheux, monsieur, pour vous et pour moi, que vous ayez servi le ressentiment injuste de gens qui m'ont accusé sans aucune ombre de preuves, et que, pensant agir contre moi, vous ayez agi contre monsieur votre fils

que j'aime autant que je respecte son père. Vous n'exigerez pas sans doute que je réfute ici une déposition extorquée par quinze jours de menaces et de mauvais traitements. Je me contenterai de vous dire, avec toute la sécurité que donne l'innocence et qui ne s'est point démentie depuis l'instant que l'on m'a accusé, que je n'ai ni fait ni vu faire les vers très punissables que l'on m'impute; que de ma vie je n'ai fait un vers contre personne; que je serais surtout très fâché d'en faire contre des gens qui appartiennent à une maison où j'ai été élevé; que parmi les personnes attaquées dans ces vers il y en a trois à qui jamais je n'ai parlé de ma vie qu'en passant et avec qui je n'ai eu aucune sorte de démêlé; qu'il y en a une que je ne connaîtrais ni de vue ni de nom si on ne me l'eût montrée depuis; que je n'ai eu avec les autres que des différends momentanés, et qui ne m'ont pas empêché de les voir depuis, et que le seul qui fût connu pour être mon ennemi n'était plus à Paris lorsque les vers ont paru. Voilà, monsieur, ce que j'ai cru devoir vous dire, à vous dont l'opinion et l'estime ne me sont point indifférentes, à vous qui m'ayant fait l'honneur de me recevoir chez vous pendant un an auriez dû, et pour vous et pour moi, m'épargner les discours injurieux qu'un honnête homme ne doit se permettre que contre une personne convaincue. Et si malheureusement aux démarches irrégulières que l'on a faites contre moi on ajoutait l'imprudence de me poursuivre, il ne me serait que trop facile de faire retomber sur monsieur votre fils toutes les suites d'une accusation si témérairement arrachée, si par bonheur la faiblesse de son âge qui rend sa déposition vaine et insuffisante ne le mettait aussi à l'abri de toute procédure extrême. C'est cette réflexion et surtout la crainte de vous compromettre, vous et monsieur votre fils, qui m'a empêché d'agir de mon côté contre des gens qui m'ont si peu ménagé. Je n'ai fait aucune démarche et je n'en ferai aucune, à moins que l'on ne m'attaque formellement. Mais je me devais à moi-même de vous exposer mes sentiments et le chagrin que je ressens des discours que vous tenez contre moi et qu'aucun intérêt ne vous oblige à tenir. Si vous avez la bonté de cesser à l'avenir, j'attendrai avec plus de tranquillité le moment qui me justifiera à vos yeux. Si vous n'avez aucun égard à ma demande, je n'aurai rien du moins à me reprocher de mon côté; je n'y opposerai que le silence et je n'en serai pas moins, avec toute l'estime que l'on doit aux talents utiles et distingués, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

DELAHARPE.

P.-S. Comme tout ce que je viens de dire ne s'adresse qu'à vous seul, il n'est pas besoin que d'autres voient ma lettre. Cependant, comme je ne dis ni n'écris jamais rien qui ne puisse être lu et répété, vous en ferez l'usage qu'il vous plaira.

Cette lettre est de quelqu'un fort maître déjà de sa plume et qui

sait parfaitement exprimer des sentiments très délicats. Si l'on prend garde à la date, on voit aisément que cette longue épître n'est qu'un moyen d'intimidation fort peu déguisé. La Harpe essaie de faire sentir, sous les formules d'une rhétorique un peu roide, qu'il a bec et ongles et saurait se défendre au besoin. Le chirurgien Lafitte remit cette lettre à la police et elle se trouve maintenant au dossier administratif de La Harpe, qui se grossissait ainsi insensiblement. Pourtant les présomptions contre lui n'étaient pas encore assez fortes et on le surveillait toujours sans l'inquiéter.

Brusquement, une semaine plus tard, le dimanche 16 mars 1760, à dix heures du matin, on arrêtait La Harpe dans la maison qu'occupait, rue d'Enfer, le nommé Caillard, maître menuisier, où le jeune homme habitait une chambre au troisième étage sur la rue. Aussitôt appréhendé, on s'empressait de lui faire subir un interrogatoire dont l'original a été conservé. Il déclara se nommer Jean-François Delaharpe, âgé de vingt ans, natif de Paris[1], étudiant en droit, et gentilhomme d'extraction, demeurant seulement depuis la veille à l'endroit où on l'avait pris. Il convint également qu'il avait étudié pendant neuf ans au Collège d'Harcourt, un an comme externe et huit ans comme pensionnaire, mais qu'il ne nourrissait « ni haine ni animosité contre le proviseur, qu'au contraire il n'a que des sentiments de reconnaissance pour lui ; qu'il n'a aucun motif de haine contre les professeurs du dit collège ; qu'il a eu quelques démêlés avec MM. Daunay et Lefranc, maîtres de chambres particulières du dit collège, et le sieur Allais, ancien maître de chambre du dit collège et actuellement en Normandie ».

Puis le magistrat abordait avec La Harpe la question même des couplets. On lui demande s'il connaît le jeune Lafitte et quels sont ses rapports avec lui. Et La Harpe répond aussitôt « qu'il n'est pas étroitement lié avec lui, parce que l'âge n'est pas proportionné, attendu qu'il n'a que seize ans et que de plus il est écolier ». Mais La Harpe reconnaît qu'il compose des vers et que, sans en faire sa principale occupation, il s'y emploie assez souvent : « qu'il vient même de faire imprimer tout récemment deux héroïdes avec permission de la police ». On lui demande alors s'il n'a pas donné quelqu'un de ces ouvrages à transcrire au jeune Lafitte, et La Harpe avoue que c'est exact, « qu'il lui a donné à copier deux

1. Jean-François Delaharpe — le nom est ainsi orthographié sur l'acte de naissance — vint au monde le 29 novembre 1739, rue Saint-Victor, paroisse Saint-Nicolas-du-Chardonnet, issu du mariage de Jean-François Delaharpe, « ancien capitaine d'artillerie » et de Marie-Louise de Vienne.

extraits pour être insérés dans le *Journal encyclopédique* et qu'ils ont été insérés », mais « qu'il y a environ trois mois, et qu'il croit ne lui avoir rien donné depuis ». On arrivait ainsi tout naturellement à la question principale de la paternité des couplets.

Sur ce point, La Harpe nie énergiquement. Il se borne à confesser qu'il a entendu réciter quelques-uns de ces couplets, quinze jours auparavant, au café Dubuisson, par des personnes dont il ne se souvient pas; mais qu'il en ignore l'auteur. On lui met alors sous les yeux la feuille de papier qui contient le corps du délit et on le somme de s'expliquer à ce sujet. La Harpe persiste à nier la paternité de ces vers et il répond, « après avoir pris lecture des dits onze couplets, qu'on lui a récité dans le dit café le septième et le huitième couplets; qu'à l'égard des autres, il savait qu'ils existaient, mais qu'on ne les lui a jamais récités en entier ». Mais comme le papier a été écrit par Lafitte et que La Harpe avoue lui avoir fait parfois exécuter des copies, on presse encore La Harpe à cet égard et il ne se laisse pas ébranler davantage. Il répond « qu'il y a environ quinze jours il a causé avec le sieur Lafitte fils chez la demoiselle Fleuri, demeurant vis-à-vis le collège d'Harcourt; que le dit Lafitte a dit au répondant qu'on avait trouvé ces onze couplets dans le dit collège d'Harcourt et qu'on accusait le répondant d'en être l'auteur; que le dit Lafitte lui dit encore que la copie qu'on avait trouvée de ces couplets était écrite de sa main; qu'il l'avait nié et que lui, répondant, lui conseilla d'avouer que la copie de ces couplets était de son écriture ». C'est là tout ce qu'on put obtenir de La Harpe qui, interrogé s'il veut s'en rapporter aux témoins qui ont connaissance des dits faits, répond finalement que oui, « s'ils disent la vérité, et qu'au surplus personne ne peut déposer qu'il a fait les dits couplets ».

Cette dénégation obstinée ne sauva pas La Harpe qui n'en fut pas moins, le jour même, incarcéré au For-l'Évêque, en exécution de l'ordre du roi le concernant. Et le lendemain, 17 mars 1760, on appréhendait également le jeune Lafitte, « écolier de philosophie au collège de Beauvais, demeurant chez son père, chirurgien, rue Serpente », et on l'interrogeait aussitôt sur les faits qui lui étaient reprochés ainsi qu'à La Harpe. Lafitte reconnaît aussitôt que les couplets sont bien de son écriture, mais il ajoute qu'ils sont de la composition de La Harpe, « qui s'intéresse même à la bonté des vers et s'en est avoué l'auteur, il y a environ trois semaines, en lui donnant, au Luxembourg, l'original écrit de sa main qu'il avait tâché de déguiser; que cet original a été vu par Simon, demeurant rue des Mathurins, hôtel de Cluny, et ensuite

brûlé chez Casaubon, ancien écolier du collège d'Harcourt, y demeurant; que de La Harpe l'avait chargé de jeter des copies des couplets dans la cour du collège, mais que son inexpérience est la seule cause qui l'a déterminé à copier ces couplets et qu'il n'en sentait aucunement les conséquences ». Lafitte ajoutait que « s'il avait pu prévoir le danger qu'il courait en faisant une semblable copie, il se serait bien gardé de brûler l'exemplaire que le dit sieur de La Harpe lui avait donné écrit de sa main; que l'usage qu'il en a fait prouve sa bonne foi et son peu d'expérience ». Malgré cela, Lafitte fut gardé, comme La Harpe, mais on le conduisit à la prison du Petit Châtelet.

Puis, les deux jeunes gens furent laissés à leurs réflexions, chacun de son côté. Le lieutenant de police était convaincu de la culpabilité de La Harpe, et il avait sans doute ses raisons pour cela. Mais il savait aussi qu'on obtiendrait malaisément de cette nature tranchante et obstinée quelque mot de regret et d'aveu. On le laissa donc livré à ses propres méditations, assuré que la solitude et l'appréhension des pires représailles le conduiraient à des sentiments plus traitables. C'était la méthode ordinaire et elle réussissait presque toujours, surtout avec les gens de lettres dont l'imagination se met aisément à broyer du noir. Dix ans auparavant, Diderot avait été traité de la sorte et le moyen n'avait pas manqué son effet. Il en serait de même avec La Harpe, bien que, maître de lui et de ses nerfs, il affectât une assurance que soutenait son mauvais caractère. Pourtant, il commence à être inquiet et à redouter que la mésaventure ne tourne trop à son détriment. Dix jours après son incarcération, il écrit à une protectrice le billet suivant inédit, encore très mesuré de forme, mais qui laisse percer des appréhensions manifestes.

Je supplie madame la marquise du Bourg de vouloir bien assurer monseigneur le lieutenant de police que rien n'est plus contraire à mon caractère que de faire des vers contre personne, et que désormais instruit par une triste expérience combien il est funeste d'en être seulement soupçonné, je ne donnerai pas même lieu aux moindres apparences d'une pareille faute, et à plus forte raison ne la commettrai jamais.

DELAHARPE.

27 mars 1760.

Ce n'est pas un aveu : rien n'indique que La Harpe en ait jamais fait, ou, du moins, s'il en fit, il n'en reste aucune trace. Mais c'était un appel à l'indulgence qui dut coûter beaucoup à cette

nature peu traitable. On ne trouva pas cependant que ce fût assez; on le laissa attendre encore et s'abandonner davantage à ses réflexions. Peu après, il s'adressait directement au lieutenant général de police par le mémoire inédit suivant.

A monsieur le lieutenant de police.

Monsieur, les plaintes d'un accusé sont sacrées et si je n'étais persuadé que vous savez leur prêter une oreille favorable, content de n'avoir point à rougir, j'ai peine à croire qu'elle ne se démente que pour moi.

Je n'entrerai dans aucun détail sur l'accusation dont on me charge. Et comment répondre lorsqu'on ne me fait pas même la grâce de m'interroger? Je n'ai vu ni parties ni témoins. Le seul visiblement coupable et intéressé à se disculper a été dispensé (chose étrange) de prouver ce qu'il avançait; et à voir de quelle manière on le traite on dirait qu'il ne s'est délivré du péril qu'en se rendant l'organe de mes ennemis. En un seul et même instant j'ai été accusé, condamné et puni. L'on m'a frappé dans les ténèbres et je ne connais mon juge que par l'arrêt qu'il a lancé contre moi.

Vous êtes convaincu, monsieur, à ce que l'on me dit, que je suis coupable, et cependant il ne paraît aucune preuve. Jeté dans un séjour si peu fait pour une âme bien née et ennoblie encore par la culture des lettres, j'ose dire que je souffre plus innocent que je mériterais coupable. Je suis encore menacé d'un traitement plus cruel. Mais, monsieur, si j'avais le malheur d'être accusé de vers contre mon Prince, contre la Religion, contre le Gouvernement, m'en ferait-on beaucoup plus? Des accusateurs obscurs méritent-ils qu'on passe pardessus toutes les formes de la justice?

Est-ce dans l'affaire la plus susceptible de discussion, je veux dire un libelle anonyme, que l'on n'exige aucune conviction?

J'attends mon arrêt, monsieur : si l'on en croit l'animosité de mes ennemis, il sera cruel; si je considère votre justice, je dois compter sur mon élargissement. Je suis désormais sans crainte, pourvu que ma santé soit aussi forte que mon âme. Étant innocent, je ne sais ni pleurer ni rougir.

J'ai l'honneur d'être avec un profond respect, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur,

DELAHARPE.

Cette belle rhétorique ne convainquit pas sur l'heure l'administration de la police, car tandis que son complice Lafitte fut élargi le 30 mars 1760, après quinze jours seulement de détention, La Harpe dut subir un emprisonnement de deux mois et ne fut mis en liberté que le 18 mai, après deux démarches inutiles d'élargis-

sement, le 21 et le 30 avril. On ne peut suivre ses impressions pendant le dernier temps de sa détention. Sans doute que La Harpe prit le parti de se taire et de supporter patiemment son mal. C'est ce qu'il y avait de mieux. Il y fit aussi des réflexions salutaires, car il n'eut plus de démêlés avec le pouvoir, et si la causticité de son humeur augmenta bien davantage, encore sut-elle se contenir dans des bornes moins offensantes qu'au début. L'alerte, au surplus, avait été assez chaude. Un jour qu'on demandait à Saint-Florentin que son jeune prisonnier fût élargi, il avait fait cette réponse : « Le ministre consent que le sieur de La Harpe soit puni *seulement* par la prison et qu'il reste dans celle où il est ». L'aventure aurait donc pu tourner plus mal encore, et La Harpe, à ses débuts, traîna toute sa vie, comme Jean-Baptiste Rousseau, le poids de couplets fort orduriers assurément, mais qui ne méritaient pas un tel châtiment. Après cela, La Harpe resta seulement sous le coup d'un reproche qu'on ne manqua pas de lui faire, dans la suite, chaque fois qu'on en crut l'occasion bonne. La Harpe allait être de plus en plus en vue et, comme tel, exposé à la malignité publique. Trois ans après, il abordait le théâtre et on commença dès lors à lui rappeler l'histoire de ses fameux couplets. Le grief fut reproduit bien souvent. Mais La Harpe ne se démontait pas pour si peu. Il sut accommoder sa petite aventure de telle façon qu'elle tournait presque à son avantage. D'abord, il affirma n'avoir médit ni de ses maîtres ni de ses bienfaiteurs. Puis lorsque son ami Boissy-d'Anglas prit la plume pour le défendre dans une lettre insérée au *Mercure de France* du 20 février 1790, l'incident des couplets devint plus anodin encore. « Cette plaisanterie était l'ouvrage de plusieurs jeunes gens, affirme Boissy-d'Anglas, et M. de La Harpe fut le seul puni parce qu'il était pauvre, sans appui, sans état et sans protecteur, et parce qu'il eut le courage de garder à ses compagnons le secret le plus inviolable. » On a vu ce qu'il fallait croire de cette assertion, et comment l'auteur supposé de ces vers anonymes faillit en porter le poids comme Jean-Baptiste Rousseau. En intervenant dans son cas, l'administration de la police y introduisit l'arbitraire, mais cette façon de procéder épargna à La Harpe les revendications juridiques des intéressés et, s'il dut subir un internement de deux mois, il en fut quitte du moins ainsi avec les procédures qui auraient encore aggravé sa situation.

Paul Bonnefon.

FLAUBERT ET SES ÉDITEURS : MICHEL LÉVY ET GEORGES CHARPENTIER

Lettres inédites à Georges Charpentier.

Le premier éditeur de Flaubert avait été Michel Lévy : au lendemain du fameux procès qui conduisit le romancier sur les bancs de la 6e chambre correctionnelle, les 31 janvier et 7 février 1857, c'est en effet chez Lévy que parut, en deux volumes, la première édition de *Madame Bovary*.

L'ouvrage était habillé de cette couverture verte, familière au public, et connue comme la livrée de la maison où beaucoup des plus célèbres écrivains du temps, Balzac, G. Sand, Gautier, Lamartine, Stendhal, avaient publié leurs chefs-d'œuvre. Les poursuites même dont le roman de Flaubert avait été l'objet le recommandaient d'avance à l'attention de tous. Nulle réclame ne pouvait valoir celle que du haut du siège de l'accusation, l'avocat impérial Pinard, parlant au nom de la morale sociale et religieuse, avait faite à l'œuvre de ce débutant de province qui, pour son coup d'essai, se révélait un maître. Après le texte tronqué, mutilé, de la *Revue de Paris*, chacun aurait hâte de lire dans leur version intégrale les pages qui venaient de provoquer un scandale, tel que l'Impératrice elle-même, disait-on, avait indirectement réclamé et appuyé des sanctions judiciaires.

Dès le mois de novembre 1856, Lévy fit à Flaubert quelques propositions *qui n'étaient pas indécentes*[1]. Mais celui-ci, exaspéré par ses démêlés avec la *Revue de Paris*, hésitait à donner *Madame Bovary* en volume. Il fallut l'insistance de sa mère et de Louis Bouilhet pour le décider[2].

On attendit encore l'issue du procès. Enfin il fut acquitté, et avec des considérants honorables. Quelques jours plus tard un traité fut signé aux termes duquel il consentait l'abandon de tous ses droits pendant cinq ans, contre le versement d'une somme de cinq cents francs[3]. Deux mois s'étaient à peine écoulés

1. *Correspondance*, édit. Charpentier, III, 66.
2. *Ibid*, p. 77 et 226.
3. Mme Commanville, *Souvenirs intimes*, p. XXXIII.

que Lévy avait déjà vendu 1 500 exemplaires du roman et commençait un nouveau tirage : « *Aliter*, écrit Flaubert, *30 000 francs qui me passent sous le nez*[1] ». Au début de 1858 parut une nouvelle édition de *Madame Bovary*. A la même époque à peu près, félicitant son ami Feydeau de la façon avantageuse dont celui-ci venait de céder à la maison Amyot l'exploitation de son *Daniel*, il constatait, non sans mélancolie, que, quant à lui, *la littérature, jusqu'à présent, lui avait coûté 200 francs*[2]. Son traité avec Lévy fut renouvelé, nous ignorons dans quelles conditions. En douze ans, c'est-à-dire jusqu'en 1869, *Madame Bovary* n'eut pas moins de sept éditions successives[3]; ce chiffre, qui paraîtra aujourd'hui dérisoire, indiquait alors un succès de librairie fort respectable.

Il n'avait pas attendu d'entrer en relations avec Michel Lévy pour concevoir, de tous les éditeurs en général, une opinion peu favorable. Si l'on trouve dans sa *Correspondance* plus d'une phrase cruelle à leur adresse, s'il blâme leur âpreté au gain et leur manque de goût littéraire, ce n'est pas seulement la conséquence de cette première déconvenue que lui fit éprouver la publication de son roman. Depuis longtemps déjà il avait la haine des éditeurs, autant que des critiques, et il ne pouvait pas les aimer. Entre eux et lui subsistait en effet un ferment d'antipathie irréconciliable, résultat immédiat de ses principes esthétiques et de ses convictions d'artiste.

On sait avec quelle intransigeance farouche, toute sa vie, il proclama le dogme de l'Art pur, où, pour mieux dire, *de l'Art pour l'Art*, à l'encontre de ceux qui font profession d'écrire soit pour gagner de l'argent, soit pour s'attirer quelque popularité, soit pour moraliser les foules, soutenir une thèse sociale, développer une croyance, proposer un enseignement ou poursuivre une propagande quelconque. Le seul but de l'Art, d'après lui, c'est de réaliser le Beau : hors de là, point de salut. Et j'ai essayé d'expliquer ailleurs comment son concept du Beau, inspiré d'abord des théories philosophiques de Cousin, s'était assez rapidement transformé et dénaturé dans son essence, au point de se définir bientôt exclusivement comme le contraire du Pratique, de l'Utile.

Plus exactement, à l'idée primitive, que le Beau est un tout complet par lui-même, qui se suffit et *n'a pas plus besoin d'appui qu'une étoile*, vint se surajouter ce paradoxe que le véritable

1. *Corresp.*, III, p. 111 (approximativement *mai 1857*).
2. *Corresp.*, III, p. 151.
3. Dont quatre pendant la première période de cinq ans.

Artiste, pour rester dans son rôle et à la hauteur de sa mission, doit se dégager de toutes les préoccupations qui encombrent l'existence quotidienne. Sa conduite, vraiment noble et digne, lui sera uniquement dictée par la volonté d'accomplir de belles œuvres, par un amour fanatique, par un *appétit désintéressé*[1] du Beau. C'est sur cette double notion, théorique et appliquée, que repose son culte de l'Art; c'est elle que dégage partout l'analyse de ses principes littéraires; et c'est aussi à son service qu'il employa si souvent les violences de son caractère, ses boutades ironiques ou cinglantes, ses indignations bruyantes et ses gestes désordonnés de bon géant, toujours prêt à partir en croisade pour la glorification de son dieu.

Or, la conséquence directe de ce principe devait l'amener à envisager comme tout à fait secondaire, accessoire, indépendant du labeur de l'Artiste, le désir du succès, des acclamations populaires, le souci du jugement que portera sur son œuvre la postérité — et, pour le présent, la pensée du gain à réaliser en débitant sa marchandise. Non seulement l'Artiste doit se maintenir fort au-dessus de ces considérations mesquines, et se garder d'y voir le but à atteindre, sous peine de déchoir; mais même, il lui sera bien indifférent que son œuvre, une fois écrite, plaise au public ou non. C'est pour lui-même, pour son propre plaisir, qu'il l'a composée, *comme on fume ou comme on monte à cheval.* Il a voulu, aux prix d'efforts inouïs, exprimer son idéal du Beau, il y est parvenu d'une manière qui lui paraît satisfaisante; qu'importe le reste, et les autres?

Flaubert a donc le mépris du public — une *majorité d'imbéciles* — et c'est le corollaire obligé de son individualisme artistique. Il a le mépris de l'argent, estimant que *faire de l'art pour en gagner c'est la plus ignoble des professions*[2]. Et ici peut-être convient-il d'ajouter qu'il était, de par sa situation de fortune personnelle, singulièrement bien placé pour traiter avec un superbe dédain la question financière. Mais il croit surtout *qu'une œuvre d'art digne de ce nom n'a pas de valeur commerciale, ne peut pas se payer*[3]. Il a, par suite, d'excellentes raisons pour affirmer à maintes reprises qu'il travaille *avec un désintéressement absolu, sans arrière-pensée, sans préoccupation ultérieure*[4]. On comprend alors qu'il ait fallu l'intervention de ses proches pour le décider à

1. *Corresp.*, I, 131.
2. *Corresp.*, II, 48.
3. *Corresp.*, IV, 136.
4. *Corresp.*, I, 121.

imprimer son premier livre : c'est que vraiment il n'éprouvait pas le besoin, selon son expression, de *faire gémir les presses des élucubrations de sa cervelle*[1]. Il aurait préféré rester inédit, jugeant que c'était le meilleur moyen pour obtenir de son œuvre la plus grande somme de jouissances possibles[2]. Qu'il ait songé un moment à écrire toute sa vie sans rien publier, c'est sans doute une velléité surprenante et, même dans l'Art pour l'Art, peu commune. Mais en la formulant à l'époque de *Madame Bovary*, il était sincère et singulièrement logique dans ses déductions. *J'admets*, répétait-il à Maxime Du Camp, *que je publie : j'aurais donc un autre but que l'art même. Seul il m'a suffi jusqu'à présent, et s'il me faut quelque chose de plus c'est que je baisse, et si ce quelque chose d'accessoire me fait plaisir c'est que je suis baissé*[3].

— *Quand une œuvre est finie*, dit-il ailleurs très fortement, *il faut songer à en faire une autre. Quant à celle qui vient d'être faite, elle me devient absolument indifférente, et si je la fais voir au public, c'est par bêtise et en vertu d'une idée reçue qu'il* FAUT PUBLIER ; *chose dont je ne sens pas pour moi le besoin. Je ne dis même pas là-dessus tout ce que je pense, dans la crainte d'avoir l'air d'un poseur*[4].

On comprend la suite et l'enchaînement de ces idées, qui, rattachées ainsi au dogme fondamental de l'Art pur, se soutiennent et s'expliquent les unes par les autres[5]. Mais cela étant, il est naturel qu'aux yeux de Flaubert, l'éditeur ait paru en somme quantité fort négligeable. Du domaine de la théorie, son dédain avait bientôt rejailli sur les hommes : l'Éditeur, en effet, représente et personnifie l'étape la moins honorable dans la destinée ordinaire d'une œuvre d'art. N'est-ce pas entre ses mains qu'elle perd de sa dignité originelle, et revêt ce caractère pratique, commercial, qui est contraire au principe de sa création et dégradant même pour son créateur? C'est l'Éditeur qui monnaye la pensée de l'écrivain, et qui, servant d'intermédiaire entre celui-ci et le public, va le premier, en quelque sorte, extraire l'idole du temple, et la livrer toute nue, sans défense, aux quolibets ou aux applaudissements de la foule. Son métier tient à la fois du parasite et du sacrilège. Les éditeurs, comme les directeurs de théâtre, sont

1. *Corresp.*, I, 101.
2. *Corresp.*, I, 333.
3. Lettre du 27 octobre 1851 citée par Du Camp, *Souv. litt.*, II, 10.
4. *Corresp.*, III, 226.
5. J'ai longuement analysé ces idées de Flaubert dans mon *Etude sur sa vie et son caractère avant 1857*, 1 vol. in-16, Ferroud, 1909, 2e partie, chap. VI.

toujours un peu *filous*[1] — et c'est assez déjà pour qu'il les accable d'injures. Ils s'arrangent presque toujours pour spéculer aux dépens des intérêts matériels ou de la réputation des auteurs. Et souvent aussi (ce qui est beaucoup plus grave) ils ont des prétentions inadmissibles : celle notamment de juger l'œuvre dont ils s'emparent, de la critiquer, d'avoir des idées littéraires... *de s'y connaître, « et leur esthétique se mêlant à leur mercantilisme, ça fait un joli résultat*[2]*!* » Car, bien entendu, dans les observations qu'ils formulent, le point de vue commercial prime tout autre point de vue ; ils se soucient fort peu de l'Art et ne calculent jamais que la vente. Autant de motifs de rancune pour l'Artiste.

Ces opinions, plus ou moins justifiées, mais conformes aux principes d'Art qui soutenaient sa vocation, Flaubert les avait donc bien avant l'apparition de *Madame Bovary*. Mais ses discussions avec la *Revue de Paris*, à l'occasion de ce roman, le procès auquel il donna lieu, peut-être aussi (comme semble l'indiquer une phrase de sa *Correspondance*) le regret des bénéfices qu'il avait laissé échapper, tout cela acheva de l'aigrir et donna un regain de violence à son individualisme artistique. A partir de 1857, son « dégoût[3] » de tous les éditeurs se traduit dans ses lettres par des paroles peu flatteuses. Il ne pardonnait pas une atteinte, même involontaire, à la liberté de l'Art, et ceux qui sur ce terrain encouraient sa colère apprenaient vite à leurs dépens qu'il n'était pas tendre aux coupables, et se chargeait de les remettre sans pitié à leur place.

Michel Lévy en fit l'expérience à propos de *Salammbô*. On devine que depuis le succès de *Madame Bovary* il surveillait l'épanouissement du talent de Flaubert, guettant avec impatience ses nouvelles productions[4]. Sitôt qu'il sut l'œuvre terminée, mais non encore recopiée, il tenta par l'entremise du frère de Jules Duplan et du notaire de Flaubert, de se renseigner sur les conditions dans lesquelles celui-ci accepterait de vendre son roman. Trois lettres de la *Correspondance*, adressées à Jules Duplan pendant les mois de mai et juin 1862[5], font connaître le détail des pourpar-

1. *Corresp.*, III, 104.
2. *Corresp.*, IV, 133.
3. *Corresp.*, IV, 107.
4. Il semble bien que dès 1857 Lévy ait cherché à décider Flaubert à publier sa première *Tentation de Saint-Antoine* remaniée et transformée. Mais les pourparlers n'eurent aucune suite. Flaubert se contenta d'en extraire quatre fragments qui parurent dans *L'Artiste* (cf. *Corresp.* III, 78, 82).
5. *Corresp.*, III, 230, 233.

lers qui faillirent amener entre le romancier et son éditeur une première rupture.

Il n'était plus, comme en 1857, un auteur inconnu, n'offrant aucune « surface commerciale » ; son premier ouvrage l'avait posé non seulement auprès des lettrés, mais dans l'esprit du public : il avait, en d'autres termes, un nom qui, à lui seul, valait son prix. Il le sentait, et, en dépit des idées que nous venons de lui voir défendre, il s'en fit dans les circonstances actuelles un privilège contre Lévy ; mais c'était pour sauvegarder une fois de plus son indépendance d'Artiste.

Avant d'énoncer aucune proposition précise, Michel Lévy voulut lire le manuscrit de *Salammbô*, et fixer ses offres sur l'impression personnelle de cette lecture. Flaubert, indigné, commença par refuser tout net; il répondit[1] :

Lévy, quoiqu'il trouve du manuscrit, le dépréciera. Nous pouvons nous fâcher, avoir recours à un autre éditeur, cet autre éditeur lui aussi voudra savoir à quoi s'en tenir, il peut en être de même pour un troisième, un quatrième! Pourquoi faire une exception qui m'est défavorable, puisque du moment que l'on a un nom en littérature il est d'usage de vendre chat en poche. Si toutes ces considérations étaient levées je passerais sur la première de toutes, qui est une répugnance, une horripilation extrême à me laisser juger par M. Lévy. Il doit acheter mon nom, et rien que cela.

Il prit l'avis de Bouilhet et de Jules Duplan. L'un et l'autre lui conseillèrent de lire lui-même à Lévy des fragments seulement de son œuvre. *Donc*, s'écrie-t-il, *me voilà condamné à subir un examen par devant tous les éditeurs de Paris!* Lévy insistait. Il désirait, avant d'acheter, examiner à son aise la marchandise : et c'était assez naturel. Mais il eut la maladresse de rappeler à ce propos que Flaubert, autrefois poursuivi pour immoralité, avait la réputation d'un auteur suspect dont il était prudent de se défier. Cette insinuation mit à son comble la fureur de l'écrivain.

Quant à la question d'immoralité qui revient, écrit-il à Duplan[2], *je me targue 1°, du jugement qui me déclare un homme moral, 2°, de l'opinion des bourgeois qui me déclarent obscène, ce qui fait qu'à ce point de vue là j'ai une valeur double. Bref, ça commence à m'em..... —. Comme Maître Lévy paye fort peu mon avocat quand j'ai un procès, je trouve mauvais qu'il ait des inquiétudes. Car si mon immoralité a profité à quelqu'un, c'est à lui, il me semble.*

1. *Corresp.*, III, 230.
2. *Corresp.*, III, 231, 232.

En outre, et avant même que rien fût décidé relativement à la communication du manuscrit, Lévy avait émis la prétention de ne publier qu'une *Salammbô* illustrée. C'était attaquer Flaubert par son endroit le plus sensible, le blesser dans son amour-propre d'auteur descriptif, et heurter ses plus chères idées littéraires; il répondit :

Quant aux illustrations, m'offrirait-on cent mille francs, je te jure qu'il n'en paraîtra pas une. Il est inutile de revenir là-dessus. Cette idée seule me fait entrer en phrénésie..... la persistance que Lévy met à me demander des illustrations me fait entrer dans une fureur impossible à décrire. Ah! qu'on me le montre, le coco qui fera le portrait d'Hannibal et le dessin d'un fauteuil carthaginois. Il me rendra grand service. Ce n'était guère la peine d'employer tant d'art à laisser tout dans le vague pour qu'un pignouf vienne démolir mon rêve par sa précision inepte. Je ne me connais plus[1] *!*

Tout arrangement semblait donc impossible. Flaubert, très monté, résumait sa décision dans cette phrase, qui en tout cas lui fait honneur : *concessions d'argent, tant qu'on voudra, concessions d'art, aucune*[2] *!*

Cependant, peu après, un accord intervint. Lévy cédait sur tous les points. Un document peu connu permet de préciser les conditions du traité : c'est une lettre adressée à un de ses amis (peut-être J. Duplan?) qui n'a pas été réunie à la *Correspondance* et dont il convient de reproduire ici quelques passages[3].

(Timbre de la poste 22 août 1862.)

Vichy samedi.

J'attendais toujours pour vous écrire, mon cher vieux, que j'eusse quelque chose de neuf à vous narrer.

Or, ce matin, en même temps que votre lettre, j'en recevais une autre de Bouilhet où il me dit que Lévy accepte toutes mes conditions.

C'est-à-dire que j'ai

1°) une édit. in-8;

2°) pas d'illustrations;

1. *Corresp.*, III, 232, 233.

2. On lit encore dans une lettre à J. Duplan, publiée pour la première fois dans l'éd. Conard de la *Corresp.* (1911), t. III, 326 : « Il y aurait encore à demander à Lévy combien il offre du manuscrit sans le lire. Il n'en offrira pas davantage (peut-être même en offrira-t-il moins) quand il l'aura lu. Et puis l'idée de la balle de Lévy foutant ses pattes sur mes pages me révolte... On se paye de deux manières, ou par argent, ou par orgueil : il faut choisir. Mes prétentions pécuniaires sont exorbitantes. Rabattons-en, et restons fier. »

3. Cette lettre a été publiée dans l'*Intermédiaire des chercheurs et des curieux* du 10 août 1888, t. XXI, p. 479.

Et 3°) la somme de dix mille francs net sans que le mns (*sic*) ait été lu.

Maintenant, je vous prie de garder pour vous l'énoncé de ce chiffre, parce que le dit Lévy se propose de faire avec *Salammbô* un boucan infernal et de répandre dans les feuilles qu'il me l'a acheté TRENTE MILLE FRANCS, ce qui lui donne les gants d'un homme généreux.

Voilà donc, *motus*; dites seulement que j'ai vendu à des conditions très avantageuses.

Dans quelques jours on m'envoie la copie du traité et je n'aurai plus qu'à le signer à Paris.

J'y arriverai probablement d'aujourd'hui en quinze : il me faudra encore une huitaine pour relire une dernière fois le mns. Dès le 15 ou le 18, je commencerai à imprimer afin de paraître vers le 20 octobre...

Le traité en effet fut signé aux environs du 10 septembre[1]. Le volume parut à la fin de novembre en librairie, et dès le mois de janvier 1863 eut une seconde édition[2], suivie de quatre autres entre 1863 et 1866.

C'est encore Lévy qui édita, en novembre 1869, *L'Éducation sentimentale*.

Flaubert, à cette époque, muri par l'âge, et par l'expérience de la vie, usé par l'écrasant labeur qu'il poursuivait depuis tant d'années, semble avoir senti pour la première fois fléchir la rigueur intransigeante de son attitude désintéressée. On est un peu surpris de relever dans ses lettres la trace plus fréquente de soucis pécuniaires. Il répète, après tant d'autres, mais cette fois avec la mélancolie d'un sentiment éprouvé par lui-même, que décidément la littérature ne nourrit pas son homme, et que pour être écrivain il faut avoir des rentes, ou se résigner à crever de faim. Il lui arrive de déplorer la modicité de ses revenus et la lourdeur de ses charges : il avait celle du ménage de sa mère, avec laquelle il habitait à Croisset, et son train de vie personnelle quoique fort simple, l'entraînait à des dépenses assez considérables. Sans entrer ici dans des détails qui n'intéressent aucunement l'histoire littéraire, il suffira de rappeler qu'il avait à Paris un appartement où il faisait souvent des séjours de plusieurs mois; et l'on constate à maintes reprises, surtout dans les billets adressés à sa nièce M^me^ Commanville[3], qu'il commençait alors à s'apercevoir que l'argent a parfois son utilité, et son prix.

1. *Corresp.*, III, p. 237 et *Lettres de J. de Goncourt*, p. 190.
2. *Corresp.*, III, p. 274.
3. Le mari de M^me^ Commanville gérait pour lui sa fortune, et ce détail explique les demandes d'argent qu'il adresse de temps en temps à sa nièce (cf. par exemple *Lettres à sa nièce*, 111, 197, 208, 213, 215 et *passim*).

De là à faire de sa plume l'instrument d'un métier salarié, il y avait cependant un abîme, et il portait trop haut la conscience de son rôle et de l'indépendance de l'Art pour le franchir jamais. Il n'a jamais songé (même, lorsqu'il en aurait eu réellement besoin [1]) à la possibilité de produire hâtivement de la copie à tant la ligne. Les conseils qu'au même moment à peu près il donnait à Feydeau, ruiné par des spéculations malheureuses [2], permettent d'affirmer que sa conduite n'aurait, en aucunes conjonctures, démenti ses principes. Mais on comprend néanmoins que les circonstances, un peu différentes, l'aient alors rendu plus soucieux qu'autrefois de ses intérêts; si indifférent qu'il ait continué d'être à la publication de ses romans et au profit réel qu'il pouvait en tirer, il voulut du moins éviter tout sacrifice inutile, et se fit un scrupule de passer à ses propres yeux pour une dupe.

Ce fut l'occasion d'un nouveau désaccord entre lui et Michel Lévy, désaccord auquel la *Correspondance* fait plusieurs allusions précises.

Quelque temps avant de conclure le traité relatif à *L'Éducation sentimentale*, et alors que le roman n'était pas encore terminé, il s'était trouvé, selon son expression, *un peu gêné*, et il avait en plaisantant parlé de *sa misère* à G. Sand. Celle-ci, toujours bonne et dévouée à la cause de ses amis, intervint secrètement auprès de Lévy, et sur le prix convenu s'efforça d'obtenir pour Flaubert un supplément de cinq à six mille francs [3]. Sa démarche n'eut, semble-t-il, aucun résultat. *L'Éducation* fut vendue au mois d'août 1869, pour une durée de dix ans [4]; Flaubert devait recevoir huit mille francs par volume [5]. L'ouvrage, assez vivement critiqué à son apparition, se vendit cependant d'une façon satisfaisante [6]. Mais les premiers versements subirent quelque retard, de sorte que *la gêne* continua.

Il travaillait alors à la préface des *Dernières Chansons* de

1. C'est-à-dire après 1875, quand il se fut dépouillé de presque toute sa fortune pour sauver la situation commerciale très compromise de son neveu M. Commanville.

2. Voir *Corresp.*, III, 172.

3. Voir *Lettres à sa nièce Caroline*, p. 111, et *Corresp. entre G. Sand et Flaubert*, p. 168. La première phrase de la lettre de G. Sand : « J'ai vu qu'il ne voudrait à aucun prix céder son traité », rapprochée d'un autre fragment de la *Corresp.* de Flaubert, t. III, p. 333, me fait penser qu'entre lui et Lévy la cession du roman alors en préparation avait été convenue *d'avance*, à un prix que je ne connais pas, et consignée par écrit. C'est sur ce prix convenu qu'il s'agissait d'obtenir une majoration.

4. Voir plus loin la première lettre inédite à G. Charpentier.

5. Cf. *Corresp.*, IV, 17. *L'Éducation* fut publiée en deux volumes, soit 16 000 fr.

6. *Corresp.*, IV, 8.

Louis Bouilhet, qu'il se proposait de faire éditer par Lévy. G. Sand, à nouveau, proposa son entremise[1]. Elle avait, par ses œuvres, contribué assez largement à la prospérité de la maison pour y voir sa parole écoutée. Il est probable qu'elle revint avec plus d'insistance sur la situation pénible de Flaubert, car, un jour d'avril ou de mai 1870, vers six heures du soir, celui-ci vit entrer chez lui son éditeur. Après bien des phrases entortillées sur la rigueur des temps, les difficultés du métier, la chèreté de l'existence, Lévy offrit à l'écrivain de lui *prêter, « sans intérêt » trois ou quatre mille francs, à condition que son prochain roman lui appartiendrait aux mêmes conditions que L'Éducation, c'est-à-dire moyennant huit mille francs le volume. — S'il ne m'a pas répété trente fois,* ajoute Flaubert : « *C'est pour vous obliger, ma parole d'honneur* », *je veux être pendu*[2].

La proposition, dans les circonstances où elle était formulée, paraît un peu singulière. Lévy parlait d'un prêt, et non d'une avance de fonds imputable sur les bénéfices à réaliser par la vente future des œuvres dont il n'était plus propriétaire que pour quelques années seulement; et, pour être juste, il aurait pu tout au moins présenter la chose comme un versement anticipé : car il restait, nous l'avons dit, le débiteur de Flaubert. Enfin son offre incitait celui-ci à se lier les mains pour l'avenir et c'était le point le plus délicat. Il comprit aussitôt, et se hâta d'énoncer l'équivoque.

Il remercia Lévy et le soir même, racontant à G. Sand cette aventure qui l'avait plutôt égayé que révolté, il lui dit : *Je vous prie même de ne plus en parler à Lévy quand vous lui écrirez ou le verrez. Il aura de moi la préface du volume de vers de Bouilhet. Quant au reste, j'entends désormais être parfaitement libre*[3].

Et dans une autre lettre[4] — quelques jours plus tard, — il répétait à son amie :

Vous êtes trop bonne d'avoir écrit derechef à l'enfant d'Israël. Qu'il garde son or. Ce gaillard-là ne se doute pas de sa beauté. Il se croyait

1. *Corresp. entre G. Sand et Flaubert*, p. 213.

2. *Corresp.*, IV, 17. Cette lettre n'a pas été reproduite dans la *Correspondance entre G. Sand et Flaubert*. Ce dernier volume ayant été publié chez Calmann-Lévy, on en a soigneusement retranché tout ce qui concernait trop directement les relations parfois tendues de Flaubert avec le fondateur de la maison. Il y a ainsi tout un alinéa supprimé dans la lettre suivante à G. Sand (p. 216) qui commence par ces mots : *Mon cher maître, je ne suis pas malade...* on trouvera cet alinéa *Corresp.*, édit. Charpentier, IV, p. 20.

3. *Même lettre.*

4. *Corresp* , IV, 20.

peut-être très généreux..... je ne lui en veux pas, car il ne m'a pas blessé; il n'a pas trouvé le point sensible.

Il ne lui gardait peut-être pas rancune, en effet, mais il était dès ce moment bien résolu à cesser avec lui toutes relations d'affaires, à ne prendre aucun engagement propre à influencer son travail, à se passer désormais de ses services, à se dégager en un mot de cette espèce de monopole que Lévy paraissait vouloir prendre sur lui, sauf, s'il ne trouvait pas d'autre éditeur, à ensevelir éternellement dans ses cartons les romans qu'il pourrait encore écrire. Et nous le retrouvons bien ici tel que nous le connaissons, hautain, farouche, intraitable sur les questions d'art, capable de tout sacrifier (et lui-même en première ligne) au respect des idées dont il avait fait ses articles de foi.

Cependant tout commerce n'était pas entièrement rompu, puisqu'il restait à publier les *Dernières Chansons*. Mais, la guerre survint, qui retarda l'apparition du volume. Dans l'intervalle, aucune allusion à Michel Lévy, ni aux dissentiments qui les avaient séparés, n'est faite dans la *Correspondance*.

La brouille définitive et irrévocable éclata en 1872. Grâce à quelques documents inédits on peut en reconstituer l'origine et les péripéties. Il convient de dire, à l'honneur de Flaubert, qu'elle eut pour cause non un fait personnel, comme les précédentes, non pas un procédé portant uniquement atteinte à ses intérêts matériels ou à sa réputation d'écrivain, mais un désaccord relatif à l'œuvre posthume de Louis Bouilhet dont il avait entrepris l'édition. Flaubert, en la circonstance, ne défendit ni son propre droit, ni sa propre prose, mais surtout la mémoire d'un ami, cher entre les plus aimés, l'œuvre d'un poète de talent que ses contemporains n'avaient pas, selon lui, jugé à sa valeur, et les intérêts menacés de son héritier. Les motifs de la discussion sont ainsi, dans une très large mesure, une excuse à la brusquerie qu'il y apporta.

Au commencement de janvier 1872, parut chez Michel Lévy le volume *Dernières Chansons* de Louis Bouilhet, avec la préface de Flaubert[1]; il sortait des presses de l'imprimerie Claye. On avait convenu que les frais d'impression resteraient à la charge des héritiers de Bouilhet, représentés par M. Philippe Leparfait; que Lévy mettrait en vente le volume, l'appuierait de sa publicité et de son nom, et que les bénéfices de la vente seraient en totalité

1. Et les jugements de la critique : in-8°, 341 pages, et un portrait de l'auteur.

versés à M. Leparfait, sauf une commission retenue par Lévy. De plus, Lévy s'était verbalement offert à avancer les frais d'impression (du moins, comme on le verra, c'est Flaubert qui l'affirme) et pour le garantir de ses débours, celui-ci et M. Philippe Leparfait s'étaient déclarés prêts à signer un engagement solidaire. Tel était le dispositif général de la convention, que nous allons voir se dégager de quelques lettres inédites[1].

Or Lévy n'avait accepté qu'à regret cette combinaison. Elle ne laissait cependant aucun risque, et au contraire permettait d'espérer un profit appréciable, en retour de l'embarras minime que pouvait lui donner le dépôt des *Dernières Chansons*. Mais les traditions commerciales de sa maison voulaient que la poésie ne fût pas vendable et n'eût jamais aucune chance de plaire au public. Il limita donc à 2 000 exemplaires le tirage des *Dernières Chansons* ; il en prit chez lui 1 200, laissant le reste dans les magasins de l'imprimeur Claye[2]; et, convaincu déjà d'avoir ainsi fait beaucoup, il négligea, ou remit à plus tard, le soin de lancer le nouveau volume. L'opération fut menée en somme très mollement par l'éditeur, qui la jugeait d'avance secondaire et mauvaise.

Flaubert, au contraire, aveuglé par son amitié pour Bouilhet et l'estime où il tenait son talent, comptait sur un succès rapide et une vente considérable. Voyant ses prévisions trompées, un jour du mois de mars 1872, il se rendit rue Vivienne; sans laisser le temps à Lévy de s'expliquer, il lui reprocha durement son incurie, son manque de parole, et sortit en claquant la porte. Peut-être avait-il été poussé à bout[3] par la résistance obstinée de l'éditeur à s'occuper davantage des *Dernières Chansons*. — Peut-être aussi se sentait-il blessé dans son amour-propre d'auteur : les pages liminaires du volume étaient en effet signées de son nom, et il était en droit de penser, comme il l'écrivait à G. Sand, que sa

1. Je m'appuie ici uniquement sur les lettres inédites qu'on lira plus loin et sur quelques allusions à cet incident, contenues dans la *Correspondance*. Il ne m'a pas été possible de préciser davantage, les démarches que j'ai tentées auprès de la maison Calmann-Lévy pour en savoir plus ayant été accueillies par une fin de non recevoir. D'une façon générale en effet je n'ai pu obtenir des successeurs de Michel Lévy aucun éclaircissement sur les relations de Flaubert et de son premier éditeur. On m'a opposé un secret professionnel devant lequel je me suis naturellement incliné. Toutefois, quant à l'incident particulier des *Dernières Chansons* j'ai fait encore appel aux souvenirs personnels de M. Jules Troubat, qui était alors attaché à la maison Lévy. M. Jules Troubat m'a répondu avec une obligeance extrême, dont je le remercie sincèrement. Grâce à lui, grâce aussi à quelques explications qui m'ont été données par M^me^ Léonie L..., l'amie de Bouilhet, je crois avoir rétabli à peu près complètement la succession des faits.

2. Cf. *Corresp.*, IV, 133.

3. D'après M. Jules Troubat, qui assistait à la scène.

prose méritait d'être *plus respectée par un homme auquel il avait fait gagner quelque sous* [1].

Il avait parfois de ces emportements subits qui lui faisaient perdre toute mesure, et des colères inconsidérées qui s'apaisaient d'ailleurs aussi vite qu'elles éclataient; lui-même les attribuait à son tempérament. *Normands tous que nous sommes*, disait-il, *nous avons quelque peu de cidre dans les veines. C'est une boisson aigre et fermentée, qui parfois fait sauter la bonde.*

Quelques jours après cette entrevue orageuse, il écrivait à M. Philippe Leparfait [2].

Mars 1872.

Mon cher Philippe,

J'arriverai demain à Rouen par l'omnibus qui part de Paris à midi.

Et j'ai beaucoup de choses embêtantes à te narrer. Je me suis fâché *à mort* avec le sieur Lévy. La colère que j'ai eue contre lui mercredi matin m'a rendu malade; tout cela est long à t'expliquer. Tâche de venir mardi au Croisset, ou demain, à 4 heures et demie, à la gare.

Je n'ai pas (malgré ma fureur) fait jusqu'à présent aucune bêtise.

Lévy m'a nié *en face* une parole donnée, celle d'avancer les frais d'impression.

A demain ou après demain.

Il avait donc quitté Paris de fort méchante humeur, et au fond très affecté de cet incident [3]. Il se reprochait déjà d'avoir entraîné M. Philippe Leparfait dans une entreprise qui, loin de rapporter le moindre bénéfice, serait coûteuse pour lui [4]. Mais la contestation était trop sérieuse, il avait trop à cœur la défense de *son pauvre Bouilhet*, pour ne pas lutter jusqu'au bout.

Lévy, de son côté, demandait à tirer au clair la situation. Un homme d'un grand bon sens, ancien secrétaire de Sainte-Beuve et ami de Flaubert, s'efforça de renouer les relations interrompues. M. Jules Troubat fut le porte-parole de l'éditeur, et transmit à Flaubert ses propositions. Flaubert répondit à M. Troubat par le billet suivant [5], qui précise la controverse :

1. *Corresp.*, IV, 133.
2. Lettre inédite communiquée par M. l'abbé Letellier de Rouen.
3. Cf. *Lettres à sa nièce*, p. 222. « J'ai été vaillant cet hiver, jusqu'à ma brouille avec Lévy; mais depuis lors je me sens épuisé jusque dans les moelles. J'attends Philippe à qui je vais conter des choses désagréables... Quand donc me f... t'on la paix?... Je passe tour à tour du rugissement à l'accablement » (fin mars 1872).
4. *Corresp.*, IV, 100 (fin mars 1872).
5. Lettre inédite, communiquée par M. l'abbé Letellier.

Croisset, le 31 mars 1872.

Mon cher ami.

Je vous remercie de tout le mal que vous vous donnez à cause de moi ; cela dit passons *aux affaires*.

J'ai communiqué votre lettre à l'héritier de Bouilhet, M. Philippe Leparfait, qui, tout bien pesé, trouve que j'ai eu tort dans mes violences avec Michel Lévy. Tel n'est pas mon avis, mais je vous dois l'exacte vérité.

Il accepte l'offre de M. Lévy et s'engage à lui rembourser le 1er avril 1873 au plus tard la somme due à M. Claye, déduction faite du produit des volumes qui pourront être vendus d'ici à l'époque sus-mentionnée.

Envoyez-moi l'engagement qu'il faut que Philippe signe.

Si M. Lévy trouve insuffisante la signature de Philippe, il va sans dire que moi j'en réponds.

Mille remerciements et tout à vous.

G. F.

P.-S. — Il est bien entendu que l'offre première de M. Lévy, offre qu'il maintient et que M. Philippe accepte, consiste en ceci : M. Lévy avance les frais d'impression à M. Claye, avance que M. Philippe lui remboursera le premier avril 1873, et dont on déduira alors le prix des volumes vendus. M. Lévy justifiera nécessairement du nombre des volumes invendus lui restant en dépôt, et M. Lévy gardera pour son bénéfice une remise de 40 p. 100 sur le produit brut des exemplaires vendus et dans ces 40 p. 100 seront compris tous les frais de toute nature auxquels la vente aura pu donner lieu.

Quant au mémoire de Claye, je le conserve encore quelques jours et je vous présenterai à son sujet quelques observations dont M. Lévy pourra profiter pour le réglement de ce compte.

La proposition fut acceptée sur ces bases et Flaubert joignit sa signature à celle de M. Leparfait.

Il était loin d'en avoir terminé cependant avec les ennuis que lui causaient les *Dernières Chansons* ; au commencement de mai, Claye, l'imprimeur, le somma de le débarrasser de 800 exemplaires qu'il avait en magasin[1]. Il les fit transporter dans les greniers de sa nièce, rue de Clichy[2]. Puis, en juin, Claye lui écrivit de nouveau pour lui réclamer le paiement des frais d'impression. Que s'était-il passé? Lévy avait-il oublié sa promesse, ou négligé de tenir Claye au courant de l'arrangement intervenu? Si invraisemblable qu'il paraisse, le fait est là, affirmé par Flau-

1. *Lettres à sa nièce*, p. 226 (6 mai 1872).
2. *Corresp.*, IV, 133.

bert dans sa *Correspondance*[1] et je me borne ici à raconter sans interpréter. Quoi qu'il en soit, ce dernier incident acheva de le brouiller avec son éditeur. A quelques jours de là, pour se venger, il affecta de passer devant lui, dans le foyer de la Comédie-Française, sans lui rendre son salut[2]. Aucun racommodement n'était possible. A George Sand qui tentait une dernière conciliation, il écrivit :

Ne vous inquiétez pas de Lévy et n'en parlons plus. Il n'est pas digne d'occuper notre pensée une minute. Il m'a profondément blessé dans un endroit sensible, le souvenir de mon pauvre Bouilhet; cela est irréparable. Je ne suis pas chrétien, et l'hypocrisie du pardon m'est impossible. Je n'ai qu'à ne plus le fréquenter, voilà tout. Je désire même ne jamais le revoir. Amen[3].

Citons enfin deux lettres inédites[4] de Flaubert à M. Philippe Leparfait qui, marquant le début de ses relations avec Charpentier, sont la conclusion naturelle de ses relations avec Lévy.

Rue Murillo, 4.

Mardi 17 septembre 1872.

Mon cher Phillippe,

Le médaillon en bronze[5] — que j'ai vu hier et que je trouve très bien, — te sera adressé très prochainement.

Dans une quinzaine je recevrai à Rouen trois terres cuites, une pour moi, une pour toi, une pour d'Osmoy.

Mais ce n'est pas pour cela que je t'écris. Voici l'histoire, voici l'histoire (*sic*).

L'éditeur Charpentier veut devenir le mien, — et racheter à Lévy tous ses droits sur mes œuvres. On me conseille d'écouter ses propositions. Mais pour cela il faut que je sois complètement libre vis-à-vis du fils de Jacob. Je voudrais en même temps faire acheter à Charpentier ce qui reste de *Dernières Chansons* et m'entendre avec lui pour une édition complète des œuvres de Bouilhet. Cet hiver, Charpentier m'avait sollicité indirectement. Il revient à la charge. C'est très sérieux.

Donc, mon cher monsieur, fais-moi le plaisir de me dire précisément à quelle époque tu ne devras plus rien au Lévy, afin que je puisse prendre avec Charpentier un arrangement net.

1. « Je suis furieux, car je viens de recevoir une lettre de Claye me demandant si je veux le payer. Ainsi Lévy m'a fait la farce de ne pas lui parler du billet que j'ai signé avec Philippe! Tu ne peux pas t'imaginer à quel point les histoires d'éditeur m'exaspèrent. Je finirai par flanquer des giffles au sieur Lévy. » (*Lettres à sa nièce*, p. 230, 19 juin 1872.)

2. *Lettres à sa nièce*, p. 231 (23 juin 1872).

3. *Corresp.*, IV, 136 (12 décembre 1872).

4. Toutes deux m'ont été communiquées par M. l'abbé Letellier.

5. Pour un monument à Bouilhet.

Quant au Vaudeville, voilà deux fois que j'y vais sans pouvoir mettre la main sur Carvalho. J'y retournerai ce soir, et je serais étonné si je revenais à Croisset sans lui avoir lu *Le Sexe faible*[1].

Retourne chez Gally, de ma part. Et que la commission du terrain[2] fasse quelque chose, ô mon Dieu !

Embrasse ta mère pour moi. Ton

G. F.

Réponds-moi tout de suite. Je serai revenu à Croisset vers jeudi ou vendredi la semaine prochaine.

*
* *

[Début de l'année 1873] Vendredi.

Mon cher Philippe,

Bien que Caudron soit insaisissable, fais l'impossible, saisis-le, et préviens-le de ceci :

Mulot est chargé par moi de convoquer tous les membres de la Commission pour le 2 février à sept heures du soir chez Desbois.

Il me semble qu'en dix jours ces messieurs ont le temps de se préparer à ce sacrifice.

Je tiens expressément à ce que Caudron et M. Deschamps soient présents, ainsi que d'Osmoy et R. Duval. C'est pourquoi j'ai choisi un dimanche.

Quant à Lévy, il m'a donné une jouissance, car je sais pertinemment qu'il est très vexé et humilié par ma conduite.

Je lui ai payé lundi deux mille cent francs[3] car il me doit rendre 500 francs (pour *Aïssé*) sur les 2 600 versés par Commanville[4].

Nous nous occupons maintenant de racheter *Melaenis* (ou bien de nous faire acheter *Dernières Chansons*) afin de pouvoir faire une édition complète. C'est très long et embrouillé à t'expliquer. Voilà trois fois que Commanville confère avec lui, et il n'est pas près d'avoir fini.

Impossible de rien tirer du Vaudeville, bien entendu.

Bouilhet n'a pas eu tort de mourir ! De nos deux rôles, il a pris le meilleur.

A toi. Ton

G. F.

1. Pièce inédite, qu'il venait de composer d'après un scénario de Bouilhet et qu'il essayait alors de faire jouer au Vaudeville. Il en sera plusieurs fois question dans les lettres à Charpentier.

2. Toujours pour le monument de Bouilhet.

3. Voir *Corresp.*, IV, p. 138, 139 et 145. — Le chiffre indiqué ici par Flaubert est un minimum. Ailleurs il va jusqu'à fixer à 3 000 francs ce que lui coûtent les *Dernières Chansons*. Il est en tous cas certain qu'il garda pour lui tous les frais de cette édition, n'ayant pas voulu au dernier moment qu'aucune dépense retombe sur l'héritier de Bouilhet.

4. Cf. *corresp.*, IV, 134 : « Comme je ne veux plus reparler au dit Michel, c'est mon neveu qui va me remplacer pour liquider ma position. Je vais lui payer l'impression de *Dernières Chansons*, et puis je me débarrasserai de toute relation avec lui. » (4 décembre 1872.)

II

« *Lévy*, disait Flaubert peu après les événements que nous venons de raconter, *m'a dégoûté des éditeurs comme une certaine femme peut écarter de toutes les autres*[1]. »

Il appartenait à Georges Charpentier de démentir cette opinion trop partiale. Nous n'avons pas à étudier ici l'histoire de leur liaison, puisqu'elle se dégage nettement, avec tous ses détails, de la correspondance échangée entre eux. Mais ce qui vient d'être dit à propos de Michel Lévy fera mieux apprécier, par comparaison, le caractère particulier des rapports qu'ils entretinrent de 1872 à 1880. Et il suffira d'indiquer à cette place les raisons qui transformèrent des relations purement commerciales au début en une sympathie très affectueuse, au point que peu à peu on verra la personnalité de l'éditeur s'effacer et disparaître derrière celle de l'ami.

A cet égard, les lettres que nous publions se recommandent par un ton de camaraderie enjouée qui contraste avec les réflexions mordantes dont nous avons cité quelques exemples. Il arrive bien encore que Flaubert se fâche, gronde, grogne, où s'irrite. Mais il le fait d'une façon telle qu'on devine, sous sa brutalité apparente, un fonds solide et sincère de tendresse ; ses plus grandes colères conservent un air *bon enfant* qui en atténue la gravité. Souvent il y eut entre eux des divergences d'idées ; des contestations théoriques ou pratiques purent, à certains moments, s'élever sur quelques points délicats. Mais la question une fois tranchée, il n'en subsistait aucune trace. Chacun savait faire à propos les concessions nécessaires : devant la générosité bienveillante et le goût très sûr de Charpentier, l'intransigeance artistique de Flaubert se trouvait elle-même en partie désarmée.

Gervais Charpentier, le père de Georges, avait créé la maison et en même temps assuré pour l'avenir, par une direction avisée et intelligente, sa brillante prospérité[2].

La couverture jaune des volumes qu'il éditait fut bientôt aussi populaire que la couverture verte de Lévy. Tour à tour Hugo,

1. *Corresp.*, IV, 144.

2. Il avait eu notamment l'idée d'adopter comme type courant de vente le volume de format in-18 à 3 fr. 50, avec texte imprimé en caractères très fins, mais très clairs et faciles à lire, qui tua le format in-8° à 7 francs, dit « des cabinets de lecture ». C'est l'origine de la fameuse Bibliothèque Charpentier.

Gautier, Musset, Nodier, Gérard de Nerval, Ed. Quinet, pour ne nommer qu'eux, lui apportèrent leurs ouvrages. Gervais Charpentier mourut en 1871, laissant comme héritier et successeur désigné son fils Georges, avec lequel d'ailleurs il ne vivait pas toujours en très bons termes, et qu'il avait parfois, avec une excessive rigueur, tenu à l'écart des intérêts et de la direction de la maison.

Georges venait d'atteindre ses vingt-cinq ans ; et s'il n'avait pu acquérir, aux côtés de son père, une grande expérience des affaires du moins les années un peu turbulentes de sa jeunesse ne furent pas sans profit : car de fréquenter la « bohême[1] » de l'époque, c'est-à-dire le groupe de ceux qui, laborieusement, péniblement, cherchaient alors le chemin de la célébrité ou de la fortune, par la voie des arts plastiques ou de la littérature, il gagna pour lui-même la passion du Beau, le goût de toutes les manifestations originales de l'Art, un sens critique très affiné, libre de préjugés routiniers, ouvert à toutes les audaces, prompt aux enthousiasmes qui encouragent et qui produisent. Ces qualités, jointes à une organisation intellectuelle et à une facilité de travail qui lui permirent dès le premier jour de faire face aux difficultés nouvelles de sa tâche, l'aidèrent à prendre un des premiers rangs parmi tous les éditeurs de Paris.

A côté de maisons exclusivement commerçantes, comme celle de Lévy, et d'autres, comme celles des Mame, des Didot, des Hachette, qui, gardiennes jalouses des traditions de leurs illustres fondateurs, s'appliquaient à demeurer classiques, érudites, sérieuses, bien pensantes et (si l'on peut employer l'expression) fort peu « démocratiques », celle de Georges Charpentier conserve en effet, de 1871 à 1890 environ, une physionomie assez particulière. C'est la librairie du mouvement et du progrès, des idées nouvelles et et des tentatives généreuses. Elle accueille tous ceux qui marchent à l'avant-garde du bataillon. On y traite la vie avec assez d'insouciance et l'art avec beaucoup de respect; on y parle un peu de politique (parfois avec une tendance socialiste), mais surtout de littérature moderne, voire de peinture moderne[2] et de musique moderne. On y est un peu frondeur, mais sans parti pris; un peu moqueur, mais sans méchanceté : et, en fait, toutes les opinions s'y trouvent admises avec une égale tolérance, à condition

1. Voir Émile Bergerat, *Souvenirs d'un enfant de Paris. Les Années de Bohême.* (In-18, Fasquelle, 1911; p. 59 à 77 et *passim.*)

2. Georges Charpentier avait une admiration particulière pour Manet, dont il était l'ami.

d'être convaincues. Un jour viendra où Banville y rencontrera Zola et Goncourt; les naturalistes, succédant aux romantiques, y voisineront avec le Parnasse. L'histoire de la maison Charpentier, pendant la période qui nous intéresse, donne l'impression d'un éclectisme libéral devant lequel se concilient facilement les petits antagonismes d'école; et sa caractéristique, c'est avant tout une conception large, aimable, très vivante, très peu terre à terre, du métier d'éditeur.

Georges Charpentier eut le rare bonheur de trouver un auxiliaire précieux en M^lle^ Marguerite Lemonnier, qu'il épousa en 1872. Et l'on peut dire, sans beaucoup d'exagération, qu'à défaut de M^me^ Charpentier ni la vogue ni le genre de la maison n'eussent été tout à fait ce qu'ils sont devenus. De figure très jolie, d'une intelligence remarquable, sachant à l'occasion faire preuve d'un tact parfait, elle devina plus d'un talent à ses débuts et retint autour d'elle, avec simplicité et bonne grâce, les personnalités les plus marquantes du temps, pour les donner souvent comme clients à son mari. En quelques années elle fit ainsi de son salon un des premiers salons de Paris. Le jeune ménage habitait alors quai du Louvre « *un gai logis plein de soleil*[1] », et ce délicieux intérieur toujours ouvert aux intimes (aux *cinq*, comme ils s'appelaient entre eux, c'est-à-dire Daudet, avec M^me^ Daudet, Goncourt, Zola et sa femme, Flaubert, Maupassant), devint bientôt un véritable « *rendez-vous de lettrés*[2] » On y voyait Hérédia, Huysmans, Tourguéneff, Bergerat qui était l'ami de jeunesse de Georges, le ménage Sandeau, Hennique, Henri Céard, le dessinateur Burty, Coquelin aîné, Aurélien Scholl, et bien d'autres. Certains soirs, les portes s'ouvraient toutes grandes : c'était pour recevoir Gambetta, Rochefort, Spuller, Yung, Bardoux, de Nittis. Plus tard, quand les Charpentier se seront installés dans le vieil hôtel de la rue de Grenelle dont la librairie occupait le rez-de-chaussée, fréquenteront chez eux Macé, l'ancien chef de la sûreté, Floquet, le futur ministre, Ferry, Lockroy, Constans, sans parler de maints écrivains et artistes de la génération contemporaine. Il y eut là des réceptions célèbres; l'une, qu'a racontée Goncourt[3], où l'on ne mangea que de l'authentique cuisine japonaise, servie par des Japonais en costume, moitié marmitons, moitié peintres de fleurs et d'animaux, — une autre pour fêter le succès de la *Fille Élisa*; une où l'on joua une comédie

1. Daudet, *Trente ans de Paris*, p. 319.
2. Daudet, *ibid.*
3. *Journal des Goncourt*, VI, 42. La plupart de ces détails sont empruntés au même ouvrage.

inédite d'Ernest d'Hervilly[1]; une pour *L'Assommoir*, une pour *Nana*. Pendant une dizaine d'années, tout ce que la politique, la littérature et tous les arts purent joindre de noms connus, se réunit là comme sur un terrain neutre, tous également séduits par le charme et la liberté d'esprit qui présidaient à l'hospitalité. Ceux qui furent les témoins de ces jours heureux en évoquent encore aujourd'hui le souvenir avec regret et mélancolie. Ils se rappellent mille anecdotes qui traduisent la douceur bienveillante, la gaîté familiale, l'aisance délicate de ce foyer où ils trouvaient place. On a pu écrire avec raison de Georges Charpentier qu'il relevait de l'historiographie du XIX^e^ siècle. Son influence s'est fait sentir de multiples façons; l'encouragement qu'il n'a cessé de prodiguer aux lettrés a pris, selon les circonstances, des formes bien différentes. Si le récit de ses relations avec Zola, Goncourt ou Daudet pouvait rentrer dans le cadre de cet article, on y découvrirait sans peine plus d'un trait de bonté exquise[2] et de désintéressement.

Retenons seulement que le mérite d'avoir opéré longtemps la fusion entre des individualités fort disparates, d'avoir protégé, soutenu et favorisé bien des écrivains et bien des artistes, revient pour une part presque égale à Georges Charpentier et à sa femme. Celle-ci d'ailleurs ne se contentait pas de remplir brillamment son rôle de maîtresse de maison, d'ajouter une note d'élégance mondaine aux occupations plus positives de son mari. Elle s'intéressait à propos aux nouvelles publications, suivait attentivement l'éclosion des chefs-d'œuvre qui devaient accroître à la fois la gloire de ses amis et la fortune de ses enfants. On aimait à prendre son avis, toujours judicieux, à obtenir son approbation. On la consultait au besoin sur l'opportunité d'une réédition ou le chiffre d'un tirage. Et comme Charpentier, assez paresseux dans sa correspondance, oubliait souvent de répondre aux demandes qu'on lui adressait, c'est à sa femme qu'on avait alors

1. M^me^ Alphonse Daudet, *Souvenirs autour d'un groupe littéraire*, p. 53.

2. L'attitude de Charpentier envers Zola, après le succès retentissant de l'*Assommoir*, fut particulièrement généreuse et mérite d'être rappelée. Il avait traité avec Zola, pour toute la série des *Rougon-Macquart*, pour un prix convenu; il pouvait par conséquent s'en tenir à la lettre de ce traité, et Zola n'avait rien à réclamer. Mais il se fit scrupule d'exploiter la situation, d'autant plus que Zola quelques années auparavant, en présence de la mévente des premiers romans, lui avait loyalement proposé d'en rester là pour ne pas lui être à charge plus longtemps. Charpentier déchira donc le traité et fit à Zola des conditions splendides. Il convient d'ajouter que Zola se souvint de cette noble conduite lorsque Charpentier, à demi ruiné, dut céder son fonds à M. Fasquelle. Le romancier, à ce moment, ne consentit à laisser la vente de ses œuvres au nouvel éditeur qu'à la condition formelle que celui-ci servirait désormais une pension viagère à Charpentier.

recours, et c'est par son entremise que se réglaient les affaires[1].

On lira plus loin les lettres que lui écrivait Flaubert sur un ton de respectueuse et cordiale camaraderie; elles sont le meilleur témoignage de l'accueil qui lui fut réservé chez les Charpentier. Et ce qui vient d'être brièvement raconté explique sans doute qu'après sa brouille avec Lévy, et malgré sa rancune, il ait pu jusqu'en 1880 entretenir avec son nouvel éditeur des rapports fort agréables de véritable amitié. Il n'avait à craindre de sa part aucune blessure profonde, aucun froissement irréparable. Confiés à des mains aussi loyales, ses intérêts ne couraient aucun risque. Et la franchise affectueuse de leurs sentiments réciproques atténuait dans une très large mesure les désaccords partiels qu'en d'autres occasions l'écrivain, toujours exagérément susceptible en matière de principes artistiques, ne pardonnait pas volontiers.

Les derniers moments de leurs relations vinrent cependant projeter comme une ombre sur ce tableau. Elles eurent un dénouement tragique et fortuit, la mort de Flaubert : mais cet événement avait été lui-même précédé de quelques incidents fâcheux qui troublèrent, au moins en apparence, la bonne entente des deux amis.

Quand on parcourt dans son entier la série des lettres à Charpentier, on est un peu surpris de constater que les dernières en date trahissent comme un ralentissement de sympathie et une exaspération mal dissimulée. Il s'y rencontre des réflexions aigres-douces et des reproches parfois violents. Quelques explications sur les causes et la véritable portée de ce dissentiment sont ici nécessaires.

En 1879[2] Émile Bergerat avait fondé *La Vie Moderne*, journal hebdomadaire illustré, littéraire et artistique, dont les principaux collaborateurs devaient être Daudet, Goncourt[3], Hérédia, Victor Hugo, Halévy, d'Hervilly, de Banville, André Theuriet, Armand Sylvestre, etc... Les dessinateurs en titre s'appelaient Liphart, Daniel Vierge, Scott, Courbouin, Chaperon et l'éditeur, Georges Charpentier[4]. Celui ci avait demandé à Flaubert l'autorisation de mentionner son nom avec ceux des auteurs qui viennent d'être cités, sur le prospectus-réclame du périodique, et Flaubert,

1. Voir par exemple Zola. *Corresp.*, *Les Lettres et les Arts*, p. 144 et suiv., 178, etc.; et *Corresp.* de Flaubert, IV, 352, *passim*.
2. Le premier numéro est du 10 avril 1879.
3. Il y fit paraître en feuilletons « *Les Frères Zemgano* ».
4. L'imprimeur était Chamerot. Le numéro se vendait 75 centimes.

quoique à regret, y avait consenti[1]. Depuis lors on le harcelait pour obtenir quelque copie, en attendant l'achèvement de *Bouvard et Pécuchet* que la *Vie Moderne* espérait bien publier[2].

Il conservait dans ses cartons une œuvre inédite, qui avait traversé des fortunes bien diverses. C'était une féerie intitulée le *Château des Cœurs*.

Il en avait conçu l'idée en 1862, immédiatement après *Salammbô*, et tout en corrigeant le manuscrit et les épreuves de ce dernier roman, il avait commencé les lectures exigées par son nouveau projet[3]. Mais d'abord il eut quelque peine à bâtir le scénario. Et, comme il ne se sentait pas une connaissance infaillible de tous les *trucs de métier* que comporte l'art dramatique, il demanda la collaboration de son ami le comte d'Osmoy, dont quelques comédies avaient réussi au théâtre. En outre, il lui fallait un poète pour les *couplets* de rigueur, et il songea naturellement à Louis Bouilhet. Mais ses amis absorbés par d'autres travaux ne tardèrent pas à se décharger sur lui de toute la besogne[4].

Lui-même trouva bientôt moins d'intérêt à la poursuivre. Il préparait à cette époque une œuvre d'une tout autre envergure, l'*Éducation sentimentale*. La féerie fut donc abandonnée, puis reprise, et finalement écrite en deux mois et demi, de août à septembre 1863[5]. Tous les détails de la mise en scène furent assez rapidement réglés, et au milieu de décembre, elle était prête à être jouée. Il ne doutait pas alors du succès[6].

Cependant, dès le mois de septembre, il en avait lu à Marc Fournier, alors directeur de la Porte-Saint-Martin, les quatre premiers tableaux, et Fournier, tout en louant beaucoup la conception et le plan de la pièce, l'avait refusée, sous prétexte que le style était « trop mou[7] ». Il la fit aussitôt présenter au Châtelet, par les soins d'un camarade de jeunesse, nommé Pagnerre, qui était actionnaire de ce théâtre, et il eut tout lieu d'espérer un

1. Voir plus loin la lettre inédite du 19 février 1879.
2. *Bouvard et Pécuchet* parut en fait dans la *Nouvelle Revue* que dirigeait Juliette Lamber.
3. Cf. *Lettres à sa nièce Caroline*, p. 22 et *passim*, et *Corresp.*, III, 231, 235 et suiv.
4. Cf. Maxime du Camp, *Souv. litt.*, II, 323.
5. *Corresp.*, III, 272.
6. *Lettres à sa nièce*, p. 29.
7. *Corresp.*, III, 268, et *Lettres de J. de Goncourt*, p. 257. C'est du moins le motif indiqué par Flaubert lui-même. Dans l'article de la *Vie Moderne* qui raconte l'histoire de cette féerie, Émile Bergerat laisse entendre que Fournier l'avait refusée sans même vouloir en prendre connaissance, alléguant que ni Bouilhet ni Flaubert n'étaient capables de bâtir une pièce de ce genre. Il est possible en effet que ce premier échec l'ait alors seulement déterminé à faire appel à la collaboration de d'Osmoy.

moment qu'elle y serait reçue[1]. Mais une seconde déception l'attendait. Le directeur, Hostein, après avoir différé six mois sa réponse[2], fait beaucoup de promesses et soulevé quantité d'objections, déclara tout net qu'il n'en voulait point. Flaubert, résigné, reprit son manuscrit et le renferma dans son tiroir, jusqu'à une occasion plus favorable.

Ce n'était pas qu'il se fît de bien solides illusions sur la valeur réelle de son œuvre. Il la jugeait « secondaire[3] » et écrivait à Mlle Amélie Bosquet : *J'ai fini aujourd'hui, tant bien que mal, le « Château des Cœurs ». J'en suis honteux. Cela me semble immonde, c'est-à-dire léger, petiot. Le manque absolu de distinction, chose indispensable à la scène, est peut-être la cause de cette impression. La pièce n'est pas mal faite, mais comme c'est vide!... Je suis humilié intérieurement, j'ai fait quelque chose de médiocre, d'inférieur*[4] ». Mais il avait grande confiance sinon dans la pièce elle-même, au moins dans le genre de comique qu'elle comportait et dont il était, ou du moins se croyait, l'inventeur[5].

Aux transformations ordinaires de la scène, aux tables qui deviennent des fauteuils ou des lits, il avait voulu substituer en effet un nouveau système. Dans sa féerie c'est l'image même contenue dans le dialogue qui devient visible, et se traduit matériellement aux yeux du spectateur. Autrement dit, la parole des acteurs se fixe, prends corps, se concrétise à l'instant qu'elle est prononcée, par une modification scénique[6], chaque tableau devenant ainsi le commentaire suivi du discours. L'idée pouvait être ingénieuse, mais il en résultait évidemment une importance prépondérante donnée au dialogue, qui règle et provoque les effets de mise en scène; et cette première conséquence est déjà antithéâtrale au premier chef.

En même temps, comme il estimait *le domaine de la fantaisie assez large pour qu'on y trouve une place propre*, il s'était proposé d'écrire une *pièce passionnée et fantastique... qui sortirait des vieux cadres et des vieilles rengaines*[7]. Passion et fantaisie, les deux mots ne vont pas très bien ensemble et la combinaison ris-

1. *Lettres à sa nièce*, p. 32 et 34.
2. C'était assez l'habitude de Hostein, et il est curieux de comparer à cet égard les tribulations de Flaubert avec celles des Goncourt à propos de leur pièce *La Patrie en danger*. (Voir *lettres de J. de Goncourt*, p. 192.)
3. *Corresp.*, III, 270.
4. Fragment d'une lettre inédite.
5. Maxime Du Camp, *Souv. litt.*, II, 321 et suiv.
6. Voir par exemple le *Château des Cœurs*, 2e tableau, scène III (Édit. Lemerre, p. 224-228).
7. *Corresp.*, III, 231.

quait, a priori, de n'être pas fort heureuse. La *Correspondance* d'ailleurs ne précise pas davantage le but qu'il visait ni la conception qu'il tentait de réaliser. Ce qui s'en dégage le plus clairement, c'est sa prétention d'innover. Mais cette prétention lui avait inspiré une pensée assez extraordinaire : pour attirer l'attention sur cette forme dramatique de la féerie, *forme splendide et large*, disait-il, *et qui ne sert jusqu'à présent que de cadre à des choses fort médiocres*[1], il avait songé à faire précéder le *Château des Cœurs* d'une préface, plus importante à ses yeux que la pièce elle-même. *C'est pour moi*, ajoutait-il, *une question de critique littéraire, pas autre chose*[2]. Il commença même cette préface, qui ne fut jamais terminée.

On voit donc que tout en se déclarant peu satisfait du résultat, il tenait fort à ses idées. Et par conséquent, si mauvaise qu'elle lui parût être en fait, sa pièce n'en demeurait pas moins digne à ses yeux de la représentation.

Quand un auteur se sent réduit à prendre lui-même la parole dans une préface, et éprouve le besoin, pour que son œuvre soit comprise, de dénoncer son but, c'est bien souvent que l'œuvre est à peu près manquée. On a peine à découvrir du premier coup dans le *Château des Cœurs* ce que Flaubert croyait y avoir introduit de nouveau, et surtout sa féerie, telle que nous le possédons, est loin de répondre aux conditions exigées pour le théâtre. C'est un mélange bizarre, déconcertant parfois, de réalisme et d'imagination, d'observation et de lyrisme, d'ironie sceptique et désabusée et d'ardentes envolées poétiques. Dans l'ensemble, elle reste avant tout une satire morale. Entendez par ce mot une critique entreprise, au nom d'une moralité abstraite et supérieure, de certaines habitudes, de certaines institutions, de certaines particularités sociales. Mais là précisément règne un peu de confusion. Tantôt Flaubert se place à un point de vue très général; la thèse qu'il soutient, c'est par exemple que la bonté du cœur prime la beauté, l'esprit, la richesse, la puissance; ou encore que l'amour embellit tout ce qu'il touche, triomphe de tous les obstacles, se forge à lui-même ses moyens d'action et trouve en lui seul sa récompense; qu'il mène à la bonté, au dévouement, au sacrifice; tantôt au contraire il envisage un aspect plus restreint de la question, et traite son sujet par rapport à une époque et à des situations bien déterminées, qui sont l'époque où il vit et les situations qu'il a chaque jour devant les yeux. Il présente alors au spectateur (car ne l'oublions pas, il s'agit

1. *Corresp.*, III, 269.
2. *Corresp.*, III, 270.

malgré tout d'une pièce de théâtre) un tableau de la société bourgeoise de son temps, de ses habitudes réglées, de ses opinions étroites, de ses mœurs mesquines et de ses ambitions vulgaires : tableau qui est encore une satire, et très peu impartiale cette fois, où transpire sa haine farouche de l'esprit bourgeois, où nous le retrouvons tel que sa *Correspondance* nous le fait connaître, avide de découvrir partout la laideur et le ridicule, se délectant aux bêtises vulgaires, poursuivant les banalités du langage, les pauvretés du jugement, l'égoïsme féroce des conduites et retraçant, avec une ironie cruelle et douloureuse, toute la médiocrité des existences accroupies autour du *Pot-au-feu* symbolique.

Ailleurs il prend à partie la malhonnêté cynique, la rouerie des financiers de l'Empire, et nous entraîne dans leur monde brillant, mais taré, déloyal et vaniteux, dont la pièce de cent sous résume toutes les convoitises et explique tous les vices. Ailleurs encore, dans un dialogue qui rappelle certaines pages du *Neveu de Rameau*, il revient à cette vieille idée romantique de l'*homme supérieur*, c'est-à-dire pour lui de l'Artiste, condamné par son talent, son indépendance, son originalité, son culte fanatique du beau et du vrai, au mépris et à l'exclusion de la société contemporaine. Tout cela mêlé d'apparitions diaboliques, de changements à vue, de métamorphoses, d'enchantements, encadré dans un décor de fantaisie, figuré par des personnages de convention, noyé dans une action dont les phases se succèdent comme les visions incohérentes d'un rêve.

On est en plein merveilleux, et cependant on n'est point sorti du réel; ou plutôt le merveilleux n'est là que pour exprimer et traduire la réalité. Bien loin d'être un hors-d'œuvre, son emploi donne aux événements leur signification et dégage la vérité morale qui s'y trouve contenue. Œuvre étrange, où se révèlent en même temps les qualités opposées du génie de Flaubert, une imagination extravagante et une aptitude particulièrement favorable à l'observation minutieuse des choses et des caractères. Œuvre troublante, par cette alternance constante d'élans vers l'idéal et d'effets prosaïques, de nobles sentiments et d'actes vils, de satire positive et de conceptions utopiques. Mais œuvre qui n'est pas sans puissance, d'une moralité vraiment très haute et qui occupe enfin dans la série de ses autres ouvrages, une place tout à fait à part, car elle constitue une dérogation formelle aux règles ordinaires de son esthétique.

Non seulement, en effet, le *Château des Cœurs* développe un thème et aboutit à une conclusion; mais dans la description des

jeux de scène, dans l'enchaînement du dialogue, dans les idées exposées par les protagonistes se révèlent encore les opinions et les appréciations personnelles de l'auteur. Sa façon même de présenter les faits, de peindre les situations, est une satire : comme rien ne pouvait le retenir, dans ce domaine de la pure fantaisie, ni le respect de la vérité historique, ni le rappel incessant à l'étude suivie et logique d'une action réelle, il avait pu concevoir et échafauder son sujet de façon à lui donner la portée morale, philosophique ou sociale qu'il voulait : et c'est précisément ce qui imprime à sa pièce la marque visible de sa personnalité. A l'inverse de ses romans, qui ne laissent rien deviner de ses goûts, de ses préférences et qui, essentiellement objectifs et descriptifs, ne renseignent pas le lecteur sur la psychologie de celui qui les a composés, cette pièce accuse les grands traits de son caractère, exprime ses sentiments, trahit sa manière de voir, porte en un mot partout sa signature.

Telle que nous venons de l'analyser rapidement, elle était donc, en pratique et en théorie, à peu près injouable sur n'importe quel théâtre. En pratique, parce qu'elle nécessitait une mise en scène et une décoration si compliquées, si coûteuses, que tout directeur soucieux de son budget devait hésiter à la monter. En théorie, parce que l'intérêt s'y trouvait trop divisé, l'action trop souvent ralentie et coupée, le fil conducteur de l'intrigue à la fois trop lâche et trop difficile à suivre. L'attention ne pouvait manquer d'être absorbée par la fantasmagorie brillante du spectacle, au détriment du fond, dont la valeur réelle échappait. Ce long défilé de personnages conventionnels et d'événements extraordinaires risquait de paraître monotone et froid, malgré sa diversité. Pour être comprise l'œuvre demandait un effort de réflexion qu'on n'obtient guère dans une salle de théâtre. Il est banal de répéter que le théâtre, image de la vie, veut avant tout des intrigues simples, solidement charpentées, qui se déroulent avec logique jusqu'à la crise finale, des situations dramatiques qui s'enchaînent dans un ordre irréversible, par une progression habilement ménagée de l'intérêt. Prétendre imposer au spectateur une série de considérations morales, sociales ou philosophiques, même sous forme de tableaux isolés matérialisant en quelque sorte les idées abstraites, pour l'amener, un peu comme au hasard, jusqu'à une vérité générale qui résume la pièce, c'était presque vouloir l'impossible, et s'interdir tout espoir de succès ! Ajoutons enfin qu'à l'époque où Flaubert cherchait à faire représenter sa féerie, la censure, encore très sévère, n'aurait sans doute pas toléré une

critique aussi violente des mœurs et des institutions du régime impérial.

De tous ces inconvénients, il avait bien prévu le dernier[1]. Mais il ne semble pas que les autres aient jamais pris à ses yeux leur véritable importance. Et il n'éprouva de son échec à la Porte-Saint-Martin et au Châtelet qu'un découragement passager.

En 1866, malgré les conseils de G. Sand[2], il présenta le *Château des Cœurs* à la Gaîté, dont on lui avait dit que le directeur, Dumaine, désirait une féerie *en dehors des conditions ordinaires*[3]. Rendez-vous fut pris à Paris : mais l'associé de Dumaine, Bonvel, était absent; Dumaine lui-même se montra fort peu décidé; sans vouloir entendre la pièce, il se contenta d'ajourner les pourparlers. Il est probable qu'on s'en tint là, ou du moins, s'il y eut une seconde entrevue, elle n'eut pas plus de succès que la première.

De nouveau, en 1869, Flaubert put se figurer qu'il touchait au port. Raphaël Félix, succédant à Fournier dans la direction de la Porte-Saint-Martin, témoigna le désir de connaître la féerie, et s'en déclara dès la première lecture si complètement satisfait que le traité faillit être signé séance tenante. Il fit seulement à Flaubert quelques observations que celui-ci, dans sa joie, jugea excellentes et mit aussitôt à profit. L'affaire semblait conclue lorsque, huit jours plus tard, il reçut une lettre de Raphaël Félix refusant de jouer la pièce qui l'entraînerait à des dépenses trop considérables[4].

Il en fut de même, quelques années plus tard[5], aux Variétés, avec J. Noriac. Sur la recommandation de G. Claudin, ce directeur avait pris communication du manuscrit, et, comme ses confrères, donné presque définitivement l'assurance qu'il jouerait sans délai le *Château des Cœurs*. Il s'était même déclaré prêt à monter un spectacle grandiose, et afin d'en augmenter les proportions, il projetait déjà de supprimer trois rangs de l'orchestre pour doubler sa figuration ordinaire[6]. Le temps fit justice de ces belles promesses : au bout de quelques mois Flaubert, n'entendant plus parler de rien, s'en fut mélancoliquement rechercher aux Variétés son *infortuné papier*.

1. *Corresp.*, III, 270.

2. *Corresp.*, III, 299, et *Corresp. entre G. Sand et Flaubert*, p. 15. G. Sand le poussait à donner sa féerie à Duquesnel, directeur de l'Odéon (*ibid.*, p. 31), mais il ne paraît pas qu'il s'y soit décidé.

3. Voir *Lettres à sa nièce Caroline*, p. 77, 78.

4. Cf. *Corresp.* IV, 8, 9 et 10.

5. Je n'ai pu déterminer d'une façon précise, la date des démarches faites par Flaubert aux Variétés.

6. Voir l'article de Bergerat dans la *Vie Moderne* du 24 janvier 1880, et, dans le *Voltaire* du 30 janvier 1880, celui de G. Goetschy.

Quand Bardoux fut nommé, en décembre 1877, ministre de l'Instruction publique, il prit à son tour l'engagement formel de faire représenter la pièce de son ami ; le manuscrit lui fut confié, il le garda onze mois sans plus s'en occuper que s'il en avait ignoré l'existence[1]. Puis, en septembre 1878, le nouveau directeur de la Gaîté, Weinsckenk, manifesta quelque velléité d'accueillir le *Château des Cœurs*, et bientôt le repoussa[2]. Flaubert, un peu après (juin 1879), fit de nouvelles démarches, toujours infructueuses, au Théâtre des Nations[3]. La fatalité semblait s'acharner sur ce malheureux *ourson*, comme il appelait lui-même sa féerie : il l'offrait à tous et personne n'en voulait; et lui, sans perdre confiance, continuait, dans l'intervalle de ces tribulations qui durèrent dix-sept ans, à corriger, à remanier, à polir son œuvre pour la rendre plus parfaite[4], intriguant partout pour la faire recevoir, et comptant quand même sur un triomphe. Il avait songé un moment à la faire imprimer par Michel Lévy[5], puis il y renonça, pour des raisons qui nous sont inconnues. En 1876, comme Catulle Mendès venait de fonder la *République des lettres*, il lui donna pour son premier numéro un fragment important, *le royaume du Pot-au-Feu*[6]; d'autres devaient également paraître dans ce périodique; mais presque aussitôt il se brouilla avec Mendès, et la publication fut arrêtée[7].

C'est cette œuvre maudite, mais d'autant plus chère à son amour-propre qu'elle rebutait les autres, qu'en 1879, sur les instances de Charpentier et de Bergerat, il se décida à abandonner à la *Vie Moderne*. Son apparition fut annoncée comme un événement littéraire par plusieurs journaux[8]. Émile Bergerat se chargea, en un spirituel article liminaire, de présenter la féerie à ses lecteurs. La *Vie Moderne* promettait de faire pour le *Château des Cœurs* autant que ses moyens d'action et ses ressources lui permettaient. — Faute de pouvoir offrir à Flaubert un vrai théâtre et des acteurs, elle userait d'un subterfuge et grâce au crayon de ses plus habiles dessinateurs, Chéret, Lavastre, Rubé, Chaperon, Robecchi, Darsan, elle donnerait pour chaque tableau de la pièce un décor, en une gravure hors texte : en outre chaque scène serait

1. Voir la lettre de Flaubert à E. Bergerat, du 6 février 1880, que nous reproduisons ci-après.
2. Voir *Lettres à sa nièce Caroline*, 433-436.
3. Cf. *ibid.*, p. 474-475.
4. Cf. *Lettres à sa nièce Caroline*, p, 132-135, 142, 217, 277 et *passim*.
5. *Corresp.*, IV, 9 et 10.
6. Numéro du 20 mars 1876.
7. Cf. *Corresp.*, IV, 239, et suiv.
8. Voir par exemple le *Figaro* du 24 janvier 1880, et le *Voltaire* du 30 janvier 1880.

pour ainsi dire *jouée* par les croquis nombreux de Courbouin et de Daniel Vierge. On arriverait ainsi à réaliser une sorte de « représentation sur le papier » qui, dans une large mesure, tiendrait lieu de représentation véritable.

Le premier tableau parut dans le numéro du 24 janvier 1880. En première page, Scott avait figuré un rideau de théâtre à demi relevé, découvrant un donjon fantastique, gardé par des gnomes, d'aspect formidable et grotesque : c'était le Château des Cœurs. Plus loin, Chéret avait dessiné le Lac des Fées, et des vignettes de Vierge intercalées dans le dialogue montraient le père Thomas, la mère Thomas, Jeanne, Paul et son domestique, tous les personnages des premières scènes de la pièce.

Ce luxe d'édition déplut à Flaubert. Il ne se consolait pas de penser que jamais son œuvre ne s'animerait aux feux de la rampe. La mise en scène factice qu'on lui donnait en compensation lui semblait froide, figée, et ridicule en comparaison de ce qu'eût été l'autre. Déjà, en corrigeant les épreuves, il écrivait à Émile Bergerat :

Je n'avais pas lu le « Château des Cœurs » depuis longtemps. Certaines parties m'ont amusé; mais en somme l'œuvre est disparate. La niaiserie du sujet jure avec le sérieux de la forme. L'avant-dernier tableau me paraît absolument mauvais. Mais que je voudrais voir sur les planches le Cabaret et le Pot-au-feu! Quant aux situations musicales, entre nous, je les trouve chouettes. Moralité : les auteurs auraient bien fait de ne pas écrire pour être joués à toute force. Les concessions ne servent à rien, qu'à dégrader ceux qui les font [1].

A mesure que se succédaient les numéros de la *Vie Moderne*, sa tristesse, et sa colère aussi, augmentaient. Bien que les illustrateurs fussent pour la plupart des artistes de talent, s'efforçant tous de s'inspirer des intentions de l'auteur et de l'esprit de sa féerie, ils ne parvenaient pas, on le conçoit, à rendre exactement la vision que lui-même en avait. Il leur reprochait donc de dénaturer et de fausser son œuvre, en l'interprétant tout de travers dans des dessins de pure fantaisie, sans rapport avec le texte. Après s'être montré toute sa vie l'ennemi juré des illustrations, il se repentait maintenant d'avoir cédé aux offres de Charpentier et de Bergerat, et c'est à eux qu'il s'en prenait. Le directeur et l'éditeur de la *Vie Moderne* devenaient à ses yeux seuls responsables des défauts de cette publication qu'il avait consentie, et qu'il

1. Fragment d'une lettre inédite. Voir la *Vie Moderne* du 22 mai 1880.

était d'avance contradictoire et impossible de réaliser dans ces conditions autrement que d'une façon conventionnelle et vague. Il allait jusqu'à les accuser de mépriser son œuvre, et lui, Flaubert, en même temps, parce que la composition du journal exigeait tantôt une coupure au milieu d'un tableau et le renvoi de la suite au prochain numéro, tantôt, au verso d'une gravure représentant un décor du *Château des Cœurs*, un dessin d'actualité tout à fait étranger au sujet. Et il leur écrivait à tous deux des lettres qui sous une forme moitié plaisante, moitié sérieuse, parfois un peu brutale, traduisaient son mécontentement.

Le 8 mai 1880, la *Vie Moderne* imprimait la dernière scène, l'apothéose du *Château des Cœurs*; le même jour, à onze heures du matin, Flaubert mourait subitement à Croisset, emportant l'impression pénible et, somme toute, injustifiée, que sa féerie telle qu'elle venait d'être publiée restait incomprise et le couvrait d'un peu de ridicule. Cette impression se fut sans nul doute effacée avec le temps : mais le hasard des circonstances voulut ainsi que le dernier soir de son amitié avec Georges Charpentier s'éteignit dans un nuage.

Quoi qu'il en soit, l'histoire de leurs relations offre le spectacle d'une intimité qu'il est rare de rencontrer aussi complète entre un auteur et son éditeur. Elle n'intéresse pas seulement la biographie de Flaubert, mais encore, dans une très large mesure, l'étude critique de ses œuvres. Les lettres inédites qu'on va lire éclairent et confirment sur plus d'un point les détails déjà connus par le reste de sa *Correspondance*, touchant ses travaux, ses idées, les particularités de son caractère. Elles aideront tous ceux qui restent ses admirateurs, à le suivre pendant les huit dernières années de sa vie, à évoquer cette grande figure d'homme et d'écrivain, qu'il est impossible de bien connaître sans l'aimer.

René Descharmes.

(*A suivre.*)

MÉLANGES

LA BRUYÈRE ET SA FAMILLE
QUELQUES DOCUMENTS NOUVEAUX

La rareté des documents relatifs à La Bruyère et à sa famille[1] donnera peut-être quelque intérêt à ceux qui vont suivre. Ils ont été, pour la plupart, fournis en 1719 par Elisabeth-Marguerite de La Bruyère, sœur de l'écrivain, pour établir ses droits à la possession d'une rente[2]. Puissent-ils amener la découverte d'autres pièces originales, qui permettent de mieux connaître le milieu où s'est formé l'auteur des *Caractères!*

On sait que cet illustre écrivain descendait de deux ligueurs : Jean et Mathias de La Bruyère. Or Mathias de La Bruyère figure, au mois de juillet 1569, comme avocat du Roi à la Cour des Aides[3]. Il fut, comme nous l'apprend M. G. Servois, lieutenant particulier en 1571, lieutenant civil en 1589, membre du conseil de l'Union, et exilé en 1593. De son mariage avec Louise Aubert, il eut un fils, Guillaume de La Bruyère, né le 1er mars 1574 et mort au mois d'octobre 1650. Celui-ci, d'abord secrétaire de l'évêque de Paris, fut ensuite secrétaire de la chambre du Roi. Il épousa, par contrat du 24 juin 1601, Diane de La Mare. Chose curieuse! comme on va le voir, ce contrat ne mentionne pas les ascendants du futur époux, comme si on eût craint d'évoquer le souvenir du ligueur!

Par devant Bernard Barbereau et Jehan François, notaires du Roi notre Sire en son Châtelet de Paris soussignés, furent présents en leurs personnes Maître Guillaume de La Bruyère, secrétaire de Monseigneur l'Évêque de Paris, pour lui et en son nom d'une part, et honorable homme Maître Jacques Oudineau, procureur en la Cour de Parlement à Paris, demeurant rue et paroisse Saint-Christofle, au nom et comme tuteur et stipulant en cette partie pour Diane de La Mare, fille de défunt Jehan de La Mare, écuyer, capitaine du château de Meudon, et de Jehanne Sauvat ses père et mère, demeurant avec ledit Oudineau, à ce présente et de son vouloir, accord et consentement, d'autre part; Lesquelles parties volontairement reconnurent, confessèrent et confessent en la présence, savoir [du côté] dudit de La Bruyère, de François Peschart, bourgeois de Paris, de Jehan Dorré, écuyer, gentilhomme servant de la feue reine douairière, Maître Lois Jannet, procureur en

1. Même après les recherches de M. Jal et de M. G. Servois.
2. Archives Nationales, G^8 767.
3. Bibl. Nationale, fr. 32838, f° 32.

Parlement, et de Maître Noël Le Breton, aussi bourgeois, de Maître Jacques Tocquet et de Maître Pierre du Tertre, maître d'hôtel de Monsieur le Marquis de Bellisle, amis d'icelui de La Bruyère; et de la part de la dite de La Mare, de noble homme Maître Claude Sauvat, conseiller et élu pour le Roi en Berry et varlet de chambre de la feue reine douairière, honorable femme Marie Sauvat, veuve de feu maître Guillaume Guilloré, vivant procureur en Parlement, oncle et tante du côté maternel; de noble homme François Sauvat, conseiller et maître d'hôtel du Roi; de Damoiselle Catherine Daulnon [1], sa femme, cousins germains [2], de noble homme Maître François Oudyneau, lieutenant criminel au présidial de Soissons et avocat en Parlement, et de Lucresse de La Mare, femme dudit maître Oudyneau et sœur de ladite Diane de La Mare,

Que suivant le pourparler du mariage desdits Maître Jacques (*sic*) de La Bruyère et Diane de La Mare, suivant lequel ils auraient par l'avis des dessus dits leurs parents et amis, fait dresser et accordé les articles pour parvenir à icelui, par devant Bourgeois et Benard, notaires audit Châtelet, le seizième jour d'août mil six cent; ils ont conformément auxdits articles fait les traité de mariage, accords, dons, douaire, promesses et obligations ci-après déclarées.

C'est assavoir Iceux Maître Jacques (*sic*) de La Bruyère et Diane de La Mare avoir promis et promettent prendre l'un l'autre par nom et loi de mariage et icelui solenniser en face de sainte Église le plus tôt que faire se pourra et avisé sera entre eux, leurs parents et amis, si Dieu et notre Mère sainte Église y consentent et accordent, aux biens et droits qui à chacun desdits conjoints peut dhuire, compéter et appartenir, desquels biens et droits appartenants à la dite future épouse a été ameubli par ces présentes audit futur époux jusques à la somme de cinq cents écus sol, pour une fois payés, à prendre sur les biens meubles

1. Catherine Donon, ou de Donon, est dite « la Cadette », pour la distinguer d'une de ses sœurs, qui portait le même prénom. Elle fut gouvernante de Gaston d'Orléans. Elle était veuve en 1614. Les Donon avaient été seigneurs de Richelieu, en Touraine. (Bibliothèque Nationale, Dossiers bleus, au mot Donon). Son fils, nommé François Sauvat, maître d'hôtel de Gaston, se maria par contrat du 11 mai 1614; de cette union naquit Gaston Jean-Baptiste Sauvat, qui, en 1653, était gouverneur des terres de Bois-le-Vicomte, appartenant alors à Mademoiselle, et qui plus tard furent la propriété de M. d'Hervart. (*Ibid.*, Carrés d'Hozier, au mot Sauvat.)

2. La connaissance de ce degré de parenté entre François Sauvat (fils de Jean Sauvat et de Jeanne Paulmier), a pour résultat assez inattendu d'établir que Louis de La Bruyère, père de l'auteur des *Caractères*, était cousin issu de germain de Marguerite Guiot de Charmeaux, femme d'Henri du Plessis de Richelieu et belle-sœur du cardinal-ministre. En effet, Henri de Richelieu avait épousé le 11 janvier 1610, Marguerite Guiot, veuve de Bernard Potier de Silly, conseiller au Parlement de Bretagne. Marguerite Guiot était née d'Antoine Guiot de Charmeaux et d'une Sauvat, sœur 1° de François Sauvat, époux de Catherine de Donon, et 2° de Madeleine Sauvat, femme de Jacques de Bordeaux, conseiller au Parlement de Paris, qui toutes deux étaient cousines germaines de Diane de La Mare.

Cette parenté remontait à Jean Sauvat, époux de Marthe de Saint-Florent, et père 1° de Jean Sauvat, qui fut l'époux de Jeanne Paulmier et le grand-père de Marguerite Guiot de Charmeaux; 2° de Jeanne Sauvat, mère de Diane de La Mare. (Cabinet d'Hozier, au mot Sauvat.)

de ladite future épouse ; et s'ils ne suffisent, sur les immeubles d'icelle future épouse qui entrera en la communauté desdits futurs conjoints et sortira entre eux nature de conquêt et le surplus des biens d'icelle future épouse lui demourera propre ēt aux siens de son côté et ligne. Si, constant le dit mariage, il est vendu, aliéné ou racheté aucuns héritages ou rentes appartenants à ladite future épouse hormis le susdit ameublissement, en ce cas les deniers en procédant seront remplacés par ledit futur époux en autres héritages, [ou] rentes qui sortiront pareille nature de propre à icelle future épouse et aux siens de son côté et ligne et ou remploi n'en aurait été fait au jour de la dissolution dudit mariage, lesdits deniers se prendront sur les biens de la dite communauté s'ils suffisent, et ou ils ne suffiraient, sur les biens propres dudit futur époux, chargés, affectés, obligés et hypothéqués par ces présentes en faveur et contemplation duquel futur mariage, le dit futur époux a doué et doue ladite future épouse de la somme de trente-trois écus un tiers d'écu d'or sol de rente de douaire préfix payables par chacun an, ou de douaire coutumier au choix et option d'icelle future épouse, à l'un d'iceux tel que choisi sera avoir et prendre par ladite future épouse si tôt et incontinent que douaire aura lieu généralement sur tous et chacun les biens meubles et immeubles présents et à venir dudit futur époux, qu'il en a dès à présent comme pour lors et dès lors comme dès maintenant chargés, affectés, obligés et hypothéqués, à fournir et faire valoir ledit douaire nonobstant et seront iceux futurs époux communs en tous biens meubles et conquêts immeubles qu'ils pourront avoir et acquérir constant leur mariage, suivant la coutume de la ville, prévôté et vicomté de Paris ; Et néanmoins ne seront lesdits futurs conjoints tenus des dettes l'un de l'autre faites et créées auparavant la célébration de leur dit mariage, ains se payeront et acquitteront lesdites dettes, si aucunes y a, sur les biens de celui ou celle qui les devra ou aura faites et créées. Le survivant desdits futurs conjoints aura et prendra par préciput, assavoir ledit futur époux ses habits, armes et autres biens de leur communauté, et ladite future épouse ses habillements, bagues et joyaux et autres hardes d'icelle communauté jusques à la somme de deux cents écus sol réciproquement selon la prisée qui en sera faite après le décès du premier mourant ou ladite somme de deux cents écus au choix et option dudit survivant. Sera loisible à ladite future épouse survivant ledit futur époux de renoncer à la communauté des biens d'entre eux ou prendre et accepter icelle, et en cas de renonciation, elle reprendra tout ce qu'elle aura apporté, avec son dit futur époux, douaire et préciput susdit avec ses propres ensemble tout ce qui lui sera advenu et échu constant ledit mariage par succession ou autrement, le tout franchement et quittement et sans aucunes dettes, charges ni hypothèques de ladite communauté payer par ladite future épouse, encore qu'elle se fût obligée avec son dit futur époux. Et pour esmologuer (?) ces présentes au Châtelet de Paris et partout ailleurs ou il appartiendra, iceux futurs conjoints, parents et amis des dessus dits ont

fait et constitué, font et constituent leurs procureurs généraux et spéciaux Maître Claude Hardy, procureur au Châtelet de Paris, et le porteur des présentes, auxquels et à chacun d'eux ils ont respectivement donné et donnent pouvoir et puissance de ce faire et généralement tout ce que au cas sera nécessaire. Car ainsi a été accordé entre eux, faisant et passant ces présententes, nonobstant quelque coutume, lois, ordonnances, restrictions ne autres choses quelconques à ce contraires. A quoi les dites parties ont par exprès dérogé et renoncé, dérogent et renoncent par ces présentes pour ce regard, Promettans, obligeans a chacun endroit soi renonçant d'une part et d'autre. Fait et passé double, ces présentes expédiées pour servir au dit sieur de La Bruyère, en l'hôtel dudit Oudneau après midi l'an mil six cent un, le dimanche vingt-quatrième jour de juin et ont les dits futurs époux et présents signé en la minute des présentes demeurée par devers ledit François.

BARBEREAU FRANÇOIS [1].

L'état des affaires de Guillaume de La Bruyère amena sa femme à introduire contre lui une demande en séparation de biens, qui lui fut accordée par arrêt du Châtelet, le 5 juillet 1636.

A tous ceux qui ces présentes lettres verront, Louis Séguier, baron de Saint-Brisson, seigneur des Ruaux et Saint-Firmin, conseiller du Roi, gentilhomme ordinaire de sa chambre et garde de la Prévôté et vicomté de Paris, salut. Savoir faisons que, vu le procès mu et pendant en jugement devant Nous au Châtelet de Paris, entre Diane de La Mare, femme autorisée par justice au refus de Maître Guillaume de La Bruyère, secrétaire de la Chambre du Roi, demanderesse en séparation de biens, d'une part, et ledit Maître Guillaume de La Bruyère défendeur, d'autre part, Pour raison des demandes, requêtes, fins et conclusions de ladite demanderesse, qui étaient à ce qu'elle fût séparée quant aux biens d'avec ledit défendeur, pour jouir par elle à part et à divis des biens qui lui appartiennent, et, en conséquence de la renonciation par elle faite à la communauté de biens d'entre ledit défendeur et elle, qu'icelui défendeur fût condamné lui rendre et payer tout ce qu'elle a apporté avec lui en faveur du mariage avec la somme de deux cents écus sol de préciput à icelle accordé par icelui contrat de mariage et tout ce qui lui est advenu et échu par succession, donation ou autrement, et en attendant que douaire ait lieu, que ledit défendeur fût condamné lui faire provision de la somme de deux cents livres tournois par chacun an pour subvenir à la nourriture d'icelle demanderesse et ses enfants, laquelle somme qu'il serait condamné lui payer de quartier en quartier et par avance, en outre condamné la quitter des sommes qu'elle a été contrainte s'obliger avec lui, nonobstant toutes raisons proposées au contraire par ledit défendeur, dont il fût débouté

1. Archives Nationales, G[8] 767.

et condamné aux dépens; et des défenses dudit défendeur concluant par lui à ce que ladite demanderesse fût déclarée non recevable en sa dite demande, avec dépens, et maître Nicolas Tauxier, procureur de ladite demanderesse, pris à partie, fût condamné en son propre et privé nom en tous les dépens, dommages et intérêts avec réparation d'honneur envers ledit défendeur comme auteur de cette mauvaise action et procédure, auquel procès tellement aurait été procédé que par notre appointement par nous rendu le 18 juin 1636, par lequel eussions icelles appointées à mettre et produire, l'enquête, procès et exploits et tout ce que bon leur semblerait dans trois jours pendant lesquels le défendeur pourrait bailler ses moyens de reproches contre les témoins ouïs en ladite enquête, autrement et à faute de ce faire débouter et le procès procès juger sur ce que serait trouvé à cour sans autre forclusion ni signification, comme plus au long le porte et contient ledit acte et réglement duquel à celle fin il nous serait bien et duement apparu, au dos duquel est la signification faite d'icelui audit défendeur par de Lusseau, sergent à verge en la Cour de céans le dix-neuvième dudit mois et an suivant, lequel acte et règlement eussent lesdites parties ou procureurs en cette Cour pour elles produit par devant nous tout ce que bon leur aurait semblé pour leur être fait droit ainsi que de raison. Vu de nous lequel procès, les faits, causes, raisons et moyens des dites parties, copie collationnée à l'original par Lebrun et Girault, notaires céans, du contrat de mariage fait et passé entre lesdites parties par devant Barbereau et François, notaires en la Cour de céans, le vingt-quatrième jour de juin 1601, exploit de commandement et faits audit défendeur à la requête de M. Jehan Baptiste Le Tellier conseiller et notaire du Roi, de lui payer la somme de soixante livres par de Montsort, sergent à cheval en la Cour de céans le douzième juillet et le dix-neuvième août 1634; sentence de nous rendue au profit du sieur de La Moucheterre (?) à l'encontre du dit défendeur le huitième juillet 1631, portant condamnation par corps après les quatre mois à payer vingt-quatre livres tournois, la requête à nous présentée par ladite demanderesse et de nous répondue le 9 mai 1636, au bas de laquelle est l'exploit d'assigation donné par devant nous audit défendeur à la requête de ladite demanderesse par Douchault, sergent, le quatorzième dudit mois et an pour procéder aux fins de ladite séparation, le jugement de nous rendu par défaut à l'encontre dudit défendeur le 4 juin 1636, par lequel eussions ordonné que ladite demanderesse amènerait témoins par devant le premier commissaire examinateur de la Cour de céans, l'enquête faite à la requête de ladite demanderesse à l'encontre dudit défendeur par devant Maître Nicolas Périer, commissaire et examinateur en la Cour de céans, le vendredi 6e juin 1636, l'acte de rénonciation fait par ladite demanderesse à la communauté de biens d'entre ledit défendeur son mari et elle, passé par devant Belin et Dupuis, notaires céans le 26e juin 1636 et autres lettres, procès et exploits; copie de sentence de nous rendue, extrait des noms et surnoms des témoins ouïs et

examinés en ladite enquête de la demanderesse, moyens et reproches baillés par ledit défendeur contre les témoins ouïs en ladite enquête, arrêt de Nosseigneurs de la Cour de Parlement, extrait de l'écrou d'emprisonnement fait de la personne dudit défendeur ès prisons de la Cour de céans, procès-verbal de Monsieur Chevallier, conseiller en Parlement, significations et procédures des dites parties et tout ce que par elles a été mis, écrit et produit par devers nous à Cour audit procès sur lequel finalement comme dit est, ils nous auraient requis et demandé droit leur vouloir être fait par nous fait ainsi que de raison, et tout vu et considéré, nous disons que la dite demanderesse, est et demeurera séparée quant aux biens d'avec le défendeur son mari, pour jouir par elle à part et à divis de ses biens meubles et immeubles et en conséquence de la renonciation par elle faite à la communauté par acte produit au procès, avons le d. défendeur condamné lui rendre et restituer tout ce qu'elle justifiera avoir apporté avec lui en faveur de leur mariage et ce qui lui sera advenu et échu par succession, donation ou autrement, ensemble lui apporter acquit et décharge valable des dettes esquelles elle pourrait s'être pour et avec lui obligée. Et attendant que douaire ait lieu, lui fera provision de la somme de vingt-cinq livres tournois par chacun an pour subvenir à ses nourritures, entretenement et de ses enfants, qu'il sera tenu lui payer de quartier en quartier par avance nonobstant chose proposée au contraire par les d. parties dont elles sont respectivement déboutées et aux dépens attendu leurs qualités. En témoin de ce, nous avons fait mettre à ces présentes le scel de la dite prévôté. Ce fut fait et prononcé en jugement devant nous au dit Châtelet de Paris en la présence de Me Nicolas Tauxier, procureur de la dite de La Mare, demanderesse, et en l'absence de Me Nicolas Fontaine, procureur du dit de La Bruyère, défendeur, le samedi 5e jour de juillet 1636.

Collationné[1].

(*Au dos de la sentence de séparation, se lit ce qui suit.*)

L'an mil six cent trente-sept, le 4e jour de novembre, du matin, à la requête de la dite Diane de La Mare, femme autorisée par justice, séparée quant aux biens d'avec Me Guillaume de La Bruyère, son mari, dénommée de l'autre part, la présente sentence a été par moi, huissier au Châtelet de Paris, soussigné, montré, signifié et duement fait assavoir à Me Jean Chandelier (?), conseiller du Roi, trésorier et payeur des gardes du corps de Sa Majesté, en parlant à sa femme, comme aussi à Me [ ] Aubry, conseiller du Roi en son grand Conseil à Paris, sieur de [ ], en parlant à sa personne, tous en leur domicile, à ce qu'ils n'en prétendent cause d'ignorance et qu'ils n'aient par ci-après à payer les arrérages des rentes qu'ils doivent à la dite de La Mare et à elle advenues par la succession de défunt Me Charles de Bordeaux, vivant

1. Archives Nat., G8 767.

trésorier de France à Paris [1], à autre personne qu'à elle, suivant la dite sentence de séparation, à peine de payer deux fois. Et leur ai à chacun séparément laissé copie tant de ladite sentence que du présent exploit en présence de M. Nicolas Bertin et Pierre Picart.

A. VISSIER [2].

Guillaume de La Bruyère est dit héritier présomptif, à cause de sa femme, de feu Charles de Bordeaux, sieur de Saint-Aubin, trésorier de France à Paris (5 avril 1636 et 18 juillet 1638) [3]. Il était propriétaire d'un immeuble, au sujet duquel il engagea un procès contre ses voisins (26 octobre 1643).

Entre Me Guillaume de La Bruyère, secrétaire ordinaire de la chambre du Roi, demandeur aux fins d'une commission par lui obtenue en chancellerie le 27e jour de juin 1642 en exécution d'arrêt de la Cour du 17 octobre 1641, tendante à ce que, pour les causes y contenues, les défendeurs ci-après nommés soient condamnés, savoir Nicolas Lendier à lui payer le dommage fait dans son bois taillis et en la haie d'entre ledit bois et la pièce de terre du dit Lendier, tant par ses bateaux que par les eaux qui descendent de sa pièce de terre et entrent dedans le dit bois taillis et passent au travers de la dite haie qui sépare les deux aploiu (?) mentionnée dans ladite commission au dire de gens à ce connaissants et à réparer les lieux endommagés à ses dépens pour empêcher à l'avenir le dégât fait par lesdites eaux afin qu'elles n'entrent plus dans ledit bois taillis du demandeur, que ledit Lendier sera tenu faire faire un fossé par dedans sa pièce de terre le long de la haie du bois par dedans et au-dessus d'icelle haie, afin de détourner les eaux par devers lui pour empêcher qu'elles n'entrent plus dans ledit bois taillis du demandeur et éviter le dégât qu'elles font dans icelui bois comme il est facile à faire, et Julliane Lucas, veuve de feu Antoine Landier, et Antoine Landier, son fils, à payer au dit demandeur le dommage aussi fait par les eaux dans une pièce de terre à lui appartenant, réparer ledit dommage à leur dépens et faire faire pareillement un fossé par dedans leur terre qui est au-dessus de la pièce de terre du cousteau appartenant au demandeur, afin d'empêcher à l'avenir que les eaux n'entrent plus dedans et à faire redresser la haie d'entre leur pièce de terre et le chemin le long d'icelui et la mettre au droit fil tenant à la borne qui sépare les terres des parties, afin que le demandeur puisse faire clore sa pièce de terre de bois le long dudit chemin, et à faute de ce faire qu'il sera permis au demandeur de faire réparer lesdits lieux et avancer les frais qu'il conviendra, desquels il sera remboursé par les-

1. Charles de Bordeaux était mort sans enfants. Il est qualifié de sieur de Saint-Aubin-sur-Yonne. C'était le fils de Jacques de Bordeaux, conseiller au Parlement, et de Madeleine Sauvat, qui était elle-même fille de Jean Sauvat, intendant du cardinal de Lorraine, et de Jeanne Paulmier. Charles de Bordeaux était donc neveu à la mode de Bretagne de Diane de La Mare.

2. Archives Nat., G8 767.

3. Archives Nat., X1A 5598 et 5624.

dits défendeurs et outre condamnés en tous les dommages et intérêts qu'il a eu à souffrir et qu'il aura à souffrir à cause de ce et ès dépens de l'instance, d'une part, et Nicolas Landier, Julliane Lucas, veuve de feu Antoine Landier, Antoine Landier, son fils, défendeurs d'autre. Après que le demandeur a persisté en ses conclusions et que les défendeurs par leurs défenses et exceptions fournies le 2e jour de mars 1643 ont requis que le demandeur soit tenu leur faire vue et montrée des lieux qu'il prétend avoir été endommagés et dégradés soit par les bateaux dudit Nicolas Landier que par la descente des eaux qui viennent des héritages desdits défendeurs en ceux du demandeur et que icelui demandeur a dit qu'il est prêt et offre de faire ladite vue et montrée auxdits défendeurs. Appointé est que la Cour a donné et donne acte aux parties de leurs dires, réquisitoires et offres ci-dessus et en conséquence d'icelles a ordonné et ordonne que le demandeur fera vue et montrée au doigt et à l'œil des héritages et lieux sur lesquels il prétend le dommage en question avoir été fait, pour, ce fait et rapporté, être fait droit aux parties ainsi que de raison[1].

Nous trouvons encore la trace d'un autre procès soutenu par le même Guillaume de La Bruyère contre les chanoines du Mans (13 octobre 1643), mais sans que nous puissions savoir quel en fut le sujet.

Entre Me Guillaume de La Bruyère, secrétaire de la chambre du Roi, appelant d'une sentence rendue par les présidiaux du Mans entre les doyen, chanoines et chapitre de Saint-Julien du Mans, et Marin Le Chanteux, le 22e mars 1584, par les intimés produite en leur production faite à l'encontre de l'appelant ès instances d'entre les parties, et pour tel préjudice que peut faire ladite sentence audit appelant, au moyen de l'induction contre lui tirée d'icelle par lesdits intimés, d'une part, et lesdits doyen, chanoines et chapitre dudit Saint-Julien du Mans intimés, d'autre. Appointé est que la Cour sur ledit appel appointe les parties au Conseil...[2]

Ce procès commencé au Mans nous amène à nous demander si Guillaume de La Bruyère n'était point parent de « Marie de La Bruyère, veuve de Pierre Fresneau, avocat au Parlement de Paris, appelante, tant comme de juge incompétent qu'autrement, des jugements rendus au siège de la prévôté du Mans les 5 et 18 juillet dernier, ensemble de tout ce qui s'en est ensuivi, d'une part, et Me Jacques de La Raillaye, avocat en la Cour, d'autre[3] ».

La dernière fois que nous ayons vu paraître Guillaume de La Bruyère, c'est le 6 février 1648[4].

De Guillaume de La Bruyère et de Diane de La Mare sont nés trois enfants : Louis de La Bruyère, père de l'auteur des *Caractères*, Jean et Louise de La Bruyère, qui se partagèrent le 23 mars 1652 la succession de leur mère[5].

1. Archives Nationales, X1A 5676.
2. Archives Nationales, X1A 5676 (13 octobre 1643).
3. *Ibid.* 6040, f° 491, 2 juin 1671; cf. 17 juillet 1669, *ibid.*, 6005, f° 172, et 6 avril 1672, *ibid.*, 6059, f° 54.
4. X1A, 5719.
5. « Par le partage fait des biens de la succession de défunte Diane de La Mare

L'aîné, Louis, qui mourut[1] le 7 septembre 1666, à cinquante-sept ans, fut contrôleur des rentes assignées sur l'Hôtel de Ville. Il épousa le 25 juillet 1644, Élisabeth Hamonyn, qui lui donna sept enfants[2], dont trois moururent en bas âge. Les autres sont : Jean l'auteur des *Caractères*, Louis II, avocat et payeur des rentes assignées sur le Clergé; Robert-Pierre, qui embrassa l'état ecclésiastique, et enfin Élisabeth-Marguerite.

Louise, épousa en 1652 Martin de La Guyottière, chirurgien du duc d'Anjou, qu'elle perdit en 1657 et de qui elle eut deux filles : Louise et Élisabeth. Elle mourut le 28 octobre 1674.

Quant à Jean de La Bruyère, il naquit en 1617, fut en 1655 secrétaire du Roi, maison et couronne de France, et mourut[3] sans alliance le 27 décembre 1671. Voici son testament, que M. G. Servois[4] a résumé, mais que nous croyons utile de reproduire *in extenso*.

Dudit jour huitième janvier mil six cent soixante-douze.

Par devant les notaires garde-notes du Roi, notre Sire, en son Châtelet de Paris, soussigné, fut présent en sa personne Me Jean de La Bruyère, ci-devant conseiller secrétaire du Roi, maison et couronne de France et de ses finances, demeurant à Paris, rue Grenier-Saint-Lazare, paroisse Saint-Nicolas-des-Champs, gisant au lit malade de corps, tout sain d'esprit, mémoire et entendement, ainsi qu'il est apparu auxdits notaires soussignés par ses paroles et maintien, au premier étage ayant vue sur la cour, considérant qu'il n'y a rien au monde plus certain que la mort ni chose plus incertaine que le jour et heure d'icelle, ne voulant décéder de ce monde sans tester, mais pendant que sens et raison sont en lui, régissent et gouvernent ses pensées, disposer des biens

à son décès veuve de M. Guillaume de La Bruyère, et de lui, lorsqu'il vivait, séparée quant aux biens, devant Rémond et led. Buon, qui a la minute, notaires à Paris, le 23 mars 1652, entre M. Louis de La Bruyère, conseiller du Roi, contrôleur des rentes de l'Hôtel de Ville, Jean de La Bruyère, bourgeois de Paris, et Louise de La Bruyère, fille majeure, seuls héritiers chacun pour un tiers de ladite défunte Diane de La Mare, leur mère, appert être échu audit sieur Louis de La Bruyère et lui avoir été délaissé par lesd. Sr et Dlle, ses frère et sœur susnommés la rente de deux cent dix-neuf livres quatorze sols à prendre et faisant partie de mil livres de rente constituée par la Ville sur le Clergé de France le 30 août 1568, ensemble tous les arrérages échus jusqu'au jour dudit partage... » (Extrait sur les expéditions desdits inventaire et partage, ce fait rendu par lesdits conseillers du Roi, notaires à Paris soussignés, ce 15 février 1720. *Signé* : Corcilion (?) et Ballot. Archives Nationales, G8 767.)

1. C'est la date lue par M. Jal et par M. G. Servois dans le registre de l'Hôtel de Ville, détruit depuis 1871. Il faut s'y tenir plutôt qu'à celle de 1657, fournie par une épitaphe de Saint-Nicolas-des-Champs et reproduite par M. de Guilhermy (*Inscriptions de l'ancien diocèse de Paris*, t. I, p. 238); en effet, le marbrier a pu se tromper et graver deux fois les chiffres LVII qu'il avait sous les yeux et représentant l'âge du défunt. Une erreur de ce genre est d'autant plus probable que, s'il avait eu cinquante-sept ans en 1657, Louis de La Bruyère en aurait eu quarante-quatre lors de son mariage; il est à croire qu'il s'est marié plus jeune.

2. Jean, baptisé à Saint-Christophe de Paris, le 17 août 1645, mort à Versailles, le 11 mai 1696; François, baptisé le 18 juillet 1647; Louis II, baptisé le 2 août 1649, avocat, contrôleur des rentes, mort le 12 mai 1695; Marguerite, née en 1650; Alexandre, né le 30 septembre 1651; Robert-Pierre, né le 9 février 1653, mort le 12 mai 1707; Élisabeth-Marguerite, baptisée le 16 mai 1655, morte le 25 avril 1725, chez les Bénédictines de Conflans, où elle était pensionnaire.

3. Voir son épitaphe dans M. de Guilhermy, *ibid.*

4. La Bruyère, *Grands écrivains*, t. I, p. XXXII et XXXIII.

qu'il a plu à Dieu lui départir en ce monde, a fait, dicté et nommé aux notaires soussignés son testament et ordonnance de dernière volonté en la forme et manière qui s'ensuit.

Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, Amen. Premièrement, comme bon chrétien catholique, apostolique et romain, a recommandé et recommande son âme à Dieu le Créateur du ciel et de la terre, à la bienheureuse Vierge Marie, à saint Jean, son patron, et à tous les saints et saintes du paradis, les priant par les mérites de la mort et passion de notre Sauveur et rédempteur Jésus-Christ, que ses péchés et offenses lui soient pardonnés, et que, lorsque son âme sera séparée de son corps, elle soit colloquée dans le royaume de paradis avec les bienheureux.

Item fait son testament de cinq sols parisis pour être distribués et aumônés aux pauvres en la manière accoutumée.

Item veut et ordonne ses dettes être payées et acquittées, et torts faits, si aucuns y a, réparés et amendés par son exécuteur testamentaire ci-après nommé.

Item veut être inhumé et enterré en ladite église Saint-Nicolas-des-Champs, sa paroisse, au même endroit ou Me Louis de La Bruyère, son frère, est inhumé.

Item veut et ordonne que Messieurs les curé et vicaires et quarante prêtres de ladite paroisse assistent à son convoi avec douze enfants de l'Hôpital général et douze autres enfants de l'Hôpital de Dieu, dits Rouges, lesquels enfants porteront chacun une torche du poids de deux livres de cire blanche, outre le luminaire convenable aussi de cire blanche, que l'enterrement soit fait le matin, et le service, son dit corps présent, outre la quantité de cent messes qu'il ordonne estre dites le même jour en telles églises que le sieur exécuteur du présent testament jugera à propos, le plus toutefois qu'il se pourra en ladite église Saint-Nicolas.

Item qu'il soit dit un annuel en ladite église par son confesseur, s'il se peut, et pour icelui il soit rétribué ce que ledit sieur exécuteur jugera à propos, auquel sieur son confesseur, nommé Charpentier, il donne la somme de trente livres, au lieu d'une robe, bonnet et gants.

Item donne et lègue la somme de cent livres à l'Hôpital général de cette ville de Paris pour une fois payée.

Item donne et lègue pareille somme de cent livres tournois à l'Hôtel-Dieu de cette ville de Paris pour une fois payée.

Item donne et lègue à chacune des maisons religieuses de l'*Ave Maria* et Filles de la Madeleine la somme de cinquante livres pour une fois payée, qui est cent livres pour les deux, à la charge d'un service pour chacune desdites maisons.

Item donne à Charles Hély, son cocher, la somme de cent cinquante livres, et au Bourguignon, son laquais, cinquante livres, et à Marie, sa servante, la somme de cent livres, le tout pour une fois payées.

Item donne et lègue à Louise et Élisabeth de la Guiottière, ses nièces, filles mineures de défunt Martin de la Guiottière, vivant chirurgien du

corps de Son Altesse d'Anjou et de damoiselle Louise de La Bruyère, sa veuve, sœur dudit testateur, le sort principal de 2 830 livres de rente constituée par Messieurs les prévôts des marchands et échevins de cette ville de Paris à Me Gabriel Masuyer, par contrat passé par devant Gaultier et Le Roy notaires au Châtelet de Paris, le dernier juin 1657 en la partie des huit millions de tailles à présent assignés sur les aides et entrées audit sieur testateur appartenante, au moyen de la déclaration faite à son profit par ladite damoiselle, sa sœur, passée par devant les mêmes notaires, les mêmes jour et an, en conséquence de la déclaration que lui en avait faite Me André Chesnay, bourgeois de Paris, passée par devant les mêmes notaires, les mêmes jour et an, auquel Chesnay ledit Masuyer en avait aussi fait déclaration devant lesdits notaires le même jour, à commencer la jouissance par lesdits légataires du premier jour de janvier de l'année prochaine 1672, à la réserve toutefois que fait le sieur testateur de la moitié des arrérages de ladite rente à compter dudit jour premier de janvier prochain, pour et au profit de ladite damoiselle sa sœur, à laquelle il en fait don et legs sa vie durant, pour être employés à ses aliments et entretenements et non à autre effet; et outre ledit legs ledit sieur testateur donne à ses dites nièces le principal de 1 000 livres de rente sur les tailles, à prendre sur autre rente de même nature à lui appartenant, à commencer la jouissance dudit jour premier janvier prochain, avec pareille retenue de l'usufruit des arrérages d'icelle rente pour moitié, au profit de sa dite sœur au même effet devant déclaré, et advenant le décès de l'une [ou] l'autre des dites nièces, veut et entend que la part de la première décédée en minorité ou avant que [d'être pourvue] par mariage ou religion, soit et demeure et appartienne à la survivante de ses dites nièces, et arrivant le décès de ladite survivante pareillement en minorité ou avant que d'être pourvue par mariage ou en religion, veut et ordonne que le total des deux parties de rente appartienne à ses légataires universels ci-après nommés, auxquels en ce cas il en fait don et legs en propriété, les substituant à cette fin, savoir la survivante desdites deux nièces à la première décédée, et lesdits légataires universels à la dernière mourante desdites nièces, et le cas échéant que lesdites deux nièces décèdent en minorité ou avant que d'être pourvues, veut que leur dite mère, sa sœur, jouisse sa vie durant seulement en usufruit de tous les arrérages qui en avant écherront desdites deux parties de rente. Et après tout ce que dessus accompli, donne et lègue le surplus et résidu de tous ses biens de quelque nature, prix et valeur qu'ils pourront être, à Messieurs Jean, Louis, Robert-Pierre et Élisabeth de La Bruyère, ses neveux et nièce, enfants dudit défunt Me Louis de La Bruyère, et de damoiselle Elisabeth Hamonin, à présent sa veuve, pour par eux en faire faire et disposer également, chacun par quart en pleine propriété et leur tenir nature de propre de côté et ligne, à la charge par lesdits neveux et nièce, ses légataires universels, payer annuellement la somme de quatre cents livres à ladite damoiselle leur

mère, par forme de pension sa vie durant, en reconnaissance des bons et agréables offices qu'il a reçus d'elle, lui en faisant par ledit testament don et legs ; auquel présent legs universel ledit sieur testateur veut et entend être compris ce qui peut lui appartenir de reste de ses propres maternels, sans que ladite damoiselle Louise de La Bruyère, sa sœur, et ses enfants y puissent rien prétendre au moyen du susdit don et legs qu'il leur fait et au préjudice de la présente disposition. [Et si elles] ou l'une d'elles s'ingeraient de demander quelque part èsdits propres et inquiéter lesdits légataires universels en la jouissance et possession de leur dit legs ou autrement, en quelque sorte et manière que ce soit, veut et entend qu'elles soient privées et déchues dudit legs, et qu'icelui appartienne à ses dites légataires universels ou[tre] le susdit legs à eux fait.

Et pour exécuter et accomplir le présent testament, l'augmenter plutôt que diminuer, ledit testateur a nommé et a élu la personne de Jean Husson écuyer, conseiller et secrétaire du roi, son intime ami, qu'il prie lui rendre ce dernier office et d'avoir agréable le petit présent qu'il lui fait d'un diamant de valeur de quarante louis d'or de onze livres, en mains duquel il s'est dessaisi de tous ses biens jusqu'à la concurrence de son présent testament accompli, soumettant l'examen et clôture de l'exécution du présent testament à la prévôté et vicomté de Paris, révoquant tous autres testaments et codiciles qu'il pourrait avoir faits auparavant cettui [-ci] auquel seul il s'arrête comme étant sa dernière volonté.

Ce fut ainsi fait, dicté et nommé par ledit sieur testateur auxdits notaires, et, par l'un d'iceux en la présence de l'autre, à lui lu et relu en ladite chambre au premier étage du corps de logis de devant, ayant vue sur ladite cour, auquel il a persisté, l'an mil six cent soixante-onze, le dix-huitième jour de novembre après-midi, et a signé la minute du présent testament demeurée vers Buon l'aîné, l'un desdits notaires. Signé : De La Balle et Buon l'aîné avec paraphe.

Et le vingt-deuxième jour de décembre audit an mil six cent soixante-onze avant midi, au mandement dudit sieur Jean de La Bruyère, nommé en son testament devant écrit, les notaires soussignés se sont transportés en sa maison où ils l'ont trouvé gisant au lit malade de corps, toutefois sain d'esprit, mémoire et entendement, ainsi qu'il est apparu auxdits notaires soussignés par ses paroles, gestes et maintien, et s'étant fait représenter son dit testament duquel lecture lui a d'abondant été faite par l'un desdits notaires soussignés qu'il a dit bien entendre, a dit qu'il a révoqué et révoque le legs de quatre cents livres de pension annuelle et viagère qu'il avait fait en faveur de ladite Hamonin, sa belle-sœur, du payement de laquelle pension il décharge ses légataires universels, enfants d'icelle Hamonin; et d'autant qu'il désire n'y avoir aucune tenture en ladite église Saint-Nicolas le jour de son enterrement, veut qu'au lieu d'icelle soit aumôné et donné à la charité des pauvres de ladite église et paroisse la somme de cent livres

pour une fois payée et au surplus veut que son dit testament soit exécuté de point en point selon sa forme et teneur. Ce fut ainsi fait, testé, dicté et nommé par ledit sieur testateur auxdits notaires, et, par l'un d'iceux en la présence de l'autre, à lui lu et relu en ladite chambre; à quoi il a persisté lesdits jour et an que dessus et a signé la minute des présentes étant en marge de celle dudit testament, le tout demeuré audit Buon, notaire. Signé : De La Balle et Buon, avec paraphe[1].

Elisabeth Hamonyn mourut le 3 août 1685, comme il apparaît par l'inventaire fait après son décès à la requête de ses enfants le 13 août de cette année-là. Son héritage était assez mince, car trois de ses enfants sur quatre y renoncèrent, de façon qu'il revînt tout entier à l'un d'entre eux, Robert-Pierre de La Bruyère, et encore celui-ci ne l'accepta-t-il que sous bénéfice d'inventaire.

Aujourd'hui est comparu devant les conseillers du Roi, notaires de Sa Majesté au Châtelet de Paris soussignés, Jean de La Bruyère, écuyer, conseiller du Roi, trésorier général de France au Bureau des finances de la généralité de Caen, de présent à Paris, logé rue des Charittés-Saint-Denis, paroisse Saint-André-des-Arts, lequel a dit et déclaré qu'il a renoncé et renonce par ces présentes aux successions de défunts Me Louis de la Bruyère, vivant conseiller du Roi, contrôleur général des rentes assignées, sur l'Hôtel de cette Ville, et Damoiselle Elisabeth Hamonin, sa femme, ses père et mère, lui étant icelles successions plus onéreuses que profitables; après que le dit sieur de La Bruyère, comparant, a juré et affirmé en son âme et conscience ne s'être immiscé des affaires desdites successions, pris ni appréhendé aucuns biens ni effets d'icelles, dont et de quoi il a demandé acte auxdits notaires soussignés, qui lui ont octroyé le présent en l'étude de Buon, l'un d'iceux pour lui servir et valoir et à qui il appartiendra en temps et lieu ce que de raison. Pour faire signifier lequel à qui besoin sera, il a fait et constitué son procureur le porteur d'icelui, lui en donnant pouvoir, sans préjudice néanmoins au dit sieur de La Bruyère comparant de ses droits, noms, raisons et actions à l'encontre des dites successions. Ce fut ainsi fait, dit, déclaré, requis et octroyé le sixième jour de janvier mil six cent quatre-vingt-six avant midi, et a signé la minute des présentes demeurée vers le dit Buon notaire.

Plastriet Buon

Pareil acte original pour noble homme Louis de La Bruyère, receveur général et payeur des rentes assignées sur le clergé de France, demeurant à Paris rue des Charités-Saint-Denis, paroisse Saint-André-des-Arts (31 décembre 1685).

Pareil acte original pour : 1° Dlle Elisabeth-Marguerite de La Bruyère, majeure, jouissante de ses droits, demeurant à Paris rue des Fontaines, paroisse Saint-Nicolas-des-Champs (14 mars 1686). Elle renonce à la succes-

1. Archives Nationales, Insinuations au Châtelet, Y 21, f° 147 (du 8 janvier 1672).

sion de sa mère (ne dit rien de celle de son père), se tenant aux legs qu'elle lui a faits par son testament et ordonnance de dernière volonté reçu par Le Semellier et Buon, l'un des deux notaires, le trentième et dernier jour de juin 1683 [1]. »

L'inventaire des biens et effets demeurés après le décès de dame Elisabeth Hamonin, à son décès veuve de Mre Louis de La Bruyère, vivant conseiller du Roi, contrôleur général des rentes de l'Hôtel de Ville de Paris, a été fait par Plastrier et Buon, qui a la minute, notaires à Paris, le 13 août et jours suivants 1685, à la requête de Nicolas Le Bègue, au nom et comme procureur par acte annexé à la minute dudit Inventaire de Me Jean de La Bruyère, et encore à la requête de Me Louis de La Bruyère, payeur des rentes; de Mre Robert-Pierre de La Bruyère, clerc du diocèse de Paris, et damlle Elisabeth-Marguerite de La Bruyère, fille majeure, lesd. Louis et Robert-Pierre de La Bruyère, exécuteurs du testament de lad. dame Hamonin, leur mère, et habiles avec lesd. Jean, Elisabeth-Marguerite de La Bruyère à se dire et porter seuls héritiers de lad. défunte, et encore lesd. Robert-Pierre et Elisabeth-Marguerite de La Bruyère, créanciers de sa succession.

Louis, par la grâce de Dieu roi de France et de Navarre, à notre prévôt de Paris ou son lieutenant civil, Salut. De la part de Maître Robert Pierre de La Bruyère, clerc du diocèse de Paris, nous a été exposé qu'il est habile à se dire et porter héritier de défunte damoiselle Elisabeth Hamonyn, sa mère, au jour de son décès veuve de feu Me Louis de La Bruyère, conseiller du Roi et contrôleur général des rentes assignées sur l'Hôtel de Ville de Paris; mais, appréhendant que sa succession lui soit plus onéreuse que profitable, désirerait accepter sa dite succession sous bénéfice d'inventaire, nous requérant nos lettres à ce convenables et nécessaires pour ce est-il que désirant subvenir à nos sujets, Nous mandons que, s'il vous appert ce que dessus, permettiez à l'exposant comme par ces présentes lui permettons, de se dire et porter héritier sous bénéfice d'inventaire de la dite défunte sa mère, à la charge de faire faire inventaire de ses biens et effets, si fait n'a été et de bailler caution du contenu en icelui : de ce faire vous donnons pouvoir, car tel est notre plaisir. Donné à Paris sous le scel de notre chancellerie l'an de grâce mil six cent quatre-vingt-six, le seizième jour de mars et de notre règne le quarantième.

Par le Roy en son Conseil

DUMAZY

Ces lettres entérinées le 17 mars 1686 [2].

Nous n'avons rien de nouveau à apprendre touchant l'auteur des *Caractères*.

Son frère Louis fut premier huissier du Parlement, puis payeur des rentes du clergé, et prit pour femme, le 22 janvier 1679, Claude-Angélique Targas, fille de Pierre Targas, secrétaire du Roi, grand amateur d'horloges et parent éloigné de Boileau. De ce mariage naquirent :

1. Archives Nationales, G8 767.
2. Archives, G8 767.

1° Marie-Elisabeth de La Bruyère, née le 2 janvier 1683, baptisée le lendemain à Saint-André-des-Arts, et qui eut pour parrain Jean de La Bruyère, son oncle paternel, « trésorier de France à Caen », et pour marraine sa tante maternelle, Elisabeth Targas. Elle prit le voile à Saint-Thomas-de-Laval-lès-Lagny, et y mourut le 9 octobre 1732. (Sa mère s'était retirée dans cette maison à titre de pensionnaire et y est morte le 24 novembre 1730.)

2° Louis III de La Bruyère, né le 24, baptisé le 25 juillet 1684. Son parrain fut Louis Collin de Lessac, chanoine de Saint-Etienne de Dreux, prieur du Teil; et sa marraine, Elisabeth Hamonyn.

3° Denis-Claude, baptisé le 10 août 1685, mort avant 1696.

4° Marie-Angélique, née le 30 et baptisée le 31 juillet 1687. Son parrain fut son oncle Robert-Pierre de La Bruyère, clerc du diocèse de Paris. Elle fut religieuse du Val-d'Osne, à Charenton.

5° Louis IV, né le 26 février 1690 et baptisé le lendemain[1].

6° Elisabeth-Geneviève, baptisée à Saint-Sulpice[2] le 29 février 1692. Elle fit profession à Saint-Thomas-de-Laval, près de Lagny, au mois de décembre 1729.

Robert-Pierre de La Bruyère protesta, dit-on, contre la *Suite des Caractères* publiée par Alleaume. (Cf. *Nouvelles de la République des Lettres*, avril 1700, p. 473.)

Robert-Pierre de La Bruyère et sa sœur Elisabeth-Marguerite se font, le 7 avril 1685, « donation universelle et mutuelle », à la réserve d'une somme de quinze mille livres, qui demeurera réunie à lad° donation en cas qu'ils n'en disposent avant le décès de l'un d'eux. Robert-Pierre de La Bruyère étant mort à Conflans[3], près de Paris, au mois de mai 1707, sa sœur entra en possession des biens qu'il laissait; en cette qualité, elle dut établir ses droits à la propriété d'une rente de deux cent dix-neuf livres provenant de la succession de Diane de La Mare, sa grand'mère.

« Du registre PP, f° 278 ancien, où sont les immatricules des rentes assignées sur le Clergé de France, a été extrait ce qui suit :

Constitution du 30 août 1568.

Diane de La Mare, femme séparée de biens avec Guillaume de La Bruyère, à laquelle comme héritière en partie de feu Charles de

1. Extraits des registres de Saint-André-des-Arts. Bibl. Nationale, fr. 32589, f°s 639, 651, 668 et 683; Rochebilière, au mot La Bruyère, n. a. fr. 3619.

2. Ses parents demeuraient alors rue des Petits-Augustins.

3. Voici son extrait mortuaire, pris sur le registre de la paroisse Saint-Pierre de Conflans, autrement dite du Pont de Charenton (aujourd'hui à l'état civil de Charenton) :

Enterrement de P. Robert de La Bruyère.

L'an mil sept cent sept, le treizième jour de mai, a été par nous M^e André Le Gay, prêtre bachelier en théologie, aumônier de M. le Cardinal de Noailles, curé de ce lieu, enterré dans l'église le corps de noble et vénérable personne Pierre-Robert de La Bruyère, clerc, âgé d'environ cinquante-trois ans; et ont assisté au convoi Maître François Goy, prêtre docteur de Sorbonne, grand vicaire de Monseigneur l'évêque de Genève, et M^e François Montreuil, prêtre chapelain des Dames religieuses bénédictines de Conflant, qui ont signé avec nous

Goy Le Gay curé.

Bordeaux, qui était fils et seul héritier de Madeleine Sauvat, sa mère, par partage fait avec ses cohéritiers en la dite succession, le 14 mars 1637, est échu 219 livres quatorze sols de rente à prendre et restant des 1 000 livres ci-devant employés, ci 219 livres 14ˢ.

Louis de La Bruyère, auquel par partage fait avec ses cohéritiers en la succession de ladite dame de La Mare, sa mère, le 25 mars 1652, ladite rente est échue.

Elisabeth Hamonin, veuve de Louis de La Bruyère, tutrice des enfants mineurs dudit défunt et d'elle par acte du Châtelet du 10 octobre 1666 ci-rapporté.

Robert-Pierre de La Bruyère, clerc du diocèse de Paris, jouit de ladite rente ci-dessus, comme seul héritier par bénéfice inventaire de ladite Elisabeth Hamonin, sa mère, suivant les lettres par lui obtenues en chancellerie le 16 mars 1686 et en conséquence des renonciations faites à sa succession par Jean, Louis et Marguerite de La Bruyère, ses frères et sœur par acte du dernier décembre et 14 mars 1686, dont Buon a la minute, lesquels Jean, Louis, Marguerite, Robert-Pierre de La Bruyère sont les seuls enfants de ladite feue Hamonin, ainsi qu'il appert par l'intitulé d'inventaire fait après son décès, en date du 13 du dit mois de mars 1686, minute à Buon, notaire. Led. Robert-Pierre de La Bruyère, en conséquence des renonciations énoncées ci-devant et que ladite rente est un propre paternel dont la succession se trouve abandonnée, a fait créer Charles Pichon pour curateur à ladite succession de ladite Elisabeth Hamonin, sa mère, contre lequel il a obtenu sentence contradictoire du Châtelet de Paris du 16 février 1689, portant qu'étant des propres et conventions matrimoniales de Damoiselle Elisabeth Hamonin, sa mère, dont il est héritier par bénéfice d'inventaire par lettres obtenues en chancellerie le 16 mars 1686, le fonds et la propriété de ladite rente lui appartiendra, ensemble les arrérages.

Elisabeth Marguerite de La Bruyère, fille majeure, seule et unique héritière et donataire entre vifs de feu Robert-Pierre de La Bruyère, son frère, par contrat de donation passé devant Buon, notaire à Paris, le sept avril 1685, insinuée au Châtelet de Paris le 28 des dits mois et an, ci-rapporté avec extrait mortuaire dudit Sʳ de La Bruyère, de l'église Saint-Pierre de Conflans, du 13 mai 1707, ci-rapporté.

Il est ainsi sur le registre ce que dessus extrait, par moi écuyer, conseiller, secrétaire du Roi, maison et couronne de France et de ses finances, payeur de la deuxième partie des rentes du clergé de France. A Paris, le 29 octobre 1719.

De Godeheu [1]

Elisabeth de La Bruyère, après la mort de son frère, alla s'établir comme pensionnaire chez les Bénédictines de Conflans : c'est là qu'elle mourut à la fin d'avril, ou au commencement de mai 1725. Voici son testament :

1. Archives Nationales, G⁸ 767.

Testament d'Élisabeth de La Bruyère.

Par devant les conseillers du Roi, notaires au Châtelet de Paris soussignés, fut présente Damoiselle Elisabeth Marguerite de La Bruyère, fille majeure usante de ses droits, demeurant au couvent des Dames bénédictines dites de la Conception, à Conflans près Paris, trouvée dans sa chambre par bas, ayant vue sur un jardin, assise dans un fauteuil auprès du feu, malade de paralysie, saine toutefois d'esprit, mémoire et entendement, ainsi qu'il est apparu aux notaires soussignés, laquelle, dans la vue de la mort a fait, dicté et nommé aux dits notaires son testament qui suit :

Premièrement prie Dieu de vouloir lui faire miséricorde, et la sainte Vierge et tous les saints de vouloir bien intercéder pour elle lors de la séparation de son âme avec son corps.

Désire que son corps mort soit gardé deux jours avant d'être enseveli, et qu'il soit dit un service sur son corps avant d'être inhumé.

Souhaite être enterrée dans l'église, cave, ou cimetière de l'endroit où elle décédera.

Veut qu'aussitôt après sa mort, il soit dit soixante messes basses, aux Carmes déchaussés de Charenton, à l'intention et pour le repos de son âme et de celle du feu S[r] son frère l'abbé, et qu'il soit dit un annuel de messes aussi pour le repos de son âme et de celle dudit feu S[r] son frère l'abbé dans l'église des Dames bénédictines de Conflans, où elle demeure de présent, qu'il soit distribué pour ledit annuel la somme de trois cents livres, et prie lesd. Dames de se contenter de la somme de cent livres pour son enterrement, qui sera fait chez elles en cas qu'elle y décède.

Veut que l'on paye exactement toutes ses dettes qui se trouveront rester au jour de son décès, et notamment veut que l'on continue aux enfants au nombre de trois de défunt Richer, tailleur, qui travaillait pour les frères de la Dam[elle] testatrice, une rente au principal de huit cents livres sur le pied du dernier vingt, même que l'on leur paye quinze années ou environ compris l'année courante qui leur sont dues de ladite rente et que l'on leur rembourse le principal si le rachat s'en peut faire commodément, suivant qu'il sera jugé à propos par le s[r] exécuteur testamentaire ci-après nommé, que l'on ne se prévale pas contre eux de prescription, et que même on ne les oblige pas à la représentation du titre, qui est égaré depuis longtemps, bien entendu qu'il demeurera nul au cas qu'il se retrouvât après que le remboursement aura été fait.

Laisse aux pauvres de l'Hôpital général de Paris cent livres une fois payées.

Lègue aux pauvres honteux de la paroisse de Saint-Nicolas-des-Champs à Paris soixante livres aussi une fois payées. Lègue aux pauvres de la paroisse où elle décèdera trente livres aussi une fois payées.

Veut qu'après son décès il soit dit cent dix messes basses dans l'église

des Carmes déchaussés de Charenton à l'intention d'un ami défunt de de ladite Dlle testatrice et qu'il soit donné cinquante-cinq livres à des pauvres qui seront chargés de prier pour le repos de l'âme de la même personne à qui la Dlle testatrice a dit les devoir et qui est morte sans laisser d'héritiers qui lui soient connus.

Lègue à Marie-Jeanne Millon, dite de Saint-Alexis, religieuse converse des Dames Bénédictines de la Conception à Conflans, cent cinquante livres une fois payées, la remercie des peines et soins qu'elle prend pour elle testatrice et déclare désirer d'être en état de lui donner de plus grandes marques de reconnaissance.

Lègue à la Sœur Nanette Pillot, aussi religieuse converse dans le même couvent, la somme de trente livres une fois payée.

Donne et lègue à Made Bocquemare, religieuse de chœur dans ledit couvent, la somme de cent livres une fois payée, la suppliant de vouloir bien excuser la modicité dudit legs, qui est plus proportionné à la fortune de ladite testatrice qu'à sa bonne volonté.

Donne et lègue au R. P. Fieffé, chanoine régulier de l'Ordre de Saint-Augustin, congrégation de France, prieur du prieuré de Sainte-Catherine à Paris, la somme de cent livres une fois payée.

Donne et lègue à sa nièce Claude Angélique de La Bruyère de Romeau [1], dite de Sainte-Thérèse, religieuse bénédictine de l'Adoration perpétuelle du Valdosne, à Charenton, soixante-quinze livres de rente viagère à prendre dans la rente de plus grande somme que ladite Dlle testatrice a sur les États de Bretagne, sans que ladite rente souffre de retranchement tant que ladite rente sur les États de Bretagne la pourra fournir.

Prie dame Claude Angélique Targas, sa belle-sœur, veuve de Louis de La Bruyère de Romeau, son frère, d'accepter la somme de cent cinquante livres pour les frais de son deuil.

Quant au surplus de tous ses biens, elle les donne et lègue à ses deux nièces, filles dudit feu Sr de La Bruyère de Romeau [2], qu'elle institue ses légataires universelles sous les charges ci-après, savoir que les biens immeubles dont chacune desdites Dlles Romeau amenderont en vertu du présent legs universel, demeureront substitués aux enfants à naître de chacune d'elles en légitime mariage, qu'en cas de décès de l'une d'elles sans enfants, la survivante ou ses enfants recueillent la substitution, et qu'en cas de décès de l'une et de l'autre de ses nièces sans enfants, la totalité des biens immeubles dont l'une et l'autre auront profité en

1. Elle est ailleurs appelée Marie-Angélique. Elle était fille de Louis de La Bruyère et de Claude-Angélique Targas. Elle vivait encore le 21 juillet 1734. (G. Servois, *loc. cit.*)

2. Deux autres filles de Louis de La Bruyère : Marie Élisabeth, née le 2 janvier 1683, morte pensionnaire au prieuré de Saint-Thomas de La Valle, à Lagny, le 9 octobre 1732; et Élisabeth Geneviève, professe au même monastère en décembre 1729, sous le nom de Sœur de la Conception, encore vivante en 1734. Sa dot fut de 3 000 livres, sans parler de ce qui lui revenait par le testament de sa tante.

vertu dudit legs universel soit et appartienne audit couvent des bénédictines de la Conception de Conflans, auquel ladite Dlle testatrice les donne audit cas en toute propriété.

Veut qu'en cas de décès de l'une de ses nièces et légataires universelles sans enfants, et de survie de ladite Dame de Romeau[1], sa mère, la survivante desdites nièces paye à ladite Dame sa mère deux cent cinquante livres de rente et pension viagère la vie durant de ladite Dame, et qu'en cas de décès de ses dites deux nièces sans enfants avant ladite Dame de Romeau leur mère, ladite Dame jouisse par usufruit sa vie durant de la totalité des biens immeubles compris au dit legs universel sans être tenue de donner caution, et veut que ni ladite pension de deux cent cinquante livres ni ledit usufruit ne puissent être saisis par aucuns créanciers de ladite Dame de Romeau, étant destinée aux aliments de ladite Dame de Romeau et telle étant l'intention de ladite Dlle testatrice, et qu'en cas de trouble de la part des créanciers de ladite Dame, lesdites pensions et usufruit soient réunis au fond et propriété. Les mêmes legs de pension et d'usufruit en faveur de ladite Dame de Romeau auront lieu au cas que lesdites Dlles ses filles ou l'une d'elles fassent profession en religion.

Au même cas de profession en religion desdites Dlles de Romeau ou de l'une d'elles, elles pourront prendre des dots convenables sur lesdits biens non obstant la substitution, lesquelles ne pourront être prises qu'en pensions et sur les revenus des biens seulement, sans rien prendre sur le fond et de plus elles pourront se réserver chacune une pension personnelle de soixante-quinze livres de rente viagère, qui les suivront dans les maisons où elles pourraient passer, ainsi que leurs dots.

Pour exécuter le présent testament, la Dlle testatrice a nommé la personne de Me Patu, notaire au Châtelet, qu'elle prie d'en prendre la peine et d'agréer un présent de quatre cents livres, se dessaisissant en ses mains, suivant la coutume. Révoque tous testaments, codicilles qu'elle pourrait avoir ci-devant faits, s'arrêtant à celui-ci comme contenant ses dernières volontés. Et fut ainsi dicté et nommé par ladite Dlle testatrice aux notaires soussignés, et ensuite à elle par l'un d'eux, l'autre présent, relu, qu'elle a dit bien entendre et y a persévéré. Fait et passé comme dit est au couvent des Dames bénédictines de Conflans, près Paris, en l'appartement de ladite Dlle testatrice, où les notaires soussignés se sont tranportés ce deuxième décembre mil sept cent vingt-quatre, sur les cinq heures du soir, et a ladite testatrice déclaré ne pouvoir quant à présent écrire ni signer, de ce enquise et interpellée par les d. notaires, à cause de la paralysie dont elle est attaquée et de la grande faiblesse de sa vue, ainsi qu'il est dit en la minute des présentes demeurée à Me Doyen le jeune, notaire. Signé : Bousquet et Doyen, en marge, scellé le d. jour.

1. Claude-Angélique Targas mourut pensionnaire à Saint-Thomas de La Valle, le 24 novembre 1730.

Et le vingt-un mars mil sept cent vingt-cinq, au mandement et la réquisition de ladite D^lle^ Elisabeth Marguerite de La Bruyère, les notaires au Châtelet soussignés se sont transportés audit couvent des Dames bénédictines dites de la Conception, à Conflans près Paris, où étant, ladite D^lle^ trouvée dans la même chambre dessus désignée, malade de paralysie, mais saine d'esprit, mémoire et entendement, ainsi qu'il est apparu auxdits notaires, ayant repris lecture de son testament des autres parts, qui lui a été faite par l'un desdits notaires, l'autre présent, a par forme de codicille dicté et nommé auxdits notaires soussignés ce qui suit :

C'est à savoir que ladite D^lle^ testatrice lègue à ladite Dame Claude Angélique Targas, sa belle-sœur, veuve de Louis de La Bruyère de Romeau deux cents livres de rente et pension viagère pour en jouir du jour du décès de ladite testatrice, laquelle pension lui sera payée par ses deux filles nièces et légataires universelles de ladite D^lle^ testatrice instituées par sondit testament, voulant qu'au cas de profession en religion ou de prédécès de l'une desdites légataires universelles sans enfants, ladite rente et pension viagère soit de trois cents livres au lieu de deux cent cinquante livres marquées audit cas par ledit testament, et quant au cas de prédécès sans enfants ou de profession en religion de l'une et l'autre desdites légataires universelles, ladite Dame Vve de Romeau jouisse en usufruit de la totalité des biens de ladite D^lle^ testatrice, lesdites pensions et usufruit non saisissables, ainsi qu'il est porté audit testament que ladite testatrice veut au surplus être exécutée en ce qui n'y est pas dérogé par le présent codicille, pour l'exécution duquel elle a nommé ledit s^r^ Patu. Et fut ainsi fait, dicté et nommé par ladite D^lle^ testatrice auxdits notaires, et ensuite à elle par l'un d'eux, l'autre présent, relu, qu'elle a dit bien entendre et y a persévéré. Fait et passé audit couvent en l'appartement de ladite Damoiselle ledit jour vingt-et-un mars mil sept cent vingt-cinq sur les quatre heures et demie de relevée. Et a ladite D^lle^ testatrice déclaré ne pouvoir quant à présent écrire ni signer de ce enquise et interpellée par lesdits notaires, à cause de la paralysie dont elle est attaquée et de la grande faiblesse de sa vue, ainsi qu'il se dit dans la minute des présentes, étant ensuite de celle dudit testament, dont expédition est des autres parts, le tout demeuré audit M. Doyen notaire. Signé : Bousquet et Doyen, en marge, scellé le d. jour etc[1].

1. Archives Nationales, T 1075. Outre le contrat de profession d'Élisabeth-Geneviève de La Bruyère à Saint-Thomas de La Valle (13 décembre 1729), le même dossier renferme les actes de décès de Claude-Angélique Targas et de sa fille Marie-Élisabeth de La Bruyère :

Extrait du registre des enterrements du monastère de St Thomas de Laval-les-Lagny, ordre de saint Benoît, diocèse de Paris.

L'an 1730, le 24 novembre, est décédée, et le 25 a été inhumée dans l'église intérieure de ce monastère D^e^ Claude Angélique Targas, pensionaire demeurante en cedit monastère, veuve du s^r^ Louis de La Bruyère, ancien payeur des rentes de l'Hôtel-de-Ville de Paris, âgée de

soixante trois ans, en présence des communautés de ce monastère et Saint-Pierre de Lagny et du prêtre soussigné. Signé : D. J-B. Petillon.

L'an 1732, le 9 octobre, est décédée et le 10 desdits mois et an a été inhumée dans l'église intérieure de ce monastère M^lle^ Marie Elisabeth de La Bruyère, fille du feu s^r^ Louis de La Bruyère, ancien payeur des rentes de l'Hôtel de Ville de Paris, et de feu Claude Angélique Targas, pensionnaire en cedit monastère, âgée de quarante-huit ans, en présence des communautés de ce monastère, du monastère de St Pierre de Lagny et du prêtre soussigné, confesseur en cedit monastère. Signé : Dom J-B. Petillon.

Ch. Urbain.

NOTE SUR UNE LETTRE DE VOLTAIRE

Il s'agit de la lettre qui se trouve, dans l'édition Moland, au t. IX de la *Correspondance*, p. 573. Elle est adressée au Docteur Bianchi, à Rimini, et c'est à Rimini, dans la bibliothèque communale, que j'en ai retrouvé l'original (Enveloppe 50). Les différences que présente le texte manuscrit avec celui des éditions m'ont paru dignes d'être signalées. La collation a été faite d'après l'édition Moland.

Manuscrit.	*Édition.*
à qui *ce* mot de beau est attaché.	à qui *le* mot de beau est attaché.
M. le Marquis Albergati	M. le marquis Albergati *Capacelli.*
ou ponter *au* pharaon?	ou ponter *un* pharaon?
(Après *des plaisirs dignes d'eux*, le manuscrit fait un alinéa.)	
Les jansénistes ont tant fait *par leurs clabauderies* que *les jésuites* ont fermé leurs théâtres.	Les jansénistes ont tant fait qu'*ils* ont fermé leurs théâtres.
(Après *par les jansénistes de Port-Royal*, le manuscrit fait un alinéa.)	
Faites aimer l'art de ces grands hommes... *vous serez secondé en deça des Alpes.* Malheur aux barbares...	(La phrase en italique est omise.)
(Après *pourquoi pas deux, et trois?* le manuscrit fait un alinéa.)	(L'alinéa se trouve une phrase plus loin, après *par le R. P. Goldoni.*)
On vous donnera *Mardy* un sermon!	On vous donnera un sermon...
...d'aller entendre Polyeucte.	d'aller entendre Polyeucte, etc.
jay lhonneur d'etre monsieur avec une estime infinie votre très humble et très obéiss[t] serviteur Voltaire gentilhome ord de la chambre du roy.	

Cette formule finale de salutation est seule autographe; c'est pourquoi j'ai négligé de relever les différences d'orthographe et de ponctuation, d'ailleurs minimes, qu'il y a entre le manuscrit et l'édition Moland. De même, le texte imprimé donne çà et là des italiques dont il n'y a pas l'indi-

cation dans le manuscrit; le contraire se rencontre aussi. Tout cela n'est pas bien grave mais, tout de même, la collation ci-dessus peut fournir un exemple de la négligence avec laquelle, au XVIII[e] siècle, on transcrivait les manuscrits les plus précieux[1]. Le fait est qu'on trouve souvent, dans la *Correspondance* de Voltaire, des passages où une correction semble nécessaire. On voit qu'il faut se garder, en pareille circonstance, d'un respect superstitieux pour le texte de nos éditions.

Une dernière observation, relative à la date de la lettre. Pendant longtemps, celle-ci avait été placée en 1763; Moland la met à la fin de l'année 1761. Cette conjecture est confirmée par la note qu'on trouve au dos et qui est, je pense, de Bianchi lui-même :

15 Novembre incirca 1761. Ginevra.

C'est-à-dire : « à peu près du 15 novembre 1761. De Genève ».

L. DELARUELLE.

1. Notre lettre a été publiée d'abord dans l'édit. de Kehl (Bengesco, *Bibliographie*, t. III, p. 477).

LAMARTINE LECTEUR DE DELILLE

Dans un numéro précédent de la *Revue*, M. Albert Cherel a signalé des vers de Lamartine où se trouverait un souvenir précis de *L'Homme des Champs*, le poème de Delille (*R. H. L.*, 1910, p. 617-618). Le rapprochement institué entre les deux poètes ne me semble pas contestable. Nous voilà donc sûrs, que Lamartine, au moment des *Méditations*, avait encore certaines parties de l'œuvre de Delille très présentes à la mémoire. Ne conviendrait-il pas, maintenant, de chercher comment cette œuvre a pu contribuer à former sa sensibilité de poète, en lui fournissant la première ébauche de thèmes qu'il développera avec plus d'ampleur et surtout plus de génie. Mon dessein n'est point d'entreprendre cette recherche; je voudrais seulement, à propos de la note de M. Albert Chérel, tenter quelques rapprochements. Les vers de Delille dont il était question dans cette note célèbrent les charmes de l'automne. C'est là un thème que le poète a traité ailleurs, dans le passage des *Jardins* qu'on va lire (chant II, p. 16 de l'édit. grand in-8°, publiée chez Firmin Didot, en 1855) :

Remarquez-les [1] surtout, lorsque le pâle automne,
Près de la voir *flétrie*, embellit sa couronne;
Que de variété! que de pompe et d'éclat!
Le pourpre, l'orangé, l'opale, l'incarnat,
De leurs riches couleurs étalent l'abondance.
Hélas! tout cet éclat marque leur décadence.
Tel est le sort commun. *Bientôt les aquilons*
Des dépouilles des bois vont joncher les vallons;
De moment en moment la feuille sur la terre
En tombant interrompt *le rêveur solitaire*.
Mais ces ruines même ont pour moi des attraits.
Là, si mon cœur nourrit quelques profonds regrets,
Si quelque souvenir vient rouvrir ma blessure,
J'aime à mêler mon deuil au deuil de la nature,
De ces bois desséchés, *de ces rameaux flétris*,
Seul, errant, je me plais à fouler les débris.
Ils sont passés les jours d'ivresse et de folie :
Viens, je me livre à toi, tendre mélancolie;
Viens, non le front chargé de nuages affreux
Dont marche enveloppé le chagrin ténébreux,
Mais l'œil demi *voilé*, mais telle qu'en automne
A travers des vapeurs un jour plus doux rayonne;
Viens, le regard pensif, le front calme, et les yeux
Tout prêts à s'humecter de pleurs délicieux.

1. *Les*, c'est-à-dire les différents verts des bocages qui, suivant les saisons, se montrent

Plus sombres ou plus gais, plus foncés ou plus clairs.

Je n'oserais dire que ce passage ait, dans aucune des *Méditations*, inspiré directement Lamartine; il me semble, toutefois, qu'on retrouve chez lui certaines des images, ou même des idées poétiques, qui font l'intérêt des vers de Delille. Dans la strophe finale de l'*Isolement*, on croit en surprendre comme l'écho lointain :

Quand la feuille des bois tombe dans la prairie,
Le vent du soir se lève et l'arrache aux vallons;
Et moi, je suis semblable à la feuille flétrie :
Emportez-moi comme elle, orageux aquilons!

De part et d'autre, les mots importants sont les mêmes; d'ailleurs, l'image finale du poète comparé à une feuille flétrie n'était pas, même en germe, chez Delille : il n'aura fourni que le canevas sur lequel Lamartine a jeté sa broderie.

Je croirais volontiers que l'*Automne* doit aussi quelque chose au passage transcrit plus haut. Et d'abord, quand Delille explique que le spectacle de l'automne lui plaît comme capable d'entretenir sa mélancolie, c'est l'idée même de la pièce de Lamartine qu'il développe. Lamartine lui a pris encore — sans s'en douter peut-être, — une belle expression d'un vers que nous mettons en italiques et qui est beau tout entier. Lui aussi parle du « deuil de la nature » au troisième vers de l'*Automne* :

Salut, derniers beaux jours! le deuil de la nature
Convient à la douleur et plaît à mes regards.

Voici maintenant des ressemblances moins frappantes. Lamartine écrit (v. 5) :

Je suis d'un pas *rêveur* le sentier *solitaire*.

Et déjà Delille nous montrait, se promenant, *le rêveur solitaire*. Les deux mots importants ont été changés de place; le tableau est devenu plus net; le sens général est resté le même. Je citerai enfin les deux vers suivants de l'*Automne* (9-10) :

Oui, dans ces jours d'automne où la nature *expire*,
A ses regards *voilés* je trouve plus d'attraits.

M. Chérel a déjà noté que le mot *expire* a été fourni par *L'Homme des Champs*. Ne pourrait-on croire que *voilés* est un souvenir des vers qui terminent le passage des *Jardins*? Ce ne serait là qu'un emprunt de mot; chez Delille, c'est la Mélancolie qui a « l'œil demi voilé ». Remarquons, pour finir, que cette déesse a été évoquée par Lamartine dans une autre pièce des *Premières Méditations*, où il décrit un paysage nocturne (*le golfe de Baïa*, 4e strophe) :

C'est l'heure où la Mélancolie
S'assied, pensive et recueillie
Au bord silencieux des mers...

Je livre au lecteur ces simples rapprochements, sans m'abuser sur leur valeur et comme une modeste contribution à l'étude des origines de la poésie lamartinienne.

L. Delaruelle.

UNE LETTRE INÉDITE DE BERNARDIN DE SAINT-PIERRE A LAKANAL

M. Honoré Champion a bien voulu mettre à ma disposition une lettre de Bernardin de Saint-Pierre à Lakanal, datée du 6 janvier 1796. C'est une copie du texte original, qui figurait dans une collection d'autographes vendue à Paris par J. Charavay le 7 décembre 1865; M. Champion a trouvé cette copie dans les papiers d'un érudit de Melun, et m'a autorisé à la publier. Je lui en exprime mes vifs remerciments, car, comme document sur le caractère de Bernardin de Saint-Pierre, sur l'obligeance de Lakanal pour ses amis, et sur la situation critique des écrivains, des professeurs de l'École Normale, en 1795-1796, cette lettre ne laisse rien à désirer. On y retrouve surtout cette intrépidité tenace dans l'art de quémander, dont Bernadin de Saint-Pierre a donné de nombreux témoignages, mais jamais avec autant de force que cette fois-ci. Son excuse, c'est qu'il a une famille à élever, et que la misère est grande : pas d'argent, et peu de denrées. Je demande pour Bernardin l'indulgence de tous les fonctionnaires qui liront la présente. Que diraient-ils pour leur compte si, à la fin du mois, on leur offrait, pour tout traitement, des bons de fourneaux alimentaires ou des tickets de l'hospitalité de nuit?

Citoyen,

J'use librement de vos offres de service. Je vous rappellerai d'abord la promesse que vous m'avez faite, et que le froid rigoureux, l'abondance des neiges et le dégel qui va s'en suivre, ne vous permettront pas probablement de remplir si tôt. D'un autre côté, je ne sais quand j'irai à Paris. Je ne voudrais me rendre à l'assemblée générale de l'Institut qu'à une époque intéressante, et ne point interrompre sans nécessité mes laborieuses études. C'est à vous que je me suis adressé pour savoir le temps précis de cette assemblée, puisque c'est vous qui êtes chargé du rapport de ses règlements. J'attends donc votre réponse pour me décider.

J'aurais besoin aussi de savoir à quoi m'en tenir sur l'état actuel de mes appointements comme professeur de morale. Si vous passiez par hasard devant la commission d'instruction, le citoyen Grandjean [1] pourrait vous dire dans quel temps je pourrais toucher ce qui m'en est dû, et je tâcherais d'y concilier celui de mon voyage.

1. C'est un ami dévoué de Bernardin. Employé au Ministère de l'Intérieur, département de l'Instruction publique, il écrit à Bernardin de Saint-Pierre, le 5e jour complémentaire de l'an XI, qu'il a achevé de recopier, en double exemplaire, la lettre de Bernardin aux rédacteurs de journaux, pour lancer une nouvelle souscription de *Paul et Virginie*. En guise de récompense, il demande à Bernardin la minute de cette lettre. (Bibliothèque du Havre, mss de Bernardin de Saint-Pierre, dossier XIX, f° 76.)

Si enfin vous prolongiez votre marche jusque dans la rue Jacques, à peu près vis-à-vis la rue des Noyers, il y a une porte cochère au-dessus de laquelle on lit en lettres d'or *Magasin*. C'est là où demeure le citoyen Pomageau, homme de loi, qui a fait saisir en mon nom des contrefacteurs de mes ouvrages, sans que je sache quel dédommagement il a obtenu contre eux.

Il y a encore une affaire qui m'intéresse beaucoup. Ne serait-il pas possible d'avoir ici du bois comme on en fournit par étapes aux troupes qui sont à Corbeil? Vous savez que vous m'en avez fait obtenir un bon, qui, je crois, est resté inutile entre les mains du citoyen Bailly[1], parce qu'on a négligé à Paris de l'envoyer chercher dans la forêt de Sennar (*sic*), quoiqu'on m'en ait délivré à peu près la valeur en nature à la Papeterie. Ne pourrais-je avoir part à Corbeil à une nouvelle distribution, en dédommagement du bon de drap qui ne m'a servi à rien. Tout cela dépend du ministre de l'Intérieur, et il ne me rendrait pas un petit service dans un pays où l'on n'achète plus rien sans numéraire, et où les charrois sont très chers.

J'avoue que toutes ces affaires particulières ne doivent pas détourner un représentant du peuple de l'attention qu'il doit aux affaires générales, mais j'ai cru devoir aux services que vous m'avez déjà rendus, et aux offres que vous m'en avez réitérées, de vous faire part de mes embarras, comme homme de lettres et comme père de famille.

Salut, santé et fraternité

DE SAINT-PIERRE.

A Essonnes, le 16 nivôse, l'an 4e de la République.

L'orthographe n'a pas été reproduite, étant donné d'abord qu'il s'agissait d'une copie; mais même si j'avais eu le texte original sous les yeux, j'aurais encore employé l'orthographe actuelle, ce document intéressant plutôt l'histoire littéraire que la philologie.

MAURICE SOURIAU.

1. Sur ce Bailly, prote chez Didot jeune, cf. mon *Bernardin de Saint-Pierre d'après ses manuscrits*, p. 317.

SILHOUETTES JANSÉNISTES ET PROPOS DE LITTÉRATURE, D'ART ET D'HISTOIRE AU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE[1]

II

LES ARNAUD ET NICOLE

Arnauld, « le grand Arnauld », qui fit l'apologie du législateur du Parnasse, pour le service rendu au parti par l'*Epître sur l'amour de Dieu*, aussi bien que Nicole, après lui un des plus féconds écrivains de Port-Royal, mérite d'occuper la première place, après les fondateurs, parmi les silhouettes jansénistes de notre recueil d'*Ana*.

Bon nombre des témoignages qu'on y rencontre sur eux a déjà été publié dans l'essai sur la controverse au XVII^e^ siècle que j'ai ajouté à mon étude sur le *Ton de la prédication avant Bourdaloue*. Je n'aurai garde cependant de les soustraire à leur cadre, et ils seront placés à leur rang, sauf à renvoyer pour l'annotation à ce volume où le commentaire a pris plus de marge qu'il n'en peut recevoir ici[2].

Voici d'abord une décision morale donnée par Arnauld, souvent consulté pour des cas de conscience.

CURÉ.

Monsieur Arnault permet à M. Richard, curé de Triel[3], de quitter sa cure à cause qu'il s'y porte tout à fait mal. Il parle aux grands avec beaucoup de liberté; il ne veut point de leurs présents et par là il est bien venu chez eux. (F° 4 v°.)

Le pronom *il* dans la phrase : *il parle aux grands*, etc., me semble, sauf meilleur avis (mais le doute est possible), désigner le curé de Triel, et non pas Arnauld. Plusieurs phrases du même genre où l'amphibologie permet d'hésiter, se rencontreront encore dans ces résumés d'entretiens.

1. Voir *Revue d'hist. litt.*, janvier-mars 1910, p. 137-155.

2. Pour tout ce qui concerne la controverse des jansénistes contre ceux qu'on a ingénieusement nommés leurs « cousins germains », et où la plus large part revient à Nicole et à Arnauld, je me borne à renvoyer à d'excellentes études parues en 1901 et 1902 dans la *Science catholique*, depuis réunies en brochure. *Entre cousins germains. Controverse entre les jansénistes et les calvinistes*, par I. Bourlon, professeur au Petit Séminaire Saint-Memmie, à Châlons-sur-Marne. Paris, Arras, Sueur-Charruey, in-12 de 216 pages. La seconde partie de ce volume est un bon résumé de l'histoire de la Paix de l'Église, envisagé au point de vue d'une réhabilitation légitime de Félix Vialart, évêque de Châlons. Pour les références à ce volume, auquel je renvoie fréquemment, je me bornerai à indiquer le nom de l'auteur et la page de ce tirage à part.

3. Ce curé de Triel s'appelait Richard. Sa bibliographie serait longue. Il imprima surtout à Cologne.

M. Nicolle. Sacy. Arnaud.

Nicolle fait des ouvrages et un traitté en un jour sur tout ce qui se présente.

M. de Méchatin, comte de Lyon, bel esprit, voudroit penser comme monsieur Arnaud et escrire comme Mr de Sacy, dont il loue fort la vie de Bartellemy des martyrs. Il dit que le stille de M. Arnaud n'est pas assez diversiffié et un peu trop estendu.

M. Arnaud parle comme les autres d'un langage commun. Il a des endroits poussés dans toute leur force. Monsieur de Troisville qui est connoisseur, dit qu'on ne peut pas porter l'éloquence plus loin, qu'il la porte quelques fois dans ses ouvrages. (F° 6 v°.)

L'enthousiasme du critique Méchatin, dont les jugements reparaissent de temps à autre dans ces conversations, est peut-être un peu forcé, mais il reflète bien les façons de penser et de dire de son époque. On n'a pu s'empêcher de songer à la phrase de M^me^ de Sévigné déclarant que Bourdaloue, son orateur de prédilection, avait eu « des endroits poussés comme saint Paul ». « Tout dépend, comme le disait à ce propos M. l'abbé Hurel, de l'idée qu'on se fait de l'éloquence de saint Paul. » Dans cette sorte de parallèle entre Arnauld, Sacy et Nicole, il n'a pas été possible de détacher la part de Sacy. Son tour viendra seulement dans la suite, et nous retrouverons des appréciations un peu plus sévères de son style, même de ce qu'on tenait pour son chef-d'œuvre, la *Vie de dom Barthélemy des martyrs*, évêque de Braga.

M. Arnaud. Nicolle.

Monsieur Arnaud quand il a fait la 2^e^ apologie, il n'estoit plein que de Jansenius. A présent, il seroit peutestre plus juste[1].

M. Nicolle a escrit, dit-on, une lettre contre les Pensées de monsieur Paschal. Mad^e^ de la Fayette l'a pulvérisé. Le Bon.

M. Arnaud estoit chanoine et chantre de à Verdun; il l'a quitté par l'ordre de monsieur de Saint Cyran affin de travailler pour la *vérité*[2].

Il ne paroist pas dans la conversation ce qu'il est. La modestie et l'humilité suppriment ses talents. Il parle fort communément; il sçait le prix des choses.

M. Nicolle est un bel esprit philosophe. Il n'est pas vrai qu'il soit haut à la main[3]. On connut monsieur Mr Nicolle quand monsieur

1. C'est l'aveu qu'Arnaud lui-même avait atténué sa première ferveur pour l'*Augustinus*.

2. Le mot est souligné dans le manuscrit, et l'on sait du reste le sens que les jansénistes attachaient à cette expression. Eux seuls en effet, prétendaient-ils, étaient orthodoxes, et ce n'était que par les intrigues des jésuites que l'Église déviait et que les papes désertaient « la vérité ».

3. Être *haut à la main* c'est n'être pas endurant, mais apte à répliquer comme dans cette phrase de Brantôme : « il estoit hault à la main et prompt à la vengeance. »

Arnaud voulut expliquer quelque chose de la philosophie de Descartes. Il fit une petite préface à un plan qu'on fit de la grâce par points mathématiques. On l'engagea à respondre à M. Girard; il satisfit, et M. Girard ne l'avoit pas fait.

Il avoit mauvaise veue; elle s'est fortifiée en lisant. (F° 7 et v°.)

Ce long passage est sans signature, de même que le premier, allégué plus haut sur Sacy comparé à Nicole et Arnauld. Il est possible que ces réflexions et détails biographiques soient dus à Le Bon, un des amis de Port-Royal, frère d'une religieuse de l'abbaye des Champs, mais le tout peut appartenir aussi à Launoy, dont le nom intervient comme signature dans le voisinage de ce passage. Quel que soit l'auteur de ces lignes, il avait du moins quelque indépendance, et se permettait de juger que Arnauld devait être en partie revenu de sa ferveur pour Jansénius telle qu'il la professait au temps de la seconde apologie [1].

Je me borne à renvoyer, pour l'endroit qui concerne la lettre de Nicole contre les *Pensées*, à ce que j'en ai écrit dans *L'Apologétique de Nicolas d'après ses lettres* [2].

Dans la *Revue de Fribourg* (Juillet 1907) *Pascal et les Pascalins*, j'ai cité, près de cette note, l'addition marginale que Monmerqué avait écrite sur le manuscrit : « Je ne connais pas cette défense des *Pensées* de Pascal par M^me^ de la Fayette. Elle n'est pas imprimée. »

Quant à la « découverte » du talent de Nicole, il n'en est rien dit dans la *Vie* composée par l'abbé Goujet.

Du Restablissement des Jansénistes.

Dans la conférence que monsieur Arnault eut avec monsieur le nonce à Paris, à peine put-il luy dire qu'il consacreroit sa plume pour la deffense de l'eglise et du saint siege apostolique; le nonce parla tousjours.

On a voulu faire presider en Sorbonne en 1670 monsieur de Cominges presentement Evesque de Tournay. Les ministres d'estat n'y trouvoient rien à redire. Le roy a envoyé cela à Mr de Paris, et on abandonna l'affaire. (F° 10 v°.)

Bien que non signées, ces lignes sont apparemment de Lebon, le dernier interlocuteur signalé peu avant ce passage.

Monsieur Arnaud d'Andilly a beaucoup escrit et peutestre trop. Il n'est pas tousjours exact dans ses traductions et dans sa vie des Pères. On luy attribue la traduction de Jean Climacus; mais elle est de Mr le Maistre. Celle des Confessions de saint-Augustin n'est pas exempte de fautes.

M. Antoine Arnaud, docteur de Sorbonne, est l'esprit le plus fort et le plus eclairé du siècle. Il est grand théologien, grand philosophe, grand

1. Cf. mon *Pascal et les Pascalins*, p. 36.
2. *Revue de l'Institut catholique de Paris*, juillet-août et novembre-décembre 1906, voir p. 449.

mathématicien, comme ses ouvrages sur toutes les sciences le monstrent. On ne peut pas escrire avec plus de force quoy qu'il n'ayt pas toute la délicatesse[1]; aussi ne la cherche-t-il pas. Il ne parle pas la moitié si bien qu'il escrit.

Isaac le Maistre ou Mr de Sacy, prestre, frere de monsieur le Maistre advocat, escrit fort bien poliment. Il a fait la vie de dom Bartellemy des martyrs, qui est un chef d'œuvre. Il a traduit l'Imitation, et traduit l'Écriture. Son stile n'est pas encor sans deffaut. Il a quelques expressions qui ne sont pas naturelles. Mr le Maistre advocat, qui a renoncé à cette profession où il excelloit, pour vivre en retraitte, il a composé plusieurs beaux ouvrages de piété : la vie de saint Bernard, la traduction de saint Jean Climacus. Il estoit eloquent, mais il n'estoit pas theologien; il falloit revoir ses ouvrages. (F° 18 v° et 19.)

Ce large extrait est tiré de pages ayant pour titre : *Jugement des auteurs du* XVII^e^ *siècle qui ont escrit en François*. (F° à 19 v°.)

Il n'y a pas de signature; un long jugement sur le cardinal du Perron offre le nom de Manissier, qui pourrait bien avoir prononcé les jugements littéraires qui précèdent, portant, après Amyot, Coeffeteau, d'Ossat, Malherbe, Montagne, Voiture, Balzac, etc., sur les écrivains jansénistes que je n'ai pas voulu isoler du grand Arnauld, quitte à leur faire devancer leur tour. Faut-il voir un indice dans ces formes de phrase : *il n'a pas toute la délicatesse*, à propos d'Arnauld, et, plus bas, sur Hermant : *il n'a pas toute l'exactitude*. Nous les retrouverons sous la signature de Bridieu. Mais ce pouvait fort bien être un style commun à plusieurs et un élément insuffisant à désigner l'auteur de ces jugements. Même anonymes, ils ont leur intérêt et nous témoignent de l'éloquence que l'on reconnaissait à la plume sinon à la conversation du grand Arnauld. Notons on passant que Nicole n'y figure point, bien qu'on s'y occupe d'écrivains fort secondaires, comme Hermant et d'Ablancourt.

Jésuites qui parlent bien latin.

Maffée, Sirmond, Peteau, Vavasseur, disciple du P. Sirmond, d'un esprit peu estendu, Strada, Turcelin, Frison. Le P. Rapin ne parle pas mal latin, fait de beaux vers.

M. Nicole n'a pas le latin en main comme ces gens là ou comme Erasme, etc. Son Vendrock[2] est pourtant bien escrit. (F° 21 v°.)

Le morceau est signé *Le Valseri*. Est-ce Levasseur, qu'on a voulu mettre, et qui figure ailleurs au manuscrit? Est-ce La Valterie, un ancien jésuite qu'on rencontre parmi les familiers du cercle[3]?

Pays de Messieurs Arnaud. Le Maistre.

Ils sont originaires d'Auvergne, de la ville de Murat.

La sœur de Monsieur Arnaud a esté mariée au pere de Monsieur Le Maistre, qui par conséquent, est nepveu de Monsieur Arnaud.

1. Nous avons déjà rencontré cette manière de parler.
2. Il a donné sous ce nom une traduction latine des *Provinciales* (Note de Monmerqué).
3. Voir mon *Histoire critique de la prédication de Bourdaloue*, t. III, p. 460, note 1.

Pour le pere de Monsieur Le Maistre, comme on luy demandoit de quelle religion il estoit, il demanda trois jours pour y respondre. L'hérésie regnoit alors et faisoit grand eclat. (F° 24.)

Ces détails sont sans doute recueillis de la bouche de Lebon, dont la signature est inscrite à la fin de l'article qui suit immédiatement.

M. Arnaud. M. Nicolle.

Monsieur Lancelot dit que M. Arnaud est universellement à tout, à la médecine, au droit, aux belles lettres. Donnés-luy un sujet, il enfonce tout.

M. Nicolle a l'esprit très clair; il reussit mieux que M. Arnaud sur une préface, sur un sujet où il n'y a rien à dire; mais donnés un sujet à M. Arnaud, il l'espuise; il en dit tout ce qu'on en peut dire. Jamais personne n'a esté si loin. Il est plus precis que M. Nicolle. (F° 29 v°.)

Ce jugement de Lancelot sur Nicole et Arnauld est immédiatement suivi d'une opinion qu'on peut nommer bizarre, de Nicole (partagée par Dirois), sur le mensonge. On lit en effet, sous le titre *mentir*, et avant des développements qu'il faut ajouter ici pour l'encadrer, cette décision de Nicole et Dirois condamnant comme mensonge la coutume de faire dire qu'on n'est pas visible :

Quand on se fait celer et qu'on dit qu'on est pas à la maison, si cela n'est pas mentir, comment faire pour mentir? Nicolle et Dirois.

Saint Chrisostome favorise le mensonge qui ne nuit pas; sur la Genese. Il y a ce semble, des passages dans l'Écriture, où il paroist que les grands hommes, dans les actions les plus saintes, ont commis des mensonges. (Manissier.)

Le Mensonge est contraire à la société, et la tradition la mieux establie le condamne.

Sans trop sortir de notre sujet, il est bon d'opposer à la rigidité de Dirois, sur cette question, un autre passage, où, en matière de restitution, il se montre singulièrement plus large. On lit en effet :

USURPATION.

Trajan, n'est pas un usurpateur, parce qu'Auguste l'estoit. L'usage rend certaines choses permises. L'Eglise ne peut obliger à rendre tout le bien volé, lorsque dans un partage, il nous echeoit nostre part comme aux autres, parce que l'Eglise doit s'accommoder aux lois civiles. Dirois, f° 9 (v°).

Or sur ce terrain des lois civiles, Le Bon s'avance davantage encore, témoin cette assertion intitulée *du mariage* :

Monsieur Le Bon dit que le sentiment du p. Morin sur le mariage, c'estoit un contrat civil, qu'on se presentoit à l'Eglise, *quem confirmat oblatio*, que le prestre leur donnoit la benediction, ce qui ne s'estoit pas toujours fait. Le reste a esté adjousté par les Roys. Voyés Tertullien, M. de Marca, Grotius, dans son Traitté *de iure belli et pacis*. (F° 10 v°.)

Dans un jugement sur plusieurs auteurs, où l'on entend d'abord Gomberville sur Godeau, Balzac, Corneille, La Fontaine, etc., Lombert, suivi de Dirois, intervient pour donner son sentiment sur divers autres, parmi lesquels Sacy et Nicole :

Monsieur de Sacy sent un peu son provincial dans ses *Enlumineures*, lorsqu'il fait parler une commere. (Lombert.)

Monsieur Dirois n'estime pas les lettres de l'hérésie imaginaire. (F° 31.)

A propros de détails fournis sur le recueil d'ailleurs introuvable des poésies de M. de Brienne, nous entendons Nicole et Arnauld se prononcer contre les vers :

Poésie. M. Nicolle.

Dodard médecin a fait la préface du recueil des poésies de M. de Brienne. Elle a esté reveue. M. Lombert y trouve bien à redire[1].

M. Arnaud et Nicolle n'approuvent pas qu'on s'occupe tant à faire des vers : *sunt verba et voces*. Il est impossible de raisonner en vers[2]. On y est trop contraint; cela gesne trop, aussi bien que les mathématiques; on en peut faire en passant sur de certains sujets. (F° 31 v°[3].)

Voici un jugement littéraire de Nicole, qui, s'il a été recueilli directement, comme il est plus probable, indiquerait que celui-ci fréquentait le cercle de notre Mécène inconnu :

Virgile. Claudien. Ovide.

M. Nicole, après Virgile, considère Claudien, mais M. Gosselin ne peut souffrir sa cadence. Virgile s'accomodoit à ses sujets; il évitoit les pensées pour ne suivre que la pure nature. M. de Montmaur a fait la critique de Virgile. (F° 32.)

Il nous arrivera de rencontrer plus d'une fois le nom de Gosselin[3], un des « littérateurs » qui semblent avoir tenu en cette maison le rang de critique, avec Lombert et Gomberville. Quant à Montmaur, c'est le fameux parasite,

1. De la main de Monmerqué, on lit ce titre : Recueil de poésies de M. de Brienne, avec cette note : Je ne l'ai jamais rencontré.
2. Voir plus bas, p. 435.
3. Le manuscrit porte : « M. Nicolle, dodard, médecin a fait, etc. Il semble que le nom de Nicole, malgré la place occupée en tête de la phrase qu'il vient embrouiller, ne figure là que comme indication de titre.

professeur de grec, dont la critique, croyait-on, avait été entreprise par Balzac dans le *Barbon*. On sait, grâce aux travaux de M. Charles Drouhet, que les « *Originaux du Barbon* [1] » sont au contraire, dans la première partie l'archevêque de Rouen, François de Harlay, l'oncle du futur archevêque de Paris, et dans la seconde, François Guyet, un des familiers du duc d'Epernon.

Ovide a bien du feu; il ne faut pas monstrer ses fastes aux enfans, comme on fait; ils sont trop pleins d'érudition, dit M. Nicolle. (F° 32.)

De messieurs du Port Royal.

Ils ont peut estre eu tort d'envoyer à Rome décider des articles de foy comme des articles probables qu'ils soumettent au pape. La foy est certaine. Rufin, Pélage, etc. en ont usé de la sorte avec addresse. Les catholiques doivent sçavoir leur foy, et ne la pas soumettre ainsy. Il y a eu beaucoup de galimatias dans les disputes de la grâce [2].

Dans les questions *de Auxiliis*, on n'a rien fait qui vaille. Il ne falloit pas tant disputer, il falloit extraire les sentiments de Molina et examiner s'ils estoient contraires à la foy de l'Eglize.

On pourroit réduire la troisième Apologie à vingt pages. Ce n'est pas dans les Apologies que ces Messieurs ont le mieux réussy. Il y a beaucoup d'éloquence dans les Apologies, mais peu de discussion.

Dirois (f° 35).

Ce jugement de Dirois concorde assez avec l'opinion de Manissier que nous avons rencontrée déjà [3], intitulée : *Fautes des Jansénistes*. La question des Apologies nous permet de placer ici, à cause du nom d'Arnauld implicitement mis en cause, ces réflexions dont l'à-propos serait plus évident encore dans la collection des Entretiens de Théologie et de Patristique que nous aurons à extraire de notre *Ana*.

La participation d'Arnauld dans le saint Léon de Quesnel mérite d'être signalée au passage. Sans nom d'auteur, cette note vient immédiatement avant un détail fourni par le P. Morin, de l'Oratoire, que nous ne séparerons point de son contexte, puisque la note qui la suit regarde de nouveau Arnauld, par l'ouvrage de la *Morale pratique* des Jésuites.

St. Léon.

Le P. Quesnel imprime Saint Léon avec de nouvelles lettres. Il luy attribue l'ouvrage *De Vocatione*. Monsieur Arnauld a lu ses nottes. (F° 36.)

1. Tel est le titre de son article, des plus intéressants, dans la *Revue d'Histoire littéraire de la France*, janvier-mars 1908, p. 20 et suiv.

2. En marge de cette dernière phrase, Monmerqué a cru bon d'ajouter, par manière de suffrage : *et verum est.* Quelle que soit son autorité en matière d'érudition, il faut reconnaître qu'elle est plus que faible dans les questions de théologie. Implicitement il l'a reconnu en tête de son recueil, puisque, à son appréciation sur cette espèce de *Miscellanea*, il ajoutait cette réserve : « seulement il y a trop de choses théologiques, mais c'était l'esprit du temps ».

3. Voir *Revue*, janv.-mars 1910, p. 149.

Ainsi, de longue date le grand Arnauld collaborait avec celui qui devait lui succéder dans la direction du parti.

Monsieur De Berulle garde des biens jésuites.

Monsieur de Berulle estant tout jeune a esté dépositaire de l'argent des Jésuites lorsqu'ils sortirent de France, et le prièrent mesme de recevoir ceux qui voudroient estre de leur ordre. Ainsi il estoit comme procureur général de leur ordre[1]. P. Morin.

Morale pratique.

On l'attribue à Monsieur Varin (*sic*) [lire sans doute *Varet*]. Il le nie. Le *Factum* des Cordeliers de Provins passe pour estre de luy, et un autre *factum* pour M^r^ de Sens contre son chapittre[2].

Ce n'est point le lieu de raconter ici la genèse et les diverses fortunes de la *Morale pratique des Jésuites*; qu'il suffise de souligner ici un des témoignages du temps sur un des auteurs supposés de cette œuvre, désavouée puis continuée par Arnauld.

Ici nous rencontrons le jugement de Nicole sur Dirois, déjà cité[3].

M. Nicolle dit qu'il ne connoist personne qui ayt l'esprit si present sur toutes choses et sur toutes sortes de vérités que M. Dirois. (F° 38.)

Enregistrons une déclaration d'Arnauld qui nous donne son sentiment sur le droit divin de la primauté pontificale :

De Primatu.

La prétention de Blondel que le Pape n'est (pas) de droit divin est fausse.

Ce que Saumaize a fait *de primatu* est plein d'emportement[4]. Ce qu'il a fait estant moins emporté n'est pas mauvais, comme certains petits traittés *de provinciis suburbicariis*.

Le P. Sirmond y a respondu. (F° 45[5].)

1. Voir dans sa vie par le P. Cloyseault, t. I, p. 25 du *Recueil des vies* (éd. Ingold, Paris, 1882) les développements sur ce sujet. Les lettres de reconnaissance sont en original aux Archives nationales, M. 234.

2. L'annotation marginale de Monmerqué n'a rien qui nous renseigne. Il a simplement noté, en face du paragraphe : M. Varin, auteur du factum des Cordeliers de Provins. C'est d'ailleurs à D. Clémencet et à son histoire littéraire inédite de Port-Royal qu'il faudra recourir pour la biographie et la notice bibliographique de cet obscur auxiliaire de Port-Royal. Voir Bibl. Mazarine, ms. 4534, t. II, 6^e^ pièce. Cf. Saint-Beuve, *Port-Royal*, t. III, p. 216.

3. Cf. Pascal et les Pascalins, p. 28, n. 1.

4. On lit un plus loin dans notre recueil : « Saumaize. de Marca. Messieurs de Port-Royal disent qu'il faut respondre à Saumaise, et qu'ils le ruineront pourvu qu'on leur permettre de dire la vérité. M. de Marca a beaucoup tiré de Saumaise : de primatu. Mechatein (f° 54, v°). »

5. En effet on rencontre dans les *Œuvres* de Sirmond (t. IV, col. 1-50) : *Censura coniecturæ anonymi scriptoris de suburbicariis regionibus*. Voir Sommervogel, t. VII, col. 1241, n° 20.

La dernière phrase est une addition marginale, de la même main du copiste.

HÉRÉTIQUES.

Monsieur Arnaud ne veut pas qu'on juge absolument de madame de Rohan, laquelle estoit hérétique de bonne foy et toute occupée à faire de bonnes œuvres. M. de Launay (Launoi) la justifie le plus qu'il peut. (F° 48.)

On sait la vénération que rencontra et que méritait la vie de la douairière de Rohan. A côté de ce sentiment d'Arnauld et de Launoy sur cette question d'ordre moral, en voici un autre en matière littéraire et scientifique. Il s'agit du physicien Rohauld, ainsi apprécié, et surtout, ce semble, au point de vue du style :

ROHAULT.

M. Arnaud, l'estime fort. Madame de Longueville estime sa manière de parler en ce qu'il ne dit que ce qu'il faut dire, sans qu'il donne du Mitridate[1].

Nous citerons intégralement l'article intitulé *Sociniens*, avec ses divers signataires, afin de laisser dans son contexte le jugement personnel d'Arnauld :

SOCINIENS.

Il y en a beaucoup en France, mais on n'y ose parler de cette religion. (Gomberville.)

Le Socin (c'est-à-dire les ouvrages de Socin) est fort rare[2].

Monsieur Manissier dit à un eclésiastique qui lisoit fort les Sociniens qu'il prist garde que cela ne l'affoiblit. En effet il en fut affoibly. Il le remit dans la bonne voye.

Le monde peut-estre finira par le Socinisme, qui n'est qu'un arianisme raffiné et plus subtil, un pélagianisme.

Mr Arnaud dit que c'est l'hérésie la plus dangereuse, et le P. des Marets, (*sic* pour Desmares) dit que c'est une bénédiction de Dieu que les arriens ne se soient pas avisés de toutes les raisons de Socin. Il pose pour maxime que tout ce qui a esté contesté ne peut estre de foy. (F° 49.)

A mainte reprise, il est question dans le recueil et longuement, de cette hérésie des derniers jours, ce *naturalisme* qui faisait pousser le cri d'alarme au ministre Claude aussi bien qu'à Bossuet[3] et à Fénelon[4]. On notera aussi

1. J'ai eu déjà occasion d'expliquer ce terme et de relever une fausse interprétation de Monmerqué qui y voit l'équivalent de style amphigourique et de *phébus*, alors qu'il s'agit sans doute de « poudre aux yeux » et de charlatanisme. Voir *Pascal et les Pascalins*, p. 8 et 19.

2. A la fin d'un long développement sur le socinianisme, signé l'abbé Camus — c'est le futur archevêque de Grenoble et cardinal —, et avant d'autres jugements sur le même sujet attribués à Bridieu, on lisait : « Les lettres de Socinus sont rares et très chères » (f° 76, v°).

3. Voir éd. de Versailles, t. XX, p. 256, 397, XXI, p. 39, 62, 86, 219, XXII, 179-278.

4. Fénelon écrivait au P. Quirini, bénédictin, le 28 décembre 1713 : « Mettons-

l'expression « un pélagianisme » qui est pour Arnauld, on le conçoit, le *nec plus ultra* et explique son acharnement contre les jésuites, qui à ses yeux frisaient de si près cette hérésie. Bossuet n'était pas moins animé du reste lorsqu'il avait occasion de parler de l'ouvrage de Molina; car pour lui cette théorie de la grâce n'était pas moins « anticatholique » que les « ordures des casuistes ». En morale comme en dogme, il était l'adversaire résolu des jésuites, sauf à les couvrir de fleurs dans des sermons d'apparat; aussi était-il en si plein accord avec les amis d'Arnauld, qu'on l'a plus d'une fois soupçonné d'être du « parti », et son neveu, l'évêque de Troyes, a aidé à cette réputation, comme le zèle de ses éditeurs Bénédictins. Cf. les lettres de D. Tassin que j'ai publiées dans les *Études*, 5 fév. 1909, p. 390.

M. Nicole. Voiture. Chevalier Méré.

Dans la responce à Claude, Monsieur Nicole a autant et plus de part que M. Arnaud. Comme dans la *Logique*, il raisonne à outrance. Il ne respond pas à ce qu'on luy demande. On ne raisonne point tant dans le monde. Il y a beaucoup de métaphysique dans son fait.

M. Bridieu a ouy dire que monsieur Voiture révoit deux heures le jour ce qu'il devoit dire dans la journée.

Le chevalier Méré fait la mesme chose. Il rêve deux heures le jour et escrit toutes ses pensées, relit ses mémoires[1] et est un mois à faire une lettre. Il travaille sur le fond de Montagne.

Estudier après avoir mangé.

Messieurs Arnaud et Hermant estudient aussi tost après avoir mangé. (F° 52.)

Abbé Dheauville[2].

M. Arnaud luy a dit qu'il y avoit assés de personnes qui escrivoient pour les sçavants, mais que la providence l'engageoit peut-estre à escrire pour le peuple d'une manière claire et intelligible. (F° 53 v°.)

Auteurs.

Monsieur Dodart, médecin, a une grande douceur dans son entretien. Nicole a plus de feu; du Bois a infiniment de l'esprit, et est celuy, dit-on, qui approche le plus de M. Paschal et qui l'a le mieux imité.

Les Paschalins estudient peu : de la Chaize, du Bois, Paschal. M. du Bois n'a pas mesme de santé. (De Bridieu.)

M. De Launay. Le P. Thomassin. M. Arnaud.

Monsieur de Méchatin, comte de Lyon, estime fort M. de Launoy. Il dit que son stile est peu de chose, qu'il n'a pas tant d'esprit, mais qu'il

nous en état de réprimer les Sociniens et les Déistes qui corrompent les esprits. » Éd. de Versailles, t. IV, p. 457. *Revue Fénelon*, juin 1910, p. 25.

1. On sait le sens du mot *mémoires*; il signifiait notes, extraits de lectures, matériaux préparatoires d'un travail.

2. Sur le *Catéchisme en vers* dédié à Mgr le Dauphin, par M. Dheauville, abbé de Chantemerle approuvé par Bossuet le 8 octobre 1668, v. *Gr. Écriv.*, t. I, p. 506.

a beaucoup de jugement et qu'il prouve ce qu'il a à prouver, que le père Thomassin a beaucoup d'esprit, mais peu d'exactitude et de bonne foy. Il traite quasi de fatras ses collections. Il y a pourtant de bonnes choses.

Monsieur Arnaud accable. Il est difficile de ne point se pas rendre à ses raisons. (F° 63, 62 v°.)

M. Arnaud, Paschal, Nicole, Méré, du Bois, de la Chaise, Périer, ce sont gens d'un esprit juste, qui ne prennent pas des règles vulgaires, mais qui connoissent les choses et la manière de raisonner.

DIROIS (f° 68).

M. ARNAUD. NICOLE. DE BARCOS.

Pour se délasser, s'entretiennent avec M. de Mirle en la mathématique. M. Nicole a la meilleure part dans le livre de la *Perpétuité;* d'autres disent qu'il l'a faitte.

L. P. Martin l'admire et la *Responce à Claude*. Faut estre Cartiste (Cartésien) pour la bien entendre. Il y a dans les principes un peu trop d'abstractions.

M. PICQUET [1].

L'esprit de Monsieur Nicole est plus beau que celui de monsieur Arnaud à ce que dit M. Paschal le Bénéficier; mais monsieur Arnaud est d'une plus grande force; rien ne luy couste; deux génies fort différents, qui s'accordent pourtant.

HERSANT (f° 85).

Monsieur de Barcos dit que l'éclat de la prédication du père des Mares a nuit (*sic*) aux affaires de ces messieurs.

M. Arnaud porte tousjours Horace avec luy, dit-on.

MARCEL [2].

M. Nicole a escrit, dit-on, quelques faits des plus mémorables de son temps non imprimés. Il dit que les anciens nous ont escrit bien des faits qui ne sont pas sy remarquables que ceux de nostre temps. (Exemple) : M. Fabert, gouverneur de Sedan dit qu'il rêva un jour qu'il avoit tué un de ses amis. Cet amy le vint voir. Il querella M. Faber; M. Faber le tua. (F° 85, v°.)

1. Ce signataire est-il le médecin ou anatomiste Pecquet (*Pascal et les Pascalins*, p. 16, n. 3), ou M. Piques, ce bibliothécaire de la Bibliothèque Mazarine, dont les sentiments figurent en ce recueil à différentes reprises. La réponse certaine est malaisée à prononcer, tant l'orthographe des diverses signatures est sujette à caution.

2. Marcelle, ou Marcel, professeur d'éloquence au collège des Grassins jusque vers l'année 1660, puis curé de Basly, au diocèse de Bayeux, avait été oratorien et avait professé à Rouen sous l'épiscopat de M. de Harlay. Il mourut à l'âge de quatre-vingt-dix ans, principal du collège de Bayeux, le 10 avril 1702. Son frère, Pierre Marcel, qui professa au collège de Montaigu, pourrait bien aussi être l'interlocuteur souvent signalé dans notre manuscrit. Voir le *Ton de la prédication*, p. 269, n. 3. Enfin, il s'agit peut-être de Marcel, curé de Saint-Jacques du Haut-Pas, correspondant du card. Le Camus. Voir mon *Fénelon. Études historiques*, p. 336, n. 2.

M. de Sens[1] dit qu'il y a des hommes habiles, tels que sont M. Arnaud, M. Nicole, qui méritent être tousjours enchassés, à cause que leur mine ne répond pas à leur mérite. M. Arnaud a la mine niaise, et s'abbat en peu[2]...

LE BON.

Le P. de monsieur Nicole aussi bien que Monsieur Nicole sçavoit les humanités, les belles lettres[3].

M. Nicole est un esprit d'élan ; il dit de belles choses par intervalles et après rentre en soy mesme. C'est un esprit intérieur. La Mère Angélique avoit dit-on, plus d'esprit que monsieur Arnaud. C'estoit une teste d'homme, ferme, habile, mais fort humble. Elle disoit à la mère Agnès, quand elle la voioit occupée à ses méditations, qu'elle rêvoit.

L'ABBÉ DAUBEINE.

Monsieur Arnaud est doux ; il dit souvent bagatelle. Il est extrêmement humble ; il fait relire ce qu'il a fait ; car, dit-il, souvent la chaleur nous préoccupe. Il ne se fie en rien sur sa mémoire, qu'il a grande. Il veut tout voir. (F° 86, v°.)

Quelques détails sur les petites écoles et les principes qui en dirigeaient les maîtres, sont ici à recueillir.

CONDUITTE DES ENFANS.

A Port-Royal les escoliers n'alloient pas tous les jours à la messe affin qu'ils y allassent avec plus de dévotion.

On ne prioit point par routine, mais quand on en avoit l'esprit, de peur qu'on ne priast que des lèvres et non du cœur.

BOURGEOIS (f° 97).

Sans pouvoir extraire ici, de peur de nous trop éloigner d'Arnauld et de Nicole, un certain nombre des jugements littéraires de Lancelot, qui reviendront du reste à leur place, il faut détacher au moins les passages où Nicole donne son sentiment dans une page intitulée : *Jugement des auteurs.*

M. Nicole dit qu'il y a mille belles choses dans Montagne, mais qu'il le faut lire avec discernement.

M. Lancelot met Lucain bien proche de Virgile, etc... (f° 98).

M. Nicole estime Bacon comme un homme qui a beaucoup contribué à restablir le bon sens, et monsieur Descartes avoue qu'il luy a donné occasion de faire des reflexions. (F° 99.)

1. C'est Gondrin, archevêque de Sens de 1646 à 1674.

2. Monmerqué a corrigé : et s'abbat *un* peu.

3. Après un jugement sur Cicéron et Quintilien que j'ai cité ailleurs (*Pascal et les Pascalins*, p. 150) on lit : « Il y a des auteurs dont il faut tout retenir, comme les petites déclamations de Quintilien. On dit que le père de M. Nicolle les a traduites très bien. » (F° 112, v°.)

On connaît les Lettres de Nicole contre la comédie, les Visionnaires et les Imaginaires, et sa querelle avec Desmarets de Saint-Sorlin, qui nous valut deux spirituelles lettres de Racine dont on ne parle pas assez et pour cause. Voici l'appréciation d'un « ami de la maison » sur cette œuvre de Nicole :

VISIONNAIRES.

M. de la Chaise estime fort deux lettres des Visionnaires, celle de l'autorité, l'autre, de la tentation. Il y a cependant des endroits fort ennuyeux. (F° 117.)

Voici, à propos de résolution morale de Arnauld sur la dot des religieuses, quelques détails où un des frères Perrault, le docteur, nous apparaît comme un partisan de Port-Royal et un collaborateur de Godefroi Hermant et du grand Arnauld sur ce sujet :

LA DOTTE DES RELIGIEUSES.

M. Arnault et surtout Monsieur Hermant et Monsieur Perault ont travaillé à cet ouvrage, qui est fort bien fait. LUMBERT.

M. Hermant fait des Exhortations.

M. Perault marque précisément les règles de l'Eglise. Ce livre, dit monsieur Dirois, n'est presque point propre en France, parce que les abbés et abbesses despencent plus qu'elles n'ont de revenu. Ainsi la maison est tousjours pauvre et on a besoin d'argent pour la réception. (F° 120 v°.)

Signalons au passage, puisqu'il faut lui donner une place, un détail biographique sur l'oncle d'Arnauld, c'est-à-dire d'Andilly, le fondateur en somme de la fortune politique de la famille.

M. ARNAUD DANDELY (*sic*).

Le Roy veut qu'on lui paye les mil escus que la feue reine luy donnoit et le passé qu'on ne luy avoit pas payé depuis dix ou douze années. (F° 133 v°.)

Sur la question de la primauté du Pape, il est intéressant de collectionner les opinions d'Arnauld et de ses amis.

PRIMAUTÉ DU PAPE.

M. Manicier la tient de droit humain et non de droit divin, comme M. Arnaud l'avoue, qu'il y a des semences dans l'écriture d'une primauté d'ordre, mais nous parlons d'une primauté d'autorité. Où se trouve-t-elle dans l'Ecriture? (F° 139.)

Le morceau est sans signature, mais il n'est pas douteux, de par sa rédaction, qu'il soit l'écho d'une conversation avec Manissier. Fut-elle directe ou recueillie par l'entremise de Lebon, on peut hésiter, car immédiatement après, vient une réflexion sous la signature de celui-ci, dont la place naturelle serait d'ailleurs au chapitre relatif à Jansénius. La voici :

THÉOLOGIE.

C'est une histoire de ce qu'ont dit les prophètes, Jesus-Christ, les apostres et les Peres. On adjouste rien à l'histoire. Voilà l'idée qu'y a suivi Jansenius. LE BON. (F° 139 v°.)

M. ARNAUD ET NICOLLE.

M. Arnault est plus reservé à dire son sentiment que monsieur Nicole. Il ne rabaisse personne.

Suit ici un curieux passage qui a surpris à bon droit Monmerqué et lui a suggéré une annotation marginale. Sans rapport avec les Jansénistes, il mérite cependant d'être reproduit, ne fut ce que pour donner une idée des jugements bizarres de certains contemporains de Bossuet.

PATRU. BOTRU (*sic*, pour Bautru). BOSSUET.

Patru a fait imprimer ses plaidoyers qui sont très purs.

Botru estoit un homme qui revoit. Il cherchoit des pointes et faisoit tousjours venir ses gens à ses bons mots.

Bossuet, un peu précieux.

Singulier jugement sur Bossuet, ajoute en note Monmerqué; je le croyais à l'abri du reproche de préciosité. (F° 140.)

Revenons à la famille Arnauld par un témoignage sur la part que prit Robert d'Andilly à l'édition des *Poésies* de Brienne :

RECUEIL DES POÉZIES.

Monsieur d'Andilly et M. de Gomberville reforment (sans doute au sens de retouchent) le recueil des poésies que M. de Brienne veut donner au public. Ces Messieurs estiment trop les vers enflés. On n'a trouvé qu'une bonne stance dans la *Vie de Jésus-Christ* de Monsieur d'Andilly, rien de l'*Imitation de J. C.* de Corneille, assés dans Maynard que M. de Gomberville estime, peu dans... (omission). (F° 140 v°.)

Il y a plusieurs sonnets negligés et languissants. On a beaucoup deslibéré sçavoir si on mettroit l'Ode de Monsieur Sarrasin à monsieur le Prince sur la prise de Dunquerque. On s'y est enfin resolu pour y mettre quelque chose de luy. Il y a de grandes beautés et de grands deffauts. (F° 141.)

J'ai déjà cité plus haut, Barcos s'y trouvant nommé, la réflexion de « Monsieur Richard », peut être le curé de Treil ou l'avocat éditeur du *Dictionnaire de Prédication*, sur la sévérité d'Arnauld dans la solution des « Cas de Conscience [1] ».

Pour joindre M. de Sacy au reste de la famille, prenons au passage ce détail bibliographique :

1. Voir janv.-mars 1910, p. 144.

HOMELIES DE SAINT CHRISOSTOME. M. THOMAS.

M. Thomas (c'est Thomas Dufossé, déjà rencontré) en a fait la traduction de ces homélies. Monsieur de Sassy les a reveues. Il (Du Fossé) a achepté une charge de Maistre des comptes à Rouen. (F° 148.)

Le témoignage, sans signature, précède immédiatement un renseignement attribué à Dirois. Peut-être le même a-t-il exprimé cet avis sur l'aptitude de Pascal à cette place de précepteur du Dauphin, que, depuis Arnauld d'Andilly, le parti avait toujours rêvée pour un des siens, afin de contrebalancer apparamment le poste de confesseur royal maintenu, pour leur malheur, aux jésuites.

M. PASCHAL.

Estoit l'homme du monde le plus propre pour former un esprit, dit monsieur de Sassy. (F° 148 v°.)

On a vu, signalée déjà à l'article de Saint-Cyran, la participation de Nicole à l'édition de certaines œuvres de l'oncle ou du neveu [1]. Revenons aux *Visionnaires* et aux avis partagés à leur sujet :

LES VISIONNAIRES.

Monsieur du Bois (l'académicien, Goibaud du Bois) a fait la première lettre contre Racine, l'avocat (Barbier d'Aucourt) a fait l'autre. Monsieur Vendroc (Nicole) est pour la première, M. de Liancourt pour la seconde. Celle de Dubois est meilleure universellement. (F° 152.)

On a déjà signalé et il faut relever encore certaines malédictions contre la poésie qui, pour n'appartenir point à Nicole ou Arnauld, tiennent à la famille, étant signées du nom de Sacy. C'est à la suite d'un éloge de Malherbe que n'aurait point désavoué Boileau.

MALHERBE POÈTE [S].

Gomberville l'estime uniquement, dit que c'est luy qui a défriché le premier la poésie françoise. Il a le tour fort beau. Les bons poètes l'imitent.

Les poètes sont les apostres et les maistres de l'amour propre. La poésie est l'art de mentir. Ce ne sont que des mots. Il y a peu de chose à apprendre dans les vers. M. DE SACY (f° 160).

Sur la question de l'âme des bêtes, ce qui se rattache au cartésianisme, et sur le « merveilleux » chrétien, proscrit par Boileau, il est piquant de rencontrer le sentiment du grand Arnauld.

LES BESTES N'ONT POINT D'AME.

M. Arnaud dit que ceste opinion est plus avantageuse à la religion qu'on ne pense, que la matière [ne] puisse donner *conscientiam sui.*

1. Voir *ibid.*, p. 144, 148 et 153.

Qu'on brouille tant qu'on voudra la matière, jamais par un petit ressort on n'en faira naistre *conscientiam sui*.

Le Merveilleux de nostre Poesie.

Monsieur Arnaud dit que le Tasse a reconnu que le merveilleux de nostre poésie ne pouvoit venir des dieux, parce que nous ne les croyons pas, mais qu'il venoit des anges, des démons, de la magie, parce que quoyque la magie soit blasmable, nous la croyons vraye. (F° 172.)

Les payens tiroient leur merveilleux des dieux parce que les peuples en estoient persuadés. (F° 172 v°.)

Une appréciation sur l'attitude adoptée par Nicole à l'égard des Œuvres de Blosius vaut la peine d'être remarquée.

Pierre de Blois.

Vendrok l'a descrié et fait quelques notes dessus. Elles ne sont pas imprimées; il faut attendre une seconde édition.

Théophile Raynaud.

On le débite fort bien en Espagne et en Allemagne. On pourroit réduire ces dix huit volumes en un seul. M. de Brenne (*sic* pour Brienne). (F° 179[1].)

Il a été impossible d'identifier le signataire de cette réflexion, le même sans doute qui nous a livré le renseignement sur Nicole et Pierre de Blois. On sait que les œuvres du savant, mais excentrique jésuite Théophile Raynauld, l'ami de Gui Patin, forment une vingtaine d'in-folios dans lesquels, à côté de beaucoup de fatras, qui permettrait d'abréger notablement l'œuvre, on rencontre nombre des remarques utiles et trop peu connues.

Nous avons recueilli déjà, à propos des parents du grand Arnauld, les frères Le Maistre, des témoignages enthousiastes sur l'éloquence et les talents du disciple de Saint-Cyran qui abandonna le barreau pour se faire traducteur d'ouvrages de piété. En voici un dont la source est assez haute, puisqu'il émane de Pascal. On entendra volontiers son jugement sur cette œuvre d'éloquence :

Monsieur Le Maiste. Plaidoyers.

Monsieur Pascal s'en railloit et disoit à monsieur le Maistre qu'il avoit pourtant bien escrit pour les gros bonnets du pallais qui n'y entendent rien.

Monsieur de Saint-Elme, frère de Monsieur le Maistre et de M. de Sacy, dit que les plaidoyers de M. le Maistre ne vallent rien et qu'une oraison de Cicéron vaut mieux. (F° 180 v°.)

Cette sentence fraternelle serait aisément désobligeante pour l'orateur romain, car préférer une de ses Oraisons à une œuvre qui ne vaut rien n'est

1. On lit plus loin : « Théophile Regnaud. Son meilleur livre c'est la critique des auteurs et ce qu'il a escrit contre toutes sortes de confrairies. » (F° 236.)

nullement flatteur. N'y a-t-il point là quelque tour habile pour louer un illustre frère en essayant de faire bon marché de son éloquence? Etre éclipsé par Cicéron n'est pas pour faire trop de peine[1]. Revenons à Nicole.

LOGIQUE DU PORT-ROYAL.

M. Nicole a tiré bien des choses de Montagne, comme ce qu'il dit du pédantisme de l'esprit humain.

Cette remarque est anonyme. Celle qui vient ensuite est du P. Martin, de l'Oratoire, spécialisé sur la philosophie de saint Augustin. Peut-être est-il auteur de la précédente. Je cite, bien qu'étrangère à Nicole et Arnauld, sa critique de l'apologétique de saint Augustin, consignée ici sous le titre. *Preuves de l'Église.*

Celles que saint Augustin apporte, c'est qu'elle a esté autres fois universelle. Il les pousse plus loing; mais elles ne vont qu'à la première proposition. Cela n'est pas convainquant. P. MARTIN. (F° 181.)

Il semble qu'on doive attribuer au même P. Martin les détails qui viennent ensuite, relatifs à Tillemont et à sa manière d'entendre l'histoire, avec « une exactitude scrupuleuse, pour ne pas dire superstitieuse ». Ils sont suivis de cette note, qui regarde encore un membre de la famille Arnauld.

JOSEPHE.

Monsieur d'Andilly l'a reformé parce qu'il estoit trop enflé. (F° 181.)

A la même famille des Arnauld se rapporte ce qu'on lit quelques pages plus loin, également sans aucune référence, bien que, dans l'intervalle, ait été invoqué le témoignage de Richard, l'éditeur des œuvres de Richer.

CASSIEN.

Dom Joseph Mege, de la congrégation de Saint-Maur, l'a traduit. M. de Sassy l'a reveu. Il a traduit Jonas, reveu par monsieur Lancelot. On se plaint qu'on ait retranché l'unzieme Collation de Cassien. Pourquoy cela? C'est que cette Collation de Cassien n'estoit pas au goust de ces Messieurs. (F° 184 v°.)

Si c'est un ami de Port-Royal qui a fourni ce détail, c'est du moins un esprit indépendant. A lui sans doute est due également une sentence sur l'œuvre de Varet déjà signalée :

FACTUM DE SENS.

Il est de Monsieur Varec. M. Arnaud et Monsieur de La Lane l'ont lu. Ils l'estiment et disent qu'il n'y a rien à redire. Néanmoins tout le

1. Cicéron servait volontiers, dans la famille de terme de comparaison. La notice sur Simon Marion, qui ouvre le dossier de la famille Marion (*Dossiers bleus*, 429, fol. 2 v°) (beau-père de l'avocat Arnauld), cite ce jugement du cardinal du Perron : « C'est le premier homme du palais qui ait bien écrit... et poissible (*sic*) qu'il ne s'en trouvera jamais un qui le vaille. Je dit (*sic*) plus, continuait-il, que depuis Cicéron il n'y a pas eut (*sic*) un avocat tel que lui. » Suit l'épitaphe que lui composa le cardinal en apprenant, à Rome, sa mort, terminée par ce trait :

Mais c'est le nom de l'éloquence même.

monde crie contre. Il dit que les evesques sont juges dans l'Eglise. On exclud trop les curés. On establit une domination trop absolue. On se fonde sur *quos constituit episcopos regere Ecclesiam Dei.* Ce passage s'entend aussy des prestres et est dans les actes. *Seniores* ou les prestres sont assemblés (*sic*) avec les apostres.

D'après le texte même de cette dernière réflexion, il est à croire que Richard, éditeur de Richer, en est l'auteur, et sans doute aussi des autres, qui précèdent et qui suivent, parmi lesquelles, ce jugement sur une œuvre d'Erasme :

PRINCEPS CHRISTIANUS,

d'Erasme. C'est un chef d'œuvre. M. Ogier ne conseille pas de le faire imprimer[1].

Nous sommes ramenés à Nicole avec les renseignements de biographie qu'un anonyme encore apportait à notre collectionneur.

M. NICOLE,

ou Vendroc est fils d'un pere qui est chambrier d'evesque, c'est-à-dire pour la justice et les droits de l'evesque. Son pere a bien de l'esprit. Il fait bien des harangues et des vers. Il a une fille aussi qui a bien de l'esprit. Pour monsieur Nicole le Président, il s'en faut bien qu'il n'ayt autant de jugement. Monsieur Nicole Vendrok escrit sur le champ avec grande facilité. (F° 188 v°.)

Ces détails historiques complètent utilement la vie de Nicole de l'abbé Goujet. Ajoutons (nous sommes à peine arrivés à la moitié du manuscrit) deux pages de critique littéraire de Desmarets de Saint-Sorlin.

AUTEURS DE QUELQUES LIVRES DU PORT ROYAL.

La première traduction faite par Monsieur de Sacy a bien des deffauts. Il y en a bien dans les ouvrages de ces Messieurs. Ils ont fait peu de livres achevés.

Monsieur de Sacy, dans son interrogatoire, avoue qu'il estoit l'auteur de la traduction des Homélies de saint Jean Chrisostome. M. Lombert fils y trouve des fautes, presque à chaque période, contre le françois.

Monsieur de Sainte-Marthe a traduit plus heureusement quelques passages de ce mesme pere.

La quatrieme partie de l'Apologie de Monsieur Arnaud est un peu trop embarrassée.

Monsieur Nicole dans ses Visionnaires, se perd dans sa metaphysique et on ne sçait où il va.

M. DES MARAIS.

1. J'ai cité plus haut le passage qui suit immédiatement : « M. Richée (*sic* pour Richer) et de la Place donnoient beaucoup aux roys et aux empereurs. » Voir janv.-mars 1910, p. 147.

Le signataire, Desmarets de Saint-Sorlin, est un peu juge et partie.

Le Nouveau Testament a esté fait par Monsieur de Sacy, Nicole, de Sainte-Marthe, mais il y a bien des fautes contre le sens et encore plus contre la langue. Il y a trop de l'humain dans la parole de Dieu. Ils ont retranché les *et*, mais cette particule si souvent repetée, marque le discours simple de l'Escriture.

M. Feydeau a mieux reussy dans la traduction de la Concordance, qu'a monsieur de Brienne, et il a exprimé ces *et* et la naïveté de l'écriture. Monsieur de Sacy a travaillé à la Concordance de l'Ecriture, mais il y a de l'humain dans cet ordre; et il vaut autant et peutestre mieux lire les quatre evangélistes de suitte.

Ces Messieurs ont travaillé avec bien du zèle et de la force; mais ils ont noyé la vérité à force de la dire. Ils se choquent quand on trouve à redire à leurs livres.

Monsieur de Sainte-Marthe est un bon critique.

M. Lambert advoue avoir fait la traduction du Cantique des Cantiques de saint Bernard. Monsieur de Saint-Marthe en a corrigé plusieurs endroits qu'on mettra dans la prochaine impression. Il estime pour rien cette traduction qui est pourtant fort naturelle. (F° 196 à 197 v°.)

Quelque soit l'auteur, bien renseigné d'ailleurs, de ces critiques sur les auteurs « du Port-Royal », son témoignage ne nous éloigne guère de notre sujet de Nicole et Arnauld.

(*A suivre.*) EUGÈNE GRISELLE.

« ROMANTIQUE »

M. Alexis François a écrit l'histoire du mot « *romantique* », cherché en Angleterre comme en France les premières traces d'un mot destiné à une si belle fortune, et analysé les nuances d'idées et de sentiments qui y correspondent[1]. Il en indique les plus anciens exemples connus, remontant jusqu'à 1654 pour l'Angleterre, à 1745 seulement pour la France : ce dernier exemple, signalé d'abord par M. Lanson[2], provient des lettres de l'abbé Leblanc[3]. En un sens, on peut maintenir que c'est là véritablement, après l'époque des « rencontres sporadiques[4] », le début de la période où le mot « s'installe » dans la langue, avec timidité d'abord, puis plus impérieusement : et c'est la seule période dont s'est préoccupé M. A. François. En réalité, il faut remonter beaucoup plus haut pour découvrir, — provisoirement sans doute, — cette première apparition du mot « *romantique* » : dans une *Réponse aux Faussetés et aux invectives qui se lisent dans la Relation du voyage de Sorbière en Angleterre*[5], publiée à Amsterdam en *1675*, l'auteur anonyme blâme Sorbière « d'avoir parlé EN TERMES ROMANTIQUES des vallées, des montagnes et des haies verdoyantes du pays de Kent[6] » : texte intéressant d'abord parce qu'il recule de soixante-dix ans la « naissance » en France du mot « *romantique* », — mais aussi par l'emploi même du mot, utilisé ici pour caractériser non pas précisément un « paysage » ou un aspect particulier de la nature, mais un certain « genre de style » : par quoi le mot *romantique*, dès cette date, prend place non seulement dans le vocabulaire descriptif, mais, presque, dans celui de la critique littéraire.

ANDRÉ MORIZE.

1. *Annales Jean-Jacques Rousseau*, 1910, t. V, p. 200.
2. *Revue universitaire*, 15 juin 1903.
3. *Lettres d'un Français concernant le gouvernement, la politique et les mœurs des Anglais et des Français*, La Haye, 1745, t. II, p. 205.
4. D. Mornet, *Rev. d'hist. litt.*, oct.-déc. 1910, p. 877. — M. Mornet indique que M. Delaruelle possède un exemple de 1691.
5. Amsterdam, chez J.-M. Lucas, 1675, 12°, 136 p. — Bibl. nat., N. 33.
6. Cf. *Rev. d'hist. litt.*, 1907, avril-juin, *Samuel Sorbière et son « Voyage en Angleterre »* (1664).

SUR UNE SOURCE DE « LA MAISON DU BERGER »

Alfred de Vigny doit à La Rochefoucauld une strophe presque entière de la *Maison du Berger*. Je ne crois pas que le rapprochement ait été signalé. A tout hasard, le voici. Je rappelle le passage de Vigny :

Eva, qui donc es-tu ? Sais-tu bien ta nature ?
Sais-tu quel est ici ton but et ton devoir ?
Sais-tu que *pour punir l'homme, sa créature,*
D'avoir porté la main sur l'arbre du savoir,
Dieu permit qu'avant tout de l'amour de soi-même
En tous lieux, à tout âge, il fit son bien suprême,
Tourmenté de s'aimer, tourmenté de se voir ?

(*Maison du Berger*, III.)

La Rochefoucauld avait dit :

« Dieu a permis, pour punir l'homme du péché originel, qu'il se fît un Dieu de son amour-propre, pour en être tourmenté dans toutes les actions de sa vie. »

La Rochefoucauld, *Œuvres* (Chassang, I, 220) [1].

Cette Maxime fait partie de celles qui furent données comme « nouvelles » dans l'édition « publiée en 1693, peu après la mort de La Rochefoucauld, chez son libraire Barbin » (Chassang, *Notice*, I, 16). Elle avait été, vraisemblablement, prise dans une lettre de La Rochefoucauld à Mme de Sablé (Chassang, I, 500 : *Lettres relatives aux Maximes*), où elle figure avec une légère variante : « qu'il se fît *un dieu* » (au lieu de : « *un Dieu* »). La lettre a été reproduite dans l'édition de La Rochefoucauld donnée par Depping en 1818, édition que Vigny a pu avoir entre les mains.

*
* *

Malgré la similitude des deux textes (la strophe est à peine une paraphrase de la maxime), il n'est peut-être pas sans intérêt de rechercher dans le second la marque personnelle de Vigny. Elle devient sensible si l'on rapproche un à un les éléments des deux phrases :

Dieu a permis	Dieu permit
pour punir l'homme	pour punir l'homme, *sa créature,*
du péché originel	*d'avoir porté sa main sur l'arbre du savoir*
qu'il se fît un Dieu	qu'avant tout... il fit *son bien suprême*
de son amour-propre	de l'amour de soi-même

1. Il m'a été impossible de consulter l'édition (*Grands Écrivains*). Gilbert et Gourdault. Celle de Chassang est postérieure.

pour en être tourmenté dans toutes les actions de sa vie.	*en tous lieux, à tout âge...* tourmenté *de s'aimer*, tourmenté *de se voir.*

On le voit, le cadre de la maxime concise et impersonnelle se relâche pour contenir une expression plus complète du pessimisme de Vigny. Le mot *sa créature* n'est pas plus une cheville que *d'avoir porté sa main sur l'arbre du savoir* n'est une périphrase oiseuse. Le premier est sans doute, dans la pensée de Vigny, le fondement — sinon la justification — du pouvoir tyrannique qu'exerce la Divinité (Cf. *Les Destinées, le Mont des Oliviers*), pouvoir dont le « droit de punir » est une partie.

La périphrase, qui précise le contenu des mots *péché originel*, ramène une idée chère à Vigny : le savoir, la pensée, sources de puissance et d'orgueil, sont aussi sources de douleur. Cf. dans Eloa, la plainte de Satan, débutant par ce vers :

De l'orgueil, du savoir gigantesques pensées...

ou dans *Moïse* :

Hélas! Je sais aussi tous les secrets des cieux...

ou, surtout, ce vers du *Déluge* :

Les mortels savaient tout, et tout les affligeait...

et enfin le fragment du poème projeté sur *Satan sauvé* (*Journal d'un Poète*) :

... Car le malheur, c'est la pensée.

Il y a, dans la traduction de *un Dieu* par *son bien suprême*[1], une application du même procédé de pensée : à la formule religieuse, qui est en même temps l'expression la plus concise de l'idée, le poète substitue son contenu philosophique.

Enfin, selon La Rochefoucauld, l'amour-propre est la punition de l'amour-propre : encore une idée chère à Vigny, et personnifiée par le Satan d'*Eloa*. Mais il y a plus : le poète remplace la formule sèche et tout abstraite du moraliste : *pour en être tourmenté dans toute les actions de sa vie*, par une insistance douloureuse sur le détail : *en tous lieux, à tout âge*, et : *tourmenté de s'aimer, tourmenté de se voir.* C'est presque un aveu et une plainte ; on se souvient que Vigny a fait de son amour-propre ombrageux et délicat « le sauvage bonheur de sa vie ».

Ce que Vigny doit à La Rochefoucauld, ce n'est donc pas la pensée ; c'est, davantage, l'expression, que cependant il détaille et enrichit ; c'est surtout, semble-t-il, la *mise en formule* d'idées et de sentiments qui étaient en lui, mais que la rencontre avec la maxime de La Rochefoucauld a coordonnés et organisés.

M. Jouglard.

1. Est-il hasardeux de remarquer que cette traduction semble plus naturellement suggérée par le texte *un Dieu* que par la leçon *un dieu*, et pourrait, au besoin, aider à préciser quel texte de La Rochefoucauld Vigny a consulté ?

UNE LETTRE DE LA FONTAINE

Nous n'avons pas manqué de signaler à son heure la très importante lettre de La Fontaine publiée par la Société des bibliophiles lyonnais, pour commémorer le vingt-cinquième anniversaire de sa fondation. M. H. de Terrebasse, qui possède l'original, l'a fait reproduire en photogravure et l'a accompagné d'une transcription typographique, commentée elle-même par des notes très précises, nombreuses et pertinentes.

On nous demande de reproduire le texte de La Fontaine pour le mettre à la portée d'un plus grand nombre de travailleurs, qui ne sauraient se procurer la luxueuse plaquette lyonnaise, tirée d'ailleurs à petit nombre. Nous accédons d'autant plus volontiers à ce désir que quelques journaux quotidiens ont déjà inséré la lettre de La Fontaine — mais garde-t-on un article de journal, quelque utile qu'il soit? — et que cela nous permet de rendre justice encore une fois à la généreuse initiative de la Société des bibliophiles lyonnais et à M. de Terrebasse, qui n'ont pas voulu garder pour eux seuls ce très précieux document et l'ont mis en lumière avec une glose très judicieuse qui fera toujours un des mérites de leur publication.

Ajoutons seulement que cette lettre est adressée à Maucroix et qu'elle date de 1693.

A Paris, ce lundi 26 octobre.

Je t'envoye *dies iræ, dies illa*, ne perds pas cette copie, elle est un peu raturée, mais tu la déchiffreras bien. La défaite du duc de Savoye est plus considérable que je ne te l'ay mandé et se monte bien à 12 mille hommes et plus; cependant on dit icy que ce prince est si opiniâtre qu'il ne veut entendre à aucun accommodement et qu'il aymeroit mieux estre à la solde de l'empereur que d'entrer avec nous dans aucun traité de paix. M. de Chanlay est allé apparemment pour négocier quelque chose avec les princes d'Italie et pour empescher qu'ils ne fournissent quelque chose à l'empereur pour la subsistance de ses troupes et pour les quartiers qu'elles prennent malgré eux en ces pays-là. Le pape entrera aussi dans leur intérêt qui luy est commun avec eux, à cause de quelques villes qui sont du patrimoine de Saint-Pierre, et puis le duc de Savoye lui a manqué plusieurs fois de parole, mais avec ce prince il n'y a rien à faire pour nous, il est trop fasché de ce qu'on luy a bruslé et pillé sa maison de la Venerie; voilà ce que disent les raisonneurs de ce pays-ci et j'y trouve bien de l'apparence. J'auray soin du *Mesnagiana*, mais n'aurois-tu point, parmi tes papiers, une copie de la prose de *Lauda Sion Salvatorem*, car tu m'as autrefois donné tes avis sur cet ouvrage que je ne retrouve point. Je t'envoyray aussi toutes mes hymnes quand je les auray mises un peu plus au net; tu les compareras à celles de messieurs de Port-Royal qui sont dans les *Heures*, imprimées sous le nom de M. du Mont; si ce livre n'est en ton pays, je te l'envoyray.

Je te conseille de traduire l'action des « Fourches Caudines » qui est dans Tite-Live avec les harangues de part et d'autre. Jamais les Romains ne m'ont semblé si grands et si pleins de cœur qu'en ceste rencontre; je ne m'estonne pas que ce peuple se soit rendu maître de l'univers. La dissertation de cet historien sur ce qui regarde Alexandre est bonne aussi à traduire. Mande-moy où je pourray trouver ton *Rationarium Temporum* et ton *Sanderus*. Envoye-moi incessamment ton « Dialogue de Causis » et le reste que tu as traduit de Tite-Live et que tu m'as desjà envoyé et que je t'ay renvoyé avec quelque peu de notes; tu y joindras pareillement l'*Asterius* et tes dialogues *de Contemnenda Morte*, *de Amicitia* et *de Senectute*, il te faudra traduire aussi les *Offices*. Voilà bien de la besogne, mais qu'y faire, je mourrois d'ennuy si ne je composois plus. J'ay un grand dessein où tu pourras m'ayder, je ne te diray pas ce que c'est que je ne l'aye avancé un peu davantage. Je continue toujours à me bien porter et ay un appétit et une vigueur enragée. Il y a cinq ou six jours que j'allay à Bois-le-Vicomte à pied et sans avoir presque mangé, il y a d'icy cinq lieues assez raisonnables.

La *Gazette de Hollande* de vendredi n'est point encore venue, ny celle d'aujourd'huy que je sache; je m'imagine qu'il y a quelque chose en ce pays-là et en Angleterre qui ne va pas bien pour nos ennemis et j'ay desja veu la mesme chose plus d'une fois.

Je crois t'avoir mandé qu'un de mes amis avoit acheté du vin de Surêne nouveau assez bon et qui ne luy revenoit qu'à huit sols la pinte rendu dans sa cave, mande-moy quelles ont esté vos vendanges, et si vos seigles et vos bleds sont bien levez; ils le sont fort bien autour de Chasteau-Thierry et en ce pays, mais les clameurs du peuple à Paris sont infinies, il menace le pauvre M. du Pile de l'assassiner.

Comme mes hymnes sont plus longues à copier que je ne pensois, elles ne partiront que dans trois ou quatre jours avec le *Mesnagiana*. Hier un des aumôniers de M. l'archevesque de Reims me rencontra; c'est un blond, homme de musique et qui a, ce me semble, la voix fort belle, il me dit que tu te plaignois de ma paresse, je pense pourtant t'avoir écrit depuis le voyage de Chasteau-Thierry; il me dit aussi que tu te portes à merveille, j'en suis ravi, j'espère que nous attraperons tous deux les quatre-vingts ans. J'avois peur que ce ne fût à moy de répondre à monsieur du Bois, nostre nouvel académicien, et cela m'eust embarrassé, car il eust fallu le louer sur ses ouvrages, je ne les tiens pas si bons qu'on s'imagine que je le dois. Cet homme est froid et n'a pas la vivacité qui est dans tes écrits. C'est pour cela que je t'exhorte à traduire les *Offices* de Cicéron. Le mal est que je trouve peu de gens de fort bon goût, je n'en trouve presque point; monsieur et madame Dacier sont de mon sentiment sur les qualités du style de monsieur du Bois. Quand un homme a une fois la vogue en ce pays-cy, tout le monde court à l'appuy de la boule et les gens comme nous ne sont nullement écoutez. Je vois tous les jours cela à l'Académie, mais je m'en

console à merveille. *Propria virtute me involvo, suum cuique decus posteritas rependet.* C'est une inscription que le vieux Mansart a fait mettre à Maison, je crois cela de Tacite, l'involvo est d'Horace. M. Colbert estoit homme de si bon goût qu'il luy préféra Le Vau. Je crois qu'il y avoit aussi en cela du mesnage. J'ay veu M. Le Brun et un nommé Getart, architecte, estimer si peu ce Le Vau là qu'ils le censuroient en tout. M. Chanut avoit conseillé monsieur Fouquet de l'employer, parce qu'il servoit gratuitement monsieur Chanut, voilà comment le Roy et les grands seigneurs sont servis. Prends tes lunettes pour lire ces dernières lignes.

Enfin, j'ai reçu tes papiers, tout cela va le mieux du monde.

Dans le commencement tu as rayé le mot d'homme, je le laisserois, afin de ne pas répéter le mot de prélat en sy peu d'espace, mais pourquoy le mot d'homme te répugne-t-il, puisque tu qualifies, cinq ou six lignes après, les Chrysosthôme et les Grégoire de Nazianze de personnages, c'est la même chose, un grand homme et un grand personnage ne diffèrent en rien.

Pour M. Pelisson je n'en ferois mention aucune, car qui l'obligeoit de dépenser huit ou dix mille écus, tout devant, à ce qu'on dit, deux cens mille écus. L'épigramme qui a esté faite contre luy marque une opinion dont le public ne reviendra pas, en un mot, je ne ferois nulle mention de luy, prends conseil de tes amis qui te conseilleront mieux que moy la dessus. Les gens de Reims connaissent-ils mieux les esprits de la cour et de Paris que je ne fais. Chacun a parlé fort librement de cette affaire. Je sçais bien que monsieur de Fénelon a fait une mention très honorable de nostre ami, dans son remerciement à l'Académie. Je sçais bien que Monsieur de Meaux a justifié aussi nostre ami sur ce qu'il est mort sans confession. Tout cela ne me fait point changer de sentiment il faut payer ses debtes et il ne m'a point paru que nostre ami s'en soit assez tourmenté. Ajoute à cela que le public est malin et il y a si long temps que la chose est passée que ton apologie vient après coup et m'a parue hors de propos et pleine d'affectation. Cependant tu peux ne m'en croire pas et je voudrois, de tout mon cœur, avoir tort. Si tu ne parles de nostre ami qu'en passant cela ne fera pas grand effet, n'en parle donc point du tout.

Si Asterius dit, dans ton texte, que le mauvais riche, changeant son arrogance en une foiblesse, indigne mesme d'une femme, est réduit à implorer la pitié du patriarche et si Asterius a tort, dira-t-on que le désespoir des damnés est une simple foiblesse de femme, on se peut plaindre à moins.

COMPTES RENDUS

Agrippa d'Aubigné, par S. Rocheblave. (Les grands écrivains français). *Librairie Hachette*, 1910.

La collection des « Grands Écrivains français » vient de s'enrichir d'une étude très solide et très attrayante de M. S. Rocheblave sur Agrippa d'Aubigné. « Il y a depuis quelque temps, disait Sainte-Beuve dès 1854, comme un concours ouvert sur d'Aubigné. » A la liste des travaux et des analyses qu'il citait se sont ajoutés depuis de nombreux articles de revue, la publication d'œuvres inédites, diverses réimpressions avec de savantes préfaces. M. Rocheblave qui nous donne la première étude d'ensemble parue depuis longtemps sur la vie et l'œuvre de l'auteur des *Tragiques*, a profité de ces travaux; mais il ne s'est pas attaché simplement à condenser ou à mettre au point les résultats acquis : il est allé lui-même aux sources, et il a fait une œuvre dont la valeur littéraire égale le charme pittoresque : dans un cadre obligatoirement restreint il a réussi à donner à la physionomie de d'Aubigné un relief saisissant : la richesse de la documentation et des aperçus dépasse les exigences et les dimensions de ce volume : on sent que l'auteur se réserve pour une étude plus complète.

M. Rocheblave s'est joué au milieu des contradictions, ou du moins des contrastes violents qui donnent au personnage de d'Aubigné quelque chose de déconcertant. Et ces contrastes sont peut-être plus accusés dans son œuvre que dans son caractère ou dans sa vie. Car c'est à quelques années d'intervalle qu'il compose *Le Printemps* et *Les Tragiques*, et M. Rochebavel fait remarquer avec raison que « les *Tragiques* eux-mêmes sont des *juvenilia*, un second livre de jeunesse succédant immédiatement à un premier ». Mais comment le poète des *Tragiques* a-t-il pu écrire une œuvre aussi terne et aussi médiocre que *La Création?* Si le manuscrit original n'était pas conservé, on douterait vraiment que d'Aubigné en fût l'auteur. Enfin le vigoureux pamphlétaire des *Tragiques* et de la *Confession de Sancy* s'est fait historien : M. Rocheblave a expliqué les mérites de son *Histoire* dans un chapitre qui est certainement le plus original et le plus solide de son livre : tout en est à retenir.

A l'occasion de cette étude, je voudrais présenter quelques observations sur deux points que M. Rocheblave n'a pu toucher qu'en passant, sur le platonisme de d'Aubigné, et sur l'histoire de sa réputation.

*
* *

Les recherches, que je poursuis sur l'influence littéraire du platonisme au XVI^e^ siècle et dont est sortie l'édition des poésies d'Antoine Héroet publiée récemment par la *Société des Textes Modernes*, ont appelé mon attention sur un poème de 270 vers (tome III, p. 98), où d'Aubigné traduit et interprète le mythe de l'*Androgyne* : bien que ce poème ne soit pas daté, il est un témoignage intéressant de la persistance du platonisme, qu'on aurait pu croire déjà démodé à l'époque où d'Aubigné a commencé à écrire;

de plus, il peut servir à marquer les limites de l'influence que Ronsard, nullement platonicien, exerça sur l'auteur des *Tragiques*. Mais ce qui est surtout piquant, c'est le commentaire de d'Aubigné et la déformation qu'il fait subir à l'idée platonicienne :

Et du grand au petit je nombre par raison
Que nous devons chercher les lois de la Nature
Au secret des espritz; l'amour des cors endure
Mesme cause que l'autre en mesme liaison.
Il brusle l'un et l'autre et de pareilles flammes
Unit l'amour des cors et celuy de nos âmes....

Que voulait donc d'Aubigné? On ne sait trop. Faire de la métaphysique platonicienne le fondement de la physiologie? Singulière méthode! Expliquer l'amour lui-même par les convenances physiques? Quel contresens! On ne reconnaît plus Platon dans ce commentaire imprévu; on a du mal à y reconnaître l'amant de Diane Salviati, et pourtant dans toutes ses œuvres, *La Création* et *Les Tragiques*, il a étalé avec complaisance ses connaissances de médecine et de chimie.

Par contre, si d'Aubigné a répété sous diverses formes que l'amour, en brûlant, purifie et élève, n'est-ce pas au platonisme qu'il doit cette idée, sinon cette image?

Les cieux m'ont fait heureux d'aimer en si haut lieu :
Ma dame et sa beauté, d'homme me font un Dieu,
Bruslent le corps pour mettre au ciel d'amour son âme. (III, 46.)

De même, dans les *Odes*, on peut relever ces strophes d'un noble sentiment et d'une belle allure :

Considérez encor' un peu
Que nos âmes ne sont que feu
Qui est plus léger que les flammes :
Les flammes ne peuvent aller
Au ciel, au vray païs des ames
Que laissant le cors pour voller. (III, 179.)

Et dans une autre *Ode* :

Premier que d'aborder les Cieux
Et d'acoster le front des Dieux,
L'Alcide purgé par la flamme
Quicta ça bas tout le mortel,
Et quant il n'eut plus rien de tel
Estonna les Cieux de son âme.

J'ay bruslé au feu de vos yeux
Ce que l'homme et le vicieux
Se reservoient en moy de reste.
Adonc je volle de mon cueur
Porté d'une sainte fureur
Au plus hault de vostre céleste...

Hardi, émerveillé je voy
L'infiny et ne say de quoy
Je suis docte et j'aprins encore,
Plain d'un zelle dévotieux,
J'admire le secret des Dieux
Et sans comprendre je l'adore... (III, 189.)

Déjà *La Parfaicte Amye* d'Héroet avait expliqué, d'après Platon, que l'amour terrestre nous élève à l'intelligence des choses divines; cette théorie

semble avoir inspiré à d'Aubigné l'admirable sonnet intitulé *Extase* (III, 257), d'un caractère aussi platonicien que chrétien; la même idée et la même image se retrouvent dans *Les Tragiques* (*Misères*, 47-49), où d'Aubigné, s'adressant à Dieu, applique cette fois à l'amour divin ce qu'il avait dit ailleurs de l'amour profane.

Dans les *Poésies Diverses*, on pourrait faire d'autres remarques intéressantes. Elles forment une œuvre assez mêlée et assez considérable pour que chacun puisse choisir à son goût : je mettrais volontiers à part les admirables poésies d'un lyrisme religieux, intitulées *Consolation à Mlle de Saint-Germain* (III, 112), *Vision funèbre de Susane* (III, 201), *Extase* citée plus haut, l'*Hiver du Sieur d'Aubigné*, *Prière du Matin* et *Prière du Soir* (III, 298-299). M. Rocheblave n'a pas manqué de les signaler, chemin faisant, et d'en indiquer toute la valeur; on pourrait les rapprocher des prières, d'un caractère biblique plus qu'évangélique, que d'Aubigné a placées un peu partout dans son œuvre, aussi bien dans *Le Printemps* que dans *Les Tragiques*.

Au sujet de la réputation littéraire de d'Aubigné, M. Rocheblave fait remarquer que son œuvre a été méconnue et méprisée jusqu'à Sainte-Beuve. J'ai voulu savoir au juste quel cas l'ancienne critique en faisait : on ne se figure pas dans quel oubli d'Aubigné est resté pendant deux siècles.

Au XVIe siècle, la Croix du Maine et du Verdier n'en parlent pas : on ne doit pas s'en étonner; quand ils rédigèrent leurs catalogues, d'Aubigné, qui s'était fait un nom, n'avait encore rien publié. Mais on est surpris de voir que Pasquier ne le nomme pas dans ses *Recherches;* on attendrait au moins une allusion dans le chapitre relatif aux vers mesurés, car, d'Aubigné s'était livré à quelques tentatives curieuses en ce genre et en causait volontiers avec Rapin que précisément Pasquier mentionne.

Au XVIIe siècle, le manuscrit aujourd'hui perdu de G. Colletet ne contenait, nous le savons, aucune notice sur d'Aubigné; il est vrai que ce manuscrit, laissé inachevé par l'auteur, ne contenait rien sur Malherbe, ni Desportes, ni Théophile. Dans sa *Clélie* (t. VIII, p. 850), Mlle de Scudéry dresse la liste des poètes français du XVIe siècle et du commencement du XVIIe siècle; elle nomme divers poètes, même très obscurs comme Montfuron et de Lingendes; de l'auteur des *Tragiques*, pas un mot. Le nom de l'auteur est-il donc inconnu? Du moins son œuvre semble totalement ignorée : dans une lettre du 16 mars 1654, Gui Patin commande quelques exemplaires « des *Tragiques* de M. d'Aubigné », d'une édition récente qui lui a été signalée, édition, ajoutons-le tout de suite, qui n'existe pas; or, dans la lettre suivante, du 20 mars, on constate avec étonnement que Gui Patin croit que *Les Tragiques* sont des « tragédies ». L'amusant quiproquo est significatif.

Le XVIIIe siècle sera mieux renseigné. Bayle pourtant ne consacre à d'Aubigné qu'une note brève, et encore pour résumer un article du *Mercure Galant* (janvier 1705, p. 223), où l'écrivain est désigné avec le prénom de Jean, erreur rectifiée dans le numéro de février, et où il est fait mention de son *Histoire* seulement, mais avec beaucoup d'éloges : « ... Quoiqu'il fust de la Religion Protestante, il n'a pas laissé d'écrire avec un désintéressement qui luy a attiré des loüanges de tous les Auteurs contemporains et de ceux qui sont venus apres luy. On regarde son ouvrage comme un chef d'œuvre en fait d'Histoire et quelques Auteurs en font mesme plus de cas que de celle de M. de Thou... » Elles ne sont pas en réalité très comparables : car celle de d'Aubigné est consacrée et comme limitée aux choses de religion, d'ailleurs avec tous leurs prolongements politiques; celle de de Thou embrasse tous les événements; elles se complètent, mais la plus complète est l'histoire de de Thou. — Moréri, qui ne cite pas davantage *Les Tragiques*, sait que *L'Histoire* a été jadis condamnée officiellement, et son appréciation s'en ressent. Le

P. Lelong consacre à d'Aubigné une petite notice (t. III, ij et ijj) et Niceron un long mémoire (tome XVIII, pages 203-228) contenant avec une biographie étendue et exacte une bibliographie abondante ; mais des *Tragiques*, ils parlent à peine ; c'est, dit Niceron, un poème « en vers fort mauvais et écrit d'un style obscur et embarrassé », pour lequel il faudrait un commentaire ; Goujet ne se montrera pas plus indulgent, bien qu'il « avoue qu'on y sent un génie plein de feu » ; l'article du *Dictionnaire* de Prosper Marchand reproduit le mémoire de Niceron et l'article de Goujet : il se contente pour sa part de mettre au superlatif les blâmes et les éloges décernés par ses devanciers. Disons enfin que dans ses *Mémoires sur M^me^ de Maintenon*, La Beaumelle se montre bien renseigné sur la vie de d'Aubigné ; mais a-t-il lu ses œuvres ? Il prend *Les Tragiques* pour des « élégies » et cette définition peut faire pendant à la bévue de Gui Patin ; il signale le premier « le recueil appelé le *Printemps d'Aubigné* (*sic*) » ; mais il ajoute tout de suite qu'il y « règne une douce chaleur ! » Il a jugé du recueil par le titre.

Que conclure ? 1° D'Aubigné est resté oublié pendant tout le XVII^e^ siècle. Faut-il vraiment accuser de cet oubli les sentiments monarchiques et catholiques de la société ? Assurément les papiers manuscrits du poète et les exemplaires de ses œuvres semblent avoir été recherchés et détruits. Mais les rancunes ne se feront jour que plus tard, dans l'appréciation de Goujet. Ce qui est sûr, c'est que les deux siècles classiques ont confondu dans le même dédain le catholique Ronsard et le huguenot d'Aubigné. Et le mieux traité des poètes du XVI^e^ siècle n'est-il pas du Bartas ? 2° Les œuvres de d'Aubigné n'ont pas toutes subi le même destin : il est arrivé que son *Histoire*, frappée d'une condamnation officielle, a pourtant été plus appréciée par la critique que ses poésies : c'est même grâce à elle et aux pamphlets en prose que l'écrivain a reconquis peu à peu quelque notoriété.

On en vient alors à se demander pourquoi *Les Tragiques* qui sont aujourd'hui son œuvre la plus appréciée ont été méconnues ou dédaignées si longtemps.

La faute en fut surtout à l'auteur qui choisit mal son moment pour les publier : car en 1616 ce pamphlet avait perdu tout intérêt d'actualité. M. Rocheblave pense que d'Aubigné céda à des sentiments de colère et de rancune, et ce qu'il y a de fondé dans son opinion ressort du récent article qu'il a écrit récemment sur le rôle de d'Aubigné sous Louis XIII (*Bibl. Univers. et Revue Suisse*, août, 1910). Mais peut-on lui accorder que d'Aubigné avait perdu toute ambition littéraire ? L'auteur des *Tragiques* n'a-t-il pas publié coup sur coup en 1629 et l'année même de sa mort, en 1630, deux éditions de ses *Petites Œuvres meslées* ? D'ailleurs qu'il ait obéi à la rancune ou à la vanité, ou à ces deux sentiments à la fois, peu importe : l'œuvre venait trop tard. Se figure-t-on la maladresse d'un V. Hugo publiant les *Châtiments* quarante ans après l'Empire ? Ce qui aggravait encore les risques d'une publication aussi tardive, c'est que la forme même de l'œuvre datait. D'Aubigné a donné, à ce sujet, dans sa Préface des explications dont M. Rocheblave a souligné « le vague embarras », mais qui constituent des aveux : la versification était démodée, ou plutôt la prononciation s'était tellement modifiée en quarante ans que plus d'un vers, en vieillissant, semblait devenu boiteux ; le style aussi paraissait suranné ; il était, selon d'Aubigné lui-même, « trop concis, moins poli que les œuvres du siècle ».

Depuis lors, la réputation littéraire de d'Aubigné a profité des transformations du goût : les éclatantes beautés de l'œuvre, les images sublimes et les allégories grandioses, la fougue de l'inspiration, où le romantisme se reconnaissait, tout ce qui précisément avait pu choquer les contemporains de Malherbe a transporté d'admiration les contemporains de V. Hugo. Mais la lecture en reste pénible ; il est « plein d'inégalités, éclatant de défauts énormes », dit avec raison M. Rocheblave. Ce qui me fra pe le plus, c'est le

contraste d'une langue très savante où l'on s'attarde, et d'un style souvent négligé où l'on se perd, dans l'ensemble quelque chose de tendu et de tourmenté, en harmonie d'ailleurs avec le sujet, mais accru encore de l'abondance des allusions: car c'est trop souvent au milieu des nuées épaisses que flamboie l'épée du poète vengeur. Il n'en reste pas moins que « les plus beaux vers du XVI^e^ siècle et quelques-uns des plus admirables de la langue française dans tous les temps sont dans *Les Tragiques* ».

F. GOHIN.

PH. RENOUARD. **Bibliographie des impressions et des œuvres de Josse Badius Ascensius imprimeur et humaniste, 1462-1535. Avec une notice biographique et 44 reproductions en fac-simile.** *Paris, Em. Paul et Guillemin*, 1908; 3 vol. in-8 de VIII-327, 548 et 529 pages.

En 1894, M. Ph. Renouard nous avait donné une *Bibliographie des éditions de Simon de Colines* (*1520-1546*), œuvre importante que les amis du XVI^e^ siècle avaient accueillie avec reconnaissance. Ce nouveau travail rendra aux érudits des services plus grands encore. Il est fait avec la même conscience que le précédent et l'étendue qu'il a prise pourrait, à elle seule, donner une idée du grand nombre de renseignements qui s'y trouvent ramassés. Mais Badius ne s'est pas enfermé strictement dans son métier d'imprimeur; il a composé des commentaires pour certains des auteurs anciens qu'il éditait; il a surtout pris la peine de présenter au public, dans de savantes préfaces, la plupart de ses publications. Ces préfaces, qui sont au nombre de 242, M. R. les a toutes reproduites. C'est une collection précieuse de documents sur l'estime relative qu'on faisait alors des différents auteurs classiques ou des humanistes du Quattrocento. On trouvera là bien des choses à prendre quand on voudra faire une étude d'ensemble sur la manière dont s'est formé le goût des écrivains de la Pléiade. Cependant l'œuvre de M. R. sera plus utile encore à tous ceux — et ils sont nombreux — qui s'occupent de rechercher les sources de nos grands écrivains du XVI^e^ siècle. Ces anciennes impressions sont parfois devenues rarissimes; il en est dont on ne connaît plus qu'un seul exemplaire, conservé dans une bibliothèque perdue de la province ou de l'étranger. Dès lors, quelles difficultés pour reconstituer, au cours du XVI^e^ siècle, la filiation des éditions de Plutarque ou de Cicéron, pour remonter à celle dont se sera servi un Montaigne ou un Rabelais! Grâce à M. R., la tâche, désormais, sera beaucoup plus facile. Josse Bade, il est vrai, meurt en 1535, mais ses éditions lui survivent, et je ne doute pas que les imprimeurs de la génération suivante ne les aient bien souvent utilisées ou même reproduites. Ainsi chacun fera son profit des renseignements accumulés dans cette Bibliographie; elle demeurera un instrument de travail très précieux et comme il nous en faudrait beaucoup[1]. En terminant, on me permettra de montrer, par un exemple, le secours qu'une œuvre de ce genre peut apporter à l'histoire littéraire. On trouve, dans les œuvres de Marot, une traduction en vers du petit poème sur Léandre et Héro qui est attribué à Musée. Mais d'où est venue à Marot l'idée d'entreprendre ce travail? et comment connaissait-il l'œuvre du poète grec? Voilà ce qu'on ne manquera pas de se demander. La Bibliographie de M. R. nous suggère une hypothèse, qu'il resterait à vérifier. Elle nous révèle une

1. Avec les ouvrages de M. Ph. Renouard, nous n'avons guère, en ce genre, pour le XVI^e^ siècle, que la bibliographie des Estienne, dressée par A.-A. Renouard (1843) et celle de Frédéric Morel, due à M. J. Dumoulin (cf. *R. H. L.*, 1901, p. 515).

paraphrase latine du poème grec qui parut chez Josse Bade en 1514 et dont on ne connaît plus qu'un exemplaire, conservé au *British Museum* (t. III, p. 85). N'est-il pas à présumer que Marot aura connu l'œuvre grecque seulement par cette paraphrase et qu'on retrouverait dans le détail de son poème l'influence du « paraphraste » latin? L'ouvrage de M. R. permettra, j'en suis sûr, beaucoup de rapprochements du même genre. C'est dire qu'il n'est pas seulement une contribution, très importante, à l'histoire de l'imprimerie en France; il intéresse l'histoire littéraire, au sens le plus large du mot, et c'est pourquoi j'ai tenu à le signaler dans notre *Revue*.

L. Delaruelle.

Abbé Clément Jugé. — **Jacques Peletier du Mans (1517-1582)**. Essai sur sa vie, son œuvre, son influence. Thèse présentée à la Faculté des Lettres de Caen. *Le Mans, A. Bienaimé Leguicheux, Paris, A. Lemerre*, 1907, in-8° de XV-447 pages.

Nicolas Denisot du Mans (1515-1559). Essai sur sa vie et ses œuvres (Thèse complémentaire). Mêmes éditeurs, même date, in-8° de VIII-158 pages.

L'étude de M. l'abbé Jugé apporte quelques dates et quelques menus faits nouveaux à la biographie de Jacques Peletier du Mans.

Malheureusement les conjectures y tiennent une place trop grande : sur l'éducation, la formation et les goûts de Peletier, M. l'abbé Jugé ne connaît point de plus sûrs documents que les *Nouvelles récréations et joyeux devis* qu'il enlève à Desperiers, pour les attribuer en majeure partie à Peletier. Il justifie cette attribution : 1° par quelques témoignages contemporains fort discutables et 2° par certaines concordances d'idées ou d'expressions entre les œuvres en prose authentiques de Peletier et ces contes. Cette deuxième partie de son argumentation est faible. Les « groupes de mots » qu'il allègue comme particuliers à Peletier, se retrouvent chez tous les conteurs du XVI^e^ siècle. Ainsi, pour ne citer qu'un exemple, l'expression « choux et porreaux » (p. 319) est dans Rabelais (l. IV, ch. VII) avant d'être dans les *Nouvelles récréations;* et d'ailleurs elle n'est pas dans le *Dialogue de l'ortografe* de Peletier : c'est *chouse* (prononciation dialectale de *chose*) et *pourreaux* (autre exemple de la même prononciation), que nous lisons dans le *Dialogue*, et non *choux* et *porreaux*.

Poète médiocre, Peletier ne nous intéresse que dans ses rapports avec les poètes de la Pléiade. De l'étude de M. l'abbé Jugé, il ressort qu'il a vraiment droit au titre de Précurseur de cette école. Ronsard et J. du Bellay l'ont salué comme un maître et il apparaît bien qu'à l'aurore de leur carrière littéraire, leurs tendances et leurs idées, leurs haines et leurs sympathies sont exactement celles de Peletier, leur aîné. C'est en 1543 que se place la rencontre de Ronsard avec Peletier, au Mans.

Des chapitres que M. l'abbé Jugé a consacrés à Peletier traducteur et théoricien littéraire, on retiendra quelques analyses d'ouvrages rares et difficiles à lire en raison de leur système graphique et orthographique. Mais faute d'avoir étudié méthodiquement les théories et la pratique des traducteurs du XVI^e^ siècle, M. l'abbé Jugé nous donne sur l'originalité de Peletier des conclusions vagues et fragiles.

Le nom de Nicolas Denisot est bien connu des lecteurs de Ronsard et de J.-A. de Baïf, ces poètes ayant maintes fois célébré son double talent de peintre et de poète. De ses œuvres artistiques, nous ne connaissons que le portrait de Marguerite de Navarre, placé en tête de son *Tombeau* (1551). Il nous est donc difficile d'avoir une idée précise de sa valeur comme peintre.

M. l'abbé Jugé a découvert qu'il fut l'élève du dessinateur manceau maître Simon Hayeneusve. Il a tenté aussi de dégager quelques principes esthétiques de certaines descriptions de ses *Cantiques*. Comme poète, Denisot était médiocre. Il manquait de goût. Aussi n'est-on pas étonné de le voir prendre parti pour Sagon contre Marot. C'est à la suite de cette polémique qu'il échangea son nom contre celui de « conte d'Alsinois », anagramme de Nicolas Denisot. Son meilleur titre de gloire est dans le rôle qu'il joua lors de la reprise de Calais. Engagé comme précepteur chez un fonctionnaire anglais de Calais, il releva le plan de la ville et le fit tenir à Henri II. Cet épisode est le plus intéressant de la vie de Nicolas Denisot et de l'étude de M. l'abbé Jugé.

J. PLATTARD.

ELIE GALLAND, Professeur à l'École pratique de commerce et d'industrie de Mazamet (Tarn). **L'affaire Sirven. Etude historique d'après les documents originaux.** Avec une lettre de M. Émile Faguet de l'Académie Française. *Mazamet*, 1910.

L'ouvrage de M. Elie Galland a été récompensé à juste titre par l'Académie des Sciences, Inscriptions et Belles-Lettres de Toulouse. On y trouvera le récit le plus complet et le plus impartial qu'on puisse souhaiter de l'affaire Sirven. M. Galland n'a pas voulu faire un recueil de documents : mais il a, dans une exposition suivie, fait apparaître tous les documents du procès, dégagés par la suppression de tout le fatras du style de la procédure, réduits aux articulations précises de faits, éclairés par l'ordre même de leur présentation et par le commentaire qui les encadre. Il a, et encore très judicieusement, avec une grande précision de faits et de documents, replacé l'affaire Sirven dans son milieu local et moral, comme un épisode des rapports entre la population et les autorités catholiques et la population protestante dans la période qui sépare la Révocation de 1685 de l'édit de 1787. Il a eu le scrupule de ne cacher aucune des excuses que pouvaient alléguer les catholiques, le souci constant de ne charger ni les magistrats ni les témoins dont la faiblesse, l'ignorance ou le fanatisme faillirent faire périr un innocent. Il relève même avec une insistance âpre tous les faux arguments, toutes les inexactitudes des historiens favorables à Sirven, et peut-être même n'a-t-il pas tout à fait rendu justice à leur effort. Évidemment cette façon minutieuse de procéder qui appuie chaque assertion de ses preuves et multiplie les citations de documents originaux, a produit un volume de 542 pages lourd et touffu : mais elle a l'avantage de supprimer pour les esprits loyaux toute contestation, et dans un sujet qui met en mouvement les passions religieuses, ce n'est pas un avantage négligeable. Il ne reste presque plus rien d'obscur dans l'affaire Sirven, grâce à M. Galland : par « presque plus rien », j'entends seulement quelques circonstances d'où ne peut résulter aucun doute sur l'innocence de l'accusé. Ainsi le détail de l'enlèvement du corps d'Elizabeth Sirven et le lieu de son inhumation nous sont inconnus : mais on ne saurait douter que le consul Galiber n'ait ou conseillé ou permis cet enlèvement à Sirven, et l'on ne peut découvrir, dans l'hypothèse de la culpabilité du père, à quoi cette soustraction dont on devait forcément tirer parti contre lui, lui aurait servi. Il serait bien à souhaiter, puisqu'on a remis récemment l'affaire Calas sur le tapis, qu'un patient érudit lui consacrât un volume pareil à celui-ci : et pourquoi cette tâche ne tenterait-elle pas M. Galland ?

GUSTAVE LANSON.

Paul Hazard, Ancien élève de l'École Normale Supérieure, Agrégé de l'Université, Docteur ès lettres. **La Révolution française et les lettres italiennes.** *Paris, Hachette*, 1910, 1 vol. in-8° de XVIII-572 p.

C'est un livre considérable, et par ce qu'il apprend et par ce qu'il suggère. Il s'appuie pour le moins sur un millier d'ouvrages ou brochures, sur d'épaisses collections de périodiques, sur des liasses d'archives. Il entraîne la substance d'innombrables « fiches ». Est-ce par vaine émulation de science ou par cette illusion pédante que l'on persuade par l'amas des documents? C'est pour cette raison plus simple que M. H. n'a pas choisi sa méthode. C'est la vie même, la réalité étudiée qui l'ont imposée. La vie littéraire et sociale de l'Italie, de 1789 à 1815, n'est ni conduite ni symbolisée par quelques esprits éclatants ou quelques volontés souveraines. Elle est faite de la confusion mouvante des pensées et des énergies modestes qui s'associent ou s'opposent. Elle est l'histoire des foules. Et dès lors, quand on veut la comprendre, c'est à la foule qu'on se trouve mêlé; c'est elle qu'il faut exprimer dans ses ardeurs tumultueuses et ses tourments. Seuls parfois quelques noms se détachent, Vincenzo Cuoco, Monti, Foscolo, etc... Ils s'isolent alors dans l'exposé de M. H. comme leur œuvre a dominé dans la vie.

A travers cette enquête où les grandes idées ne peuvent naître que de l'accord des faits moyens, ce ne sont pas même des idées simples qui s'ébauchent ou se précisent. La vie sociale et littéraire est complexe comme elle est alors innombrable; elle est à l'occasion divergente et contradictoire. Là encore les faits ont contraint M. H. de comprendre et de dire qu'elle avait des moutonnements et des reflux. Quand l'avenir semble entraîner vers des rives nouvelles, il y a des bas-fonds qui l'attardent, des contre-courants qui le détournent. Par la force du passé, par la force des armes et de la politique, par exemple, la littérature française triomphe en Italie; elle devient officielle et tyrannique; elle régente les tragédies et les distributions de prix, les acrostiches et les odes. Pourtant c'est par elle, par l'idée de liberté dont elle s'inspire que la pensée italienne s'acharne, pour de prochains triomphes, à vivre de la vie nationale et non de celle de l'étranger.

Nous perdons sans doute aux scrupules de vérité qui dominent ce livre. Nous y perdons l'agrément des choses simples et la flatteuse illusion d'enfermer la vie dans les formules élégantes et sommaires. Nous y gagnons sans doute aussi quelques profits. Gains de fait tout d'abord. Vingt-cinq ans de littérature italienne sont connus exactement. Par le souci du détail M. H. apporte même à ceux qui s'enferment dans la littérature française des documents inattendus. Nous savions que le médiocre ou détestable d'Arnaud avait agi en France, fortement, sur les âmes éprises de vertu, de larmes et de catastrophes. Nous savons maintenant qu'il passa les Alpes et remua des cœurs italiens. Nous apprenons que Réaumur et Valmont de Bomare, qui conquirent à l'histoire naturelle les pédagogues et les femmes du monde, eurent des lecteurs à Venise comme à Paris. Mais nous gagnons autre chose que des faits; nous récoltons des idées et de celles qui sans doute peuvent prendre place dans la vie profonde.

L'érudition paie quelquefois en monnaie mal trébuchante. C'est une pensée pieuse que de discuter si le grand homme naquit dans la Grand'Rue ou sur la Place du Marché; pourtant l'erreur ou la vérité n'entraînent pas toujours de lointaines conséquences. Ainsi la curiosité du détail précis, toujours généreuse quand elle naît de l'amour du vrai, ne dépasse pas bien souvent le désir de s'informer et de savoir. Des faits, des anecdotes, des citations organisées par M. H. sortent des leçons qui portent plus loin.

Il en est qui nous enseignent simplement des mécanismes curieux. Elles révèlent à la science de demain quelques secrets de cette « physique

sociale » qui s'élabore obstinément. Que l'Angleterre ait agi sur la France, c'est ce qu'on sait et qui est clair. Elle agit aussi sur l'Italie. Seulement elle agit d'abord indirectement, par les traductions françaises qui la déformaient. La France fut ici « négociante en idées ». L'aventure valait qu'on la précisât. Mais l'Italie révolutionnaire ou impériale nous apprend quelque chose encore. Elle nous assure que la vie littéraire et la vie sociale y furent liées profondément, qu'elles se reflètent, et qui plus est qu'elles s'entraînent. Elle nous montre que les questions d'art ont été le dernier refuge en Italie de la pensée indépendante. La Révolution française apporte l'idée de la liberté, du droit des peuples à vivre de leur vie. L'Italie, opprimée et domptée, tente de défendre pour le moins sa langue, son lyrisme, son théâtre, etc... Elle y prend conscience de ses forces et de ses droits. Même il y a des leçons plus hautes et des morales éternelles que la poussière des faits et le labeur des fiches imposent avec certitude. Ils écrivent page par page l'histoire d'une tyrannie qui fut vaine. Ils enseignent encore, et c'est sur cela que le livre se ferme, que toute idée de domination est mauvaise parce qu'elle est stérile, que la pensée italienne s'est évadée des influences françaises parce qu'on ne pétrit pas à son gré les idées et les cerveaux. L'érudition n'aboutit pas au sermon, mais elle aboutit à la lumière des faits, et cette lumière éclaire des choses qui importent sans doute : la liberté, la tolérance, la toute-puissance des idées, l'accord par leur harmonie et non par le vain orgueil des décrets.

Il reste qu'il faut traverser les 500 pages d'un très compact in-8° et qu'il y a de légers in-12 d'abord plus affables et de conversation plus souriante. Ce n'est pas un livre pour qui digère ou feuillette. Mais l'ouvrage n'échappe pas à ses devoirs. Il est aisé d'être clair quand on organise des recherches brèves et qu'on installe quelques faits dans des cadres ajustés d'avance. Il est plus malaisé de nous conduire à travers la confusion du réel. Cette science de composer et d'écrire reste pourtant une des lois de notre histoire; elle réclame une forte éducation de l'esprit. M. H. la possède avec une parfaite maîtrise. C'est un livre long, mais un livre infiniment clair; c'est un livre où les faits sont servis par un style robuste, et vivant dans sa discrétion. C'est un livre de « science » mais où il y a plus d' « art » que dans ceux où l'art s'étale parce qu'il est facile. Peu à peu d'ailleurs, quand les résultats s'organiseront, l'histoire littéraire écrira ses in-12 commodes. Laissant ses preuves dans les livres qui les auront affermies elle offrira à un plus large public les chapitres agréables et sommaires qui lui conviennent.

Cette philosophie du livre valait qu'on y insistât. Pour le reste il nous suffira de résumer brièvement les résultats directs de l'enquête. Une première partie étudie l'influence de la conquête révolutionnaire. Horreur d'abord pour la « barbarie » de la France et par suite mépris pour ses livres. La conquête apporte la docilité aux idées des vainqueurs comme à leurs décrets. Il s'organise une littérature « républicaine », aussi dérisoire que celle qui emplit la France. Pourtant, en prenant conscience de l'idée de liberté, les Italiens revendiquent invinciblement la liberté de leur art; l'esprit et les livres créent des œuvres originales comme *Le ultime lettere di Jacopo Ortis* de Foscolo. La domination impériale est étudiée dans une deuxième partie. La littérature tend, comme en France, à devenir officielle et préfectorale. Mais la résistance s'organise encore. L'œuvre d'un homme comme Cuoco nous fait comprendre les principes de cette lutte, appuyée sur l'idée de la nationalité et de la gloire italienne. Autour de Cuoco agissent toutes sortes d'énergies semblables pour la défense de l'esprit public et pour le retour obstiné à la pure langue italienne envahie par les influences françaises. D'autres influences d'ailleurs ont agi, celles des littératures du Nord. La troisième partie les analyse. Elles modèlent d'abord les œuvres italiennes par l'intermédiaire des traductions françaises « épurées ». Puis

des écrivains comme Monti et comme Foscolo dans ses *Sepolcri* puisent aux sources directes et mêlent l'esprit italien et le génie du Nord sans qu'il reste rien de l'influence française. La conséquence est qu'il s'organise en France même, sous l'influence des idéologues dont le plus important fut Ginguené, sous celle de Fauriel et de Mme de Staël, une autre ambition que celle de régenter la littérature universelle. On affirme l'indépendance des génies et des races. On ne veut plus aveuglément dominer. On veut sympathiser, ou comprendre.

D. Mornet.

Louis Maigron. **Le Romantisme et les mœurs.** Essai d'étude historique et sociale d'après des documents inédits. *Paris, Champion,* 1910, in-8 de XIX-508 p.

Encore un acte d'accusation contre le romantisme, celui-ci plus modéré d'ailleurs que les précédents, évitant les violences d'un pamphlet, appuyé sur des documents curieux et d'une lecture très amusante. Est-il tout à fait concluant?... Ces réquisitoires ont un vice commun : ils reposent sur une définition *a priori*, toujours arbitraire ou incomplète. Exaltation maladive de l'imagination et de la sensibilité, atrophie du sens critique sous toutes ses formes — raison, jugement, simple bon sens, — ignorance systématique et mépris du réel : est-ce bien là une formule à laquelle puisse se ramener tout le romantisme? En lui faisant son procès, M. Maigron paraît songer surtout aux recrues bruyantes de 1830-35. Les *Rhapsodies* de Petrus Borel, *Feu et flamme* de Philothée O' Neddy lui fournissent nombre d'exemples. On en trouverait aisément du même genre dans les *Roueries de Trialph* ou chez X. Forneret « l'homme noir blanc de visage »... Toutes les écoles traînent des grotesques à leur suite; ne prenons pas des caricatures pour des portraits. Il n'est pas beaucoup plus juste de reprocher au romantisme entier le dévergondage imaginatif de quelques-uns qu'il ne le serait de voir dans l'art classique une école de platitude et de sécheresse intellectuelle.

Il est vrai que M. Maigron ne s'occupe pas ici d'histoire littéraire, mais d'histoire morale et sociale. Si ces médiocres ont exercé une influence réelle, leur médiocrité importe peu, la maladie n'est pas moins grave. Encore faudrait-il savoir jusqu'à quel point ces « intoxiqués » sont des victimes du livre. Les romantiques n'ont pas toujours donné des preuves d'une volonté débile. Je ne crois pas que l'on puisse rien conclure du pessimisme d'A. Rabbe dont on sait le principe, — ni de la crise passagère qui inspire à Maxime du Camp le *Livre posthume*, — ni de la mort lamentable de Gérard. En général, ces lyriques s'entendirent assez bien à défendre leurs intérêts matériels; la démonstration a été faite pour Victor Hugo, elle serait facile pour quelques autres. Le volcanique Berlioz, quand il s'agit d'organiser sa gloire, ne pêche jamais par maladresse ou négligence; de s'être appelé Augustus Mac Keat, cela n'empêchera pas Auguste Maquet d'être un homme d'ordre. Il faut revoir, quelques années plus tard, les excentriques de 1833. Th. Dondey donne au *Courrier* et à la *Patrie* des feuilletons littéraires d'une intelligence nette et d'un goût très sain; Borel le lycanthrope est devenu fonctionnaire; Ausone de Chancel mourra sous-préfet... Je ne conteste en aucune façon la sincérité des documents que M. Maigron nous apporte; mais, parmi ces jeunes gens dont il analyse la folie, un bon nombre, sans doute, sont destinés à vivre une vie tranquille, appliqués à leurs occupations bourgeoises, notaires, pharmaciens ou marchands de drap. Pour le moment, ils travaillent à mettre leur langage à la mode, comme leurs habits. « Le plaisir de contrarier les Philistins, dira

Th. Gautier, nous poussait à des bizarreries concertées, du goût le plus douteux. » Ils sont jeunes, tout à fait ridicules, mais rien de plus. En somme, le romantisme auquel s'attaque M. Maigron est une façon de s'exprimer plutôt qu'une façon de sentir. Il ne faut pas être dupe de cette rhétorique. *Terre et cieux, enfer et damnation!* Ce sont là des formules courantes qui donnent plus de ton à une phrase, sans témoigner d'une particulière agitation. Il serait de la dernière platitude de dire : « je m'ennuie », tandis qu'on se révèle artiste en écrivant : « De vastes déserts de sable brûlant où tout est aride et nu, voilà l'image de mon cœur » (p. 302). Mlle Valentine G..., âgée de vingt-sept ans, se lamente; son cœur « s'est desséché,

Il est muet déjà, glacé comme une tombe » (p. 72).

Traduisez en prose qu'il est dur de rester fille, quand viennent les ans. Et voici, pour joindre aux documents de M. Maigron, une lettre de politesse d'un écrivain à un confrère : « Je ne suis qu'au chapitre IX du 1er volume; j'ai deux fois pleuré; vous m'avez rendu mes douleurs névralgiques de 1837. Il y a dans votre livre un panthéisme de style dont je suis fou. Je ne sais que vous qui écriviez ainsi. C'est le fond exhalé par la forme, l'esprit servi avec la lettre, le cœur qui chante. On vous exprimera mieux sa satisfaction que moi peut-être, on ne souffrira pas comme j'en souffre... » (R. Brucker à L. Gozlan, le 10 avril 1839.) Je ne vois pas que ce galimatias mette la morale en péril.

Parmi les femmes, cependant, le mal semble avoir été plus profond. P. 69, M. Maigron cite une lettre vraiment poignante, et il se peut qu'ici la responsabilité de George Sand soit engagée sérieusement. Que l'on conteste la valeur morale de ses romans, ou leur valeur littéraire, je n'y contredis pas; mais, dans le cas de George Sand, il y a autre chose que de l'exaltation lyrique. — Quant à Emma Bovary, aurait-elle été, sans le romantisme, une bonne bourgeoise d'esprit sain? Certes elle porte plus que personne la marque de son temps; dès le couvent elle a été la proie du romanesque; dans ses rêveries sont passées toutes les élégances à la mode; auprès d'un mari sans prestige, Rodolphe lui apparaît le héros attendu. En elle, c'est bien l'idéal romantique que Flaubert s'est acharné à poursuivre. Cinquante ans plus tôt, cinquante ans plus tard, elle serait toute différente... Charles Bovary échapperait-il pour cela à sa destinée? Il est tant de voies qui conduisent au même but.

J'ai signalé seulement les objections que m'inspirait la thèse de M. Maigron; pour le reste, les lecteurs de la *Revue* connaissent la variété et le sérieux de ses travaux. Il est à souhaiter que les enquêtes de ce genre se multiplient; il y a là tout un côté de l'histoire littéraire que l'on a trop négligé. M. Maigron nous fait admirablement connaître, sinon l'âme, du moins les manies intellectuelles de toute une génération; il apporte à *Madame Bovary* et à l'*Education sentimentale* le commentaire le plus concluant que l'on puisse souhaiter : c'est plus qu'il n'en faut pour faire un livre intéressant.

JULES MARSAN.

JULES TROUBAT. **La Salle à manger de Sainte-Beuve.** *Paris, Mercure de France*, 1910, in-18, 341 p.

La Salle à manger..., M. Troubat dirait volontiers : *le Cénacle*, si le mot n'appartenait déjà, par droit de priorité, à un autre groupement. Il serait d'ailleurs un peu ambitieux. Pour constituer un cénacle, il ne suffit pas d'une réunion d'amis qui dînent ensemble, en causant. Pas plus à la rue du Montparnasse qu'au restaurant Magny, il n'est question de préparer une révolution littéraire, de partir en guerre pour un idéal commun. Sainte-

Beuve ne fait pas ici figure de chef d'école, et ses convives ne sont pas des disciples. Plusieurs n'appartiennent au monde des lettres que d'une façon très indirecte. Auprès de Renan, de Flaubert, de Dumas, de Goncourt et de G. Sand, la princesse Mathilde, Mme de Solms, le comte de Nieuwerkerke, le marquis de Chennevières, le prince Napoléon, — tout ce qui a un nom dans le Paris du second Empire... Lorsque le critique reçoit un invité de très grande importance, ses convives habituels, les gens de « la maisonnée » restent discrètement à l'écart. Mais le plus souvent, le jeune secrétaire a sa place marquée, au bout de la table, et il écoute, passionnément.

C'est ainsi que M. Troubat a pu recueillir son abondante provision de souvenirs, — de quoi remplir des volumes et des volumes. Entre ces souvenirs, il ne choisit pas; il s'abandonne à eux; dès qu'il s'agit de Sainte-Beuve, tout n'est-il pas d'un intérêt capital : ses habitudes de travail, l'heure de ses repas, la façon dont il se faisait la barbe... A la mort de son maître, le dernier des quatre secrétaires n'a pas entendu résigner ses fonctions; un devoir lui restait : nous parler de lui. Et il ne se lasse pas de conter. Son admiration n'admet pas de réserves. D'autres reprocheront au critique d'avoir eu le goût des femmes un peu trop longtemps, d'avoir manqué peut-être de délicatesse... M. Troubat lui sait gré d'avoir été sans hypocrisie. Il s'enorgueillit de ses bonnes fortunes. Il aime Hortense Allart, parce qu'elle l'aima. En revanche, il ne pardonne pas à Hugo et à Sarcey qui l'ont trouvé laid : « Dans quel miroir s'étaient-ils donc regardés eux-mêmes? » Laid, Sainte-Beuve ne l'était pas. Il avait la physionomie « attractive ». M. Troubat croit le voir encore : les yeux vifs, le nez un peu gros mais bien droit, « un de ces nez de savant et de curieux », et sur la pointe d'un crâne « pyramidal » la fameuse calotte de velours, — « cette calotte qu'il ne mettait que pour se préserver du rhume », ne vous y trompez pas et n'allez pas croire que ce fût une marque de vulgarité bourgeoise!

Il ne faut pas railler la fidélité de M. Troubat; elle fait honneur à son maître et à lui. Il y a dans ces souvenirs, d'allure abandonnée, beaucoup de bonne grâce, une bienveillance générale et aucune trace d'amertume; c'est un livre à lire après le Journal des Goncourt. — A la fin, quelques brèves études : *Une amie de Sainte-Beuve*, — *Sainte-Beuve et l'encyclopédie Péreire*, — *Albert Glatigny et Sainte-Beuve*. Elles ont le mérite d'apporter un certain nombre de lettres inédites. La première est, en outre, un document psychologique bien amusant.

JULES MARSAN.

F. BALDENSPERGER. **Études d'histoire littéraire.** Deuxième série. *Paris, Hachette*, 1910, 1 vol. in-12 de 216 pages.

La curiosité de M. Baldensperger est infatigable. On sait qu'elle suit des routes nouvelles et sûres à travers trois siècles de littérature européenne. On sait aussi quel est son mérite : une précision scrupuleuse, une vaste étendue d'information et ces trouvailles de documents qui paient ceux qui n'enferment pas leurs travaux dans le cercle d'une seule étude. Pourtant ces études d'histoire littéraire ont pour elles, comme celles qui les précèdent, un autre prix que leur richesse; elles en font encore un emploi original et fécond. Et c'est ce qu'il importe de signaler.

L'Étude sur *Chateaubriand et l'émigration royaliste à Londres* se plie à des méthodes traditionnelles depuis Taine. C'est une étude du milieu et des influences sociales qui peu à peu précisent ou transforment un tempérament d'écrivain. L'enquête présentait seulement un intérêt exceptionnel. Ce milieu est un milieu *transplanté*, puisque Chateaubriand quitte la France pour l'Angleterre. Il y subit des influences anglaises que MM. Séché, de

Gourmont, Dick et le Braz ont pour une part étudiées. Mais il y subit aussi des influences françaises par les groupes d'émigrés qu'il fréquenta. Ce milieu est un milieu d'idées précises qu'aiguisent la persécution, la souffrance et de lointains espoirs. Enfin les influences ont été sur Chateaubriand décisives puisque c'est d'Angleterre que se date la crise intérieure qui le mena du scepticisme à la foi. M. B. montre avec une très ingénieuse précision quelles amitiés, quelles conversations, quelles suggestions avaient lentement préparé ce que l'orgueil de Chateaubriand donne aux seules raisons soudaines de son cœur de fils et aux desseins mystérieux de la grâce divine. Il est assuré désormais que ce sont pour une part des compagnons d'émigration qui ont confirmé le scepticisme solitaire et farouche de l'*Essai*, puis des amitiés nouvelles qui l'ont conduit aux effusions du christianisme social. — Notons p. 106-107 des remarques intéressantes sur la chronologie de l'*Essai*. — Les p. 120-121 touchent plus directement la thèse de M. Bertrin. Thèse juste peut-être : le problème dépasse les raisons de la raison. Mais M. Bertrin a montré dans sa polémique avec M. Bédier un mépris injurieux des faits et un noble dédain des scrupules de précision. Marquons que voici encore contre lui quelques faits et un « savant ».

L'étude sur *la Société précieuse de Lyon au* XVII^e^ *siècle* ne crée pas de méthode nouvelle. Mais par elle, M. B. donne un exemple courageux et pertinent. M. Lanson a fortement demandé, il y a quelques années, que l'histoire de la littérature française fut celle de la France et non celle de Paris. Non que les « grands hommes » de la province méritent toujours les biographies attendries que les érudits locaux élèvent volontiers à la gloire de leur cité. Ce qui importe, ce sont les grands mouvements d'idées par où la province reflète, déforme ou quelquefois peut-être précède ce qui se traduit chez les imprimeurs parisiens en ouvrages illustres ou notoires. Préciosité, anglomanie, « sensibilité », pseudo-classicisme, bataille romantique ont eu assurément des remous de surface ou de profondeur jusqu'à Lyon, Toulouse ou Marseille. Le romantisme de 1830 a soulevé à Toulouse par exemple des frénésies aussi pittoresques qu'instructives. M. B. enseignait à Lyon; ses études antérieures ne semblaient pas l'avoir acheminé d'elles-mêmes vers la littérature de 1650; mais il a profité de son séjour pour recueillir de riches documents qui lui ont permis d'écrire une histoire amusante et précise de ceux et celles qui se piquèrent à Lyon de bel esprit. Notons en pour le moins la conclusion : c'est que ces Lyonnais ou Lyonnaises, s'ils furent *précieux* ne furent pas *ridicules* et qu'il faut chercher ailleurs les « pecques provinciales » dont Cathos et Madelon seraient l'emblème. Notons enfin, pour que les spécialistes puissent la trouver à l'occasion que M. Alquier a fait paraître dans le *Palmarès* de 1910 du collège de Castres une étude sur Samuel Isarn qui fut Castrais et Précieux.

Le travail sur *Les théories de Lavater dans la littérature française*, et l'*Esquisse d'une histoire de Shakespeare en France* sont plus significatifs encore. L'histoire littéraire ne se sépare pas de l'histoire générale. Elle éclaire constamment l'histoire des mœurs ou s'éclaire par elle. Lavater, d'apparence, n'intéresse guère la littérature. Il y a eu sans doute en tout temps, M. B. le dit, des « physionomistes », et les romanciers ou les moralistes sont de ceux-là très volontiers. Mais l'originalité, ou la sottise, de Lavater est d'avoir fait de ce qui était affaire de « goût » et de « finesse » une affaire de science. L'histoire de la *physiognomonie* relèverait dès lors plus clairement d'une histoire de la crédulité et des engouements. M. B. l'étudie pourtant sous l'angle de l'histoire littéraire; la lumière qu'il réfracte ainsi éclaire d'abord de menus coins de l'histoire du goût et de celle des gens de lettres, mais elle éclaire aussi tout à plein l'œuvre entière de Balzac. Balzac fut un Lavatérien convaincu et sa *Comédie humaine*, pour une part, « a donné la vie aux observations de Lavater en les appliquant ». C'est le génie même de Balzac qui nous

est ainsi mieux connu et cet étonnant mélange des chimères de l'abstraction et des précisions intenses de l'observation. En même temps, par ceux qui l'ont précédé et par ceux qui le suivent avec plus de caprice et de défiance, Balzac est rattaché au courant des écrivains qui, peignant les âmes, s'efforcent de les lire sur les visages. — M. B. aurait pu peut-être nous fournir un rélevé sommaire des traductions françaises de Lavater. Ces statistiques sont toujours significatives. Son étude nous a donné la curiosité de feuilleter la *Physiognomonie*. La bibliothèque de Toulouse nous a communiqué une traduction de Bacharath (Paris, 1841, in-4°), plus froissée et plus graisseuse par les doigts des lecteurs que les *Mystères de Paris* ou *Nana*. Ajoutons à ce que dit M. B. que les physiologistes de profession semblent avoir toujours raillé Lavater ou sa science. Avant lui, et après Buffon, l'*Encyclopédie* donne l'article PHYSIOGNOMONIE *s. f.* (*scienc. imagin.*), et « science ridicule ». *L'Encyclopédie méthodique* de Panckoucke (*Médecine*, t. XII, p. 53-63) donne dix pages sur la *Physiognomonie*, mais en les distinguant des « contes inventés par l'imagination des auteurs et particulièrement par Lavater ».

M. B. esquisse enfin l'histoire de Shakespeare en France. A vrai dire elle avait déjà été « esquissée » par M. Lacroix en 1856, par M. Lion dans son étude sur *Les Tragédies de Voltaire* (1895), par M. Jusserand dans son *Shakespeare en France sous l'Ancien régime* (1898). Et, si nous mesurons ces ébauches à leurs dimensions, nous verrons que pour trois siècles, M. B. publie 61 pages, et qu'en s'arrêtant à la Révolution, M. Jusserand nous donnait 362 pages. Ce n'est donc pas que M. B. ait prétendu uniquement compléter ses devanciers. Il les complète sans doute quant aux faits et il ajoute à l'excellent livre de M. Jusserand des citations heureuses et des anecdotes pittoresques. Mais s'il ébauche ainsi un livre futur c'est avant tout pour en préciser la méthode et en pressentir les enseignements. L'étude de M. Jusserand est avant tout chronologique et historique. Il suit l'histoire *extérieure* pour ainsi dire du théâtre de Shakespeare en notant, chemin faisant, les fluctuations de la bataille et ses immédiates conséquences. L'intention de M. B. est toute autre. Elle reste chronologique ; mais elle est aussi psychologique et sociale. Le *Gœthe en France* a organisé et justifié avec éclat cette méthode. Il y a dans un génie comme Gœthe ou Shakespeare des aspects infiniment divers : ceux-là agissent avant tout qui rencontrent dans les mœurs ambiantes des points d'appui. Chaque génération se reflète dans ce qu'elle défend ou combat; elle y trouve des prétextes pour « persister dans son être ». Shakespeare par exemple est intervenu tout d'abord, dans un milieu littéraire passionné de discussions théoriques et formelles, pour justifier ou combattre les « règles », les « principes éternels du goût ». Quand on fut moins soucieux de juger que de sentir et qu'il fut de mode d'être mélancolique, il donna des exemples à la littérature qui se glorifia d'être *sombre*. Lorsque cette mélancolie s'acheva dans les pessimismes romantiques il apporta, avec Werther, les héros en qui souffre « le sentiment douloureux de l'incomplet de la destinée ». Puis à travers le romantisme, la réaction réaliste, les nuées fuyantes du symbolisme, il donne à chaque école et à chaque génération les suggestions inépuisables et parfois contradictoires qui font l'œuvre de génie toujours neuve et toujours féconde. On trouve moins peut-être en elle qu'on ne se retrouve. M. B. en a donné une fois de plus la forte démonstration. — Page 171, par un lapsus de rédaction, il semble que les *Lettres juives* de d'Argens « fassent écho » à l'*Orphelin de la Chine* ou à l'*Essai sur les mœurs*. La première édition de ces lettres est de 1738-1742. — Puisque M. B. n'écrit qu'une esquisse donnons ici quelques fiches qui pourront servir pour un travail définitif et qui ne se trouvent ni chez lui, ni chez M. Jusserand :

Shakespeare fut bien au centre du débat sur les règles dramatiques et l'opinion courante est celle de Voltaire à ses débuts ou de Louis Racine

(*Traité de la poésie dramatique*, dans les *Œuvres*, Paris, Lenormant, 1808, t. VI, p. 467) : *Ingenio maximus... arte rudis*. C'est, au total, l'opinion du *Journal littéraire* de Sallengre, dès 1717 (t. IX, 1re partie, pp. 202-211); de Méhégan (*Considérations sur les Révolutions des Arts*, Paris, Broca, 1755, pp. 183-184); de Juvenel de Carlencas (*Essai sur l'histoire des Belles-Lettres*, Lyon, 1757, t. I, p. 116); de Duduit de Mézières (*Le Portefeuille du chevalier D. D. M. ou la Métrologie*, Amsterdam-Paris, 1771, pp. 51 et 73); de J. M. Clément (*Nouvelles observations sur différents sujets de littérature*, Genève, Paris, 1772, p. 127); de Mayeul-Chaudon (*Bibliothèque d'un homme de goût*, Avignon, 1772, t. I, p. 132); de Ménard (*Précis des lois du goût ou rhétorique raisonnée*, Paris, 1777, p. 250). Les avis diffèrent seulement, dans une faible mesure, sur l'importance relative du « génie » ou de l' « art ». Le plus favorable de ces théoriciens des Belles-Lettres semble l'abbé Ansquer : « Le génie est le feu central qui, des entrailles de la terre, élance des rochers calcinés et des torrents embrasés de métaux précieux. Je ne vois dans Voiture qu'un feu follet, mais Shakespeare est un volcan » (*Variétés philosophiques et littéraires*, Londres-Paris, Duchesne, 1762, p. 200). Cette « querelle Shakespeare » fut très certainement, de 1760 à 1780, une mode et un engouement. Les « dames se passionnent pour elle » (Suard, *Mémoires et Correspondances*... pub. par Nisard, Paris, 1858, pp. 161 et 160-168); à Toulouse, vers 1780, grande discussion dans un cercle où se trouve Fonvielle. « Un certain Taillefer, qui piaillait dans cette dispute, aussi fort que l'abbé, s'extasiait sur le Caton de ce géant de la littérature britannique. » Taillefer ni Fonvielle n'en avaient d'ailleurs rien lu (Fonvielle, *Mémoires*, Paris, 1824, t. I, p. 195). Pour l'opinion indécise de Dorat voir son *Coup d'œil sur la littérature* (Amsterdam-Paris, 1780, t. I, p. 147).

Les âmes sensibles trouvèrent bien, comme le montre M. Baldensperger, des modèles et des justifications dans Shakespeare. L'opinion de Rousseau et celle de Bernardin de Saint-Pierre, très favorables, sont données dans la *Vie et les ouvrages de J.-J. Rousseau* (pub. par M. Souriau, pp. 126-128) et dans les *Études de la Nature* (*Œuvres*, Paris, 1836. Étude 13e, t. I, p. 434). Brissot proteste violemment contre le Shakespeare de Ducis « affadi, aplati, mutilé » (*Mémoires* pub. par Cl. Perroud, Paris, Picard, t. I, p. 71 et *passim*. Voir l'*Index*). Thomas qui se pique d'être une âme tendre loue dans Shakespeare « les mouvements passionnés de l'âme qui sont eux-mêmes le sublime de la sensibilité » (*Œuvres*, Paris, Verdière, 1825, t. IV, p. 303). Enfin L.-S. Mercier exalte Shakespeare dans ces termes qui devancent les enthousiasmes romantiques : « Shakespeare sera le poète immortel... Le théâtre de Shakespeare, une fois connu, le heurtera [le théâtre français] avec sa rudesse victorieuse; et il tombera, comme un vieux mur cimenté d'argile cède en poussière au boulet qui le frappe. » *Nouvel examen de la tragédie* à la suite de *De la littérature et des littérateurs*, Yverdon, 1778, pp. 115 note et 123).

L'opinion des pédagogues et compilateurs de manuels est intéressante à connaître. Vauviliers, en 1757, dans un Discours de réception au collège royal s'inquiète en latin des triomphes de Shakespeare et des poètes anglais : « An ergo Sophoclem Shakespirii, an Homerum Virgiliumque Miltones, an Pindarum Drydenii e sua dejectos gloria excipient ». (Discours à la suite de l'*Essai sur Pindare*, Paris, 1771, in-12.) Mais pour Gaillard (*Poétique française à l'usage des danses*. Paris, 1749, t. II, pp. 34 et sq.) Shakespeare est sans restriction « le grand Shakespeare ». La Porte dans son *École de littérature* (nouv. éd. Paris, 1767, p. 140-141), est favorable à la « pantomime dramatique » de Shakespeare. Wandelaincourt dans son *Cours d'éducation pour les écoles du second âge* (réédité) pense que c'est un or en « masse informe, mais qui jettera toujours un grand éclat » (édition de 1802). En 1761, de Vaubrières, dans ses *Principes d'éducation pour la noblesse* (Liége, t. III, p. 276-277), juge Shakespeare favorablement.

M. Lanson a signalé l'influence du *Spectateur* anglais sur Voltaire. Celle de la traduction française fut, on le sait, considérable sur l'opinion. On trouvera dans la 6e édit. (Amsterdam, Westeins et Smith, 1744), au tome I, XXXe et XXXIIe discours, la traduction de l'apostrophe d' « Hamelet » au fantôme, etc... Les *Variétés littéraires* d'Arnaud et Suard (Paris, Lacombe, 1768 et 1778) donnent un *Essai historique sur l'origine et les progrès du théâtre anglais* (I, p. 204-381), des *Observations sur Shakespeare* (IV, p. 65-94), etc... On trouvera l'opinion de Linguet dans ses *Annales politiques, civiles et littéraires* (t. I, p. 204-381). De Marmontel, qui a parlé en bien des endroits de Shakespeare, il faut signaler un article moins connu de l'*Observateur littéraire* sur *Jules César* (réuni dans les *Œuvres*. Paris, Belin, 1819, t. VII, p. 300). L'étude détaillée des jugements de Geoffroy se trouve dans le livre de M. Ch.-M. des Granges (*Geoffroy et la critique dramatique sous le Consulat et l'Empire*. Paris, Hachette, 1897, pp. 325-331).

D. MORNET.

— **Le Libertinage devant le Parlement de Paris. Le Procès du poète Théophile de Viau** (11 juillet 1623-1er septembre 1625). Publication intégrale des pièces inédites des Archives nationales, par FRÉDÉRIC LACHÈVRE. *Paris, Honoré Champion, éditeur*, 1909, 2 vol. in-8°; t. I, de XLVI-594 p.; t. II, de 452 p.

— **Le Libertinage au XVIIe siècle. Disciples et successeurs de Théophile de Viau**, par FRÉDÉRIC LACHÈVRE. La vie et les poésies libertines inédites de Des Barreaux (1599-1673), Saint-Pavin (1595-1670). *Paris, Honoré Champion, éditeur*, 1911, in-8°, de XIV-544 p.

La publication du premier ouvrage dont le titre est transcrit ci-dessus remonte déjà à plus d'une année. C'est une importante contribution à l'histoire des idées du XVIIe siècle que nous aurions dû signaler à nos lecteurs. Elle se compose de deux éléments bien distincts : des documents et des conclusions tirées de ces documents. Parlons d'abord des textes nouveaux, qui nous serviront, à nous-mêmes, pour nous former une idée de l'époque et du personnage étudiés par M. Lachèvre.

La biographie de Théophile de Viau est copieusement reconstituée, et aussi, dans son ensemble, tracée très judicieusement, si dans quelques détails on peut discuter sur les conséquences. Voulant envisager Théophile comme le représentant le plus attitré du libertinage, son incarnation vivante au début du XVIIe siècle, M. Lachèvre est porté à grossir sa valeur et à enfler le personnage. On ne saurait s'en plaindre, au point de vue des recherches, puisque cela nous vaut des pages très nourries de faits, très abondantes d'indications, qui effacent un peu, il est vrai, le caractère de l'homme, mais qui font connaître ses faits et gestes par le menu. On le voit évoluer de sa naissance à son procès : courtisan, soldat, poète; on le suit dans ses voyages et ses aventures, tantôt duelliste, tantôt exilé, incertain de lui-même, huguenot et catholique tour à tour, bref donnant une impression générale d'inconsistance intellectuelle.

C'est ce fanfaron de vices que le Parlement allait prendre à partie, incité par le père Garassus, brave homme intolérant, aisément scandalisable, qui crut voir l'antéchrist dans le poète et dans ses suppôts et le dit énergiquement, comme il le voyait. Théophile fut appréhendé, puis incarcéré, et alors commença une longue instance, à Paris et en province, dont M. Lachèvre a suivi et groupé tous les incidents. C'est le mérite le plus certain de son livre de parler toujours sur des textes, libelles ou pièces de procédure, celles-ci inédites dont on trouve la teneur dans ces volumes et qui permettent de se faire une opinion en toute connaissance de cause.

Est-ce bien celle que l'éditeur adopte? Pour ma part, je ne le crois pas et je trouve que le père Garassus fait assez piètre figure avec sa rhétorique de portefaix et sa robuste confiance en soi. L'excellent homme croit faire œuvre utile et y travaille avec tout le zèle dont il est capable — c'est dire beaucoup. — Il ne calcule ni la portée de ses coups ni la justesse de ses reproches. Et Théophile, assez piètre sire au demeurant, paie cher ses fanfaronnades et l'obscénité de ses sentiments.

L'action du père Garassus servit certainement à ramener le poète à des pensées plus honorables et donna à réfléchir aux acolytes du *Parnasse satyrique*. Eut-elle autant d'influence sur la pensée même du siècle? Il est permis d'en douter. C'est l'autoritarisme gouvernemental, c'est la monarchie absolue, qui, en s'établissant, ramena les esprits dans l'ordre, parce qu'un libertin avait figure d'insoumis. La Fronde ne fut-elle pas, en partie, un essai de main-mise des indépendants, de libres esprits, sur un pouvoir qui allait leur échapper à jamais et ne sait-on pas de quel côté se trouvaient, en l'occurence, les railleurs et les libertins? Ensuite quand on voulut parler avec quelque indépendance, il fallut qu'on subit l'exil et pis encore. Les fautes envers la religion furent moins graves que les fautes envers la royauté, et c'est pour avoir offensé Louis XIV, non la morale, que Bussy fut exilé et que Saint-Evremond dut se tenir au loin, comme Bayle plus tard.

Après avoir étudié avec ce soin méticuleux et ce besoin d'information précise l'œuvre et la vie de Théophile, M. Lachèvre examine son action postérieure, soit par le rayonnement de ses propres écrits et de son caractère, soit par la continuation de ses disciples et successeurs. Naturellement l'affaire de Théophile donna lieu, pendant ou après l'instance, à de nombreux libelles qu'on trouvera cités ou analysés dans l'ouvrage de M. Lachèvre. Et cette curiosité se prolonge au delà de la mort du poète. Si son humeur et ses aventures le desservent auprès de quelques-uns, elles le rendent sympathique à d'autres et en font comme un coryphée du Déisme, un modèle de la pensée libre et persécutée.

C'était fatal. Mais les successeurs et les disciples de Théophile furent plutôt des individualités éprises de leurs aises et abhorrant la contrainte que des philosophes ayant une méthode et un idéal rationnels, des sybarites, non des épicuriens. En attendant la série complète, M. Lachèvre vient de ranimer Des Barreaux et Saint-Pavin. On manquait de bons travaux et de bases solides sur ces deux personnages, dont le premier est très représentatif : si son caractère eut égalé son talent, Des Barreaux aurait marqué certainement dans l'histoire de la pensée française. Quelques-uns de ses vers ont une netteté, une énergie, une ampleur qui en auraient fait de véritables leçons de libre-pensée, si l'homme qui les écrivit avait été moins débauché et moins fol, et si ce penseur indépendant avait su rester jusqu'au bout conséquent avec lui-même.

Denis Sanguin de Saint-Pavin, s'il a les mêmes vices que Des Barreaux — et même quelques autres moins avouables — n'a pas la même vigueur d'idée ou d'expression. Ses vers sont faciles sans plus. La débauche lui inspire quelques accents spontanés et sincères. Mais l'impression qui se dégage de toutes ces vilenies, c'est la surprise que ni l'Église ni la Royauté ne les aient pas poursuivies, non plus d'ailleurs que les sonnets de Des Barreaux. On laissait dire et circuler ces vers qui offensaient seulement la morale sans troubler le pouvoir, et on se souciait assez peu de toutes ces manifestations platoniques d'esprits échauffés, mais sans conviction durable. Monde étrange et singulières habitudes de penser et d'agir, qui méritaient assurément d'être reconstituées avec tout le labeur qu'y a mis M. Lachèvre, et commentées avec toute la pénétration nécessaire pour expliquer des textes, hors desquels il est désormais impossible d'aller chercher des informations sur ces hommes et sur ce temps. P. B.

PÉRIODIQUES

L'Amateur d'autographes. — Janvier 1911; Paul Bonnefon, *Deux élections académiques sous le second Empire : le comte de Falloux et le poète Joseph Autran.* — Février; Maurice Tourneux, *Une colère d'Hector Berlioz* (à propos de sa biographie dans le *Dictionnaire des contemporains*). — Adolphe Paupe, *Une énigme stendhalienne.* — A. Delpy, *Manuel de l'amateur d'autographes*, (d'Alphonse Leduc au maréchal Lefebvre). — Mars; Paul Bonnefon, *Deux élections académiques sous le second Empire* (suite). — *Le général Langlois, membre de l'Académie française* (notice et fac-simile d'autographes).

Bulletin du bibliophile et du bibliothécaire. — Janvier; Frédéric Lachèvre, *L'édition originale de l' « Histoire comique ou voyage dans la Lune » de Cyrano de Bergerac.* — M. Furcy-Raynaud, *Deux lettres de Pidansat de Mairobert au marquis de Marigny.* — Février; Eugène Griselle, *Un supplément à la correspondance du cardinal de Richelieu* (fin). — Mars; Ernest Courbet, *Deux poètes professeurs d'écriture au XVI^e^ siècle : J. Lemoyne, P. Habert.* — Albert Desvoges; *Deux lettres inédites d'Alfred de Vigny.* — Janvier, février et mars; Paul Lacombe, *Bibliographie des travaux de M. Léopold Delisle : supplément* (fin).

Documents d'histoire. — Septembre 1910; *Balzac inconnu* (suite). — *Lettres de l'abbé Eusèbe Renaudot sur l'état de l'Angleterre* (1689-1703). — *Un pamphlet de l'abbé Bonneval contre Napoléon* (suite). — *Un accusateur de Bourdaloue prisonnier à Cahors* (suite). — *A Port-Royal : lettres inédites reçues de l'année 1620 à l'année 1663.* — *Essai de bibliographie quiétiste* (suite). — *Lacordaire autobiographe : lettre inédite à Prosper Lorrain.*

Feuilles d'histoire. — Janvier 1911; Pierre Leguay, *L'abbé Legendre.* — Pierre Laborderie, *Daguesseau et l'abbaye de Brantôme.* — Jacques d'Aubrives, *Un faux Beaumarchais.* — P. Denamur, *Fénelon et M. de Brendlé.* — René Maubert, *Les journaux de Paris en 1790.* — Février; Jacques d'Aubrives, *Un article de Napoléon dans le « Journal des hommes libres ».* — Sadi Carnot, *La correspondance de Carnot avec Napoléon pendant les Cent-Jours.* — Ernest Tavernier, *Du Puy des Islets à M. de Meulan.* — Mars; Eugène Welwert, *Les mémoires de Lauzun.* — A. de Tarlé, *Les mémoires du général Vimeux.* — André Raucroix, *Un mémoire de Magallon annoté par Bonaparte.* — Gaston Francery, *Les services de Thiébault.* — André Vovart, *Le colonel Dudevant, beau-père de George Sand.* — *Question : Les manuscrits inédits de Jean-Jacques Rousseau.*

Le Figaro. — 2 décembre; G. Ferrero, *Les « infiniment petits » de Tolstoï.* — 3 décembre (supplément); Félicien Pascal, *Un correspondant de M. Bourget* (Charles Ritter). — 4 décembre; Francis Chevassu, *Théâtres : Nouveautés, « Le Zèbre ».* — 5 décembre; Henry Bordeaux, *Le centenaire du Barreau.* — Marcel Ballot, *La vie littéraire : « Nono », par Gaston Roupnel.* — 7 décembre; Fernand Vandérem, *Pièces à idées.* — Francis Chevassu, *Les Théâtres : Athénée, « les Bleus de l'amour ».* — 9 décembre; Louis Chevreuse, *Le prix Goncourt* (Louis Pergaud). — Francis Chevassu, *Les Théâtres : Théâtre-Antoine, « la Femme et le Pantin ».* — 10 décembre; Francis Chevassu, *Les Théâtres : Déjazet, « les Pigeonnettes »; Porte-Saint-Martin, « Crainquebille », « le Voile du bonheur ».* — (Supplément). Ernest Seillière, *Pour le centenaire de Musset :*

une recherche de paternité. — Stanislas Rzewuski, *Paul Heyse.* — 11 décembre; Marcel Prévost, *Le latin.* — 12 décembre; André Nède, *Le centenaire de la restauration de l'ordre des avocats.* — Francis Chevassu, *Les Théâtres* : *Odéon*, « *les Affranchis* ». — Marcel Ballot, *La vie littéraire* : « *Poèmes* », *par Maurice Rostand.* — 13 décembre; Ernest Daudet, « *Philosophie d'une guerre* » (par Émile Ollivier). — 14 décembre; Francis Chevassu, *Les Théâtres* : *Gymnase*, « *la Fugitive* ». — 16 décembre; André Nède, *Léon Aucoc.* — Maurice Leudet, *La poésie française à l'étranger.* — 17 décembre (supplément); Louis Biernawski, « *L'éducation sentimentale* ». — Loret, *Chansons et chansonniers.* — 18 décembre; Georges Cain, *La bibliothèque de l'Arsenal.* — 19 décembre; Marcel Ballot, *La vie littéraire* : « *De Goupil à Margot* », *par Louis Pergaud*; « *la Vagabonde* », *par Colette Willy.* — 20 décembre; Julien de Narfon, *Le centenaire de Montalembert.* — 21 décembre; Jules Lemaître, *En marge de Corneille.* — 22 décembre; Francis Chevassu, *Les Théâtres* : *Théâtre Sarah Bernhardt*, « *les Noces de Panurge* ». — 24 décembre (supplément); Auguste Dorchain, *La vérité et la fiction dans la* « *Confession d'un enfant du siècle* ». — 26 décembre; Edmond Deschaumes, *Brillat-Savarin et ses confrères.* — Marcel Ballot, *La vie littéraire* : « *Discours sur les passions de l'amour* », *avec un commentaire d'Émile Faguet.* — 27 décembre; Georges Hellouin, *Les jeunes romantiques.* — 31 décembre (supplément); Georges Duval, *Ducis et Roméo et Juliette.* — 2 janvier 1911; Marcel Ballot, *La vie littéraire* : « *le Rail du Sauveur* », *par Paul Adam.* — 3 janvier; Gaston Deschamps, *Les femmes à l'Institut.* — 6 janvier; Ernest Daudet, *Propos d'historien.* — 7 janvier (supplément); C. Bouglé, *Proudhon écrivain.* — 9 janvier; Marcel Ballot, *La vie littéraire* : « *le Prince des cravates* », *par Lucien-Alphonse Daudet.* — 13 janvier; Francis Chevassu, *Les Théâtres* : *Renaissance*, « *le Vieil Homme* ». — 14 janvier; Francis Chevassu, *Les Théâtres* : *Vaudeville*, « *La Famille Benoiton* »; *Bouffes-Parisiens*, « *Madame l'Amirale* ». — (Supplément). Fernand Caussy, *Voltaire, seigneur de village* (documents inédits). — Raymond de Vogüé, *Un romancier voyageur* (Louis Bertrand). — 15 janvier; Georges Cain, *Pèlerinage au Conservatoire.* — 16 janvier; Jean Dornis, *Ermete Zacconi à Paris.* — Marcel Ballot, *La vie littéraire* : « *En Allemagne, la Bavière et la Saxe* », *par Jules Huret.* — 17 janvier; Francis Chevassu, *Les Théâtres* : *Comédie-Française*, « *Monsieur Purgon* ». — 21 janvier (supplément); Gustave Flaubert, *Novembre* (pages inédites). — 25 janvier; Francis Chevassu, *Les Théâtres* : *Comédie Royale*, « *Il y a une suite* », « *Le Vrai Chemin* », « *Un tout petit voyage* ». — 27 janvier; Jules Lemaître, *En marge de* « *la Nouvelle Héloïse* ». — André Beaunier, *La coupole et le clocher* (réception de Mgr Duchesne à l'Académie française). — 28 janvier (supplément); Léon Séché, *Son Excellence Gustave Colline* (Gustave Wallon). — 30 janvier; Marcel Ballot, *La vie littéraire* : « *Par vents et marées* », *par Lucie Delarue Mardrus.* — 31 janvier; Edmond Sée, *Simone.* — Francis Chevassu, *Les Théâtres* : *Théâtre des Arts*, « *le Marchand de passions* ». — 1er février; Henry Bordeaux, *La statue de la Marquise* (de Sévigné). — André Nède, *Mgr Duchesne et l'École de Rome.* — Francis Chevassu, *Les Théâtres* : *Variétés*, « *les Midinettes* ». — 2 février; Francis Chevassu, *Les Théâtres* : *Gymnase*, « *le Sculpteur de masques* ». — 3 février; Francis Chevassu, *Les Théâtres* : *Théâtre Michel*, « *le Veilleur de nuit* », « *la Femme et les Pantins* ». — 4 février (supplément); Ad. Toussaint-Samson, *Coquelin intime.* — Stanislas Rzewuski, *Arthur Schnitzler.* — 6 février; Ernest Daudet, *Conférences et conférenciers.* — Marcel Ballot, *La vie littéraire* : « *la Petite Papacoda* », *par Paul Reboux.* — 8 février; Abel Bonnard, *La langue française.* — 10 février; André Beaunier, *Henri de Régnier.* — De Beyre, *Le général Langlois.* — Francis Chevassu, *Les Théâtres* : *Vaudeville*, « *le Cadet de Coutras* ». — 11 février (supplément); Henri Massis, *Henry de Régnier et les jeunes gens.* — 12 février; Francis Chevassu, *Les Théâtres* : *Gymnase*, « *Papa* ». — 13 février; Marcel Ballot, *La vie littéraire* : « *Coutras soldat* », *par Abel Hermant.* — 14 février; Gaston Des-

champs, *Mgr Duchesne athénien.* — Francis Chevassu, *Les Théâtres* : *Capucines*, « *Avec le sourire!* », « *la Combinaison Turquin* ». — 16 février; Princesse Lwoff, *Deux journées chez Pierre Loti.* — 17 février; André Beaunier, *Henry Roujon.* — Julien de Narfon, *Denys Cochin.* — 18 février; Gérard d'Houville, *La défense de Célimène.* — (Supplément). Jean Monval, *Molière en Italie.* — 20 février; Francis Chevassu, *Les Théâtres* : *Théâtre de l'Œuvre*, « *Malazarte* ». — Marcel Ballot, *La vie littéraire* : « *la Fosse aux lions* », *par Émile Baumann.* — 21 février; Francis Chevassu, *Les Théâtres* : *Comédie-Française*, « *Après moi* ». — 26 février; Louis Chevreuse, *Friedrich Spielhagen.* — 27 février; Marcel Ballot, *La vie littéraire* : « *la Demoiselle de la rue des Notaires* », *par Louis Latzarus*; « *la Fille de M. Mahout* », *par Gustave Guesviller.* — 28 février; Francis Chevassu, *Les Théâtres* : *Théâtre de la Porte-Saint-Martin*, « *l'Enfant de l'amour* ». — 1er mars; Abel Bonnard, *Les Romantiques.* — 2 mars; Georges Docquois, *Le poète Auguste Angellier.* — 3 mars; Francis Chevassu, *Les Théâtres* : *Théâtre Réjane*, « *l'Oiseau bleu* ». — 4 mars; Francis Chevassu, *Les Théâtres* : *Odéon*, « *Maud* », « *Mère* », « *la Cour d'amour de Romanin* ». — (Supplément). Henry Murger, *Lettres inédites.* — 5 mars; Louis Chevreuse, *La reprise d'* « *Hernani* ». — Francis Chevassu, *Les Théâtres* : *Ambigu*, « *le Roi Soleil* ». — 6 mars; Marcel Ballot, *La vie littéraire* : « *Un fruit et puis un autre fruit* », *par Jean Pomerol.* — 8 mars; Guglielmo Ferrero, *Fogazzaro.* — 11 mars; Francis Chevassu, *Les Théâtres* : *Variétés*, « *Mariages d'aujourd'hui* ». — (Supplément). J. Calvet, *Le deuxième centenaire de Boileau.* — Maurice Muret, *L'Œuvre poétique de Fogazzaro.* — 12 mars; Francis Chevassu, *Les Théâtres* : *Palais-Royal*, « *L'Amour en manœuvres* ». — 13 mars; Marcel Ballot, *La vie littéraire* : « *Hercule et le lion* », *par Jacques Servy.* — 16 mars; Francis Chevassu, *Les Théâtres* : *Vaudeville*, « *le Tribun* ». — 18 mars (supplément); Camille de Sainte-Croix, *Le vrai William Shakespeare.* — Stanislas Rzewuski, *Paul Langenscheidt.* — 19 mars; Francis Chevassu, *Les Théâtres* : *Porte-Saint-Martin*, « *Hécube* ». — 20 mars; Henri Bordeaux, « *Les Humbles* » (de François Coppée). — 24 mars; Francis Chevassu, *Les Théâtres* : *Nouveautés*, « *Et ma sœur!* ». — 25 mars; Francis Chevassu, *Les Théâtres* : *Renaissance*, « *la Gamine* ». — 27 mars; Marcel Boulenger, *La crise du français.* — 28 mars; Georges de Porto-Riche, *Une scène inédite du* « *Vieil Homme* ». — 29 mars; Francis Chevassu, *Les Théâtres* : *Odéon*, « *Rivoli* ». — 31 mars; Fernand Vandérem, *La revanche d'Arnolphe.*

Le Gaulois. — 4 janvier 1911; Camille Bellaigue, *Tolstoï et la musique.* — 6 janvier; Arthur Meyer, *Paris et la presse en 1869.* — 8 janvier; Félix Duquesnel, *Adieu! vieux Conservatoire.* — 10 janvier; Frédéric Masson, *Les mémoires de Roustan.* — 12 janvier; Jean Morgan, *M. Maurice Maindron.* — 14 janvier; Arthur Meyer, « *Le Gaulois* » *sous ma direction.* — 17 janvier; René Bazin, *Le marquis Costa de Beauregard.* — 21 janvier; Félix Duquesnel, *Cinquante ans après Murger.* — 23 janvier; Albert-Émile Sorel, *Le monument de J. M. de Heredia.* — 24 janvier; Arthur Meyer, *La presse française au XXe siècle.* — 25 janvier; Lucien Corpechot, *Molière inconnu.* — 26 janvier; Arthur Meyer, *La presse française au XXe siècle.* — 27 janvier; *Académie française, réception de Mgr. Duchesne.* — 29 janvier; Jean Morgan, *Avant le cours de M. Maurice Donnay.* — 2 février; Félix Duquesnel, *La première représentation de* « *la Dame aux Camélias* » (2 février 1852). — 3 février; comte d'Haussonville, *A propos de lettres inédites de Montalembert.* — Louis de Neuville, *M. Jules Delafosse.* — 4 février; Frédéric Masson, *Le cabinet des livres du château de Chantilly.* — 10 février; Jean Morgan, *Le général Langlois.* — 11 février (supplément); *M. Claude Farrère.* — *Lettres inédites de Montalembert à Cuvillier-Fleury.* — Jean Hanoteau, *A l'Académie française* : *scrutins d'autrefois.* — Félix Duquesnel, *Jacques Offenbach.* — 12 février; J. Morgan, *M. Denys Cochin.* — 14 février; Jean Morgan. *M. Alfred Capus.* — Raymond Lécuyer, *M. Pierre de la Gorce.* — 17 février; *Les* « *Marionnettes* » *de M. Henri Lavedan.* —

19 février; Raymond Lécuyer, *Un maître de la polémique* (Louis Veuillot). — *Le centenaire de Jules Sandeau.* — 20 février; Félix Duquesnel, *Cinquante ans après Scribe.* — 23 février; René Boylesve, *L'art du nouvel académicien* (Henri de Régnier). — 24 février; général Bonnal, « *les Exilés* » (par Paul Acker). — 25 février (supplément); Félix Duquesnel, *La première de « la Belle Hélène ».* — Montalembert, *Lettres inédites au duc d'Aumale et à Cuvillier-Fleury.* — Jules Bertaut, *Les belles fourchettes littéraires.* — 4 mars; Gaston Jollivet, *De Sarcey à Donnay.* — 10 mars; Félix Duquesnel, *L'aventure du « Marquis de Villemer »* (29 février 1864). — 11 mars; Jean Morgan, *Une nouvelle pièce de de M. Paul Bourget, « le Tribun ».* — E. Sainte-Marie-Perrin, *Auguste Angellier.* — Charles Morice, *Le théâtre de Maurice Maetertinck.* — Félix Duquesnel, *De Rachel à Desclée.* — 20 mars; Alexandre Hepp, *La prose d'un valet de chambre* (de Guy de Maupassant). — 21 mars; Louis Gillet, *M. Maurice Barrès et le maître de Tolède* (le Greco). — 25 mars; Émile Faguet, « *Le Tribun* ». — Félix Duquesnel, *Les débuts de Sarah-Bernhardt.* — Jules Sandeau, *Lettres inédites à Émile Regnault.* — 27 mars; Lucien Corpechot, *L'esprit de la nouvelle Sorbonne.*

Journal des Débats politiques et littéraires. — 2 décembre; André Hallays, *Les amies de Chateaubriand.* — 4 décembre; Z., *Le monument d'un homme de bien* (Brillat-Savarin). — André Chaumeix, *Grandeur et décadence de l'abbé de Condillac.* — (Supplément). *Académie des sciences morales et politiques : séance publique annuelle.* — 5 décembre; S., *Poésies* (« l'Heure qui passe », par Jacques Sermaize; « Vaine jeunesse », par Ami Chantre). — Henri de Régnier, *La semaine dramatique.* — 7 décembre; Paul Ginisty, *Cent ans de théâtre.* — 9 décembre (supplément); *Académie française : séance publique annuelle.* — 10 décembre; Louis Delzons, *Les fêtes du barreau.* — Henri Chantavoine, *A l'Académie française.* — 12 décembre; Henri de Régnier, *La semaine dramatique : Athénée, « les Bleus de l'amour », par Romain Coolus; Théâtre Antoine, « la Femme et le Pantin », par Pierre Louys et Pierre Frondaie.* — 13 décembre; Maurice Muret, *Notes de littérature étrangère : une biographie de Cecil Rhodes.* — 14 décembre; Henri Welschinger, *La mort de Prévost-Paradol.* — Pierre de Nolhac, *Un livre d'Eugène Melchior de Vogüé* (« les Routes »). — 15 décembre; Anatole Leroy-Beaulieu, *Léon Tolstoï.* — 16 décembre; André Hallays, *Racine, d'après M. Masson-Forestier.* — 17 décembre; Charles Malo, « *La guerre de 1870* », *par Émile Ollivier.* — 18 décembre; Charles Samaran, *La mort de Cyrano.* — 19 décembre; S., *Don Juan* (par G. de Bévotte). — Henri de Régnier, *La semaine dramatique : Porte-Saint-Martin, « Crainquebille », par Anatole France, « le Voile du bonheur », par G. Clemenceau; Théâtre de l'Œuvre, « Elektra », de Hugo von Hofmannstahl; Déjazet, « les Pigeonnettes », par Léon Gandillot et Alphonse de Beil; Odéon, « les Affranchis », par Mlle Lenéru; Gymnase, « la Fugitive », par André Picard.* — 20 décembre (supplément); *Académie des Sciences, séance publique annuelle.* — 21 décembre; Paul Ginisty, *La vie d'un dessinateur* (Paul Renouard). — 23 décembre; André Hallays, *Racine, d'après M. Masson-Forestier.* II. — 25 décembre; *Le centenaire de Montalembert.* — 26 décembre; Henri de Régnier, *La semaine dramatique : Théâtre Sarah-Bernhardt, « les Noces de Panurge », par E. Adenis; Odéon, « Roméo et Juliette », traduction par L. de Gramont.* — 27 décembre; A. de Beauchesne, *Une lettre inédite d'Alfred de Musset.* — Augustin Filon, *Chatham intime.* — 28 décembre; Pierre de Quirielle, *J. J. Weiss à l'Académie.* — Christian Schefer, *Alfred Vandal professeur.* — 30 décembre; André Hallays, *Racine, d'après M. Masson-Forestier.* III. — 31 décembre; Michel Salomon, « *La Barrière* » (par René Bazin). — 1er janvier 1911; J. Bourdeau, *La littérature immorale.* — 3 janvier; G. Monod, *Michelet à Nantes* (1852-1853). — 7 janvier; G. Dupont-Ferrier, *Un nouvelliste grand seigneur* (le marquis de Saint-Maurice). — 9 janvier; Henri de Régnier, *La semaine dramatique : « la Féerie », par Paul Ginisty.* — 10 janvier; T. de Visan, *Lettres du*

comte de Gobineau à sa femme. — 11 janvier; S. Rodocanachi, *Le théâtre de Molière en Italie.* — Germain Lefèvre-Pontalis, *Alfred de Musset dans la vallée de Montmorency.* — 13 janvier; Maurice Lanoire, *J.-L. Chesterton.* — 16 janvier; Henri de Régnier, *La semaine dramatique : Théâtre de la Renaissance, « Le Vieil homme », par Georges de Porto-Riche.* — 18 janvier; Paul Ginisty, *Les amis de Murger.* — 21 janvier; Maurice Muret, *Ermete Zacconi à Paris.* — 23 janvier; S., *Lamartine.* — Henri de Régnier, *La semaine dramatique : Bouffes-Parisiens, « Madame l'Amirale », par Antony Mars et Henry Lion; Vaudeville, « la Famille Benoiton », par Victorien Sardou; Théâtre Shakespeare, « l'École de la Pie grièche ».* — 27 janvier; *Molière et M. Maurice Donnay.* — (Supplément). *Académie française : Réception de Mgr Duchesne.* — 28 janvier; Henri Chantavoine, *A l'Académie française.* — 29 janvier; André Chaumeix, *Le journal de Stendhal en Italie.* — Maurice Muret, *Charles Ritter et ses amis.* — 30 janvier; Henri de Régnier, *La semaine dramatique : Odéon, « l'Inquiète », par Jean Richard; Comédie-Royale, « Il y a une suite », par Lucien Meyrargue; « Le vrai chemin », par Alfred Gragnon; « Un tout petit voyage », par Yves Mirande.* — 31 janvier; J. Bourdeau, *La sociologie de M. Durkheim.* — 1er février; J. B., *Mgr Duchesne à l'Académie des Jeux Floraux.* — 6 février; S., « *Souvenirs d'un enfant de Paris* » (par Émile Bergerat). — Henri de Régnier, *La semaine dramatique : Théâtre des Arts, « le Marchand de passions », par Maurice Magre; « Nabuchodonosor », par Maurice de Faramond; Variétés, « les Midinettes », par Louis Artus.* — 8 février; G. Baguenault de Puchesse, *Honoré d'Urfé ligueur.* — 12 février; André Chaumeix, *Revue littéraire : « la Ruche » de Kipling.* — 13 février; Henri de Régnier, *La semaine dramatique : Gymnase (Théâtre Impressif), « le Sculpteur de masques », par Fernand Crommelynck; Théâtre Michel, « le Veilleur de nuit », par Sacha Guitry; « la Femme et le Pantin », par Jean Veber; « le Complice », par Daniel Riche.* — S., *Histoire de la Langue française* (par Ferdinand Brunot.) — 15 février; Paul Ginisty, « *L'abbé Frifillis* », (l'abbé de Choisy) (par N. M. Bernardin) . — 16 février; Z., *Un converti de Bossuet* (Winslow). — 17 février; Maurice Muret, *M. Grasha Aranha.* — 19 février; Antoine Albalat, *Le centenaire de Jules Sandeau.* — 20 février; Henri de Régnier, *La semaine dramatique : Vaudeville, « le Cadet de Coutras », par Abel Hermant et Yves Mirande; Gymnase, « Papa », par R. de Flers et G.-A. de Caillavet; Odéon, « la Boulangère », par Jean Marlet; « le Pacha », par R. Benjamin.* — S., « *La petite Papacoda* » (par Paul Reboux). — 27 février; Henri de Régnier, *La semaine dramatique : Comédie-Française, « Après moi », par Henry Bernstein; Théâtre de l'Œuvre, « Malazarte », par Graça Aranha.* — S., *Chateaubriand* (par Victor Giraud). — 28 février; Maurice Muret, *Frédéric Spielhagen.* — 1er mars; Paul Ginisty, *Survivants et disparus* (du « Chat noir ») . — Augustin Filon, *Charlotte Brontë a-t-elle aimé?* — 3 mars; Ernest Dimnet, *Auguste Angellier.* — 6 mars; Henri de Régnier, *La semaine dramatique : Porte-Saint-Martin, « l'Enfant de l'amour », par Henry Bataille; Odéon, « Mère », par Dick May; « Maud », par Lecomte du Noüy; « la Cour d'amour de Romanin », par Ph. de Puyfontaine.* — 7 mars; Joseph Aynard, *La jeunesse de Shelley.* — 8 mars; Maurice Muret, *Antonio Fogazzaro.* — 10 mars; André Hallays, *Pascal a-t-il abjuré le Jansénisme?* — 13 mars; Henry de Régnier, *La semaine dramatique : Théâtre-Réjane, « l'Oiseau bleu », par Maurice Maeterlinck; Ambigu, « le Roi Soleil », par Arthur Bernède; Odéon, « l'Armée dans la ville », par Jules Romains; Théâtre des Arts, « le Dépensier », par Léon Frapié; « Fantasio », d'Alfred de Musset.* — 15 mars; Charles Legras, *Brer Rabbit.* — 20 mars; Henry de Régnier, *La semaine dramatique : Vaudeville, « le Tribun », par Paul Bourget; Variétés, « Mariages d'aujourd'hui », par Albin Valabrègue; Palais-Royal, « l'Amour en manœuvres », par Mouëzy-Eon.* — 22 mars; André Liesse, *Les Physiocrates et leur œuvre.* — 27 mars; Henry de Régnier, *La semaine dramatique : Porte-Saint-Martin, « Hécube », d'Euripide, traduction par Silvain et Ernest Jaubert ; Théâtre d'art, « les Pies », par*

Ignasi Iglesias; *Les Poètes*, « *Frivoline* », *par M^lle Lucienne Gaulard*; *Nouveautés*, « *Et ma sœur?* » *par Benjamin Rabier*. — 28 mars; J. Bourdeau, *La sociologie de M. Durkheim*. II. — P. Thureau-Dangin, *A propos de Montalembert*. — 29 mars; Augustin Filon, *La décadence de lord Byron est-elle méritée?*

Mercure de France. — 1^er janvier 1911; Ernest Gaubert, *Pierre Louys*. — A. Ferdinand Hérold, *Les anciennes adaptations françaises de « Roméo et Juliette »*. — Maurice de Noisay, *L'esprit de Jean Moréas*. — 16 janvier; Elsie Émile-Masson, *Jane Welsh et Thomas Carlyle*. — Laurent Tailhade, *Quelques notes sur Balzac*. — 1^er février; Alfred Rébelliau, *Une amitié féminine de Lamennais*. — Etienne Rey, *Georges de Porto-Riche*. — Léon Séché, *Lamartine et Elvire, d'après de nouveaux documents*. — 16 février; Comte de Colleville, *Un cahier inédit du Journal d'Eugénie de Guérin*. — G. Jean Aubry, *Henri de Régnier*. — Pierre de Lacretetle, *Les origines maternelles de Lamartine*. — 1^er mars; Marcel Coulon, *Moréas « dévoilé »*. — Paterne Berrichon, *Rimbaud chez les Parnassiens : sa liaison avec Verlaine*. — René Martineau, *Flaubert à Chenonceau*. — 16 mars; E. Herpin, *Les tiroirs de Chateaubriand*. — Raymond Schwab, *Maeterlinck, le Sage des jours ordinaires*. — Marcel Coulon, *Moréas « dévoilé »* (fin). — Legrand-Chabrier, *Le centenaire d'un livre* (« *l'Itinéraire de Paris à Jérusalem* »).

Revue bleue (Revue politique et littéraire). — 7 janvier 1911; R. W. Emerson, *Journal inédit* (1833-1839). — P. Leroy-Beaulieu, *Saint-Simon le réformateur*. — Charles Gounod, *Lettres de jeunesse : Rome et Vienne, 1840-1848*. — Lucien Maury, *Les Lettres : Maurice de Guérin*. — 14 janvier; Jacques Flach, *La poésie et le symbolisme dans l'histoire des institutions humaines*. — C. Colson, *Les ingénieurs et la langue française*. — Paul Flat, *Littérature et candidats*. — Fr. Picavet, *La légende de Roscelin*. — Ph. Gonnard, *La légende napoléonienne chez un bourgeois de Paris* (J.-B. Salgues). — Lucien Maury, *Les Lettres : autres jeunes*. — 21 janvier; Emerson, *Journal inédit*. — Jacques Flach, *La poésie et le symbolisme dans l'histoire des institutions humaines*. — Fr. Picavet, *La légende de Roscelin*. — Lucien Maury, *Les Lettres : littérature sociale*. — 28 janvier; Paul Flat, *Académies et traditions*. — Émile Faguet, *Mauvais sujets* (littéraires). — 4 février; Lucien Maury, *Les Lettres : Humilis et Verlaine*. — Firmin Roz, *Théâtres : Renaissance, « le Vieil Homme », par Georges de Porto-Riche*. — 11 février; Paul Flat, *Figures de ce temps : M. Henry Bernstein*. — Lucien Maury, *Les Lettres : jugements scandinaves sur la France*. — Firmin Roz, *Théâtres : Théâtre des Arts, « le Marchand de passions », par M. Magre, « Nabuchodonosor », par M. de Faramond; Gymnase, « le Sculpteur de masques », par F. Crommelynck*. — Jacques Lux, *Humour anglais*. — 18 février; Maréchal Vaillant, *Le siège de Rome en 1849* (lettre publiée par Paul Bonnefon). — T. Steeg, *L'expansion de l'Université française à l'étranger*. — A. Bossert, *Un précurseur du Romantisme : Louis Ramond*. — Léon Bocquet, *L'archétype de « l'Oiseau bleu »*. — Lucien Maury, *Les Lettres : les origines du Romantisme*. — Firmin Roz, *Théâtres : Vaudeville, « le Cadet de Coutras », par Abel Hermant et Yves Mirande; Odéon, « la Boulangère », par Jean Martel, « le Pacha », par René Benjamin; Gymnase, « Papa », par R. de Flers et G. de Caillavet*. — 25 février; T. Steeg, *L'expansion de l'Université française à l'étranger*. — Raymond Bouyer, *Ingres amoureux et passionné*. — Firmin Roz, *Théâtres : Comédie-Française, « Après moi », par Henry Bernstein*. — 4 mars; Maréchal Vaillant, *Le siège de Rome en 1849*. — A. Bossert, *Un précurseur du Romantisme : Louis Ramond*. — L. Batcave, *Nicolas Boileau à Auteuil*. — Lucien Maury, *Les Lettres : un romancier catholique, Emile Baumann*. — Jacques Lux, *G. de Humboldt et Schiller*. — 11 mars; Ch. Grandmougin, *L'esprit du terroir dans les arts et la poésie*. — Lucien Maury, *Les Lettres : la chanson de Naples*. — Firmin Roz, *Théâtres : l'Œuvre, « Malazarte », par Graça Aranha; Odéon, « Mère », par Dick May, « Maud », par Lecomte du Nouy; « la Cour d'amour de Romanin », par Ph. de Puyfontaine; Théâtre Réjane, « L'Oiseau bleu », par M. Maeterlinck*. — 18 mars; Edme Champion, *La com-*

plicité de Montaigne. — Ch. Grandmougin, *L'instinct de terroir dans les arts et la poésie.* — Lucien Maury, *Les Lettres : Charles Morice.* — Firmin Roz, *Théâtres : Odéon, « l'Armée dans la ville », de Jules Romains; Théâtre des Arts, « Fantasio » d'Alfred de Musset; « le Dépensier », par Léon Frapié.* — Jacques Lux, *Les lettres japonaises de Lafcadio Hearn.* — 25 mars; Firmin Roz, *Théâtres : Vaudeville, « le Tribun », par Paul Bourget; Porte-Saint-Martin, « Hécube », d'Euripide, traduction en vers de Silvain et Jaubert.*

Revue de Paris. — 1er janvier 1911; Stendhal, *Voyage à Venise et à Padoue* (1815). — Gustave Flaubert, *La première « Éducation sentimentale »* (4e partie). — Georges Duval, *Les Théâtres à Londres au temps de Shakespeare.* — 15 janvier; Gustave Flaubert, *La première « Éducation sentimentale »* (5e partie). — A. Jeanroy, *Quelques sources françaises de Josué Carducci.* — 1er février; Puvis de Chavannes, *Lettres (1888-1898).* — Gustave Flaubert, *La première « Éducation sentimentale »* (fin). — André Rivoire, *Le « Théâtre d'amour » et « le Vieil Homme ».* — 15 février; Romain Rolland, *Tolstoï.* I. — F. Clément-Simon, *La véritable Périchole.* — Martine Rémusat, *Un converti de Bossuet* (Winslow). — André Maurel, *Un pèlerinage en l'honneur de P.-L. Courier.* — 1er et 15 mars; Romain Rolland, *Tolstoï.* II et III. — 15 mars, Marcel Prévos,t *Un roman danois : « L'âge dangereux », par Karin Michaëlis.* — Jean-Paul Laffitte, *La jeunesse d'un Saint-Simonien.* — Edouard Charton, *Lettres à Émile Souvestre.*

Revue des Deux Mondes. — 1er janvier 1911; G. Fagniez, *La femme et la société française depuis la première moitié du XVIIe siècle : le mariage.* — 15 janvier; Louis Delzons, *Le barreau et son histoire.* — Paul Hazard, *Gerolamo Rovetta d'après une récente publication.* — René Doumic, *Revue dramatique : « la Fugitive », au Gymnase; « les Noces de Panurge », au Théâtre Sarah-Bernhardt; « Montmartre », au Vaudeville; reprise de « la Famille Benoiton », de Victorien Sardou; « les Affranchis » à l'Odéon.* — T. de Wyzewa, *Une correspondance de Guillaume de Humboldt.* — 1er février; Comte C. de Maleissye, *Les lettres de Jeanne d'Arc et la prétendue abjuration de Saint-Ouen.* (fac-similes). — Masson-Forestier, *Les deux Racine de M. Faguet.* — René Doumic, *Revue dramatique : « le Vieil Homme », à la Renaissance.* — 15 février; Victor Giraud, *Esquisses contemporaines. M. Paul Bourget.* I. *Avant « le Disciple ».* — T. de Wyzewa, *Deux nouveaux drames allemands.* — 1er mars; Victor Giraud, *Esquisses contemporaines. M. Paul Bourget.* II. *Après « le Disciple ».* — François Coppée, *Poèmes inédits.* — François-Tassart, *La mort de Guy de Maupassant.* — René Doumic, *Revue dramatique : « Après moi », à la Comédie-Française; « Papa », au Gymnase.* — 15 mars; Marcel Reymond, *L'art de la contre-réforme, ses caractères généraux.* I. *Italie.* — René Pichon, *Virgile et Victor Hugo.* — T. de Wyzewa, *La jeunesse de Spinoza.*

Revue des études rabelaisiennes. — 1910, 4e fasc.; Jean Plattard, *L'Écriture sainte et la littérature scripturaire dans l'œuvre de Rabelais.* — Gustave Cohen, *Rabelais et la légende de saint Martin.* — Lazare Sainéan, *Jean Thenaud et Rabelais.* — Henri Clouzot, *Saint Guodegrin.* — H. Vaganay, *Quelques vocables pré-rabelaisiens.*

Revue Fénelon. — Septembre 1910; Charles Urbain, *Une apologie du P. Lacombe par lui-même.* — Eugène Griselle, *Lettres autographes de Fénelon à retrouver* (suite). — *Glanures pour servir à l'histoire de Fénelon.* — *Correspondances inédites sur le procès de Fénelon à Rome.* — Albert Chérel, *Mme Guyon directrice de conscience.* — J.-R. Joly, *Histoire inédite du Quiétisme.* — Décembre; Max Egger, *Une lettre inédite de Fénelon.* — A. Rébelliau, *Fénelon et le P. Quirini* (fin). — Charles Urbain, *Une apologie du P. Lacombe par lui-même* (fin). — Albert Chérel, *Mme Guyon directrice de conscience* (suite). — J.-R. Joly, *Histoire inédite du Quiétisme* (suite). — Eugène Griselle, *Lettres autographes de Fénelon à retrouver* (suite).

Revue hebdomadaire. — 6 août; Max Egger, *Maurice de Guérin.* — Fernand

Farjenel, *Voltaire et les Chinois*. — 13 août; Victor Du Bled, *La Société des Gens de Lettres*. — 20 août; Émile Magne, *Une station thermale au XVII^e siècle : Forges-les-Eaux*. — André Chaumeix, *Un roman de mœurs révolutionnaires* (*la Vague rouge*, par J.-H. Rosny). — 27 août; Jean Lyonnet, *Les livres*. — 3 septembre; Antoine Guillois, *Un chapitre noble de dames au XVIII^e siècle : la jeunesse de Mme de Condorcet*. — Baronne J. Michaux, *Essai de psychologie scandinave*. — 10 septembre; George Fonsegrive, *Les déchets d'une gloire : Renan*. — Charles Samaran, *Mme de Sévigné et ses serviteurs*. — Maurice Lanoire, *Thackeray et la France*. — 17 septembre; Gabriel Monod, *Le Théâtre populaire en Suisse et l'œuvre de M. René Morax*. — Louis Madelin, *Albert Vandal*. — 24 septembre; André Chaumeix, *M. Wells et le Progrès*. — 1^er octobre; E. Babelon, *Le millénaire de Cluny*. — 15 octobre; Henry Welschinger, *La correspondance de Bossuet*. — 22 octobre; Victor Giraud, *Le sillage de Chateaubriand*. — André Chaumeix, *Un précurseur de la littérature scientifique* (Fontenelle). — 29 octobre; de Lanzac de Laborie, *Les tragédiennes du temps de Napoléon*. — Anatole Le Braz, *Un ami d'enfance de Lamennais* (Célestin Macé de la Villéon). — 5 novembre; Camille Mauclair, *Villiers de l'Isle-Adam*. — De Lanzac de Laborie, *Les comédiennes du temps de Napoléon*. — 12 novembre; Hippolyte Parigot, *La crise du français*. — 19 novembre; André Chaumeix, *Les Aventuriers, d'après M. Alfred Capus*. — 26 novembre; Charles Collé, *Fragments inédits du « Journal historique »* (publiés par Ad. Van Bever et Gabriel Boissy). — 10 décembre; Ch. Chenu, *Le centenaire de la restauration du Barreau*. — André de Maricourt, *La famille d'Alfred de Musset*. — 17 décembre; Albert-Émile Sorel, *Sully-Prudhomme intime*. — 24 décembre; André Chaumeix, *Les études anglaises de M. Chevrillon*. — 31 décembre; Mme Ricard de Rochegude, *Un mariage au dix-huitième siècle* (lettres inédites). — 7 janvier 1911; Comte de Montbel, *Sur les routes de l'exil* (souvenirs inédits). — Léon Béclard, *De la fureur du nouveau : à propos du « Racine » de M. Masson-Forestier*. — H. Pouget de Saint-Ange, *Bernardin de Saint-Pierre*. — 14 janvier; Ferdinand Brunot, *La crise du français*. I. — Comte de Montbel, *Sur les routes de l'exil*. II. — 21 janvier; Jules Lemaître, *Les péchés de Sainte-Beuve*. I. — Ferdinand Brunot, *La crise du français* (fin). — Pierre de Quirielle, *Mgr Duchesne à l'Académie française*. — 28 janvier; Jules Lemaître, *Les péchés de Sainte-Beuve* (fin). — Paul Renaudin, *Jean Lionnet*. — 4 février; Maurice Donnay, *Molière*. I. *L'enfance et l'éducation*. — Paul Bourget, *Théophile Gautier*. — A. Claveau, *Un débat parlementaire sous le second Empire : la propriété littéraire*. — 11 février; Alexandre Ribot, *Georges Picot*. — Maurice Donnay, *Molière*. II. *L'Illustre Théâtre : En Province : « l'Étourdi », « le Dépit amoureux »*. — André Chaumeix, *Les Romanesques et les romanciers*. — 18 février; marquis de Ségur, *Louis Veuillot*. — Maurice Donnay, *Molière*. III. *Retour à Paris; « les Précieuses »; « Sganarelle »; « Dom Garcie »; les Fiançailles de Molière; « l'École des maris »*. — Max Turmann, *Les transformations de la publicité*. — 25 février; Maurice Donnay, *Molière*. IV. *« Les Fâcheux »; Mariage de Molière; « l'École des femmes »; « la Critique de l'École des femmes »; la Guerre comique; « l'Impromptu de Versailles »*. — Louis Bertrand, *Gustave Flaubert : ses voyages en Afrique et en Orient*. — André Chaumeix, *Le Discours sur les Passions de l'amour*. — 4 mars; Jean Richepin, *La jeunesse de François Coppée*. — Maurice Donnay, *Molière*. V. *« Le Mariage forcé »; les Fêtes de Versailles; « la Princesse d'Élide »; Coquetterie d'Armande; les trois premiers actes de « Tartuffe »; « Don Juan ou le Festin de Pierre »*. — 11 mars; G. Roulleaux-Dugage, *Beaumarchais musicien*. — 18 mars; Maurice Donnay, *Molière*. VI. *« l'Amour médecin »; « le Misanthrope »*. — Comte Jean d'Elbée, *Un messager des Princes* (1794-1809) : *Armand de Chateaubriand*. — 25 mars; Maurice Donnay, *Molière*. VII. *« Le Médecin malgré lui »; « Mélicerte »; « Pastorale comique »; « le Sicilien »; « Tartuffe »*. — Fernand Laudet, *Mme Swetchine*. — André Chaumeix, *Les idées de M. Maeterlinck*.

Le Temps. — 1^er décembre; *Une statue* (Brillat-Savarin). — M. D., *La mort*

de Prévost-Paradol. — 2 décembre; Jules Claretie, *De l'Académie et des académiciens.* — 3 décembre; Raoul Aubry, *Les souvenirs d'un humoriste* (Willette). — 4 décembre; Gaston Deschamps, *La vie littéraire* : « *le Voyage romantique* » *par Ferdinand Bac*; « *le Romantisme et les mœurs* », *par Louis Maigron.* — 5 décembre; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale* : *Comédie-Française*, « *Phèdre* » (reprise); *Nouveautés*, « *le Zèbre* », *par Armont et Nancey.* — Th. Lindenlaub, *Les ancêtres d'Alfred de Musset.* — 6 décembre; Paul Souday, *La jeunesse dorée sous Louis-Philippe.* — 9 décembre (supplément); *Académie française* : *prix littéraires et prix de vertu.* — 11 décembre; Gaston Deschamps, *La vie littéraire* : « *les Routes* », *par le vicomte Eugène Melchior de Vogüé*; « *A travers l'Afrique* », *par le lieutenant-colonel Baratier.* — 12 décembre; Raymond Poincaré, *Les fêtes du barreau.* — Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale* : *Athénée*, « *les Bleus de l'amour* », *par Romain Coolus*; *Théâtre-Antoine*, « *la Femme et le Pantin* », *par P. Louys et P. Frondaie*; *Porte-Saint-Martin*, « *le Voile du bonheur* », *par G. Clemenceau*; « *Crainquebille* », *par Anatole France*; *Déjazet*, « *les Pigeonnettes* », *par Léon Gandillot et Alphonse de Beil.* — 16 décembre; Jules Claretie, *Ce que l'étranger pense de Musset.* — 17 décembre; Raoul Aubry, *Promenades et visites : M. Anatole France, les femmes et l'Académie.* — 18 décembre; Gaston Deschamps, *La vie littéraire* : *deux prix littéraires, les animaux dans la littérature* (MM. J. Henri Fabre et Louis Pergaud). — 19 décembre; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale* : *Gymnase*, « *la Fugitive* », *par André Picard*; *Odéon*, « *les Affranchis* », *par* M^lle^ *Marie Lenéru*; *les représentations de Musset à la Comédie-Française*; *Comédie-Royale*, « *Excelsior* », *par Nozière et Yves Mirande.* — 22 décembre; Th. Lindenlaub, *Musset et l'esprit allemand.* — 23 décembre; Jules Claretie, *La vie à Paris : la démolition du Conservatoire.* — 25 décembre; Gaston Deschamps, *La vie littéraire* : « *En Allemagne, la Bavière et la Saxe* », *par Jules Huret.* — 26 décembre; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale* : *Odéon*, « *Roméo et Juliette* », *traduction de L. de Gramont*; *reprise des* « *Trois sultanes* »; *Théâtre Sarah-Bernhardt*, « *Panurge* », *par Adenis.* — 27 décembre; Rémy de Gourmont, *Souvenirs du symbolisme* : *Jean Moréas.* — 6 janvier 1911; *Les femmes à l'Institut.* — 7 janvier; A. Mézières, *La princesse de Lamballe* (par Raoul Arnaud). — 8 janvier; Gaston Deschamps, *La vie littéraire* : « *Un fruit et puis un autre fruit* », *par Jean Pommerol.* — Joseph Bois, *Les* « *petites confidences* » *de* M^me^ *Catulle Mendès.* — 9 janvier; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale* : *sur* « *les Affranchis* » *de* M^lle^ *Lenéru.* — *Le mariage de Don Juan.* — 12 janvier; *Théâtre d'amour* (de Georges de Porto-Riche). — 14 janvier; *Les péchés de Sainte-Beuve, par Jules Lemaître.* — 15 janvier, Gaston Deschamps, *La vie littéraire* : « *La Vagabonde* », *par Colette Willy.* — R.-A., *Un comédien d'Italie* (Ermete Zacconi). — 16 janvier; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale* : *Renaissance*, « *le Vieil homme* », *par G. de Porto-Riche.* — 19 janvier; *Le génie de Rachel* (documents inédits), *par Adolphe Brisson.* — 20 janvier; Jules Claretie, *A propos du cinquantenaire d'Henry Murger* : *la Bohème d'autrefois.* — 21 janvier; *Le* « *Livre d'amour* » *de Sainte-Beuve, par Jules Lemaître.* — 22 janvier; Gaston Deschamps, *La vie littéraire* : « *l'Heure du diable* », *par Camille Marbo*; « *l'Épreuve du feu* », *par Jacques Morian.* — 23 janvier; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale* : *Vaudeville*, « *la Famille Benoiton* », *par Victorien Sardou*; *Comédie-Française, l'anniversaire de Molière*; *Odéon*, « *l'Inquiète* », *par Jean Richard*; *les représentations d'Ermete Zacconi.* — Raoul Aubry, *Les tréteaux du passé* (Paul Margueritte). — 24 janvier; Rémy de Gourmont, *Souvenirs du symbolisme* : *de Baju à René Ghil.* — 26 janvier; *Le centenaire de la* « *Crusca* ». — 27 janvier (supplément); *Académie Française* : *réception de Mgr Duchesne.* — 28 janvier; R. A., *M. Paul Bourget analyse Théophile Gautier.* — Joseph Bois, *Le compositeur, le librettiste et le maître de ballet.* — Paul Souday, *Académie française* : *réception de Mgr Duchesne.* — 29 janvier; Gaston Deschamps, *La vie littéraire* : « *Souvenirs d'un enfant de Paris* », *par Émile Bergerat.* — 30 jan-

vier; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : Guignol et Gnafron au théâtre des Mathurins; Fregoli à l'Olympia; Comédie-Royale, « Il y a une suite », par Lucien Mayrargue; « Un tout petit voyage », par Yves Mirande; « le Vrai chemin », par Alfred Gragnon. — Les nuits milanaises de Stendhal.* — 2 février; *De la Butte au Faubourg* (M. Maurice Donnay). — 3 février; A. Mézières, *Edmond Rousse.* — 5 février; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : « la Demoiselle de la rue des Notaires », par Louis Latzarus.* — 6 février; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : Théâtre des Arts, « le Marchand de passions », par Maurice Magre, « Nabuchodonosor », par M. de Faramond; Gymnase, « le Sculpteur de masques », par F. Crommelynck; Variétés, « les Midinettes », par Louis Artus; Théâtre-Michel, « le Veilleur de nuit », par Sacha Guitry; « la Femme et les Pantins », par P. Veber; « le Complice », par Daniel Riche. — M. Anatole France et l'Académie.* — 7 février; Georges Cain, *A. Willette, peintre de Montmartre.* — A. Mézières, *La légende de Don Juan.* — 9 février, *Le jeune Disraeli.* — 10 février; Jules Claretie, *Le centenaire de Jules Sandeau.* — Anatole France, *Les poèmes du souvenir.* — 11 février; François Crucy, *Les vraies raisons de M. Anatole France.* — 12 février; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : l'évolution du roman contemporain.* — 13 février; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : Vaudeville, « le Cadet de Coutras », par Albert Hermant et Yves Mirande : Gymnase, « Papa », par de Flers et de Caillavet. — Casanova et la Charpillon.* — 14 février; Raoul Aubry, *Pour entrer à l'Académie.* — 17 février; Henri Lavedan, *Mes Marionnettes.* — 19 février; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : promenades stendhaliennes.* — Raoul Aubry, *M. Bernstein définit son théâtre.* — 20 février; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : Théâtre de l'Œuvre, « Maluzarte », par Graça Aranha; Odéon, « la Boulangère », par Jean Martel; « le Pacha », par Benjamin. — Sur une parole attribuée à Louis Veuillot.* — 21 février; A. Mézières, *La chronique de la duchesse de Dino.* — 22 février; Raoul Aubry, *Tristan Bernard espérantiste et boxeur.* — 26 février; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : « la Petite Papacoda », par Paul Reboux.* — 27 février; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : Comédie-Française, « Après moi », par Henry Bernstein.* — 2 mars; S., *Les mémoires de M. Arthur Meyer.* — 3 mars; Gaston Deschamps, *Auguste Angellier.* — 5 mars; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : « Ce qui demeure », par Paul Renaudin.* — 6 mars; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : Porte-Saint-Martin, « L'enfant de l'amour », par Henry Bataille; Théâtre-Réjane, « L'oiseau bleu », par Maurice Maeterlinck.* — 7 mars; Remy de Gourmont, *Souvenirs du symbolisme : « la Vogue ».* 8 mars; Th. Lindenlaub, *Antoine Fogazzaro.* — 9 mars; Gabriel Alphand, *Le centenaire de Boileau : parisien et journaliste.* — 12 mars; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : la Sicile* (Gustave Fougères, Jean Hulot, André Maurel). — Jean Lefranc, *Avant que parle « le Tribun »* (de Paul Bourget). — 13 mars; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : Odéon, « Mère », par Dick May; « la Cour d'amour de Romanin », par P. de Puyfontaine; « Maud », par Lecomte du Nouy; Ambigu, « le Roi Soleil », par Arthur Bernède; Variétés, « Mariages d'aujourd'hui », par Albin Valabrègue; Palais-Royal, « l'Amour en manœuvres », par Mouézy Eon; A propos de « Fantasio », Shakespeare et Musset.* — 14 mars; Joseph Bois, *Le Futurisme et son prophète* (M. Marinetti). — *Le cinquantenaire de « Tannhæuser » à Paris.* — 18 mars; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : « Naples », par Ernest Lémonon.* — 19 mars; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : Vaudeville, « le Tribun », par Paul Bourget.* — 21 mars; A. Mézières, *Une famille parisienne universitaire* (les Bary). — 25 mars; *la Sorbonne.* — 26 mars; Gaston Deschamps, *La vie littéraire* (Henri de Régnier, Lucie Delarue-Mardrus, Henri Bergson). — 27 mars; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : Nouveau Théâtre, « les Pies », par G. Billote; « Perlot », par G. Nigond; Théâtre des Arts, « Frivoline », par M^lle^ Gaulard; Comédie Royale, pièces en un acte; Nouveautés, « Et ma sœur? » par Rabier; Renaissance, « la Gamine », par P. Veber et de Gorsse; Théâtre Molière, « la Princesse rouge », par Th. Henry.*

LIVRES NOUVEAUX

Anthologie *des écrivains français. Poésie* (XVIIIe siècle), publiée sous la direction de GAUTHIER-FERRIÈRES. 31 portraits dont 4 hors texte, 30 autographes. *Paris, Larousse.* Petit in-8, de 152 p. Prix : 1 fr.

Anthologie *des écrivains français. Prose* (XVIIIe siècle), publiée sous la direction de GAUTHIER-FERRIÈRES. 30 portraits, dont 4 hors texte, 26 autographes. *Paris, Larousse.* Petit in-8, de 160 p. Prix : 1 fr.

Anthologie *des humoristes anglais et américains* (du XVIIe siècle à nos jours); par Michel EPUY. *Paris, Delagrave.* In-18, de 486 p. Prix : 3 fr. 50.

Beauchesne (Marquis de). — *Alfred de Musset au Maine. Mamers, impr. Fleury.* In-8, de 23 p. (Extrait de la « Revue historique et archéologique du Maine », t. 68, 1910.)

Bernard (G.). — *Le Cid espagnol et le Cid français.* Essai de critique et d'analyse littéraire. *Lille, impr. Lefebvre-Ducrocq.* In-16 de 35 ,p. (L'Imitation espagnole en France, I.)

Bligny-Bondurand. — *Nouveaux Manuscrits de Cohon, évêque de Nîmes. Paris, Impr. nationale.* In-8, de 19 p. (Extrait du « Bulletin historique et philologique ».)

Bossuet. — *L'Exposition de la doctrine de l'Eglise catholique.* Nouvelle édition, publiée par l'abbé Albert VOGT. *Paris, Bloud.* In-16, de 214 p.

Boubée (Robert). — *Camille Jordan en Alsace et à Weimar,* d'après des documents inédits. *Paris, Plon-Nourrit.* In-16, de 273 p. Prix : 3 fr. 50.

Bourgeois (Armand). — *Pages inédites ou ignorées sur Cazotte et son séjour à Pierry* (1760-1792). Préface d'Emile SEDEYN, secrétaire général du « Figaro illustré ». Orné d'un portrait. *Paris, Champion.* In-8, de IV-62 p. Prix : 2 fr.

Brémond (Henri). — *Apologie pour Fénelon. Paris, Perrin.* In-16, de 497 p. Prix : 3 fr. 50.

Broc (Vicomte de). — *Les Femmes auteurs.* Trois femmes poètes : Marie de France, Christine de Pisan, Louise Labé. Les Femmes poètes au XVIe siècle. Mme Deshoulières et Mme Dufrénoy. Les Femmes poètes au XIXe siècle. Le Roman au XVIIe siècle : Mlle de Scudéry et Mme de La Fayette. Deux femmes savantes : Mlle de Gournay et Mme Dacier. Les mémoires écrits par des femmes. Les Épistolières. *Paris, Plon-Nourrit.* In-16, de 272 p. Prix 3 fr. 50.

Broglie (F. de). — *Discours du duc de Broglie.* 2e partie : Enseignement public (1864-1896). *Paris, Gabalda.* In-8, de XII-386 p.

Broughton (Lord). — *Napoléon, Byron et leurs contemporains.* Souvenirs d'une longue vie II (1816-1822). Traduit de l'anglais par Armand FOURNIER. *Paris, Juven.* In-8, de 351 p.

Brouillon (Louis). — *Un poète allemand de nationalité française.* Les origines d'Adelbert de Chamisso. *Reims, impr. Monce.* In-8, de 91 p. avec grav., plan et portraits. (Extrait du t. 127 des « Travaux de l'Académie de Reims ».)

Brunot (Ferdinand). — *Histoire de la langue française des origines à 1900.* T. 3 : la Formation de la langue classique (1600-1660). 2 partie. Fascicule 18. *Paris, Colin.* In-8, de 421 à 532 p. Prix : 2 fr. 50.

Cabat (Augustin). — *Les Porteurs du flambeau.* D'Homère à Victor Hugo. *Paris, Perrin.* In-16, de 268 p.

Catalogue *général de la librairie française*, continuation de l'ouvrage d'Otto LORENZ (Période de 1840 à 1885 : 11 vol.). T. 20 (Table des matières des t. 18 et 19, 1900-1905). Rédigé par D. JORDELL. 2e fascicule : Eifel-Morale. *Paris, D. Jordell.* In-8 à 3 col., de 241 à 480 p.

Chapoy (Edmond). — *Honoré d'Urfé dans ses rapports avec la Bresse et le Bugey*, d'après les archives de Châteaubriand (Loire), de Léran (Ariège), etc., et les travaux de M. le chanoine O.-C. Reure sur : la Vie et les Œuvres de Honoré d'Urfé. *Bourg, impr. du « Courrier de l'Ain ».* In-8, de 23 p. avec grav. et fac-similé d'autographe.

Chardonchamp (Guy). — *La famille de Voltaire. Les Arouet.* Avec un tableau généalogique et des blasons. *Paris, Champion.* In-8, de 71 p. Prix : 2 fr. 50. (Extrait de la « Correspondance historique et archéologique ». Années 1909-1910.)

Chastelaine (la) *de Vergi*, poème du XIIIe siècle, édité par Gaston RAYNAUD. *Paris, Champion.* In-8, de VIII-31 p. Prix : 80 cent. (Les Classiques français du moyen âge.)

Compayré (Gabriel). — *Fénelon et l'Éducation attrayante. Paris, Delaplane.* In-18, de 107 p. Prix : 90 cent. (Les grands Éducateurs.)

Coppée (François). — *Souvenirs d'un Parisien. Paris, Lemerre.* In-18 jésus, de II-291 p. Prix : 3 fr. 50.

Coulon (Marcel). — *Témoignages.* L'Unité de Jean Moréas. Anatole France, homme d'action. La Complexité de Rémy de Gourmont. Le Pli professionnel chez le magistrat. Sociologie criminelle. *Paris, « Mercure de France ».* In-18, jésus, de 303 p.

Courbet (E.). — *Montaigne inconnu. Paris, Leclerc.* In-8, de 16 p. (Extrait du « Bulletin du bibliophile ».)

Daguirre (L.-B.). — *Ce que Fénelon dirait au XXe siècle sur l'éducation des filles. Paris, Beauchesne.* In-16, de 343 p.

Delpy (A.). — *Essai d'une bibliographie spéciale des livres perdus, ignorés ou connus à l'état d'exemplaire unique :* 2e volume. Lettre H à lettre P. *Paris, Durel.* Grand in-8, de 179 p.

Delvaille (Jules). — *La Chalotais éducateur. Paris, Alcan.* In-8, de XI-225 p. Prix : 5 fr.

Descaves (Lucien). — *La Vie douloureuse de Marceline Desbordes-Valmore. Paris, Éditions d'art et de littérature, Nilsson.* In-16, de XIV-283 p. avec portrait. (Les femmes illustres.)

Dide (Auguste). — *J.-J. Rousseau.* Le protestantisme et la Révolution. française. *Paris, Flammarion.* In-16, de 316 p. Prix : 3 fr. 50.

Dimnet (Ernest). — *Les sœurs Brontë. Paris, Bloud.* In-16, de XII-276 p. (Les Grands Écrivains étrangers.)

Discours *sur les passions de l'amour* (attribué à Pascal). Avec un commentaire d'Emile FAGUET. *Paris, Grasset.* In-16, de 325 p.

Du Bellay (M. et G.). — *Mémoires de Martin et Guillaume Du Bellay*, publiés pour la Société de l'histoire de France par V.-L. BOURRILLY et F. VINDRY. T. 2. (Livres III, IV et V, 1525-1536.) *Paris, Laurens.* In-8, de 426 p. Prix : 9 fr.

Duhain (Georges). — *Jacques de Tourreil*, traducteur de Démosthène (1656-1714) (thèse). *Paris, Champion.* In-8, de 281 p. (Un traducteur de la fin du XVIIe siècle et du commencement du XVIIIe siècle.)

Écrivains (les) *castillans.* Anthologie de la littérature espagnole, depuis ses origines jusqu'à nos jours, avec des notices historiques, biographiques et critiques; par G. BERNARD. *Paris, J. de Gigord.* In-16, de XII-304 p.

Estrées (D'). — *Mémoires du maréchal d'Estrées* sur la régence de Marie de Médicis (1610-1616) et sur celle d'Anne d'Autriche (1643-1650), publiés pour la Société de l'histoire de France, par Paul BONNEFON. *Paris, Laurens.* In-8, de XXVIII-305 p. Prix : 9 fr.

Faivre (J.). — *Histoire de la littérature française et Analyse des Auteurs. Paris, Beauchesne.* Petit in-8, de 684 p.

Flaubert (Gustave). — *Œuvres complètes.* Correspondance, 2e série (1850-1854). *Paris, Conard.* In-8, de 460 p. Prix : 8 fr.

Flaubert (Gustave). — *Œuvres complètes.* L'éducation sentimentale. Histoire d'un jeune homme. *Paris, Conard.* In-8, de 708 p. Prix : 8 fr.

Flaubert (Gustave). — *Œuvres de Jeunesse inédites de Gustave Flaubert.* II, 1839-1842. Œuvres diverses. *Paris, Conard.* In-8, de 287 p. Prix : 8 fr. (Appendice aux œuvres complètes de Gustave Flaubert.)

Follioley (Abbé L.). — *Montalembert et Mgr Parisis*, d'après des documents inédits (1843-1848). *Paris, Lecoffre.* In-18, de XI-415 p.

Fosseyeux (Marcel). — *Julie d'Angennes en ménage. Paris, « Mercure de France ».* In-8, de 16 p. (La Vie au XVIIe siècle. Extrait du « Mercure de France ».)

Galabert (Edmond). — *Souvenirs sur Émile Pouvillon. Paris, Plon-Nourrit.* In-16, de 126 p. et portrait.

Galland (Elie). — *L'Affaire Sirven.* Étude historique d'après les documents originaux. Avec une lettre de M. Émile FAGUET. *Mazamet, impr. V. Carayol.* In-8, de XI-549 p. avec grav., autographe et carte. Prix : 6 fr.

Galli (Irène). — *Le Réalisme pittoresque chez Lesage et ses prédécesseurs immédiats. Grenoble, impr. Allier frères.* In-8, de 72 p.

Gazier (Augustin). — *Les Derniers Jours de Blaise Pascal.* Étude historique et critique, avec 2 similigravures. *Paris, Champion.* Petit in-8, de 70 p.

Gendarme de Bévotte (Georges). — *La Légende de Don Juan.* T. 1er : Son évolution dans la littérature des origines au romantisme ; t. 2 : Son évolution dans la littérature du romantisme à l'époque contemporaine. *Paris, Hachette.* 2 vol. in-16. T. 1er de VI-318 p. ; t. 2, de XII-291 p. Chaque volume : 3 fr. 50.

Ginguené. — *Journal de Ginguené*, 1807-1808, publié par Paul HAZARD. *Paris, Hachette.* In-8, de 89 p. Prix : 4 fr.

Guiard (Amédée). — *La Fonction du poète.* Étude sur Victor Hugo. *Paris, Bloud.* In-16, de VIII-316 p.

Hamelin (O.). — *Le Système de Descartes* ; publié par L. ROBIN, chargé de cours à l'Université de Caen. Préface de M. Emile DURKHEIM. *Paris, Alcan.* In-8, de XIV-392 p. Prix : 7 fr. 50. (Bibliothèque de philosophie contemporaine.)

Hardy (Joseph). — *Rodolphe Kreutzer.* Sa jeunesse à Versailles, 1766-1789. Avec 1 portrait inédit de Rodolphe Kreutzer et 3 fac-similés d'autographes. *Paris, Fischbacher.* In-8, de 71 p. (Extrait de la « Revue de l'histoire de Versailles ».)

Hazard (Paul). — *La Révolution française et les Lettres italiennes*, 1789-1815. *Paris, Hachette.* In-8, de XVIII-578 p. Prix 10 fr.

Hugo (Victor). — *Han d'Islande, Bug-Jargal, Le Dernier Jour d'un condamné, Claude Gueux. Paris, Ollendorff.* In-8, de 787 p., avec grav., portraits et fac-similé.

Hyrvoix de Landosle. — *Jean-Baptiste Rousseau réfugié en Suisse, en Autriche et aux Pays-Bas* (1710-1741), d'après les documents diplomatiques inédits et sa propre correspondance. *Paris, Plon-Nourrit.* In-8, de 87 p. (Extrait de la « Revue d'histoire diplomatique ».)

Jadart (Henri). — *Les Livres d'heures rémois de la Bibliothèque de Reims. Reims, Impr. coopérative.* In-8, de 10 p. (Extrait de la « Revue de Champagne », 1911. Publication historique, archéologique, artistique et littéraire).

Jorys (M. H.). — *En lisant Émile Faguet. Paris, Société française d'impr. et de libr.* In-16, de 45 p.

Jovy (Ernest). — *Deux inspirateurs peu connus des maximes de La Rochefoucauld, Daniel Dyke et Jean Vernueil. Poitiers, Société française d'impr. et de libr.* In-8, de 24 p.

Labat (Léopold). — *Le Drame de la rue des Filatiers* (1761). Jean Calas. Son procès, sa mémoire défendue par Voltaire et par la sœur Anne-Julie (de la Visitation). Étude inédite sur documents authentiques. *Paris, Picard.* In-8, de 110 p.

La Fayette (Mme de). — *La Princesse de Clèves. La Princesse de Montpensier. La Comtesse de Tende.* Notice par Louis COQUELIN. 9 grav. dont 2 hors texte. *Paris, Larousse.* Petit in-8, de 180 p. Prix : 1 fr.

Lamartine. — *Œuvres choisies de Lamartine;* par René WALTZ. *Paris, Hachette.* In-16, de LXIV-319 p. Prix : 3 fr. 50.

Langlois (Ernest). — *Les Manuscrits du « Roman de la rose ».* Description et classement. *Paris, Champion.* In-8, de 554 p. Prix : 12 fr. (Travaux et Mémoires de l'Université de Lille. Nouvelle série. I. Droit. Lettres. Vol. 7.)

Lasteyrie (Robert de) et Alexandre **Vidier**. — *Bibliographie annuelle des travaux historiques et archéologiques publiés par les sociétés savantes de la France*, dressée sous les auspices du ministère de l'Instruction publique, 1906-1907. *Paris, Leroux.* In-4, de 269 p.

Lebègue (Ernest). — *La Vie et l'Œuvre d'un constituant. Thouret*, 1746-1794. *Paris, Alcan.* In-8, de LII-320 p. avec portrait. Prix : 7 fr.

Lecigne (C.). — *Madame de La Fayette. Paris, Lethielleux.* In-16, de 115 p.

Leconte de Lisle. — *Contes en prose* (Impressions de jeunesse). Préface de Jean DORNIS. *Paris, impr. Renouard. Société normande du livre illustré.* In-8, de XXIV-221 p., portrait gravé au burin par J.-A. Corabeuf, d'après un dessin au crayon de Jobbé-Duval. Ornements typographiques de Malatesta gravés sur cuivre par Maccard et tirés en taille-douce par Wittmann.

Levrault (Léon). — *La Critique littéraire* (Évolution du genre). *Paris, Delaplane.* In-18, de 138 p. Prix : 75 cent.

Lunel (Ernest). — *Le Théâtre et la Révolution.* Histoire anecdotique des spectacles, de leurs comédiens et de leur public par rapport à la Révolution française. Ouvrage orné d'une planche hors texte. *Paris, Daragon.* In-8, de 167 p. Prix : 6 fr.

Marot. — *Œuvres de Clément Marot. Paris, J. Gillequin.* In-16, de 184 p.

Mérimée (P.). — *Lettres de Mérimée à Estébanez. Calderon. Paris, impr. A. Davy.* In-8, de 30 p. (Extrait de la « Revue politique et littéraire ». (« Revue Bleue ») des 12 et 19 novembre 1910.)

Morel (Eugène). — *La Librairie publique. Paris, Colin.* In-16, de 326 p. Prix : 3 fr. 50.

Olivier (L.-M.). *Pèlerinage à Nohant. Paris, Société française d'impr. et de libr.* Petit in-8, de 32 p.

Petitot (H.). — *Pascal.* Sa vie religieuse et son apologie du christianisme. *Paris, Beauchesne.* In-8, de 431 p.

Photiadès (Constantin). — *George Meredith.* Sa vie. Son imagination. Son art. Sa doctrine. Avec 2 phototypies hors texte. *Paris, Colin.* In-16, de VIII-295 p. Prix : 3 fr. 50.

Pinson (Paul). — *Bibliographie d'Étampes et de l'arrondissement*, ou Catalogue par ordre alphabétique de noms d'auteurs et d'anonymes des documents imprimés, cartes et plans relatifs aux villes, bourgs, villages, hameaux, abbayes, châteaux, rivières, hommes remarquables, avec des notes bibliographiques et littéraires. *Paris, Champion.* In-8 à col., de VI-155 p.

Plan (Pierre-Paul). — *Une réimpression ignorée du Pantagruel de Dresde. Paris, « Mercure de France ».* In-8, de 27 p. (Bibliographie rabelaisienne. Extrait du « Mercure de France ».)

Rabelais (François). — *Lettres écrites d'Italie* (décembre 1535-février 1536). Nouvelle édition critique, avec une introduction, des notes et un appendice, par V.-L. BOURRILLY. *Paris, Champion.* In-8, de 100 p. et fac-similés d'autographes. (Publication de la Société des études rabelaisiennes.)

Rabelais. — *Gargantua.* Texte adapté par Marie BUTTS. 4 planches hors

texte en couleur et 30 dessins de Fernand Fau. *Paris, Larousse.* Petit in-8, de 141 p.

Rabelais. — *Pantagruel.* Texte adapté par Marie Butts. 4 planches hors texte en couleur et 32 dessins de Ferdinand Fau. T. 1er et 2. *Paris, Larousse.* 2 vol. petit in-8, de 143 p. chaque. Le volume : 2 fr. 50.

Rabelais. — *Rabelais en français moderne*; par J.-A. Soulacroix, précédé de l'opinion de M. Émile Faguet. Illustrations par F. Jobbé-Duval et R. de La Nézière. T. 1er, 2, 3, 4, 5, 6. *Paris, Libr. universelle.* 6 vol. in-16. T. 1er, de 280 p.; t. 2, de 272 p ; t. 3, de 276 p.; t. 4, de 275 p.; t. 5, de 280 p.; t. 6, de 272 p. avec grav. Chaque volume : 75 cent.

Racine. — *Théâtre complet illustré de Racine.* Notices et annotations par Henri Clouard. T. 1er, 13 grav., dont 4 hors texte; t. 2, 10 grav., dont 4 hors texte; t. 3, 9 grav., dont 4 hors texte. *Paris, Larousse.* 3 vol. petit in-8. T. 1er, de 248 p.; t. 2, de 248 p.; t. 3, de 247 p.

Raynaud (Ernest). — *Apothéose de Jean Moréas, poète français. Paris, Mercure de France.* In-18, de 45 p. Prix : 1 fr.

Renouvier et **Secrétan.** — *Correspondance. Paris, Colin.* In-8, de 172 p. avec 2 portraits hors texte en phototypie. Prix : 3 fr. 50.

Rivière (B.). — *Fragment d'album de Desbordes-Valmore* (Milan, 1638). *Paris, Mercure de France.* In-8, de 24 p. (Extrait du « Mercure de France ».)

Romas (J. de). — *Œuvres inédites de J. de Romas sur l'électricité.* Publiées par les soins de l'Académie de Bordeaux, choisies et annotées par J. Bergonié. Avec une notice biographique et bibliographique par Paul Courteault. Suivie d'un appendice reproduisant les documents connus concernant de Romas et des documents inédits. *Bordeaux, impr. Gounouilhou.* In-8, de viii-307 p.

Rosa (Andriès de). — *Saint-Georges de Bouhélier et le Naturisme.* Édition ornée d'un portrait. *Paris, Messein.* Petit in-8, de 83 p. Prix : 1 fr. 50.

Boujon (Henry). — *Dames d'autrefois. Paris, Hachette.* In-16, de 313 p. Prix : 3 fr. 50.

Rousseau (J.-J.). — *Le Nouveau Dédale.* Ouvrage inédit de J.-J. Rousseau et copié sur son manuscrit original daté de l'année 1742 (à Paris, chez Mme Masson, libraire-papetière et commissionnaire, « Aux Hommes célèbres », rue Galande, l'avant-dernière boutique à gauche, près la place Maubert, maison Grandjean, oculiste, n° 27), avec notice : J.-J. Rousseau, aviateur. Le Nouveau Dédale (1742); par Pierre Paul Plan. *Poitiers, impr. Blais et Roy.* In-8, de 28 p. (Extrait du « Mercure de France », 16 décembre 1910, et tiré à 175 exemplaires.)

Rousseau (Jean-Jacques). — *Lettres inédites de Jean-Jacques Rousseau à Mme Boy de La Tour et Delessert*, comprenant les lettres sur la botanique, publiées pour la première fois, d'après le texte original, par Philippe Godet et Maurice Boy de la Tour. Avec 3 portraits et 2 vues. *Paris, Plon-Nourrit.* In-8, de xi-252 p. Prix : 20 fr.

Sainte-Foi (Camille). — *Souvenirs de jeunesse*, 1828-1835. Lamennais et son école. Le Mouvement catholique en France et en Allemagne après la Révolution de 1830. Publiés avec une introduction et des notes par Camille Latreille. *Paris, Perrin.* Petit in-8, de 459 p.

Saint-Just. — *Lettres inédites* (1791-1794), publiées par Charles Vellay. *Le Puy, impr. Peyriller, Rouchon et Gamon.* In-8, de 12 p. (Extrait de la « Revue historique de la Révolution française », octobre-décembre 1910.)

Sales (*Saint François de*). — *Œuvres de saint François de Sales, évêque et prince de Genève et docteur de l'Église.* Édition complète d'après les autographes et les éditions originales, enrichie de nombreuses pièces inédites. Dédiée à S. S. Léon XIII et honorée de deux brefs pontificaux. Publiée sous les auspices de Monseigneur l'évêque d'Annecy, par les soins des religieuses de la Visitation du premier monastère d'Annecy. T. 16 : Lettres. Vol. 6.

Paris, Vitte. In-8, de XII-486 p. et fac-similé d'autographe. Prix : 8 fr.

Sanvert (abbé). — *Fénelon* (étude d'âme). *Paris, Amat.* In-8, de 304 p. Prix : 6 fr.

Séché (Léon). — *La Jeunesse dorée sous Louis-Philippe.* Alfred de Musset. De Musard à la Reine Pomaré. La Présidente (documents inédits). Portraits d'Alfred Tattet, Alfred de Musset, Arvers, M. et Mme Guttinguer, la Reine Pomaré, la Présidente. *Paris, Mercure de France.* In-8, de 368 p. Prix : 7 fr. 50. (Études d'histoire romantique.)

Senancour (E. de). — *Rêveries sur la nature primitive de l'homme.* Édition critique par Joachin MERLANT. T. 1er. *Paris, Cornély.* In-16, de XIV-256 p. Prix : 6 fr. (Société des textes français modernes.)

Sorel (Albert-Émile). — *Essais de psychologie dramatique.* Henry Becque, Paul Hervieu, Emile Fabre, Georges de Porto-Riche, Maurice Donnay, Jules Lemaître, Henri Lavedan, François de Curel, Brieux. *Paris, Sansot.* In-18 jésus, de 242 p.

Stirbey (Georges-B.). — *J.-J. Weiss.* Conférencier. Chroniqueur de théâtre. Journaliste. Portraitiste. Écrivain épistolaire. *Paris, Calmann-Lévy.* In-4, de 114 p. et portrait.

Tillier (Claude). — *Mon oncle Benjamin.* Préface de Lucien DESCAVES. Nouvelle édition, augmentée d'un portrait de Claude Tillier hors texte. *Paris, Bertout.* In-16, de XXIV-283 p. Prix : 2 fr. 50.

Urfé (Honoré d'). — *L'Astrée de messire Honoré d'Urfé.* Nouvelle édition. Spécimen. 1re partie. Livres I, II et III. *Mâcon, impr. Protat.* Petit in-8, de 120 p. Le volume : 30 fr.

Vallette (Gaspard). — *Jean Jacques-Rousseau, Genevois. Paris, Plon-Nourrit.* In-8, de XXX-461 p. Prix : 7 fr. 50.

Vellay (Charles). — *Essai d'une bibliographie de Saint-Just. Le Puy, impr. Peyriller, Rouchon et Gamon.* In-8, de 31 p. (Extrait de la « Revue historique de la Révolution française », juillet-septembre 1910, p. 418-435; octobre-décembre, p. 559-570.)

Vindry (Fleury). — *Les Parlementaires français au XVIe siècle.* T. 2. 1er fascicule : Parlement de Bordeaux. *Paris, Champion.* In-8, de 137-XXXV p.

Voltaire. — *Lettres philosophiques de Voltaire,* publiées avec une introduction et des commentaires par Henri LABROUE. *Paris, Delagrave.* In-12, de 323 p. Prix : 3 fr. 50.

Voltaire. — *Siècle de Louis XIV.* Nouvelle édition, précédée d'une notice sur l'auteur, d'études préliminaires sur son œuvre, des principaux jugements qu'on en a portés, accompagnée de notes historiques, et grammaticales, suivie d'une table analytique et chronologique par L. GRÉGOIRE. Texte entièrement revu sur les meilleures éditions avec une introduction et des notes nouvelles par J. TOUTAIN. *Paris, Belin.* In-18, de XXXI-654 p. Prix : 3 fr.

Weulersse (Georges). — *Le Mouvement physiocratique en France* (de 1756 à 1770). T. 1er et 2. *Paris, Alcan.* 2 vol. in-8. T. 1er de XXXIV-610 p.; t. 2, de 772 p. Les 2 volumes : 25 fr.

CHRONIQUE

— La collection de *Classiques français du Moyen âge*, fondée et dirigée par M. Mario Roques est assurément appelée à rendre de grands services à cause de la modicité de son prix et du soin avec lequel chaque volume est établi. Mais les auteurs qui doivent la composer sont, pour la plupart, antérieurs à la période de nos propres travaux. Signalons cependant un des premiers volumes parus : une excellente et commode édition des *Œuvres de François Villon* publiées par un ancien archiviste, dont il n'est pas malaisé de deviner la personnalité. Rien n'y est négligé et on y trouve tout l'essentiel pour bien connaître le poète coquillar. Une substantielle introduction en explique le plan, après avoir indiqué les sources de la vie de Villon, la chronologie de ses poésies, leurs éléments d'inspiration et aussi les travaux précédents dont elles ont fait l'objet. Pour compléter cet ensemble parfait, on y a joint des variantes et des notes, un index des noms propres et un glossaire.

— M. Oscar Grojean a signalé, dans l'*Annuaire* (1910) *des Bibliophiles et Iconophiles de Belgique* (avec tirage à part) *Un nouveau manuscrit d'Antoine de la Sale*, qui contient d'abord le *Réconfort de Madame de Fresne* et ensuite la *Journée d'Honneur et de Prouesse*. Le nouveau manuscrit, qui date du XV^e^ siècle et qui appartient actuellement à M. Hector de Backer, fournit, surtout pour le premier traité, des variantes intéressantes que M. Grojean a fait connaître en partie.

— L'important travail consacré par M. Jean Plattard à *L'Écriture sainte et la littérature scripturaire dans l'œuvre de Rabelais* (*Revue des études rabelaisiennes*, 1910, 4^e^ fasc.) énumère d'abord tous les emprunts faits par Rabelais à l'écriture sainte. Ils sont considérables dans *Pantagruel*, aussi bien que dans *Gargantua*, assez irrévérencieux pour la plupart, et il n'est point surprenant qu'on les ait fait disparaître, en 1542, du texte primitif. Il était cependant moins dangereux pour Rabelais de prendre des libertés avec le texte des écritures que de railler les théologiens de Sorbonne, qui le condamnèrent surtout pour cela. Quant aux *Tiers et Quart livres*, Rabelais s'y montre moins ami des réformateurs que précédemment; il s'y tient au programme de réformes des humanistes. Toutes ces constatations servent grandement à établir les tendances intellectuelles de Rabelais, qui ne semble pas avoir voulu bafouer la Bible, qu'il connaît d'ailleurs assez superficiellement, et qu'il ne traite pas avec plus d'audace que maints docteurs ou moines ne l'ont fait avant lui.

— Dans son article sur *Rabelais et la légende de saint Martin* (*Revue des études rabelaisiennes*, 1910, fasc. 4), M. Gustave Cohen groupe les six passages dans lesquels l'écrivain fait allusion à la légende de saint Martin de Tours. Le principal (*Gargantua*, ch. VI), — une allusion au diable se montrant à la messe de saint Martin, — est inspiré apparemment par un jeu de scène du

mystère de saint Martin, joué assez ordinairement alors et que Rabelais dut voir représenter.

— *L'Amateur d'autographes et de documents historiques* a bien voulu signaler à ses lecteurs, dans son fascicule de février, p. 71, l'étude que M. Edmond Faral a consacrée à deux manuscrits du livre second de *La Franciade* (1910, p. 685). Se plaçant au point de vue spécial de ses travaux, notre confrère fait une remarque que nous croyons devoir reproduire ici :

« M. Faral, dit-il, ne signale pas que l'écriture des manuscrits (de Ronsard) est très différente de celle des lettres. Il n'a connu que le fac-similé de la signature de la lettre Fillon-Bovet, donné dans le catalogue de vente; l'édition de luxe du catalogue Bovet donne, en héliogravure, le texte complet de la lettre de Ronsard. L'écriture de cette lettre se rapproche sensiblement de celle de la pièce in-folio reproduite dans l'*Islographie des hommes célèbres*; cette pièce fait partie de la collection de M. G. La Caille. Toutes deux sont d'une graphie très différente de celle des manuscrits. M. Faral s'est donc un peu avancé en disant, p. 687, que c'était le cas de croire que Ronsard, à l'encontre d'un usage fréquent à cette époque, n'avait qu'une écriture. »

— M. Hugues Vaganay annonce l'intention de réimprimer *L'Astrée* et met en souscription cette nouvelle édition qui doit tenir en cinq volumes à 30 francs chaque. A en juger par le spécimen, la typographie en sera claire et agréable à l'œil. Quant au texte, l'éditeur déclare qu'il a comparé celui de l'édition lyonnaise de 1635 avec celui de l'édition de 1621 et de l'édition de 1647. « Ce travail de comparaison, dit M. Vaganay, a permis de constater qu'aucune des trois éditions consultées ne donne, prise isolément, un texte satisfaisant et de relever des variantes qui ne paraissent pas avoir été jusqu'ici signalées. Les leçons adoptées se retrouvent donc toutes, dans l'un ou l'autre de ces trois textes; il eut été pédant de les signaler soit dans le corps même du récit, soit au bas des pages. »

— Dans son article sur *L'édition originale de l'* « *Histoire comique ou voyage dans la Lune* » *de Cyrano de Bergerac* (*Bulletin du bibliophile*, janvier), M. Frédéric Lachèvre montre que cette édition ne saurait être que celle de 1657, donnée par Le Bret après la mort de Cyrano. Il n'y a nulle trace en effet d'une publication antérieure et on sait, grâce à un manuscrit de la Bibliothèque nationale, qu'en donnant au public l'œuvre posthume de son ami, Le Bret avait dû en adoucir des hardiesses et en retrancher des passages cyniques.

— Dans son article sur *la Descendance des Corneille* (*La Correspondance historique et archéologique*, 1909-1910, p. 165-194), M. Mariolle-Pilté montre que si la descendance masculine de l'auteur du *Cid* s'est éteinte par le décès récent de M. Eugène Corneille, à Bernay, l'une de ses sœurs, Marie, a fait souche et que sa descendance subsiste encore.

— Sous ce titre : *Fénelon révolutionnaire* (*Revue des études historiques*, janvier 1911), M. Louis de Préaudeau passe en revue les façons dont les Révolutionnaires comprirent et accommodèrent Fénelon, pour en faire — le mot est joli — « un Franklin tonsuré ». De 1787 à 1792, on édite ses œuvres, avec luxe, d'abord aux frais du clergé, puis à ceux de la nation. Sylvain Maréchal intercale son nom dans l'*Almanach des républicains*, Marie-Joseph Chénier le met à la scène et Guffroy veut faire transporter ses cendres au Panthéon. Cette gloire posthume, qui ne sert en rien la famille de Fénelon, nuit à sa propre mémoire après Thermidor et Chateaubriand,

dans son *Génie du christianisme*, cite à peine l'archevêque de Cambrai, dont les passions ont altéré le caractère, fait de tout autres sentiments que ceux qu'on a voulu y mettre.

— La généalogie de *La famille de Voltaire : les Arouet*, dressée par M. Guy Chardonchamp, avec un tableau généalogique et des blasons, remonte en toute certitude au trisaïeul de l'écrivain, Pierre Arouet, de Saint-Loup en Poitou. Si on ne sait pas grand'chose sur l'existence même de celui-ci, M. Chardonchamp a pris soin de reconstituer le pays et le milieu social. C'est l'aïeul de Voltaire, François Arouet, qui s'installa à Paris comme marchand de drap et de soie, avant 1625. Son fils, François Arouet, fut notaire au Châtelet et on est assez mal informé de sa vie, car Voltaire ne parlait pas volontiers des siens. On en sait assez cependant pour ne pas ignorer que le père fut mécontent des incartades de son fils cadet, au point d'avantager sérieusement l'aîné dans son héritage, ce que Voltaire ne pardonna jamais ni à son père ni à son frère Armand Arouet.

— Les *Quelques lettres de J.-J. Rousseau* (1766-1769) publiées par M. Théophile Dufour sont au nombre de 37 toutes inédites — sauf cinq — et adressées à Richard Davenport, l'hôte de Rousseau à Wootton — hors six billets envoyés à divers. — Les lettres à R. Davenport abondent en renseignements utiles à connaître sur le séjour de Jean-Jacques à Wootton, renseignements que M. Dufour a parfaitement mis en valeur. C'est une fort utile contribution à l'histoire d'une portion de la vie de Jean-Jacques qui ne manque pas d'intérêt.

— La thèse de science juridique que M. Auguste Mazure a soutenue sur *les Idées de l'abbé Morellet, membre de l'Académie française* (1727-1819) dégage assez habilement les conceptions du philosophe, après avoir esquissé sa physionomie. Plus hardi spéculativement que dans la pratique, Morellet fut, comme tant d'autres, effrayé de voir appliquer avec trop de rigueur des opinions qu'il avait soutenues. Mais il demeura libéral, malgré les excès dont il fut le témoin, et ne cessa pas de défendre la liberté dans toutes ses manifestations, appliquée à la conscience, à l'individu, à l'association, à la vie économique et sociale.

— Un amateur passionné de la littérature dramatique, M. Auguste Rondel, vient de découvrir une comédie, en deux actes, extrêmement rare par Armand-Louis de Gontaut, duc de Lauzun : *Le Ton de Paris ou les amants de bonne compagnie*, qu'il a réimprimée dans le *Bulletin de la Société de l'histoire du Théâtre*, en collaboration avec M. Théodore Lascaris. Assurément la renommée de Lauzun comme auteur dramatique ne saurait balancer celle de ses contemporains qui réussirent dans cet art; mais son dialogue est ingénieux, son observation délicate et on voit revivre sous sa plume quelques épisodes attrayants de la vie de société à cette époque. A cet égard, *Le Ton de Paris* est instructif et méritait bien d'être publié de nouveau. En redonnant l'œuvre de Lauzun, MM. Rondel et Lascaris ont fourni quelques détails sur un comédien de société, Le Texier, qui en fit la lecture publique à Londres et eut sa part du succès que cette piècette obtint.

— L'article de M. E. Herpin intitulé : *Les Tiroirs de Chateaubriand* (*Mercure de France*, 16 mars) contient quelques documents intéressants et nouveaux : le contrat de mariage de Chateaubriand, des lettres du vicomte de Bonald, du roi de Prusse Frédéric-Guillaume, du duc des Cars, du baron Pasquier, d'Edgar Quinet et quelques autres adressées à Chateaubriand, des fragments inédits de celui-ci sur *l'Avenir du monde* et un sommaire de la quatrième partie des *Mémoires d'outre-tombe* assez différente de ce qui a été écrit.

— Le nombre des lettres publiées d'Alfred de Vigny s'est récemment accru de quelques nouveaux billets.

M. L. de Bordes de Fortage a communiqué à l'Académie de Bordeaux et inséré ensuite dans ses *Actes* six lettres inédites adressées par Vigny, de 1824 à 1845, au Bordelais Edouard Delprat, l'un des plus chers amis de sa jeunesse, ainsi que quatre autres lettres écrites par le poète à M. de la Coudrée, son ancien compagnon d'armes au 55e de ligne. Le tout est précédé d'une étude sur *Alfred de Vigny à Bordeaux* et accompagné d'un essai iconographique.

Dans le *Bulletin du bibliophile* de mars, M. Albert Desvoyes a mis au jour deux lettres de Vigny, l'une à Soulié, directeur de *La Quotidienne*, l'autre à Buloz, directeur de la *Revue des Deux Mondes*, et toutes deux ont trait à des publications du poète.

— M. Alfred Rébelliau a analysé et jugé avec beaucoup de pénétration, dans le *Mercure de France* (1er février), *Une amitié féminine de Lamennais*, celle qui unit le puissant penseur à Olympe du Buc de Sainte-Olympe, d'abord Mme de Lacan, puis baronne Cottu. « Tenté d'amour » par cette chaude affection, l'ardent polémiste éprouva quelque temps d'un trouble délicieux. Mais il ne fut pas long à se reprendre, sans doute parce qu'il sentit le danger de cette attitude, mais aussi parce qu'une autre sympathie avait surgi dans le cœur de Lamennais pour un autre néophyte, Denis Benoit. Alors la situation devint plus délicate encore, d'autant que le directeur de conscience de Lamennais était intervenu pour lui en montrer le danger. L'amitié de Lamennais s'apaisa et se rasséréna, ainsi que le prouve sa correspondance avec Mme Cottu, qui dura, sans interruption, jusqu'en 1843.

— M. le comte de Colleville a découvert *un Cahier inédit du journal d'Eugénie de Guérin* qu'il a publié dans le *Mercure de France* (16 février). Dans ces pages frémissantes elle juge l'état de son frère, frappé à mort et marié à une femme qui ne le comprend pas et ne respecte pas son repos d'esprit. Maurice feint de ne pas entendre les alarmes de sa sœur. Un peu rassurée, elle quitte Paris et part pour la province; mais Maurice, moribond, vient la rejoindre et achever près d'elle son existence douloureuse.

— A l'occasion du centième anniversaire de la naissance de Jules Sandeau (18 février 1811), la presse périodique revint sur l'œuvre et la personne du romancier. Nous citerons ici, parmi les articles de circonstance, les lettres inédites de Jules Sandeau à son compagnon de jeunesse Émile Regnault, qui fut le confident de la liaison avec George Sand (*Le Gaulois*, du 25 mars 1911). Les papiers de Regnault gardent, paraît-il, le souvenir de ces années lointaines; mais les lettres qui ont été mises au jour concernent des temps plus proches et des faits moins fameux.

— La *Revue de Paris* du 15 mars publie quelques lettres d'Edouard Charton au romancier breton Emile Souvestre, précédées d'une étude de Jean-Paul Laffitte intitulée : *La jeunesse d'un Saint-Simonien* (1823-1832). Ce sont surtout des lettres philosophiques, intéressantes pourtant sur l'activité littéraire de deux esprits, dont l'un fut surtout utile, mais dont l'autre ne manqua ni d'agrément dans l'imagination ni de charme dans le style.

— Les *Lettres inédites d'Henry Murger*, publiées par M. Gabriel Clouzet dans le supplément littéraire du *Figaro* du 4 mars, sont intéressantes et caractéristiques. Adressées à un ami de jeunesse de Murger, Henry Mazuel, elles montrent l'existence précaire de l'écrivain, et comment il en souffrait, tout en essayant de rire de ses misères.

— M. le docteur JUST-NAVARRE, dans une brochure (in-8, 124 p., Lyon), intitulée : *La maladie de Pascal, étude médicale et psychologique*, a revisé le procès que les médecins aliénistes ont fait jusqu'à nos jours au génie de Pascal. La Mettrie, Lélut, Albert Regnard, Binet-Sanglé avaient étudié le cas de Pascal à la lumière du seul positivisme; M. Just-Navarre ne croit pas que les méthodes scientifiques puissent poser rationnellement le problème de l'âme, et il voit dans Pascal « un magnifique esprit réellement maître d'un organisme torturé par la maladie ». On lira avec profit ces pages, qui témoignent de recherches sérieuses et d'une intelligence pénétrante des questions médicales et psychologiques.

— *Le Journal des Débats* du 27 avril 1910 a publié diverses lettres adressées à un musicien Léon Gatayes et communiquées par M. René Brancour. Ce sont six lettres de Victor Hugo, une de M^me^ Hugo — signée V^tesse^ A. Victor Hugo — et une de Charles Hugo, datées de 1833, 1841, 1843, 1857.

Mentionnons également une lettre de Victor Hugo au baron Trouvé, dans l'*Amateur d'autographes* de décembre. Datée du 14 novembre 1821, elle a trait à une lecture que le jeune poète devait faire à la Société des bonnes lettres que présidait Trouvé.

— Les lettres inédites de Prosper Mérimée à Estébanez Calderon publiées par M. Raphaël MITJANA dans la *Revue bleue* des 12 et 19 novembre sont à peine une dizaine et ne représentent qu'imparfaitement un ensemble qui doit être considérable, car les deux correspondants étaient bien dignes de s'entendre par leurs talents comme par leurs goûts. Les considérations bibliophiliques se mêlent sous la plume de Mérimée à des réflexions sur la vie et sur les femmes espagnoles qui prennent parfois une affectation de brutale franchise et donnent une saveur pimentée à quelques confidences personnelles.

— On trouvera dans le *Bulletin de la commission municipale historique et artistique de Neuilly-sur-Seine* (1909, p. 35) une communication de M. Maurice GUILLEMOT sur *Théophile Gautier à Neuilly*, où le poète habita pendant les dix dernières années de sa vie (rue Saint-James). Quelques billets inédits de Gautier cités par M. Guillemot lui permettent de fixer quelques traits d'un voisin, l'architecte Robelin, romantique et ami de Victor Hugo aussi bien que de Théophile Gautier.

— Signalons dans l'*Amateur d'autographes* de décembre, une lettre de Champfleury et une autre de Baudelaire à Ernest Feydeau, relatives toutes deux à son fameux roman, *Fanny*, que Champfleury apprécie avec une minutie un peu sèche, tandis que Baudelaire le juge au contraire avec un chaleureux empressement.

— Dans la *Revue des langues romanes* de novembre-décembre M. Raoul THAUZIÈS commence la publication d'une *Étude sur les sources de José-Maria de Heredia dans les cinquante-sept premiers sonnets des « Trophées »*.

— La notice de M. Henri CORBEL sur *Alexandre Piédagnel* (*Bulletin de la commission municipale historique et artistique de Neuilly-sur-Seine*, 1909, p. 40) contient en outre de quelques renseignements biographiques sur ce curieux d'histoire littéraire, bien connu pour ses travaux de réimpression, des lettres à lui adressées par Sainte-Beuve, Sully-Prudhomme et autres.

— Le musée national de Versailles a reçu récemment, en don de M^me^ Charles Hayem, le portrait de Barbey d'Aurevilly par Émile Lévy, portrait qui a été placé aussitôt dans une des salles publiques.

— Poursuivant la série des relevés annuels dont il a pris l'initiative, M. Henri Omont vient de publier l'inventaire sommaire des *Nouvelles acquisitions du département des Manuscrits de la Bibliothèque Nationale pendant les années 1909-1910*. Ce relevé porte sur un total de 463 volumes ajoutés aux fonds latin et français. Parmi ceux-ci quelques-uns intéressent l'histoire littéraire, comme les manuscrits autographes de Théodore de Banville (21644-21652), de M. Anatole France (10795-10811, 21609-21612), quelques papiers et lettres de l'historien Henri Martin (21597-21598), les lettres de Mme d'Arbouville à Sainte-Beuve (10762), diverses notes de police sur quelques écrivains du XVIIIe siècle (10781-10783), etc.

— M. Henri Maïstre vient de publier, aux dépens de M. René Paquet, la *Bibliographie de M. Maurice Tourneux*. Les 413 articles qui sont le résultat de cette activité de quarante ans, témoignent de la variété et de la suite du labeur de notre éminent confrère. Si un grand nombre d'entre eux se rapportent à l'histoire proprement dite, en particulier à celle de la Révolution, et à l'histoire de l'art ou des artistes, beaucoup ont trait aussi à l'histoire littéraire et il suffit de rappeler ici quelques-uns des noms qui en font l'objet : Balzac, Musset, Sainte-Beuve, Mérimée, Diderot, Grimm, Théophile Gautier, Victor Jacquemont et bien d'autres. Au reste, cet inventaire, pour si nombreux qu'il soit, n'est pas un terme à l'érudite curiosité de M. Tourneux, qui se poursuivra longtemps encore assurément et se manifestera bientôt par la publication d'une table nouvelle de la *Revue d'histoire littéraire* à laquelle il est maintenant occupé.

Le Gérant : **Paul Bonnefon.**

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD.

Revue
d'Histoire littéraire
de la France

LE « QAÏN » DE LECONTE DE LISLE ET SES ORIGINES LITTÉRAIRES

Quand Leconte de Lisle, en 1869, donna son *Kaïn* [1] pour ouvrir le second volume du *Parnasse contemporain*, le poème, à en juger du moins par la facture, devait être assez récemment achevé. Mais on est reporté assez haut dans la vie de l'auteur, si l'on veut démêler à quel moment se sont déposés dans son esprit quelques éléments de cette œuvre importante, se sont produites certaines des suggestions dont elle porte la marque.

* * *

La question peut se poser d'abord pour la partie centrale de l'œuvre, pour l'idée qu'elle incarne, et dont le développement est mis dans la bouche de Qaïn lui-même. Sous quelles influences l'antique protestation de la sensibilité humaine contre le mal cosmique et la souffrance sociale, la sympathie romantique pour les révoltés, la vogue de Satan, des surhommes sataniques [2], des rebelles de la mythologie [3], ont-elles abouti à ce puissant symbole de l'homme victime se redressant contre le dieu tyran, à cette ardente prophétie de revanche, à cette vision de l'Eden restauré dans un univers que ne dominera plus le spectre d'un maître oppres-

1. C'est l'orthographe qu'il adopta d'abord (*Parnasse contemporain*, *Poèmes barbares* de 1872), et que l'exemple de quelque hébraïsant lui fit, par la suite, modifier.
2. Géants de la *Chute d'un Ange*, Idaméel de la *Divine Épopée*.
3. Prométhées de Gœthe, de Byron, de Quinet, de Louis Ménard, Niobé de Leconte de Lisle lui-même, Satyre de Victor Hugo, auxquels plus tard s'ajoutera son Titan.

seur? C'est toute sa conception de l'histoire, toute sa philosophie antichrétienne ou antidéiste, tout son rêve humanitaire, que le révolutionnaire militant des années de jeunesse, le futur auteur de l'*Histoire populaire du Christianisme*, a renfermés dans son apocalypse caïnite. Œuvres des philosophes, des historiens, des publicistes, les sources littéraires de son poème se confondent ici avec celles mêmes de sa pensée.

Il ne peut guère être question, parmi les lectures de cet ordre, de relever une influence directe ou de fixer une date. Une analogie, cependant, vaut peut-être qu'on la note en passant. Est-ce une simple coïncidence, du reste assez explicable, entre deux développements, l'un oratoire, l'autre poétique, d'une même thèse, ou sont-ce d'inconscients souvenirs, qui mettent cette parenté de dessin général entre les strophes amères et menaçantes de Qaïn et les pages fameuses où Proudhon, dans le *Système des Contradictions économiques*[1], avait lui aussi dressé contre Dieu, « ce Dieu jaloux », un véhément acte d'accusation? « Il creuse le fossé sous nos pieds, écrivait Proudhon; il nous fait aller en aveugles; et puis, à chaque chute, il nous punit en scélérats. » « Comme l'ours aveuglé qui trébuche — Dans la fosse..., s'écrie Qaïn, J'ai heurté d'Iahveh l'inévitable embûche; — il m'a précipité dans le crime tendu. » Lui aussi, Proudhon évoquait ensuite les longs âges de misère : « L'humanité, pendant des centaines de siècles, dévorera ses générations; elle s'épuisera dans le sang et la fange... »; les persécutions religieuses : « l'inquisition, et la Saint-Barthélemy, et les bûchers de Vanini et de Bruno, et les tortures de Galilée, et la martyre de tant de libres penseurs »; puis l'homme révolté s'égalant à Dieu : « Ma raison, longtemps humiliée, s'élève peu à peu au niveau de l'infini; avec le temps... je me purifierai, j'idéaliserai mon être, et je deviendrai le chef de la création, l'égal de Dieu »; enfin la chute du tyran : « Esprit menteur, lui répondrai-je, Dieu imbécile, ton règne est fini... Nous étions comme des néants devant ta majesté invisible, à qui nous donnions le ciel pour dais et la terre pour escabeau. Et maintenant te voilà détrôné et brisé. Ton nom, désormais voué au mépris et à l'anathème, sera sifflé parmi les hommes. »

De tels rapprochements aident tout au moins à restituer l'atmosphère intellectuelle dans laquelle a germé la première idée de *Qaïn*. De même certains de ceux qu'on en peut faire avec des

1. Chap. VIII, § 2, 2e édition, 1850, t. I, p. 380-384. La première édition est de 1846. F. Calmettes parle de la ferveur admirative que, malgré quelques dissentiments, Leconte de Lisle témoignait à Proudhon. (*Leconte de Lisle et ses amis*, p. 204.)

œuvres poétiques antérieures. De ce côté cependant, il semble bien qu'on saisisse, dans la partie du poème qui nous occupe en ce moment, des contacts plus immédiats. M. Dalmeyda a signalé [1] une ressemblance entre Qaïn et le Prométhée du monologue lyrique de Gœthe, dédaigneux des dieux que l'homme, pauvre dupe, adore, façonnant à sa propre image une humanité nouvelle, qui, comme lui, n'aura cure d'eux [2]. Mais depuis Gœthe Quinet avait montré aussi un Prométhée créateur des hommes, prédisant aux Olympiens leur chute, et ceux-ci annonçant celle des dieux nouveaux qui prennent leur place :

> L'aigle vieillit, ainsi vieillira la colombe,
> Et la voûte des cieux vous fera votre tombe [3].

Le Prométhée de Louis Ménard [4], sans haine d'ailleurs, avait proclamé la fin de tous les dieux, et l'essor indéfini de l'homme guidé par la science. L'auteur de la *Divine Épopée* avait créé en Idaméel une sorte de Satan humain (pardonné d'ailleurs, comme l'autre, à la fin du poème) qui, à la veille du dernier jugement, ayant découvert dans l'arche de Noé, conservée au sommet de l'Arar, le secret des forces cosmiques, entreprend de rendre la vie, contre Dieu, au monde mourant, et dont les reproches au « grand ennemi », au « tyran solitaire », à l' « ouvrier d'une œuvre de colère », créateur que délectent les souffrances de ses créatures, ont parfois, sous une forme plus gauche, l'âpreté de Leconte de Lisle [5]. Le symbolique Satyre de Victor Hugo, enfin, quand il montrait l'homme peu à peu corrompu par la servitude, quand il annonçait l'heure de la « révolte sainte », la transfiguration de l'humanité devenue maîtresse des forces naturelles, l' « immense ruine » des Olympiens, quand il évoquait, avec une imprécision

1. *Gœthe et le drame antique*, p. 73, n. 1.

2. Hier sitz' ich, forme Menschen
Nach meinem Bilde,
Ein Geschlecht, das mir gleich sey,
Zu leiden, zu weinen,
Zu genieszen und zu freuen sich,
Und dein nicht zu achten,
Wie ich!

3. *Prométhée*, 1838.

4. *Prométhée délivré*, publié d'abord en 1843 sous le pseudonyme L. de Senneville. Cf. dans la préface aux *Poèmes* de 1855 : « Quand nos défaillances appellent une révélation nouvelle, ce Paraclet promis à l'avenir, cet esprit de vérité et d'intelligence qui doit dévoiler les derniers mystères, serait-il donc l'archange révolté, le Titan cloué au Caucase, le serpent condamné dans l'Éden, qui fit cueillir à Ève le fruit de la science, et enseigna les arts et l'industrie à la race maudite de Caïn. »

5. Alexandre Soumet. *La Divine Épopée*, 1840. Cette première « Fin de Satan », à laquelle a manqué la puissance d'exécution de Victor Hugo, n'étant plus guère

magnifique, « l'élargissement dans l'infini sans fond », avait poussé contre les dieux le cri de rébellion et de menace le plus approchant peut-être, par sa véhémence, de celui de Qaïn.

C'est avec les « mystères » bibliques de Byron, comme l'a montré M. Vianey dans son précieux ouvrage sur *Les Sources de Leconte de Lisle*, que paraissent surtout exister des rapports de filiation directe. Il en donne, pour le *Caïn* du poète anglais, deux ou trois preuves. On peut en relever d'autres non moins significatives, et qui se confirment mutuellement par leur multiplicité même, attestant, sinon des imitations voulues et conscientes, du moins la proche influence d'œuvres dont, à l'époque de sa formation, l'esprit de Leconte de Lisle s'était profondément imprégné, et qu'il relut peut-être au temps où il préparait son *Qaïn*.

Avant le Khéroub d'Iahveh, les parents de Caïn, au début du poème anglais, sa femme au troisième acte, lui ont reproché son manque de résignation, lui ont demandé : « Pleureras-tu toujours le Paradis? » Avant le Khéroub ne répondant à son « Qu'ai-je fait? » que ces mots : « Iahveh l'a voulu! » eux aussi, dans Byron, n'ont eu « qu'une réponse à toute question : c'était Sa volonté[1] ».

De son affection pour Abel, « faible enfant que j'aimais! », dans Byron aussi Caïn rappelait l'amer et touchant souvenir : « Moi qui tant de fois t'ai serré sur mon sein, dans une tendresse enfantine et fraternelle[2] ». A l'acte précédent, Lucifer avait souligné, ce dont ne parle pas la Bible, qu'Abel était le « préféré d'Héva » :

lue, j'en citerai ici quelques vers, mis en divers endroits dans la bouche d'Idaméel :

Quelquefois, pâle et nu, dans l'antre solitaire,
Demandant compte au ciel des larmes de la terre,
Je disais : — Dieu jaloux, qu'as-tu fait pour tes fils !!!...
... Pourquoi tant de souffrance, et pourquoi suis-je né !!! (Chant V.)

Ce Dieu fort et jaloux, sur sa proie acharné,
Tordait le cœur saignant du monde nouveau-né.
Oui, ce vautour du ciel en faisait sa pâture;
Son ongle s'y gravait de torture en torture,
S'étonnant d'y trouver les vœux, l'orgueil, l'erreur,
Dont il l'avait pétri dans un jour de fureur.
Il nous tendait la coupe où la raison s'enivre;
Ensuite, d'un œil sombre, il nous regardait vivre,
Et sous l'enchantement du festin préparé
Le piège s'entr'ouvrait formidable et doré... (Chant VIII.)

Quand la création, sans demander à naître,
S'échappa, tout en pleurs, des abîmes de l'être,
Son hymne universel fut un cri de douleur... (Chant XII.)

1. Acte I^er^, monologue de Caïn :

They have but
One answer to all questions « 't was *his* will »....

2. Acte III, vers la fin :

I, who... clasped thee often to my own (breast)
In fondness brotherly and boyish....

« Il est né le second quant à la chair, et il est le favori de sa mère[1] ».

La strophe qui montre à l'horizon le glaive flamboyant aux portes de l'Eden interdit n'est-elle pas, avec cette même idée d'un héritage dont Caïn est frustré, plus qu'en germe dans ce passage de Byron : « Ces esprits que je vois chaque jour brandir leurs glaives farouches devant les portes autour desquelles je rôde souvent à l'heure du crépuscule, pour saisir un coup d'œil sur ces jardins, qui sont mon légitime héritage[2] ».

« Toi qui mentis, s'écrie Qaïn, disant que ton œuvre était bon! » « Nous sommes, toi et moi, lui disait Lucifer chez Byron, des âmes qui osent regarder en face le tyran... et lui dire que son mal n'est pas bon[3] ».

Lucifer, dans la scène grandiose qui ouvre le second acte du mystère anglais, a emporté Caïn dans l'espace fourmillant d'étoiles, et en réponse aux questions de son enthousiasme, dans ce bouillonnement glorieux des mondes où l'homme futur, selon Qaïn, ne trouvera plus Iahveh, ne lui a déjà montré nulle part le Créateur, mais seulement la mort et la vie à l'œuvre, la vie « qui était avant que toi et moi nous fussions, avant que fussent les êtres qui nous semblent plus grands que nous deux[4] ».

Dans ce même vol à travers l'abîme, Caïn, voyant passer les astres, a demandé : « Y a-t-il sur eux des Edens? — Il se peut », a répondu son guide[5]. Ainsi, selon la prophétie du Qaïn français, c'est « d'étoile en étoile » que l'Eden rouvert verra renaître l'universel Abel.

L'autre mystère byronien, *Ciel et Terre*, semble aussi avoir eu

1. Acte II :

He is the second born of flesh,
And is his mother's favourite.

2. Acte I^er^, monologue de Caïn :

Whom I see daily wave their fiery swords
Before the gates round which I linger oft,
In twilight's hour, to catch a glimpse of those
Gardens which are my just inheritance.

et cf. acte III, sc. I, ce mot sur son enfant endormi :

« Il rêve, sans doute... de quoi? Du Paradis!... oui, rêves-en, enfant déshérité! »

3. Acte I^er^ :

Souls who dare look the Omnipotent tyrant in
His everlasting face, and tell him that
His evil is not good!...

4. Acte II, sc. I :

and that was ere thou
Or I were, or the things that seem to us
Greater than either...

5. *Ibid.* :

And Edens in them? — It may be...

sa part dans la genèse du discours de Qaïn. Sa sinistre prophétie de la dégradation de l'homme échappé au grand cataclysme,

> Non plus géant, semblable aux Esprits, fier et libre...
> Mais servile, rampant, rusé, lâche, envieux...
> Emportant dans son cœur la fange du Déluge,
> Hors la haine et la peur ayant tout oublié...

c'est la même que, dans *Ciel et Terre*, les esprits infernaux jetaient, menaçante, à Japhet[1]. « Ton nouveau monde, ta nouvelle race, seront voués à la douleur... race moins belle à voir, et d'années moins longues. que les glorieux géants qui aujourd'hui, à travers le monde, marchent dans leur orgueil, fils du Ciel engendrés par mainte épouse mortelle. Il ne te restera rien du passé, que les larmes »... Et plus loin : « Ce débris, flottant sur l'ondoiement du déluge qui se retire, de sa fange — quand le brûlant soleil, cuisant le sol qui fume, en aura refait un monde — fera sortir, pour les livrer à leur tour au temps, de nouveaux êtres, des années, des maladies, le chagrin, le crime, tout leur cortège de haines et de misères ».

* * *

Dans la dernière partie de son poème, Leconte de Lisle a pu, comme l'indique M. Vianey, se souvenir d'Alfred de Vigny. Mais le *Déluge* de celui-ci dérive de Byron[2]. Et la peinture par le poète anglais[3] de cette aurore sinistre, au soleil rouge cerclé de noir, à la clarté sépulcrale, celle qu'il fait en deux passages[4] de l'aigle,

1. *Heaven and Earth*, sc. III.

> Thy new world and new race shall be of woe —
> Less goodly in their aspect, in their years
> Less than the glorious giants, who
> Yet walk the world in pride,
> The sons of Heaven by many a mortal bride.
> Thine shall be nothing of the past, save tears...
>
> .. This remnant, floating o'er the undulation
> Of the subsiding deluge, from its slime,
> When the hot sun hath baked the reeking soil
> Into a world, shall give again to time
> New beings — years — diseases — sorrow — crime,
> With all compassionship of hate and toil...

2. Dont Leconte de Lisle, dans son étude sur Alfred de Vigny, met l'œuvre bien au-dessus de celle de son imitateur français. (V. *Les Poètes contemporains*, études publiées en 1864 dans le *Nain jaune*, et reproduites à la suite des *Derniers poèmes*, 1895.)

3. *Heaven and Earth*, sc. III.

4. *Ibid.* Là aussi, perçu d'abord par les seuls esprits infernaux, se fait entendre, signe précurseur du cataclysme, le « murmure inentendu » de Leconte de Lisle; « la voix du lugubre gonflement de l'Océan qui croît » :

> the voice
> Of growing Ocean's gloomy swell.

puis des oiseaux de mer, planant avec des cris éperdus au-dessus des vagues qui montent, autour du dernier sommet qu'elles vont engloutir, semblent bien avoir laissé, dans l'esprit de l'auteur de *Qaïn*, une impression directe.

Le drame de Byron se clôt sur cette indication scénique : « Les Eaux montent : les hommes fuient en tout sens; beaucoup d'entre eux sont rejoints par les vagues; le Chœur des mortels se disperse, et cherche des asiles au sommet des monts, Japhet reste assis sur un roc, tandis que dans le lointain l'Arche flotte vers lui ». Cette vision de l'Arche de salut surgissant au loin sur la solitude farouche des flots, semble avoir frappé Leconte de Lisle. Dès 1846, dans un article sur « Les femmes de Byron[1] »; il terminait par elle une analyse lyrique de *Ciel et Terre* : « Hélas! le ciel s'assombrit de moment en moment, — la clameur des hommes frappe vainement sa voûte inexorable. La terre féconde et parfumée, la terre que conçut l'amour, et qui se berce encore dans les langes divins de la beauté; — la terre va descendre, maudite et désespérée, sous les eaux du déluge. Voici l'heure, et l'arche apparaît dans le lointain... Il faut mourir! » Transposée dans un ton différent, c'est la même apparition qui ferme son *Qaïn*.

L'article de la *Phalange* nous donne une date précise : celle où, après les premières admirations de l'adolescence, il a relu de près, avec enthousiasme encore, mais avec réflexion, les mystères byroniens, et où son imagination a commencé à faire, des créations du poète anglais, la matière de ses propres songes[2].

Neuf ans plus tard, dans la préface des *Poèmes et Poésies*[3], n'est-ce pas une étape nouvelle de ce travail intérieur que marquent ces lignes : « Si Milton[4] eût emprunté à l'humanité le

1. *Le Phalange*, 1846, 2e vol., p. 184.

2. Voir le passage que terminent ces lignes : « Comme vous, à l'un des horizons de ma vie, j'ai rencontré l'œuvre d'un grand poète, et maintenant, remis de l'éblouissement premier, je vais, d'une page à l'autre, admirant et songeant. » On peut relever, au cours de l'analyse qu'il donne là de l'œuvre anglaise, des détails, des images à lui, qui lui reviendront, plus ou moins modifiées, quand il écrira *Qaïn* : « Nous sommes au pied du mont Ararat, avant que l'écume du déluge eût blanchi ses pics solitaires ». (Cf. : Quand le plus haut des pics eut bavé son écume.) « Dieu le maudit (l'homme) une seconde fois, se préparant à déchaîner vers lui les cataractes supérieures... L'océan supérieur déchire la voûte du ciel ». (Cf. : Et le sceau fut rompu des hautes cataractes. Le poids supérieur fendit et crevassa Le couvercle du monde... Ces images-ci sont du reste à peu près bibliques.)

3. *Poèmes et poésies*, Dentu, 1855.

4. Milton serait donc à nommer aussi dans cette recherche des sources de *Qaïn*. Leconte de Lisle l'avait lu, dans cette traduction de Chateaubriand dont il devait invoquer l'exemple dans la préface de son *Théocrite* (1861). Il se pourrait que ce passage du livre X : « T'avais-je requis dans mon argile, ô Créateur, de me mouler en homme? T'ai-je sollicité de me tirer des ténèbres?... Comme ma volonté n'a pas concouru à mon être, il serait juste et équitable de me réduire à ma poussière,

magnifique symbole de l'orgueil vaincu mais non humilié, il eût produit un type nouveau analogue au Prométhée. Si Byron, avec ses incontestables qualités de lyrisme et de passion, eût possédé comme Shakespeare quelque force objective, le Giaour, Manfred et Caïn ne fussent pas restés d'uniques épreuves de sa personnalité ». Est-il très loin, quand il s'exprime ainsi, de penser à donner lui-même ce Prométhée moderne, emprunté cette fois, comme celui de Byron, à la race humaine, et empreint de cette objectivité dont manque trop, à son gré, celui du grand lyrique anglais?

Entreprise ardue, à coup sûr. Pris dans le vague de la plus lointaine préhistoire, adapté à un dessein contraire à la tradition même qui s'attache à son nom, chargé de servir d'interprète à l'une des pensées foncières de l'auteur, le héros de cette œuvre symbolique devait forcément, dans une large mesure, rester une création subjective. S'il est vrai, comme l'indiquerait un propos attribué à J. M. de Heredia et rapporté par M. Estève[1], que Leconte de Lisle, son poème achevé, ait songé à le détruire comme trop byronien, la conscience des ressemblances de détail que nous relevions tout à l'heure n'y était sans doute pour rien. De telles similitudes, M. Vianey l'a montré, abondent dans cette poésie savante, et Leconte de Lisle n'eût pas plus songé à en rougir que n'eussent fait Chénier, Ronsard ou Virgile. Mais l'écrivain qui, dès son recueil de 1852, remaniant le premier texte de la *Robe du Centaure*, avait autant que possible subordonné l'interprétation morale à l'évocation légendaire, qui, de *Niobé*, avait biffé l'épilogue postiche qui en faisait d'abord un symbole[2], le poète de plus en plus volontairement impersonnel des époques disparues et de la nature lointaine, ne pouvait méconnaître que son grand poème biblique restait en son fond une fiction figurative selon la formule romantique, une œuvre moins apparentée à la plupart de ses récits antiques ou barbares, qu'à ceux des auteurs de *Moïse* et de la *Légende des siècles*.

moi désireux de résigner, de rendre ce que j'ai reçu, incapable que je suis d'accomplir tes conditions trop dures »; que cet autre du livre I[er] : « Un courage qui ne cédera ni ne se soumettra jamais, qu'est-ce autre chose que n'être pas subjugué..., je ne me courberai point, je ne demanderai point grâce d'un genou suppliant ». dussent être, au même titre que ceux de Byron qu'a relevés M. Vianey, et où Byron lui-même se souvient de Milton, rapprochés du texte de Leconte de Lisle. Et autant que le *Sacre de la Femme* de Victor Hugo, c'est peut-être aussi les descriptions de Milton que rappelle la vision idyllique évoquée par Qaïn de ce qu'aurait pu être sa vie dans l'Éden.

1. *Byron et le romantisme français*, p. 278, note 1.

2. Comparer, pour ces deux poèmes, le texte des *Poèmes antiques* (1852) à celui qu'avait publié la *Phalange* (*La Robe du Centaure*, 1845; *Niobé*, 1847). Pour *Niobé*,

*
* *

Il n'avait cependant rien négligé pour adapter étroitement *Qaïn* à la série dans laquelle il devait se ranger; et l'on peut dire qu'il y a en grande partie réussi.

La forme de l'œuvre, d'abord, est toute biblique. La coupure en strophes, comme celle de la *Vigne de Naboth* en tercets, rappelle à n'en pas douter les versets des poètes hébreux. Surtout, comme structure générale, cette œuvre où l'auteur, dissimulé derrière un voyant des temps passés, symbolise, sous la forme d'une révélation faite à ce voyant, ses propres conceptions sur la marche de l'histoire, sur l'approche d'un avenir de bonheur, rentre exactement dans le genre, tout hébraïque, de l'Apocalypse.

Puis la première partie du poème, à dessein longuement développée, par la précision et le relief des peintures, par l'intensité avec laquelle elle évoque la scène grandiose et lugubre au milieu de laquelle va se redresser Qaïn, produit une puissante impression de « reconstruction intuitive [1] », de restitution vraie, et contribue à marquer toute l'œuvre du même caractère de réalité.

La même question se pose ici que pour les autres parties. Cette vision de la cité maudite, de la veillée sinistre qui précède la catastrophe, Leconte de Lisle la doit-il à son imagination seule? S'est-il documenté quelque part? A-t-il utilisé, plus ou moins consciemment, des souvenirs?

Parmi les poètes modernes auxquels on songe tout d'abord, ni Byron, ni Thomas Moore, ni Vigny n'ont peint Hénokhia et son peuple. La cité des géants, sa vie monstrueuse, sa fin tragique emplissent celle des œuvres de Lamartine qu'admirait le plus Leconte de Lisle : mais la donnée de la *Chute d'un Ange* et celle de *Qaïn* diffèrent du tout au tout, et c'est à peine si d'une œuvre à l'autre un ou deux détails prêtent au rapprochement.

Le livre éthiopien de la vision d'Hénoch [2], dont la découverte avait au commencement du siècle appelé l'attention des poètes sur

c'est seulement dans les *Poésies complètes* (1858) que disparut toute trace de cet épilogue, déjà fort réduit en 1852.

1. Leconte de Lisle, dans l'article rappelé plus haut sur Alfred de Vigny, disait de son *Moïse* : « C'est une étude de l'âme dans une situation donnée..., plutôt qu'une page vraie, intuitivement reconstruite, de l'époque légendaire à laquelle appartient la figure de Moïse ».

2. Rapporté d'Abyssinie en 1773, signalé et analysé en 1800 par Silvestre de Sacy dans le *Magasin Encyclopédique*, traduit en anglais en 1821, en allemand en 1833, en latin en 1840; a été, depuis les travaux importants (édition 1851, traduction allemande 1853) de Dillmann, l'objet de plusieurs traductions et études nouvelles.

la légende des géants fils des anges, n'avait rien à fournir à l'œuvre conçue par le poète français.

Quant à la Bible, elle n'a sur les géants qu'un verset de sens douteux[1]. La ville bâtie par Caïn, et nommée par lui du nom de son fils, n'y est que mentionnée en passant[2]; rien n'indique que Caïn y ait eu sa tombe; aucun rapport n'est établi entre les géants et cette ville; ni d'elle ni d'eux il n'est parlé à propos du déluge.

La topographie impliquée dans le poème, d'autre part, semble mal s'accorder avec les indications bibliques. Hénokhia, « la ville de l'angoisse et de la solitude », est placée par Leconte de Lisle au pays d'Hévila. A l'occident s'étend la mer, d'où émergent les nuées; à l'orient, c'est l'âpre montagne du Gelboé-Hor; et le désert, le « sable aux dunes noires », est proche.

Selon la Bible, après le meurtre de son frère, « Qaïn partit d'auprès de l'Éternel, et alla demeurer dans le pays de Nôd, à l'orient de Eden[3] »; c'est là, semble-t-il, que le verset suivant lui fait bâtir sa ville. Quant à Hévila, un pays de ce nom est voisin d'Eden : des quatre bras que forme, en sortant du fond du jardin, le fleuve qui l'arrose, « le nom du premier est Pis'ôn; il coule autour de tout le pays de Hawîlah où se trouve l'or[4] ». Dans le morceau ethnographique sur la descendance des enfants de Noé, Hawilah est le nom de deux personnages qui semblent représenter les contrées d'Arabie[5]. Tout cela est fort vague, mais ne comporte, en tout cas, aucune identification avec Nôd. Des monts Gelboé, du reste, en ces passages, nulle mention. Ils figurent ailleurs. C'est sur leurs pentes que, à la fin du premier livre des Rois, Saül, vaincu par les Philistins, se perce de son épée. Et ce massif calcaire, de hauteur médiocre, escarpé par endroits, sépare la vallée du Jourdain, creusée au pied de son versant oriental, de celle où le Kishon, à l'ouest, descend vers la mer. Le pays situé entre cette mer et les monts Gelboé, c'est le sud de la Galilée. Située là, Hénokhia ne serait pas très éloignée de Nazareth. Rien, dans le texte biblique, ne suggère pareille localisation.

1. « Lorsque les hommes eurent commencé à devenir nombreux sur la terre, et qu'il leur naquit des filles, les fils de Dieu, voyant que les filles des hommes étaient belles, prirent des femmes d'entre celles qui leur convenaient... Les géants étaient sur la terre en ces temps-là, et encore après que les fils de Dieu se furent alliés aux filles des hommes, et qu'elles leur eurent donné des enfants. Ce sont là les fameux héros d'autrefois. » (Genèse, VI, trad. Reuss.)

2. « Qaïn ayant connu sa femme, elle devint enceinte et enfanta Hanôk; et comme il bâtissait une ville, il l'appela Hanôk, du nom de son fils. » (*Ib.*, V.)

3. *Ib.*, IV.

4. *Ib.*, II.

5. *Ib.*, X, et commentaire de Reuss.

Au contraire, Hénochia sépulcre de Kaïn, citadelle des géants, « ville de la malédiction et des larmes », construite aux « régions de la solitude », près de la mer, du désert et des monts Gelboé; une contrée Hévila, d'autre part, située non autour d'Hénochia même, mais sur la côte, à quelques jours de marche, ces données, identiques ou peu s'en faut à celles de Leconte de Lisle, se trouvent réunies dans une œuvre curieuse, qu'il a certainement connue.

En 1845, dans la *Phalange*, revue de l'école sociétaire, à laquelle il venait, en peu de mois, de donner toute une série de poèmes, un des rédacteurs consacrait une longue étude à un livre récemment paru, le *Monde antédiluvien*, poème biblique en prose, par Ludovic de Cailleux [1]. Il en donnait l'analyse, citait le début, et parmi quelques réserves portait en somme sur l'ouvrage le jugement le plus favorable [2]. « Depuis le Satan de Milton, écrivait-il, on n'a, ce me semble, rien écrit de supérieur à certaines pages du *Monde antédiluvien*. Quant à l'ensemble du récit, il est toujours très beau, ou sur le point d'être très beau. »

Si Leconte de Lisle ne connaissait pas déjà l'œuvre ainsi appréciée, cet éloge devait la lui faire lire. Qu'y trouva-t-il?

Tout d'abord, pour le dire en passant, un Avertissement et une Préface qui pourraient bien n'avoir pas été sans quelque influence sur ses théories littéraires. La *Chute d'un ange*, qu'il goûtait fort, y est assez mal traitée, et l'admiration de l'auteur pour la poésie grecque ne l'empêche pas de n'y voir qu'une forme morte, et de prêcher un retour des poètes à la « conception biblique », qu'il estime être le premier à comprendre. Mais dans ces pages dont l'assurance hautaine et tranchante ressemble fort au ton qu'affectera bientôt Leconte de Lisle théoricien et critique, annonce d'un âge poétique nouveau, dédain pour toute l'époque romantique, condamnation méprisante des « éternelles lamentations élégiaques », dégoût de cette « senteur misérable de l'imitation, qui s'exhale des débris de l'école de René et de Manfred », éloge des vastes compositions, belles par l'ampleur du développement et l'enchaînement des parties, exhortation à remonter, plus haut même qu'Homère, aux inspirations de la poésie primitive, que d'idées ou de tendances analogues à celles qui, chez Leconte de Lisle, ne se formuleront que quelques années plus tard.

Quant à l'œuvre elle-même, imparfaite, mais point banale, elle

1. A Paris, au Comptoir des imprimeurs unis, Comon et Cie, quai Malaquais, n° 15, 1845, 1 vol. in-8°.
2. *La Phalange*, 1845, t. II, p. 558 et suivantes.

avait de quoi intéresser et retenir une imagination de poète. Si le récit — en quarante chants, ou « Testaments » — y est surchargé d'épisodes, si l'emploi systématique d'une prose lyrique coupée à l'instar des versets hébreux y met une lenteur uniforme d'allure qui à la longue fatigue, si la langue n'y traduit pas toujours la vision intérieure avec assez de relief, les conceptions n'y sont pas sans grandeur, et on pourrait en détacher des pages assez frappantes.

L'action y a deux centres : Hénochia, la cité farouche où vivent, mêlés aux enfants de Seth vaincus, les géants du sang de Kaïn ; et le pays d'Hévila, où Noé et les siens, au bord de la mer, construisent l'arche. De l'un à l'autre vont les personnages principaux : Méthousaël, jeune géant à l'âme dévorée d'ennui et de désir, qui part à la recherche de l'Héden perdu, en retrouve les restes arides et désolés, puis, sauvé de la mort par les enfants de Noé, conte au patriarche et aux siens les annales de sa race, la fuite de Kaïn après le meurtre, la fondation d'Hénochia, son histoire ; et qui enlève enfin une des filles de son hôte, la fiancée de Cham, Hagar-Benoni ; Noé, ensuite, qui va rechercher sa fille sans pouvoir s'en faire suivre, et dont les imprécations répétées, les prédictions terribles contre la cité criminelle rappellent les chants des prophètes bibliques ; Cham, jaloux, qui réussit à ravir de force sa fiancée ; les géants, dont l'armée le poursuit, livre aux patriarches un combat où Hagar est tuée, et s'enfuit, décimée par les bêtes fauves qui s'élancent de l'arche. Entre temps, ce sont des épisodes merveilleux, visions prophétiques, évocations des morts, apparitions d'envoyés célestes, pestes, famines, fléaux de toute sorte dont Dieu frappe l'humanité condamnée. Puis viennent l'engloutissement d'Hénochia dans un lac de feu, la montée de la mer, le vain effort des géants qui lancent, eux aussi, des arches sur les flots, la lente et poignante agonie des principaux d'entre eux, et la vision du Créateur, satisfait de sa vengeance, qui se montre un instant au-dessus du monde détruit.

Du récit touffu dont je viens d'indiquer les grandes lignes, ce qui a pu rester dans l'esprit de Leconte de Lisle, c'est d'abord un certain ton, une certaine couleur générale, la beauté sauvage de cette race maudite, son orgueil indompté dans la destruction même, l'horreur tragique de sa destinée, la grandeur âpre et triste des aspects de nature parmi lesquels se déroule l'action. Ce sont ainsi des détails matériels, comme ceux d'ordre topographique que je mentionnais tout à l'heure ; des noms, sans doute : celui d'Hénochia, avec cette forme particulière ; la forme hébraïque

Gelboé-Hor; cette appellation, le Vengeur, accolée au nom de Kaïn; l'idée de donner à un « Voyant » celui que porte, dans la Bible, le fils de Gomer, Thogorma[1]. C'est enfin au moins un tableau, qui reparaît dans la vision du Voyant, et divers épisodes, dont on y retrouve le souvenir.

Le tableau est celui du début, des deux parts le même[2] : le jour tombe sur Hénochia les femmes vont au puits, les troupeaux rentrent, dans la pourpre du soleil couchant :

Il était soir, temps où les jeunes filles ont coutume de sortir de la ville Hénochia pour puiser de l'eau; temps où les voyageurs font reposer leurs chameaux aux portes de la ville.

Or, le puits était creusé près des portes, sur la route du désert;

Des troupeaux était couchés à l'entour, sur le penchant de l'Aride.

En ce temps-là, il était de coutume aux pasteurs d'Hénochia, après avoir ramené leurs troupeaux aux portes de la ville, de s'arrêter pour les compter. Alors les chèvres fatiguées se couchent sur les bords du chemin; leurs mamelles pleines traînent sur l'herbe; les (des?) chevreaux se lèvent debout sur les pierres de l'abreuvoir, les autres se frottent contre un cèdre.

Les onagres, les chameaux, les dromadaires se roulent ou se reposent sur les sables que le soleil ne brûle plus : et, au signal du pasteur, les troupeaux rentrent dans la ville, vers une étable pleine de paille, pour donner leur lait à l'aurore aux Colossiens.

Or donc, les pasteurs ayant fait boire leurs chameaux, leurs onagres, leurs dromadaires, leurs chèvres, leurs brebis, rentraient lentement vers les portes.

Et les derniers mugissements des troupeaux allaient se perdre du côté des régions de la solitude.

Ils passèrent ainsi longtemps, et déjà le soleil avait disparu de la terre.

Et ses rayons expirants embrasaient les murailles de la ville de Kaïn, comme des murailles de feu.

Et les jeunes filles sortirent d'Hénochia;

Suivant la coutume des femmes de leur peuple, elles étaient couvertes d'une robe et d'un voile de lin blancs.

Elles remplirent les urnes et les vases qu'elles portaient sur l'épaule, et, les plaçant à terre, elles se reposèrent sous un palmier, qui s'élevait près du puits....

1. Genèse, X. — Dans le *Monde antédituvien*, Thogorma-Méholaël-Abba (car les noms des personnages y sont presque tous doubles ou triples), savant, poète, constructeur, visionnaire, évocateur des morts, est la grande intelligence de la cité des géants. Le long récit de son agonie, qui est un des beaux endroits du poème, et son suprême refus de croire, même quand, au moment de mourir, il aperçoit Dieu dans le ciel, ont dû frapper Leconte de Lisle.

2. Ce sont, chez Ludovic de Cailleux, les pages que citait la *Phalange*.

Ce ne sont encore que des filles de Seth. Mais voici une géante,

... La fille d'Amraphel, vierge géante inconnue à tout homme, singulièrement belle en sa grandeur : ses cheveux noirs couvraient ses épaules, et descendaient jusqu'à ses pieds.

Une longue robe de lin entourait ses reins; ses bras étaient nus.

Elle avait un voile sur la tête, et un collier de boules de fer séparait sa gorge et son col.

Leur blancheur était comme le lait des gazelles à l'aurore aux yeux du pérégrinateur fatigué, et les veines de son sein avaient la couleur des vagues bleues de la mer, qui baignent les rochers de marbre du temple de Maholaël...

... Elle plongea fièrement son vase dans l'onde et le replaça en silence.

Et des gouttes d'eau tombant de l'urne arrosaient son voile et ses épaules.

Elle paraissait au milieu de ses compagnes comme le pasteur au-dessus des brebis, et élevant sa voix elle dit :

Filles de Dieu, rentrons, car la nuit est proche.

Cette scène pastorale n'est-elle pas comme l'esquisse de celle qu'avec plus de sobriété et de vigueur a évoqué l'auteur de *Qaïn*, et où il a mis, par le retour des chasseurs, un accent nouveau de sauvagerie primitive? N'est-ce pas la fière attitude, la majesté calme de ses géantes? Il n'est pas jusqu'à l'indifférence avec laquelle ces corps puissants, chez lui, foulent en marchant les ronces comme l'herbe, qui ne rappelle ce verset mal venu :

Ils marchaient en silence vers Hénochia, et leurs pieds nus broyaient des linéaments gigantesques de fougère mâle.

Hénokhia elle-même, si elle est chez Leconte de Lisle, comme Balbeck dans la *Chute d'un ange*, flanquée de tours, bâtie de pierre, de fer et d'airain[1] — celle de Ludovic de Cailleux est du reste aussi une citadelle formidable, — par les ours et les lions qu'elle enchaîne sur ses escaliers, les crocodiles qui peuplent ses

1. *Chute d'un Ange*, 7e vision :

Le marbre, le granit, d'éblouissants métaux
Fondus dans la fournaise ou taillés aux marteaux...
... Couvrent leur ciel de bronze ou forment leurs murailles.
En contemplant de loin leurs immenses contours
Où montent à l'envi les dômes et les tours,
On croit voir s'élever du milieu des campagnes
De fer, d'argent et d'or d'éclatantes montagnes.

Et plus loin :

Leur palais élevé sur des rocs aplanis...
... Des murs de ce palais aux immenses contours
Les fondements massifs sont couronnés de tours.

réservoirs, rappelle le palais-temple où Thogorma, dans le *Monde antédiluvien*, garde des crocodiles dans ses bassins, dans ses étables des lions et des monstres de toute espèce[1].

Plus loin, l'apparition du Cavalier de la Géhenne fait songer aux chevauchées surhumaines dont l'Apocalypse johannique évoque plus d'une fois la vision[2]. Mais le lien est à coup sûr plus direct avec le poème de L. de Cailleux. Un envoyé céleste y porte déjà ce nom, étranger, sauf erreur, à la Bible, de « Cavalier de la Géhenna ». Dans un rôle assez différent (c'est à Noé qu'il se montre, et pour lui annoncer que l'âme de sa fille sera sauvée), son apparence est effrayante et fantastique aussi :

(Noé) aperçut près de lui un jeune homme debout qui avait un glaive d'airain à la main, et qui était monté sur les reins d'un cheval noir.

Or ce cavalier portait lui-même des armes de fer noires, et une crinière de léviathan flottait sur son casque noir.

Et Noé lui dit : Êtes-vous un géant maudit?

Et il lui répondit : Point du tout, je suis un des cavaliers de la Géhenna, et maintenant je viens, car l'heure de l'agonie du monde est proche....

... Son regard plongeait dans le vague de la nuit et étincelait comme une lampe ardente.

Son cheval noir écumait comme les flots de l'océan sur les écueils et se cabrait debout, et un bruit surnaturel et triste sortait des armes du cavalier de la Géhenna[3].

Les imprécations, les prophéties qu'il lance, chez Leconte de Lisle, contre la ville maudite, étaient, je l'ai dit plus haut, dans le *Monde antédiluvien*, dont elles occupent plusieurs chants, mises dans la bouche de Noé. Et je ne sais si ce livre n'est pas pour quelque chose encore dans cette belle vision du cortège qu'entraîne à sa suite le Cavalier céleste. Car ces bêtes qui se ruent « par couples », ce sont celles que sauvera Noé. Et dans le chant où il a dramatisé l'épisode, très sèchement conté dans la Bible, de l'entrée des animaux dans l'arche, Ludovic de Cailleux cherchait déjà à peindre cet élan d'une multitude aux mille cris, où, comme Leconte de Lisle après lui, il faisait place au monstrueux Béhémot du livre de Job[4].

1. *Le Monde antédiluvien*, Testament III, p. 25; Testament XXX, p. 324-325.

2. *Apocalypse*, I, le cheval pâle monté par la Mort; IX, la cavalerie céleste dont les chevaux vomissent du feu, de la fumée, du soufre, et tuent la tierce partie des hommes; XIX, le Verbe de Dieu, dans sa robe sanglante, monté sur un cheval blanc, et frappant de l'épée ses ennemis.

3. *Le Monde antédiluvien*, Testament XXVIII.

4. Il l'appelle Betmoth.

... Noé... fit entendre sa voix véhémente comme un tourbillon.

Toute sa famille, avec lui, était rangée autour de l'arche...

... Du fond de la solitude les nuages de poussière s'éclaircissaient, et les têtes nombreuses des animaux de la création apparaissaient.

Et à mesure que la voix de Noé devenait de plus en plus terrible, les multitudes se pressaient et accouraient.

Et la famille tremblait en les regardant approcher...

... Dans une étendue sans bornes, un peuple innombrable se déroulait comme des vagues.

Des gémissements, des meuglements, des roucoulements, des cris surhumains remplissaient la solitude.

Le premier moment ressemblait à la tempête. La surface du sable était voilée par des crinières, des cornes, des têtes, des cous, des naseaux, des hures, des reins, des croupes... ; et sur ces rudes aspérités planait un voile d'azur et d'or formé par les ailes et par les plumes des oiseaux[1].

Je me demande enfin si cet épisode, pour ainsi dire avorté, de la descente de Thogorma, dans le *Monde antédiluvien*[2], à la caverne où repose l'ancêtre, n'a pas contribué à suggérer l'idée même, l'idée essentielle de la première partie du poème de Leconte de Lisle, celle du réveil de Qaïn devant la catastrophe où va sombrer sa race :

En ce temps-là, la pierre du tombeau de Kaïn se dressa.

Le visage livide du meurtrier d'Habel se montra à moitié rongé par les vers.

Aux lueurs du pin résineux, qui menaçait de s'éteindre, le fantôme se souleva, il étendit sa main vers le torrent et les pluies de la caverne.

Et il se recoucha pour jamais[3].

*
* *

Ainsi, pour cette première partie du *Qaïn*, comme pour les deux autres, la recherche des origines nous ramène au début même du

1. *Le Monde antédiluvien*, Testament XXI.

2. *Ibid.*, Testament V.

3. Je me suis borné aux rapprochements les plus notables. Il y en aurait quelques autres à relever dans le détail. Par exemple, si c'est sans doute un hasard qui fait de ce vers : « L'homme géant, brisa la vulve maternelle », la presque exacte répétition de cette phrase : « En cette nuit d'horreur, je brisai la vulve de ma mère (l'expression revient plusieurs fois dans le livre) et je naquis géant », on peut se demander si ce reproche de Qaïn à Iahveh : « Toi qui fais aux mères affamées, monstrueuses, manger la chair de leurs enfants », ne dénote pas le souvenir des scènes d'anthropophagie représentées par L. de Cailleux comme l'effet de la colère divine : Test. IV, p. 32, des hommes et des femmes, dans un songe prophétique de la femme de Thogorma, se disputent la chair de leurs enfants nouveaux-nés ; Test. XXXV, autres scènes d'anthropophagie ; de même Test. XXXVIII, où (p. 364) une mère dévore son enfant et un père boit le sang du sien.

séjour de Leconte de Lisle à Paris, à cette période où entre la vingt-cinquième et la trentième année, du premier bouillonnement des enthousiasmes littéraires et des ferveurs philosophiques et politiques, se dégagent peu à peu sa personnalité et la nette conscience de l'œuvre à entreprendre; où à l'imprécision confuse, verbeuse et grandiloquente des premiers poèmes donnés à la *Phalange* succèdent, dès 1847, l'art de construction ample, logique, harmonieuse, la fermeté de langue, l'habile maniement des périodes, la netteté de vision évocatrice, la force d'émotion contenue, qui font de *Niobé* son premier chef-d'œuvre[1].

Qaïn, d'autre part, montre une fois de plus comment, pour faire revivre les époques passées, à côté des œuvres antiques ou à leur défaut, celles où des écrivains modernes avaient avant lui tenté cette restitution ont servi parfois de documents à Leconte de Lisle, ou ont guidé son inspiration. M. Vianey nous l'a fait voir utilisant dans le *Runoïa* un drame de Nicander. Il a reconnu dans *Khirôn* l'influence de Maurice de Guérin, et je ne sais s'il n'aurait pu y démêler aussi celle de Ballanche[2]. Ici, outre les traces, en partie signalées par lui, de Byron, nous venons de retrouver celles du poème en prose de L. de Cailleux[3].

Mais ces éléments venus du dehors, quelle qu'en soit la nature, emprunts volontaires ou inconscients souvenirs[4], Leconte de Lisle, en vrai créateur, les combine entre eux et avec ses conceptions propres dans des constructions si savamment agencées, les refond ou les amplifie avec une imagination si puissante, les revêt

1. A propos de *Niobé*, on peut noter ici que non seulement, comme je l'ai rappelé plus haut, la révolte contre l'injustice céleste apparente ce poème à *Qaïn*, mais la même promesse s'y trouve déjà d'une revanche future, d'un avenir de bonheur qui unira la terre et le ciel dans l'univers affranchi des Dieux (V. *Niobé*, v. 336 et suivants). L'idée semble être d'origine fouriériste. Cf. cette phrase citée par J. Dornis, qui n'en indique pas l'origine, comme écrite par Leconte de Lisle dans les premiers temps de son séjour à Paris : « Les génies heureux de l'Éden berceront entre leurs bras l'Humanité outragée depuis longtemps, mais qui renaîtra, jeune et belle, au soleil de l'Amour et de la Liberté ». (*Essai sur Leconte de Lisle*, 1909, p. 266.)

2. Plus encore qu'au prologue de la *Chute d'un Ange*, dont il le rapproche, l'entretien, en présence du jeune Achille, d'Orphée et du Centaure inspiré, me fait penser à ceux — où assiste en tiers le jeune et gracieux Pallas — qui se tiennent, au début d'*Orphée* (1827), entre le vieil Évandre et son hôte vénérable, Thamyris, poète aveugle et errant, dépositaire des mystères antiques auxquels il initie le roi en de longs récits sur les âges passés.

3. Un *Caïn*, drame philosophique par Amans de Chavagneux, a paru en 1866. Le dessein n'en a rien de commun avec celui de Leconte de Lisle. Caïn y renaît de siècle en siècle incarné dans quelque grand fratricide, et à la consommation des temps, dans une sorte de paradis, où il est révélé que l'universel amour est la loi première et dernière des mondes, tombe, ayant oublié ce long cauchemar de crimes, dans les bras de son frère. Ce dénouement serait, entre deux œuvres très différentes, le seul point de contact.

4. En voici un encore dans le *Qaïn*, où le vers : « Celle qui m'a conçu ne m'a jamais souri ! » reprend le « Cui non risere parentes » virgilien.

d'une beauté de verbe si évidemment originale, que ses poèmes les plus complexes dans leurs origines peuvent être aussi parmi les plus neufs et les plus personnels. Il n'en est guère, dans son œuvre, de plus frappant exemple que ce *Qaïn*, dont il a si longtemps porté en lui les germes, et dont on saisit mieux, semble-t-il, l'importance quand on s'aperçoit qu'exprimant quelques-unes des tendances les plus essentielles de sa pensée, il a aussi, dans sa vie intellectuelle, de si lointaines racines.

Henri Bernès.

L'ÉLOQUENCE MILITAIRE AU XVI^e SIÈCLE

L'érudit Loys Le Roy, dédiant au duc d'Alençon la traduction de quelques discours de Démosthène[1], écrivait en 1575 :

Les anciens capitaines avoient ceste coustume louable de harenguer les gens d'armes, pour leur donner meilleur courage, ayans cogneu par experience qu'és grans affaires les bonnes remonstrances enhardissent beaucoup les soldarts et les rendent plus prompts et deliberez à supporter tous travaux et à servir fidelement plus tost par amitié que par authorité et rigueur... Laquelle façon est aujourd'huy perdue avec le reste de la discipline militaire : au moins n'en tient lon gueres de conte : dont il advient que beaucoup de princes soient mal suyvis et servis à la guerre.

D'autre part on lit dans le cinquième discours de Balzac à Costar, *Paraphrase ou de la grande eloquence* :

Quoique je ne voulusse pas asseurer que toutes les harangues que nous lisons ayent esté prononcées dans les mesmes termes qu'elles sont escrites, et que je sçache que souvent les historiens prestent leur eloquence aux capitaines, personne toutesfois ne sçauroit nier qu'on ne parlast en semblables occasions; que les princes Grecs et Romains ne fussent sçavans en l'art de parler et qu'ils ne se servissent de cet art pour seconder celuy de la guerre. Nostre siecle mesme, qui a laissé perdre tant de louables coustumes, n'a pas negligé tousjours celle-cy.

Et, à l'appui de son affirmation, Balzac cite l'exemple de Henri IV.

Ces deux passages posent un intéressant problème : les capitaines du XVI^e siècle haranguaient-ils leurs troupes sur le champ de bataille? — Ils en posent même un second : Quel cas faut-il faire des discours qu'on leur attribue? doit-on les écarter sans examen et en bloc? doit-on au contraire se borner à faire des réserves, et penser que quelques-uns d'entre eux tout au moins méritent une certaine confiance?

Si la réponse à la première de ces questions se trouvait être

1. *Sept oraisons de Demosthene, prince des orateurs, à sçavoir trois Olynthiaques et quatre Philippiques..., traduittes de grec en françois par Loys Le Roy, dict Regius.* Paris, in-4°, 1575, avec privil. (Bibl. Nat., Rés. X, 1027).

négative, il serait superflu d'aborder la seconde. En tout cas, l'intérêt qu'elle présenterait serait bien mince, puisqu'il s'agirait simplement de rechercher ce que valent des discours de pure fantaisie. Or l'éloquence militaire est un genre pauvre. On a vite fait le tour des idées ou des arguments qui peuvent s'offrir à un général désireux d'encourager ses soldats. Ce sont toujours et partout des considérations forcément tirées de l'infériorité ou de la supériorité numérique, de la vaillance ou de la lâcheté, des victoires ou des défaites des armées en présence, de la justice de la cause qu'on défend, de la grandeur des intérêts dont on a la garde, des récompenses et de la gloire que réservent au vainqueur le présent et l'avenir. On ne saurait, sans imiter quelqu'un, recommander aux soldats d'obéir à leurs chefs, de serrer leurs rangs, de se rallier après la charge[1]. Même chez Salluste, Tite-Live ou Tacite, pour ne nommer que les plus grands, le genre ne se soutient que par la mâle beauté de la forme. Les discours dont il va être question ne se recommanderont pas, il faut l'avouer tout de suite, par de telles qualités. Aussi ne s'agit-il pas ici de révéler une forme littéraire inédite ou méconnue. Mais ce n'est pas non plus une simple question de fait que je me propose d'aborder, car elle ne rentrerait guère dans le cadre des sujets qu'on est accoutumé à traiter dans cette *Revue*. Au delà et au-dessus de la question de fait, à savoir si l'éloquence militaire a été réellement en honneur au XVI^e^ siècle, se pose un problème qui intéresse dans une certaine mesure l'histoire littéraire. A partir du milieu du siècle, les orateurs français, avec un zèle ardent et naïf, s'étaient évertués, dans les grandes assemblées délibérantes, au barreau, dans les séances solennelles des cours souveraines, à rivaliser avec Cicéron et Démosthène. Les chefs militaires sur le front de leurs troupes et les historiens qui les mettent en scène auraient-ils fait exception? Autrement dit, n'y a-t-il pas lieu de se demander si l'effort qui partout se déploie pour acclimater en France les grands genres littéraires de l'antiquité classique ne s'affirme pas non plus dans le domaine à la vérité très étroit et un peu écarté de

1. Pour prendre un exemple, simplement dans la harangue attribuée par Ammien Marcellin à l'empereur Julien pendant l'expédition de Perse, en 363 ap. J.-C. (XXIII, 5, 16-23), on peut relever trois ou quatre idées (confiance inspirée au chef par la fière attitude de ses soldats; raisons qu'ils ont de se venger des ennemis; défense de se débander pour courir au pillage; promesses de succès, etc.), que répètent à satiété les historiens dont il va être question, sans qu'il soit possible de savoir si c'est à Ammien Marcellin, ou à de plus grands que lui, — qui en ont dit autant — qu'elles ont été empruntées. — Ces idées sont à tout le monde. Aussi ai-je pensé qu'il serait sans intérêt, de plus peu probant et d'ailleurs impossible de chercher à faire tous les rapprochements qui pouvaient s'offrir.

l'éloquence militaire? — Ainsi entendues, les conclusions des présentes recherches pourraient, dans un rang très modeste, s'ajouter aux témoignages d'une plus vaste et plus importante enquête.

I

Sur le point de savoir si les hommes de guerre ont pratiqué l'éloquence au XVI^e siècle il suffit d'interroger les contemporains; et il ne semble pas qu'il y ait lieu de se travailler à interpréter leurs témoignages, puisqu'ils ne peuvent répondre que par oui ou par non. Or on conçoit que sur un fait isolé les historiens puissent être en désaccord, mais sur une pratique courante la chose est impossible. Pourtant Le Roy et Balzac ont l'air de se contredire. En réalité la contradiction n'est qu'apparente. Peut-être même est-il facile d'en découvrir la raison. Le premier, malgré le sens pratique qui s'affirme en lui par endroits, n'échappe pas à la ferveur intempérante, aux naïves illusions des lettrés de son temps. Il regrette que les capitaines ne prononcent pas devant leurs troupes de belles et longues harangues du genre de celles qu'on trouve dans les historiens anciens. Pour lui, un appel vibrant, une phrase énergique, un cri passionné ne sont pas de l'éloquence. Il y faut à son goût plus d'ampleur et plus d'art. Balzac écrit quarante ans plus tard. L'esprit critique commence à s'éveiller en lui. Il ne nie pas que Camille, Scipion ou Calgacus aient harangué leurs soldats, mais il réfléchit que Tite-Live et Tacite ne se sont pas fait faute de présenter à leur manière des paroles qui n'avaient sans doute laissé aucune trace écrite. De plus, bien qu'il n'ait été que l' « empereur » de l'éloquence écrite, Balzac doit aux efforts, même malheureux, de ses devanciers d'avoir un peu plus que beaucoup d'entre eux le sens vrai de l'éloquence parlée. Personnellement il affecte de ne l'aimer que pratique et agissante. Pour juger une manifestation oratoire, il s'en tient moins à l'étendue ou à l'éclat de ses développements qu'à son ardeur et à ses effets. Voilà comment quelques mots d'exhortation, qui laissent Le Roy indifférent, éveillent l'intérêt, retiennent l'attention de Balzac. Le premier se désole de voir peu à peu disparaître l'éloquence militaire; le second se félicite de constater qu'elle n'a pas péri tout à fait. — Les contradictions apparentes que l'on pourra relever entre les différents auteurs qui vont être cités s'expliquent de même, soit du fait que tous ne

conçoivent pas l'éloquence de la même façon, soit du fait que les uns en font grand cas et que les autres y sont indifférents.

Parmi les historiens ou les auteurs de mémoires dont le témoignage doit figurer ici, il y a ceux qui prévoient, qui recommandent l'emploi de l'éloquence sur le champ de bataille ; il y a ceux qui citent les cas dans lesquels ils affirment avoir vu un chef militaire prendre la parole, ceux aussi qui rapportent les discours qu'ils ont entendu prononcer ou qu'ils ont eux-mêmes prononcés.

Un général, dit Machiavel, doit savoir parler à ses hommes :

> Par des paroles il chasse la crainte, enflamme le courage, accroît l'acharnement, découvre les ruses de l'ennemi, offre des récompenses, montre les dangers et les moyens de les fuir, réprimande, prie, menace, sème l'espérance, la louange ou le blâme et emploie enfin tous les moyens qui poussent et retiennent les passions des hommes. Une république et un monarque qui veulent former une armée... doivent donc habituer leurs soldats à entendre leur général et le général à parler aux soldats[1].

Il pourrait sembler étrange de citer l'opinion de Machiavel sur un sujet de notre littérature, si l'auteur anonyme des *Instructions sur le faict de la guerre*[2] n'en avait donné non pas une traduction, mais une sorte de paraphrase très libre pour la forme, servile pour le fond. Chose remarquable, c'est précisément sur ce point de l'éloquence militaire que, par grande exception, l'auteur montre quelque indépendance. Machaviel l'ayant affirmé, il affirme à son tour que « sans sçavoir harenguer à tout un exercite il est difficile de faire chose qui soit gueres bonne », mais il le dit mollement, sans conviction, et il ajoute : « Aujourd'huy on n'en faict point de cas » (fol. 146-147). Cette dernière constatation s'explique du fait qu'il écrivait en 1553. A cette époque, le goût, l'audace n'étaient pas encore venus aux Français de rivaliser avec les anciens ailleurs qu'en poésie.

L'esprit de la Renaissance apparaît déjà dans le long prologue que Martin du Bellay met en tête de ses *Mémoires* et de ceux de son frère Guillaume. Il y nomme avec admiration, il envie les historiens anciens qui, non contents de raconter les faits, reproduisent le menu détail, les causes, les effets et aussi les « concions et oraisons tant militaires que politiques, demonstratives

1. Machiavel, *Œuvres complètes*, trad. Buchon, Paris, 2 vol., 1867, t. I, liv. 4, p. 367.

2. *Instructions sur le faict de la guerre, extraites des livres de Polybe, Frontin, Vegece, Cornazan, Machiavelle et plusieurs autres bons auteurs*, Paris, Vascosan, 1553, avec privil. (Bibl. Nat., R. 25399).

que deliberatives[1] ». Il exige de l'historien moderne un récit vivant et complet. Il veut qu'il représente une bataille avec « le traict des haquebutiers, archiers et arbalestriez, poulsiz de piques, chocz d'hommes d'armes, heurtis de chevaulx, coups d'espée, chaplis de masses, haches et hallebardes..., jusques à quelques foys racompter non seulement le maintien de l'une et de l'autre armée, mais ce que chacun de son costé aura particulierement dit et faict ». Il demande qu'on rapporte les « mandemens, sommations et responses des uns aux autres ».

Ce goût pour l'éloquence s'affirme davantage encore chez Monluc. Ses *Commentaires*, qu'il conçoit comme une sorte de manuel où les capitaines de l'avenir viendront apprendre leur métier, sont remplis de conseils de tout genre. Or il estime que le chef d'une troupe doit savoir parler à ses hommes.

> Croyés que, puisque les anciens s'aydoient tant des ramonstrances qu'ils faisoient aux combatz et qu'ilz avoient congnoissance du grand bien que cela appourtoit, nous ne les devons mespriser : ilz n'ont pas oublié de les escripre dans leurs livres, par ainsin il nous faut asseurer qu'en usant ainsin et suyvant leur exemple, qu'il nous portera autant de profit à nous que ont faict à eulx. Et croy que c'est une tres belle partie à ung cappitaine que de bien dire : je n'ay pas été nourry pour cest effect, mais encore ay-je eu ce bonheur de pouvoir exprimer en terme de soldat ce que j'avois à dire avec assés de vehemence, qui sentoit le païs d'où je suis sorty.

Il engage les gentilshommes à élever leurs fils dans le culte des lettres. Lui-même regrette de n'avoir pas reçu ce précieux enseignement, mais il se console, à la pensée que chez lui la nature suppléait à l'art. « Encore avois-je assés de naturel pour persuader le soldat de venir au combat[2] ».

Avec Gaspard de Saulx, sieur de Tavannes, ou plutôt avec Jean de Saulx, qui rédigea entre 1601 et 1621 les *Mémoires* de son père[3], le cas n'est plus le même. Il ne laisse échapper nulle part le désir d'imiter, d'égaler les anciens, orateurs ou historiens. Il considère le métier des armes d'une façon pratique et terre à terre. Pourtant il ne perd pas de vue l'orateur dans le capitaine. Il ne se borne pas à

1. *Mémoires de Martin du Bellay*, coll. Michaud et Poujoulat, 1^re série, t. V, p. 103. — Voir V.-L. Bourrilly, *Guillaume du Bellay*, Paris, 1905, in-8. — Les *Mémoires* des deux frères sont publiés à la fois, en 1569, par René du Bellay.

2. *Commentaires et lettres de Blaise de Monluc*, publ. par Alph. de Ruble (Soc. de l'Hist. de France), Paris, 1865, t. III, p. 206.

3. *Mémoires de Gaspard de Saulx, seigneur de Tavannes*, coll. Michaud et Poujoulat, 1^re série, t. VIII. — Gaspard était mort en 1573.

dire en général que le gentilhomme désireux de réussir à la guerre doit être éloquent; il se préoccupe de la façon dont il doit parler, et il entre dans le détail; il précise. Il ne serait pas exact de dire qu'il donne ainsi par fragments et au hasard des rencontres la théorie de l'éloquence militaire. Le mot éloquence sonnerait faux. Il risquerait de nous tromper sur le tempérament du père et sur celui du fils. Celui-là, en effet n'avait rien d'un orateur[1], celui-ci n'a rien d'un écrivain. On peut donc être assuré que le souci de la littérature et du bien dire est absent de sa pensée et de son livre. Il considère l'officier qui commande une compagnie, un escadron. Celui-là, dit-il, a besoin de savoir parler à ses soldats (p. 131). Il faut qu'il connaisse le nom de chacun d'eux (p. 193). Il faut, avant la charge, qu'il leur dissimule le danger, qu'il l'atténue. Le chef expérimenté qui voit s'avancer une troupe de cavaliers se gardera bien de laisser échapper des mots comme : Voici que l'ennemi approche en bon ordre; il veut combattre. Tout au contraire. « L'advisé coureur, forcé de parler devant les troupes, couvre le courage des ennemis, disant : Ils viennent passer près de nous pour se retirer; ils sont contraints de couvrir leur peur de bonne mine et de combattre pour ce qu'ils ne s'en peuvent aller[2] » (p. 343). Mais ces cavaliers approchent. Ce sont des Reîtres. Selon leur habitude, ils se sont noirci le visage pour inspirer plus de terreur. « Les bons chefs, haranguans leurs compagnons, tournent ces appareils en risée » (p. 132). Minutieusement Tavannes prévoit et envisage tous les cas possibles. César connaissait ses soldats. Il savait que la meilleure façon de les stimuler, c'était de leur dire : On rapporte qu'Arioviste a 50 000 hommes. C'est faux : il en a le double. — Mais avec une armée médiocrement sûre, « il faut prevenir l'espouvante avant qu'elle arrive, estouffer les bruits, cacher les morts, mespriser les forces ennemies, magnifier les nostres, dire soy-mesme le malheur qui ne se peut celer, l'amoindrir, s'en mocquer et en donner le remede » (p. 337). Dans le cas contraire, « les paroles hautaines sont necessaires ». Il convient alors de « monstrer regret que les ennemis ne sont davantage pour avoir plus d'honneur » (p. 193). Dans beaucoup

1. Quand il lui a fallu prendre la parole, il a dû pratiquer un genre sobre et, si par un exemple on peut juger des autres, presque tout en gestes. Quand le roi, en 1564, fait son entrée à Dijon, Tavannes vient le recevoir aux portes de la ville. Il pose la main sur son cœur en disant : « Cecy est à vous », puis il la met sur son épée et ajoute : « Voilà de quoy vous servir ». C'est tout. — Il ne m'échappe pas que c'est Jean qui écrit les *Mémoires* de Gaspard : ce fait leur ôte de leur prix; il ne leur enlève pas cependant toute autorité.

2. Il fait un peu plus loin la même observation, p. 345.

de cas il est indispensable de présenter les faits sous un jour favorable ou même de les dénaturer, de façon à ranimer la confiance des hommes. Il faut « les faire despiter des injures et paroles picquantes receues d'iceux [les ennemis], monstrer ceux qui ont chassé l'ennemi, magnifier les moindres actes, à un besoin mentir ou faire mentir parfois discrettement; ne permettre aux prisonniers de louer leur parti, esclaircir les soldats de ce que les capitaines croyent qu'ils pourroient ou penser ou doubter, avec visage asseuré, lire dedans le cœur, accuser les poltrons et louer les braves » (p. 132). — Le caractère pratique de ces observations, dans lesquelles on reconnaît le canevas de plus d'une harangue, nous est une garantie d'exactitude. Nous pouvons en croire Tavannes quand il affirme qu'à la guerre il y a des cas où l'on doit parler et où l'on parle.

Chose étrange, cet homme, si préoccupé de ce que doivent dire les chefs militaires, ne rapporte nulle part ce qu'ils ont dit; mais la conclusion qui précède n'en est pas infirmée. Cela prouve seulement qu'à son avis, s'il est très important sur le champ de bataille de parler à propos, de parler bien, parce que la victoire peut en dépendre, il importe très peu de rapporter ce qui s'y est dit, parce que la littérature seule y trouve son compte. De plus, son récit est d'une sécheresse telle[1] que l'on ne s'étonne pas d'y constater cette lacune. Il reste d'ailleurs le témoignage positif de ceux qui ont pris soin de fixer par écrit les discours qu'ils ont entendus ou qu'ils ont prononcés. Et ce témoignage ne saurait guère être récusé. Il peut, il est vrai, arriver que, de deux relations d'une même bataille, l'une rapporte le texte d'un discours et que l'autre n'y fasse aucune allusion. Mais on ne voit pas pourquoi le silence de la seconde ôterait toute valeur à l'affirmation de la première. Avant l'attaque de Namur, Vauban adressa à ses soldats une brève et paternelle allocution, tout empreinte d'une bonhomie familière. Elle nous a été rapportée par un témoin digne de foi, par Racine[2]. Lui-même fait observer que ce détail et d'autres encore ne se trouveront pas sans doute dans la relation que pourra faire l'abbé Dangeau de l'assaut et de la victoire[3]. Serait-il juste d'écarter la version de Racine en raison de l'omission de Dangeau? — Rien ne peut, en

1. Il fait cependant une interminable relation de la bataille de Jarnac.

2. « Mes enfants, on ne vous défend pas de poursuivre les ennemis quand ils s'enfuiront; mais je ne veux pas que vous alliez vous faire échigner mal à propos sur la contrescarpe de leurs autres ouvrages. Je retiens donc à mes côtés cinq tambours pour vous rappeler quand il sera temps. Dès que vous les entendrez, ne manquez pas de revenir chacun à vos postes. » (*Lettres*, 15 juin 1692. A Boileau.)

3. « Vous ne trouverez point peut être ces détails dans les relations que vous

principe, nous obliger à éliminer comme indignes de confiance ceux des historiens qui ont été témoins ou auteurs des allocutions qu'ils rapportent. Et ils sont nombreux.

C'est François de Rabutin qui, ayant assisté à la bataille de Renty, résume en quelques lignes[1] le discours que le duc de Guise, « avec une grande douceur et un visage riant et asseuré », adressa « aux gentilshommes de sa compagnie » (p. 482). C'est le même encore qui raconte qu'en 1555, auprès de Givet, le maréchal de Saint-André, « comme il est chevalier duquel la sage hardiesse est ornée de savoir et eloquence », exhorta « avec un doux langage ses compagnies d'avoir en recommandation cest honneur et estimation que de tout temps la noblesse et la gendarmerie françoise s'estoit acquise » (p. 501). — C'est Gaspard de Coligny qui résume[2] les différentes allocutions par lesquelles il essaya de relever, au siège de Saint-Quentin, le courage de la garnison et des habitants.

J'avois tenu, dit-il, un langage... où estoit (*sic*) quasi tous les capitaines et plusieurs soldats, qui estoit en substance que j'estois bien resolu de garder ceste place avec les hommes que j'avois et que si l'on m'oyoit tenir quelque langage qui approchast de faire composition, que je les suppliois tous qu'ils me jettassent comme un poltron dedans le fossé par dessus les murailles; que s'il y en avoit quelqu'un qui m'en tint propos, je ne luy en ferois pas moins (p. 579).

Il a même cru devoir noter que, s'il ne réunissait pas plus souvent les capitaines pour les haranguer, c'est que, les sachant découragés, il craignait de se voir adresser par eux des propositions qu'il ne voulait pas entendre. — C'est le duc de Guise, s'il faut en croire le titre d'une relation de la bataille de Dreux[3], qui raconte lui-même comment les chefs catholiques « commancerent de donner cueur et d'animer par leurs parolles et par leur presence et vertu toutes leurs trouppes et les confirmer si bien que toutes d'un cry et d'une voix demanderent bataille ». — C'est La Noue, Brantôme et Castelnau, qui affirment que sur la brèche, à Rouen, au moment de donner l'assaut, le même François de Guise harangua ses soldats. Castelnau précise même en des termes qui

lirez; et je m'assure que vous les aimerez bien autant qu'une supputation exacte du nom des bataillons et de chaque compagnie des gens détachés, ce que M. l'abbé Dangeau ne manquerait pas de rechercher très curieusement. » (*Ibid.*)

1. *Commentaires de François de Rabutin*, coll. Michaud et Poujoulat, 1re série, t. VII.

2. *Discours de Gaspar de Coligny... où sont sommairement contenues les choses qui se sont passées durant le siege de Saint-Quentin*, coll. Mich. et Pouj., 1re série, t. VIII.

3. *Discours de la bataille de Dreux dicté par feu Monseigneur François de Lorraine duc de Guyse*, Paris, 1576 (Bibl. Nat., Lb^{33} 93).

ne laissent place à aucun doute : « Le duc de Guise fit une harangue aux capitaines et soldats sur le haut du rempart où j'estois present... »

C'est enfin Monluc. Son témoignage est précieux entre tous. M. Courteault, il est vrai, dans sa remarquable étude [1], a découvert que les deux discours soi-disant prononcés par lui au combat de Vergt ne figurent dans le manuscrit primitif que sous forme d'amorce au style indirect. Monluc ne les aurait que plus tard achevés et développés à loisir. Mais, s'il est établi qu'ils ont été arrangés et embellis par l'auteur, rien ne prouve qu'ils n'aient été en aucune façon prononcés. Le fait que déjà dans le premier état des *Commentaires* ils sont présentés au style indirect nous permet de croire que, si Monluc a peut-être parlé autrement qu'il ne dit, il a cependant réellement parlé; et cela, pour le moment, nous suffit. D'ailleurs, en supposant que l'on passe condamnation sur ces discours, — et je ne m'y résignerais pas volontiers, — il reste ceux de Cérisoles et de Rabastens, sur lesquels M. Courteault n'a pas fait les mêmes constatations. — Peut-être le détail de la harangue de Cérisoles appelle-t-il quelques réserves, bien qu'ici encore le fait subsiste. Il s'agissait pour Monluc de donner à ses piquiers le courage d'affronter les Allemands, et l'on a le droit de trouver un peu livresque l'argument, peut-être emprunté à César, dont il se sert :

O mes compaignons, combatons bien, car si nous gaignons la bataille, nous nous pourrons fere estimer plus que jamais les nostres n'ont faict, car il ne se trouvera és histoires que les Gaulois ayent jamais combatu le Germain picque à picque qu'ilz n'ayent esté deffaictz.

Par contre, rien n'est plus vraisemblable que la recommandation qu'il leur adresse en terminant de charger en prenant la pique non par le bout extrême, comme des gens qui craignent le corps à corps, mais par le milieu [2]. — A Rabastens, avant de donner l'assaut, il fait apporter huit ou dix flacons de vieux vin en disant aux gentilshommes de sa troupe :

Beuvons, mes compaignons, car bien tost se verra qui a tetté de bon laict. Dieu veuille que nous puissions quelque jour boire ensemble; si

1. Paul Courteault, *Blaise de Monluc historien*, Paris, in-8, 1908.

2. « Si nous prenons la picque au bout de dernier (*sic*), et que nous combatons du long d'icelle, nous sommes deffaictz, car l'Allemand est plus dextre que nous en ceste maniere. Mais il fault prendre les picques à demy, comme faict le Suisse, et baisser la teste pour enferrer, et passer en avant et vous le verrez bien estonné. » (T. I, p. 27.)

noz jours derniers sont venus, il n'est en nostre pouvoir de rompre nos destinées.

On boit, puis il les encourage brièvement à anéantir dans la personne de leurs ennemis ceux qui avaient pillé leurs maisons et leurs églises. Ce seul succès, affirme-t-il, leur assurera la conquête de tout le Béarn. — L'assaut est donné, mais les gens de pied font si mollement que Monluc, ne pouvant plus compter que sur les gens d'armes, vient en quelques mots encourager ceux-ci :

O gentilshommes, mes amis, il n'y a combat que de noblesse : il faut que nous esperions que la victoire nous doyt venir par nous autres, qui sommes gentilshommes. Allons, je vous monstreray le chemin, et vous feray congnoistre que jamais bon cheval ne devint rosse. Suyvés hardiment et, sans vous estonner, donnés, car nous ne sçaurions choisir mort plus honorable : c'est trop marchander, allons[1].

Pour ce qui est de ses discours aux Siennois, ils manquent totalement dans le manuscrit étudié par M. Courteault, mais la place avait été laissée en blanc. Ce fait prouve que dès la première rédaction Monluc s'était proposé de les fixer par écrit, et l'on est fondé à croire qu'il n'en aurait pas rapporté s'il n'en avait pas prononcé. Passons cependant, d'autant que ce sont là des sortes de remontrances, plutôt que des discours militaires improvisés immédiatement avant ou pendant l'action. — A Vergt, Monluc combat contre les huguenots. Il a sous ses ordres non seulement des Français, mais des Espagnols. Il harangue ces derniers séparément et, rappelant les batailles d'autrefois où il les avait non pas à ses côtés, mais en face de lui, il leur demande de mettre au service du roi de France et de la religion catholique le courage qu'il leur a vu déployer « en Italie, Piemont, Roussillon et Fontarabie ». Il sait piquer leur amour-propre, enflammer leur émulation. « Il me semble que, si je combatois dans les Espaignes, que mes bras se roidiroient au double ». Il prononça ce discours en espagnol, et, bien qu'il dise qu'il savait « quelques mots » de cette langue, bien qu'il ajoute : « La nuit j'y avois revassé et ay eu ce don de Dieu, encore que je ne sois pas grand clerc, de me sçavoir bien exprimer quand j'en ay eu besoin », nous ne sommes pas ici sans défiance. Mais celui qu'il adresse ensuite à ses camarades gascons a un grand air de vraisemblance :

1. T. III, p. 420.

Je suis Gascon, je renie la patrie et ne m'en diray jamais plus si aujourd'huy vous ne gaignés le procés à force de combatre; et vous verrés que je seray bon advocat en ceste cause. Ilz [les Espagnols] sont bravaches et leur semble qu'il n'y a rien de vaillant qu'eulx au monde. Or, mes amis, monstrés leur ce que vous sçavés faire, et s'ilz frappent un coup, donnés en quatre. Vous avés plus d'occasion qu'eulx, car vous combatés pour vostre roy, pour voz autelz et pour voz foyers...

Et, pour conclure cette chaleureuse exhortation, il rappelle que leurs ennemis « ne sont que gens ramassés, qui ont desja accoustumé d'estre battus et qui ont desja peur d'avoir les bourreaux sur les espaules, tant la conscience les accuse ». Après les gens de pied, il passe à la « gendarmerie », et quelques mots lui suffisent, dans la simplicité desquels s'affirme toute sa confiance en de tels soldats. Mais ce n'est pas fini. Monluc n'est pas de ceux qui se battent les dents serrées. Il a besoin de parler, de crier. De leur côté ses hommes aiment à entendre la voix d'un pareil chef. Ici nous sommes, semble-t-il, en pleine réalité. Ce ne sont plus des discours; ce sont des exclamations, des phrases heurtées et haletantes. Une fois le combat engagé, Monluc excite les gentilshommes par un nouvel appel, et plus vibrant encore que le premier.

O gentilshommes, ne pensons à autre chose qu'à tuer, car noz ennemis sont en peur et ne nous fairont d'anuit teste; allons seulement hardiment au combat, car ilz sont à nous; cent fois j'ay essayé le mesme, ilz ne veulent que couler.

Là-dessus, il embrasse les chefs, court au capitaine Massé, le serre aussi dans ses bras, l'exhorte à son tour, puis, quand il les voit tous « en furie », pour ne pas laisser tomber cette ardeur, dans un sursaut d'énergie frénétique, il crie :

Voiles-là en peur, mes amys, voiles-là en peur! Prenons-les au mot, mes compaignons, prenons-les au mot, affin qu'ilz ne s'en desdisent. Ce sont des poltrons; ils tremblent seulement de nous veoir[1].

Monluc se demande quelque part[2] pourquoi les hommes de son temps ne sont plus aussi vaillants que les Romains. A ce propos, il raconte l'épisode de Camille et des Gaulois en s'inspirant de Tite-Live, puis il ajoute :

Il y a longtemps que je n'ay leu Tite-Live, non pas en latin, car je ne sçay pas plus de ma patenostre, mais en françois.

1. T. III, p. 42-49.
2. T. III, p. 141-143.

Et plus loin :

Il y a plus de trente ans que je n'ay leu livre, à cause de la veue et de ma blesseure.

Croyons-le, puisqu'il l'affirme, cependant croyons aussi qu'il a gardé de sa lecture, outre le désir d'égaler le courage des Romains, celui d'égaler leur éloquence, et que, lorsque l'âge le contraignit à renoncer à la gloire de bien faire, il entreprit de se dédommager avec celle de bien dire. Reconnaissons toutefois que ses discours, surtout les moins développés, semblent donner une idée assez approchante de ce que pouvait être l'éloquence militaire au XVI^e siècle.

A ce témoignage vient s'ajouter celui de d'Aubigné, et l'affirmation de celui-ci a du poids, car lui aussi il rapporte ce qu'il a vu et entendu. A Dreux, l'amiral s'écrie : « Courage, mes amis, le dernier qui se rallie emporte le fruict de la bataille [1] ». En 1562, le baron des Adrets veut barrer la route au comte de Suze qui envahit le Dauphiné. « En les afrontant il dit pour toute harangue : Les voilà, les tueurs de femmes et d'enfans, et les amoureux de chevres, donnons [2]. » A Moncontour, un gentilhomme protestant, Saint-Cyre Puy-Greffier, âgé de quatre-vingt-cinq ans, s'aperçoit qu'avec ses trois cornettes il peut sauver mille hommes en grand danger. « Son ministre, qui luy avoit aidé à prendre ceste resolution, l'advertit de faire un mot de harangue. A gens de bien courte harangue, dit le bon homme. Freres et compagnons, voici comment il faut faire [3] », et il charge le premier. A Jarnac, Andelot s'élance avec cent vingt salades et se contente de leur crier : « Faites comme moy [4] ». A Jarnac encore, c'est le prince de Condé ; à Coutras et à Ivry, c'est Henri de Navarre qui encouragent leurs troupes. Il sera question plus loin de ces trois dernières harangues. Qu'il suffise, pour le moment, de savoir qu'elles ne diffèrent guère des précédentes. Ici comme là on croit reconnaître la manière de d'Aubigné. — Une telle affirmation peut sembler étrange, si l'on admet qu'il se conforme à la réalité, mais sa personnalité, ses préférences, son goût propre peuvent se manifester d'abord dans la forme qu'il donne à des discours réellement prononcés et aussi dans le choix qu'il fait de ces discours. Les autres historiens ou auteurs de mémoires, dans leur passion pour

1. D'Aubigné, *Histoire Universelle* (Soc. de l'Hist. de Fr.), t. II, p. 113.
2. *Ibid.*, p. 60.
3. *Ibid.*, t. III, p. 127.
4. *Ibid.*, p. 50.

ce qu'ils croient la grande éloquence, rapportent soigneusement tous ceux qu'ont prononcés les chefs; peut-être même leur en prêtent-ils parfois. Visiblement les plus longs ont chance à leurs yeux d'être les plus beaux. Ce n'est pas là le goût de d'Aubigné. En homme « chiche de harangues », il aime les *mots*, les formules brèves et saisissantes, et, en admettant qu'il ne donne pas son empreinte aux laconiques paroles qu'il rapporte, il leur sacrifie peut-être les discours plus développés, précisément parce qu'il leur manque l'impressionnante concision, l'énergie concentrée dont il fait tant de cas.

II

Ce n'est pas rien de pouvoir affirmer, sur la foi de Coligny, de d'Aubigné, de Rabutin, de La Noue, de Castelnau, de Brantôme, de Monluc que la plupart des capitaines du XVI^e siècle ont pratiqué, chacun à sa mode et dans la mesure de ses moyens, l'éloquence militaire, mais on voudrait davantage. On serait curieux de savoir comment ils ont parlé.

Ici on ne saurait être trop prudent. S'il y a lieu de faire quelques réserves, même sur le compte des auteurs qui rapportent ou leurs propres discours ou ceux qu'ils ont entendus, que sera-ce pour les historiens de métier, qui souvent écrivent à distance des lieux et des événements? Du moins, — et c'est là un fait aussi inquiétant peut-être au point de vue de la vérité historique qu'il est honorable au regard de la littérature — les documents abondent, attestant le goût passionné des écrivains et du public pour l'éloquence. On peut en juger par l'exemple de deux recueils d'importance inégale et de caractère différent, l'un de Belleforest, l'autre de Mézeray. L'infatigable compilateur qu'est le premier a entrepris de réunir[1] les discours politiques et militaires que renferment les histoires de l'antiquité grecque et latine. Il n'hésite pas à étendre son choix jusqu'aux temps modernes. Il extrait des mémoires de ses contemporains, en particulier de ceux de du Bellay, peut-être même lui arrive-t-il de fabriquer lui-même[2] les discours que l'on attribuait à certains hommes de guerre d'alors. — A mesure que le temps s'écoule, le souci de bien dire semble

1. *Harangues militaires et concions de princes, capitaines, ambassadeurs et autres manians tant la guerre que les affaires d'Estat...* recueillies et faites françoises par François de Belleforest, Comingeois, Paris, in-fol., 1588.

2. Pour abréger, et faute de mieux, je désignerai par le nom de Belleforest, comme si lui-même les avait écrites, l'auteur des harangues anonymes qu'il fait figurer dans son recueil.

l'emporter toujours plus sur la préoccupation de dire vrai. Mézeray, en ce sens, marque le terme extrême de l'évolution, et son succès fut tel qu'un compilateur anonyme, reprenant l'idée déjà mise en œuvre par Belleforest d'une sorte de *Contiones* français, s'en va extraire de l'œuvre du seul Mézeray tout un volume de modèles oratoires[1]. — Les historiens, il est vrai, n'ont pas tous pris autant de libertés que lui avec les faits, et il y a des degrés dans l'art de déformer la vérité. Il n'en faut pas moins reconnaître qu'au lieu de l'éloquence des hommes de guerre c'est l'éloquence des historiens que nous allons considérer. Toutefois, en rapprochant les discours que différents auteurs attribuent à un personnage déterminé dans une circonstance déterminée, il ne sera pas impossible de discerner parfois d'une façon approximative quelle devait être la réalité et dans quelle mesure chacun s'en est écarté[2].

Ce serait cependant une lacune regrettable de ne pas mentionner en passant certains discours, sous prétexte qu'ils ne se trouvent, à ma connaissance du moins, que chez un seul historien. Plusieurs, dans les *Mémoires* de du Bellay, méritent de retenir l'attention. Indépendamment de l'abondance heureuse et de la vie du développement, ils empruntent une particulière importance au fait que leur auteur semble bien, en France du moins, sinon avoir ouvert la voie dans un genre nouveau, du moins s'y être engagé des premiers[3]. L'un d'eux est prononcé par Charles Quint en 1536, au moment d'envahir la Provence. Comme plusieurs membres de son conseil n'approuvaient pas cette entreprise, il décide d'en faire juges les troupes elles-mêmes. Leur attitude martiale atteste, dit-il, que les ennemis seront facilement vaincus.

> Ils estoient icy advolez comme une volée d'oiseaulx au pillage d'un champ semé; aussi à la vostre arrivée se sont-ilz retirez ainsi que la mesme volée d'oiseaulx s'enfuit au premier coup de traict qu'elle a ouy.

Faut-il les attendre ici ou les aller chercher chez eux? Avant de savoir ce que vaut l'armée de l'empereur, ils se sont montrés hardis « ainsi qu'ils sont bouillans et precipitans de nature », mais, maintenant qu'ils connaissent sa force et que leur propre

1. *Harangues tirées de l'histoire de France de Mézeray*, Lyon, 1667, in-12. (Bibl. nat., Lb^{35}, 102.)

2. La revue que j'entreprends de faire ici des discours militaires au XVI^{e} siècle ne saurait avoir la prétention d'être complète, et c'est heureux pour ceux qui me liront. Je crois cependant avoir vu l'essentiel des histoires d'ensemble, des relations particulières ou des mémoires relatifs aux conflits armés les plus importants qui eurent lieu en France entre 1515 et 1590.

3. Monluc les a certainement lus; Belleforest les fait figurer avec honneur dans son recueil; Peleus, beaucoup plus tard, les imite indiscrètement.

effectif est diminué d'un tiers, ils reculeront d'eux-mêmes ou seront battus.

Reste à savoir seulement si vous estes ceux mesmes que vous avez esté [1]... Si vous n'avez du cœur assez, icy nous fault demourer et vitupereusement faillir à nostre fortune qui s'offre; si autrement, ce me sera tesmoignage de vostre vertu, cueur et volonté si vous eslevez joyeusement une acclamation et cry militaire, comme si main tenantvous aviez à marcher en bataille.

Tout d'une voix, les soldats poussent une puissante clameur, et l'empereur reprend. Il sera heureux de les mener à la victoire; puis il conclut :

Si le roy de France avoit telles gens comme vous estes et je les avoy tels qu'il les a, j'ay desja dit en bonne compagnie et derechef dy encores que je me feroy lier les mains derriere pour m'aller rendre prisonnier et luy demander misericorde à telles conditions que bon luy sembleroit de les m'imposer (p. 367).

Cette allure guerrière et fanfaronne se retrouve, avec quelque chose de plus mordant encore, dans un deuxième discours. L'empereur a manœuvré de façon à mettre le pied sur la terre de France le jour anniversaire de son débarquement en Afrique, le jour même de la fête de Saint-Jacques, et il y voit un heureux présage, bien fait pour flatter la superstition de ses soldats allemands et espagnols. Il mêle adroitement au souvenir des victoires récemment remportées et à son propre éloge d'insolents sarcasmes à l'adresse de François I^er. Il rappelle avec quel empressement les Français avaient profité de son expédition en Afrique pour attaquer la Savoie et le Piémont, avec quelle précipitation, à la nouvelle de son retour, ils sont rentrés dans leur pays. Et c'étaient les meilleurs soldats de France. Que sera-ce de ceux-ci, « armez à demy, tirez par force de la charrue »? Il ne faut que marcher, et tout le pays qui s'étend entre le Rhin et les Pyrénées, entre l'Océan et les Alpes sera conquis « par une seule bataille, ou pour mieux dire par une seule monstre et contenance de bataille » (p. 372-373). — Du Bellay se porte garant de l'exactitude de ce dernier discours, du moins en ce qui concerne 'inspiration du morceau et le ton adopté [2]. En tout cas il est facile de comprendre

1. Voilà une idée mille fois « tracassée » par les orateurs militaires. Vaut-il la peine de dire qu'elle figure dans le discours de Camille à ses soldats? (Tite-Live, liv. VI, 7.)

2. « Telle fut sa proposition en somme, combien qu'il y ajouta encores assez

l'intérêt que présentaient ces deux harangues pour lui et pour ses lecteurs. Ces invectives blessantes à l'adresse du roi, ces sonores rodomontades devaient être bientôt suivies d'une piteuse retraite et d'un anéantissement presque complet. Elles charmaient d'autant plus l'amour propre national du public français[1].

On ne saurait non plus sans injustice passer sous silence certains discours que renferme l'histoire de La Popelinière[2], et qui sont remarquables de vie et de vraisemblance. En août 1568, Andelot a subi un échec près de Saumur. Il s'agit pour lui de ranimer l'ardeur et la confiance de son armée. S'adressant à ceux « qui se trouverent autour de lui », il commence par atténuer la gravité de la défaite. L'ennemi a acheté bien cher un bien léger succès. D'ailleurs Andelot ne mérite aucun blâme : ce sont les rapports des paysans qui l'ont trompé, preuve que Dieu a voulu punir les protestants « à cause des blasphemes, pilleries et rançonnemans qu'ils comettoient en tous endroits, et neantmoins se disoient combatre pour la gloire de Dieu », à cause aussi de leur indiscipline et de leur paresse à exécuter les ordres de leurs chefs. Il faut qu'ils tirent profit de cette rude leçon, qu'ils se tiennent en rangs serrés pour franchir la Loire s'ils ne veulent être massacrés en détail.

Quoy faisans il esperoit en peu de temps leur faire executer des choses dont l'ennemy se mordroit les ongles et conoitroit que ceux qui ont assis le fondement de leurs desseins sur autre que sur les forces humaines ne s'espouvantent pas du premier coup, ains remettant ce qui leur peut arriver en celuy dont ils attendent leur secours font paroistre leurs forces et grandeur de courage aux plus grandes extremitez pour ce qu'ils se conforment à son bon plaisir, sachant bien qu'il a tel soin des siens que tout ce qu'il en ordonne n'est que pour leur bien et salut[3].

Nous voilà loin des lieux communs qui remplissent d'habitude les discours de ce genre. En dépit de l'ampleur laborieuse de la phrase, il y a là un mélange d'encouragements et de sévères

d'autres indignitez à l'encontre du roy, en s'involvant et fourrant si avant en embages et superfluitez de paroles que grande partie des assistans (ainsi que j'ay ouy dire gens qui estoient presens) s'ennuyerent et fascherent de la longueur et insolence de sa harangue » (p. 373).

1. Du Bellay rapporte aussi, au style indirect (p. 392), les paroles par lesquelles, dans la même campagne, Montmorency réconforta ses troupes après l'échec de Brignoles : c'est que cette défaite devait être bientôt suivie d'une victoire décisive. « Quand tous... furent assemblez autour de luy, attendans ce qu'il leur voudroit dire, il leur exposa la verité, mais en paroles si bien troussées qu'il n'y eut occasion de les estonner à cause de la dessusdicte desconfiture. »

2. *L'Histoire de France*, 2 vol. in-fol., 1581. Elle raconte la période qui s'étend entre 1550 et 1580.

3. T. I, liv. XIV, fol. 65.

remontrances, des considérations d'ordre moral, religieux et militaire qui conviennent également bien aux circonstances et à l'orateur. — Mais on trouve mieux encore dans l'histoire de La Popelinière. En 1569, une armée protestante est assiégée dans Niort. Il faut forcer le blocus et jeter un secours dans la place. Le capitaine Puviaut, — Pluviaut, d'après de Thou, — se charge de l'entreprise. Une première fois il harangue ses hommes. Il leur montre quelle gloire les attend s'ils réussissent, combien le nombre des ennemis est peu de chose pour qui défend, avec l'aide de Dieu, une cause juste, la vie des enfants et des femmes. Pleine d'ardeur, la petite troupe s'ébranle. Soudain apparaissent des lanciers catholiques qui veulent lui barrer la route. Alors le capitaine, avant de charger, « se mist derechef à exhorter les siens encor plus animeusement que par avant, comme il faisoit ordinairement quand il se voyoit voisin du combat et pres du danger ». Et ici Puviaut, à moins qu'il ne faille dire La Popelinière, a une trouvaille d'une belle et grande inspiration.

Mes compagnons et bons amys, pour vous conoistre tous gens de cœur et de vertu, je ne vous useray de longues paroles : et les employeray plus pour vous reduire en memoire ce qu'avez à faire que pour vous exhorter[1]. Somme, il nous faut entrer dans ceste ville : pour signal ayez devant vos yeux ces deux grandes pyramides (c'estoyent les clochers) ausquels il vous faut aller : c'est vostre Rende-vous : ce sont vos enseignes desployées : ce sont les cornettes et drapeaux que pour vous on a mis au vent. Sus, qu'un chascun s'esvertuë et qu'on prenne courage : ils ont de grandes forces, mais ce n'est que par la crainte qu'ils ont de nous. Allons franchement[2].

Il est bon de noter aussi les discours prononcés au siège de Poitiers de 1569, sinon l'encouragement collectif des chefs catholiques à leurs soldats, du moins l'énergique harangue que le lieutenant-général de la ville, La Haye, prononce pour les vingt hommes qui d'habitude l'accompagnaient partout. Sachant à qui il parle, il ne dissimule pas, loin de là, la gravité de la situation. Il leur remontre :

Les dangers d'un assaut; qu'on y estoit ordinairement au sang jusques aux genoux; qu'il ne falloit reculer ne perdre cœur pour voir son compagnon, parent ou ami tué à ses pieds; ains que, marchant par

1. Exorde de forme classique qu'on rencontre un peu partout chez les historiens anciens.

2. T. I, liv. XVII, fol. 102. De Thou a fait place dans son histoire à cet épisode et à cet héroïque discours, mais il allonge et alourdit ce dernier d'une fin inutile. (*Hist. de mon temps*, Londres, 1734, 16 vol. in-4, t. V, p. 596.)

dessus, falloit tousjours faire teste à l'ennemi tant qu'il en demeureroit un seul; que s'il y avoit quelques-uns lesquels pour ne s'estre jamais trouvés en tel carnage avoient quelque deffiance d'eux mesmes, qu'ils s'en allassent autre part sur la muraille où ils pourroient servir en autre chose et qu'on ne leur en sauroit point mal gré : parceque tous ne peuvent point avoir le cœur aussi asseuré les uns que les autres.

Pas un ne s'étant désigné, il reprend son exhortation. Il ne s'agit pas, leur dit-il, de défendre « un petit village et faillie bicoque de Picardie, d'Italie ou de Piemont[1] », mais leur religion, leur patrie, leurs femmes et leurs enfants. Il leur représente :

Que ce seroit une pitoyable desolation si leurs adversaires qui, comme on disoit, avoient juré de faire tout passer par le fil et tranchant de l'espée, venoient à couvrir de charongnes tant de rues et belles maisons; que ce seroit chose miserable de voir brusler et abbatre tant de beaux temples que la pieté et devotion des premiers Chrestiens avoient fait bastir en ceste ville.

La prise de la place, d'ailleurs, ne terminerait rien, car les armées royales auraient vite fait de la reprendre. Le plus court est de repousser l'ennemi « sans aucune crainte de mort, laquelle, encor qu'elle n'avint ce jourd'huy, si vient-elle à la fin nous prendre tous ». Qu'ils marchent donc, et les protestants seront repoussés, et l'on célébrera dans l'avenir ce glorieux fait d'armes comme on célèbre, le lendemain de Pâques, la levée du siège par les Anglais[2]. — La Popelinière a-t-il su, pour les exemples qui précèdent, mieux choisir que les autres historiens parmi les discours réellement prononcés? A-t-il plus heureusement traité des harangues supposées? Il serait difficile de le dire. Du moins il a l'adresse de mettre son orateur en face d'auditeurs peu nombreux, quelques hommes d'élite qu'il s'agit d'entraîner pour un hardi coup de main; et c'est là une façon judicieuse et vraisemblable de concevoir l'éloquence militaire.

Il faut citer enfin, par égard pour le nom de La Noue, le discours que Cayet[3] lui prête avant la bataille de Senlis, pendant la Ligue (1589) :

1. Mézeray reproduit textuellement cette formule, mais dans la remontrance qu'il attribue au duc de Guise et au comte de Lude exhortant les « gentilshommes » et « gens de guerre ». (*Harangues*, pp. 168-170.)

2. *Ibid.*, liv. XVIII, fol. 120 et v°. — On peut mentionner aussi les paroles par lesquelles le capitaine qui commandait le château de Belle-Isle encourage ses soldats à tenir bon contre les protestants. (T. II, fol. 154 v°.)

3. Palma Cayet, *Chronologie novénaire* (coll. Michaud et Poujoulat, 1re série, t. XII), p. 142.

Messieurs, les bons chefs ont leur espoir non en une confuse multitude d'hommes, mais en la vaillance et vertu d'une petite trouppe de combattans hardis et courageux.

Nous avons à combattre un contre deux, « mais je vous voy tous François et tous en bonne volonté de faire paroistre aujourd'huy le devoir que vous devez au Roy et à la France contre une multitude de rebelles et contre une armée ramassée parmy la lie du peuple qui ont changé l'aune de leurs boutiques en lances [1], se presumans d'esgorger la noblesse et piller leurs maisons à la campagne... »

La place de Senlis est de la plus haute importance pour la conservation « de toutes les provinces de France qui sont de deçà la Seine ». Si elle reste à l'ennemi, outre l'affront infligé au roi, « il faut que vous fassiez estat, ô noblesse, de n'avoir plus de maisons et de chasteaux aux champs que le peuple ne pille et abatte ». Montrez que chacun de vous vaut bien deux de ces soldats improvisés, et, avec la victoire, de riches dépouilles, de nombreux prisonniers sont à vous. — Après cette harangue quelque peu solennelle, on manœuvre de part et d'autre. Les Royalistes brûlent de se jeter sur l'ennemi. La Noue les retient, tout en enflammant leur ardeur en quelques mots très simples, du genre de ceux que recommande Tavannes.

Je voy bien, messieurs, que l'on n'a que faire de vous exhorter au combat; mais ayez un peu de patience. Vous voyez aussi bien que moy le mauvais ordre que tiennent nos ennemis, vous les voyez bransler, laissez-les venir, ils sont à nous, je vous en asseure sur ma vie et aurons meilleur marché d'eux que je n'eusse jamais pensé (p. 143).

Mais, s'il est intéressant de savoir comment un auteur isolé a été inspiré par un sujet déterminé, il l'est bien davantage encore de voir plusieurs historiens s'évertuer sur la même matière. C'est dire que les discours dont il va être question seront extraits du récit non plus d'un épisode plus ou moins dramatique, mais des grandes batailles qui s'imposent à l'attention de tous, parce que de leur issue a dépendu le sort d'une ville, d'un parti, d'un pays.

Un roi presque adolescent, un début de règne, une victoire toute chevaleresque présageant la conquête de l'Italie, c'en était plus qu'il ne fallait pour que Marignan sollicitât la verve oratoire des historiens. Mais ils ne s'en avisèrent que bien tard. Les contemporains étaient plus curieux de beaux faits de guerre que de

1. Cette façon de déprécier la valeur des ennemis est aussi un procédé d'usage courant chez les anciens. On l'a vu plus haut employé dans le deuxième discours que du Bellay prête à Charles-Quint. On ne le reverra que trop dans la suite.

beaux discours. Il faut en arriver à Dupleix et à Mézeray pour que soit comblée cette fâcheuse lacune. A les en croire, François Ier aurait été aussi habile à équilibrer des antithèses qu'à manier la lance, et il eût mérité, avec l'accolade de Bayard, les félicitations de Balzac[1].

Plus que tous les autres faits d'armes du XVIe siècle, le siège et la délivrance de Metz, en 1552, soulevèrent l'enthousiasme de la France entière. Mais l'histoire de ce siège était si riche en épisodes, les péripéties de l'attaque et de la défense si dramatiques et si variées, la seule énumération des princes et des grands seigneurs qui y avaient tenu un rôle présentait un si grand intérêt, que l'on ne trouve rien de plus dans les nombreuses relations contemporaines. Ambroise Paré, dans son récit[2] si familier, si vivant, s'amuse à noter le rythme des sonneries des clairons ennemis qu'il entendait de la place investie; il parle des belles blessures qu'il a pansées, il vante l'admirable sang-froid du duc de Guise, mais il ne dit mot des exhortations adressées aux combattants. Tout au plus Bertrand de Salignac[3] rapporte-t-il que, le 7 décembre, au moment où l'on s'attendait à un assaut général, le duc visita les postes, « non sans avoir grand aise du maintien et bonne contenance qu'il veoyait en chascun, ny sans les soliciter encores en passant par beaucoup de ces bons mots qui incitent à l'honneur, à la vertu et à la victoire ». Là se borne le rôle de l'éloquence dans cette relation, la plus complète d'ailleurs et la plus exacte de toutes, et qui est l'œuvre d'un des héros du siège. Mais c'était trop peu pour un si grand succès, et les historiens postérieurs ne pouvaient s'en contenter[4]. — Belleforest fait figurer dans son

1. Dans le récit de Dupleix, le roi remontre aux siens « que, comme la nation des Suisses avoit plus de brutalité que de raison, aussi avoit-elle plus de ferocité que de courage, plus de fureur que de discipline, plus de force que de dexterité et plus d'impetuosité que de conduite ». (Scipion Dupleix, *Histoire générale de France*, Paris, in-fol., 1644, t. III, p. 279.) — Mézeray reprend la même idée sous une forme plus élégante encore et plus académique : « Vous connoissez bien maintenant quelle difference il y a entre leur fougue barbare et vostre courageuse adresse... Ces brutes sçavent mourir, mais vous sçavez vaincre. Vous ne manquez pas de force, non plus qu'eux, mais outre la force, vous avez aussi de la vertu, dont leurs ames grossieres sont incapables ». Ils savent attaquer de nuit, « mais, quand il fera jour et que sans confusion vous sçaurez bien observer les ordres, le soleil leur decouvrira quels hommes vous estes ». (*Harangues tirées de l'hist. de Fr. de Mézeray*, p. 130.)

2. *Apologie et traité contenant les voyages faits en divers lieux.*

3. Bertrand de Salignac, *Le siege de Metz* (coll. Michaud et Poujoulat, 1re série, t. VIII), p. 544.

4. Notons que La Popelinière et Beaucaire ne font parler que le « marquis de Brandebourg », qui avait joint ses forces à celles de Charles-Quint. Le premier rapporte (t. I, fol. 39 v°) une « animeuse remontrance » du « marquis » destinée à réconforter ses gens après une victorieuse sortie du duc d'Aumale. Le second résume en quelques lignes une allocution du même personnage à ses cavaliers, son

recueil[1] une énorme harangue qu'il attribue au duc de Guise, sans indiquer d'ailleurs par qui elle a été rédigée. De même, dit le duc, que le roi ne pouvait confier une ville si précieuse qu'à des gens dont il était sûr, de même le duc ne se serait pas chargé d'une telle tâche, s'il n'avait pas la certitude de repousser l'ennemi, « lequel n'est venu nous assieger pourveu de justice, n'ayant rien à quereller sur ce pays, ancien patrimoine de la couronne de France, ains poussé seulement d'une haine envieillie et mortelle qu'il a contre la France ». L'empereur, il est vrai, porte des titres de gloire impressionnants, mais jamais il n'a pu garder une de ses conquêtes. Il a vaincu à Pavie, mais « chascun sçait que les François deffirent leurs freres par leurs discors, l'Espagnol rusé imitant Camille qui, secouru des Gaulois, deffit les troupes gauloises ». Il a triomphé des Maures, mais succombé en Provence; battu le duc de Clèves, mais échoué « devant un poulailler telle qu'est la petite forteresse du chasteau de Landrecy ». Vainqueur des Saxons, il a été battu à Cérisoles. Or c'est avec les débris de cette armée si souvent défaite qu'il ose attaquer Metz. De plus « ses entreprises ne luy succedent plus comme jadis, ains est sa felicité envieillie et son bonheur tout amorty ». Il est vieux, il est malade, son empire est divisé, l'Europe hostile, tandis que la France est unie sous un roi « lequel est armé de justice en sa querelle, qui tousjours nous a servy d'un mur plus que difficile à demolir ». La maladie règne dans son camp. « Quel assaut attendez-vous de gens si foibles, lasches et appoltronis qui n'ont sceu se prevaloir de nos saillies? » Courage donc! Les soldats auront plus à tuer qu'à combattre. Encore feront-ils bien de se méfier de la rage d'ennemis désespérés[2]. Quel désastre et quelle honte si, jeunes comme ils sont, ils se laissaient vaincre par « un prince cassé », s'ils perdaient la cause de la religion catholique! « Faisons nostre devoir, Dieu, le roy et le monde nous en rendront guerdon et heureuse recompense : Dieu nous salariant au ciel, le

infanterie s'étant refusée à combattre tant qu'elle n'aurait pas reçu sa solde. (*Rerum Gallicarum commentarii ab anno Christi 1461 ad annum 1590...* Francisco Belcario Peguilione, Lyon, in-fol., 1625, fol. 841). — En réalité cette histoire s'arrête en 1566.

1. Dans ses *Grandes Annales*, in-fol., 1579, t. II, fol. 1563, il raconte longuement le siège de Metz. En réalité il se borne presque à donner l'interminable liste des assiégés de distinction et, s'excusant de ne pouvoir entrer dans le détail des opérations, il renvoie à la relation du « sieur de Salignac, qui fut present à ce siege », « discours qui est en lumiere ». — Il est cependant surprenant que, dans ce récit qui occupe deux pages compactes in-folio, il ne trouve pas le moyen de faire d'un mot allusion à un discours qu'il rapporte ailleurs si longuement.

2. Ici on croit reconnaître une imitation du discours d'Hannibal à ses troupes avant la bataille du Tessin. « Saepe et contemptus hostis cruentum certamen edidit.,. » (Tite-Live, XXI, 43-44.) — La suite rappelle l'inspiration du morceau de Ronsard dont il va être parlé.

roy nous donnant de grands biens et honneurs et le monde publiant à jamais les louanges immortelles de nos hauts faits d'armes et heureuses victoires, en emplissant les livres contenans les gestes des grands guerriers et illustres capitaines » (fol. 554-555). Comme on voit, la forme est lourde et gauche, mais l'ordonnance est classique. L'auteur s'applique visiblement à imiter l'allure, à employer les arguments des discours des auteurs anciens. Aussi de Thou[1], qui écrivait en latin, n'eut-il qu'à le traduire pour en faire une vraie harangue de *Contiones*. — Dupleix traite à son tour, mais plus librement, avec plus de brièveté et moins d'ordre aussi, la matière du discours de Belleforest. Il tire argument de la rigueur de la saison, « ce qui luy [le duc de Guise] faisoit juger que l'empereur y procedoit avec plus de fureur que de raison et avec plus de legere precipitation que de bonne conduite ». Il évoque, lui aussi, l'échec de Landrecies, la retraite de Provence. Il fait allusion à la division qui règne dans le camp de l'empereur et donne comme conclusion à ce court sommaire au style indirect la nécessité de servir vaillamment le roi et Dieu « protecteur des justes armes[2] ».

L'explosion de fierté nationale que détermina la levée du siège de Metz gagna jusqu'aux poètes. Ronsard, admirateur passionné des princes de Lorraine, prit à son tour la plume pour célébrer le duc de Guise. Nulle part mieux que dans cette œuvre de circonstance ne se manifeste le goût de l'époque. Ronsard ne raconte pas le siège ou tel épisode du siège : il met en vers le discours de François de Guise, et c'est à Tyrtée qu'il emprunte l'essentiel de ce qu'avait pu dire son héros. Tout commentaire affaiblirait l'éloquence de ce titre : *La harangue que fit Monseigneur le duc de Guise aux soldats de Mets le jour qu'il pensoit avoir l'assaut, traduicte en partie de Tyrtée poete grec et dediée à Monseigneur le Reverendissime Cardinal de Lorraine son frere*[3]. — A l'imitation d'Homère, le poète commence par décrire l'armure du duc qui,

> Branlant la pique au poing, aiguisa la vertu
> De ses nobles soldats et d'un vers magnanime
> Par ces vers Tyrteans au combat les anime :
> Sus, courage, soldats, sus, sus, montrez-vous or'
> De la race d'Hercule et de celle d'Hector...

A deux reprises il mentionne les victoires du roi à Mirande, à

1. T. II, p. 320.
2. T. III, p. 506.
3. Ed. Blanchemain, t. VI, p. 28-37. L'éditeur attribue à cette pièce la date de 1560.

Parme, à Péronne, à Landrecies, mais le reste est pour le fond toujours, et parfois jusque dans la forme, d'inspiration antique. La déesse de la guerre aime la jeunesse

qui ne fait encor
A l'entour du menton que jaunir d'un poil d'or,

lorsqu'elle combat, « mordant ses levres d'ire ». Pour le guerrier qui, « s'opposant à l'effort

Des vaillans ennemis meurt d'une belle mort, »

quelles funérailles, quelle gloire,

que d'œillades
Les dames luy feront, convoiteuses d'avoir
Celuy qui si vaillant aura fait son devoir.

Le lâche, au contraire, mendiant de ville en ville, sera déshonoré. Courage donc, soldats, et vous, princes! Combattez, triomphez.

Vous souvienne, soldats, en quelle adversité
Seroit reduite, helas! ceste belle cité
Si vous la laissez prendre, et combien violées
De filles on verroit et de maisons volées
Et combien de vieillards par leurs cheveux grisons
Seroient trainés dehors de leurs pauvres maisons,

que d'églises, que de couvents livrés aux flammes!

Il n'est pas difficile de reconnaître là certaines idées du discours de Belleforest, mais Ronsard fait assez peu de cas des éléments trop modernes, trop voisins de la réalité. Il les utilise, parce qu'il le faut, mais il passe vite, parce qu'ils manquent de noblesse, et il se réfugie dans les idées générales, comme si ces lieux communs gardaient encore la fraîcheur qu'ils pouvaient avoir au temps de Tyrtée. Avec tout son génie, Ronsard obéit aux mêmes tendances que les moindres de ses contemporains : comme eux il a la passion de l'éloquence, comme eux il ne la conçoit que sous la forme antique, et quand, faute de savoir les fondre ensemble, il croit devoir choisir entre les idées empruntées à l'antiquité et les réalités modernes, comme eux, plus qu'eux, il sacrifie allégrement celles-ci à celles-là[1].

1. Ronsard s'est exercé une fois encore dans l'éloquence militaire, témoin l'*Exhortation au camp du roy Henry pour bien combattre le jour de la bataille* (impr. à Paris, chez A. Wechel, 1558, 8 p. in-4°). Ni le titre ni le texte ne spécifient de quelle bataille il s'agit. Ce qui est sûr, c'est qu'il ne peut être question du

La victoire de Renty (1554), sans avoir l'éclat de beaucoup d'autres, eut cependant un grand retentissement, du fait que le roi, Henri II, y assistait. On croit reconnaître dans les *Mémoires* de Rabutin, qui prit part à l'action, la version primitive et sans doute aussi fidèle que possible à l'exactitude historique des discours qui y furent prononcés. Le duc de Guise exhorta « les gentilshommes de sa compagnie » à saisir l'occasion que leur présentait la fortune de travailler à leur propre gloire en servant le roi et de rendre la France redoutable aux autres nations, ajoutant « que le roi s'en assuroit tellement qu'il vouloit honorer ceste glorieuse victoire de sa presence ». Là dessus, les Suisses étant venus, suivant leur coutume, demander qu'on les fît soutenir par la gendarmerie, le roi, en quelques mots, s'engagea à « ne les point abandonner, lesquels estimoit comme ses parrins et fideles amis de luy et de son royaume[1] » (p. 482). La Popelinière, sous une forme un peu plus lourde, reproduit[2] les idées et, vers la fin, les termes mêmes de la harangue du duc. Par contre Belleforest substitue à cette brève et simple allocution un long discours d'inspiration toute différente. L'exorde seul en dit long sur la vraisemblance du morceau :

Entre les choses que l'homme peut avoir pour demonstration et preuve qu'il y a quelque rayon de divinité en l'esprit humain, par la conjecture des choses advenir est (mes seigneurs, bons amis et compagnons) le jugement qu'on fait sur le futur par le succes des choses passées et par l'occurrence des presentes, veu que les choses humaines sont enchesnées en certaine liayson ensemble, si bien que le mal tire à soy le desastre et infelicité, comme le bien a pour sa suite l'honneur et le bonheur et la victoire.

Tant que l'empereur « ne s'est point esgaré hors des limites d'equité et de droiture », le succès a récompensé ses efforts, mais

siège de Thionville, car la reprise de cette ville, celles de Calais, de Ham, de Guines sont mentionnées au cours de ce morceau. Ce dernier rappelle de très près, pour l'inspiration, le poème consacré au siège de Metz. — Citons pour mémoire une œuvre anonyme, *Les combats des Françoys contre les Espagnols en Flandres avec les harangues faictes et les prisonniers pris d'une part et d'autre...*, Paris, 1581 (Bibl. Nat., Lb^{34} 204). Il s'agit ici des opérations militaires entreprises par le duc d'Alençon, frère cadet de Henri III, pour s'établir aux Pays-Bas. Ce petit volume renferme d'abord une harangue lyrique adressée par Balagny, un des officiers du duc, à ses compagnons assiégés dans Cambrai. Vient ensuite un discours du duc lui-même, accouru au secours des siens, discours mis en vers par « un de ses secretaires de chambre ».

1. Mathieu ne mentionne que les paroles échangées entre le roi et le colonel des Suisses. Il les rapporte d'ailleurs un peu différemment. (*Hist. de Fr.*, p. 124.)

2. T. I, fol. 59.

la justice aujourd'hui accompagne les armes du roi et la victoire les suivra. Le roi y compte fermement. De fait ses soldats sont les mêmes qui ont à Metz défait trois armées de l'empereur, et si ce dernier livre bataille, c'est non par choix, mais par nécessité[1]. Enfin les ennemis ne sont autres que des échappés de Metz :

Lesquels vous connoissez à leurs beaux faits plus pour voleurs et boutefeux que pour gens de guerre et bons soldats, les cruautez desquels Dieu ne lairra impunies... et sur lesquels je vous prie de ne point espargner vos estocs foudroyans, puisqu'ils se sont oubliez jusqu'à profaner les choses sainctes, ainsi que nous en font foy les Eglises par eux saccagées, demolies et bruslées, la flamme et la fumée desquelles nous esblouissent encor la veue, ce qui montre assez combien peu de reverence ceux-cy portent à Dieu, quelle crainte ils ont des loix, quelle honte du vice, et quel compte ils tiennent de la vertu et discipline militaire.

Le duc rappelle ensuite à ses hommes que le roi les regarde, puis il conclut :

Et pour ce, mes amys et vaillans compagnons, qui m'aymera, si me suyve, car ou je mourray à ce jour ou victorieux je sortiray de la bataille (p. 555-556).

A part cette fin énergique, il est impossible de reconnaître là le langage d'un chef, d'un homme d'action. Cette laborieuse harangue trahit l'honnête et naïf ouvrier de lettres qui, perdant de vue, semble-t-il, les réalités, moralise doctement sur le champ de bataille et, non sans gaucherie, s'efforce vers ce qu'il croit l'éloquence. — De Thou[2], en traitant ce même sujet, semble prendre de toutes mains, avec un médiocre souci de la vérité. Après Rabutin, il félicite les combattants d'avoir trouvé l'occasion de montrer leur valeur; avec Belleforest, il remarque que l'empereur ne livre bataille que contraint et forcé. Du moins il a le bon goût de ne pas développer sa matière. — Mézeray, à son tour, va chercher son inspiration dans Belleforest, mais chez lui s'accuse de façon frappante le travail de l'écrivain. Il enchaîne les idées de ses devanciers, il leur donne une forme plus alerte et plus saisissante. Parfois il amplifie, parfois il transpose ces idées en images conformes à ce que réclament les « mœurs oratoires ». Il

1. Cette idée reparaît fréquemment dans les harangues militaires. On la rencontre chez Tite-Live entre autres, dans le discours prononcé par Scipion avant la bataille du Tessin (XXI, 40-41).

2. T. II, p. 462.

montre l'empereur « se terrant comme un renard aussi tost qu'il se voit poursuivi », et il termine sur une pointe : « A eux, compagnons, à eux : c'est les avoir vaincus que de les avoir pu approcher[1] ».

Cette déformation des éléments fournis par la réalité, ces libertés prises avec les faits au nom de l'éloquence et de l'art se manifestent d'une façon plus frappante encore à l'occasion du siège de Rouen (1562). Antoine de Bourbon, roi de Navarre, et son fidèle ami, le duc de Guise, assiégeaient dans cette ville une armée de protestants commandée par le comte de Montgommery, l'involontaire meurtrier de Henri II. Quand la brèche fut praticable, dit Castelnau, qu'il faut citer intégralement,

Le duc de Guise fit une harangue aux capitaines et soldats sur le haut du rempart où j'estois present, les priant et admonestant tous de considerer qu'ils estoient François et que c'estoit l'une des principales villes du royaume où plusieurs estrangers avoient tous leurs biens; que ce seroit une tres mauvaise condition qu'ils les perdissent par l'opiniastreté de ceux qui y commandoient; que la victoire de se commander estoit plus grande que celle qu'ils pouvoient remporter sur leurs ennemis; que ce seroit chose indigne de soldats bien disciplinez de ruiner et saccager la ville de son souverain contre sa volonté et en sa presence[2] et qui le trouveroit fort mauvais et au contraire recognoistroit leur obeissance en ceste occasion; parquoy il prioit d'affection les seigneurs, capitaines et soldats de ne se debander point, n'entrer en aucunes maisons, ne piller ne prendre aucune chose sur les habitans et n'exercer point de cruautez contre les vaincus : davantage il leur fit entendre qu'il estoit adverty que les gens de guerre s'estoient retirez au vieil marché et aux chasteaux où il faudroit combattre[3].

Brantôme aussi était présent, et, lui qui nulle part ne fait jamais mention d'aucune harangue militaire, il note l'influence qu'exerçait François de Guise sur les jeunes gentilshommes « voyans si bien faire leur general et les animer de braves et courageuses parolles », puis il résume très brièvement l'essentiel de la harangue du duc, « ayant, apres avoir faucé la bresche et estant sur le rempart, recommandé trois choses : l'honneur des femmes, la vie des bons catholiques qui leans estoient detenus par force et necessité, et nulle mercy des Anglois, anciens ennemis

1. *Har. tirées de l'hist. de Fr. de Mézeray*, p. 143.
2. Charles IX était en effet présent, ainsi que L'Hospital, qui avait insisté pour que la ville ne fût pas livrée au pillage.
3. *Mémoires de Michel de Castelnau* (coll. Michaud et Poujoulat, 1re série, t. IX), p. 466.

de la France[1] ». Enfin un troisième écrivain confirme en partie le témoignage des deux premiers.

J'ay entendu, dit La Noue, que M. de Guise commanda à ceux qui avoient la teste, s'ils forçoient le rempart, qu'apres ils ne courussent pas desbandez par ci et par là, comme le butin d'une si riche ville y attiroit chacun, mais qu'ils marchassent par plusieurs corps de deux et de trois cents hommes droit à la place et que, s'ils la trouvoient abandonnée, alors le soldat pouvoit chercher son aventure[2].

Remarquons cependant que, sur un point important, La Noue est en désaccord avec Brantôme et Castelnau. A en croire ce dernier surtout, Guise aurait interdit le pillage de la ville; selon La Noue, il l'aurait autorisé. Il est vrai que La Noue ne connaît que par ouï dire le discours du duc, car il faut comprendre que « j'ay entendu » équivaut à « j'ai entendu dire ». Peut-être aussi est-ce la communauté de religion avec l'armée assiégée qui, par grande exception, rend ainsi partial le sage La Noue. Quoi qu'il en soit, nous avons ici, chose rare, une idée relativement exacte d'un discours vraiment prononcé. La réalité est belle et dramatique. En particulier la version de Castelnau, avec ses considérations de caractère moral, politique et militaire, offrait à un historien une matière d'une émouvante simplicité. — Belleforest, qui d'ailleurs ne pouvait en avoir connaissance[3], a composé une harangue d'un tout autre caractère. Il s'attarde d'abord à des considérations d'une utilité contestable. L'orateur exprime le regret que ses soldats aient à montrer leur vaillance « pour un avancement si petit » de la couronne du roi et contre des hommes dont la place devrait être ailleurs. Il leur demande de se dévouer pour ce roi, dont l'enfance est assaillie par ceux-là même qui devraient la défendre; il les encourage en évoquant le souvenir de leurs succès passés. Alors seulement, après ces généralités où il pense s'être suffisamment donné carrière, l'auteur, quelle que soit la source où il puise, consent à s'inspirer de la réalité.

Toutesfois, mes bons amys, je vous prie de vous souvenir que ceux contre qui vous allez sont François comme vous : et s'ils se sont

1. Brantôme, *Œuvres complètes* (Soc. de l'hist. de Fr.), *Grands capitaines françois*, t. IV, p. 239.

2. *Mémoires de François de La Noue* (Coll. Michaud et Poujoulat, 1re série, t. IX, p. 601). Ces mémoires ne sont autres que le 26e des *Discours politiques et militaires du Seigneur de La Noue*, Bâle, 1587, in-4.

3. Les *Discours* de La Noue paraissent, il est vrai, en 1587, mais les *Mémoires* de Castelnau ne sont publiés qu'en 1621, par son fils Jacques, et les Œuvres de Brantôme ne voient le jour qu'en 1665.

oubliez jusques à s'armer contre leur Roy, estimez que ce n'est de leur propre malice qu'ils l'ont fait, et si encor ils s'opiniastrent, condonnez quelque chose à l'opinion qu'ils ont de bien faire, sans user contre eux de telle extremité que vous permet la guerre. Pardonnez, je vous prie, ayans gagné la ville, aux bons citoyens et à la chasteté des dames, à la sainteté des temples, eglises et monasteres : recouvrez une ville au Roy et gagnez l'honneur et reputation d'estre ainsi courtois qu'on sçait que vous estes douez de grande vaillance (fol. 557).

Ainsi Belleforest se permet d'ajouter de toutes pièces au discours de François de Guise toute une première partie banale et bonne pour n'importe quelle autre circonstance; il n'aborde aucune des considérations politiques et militaires qui non seulement motivaient la conclusion du discours, mais le rattachaient solidement aux faits historiques. Il reste à dire la plus énorme des déformations qu'il s'est permises : cette harangue du duc de Guise, il la met dans la bouche du roi de Navarre. — Ce qu'il croyait gagner ainsi apparaît clairement. On sait qu'Antoine de Bourbon mourut des suites d'une blessure reçue au cours du siège. C'était vraiment dommage qu'il succombât ainsi sans avoir rien dit. Belleforest pensa fort judicieusement qu'une harangue prononcée par un homme, par un guerrier, par un roi qui va mourir acquiert par là même une valeur singulière. Par malheur les faits ne s'y prêtaient guère. On comprend que le duc de Guise, au moment même de donner l'assaut suprême, demande grâce à ses soldats pour la ville qu'il a réduite, mais comment pourrait se justifier cette prière de la part du roi de Navarre, qui fut mis hors de combat assez longtemps avant que la situation de la ville fût désespérée[1]? C'était là sans doute pour l'auteur un très négligeable détail. D'ailleurs il ne s'en tient pas là. De ce qu'il fait prononcer au roi de Navarre un discours que le roi de Navarre n'a jamais prononcé, s'ensuit-il qu'il doive laisser muet le duc de Guise, qui a réellement parlé? La solution est simple. Le duc parlera, lui aussi; et le lecteur ne pourra qu'y gagner : au lieu d'un discours, il en aura deux; et les choses n'en seront que plus dramatiques. De fait, après la mort d'Antoine de Bourbon et au moment de

1. Il est blessé le 16 octobre et meurt vingt-cinq jours après, si l'on en croit l'historien Pierre Mathieu, aux Andelys. Rouen succombe le 26 octobre. — Il reste une chance d'erreur, c'est que le duc de Guise ait prononcé plusieurs discours et que les historiens ne rapportent pas tous le même; mais il semble bien que le discours de Belleforest s'inspire des idées que Calstelnau et Brantôme avaient exprimées à leur manière. De plus, il est naturel que ces historiens aient voulu reproduire le discours qui a immédiatement précédé le dénouement, et c'est cela même qui fait l'invraisemblance de celui que Belleforest fait prononcer au roi de Navarre.

donner l'assaut, le duc harangue ses soldats. Il trouve dans le désir de venger cette mort un puissant encouragement à leur adresse. Si les ennemis n'ont pas hésité à verser le sang du roi de Navarre, « pensez avec quelle reverence ils traiteroyent nostre souverain, la personne et majesté duquel estoit representée en ce bon prince ainsi mutilé et mal traité? » Et dans un mouvement oratoire d'assez belle allure, il s'écrie :

Laisserez-vous ceste faute impunie?... Et quoy, craignez-vous ceux qui sont desjà à demy vaincuz, tant la frayeur les talonne et la conscience les remord pour la faute par eux commise? Vous estonnez-vous de leur bravade, laquelle ne procede que de crainte et de desespoir? N'est-ce pas vous qui avec moy avez forcé et surmonté le fort de Thionville et entré par force dedans la ville de Calais qu'autre que vous n'eut osé assaillir et combattre? Et qui sont ceux de ceste garnison, que des hommes ramassez et fugitifs à demi desconfitz et esperduz par le ver de leur conscience...? Mais qui est leur chef sinon ce voleur et sacrilege lequel ces années passées occist vostre roy, le meilleur qui fut de son aage et qui le plus caressoit les bons et vaillans hommes de guerre (fol. 557 v°)?

Dans la péroraison il leur promet le pillage de la ville, il leur rappelle qu'ils luttent pour le roi, dont le trône est menacé, pour Dieu et pour son Église.

Montgommery de son côté ne saurait être en reste d'éloquence avec ses adversaires. Il s'étonne de voir « la fleur de France et les plus grands qui la regissent » ligués pour l'accabler « injustement ». Posément il développe et justifie cet « injustement ». Après une allusion à l'affaiblissement de l'armée assiégeante, il déclare qu'il est beau de mourir « pour la tuition de ce royaume... et pour la liberté du roy mineur que ceux-ci tiennent captif »; il promet aux siens, s'ils succombent, « le ciel pour leur salaire et recompense » (fol. 557).

Il semble qu'il soit impossible de prendre avec l'histoire plus de libertés que n'en prend Belleforest. Peleus[1] a fait mieux encore. Il est vrai que ce dernier est particulièrement friand d'éloquence. Pour toute la période qu'il raconte il signale, au même titre que les batailles, que les traités de paix, que les événements de la politique intérieure, les plaidoyers des avocats en renom, les remontrances prononcées aux séances de rentrée des cours souveraines. Il ne les signale pas seulement, il les analyse, il en cite des fragments. On s'étonnerait si les belles harangues attribuées par

1. Justin Peleus, *Histoire de Henri le Grand, roy de France*, Paris, 1616, 4 vol. in-8.

Belleforest aux héros de Rouen avaient échappé à son zèle. Pour le discours du roi de Navarre, il supprime des longueurs, il résume; il allège les phrases trop massives, il corrige des maladresses de style ou d'expression[1]. A la fin, il reproduit presque textuellement son modèle. Il reproduit de la même manière la harangue du duc de Guise; mais, quand il a transcrit la dernière phrase, dont la forme même annonce que l'orateur a fini, Peleus ne s'arrête pas : Peleus n'a pas fini. Comme s'il craignait que ce tranquille plagiat ne lui soit pas un titre suffisant à l'admiration de la postérité, il développe de froides considérations sur les conséquences politiques de la prise de Rouen, sur l'immense butin qu'on y trouvera, avec de nouvelles exhortations creuses et ampoulées. Montgommery a le même sort que Guise. Il vient de faire entrevoir à ceux de ses soldats que frappera la mort la récompense céleste. C'est la fin de son allocution, mais Peleus a quelque chose à dire encore. Il sait des vers de Ronsard qui feraient bien ici : il les met en prose[2]. Il juge utile d'apprendre aux soldats « que par le droict de la guerre les villes qui se rendent sont en la puissance des cappitaines victorieux », et il conclut triomphalement sur un souvenir de Virgile ingénieusement corrigé : « Conservez donc vos vies par vostre vertu et pensez qu'il n'y a qu'un seul salut de n'en esperer que de la victoire » (p. 336). — Certes Peleus a comme historien si peu d'importance[3] qu'il ne mérite guère qu'on s'attarde à son cas; mais l'outrance même de son procédé fait qu'il vaut la peine d'être considéré au moins à titre d'échantillon. On voit dans son œuvre avec un grossissement énorme à quel point l'histoire tendait à dégénérer en un genre de plus en plus littéraire et oratoire.

On a lu plus haut, d'après une relation attribuée au duc de Guise, que les chefs catholiques avaient harangué leurs troupes à la bataille de Dreux (1562). La Popelinière s'est chargé de les faire parler. Au moment d'attaquer les Argoulets et les Reîtres du prince de Condé, le connétable de Montmorency « ayant fait appeler les principaux de l'armée leur fit telle harangue[4] ».

1. Par exemple, « desconfitz et esperduz par le ver de leur conscience » devient « deconfits par leur propre conscience » (t. I, p. 332).

2. « Je vous prie de vous representer en quelle desolation seroit reduitte ceste grande ville, si vous la laissiez prendre et combien de filles et de femmes seroient violées et de maisons pillées et saccagées, combien de pauvres vieillards seroient traisnez par les cheveux hors de leurs maisons. » (*Ibid.*, p. 335-336.) On reconnaît là un fragment de la harangue du siège de Metz mentionnée plus haut.

3. Charles Sorel constate dans sa *Bibliotheque françoise*, (Paris, 1644), p. 319, que l'histoire de Peleus « n'a pas esté fort heureuse en credit ».

4. M. Francis Decrue se borne à dire à propos de ce combat : « Le connétable

L'ennemi, après avoir feint longtemps de chercher la bataille, ne peut plus maintenant l'éviter. Les catholiques ont la supériorité du nombre et l'avantage de la position. Surtout ils maintiennent « la cause de Dieu » et la « majesté » du prince. En terminant, l'orateur, après une allusion à leurs succès passés, énumère dans une conclusion qui s'essouffle et qui trahit l'effort tous les biens précieux dont la victoire assurera la conservation[1]. Peleus reprend à son tour ce morceau. Sans doute il le juge trop simple, car il en amplifie les périodes[2]. Il le trouve aussi trop court. Une fois de plus il rappelle les anciennes victoires des catholiques, et, à la verbeuse péroraison de La Popelinière il en ajoute une seconde, toute farcie de souvenirs classiques.

Osez seulement vaincre et vous serez asseurez de la victoire. C'est une temerité de vos ennemis que vous avez craint au lieu de la vertu : quand elle aura jetté sa premiere impetuosité, elle deviendra lasche ainsi que quelques animaux quand ils ont perdu leur aiguillon... Delivrez-vous donc par vostre vaillance d'une vilaine mort, des liens et d'une vie precaire : vous portez en vos mains le salut de la patrie, la liberté commune de nous tous et toute l'esperance du temps à venir. Qui mesprise la mort la fuit, elle attrappe les lasches et couards : peu de gens tombent en combattant, mais la fuitte sauve peu de personnes (p. 365-366).

On pense bien que La Popelinière ne pouvait admettre que les chefs protestants cédassent le pas, fût-ce pour l'éloquence, à Montmorency, et il faut sans doute mesurer sa sympathie pour eux aux dimensions de la harangue qu'il prête au prince de Condé[3]. Celle-ci est si démesurée ; elle est au surplus si dépourvue d'ordre,

parcourait le champ de bataille exhortant ses gens ». (*Anne, duc de Montmorency*, Paris, 1889, in-8, p. 350.)

1. T. I, liv. IX, fol. 344 v°.

2. « Nous maintenons la cause de Dieu qui n'a qu'une religion pour estre honoré, qui est la Catholique et Romaine, [transmise à nous depuis les Apostres par une succession continuelle], de laquelle ces infidelles se sont [par ambition et legereté d'esprit] malheureusement retranchez. Nous maintenons le salut et la majesté de nostre Prince qui ne peut souffrir aucune impieté [ramper] dans son royaume [comme un dangereux chancre : nous maintenons l'Estat et les loix de nostre patrie pour laquelle seule c'est un heureux augure que de combattre et de mourir (οἰωνὸς ὅχ' ἄριστος ...)] » (p. 362-363). — J'ai mis entre crochets tout ce que Peleus a ajouté au texte de La Popelinière.

3. Il prend la parole après avoir « assemblé les principaux chefs de l'armée avec le mareschal de Hess et quelques autres entendus au françois pour puis apres rapporter la substance de ce qu'il disoit à leurs capitaines et soldats ». Peleus supprime les premières lignes de l'exorde, d'inspiration absolument classique : « Si je ne vous connaissois, je vous haranguerois longuement, mais le voisinage de vos tyrans et votre courage me dispensent de vous dire autre chose, sinon que l'occasion et les moyens se presentent aujourd'huy... » (T. I, liv. IX, fol. 345 v°.)

si pleine de redites et de retours en arrière qu'elle en perd à la fois beaucoup de son intérêt et de sa vraisemblance. Dès la deuxième phrase on se croit arrivé à la fin de la péroraison : en réalité le discours ne fait que commencer. Là, dans un développement qui ne manque pas d'allure, l'orateur rappelle les défaites subies par les catholiques, les crimes qu'ils ont commis contre les Réformés. Bien plus, il trouve le loisir de rechercher les causes de la guerre : « La seule ambition du Triumvirat, affirme-t-il, a embrazé tout ce Royaume ». Les protestants, malgré leur soumission au roi, se sont vu massacrer à Vassy « pour ce seulement qu'ils prioient Dieu selon la liberté que le Roy avoit fait publier par tout son Royaume. Puisqu'ils nous veulent oster la vie, quel deshonneur et punissable vilenie seroit-ce de ne se mettre du moins sur la defencive? » Il montre l'ennemi paralysé par la conscience de ses forfaits, et son dernier mot est pour s'engager à donner à ses soldats l'exemple du courage.

Ici encore Peleus reproduit son modèle, mais avec certains changements caractéristiques pour l'esprit et pour la forme. Dans La Popelinière, Condé s'écrie : « Il me déplaist fort qu'il vous faille ensanglanter les mains aux corps de nos parents et de nos alliez.... » Peleus, qui veut éviter sans doute de le rendre sympathique, lui fait dire tout le contraire : « Ils ne sont plus nos citoyens, puisqu'ils nous ont chassez; ils ne sont plus nos parens, puisqu'ils nous ont cruellement massacrez; ils ne sont plus nos amis, puisque la religion, le plus sainct et inviolable lien du monde, nous rend si differends ». Il ajoute des ornements au texte de son devancier[1]. Mais il ne s'en tient pas là. Il a l'ambition d'être à son tour original. Le connétable ayant été fait prisonnier pendant l'action, le duc de Guise prend le commandement, et l'occasion lui est bonne d'encourager les soldats à relever l'honneur de leur chef tombé aux mains des ennemis. Enfin, quand il a victoire gagnée, il fait enterrer les morts et prononce leur éloge funèbre[2].

1. Peleus est seul responsable du passage suivant où se remarquent les défauts de deux siècles à la fois, pédantisme et fausse noblesse : « Souvenez-vous de vos pudiques femmes et des pretieux gages de voz sainctes amitiez que vous conserverez en faisant bien. Faictes estat que les bestes les plus cruelles s'espouventent bravement attaquées et qu'elles devorent les fuyards et craintifs ». Vos ennemis ne sont pas de « ces Corybantes ny Daemons, mais hommes sans cœur... » (p. 368-369).

2. « En ce pieux service ce grand capitaine prononça de sa bouche que les deffuncts devoient estre honorez comme martyrs, estans morts pour la religion catholique par les ennemis d'icelle..., qu'il ne falloit point doubter que tous ces vaillans hommes ne resuscitassent en gloire par tout le monde, ainsi que Justin le Martyr escrit que Herus Pamphilius resuscita parce qu'il estoit mort pour le bien de son pays..., que leurs estomacs ouverts de playes estoient comme bresches

Si l'on en croit d'Aubigné, à la bataille de Jarnac (1569), Andelot charge avec ces simples mots : « Faictes comme moy ». Le prince de Condé n'est, d'après lui, guère plus abondant en paroles. C'est sans doute que son héroïsme parlait assez haut. Au moment de mettre son casque, il a la jambe cassée d'un coup de pied de cheval. L'os perce la botte. Intrépide, il montre à ceux qui l'entourent son membre brisé et s'écrie : « Voici, noblesse vrayment françoise, ce que nous avons tant desiré. Allons achever ce que les premieres charges ont commencé et vous souvenez en quel estat Louis de Bourbon entre au combat pour Christ et sa patrie[1]. » De Thou, médiocrement inspiré, lui fait prononcer une harangue animée d'un ardent sentiment religieux et d'un noble dévouement, mais qui semble molle et faible auprès de la nerveuse allocution de d'Aubigné[2].

Pour la bataille de Moncontour les historiens n'ont pas su se mettre d'accord, comme s'il leur avait manqué une relation initiale commune dont ils pussent s'inspirer. D'Aubigné, nous l'avons vu, se borne à rapporter quelques mots admirables d'un chef subalterne, le vieux Saint-Cyre Puy Greffier. La Popelinière note simplement que du côté des catholiques il « y eut quelques compagnies preschées par quelques predicateurs », et fait en peu de lignes au style indirect un résumé collectif des exhortations des « Princes de Navarre et de Condé[3]. D'après de Thou, Coligny s'excuse brièvement auprès des Allemands d'une fausse manœuvre dont il est responsable et leur montre que le mal est réparé[4]. D'après Mathieu, le duc d'Anjou, le futur Henri III, « dit peu de paroles pour exhorter chacun à ce qu'il devoit à Dieu pour sa religion, au Roy pour son autorité[5] ». Peleus met dans le discours qu'il lui prête sa fantaisie habituelle. Il parcourut, dit-il, le front

honorables par où leurs ames estoient sorties et comme des images de vertu engravées dessus leurs corps, corps degoutans de sang, comme vrayes et naïfves larmes de leurs courages ». Il croit devoir encore les comparer « à ces courageux Nerviens plustost morts que vaincus et à certains animaux dont parle l'histoire ancienne qui en mourant resveillent leur generosité et leur courage en quelque partie du corps... » — On reconnaît là toutes les formes de mauvais goût qui sévissent à la fin du XVI[e] siècle. Tel n'est pas l'avis de Peleus. Il conclut naïvement : « Voyla la belle oraison funebre que prononça ce grand homme au service des trepassez » (p. 395-396). — Pour être impartial, il faut noter que Peleus n'a pas inventé l'idée de cet éloge funèbre. On lit dans Mathieu : Le duc de Guise « fit enterrer les morts de la bataille, les loua à la teste de l'armée comme morts pour le service de Dieu et du Roy ». (*Hist. de Fr.*, p. 267.)

1. D'Aubigné, *Hist. univ.*, t. III, p. 51.
2. De Thou, *Hist.*, t. V, p. 571.
3. Liv. XIX, fol. 138.
4. T. V, p. 631.
5. *Hist. de Fr.*, p. 324.

des troupes « et les exhorta les uns apres les autres à bien faire. Sus, mes compagnons, disoit-il, qu'un chacun se ressouvienne de soy, de sa maison, de sa femme et de ses enfans, de ses temples et autels que je devois nommer les premiers ». — Ne dirait-on pas une improvisation, avec ses lapsus et ses retouches spontanées? Mais ce n'est là qu'une illusion et l'auteur la détruit aussitôt après en faisant parler en vers, seule langue digne d'un futur roi, le duc d'Anjou :

Courage, enfans, la victoire
Enrichira nostre gloire :
Autant qu'eux n'avons-nous pas
De bras, de jambes et d'armes
Pour repousser leurs alarmes
Par l'effort de nos combats?

Et il conclut par des aphorismes déjà vus chez Salluste, déjà trop vus chez lui-même, mais dont il ne se lasse pas :

Celuy est tousjours au peril le plus asseuré qui est le plus fort à la meslée... Celuy fuit la mort qui la mesprise, mais elle suit les lasches et couards[1].

Vers la fin du siècle un orateur militaire paraît qui fait rentrer tous les autres dans l'ombre, sinon dans le silence. Beaucoup d'ailleurs, Condé, Andelot, Coligny, Guise, ne sont plus. Henri III, l'élégant parleur, recherche peu la poudre des batailles. Il ne reste que Henri de Navarre, demain Henri IV. Celui-ci n'aime pas les longs discours. Plus d'une fois il lui arriva, devenu roi, de couper rudement les belles harangues qu'on se préparait à

1. *Hist. de Fr.*, p. 698-699. — Pour le siège de la Rochelle, Peleus, et Peleus seul, se livre à une véritable débauche d'éloquence. Le 7 avril 1573, « un capitaine catholique » entraîne ses hommes à la brèche avec des souvenirs de Salluste : « L'exhortation ne sert aux soldats s'ils ne sont auparavant bien dressez à la guerre, non plus qu'un chant harmonieux ne rend pas musiciens les ignorans de la musique ». Plus tard le maire surexcite l'ardeur des Rochellois en leur montrant qu'ils ne peuvent attendre aucun secours de leurs amis, aucune bonne foi, aucune miséricorde de leurs ennemis. Le 6 mai, c'est Monsieur qui, pour piquer d'émulation son armée, souligne l'ardeur opiniâtre des assiégés et promet aux siens la récompense de leur courage : « Le Roy ne veut point d'hommes que pour estre soldats, ny de soldats que pour devenir capitaines ». Le 23, « le general sur le point de l'assaut » n'hésite pas à utiliser une fois de plus la tirade mille fois ressassée : « Ce ne sont que gens ramassez de trouppes de voleurs, parricides et boutefeux qui viennent à l'assaut pour recevoir de vous la peine de leurs sacrileges et sanglantes cruautez ». Enfin Monsieur demande à ses troupes, en une élégante circonlocution, de faire le sacrifice de leur vie : « Ne refusez point, mes amis, s'il en est besoin, de rendre pour le profit commun ce que vous devez à la necessité naturelle ». (T. II, p. 222-237.) — Les souvenirs de Salluste signalés ci-dessus sont empruntés à *Catilina*, ch. LVIII.

lui faire subir, même celles d'un Harlay. Mais il sait trouver la formule saisissante de force ou de bonne humeur qui gagne et entraîne les hommes. Balzac a parfaitement défini sa manière.

Bien que d'ordinaire Henry le Grand se contentast de dire aux gens qu'il menoit au combat : Faites comme je feray, il est tres vray neantmoins qu'en certaines rencontres il a harangué et qu'il a harangué efficacement. Non pas qu'il s'assujettist avec scrupule aux preceptes des rhetoriciens, ni qu'il fist le Prosneur, au lieu de faire le capitaine. Son stile n'endormoit pas ceux qu'il faloit exciter. Il n'estoit ny languissant, ny esmoussé comme le stile d'Asie; il estoit brusque et tranchant comme celuy de Lacedemone [1].

Peu d'historiens cependant ont compris que le mieux était de ne pas gâter, en voulant l'embellir, cette éloquence primesautière. La plupart ne se sont pas fait faute de revoir et d'augmenter ses discours, poussés ceux-ci par un zèle naïf et maladroit d'écrivains, ceux-là, à ce qu'il semble, par le louable désir de montrer dans le roi de Navarre les qualités et les vertus qui plus tard devaient rendre populaire le roi de France.

A Coutras, il avait en face de lui une armée plus brillante et plus nombreuse que solide, que commandait l'élégant, l'efféminé Joyeuse. Son discours, tel qu'il est rapporté par d'Aubigné, tient en trois lignes : « Mes compagnons, il y va de la gloire de Dieu, de l'honneur et des vies soit pour se sauver ou pour vaincre. Le chemin en est devant nous. Allons, au nom de Dieu pour qui nous combattons [2] ». — De Thou lui attribue une grave et solennelle harangue qu'on serait tenté de croire plus faite pour les catholiques qui la liront dans la suite que pour les protestants qui sont censés l'entendre. Les soldats, dit-il, de l'armée ennemie sont nos frères et « je suis touché de la perte de tant de noblesse et de cette jeunesse florissante qui va faire aujourd'hui contre nous à ses dépens la première épreuve de sa valeur ». J'étais prêt à tout accepter pour éviter la guerre. Puisse le sang versé retomber sur la tête de ceux qui l'ont voulue! Marchons, conduits par Dieu même, au succès, mais triomphons avec modération; « tâchons au contraire de rendre notre victoire si avantageuse au roi et au royaume, que l'un et l'autre puissent se réjouir un jour de nos

1. *Discours cinquième*, à Costar. — P. Mathieu tombe ici dans l'excès. César, dit-il, a dû beaucoup à son éloquence. Henri IV préférait la diligence, « estimant que les longs discours ne servent de rien où il est plus question de faire que de parler ». (*Hist. de Fr.*, p. 622.)

2. D'Aubigné, *Hist. univers.*, t. VII, p. 151.

succès et de la défaite de nos ennemis[1] ». — Legrain montre souvent qu'il était renseigné, et de bonne source, sur les moindres détails du règne de Henri IV. Il ne résiste cependant pas à la tentation de faire la toilette de ses discours. Le roi, dit-il, s'adressa tout d'abord au prince de Condé et au comte de Soissons :

Vous voyez, mes cousins, que c'est à nostre maison que l'on s'adresse. Il ne seroit pas raisonnable que ce beau danceur et ces mignons de cour en emportassent les trois principales testes que Dieu a reservé pour conserver les autres avec l'Estat. Ceste querelle nous est commune, l'issuë de ceste journée nous laissera plus d'envieux que de mal-faisans. Nous en partagerons l'honneur en commun.

La solennité un peu apprêtée de ce discours sonne faux. Legrain n'aurait-il pas affaibli et affadi, croyant l'embellir, l'héroïque dialogue que rapporte Mathieu, fort bien renseigné lui aussi, et, après lui, Mézeray, puis Péréfixe, presque dans les mêmes termes?

Je ne vous dis autre chose, sinon que vous estes du sang de Bourbon, et vive Dieu, je vous feray voir que je suis vostre aisné. Le prince de Condé repart : Et nous monstrerons que vous avez de bons cadets[2].

Tout au moins il n'est pas douteux que cette dernière version est bien plus que la première dans le ton et la manière du roi.

La même recherche déplacée se retrouve dans l'allocution aux soldats que suppose Legrain. Au début elle ne manque pas d'une certaine verve gasconne. C'est avec une assez plaisante ironie que le roi amuse ses soldats aux dépens de Joyeuse.

Mes amis, voicy une curée qui se presente bien autre que voz butins passez. C'est un nouveau marié qui a encores l'argent de son mariage en ses coffres, toute l'eslite des courtisans est avec luy. Courage, il n'y aura si petit entre vous qui ne soit desormais monté sur des grands chevaux et servy en vaisselle d'argent.

Mais, à mesure que le ton devient plus grave, la phrase est aussi trop savamment balancée. Que penser aussi de cette image livresque :

Il faut avoir l'incommodité de mille exalations puantes et courir le hasard des sources et ruisseaux devant que d'avoir l'or des minieres :

1. T. X, p. 14-15.
2. P. Mathieu, *Hist. de Fr.*, p. 533. — Mézeray, *Hist. de Fr.*, t. III, p. 458. — Péréfixe, *Histoire du roy Henri le Grand*, Paris, in-8, 1767, t. I, p. 88.

et l'honneur et le butin ne s'acquierent aux batailles sinon parmi les fumées des canons et les ruisseaux de sang des ennemis[1]?

On croit pouvoir affirmer que jamais Henri IV n'a parlé ainsi. — Peleus prend de toutes mains chez ses devanciers. Il se souvient d'avoir lu, ou plutôt il a sous les yeux les mémoires de du Bellay, quand il écrit :

Ils sont icy avolez comme oyseaux au pillage d'un champ semé, mais ou ils s'enfuyront comme oyseaux au premier coup de traict qu'ils entendront ou engraisseront les champs de leurs charongnes[2].

Bien plus, il lui arrive de se plagier lui-même. Il est si content d'une phrase prêtée jadis par lui à Henri d'Anjou lors du siège de la Rochelle, qu'il veut en faire honneur encore à Henri de Navarre :

Ne vous estonnez point de voir ce grand nombre d'ennemis, puisqu'ils ne s'effrayent point en la souvenance de tant de marques et enseignes de vos vertus qui sont en plus grand nombre que leurs troupes[3].

Là-dessus le roi marche « le premier aux coups », mais il s'arrête et recommence à parler; et ce sont des redites oiseuses, de lamentables banalités pour répéter, après tant d'autres, que la vaillance l'emporte sur la multitude. — Quant à Joyeuse, il dit des vers, il dit même de la prose, mais qui se souvient encore d'avoir été des vers[4].

La façon dont fut engagé et mené le combat d'Arques (21 septembre 1589) ne favorisait sans doute pas les manifestations oratoires, car tous les historiens laissent dans leurs récits parler les faits tout seuls[5]. Ils se dédommagent pour la bataille d'Ivry où se rencontrèrent Mayenne et Henri IV. — Jamais Mayenne n'eut la réputation d'être un orateur, et il faut reconnaître que les discours

1. Legrain, *Decade de Henri IV*, Paris, 1614, in-fol., p. 150.

2. Voir plus haut, premier discours de Charles-Quint.

3. Cette phrase se retrouve identique, t. II, p. 229, sauf les variantes suivantes : *ce nombre de huguenots* et *vos vertus et vaillances qui sont...*

4. Ils n'ont non plus que vous ny de mains ny de jambes,
Leurs glaives ne sont point acerez dans les flambes
Des eaux du Phlegeton, ils sont subjects aux coups,
De femmes engendrez et mortels comme nous.

« Ne craignez point aussi les corps effeminez de ces ministres pasles qui font si triste mine et qui tournent la prunelle des yeux au ciel quand ils font leurs sermons, mais ayez forte pique... » (T. III, p. 53.) — On reconnaît là la *Remonstrance au peuple de France* de Ronsard.

5. Il en est de même pour les combats, pourtant si populaires, de Dormans (1575) et d'Auneau (1587), où Henri de Guise écrasa les Reîtres. Ce furent des surprises qui ne laissèrent même pas aux orateurs le temps d'improviser.

qu'on lui attribue n'aideront pas à reviser ce jugement. Le premier en date aurait été prononcé le 9 septembre 1589, c'est-à-dire douze jours avant la bataille d'Arques[1], et il a été publié la même année[2]. Au verso du dernier feuillet on lit la curieuse mention suivante : « Ceste harangue a esté veue et leue par Messieurs de la Saincte-Union ». Faut-il entendre qu'elle a été écrite aussi par eux? On peut être sûr du moins que la rédaction de ce texte est l'œuvre d'un tiers, car Mayenne n'eût pas eu sans doute besoin du visa et du permis d'imprimer de la Ligue. Quoi qu'il en soit, ce n'est là qu'un lourd sermon terne et pâteux, plus édifiant que bien dit, où manquent également l'émotion, et même l'enchaînement des idées. Il y demande à ses soldats de se pardonner leurs torts réciproques; il leur recommande « loyauté, foy, prudence et conseil », puis, après que, dans une phrase difforme, il a imploré la grâce de Dieu et de l'Église et l'assistance du Saint-Esprit, il appelle Ronsard à son aide. C'est, « comme recite un poete de nostre temps,

... une saincte guerre
De mourir pour son Dieu et deffendre sa terre,
De garder sa maison, sa femme et ses enfans
Pour un petit de sang qui nous rend triomphans[3] ».

Il juge inutile de reprendre ce qu'il a déjà dit à ses troupes de « l'honorable fin où tend ceste entreprise », et, confiant dans leur ardeur tant de fois manifestée, il s'excuse d'encourager des hommes qui ont si peu besoin d'encouragements.

Si l'on en croit Cayet, de Thou et Mézeray, Mayenne harangua de nouveau ses troupes à la bataille d'Ivry (14 mars 1590). Il est presque superflu d'ajouter que ces trois harangues ne se ressemblent pas. Il faut, dit Mayenne d'après Cayet, remercier Dieu de nous avoir enfin donné, avec l'avantage du nombre et de la position, l'occasion de punir nos ennemis « de toutes les meschancetez qu'ils ont par cy-devant commises. Quoique Dieu retarde quelquesfois son chastiement, la qualité de la peine n'amoindrit pas, au contraire elle augmente. » Voilà trente ans qu'ils persécutent la France. Vous allez enfin rendre la sécurité au Saint-Siège,

1. Il ne serait pas impossible que cette date fût de l'ancien style. En ce cas, le discours de Mayenne se placerait le 19, au cours des longues manœuvres d'approche qui précédèrent l'action finale.

2. *La harangue faicte par monseigneur le duc de Mayenne aux capitaines et soldats de son armée*, Paris, 1589, 12 p. (Bibl. nat., Lb^{35} 113).

3. *Exhortation au camp du roy Henry pour bien combattre...* — On remarquera la variante significative du second vers. Ronsard avait écrit : « De mourir pour son Prince »; mais la censure de « Messieurs de la Saincte Union » veillait.

au royaume la paix et « le nom de tres chrestien ». Et ce n'est pas seulement la France, mais la Flandre, l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne, qui ressentiront les heureux effets de votre victoire. Les protestants seront anéantis, la navigation vers les Indes redeviendra libre. Ce sera pour vous une gloire éclatante de « repandre vostre sang pour la defense de la foy. Car quant à moy, je jure devant Dieu que je n'ay autre passion que celle-là, estant deja vengé de la mort de mes freres[1] » (p. 215). — De Thou ne s'élève pas à ces considérations de haute politique, mais on croit deviner le malin plaisir avec lequel il fait dire à Mayenne, à la veille de sa défaite, que Dieu est intéressé à sa victoire. Il savoure d'avance l'ironique et brutal démenti que les faits réservent à l'optimisme tenace des Ligueurs. Ils défendent, dit-il, la cause de Dieu, en défendant leur vie mortelle, en assurant leur éternelle survie : c'est sous ses auspices, sous les auspices de son vicaire ici-bas qu'ils combattent. Douter du succès, « c'est révoquer en doute la providence même qui règle tous les événements et vouloir en donner la gloire à la fortune et au hasard... » Qu'ils aillent, confiants dans la puissance du pape et du roi d'Espagne, sûrs de gagner à tout le moins la couronne du ciel[2]. — Mézeray a rendu à sa manière cette exaltation du sentiment religieux, mais lourdement et sans originalité. Il faut cependant mettre à part une trouvaille assez heureuse qui, même si elle est de lui, a le mérite d'être dans la couleur locale de la Ligue. Au moment où Mayenne rappelait aux soldats qu'ils combattent pour la cause du Christ, il avise un grand crucifix qu'un moine portait sur le front des troupes et s'écrie : « Voilà, mes freres,... voilà celuy sous les enseignes duquel nous sommes enroollez par le baptesme, qui est nostre veritable Roy et nostre premier souverain[3] ». Mais il ne sait pas soutenir ce mouvement, et sa harangue se termine sur une exhortation verbeuse et sans caractère.

Le personnage de Henri IV servait mieux que celui de son rival la verve des faiseurs de discours. Le récit le plus ancien que nous possédions de la bataille d'Ivry[4] se borne à rapporter en substance et au style indirect la prière que le roi fit à Dieu la veille du combat :

1. Peleus reproduit ce discours en ajoutant à la fin quelques lignes de son cru.
2. T. XI, p. 123.
3. *Hist. de Fr.*, t. III, p. 767.
4. *Discours veritable de la victoire obtenue par le Roy en la bataille donnée pres du village d'Evry* (sic) *le mercredy quatorziesme jour de mars mil cinq cens nonante*, Tours, 1590 (Bibl. nat., Lb[35] 208). Cette relation figure dans les *Mémoires de la Ligue*, t. IV, p. 254 et suiv.

L'attestant qu'il conoissoit l'intention de son cœur et qu'il sçavoit si c'estoit appetit de sang, desir de vengeance ou quelque autre dessein de gloire ou d'ambition qui le fit resoudre à ce combat, qu'il estoit son juge et tesmoin irreprochable, que rien ne l'y poussoit que la charité qu'il porte à son pauvre peuple duquel il prefere le repos à la seureté de sa vie, le supplia d'en ordonner sa volonté, comme il voyoit estre necessaire pour le bien de la chrestienté et le vouloir en particulier conserver autant qu'il le connoissoit propre et utile au bien et repos de cet estat et non plus.

Pour le jour même de l'action, l'auteur anonyme note simplement que le roi « recommença à prier Dieu et feit exhorter un chacun d'en faire le semblable ». — D'Aubigné, qui prit part au combat, laisse de côté ce qui se passa la veille, le 13, et se borne à rétablir pour la journée du 14 les faits dénaturés par certains historiens.

Le roy, qui auparavant avoit fait faire la priere aux bataillons qui l'avoyent desirée, la commanda au ministre d'Amours et avant prendre sa salade accompagna d'un visage riant ces paroles : Mes compagnons, Dieu est pour nous, voici ses ennemis et les nostres, voici vostre roy. A eux : si vos cornettes vous manquent, ralliez-vous à mon panache blanc, vous le trouverez au chemin de la victoire et de l'honneur[1].

Ainsi, si l'on fait crédit aux deux témoignages précédents, le roi aurait, la veille du combat, fait une prière publique; et le lendemain, il aurait prononcé la phrase fameuse, restée depuis si populaire. Mais ici encore les historiens postérieurs ont pris de grandes libertés.

Cayet raconte que, le 13, le roi adresse aux personnages de sa suite un solennel discours. « Je ne doute pas, leur dit-il, du succès. Vous garderez, j'en suis sûr, votre fidélité envers moi, vous tiendrez le serment que vous avez fait de venger Henri III. Vous sauverez la France de l'étranger. Vos victoires passées me font espérer que vous vaincrez des ennemis même supérieurs en nombre. »

Vous desirerez aussi d'autant plus de demeurer victorieux, affin d'avoir davantage de gloire. Dieu cognoist l'intention de mon cœur et sçait que je ne desire point combattre pour appetit de sang... Aussi protestay-je devant luy que la seule charité que je porte à mon peuple pour le soulager de la violence de la guerre me pousse à ce combat.

Puis, levant les yeux au ciel,

Je supplie, dit-il, ce grand Dieu qui connoist seul l'intention du

1. *Hist. univ.*, t. VIII, p. 189.

cœur des hommes de faire sa volonté de moy comme il verra estre necessaire, etc..., et non plus (p. 213).

Il est facile de voir comment a procédé Cayet. Il a transcrit la dernière phrase de la prière que donnait la relation anonyme ; il a développé le reste, puis il a fait précéder le tout d'un exorde de son invention, transformant ainsi en une harangue « aux princes, aux officiers de la couronne et aux grands du royaume » une invocation à Dieu.

De Thou n'est plus scrupuleux qu'en apparence. Il rapporte exactement la prière déjà mentionnée, mais il fait prononcer au roi, à la fin d'une longue manœuvre préliminaire, un interminable discours dont il semble bien que nous devions laisser à l'historien toute la responsabilité. C'est pour le bien du royaume, dit-il, que je combats. Ma cause d'ailleurs est juste : « Mes ennemis soutiennent, prétendent-ils, la cause de la religion; moi, je défends celle du royaume : je vous laisse à juger qui de nous parle plus sincèrement ». Né roi, nommé roi, que puis-je faire que de vous sauver, vous et le royaume? On m'objecte mes alliés anglais : que dire des Ligueurs, qui demandent du secours au delà des Alpes et des Pyrénées? « Ils se vantent de défendre la religion par le sang et par le carnage, et l'on sait qu'elle ne peut se soutenir que par la paix et en établissant la tranquillité publique ». Ils s'allient aux pires ennemis de la patrie. Voilà trente ans en effet que l'Espagne trouble ce royaume.

La religion a servi de prétexte; c'était à la couronne que l'on en vouloit en effet. La mort de Henri III le prouve assez.

C'est pour le venger que vous êtes ici. Vos vies, vos honneurs, vos biens dépendent du succès de cette journée. Soyez aujourd'hui ce que vous avez toujours été.

Pour moy, j'ose bien vous promettre qu'avec la grâce de Dieu si vous avez éprouvé jusqu'ici quelques marques de ma bonté, vous ne me verrez pas aujourd'hui avec moins de bravoure vous montrer le chemin de l'honneur et de la victoire [1].

Voilà ce qu'est devenue, sous la plume du grave et lourd historien, la phrase relative au panache. Pour le reste, on sent que c'est lui qui parle, plutôt que le roi. Ce n'est pas que les idées qu'il exprime soient en désaccord avec ce que nous savons du caractère, de la situation de Henri IV, mais ce discours ne convient

1. T. XI, p. 121.

guère au moment où il est prononcé. Il eût été très vraisemblable, au lendemain de la mort de Henri IV par exemple, au moment où d'Épernon et un grand nombre de seigneurs catholiques quittaient le camp du nouveau roi pour ne pas servir un huguenot. Mais à quoi bon plaider si longuement une cause déjà gagnée? Il n'y avait plus lieu pour Henri IV de chercher à convaincre ses soldats, car ils étaient convaincus depuis longtemps : ils l'avaient prouvé à Arques et bien ailleurs. Au surplus, toutes ces considérations politiques sur le bien du royaume et le bien de la religion, nous les reconnaissons au passage. Ce sont celles que tous les écrivains royalistes d'alors ont développées, celles que de Thou a si fermement exprimées dans la préface de son *Histoire*. Il n'a pas résisté au désir de faire dire au roi ce que lui-même pensait.

Chez Dupleix Henri IV va parler encore pour l'auteur, découvrir les ressorts secrets qui font agir les hommes, les causes profondes qui déterminent les événements. Si l'ennemi accepte le combat, c'est que les Parisiens accusent Mayenne de traîner la guerre en longueur pour prolonger sa dictature. Si des Français vont s'entr'égorger c'est « un artifice de l'Espagnol » qui fomente les troubles pour épuiser la France « et donne secours à nos ligueurs tant seulement pour les obliger à combattre, non pas suffisamment pour vaincre. Car il seroit tres marri qu'ils fussent victorieux sur nous de peur qu'ils n'eussent plus besoin de l'assistance de ses armes [1]. » En cas de défaite, en effet, il faudra bien que les Ligueurs rappellent les Espagnols. Ceux-ci exigeront des places de sûreté, de façon à prendre pied en France. Donc les Espagnols « ne se présentent au combat que pour y engager les Ligueurs »; ceux-ci, conscients de leur faiblesse et de leurs crimes, se sentent d'avance vaincus. Vous, au contraire, vous combattez pour le salut de la France, pour votre roi légitime, et il vous en récompensera par le pillage de Paris, si Paris s'obstine dans sa rébellion [2]. — Ainsi, ce n'est pas assez de faire prononcer au roi sur le champ de bataille une harangue qui aurait été mieux à sa place dans une séance de son conseil, Dupleix la lui fait terminer sur une promesse qui contredit ce que tous les historiens ont rapporté de sa modération et de son habileté.

Legrain a du moins sur les précédents l'avantage de rester bref; il n'exprime pas, sous le couvert de l'orateur qu'il met en

1. Du Vair a exprimé cette idée au commencement de la *Suasion de l'arrest... pour la manutention de la loy Salique*. Elle se retrouve aussi dans le discours de d'Aubray. (*Satyre Ménippée*, éd. Marcilly, p. 258-259.)
2. *Hist. de Henri le Grand*, Paris, 1635, in-fol., p. 29.

scène, ses propres idées, mais il fausse par une malencontreuse recherche d'élégance le caractère des choses qu'il dit. Ce défaut, tolérable dans l'exhortation d'ailleurs banale et quelconque que le roi adresse aux soldats, éclate dans la prière. On est choqué du ton cérémonieux, de l'allure compassée de cette invocation[1], et c'est sans doute Legrain que d'Aubigné avait en vue dans ce passage :

Les derniers qui ont escrit... luy [au roi] font faire une priere en laquelle ils n'ont pas observé le langage de Canaan qui estoit lors en la bouche de ce prince. Car ils le font parler à Dieu par vous, ce qui lors luy estoit grandement ridicule, ayant appris de s'adresser à un Dieu comme à un père[2].

Mézeray renchérit encore sur ses devanciers. La veille de l'action, après avoir établi son plan de combat, le roi l'expose à ses capitaines; puis, afin de justifier la pureté de ses intentions, il reprend les principales idées que renferme la prière de la relation anonyme. Le lendemain il représente aux soldats le dévouement que les Français ont toujours montré pour leur roi, la bonté de leur cause, l'insolence de la Ligue, le mal que les Espagnols ont fait à la France. Il rappelle aux nobles qu'ils sont le plus ferme appui de la couronne, il souligne la faiblesse de l'armée ennemie. Il affirme que la Providence les assistera et que, comme il est sûr de la fidélité de ses partisans, ceux-ci peuvent s'assurer de l'affection de leur roi,

Leur protestant que, comme leur valeur luy auroit donné le moyen de distribuer des gratifications et des recompenses, il n'en sortiroit jamais aucune de ses mains qu'il n'eust liberalement reconneu tous les genereux services qui luy auroient esté rendus en une occasion si importante[3].

1. « ... Si vostre divine Majesté m'estime capable d'une telle charge et necessaire à la conservation de cet estat, je la conjure de m'assister, sinon, faictes que ma mort deslivre promptement vostre peuple des malheurs ausquels les ennemis de cète couronne l'ont plongé et que ma vie vous soit presentement offerte pour vostre gloire et son salut. Mais j'espere que vous en avez autrement disposé, ayant tousjours creu que vous ne m'avez point mis au nombre des Roys que vous donnés en courroux à vostre peuple. C'est sur cète esperance et en vostre nom, Seigneur, que je les vais combattre » (p. 211). — Legrain embellit. Le roi ne se borne plus à prier Dieu de décider de son sort en s'inspirant de l'intérêt du peuple, il demande la mort si Dieu ne le juge pas capable d'assurer le bonheur de la France.

2. T. VIII, p. 189. — Peleus, toujours égal à lui-même, supprime la prière et prête au roi une allocution où l'emphase espagnole le dispute à une recherche de mauvais goût (T. IV, p. 13). Puis il s'en va prendre, pour en orner le discours de Henri IV, deux phrases qu'il avait déjà fait dire à Henri III au siège de la Rochelle. (T. II, p. 229-230.)

3. *Hist. de Fr.*, p. 766.

Nous voilà loin du style et du ton du Béarnais. Mais Mézeray ne s'arrête pas en si beau chemin. Il reprend la partie de la prière de l'anonyme qu'il n'avait pas utilisée dans le discours aux capitaines, et il en fait une deuxième invocation, à la fois élégante et grandiloquente, que le roi prononce sur le champ de bataille même [1].

On pourrait croire que tous ces historiens, qui, tout en puisant à la même source, sont si peu d'accord sur le fond même des discours du roi, seront du moins unanimes à reproduire la phrase fameuse du panache rapportée par d'Aubigné. Il n'en est rien. On ne trouve nulle mention, nulle trace de ce mot héroïque dans la relation anonyme, pas plus que chez Cayet, Dupleix, Mathieu, Peleus et Mézeray [2]. Legrain le gâte, mais il le reproduit, ainsi que Péréfixe [3]. Quant au témoignage de de Thou, il mérite d'être rapporté en détail. Selon lui, le roi termina son discours sur l'engagement de montrer aux siens « le chemin de l'honneur et de la victoire [4] ». Aussitôt après, l'action s'engagea. Dès la première décharge des catholiques, le porte-enseigne du roi, Henri Pot de Rodes, fut atteint aux yeux. Une balle brisa la hampe de l'étendard qu'il tenait à la main, et son cheval, n'étant plus dirigé, s'enfuit à travers champs. A distance, beaucoup de gentilshommes ne se rendirent pas compte de ce qui se passait. Croyant suivre le roi, ils suivirent le porte-étendard partout où son cheval affolé l'emportait. Et pourtant le roi avait mis sur son casque une aigrette blanche fort reconnaissable. Avant l'action, il avait eu soin d'avertir ses gens, au cas où son drapeau serait abattu, de prendre garde à cette aigrette et de la suivre [5]. Aussi, ajoute

1. *Hist. de Fr.*, p. 768. « Toy, Seigneur, dont les divins regards percent au travers de tous les deguisemens et des voiles les plus espais, qui vois parfaitement le fond de mon cœur..... » Mézeray a adopté le tutoiement, — est-ce l'observation de d'Aubigné qui a porté? — Mais le ton reste solennel et apprêté. — Serait-ce aussi pour se conformer aux indications de la relation anonyme qu'il fait prononcer au roi deux prières?

2. L'*Histoire universelle* de d'Aubigné ayant paru entre 1616 et 1620, Cayet et peut être Peleus n'ont pu l'utiliser. Toutefois la tradition orale aurait pu vraisemblablement les renseigner sur ce point.

3. Peleus y substitue un autre mot qu'il trouve « aigu, plein de magnanimité » : « Compagnons, il faut faire de ces gens-là comme des escus, dont ceux qui trebuchent sont les plus forts ». — Il est à noter que la *Décade* de Legrain paraît en 1614, avant l'*Hist. univ.* de d'Aubigné. — Enfin du Bartas, dans son *Cantique sur la victoire d'Ivry*, ne fait nulle allusion à la phrase du roi, bien digne cependant d'inspirer un poète. Il n'y a dans tout ce morceau qu'un seul discours, et c'est la Victoire qui le prononce.

4. «... Fortem et certum ad decus et victoriam vobis praeeuntem imperatorem hodie habebitis ». (Ed. latine.)

5. Il faut citer ici le texte latin. « Verum rex qui futurum id praesagierat summa prudentia cristam ex plumis pavonis albi insignem ita ut longe a cunctis conspiceretur galeae imponendam curaverat, monueratque, si forte vexillum, ut fit,

l'historien, les hommes réfléchis ne s'y laissèrent-ils pas prendre. Au surplus, une autre cause d'erreur se produisit. Un jeune gentilhomme avait, comme le roi, son casque orné de plumes blanches. Il suivit l'étendard, si bien que beaucoup, le prenant pour le roi, trouvèrent dans cette confusion l'occasion ou le prétexte de s'éloigner de la mêlée. Le roi s'en aperçut. Il parut dans les premiers rangs, et, « après une courte harangue qu'il fit encore à ses troupes d'un air riant, il donna le premier sur les ennemis [1] ». — Si j'interprète bien ce récit, d'ailleurs un peu confus, le roi aurait prononcé des paroles approchant de celles que rapporte d'Aubigné, mais qui en différeraient assez pour le ton et pour le sens. Il aurait voulu dire à ses soldats non pas : A défaut d'autres chefs qui vous donnent l'exemple, suivez le mien et vous vous conduirez toujours en gens de cœur, — mais ceci simplement : Vous reconnaîtrez où je suis à la présence de mon étendard; cependant, si celui-ci venait à disparaître, l'aigrette blanche que je porte à mon casque me distinguera pour vous des autres combattants. — Même s'il est vrai qu'il ait ajouté cette clausule héroïque, que son aigrette sera toujours sur le chemin de l'honneur et de la victoire, la phrase relative à cette aigrette relatée par d'Aubigné n'est plus chez de Thou qu'une ordinaire et courante consigne militaire. On croit d'ailleurs discerner que de Thou n'aurait même pas dit mot de ce panache sans l'accident survenu au porte-étendard et sans la confusion qui suivit. — Il serait imprudent de vouloir faire un choix entre ces deux versions. Peut-être est-ce chez de Thou, si curieux cependant d'éloquence, que se trouve la prosaïque vérité, alors que d'Aubigné l'aurait, par exception, embellie et poétisée. En tout cas on voit ici, à propos d'un détail très secondaire, il est vrai, mais pourtant caractéristique, combien il est difficile de démêler ce qui appartient à l'histoire de ce qui vient des historiens. Même quand les plus scrupuleux, les mieux informés s'inspirent de la réalité, on n'est pas bien sûr que, sans le savoir, sans le vouloir, ils ne l'embellissent ou ne la déforment pas.

Avec la bataille d'Ivry se termine, ou peu sans faut, l'histoire militaire du XVI^e siècle. Aussi bien est-il temps de donner une conclusion à cette longue et monotone revue. Sur un point au moins cette conclusion sera affirmative : il est certain que les discours militaires ne sont pas, à l'époque qui nous occupe, une invention des historiens. Encore ne faut-il pas se représenter à

dejiceretur, ut in cristam inspicerent ac se sequerentur... » (*Hist. sui temporis*, Ed. Pierre de la Rovière, 1620, in-fol., t. V, p. 57.)

1. T. XI, p. 123.

cheval, en avant de longues et magnifiques lignes de bataille, un roi ou un chef d'armée prononçant, dans l'impressionnant silence des tambours et des canons, une solennelle et pompeuse harangue. Plus simplement, les capitaines adressaient, avant l'action, soit à une petite troupe de soldats, soit à un groupe d'officiers et de gentilshommes, des allocutions plus ou moins développées. Pendant l'action, il leur arrivait d'encourager d'un appel vibrant, d'une phrase énergique, d'une brève exhortation ceux qui les suivaient. Un tel usage n'a rien d'ailleurs que de naturel, et tout porte à croire que ce n'était pas là une nouveauté. Il y aurait donc quelque naïveté à supposer que l'influence de la Renaissance se soit exercée sur les chefs militaires, qu'elle les ait induits à parler, ou même à parler mieux et plus souvent. On a de la peine à concevoir qu'un homme de guerre se soit préoccupé de suivre une mode de lettrés à l'heure où sa vie, celle de ses gens, le sort de son parti ou de son pays étaient en question.

Cependant, si l'esprit de la Renaissance n'a pas eu d'action sur les orateurs, il en a certainement eu sur les historiens. A mesure qu'ils connaissent mieux les œuvres de l'antiquité, et aussi à mesure qu'ils prennent une conscience plus claire des ressources de leur propre langue, ils conçoivent l'ambition, en écrivant l'histoire de leur pays, d'égaler les anciens. En attendant, ils les imitent. Les uns le proclament, certains l'avouent, plusieurs s'en cachent, mais tous, on l'a vu, s'efforcent de leur ressembler. Ronsard va demander à Tyrtée ce que le duc de Guise a dit à Metz. Toutes proportions gardées, les prosateurs en font autant. S'ils cherchent à donner à tous leurs personnages la même solennelle grandiloquence, c'est qu'ils se représentent ainsi la grandeur romaine dont ils veulent approcher, c'est qu'ils pensent ainsi ressembler à Tite-Live[1]. Si les discours qu'ils prêtent aux orateurs tiennent la place des développements abstraits dans lesquels l'historien lui-même aurait dû expliquer, interpréter les faits, c'est qu'ils ont lu Thucydide, ou que quelqu'un l'a lu pour eux.

Ce n'est pas à dire qu'aucun historien moderne n'ait, avant ceux dont il vient d'être question, tenté de faire parler des chefs militaires sur le champ de bataille; mais ils sont les premiers à s'être avisés, ou ils ont cru plus fermement que leurs devanciers qu'il y avait là une forme d'art dont on pouvait tirer de la gloire.

1. Ce sentiment s'affirme chez Guillaume du Bellay. Il divise son récit en *Ogdoades*, ou groupes de huit livres, en souvenir des *Décades* de Tite-Live, et il ne se borne pas à s'informer scrupuleusement des faits, il veut les « enrichir de stile et diction elegante ». (V.-L. Bourrilly, *Guillaume du Bellay*, p. 379.)

De même, avant Pierre d'Espinac, Duperron, Guillaume du Vair, des hommes avaient éloquemment parlé aux États ou dans les Parlements, mais sans avoir eu au même degré que ceux-ci la volonté passionnée d'être éloquents, sans avoir autant qu'eux su le prix de l'éloquence. C'est à cet effort d'imitation naïf, mais obstiné, c'est à cette ambition prématurée, mais généreuse qu'on reconnaît l'esprit des temps nouveaux. Les historiens n'y échappent pas. Ils ont beau se trouver un peu à l'écart; ils sont emportés par le mouvement qui emporte tout le monde. Et il y a un fait encore auquel on reconnaît qu'ils sont bien de leur temps, qu'ils obéissent aux mêmes tendances, suivent les mêmes voies que les représentants des autres genres : c'est qu'ils ne se contentent pas d'imiter les anciens pris en eux-mêmes; ils les imitent dans leurs imitateurs, à travers leurs imitateurs. Les Italiens ici encore avaient donné le branle. Paul Émile, Paul Jove, écrivant en latin l'histoire de leur temps, s'étaient plu à orner de harangues leur récit[1]. Les nombreuses allusions que font à leur œuvre les écrivains français du XVI^e siècle attestent combien elle fut lue et admirée. Belleforest reproduit dans son recueil leurs plus beaux discours, entre autres celui de Charles Martel avant la bataille de Poitiers, et, dans sa dédicace au duc de Nevers, il déclare que l'idée même de ce recueil lui est venue de « Remigio, Florentin[2] ».

Ainsi, entre le développement du genre un peu spécial dont il a été question ici et celui des autres formes littéraires il y a à l'origine un incontestable parallélisme; mais cette symétrie est ensuite plus apparente que réelle, et on le conçoit facilement. Dans les œuvres historiques le genre oratoire n'est pas autonome. Il a l'air d'évoluer de lui-même; en réalité son évolution est nécessairement déterminée par les lois, par la logique, par l'évolution même du genre historique auquel il est subordonné. Il est très exact que les historiens s'évertuent à être éloquents au moment même où

1. Paul Émile, *De rebus gestis Francorum*, 1^re éd., 1500. — Paul Jove, *Historiarum sui temporis...*, Florence, 1550, 2 vol. in-fol. — Voir sur ces deux historiens et plusieurs de ceux que nous avons mentionnés Augustin Thierry, *Lettres sur l'histoire de France* (*Dix ans d'études histor.*); *Notes sur 14 historiens antérieurs à Mézeray*, Paris, 1866, in-8, p. 539 et suiv.; — G. du Bellay a visiblement subi l'influence de Paul Émile (V.-L. Bourrilly, *op. cit.*).

2. Il est vrai que, si l'on s'en rapporte à cette dédicace, l'auteur ne considère, dans les discours qu'il reproduit, que l'intérêt historique et pratique. Mais c'est qu'il s'adressait au duc de Nevers, qui était mêlé aux grandes affaires du pays; et surtout, en supposant — ce qu'il serait imprudent d'affirmer, même après l'omission qui précède, — que Belleforest soit indifférent à l'éloquence, le fait que, pour former des hommes d'État il leur offre des discours, non des récits, en dit long. Si Belleforest ne cédait pas à son goût personnel, il s'inspirait du goût du public, et cela est capital.

s'efforcent de l'être en France tous ceux qui parlent en public; mais l'abus des discours militaires ne fut jamais plus grand qu'au commencement du XVII^e^ siècle, quand l'éloquence, chassée de son domaine, se vit reléguée dans les œuvres de pure littérature. Puis, beaucoup plus tard, le développement de l'esprit scientifique, entraînant une conception plus sévère de l'histoire, en exclut un élément que chacun sentait sinon contraire à la vérité, à tout le moins d'importance négligeable.

Le fait que c'est pour obéir aux tendances de la Renaissance que les historiens ont cultivé l'éloquence est significatif. Il suffirait à faire pressentir qu'il ne faut pas trop s'attendre à être exactement renseigné par eux sur la valeur oratoire des personnages qu'ils mettent en scène. D'abord quelques-uns ne rapportent aucun discours militaire, ou ne le font que par grande exception, témoin Claude Fauchet, Brantôme, Pierre Mathieu. Et pourtant celui-ci a fait figurer dans son histoire des lettres et des harangues, mais ces harangues, ces lettres ont toujours un intérêt historique; presque toujours elles reproduisent des documents authentiques[1]. S'il s'est abstenu en général de discours militaires, c'est peut être qu'il considérait ces manifestations oratoires comme sans influence sur les événements, ou qu'il ne se croyait pas permis, en l'absence d'informations et de textes sûrs, de donner carrière à sa fantaisie.

Les autres n'ont pas de ces scrupules, et l'on s'en aperçoit, quand on trouve présenté ici d'une manière et là d'une autre un discours déterminé. Il faut bien alors admettre que chaque historien s'est inspiré de son goût et de ses préférences, de son goût littéraire et de ses préférences politiques[2]. — Et d'abord, du fait que tous sont Français, ils évitent ce qui pourrait blesser le sentiment national. Il se peut que François I^er^ ait prononcé un discours à Pavie ou que les historiens espagnols lui en aient prêté un : on chercherait en vain chez les nôtres. De plus, ces historiens n'échappent pas plus que leurs concitoyens aux passions du moment. L'un est protestant; l'autre, catholique. Celui-ci favorise le roi; celui-là, la Ligue. La Popelinière, si grand que soit son effort d'impartialité, — et ses coreligionnaires ne le lui pardonnèrent pas — donnera volontiers la parole aux Réformés quand ils ont le beau rôle. De Thou

1. Par contre, La Popelinière, qui, plus qu'aucun autre, remonte aux sources et cite ses preuves, fait dans son récit une place considérable aux discours.

2. Bien peu parmi eux ont les moyens de remonter aux sources, en supposant qu'ils en aient le goût, en supposant que les sources existent. Or ces sources sont rares. Si des relations manuscrites ou imprimées contemporaines des faits se sont perdues, beaucoup aussi de celles que nous utilisons n'étaient pas alors publiées. Il y a là une circonstance atténuante.

en fera autant pour les partisans de Henri IV. Enfin tous ont des prétentions littéraires[1], et, comme il arrive dans les genres exclusivement littéraires, où la personnalité de l'auteur a tous les droits, ils font passer leurs préférences avant la réalité. Lorsqu'un témoignage contemporain et digne de foi leur fournit des éléments d'information, ils consentent en général à s'en inspirer, mais ils ne s'interdisent nullement d'ajouter, de supprimer, de corriger. En l'absence de toute relation initiale, ils n'ont plus qu'à suivre leur propre inspiration. Ils font parler ceux qui n'ont rien dit, font dire à ceux qui ont parlé autre chose que ce qu'ils ont dit. Le roi de Navarre ayant harangué ses troupes, il faut bien que Mayenne harangue les siennes. Ces deux discours se feront une agréable opposition, surtout si, au lieu de se contenter, comme un soldat parlant à des soldats, de quelques mots d'exhortation, chacun des deux chefs disserte copieusement sur le bon droit de son parti, ses triomphes dans le passé, ses chances de succès dans l'avenir et, en sens contraire, sur les défaites, les causes de faiblesse, les crimes de l'autre parti. Or on n'admettra jamais que de gaîté de cœur, pour le plaisir, ils déforment ainsi la réalité, du moins quand l'esprit de parti n'a rien à voir à de telles libertés. C'est qu'ils espèrent que les choses, ainsi arrangées, auront meilleur air. C'est qu'ils conçoivent un discours non comme un document, qui a le devoir d'être exact, mais comme un ornement, qui a l'obligation de plaire. C'est qu'ils sont préoccupés de faire beau plutôt que vrai. Et voilà aussi, pour passer du fond à la forme, comment ils se mettent tout entiers, avec leurs qualités et leurs défauts, avec les qualités et les défauts de leur époque, dans les discours qu'ils composent[2]. Le genre qu'ils pratiquent, un peu spécial, les sauve dans une certaine mesure des tares à la mode, mais ils sont malgré tout de leur temps. On ne saurait s'y tromper. Comme les avocats, comme les Présidents de Parlements, comme les députés aux États, ils sacrifient au goût du jour, qu'ils fassent parler Henri IV ou Charles-Quint. Ils n'osent pas, il est vrai, farcir de citations latines et grecques leurs allocutions. A défaut, ils traduisent les passages qu'ils ne peuvent citer, ils mêlent à leur

1. Serait-ce parce qu'ils en sont tout à fait dépourvus que Lestoile, Pierre Fayet, etc., ne font dans leurs journaux ou mémoires aucune place aux discours militaires?

2. Dans la naïveté de son admiration, l'auteur du recueil des harangues de Mézeray avoue, au moins implicitement, que le souci de la vérité historique lui est absolument étranger. Que ce soit Charles Martel qui harangue à Poitiers ou le roi d'Angleterre à Azincourt, ou Talbot à Castillon, ou Henri II à Renty, personne n'est dupe. Ce n'est pas de l'éloquence de Charles Martel ni des autres, c'est de l'éloquence de Mézeray qu'il s'agit, et de l'art avec lequel il a su faire parler des hommes si différents dans des circonstances si variées (Préface : *A qui lira*).

prose des vers français, ils courent après les idées générales, et, pour les illustrer, ils s'ingénient à trouver de belles comparaisons empruntées aux anciens.

Il ne faudrait pas d'ailleurs s'imaginer qu'ils prennent avec les faits les libertés qu'ils se permettent avec les discours. Quelques réserves qu'on puisse formuler sur leurs méthodes et leurs moyens d'information, la plupart de ceux qui ont écrit au XVI^e^ siècle et au début du XVII^e^ sont d'une loyauté et d'une conscience méritoires. Mais ils pensent que, quand l'historien a fait assez pour la vérité, l'homme de lettres peut bien faire quelque chose pour l'art. Sur ce point particulier, ils continuent, conformément à la conception de Tite-Live, à considérer l'histoire comme une province de l'éloquence.

René Radouant.

A PROPOS D'UN ROMAN DE GEORGE SAND

M. Faguet[1], en nous racontant à son tour la célèbre histoire des amants de Venise, a dit que rien dans *Jacques* ne la rappelle si ce n'est la thèse générale que l'amour constitue un droit devant lequel tout doit s'incliner, si ce n'est ceci encore que G. Sand, tout environnée de jeunes gens, considérait, quoique âgée de trente ans elle-même, un homme de trente ans comme un vieillard. C'est là l'opinion, plus ou moins spirituellement exprimée, de presque tous les critiques qui se sont occupés de ce roman. Une seule remarque a été faite en faveur de la thèse contraire : M^me^ Karenine[2] exprima son étonnement qu'on n'eût pas reconnu plus tôt dans Musset le prototype de Jacques, qu'on n'eût pas remarqué plus tôt que tous deux, Musset et Jacques, avec la même abnégation héroïque, tâchent en disparaissant d'assurer le bonheur à la femme qu'ils aiment et dont ils viennent de perdre l'amour; mais cette judicieuse remarque du savant biographe n'a pas été relevée, que je sache. Ce que nous allons dire sur la genèse de *Jacques* a pour but de faire voir au juste quelle est l'importance de ce roman, considéré comme document pour l'histoire psychologique de G. Sand, comme pièce à produire dans le procès toujours pendant, à certains égards, de ses amours vénitiennes.

Il est une page dans la *Nouvelle Héloïse*, à la fin de la dernière lettre que Saint-Preux reçoit de Julie, qu'on ne peut lire sans une émotion douce et profonde : c'est celle où Julie mourante dit adieu pour toujours à son ancien amant en lui apprenant que son amour pour lui dure encore. M^me^ de Staël a noté et analysé avec finesse le charme attendrissant de cette page[3]; G. Sand en a répété la remarque dans une des *Lettres d'un voyageur*[4] pour prouver l'inutilité des intentions morales dans la littérature : « Jean-Jacques a beau faire; Julie ne redevient chère au lecteur qu'à l'heure de la mort, en écrivant à Saint-Preux qu'elle n'a pas cessé

1. *George Sand et Musset* dans *Amours d'hommes de lettres*, Paris, 1907, p. 481 (Le même article avait paru, sous le titre *Les amants de Venise*, dans la *Revue latine*, 1904, p. 483).
2. Wladimir Karenine, *G. Sand, sa Vie et ses Œuvres*, Paris, 1899, II, 82-3.
3. *Lettres sur les ouvrages et le caractère de J.-J. Rousseau*, s. l., 1788, p. 44-6.
4. *Lettres d'un voyageur*, Paris, 1837, I, 212.

de l'aimer ». C'est alors qu'on mesure toute l'angoisse du long combat qu'elle a dû soutenir dans son âme; d'autres endroits du roman d'abord négligés reviennent à la mémoire sous un jour nouveau et on y voit percer aussi la passion qui devrait être éteinte : « Ah! si tu voyais avec quelle tendresse il caresse mes enfants, si tu savais quel plaisir il prend à parler de toi, cousine, tu connaîtrais que je lui suis encore chère[1]! »

Julie nous révèle ainsi le véritable fond de sa nature qui n'est pas principalement, dans l'intention de Rousseau, raison, calcul, volonté froide et habile, comme nous l'a dépeinte la critique, mais sensibilité avant tout, tantôt idyllique tendresse, tantôt ardeur passionnée. Elle ne peut triompher de sa passion qu'en en changeant l'objet, qu'en substituant aux délires de l'amour l'enthousiasme de la vertu. Il est tout naturel de se demander, en fermant le livre, quel aurait été le résultat définitif de cette longue lutte intérieure, si la mort de l'héroïne ne l'avait terminée soudainement; l'auteur, à coup sûr, n'aurait pas conçu une fin si naïvement étrange, si peu liée avec tout ce qui précède, s'il avait jugé la guérison de Julie complète, s'il avait pu se faire à l'idée que Julie vécût plus longtemps dans l'intimité avec Saint-Preux sans que sa blessure se rouvrît. Il n'est pas moins naturel de tâcher de deviner quelle aurait pu être la marche nouvelle que toutes les choses auraient prise, dans le cas où Julie fût descendue de sa hauteur sublime.

Jacques est la résolution de ce problème. On peut très facilement s'apercevoir que l'intention générale de G. Sand a été de laisser les héros du drame, M. de Wolmar et Saint-Preux, tels qu'ils avaient été représentés par Jean-Jacques. Il y a, bien entendu, des changements auxquels elle n'a pu les soustraire, ceux qui s'expliquent par l'envie de dissimuler son modèle et par ses spéciales conditions psychologiques; mais, malgré eux, Jacques est M. de Wolmar et Octave est Saint-Preux. Mais on ne peut dire que Fernande soit Julie, quoiqu'elle en occupe la place. Soit que l'auteur pour la concevoir n'ait fait que placer Julie à l'époque de sa première jeunesse, lorsqu'elle n'avait pas encore été ravagée et régénérée par la souffrance, lorsqu'elle était encore fille, car sa force naît en partie de son expérience; soit que l'auteur ait voulu substituer à Julie une personne toute nouvelle, il est certain que Fernande n'a rien de la distinction, de la noblesse, de la puissance qui font de Julie une créature exceptionnelle. Elle aussi est belle

1. Part. IV, lett. VII

et tendre; mais elle est surtout un être frêle, délicat, vibrant, né pour succomber dans le premier orage.

Jacques fait revivre l'ancien M. de Wolmar jusque dans ses traits extérieurs. Il est, mais seulement en apparence, plus jeune; en réalité il est toujours considéré comme un vieillard et il est à la fin abandonné par sa femme « comme par trop centenaire[1] ». M. de Wolmar avait cinquante ans et paraissait en avoir quarante; Jacques a trente-cinq ans et paraît en avoir vingt-cinq. Tout le monde sait comment a été effectué le mariage de Julie. La même intrigue ne pouvait évidemment servir aussi pour Fernande.

Il fallait que Jacques fût apte à inspirer par lui-même une sympathie sincère, afin que cette enfant naïve pût se croire un instant éprise de lui : le rajeunissement de M. de Wolmar était indispensable.

Et c'est par l'influence du modèle, toujours présent à l'esprit de l'auteur, qu'on peut comprendre aisément, beaucoup plus aisément que par l'explication de M. Faguet citée au commencement de cet article, la jeunesse nominale et la sénilité réelle du héros. Ils ont tous deux, M. de Wolmar et Jacques, une physionomie noble et prévenante, mais aussi une froideur toujours égale, un sérieux que rien ne déconcerte. Julie dit de M. de Wolmar : « Il ne rit point[2] ». Fernande dit de Jacques : « Lui qui ne rit pas tous les jours[3] ». L'imagination de l'auteur, hantée de rêves romantiques, a probablement été trop frappée par cette gravité majestueuse, pour noter le teint frais de M. de Wolmar et s'apercevoir du bonheur dont il est toujours pénétré, malgré son masque sévère. Au lieu de constater que l'étude et l'expérience de la vie aboutissent en lui à un optimisme serein, George Sand l'a très problablement associé aux sombres fantômes de Sir Ralph Brown et de Lélia. Beaucoup de choses favorisaient ce rapprochement. D'abord le mystère qui enveloppe sans cesse M. de Wolmar. D'où vient-il? Qui est-il? Six ans de vie conjugale s'écoulent avant qu'il révèle à sa femme le secret de son illustre naissance et son passé aventureux. Et quoi de plus romantique que le passé de ce chercheur avide de vérité, quittant les splendeurs d'une cour pour pouvoir contempler de plus

1. L'expression est de Th. Gautier, qui plaisantait de la sorte dans son feuilleton du 30 nov. 1846 (*Hist. de l'art dramat. en France depuis vingt-cinq ans*, 4e série, Paris, 1859, p. 376) : « Cela nous remettait en mémoire un roman de madame Sand, où le héros, dépeint comme un vieillard, ... est âgé de vingt-neuf ans et abandonné par sa femme comme par trop centenaire. C'est *Jacques*, si notre mémoire est fidèle. » Inutile d'ajouter que les souvenirs du critique étaient très inexacts : Jacques a trente-cinq ans et non vingt-neuf.

2. Part. III, lett. XX.

3. *Jacques*, par George Sand, Paris, 1834, I, 8.

près la société humaine, passant à la faveur des déguisements à travers tous les états et toutes les conditions, vivant l'une après l'autre toutes les vies? Lélia dit, pour résumer sa vie : « J'ai tout cherché, tout souffert, tout cru, tout accepté ».

Jean-Jacques peut très bien faire de son philosophe le symbole de la froide raison, alléguer son amour de l'observation comme seul motif de son étrange pèlerinage, nous présenter les conclusions de ses recherches sous la forme d'un rêve d'ordre; mais le lecteur à l'imagination un peu vive pourra toujours, s'il veut, découvrir sous le froid philosophe l'homme sensible, qu'agitent les sentiments les plus romantiques : d'abord le dégoût de ses semblables, qui fait place à une meilleure opinion de l'humanité seulement après qu'il a connu un cœur vraiment sensible et reconnaissant; l'affaissement, le désespoir après, lorsqu'il sent autour de lui, presque au bout de son existence, la solitude et le vide; l'amour enfin, l'amour profond et unique, où il trouve le bonheur. Rien d'étonnant à ce que G. Sand ait soupçonné chez cet homme à l'air glacial une âme ardente; Julie même n'a-t-elle pas un moment d'incertitude : « Peut-être sera-t-il aussi violent dans l'emportement de la colère qu'il est doux et tranquille tant qu'il n'a nul sujet de s'irriter[1]? » Jacques possède au même degré que M. de Wolmar la vertu de la pénétration et de l'analyse; il a la même richesse d'expérience et, quoiqu'il n'ait pas changé aussi souvent de position sociale, Sylvia peut lui dire : « Votre vie est un grand abîme où sont tombés pêle-mêle tous les biens et tous les maux qu'il est permis à l'homme de ressentir. Vous avez vécu quinze ou vingt vies ordinaires dans une seule année[2]. » Car il a surtout l'expérience de la passion. M. de Wolmar a été soldat et a signalé sa bravoure en sauvant la vie au baron d'Étange; Jacques a été soldat lui aussi et naturellement il a lui aussi sauvé la vie à un camarade. La guerre, avec ses spectacles de lâcheté, de cruauté, d'ambition, lui a appris la haine contre les hommes; il a lutté contre la société jusqu'au moment où, accablé de tristesse et de lassitude, il a décidé de se retirer pour toujours. C'est alors qu'il rencontre Fernande. Mais M. de Wolmar, lorsqu'il aime Julie, aime pour la première fois et Jacques, lorsqu'il s'éprend de Fernande, n'en est plus à son premier amour. G. Sand, dans cette partie de son histoire, a fondu ensemble M. de Wolmar et milord Édouard, qui ont en effet beaucoup de ressemblance entre eux, et qui avaient été déjà rapprochés par Rousseau même : « Il (M. de

1. Part. IV, lett. I.
2. I, 25-6.

Wolmar) est réellement ce que milord Édouard croit être[1]. » Milord Édouard aima en Italie la Marquise et Lauretta Pisana. Les amours de Jacques ont eu comme théâtre l'Italie, chose assez commune dans les romans de l'époque romantique, et, ce qui est plus caractéristique, une de ses deux maîtresses est appelée, tout court, la Marquise. G. Sand n'a pas oublié non plus le dévouement de l'ami fidèle, tout prêt au moment critique : le capitaine Jean a été un Saint-Preux pour Jacques décidé à épouser la Marquise : « J'aime Jacques comme un enfant; j'ai reçu de lui des services que je n'oublierai jamais; mais si je me suis un peu acquitté envers lui, c'est en l'empêchant de faire cette belle équipée[2]. »

Le parallèle entre les amours de M. de Wolmar et celles de Jacques est extrêmement aisé. Tous deux, pressentant les inconvénients de l'inégalité d'âge entre eux et la femme aimée, allèguent, pour se justifier, l'impossibilité de vaincre leur passion et la certitude de faire du bonheur. « Je veux lui donner un bonheur inconnu ici bas... Je veux que la mienne (femme) soit un être noble, fier et sincère; telle que la nature l'a faite, je veux la conserver; je veux qu'elle n'ait jamais ni besoin ni envie de mentir. J'ai embrassé cette idée-là comme un but à ma triste et stérile existence, et je me persuade que, si je réussis, ma vie ne sera pas absolument perdue[3]. » Ainsi s'exprime Jacques. N'est-ce pas le rêve que M. de Wolmar a réalisé? la ressemblance entre eux est si évidente lorsque, retirés à la campagne, loin de la société qu'ils méprisent, ils partagent tous deux leur vie entre l'amour et la conduite de leurs biens, qu'Octave même se permet cette plaisanterie là-dessus : « Et tu crois que je t'abandonnerai quand ton mari te laisse, pour aller serrer ses foins et philosopher avec Sylvia, tout en comptant ses denrées et son argent? Pauvre Fernande! ton mari est une mauvaise copie de M. de Wolmar[4]... » Leur conduite est la même après qu'Octave a pris vis-à-vis de Fernande et de Jacques la place occupée par Saint-Preux vis-à-vis de Julie et de M. de Wolmar. Jacques voit avec plaisir dans la froideur d'Octave à son égard, comme M. de Wolmar dans celle de Saint-Preux, une marque de franchise et de loyauté; lui aussi s'éloigne, lorsque la crise passionnelle est sur le point d'éclater, pour laisser à la maladie son libre cours et inspirer aux amants par l'héroïsme de sa confiance le courage de la vertu.

1. Part. III, lett. XX.
2. *Jacques*, I, 127.
3. *Ibid.*, I, 81.
4. *Ibid.*, II, 207.

Le moment critique dans la composition de *Jacques* a été certainement celui où il fallut faire paraître dans la solitude, habitée par le romantique ménage, une copie de Saint-Preux. Saint-Preux avait été le maître et l'amant de Julie; il était raisonnable qu'au retour d'un long voyage il eût le désir de la revoir. Mais Fernande n'a pas eu d'amant. Cela n'était pas, au fond, un sérieux embarras, car il n'était pas obligatoire que le nouveau-venu fût un ex-amant; mais G. Sand ne pouvait s'arracher à la préoccupation de son modèle et Octave est lui aussi un amant malheureux attiré par le désir de revoir l'amante perdue. Puisque Fernande ne peut pas être cette femme, le rôle en a été confié à une mystérieuse créature qui vit chez elle, à Sylvia. Nous dirons tantôt d'où ce personnage est tiré; notons seulement ici qu'il se substitue dans le quatuor à la Claire de la *Nouvelle Héloïse*; et la substitution nous paraît parfaite, lorsque Octave, hésitant entre Sylvia et Fernande, avoue, en vrai Saint-Preux, les aimer toutes deux.

Il y a ainsi dans Jacques deux nouvelles Claire. En effet G. Sand avait d'abord fait revivre Claire dans la personne de Clémence, l'amie, la confidente de Fernande. Clémence, qui est le bon sens personnifié, n'est certainement pas toute Claire, mais elle est bien la Claire de cette époque la plus dramatique de la vie de Julie, où celle-ci étant toute absorbée par ses sentiments, elle était, elle, forcée d'être toute raison. Chose remarquable, Clémence est très jeune et elle est veuve.

On pourrait signaler encore d'autres détails, dont l'inspiration vient aussi sans doute de la *Nouvelle Héloïse* et qui ont accompagné à l'insu de l'auteur les grands traits généraux qu'elle imitait à son escient. Mais ce que nous venons d'exposer suffit pour établir quelques faits remarquables. Il est d'abord d'un certain intérêt de voir que Jean-Jacques Rousseau n'a pas seulement déterminé chez G. Sand un certain état d'âme, en favorisant son idéalisme social et sa conception romantique de l'amour, mais qu'il lui a en outre fourni des personnages et des situations romanesques[1]; et il est

1. Jusqu'ici on avait seulement constaté ce que constate G. Sand même : l'existence commune aux deux romans du quatuor final. Voir Albert Le Roy, *G. Sand et ses amis*, Paris, 1903, p. 222-3. Je ne vois pas d'autres endroits dans les autres écrits de G. Sand qui rappellent la *Nouvelle Héloïse*. Le Rousseau, qu'aima si passionnément notre écrivain, « qui, par la beauté de sa langue et la puissance de sa logique, s'empara de sa jeunesse » comme une musique superbe éclairée d'un grand soleil « et fut le point d'arrêt de ses travaux d'esprit » (*Hist. de ma vie*, IV[e] Part., ch. IV), ce n'est pas l'auteur de *Julie*, mais le penseur ému de l'*Emile*, du *Contrat social*, des *Discours*. C'est au philosophe qu'elle consacre son habile et touchante apologie, *Quelques réflexions sur J.-J. Rousseau*, dans la *Revue des Deux*

curieux de constater, après avoir considéré le succès éclatant de *Jacques*[1] et l'influence exercée par cet ouvrage sur une foule de lecteurs[2], que Jacques n'est autre chose que M. de Wolmar et que c'est Jean-Jacques encore, en somme, qui enchante et obsède les âmes romantiques. Mais il y a autre chose. Personne n'ignore que revenu seul à Paris Alfred de Musset s'y sentit plus ardemment et plus purement épris de son infidèle maîtresse. Il dit dans une lettre après avoir parlé de son ancien libertinage : « Je lis *Werther* et la *Nouvelle Héloïse*, je dévore toutes ces folies sublimes dont je me suis tant moqué. J'irai peut-être trop loin dans ce sens-là, comme dans l'autre. Qu'est-ce que ça me fait? J'irai toujours. » Et lui-même, cinq ans plus tard, caractérisera admirablement les lettres écrites à G. Sand à cette époque : « J'écrivis des lettres à la façon de Rousseau[3] ». Rien de plus significatif que ce retour enthousiaste du jeune poète à la *Nouvelle Héloïse* pour bien comprendre la nouvelle condition de son âme. D'après les traces nombreuses et profondes que la *Nouvelle Héloïse* a laissées dans *Jacques*, G. Sand dut retourner, elle aussi, à la même époque[4], au même roman d'amour, aux brûlants transports de Saint-Preux que Lélia mourante voulait se faire redire par Sténio.

Mondes, 1841, IV, p. 703-716. Edmée s'inspire des enseignements de l'*Emile* dans l'éducation de Mauprat; une invocation au malheureux auteur de l'*Emile* sort, d'une façon étrange et soudaine, de la bouche de Christian dans l'*Homme de neige*. En 1863, elle voulait dans un *Fils de Jean-Jacques* exprimer ses opinions politiques. Il est facile de la montrer fille de Rousseau pour la pensée et le sentiment; nombre de critiques l'ont constaté de son vivant même (voir, p. ex., Paul Rochery, *G. Sand*, dans la *Revue indépendante*, 1844, XIV, p. 145-184); mais personne jusqu'ici n'avait remarqué cette filiation plus particulièrement littéraire.

1. G. Planche, *Jacques*, dans la *Revue des Deux Mondes*, fév. 1834, parle avec le plus vif enthousiasme du nouveau roman et constate que « tous les personnages du livre sont à la fois très simples et très nouveaux » et que « la fable n'est pas moins simple et moins nouvelle que le caractère de ses acteurs » (j'espère, par cet article, avoir prouvé le contraire). L'impression considérable produite par ce roman est témoignée aussi par les écrits de caractère moins favorable auxquels il donna lieu. Th. Walsh, *G. Sand*, Paris, 1837, lui consacre la moitié d'un volume; G. de Cassagnac étudie, à propos de lui, dans la *Revue de Paris* de 1834, X, p. 69 et suiv., l'état de la littérature contemporaine tout entière. Voir pour les imitations W. Karenine, *loc cit.*

2. Voir L. Maigron, *G. Sand et les mœurs*, dans la *Revue de Paris*, VI, 1903, p. 565-593; p. 817-832, et 1904, I, p. 395-418 (les mêmes articles ont été recueillis par l'auteur dans son récent ouvrage *Le romantisme et les mœurs*, Paris, 1910, p. 390-445). Peu d'ans après l'apparition du volume, Flaubert disait n'avoir jamais lu un livre plus beau que le *Jacques* de G. Sand (*Correspondance*, Paris, 1902, I, p. 126.)

3. P. de Musset, *Biographie d'Alfred de Musset*, Paris, 1877, p. 134.

4. Le plan a été conçu dans les montagnes du Tyrol, dans les mêmes montagnes où le protagoniste met fin à sa vie (lettre du 15 av. 1834, éd. Decori, p. 32). Le 12 mai G. Sand écrit (*Correspondance* p. p. Decori, p. 68) : « *Jacques* est en train et va au galop »; et, le 26 juin (*Ibid.*, p. 121), elle annonce à Musset : « Demain, je mets à la poste la moitié du second volume de *Jacques*. Dis et redis à Buloz que, le 15 juillet, il aura reçu tout le roman. » Et, en effet, elle achevait son roman au mois de juillet, en face des glaciers du Grand Saint-Bernard. (Voir la dédicace de la première édition.)

N'y a-t-il rien à déduire de ce fait? Il peut marquer chez G. Sand un mouvement d'esprit analogue à celui de Musset; c'est là un argument à ne pas dédaigner contre ceux qui en font une rouée soufflant au bon et poétique Alfred le rôle d'amant magnanime pour s'en débarrasser plus aisément et opposent l'insensible bourgeoise au poète souffrant et désespéré. Tandis que l'amour chez Musset s'empare de tout son être en supprimant le vieil homme et le vieux poète, chez G. Sand tout reste, dit-on, comme autrefois; ce n'est pas elle certainement qui interrompt sa copie pour écouter parler son cœur. « L'auteur de *Jacques* était encore celui d'*Indiana*. Le poète de *Rolla* est devenu le poète des *Nuits*[1]. » Et le critique qui constate ainsi combien l'œuvre de G Sand est restée étrangère aux mouvements de son cœur, a eu soin d'insinuer, un peu auparavant, qu'elle voyait néanmoins très clairement le parti à tirer de ses aventures dans l'intérêt de son métier.

Le passage qui sert de base à cette assertion pourrait aussi bien prouver le contraire. G. Sand annonce à Musset que *Jacques* est en train et elle ajoute : « Ce n'est l'histoire d'aucun de nous. Il m'est impossible de parler de moi dans un livre dans la disposition d'esprit où je suis[2]. » Ce qui ne veut pas dire qu'elle considérait nécessaire d'exploiter littérairement ses amours; répondant à une lettre où Alfred lui disait avoir envie de faire un roman de leur histoire, elle donnait son consentement, en ajoutant que, quant à elle, il lui aurait été impossible d'en faire autant. « Je suis dans un singulier état moral, entre une existence qui n'est pas bien finie et une autre qui n'est pas encore commencée. J'attends, je me laisse aller au hasard, je travaille, j'occupe mon cerveau et je laisse un peu reposer mon cœur[3]! » Voilà sa situation nettement définie par elle-même. Il est assez probable que le plan de *Jacques* se soit présenté alors à son imagination comme un simple exercice intellectuel, qui était d'envisager la *Nouvelle Héloïse* comme un problème à résoudre à nouveau après en avoir changé une donnée.

Mais la manière de travailler de G. Sand est bien connue; et il ne faut pas s'étonner si, cette manière étant donnée, l'écrivain suivit docilement les fréquents écarts de son imagination et retraça souvent dans son livre les événements de sa vie réelle et ses rêves familiers.

1. R. Doumic, *Amours romantiques*, dans la *Revue des Deux Mondes*, 1897, LXVII, p. 460.
2. *Correspondance*, éd. Decori, p. 68.
3. *Ibid.*, p. 44.

Ce qui est hors de discussion, par exemple, c'est que Sylvia, un des personnages les plus curieux du roman, n'est autre chose que la sœur du docteur Pagello : Giulia Puppati. Le portrait que G. Sand en fait à Musset dans une de ses lettres suffit pour établir d'une façon définitive cette identité :

Comme j'établis mon quartier général à Venise, j'ai pris le *primo piano* d'une maison qui sera toute à nous. Pagello et son frère au second, et près de moi Giulia Puppati. Ah ! qu'est-ce que Giulia Puppati? Certainement M. Dumas dirait de belles choses là-dessus. On dit dans la maison Mezzani que c'est la maîtresse des deux Pagello et qu'elle et moi sommes les deux amantes du docteur. C'est aussi vrai l'un que l'autre. Giulia est une sœur clandestine, fille non avouée de leur père. Elle est jolie comme un ange et chante comme un rossignol. Elle a quelque fortune et comme elle a vingt-huit ou trente ans, elle est indépendante. Elle a une affaire de cœur à Venise et vient s'y établir dans quelques jours. Elle avait lu mes romans et professait pour moi un enthousiasme de fille romanesque. Nous avons fait connaissance et elle me plaît extrêmement. Nous avons donc fait ce plan de pot-au-feu qui me sera, je crois, agréable. Avec mon caractère sérieux, mon travail de cinq ou six heures par jour, mes promenades solitaires et mes projets de voyages fréquents, je n'aurai pas à souffrir des tracasseries qui adviennent toujours entre amis. Giulia est une créature sentimentale, dont la figure ressemble effrontément à celle du père Pagello. C'est une pincée, demi-anglaise, demi-italienne, avec de grands cheveux noirs, de grands yeux bleus toujours levés au ciel, maniérée avec grâce et gentillesse, pleureuse, exaltée, un peu folle, bonne comme Pagello. Elle chante divinement, et je l'accompagne avec le piano. Le reste du temps elle fera l'amour ou lira des romans[1].

Sylvia et Jacques sont frères. M^me^ de Theursan, la mère de Fernande, mit au monde Sylvia à une époque où le père de Jacques était du nombre de ses amants; l'enfant avait été abandonnée, ne pouvant être reconnue avec certitude par aucun d'eux; mais Jacques s'était mis avec succès à sa recherche, poussé par une voix interne qui lui disait qu'elle était sa sœur; la ressemblance de leur caractère finit par nous en convaincre tout à fait. Jacques l'accueille chez lui, dans son château solitaire, et n'ose rien dire à sa femme sur l'étrange origine de cette amie; le bruit se répand aussitôt que Jacques a conduit sa maîtresse sous le toit même qu'habite sa femme légitime, d'où la scène vulgaire que lui fait M^me^ de Theursan. Dans tout cela il nous faut voir un reflet

1. *Correspondance de G. Sand et d'A. de Musset*, p. 46.

des cancans et des esclandres qui désolaient parfois la maison de Pagello. Sylvia possède les mêmes qualités que Giulia et c'est aussi une beauté extraordinaire, un esprit exalté, une voix superbe. « Elle chante comme un rossignol,... elle chante divinement », ainsi s'exprime G. Sand dans le portrait que nous avons reproduit plus haut; et dans *Jacques*, avec un égal enthousiasme : « Sylvia a un contralto admirable et chante d'une manière tellement supérieure, qu'elle pourrait certainement faire une grande fortune comme cantatrice [1] ». Sylvia a elle aussi un je ne sais quoi de mélangé et d'exotique, car si Giulia est demi-anglaise et demi-italienne, elle est, elle, française et italienne en même temps, ayant habité longtemps en Italie.

Mais George Sand se fourre partout et tout devient *elle* sous sa plume. Elle a beau dire que son livre ne sera l'histoire d'aucun d'eux; les amours de Sylvia et d'Octave sont les amours de George et d'Alfred. Il est assez important de voir que sa disposition d'esprit en 1834 est à peu près celle qui apparaîtra avec beaucoup plus d'ampleur dans *Elle et Lui*, vingt-cinq ans plus tard. La manière dont Sylvia résume l'histoire de sa liaison avec Octave laisse déjà entrevoir l'aigreur, la mésestime :

> Je me suis imaginé que plus il avait besoin d'appui et de conseil, plus il me deviendrait cher en recevant tout de moi; que le plus heureux, le plus noble amour d'une femme pour un homme devait ressembler à la tendresse d'une mère pour son enfant... Qu'importe, pensai-je, qu'il sache ou non supporter la douleur? Avec moi il n'aura pas à la connaître. Je prendrai sur moi tout le poids de la vie. Son unique affaire sera de me bénir et de m'aimer. C'était là un rêve comme les autres; je n'ai pas tardé à souffrir de cette erreur et à reconnaître que si dans l'amour un caractère devait être plus fort que l'autre ce ne devait pas être celui de la femme... C'est moi qui suis l'homme, ce rôle me fatigue de cœur, au point que je deviens faible moi-même par dégoût de la force [2].

Un écrivain lucide, M. du Camp [3], en traçant les portraits de Sand et A. de Musset, lors de l'apparition d'*Elle et Lui*, n'a-t-il pas dit aussi que dans les amours de Venise G. Sand avait été l'homme et Musset la femme? La rude clarté de l'expression citée plus haut permet d'affirmer que la vaporeuse Lélia n'est pas toujours devant nous, mais que ce fantôme a vécu. Les défauts et les torts

1. *Jacques*, I, p. 357.
2. *Ibid.*, I, 134-5.
3. *Souvenirs littéraires*, Paris, 1882-3, II, 251.

d'Octave sont précis; les défauts de Sylvia ne sont pas indiqués avec moins de précision. Octave fait ses aveux à un ami :

En proie à mille soupçons, tourmenté, incertain, tantôt craignant d'être dupe de la plus insigne coquette, tantôt craignant d'avoir outragé la plus pure des femmes, j'ai vécu malheureux auprès d'elle, mais je n'ai jamais eu la force de m'en détacher. Vingt fois elle m'a chassé et vingt fois j'ai été lui demander ma grâce après avoir vainement essayé de vivre sans elle. Dans les premiers jours de mon bannissement, j'espérais m'applaudir d'avoir recouvré ma liberté et mon repos. Je me laissais aller délicieusement au bien-être de l'indifférence et de l'oubli. Mais bientôt l'ennui me faisait regretter les agitations et les nobles souffrances de la passion[1].

Il n'est pas besoin de commentaire pour montrer la conformité de ces déclarations avec une histoire bien connue. Après avoir appris l'orgueil inflexible de G. Sand, que les prières même du docteur Pagello ne pouvaient décider à pardonner les emportements d'Alfred, nous comprenons pourquoi Octave parle de colères violentes et de pardons froids et inexorables comme la mort. Remarquez encore que Sylvia a beaucoup à lutter contre elle-même pour déraciner entièrement de son cœur son amour pour Octave. Elle ne peut l'estimer, elle ne peut l'adorer à genoux, parce qu'il est un faible, un enfant, un être ordinaire; mais elle l'aime, pour la poésie fraîche et gracieuse qui émane de sa jeunesse. Cet amour s'efface seulement devant l'admiration toujours croissante pour Jacques. Jacques est l'être supérieur rêvé. Si Sylvia pouvait s'unir à lui par les liens du mariage, le bonheur longtemps désiré pourrait être atteint[2].

Ce qui ne peut être réalisé dans le roman G. Sand crut l'avoir réalisé dans la vie, lorsqu'elle s'établit à Venise avec Pagello. Celui-ci nous donne dans son *Journal*[3] un témoignage précieux à cet égard, en nous disant que c'était lui que G. Sand avait voulu dépeindre dans Jacques et il ajoute humblement qu'elle l'avait beaucoup trop idéalisé. Tout le monde est, je pense, du même

1. *Souvenirs littéraires*, I, 387.

2. Jacques et Sylvia se ressemblent et il est inévitable que Jacques reflète lui aussi le tempérament de l'auteur. E. Zola avait raison lorsqu'il écrivait dans ses *Documents littéraires*, Paris, 1881, p. 224 : « Le seul homme de génie qui l'ait aimée, n'a pas été compris d'elle et elle s'est abandonnée, comme une cire molle, entre des mains relativement plus grossières. Musset n'était pas assez grave pour elle, pas assez apôtre. Il chantait seulement et cela ne suffisait pas; s'il avait prêché, il l'aurait domptée. J'insiste parce que le tempérament de G. Sand est là. Quand elle peignait Jacques elle se peignait un peu elle-même avec sa gravité, son besoin de corriger et de voir l'humanité en beau. »

3. Voir Paul Mariéton, *Une histoire d'amour*, Paris, 1897, p. 137.

avis. Mais cette idéalisation même n'est pas un fait à dédaigner. Constatons d'abord qu'un procédé tout pareil aboutit en 1834 au personnage de Jacques et en 1859 à celui de Palmer, également nobles et graves, également remplis d'une ardeur calme; remarquons en outre que c'est surtout grâce aux faiblesses et aux inégalités d'Octave et de Laurent que leur force et leur amour nous paraissent imposants. La conclusion n'est pas douteuse, car on ne peut soupçonner dans *Jacques* les mêmes intentions d'apologie qu'en *Elle et Lui* et cet accord des deux textes est très significatif.

Certains détails retiennent aussi l'attention dans les pages où l'auteur décrit la vie heureuse de Jacques et de Fernande aux premiers jours de leur mariage : on se souvient, lorsque Fernande s'accuse d'être souvent la dupe de sa sensibilité et de mal distribuer les aumônes, que Pagello insiste dans son petit journal sur les généreuses folies de George Sand, trop obéissante à son cœur charitable. G. Sand reparaît donc aussi dans Fernande. Le train bourgeois de sa nouvelle vie vénitienne, l'amour doux et simple de Pagello s'idéalisaient à ses yeux et le ménage bohème de la *casa Mezzani* devenait le couple amoureux de Saint-Léon [1]. Tout ce que nous venons de dire concorde admirablement avec le contenu d'une lettre écrite par G. Sand à Rollinat, après la fin du rêve [2] :

Si je suis fâchée d'avoir écrit *Lélia*, c'est parce que je ne peux plus l'écrire. Je suis dans une situation qui ressemble tellement à celle que j'ai dépeinte, et que j'éprouvai en faisant ce livre, que ce me serait aujourd'hui un grand soulagement de pouvoir le recommencer. Malheureusement on ne peut pas faire deux ouvrages sur la même pensée sans y apporter beaucoup de modifications. L'état de mon esprit lorsque je fis *Jacques* (qui n'a point encore paru) me permit de corriger beaucoup ce personnage de Lélia, de l'habiller autrement et d'en faciliter la digestion au bon public. A présent je n'en suis plus à *Jacques* et, au lieu d'arriver à un troisième état de l'âme, je retombe au premier.

G. Sand ne dessinait pas son Jacques d'après le docteur Pagello; mais de singuliers et fréquents rapprochements entre les

1. Les impressions du présent se mêlent aux souvenirs ineffaçables du passé. (I, p. 213-214.) « Cette terre a appartenu à la mère de Jacques; c'est là qu'il a passé ses premières années, et c'est son séjour de prédilection. Il a un pieux respect pour les souvenirs que ce lieu lui retrace, et il me remercie tendrement de partager ce respect, et de ne désirer aucun changement ni dans les choses ni dans les gens dont il est entouré. Bon Jacques! quel monstre stupide il faudrait être pour lui demander de pareils sacrifices! » G. Sand visait sans doute, avec son *monstre stupide*, le pauvre M. Dudevant.

2. *Lettres d'un voyageur*, I, 208-9.

deux personnages étaient favorisés par leurs traits communs. Toute base pour de tels rapprochements fait défaut dans la dernière partie de l'ouvrage. Nous acceptons volontiers l'opinion de M^me^ Karenine d'après laquelle il y aurait dans ces dernières pages un souvenir de Musset. Ici, comme ailleurs, *Jacques* et *Elle et Lui* marchent d'accord. G. Sand n'a jamais méconnu le noble sacrifice de son amant, ce qu'elle appela le beau poème de leur amitié sainte. Peut-être avait-elle sous les yeux, en écrivant les dernières lettres de Jacques, les paroles d'Alfred qui semblent en être la synthèse : « Eh bien, je ne t'ai donc pas dérobée à la Providence, je n'ai donc pas détourné de toi la main qu'il te fallait pour être heureuse ! » Le souvenir de ses orageuses amours ne pouvait pas s'éteindre et l'obsédait encore à tel point qu'elle aussi, malgré sa réponse à Alfred de Musset et avant Alfred de Musset, écrivit la partie la plus poignante de la *Confession*.

Luigi Foscolo Benedetto.

LE CAS RACINE[1]

II

La Conversion et la Vieillesse de Racine

J'ai noté le curieux parallélisme que l'on peut établir entre la première jeunesse de Racine et les années qui suivirent sa retraite. Après un entre-deux unique, les deux extrémités de sa vie semblent se rejoindre et la vieillesse fait de lui l'homme que les lettres d'Uzès annonçaient et qu'une crise imprévue détourna pendant quinze ans. Toutefois les choses ne sont point si simples. Au terme de son existence, le génie du poète monte au plus haut point et se grandit peut-être de son inaction; une suite d'événements parfois tragiques a dessiné l'homme. Une trame commune, les jours du courtisan discret et pieux, une trame commune, mais où parfois brusquement éclatent des fils qui stupéfient et font croire que voisinent en lui sans se connaître les deux personnalités les plus contradictoires.

Il faut suivre avec quelque minutie dans sa dernière volte-face ce caractère si étrange si l'on veut ensuite s'en expliquer la ligne et le sens. L'ordre logique paraît violé mais des raisons d'histoire et de psychologie justifient la méthode. Outre que pour le début seulement et pour la fin de cette carrière nous avons des documents certains, on peut se demander s'il ne convient pas de partir de l'ordinaire d'un homme pour ensuite définir sa valeur d'exception. Le point initial d'un tel travail est naturellement dans la conversion et la retraite de Racine. On l'y voit s'y décider soudain à l'âge de trente-huit ans et, contre le doute de quelques sceptiques, s'y confirmer et persévérer jusqu'à sa mort. Le coup ne laisse pas d'étonner par son tour subit et prématuré comme d'émouvoir par ses conséquences. Les bons chrétiens durent y voir un coup de la grâce, un peu de réflexion eût suffi pour dissiper la surprise des profanes. Il concentra d'autant plus l'attention qu'il survenait après la tumultueuse cabale de *Phèdre* et paraissait le dénoûment normal de cette tragi-comédie. Les esprits superficiels ne durent

1. Voir la *Revue d'Histoire littéraire de la France*, juillet-septembre 1910.

pas chercher autre part que dans le dépit de l'auteur les raisons de sa brusque retraite; les ennemis, toujours plus fins, s'accommodèrent d'une explication qui donnait une assez piètre base à l'action la plus grave et la plus louable selon les idées du temps. Désintéressés dans la question des causes, les auteurs de manuels et la plupart des critiques auraient pu se demander si cette explication ne venait pas résoudre le problème avec un excès de simplicité, si elle ne signalait pas un fait occasionnel plus que fondamental. Certes on ne saurait exagérer les prises de la critique sur la plus irritable des natures et, plus d'une fois, elle dut mettre Racine en de tels états de désespoir et de rage que la plume ait failli lui tomber des mains. Ses ennemis le déchiraient, ses amis ne l'épargnaient point, il rencontrait l'hésitation, le doute après les meilleurs efforts de son génie; si on louait dans *Bérénice* l'exécution, il se voyait blâmé de ce qu'il en estimait le plus, le choix du sujet et, sollicitant de Chapelle une approbation, il n'en obtenait qu'une évasive plaisanterie, la plus sensible des satires[1]. Et toutefois *Bajazet* suivait *Bérénice*. Les adversaires saignaient sous le coup des épigrammes et des préfaces, un instinct dramatique unique refoulait des dégoûts inhérents au métier. L'affaire de *Phèdre*, où le triomphe d'ailleurs se renforça de la courte lutte, ne peut seule expliquer une révolution morale dont elle ne fut que l'occasion ou le prétexte.

On a voulu, d'autre part, que les souvenirs de Port-Royal se soient réveillés en Racine et cela veut dire au juste qu'il s'est converti parce qu'il avait envie de se convertir. M. Gazier, cependant, approfondit un peu plus la question en supposant une évolution qui, latente dès 1673, se manifesta pour des raisons ignorées en 1677[2]. Il y a trop d'inconnues dans cette hypothèse dont tout ne doit pas se négliger, mais qui présente avec de l'ingéniosité des tours spécieux. L'historien se fie d'abord avec quelque abus à un travail d'arithmétique assez futile. Montrant que de 1673 à 1677 Racine compose deux seules tragédies, alors qu'on peut compter de *La Thébaïde* à cette première date au moins une pièce par an, il paraît conclure, de cette baisse dans la production, au sourd travail d'un retour moral. Sans compter que l'argument pourrait se retourner en faveur d'une thèse singulièrement contradictoire, car, enfin, c'est à partir de 1672 l'époque de la Champmeslé et l'on ne doit pas toujours attribuer à des soucis de réforme dans les

1. *Marion pleure*, etc. *Mémoires*, etc., *de Louis Racine*, éd. Le Normant, Paris, 1808, t. V, p. 57.
2. Gazier, *Mélanges de littérature et d'histoire : Racine et Port-Royal.*

mœurs l'inactivité des poètes qui tient aussi souvent à la dissipation; on peut au moins supposer que la pureté de chefs-d'œuvre dont chacun presque marque un progrès sur le précédent et la sévérité croissante de l'auteur pour son art (on en voit plus d'une trace[1]), justifient assez une répartition prorogeant d'un an à dix-huit mois le loisir utilisé pour chaque ouvrage. On a même cru voir un signe précurseur de conversion dans l'état sentimental de certains personnages et notamment d'Iphigénie. M. Michaut, dans son désir, légitime en principe, de tout ramener à *Bérénice*, en ferait volontiers le point de départ de cette révolution morale[2]. Racine en aurait choisi le sujet pour rentrer dans sa vraie voie et marcher où l'on sait, puis pris celui d'*Iphigénie* afin de se donner le plaisir de peindre en cette jeune personne « une princesse chrétienne ». Il y a là un exemple et un abus de cette téléologie chère aux critiques et par laquelle, dénouant les difficultés psychologiques, ils expliquent après coup bien plus de choses qu'on ne voudrait. C'est à propos d'*Iphigénie* pourtant que Racine déclare que, pour les passions, il s'est attaché à suivre « plus exactement » Euripide[3] et, quant au choix du sujet, il faut oublier son tact dramatique pour le croire dicté par des préoccupations apologétiques. Il lit ses auteurs familiers, les tragiques, les historiens grecs ou romains, y saisit au passage les traits que le sens divinatoire le plus sûr lui montre convenir le mieux à son génie, s'en donne le prétexte pour arriver à la maîtrise. L'occasion la plus banale lui fournit un thème dans *Bajazet*. Au fond, pas plus qu'auteur de son temps il ne se soucie de l'invention, bien qu'il paraisse un des plus aptes à dresser une affabulation sur un minimum de données. Avec *Iphigénie*, avec *Phèdre*, avec cette *Alceste* qu'il méditait, et qu'il avait peut-être commencé d'écrire, il revient simplement à son magasin ou, si l'on peut dire, à son fournisseur habituel : Euripide. Iphigénie, la jeune fille racinienne par excellence, si l'on pense au rôle effacé d'Atalide, de Junie ou d'Aricie (car il y a peu de jeunes filles au fond dans ce théâtre où les femmes, et j'y compte Hermione, prennent toute la place), nous montre un caractère où s'appliquèrent les ressources d'un art infaillible. Dans sa candeur mêlée de force et de souplesse, dans sa résignation énergique, si loin de toute fadeur, elle est païenne. Son obéissance aux lois paternelles dicte son consentement au sacrifice, malgré sa soumission frémissante sous les mots de respect.

1. Préface d'*Iphigénie*.
2. Michaut, *La Bérénice de Racine*, Paris, 1907.
3. Préface d'*Iphigénie*.

malgré ces vers qui, pris à la lettre, semblent en effet de la théologie :

> Ma vie est votre bien, vous voulez le reprendre,
> Vos ordres sans détour pouvaient se faire entendre... (IV-4)

malgré cet autre, bien plus caractéristique :

> Il me cédait aux dieux dont il m'avait reçue...(V-3)

ce n'est pas à Dieu, mais au roi-père Agamemnon qu'elle s'offre, terrassée par la puissance et proférant l'éternel cri des sacrifiés unis par l'intime lien des vénérations à la main qui les frappe. Phèdre même, dont on use sans discrétion en faveur de la même thèse, je me demande si, par une préface écrite après coup, Racine n'en a pas singulièrement accommodé le sens. Il veut y peindre l'absolu de la passion et jamais son génie d'analyste ne trouva meilleur terrain à se déployer. Poussant à son terme la logique des caractères, il se rencontre avec une théorie morale, comme sa psychologie ; mais, pour d'autres raisons, proclamant l'impuissance de l'homme contre lui-même : il se fût aussi bien rencontré avec tout autre système niant le libre arbitre. Plus que les subtilités logiques, l'étude des âmes agite la rigoureuse chaîne des conséquences et démontre notre misérable inaptitude à prévoir et à prévenir. Racine donc se rencontre avec Port-Royal et il en profite parce qu'il l'avait déjà rejoint par ailleurs. Que, lisant Euripide, il ait entrevu le côté « janséniste » du rôle de Phèdre, c'est possible, bien qu'à ce moment il se souciât moins de théologie morale qu'il ne le fit plus tard, mais sûrement il en a senti davantage l'humanité terrifiante et, dans un sujet qui lui convenait si bien, sentant peut-être, par un obscur pressentiment, qu'il touchait au terme d'une carrière dont il voudrait perdre plus tard jusqu'au souvenir, il a donné toute sa mesure. Et de l'œuvre merveilleuse on voudrait faire une pièce d'occasion !

Il convient de se méfier en général des avant-propos apologétiques ou polémiques du théâtre classique. Ils font voir la manière de prendre telle ou telle pièce pour la justifier devant un scrupule ou des principes usuels, ils « dorent la pilule » en un mot, pour l'usage de la morale, mais le dernier des contre-sens serait de les croire à la base d'une conception littéraire. A ce compte, Corneille n'aurait écrit que pour appliquer les règles, Molière, corriger ses contemporains, Racine, les dégoûter des passions. Et certainement chacun d'eux a fait et voulu faire autre chose. Car on sait ce qu'il reste du théâtre de circonstance.

La suppression de toute dédicace dès 1673 et le ton moins acrimonieux des préfaces dont la plupart sont refaites ou mutilées ont paru favorables aux mêmes conclusions. Je trouve M. Michaut beaucoup mieux inspiré quand il rapporte ces changements à la fin d'une polémique rendue vaine par le succès continu de Racine[1]. A cette époque, en effet, il peut encore subir les avanies d'ennemis de bas étage, on s'abstient de mettre en question son talent; attaqué toujours, il n'est plus discuté. Le cabale de *Phèdre* lutte contre une personne et non contre un système dramatique. Racine peut donc, en quelque mesure, se passer de protecteurs et laisser mourir en paix le vieux Corneille et ses amis. Toutefois il ne faut pas trop localiser un tel état d'esprit autour de *Bérénice*. Même la préface d'*Iphigénie* laisse luire en des coins le bout de griffes rentrées à regret, et, dans l'édition de 1697, celle de *Bajazet* s'écourte, on ne saura trop pourquoi, par exemple, si on ne l'explique par un excès de rigorisme trouvant qu'il y est un peu trop librement parlé d'amour et de passion. Enfin, M. Gazier l'avoue lui-même, Racine mène son train de vie habituel autant que peu chrétien en 1674, et rien ne prouve à mon gré qu'il pense à le changer. Quel bouleversement psychologique le jeta-t-il dans la retraite, *puis* dans la dévotion, trois ans plus tard?

Je crois, à propos de cette conversion, qu'on est allé beaucoup trop loin dans tous les sens. Parce qu'elle a surpris on l'a cru surprenante, parce qu'elle présente des moments caractérisés on n'y voit pas des liaisons et des nuances capables de l'éclairer. Spécifiquement, pour ainsi dire, qu'a-t-elle d'extraordinaire en un temps où le phénomène régnait à l'état endémique, où l'on revenait à l'Église, comme plus petitement, car tout se rapetisse, on revenait, il y a quelques années encore, de la bohème à la morale bourgeoise? Bien d'autres se soumirent avant Racine, bien d'autres devaient se soumettre après. M. Gazier cite Pascal, Madame de Longueville, le prince de Conti, la Palatine, et il oublie M. de Tréville, type de ces repentis, et il oublie Rancé, leur ancien. A chaque instant les prédicateurs aiguillent et dirigent sur cette voie, et l'on peut croire, car le fait dut certainement le confirmer plus d'une fois, qu'il s'agit moins d'une crise morale que d'un usage et bientôt d'une mode dans ces multiples retours à Dieu. Bon nombre sans doute furent aussi l'effet d'une politique habile, il faut toutefois y admettre, dans l'ensemble, un fond général de sincérité. L'esprit du siècle est catholique et l'Église reste le

1. Michaut, *loc. cit.*

centre de la vie morale. Il y a des forfanteries d'incroyance, il n'y a pas d'incroyants. La morale commune, les habitudes intellectuelles courantes ramènent souvent les égarés et les distraits dans la large voie de tout le monde. Nous ne connaissons plus d'esprit public, nous ne trouvons plus de religion où nous accrocher dans nos hontes ou dans nos déboires et nous comprenons mal tout cela, mais songeons au sens que prenaient, pour des fidèles écartés mais non séparés du sanctuaire, les rites et les menaces de la religion.

Or toutes les valeurs sentimentales semblent se multiplier dès qu'il s'agit de Racine. Qui mieux que lui dut entendre après le premier feu des passions l'appel bienveillant de l'Église mère? Quelle voix grandiose et pénétrante en même temps ne prenait-elle point pour lui parler! D'autres suivaient le souvenir d'une paroisse familière, du collège ou de quelque grave professeur de choix; lui, sa mémoire le ramenait à Port-Royal. Il arrive que, traversant des lieux qui devraient nous émouvoir, témoins de faits uniques, nous poursuivons notre route en apparence indifférents. Mais au fond de nous s'accumulent des impressions qui, soudain, un jour, s'éveillent dans toute leur vivacité, dans toute leur force. L'événement nous dépassait et marquant d'un signet notre âme attendait son heure. Et voilà que, grandis aussi, nous le retrouvons dans son plein sens, que nous le subissons, et que l'image d'aujourd'hui devient plus précieuse que la réalité de jadis[1]. Or Racine erra dans le solitaire vallon que n'ont point encore déserté les ombres anciennes. « L'étang », « les bois », « les prés » furent le cadre de ses premières impressions. Il s'y ennuya comme partout s'ennuient l'enfance et la jeunesse. Mais il s'en pénétrait. Et le jour où, regardant en lui, il vit son âme désemparée flotter si loin du port d'attache, les fades langueurs des impatiences puériles s'étaient dissipées pour laisser agir, dans toute leur séduction, le charme et le regret du passé. Ce jour-là, les forces pieuses qui avaient entouré son berceau, les subtiles leçons de maîtres aimés, l'atmosphère grise des coteaux, si déchirante et si intime, pesèrent sur lui dans toute leur neuve vigueur, et je conçois qu'il n'ait pas résisté.

Il revenait de loin. Et c'est parce qu'il revenait de loin qu'il fut si bien pris. Si le remords toujours se montre l'adjuvant principal des conversions, de quel élan ne dut-il point avancer la sienne.

1. Cf. notre essai d'application du phénomène en question, *Revue philosophique*, septembre 1910 : *Psychologie de l'état de grâce.*

Rompant les hautes digues de la morale chrétienne, il avait fait le mal. Il ne l'avait pas fait avec cette bonhomie qui presque absout les natures vulgaires; il s'y était complu, le raffinant par toute la malignité d'un esprit irritable et subtil, prompt à répondre par des réactions disproportionnées à l'offense, par le poignard au bâton, tourné sur le pervers comme sur sa voie naturelle. Non content de se dissiper dans le siècle, il y vivait impatient de l'enfer parmi les réprouvés; non content de déserter, il reniait. La passion, la bête monstrueuse des chrétiens de tous les âges, l'éternel adversaire des Port-Royal, il y vouait son intelligence dans ses œuvres, pendant qu'il s'y consacrait cœur et corps dans cette vie qu'on lui avait tant dite la douloureuse préparation du ciel. Et, par des chutes consenties, il dévalait de plus en plus la pente....

Jusqu'où, nous ne le savons pas. Nulle âme mieux que celle-ci ne garda son secret. Mais il faut se garder, en l'interrogeant, d'un excès de candeur et ne pas croire aboutir pour substituer au mot « doux » l'épithète « terrible [1] ». Il ne s'agit ni d'un tigre, ni d'un mouton, ni d'un criminel, ni d'un *innocent*. Il est assez curieux qu'on doive le dire...

Je ne veux pas répéter ce que tout le monde sait. Cependant on n'a pas assez pris garde que si deux ou trois événements capitaux marquent la vie passionnelle de Racine, l'essentiel en réside, comme pour toutes les carrières analogues, dans la continuité. Les faits ne manifestent bien souvent que la fleur de l'existence intime. Après quelques années de plaisir facile, c'est-à-dire d'incubation caractérisée, le poète devient amoureux. Il le reste de 1667 à 1677, d'abord de la Du Parc, puis de la Champmeslé. Il semble avoir tenu à la première de ces femmes beaucoup plus qu'à l'autre et cependant, la Champmeslé n'étant pas morte en pleine crise, on n'a guère le moyen d'en décider, puisque c'est par ce critérium qu'on a jugé de l'autre attachement. En tout cas, pour lui comme pour tout homme, ce fut là une période *anormale*. On ne reste pas amoureux pendant près de dix ans sans épuisement ou catastrophe. Les désirs, même les mieux contentés, s'exacerbent de leur satisfaction même, et la doctrine de Raymond IV, comte de Toulouse, qui prétendait dompter la chair en l'assouvissant, si elle n'est pas dénuée d'une logique élémentaire, manque tout à fait de physiologie. Racine pendant dix ans mène, au point de vue sentimental et peut-être à d'autres, un train d'enfer. Qu'a-t-il et que va-t-il faire? Les événements émaillent notre système d'existence de conclu-

1. Cf. l'article de M. Masson-Forestier, *Grande Revue*, 25 septembre 1910. Nous devrons d'ailleurs y revenir, ainsi que sur son livre.

sions sensibles ou de signes avertisseurs. L'adversaire de Corneille et l'amant de comédiennes illustres ne laissa pas de connaître quelques-unes de ces graves heures qui, dans la furie même de l'action, interloquent et font hésiter. A chaque pièce il voit le souvenir de ses victoires s'effacer et sa cause remise en question. Dans la lutte âpre et sans merci, tous laissent de leur dignité, parfois de leur honneur. L'affront dernier atteint *Phèdre* dont l'argent balance un moment la fortune, et cette suprême défaite de l'ennemi marque son triomphe, puisque enfin le poète épuisé se tait. Il avait subi de plus cruels moments.

Le 11 décembre 1668 mourait la Du Parc. Ce qu'elle fut aimée, on le sait, et les vers ridicules de Robinet sont dans toutes les mémoires. Quelle part Racine eut-il à cette fin mystérieuse? presque certainement aucune. On a montré, peut-être avec trop de désinvolture, la suspicion qui doit s'attacher aux propos de la Voisin répétant d'assez loin le réquisitoire aussi vague qu'invraisemblable de de Gorle, belle-mère de M^lle^ du Parc et naturelle ennemie de l'amant. L'affaire n'eut pas de suite et il ne faut pas s'étonner, dans une époque où, par suite de crimes à la mode, on voyait partout des empoisonneurs, que tel personnage ait été mis sur la sellette. Le docteur Legué croit, et M. Funck-Brentano penche à croire, qu'il s'agirait d'un décès par suite de manœuvres abortives, et que ce fait expliquerait l'attitude de Racine[1]. Outre que sur la nature de la maladie on n'a guère que l'affirmation assez molle de Mathieu Marais, je pense que cette attitude se justifierait bien mieux par l'état sentimental du survivant. Si le lendemain il suivait « à demi trépassé » le convoi, il pouvait bien, la veille, se montrer nerveux et exigeant au chevet de la malade, surtout avec un tel entourage.

Il ne faut pas dire qu'il se consola vite, si personne ne remplit auprès de lui l'interrègne de deux ans qui l'acheminait vers la Champmeslé. De cela nous n'avons nulle preuve et le contraire est plutôt vraisemblable; mais, à coup sûr, l'issue tragique d'un attachement sérieux l'atteignit. Il ne paraît pas tenter nul retour sur soi et la catastrophe, au contraire, semble agir dans le sens de sa vie présente, l'aiguiller plus que jamais, par une irritabilité croissante, vers ses distractions coutumières. Toutefois un souvenir dormait en lui; sa fièvre sentimentale, tout en s'élevant pour entrer dans une phase décisive, marquait une étape.

M^lle^ Champmeslé lui a-t-elle inspiré une telle ardeur? On pré-

1. F. Funck-Brentano, *Le Drame des Poisons*, p. 286-296, Hachette, 1909.

tend que non et l'on oublie qu'heureusement pour l'héroïne les mêmes moyens de s'en assurer ne se présentèrent pas. Une liaison qui dure a chance en vérité de marcher vers une fin naturelle. Elle brise moins qu'elle n'use. Il s'agissait dans l'espèce de plaisir plus que d'intimité passionnelle, de complicités que nous coudoyons chaque jour et dont la rupture n'est que le passage à l'indifférence, puis à l'oubli. Toutefois rien ne nous garantit, connaissant la nature de l'un des partenaires, que les choses se passèrent avec cette bénignité.

Vers le même temps, en effet, où les vieilles haines groupées contre *Phèdre* en balancent pendant quelques jours le succès, alors qu'une polémique scandaleuse s'engage, M^lle^ de Champmeslé donne à l'amant en titre un rival officiel. On a beau tenir une femme pour ce qu'elle est et l'aimer médiocrement, sa trahison ne reste pas sans effet sur l'amour-propre et l'atteint peut-être d'autant plus juste que le cœur est moins intéressé. Un dépit vif et secret a bien pu se joindre pour Racine aux rancœurs passées et présentes. Vraiment, cette fois, la mesure était comblée.

La conversion se produisit-elle normalement sur ces données, par surprise, retour sur soi, remords, floraison subite de souvenirs agrandis par le regret et par le temps comme renforcés par la honte, ou fut-elle, si j'ose dire, déclanchée par quelque circonstance précise, mais inconnue? Suffit-il au croyant de laisser déposer la vase des troubles mondains pour revoir son Dieu, ou dut-on l'y ramener? M. Gazier[1] incline à cette dernière hypothèse et, peut-être obsédé par le souvenir de Port-Royal, aime à se figurer une de ces scènes où, dans un accès de mystique allégresse, quelque illustre pécheur venait demander à cette station d'âmes la pénitence et l'oubli. La mère Agnès de Sainte-Thècle aurait contribué d'une façon active au « retour de l'enfant prodigue » et, tout au moins, accueilli ses larmes. « C'est elle », écrit en 1698 Racine à M^me^ de Maintenon, « c'est elle aussi dont Dieu s'est voulu servir pour me tirer de l'égarement et des misères où j'ai été engagé pendant quinze années[2] ». Evidemment ce texte est considérable, mais on en peut, hélas! tirer tout ce qu'on veut, comme de tous les textes. Racine entend-il y dire que sa tante intervint à un moment opportun? fait-il allusion à la lettre déjà sévère par quoi jadis elle l'exila et dont la mémoire dut souvent lui revenir aux mauvaises heures? voudrait-il simplement personnifier en quelque sorte

1. Gazier, *loc. cit.*
2. A M^me^ de Maintenon, lettre citée.

Port-Royal? Au fond, brisant avec sa vie présente, il devait naturellement se retourner vers le berceau des jours d'innocence; malgré les irritations et les malentendus, il n'en avait jamais été aussi loin que peuvent le faire supposer la rupture ou la polémique et peut-être, dans cette fin d'une des sanglantes réponses à Nicole, celle qui ne parut point : « ... Il se pourrait qu'en voulant me dire des injures vous en diriez au meilleur de vos amis », y a-t-il plus de vérité que n'en comporte une amère ironie. N'oublions pas que cette conversion fut un retour.

C'est ailleurs, et dans sa promptitude comme dans sa force première de réaction, que je verrais plutôt l'indice d'un fait qui nous échappe. Racine court tout de suite aux partis extrêmes : le froc, le mariage. On voudrait posséder sur sa vocation subite des détails autres que le vague récit de son fils [1]; il se maria toutefois, et avec une rapidité déconcertante. Dans quelques mois, M. Gazier cite avec vraisemblance les dates extrêmes : 15 mars-1er juin, tout se conclut. On peut donc situer vers le temps de Pâques une déclaration formelle de projets inattendus, et cela ne laisse pas, théologiquement, d'être assez significatif. Les ferait-on remonter au lendemain de *Phèdre*, et la campagne d'épigrammes qui suit la pièce ne le permet guère, quelques semaines de plus ne sauraient amoindrir l'éclat de leur subite mise en œuvre. Certes, toute conversion suppose réaction; celle de Racine, que nous semblait devoir amener la lassitude et le dégoût, se marque d'abord par des résultats assez disproportionnés à ces éléments et permet sans trop de contrainte d'imaginer un fait précis, agent de cette réalisation immédiate et pratique. Mais de quelque manière qu'on se le figure, simple démarche ou par impossible drame dont les acteurs se cacheraient encore dans le silence, on ne peut y voir qu'une occasion, une cause pour ainsi dire matérielle et fortuite, l'accident qui détermine la brusque déflagration de forces à leur limite, et par exemple la chute molle des fruits venus à maturité.

Racine se convertit, dit M. Lemaître [2], par dégoût, par scrupule, par remords. C'est dire à peu près tout et c'est ne rien dire tant ces termes paraissent insuffisants. Il faut prendre garde, dans l'étude

1. L. Racine, au début de la 2e partie des *Mémoires*, s'y étend assez longuement mais sans précision. D'autre part la lettre à J.-B. Racine, du 6 octobre 1698, commencée et finie par Mme Racine, s'achève sur ces mots : « ce 6 octobre, jour de Saint-Bruno votre ancien patron ». Le fils aurait-il imité le père, ou bien, la pitoyable composition des *Mémoires* permet de le supposer, Louis Racine ne ferait-il qu'une grossière confusion? Le mot qu'il cite ailleurs de Racine : Oh! si on m'avait laissé faire chartreux, etc., n'offre pas plus de garanties. Louis, d'ailleurs, n'a guère pu l'entendre.

2: J. Lemaître, *Jean Racine*, p. 258.

morale des hommes, que les recherches portent sur des séries d'états de conscience, à fond commun parfois, mais variables en consistance, délicats et mouvants, où les valeurs brutes : scrupule-remords, ne dépassent guère le rôle de facteurs ou d'exposants... La conversion de Racine fixe le terme normal d'une crise psychologique maintenue à travers des fortunes diverses et qui devait se résoudre ou dériver. Je n'entends point par là que, pendant une quinzaine d'années, il se soit, comme il se le reproche, « égaré »; *jamais il n'a été plus lui-même* : les crises marquent les personnalités diverses par lesquelles nous remplissons une vie trop longue encore pour nos persévérances, et nous mourons plus d'une fois avant d'arriver à la mort définitive, la seule qui ne compte pas, s'il est vrai qu'il n'en reste rien. Le jeune homme que nous vîmes revenir d'Uzès, bien sage encore mais déjà railleur et plein d'appétit pour la gloire comme pour le monde, ne se ménagea point dès que l'une et l'autre s'offrirent. Il apportait la plus vive des sensibilités à la plus irritable des existences. Il s'étourdit sans doute, plus d'une fois il dut songer aux destinées si différentes qu'on avait rêvées pour lui. Il ne faudrait pas s'exprimer vulgairement sur les âmes d'élite, mais enfin, quand le diable se fait vieux... Racine n'était point vieux, il avait cependant éprouvé des passions ce qu'elles peuvent donner et surtout ce qu'elles peuvent laisser. Il était las, dégoûté, sans doute, de lui comme des autres, peut-être usé. Et il croyait. Sa maturité pointait à peine, il se portait bien et il était trop intelligent pour continuer par habitude une vie qui perdait sa raison d'être avec le temps. L'extraordinaire serait qu'il n'eût point fait ce qu'il a fait. Somme toute, cette fameuse conversion ne fut que la fin naturelle d'une jeunesse orageuse.

Les actes et les sentiments valent ce que nous valons. La retraite de Racine attire l'intérêt non seulement à cause de la personnalité en jeu, mais aussi parce que s'y marque un caractère. Le fait restait banal, l'homme dépassant la commune mesure l'élevait à sa hauteur. Il y apportait l'excès des vives sensibilités pendant qu'il accusait par la violence du repentir l'importance de la crise. En un mot nous trouvons dans une nature d'élite un illustre exemple de la grande loi de passion et de réaction qui gouverne la vie morale dès qu'elle passe l'habitude et le train journalier des choses, c'est-à-dire dès qu'elle existe.

J'avoue que je crois cette conversion sincère. A une époque où le profit s'attachait à l'apparence d'une vie religieuse, les imputations d'hypocrisie n'ont épargné personne. Il y a de la candeur à

répéter celles que subit Racine. L'exposé des faits et la simple lecture de sa correspondance semblent devoir faire tomber le doute à cet égard. Mais nous aurons occasion, et plus que nous ne voudrions peut-être, de revenir sur un point qui met en suspicion ainsi un caractère tout entier.

II

Ce dont il faut nous garder c'est d'un autre excès. Jamais une formule n'embrasse un caractère ni l'ensemble d'une carrière poursuivie quelque peu dans la durée. On n'a pas tout dit quand on a déclaré que Racine mena sa retraite de 1677 à sa mort, et peut-être a-t-on laissé croire plus d'une inexactitude. Songeons qu'il s'agit de vingt-deux années qui ne furent pas toutes pareilles à la première ou aux dernières. Une imaginaire facilité nous pousse, en histoire comme en biographie, à tirer des temps d'exception le caractère général des époques, à ne voir que la ligne tracée sur l'horizon par les sommets. La continuité des jours nous échappe cependant, et les vallées étroites qui courent au flanc des grands monts se refusent à nos yeux. La vie de Racine ne suit pas une ligne inflexible de sa conversion à sa mort. Si l'on voulait s'amuser à en exprimer les fluctuations sentimentales par un graphique, après une courte descente on en verrait la courbe remonter peu à peu vers un point culminant. Parti de l'exaltation religieuse il se grandit, vers sa fin, d'une austérité morale que déparent trop souvent les petitesses du dévot, il n'y atteint pas du premier coup et n'y vise même qu'assez tard.

Dans le temps qu'il voulait se faire chartreux [1] il se maria. Ce fut encore pénitence. Mais nommé à l'emploi d'historiographe en octobre, il rentrait dans le monde sérieux, se fixait cet idéal d' « honnête homme » qu'il devait plus tard proposer à son fils. Il suit dès lors une carrière officielle de courtisan en faveur. L'existence à laquelle il se vouait ainsi laissait peu de place au rigorisme, et plus d'un converti l'avait fuie par crainte de la dissipation. Il y apporta des principes assez sévères mais qui durent s'accommoder à ses nouveaux devoirs et pour lesquels, malgré sa neuve ferveur, il eut sans doute besoin du travail de l'habitude. Les renseignements précis sur son train journalier continuent de nous manquer jusqu'en 1687; toutefois la lacune ne se présente

1. Voir la note ci-dessus.

pas avec la même gravité que pour la période précédente et nous pouvons nous faire une idée, par les lettres conservées de cette époque à sa mort, de la vie qu'il dut mener de sa conversion jusqu'alors, sans qu'il y ait autre chose à faire qu'à légèrement affaiblir certains traits. S'il aima de tout temps la vie de famille, comme on veut l'insinuer par quelques anecdotes, il dut en être singulièrement privé. Il se tient à Versailles auprès du roi, le suit à l'armée ou à Marly, ajoutant aux assiduités du courtisan les obligations d'une charge où, pour complaire aux soucis vaniteux qui l'avaient fondée, l'on devait s'occuper ou feindre de s'occuper beaucoup. La faveur du maître l'accapare de plus en plus, d'ailleurs et, jusqu'à la fin de ses jours, nous le voyons tout à son service guetter le moment de se faire inscrire pour le coutumier voyage des élus [1] et, malgré quelque refroidissement sans doute passager, en être encore là moins d'un an avant sa mort. C'est le courtisan connu, l'homme arrivé que vise le brutal Spanheim dans l'injurieuse note où il reflète les superficiels propos d'un clan sans bienveillance. Racine à son avis « s'accommode de toute intrigue et celle de la dévotion domine chez lui... *Il voudrait bien qu'on le crût propre à rendre service, mais il n'a ni la volonté ni le pouvoir de le faire...*[2] » Tous ces traits dénotent l'ignorance plus encore que la mauvaise foi. Racine ne se contente pas d'offrir platoniquement ses services, son crédit ne s'emploie pas en vain pour les Rivière ou quelque frère de Boileau, ni n'hésite à se compromettre à l'usage de Port-Royal [3]. Mais il importe qu'un étranger doive apprécier sa conduite du point de vue des affaires et de la situation. Il se mêle activement au plus actif des mondes... Il envoie ses œuvres en 1684 à M. de Guilleragues, il rime contre Boyer et Longepierre en 1695. Il s'applique à *Esther* et à *Athalie* qui sont du théâtre religieux et du théâtre commandé, mais encore du théâtre. Il n'a pas le froc enfin, pas même le cordon du tiers ordre. C'est un honnête homme qui, sans rien négliger du courant de la vie, pense à son salut.

Cette réserve nécessaire vient toutefois de l'extérieur. La vie intime se poursuivait dans le sens déterminé par la conversion. Racine, tout en s'y mouvant, n'accorde au siècle que le nécessaire. Il élève sa famille avec une rigidité de principes que tempère heureusement sa vive sensibilité; il s'écarte de tout objet de dissi-

1. 27 février 1698, *in fine*.
2. Spanheim, *Relation de la Cour de France en 1660*, p. 402-403 de l'éd. Schéfer.
3. 27 septembre 1682 à Ant. Rivière. — 27 février 1697 à M^lle^ Rivière. — Lettres à la mère Agnès de Sainte-Thècle. — A Boileau, 6 et 13 juin 1693.

pation et s'interdit rigoureusement de paraître au spectacle où il croit que la présence seule du fils contredirait les principes que le père a su faire accepter même du roi [1]. S'il faut en croire une fois Louis Racine, il aurait poussé le scrupule jusqu'à ne pas vouloir faire réciter des vers d'*Andromaque* à une jeune princesse [2], et l'on peut voir dans une lettre de Willart à M. de Préfontaine (26 avril 1699) qu'il refusa toujours obstinément de vendre *Esther* et *Athalie* aux comédiens.

Sa correspondance avec Boileau d'une part et, d'une autre avec son fils aîné, nous donne enfin sur son caractère quelques éléments précis et immédiats d'appréciation. Elle débute en 1687 pour nous mener sans trop grandes lacunes jusqu'au seuil de la dernière heure. Tout intime par nature, comme par la qualité de chaque destinataire, elle nous semble devoir étaler au grand jour une personnalité qui s'épanche en de sûres confidences, et les lettres d'un romantique répondraient sans doute à cet espoir. Mais n'oublions pas que nous parlons d'un temps où le moi s'enferme jalousement par pudeur ou politesse et où les relations épistolaires, même les plus lâchées, prennent quelque chose de l'impersonnalité des œuvres publiques. Il faudra se livrer encore à un sagace effort pour saisir au passage quelques échappées de l'âme qui, jadis, vécut en de si prodigieuses créations.

Racine commence à se définir, pour ainsi dire par contraste, dans le parallélisme de son commerce avec Boileau. Celui-ci, bon enfant qu'on sent devenir un peu chagrin à mesure que s'aggrave la vieillesse, reste un homme de bienveillance foncière, honnête dans tous les sens du mot, d'intelligence vive et rude, d'un tour d'esprit génial, profondément estimable au demeurant. Son ami, plus souple, plus piquant, s'agite, s'inquiète et se contient. Il a des sautes de sensibilité que nulle réserve protocolaire ne parvient à dissimuler. On sent en lui comme des réserves profondes d'une vie qui s'ignore dans sa force inconsciente et que ferment des écluses inexorables [3].

Le ton change avec J.-B. Racine et le temps surtout a changé. Les lettres du père complètent heureusement celles de l'ami dont le nombre décroît vers 1693. Il s'y montre directeur familial, pieux, sensible et vigilant. Il a l'œil à tout, aux choses du salut comme à celles de l'esprit et du monde. Il caresse, gronde, cingle au besoin, et par-dessus tout il aime. Son âme ardente encore et tou-

1. 3 juin 1695 à son fils, notamment.
2. *Op. cit.*, t. V, p. 113.
3. 8 avril 1687 et surtout 13 avril 1687 (début et fin).

jours la même fuit à travers la discrétion du langage. Nous la tenons par la correspondance à ses points extrêmes et, par les deux bouts de la chaîne, nous pouvons prendre quelque vue de la continuité qui les rejoint.

La plus vive des sensibilités colorant la plus avertie des intelligences domine dans le caractère de Racine. Mais il faut expliquer les termes de cette formule banale. Racine, si l'on veut me passer ces termes du jargon psychologique, est un *sensible actif*. Il ne se contente pas de s'émouvoir, il ne se complaît point dans le sentiment, il réagit; avec quelle violence, nous le savons. Sa sensibilité s'accompagne de l'irritabilité qui d'ailleurs la conditionne. Sa conversion dérive de cette tendance sans la détruire. Chrétien de principe et de cœur, il ne pique plus ou il pique moins : il pleure. C'est un orage qui se résout en une pluie tiède et sans tonnerre. Toutefois son esprit prend à cette source dangereuse de sa vie morale une tournure combative qui persistera toujours. Son compliment, même le plus sincère, reste épigrammatique[1] et le boutoir de Boileau s'affadit au prix des malignités qu'il ne peut contenir. « Je ne crois pas », dit-il parlant de la mort de saint Laurent, « je ne crois pas qu'excepté Madame on en soit fort affligé au Palais-Royal; les voilà débarrassés d'un homme de bien[2] ». Croyant avoir à se plaindre de son fils, il le sermonne avec une ironie qui rappelle vraiment trop dans la circonstance la sanglante réponse à d'Olonne[3]. Il faut lire cette étonnante lettre pour voir à quel point le Racine de jadis possède encore le pénitent de 1698. Il est vrai que cette même sensibilité le fait écrire en termes bien touchants sur l'amitié qui l'unit à Boileau[4]. Mais quand on est sensible, c'est surtout pour souffrir et faire souffrir.

L'intelligence pratique dépassait en Racine le niveau passablement élevé où la porte d'ordinaire l'égoïsme humain. Dans un cercle plus réduit et avec une tenue tout autre, il fait songer à Voltaire. Il a comme lui le sens des réalités. Spanheim croit bien à tort qu'il eut quelque peine à « se soutenir »[5] car il y réussit avec une bonne grâce naturelle. Il sait user de son crédit ou le ménager, fait sa cour avec son esprit et, c'est tout dire, réalise une fortune suffisante et doit peut-être à une réclamation un peu vive[6]

1. A Boileau, 25 juillet 1687 : « Je ne vous dis rien de votre voix, etc. »
2. A Boileau, 4 avril 1687. Au même sur M. de Charvil, 24 mai 1687, sur le duc de Roannès, 8 août 1687.
3. 26 janvier 1698. A son fils.
4. 13 avril 1687. A Boileau (*in fine*).
5. Spanheim, *loc. cit.*
6. Je n'ai pas à y insister, mais tout ce qu'on a dit sur la dispute de Racine me

cette demi-disgrâce dont je ne pense pas qu'il soit mort. « Rien du poète dans son commerce », dit de lui Saint-Simon « et tout de l'honnête homme... », ne faut-il pas ajouter du bourgeois rangé, sérieux et presque de l'homme d'affaires?

Non que l'intelligence de luxe, la seule qui compte, reste un don qu'il néglige ou méprise. Par une étude habile il avait su porter à leur plus haut point à cet égard les plus heureuses prédispositions. Nous avons vu le travail de l'écolier, nous pouvons soupçonner celui de l'écrivain. On n'a pas remarqué qu'il ne renonça nullement à la culture en renonçant à tant d'autres choses. Son esprit s'oriente d'autre façon et, sans négliger en rien sa nourriture première, penche de plus en plus vers la matière sacrée chère à Port-Royal comme à tous ceux qu'un obscur désir pousse, dans les ténèbres de la foi, à utiliser encore la pâle lumière de la raison. Il ne perd rien de ses qualités pour les porter ailleurs. *Esther* et *Athalie* nous en demeurent des garants certains. Et nous le voyons emporter *Cicéron* en campagne, discuter avec Boileau et prendre le texte saint comme livre de chevet [1].

Mais, pas plus au regard de l'intelligence qu'au point de vue moral, il ne faut oublier que Racine reste un chrétien de son temps. Sa culture, toute littéraire, dans le fond ne l'entame point et garde le caractère de luxe et de superfluité que l'on se plaisait à reconnaître alors aux choses de l'esprit. La méditation philosophique seule, pénétrant à la longue une vie dont elle devient le souci principal, agit parfois sur les motifs qui la dirigent. Il faut avoir délaissé toute foi pour découvrir au jeu naturel de la pensée cette valeur par laquelle nous pensons combler le vide des autels. Racine ne fut en aucune manière philosophe et ne posséda rien de l'intellectuel dans un temps où la conception seule en eût été monstrueuse. L'âme se détermine en lui par un principe tout au moins étranger et souvent contraire aux lois maîtresses de l'esprit. C'est pourquoi, le jugeant, rien de l'écrivain, du lettré ne doit entrer dans l'appréciation fondamentale qu'on fait de l'homme.

De ces divers éléments joints à des qualités physiques, une aisance remarquable, une tenue parfaite, un langage correct à la fois et sans doute attrayant, puisque Spanheim le reprend à notre grande surprise, et non sans quelque contradiction, comme

parait fort hypothétique... forcé et surtout (l'aventure du bosquet par exemple) passablement romanesque. Cela sent le Louis Racine, et c'est tout dire.

1. Cf. entre autres, lettre à Boileau, 1693 : « Denys Halicarnasse, etc. », à son fils, 4 octobre 1692. 24 septembre 1694 et *pas.*

« presque toujours rempli de nouveauté[1] », s'éleva l'une des personnalités du temps et l'une des plus singulières fortunes d'hommes de lettres. A vrai dire, ainsi vue de l'extérieur, la figure de Racine n'attire pas extrêmement la sympathie. Il ne tranche pas sur ce milieu courtisan fanatique du maître, bassement flatteur et guettant, avec la férocité des gens en place, un sourire pour s'en faire un état. Parvenu dans un monde où le rang ne cédait point au mérite, il dut plus d'une fois susciter les jalouses rages que Spanheim reflète, et lui-même entrevoir la morgue contrainte des brutes nobiliaires qui le subissaient. Ils ne différaient point dans les apparences et l'on ne saurait prendre parti. Mais Racine était de ceux pour qui le dehors, au contraire de tant d'autres, reste à la surface.

La fin de sa vie marque le terme où il se dirigeait avec une laborieuse patience. Sa conversion alors, mais alors seulement, atteint son plein effet, et je me demande si elle ne marquerait point en ce temps, sans secousse et par évolution naturelle, un dernier stade dans l'existence qu'elle avait jadis renouvelée. *Esther*, *Athalie* respirent une foi profonde et calme. Le choix des hymnes et des cantiques paraphrasés ou traduits, dernier essai d'un esprit revenant à regret vers le métier qui fut sa gloire, est significatif. Racine s'efforçant de diriger son fils enfin avec la même douceur affectueuse, monte en sévérité. La comédie lui paraît la pierre de scandale par excellence, et le spectacle nous afflige de cet homme qui finit plein d'un enfantin effroi de ce qui fut sa grandeur [2]. Mais il était chrétien : on lui a reproché d'avoir parlé froidement de la Champmeslé au lit de mort; l'extraordinaire c'est qu'il en ait parlé à son fils et je ne vois guère que l'indifférence, où ses progrès en christianisme l'avaient conduit, pour expliquer, chez le plus correct des hommes, ce manque de tact. Son austérité croît d'ailleurs et de plus en plus le souci de son salut et du salut des siens [3]. Lassé du monde, comme jadis lassé des folies du monde, il rêve de cette retraite effective, sans réserve, qu'il n'eut ni la force ni peut-être le désir d'atteindre aux premiers jours de sa ferveur et où, loin des stériles tumultes, l'on se récupère dans l'attente du Juge. Retenu pendant trois semaines à Paris par quelque indisposition, il écrit ces paroles significatives : « Vous ne sauriez croire combien je me plais dans cette espèce de retraite et avec quelle ardeur je demande au bon Dieu que vous

1. Spanheim, *loc. cit.*
2. Voir surtout 3 juin 1695.
3. 10 mars 1698.

soyez en état de vous passer de mes petits secours, afin que je commence un peu à me reposer et à mener une vie conforme à mon âge *et même à mon inclination...* » La fin s'approche et de plus en plus le chrétien se dépouille du siècle. C'est là que devaient le conduire, par une voie sûre, les faciles plaisanteries sur la grâce échangées avec Boileau vingt ans par deçà mais dès alors marquant le souci quotidien des choses saintes [1].

Nous pourrions déjà prendre idée des derniers jours de Racine, si une source précieuse ne venait, en la mettant pleinement en lumière, nous dispenser de tout frais d'imagination [2]. Ce sont les lettres de M. Vuillart ou Willart à M. de Préfontaine. Le tableau qu'elles tracent est patriarcal et conforme de tout point à celui que nous nous figurions. M^lle^ Racine épouse le fils de M. de Moramber. Pas d'autre garçon de noces que Vuillart et Despréaux. Le père de la mariée préside avec une gravité quelque peu sacerdotale aux cérémonies. Tout finit par la courte et pathétique exhortation du curé de Saint-Séverin... « Les jeunes gens firent la lecture de piété ordinaire à la prière du soir. Le père, comme pasteur domestique, répéta la substance de l'instruction, et tout était en repos comme de coutume avant onze heures du soir [3] ». C'est bien le même homme qui jouait à la procession avec sa famille, portant lui-même la croix et déambulant autour de la table d'une salle à manger pour le charme futur de M. Lefranc de Pompignan [4]. Son terme approche, il arrive à Dieu dépouillé du génie qui le grandissait à nos yeux, humble, pieux, tournant comme son milieu vers cet idéal de pasteur protestant dont le séparent, par une nuance imperceptible et capitale, cette fleur de mysticisme, ce souvenir des grandeurs du culte, cette entente, à travers le mépris, de la vie terrestre qui différencient l'Église du Temple si profondément. Il meurt comme mouraient ces gens dont le dernier soupir préludait à la revanche, il meurt courageux et plein d'espérance, mêlant peut-être à la gravité du moment, car la nature se rit des liens enfantins dont nous la chargeons, un dernier regret d'ici-bas, dans le souvenir d'avoir déplu [5]. Le mot de Louis XIV à Boileau [6] l'eût aidé beaucoup à passer le pas. Il meurt, et le naïf biographe de ses derniers moments nous laisse pressentir en pas-

1. 2 mai 1698.
2. Cf. pour tout ce qui suit le t. VII de l'éd. Mesnard et le t. VI, corps et appendice, du *Port-Royal* de Sainte-Beuve.
3. Lettre du 10 janvier 1699.
4. Louis Racine, *op. cit.*, t. V, p. 199.
5. *Id.*, V, 171.
6. Willart, 26 avril 1699.

sant des indices d'un caractère que nous avons entrevu : « La patience et la douceur du malade », dit-il, « *naturellement prompt et impatient*, est un vrai ouvrage de la miséricorde de Dieu[1]... ». « ... Vif, naturellement tout ce qu'il se peut, il est devenu patient et tranquille au delà de ce qui peut se dire... »[2]...

Est-ce possible? malgré tout. Quoi ! l'auteur de *Phèdre*, le tumultueux amant de la Du Parc, ce courtisan mi-bourgeois, aimable, poli, doux, sentant quelque peu la sacristie, cet esprit timoré s'efforçant de rentrer ses pointes, ce cœur qui se maudit dans son œuvre durable? Et l'on pense aux mornes ruines que laisse, en se retirant parfois des grands créateurs, le souffle du génie. Il vivait toujours en Racine, pensons à la merveilleuse échappée d'*Athalie*; peut-être y vivait-il, frémissant et contraint, immuable toutefois sous le faix rigoureux des pénitences chrétiennes, et sans pouvoir soulever le voile dont une main austère l'avait à jamais couvert. Et l'honnête historiographe allait et venait, cachant en lui sans trop en souffrir, dirai-je sans trop y penser, la force qui suscite les grands hommes.

A vrai dire, il ne soupçonna point la singulière contradiction qu'il nous offre. On l'a remarqué, les choses de l'esprit n'assumaient point en ce temps l'importance qu'elles ont pris du nôtre[3]; la littérature restait un art d'agrément et le plus caractérisé des tragiques considéra dans sa vocation un caprice plus qu'un sacerdoce. Revenant du théâtre à la religion, il quitta le frivole pour le sérieux. Chrétien, on doit le juger du point de vue chrétien. Mais il n'écrivait pas pour rien; traduisant saint Paul : « Je trouve deux hommes en moi... ». Il y a toujours deux hommes en nous : celui que nous sommes et celui que nous voulons être, le difficile est de se trouver. Racine, au lieu de se chercher, se fuit. Il *voulut* être chrétien, et vers cet idéal il tendit toutes ses forces. L'application peu à peu dessina ce que la nature n'avait point entrepris. Non qu'il faille douter de sa sincérité. Mais *c'était une sincérité de volonté plus que de tempérament*, si l'on excepte le côté mystique par où justement l'un rejoignait l'autre. Il sut donner le change et se le donner. A distance nous voyons mieux et nous nous étonnons.

Comment cet homme qui, pour les deux tiers au moins de sa vie, se tient au rang d'un esprit très distingué, dont l'ordinaire, mœurs et caractère, ne dépasse point l'ordinaire d'un bourgeois de son temps, se trouve-t-il avoir réalisé son œuvre et surtout l'avoir vécue;

1. Willart, 24 mars 1699.
2. *Id.*, 8 avril 1699.
3. Lanson, *Boileau*, p. 148-149.

où ce séminariste, sur ses vieux jours tournant à l'oblat, puise-t-il son génie de psychologue, voilà le vrai cas Racine !

La solution, on l'entrevoit et nous essayerons de la donner. Jamais auteur ne parut tant différer de son œuvre, jamais œuvre au fond ne jaillit plus naturellement de son auteur. Mais il faut chercher au-dessus ou à l'intérieur des apparences les réalités psychologiques ou physiologiques, contenues parfois, rarement détruites, sous les lignes définies de l'intelligence, le lacis obscur des émotions; par delà ou par deçà le *vouloir*, le *désir*.

Gonzague Truc.

ALFRED DE VIGNY
A PROPOS D'UN LIVRE RÉCENT

Le bel ouvrage de M. Ernest Dupuy vient de ramener une fois de plus l'attention du public lettré sur la personne et sur l'œuvre d'Alfred de Vigny [1]. M. Dupuy, dans cette étude extrêmement consciencieuse et des plus distinguées, ne s'est proposé, dit-il, que de « rendre possible » pour l'avenir un travail d'ensemble sur Alfred de Vigny; il s'est, volontairement, borné à rassembler et à façonner des matériaux pour une « construction » future. Personne n'a le droit, tant qu'il se l'interdit à lui-même, de tirer des documents qu'il nous présente des conclusions définitives; on ne saurait toutefois résister au plaisir de montrer dès maintenant comment son livre nous achemine vers la conception d'un Vigny plus vivant, plus complexe, plus humain, que celui dont Sainte-Beuve et tant de critiques après lui nous ont laissé l'image. De 1825 à 1840, en particulier, les lettres, billets, articles, publiés par M. Dupuy, nous permettent de découvrir en Vigny une activité littéraire et mondaine, un souci de sa réputation, un désir d'étendre son influence, qui ne sont guère le fait ni de l'ermite dédaigneux de la « tour d'ivoire », ni du philosophe désabusé des *Destinées*. C'est toute cette période, jusqu'ici assez mal connue et souvent mal comprise, que je voudrais, à l'aide du livre de M. Dupuy, examiner aujourd'hui pour essayer d'en dégager le sens : on ne verra sous leur vrai jour les vingt dernières années de Vigny et, surtout, les *Destinées*, que quand on aura pénétré jusqu'au fond les dix ou quinze ans d'expériences de toutes sortes qui les précèdent, la crise morale qui fut le résultat de ces expériences, et qu'on aura vu enfin d'où vinrent, pour Vigny, le remède et la consolation.

*
* *

« Le fort fait ses événements, le faible subit ceux que la destinée lui impose », écrivait Vigny dans le *Journal* de 1824. Il

1. Ernest Dupuy, *Alfred de Vigny*, Société française d'imprimerie et de librairie, Paris, 1910.

a sûrement éprouvé lui-même, vers cette époque et dans les années suivantes, le désir et l'espérance de *faire sa vie*. Son mariage paraissait devoir le délivrer du « malheur » d'être né sans fortune. Sa démission d'officier lui rendait peu après son entière liberté. De même qu'il s'était partagé, sans trop d'effort, entre son métier de soldat et sa vocation poétique, de même il tente de se partager désormais entre la poésie proprement dite et une sorte d'apostolat purement littéraire au début, moral et social par la suite. Sans se mêler d'abord directement aux agitations du monde, puis arraché peu à peu à sa solitude, il essaye de répandre ses idées au delà du cercle restreint qui jusqu'alors lui avait suffi : la publication de *Cinq-Mars* (1826) répond au désir d'atteindre enfin le grand public; la *Préface* (1827) témoigne d'une ambition plus haute encore. A l'heure où, les premières œuvres produites, la jeune école cède au besoin d'ériger en théories ses inspirations, Vigny est le premier, a voulu être le premier, à dogmatiser. Ce n'est pas ici le lieu de discuter la fameuse doctrine de la *Vérité dans l'art*, qui trouvera toute son application dans *Stello*, dans *Servitude et Grandeur militaires*, et à laquelle, après tout, aucun romantique n'est resté étranger : quelle que soit la valeur de cette doctrine, il entrait certainement dans les intentions de Vigny qu'elle fît époque.

Deux ans plus tard, dans la préface d'*Othello*, il se pose plus nettement encore en précurseur et presque en chef d'école. Le premier, il se vante d'avoir fait entendre sur la scène française un langage « dans lequel chaque personnage parle selon son caractère ». S'élevant de la question de style à la question beaucoup plus vaste de la réforme du théâtre, il ne craint pas d'exposer tout un nouveau système dramatique. Après une brève et forte critique de l'ancienne tragédie, il ajoute :

> Ce ne sera pas ainsi qu'à l'avenir procédera le poète dramatique. D'abord, il prendra dans sa large main beaucoup de temps et y fera mouvoir des existences entières; il créera l'homme non pas comme *espèce* mais comme *individu*, seul moyen d'intéresser à l'humanité; il laissera ses créatures vivre de leur propre vie...; puis, lorsque l'heure en sera venue, et seulement alors..., il montrera la destinée enveloppant ses victimes dans des nœuds inextricables et multipliés, etc.

On le voit : ce n'est plus le ton du poète timide, ombrageux, content de l'approbation d'une élite. Il a « quelque chose de pressé à dire au public », et il emploie « la voie la plus prompte », le théâtre, parce que « c'est vraiment une manière excellente de

s'adresser à trois mille hommes assemblés sans qu'ils puissent éviter en aucune façon d'entendre ce qu'on a à leur dire ». Qu'on relise la préface d'*Othello* : tout en laissant percer le regret d'avoir dû s'arracher à ses travaux préférés et le désir de ne leur être pas longtemps infidèle, Vigny s'y montre pris tout entier par le plaisir d'agir, combatif, militant, inoubliable de vigueur et d'ardeur.

S'il y eut un peu de naïveté de sa part à mener si grand bruit autour d'une œuvre qui n'était, en somme, qu'une traduction, il faut reconnaître que l'enthousiasme de ses amis justifiait ses illusions. Les billets de Guiraud, de Soumet, de Hugo, de Dumas, etc., publiés par M. Dupuy sont là-dessus bien significatifs : *Othello* valut d'abord à Vigny, au moins parmi ses confrères en belles-lettres, les encouragements, les admirations, les applaudissements qui ne devraient aller qu'aux véritables créateurs.

Arrive la Révolution de 1830. On sait à quel point Vigny en fut troublé, avec quelle force se posèrent devant sa conscience de royaliste, et pourtant d' « homme moderne », les inquiétants problèmes de l'honnêteté politique : les confidences du *Journal* sont là-dessus parfaitement claires, et on tenterait en vain d'en atténuer la portée. Pourtant, de cette expérience, décevante et cruelle par certains côtés, Vigny sort aussi tout débordant d'idées, intellectuellement renouvelé ou rajeuni.

> Voyez, écrivait-il dès 1829, voyez une pensée neuve germer dans une tête fortement organisée, elle s'y multiplie et se coordonne d'une manière admirable, en un seul instant, tant la chaleur et le travail continu d'un esprit vigoureux la font rapidement mûrir; hardiment fécondée, elle enfante à son tour des générations non interrompues de pensées qui lui ressemblent [1]...

C'est bien à un spectacle de ce genre qu'il nous est donné d'assister quand nous relisons le *Journal* des années 1830, 31, 32, etc. On n'avait pas encore rencontré chez Vigny un pareil bouillonnement d'idées; sa réflexion, d'ordinaire patiemment et lentement logique, s'échauffe et se précipite. Voici *Stello*; voici en quelques pages les idées essentielles de *Servitude et Grandeur militaires*; le germe d'une comédie; la seconde, la troisième consultation du Docteur Noir; la quatrième en 1834; un projet de Mémoires; de fortes pensées, jetées en passant, sur la vie politique, sur la presse. Toutes ses idées, comme il le dit énergiquement, « veulent sortir »;

1. Préface d'*Othello*, p. 167 (éd. Michel Lévy).

elles viennent au monde « tout armées, comme Minerve ». Il se met au travail avec une hâte fiévreuse. *Chatterton* est écrit en dix-sept jours; la *Préface* en une nuit; *la Canne de Jonc*, du 22 juillet au 11 août 1835.

*
* *

Comment se fait-il que de pareilles joies intellectuelles, une activité créatrice si sûre d'elle-même, n'aient eu pour résultat que de préparer et de développer en Vigny ce pessimisme désolé dont *Stello* donne, pour la première fois, la formule achevée? Il y a là un véritable problème moral, auquel il ne nous appartient pas encore de proposer une solution bien assurée; du moins peut-on en préciser les termes et dissiper quelques obscurités.

En premier lieu, il serait bon d'établir une distinction bien nette entre ce qu'on peut appeler le *pessimisme philosophique*, tout abstrait et théorique, et le *pessimisme de caractère*, c'est-à-dire le découragement, l'amertume, le doute sur soi-même, que laissent paraître ici et là, vers cette époque, les lettres, les œuvres et le *Journal*. Nous avons essayé de montrer ici même[1] quels éléments complexes, impressions, idées, images, avaient contribué à donner au pessimisme de Vigny sa forme et sa force définitives : nous n'y reviendrons plus.

Mais le découragement douloureux est d'un autre ordre, et ses causes doivent être cherchées dans les événements de la vie privée plutôt que dans les progrès de la réflexion philosophique. On l'a attribué tour à tour — ou à la fois, — à des ambitions politiques déçues, qui restent problématiques; à des déceptions littéraires : le succès de son œuvre en prose et de son théâtre avait eu, pourtant, de quoi le satisfaire; — à des peines de cœur; — à des embarras d'argent, etc., tous motifs valables, mais qui, pour un homme d'une vie morale si intense, accoutumé à trouver en lui-même un refuge inviolable, restent, à mon sens, bien extérieurs et insuffisants. C'est au *Journal*, c'est aux œuvres, de 1832 à 1835, qu'il faut demander le secret de sa tristesse; ensemble ils permettent d'entrevoir un sentiment obscur, profond, très pénible, dont Vigny ne fait nulle part la pleine et entière confidence, mais qu'achèvent d'éclairer quelques passages du livre de M. Dupuy.

Il paraît certain qu'à cette époque un doute très cruel se soit élevé en Vigny sur la réalité ou la persistance de sa vocation

1. Fascicule janvier-avril 1907, *Sur quelques erreurs de date du Journal d'un poète.*

poétique. Dès 1829, au milieu de toutes les agitations provoquées par *Othello*, il écrivait à Sainte-Beuve : « Je crois que je ne suis plus poète; je crois que mon âme va se retirer de moi et remonter[1] ». Il essayait encore, cependant, de retenir cette « âme » effarouchée par les bruits du monde. On le voit dans *Madame de Soubise* (mai 1828), dans *la Sérieuse* (1828), s'ingénier à des recherches de rythme nouvelles chez lui. Les *Amants de Montmorency* n'étaient, dans sa pensée, que la première d'une série de *Méditations*. — Et puis la Muse se tait. « O ma Muse! ma Muse! je suis séparé de toi! » s'écriera-t-il, en 1833, avec l'accent d'une véritable angoisse. Ce qui, dans la lettre à Sainte-Beuve, pouvait passer pour une boutade, se trouve avoir été un pressentiment trop justifié[2]. Entre *les Amants de Montmorency* (avril 1830) et *la Colère de Samson* (février 1839) nous n'avons de lui qu'une seule pièce, médiocre et obscure : *Paris* (1834). C'est bien le silence[3].

De la même époque date, par une coïncidence significative, l'espèce de confusion que Vigny semble vouloir établir, comme pour une obscure compensation, entre la poésie et la prose, la poésie et la pensée. S'il se contentait de qualifier *Cinq-Mars* de « poème épique », comme on l'avait fait des *Martyrs*, il ne ferait en cela que se conformer à l'habitude qu'avaient prise les Romantiques de classer les œuvres d'après le « fond » plutôt que d'après la « forme »; — on est tenté de dire : d'après l'*intention* plutôt que d'après l'*exécution*. Le Docteur Noir, au fond, se rend compte de l'équivoque, et fait au *credo* enthousiaste de Stello une réponse fort sèche[4]. Mais il est bien vrai que, d'après Stello, la différence qui sépare le poète du penseur devient par trop difficile à saisir. Exprimer — fût-ce en prose — ses idées sur le monde, sur la vie, sur les hommes; garder, grâce à un généreux mépris pour les circonstances présentes et les viles faveurs du pouvoir, sa pleine indépendance : on dirait que là réside l'essentiel de la poésie. Bien plus, la rêverie muette, le recueillement, le travail intérieur de l'imagination, même si rien ne les traduit au dehors, sont encore de la poésie. « Le silence est la poésie même pour moi[5] », déclare Vigny en 1832, formule qu'on peut admirer pour toutes les délica-

1. E. Dupuy, *op. cit.*, p. 327.

2. Cf. aussi la lettre de Vigny à Sainte-Beuve après *Chatterton*. E. Dupuy, *op. cit.*, p. 333.

3. On ne saurait tirer argument d'œuvres écrites et peut-être détruites : il est vraisemblable que la proportion des œuvres conservées par Vigny pour la postérité est toujours restée sensiblement la même; et l'aveu d'aridité poétique est assez clair par ailleurs.

4. *Stello*, éd. Delagrave, p. 32.

5. *Journal intime inédit*, 1832, cité par M. Paléologue (A. de Vigny, p. 80).

tesses du moraliste et de l'artiste qu'elle sous-entend, mais où il est permis de voir aussi soit un jeu des mots assez faible de sens, soit une sorte de fragile consolation qu'essaie de se donner à lui-même le poète à qui manquent les chants.

*
* *

A qui douterait de la réalité de ce conflit intérieur et des angoisses de Vigny, il faut conseiller de relire le drame de *Chatterton* et sa *Préface*. Le drame, plutôt que la nouvelle. La différence est sensible. En deux ans, sous l'influence des préoccupations intimes de Vigny, la rudesse de John Bell s'est exagérée, la froide ironie du Docteur Noir s'est attendrie; ce qui n'était, dans *Stello*, que mélancolie et pitié, est devenu enthousiasme et indignation. Chatterton finit par représenter moins encore le poète vaincu par les nécessités de la vie sociale, que le poète vaincu par les nécessités de sa propre vie, dépossédé de lui-même par la passion et la pensée, le poète « mort jeune » à qui l'homme ne veut pas survivre...

Je doute que l'on trouve jamais, dans des « inédits » de Vigny, des confidences plus directes que celles de la *Préface*. Regardez le parallèle fameux entre le *grand écrivain* et le *poète*. Dans quelle catégorie se range Vigny? La plupart des traits dont il peint le *grand écrivain* sont empruntés à lui-même.

Une conviction profonde et grave est la source où il puise ses œuvres... Il a médité dans la retraite sa philosophie entière; il la voit tout d'un coup d'œil... Sa mémoire est riche, exacte et presque infaillible [1]... Son génie, c'est l'attention portée au degré le plus élevé, c'est le bon sens à sa plus magnifique expression...

Mais, quand il parle du poète, ne semble-t-il pas qu'on le voie se tourner vers le fantôme de sa propre jeunesse, pour l'évoquer avec un regret poignant :

Mais il est une autre sorte de nature, nature plus passionnée, plus pure et plus rare. Celui qui vient d'elle est inhabile à tout ce qui n'est pas l'œuvre divine... L'émotion est née avec lui si profonde et si intime, qu'elle l'a plongé, dès l'enfance, dans des extases interminables, dans des inventions infinies... L'imagination emporte ses facultés vers le ciel aussi irrésistiblement que le ballon enlève la nacelle... Fuite sublime

1. Vigny parle souvent de sa mémoire : cf. *Journal*, p. 235, et *Correspondance* à plusieurs reprises.

vers des mondes inconnus, vous devenez l'habitude invincible de son âme, etc.

Chatterton est un adieu, que Vigny croit éternel, à ces joies pures de l'imagination, à ces extases intérieures, qu'il avait dues à la poésie. Il n'est plus, il croit n'être plus poète. Ce qu'il a gagné en force de pensée, en profondeur de sentiment, il l'a bien réellement perdu — au moins pour le moment — en facilité et même en talent poétique. Loin que l'expérience humaine et sociale acquise au cours des dernières années ait pu nourrir en lui l'inspiration, on dirait qu'elle l'a éteinte. La poésie n'est-elle donc qu'un jeu puéril et fragile de l'esprit, si elle devient incompatible avec les fortes pensées, l'action, la virilité? Ce bonheur ineffable que jadis lui avait donné sa muse, « belle et douce compagne », devra-t-il y renoncer, et n'accueillir le succès même de ses œuvres en prose qu'avec l'amer sentiment d'une déchéance secrète?

Sainte-Beuve, qui avait la vue bonne, et ne pèche le plus souvent que par une interprétation trop mesquine de faits fidèlement observés, paraît s'être bien rendu compte de la transformation qui s'accomplissait alors en Vigny.

Quant à M. de Vigny, dès cette époque (l'époque de *Chatterton*), écrivait-il le 15 avril 1864, au lendemain de la mort de Vigny, dès cette époque, et depuis, il ne me parut plus le même que ce poète que nous avions connu dans les dernières annees de la Restauration... Son esprit, comme sa parole, avait acquis je ne sais quoi de lent, de tenace et de compassé, et aussi une sorte d'aigreur ironique qui me faisait dire que « son albâtre était chagriné ».

Et plus loin, après avoir énuméré les causes de cette transformation, Sainte-Beuve ajoute :

De tous ces éléments... il était résulté à la longue dans cette nature poétique et fine une infiltration insensible, une ironie particulière qui n'était qu'à lui, — l'ironie de l'ange dont la lèvre a bu à l'éponge imbibée de vinaigre et de fiel.

« Enfin, tranchant le mot : il put paraître, dit-il, un malade ».

Seulement cette « ironie » et cette « maladie » il les attribue aux blessures de l'orgueil, à l'amertume des demi-succès, à la jalousie impuissante de Vigny devant le prodigieux effort et les créations ininterrompues de Hugo, etc.

Il s'agit bien de cela! Il s'agit de savoir, pour Vigny, si la meilleure partie de lui-même est morte ou muette à jamais. Incapable de revenir aux inspirations faciles de sa jeunesse, plein maintenant

de fortes idées qu'il ne peut renoncer à exprimer, il s'agit de savoir s'il ne pourra les servir que par la prose ou le théâtre, ou s'il retrouvera quelque jour assez de flamme pour en faire l'âme d'une poésie nouvelle. C'est, moralement, une question de vie ou de mort. Et ce temps où Vigny s'est cru à jamais condamné aux médiocrités de la prose, déchu de la dignité et du sacerdoce poétiques, a été l'époque de sa vie la plus cruelle, la plus silencieusement cruelle, la seule où il ait connu l'absolu désespoir.

*
* *

Me permettra-t-on d'ouvrir ici une parenthèse, et de faire remarquer que Vigny n'est pas seul à avoir souffert de cet arrêt de l'inspiration poétique, qu'on pourrait comparer aux tiédeurs dont gémissent ou s'accusent les mystiques? Lamartine, dont la vie morale, par ses progrès, ses retours, ses reculs, offre plus d'une analogie avec celle de Vigny, a connu aussi ces doutes et ces découragements. De Naples (1820), occupé et absorbé par son métier de diplomate, il écrivait à Virieu : « Des vers? Je n'en fais plus, je n'en peux plus faire... Je sens l'évaporation insensible de l'esprit poétique, je le pleure, je l'invoque, je viens même de lui faire mes adieux... » Ce n'était là, du reste, qu'un fléchissement passager, une sorte de repos, et il devait finir par s'accoutumer à ce « flux » et à ce « reflux » de l'âme. Mais plus tard, après *le Voyage d'Orient*, après *Jocelyn*, au moment où son esprit mûri et enrichi embrassait ou pressentait le plus d'idées, il abandonne délibérément la poésie : « Philosophie et politique, je ne vois plus que cela, et cela se fait en prose » (1842). Lui aussi, il avait senti la difficulté de concilier ce plaisir divin du jeu de l'esprit, et les illusions qu'il suppose, avec la vie pratique d'abord, avec la haute pensée philosophique et sociale, ensuite. Il s'y résignait, plus enclin que Vigny à trouver dans l'existence quotidienne, dans les soucis et les joies de la famille, dans les satisfactions dues à l'accomplissement de sa mission sociale, le meilleur de sa part d'homme. Il savait bien pourtant que quelque chose d'infiniment noble et précieux s'était usé en lui, et souhaitait, pour la consolation de sa vieillesse, de retrouver, afin de la mettre au service de Dieu, cette puissance du Verbe à laquelle il avait dû tant d'heures inoubliables.

Faut-il aller plus loin? Ce n'est pas dans le premier temps de la jeunesse que l'on sait si l'on est vraiment un artiste, ni quel artiste on sera. Que de fois la jeunesse ne donne-t-elle pas, à des esprits

en somme médiocres, un pouvoir éphémère d'émotion et d'expression! On ne se connaît soi-même, on ne sait de quoi on est capable, qu'une fois passé cet âge privilégié. A mesure que la vie s'organise et qu'une activité réglée nous force à sortir de nous-mêmes; que les idées l'emportent sur les émotions; que les passions nous révèlent en nous des forces et des faiblesses jusqu'alors ignorées, il faut bien qu'aux premiers jaillissements de la sensibilité succède un talent plus conscient, moins aimable et plus grave. Pour la plupart d'entre nous, la poésie n'a qu'une heure, divine et qu'on regrette à jamais : seul peut se dire poète celui qui sait donner une voix à tous les âges de la vie humaine.

Combien, dans cette armée enthousiaste des poètes romantiques, égaux par la jeunesse et par les espérances, n'ont pas résisté à l'épreuve de la trentième année! Sainte-Beuve en est, pour sa part, le plus frappant exemple; certes, ce n'est pas sans regret qu'il a mis au service de sa prose de critique la pénétration, la finesse, la sensibilité, qu'il avait pu prendre pour des dons de poète. Avec la différence d'un caractère aigri à un caractère généreux, d'une âme mesquine à une grande âme, c'est bien ce que faisait Vigny quand, ne se sentant plus poète, il essayait de verser dans son œuvre de moraliste le meilleur de ce qu'avait laissé en lui la poésie. Et n'est-ce pas, pour le dire en passant, tout ce qu'il mêle de poésie aux préceptes de sa morale qui leur confère cette noblesse souveraine, ce je ne sais quoi d'héroïque par où ils dépassent le stoïcisme, et qui donne au devoir, avec le beau nom d'honneur, plus de prestige et plus de prix? « L'honneur, c'est la poésie du devoir »; puisqu'il faut en revenir toujours à prêcher aux hommes le devoir quotidien, humble et résigné, c'est beaucoup que de le poétiser, de l'ennoblir aux yeux de ceux qu'il asservit, et de le rendre ainsi, pour les âmes délicates, tout ensemble plus difficile et plus impérieux.

Mais il ne suffisait pas à Vigny d'avoir donné dans *Servitude et Grandeur militaires*, de fixer dans son *Journal* quelques-unes des formules morales les plus belles dont se soit enrichie la conscience de l'humanité. Tant qu'il put croire que ces hautes idées portaient pour rançon le sacrifice de son avenir poétique, il resta douloureusement inquiet. C'est en 1834, après *Stello*, pendant que mûrit en lui *Servitude et Grandeur militaires*, qu'il laisse tomber cette réflexion désabusée : « Je crois, ma foi, que je ne suis qu'une sorte de moraliste épique. C'est bien peu de chose », aveu d'une sorte de déception intime, dont on peut saisir à présent toute la portée.

*
* *

On comprend aussi, et sans qu'il soit maintenant nécessaire d'insister, de quel point de vue il semble qu'on doive envisager les *Destinées*. M. Dupuy écrit, à propos de Sainte-Beuve, avec une finesse bien pénétrante :

> C'est peut-être le châtiment de ces yeux suraigus, mais incurablement jaloux, d'avoir, dans les *Poèmes antiques et modernes*, moins contemplé la grâce idéale ou la tristesse sublime de tels d'entre eux que « leurs souillures baptismales », et d'avoir pris surtout pour « un déclin, un beau déclin » les immortelles *Destinées*[1].

Erreur qui, en effet, confine au contre-sens. Bien loin d'être un déclin, les *Destinées* sont au contraire une renaissance dans toute la force du terme. L'époque silencieuse de la vie d'Alfred de Vigny ce n'est pas celle où il donne, quels que soient d'ailleurs les intervalles de sa production, *Samson*, *la Maison du Berger*, *la Bouteille à la mer*, etc.; ce sont les dix années où il n'a été, où il n'a pu être, que prosateur et homme de théâtre. Que, du jour où se réveillent en lui les chants, il n'ait plus publié une ligne de prose, c'est ce qu'il paraît difficile d'attribuer au hasard.

Il serait assurément du plus grand intérêt de savoir au juste dans quelles circonstances, à quelle date, à quel propos, se retrouva en lui la puissance poétique. Si l'on s'en tient aux œuvres par lui publiées et datées, c'est *la Colère de Samson*[2] qui marquerait la fin du silence. Le voyage en Angleterre, la lecture de Milton, cette grande voix ranimant la sienne, les douleurs, les hontes, les rancunes tout à coup vengées par ce poème magnifique et désolé, on a là tous les éléments d'un drame intérieur fait pour séduire l'imagination des critiques-romanciers... Mais Vigny est bien capable d'avoir supprimé les ébauches et préparations antérieures, sur ce sujet-là ou sur d'autres, qui eussent atténué l'effet du chef-d'œuvre[3].

Je ne veux que relire *la Maison du Berger*. Je ne comprends guère qu'on puisse la regarder autrement que comme les actions de grâces d'un homme qui s'est enfin reconquis lui-même :

Joie de la solitude, après la décevante agitation des villes;

Joies du véritable amour, profond et pur, après les mensonges et les bonheurs frelatés de la passion;

1. E. Dupuy, *op. cit.*, p. 337.
2. Shavington, Angleterre, 7 avril 1839.
3. Cf. *Journal*, p. 138, le fragment intitulé *Réverie* (1838).

Joie suprême de la poésie retrouvée; acte de foi enthousiaste en une poésie nouvelle, forte comme la pensée, éternelle comme le diamant, qui laisse bien loin derrière soi les jeux littéraires d'autrefois :

> Poésie! ô trésor! perle de la pensée!
> Les tumultes du cœur comme ceux de la mer
> Ne sauraient empêcher ta robe nuancée
> D'amasser les couleurs qui doivent te former
> . . . . . .
> Comment se garderaient les profondes pensées
> Sans rassembler leurs feux dans ton diamant pur
> Qui conserve si bien leurs splendeurs condensées?
> . . . . . .
> Diamant sans rival, que tes feux illuminent
> Les pas lents et tardifs de l'humaine Raison! etc.

Mais ce n'est encore là que la joie toute personnelle, on pourrait dire : égoïste, de l'homme en qui s'est apaisé le plus douloureux des conflits. Bientôt lui viendra une foi plus vaste en l'efficacité de son œuvre, en la puissance de l'Idée. Comparez la boutade du *Journal* (1842) : « Un livre est une bouteille jetée en pleine mer, sur laquelle il faut coller cette étiquette : *Attrape qui peut* », et la fin du poème intitulé *la Bouteille à la mer* :

> ... Jetons l'œuvre à la mer, la mer des multitudes :
> — Dieu la prendra du doigt pour la conduire au port.

Le désaveu du découragement d'autrefois est formel :

> Oubliez Chatterton, Gilbert et Malfilâtre,

autant qu'est sensible le progrès d'une sorte d'optimisme intellectuel auquel il faut bien se décider à faire sa part, à côté du pessimisme de *la Mort du Loup*, du *Mont des Oliviers*, etc.

Ou plutôt, il faut en revenir, pour gauche qu'elle soit, à la distinction que nous proposions tout à l'heure : le pessimisme philosophique (le stoïcisme, ni plus ni moins) est radical dans les *Destinées*. Le pessimisme de caractère, j'entends le découragement, l'abandon de soi-même, a fait place à une sorte de confiance, allègre et tranquille, en ses propres forces, en la justice que rendra aux œuvres la Postérité, en le triomphe final des Idées. Optimisme, dirai-je enfin, qui n'a fait que progresser et croître, à mesure que la poésie de Vigny s'intellectualisait, se dépouillait de plus en plus de tout élément sensible, confinait à

la poésie métaphysique, pour s'achever sur les hautaines et sereines affirmations de *l'Esprit pur*.

*
* *

Il reste à souhaiter que de nouvelles études permettent de préciser cette histoire de la pensée de Vigny, qu'on ne saurait esquisser encore que dans ses grandes lignes. Peut-être est-on autorisé à dire, dès à présent, que, comme toute pensée vraiment supérieure, elle paraît s'être orientée du talent vers la *sainteté*, si l'on veut bien garder à ce mot son sens socratique et platonicien. Le monde est si beau, l'art si enivrant, qu'il faut d'abord se laisser séduire à leurs prestiges, et chanter sans savoir pourquoi. Et puis l'esprit mûri peu à peu se détache des apparences, préférant la vérité à l'harmonie : c'est l'âge de l'enthousiasme philosophique ou scientifique, où l'on ne voit plus de dignité hors de la pensée. On entre enfin dans le monde moral :

Alors, par la vertu, la pitié m'a fait homme;
J'ai conçu la douleur du nom dont on le nomme,
J'ai sué sa sueur et j'ai saigné son sang;
Passé, présent, futur ont frémi sur ma fibre
Comme vient retentir le moindre son qui vibre
Sur un métal retentissant.

. . . . . .

Alors, j'ai partagé, bien avant ma naissance,
Ce pénible travail de sa lente croissance
Par qui sous le soleil grandit l'esprit humain...
Les germinations sourdes de ces idées,
Pareilles à des fleurs des saisons retardées
Que le pied du faucheur écrase avant leur fruit;
Cet éternel assaut des vagues convulsives
N'arrachant qu'un rocher par siècle à leurs demeures;
Ce temps qui ne fait que du bruit, etc.[1].

On est bien tenté de dire, éclairé par l'exemple d'un Lamartine et d'un Vigny, que les plus vigoureux esprits et les artistes les plus habiles, s'ils n'en viennent pas à ce point de vue dernier sur les choses, restent, jusqu'à la mort, dans une demi-puérilité.

MADAME RENÉ WALTZ.

1. Lamartine, *Recueillements*, à M. Félix Guillemardet.

UN AUTEUR LORRAIN : ALPHONSE DE RAMBERVILLERS (1552-1633)

ESSAI D'HISTOIRE LITTÉRAIRE PROVINCIALE[1]

VII

Si la pieuse histoire de saint Livier fait une trop large place à la « littérature », une autre brochure de Rambervillers, le *Discours de ce qui s'est passé en l'armée des Chrestiens, en Hongrie, contre le Turc, en la présente année 1600*, ne mérite pas le même reproche.

Ce petit livre, qui est à la fois un résumé historique et un panégyrique de Mercœur, offre de réelles qualités de précision sèche, un soin du détail vrai, assez remarquable chez l'auteur des *Dévots Élancemens*. On n'est pas surpris, du reste, que ce dévoué défenseur du catholicisme ait attribué une si grande importance aux événements d'Orient et à la lutte séculaire de l'Europe contre la Turquie. C'est bien le même homme qui, vingt-trois ans plus tard, à la fin de son *Saint Livier*, devait prêcher si éloquemment la Croisade.

La situation devenait grave pour l'empereur, que les Turcs menaçaient presque dans Vienne. Les troupes impériales étaient indisciplinées et mal payées, et l'on voyait, en 1600, une ville d'une certaine importance stratégique, Papa, tomber entre les mains des Turcs, à cause de la défection des Français et des Valaques, auxquels l'Empire devait soixante mille ducats.

Depuis la malheureuse défaite de Keresztes (24 octobre 1596), les efforts de l'empereur et de l'archiduc Maximilien demeuraient sans résultat. De son côté, le sultan Mohammed III, malgré son caractère fanatique, avait peine à maintenir autour de lui l'ordre et la discipline; les révolutions de palais se succédaient rapidement les unes aux autres, amenant au pouvoir des vizirs, dont la faveur était éphémère. Aussi les campagnes étaient-elles courtes; la Hongrie avait cessé d'être le théâtre de batailles décisives; tout se bornait à la prise de quelques villes et à de sanglantes escarmouches. Cependant les Turcs gagnaient du terrain[2].

1. Voir la *Revue d'Histoire littéraire* d'octobre-décembre 1910.
2. Voir, sur toute cette question, le tome VII de Hammer, *Hist. de l'Empire ottoman*, éd. 1837.

C'est alors que le duc de Mercœur, après avoir fait sa soumission au roi Henri IV et renoncé à ses vastes desseins, passa en Hongrie pour y diriger deux expéditions, l'une en 1600, l'autre en 1601, toutes deux également infructueuses, et mourir de la fièvre, à Nuremberg, le 9 février 1602; la seconde ne nous est connue que par l'*Advertissement au lecteur* qui suit le *Polémologue*, et où Rambervillers résume d'ailleurs la première. Mais c'est à la campagne de la fin de 1600 qu'il consacre le *Discours* tout entier. Il ne semble pas que les historiens aient eu connaissance de cette brochure; et c'est peut-être regrettable, car ils trouveraient de nombreux détails d'une extrême précision tactique dans ces éphémérides, tenues jour par jour avec tant de soin qu'on peut y voir la relation d'un témoin oculaire, sans doute d'un officier de l'état-major de Mercœur; nous avions même conjecturé un instant que le magistrat lorrain avait, pour quelques mois, quitté son bailliage et accompagné le prince; mais sa présence à Vic nous est attestée par les registres des audiences.

Cette courte notice raconte les événements depuis le 11 septembre 1600. Mercœur constate avec regret que l'armée, confiée à sa direction, est peu nombreuse et mal approvisionnée; il adresse ses réclamations à l'archiduc Mathias. Le 6 octobre, ces sept ou huit mille hommes sont à Semnigen, « tant bons que mauvais »; quelques contingents croates, styriens, esclavons rejoignent, et portent à 13 000 hommes l'effectif de cette troupe. L'objectif de Mercœur est de débloquer Canisa (ou Kanischa), que cent mille Turcs assiègent depuis quinze jours. Leurs détachements harcèlent le prince, en évitant le contact; des combats d'artillerie se prolongent d'une colline à l'autre. Le terrain est mauvais, souvent marécageux. Malgré tout, Mercœur parvient à un quart de lieue de Canisa; il voudrait risquer une attaque de nuit à travers un marais boisé, mais les gens du pays l'en dissuadent.

Il reste donc inactif. Le 8 octobre, vers midi, les Turcs attaquent brusquement sa droite, qu'il avait pris la précaution de fortifier par des tranchées. Vers le marais, le comte de Hermestain prend l'offensive, assisté de Colenich et des régiments de Schomberg et de Grasse, avec 300 arquebusiers de Brener. L'ennemi enfoncé perd douze canons, mais le général défend de pousser plus loin. Une diversion des Tartares sur l'arrière-garde de l'armée impériale est arrêtée par le comte de Hollach.

Le 9, les Turcs débordent l'armée impériale sur ses derrières;

1. Éd. 1610, p. 177.

elle fortifie le camp par des tranchées et des chariots. A 3 heures, le lieutenant-colonel Thilly soutient un combat de cavalerie.

Le 10, les Turcs achèvent leur mouvement tournant, et Mercœur trouve 20 000 chevaux à son arrière-garde. Son armée commence à manquer de vivres; on attend un convoi qui n'arrive pas, et au-devant duquel est parti le comte de Soltz. Dans un conseil de guerre, tous les officiers, sauf Mercœur et Colenich, demandent la retraite. Cependant on apprend une bonne nouvelle : Soltz est de retour avec 200 chariots, qui ont réussi à passer.

Le 12, après un combat d'artillerie, Mercœur, qui voit les vivres épuisés, se décide à ordonner la retraite qui s'effectue en désordre, et continue pendant la nuit. Les Turcs essayent d'investir les flancs, mais Mercœur y a pourvu; tandis qu'il arrête le gros de son armée, trop prompt à fuir, il en tire mille arquebusiers et d'autre part se fait flanquer par le régiment de son frère de Chaligny à gauche, par celui de Bregnier à droite. Pour comble de malchance, le chemin étroit ne peut livrer passage qu'à dix chevaux de front. Le mouvement se poursuit avec lenteur, en plein brouillard. Le général fait presser les étapes au maréchal de camp Starremberg, au colonel Gal, au corps de l'artillerie, et au régiment de Merseberg. Le quartier devait être au bout du pont, sur la rivière Mora.

Mercœur se voit forcé d'engager le combat; l'arrière-garde, très affaiblie, se comporte mal, et la cavalerie, en particulier, jette le trouble dans l'infanterie française, les fantassins wallons, les régiments de Bregnier et de Hofkirchen, qui reculent. Le prince prend ses dispositions : la cavalerie se déploie aux deux flancs dans la plaine, Bregnier et Hofkirchen occupent l'aile gauche, Schomberg la droite. Quant aux Hongrois, ils s'étaient débandés, et plusieurs se noyèrent dans la Mora. Soudain, après plusieurs escarmouches, les troupes turques se dérobèrent.

Le 13 octobre, Mercœur est en dissentiment avec les officiers. Il eût voulu continuer à garder le contact et à harceler les Turcs. D'autre part il se refusa à diviser l'armée en plusieurs corps, comme on le lui conseillait. Le 17, il remontait la Mora, et venait camper vers Semnegn, au grand mécontentement de l'état-major. Des renseignements fournis par deux « prébecqs » Turcs lui donnèrent raison. Il y avait 40 000 soldats ennemis à sa poursuite, et il n'en avait pas plus de 6 000 à leur opposer. « Et se peut dire, conclut Rambervillers, cette retraite la plus belle et hasardeuse de nostre temps, s'estant faite avec six mils hommes au plus, faibles à faute de vivres et affamés, devant quarante mils

hommes, qui nous tenoient environnez et avoient gagné la teste de nostre armée ».

Il achève son opuscule en mentionnant la capitulation de Canisa. « Ledit colonel [Georges Paradeiser] est entre les mains de la justice de guerre de l'empereur pour se justifier sur la reddition de la dite place... La prinse de la ville de Canisa est de très grande importance. Le Turc, jouissant de cette place, pourra faire de très grandes courses en Autriche et jusques à Vienne... Cette perte doit bien faire dessiller les yeux à tous les princes chrétiens, et assoupir les vieilles et dangereuses querelles qu'ils ont les uns contre les autres, pour s'unir ensemble, et avec leurs forces conjointes resister à ce redoutable ennemy qui ne vise à aultre but que d'esteindre la gloire de nostre Sauveur et abolir le nom chrestien. » Cependant il est un fait que l'auteur mentionne avec joie : c'est la réception de l'ambassadeur du grand sophi, roi de Perse, à la cour de l'empereur; ce personnage était, paraît-il, lui sixième, vêtu de drap d'or, et l'on parlait d'une alliance conclue entre l'empereur et le roi de Perse contre le Turc.

Telle est cette brochure d'un intérêt documentaire, où le talent de Rambervillers se révèle sous un aspect nouveau. Savait-il donc prendre un style simple et précis, quand il traitait un sujet technique? S'il n'a pas, comme nous en sommes à peu près certains, suivi l'expédition, où donc avait-il pu acquérir ces connaissances de tacticien? A-t-il mis une sorte de coquetterie à éviter les phrases brillantes, à présenter en un court tableau les opérations d'une armée impériale de ce temps, formée d'aventuriers recrutés au hasard, mal payés, mal approvisionnés, indisciplinés? Cette narration, volontairement dépouillée de tout charme littéraire, était peut-être ainsi, à ses yeux, plus émouvante, plus propre à attirer l'attention de l'Europe sur l'audace sans cesse croissante des Ottomans, sur les misères des pays où ils exerçaient leurs ravages.

VIII

De la correspondance d'Alphonse de Rambervillers, qui a dû être assez considérable, si l'on en juge par le nombre de ses amis, il ne nous reste que seize lettres adressées par lui à Fabri de Peiresc[1] en 1620-21, et une du comte de Salm datée de 1622. Peiresc, que Bayle a qualifié le procureur général des savants de tous les

1. Ch. Urbain, *Un amateur lorrain, correspondant de Peiresc, Alphonse de Rambervillers*, dans *Bull. du Bibliophile*, 1896, et tirage à part, Paris, Techener, 8°, 1896.

pays, se liait très facilement avec les lettrés et les érudits, plus encore pour leur rendre des services que pour leur en demander. C'est un assez grand honneur pour notre poète d'avoir attiré l'attention du savant provençal; il semble bien, d'après la première de ses épîtres, que le magistrat lorrain ait commencé par lui écrire, et que, d'autre part, Peiresc ait accueilli chaleureusement ses offres. Tout incomplète qu'elle est, cette correspondance abonde en faits précis qui lui donnent une valeur documentaire. Grâce à elle, nous connaissons mieux Alphonse de Rambervillers. Il se montre fort empressé à obliger Peiresc, mais il ne s'oublie pas lui-même, et l'on trouvera même excessives certaines de ses sollicitations. Il prie son correspondant de le recommander au garde des sceaux Du Vair et revient fréquemment à la charge, évoquant les années de jeunesse où ils étudiaient ensemble à Toulouse sous Roaldès (lettres 1, 2, 3, 4, 6, 7, 8). C'est avec une constance digne d'un meilleur succès qu'il réclame la récompense promise par Henri IV pour ses *Dévots Élancemens*, et toujours attendue depuis vingt et un ans. « Si je ne peux rien tirer de tant de promesses, je rentreray en moy-mesme, déplorant la condition des hommes lettrés, qui labourent un champ totalement stérile » (l. 10).

Il s'ouvre volontiers à Peiresc des événements marquants qui surviennent dans sa famille. Il signale avec fierté le retour de son fils Jean, qui a fait la campagne de Bohême et s'est distingué à la bataille de Prague (l. 11); il ajoute même qu'il a dédié à Notre-Dame la cornette ennemie, l'arc, les flèches et le carquois que le jeune officier rapporte comme butin. Il pousse la hardiesse jusqu'à prier Peiresc de bien recevoir son fils Louis, qu'il enverra prochainement à Paris pour lui baiser les mains, avant d'aller achever à Orléans ou à Angers ses études commencées à Fribourg-en-Brisgau.

Son affection est pleine de cordialité; il exprime à son correspondant le désir de le voir à Paris ou de le recevoir dans son petit logis (l. 5). Ailleurs il lui donne des renseignements sur un certain Gérard Forcelle, qu'il a eu autrefois à son service, et qui est sur le point d'entrer dans la maison du savant provençal; il reconnaît les qualités de ce « domestique », mais blâme son penchant à l'ivrognerie (l. 11), et la lettre 15 nous apprend que Forcelle a encore perdu sa nouvelle situation pour être retombé « dans le péché du père Bromios ». Avec une bienveillance dont il faut savoir gré à ce zélé catholique, il recommande le livre *Sur les Médailles* de son ami, le protestant Luck, et prie Peiresc de trouver un libraire qui consente à recevoir ce livre en dépôt (l. 13, 14).

Si l'on peut se fier à des indices si fragmentaires pour préciser la physionomie morale et intellectuelle de Rambervillers, il paraît dans ces pages tout ensemble grave et simple, assez prompt à l'enthousiasme et aux affections chaleureuses, défenseur convaincu de l'Eglise et de l'Empire, épris, comme presque tous ses contemporains, de sciences et de lettres; il a subi la double influence de la Renaissance et de la contre-réforme. Il met à haut prix la pureté des mœurs chez les jeunes gens, et dans les lettres où il parle de son fils Louis, dont la conduite lui donnait tant d'inquiétudes, il multiplie les recommandations; il conjure Peiresc de veiller sur le jeune homme pendant son séjour à Paris (l. 4), « car la corruption de Paris est si grande que je diray avec le poète ; *omnia tuta timet* » (l. 11). Cette cité, qui est déjà au XVII^e^ siècle la *Capitale* pour les étrangers et les provinciaux, lui inspire d'ailleurs au moins autant d'attrait que de crainte, et il exprime dans la lettre 5 « la joie » qu'il aurait de s'« enfoncer aux délices des singularités et raretés que la France fait abonder en cet Océan de merveilles ».

Passionné pour les sciences naturelles, « les euvres de Dieu et de la Nature », il aime « les singularités que les curieux conservent... en leurs cabinets ». Il en a acquis quelques-unes, « comme de plusieurs sortes de coquilles marines, des animaux rares, tant de la terre que de la mer, desséchés, et les oiseaux aussi » (l. 5). Ses collections devaient absorber une bonne part de ses loisirs. Il était encore numismate, et son médaillier — comme l'atteste le catalogue annexé à son testament — contenait vingt monnaies d'or et une centaine de monnaies d'argent, presque toutes romaines. Aussi en adresse-t-il quelques-unes à Peiresc (l. 1, 2).

Lui-même est un artiste; il a dessiné, nous le savons par ailleurs, les figures des *Dévots Élancemens*; c'est encore lui qui prépare pour le graveur celles des *Epinicia* (l. 11, 15); et les vignettes de l'*Apocalypsis* sont probablement de lui. Bien plus, il a trouvé des procédés spéciaux d'émaillage et de glyptique; mais on regrette qu'il n'ait pas le mérite — très rare chez un inventeur — de communiquer tous ses secrets à son correspondant : il se vante de « représenter sur le cristal une figure en couleur de pierrerie, invention qui n'a pas encor esté veue, et que passe toutte beauté » (l. 6); avec l'émail il obtient toutes les couleurs, même de feuille morte, fabrique des perles artificielles (l. 8), imite les camaïeux antiques « en appliquant une couleur platte au dessoubs du fond qui soutient ledit camaheu, telle que l'on voudra, qui imitera fort bien le saphir, l'esmeraude, le rubis, la hyacinthe, et touttes austres

pierreries, mesme l'opale[1] » (l. 8). Il y a entre Peiresc et lui échange de recettes (l. 13). Mais si Rambervillers, en vrai fils de la Renaissance, admire et cultive les sciences et leurs applications, il laisse voir son mépris de la médecine, « ayant recongneu par expérience estre trop meilleur de s'en abstenir, et laisser faire la nature, qui tasche à sa conservation, que non pas de la surcharger par tant d'artifice des hommes, qui se trompent le plus souvent à la congnoissance des maladies; mais, puisque c'est la façon de ce temps, il faut dire comme celui qui entroit en dispute : *transeat cum ceteris erroribus* » (l. 10).

Il communique aussi à Peiresc des livres de science ou d'histoire, comme un traité sur les machines de guerre[2] (l. 6), les gravures de la castramétation de Spinola (l. 7), le livre des *Médailles* depuis l'année 1500 jusqu'en 1600, qui est probablement celui de Luck (l. 11 et 13)[3]; il cherche à son intention les traités de M. de Batilly (l. 4, 6, 8) et certaines chroniques de l'abbaye de Stulxebron [Sturzelbron ou Stulzbron, à deux lieues de Bitche][4] (l. 4 et 6). Mais il l'entretient plus volontiers encore de ses propres ouvrages qu'il prépare ou qui viennent de paraître, et lui en adresse des exemplaires. Dans la 6e lettre, du 2 décembre 1620, il annonce l'envoi de l'*Apocalypsis Bohemica* et discute avec son correspondant sur des vers où le Lorrain avait fait l'éloge du roi d'Espagne. Peiresc, en vrai Français, lui reprochait d'avoir proclamé ce souverain le plus grand de l'univers « Regnat in immenso qui maximus orbe monarcha ». Rambervillers se justifie en alléguant qu'il est lui-même sujet de l'Empire et que d'ailleurs sa seule pensée fut de constater la puissance du roi d'Espagne, l'immense étendue de ses états. Dans un esprit de conciliation, il propose une variante :

Auxiliator adest Rex sanguine cretus eodem,
Tradidit imperium cui virtus inclyta magnum,
Et varias Fortuna dedit regnare per oras, etc.

Mais il ne semble pas que ce nouveau texte ait jamais eu les honneurs de l'impression. C'est à propos de cette même *Apocalypsis* qu'il s'attribue le don de prophétie; il prétend avoir composé ce poème un an avant la bataille de Prague, et renvoie à Dieu « la grâce d'avoir preveu ce qu'est depuis arrivé » (l. 15).

1. Remarquer ces mots de la lettre 1 : « Pour mon inclination, ayant une native proclivité à la peinture ». L'aveu ingénu est à retenir.

2. D'après Urbain, c'est le livre de Fr. Thybourel et de J. Appier : *Recueil de plusieurs machines militaires et feux artificiels pour la guerre et récréation*, Pont-à-Mousson, Ch. Marchant, 1620, pet. 4°.

3. V. Urbain, p. 36, n. 1.

4. *Id.*, p. 16, n. 1.

C'est le succès même de sa prophétie qui l'engage à écrire ses *Epinicia*, et Peiresc est encore le confident de cette entreprise (l. 10). « J'ai donc desja bien advancé un autre poëme de plus longue haleine intitulé *Epiniciorum ex Apocalypsi Bohemica prodeuntium Pegmata sacra*, où l'on pourra voir des inventions de rare diversité, comme d'arcs triomphaux, pyramides, obélisques, emblèmes sur les monnoyes à la façon antique, et autres choses qui tendent à l'honneur de Dieu et de l'Église catholique et des princes qui travaillent à la maintenir. » Dans une autre lettre (11)[1] il se dit fort occupé aux dessins des figures en taille douce qu'il fera graver pour cet ouvrage, et propose le titre définitif de son poème. Enfin, le 19 octobre 1621, il informe son correspondant que l'œuvre est imprimée : « Après avoir beaucoup travaillé à faire tailler les figures de mon euvre *Epiniciorum*, enfin depuis quelques jours, l'euvre est achevée d'imprimer ». C'est encore cet ami qui reçoit la confidence du projet d'un poème, où Rambervillers célébrera tout ensemble la gloire de saint Louis et celle de Louis XIII. Peiresc lui communiqua même, à cette occasion, les mémoires de Joinville. Nous ne savons ce qu'il advint de ce dessein, destiné sans doute à obtenir du fils et successeur de Henri IV, et à justifier, sur nouveaux titres, les libéralités jadis promises et si longtemps attendues (l. 12, 13).

Mais Rambervillers n'est pas un de ces savants qui s'enferment dans leur cabinet sans ouvrir leurs fenêtres sur le monde, un de ces poètes qui ne sortent jamais de leur tour d'ivoire. Il s'intéresse au contraire très vivement aux grands événements politiques, aux grandes idées de son temps. Il signale l'importance des factions hollandaises (l. 14), les mouvements de l'armée de Spinola dans le Palatinat, l'alliance de Bethlem Gabor avec la Turquie et l'électeur palatin, la concentration des troupes impériales autour de Prague (septembre-octobre 1620, l. 3 et 4), la mort d'un Français, le comte de Dampierre, au siège de Presbourg, dans la campagne contre Bethlem Gabor (l. 5), les succès et la mort du comte de Bucquoy en Hongrie (l. 11, 12, 14). Il apprécie en historien — un peu partial, il est vrai, — les mérites et le rôle du garde des sceaux Du Vair (l. 15, 19 octobre 1621).

Ce qui domine de beaucoup, c'est son attachement à la religion et à l'Eglise, son éloignement de l'hérésie et de tout ce qui peut nuire au développement du catholicisme, sa fidélité à l'Empire. Partout il professe sa foi en une Providence qui gouverne, récom-

1. Dernier avril 1621.

pense ou punit les actions des hommes. Voilà, s'écrie-t-il, au sujet des victoires de l'Empereur, « comme Dieu prospère les desseins des Princes qui sont pleins de piété et de probité » (l. 11). Il écrit sur les *Epinicia* cette phrase qui pourrait servir d'épigraphe à son œuvre : « Il faut que je confesse que j'ay désiré de tirer de la variété de mes études les plus belles inventions pour les appliquer à une matière si mémorable, non pour flatter les Grands, contre la vérité, mais pour exalter la foy catholique, et abbaisser l'effort de l'hérésie » (l. 15). A quelque point de vue qu'on l'examine, la *Correspondance* de Rambervillers, pleine de naturel et de sincérité, confirme les inductions que nous avons tirées de l'étude détaillée de ses œuvres.

IX

Comme beaucoup d'auteurs du XVI^e^ siècle, Alphonse de Rambervillers a laissé des œuvres latines. On ne saurait s'en étonner, puisque cette langue était encore celle des penseurs et des savants. Nous nous bornerons à une analyse très succincte de ces opuscules.

1° Le poète écrivit une épître liminaire de 14 vers pour l'*Optica regularium sive commentarii in regulam sancti Augustini*, 1603 [1], dont l'auteur est Servais de Lairuels, abbé de Sainte-Marie-Majeure de Pont-à-Mousson, connu pour sa réforme de l'ordre des Prémontrés.

Ordine pro niveo non est satis ergo pudicis
Moribus, et factis irradiare piis.
... In vitium arma moves, et dogmata prisca reducens
Praemonstratenses ad meliora vocas.
Sic fratres servas, Servati, et candidus ordo
Lumine jam per te candidiore micat.

Ces distiques élégants, un peu trop antithétiques, où l'on trouve même des jeux de mots (*servas... Servati*) attestent une grande habitude du latin et la lecture assidue d'Ovide.

1. Un volume in-4°, Pont-à-Mousson, Melchior Bernard. L'épître liminaire de Rambervillers est citée pour la première fois par l'un de nous, E. Duvernoy, dans son étude sur *Alphonse de Rambervillers et le bailliage de Vic aux XVI^e^ et XVII^e^ siècles. Mém. de la Soc. d'archéol. lorr.*, 1908, p. 279, 370. V. p. 366, appendice IV. L'exemplaire de la B. N., coté H. 5590, a appartenu à Alphonse de Rambervillers lui-même, et provient de la bibliothèque de Salival, abbaye de l'ordre des Prémontrés. — Schmit (*Journ. de la Soc. d'archéol. lorr.*, 1868, p. 82-87) suppose qu'Alphonse était parent de Mathieu Bonnerbe, alors abbé de Salival, et avait reçu par héritage ce volume. — E. Duvernoy juge plus probable que les religieux le lui auront offert pour le remercier de ses opuscules sur saint Livier et les miracles de Salival.

2° Le poète a maintes fois affirmé la valeur de son poème historique et prophétique intitulé : *Apocalypsis Bohemica seu admirabilis et prorsus stupenda visio belli bohemici causam et exitum portendens, elegantissima carminis heroici concinnatione illustrata.* Opus a longo satis tempore compositum, a viris piis doctisque summopere expetitum et inexplebili ab iis plausu exceptum, nunc vero maximo Reipubl. christianae bono tandem editum. Cum examine et licentia superiorum. *s. l.* MDCXX. In-4°, 21 pp.[2]. Rien de plus bizarre que ce poème où Rambervillers, ravi en une sorte « d'Ecstasis », devient le saint Jean d'une nouvelle Apocalypse et assiste à de prodigieux spectacles. Un aigle, protégé par Jupiter qui réside au-dessus de son rocher, lutte contre le serpent; cependant d'autres oiseaux de proie, corbeaux, corneilles, étourneaux, voisins d'une autre roche où séjourne un milan, vont profiter de cette lutte acharnée pour prendre la place de l'aigle dans son aire; plus loin encore, sur une haute montagne s'anime un griffon mystérieux dont ces luttes intestines favorisent l'audace. Rambervillers décrit le triomphe de l'aigle sur la troupe rebelle des oiseaux de proie et sur le griffon lui-même. Il s'étonne de ces visions et serait bien embarrassé d'en trouver l'explication si un ange ne s'empressait de la lui fournir; l'aigle est César lui-même, le griffon représente les Turcs, le milan et les autres oiseaux du même genre

Designant Proceres, quorum mens dogmate falso
Decipitur, sectæque malæ nigredine sordet.

Le dragon de l'antre est l'image de l'hérésie :

Est typus Hæreseos, quippe artibus illa dolosis
Insinuans sese, mortalia corda veneno
Inficit, atque animas æternos mittit ad ignes.

Le poème se termine par une véhémente apostrophe à l'électeur palatin Frédéric V, déjà menacé de la punition divine. Car l'Empereur rassemble ses troupes, et tout annonce la destruction pro-

1. Surtout dans ses lettres à Peiresc. Voir le paragraphe précédent.

2. In-8° ou plutôt in-4°, 459 hexam., 3-21 pages, avec frontispice, cul-de-lampe à la première page et 5 gravures. Aucune signature à la fin, aucun nom d'auteur en tête. B. N. Yc 1993. — Le frontispice, et les gravures insérées dans le texte mériteraient une étude complète. On n'y observe aucune signature; le dessinateur doit donc être Rambervillers. L'ange du frontispice est d'un style naïf, mais assez agréable. Les cinq gravures résumant les progrès de l'action, offrent un symbolisme très simplifié, qui fait songer à notre caricature politique. Toutes ces gravures paraissent être faites sur cuivre.

chaine des rebelles; une fois vainqueur, c'est contre les Turcs que César tournera ses forces. Quant à l'archiduc Ferdinand, qui rétablit partout le règne du Christ, il recevra bientôt la couronne impériale, continuant cette longue tradition qui fait de l'Empire « columna fidei ».

Telle est cette œuvre étrange et prétentieuse, d'un symbolisme naïf, où se manifestent les idées auxquelles Rambervillers fut si fortement attaché. Il n'était point prophète, en dépit de ses prétentions. S'il a montré quelque clairvoyance, en annonçant la défaite de l'électeur palatin, il n'en pouvait raisonnablement conclure que l'Esprit l'éclairait. Ce n'est qu'une œuvre de circonstance, mais sincère, remplie de vers brillants et de réminiscences classiques.

3° Nous avons fini par découvrir, grâce aux obligeantes indications du comte de Pange, les *Epinicia*, dont un exemplaire, peut-être unique au monde, se trouve au British Museum (C. 57, d. 2); notre ami, M. W. Thomas, professeur à la Faculté des lettres de Lyon, a bien voulu nous en adresser une brève analyse. Le titre, fort long, offre certaines variantes avec celui que le poète proposait à Peiresc dans une de ses lettres (l. 11. A Vic, le dernier avril 1621) : *Epiniciorum a populo Christiano, post deletos acie Pragensi perduelles Deo, Sanctis, Ferdinando Caesari Invictissimo, Maximiliano, Bavariae Duci fortissimo, caeterisque piae militiae, tam superstitibus, quam fato functis bellatoribus, exhibendorum Pegmata sacra. Opus ex Apocalypsi Bohemica jam ab anno edita prodiens, mira sane reconditae eruditionis varietate excultum, ad Dei, Fideique gloriam promovendam, et calamitates quae Bohemiae et Germaniae imminent, avertendas, perquam utile et summopere necessarium.* Cum examine et licentia superiorum. MDCXXI. — L'opuscule in-4° de 50 pages, comprenant environ 1100 hexamètres, ne présente aucune mention du libraire ni du lieu de publication; on y constate l'absence de privilèges et de lettres. Il est orné d'un assez grand nombre de gravures, représentant la Vierge, des anges, des arcs de triomphe, des sujets allégoriques, des médailles, des portraits historiques. Les vers, plus élégants que

1. Urbain signale dans le *Bulletin du Bibliophile* 1897, p. 44, un exemplaire des *Epinicia* du prix de 40 francs qui a figuré au catalogue de la librairie Techener (nov. déc. 1896, n° 10024). Il est mentionné s. l. 1621, in-4° fig. vel., filets Est-ce l'exemplaire du British Museum? Rien de commun entre cet ouvrage et l'*Epinicium ad duces Cæsarianos fortissimos recuperata Praga*, Antverpiæ, apud Abrahamum Verhævium, MDCXX, superiorum permissu, en 62 hexamètres latins, qui sont peut être l'œuvre de quelque jésuite (B. N. Yc. 2863). Voir, pour une analyse précise du poème, R. Harmand, *Les Epinicia d'Alphonse de Rambervillers* dans *Bull. de la Soc. d'archéol. lorr.*, janvier 1911, p. 9-17.

vraiment vigoureux, chantent, sur un ton épique, la lutte du protestantisme et du catholicisme, de l'empereur et de l'électeur palatin jusqu'à la bataille de Prague. Vers la fin du poème, la Germanie apparaît à l'auteur; elle déplore la décadence des esprits et des mœurs, et souhaite l'union de ses enfants sous le sceptre tutélaire de l'Autriche.

4° Signalons enfin l'épitaphe de Coeffeteau, que M. Urbain a publiée le premier dans sa thèse sur ce dominicain, évêque *in partibus* de Dardanie, et suffragant, avant le capucin Martin Meurisse, de l'évêque de Metz, Henri de Bourbon-Verneuil[1]. Le titre est encore bien long : *Pietate, doctrina et meritis eminentissimi antistitis Nicolai Coeffetaei, secretioris intimique regiorum negotiorum consilii assessoris et Massiliensis quondam episcopi, ordinis sancti Dominici*, etc., *Eloquium et Tumulus*[2]. Cette pièce se compose de deux parties, suivant la règle du genre, un *Eloquium* en prose et un *Tumulus* de 12 distiques. La prose, d'une précision lapidaire, atteste que Rambervillers était passé maître en ce genre. La carrière, le mérite, les titres divers de Coeffeteau y sont habilement résumés. Là, comme dans ses autres œuvres, il proclame avec force la gloire de l'Église et la nécessité d'une lutte contre l'hérésie. C'est encore la même pensée que développe le *Tumulus*[3], dans ce qu'il offre de plus sincère et de moins conventionnel.

Ergo quod in Gallis jam langueat Hæresis oris,
Quod majore Fides lumine sancta micet,
Est, Coeftæe, tuum; sacrae tu norma Palestræ;
Te petit et meritis debita palma tuis.
Sed velut Alcides actae post tempora vitæ,
Empyrei petiit lucida templa poli,
Sic quoque post tantos scripti vocisque labores,
Limina Cælorum laeta beatus adis....

Ces vers sont d'une coupe classique, mais on n'en peut dire autant de la langue; l'idiome qu'il emploie est ce latin de la Renaissance, très varié, très souple, que l'intrusion de nombreux néologismes rend propre à exprimer la plupart des idées nouvelles. Un dernier paragraphe, assez touchant dans sa simplicité, informe

1. Urbain, *Coeffeteau*, p. 378-380. Entre Coeffeteau et Meurisse, il y a un autre suffragant, Puget.

2. Parisiis, apud Sebastianum Cramoisy, via Jacobæa, sub Ciconiis. MDCXXIII. 4°. 8 feuillets non foliotés. Cul-de-lampe. Lettres majuscules ornées. Au titre, la marque de l'imprimeur. (Bibl. Mazarine A. 15274).

3. Titre exact : Pietate, doctrina et meritis eminentissimi Antistitis Nicolai Coeffetæi, Episcopi quondam Massiliensis,... etc. Tumulus.

le lecteur que Rambervillers fit un voyage à Paris en 1623, et qu'il y arriva le 21 mai (die XII Kalend. Jun.), juste à temps pour apprendre la mort et suivre le convoi de son ami Coeffeteau, qu'il croyait trouver en bonne santé [1].

X

Avant de conclure cette étude sur Alphonse de Rambervillers, il nous paraît utile de signaler brièvement les procédés techniques de sa poésie et les particularités de sa langue. Ces observations nous permettront de le juger avec plus d'exactitude.

Par de nombreux détails de versification, Rambervillers appartient au XVI[e] siècle. Ainsi l'hiatus se trouve partout dans les *Dévots Élancemens*, mais il y est un peu plus rare que dans l'œuvre de Ronsard (Ed. 1610. P. 23, 73, 82, 98, etc.). *Toi qui es des vexés le refuge suprême*. De même, *e* muet compte pour une syllabe devant la consonne initiale du mot suivant. *J'estois exempt du mal que l'Astrée justice* (p. 40). *De ton souef tombeau les parties pesantes* (p. 88) [plusieurs centaines d'exemples semblables]. — Il y a synérèse dans fleau (1 syllabe), meurtrier (2 syll.), fouetté (2 syll.), et le poète suit ici l'usage commun.

La rime est peu riche, et ne s'adresse bien souvent qu'à l'oreille [2]; elle exclut toute recherche particulière de la consonne d'appui. Quelques assonances surprenantes à première vue s'expliquent par la prononciation du temps : *grace, masse; grace, satisface; ames, femmes; résous, tous; throsne, aumosne; exercer, relaxer; age, témoignage; effet, infet; basse, place; crace, grace; parolle, pole; Bretaigne, Allemagne; puissans, sens; sens, ans; ame, flame* (P. 23, 39, 67, 79, 105, 138, 139, 147, 152, 156, 167, 169, 186, 187). Mais les couples *douceur, cœur; cœur, vigueur* ou *langueur* (75, 185, 89-90) trahissent une certaine négligence. Il n'en est pas ainsi de la rime dite faussement *normande*, si fréquente encore jusque vers 1660, et qui est imputable à la seule prononciation. Nous savons en effet que, dans le style soutenu, l'*r* final résonnait toujours en donnant un son ouvert à la voyelle. C'est

1. Dum Parisios adveniens, Alphonsus de Rambervillers in Episcopatu Metensi Propraeses, defunctum Praesulem, quem vivum credebat, salutare gestit, ecce ad demortui tumulum ducitur, salutationesque et gaudia in dolores et lachrymas convertens, in perpetuum tantæ jacturæ monumentum hæc moestissimus raptim scribebat et canebat. Exequiarum suarum die Kalend. jun CIↃ. DC. XXIII.

2. Le don d'invention verbale, chez notre poète, laisse un peu à désirer; on s'explique ainsi que les mêmes mots reviennent à la rime à des intervalles un peu trop rapprochés.

là, pour Rambervillers, une loi formelle; il joint sans hésitation *mer, découler; rechercher, chair; mer, escumer; danger, ranger,* et peu lui importe que le vers qui suit la rime commence par une voyelle ou une consonne (P. 44, 92, 116, 145, etc.). Un de ses procédés favoris, que les vrais classiques s'interdiront, consiste, dans une strophe de 4 ou 6 vers, à unir ensemble les mêmes désinences sous la forme masculine et féminine : *usitée, piété, infirmité, hastée* (P. 57); *charité, augmentée, portée, humanité* (P. 126). Son oreille se complaît à ce prolongement d'un même son.

Son vers — on a pu en juger par les nombreuses citations que nous avons cru devoir mettre sous les yeux des lecteurs — est d'une remarquable souplesse. La coupe est très variée; une légère pause dans l'intérieur du premier hémistiche semble recherchée On trouve même assez souvent les combinaisons 2+10, 3+4+5, 3+5+4 :

Ma vie avec péché se trouvoit terminée? (P. 146.)
De ta force arme moy donc, ô doux Rédempteur! (P. 20, str. 35.)
Comme hommes, vous pouvez avoir la souvenance. (P. 122, str. 5.)

L'enjambement est très fréquent; mais il est toujours formé d'un demi-vers, ce qui paraît monotone.

Le choix des accents, leur succession, l'harmonie des syllabes témoignent d'un instinct assez heureux. Mais il abuse de l'allitération, et l'on peut s'étonner de la puérilité des effets qu'il en tire. En voici quelques exemples.

Tant je sens que mes sens la vergongne surmonte (P. 27.)
... Qu'il dompte cet assaut, que ceste force il force. (*Id.*)

Romp tes neuds, ô ma langue, et toy, bouche, débouche
L'escluse de tes mots, toy, main, touche la touche
Plus douce de ton luth, toy, voix, pour ceste foy
Emprunte de Clion la plus rare harmonie... (P. 32, str. 6.)

Belle harmonie, en effet, qui gâte une pièce entière, la *Résolution du pénitent à la satisfaction*! Mais le plus bel exemple de cette sottise est dans la *Ferveur du communiant* (str. 6, 7, 8, 9), et il en atteint le comble quand il écrit sérieusement :

Aveugles sens sans sens... (Cf. p. 130, str. 47 et p. 194.)

Certaines cadences sont tout à fait mauvaises, et bien que ce défaut soit rare chez lui, il faut compter parmi les plus mauvaises fins de vers que jamais poète ait forgées :

... M'apporte un plus doux goût. (P. 57.)
Vous verrez en effet que l'ayse dont en terre. (P. 80, str. 37.)
Estant par ce lien joinct à mon sauveur doux. (P. 78, str. 26.)

Les systèmes de strophes qu'il emploie ne sont pas très variés, et l'on en peut conclure qu'il lui manque une des principales qualités, propres au vrai poète lyrique. Les *Dévots Élancemens* n'offrent que trois combinaisons, où il n'entre qu'une seule espèce de vers, l'alexandrin. La plus usitée est le quatrain à rimes féminines enveloppantes : *f m m f*. Nous la trouvons dans six pièces : La *Desplaisance*, la *Disposition du pénitent*, l'*Acheminement du pénitent*, le *Contentement*, la *Subvention*, l'*Intercession*. Ce quatrain présente le grave inconvénient de commencer et de finir sur un son assourdi; l'harmonie en est languissante; on n'en sera pas choqué, lorsque le poète exprimera d'humbles sentiments de pénitence. Mais il y a une sorte de disproportion entre le fond et la forme, chaque fois qu'il exprime la joie ou l'enthousiasme.

Les deux autres systèmes sont des sixains, qui ne diffèrent entre eux que par l'introduction, tantôt masculine, tantôt féminine; dans le premier cas chaque stance se termine sur une cadence adoucie (*m m f m' m' f*), qui laisse à l'oreille et à l'esprit une impression vague, indéterminée; le poète ne nous en donne que deux exemples dans les *Regrets du pénitent* et la *Consolation du Chrestien*. On préférera le second dessin, plus appuyé, plus ferme, qui reparaît quatre fois dans l'*Esjouissance*, la *Ferveur*, la *Démission*, l'*Invocation des âmes bienheureuses* (*f f m f' f' m*).

On peut donc regretter que Rambervillers n'ait pas su associer à son inspiration une science plus complète du rythme, allonger ou raccourcir son vers suivant les détours de sa pensée, l'intensité de son émotion, combiner les tonalités fortes ou faibles, éclairer diversement ses strophes selon les harmonies et les nuances de son imagination. Il remédie sans doute à ce défaut par la sincérité de ses idées, la véhémence de ses sentiments, évitant d'ailleurs les cadences trop uniformes, grâce à l'abondance de son verbe, à la souplesse de ses alexandrins. Mais on jugera que ces palliatifs ne sont pas toujours suffisants.

XI

La langue de Rambervillers offre des particularités curieuses, par un singulier mélange de termes archaïques, d'emprunts

nombreux à la Pléiade, et de mots tout récemment mis en circulation ; enfin il imite du Bartas.

Les archaïsmes dominent de beaucoup : ce sont des particules ou des locutions usuelles : *ains*, *ores*, *à coup*, *possible* (= peut-être) que l'on rencontre partout ; ce sont principalement des mots, dont nous donnons ici la liste à peu près complète, en renvoyant les spécialistes aux pages des volumes[1] : *about* = limite (P. 21), *accoiser* (106), *amarry* = matrice (17), qui ne se trouve guère que dans du Bartas, *aspect* = regard (109), *bergerotte* (86), *cliner* = incliner (131), *cure* (125), *caresser* = flatter (*Actes Livier*, éd. 1624, p. 40), *canceller* (42, 135), *débusquer* des rangs = sortir (*Actes Livier*, 64), *décliner* = s'écarter (36), *démonstrer* = montrer (24), *déplier* = déployer (125), le *plus destroict* = le plus périlleux passage (172), *détraquer de* = sortir d'une route (*Actes Livier*, 89), *élancer* = actif (51), *embler* (42), *entretenemens* (*Actes Livier*, 42), *eslonger* (149) employé comme verbe actif au sens de *s'éloigner*, *esjouissance* (31 et *passim*, *Actes Livier*, 34), *estriver* (63, 124), *estuy* (45), au sens de boîte, de trousse médicale, *exercite* (partout) = armée, *facteur* = créateur et *facture* = création, créature (86), *ficher* = fixer (fixer les yeux, 102), *foule* = action de fouler (197), *gauchir* (146), *guerdonner* (172), *impetrer* (partout), *impugner* (24), *juillets* = juleps (153), *los* (121), *mater* = fatiguer (*Actes Livier* 66), *se mater* (138), *meigret* (46, un jeûne meigret), *mors de la pomme* (8), *ord* (23), *past* (54), *particularisant* (26), *pâtir* (197), se *poindre* = se piquer, et *pointure* (80 et 100), *se pennader* (104, leçon du ms. ; l'édition de 1610 présente une faute d'impression), *quintessence* (16), *ray* (40), *rayer à plomb*, en parlant du soleil (89), *reboucher* = fermer (24), *recors* (être recors, se souvenir de, 114), *relief* = lettres de réhabilitation (148), *reliques* = restes (140), *sente*, *souef*, *soulas* (très fréquemment), *submission* (*Actes Livier*, 43), *surcroissant*, (40), *trac* (103, 118), *tracer* = effacer (135, 136, 141), *traite* = voyage (52), *vergogne*, *viande* = nourriture (usuel), *vilité* (15), *voirie* = charogne (149).

Les termes savants, abstraits, calqués sur le latin, appartenant pour une large part à la langue des mystiques, abondent dans l'œuvre de Rambervillers. Tels sont : *accidental* (104), *alembiquer* = purifier (192), *charnalité* (79), *circonstant* (ses circonstants amys, 31), *concussion* (13) au sens de secousse, *intériner* (130), *macule* (6), *notice*, avec la signification latine de connaissance (24 et 155),

1. Quand il n'y a aucune indication particulière, il s'agit des *Dévots Élancemens*, et de l'édition de 1610.

pertinacité (118), *possibilité*, au sens de capacité, ce que comporte la nature humaine [32 : Ce que pourra porter ma possibilité], *prénotion* (148 et 156), *provide* (la provide Église, 158), *sacre-saint* (92), *somption* (77) au sens théologique : *action d'incorporer en soi le Christ en recevant la communion*, *Trin* et *Trin-Un* = Trinité (partout), *Trin* adjectif [ces trines vertus, 47]. *Unitif* [la force unitive, 82]. On voit combien Rambervillers reste, vers la fin du XVI^e^ siècle et le commencement du XVII^e^, indulgent aux latiniseurs. Il montre encore cette prédilection par l'emploi du mot *trémeur* (158), fréquent dans l'ancienne langue, dédaigné de la Pléiade — à notre connaissance du moins, — et qui devait reprendre quelque crédit dans le dernier tiers du XVI^e^ siècle, puisque Amyot l'emploie et qu'on le retrouve plus tard chez Mme de Sévigné. Ajoutons encore à cette série de latinismes hardis et pédantesques *scissure* (65), *silent* (86), *sister* = arrêter [Ressuscite les morts, et les rivières siste, 113]. Enfin il va chercher dans le texte de la Bible (*Paralipomènes*, I, V, 20, *Psaume* 82, 7) le prodigieux vocable *Agarène* (fils d'Agar) pour désigner les Arabes :

> Les Barbares, hélas! diront en leur pensée
> Que nostre foy n'est pas la véritable foy,
> Puisque contre l'effort de l'Agarene loy
> Si longtemps sans secours elle est de toy laissée! (D-E, 175).

En revanche, nous ne trouvons chez lui, — et cela ne laisse pas de nous étonner — aucune trace de tournure ou d'expression spéciale à la Lorraine. Mais il y a, dans les *Dévots Élançemens*, un emprunt aux dialectes provençaux : *cadène* (174), désignant la chaîne des forçats, un autre à l'italien ou à l'espagnol : *caraque* (145). *Accort* (= gracieusement avisé), dont il use très fréquemment, est bien d'origine italienne, mais avait déjà reçu des Français du XVI^e^ siècle l'adoption définitive. Il y a un mot que le poète détourne de son sens, peut-être consciemment, nous ignorons sous quelle influence : c'est *entorse*, qu'il paraît prendre avec la signification toute nouvelle de *contorsion*. Quand il peint la mort du pécheur, il écrit :

> Enfin, enfin, après mille maux, mille peines,
> Mille agitations, mille *entorses* et gennes,
> Voicy...
>
> (*Considération de la mort*, p. 151.)

L'imitation de la Pléiade est d'ailleurs très marquée. Elle est visible dans l'emploi de certains substantifs : *amelette* (128),

souvenir évident d'un passage célèbre de Ronsard (Ed. Blanchemain, VII, 315), *fame* (= renommée) dont il use beaucoup plus fréquemment que la Pléiade, *escadre* (= troupe 158). Quelques adjectifs en *é*, dérivés de substantifs, tels que *astré* signifiant *céleste* (46, 122 et *passim*), *coléré* (42), d'autres adjectifs en *ier*, *nopcier* (86), d'autres en *eux*, *larmeuse* (18), *otieux* (18), *perleuse* (57)[1], *stygieux* (31), *impiteux* (42); en *in*, *aymantin* (57), *infantin* (138); en *able*, *indébatable* (25), *innumérable* (*Actes Livier*, 27), *irrécupérable* (207) attestent l'influence de Ronsard et de son école. Comme ces auteurs, Rambervillers recherche les mots composés avec des préfixes, tels que : *délâché* (151), *emboué* (34), *encerné* (36, 76), *emmanteler* (33), *enlangagé* (109), *surmarcher* (130), *surcroissant* (40), *regrâcier* (86), *réciproquer* [au mal, 43]. La dérivation donne *contemnement* (152); *postillonner* (148); la transcription directe du latin *intermis* (104), *supernel* (87 et 121), *obvenir* (100)[2].

C'est encore à l'étude de ces poètes qu'il doit l'emploi figuré de certains substantifs comme épithètes : *artiste* (39), *pécheur* (146), *prophète* (138).

Alphonse de Rambervillers témoigne d'un goût excessif pour les mots composés ; ici il dépasse de beaucoup Ronsard et tombe dans la même faute que du Bartas. La formation la moins fréquente, chez lui, rapproche deux adjectifs, ou un adjectif et un participe : *roide-tendu* (79), *doux-glissant* (148), *sage-preux* (5), *alme-beau* (149), *blesme-froid* (151), *saint-huileux* [secours] (158) ; ou encore, mais très rarement, un adverbe et un participe : *loing-filant* (14). La formation commune accouple un verbe à la troisième personne de l'indicatif avec un nom : *emble-cœur* (5), *ayme-ordure* (6), *porte-clef* (19), *donne-mort* (29), *donne-vie* (71), *chasse-ennuys* (185), *traîne-maux* (33) ; un vers entier est formé de ces mots composés : *Ce monstre chasse-bien, oste-honneur, traîne-honte* (44). — [L'Eucharistie] *donne-vie*, — *oste-maux, verse-bien, porte-joie, ouvre-cieux* (61). Les exemples seraient innombrables, car ces expressions reviennent très fréquemment dans les *Dévots Élancemens*. On ne peut s'empêcher de croire que le poète catholique a pris modèle sur le zélé calviniste ; car ce qui n'était qu'un ornement pour Ronsard devient chez du Bartas un système : il avait pleine

1. Quand du riche Orient sort la perleuse Aurore.

2. *Ombrage*, au sens de vague esquisse, nous paraît être un emprunt à Montaigne. Dans la *Ferveur du communiant*, str. 14, il écrit :

> Si donc le corps de Dieu n'estoit que par ombrage,
> Dans l'Holocauste saint...

conscience de son procédé et l'on peut s'en convaincre facilement, si l'on se reporte à l'*Avertissement* de ses œuvres complètes : du Bartas y manifeste son désir de rivaliser avec l'Allemagne dans la création des composés. Le poète lorrain connaît évidemment la langue allemande, il est, nous l'avons vu, un fidèle sujet de l'Empire, ses fonctions, ses origines, son caractère, l'en rapprochent, et nous ne sommes pas surpris que les théories de du Bartas aient attiré son attention. Sachons-lui gré, du moins, de n'avoir pas approuvé pleinement chez le poète gascon son habituel redoublement des syllabes initiales des verbes, exprimant la force du mouvement ou de l'émotion. A peine trouve-t-on de temps à autre chez Rambervillers *ha-haleter* pour *haleter*. Le procédé était d'ailleurs en germe chez Ronsard. C'est ainsi, sous la double influence de Ronsard et de du Bartas [1], qu'un magistrat lorrain composait des poèmes mystiques, vers l'an 1600. Il ne se bornait pas à l'imitation, car son lyrisme est assez personnel, assez sincère pour le distinguer de ses contemporains. Son style ardent, éloquent jusqu'à l'emphase, rempli de figures, souvent hardies, souvent aussi bizarres, résonne à notre oreille avec un timbre particulier [2]. Sans doute à cette époque, bien d'autres auteurs, catholiques ou protestants, puisaient dans leurs croyances, dans la méditation des psaumes, de la Bible et de l'Evangile, les

1. Si cette opinion est juste, il faudra admettre l'influence du protestant du Bartas sur le catholique lorrain Alphonse de Rambervillers. Ce serait une intéressante exception à la loi générale, que M. Lanson a dégagée dans son manuel, 7e édit., p. 304 : oubliée en France et dans les pays catholiques, l'œuvre de du Bartas reste populaire en pays protestant.

2. Sa grammaire est celle de son siècle. Signalons cependant l'emploi continuel, dans ses poèmes, de *que* pour *qui*, comme pronom relatif neutre sujet, ayant pour antécédent *ce*, et dans ses ouvrages en prose, de *que* pour le relatif masculin, — l'ellipse fréquente de *je*, *il*, comme chez les poètes du début du XVIe siècle, — l'emploi du comparatif pour le supèrlatif, — de *trop* pour fortifier la nuance du comparatif, — du tour : *tant plus*, — de *cil*, pronom démonstratif sujet; — le genre de certains mots : *œuvre*, *ardeur*, *extase*, *foudre* qui sont du masculin; *contre-poison*, *honneurs* qui sont du féminin; — la construction, d'origine provinciale ou populaire : *étude aux délices*, *amour aux vices* (*D. E.* 131); — les compléments de certains verbes : *fournir quelqu'un de quelque chose* (*D. E.* 155), *fournir à quelqu'un de quelque chose* (46), *servir l'estomac d'aliments* (80), *porter de* pour *supporter la charge de* (153); — la construction du complément indirect du verbe passif avec *de* : *être transférée de Dieu* (111). — Certains verbes d'ordinaire neutres ou actifs sont accompagnés d'une préposition : *foudroyer sur* (17), *éclairer sur* (127). — *Agir*, *parler* deviennent actifs : [*Mais si tu ne peux pas ou agir ou parler — Faicts ny dicts que l'on puisse à ton heur égaler*, 91]. — Il transforme un verbe neutre en verbe actif : [*gémira son offense* 17] et emploie dans ses lettres *prospérer* pour *faire prospérer*. — *Souvenant* perd son pronom réfléchi : *souvenant de toi* (18), *commander* sa préposition : *commander venir* (109). — Il y a deux exemples de verbes pronominaux construits avec l'auxiliaire *avoir* : [*tu t'as fait père — de t'avoir préparé*, 205, 206]. Est-ce un provincialisme? — On remarquera enfin certains pléonasmes, et surtout une construction bizarre : D. E. 190 : *Dont par ce doux moyen laissant le monde infect — Ne doit-on pas louer ma mort*, où il est clair que le participe présent se joint au pronom personnel régime, implicitement contenu dans l'adjectif pronom possessif.

sujets de leurs poèmes, leurs thèmes d'inspiration. On les trouvera mentionnés dans les recueils spéciaux, en particulier dans les tomes XIII, XIV et XV de la *Bibliothèque Française* de l'abbé Goujet. On reculera devant la multitude de ces œuvres et de ces noms : si Desportes et du Bartas restent les vrais maîtres de ce chœur, où l'on perçoit plus d'une note fausse, plus d'une dissonance, et se distinguent au milieu de cette troupe, les érudits sauront en tirer le protestant Louis des Mazures, la religieuse dominicaine Anne des Marquetz, Guy Le Fevre de La Boderie, de La Roque, Claude de Morenne, Joseph Duchesne, Nicolas Le Digne, Beroalde de Verville, Jean de La Ceppède, Honoré d'Urfé, Jean Metezeau, Jean d'Escorbiac, d'autres encore. Mais la plupart de ces poètes traitent des sujets didactiques ou donnent des paraphrases de textes sacrés. Cette littérature est trop souvent froide et compassée ; pour beaucoup, ces pieuses compositions étaient de simples exercices de rhétorique, accommodés au goût du jour, aussi bien que les poésies mondaines. Alphonse de Rambervillers, au contraire, est du petit nombre de ceux qui ont chanté de toute leur âme la foi et les mystères chrétiens, et mis dans leur œuvre assez de personnalité sincère pour la rendre vraiment lyrique.

XI

Ce qui paraît étrange, c'est qu'il ne se soit pas survécu à lui-même et que la postérité l'ait si vite oublié[1]. De son vivant même, son nom ne franchit guère les limites de sa province. S'il fut l'ami de Coeffeteau et de Peiresc, les autres érudits de son temps ne mentionnent ni son œuvre ni sa personne. Etienne Pasquier, qui mourut eu 1615, quand les *Dévots Elancemens* avaient eu déjà trois éditions, Malherbe, si attentif aux hommes et aux événements du monde littéraire, ignorent le magistrat lorrain. Voiture, qui connaissait la Lorraine pour y être venu à la suite de Gaston d'Orléans, Gui Patin, Chapelain, Guez de Balzac, qui fut secrétaire du duc d'Epernon à Metz et se lia avec Coeffeteau, Tallemant des Réaux si bavard et si malveillant ne disent pas un mot de lui, et quand il meurt, Théophraste Renaudot, que les affaires de Lorraine ne laissent jamais indifférent, ne signale pas cet événement.

Les deux siècles, qui se succèdent ensuite, ignorent généralement le magistrat et le poète. Seul Guillaume Colletet lui fit une

1, Nous résumons ici la conclusion du travail de l'un de nous, E. Duvernoy, *Alphonse de Rambervillers et le bailliage de Vic aux XVI^e^ et XVII^e^ siècles*, dans les *Mém. de la Soc. d'archéol. lorr.*, 1908.

place dans son manuscrit des *Vies des poètes français*, et lui consacra un chapitre qui, on le sait, est perdu à jamais [1]. Au contraire, Charles Sorel, dans sa *Bibliothèque française* (1664), Niceron dans ses *Mémoires* (1727-1745), Rigoley de Juvigny, dans sa réimpression de la *Bibliothèque Française* de La Croix du Maine et de celle d'Antoine du Verdier, les auteurs du *Grand Dictionnaire de Trévoux*, Moréri, Bayle restent muets. Les recueils collectifs de poésies, si nombreux aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles, ne citent pas une seule pièce, un seul vers d'Alphonse de Rambervillers [2]. Enfin La Harpe, dont le vaste recueil représente assez bien l'érudition de la fin du XVIII^e^ siècle, l'ignore complètement [3].

Il y a plus : les historiens lorrains le négligent. Dans la première édition de son *Histoire de Lorraine* (1728), au chapitre du *Catalogue alphabétique des écrivains de Lorraine*, le savant dom Calmet ne trouve à mentionner de cet écrivain que l'*Histoire de saint Livier*, très sèchement d'ailleurs, ignorant son prénom, les dates de sa vie, sa profession, le titre exact de ce volume et ses autres ouvrages. Heureusement pour la mémoire de notre auteur, Regnard de Gironcourt, descendant d'un de ses cousins, envoya au bénédictin lorrain une intéressante notice sur son parent, et dom Calmet l'utilisa pour sa *Bibliothèque lorraine* (1751), en laissant échapper quelques erreurs, que reproduisit deux ans plus tard la *Bibliothèque française* de l'abbé Goujet [4]; cet article est relativement complet au point de vue bibliographique, malgré quelques lacunes, mais il est visible que l'érudit n'a pas lu les ouvrages qu'il analyse. Quant aux Bénédictins, auteurs de l'*Histoire de Metz* (1769-1790), ils ne signalent que brièvement, sur un ton dédaigneux, les *Actes* de saint Livier; Chevrier, lui non plus, ne connaît pas Rambervillers [5].

Cependant la renaissance des sciences historiques et en particulier de l'histoire provinciale au début du XIX^e^ siècle allaient, dans une certaine mesure, réparer l'ingratitude des générations envers cet écrivain. Quelques érudits lorrains, Louis-Antoine

1. V. à ce sujet R. H. L. F. 1895, p. 76. article de M. P. Bonnefon — Ch. Urbain, *Un amateur lorrain correspondant de Peiresc*, Techener, 1896, et l'article déjà cité de Duvernoy, *Ibid.*, p. 280.

2. V. *Bibliographie des recueils collectifs de poésies*, publiées par Lachèvre, Paris, Leclerc, 1901-5, 4 v. in-4°.

3. L'édition la plus complète est celle de 1825-26.

4. Au t. XV, p. 137-139. La date de la mort (1623) est fausse. Ces 18 volumes de Goujet parurent de 1741 à 1756.

5. Chevrier : *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres de Lorraine*, Bruxelles, 1754, 2 v. in-12. — L'*Histoire de Metz* par les religieux bénédictins de la congrégation de Saint-Vanne, Metz, Marchal, 1769, mentionne l'ouvrage sur saint Livier, au tome I, p. 232 et suiv. dans le récit des origines de Metz, à propos de saint Livier, mais ne dit rien de Rambervillers dans l'exposé du XVI^e^ et du XVII^e^ siècle.

Michel, Digot, Beaupré[1] attirent l'attention sur lui. Ces travaux permettent à Brunet, à Noël et à Viollet-le-Duc[2] d'être un peu moins inexacts que leurs devanciers. Mais les ouvrages d'ensemble et les grands dictionnaires persistent à le passer sous silence. Seuls quelques membres de la *Société d'archéologie lorraine*, quelques collaborateurs de la *Lorraine artiste*, lui ont consacré de courts articles. Enfin la remarquable brochure de M. Urbain sur la correspondance de Rambervillers avec Peiresc ouvrait une voie nouvelle aux recherches et précisait les résultats déjà obtenus.

Puisse notre étude le faire connaître comme un poète lyrique de second ordre, digne de figurer à côté de tant d'autres qui ont eu, avant lui, l'honneur d'une réhabilitation, comme un auteur vraiment représentatif de l'esprit provincial et de l'esprit français à la fin du XVI^e^ et au commencement du XVII^e^ siècle! L'histoire littéraire des provinces françaises est à peine commencée. Il a paru, jusqu'ici, peu d'ouvrages de ce genre. Et pourtant ce sont de pareils travaux qui permettront aux critiques de comprendre, dans sa diversité, l'évolution de la littérature française à travers les âges. Nous serions heureux d'avoir contribué, fût-ce pour une faible part, à faciliter cette tâche aux critiques de l'avenir qui sauront tirer de l'étude minutieuse du détail quelques idées générales, solidement édifiées[3].

E. Duvernoy, R. Harmand.

1. L.-A. Michel, *Biographie des hommes marquants de l'ancienne province de Lorraine*, 1829, in-12, p. 436. *Art.* Rambervillers. Il corrige l'erreur de dom Calmet, et donne 1633 comme date de la mort d'Alphonse. — Emm. Michel, *Biographie du Parlement de Metz*, 1853, in-8, p. 446. Les *Actes de saint Livier* sont seuls mentionnés. — Digot, *Hist. de Lorraine*, 1856, t. IV, p. 299, 300, 304; t. V, p. 141. — Beaupré, *Recherches sur les commencements de l'imprimerie en Lorraine*. Nancy, 1845, in-8, p. 227-231, 516-518, et *Nouvelles recherches de bibliographie lorraine*, 1856, in-8, ch. 3, p. 20-23.

2. Brunet, *Manuel du libraire*, 5^e^ édit., t. IV, 1863, *col.* 1093-94, et *suppl.* t. II, 1880. *col.* 390. — Noël, *Catal. raisonné des collections lorraines de M. Noël*, 1850-55, n° 4302. — Viollet-le-Duc, *Catal. des livres composant la bibliothèque poétique* de M. Viollet-le-Duc, Paris, 1843-47, 2 vol. in-8, t. I, p. 390-391.

3. Dans la *Gazette des Beaux-Arts* d'avril 1911, M. Edmond Bruwaert a publié un curieux article d'où il ressort que Rambervillers eut des relations très amicales avec le graveur Jacques Callot.

Le présent travail était en grande partie imprimé quand des indications de M. Bruwaert nous ont fait retrouver, au Cabinet des estampes de la Bibliothèque nationale, série N 2, un portrait gravé d'Alphonse, portant la date de « 1599 et aetatis anno XXXIX »; Rambervillers est donc né, non pas en 1552, comme nous l'avions cru sur la foi d'un document du XVIII^e^ siècle, mais en 1560.

MÉLANGES

DATE DE LA NAISSANCE DE SAINT-ÉVREMOND

Les grands écrivains du XVII^e^ siècle sont en général avares de renseignements sur eux-mêmes. Ils ne soupçonnaient point qu'une génération viendrait qui s'intéresserait autant et plus à leur vie qu'à leur œuvre. Ils ignoraient le charme pervers des « confessions » et le plaisir de se dévêtir impudiquement à tout coin de page. Autre temps, autres joies. Que penseraient-ils ces grands discrets de notre rage incivile à fouiller dans leurs tiroirs? Quelle joyeuse comédie fourniraient à Molière les Moliéristes? De quelles épigrammes pointues Racine larderait-il l'auteur du *Racine inconnu*?

Saint-Evremond semble s'être appliqué ironiquement à ne rien livrer que ses œuvres à la postérité. Quand son ami Des Maizeaux entreprit d'interroger le vieillard exilé, il n'en tira que de fuyantes réponses :

> Monsieur de Saint-Évremond, dit-il, était peut-être l'homme du monde qui aimait le moins à parler de lui. Dès qu'il s'apercevait qu'on voulait le mettre sur quelque événement de sa vie, il détournait la conversation, ou bien il s'excusait sur ce qu'il y avait si longtemps que ces choses-là étaient arrivées, qu'il ne s'en souvenait plus.
>
> (*Vie de Saint-Evremond.*)

La plus lointaine de ces choses était la plus oubliée : Saint-Evremond ne savait plus en quelle année il était né. Sa correspondance est pleine à ce sujet d'amusantes contradictions.

A Ninon de Lenclos — sa vieille amie — il écrit :

> Je n'ai jamais vu de lettre où il y eut tant de bon sens que dans la votre; vous faites l'éloge de l'estomac si avantageusement, qu'il y aura de la honte à avoir bon esprit à moins que d'avoir bon estomac. Je suis obligé à Monsieur l'abbé Du Bois de m'avoir fait valoir auprès de vous par ce bel endroit. A quatre-vingt-huit ans, je mange des huîtres tous les matins, je dîne bien, je ne soupe pas mal; on fait des héros pour un moindre mérite que le mien [1].

Aucune des lettres de Saint-Evremond n'est datée, ce qui n'est point pour rien simplifier; mais nous savons par ailleurs que c'est en juillet 1698 que l'abbé Du Bois rentra de son ambassade à Londres. A cette époque le philo-

1. T. V, p. 450. Tous les renvois sont faits aux *Œuvres de Monsieur de Saint-Evremont*. A Londres, chez Jacob Tonson, 1711.

sophe croyait donc être né en 1610 (1698-88). Et dès l'année précédente, répondant au libraire Barbier qui le priait de lui envoyer ses ouvrages, il disait :

Si j'étais jeune et bien fait, je ne serais pas fâché qu'on vît mon portrait à la tête d'un livre; mais c'est faire un mauvais présent au lecteur que de lui donner la vieille et vilaine image d'un homme de quatre-vingt-cinq ans [1].

Cette lettre, il est vrai, est un peu plus difficile à dater que la précédente. Cependant, la place qu'elle occupe dans l'édition de Des Maizeaux, un passage de la Préface de Sylvestre en 1705, une lettre à Ninon sur le même sujet permettent de la fixer à peu près sûrement à 1697. Et voici maintenant que Saint-Evremond serait né, toujours d'après lui-même, vers 1612 (1697-85).

Troisième texte, troisième incertitude. Des Maizeaux, dans sa « Vie de l'auteur », dit :

Monsieur de Saint-Évremond se trouvant compris dans la taxe que le Parlement avait mise (1695) sur les Hommes qui n'étaient pas mariés, cela lui donna occasion de composer une petite pièce en vers qui est pleine de feu et d'agrément.

Or, dans cette pièce « A Monsieur le Chevalier Colt », Saint-Evremond écrit « avec feu et agrément » :

J'ai vécu quatre-vingt-quatre ans
Sans connaître le mariage,
Heureux sans femme et sans enfants.

Et plus loin :

Monsieur Colt, Monsieur Colt, pensez
Que quatre-vingt-quatre ans passés
Sont comme une fin de la vie
Qui de l'éternelle est suivie [2]...

C'est donc l'année 1611 (1695-84) qui est cette fois proposée comme date de naissance.

N'insistons pas sur une lettre au marquis de Saissac où il se donne, en 1696, quatre-vingts ans, ce qui le ferait naître en 1616; ni sur une lettre à Ninon dans laquelle, en 1698, il s'attribue généreusement cent ans. Cent ans et quatre-vingts ans sont des chiffres ronds. Il est prudent de ne pas embrouiller le problème en prenant au sérieux d'agréables badinages.

Il reste, pour l'instant, que Saint-Evremond n'a jamais su son âge. Et ceci n'a rien, après tout, de très surprenant. Il est très vieux déjà, quatre-vingts passés, quand ses amis des derniers jours, Silvestre, Le Fèvre, Des Maizeaux, le pressent de questions dans le louable désir de mettre plus tard à la tête de ses œuvres une Biographie honnête. Plus de trente ans d'exil l'ont privé,

1. T. V, 340.
2. T. V, 318.

si l'on peut dire, de points de comparaison. A vieillir loin des siens et de tous ceux avec lesquels s'étaient écoulées ses jeunes années, il était naturel que Saint-Evremond n'entrevît plus le temps lointain de sa naissance que dans un passé très vague. Il n'est pas inutile de rappeler combien au XVII[e] siècle l'état civil ou ce qui en tenait lieu était imprécis. Peu de formalités légales contraignaient les insouciants à faire bon gré mal gré le compte de leurs années. On était libre, pour peu qu'on y mît un peu de bonne volonté, de se croire suivant son goût plus jeune ou plus vieux qu'on ne l'était réellement. Saint-Evremond vivant à l'étranger échappait encore plus à cette obligation, très peu impérieuse, de connaître son âge. D'autres, d'ailleurs, qui n'avaient pas la même excuse, n'avaient pas moins d'indifférence. En 1669, le philosophe écrivait à Ninon :

Allons, ma chère, allons aux Indes, pratiquer le culte du peuple dont je vous ai parlé. On y vit des siècles et il n'y a moment où l'on n'y puisse goûter du plaisir. Pour ce pays-ci j'avoue que vous avez fait un gain admirable de vous trouver plus jeune de trois ans que vous ne pensiez. Hélas ! vous devez bien avoir pitié de nous autres mortels, qui ajoutons jours aux jours et courons avec précipitation à notre fin. Quand votre âge vous paraît un peu avancé, vous retournez en arrière et vous défaites des années avec moins de peine que vous ne quittez une chemise par ce froid-ci [1].

C'était vrai : Ninon venait de découvrir qu'elle était plus jeune de trois ans qu'elle ne le pensait. Qui la connaît un peu se gardera bien d'attribuer à la coquetterie ce « gain admirable ». La nécessité de donner son âge pour contracter en 1669 le placement de son bien à fonds perdu, lui avait seule valu cet heureux rajeunissement au tournant perfide de la cinquantaine. Mais ce qui est plus extraordinaire, c'est que cet acte officiel, tout en la rajeunissant, la vieillissait encore. Ninon aurait eu le droit de réclamer à l'État civil plus que les trois ans qu'elle lui empruntait. A partir de ce moment elle crut et tout son siècle crut avec elle qu'elle était née aux environs de 1615. Son acte de baptême découvert par Jal fixe sans conteste cette naissance à 1620.

La coquetterie de leur vieillesse est le moindre défaut des libertins. Nous verrons bientôt que Saint-Evremond ajoutait comme à plaisir au chiffre pourtant respectable de ses années. Retenons seulement pour l'instant qu'il se croyait né entre 1610 et 1613, et que surtout la date de cette naissance lui était assez indifférente.

Silvestre, son « ami particulier », confirmerait au besoin l'ignorance de l'intéressé lui-même pour son âge exact. En tête de l'édition in-quarto de Londres 1705, il écrivait :

Il mourut le 20 de septembre 1703, ayant toujours eu les sens libres et parla autant qu'il put se faire entendre. On n'a jamais su exactement son âge.

Et ce diligent ami, plus curieux que Saint-Evremond — ou moins raisonnable — ajoutait : « Mais, par la plus juste supputation qu'on ait faite, il ne pouvait pas avoir moins de quatre-vingt-douze ans ». Il serait donc né à ce compte vers 1611 (1703-92). Mais d'autres « supputaient » autrement que le bon Silvestre.

1. *Conservateur ou Collection des morceaux rares*, livraison d'avril 1758.

Dans son n° 39 du 21 novembre 1703 (nouveau style) le *Journal Historique* apprenait à ses lecteurs que : « M. de Saint-Evremond, si fameux dans la République des Lettres par les beaux ouvrages qu'il a mis au jour, mourut hier à quatre heures du matin, âgé de quatre-vingt-six ans ». Ce qui daterait de 1617 (1703-86) l'entrée au monde de messire Charles de Saint-Denis. Mais le même jour *The Postman* (n° 1183) affirmait que « The sieur de Saint-Evremond so well known amongst the Polite Part of Mankind, departed this life on Thursday morning in the 89th year of his age ». Nous voici ramenés à 1614 (1703-89). Renonçons à feuilleter *le Mercure*, *le Mercure galant*, *le Mercure historique et politique*. Ils ne feraient que redoubler, sans profit, notre embarras. L'épitaphe pompeuse de Westminster évite toute précision, en un latin prudent et douteux [1] :

Nonaginta annis major obiit
Die IX septembris MDCCIII.

Le « camporum marescallus » serait donc né vers 1613, plutôt avant.

On n'entrevoit point encore le moyen de concilier ces renseignements contradictoires. Nous piétinons. Tout au plus pouvons-nous timidement affirmer pour le présent que Saint-Evremond naquit entre 1610 et 1617, dates extrêmes rencontrées jusqu'ici. C'est un maigre résultat. Adressons-nous à Des Maizeaux.

Des Maizeaux est un érudit. Par goût et par métier, il est avide d'apprendre pour apprendre aux autres. Il n'est point de « recherches curieuses », comme il le dit, qui ne le passionne. Il suffit qu'on ne sache point pour qu'il ait envie de savoir. C'est un maniaque de l'information précise.

Réfugié protestant, il arrive à Londres en 1699. Il a vingt-six ans et Saint-Evremond plus de quatre-vingts. Le jeune homme devient presque tout de suite l'un des familiers du vieillard. Il lui arrache la permission refusée à tant d'autres de publier ses œuvres. Editeur consciencieux, il entend les faire précéder d'une Vie de l'Auteur puisée aux bonnes sources.

Avec une férocité d'inquisiteur ou de journaliste, il met à profit les dernières années de sa victime pour l'interroger sans cesse ni pitié. Silvestre, réfugié comme lui, ami de Saint-Evremond depuis tantôt quarante ans, l'aide à accoucher la mémoire difficile du philosophe. Leurs efforts, joints à ceux de Le Fèvre, le fidèle médecin du vieillard, n'en purent tirer d'autres renseignements que ceux rapportés plus haut. Quand l'insouciant fut mort, le 20 septembre 1703 « ex marcore et senio », Des Maizeaux poursuivit son enquête. Sa correspondance manuscrite témoigne qu'il n'épargna son temps ni sa peine pour éclaircir l'obscure question de la naissance de son auteur [2]. En 1706, il crut avoir de bonnes raisons pour choisir 1614 et c'est la date qu'il adopta dans sa « Vie de l'Auteur » qui précède l'édition d'Amsterdam. Mais il rêvait mieux. Il se mit en tête de retrouver l'acte de baptême de Saint-Evremond. Ce fut une chasse acharnée. Il s'adressa d'abord à l'abbé Fraguier, que l'Académie française allait accueillir en 1708. « C'était, dit de

1. Une amusante bataille s'engagea à l'occasion du malencontreux : *Ad camporum Marescalli gradum evectus*. On félicitait Des Maizeaux d'avoir enrichi l'abbaye d'une de ses plus précieuses curiosités. Ce fin lettré refusa d'endosser un solécisme déshonorant : en tête de toutes ses éditions de S. E. il corrigea en *castrorum* ce pénible *camporum*. Monsieur W. M. Daniels, dans son excellent ouvrage *Saint-Evremond en Angleterre*, a prouvé d'après des manuscrits inédits de Des Maizeaux que Silvestre fut le seul coupable. *Redde Cæsari* — et à Silvestre ce qui est à Silvestre.

2. Sur Des Maizeaux, cf. un article de W. M. Daniels dans *Revue Germanique*, janvier-février 1908.

3. Daniels, *Saint-Evremond en Angleterre*, p. 148.

lui Des Maizeaux, un homme très exact avec des relations fort étendues. » Cet ami des dernières années de Ninon se plaisait fort, lui aussi, au jeu des « Recherches curieuses ». Il eut recours aux érudits de Caen et d'Avranches, et communiqua dans une lettre à Des Maizeaux, du 28 novembre 1706, le résultat de ses recherches [1]. Il est navré. Les registres ont été mal gardés. Le « baptistère » est disparu. Du moins le savant abbé envoie au savant protestant un mémoire, aujourd'hui perdu, sur la famille de Saint-Evremond. Des Maizeaux ne s'avoue pas vaincu. Il s'adresse cette fois à un certain M. Misson, « si connu par son voyage en Italie ». Misson ne fut pas, il faut croire, plus heureux que l'abbé Fraguier. Il rédigea et transmit à son correspondant « un mémoire très curieux (perdu lui aussi) sur la famille de Charles de Saint-Denis, seigneur de Saint-Evremond », mais qui n'apportait point, avec une date précise, la solution espérée. Des Maizeaux ne se résigna pas. Il reprit ses notes, les confronta, les interpréta. Décidément 1614 ne valait rien. Il se rétracta et en tête de l'édition de 1711 s'arrêta à la date du 1er avril 1613. Il la maintint dans les éditions successives de 1726, de 1739 et de 1740. Et pour se cacher à lui-même les dernières incertitudes qui lui restaient peut-être, il affirma avec une redoutable précision que « Saint-Evremond mourut âgé de quatre-vingt-dix ans cinq mois et vingt jours ». Il ne consent à faire grâce que des heures et des minutes.

Tant de science calma pour longtemps les doutes de tous ceux qui après lui s'intéressèrent aux œuvres et à la vie du spirituel exilé. On s'efforça de ne point se souvenir du mot injustement cruel de Voltaire : « Un nommé Des Maizeaux a fait imprimer ses œuvres (de S.-E.) avec la vie de l'auteur qui contient seule un gros volume; et dans ce gros volume, il n'y a pas quatre pages intéressantes [2] ». Bayle n'avait-il point écrit à l'honnête biographe : « Il n'y a rien de plus poli, ni de mieux tourné que vos mémoires sur la vie de M. de Saint-Evremond ».

On s'en tint donc longtemps sans supplément d'enquête au 1er avril 1613 de Des Maizeaux.

En 1866, Ch. Giraud fit paraître chez Techener les *Œuvres mêlées de Saint-Evremond revues, annotées et précédées d'une Histoire de la Vie et des Ouvrages de l'Auteur*. C'est une excellente édition précédée d'une excellente préface. Ch. Giraud n'accepta point le 1613 de Des Maizeaux. Il reprit ligne à ligne la correspondance de Saint-Evremond et, s'appuyant surtout sur la lettre à Ninon citée plus haut (1698), il conclut pour 1610. Mais cette même année 1866, l'Académie Française ayant indiqué comme sujet de son prix d'éloquence : la Vie et les Ouvrages de Saint-Evremond, le mémoire couronné de M. Ch. Gidel reprit au philosophe les trois années que Giraud venait généreusement de lui rendre.

En 1869, coup de théâtre. Dans la *Revue de la Normandie* (t. IX, p. 131), M. F. Bouquet glissa en fin d'un numéro un article d'une dizaine de lignes intitulé : *Date véritable de la naissance de Saint-Evremond*.

« M. Quénault, sous-préfet de Coutances, archéologue distingué, vient de trouver dans les registres de Saint-Denis-le-Guast l'acte de baptême de Saint-Évremond qui fixe sa naissance au mois de janvier 1616. Il en résulte que son épitaphe a tort de lui donner quatre-vingt-dix ans. Il avait donc en réalité quatre-vingt-sept ans cinq mois et neuf jours lors de son décès arrivé le 9 septembre 1703. »

La question semblait résolue. Malheureusement ni M. Bouquet ni M. Quénault n'avaient jugé utile de publier cet acte de baptême. La *Revue de*

1. British Museum, Birch M. S., 4283.
2. Voltaire, *Œuvres*, édition Houssiaux, IV, 16-53.

la Normandie disparut et la découverte avec elle. Je ne connais jusqu'ici que Colombey qui, dans sa médiocre édition de la *Correspondance authentique de Ninon de Lenclos* (Dentu, 1886), ait fait son profit de cette trouvaille.

Dans tous les autres livres publiés depuis 1869 — et dans lesquels il est parlé de Saint-Evremond — on s'entête à le faire naître à des dates diverses et incertaines. Il ne sera peut-être pas sans intérêt de relever quelques-unes de ces erreurs.

Passons vite sur les dictionnaires. Larousse adopte 1610. La *Grande Encyclopédie* affirme que Saint-Evremond est né « le 1er avril 1610 et non 1613 ». La *Biographie Normande* de Le Breton et la *Nouvelle Biographie Normande* d'Oursel donnent le 1er avril 1613.

Mais ces erreurs se trouvent aussi dans d'excellents travaux, dont il sera malaisé désormais de les faire sortir.

Dans les *Lettres du Cardinal Mazarin pendant son ministère* (Chéruel, Documents inédits sur l'Histoire de France) une note du tome II, page 312 (volume publié en 1879), dit : « Ch. Mascarel (*sic*) de Saint-Evremond, né le 1er avril 1614... » et l'éditeur appuie cette date sur le témoignage invoqué ici pour la première fois de Pinard, *Chronologie militaire*, t. VI (Paris, 1760-68).

Il est vrai qu'au tome V, page 322, des mêmes *Lettres du Cardinal Mazarin*, Chéruel met cette fois en note (volume publié en 1889) : « Charles Marguetel de Saint-Denis, seigneur de Saint-Evremond, né en 1613 et mort en 1703 ». Je ne crois point que personne ait jusqu'ici relevé cette contradiction.

Dans l'excellente édition de Saint-Simon en cours de publication (Hachette, Grands Ecrivains, IX, p. 261), une note assure que « Saint-Evremond fut ondoyé à Saint-Denis-le-Guast le 5 janvier 1614 ». C'est la première fois qu'on propose janvier au lieu d'avril. Pourquoi?

Le duc d'Aumale, dans son *Histoire des Princes de Condé* (V, 42), s'en tient aussi à 1614 : « Saint-Evremond mourut à Londres en 1703, âgé de quatre-vingt-neuf ans... » (1703-89).

M. de Lescure, dans son édition des *Œuvres choisies de Saint-Evremond*, parue en 1881, revient à 1610, sans doute d'après Giraud.

M. Victor du Bled, dans ses études sur *La Société Française au XVIIe siècle* (IV, 182), adopte aussi le 1er avril 1610.

M. W. M. Daniels a publié sur *Saint-Evremond en Angleterre* une thèse de doctorat (1907) qui laisse peu à glaner sur la vie du philosophe. Il a savamment discuté (appendice A) toutes les dates proposées et n'a cru pouvoir mieux faire cependant, « faute de preuves absolues », que d'adopter celle de Des Maizeaux (1613).

Il serait inutile et fastidieux de poursuivre. J'ai cru que le plus simple était d'en revenir à l'idée fixe de Des Maizeaux : trouver l'acte de baptême de Saint-Evremond et le publier. La tâche devait m'être plus facile qu'à lui puisque je savais que cet acte de baptême avait été « vu » en 1869 par M. Quénault, dans les registres de Saint-Denis-le-Guast. Mais les malencontreux registes n'étaient plus, hélas! à la mairie quand je les y cherchai; il n'y restait du moins que ceux postérieurs à 1650. M. Dolbet, archiviste de la Manche, voulut bien me signaler qu'un inventaire conservé aux Archives permettait de supposer que les registres précédents se trouvaient au greffe du Tribunal civil de Coutances. Ils y sont en effet, mais incomplets. M. Dubois, professeur d'histoire du lycée de Coutances, eut la complaisance, dont je le remercie bien vivement ici, de les feuilleter, et la bonne fortune d'y découvrir enfin le « baptistère » de Saint-Evremond. « J'ai rarement vu, m'écrit-il, une écriture aussi difficile à lire. Il y a des jambages compliqués qui rendent la plupart des mots illisibles. » Voici donc ce document qui eût épargné au pauvre Des Maizeaux tant d'inutiles recherches :

Etat et mémoire des baptêmes, mariages et inhumations faits et

administrés en l'église de Saint-Denis-le-Gast, grande portion... pour l'an 1616.

Premièrement.

Le troisième (?) jour de Janvier 1616 fut baptisé par ledit H.... (?) un fils pour noble homme Charles de Saint-Denis, seigneur et châtelain dudit lieu et fut nommé Charles par noble et puissant seigneur Charles de Mattrinon (*sic*) et vicomte de Thorigny et gouverneur de Normandie et fut la marraine la dame femme du baron du Homet (?) fils du seigneur de Canisy. Le tout aux présences de plusieurs gentilshommes et demoiselles.

La mauvaise écriture de ce texte soulève un certain nombre de difficultés que de plus savants éclairciront, à supposer qu'elles en vaillent la peine.

La date du jour est représentée par une abréviation qui affecte à peu près cette forme : T^me^, et qui signifie très probablement troisième, mais peut-être aussi treizième ou trentième. La comparaison avec les autres actes du même registre n'a pas permis de conclure en toute certitude. Le nom de la marraine paraît être du Homet (il y avait dans le pays une seigneurie de ce nom). Celui du curé est probablement Hervieu.

Saint-Evremond était donc plus jeune qu'il ne le pensait et que ne le croyaient ses contemporains. Sachant exactement son âge, on comprendra peut-être mieux quelques-uns de ses actes en France « au temps de la Bonne Régence ». Mais, à défaut d'autre intérêt, la publication de cet acte aura peut-être celui de mettre fin à une longue erreur. Or toute erreur est irritante, son importance d'ailleurs fût-elle contestable. C'est la seule excuse que je puisse invoquer, n'ayant en somme rien découvert, qu'une découverte oubliée.

F. VERDIER.

FLAUBERT ET SES ÉDITEURS
MICHEL LÉVY ET GEORGES CHARPENTIER[1]

Lettres inédites à Georges Charpentier.

Ces lettres inédites, au nombre de 74, appartiennent à Monsieur Etienne Moreau-Nélaton, qui a bien voulu me les communiquer et m'autoriser à en faire usage. Je suis infiniment heureux de pouvoir lui renouveler ici l'expression de ma profonde reconnaissance.

Elles n'ont pu — et je le regrette — trouver place dans l'excellente édition Conard des Œuvres complètes de Flaubert. Aussi les notes de cet article renvoient-elles encore à l'ancienne édition Charpentier (la seule qui existât quand il a été mis sous presse).

Le quatrième volume de la *Correspondance*, publié en 1892, contenait déjà 14 lettres adressées par le romancier à son éditeur. Celles-ci les encadrent et les complètent. Pour bien marquer l'enchaînement des idées, j'indiquerai le classement chronologique de ces 14 lettres dans la série des autres; et j'en reproduirai même ici avec la gracieuse autorisation de M. Eugène Fasquelle, successeur de Charpentier quelques passages essentiels se rattachant directement au contexte des lettres inédites.

R. D.

I

Mercredi, 9 octobre 1872.

Cher monsieur,

Il m'a été impossible de retrouver mon traité passé avec Lévy pour *l'Éducation sentimentale* [2]. Je ne sais même plus si j'en ai un? J'ai fouillé dans tous mes tiroirs sans le moindre résultat.

Dans ce cas-là, que faire?

Mais je possède le traité relatif à *Salammbô*. Faut-il vous l'envoyer maintenant?

Je n'irai pas à Paris avant le commencement de décembre.

Je vous serre la main très cordialement et suis, Monsieur, votre

G. F.

Croisset, près Rouen.

II

Croisset près Rouen.
17 juin [1873]

Mon cher éditeur,

Je vous attends *vendredi prochain* [3].

1. Voir la *Revue d'Histoire littéraire* d'avril-juin 1911.

2. Le traité passé avec Lévy pour *l'Éducation Sentimentale* expirait le 10 août 1879.

3. Sur le voyage de Charpentier à Croisset, voir *Lettres à sa nièce Caroline*, p. 259. — Flaubert écrit : « L'éditeur Charpentier m'a annoncé hier qu'il viendrait me voir vendredi. Je suis toujours fort incertain de savoir ce que je ferai. Je lui

En partant de Paris par l'express du matin (8 heures) vous serez à Rouen à 10 heures et demie. Là vous prendrez, à la gare, une citadine, en lui disant de vous mener à Croisset, chez M. Gustave Flaubert; et à 12 heures vous serez chez le susdit qui, immédiatement, vous fera déjeuner.

Il me paraît impossible que nous puissions expédier notre besogne dans l'après-midi? Donc vous resterez à coucher et vous ne repartirez que le lendemain. Voilà qui est bien convenu.

J'ai un scrupule à vous soumettre, mais nous en causerons.

Présentez, je vous prie, mes hommages à Mme Charpentier et croyez-moi tout à vous.

G. F.

Si quelquefois vous ne pouviez venir, prévenez-moi par un mot; mais je *compte* sur vous.

III

17 juillet [1873]. Croisset.

Mon cher ami,

Je renvoie à l'imprimerie Raçon[1] deux formidables paquets d'épreuves. Vous ferez bien de les faire revoir par quelqu'un, car je ne suis pas fort sur la typographie.

Il me semble que les lignes sont *beaucoup* trop serrées? Bien des lettres sont tombées en pâte, etc.

Les eaux de Vichy vont-elles (*sic*) fait du bien?

Présentez, je vous prie, mes respects à Mme Charpentier, et recevez pour vous une bonne poignée de main de votre

G. F.

Je serai probablement à Paris du 10 au 15 août.

ai promis les suppléments en question, et je regrette ma promesse; cependant.... bref, je change d'avis là-dessus vingt fois par jour. » — Il s'agissait, comme on le verra par les lettres suivantes, d'une réédition de *Madame Bovary* avec les pièces du procès. Charpentier vint à Croisset le 20 juin. Sa visite est racontée dans une autre lettre à Mme Commanville (*ibid.*, p. 261) : « Charpentier est arrivé hier à 11 h. 1/2. Après le déjeuner, nous nous sommes mis à notre affaire, et voici ce que nous avons décidé : il publiera en appendice l'assignation près du juge d'instruction, le réquisitoire de Pinard, la plaidoirie de Sénard et le jugement. Rien de plus; pas un mot des critiques. Je trouve cela plus digne. — Je lui ai, par la même occasion, vendu *Salammbô* qui paraîtra cet hiver. Le dit Charpentier *n'a pas cessé* de caresser Julio et Putzel [deux chiens]. Je crois que la vue de Croisset, qui était splendide hier, ne m'a pas nui dans son opinion, et tout à l'heure, en partant, il m'a remercié avec effusion de mon *hospitalité*.

Comme il faisait une chaleur à crever, à 3 heures nous avons pris le bateau pour aller à la Bouille d'où nous étions revenus à 7 h. 1/2, ... etc. »

1. *Madame Bovary, mœurs de province*, par Gustave Flaubert. Édition définitive suivie des réquisitoire, plaidoirie et jugement du procès intenté à l'auteur devant le Tribunal correctionnel de Paris, audiences des 31 janvier et 7 février 1857. — In-18 jésus, 479 pages, Paris, imp. Raçon et Cie, lib. Charpentier et Cie, 3 fr. 50.

Cette édition parut le 28 novembre 1873 (voir *Journal de la librairie* du 13 décembre).

*
* *

Suit, par ordre chronologique, la lettre publiée dans la Correspondance, édit. Charpentier, IV, p. 337. Cette lettre a été datée inexactement de l'année 1879; elle est du dimanche 14 septembre 1873, et les détails auxquels elle fait allusion sont relatifs à cette réédition de « Madame Bovary » avec les pièces du procès. En 1879, Charpentier a donné également une édition nouvelle de ce roman, mais au mois de mars (Cf. Journal de la Librairie, 29 mars); et l'imprimeur était Chamerot, non Raçon, dont il est question dans la lettre qui nous intéresse : « Raçon m'a envoyé ce matin deux paquets d'épreuves... »

Flaubert discute la teneur de l'appendice qui devait suivre « Madame Bovary »..... Il faudrait que vous prépariez la petite note historique qui doit précéder le réquisitoire de Pinard et le plaidoyer de Sénard.

Est-ce bien utile, cette note? Ne serait-il pas mieux de mettre tout simplement : Huitième (*sic*) chambre de..., etc. (Voir la *Gazette des Tribunaux*, et numéros de décembre pour la date), puis d'étaler sans aucun préambule l'œuvre du sieur Pinard?

Cependant il faudrait dire clairement que la *Revue de Paris* m'avait fait des suppressions.

J'ai passé une heure à rechercher encore mon *assignation*! Je l'ai! j'en suis sûr! Mais où est-elle? Je ferai une troisième tentative, après quoi j'y renonce..., etc.

IV

[17 septembre 1873.]

Mon *assignation* doit se trouver chez l'huissier du tribunal [1]. Le greffe a beau être brûlé, on doit retrouver une copie de ladite assignation, 1° chez l'huissier de la 8e chambre, et 2° dans les journaux de droit du mois de janvier 1857. Voilà du moins ce que m'a affirmé hier un ancien magistrat.

Tout à vous, cher ami.

Votre

G. F.

17 septembre, mercredi.

Il me tarde de voir les appendices imprimés.

Renvoyez-moi, avec les épreuves, *ceux* (unique) des plaidoiries.

V

[Décembre 1873].

Mon cher ami,

Je n'ai pas le temps d'aller vous voir parce que je suis dans la révision du *Candidat* dont je dois faire la lecture aux acteurs jeudi. Mais vous seriez bien aimable de venir un de ces matins chez votre

G. F.

1. L'assignation ne figure pas à l'appendice de cette édition.

Il me semble que nous avons pas mal de choses à nous dire.

Lemerre me demande à publier le procès à la suite de son second volume ; je lui ai écrit de venir me trouver et je l'engagerai à ne pas insérer cet appendice [1].

1. Pendant le cours des deux années 1872 et 1873, Flaubert s'employa successivement aux travaux les plus variés. Il termina d'abord la 3e version de la *Tentation de saint Antoine*, qui devait paraître l'année suivante. Il fit le plan de *Bouvard et Pécuchet*, et commença, en vue de ce roman, des lectures et des recherches considérables. Il écrivit la *Préface aux Dernières Chansons* de Bouilhet, qu'il publia, et, à l'occasion du monument de son ami, sa *Lettre au Conseil municipal de Rouen*. Enfin il aborda le théâtre. Le hasard l'avait mis en relations avec Carvalho, directeur du Vaudeville. Il eut l'idée de lui lire le scénario d'une comédie de Bouilhet, le *Sexe faible*, qu'il avait lui-même *rarrangée* (en collaboration avec le vicomte d'Osmoy) très peu de temps après la mort du poète, dès 1870 (Cf. *Lettres à sa nièce*, p. 142). Carvalho trouva le sujet intéressant, et Flaubert, vers la fin d'août 1872, se mit à écrire cette comédie (Cf. *Lettres à sa nièce*, p. 233, 242, 243, et *Corresp.*, IV, 115, 116). Il n'attachait pas cependant « grande importance à cette œuvre », la jugeant lui-même « convenable, et rien de plus. — Je ne souhaite, ajoutait-il, son succès que pour deux raisons : gagner quelques mille francs et contrarier quelques imbéciles. » (*Ibid.*) Ses amis se montraient beaucoup plus convaincus. Charpentier, lors de sa visite à Croisset, s'en était amusé (*Lettres à sa nièce*, p. 262). Carvalho surtout approuvait sans réserves et prophétisait un succès (*Lettres à sa nièce*, p. 254). Le *Sexe faible* fut terminé vers le milieu de juillet 1873 ; Carvalho vint à Croisset en entendre la lecture définitive (*Corresp.*, IV, 153, 155) et donna sa promesse formelle de jouer la pièce en janvier 1874, aussitôt après *l'Oncle Sam*, de Victorien Sardou (*Ibid.*, p. 158, et *Lettres à sa nièce*, p. 254).

Cependant Flaubert, se sentant « en veine dramatique » (*Corresp.*, IV, p. 158, 160), écrivit sur-le-champ le scénario d'une autre comédie intitulée *Le Candidat*. En lisant les lettres de cette époque, on devine que le sujet lui fut inspiré par les préoccupations politiques qui tourmentaient alors les esprits : tout le monde parlait de la *Fusion*, c'est-à-dire de la réconciliation entre le comte de Chambord et le comte de Paris, et il en était *tanné* (*Lettres à sa nièce*, p. 266 et *passim*). Il lut à Carvalho le plan du *Candidat* : « enthousiasme dudit Carvalho » (*Ibid.*, 266). Il espérait, par cette lecture, et par la promesse de donner plus tard au Vaudeville le *Candidat*, ranimer le zèle de Carvalho pour le *Sexe faible* (*Ibid.*, 272). Il en fut tout autrement. Carvalho, d'abord, demanda pour le *Sexe faible* des corrections si importantes qu'elles dénaturaient l'idée même de la pièce (*Corresp.*, IV, 159 et 166). Flaubert, tout en reconnaissant ces observations fondées (*Ibid.*, 167) refusa d'y procéder. Alors Carvalho, sans revenir nettement sur sa parole, laissa entendre qu'il préférait jouer le *Candidat* avant le *Sexe faible* (*Ibid.*). D'Osmoy était également de cet avis (*Ibid.*, p. 273). Flaubert se mit donc à écrire le *Candidat* : si cette pièce était terminée au moment où l'*Oncle Sam* quitterait l'affiche, on la jouerait aussitôt ; sinon ce serait le *Sexe faible*, et sans changements (*Ibid.*, 279, et *Corresp.*, IV, 159). Poussé, harcelé par Carvalho, par d'Osmoy, par Tourguéneff, Flaubert travailla donc « d'une façon insensée » (*Lettres à sa nièce*, p. 276) et le *Candidat* fut achevé en 3 mois, pour le 22 novembre 1873 (*Corresp.*, IV, 167, et *Lettres à sa nièce*, p. 285). Il le lut aussitôt à Carvalho, arrêta, de concert avec lui, la distribution de la pièce. A la date du *11 décembre* (Cf. *Corresp.*, IV, 169) eut lieu la lecture aux acteurs dont il est question dans cette lettre à Charpentier (dont la date se trouve par là même précisée). Le *Candidat* entra en répétition à partir du 20 décembre (Voir *Lettres à sa nièce*, 290 et suivantes).

En même temps que Charpentier, Lemerre préparait une nouvelle édition de *Madame Bovary* (2 vol. in-12, imp. Claye) qui parut en décembre 1873. Cette édition rapporta à Flaubert 1 000 francs (Cf. *Lettres à sa nièce*, p. 256). Il signale à plusieurs reprises qu'il a doubles épreuves à corriger (*Ibid.*, 263, 266, 274, etc.). Les pièces du procès ne figurent pas dans cette édition.

VI

Samedi soir, minuit.
[Janvier 1874?]

Mon cher ami,

Vous êtes beau comme un ange!!!

J'ai reçu ce soir la fin des premières épreuves de *Saint Antoine* [1].

Faites-moi le plaisir (si vous n'avez rien de mieux à faire), de venir aujourd'hui dimanche chez moi. Je vous attendrai jusqu'à 6 heures du soir; et nous réglerons tout. J'ai à moi tout l'après-midi, et nous aurons le temps de causer tranquillement.

Je désire d'autant plus vous voir que demain, lundi, je recevrai à 10 heures du matin la visite du sieur Michaelis! Vous voyez qu'il y a urgence.

Tout à vous.

G. F.

Tous les jours de la semaine prochaine, dès 11 heures, je serai pris par mes répétitions.

VII

[Mars 1874.]

Encore un renfoncement!!

Je suis remis à *Mercredi*. (La répétition est pour mardi [2].)

Venez me voir dimanche, je vous donnerai ce que j'aurai pu arracher (comme places).

A vous.

G. F.

Vendredi soir.

VIII

A Madame Marguerite Charpentier.

[Mars 1874.]

Chère Madame,

Je reçois votre pancarte japonaise au moment où je venais de vous prévenir que ma première n'a lieu que mercredi 11.

Je suis écœuré par tous ces retards! et je vous présente mes excuses.

C'est à grand peine que j'ai pu vous avoir une loge; elle est de quatre places; je n'en ai qu'une et il n'y a pas eu location.

1. Flaubert écrit, le 12 décembre 1873, à Mme Roger des Genettes : « Charpentier prend demain *Saint Antoine*, lequel paraîtra après le *Quatre vingt-treize* du père Hugo. Je quitte ce vieux compagnon avec tristesse. Cependant il faut faire une fin » (*Corresp.*, IV, 169). Le 15 décembre, à sa nièce Caroline (p. 295). « Autre histoire : j'ai vendu *Saint Antoine* à Charpentier, à d'excellentes conditions! Je te les expliquerai. » — Le 7 février 1874, à G. Sand : « J'ai hier signé le dernier bon à tirer de *Saint Antoine*. Mais le susdit bouquin ne paraîtra pas avant le 1er avril.... C'est fini, je n'y pense plus. *Saint Antoine* est réduit pour moi à l'état de souvenir. » — D'après ces indications, on peut approximativement dater cette lettre à Charpentier de janvier 1874, peut-être même de fin décembre 1873. — La *Tentation de saint Antoine*, in 8°, 302 p., imp. Claye, lib. Charpentier (75 exemp. sur Hollande, 12 sur Chine), parut le 31 mars 1874 (*Journal de la librairie* du 18 avril).

2. La première représentation du *Candidat* eut lieu le 11 mars 1874.

Probablement que d'ici à mercredi je vous prierai d'y recevoir deux belles dames.

Donc à mardi, une heure précise.

En vous baisant les mains je suis, Madame,

Votre

G. F.

IX

[?1874.]

Oui; c'est *cornu* et non *connu* [1].

Eh bien! et les épreuves du *Candidat* [2]? je les ai attendues toute la journée. Quand les aurai-je? Cette incertitude m'empêche de bouger de chez moi, où je n'ai rien à faire.

Il faut se hâter.

G. F.

Lundi soir, 7 h.

X

Jeudi [avril 1874?].

Mon cher ami,

M. de Forges [3], rue d'Aumale, 11 (le père d'Anastasie), me demande un *Candidat*. Je n'en ai plus un. Voulez-vous lui en envoyer un? Le dernier exemplaire qui me restait est parti avant-hier pour New-York à l'adresse de N..... (?) qui veut le faire jouer sur ces rives lointaines.

Embrassez pour moi tout votre monde.

A vous.

G. F.

Nom d'un nom, quel froid!

XI

[1874.]

Mon cher ami,

N'oubliez pas de m'envoyer demain, avec les épreuves, le *guide-âne* pour les corrections typographiques.

Et donnez-moi des nouvelles de mon filleul [4] et de sa maman.

Toutes mes amitiés au papa.

Son

G. F.

Jeudi matin.

1. Correction pour *Saint Antoine*, probablement.

2. Le *Candidat*, comédie en 4 actes, in-16, 171 pages, imp. Claye, lib. Charpentier, parut le 28 mars 1874 (Cf. *Journal de la librairie*, 4 avril).

3. Philippe Deforges, ou de Forges, inspecteur des théâtres, que Flaubert avait sans doute rencontré chez la princesse Mathilde.

4. Marcel Charpentier. Flaubert écrit à G. Sand, dans les premiers jours de 1874 : « Pour compléter mon caractère ecclésiastique, savez-vous ce que je vais faire? Je vais être parrain. Mme Charpentier, dans son enthousiasme pour *Saint Antoine*, est venue me prier d'appeler Antoine l'enfant qu'elle va mettre au monde. J'ai refusé d'infliger à ce jeune chrétien le nom d'un homme si agité, mais j'ai dû accepter l'honneur qu'on me faisait. Voyez-vous ma vieille trombine près des fonts baptismaux, à côté du poupon, de la nourrice et des parents.... » (*Corresp.*, IV, 170.)

XII

Croisset, mercredi soir [mai 1874].

Mon cher ami,

Tourguéneff m'a envoyé ce matin, de Berlin même, la *Gazette Nationale* du 13 mai, n° 221, contenant sur *Saint Antoine* un article favorable [1].

Dans le tohu-bohu de mon arrivée ici, je viens de perdre la lettre dudit Tourguéneff! elle avait pour but de vous rappeler à vous, ô Charpentier, que vous n'avez point envoyé d'exemplaires à deux critiques berlinois, dont Tourguéneff vous avait donné les adresses; sont-elles aussi égarées?

L'un est M. Schmidt! l'autre X..., *très important*, me souligne Tourguéneff. Viardot peut vous renseigner là-dessus; il vous dira où écrire à Tourguéneff, et Tourguéneff vous répondra.

Je suis éreinté par deux jours de chemin de fer et de carriole [2], et votre ami jouit pour le moment d'un mal de tête conditionné! Dès que je serai remis, je commencerai l'analyse de Froehner pour votre *Salammbô* [3].

Faut-il être bête pour avoir égaré, ou brûlé, cette lettre du Moscove! Il a l'air de tenir beaucoup à ce que ces deux critiques allemands parlent de mon livre. L'un est le *Sainte-Beuve* de la Germanie.

Tout à vous et aux vôtres, cher ami.

G. F.

* * *

Suivent, par ordre chronologique, trois lettres à Georges Charpentier, publiées dans le quatrième volume de la Correspondance.

L'une (p. 193), approximativement de juin 1874, réclame les épreuves

1. Sur cet article, envoyé de Berlin par Tourguéneff, voir *Corresp.*, IV, 188, une lettre à G. Sand du 26 mai 1874, où il en est également question. La date de cette lettre permet de dater celle à Charpentier. Tourguéneff s'intéressait beaucoup à toutes les œuvres de Flaubert, et particulièrement à *Saint Antoine*. Il avait fait des démarches pour obtenir à son ami une traduction de cet ouvrage dans la *Revue de Saint-Pétersbourg* (*Lettres à sa nièce*, p. 295). Mais la censure du Tsar interdit cette traduction, et même la vente en Russie de l'édition française, sous prétexte que l'œuvre était « attentatoire à la religion » (Cf. *Lettres à sa nièce*, p. 296, et *Corresp.*, IV, 174, 176).

2. Il revenait d'une excursion aux environs de Caen et d'Alençon, pour y choisir et y étudier un des « paysages » de *Bouvard et Pécuchet* (Cf. *Corresp.*, IV, 189).

3. *Salammbô* (comme *Madame Bovary*) appartenait à Flaubert en toute propriété depuis le 1er janvier 1873 (*Corresp.*, IV, 147). Charpentier avait racheté ce roman lors de sa première visite à Croisset, en juin 1873 (*Lettres à sa nièce*, p. 262 et *suprà*). Il en commença la réimpression au mois de décembre (*Ibid.*, p. 293). L'édition définitive, à laquelle il est fait ici allusion (in-18 jésus, 379 p., imp. Raçon, lib. Charpentier), parut le 17 octobre 1874 (Cf. *Journal de la librairie* du 31 octobre). A la suite du roman, un appendice contient la lettre de Flaubert à Sainte-Beuve (*Corresp.*, III, 238), la réponse de Sainte-Beuve, la lettre de Flaubert à Froehner, rédacteur de la *Revue Contemporaine* (*Corresp.*, III, 253), et sa lettre à Guéroult, directeur de l'*Opinion Nationale* (*Corresp.*, III, 264).

de Salammbô, et conseille de faire une démarche auprès de Renan pour en obtenir un article sur la « Tentation de saint Antoine ».

La seconde (p. 200), du 18 juillet, insiste sur la nécessité de presser Renan et de savoir ce qu'il veut faire.

Dans la troisième (p. 201), du 28 juillet, Flaubert demande à nouveau les appendices de « Salammbô » (c'est-à-dire les épreuves), annonce qu'il va commencer « Bouvard et Pécuchet », que le « Sexe faible », refusé, nous l'avons vu, par Carvalho au Vaudeville, après l'échec du « Candidat », puis par Duquesnel à l'Odéon (Corresp., IV, 194), est reçu au théâtre Cluny, et y sera joué après une pièce de Zola, « Les Héritiers Rabourdin » (voir Correspondance d'Émile Zola, les Lettres et les Arts, p. 97, 98, 100, 101 et suiv.). Enfin Flaubert pose de nouveau à Charpentier les questions auxquelles celui-ci n'a pas encore répondu :

1° Avez-vous-vu Renan?
2° Quand ferez-vous paraître la petite édition de « Saint Antoine »?
3° Quand publiez-vous « Salammbô »?
4° Quand publiez-vous un retirage de « Bovary »?
5° Quand publiez-vous les « Dernières Chansons »?

Il écrit de Dieppe et annonce son prochain retour à Croisset.

XIII

[Fin juillet 1874.]

Mon cher Georges,

Je vous demande la réponse aux nombreuses questions incluses dans mes trois lettres précédentes.

Et je bécotte Marcel, qui me paraît un homme plus sérieux que son père.

Tout à vous.

G. F.

Je viens de lire l'article de Claveau. Faible! faible!!

XIV

Croisset, jeudi 6 [août 1874].

Chère Madame,

Commencez, je vous prie, par remercier votre mari de m'avoir enfin répondu. Cet effort a dû lui coûter! N'importe! Assurez-lui, de ma part, qu'il est beau!

Quant à vous, je ne sais comment vous dire le plaisir que m'a fait votre charmante lettre. Vous *sévignez* comme un ange. Mais quelles longues vacances vous prenez! Vous avez bien raison. Amusez-vous, humez le bon air de la plage. Je me suis promené sur celle-là[1] bien

1. Trouville, où il allait autrefois avec ses parents passer les vacances, et où il connut, en 1836, Mme Schlésinger (Voir les *Mémoires d'un fou*, et notre *Étude sur Flaubert avant 1857*, 1re partie, chapitre IV). Plus exactement, les Charpentier étaient cette année-là à Dives, près de Trouville (Cf. *Lettres à sa nièce Caroline*, p. 321).

souvent, autrefois, et je n'aime pas à y retourner parce que j'y rencontre trop de souvenirs.

Pendant que Georges fainéantise à l'ombre de son vaste chapeau de planteur, son auteur travaille comme un nègre. Samedi dernier j'ai enfin commencé mon roman [1]. Les premières pages sont dures à décrocher, et avant que j'aie fini la dernière, bien des révolutions auront peut-être passé sur le macadam. L'important pour moi, c'est que le susdit bouquin va m'occuper pendant longtemps. Tant qu'on travaille, on ne songe pas à ses misères.

Le directeur de Cluny [2] a l'air enchanté du *Sexe faible*. Aurais-je une revanche? comme on dit en style de feuilleton. Ce serait drôle.

Quand nous reverrons-nous? Vous savez que je compte sur votre visite cet automne; et je profite de mon grand âge pour vous baiser sur les deux joues, chère Madame, ainsi que mon filleul, et celle [3] qui m'appelle

HABERT.

XV

[Paris, septembre 1874.]

Mon cher ami,

J'ai oublié de vous dire que bientôt :

1° Je vais regagner ma maison des champs; donc pressez l'impression de *Salammbô* [4], si vous voulez que les épreuves soient prêtes avant mon départ.

2° Les *Dernières Chansons* sont chez vous depuis hier. Il faudrait faire faire tout de suite un spécimen pour les couvertures. J'irai chez vous à la fin de la semaine. Mais pas pour déjeuner, c'est trop dangereux!

Je m'absente de Paris pour deux ou trois jours. Tout à vous, mon bon. Votre

G. F.

XVI

[Septembre 1874.]

Mon cher ami,

J'ai vu hier au soir Renan, qui m'a fait part de ce qu'il voulait exécuter pour moi. Je crois son idée excellente. Venez donc demain matin, à l'heure qu'il vous plaira. Je vous conterai la chose. De plus, je dois ce soir me trouver avec quelqu'un de fort influent aux *Débats*.

S'il en est encore temps, une remarque pour Toussaint [5] : dans le Buddha, un homme appelé Simon, c'est *Siméon*.

Apportez-moi ce que vous avez de journaux. Il importe que la

1. *Bouvard et Pécuchet* (Voir *Corresp.*, IV, 201, une lettre à Maupassant du 28 juillet 1874).
2. Weinschenk.
3. L'aînée des enfants de Charpentier, Georgette, née en 1872.
4. L'impression de *Salammbô* fut terminée en septembre 1874 (Cf. *Lettres à sa nièce*, p. 321).
5. Imprimeur de la 2e édition de la *Tentation de saint Antoine*.

collection des articles sur *Saint Antoine* soit *complète*. Cela est indispensable pour le travail que Renan m'a positivement promis.

Tout à vous, et deux bécots au filleul.

Votre

G. F.

Jeudi matin.

XVII

Dimanche matin [septembre 1874.]

O Georges,

Voici la chose. Renan, me croyant à Paris (d'après ma carte de visite déposée à sa porte), me donne rendez-vous pour *jeudi prochain*. A partir de deux heures il sera chez lui. Donc, mon bon, transportez-vous z'y, s. v. p.

Comment s'est passée la lecture de Zola [1]? A-t-on commencé les répétitions? est-il content?

Je travaille fortement et vous embrasse *tretous*.

Votre

G. F.

XVIII

Croisset, dimanche [octobre 1874].

Mon cher ami,

J'*en étais sûr*, moi qui connais les hommes!

Voici ce que j'ai envie de faire :

Quand je serai revenu à Paris, j'irai lui [2] demander mon tas de journaux et lui parlerai de ce qu'il m'avait promis, carrément, sans ambages ni circonlocutions.

Quand sera-ce? mon départ dépend de la première de Zola. Son inquiétude m'inquiète. Il me semble pourtant que les acteurs qui jouaient dans les *Bêtes noires du Capitaine* [3] étaient suffisants? Quand vous verrez le-dit Zola, priez-le de m'écrire, s'il a le temps. Je voudrais bien savoir à peu près l'époque de sa première.

A vous, mon bon, et à toute la smalah.

Tendrement vôtre.

G. F.

Je pioche d'une façon fantastique.

*
* *

Suit, par ordre chronologique, la lettre publiée Corresp. IV, 204. Flaubert écrit à Charpentier que Renan va se mettre tout de suite à faire l'article.

1. La pièce de Zola, *les Héritiers Rabourdin*, fut représentée pour la première fois à Cluny le 3 novembre 1874. Elle y obtint fort peu de succès (Voir *Correspondance* de Zola, *les Lettres* et *les Arts*, p. 97 à 104).

2. Ernest Renan.

3. Les *Bêtes noires du Capitaine*, comédie en quatre actes, en prose, par Paul Cellières (in-12, Tresse, 1875) représentée à Cluny en septembre 1874.

Cette lettre est de novembre 1874. A cette date, en effet, Flaubert, comme il l'apprend à son ami, avait retiré sa pièce le « Sexe faible » de Cluny, après l'insuccès des « Héritiers Rabourdin », de Zola, et l'avait fait présenter par Peragallo (agent général de la Société des auteurs et compositeurs dramatiques) au Gymnase, dont le directeur était Montigny. (Voir Lettres à sa nièce Caroline, p. 333, note 1; Corresp. IV, 207 et Corresp. de Zola, les « Lettres et les Arts », p. 103, un billet du 24 novembre 1874 où Zola blâme cette décision.)

* * *

Suit par ordre chronologique une lettre publiée Corresp. IV, p. 213. Elle est approximativement de novembre 1874 et commence par ces mots :

« Renan vient de m'apporter son article. C'est une lettre à moi adressée de Venise.

« Il y soutient avant tout l'Art pour l'Art. En somme vous ne serez pas mécontent. Renan ne demande pas mieux que de la faire insérer dans les *Débats*... »

L'article de Renan sur la « Tentation de saint Antoine » a été reproduit dans ses « Feuilles détachées faisant suite aux Souvenirs d'enfance et de jeunesse » (Calmann Lévy, 1892, p. 344 et suiv.). Il est daté Venise, 8 septembre 1874, mais il résulte nettement, du rapprochement de ces différentes lettres à Charpentier, qu'il n'a été écrit qu'en novembre.

XIX

Jeudi soir [novembre 1874.]

Cher ami,

Voilà *deux fois* que Renan me demande pourquoi vous n'êtes pas venu lui apporter son article. Après lui avoir témoigné beaucoup d'impatience pour qu'il nous en fasse un, nous semblons maintenant n'en plus vouloir — puisque nous n'en n'usons pas.

Je serais désolé de le contrarier, même légèrement.

Allez donc chez lui, et faites paraître la chose; ou donnez-lui une raison quelconque pour excuser ce retard.

Je reste sur ma table à travailler comme plusieurs bœufs.

Mes tendresses à vos deux amours et à leur mère, s. v. p., — et tout à vous.

G. F.

XX

[Novembre ou décembre 1874].

Mon cher ami,

J'ai vu hier Renan, auquel j'ai parlé de notre idée relativement à la fin de sa lettre.

Il m'a dit qu'il ne vous avait pas encore vu, ce qui m'a étonné. Je croyais la chose faite. Pourquoi ne l'est-elle pas? Problème.

Demain je me présenterai chez vous avant cinq heures.

Votre

G. F.

Jeudi.

Aucune nouvelle du Gymnase? Autre problème.

XXI

Vendredi matin [fin 1874].

Mon cher Georges,

1° Délivrez-moi de l'imbécile dont je vous envoie les autographes ci-joints. Est-il beau, avec « Mme Francheterre, sa parente »?

2° Nous comptons, Mme Pasca[1] et moi, aller déjeuner chez vous, non pas lundi, mais jeudi. Le moment de mon départ approche et je n'ai guère de libre que cette matinée-là.

3° Moi aussi j'ai eu des embêtements cet hiver. De plus *Bov.* (*sic*)[2] me conduisent tout doucement, ou plutôt durement, vers le séjour des ombres. J'en crèverai! Néanmoins depuis quelques jours il y a du revif. Ah! si j'avais fait les trois chapitres qui sont à venir!

4° Quant à Renan, je ne me souviens plus de ce qui vous contrariait dans la fin de son article. Mais, selon vous, c'était à refaire. Allez donc chez lui et entendez-vous tous les deux. Faites qu'il se dépêche. Quant à moi, vous comprenez, je ne puis insister de rechef.

Je compte partir de Paris à la fin de la semaine prochaine, probablement dimanche.

Si jeudi ne convenait pas à Mme Charpentier, voulez-vous vendredi ou samedi? Réponse s. v. p. Votre

G. F.

XXII

[Fin 1874.]

Connaissez-vous un raseur plus embêtant que cet animal-là? J'ai reçu de lui une lettre de trois pages, pour se plaindre de ce que son ami n'avait pas trouvé son volume chez « sa parente, Mme Francheterre ».

Je n'ai pas pu aller aux Alsaciens[3]. J'ai eu peur de la neige. Mais je prie Mme Charpentier de m'inscrire pour 20 francs.

Et Renan? c'est-à-dire et l'article?

Tout à vous, cher ami.

G. F.

1. Mme Pasca, autrement dit Mme A. Séon Pasquier, actrice célèbre, amie de Flaubert.

2. *Bouvard et Pécuchet.*

3. La fête de l'arbre de Noël d'Alsace-Lorraine, à l'Élysée-Montmartre.

*
* *

Suit par ordre chronologique une lettre adressée à M^me^ Charpentier, et publiée Corresp. IV, 208. Elle est des premiers jours de 1875.

XXIII

Jeudi soir [1875].

Mon cher ami,

Je m'en retournerai à Croisset vers le 15 du mois prochain. Il faudrait que, d'ici là, j'aie corrigé les épreuves de la 3^e^ édition de *Saint Antoine*. Car la seconde contient encore bien des fautes.

Quand paraît-elle enfin, cette 3^e^ édition[1]? Je vous avouerai, mon bon, que j'ai envie de la voir.

Avez-vous trouvé un logis?

Venez donc dimanche.

Tout à vous,

G. F.

XXIV

A M^me^ Marguerite Charpentier.

[Avril ou mai 1875.]

Chère madame,

Je serai mercredi à deux heures chez vous pour enjoliver de ma présence votre fête religieuse[2], et voir la mine de Zola au pied des autels; puis, le soir, nous rebaptiserons son filleul.

Votre lettre est incomparablement aimable; et je vous en remercie bien fort.

Votre très affectionné,

G. F.

*
* *

Suit la lettre publiée Corresp. IV, 215. Elle est approximativement de juillet ou août 1875. Flaubert entretient son ami des « embêtements qu'il a eus » (la ruine presque totale de son neveu, M. Commanville; voir Lettres à sa nièce, p. 336 et suiv., et Corresp. IV, 214). Ces « embêtements » l'empêchèrent d'assister au baptême du petit Paul Charpentier; et il demande : « Zola a-t-il été aussi beau que moi dans son son rôle de parrain? »

1. La troisième édition de *Saint Antoine* n'a paru en librairie que le 17 juin 1875.
2. Le baptême du second fils de Charpentier, Paul, dont Zola fut le parrain (Voir *Lettres de Zola*, p. 106).

XXV

[Juin ou juillet 1876.]

Mon cher ami,

Toute la journée de jeudi j'ai attendu de vos nouvelles. Hier je comptais sur la visite de Zola qui ordinairement va vous voir le vendredi.

Je suis trop souffrant de mon *zona* pour pouvoir m'habiller. Autrement j'irais chez vous.

Dites-moi ce qui en est, mon pauvre ami, et croyez bien que je vous aime et vous plains tous les deux[1].

Votre
G. F.

Samedi.

XXVI

Lundi soir 11 h. 27 janvier [1877].

Mon cher ami,

Je ne trouve pas çà gentil.

J'ai attendu vainement des épreuves[2], pendant toute la soirée, étant rentré chez moi dans le seul but de corriger icelles.

Et, afin que l'ouvrage aille plus vite, j'ai fait remettre chez vous, hier, les placards envoyés samedi soir. Il était convenu que M. Toussaint les verrait d'abord ; et ils me sont arrivés vierges de toute correction.

Tâchez, je vous prie, que l'on soit envers moi plus exact.

Tourguéneff me demande à grands cris les premières feuilles, pour le traducteur russe qui les attend.

Tout à vous.
G. F.

XXVII

[1er février 1877.]

Monsieur Gustave Flaubert a l'honneur de vous prévenir que :

Ses Salons

seront ouverts à partir de dimanche prochain, 4 février 1877.

Il espère votre visite.

Les dames et les enfants seront admis.

Croisset, 1er février.

XXVIII

[1877.]

Mon cher ami.

Je n'irai pas demain chez vous, ni ma nièce non plus, à cause de la mort de son père.

1. Il s'agit de la mort de Marcel Charpentier, son filleul.

2. Il s'agit des *Trois Contes*, parus en librairie chez Charpentier (in-18 jésus, 253 p., imprim. Chamerot) le 24 avril 1877 (Cf. *Journal de la librairie* du 5 mai).

Mais je voudrais vous voir, afin de causer *sérieusement* de notre publication. Il est temps de s'y mettre si nous voulons paraître du 15 avril au 1er mai. Mes copies sont revues, corrigées, et vous pourrez les emporter.

Voulez-vous venir demain, avant ou après votre déjeuner? ou bien après demain?

N. B. — Se méfier du brocheur de la maison Claye. Il y avait l'autre jour, chez Hugo, des plaintes formidables à ce sujet.

Tout à vous.

G. F.

Jeudi, 2 heures [1].

XXIX

Mercredi, 2 heures [1877].

Mon bon,

J'ai oublié hier de prendre chez vous votre *Bichat* et votre *Cabanis* [2].

Chamerot [3] m'a envoyé le spécimen du titre. Il est très mauvais et sans aucun galbe. Il faudrait décider quelque chose. Passez chez lui.

Dans les épreuves que je renvoie ce soir, je lui communique mes réflexions. Voyez si elles vous agréent?

Et poussez-le! Nous n'avons pas trop de temps... afin que les exemplaires soient secs pour les infâmes brocheurs.

Je ne demande pour moi que 25 exemplaires sur papier de Hollande; mais faites-en tirer tant qu'il vous plaira, et mettez le prix qui vous convient, cela vous regarde. Quant au papier de Chine, je n'y tiens pas. J'en aimerais mieux deux ou trois sur Whatmann.

A vous.

G. F.

XXX

[1877.]

Mon cher ami,

Chamerot, que j'ai vu hier, m'a dit que *le titre* n'avait pas de filets encadrant les noms des contes!

Cependant nous avions arrêté le dessin de Burty. Surveillez cela et envoyez-moi une épreuve du titre, définitivement arrêté entre nous l'autre jour.

Chamerot m'a dit qu'il commencerait à tirer aujourd'hui vendredi. Eh bien, et le papier?

2° Et *Cabanis*? et *Bichat*? Sacré nom de Dieu!

3° Et ce tirage de la *Bovary* [4]?.

A dimanche, et tout à vous.

G. F.

Vendredi, 1 heure.

1. Cette lettre n'est pas datée, non plus que les suivantes. Elles ont toutes trait à la publication des *Trois Contes*, et par suite se classent approximativement de janvier à juin 1877.

2. Lectures pour *Bouvard et Pécuchet*.

3. L'imprimeur des *Trois Contes*.

4. Une réimpression de *Madame Bovary* (édition définitive in-18 jésus, 477 p., imp. Pillet et Dumoulin) parut chez Charpentier le 7 mai 1877 (Cf. *J. de la librairie*, 19 mai).

XXXI

[1877.]

Mon cher ami,

Toutes réflexions faites, je crois que nous devrions ajouter *une* ligne à la page. Mon style en sera moins haché. On pourra mieux suivre les phrases et cela ne diminue le volume que de 14 pages environ. Nous en aurons ainsi plus de 400. C'est suffisant [1].

1° Dites donc au prote d'ajouter une ligne : ce qui fera 20 lignes à la page,

2° Ajoutez qu'il se dépêche. Dalloz [2] désire avoir des épreuves le plus promptement possible.

Tout à vous.

G. F.

Mardi soir, 10 heures.

XXXII

Vendredi soir, 9 heures [1877].

Nos deux lettres se sont croisées, cher ami, et je réponds immédiatement à la vôtre.

Voici le bon à tirer. Faites-le porter *illico* à l'imprimerie.

N. B. — Ne pas oublier que, sur la couverture, il faut un carré long (comme l'a dessiné Burty) pour enfermer les titres des *Trois Contes*.

Dépêchons-nous! Dalloz, d'après mon calcul, aura fini vers le 20 où le 22. Il faut paraître dès le lendemain.

Je ne suis pas sans inquiétude, à cause des événements politiques. Nous aurions dû paraître quinze jours plus tôt.

Tout à vous.

G. F.

XXXIII

Mardi soir, 6 heures [1877].

Ne pas oublier, mon bon, que demain mercredi je vous attends chez moi à 4 heures pour régler nos envois....

Il faudrait que j'eusse mes 100 exemplaires jeudi soir (à quand les Hollande?). Je les ferais porter vendredi dans l'après-midi. Vous mettriez en vente à Paris samedi matin.

Donc il importe de surveiller

LES BROCHEURS!!!

A vous.

G. F.

1. A propos de la nouvelle édition de *Madame Bovary*.

2. A propos des *Trois Contes*. *Un Cœur simple* parut en feuilletons dans le *Moniteur* (dont Dalloz était directeur) du 12 au 19 avril 1877, et *Hérodias* dans le même journal du 21 au 27 avril. *Saint Julien l'hospitalier* fut publié dans le *Bien public* du 19 au 22 avril.

XXXIV

[1877].

LES BROCHEURS
!!!!

T. S. V. P.

LE PAPIER
!!!!!!!

T. S. V. P.

CABANIS
BICHAT
!!!!

T. S. V. P.

Votre ami
G. F.

vous embrasse ainsi que la petite famille.

XXXV

[1877.]

Mon cher ami,

Pouvez-vous me procurer les adresses ci-contre? Je ne sais où, ni à qui, m'adresser pour les avoir.

Tous mes exemplaires sont expédiés, ce qui n'est pas une petite besogne. Ouf! Néanmoins, outre les Hollande, il m'en faudra encore une *douzaine* (ceux-là seront à mon compte).

Le compte rendu de la conférence de Sarcey[1] dans le *Moniteur* est assez exact, me dit-on. Le *Moniteur* est très aimable pour moi. Mais quél bourgeois que ce Sarcey!

A dimanche, n'est-ce pas.

N. B. — Envoyez-moi *illico* le renseignement demandé.

Quant aux *brocheurs*, ce sont des *anges*.

Tout à vous.
G. F.

Adresses de : Jules Levallois, M^lle^ Favart, Camille Pelletan, Armand Gouzien, Gaston Pâris.

XXXVI

Jeudi matin [1877].

Homme étourdi!

Faites-moi le plaisir de répondre à mes lettres, sacré nom de Dieu! et de me donner les renseignements que je vous demande, au lieu de vous ballader au Salon, ce qui est un prétexte à bocks; un père de famille! un homme établi! fi! l'horreur!

Est-ce que j'y vais, moi, au Salon!

Où étais-je pendant ce temps-là? aux pieds des autels, Monsieur!

1. La conférence de Sarcey sur les *Trois Contes* est du 27 avril; le compte rendu a paru dans le *Moniteur* du 28.

J'assistais à un mariage. Je priais le Très-Haut de faire descendre ses bénédictions sur la rupture d'un tambour de basque (*sic*). Et vous, pendant ce temps-là, vous regardiez des peintures lascives. Non content de publier des obscénités.... L'idignation m'étouffe!

Et l'article de Colani?

Bonsoir, ma petite vieille, à dimanche.

G. F.

Cladel m'a écrit pour me dire qu'il désirait que je lusse (pardon du subjonctif) le roman en feuilles qui est chez vous[1]. Donc, envoyez-le moi, ou apportez-le moi.

XXXVII

Vendredi matin [1877].

Nous n'avons pas réglé la question des *traductions*! M'appartiennent-elles? Un certain M. Bonnet me demande de faire une traduction allemande. C'est un ancien professeur d'allemand au lycée Monge. Que dois-je lui répondre? Nous n'avons rien réglé là-dessus.

Voilà trois jours que je vais à la Bibliothèque Nationale; aucun étalagiste du Palais-Royal n'a *mon volume*. Pourquoi? et il n'en restait plus à la Librairie Nouvelle hier soir.

Tout à vous.

Vous devriez avoir pitié de moi, qui suis surchargé de travail, et ne pas me faire faire les courses pour dénicher les adresses des gens auxquels j'envoie mon volume. Je les ai trouvées, ne vous troublez plus.

Faut-il que j'aille chercher moi-même le volume du sombre Cladel?

XXXVIII

[1877.]

Mon cher ami,

J'ai répondu à ce Monsieur de s'adresser à vous, car j'ignore quels sont mes droits. A qui maintenant appartient la traduction?

Mais, il y a déjà une traduction de *Bovary*?

Si c'est à moi que revient le prix de la traduction (ce que je crois), faites le marché pour moi et tâchez de me tirer un billet de 500 francs.

Je ne vous parle plus de *Saint Antoine*! On n'a pu me dire chez vous votre adresse au bois de Boulogne; et voilà quinze jours que j'attends un article sur *Salammbô* que vous deviez m'envoyer. Enfin!

Et je suis de plus en plus crevant.

A vous.

G. F.

Mardi 13.

XXXIX

[1877.]

J'attends toujours (et cela depuis trois semaines) les articles, entre autres celui de *Valéry*.

1. *Bonshommes*, roman, par Léon Cladel. In-18, Charpentier, 1878.

Envoyez moi cette semaine 6 exemplaires des *Trois Contes*, afin que je les remporte à Croisset, où je voudrais être, car je commence à être tanné de Paris.

Monselet et H. Houssaye m'ont, hier, promis des articles.

A *dimanche*, mon bon, tout à vous.

G. F.

Mardi soir.

XL

[1877.]

Mon cher ami,

Mettez-moi de côté les articles sur les *Trois Contes*. J'en fais collection; puis, quand vous en aurez une jolie provision, envoyez-les-moi à Croisset.

Quand vous ferez un *nouveau tirage*, prévenez-moi. Je vous indiquerai quelques petites corrections. Nous n'en sommes pas là, malheureusement. Cependant on m'a dit hier à la Librairie Nouvelle qu'on en revendait un peu, cinq ou six par jour.

Pensez-vous à l'*édition de luxe* pour *Saint Julien*[1], avec polychromie?

Donnez-moi quelquefois de vos nouvelles, des vôtres et de celles de « toute la petite famille ». Au revoir et tout à vous.

G. F.

Mardi matin.

XLI

Mercredi matin [1877].

Oui, mon cher ami, comptez sur moi vendredi.

2° Ne pourriez pas (*sic*) me faire acheter chez Didot un exemplaire du nouveau Dictionnaire de l'Académie Française, *relié*, et me l'envoyer dès que vous l'aurez.

3° Ai-je des sommes à toucher chez vous? Au commencement de l'hiver vous deviez faire un tirage de *Saint Antoine*?

Votre

G. F.

XLII

[Fin 1877.]

La plus grande difficulté consiste dans l'espacement des blancs. D'après mes observations en marge il doit être facile, cependant, de comprendre comment on doit les faire.

Nous pouvons espacer davantage les lignes entre elles, dans les longues mises en scène[2].

1. Dès le milieu de l'année 1877, Charpentier avait promis à Flaubert d'entreprendre cette édition de luxe de *Saint Julien l'hospitalier*, pour la mettre en vente au moment des étrennes (Cf. *Corresp.*, IV, 276). Flaubert, quoiqu'à regret, avait consenti à autoriser l'illustration de son conte. Le projet n'ayant pas été exécuté, il en fut de nouveau question en 1878, pour le 1er janvier 1879 (*Lettres à sa nièce*, p. 433). Sur les discussions qui s'élevèrent à propos de cette édition de luxe, voir *infra* la suite de ces lettres à Charpentier.

2. Ce détail fait penser qu'il s'agit d'une réédition de la *Tentation de saint Antoine*. La 4e édition (in-18 jésus, 400 p., imp. Quantin) parut chez Charpentier le 24 décembre 1877 (*J. de la Libr.*, 5 janvier 1878).

Je tâcherai de multiplier les paragraphes.

N. B. — Il me faudrait promptement ces mêmes placards corrigés pour que je puisse les envoyer en Russie.

Prière à M. Charpentier de me renvoyer, bien enveloppé, l'in-8 anglais que je lui ai donné comme spécimen.

J'ai reçu ces épreuves à 8 heures et demie. C'est un peu tard. En aurai-je dimanche?

G. F.

Samedi midi.

XLIII

Dimanche matin [fin 1877].

Oui! Envoyez les placards. Je vous les remettrai moi-même la semaine prochaine; car je serai à Paris [1] dans les environs du 20; et nous finirons de régler tout.

A vous, cher ami.

G. F.[2]

XLIV

[1878?]

Voici ce qui vous concerne, cher ami, faites absolument comme il vous plaira.

Il me semble que la Villanelle a été mise en musique et que je l'ai entendu chanter? Sinon, vous m'obligerez d'obliger le citoyen d'Osmoy.

Réponse à ce billet, je vous prie, et aux deux lettres précédentes.

Tout à vous.

G. F.

Vendredi matin.

XLV

[Avril ou mai 1878?].

Mon cher ami,

La politique nous *tourneboule* tellement que vous avez oublié de me demander la note pour Berlin; et moi, j'ai oublié de vous la donner.

La voici, fort incomplète. Elle serait meilleure si j'étais à Croisset [3], où je pourrais feuilleter mes archives.

N'importe, envoyez-la telle qu'elle est. Si le brave Berlinois en veut plus, qu'il le dise. Dans quinze jours je serai en mesure de lui en fournir davantage.

A dimanche prochain, et tout à vous.

G. F.

Dimanche soir, 9 h.

1. Cf. *Lettres à sa nièce*, p. 425.
2. Écrit sur ce billet, de la main de Charpentier : « envoyé le 13 ».
3. Flaubert est rentré à Croisset le 30 mai (Cf. *Lettres à sa nièce*, p. 427).

Note jointe à la lettre précédente.

Pour la bibliographie.

Voyez la préface de la traduction allemande de la *Tentation de saint Antoine* par M. Engelbert? ou Engelraht? professeur de philosophie à Strasbourg, rue du Dôme, n° 1 (je crois être sûr de l'adresse), traduction parue dans l'été de 1874 [1].

Critiques :

Sur *Madame Bovary* article de Sainte-Beuve, dans le *Moniteur universel* mai (ou avril) 1857 [2].

Article de Cuvillier-Fleury dans les *Débats* [3].

Pontmartin dans le *Correspondant* [4].

Salammbô. Trois articles de Sainte-Beuve dans le *Constitutionnel* [5].

Un article de Cuvillier-Fleury dans les *Débats* [6].

Article de Th. Gautier dans le *Moniteur* [7].

Saint-Victor dans la *Presse* [8].

G. Sand. Lettre à Guéroult, *Opinion nationale* [9]?

L'*Éducation sentimentale*. Deux articles de Sarcey dans le *Gaulois* [10].

Le seul favorable à été de Jules Levallois [11], dans.....

La *Tentation de saint Antoine*. Taillandier, *Revue des Deux Mondes* [12].

Camille Pelletan, *le Rappel* [13].

Le *Sécularist* (Angleterre), quatre articles publiés l'automne dernier [14].

Le *Figaro* [15] a toujours été hostile (sauf pour les *Trois Contes*) ainsi

1. Die Versuchung des heiliges Antonius, aus dem französischen mit einem Vorwort und erläuterer Anmerkungen, von Bernhart Endrulat. Autorisirte deutsche Ausgabe. — *Strassburg, Wolff*, 1874. In-8.

2. Le *Moniteur universel*, 4 mai 1857, reproduit dans les *Causeries du lundi*, XIII, p. 283-297.

3. *Journal des Débats*, 26 mai 1857, reproduit dans *Dernières études historiques et littéraires*, I, p. 352-366.

4. Le *Correspondant*, 25 juin 1857, reproduit dans les *Nouvelles Causeries du samedi*.

5. Le *Constitutionnel* des 8, 15 et 22 décembre 1862. Reproduits dans les *Nouveaux Lundis*, IV, 31 à 95.

6. *Journal des Débats*, 9 et 13 décembre 1862, reproduit dans *Études et portraits*, 2e série, p. 293 à 319.

7. Le *Moniteur universel*, 22 décembre 1862.

8. La *Presse* du 15 décembre 1862.

9. C'est l'article qui est reproduit dans *Questions d'Art et de Littérature*, p. 305 à 312.

10. Le *Gaulois* des 3 et 4 décembre 1869.

11. Je n'ai pas trouvé l'article de Jules Levallois sur l'*Éducation sentimentale* auquel il est fait ici allusion.

12. *Revue des Deux Mondes*, 1er mai 1874.

13. Le *Rappel* du 15 mai 1874.

14. La collection du *Sécularist* n'existant pas à la Bibliothèque Nationale, je n'ai pu préciser la date de ces articles.

15. On peut citer, pour la seule année 1874, sur le *Candidat*, des articles défavorables, 12, 13 et 14 mars, et sur la *Tentation de saint Antoine*, un article paru le 5 avril.

que la *Revue des Deux Mondes* [1], et *Barbey d'Aurevilly* [2], dans tous les journaux où il écrivait.

*
* *

Suit une lettre du mois d'août 1878, publiée dans la Correspondance, IV, p. 296.

XLVI

Jeudi matin [septembre 1878?].

Mon bon,

Je compte sur vous dimanche, pour orner mes salons. D'ici là réfléchissez à ceci :

1° Que faire relativement à la *Féerie*[3] ? Mon intention est de faire une dernière tentative à la Porte-Saint-Martin.

2° Vous me direz franchement si vous reculez devant *Saint Julien* tel que je le désire. C'est une toquade de votre ami. Pas n'est besoin de vous gêner; je ne vous en voudrai nullement. Car, avant tout, je ne veux pas vous risquer une mauvaise affaire. J'irai ailleurs, voilà tout, mais je veux immédiatement savoir à quoi m'en tenir [4].

N. B. — Laissez repousser votre barbe, vous êtes trop laid. Tout à vous.

G. F.

Pour le moment : du Cantal.

XLVII

A Madame Marguerite Charpentier.

Croisset, jeudi.
[Fin 1878, ou début 1879.]

Chère Madame Marguerite,

Je ne trouve pas votre époux gentil, mais pas du tout gentil.

Cette édition de jour de l'an *devait* paraître l'année dernière; puis cette année. L'époque des étrennes aura fini que le livre ne sera pas prêt. Notez que votre légitime m'avait *juré* ses grands dieux du contraire, c'est-à-dire que nous paraîtrions au plus tard pour le jour de l'an de 1879!

Je lui avais montré, et moi-même apporté le dessin en question, celui de la cathédrale de Rouen, auquel la dernière ligne de *Saint Julien* renvoie le lecteur. Ce n'était pas bien difficile à découvrir.

Enfin je ne vous cache pas que ce retard m'embête, « si l'on peut

1. Voir en particulier les articles de Gustave Planche, sur *Madame Bovary*, dans la *Revue* du 15 mars 1857; de Ch. de Mazade (1er mai 1857); — sur *Salammbô*, de Saint-René Taillandier (15 février 1863); — du même, sur l'*Education* (15 décembre 1869); — de Brunetière, sur les *Trois Contes* (1er juin 1877).

2. Voir entre autres *Les Œuvres et les hommes*, 4e partie, p. 61 à 76.

3. *Le Château des Cœurs.*

4. « Charpentier me lâche, quant à mon édition du *Saint Julien* pour étrennes; tout va mal. » (*Corresp.*, IV, 310, 28 novembre 1878.)

s'exprimer ainsi ». J'ignore si je récolte des lauriers, mais le côté truffes manque de plus en plus dans ma carrière. Ernest Daudet s'était proposé de me placer avantageusement un vieil ours (*le Château des Cœurs*). Dalloz apparemment n'en veut pas, car il fait la sourde oreille [1]; bref on me traite tout à fait en grand homme, on me méprise. Il faut être un joli maniaque pour continuer à travailler avec des encouragements pareils.

Voilà quatre ans que je suis sur mon livre! Il m'en demandera encore deux. Je me crois dénué d'envie et de cupidité, Dieu merci! En de certains jours pourtant, ce qui me reste à vivre ne m'apparaît pas couleur de roses.

Pourquoi diable est-ce que je vous dis tout cela? C'est que je vous regarde comme une amie.

Tout en vous considérant comme une belle dame dont je baise les deux mains.

Votre

G. F.

Deux bécots de nourrice sur les joues de Georgette.

XLVIII

[*Ce billet n'est pas écrit de la main de Flaubert qui l'a seulement signé.*]

Croisset, 29 janvier 1879.

Oui, c'est vrai, j'ai une très forte entorse, avec félure du péroné [2]. Ce n'est pas dangereux, mais ce sera long.

Je vous embrasse.

G. F.

*
* *

Extrait d'une lettre publiée Correspondance, IV, p. 319.

Dimanche 16 [février 1879].

Mon cher ami,

Je ne suis pas *injuste*, parce que je ne suis pas *fâché* contre vous, et ne l'ai jamais été. Seulement, j'ai trouvé que vous auriez dû me dire tout de suite, et carrément, que l'affaire ne vous convenait pas. Alors je me serais adressé ailleurs. Cela dit, n'en parlons plus, et embrassons-nous.

Je désirais mettre à la suite de *Saint Julien* le vitrail de la cathédrale

1. Cf. *Corresp.*, IV, 316. « Que dites-vous de Dalloz qui trouve ma farce *dangereuse*. Ainsi je ne puis ni me faire jouer, ni me faire imprimer » (28 novembre 1878). Flaubert avait voulu donner, en effet, sa *Féerie* à la *Revue de France*, qui l'avait refusée.

2. Cf. *Lettres à sa nièce*, p. 448, 449, et *Corresp.*, IV, 319.

de Rouen. Il s'agissait de colorier la planche qui se trouve dans le livre de Langlois, — rien de plus, — et cette illustration me plaisait *précisément* parce que ce n'était pas une illustration, mais un *document* historique. En comparant l'image au texte, on se serait dit : « Je n'y comprends rien. Comment a-t-il tiré ceci de cela[1]? »

Toute illustration en général m'exaspère, à plus forte raison quand il s'agit de mes œuvres — et de mon vivant on n'en fera pas. *Dixi.* C'est comme pour mon portrait, entêtement qui a failli me brouiller avec Lemerre; tant pis. J'ai des principes. *Potius mori quam foedari.*

La *Bovary* m'embête. On me *scie* avec ce livre-là. Car tout ce que j'ai fait depuis n'existe pas! — Je vous assure que si je n'étais besoigneux, je m'arrangerais pour qu'on n'en fît plus de tirage. — Mais la nécessité me contraint. Donc, *tirez*, mon bon. Quant à l'argent, pas n'est besoin de me l'envoyer ici. Vous me le donnerez quand je viendrai à Paris. Une observation : vous dites 1 000 francs pour 2 000 exemplaires, ce qui remet l'exemplaire à dix sols. Il me semble que vous me donniez douze, ou même treize sols par exemplaire? — Mais je peux me tromper.

Autre guitare. Le 10 août prochain expire mon traité avec Lévy. Je rentre en possession de l'*Éducation sentimentale.* Je voudrais bien en tirer quelques subsides.

Je n'ignore pas tout ce que les amis ont fait pour moi, dernièrement. Remerciez bien Mme Charpentier, et prenez pour vous, mon cher ami, la moitié des remerciements[2].....

1. Malgré les belles promesses de Charpentier, l'édition de luxe de *Saint Julien* ne fut jamais exécutée. Dans le courant de juin 1879, les pourparlers furent repris à ce sujet, et n'aboutirent pas davantage. C'est à ce moment qu'eut lieu entre Flaubert et Charpentier l'amusant dialogue rapporté par les Goncourt (*Journal*, VI, 76), dont l'authenticité se trouve confirmée par la lettre ci-dessus. — Sur la verrière de Rouen et l'iconographie de *Saint Julien*, voir A.-M. Gossez, le *Saint Julien de Flaubert* (brochure in-8, 47 p. Lille, édit. du Beffroi, 1903).

2. Flaubert se trouvait alors dans une situation de fortune très précaire, en raison des grands sacrifices d'argent qu'il avait faits pour sa nièce et le mari de celle-ci. Ses amis, la Princesse Mathilde, Taine, Zola, Charpentier, Tourguéneff, etc., eurent l'idée de solliciter pour lui une place de conservateur d'une bibliothèque parisienne. Celle de M. de Sacy, à la Mazarine, allait devenir vacante. Bardoux, ministre de l'Instruction publique, s'offrit à la faire donner à Flaubert. Goncourt alla voir à ce sujet Gambetta; les Charpentier firent de même (Cf. *Lettres à sa nièce*, p. 463). Une lettre de Flaubert à sa nièce (p. 455) et une autre de Zola à Flaubert (*Corresp.* de Zola, *Les lettres et les Arts*, p. 169) racontent ces démarches, et l'insuccès qui les suivit. Par malheur, le bruit s'en répandit; le *Figaro* s'empara de l'information et commenta d'une manière très désobligeante « la prétention de Flaubert à devenir fonctionnaire rétribué par le Gouvernement ». Cet article fit verser à Flaubert « des larmes rouges » de colère et de honte (*Lettres à sa nièce*, p. 457). Ce fut une des tristesses de sa vie. Il remercia ses amis de leur dévouement, tout en leur laissant entendre qu'il avait été indiscret (Cf. *Lettres de Zola*, *loc. cit.*) et les supplia de cesser toute sollicitation. — Quatre mois plus tard, spontanément, Jules Ferry le fit nommer conservateur hors cadre à la Mazarine, avec une pension de 3 000 francs (Cf. *Lettres à sa nièce*, p. 475).

XLIX

19 février [1879].

Mon cher ami,

Bien que je n'aime pas *ça*, mettez mon nom sur votre papier [1], puisque vous croyez qu'il peut vous être utile. Mais vous êtes le premier à qui j'accorde cette permission, et vous serez le seul probablement.

J'embrasse la mère, l'enfant et le père. Tout à vous.

G. F.

Ma guibole sera très longue à se consolider. C'était griève.

*
* *

Suit la lettre publiée Correspondance, IV, 330, qui est de mai 1879, et dont voici quelques lignes :

Homme de la *Vie Moderne*,

..... J'avais prié Goncourt de s'entendre avec vous et les amis pour organiser deux trains vers Croisset — pas de réponse — mystère.

Dites à Zola que j'ai bourré de coups de crayon aux marges ses dernières élucubrations [2]. Nous en causerons. Vous me verrez, mort ou vif, dans les premiers jours de juin, car j'ai plusieurs propositions à vous faire. Ainsi l'*Éducation sentimentale* redeviendra ma propriété le 10 août prochain, etc.

Malgré un hiver abominable (six mois que je ne souhaiterais pas à mon pire ennemi, si j'avais des ennemis — la patte cassée était une plaisanterie à côté du reste); malgré, *dis-je*, un état moral des plus rigoureux, je n'ai pas cessé un seul jour de travailler pour

La Maison Charpentier !!!!!

et je n'ai plus que deux chapitres et demi à faire.....

L

A Madame Marguerite Charpentier.

Croisset, jeudi soir [mai ou juin 1879].

Chère Madame Marguerite,

Comme votre époux est peu épistolier, et que j'ai à vous remercier

1. Prospectus-réclame annonçant la prochaine publication de la *Vie Moderne*. Deux mois plus tard, en avril 1879, Flaubert écrit à Maupassant : « La *Vie moderne* me paraît encore plus bête que la *Vie parisienne*. Est-ce assez... artistique, hein ! et les dessins qui n'ont aucun rapport avec le texte, et la critique de Bergerat ! Je suis indigné que mon nom soit sur la couverture, mais j'espère que ce... n'aura pas la vie longue. » (*Corresp.*, IV, 312.) Voir également *Lettres à sa nièce*, p. 468, 469.

2. *La République française et la Littérature*, Charpentier, 1879; cf. *Corresp.*, IV, 312, 325, et *Lettres à sa nièce*, p. 472.

pour les deux bonnes soirées que vous m'avez fait passer, j'aime mieux vous écrire à vous qu'à son honorable personne.

1° Dites-lui que j'attends immédiatement les premières épreuves de l'*Éducation sentimentale*. Le livre m'appartient à partir du 10 août prochain, et d'ici au 10 août nous n'avons pas trop de temps. Or, *j'ai besoin* que le susdit bouquin paraisse le plus promptement possible. Cela est très sérieux.

Ce roman a été étranglé à sa naissance par Troppmann et Pierre Bonaparte. Il serait juste de le réhabiliter. C'est un four immérité. Georges devrait penser à le réintroduire dans le monde par quelques articles corsés.

2° Je n'ai pas entendu parler de Bertrand [1], bien que Burty lui ait demandé un rendez-vous pour moi; donc, la malheureuse féerie est de nouveau dans les mains de Maupassant. Si la « Maison Charpentier » désire la lire, elle peut la lui demander; nous verrons ensuite ce qu'il faudra en faire.

Je ferai encore une tentative [2] au mois de septembre; puis, comme cette tentative ratera (j'en suis presque certain), nous la publierons *avec illustrations* !!! Il y a douze tableaux [3]; on peut faire douze dessins de décors. Rien n'empêche d'y rêver dès maintenant.

3° J'attends votre visite vers le milieu de juillet.

4° Je vous baise les mains et, avec votre permission, les deux joues.

G. F.

LI

Croisset, mardi 22 [juillet 1879].

Mon cher ami,

Vous recevrez en même temps que ce billet les deux volumes de l'*Éducation sentimentale*, soigneusement « revus et corrigés ». J'ai fait tout ce que j'ai pu! Maintenant, c'est à vous.

Il ne me paraît guère possible que l'œuvre entière tienne dans un seul volume? Envoyez-moi un spécimen.

Et donnez-moi des nouvelles de vous et des vôtres.

Et ne vous endormez pas dans les délices de Dieppe. Prenez garde au soleil!

Je vous embrasse.

G. F.

Quand faut-il compter sur vôtre visite?

1. Directeur du Théâtre des Nations.
2. Pour faire représenter le *Château des Cœurs*.
3. Ceci laisse à penser qu'au dernier moment Flaubert fit quelques changements à sa féerie, car, telle que la publia la *Vie Moderne*, elle n'a que dix tableaux, et non douze.

LII

Jeudi, Croisset près Rouen [31 juillet 1879].

Eh bien! et ces épreuves de l'*Éducation sentimentale*?
Et le *Château des Cœurs*?
Qu'est-ce que tout cela devient?
Au lieu de faire le gandin sur la plage de Dieppe, daignez un peu vous occuper de votre serviteur, qui vous embrasse.

G. F.

Quand est-ce que je vous aurai à déjeuner, vous et la petite famille?

LIII

Dimanche 17 [août 1879].

Mon cher ami,

Si vous voulez venir à Croisset, dépêchez-vous, parce que, au milieu de la semaine prochaine, je ne serai plus là.
Je (ou plutôt nous comptons) sur vous, Mesdames Charpentier et les mômes, pour déjeuner chez votre serviteur.

G. F.

Eh bien! et ces épreuves? Je vous affirme que vous devenez intolérable.

LIV

A Madame Marguerite Charpentier.

[Août 1879?]

Chère madame,

Je reçois à l'instant une lettre de votre légitime où, après avoir reconnu ses méfaits à mon endroit, il m'annonce votre visite collective pour la semaine prochaine.
Entendez-vous avec lui pour que ce soit dimanche, lundi ou mardi prochain, parce que mercredi je m'absente de Croisset jusqu'au milieu du jour.
Je vous attend *trétous* pour déjeuner un des jours indiqués, et dans l'espoir d'une prompte réponse, je vous baise les deux mains.

Votre bien affectionné.

G. F.

Mercredi, 4 heures.

LV

A Madame Marguerite Charpentier.

[Août 1879?]

Chère Madame,

Nous[1] vous attendons mardi à 11 heures et demie, puisque vous arriverez à Rouen à 11 heures.

A cette heure-là il n'y a point de bateau pour Croisset. Le premier fiacre venu que vous trouverez à la gare vous y mènera.

Est-ce que nous n'aurions pas Madame votre belle-mère et M^lle^ Georgette?

Donc, *à mardi*, et d'ici là comme toujours tout à vous.

Votre très dévoué.

G. F.

LVI

240, Rue du Faubourg-Saint-Honoré.

Mercredi soir [septembre 1879].

Mon cher ami,

Bergerat, que je viens de voir, m'affirme que vous rentrez aujourd'hui à Paris, et que le beau temps prolongera votre séjour à Dieppe.

En conséquence, mon bon, il faudrait *vuider* maintenant la question du *Château des Cœurs*. Tâchez d'être à la *Vie Moderne* vendredi entre 4 et 5 [2]. Si vous ne pouviez vous y rendre, envoyez-moi un mot pour me donner un rendez-vous. Mais je ne vois que vendredi, car sans doute vous repartirez samedi.

M. Vieille m'a communiqué une lettre de votre imprimeur Berrichon [3] qui me paraît... faire X?

X. Je n'en ai tenu aucun compte, bien entendu.

Tout à vous.

G. F.

Hier je n'ai pas reçu d'épreuves.

Pourquoi? Quelquefois je les renvoie le jour même, étant un *modèle d'exactitude*, Monsieur!

P.-S. — Avec le prochain envoi d'épreuves, expédiez moi :

1° L'*Histoire de la papauté* de Lanfrey.

2° *L'Église et les philosophes au XVIII^e^ siècle*, du même [4].

1. Sa nièce, Mme Commanville, était alors à Croisset.

2. Voir *Lettres à sa nièce Caroline*, p. 483.

3. Nuret et fils, à Châteauroux, qui imprimait pour Charpentier l'*Éducation sentimentale* (1 vol. in-18 jésus, 524 p., paru seulement en 1880).

4. Lectures pour *Bouvard et Pécuchet* : *L'Église et les philosophes au XVIII^e^ siècle* (1855, Paris, Lecou) et *Histoire politique des papes* (Charpentier, 1862).

LVII

Mercredi 2 heures [septembre 1879].

Eh bien? et mon livre, ou plutôt mes livres (le *Tristram* [1] et le *Machiavel*)? Quand les aurai-je? Vous m'oubliez complètement, cher ami! Je n'attends que ces deux volumes pour fermer ma boîte et m'en retourner chez moi travailler [2].

G. F.

LVIII

Mercredi soir [octobre 1879.]

Sauf meilleur avis, je ne vois rien à reprendre à la page ci-contre?

N. B. — Mais il me reste à corriger en dernière épreuve plusieurs pages qu'on ne me renvoie pas.

Admirez dans le volume de Huysmans [3] une illustration qui est un *comble*!

Si c'est là du naturalisme, où est le fantastique?

A vous, mon bon.

Votre G. F.

LIX

Mercredi soir, 15 [octobre 1879].

Mon cher ami,

Je n'ai plus à voir, en seconde épreuve, que très peu de feuilles de l'*Éducation!* Vous pouvez donc vous disposer en conséquence, c'est-à-dire préparer vos batteries.

On a été bien injuste pour ce livre. Y a-t-il moyen d'avoir là-dessus une réparation?

M. Jules Lemaître, professeur de rhétorique au lycée du Havre, vient de m'adresser un très bel article publié le 12 courant dans la *Revue politique et littéraire* [4].

Envoyez-moi, quand l'*Éducation* sera parue, trois où quatre exemplaires à l'adresse de « M. Pilon, quai du Havre, 7, pour M. G. Flaubert, Rouen. » — Adressez-en un à M^me^ Adam en mettant dessus de la part de l'auteur. Vous m'obligerez.

1. Le mot est presque illisible sur l'autographe de cette lettre. S'agit-il de H. Baker Tristram, ou d'un ouvrage intitulé : *Vie et opinions de Tristram Shandy*, par Laurence Sterne (8 vol. in-12, 1759-1767), traduction française d'Alfred de Wailly? Mais on ne voit guère en quoi cette œuvre licencieuse et fantastique pouvait servir à Flaubert pour *Bouvard et Pécuchet*.

2. Après avoir passé les mois d'août et de septembre à Paris, Flaubert revint à Croisset au début d'octobre (Cf. *Lettres à sa nièce*, p. 484).

3. *Marthe*, histoire d'une jeune fille, 1 vol. in-18 jésus, avec eaux fortes impressionnistes de Forain, Paris, Derveaux 1879 (paru le 14 octobre).

4. L'article de M. Jules Lemaître est du 11 octobre 1879.

Dites à Bergerat de répondre à ma dernière lettre, sacré nom de Dieu, et embrassez toute la famille pour moi et qu'elle vous le rende.

Tout à vous. Votre

G. F.

J'attends les *Rois en exil*. Amitiés aux amis.

Je travaille comme un misérable et suis fort éreinté.

*
* *

Suit, par ordre chronologique, la lettre publiée Correspondance IV, 338, qui est du mois d'octobre, tout au plus des premiers jours de novembre 1879. En voici les principaux passages :

Mon bon,

Vous recevrez en même temps que ceci, la fin de *Salammbô*. Je ne sais si j'ai donné le bon à tirer de ce qui s'étend de la page 506 à 511? *Veillez-y*. Quel imprimeur! Regardez les en-têtes de pages et la quantité de lettres qui sont de travers! — Enfin, c'est fini, Dieu merci!

Bergerat a dû recevoir dimanche matin les deux dessins de Croisset [1]? Nous avons fait, ma nièce et moi, tout ce que nous avons pu pour satisfaire le dit rêve. S'il n'est pas content, zut!

Quand paraît le *Château des Cœurs*? Ne pas oublier la *Chanson des Brises*.

Quant à Monsieur Lafitte [2], je sais qu'il admire le *Voyage autour de ma chambre*, de Monsieur de Maistre! ce qui me dispose médiocrement à lui être agréable. — 2° faire annoncer mon roman en plein succès de *Nana* me semble peu adroit. — 3° Il est promis à Mme Adam [3]; et — 4°, si l'on veut que je ne l'achève pas, c'est d'en parler maintenant. La moindre réclame me couperait la musette, absolument.

Attendons au moins *le Château des Cœurs!* Donc, jusqu'à nouvel ordre, *je refuse*. Autre guitare : Vous avez fait, au milieu de septembre, un nouveau tirage de *Salammbô*, et l'*Éducation sentimentale* va reparaître. Vous seriez bien aimable de m'allonger maintenant le montant de ces deux éditions, en prélevant ce que je vous dois comme acquisitions de livres....

1. Il avait été convenu que Mme Commanville ferait deux croquis de Croisset pour joindre à la préface de Bergerat présentant le *Château des Cœurs* aux lecteurs de la *Vie Moderne* (Voir *lettres de Flaubert à sa nièce*, p. 482, 485 et *passim*). Ces croquis parurent en effet dans le numéro du 24 janvier 1880.

2. Jules Lafitte, ancien administrateur de la *République Française*, directeur du *Voltaire* où paraissait en ce même moment *Nana*, dont Flaubert, dans cette même lettre, dit avoir lu les huit premiers feuilletons. Lafitte avait demandé à Flaubert de lui donner *Bouvard et Pécuchet* pour son journal (Cf. *Corresp.* de Zola, *Les lettres et les Arts*, p. 171 et suiv.)

3. Juliette Lamber, directrice de la *Nouvelle Revue*, dont le premier numéro venait de paraître en octobre 1879 (Voir *Corresp.*, IV, 346 et *passim*).

LX

[Novembre ou décembre 1879.]

Mon cher ami,

Vous commencez à devenir très désagréables, vous et Bergerat, qui prend votre genre de ne pas répondre aux lettres qu'on lui envoie.

Donc je vous demande :

1° Ce que devient la *Féerie*?

Où en sont les dessins?

Quand paraît-elle?

Et cette préface [1]?

N. B. — 2° Vu la rigueur de la saison, il me serait agréable de recevoir l'*argent* du dernier tirage de *Salammbô* et du dernier de l'*Éducation*.

3° Il me semble que ce serait l'heure de faire parler de la susdite *Éducation*.

Tout à vous.

G. F.

Mardi soir.

LXI

[Décembre 1879.]

Mon cher ami,

Envoyez-moi *le papier* qu'il faut pour les deux dessins.

Dès qu'ils seront tirés, envoyez-moi les deux épreuves. Ma nièce désire les voir et y retoucher.

Est-ce qu'il faut deux autographes? Deux autographes en regard, ça me paraît *coco* [2]? Tout à vous.

G. F.

Croisset, par Déville, près Rouen.

Samedi matin.

LXII

[? 1879.]

Je baise la main du secrétaire.

G. F.

Qu'ils ne manquent pas, surtout!!!

Qu'ils ne manquent pas!!!!

LXIII

[? 1879.]

Mon cher ami,

Je compte me présenter demain chez vous de 2 à 4 heures. Tâchez de n'être pas en état de vagabondage.

D'ici là, tout à vous.

G. F.

1. C'est l'article dont nous avons parlé dans notre Avant-Propos, où Bergerat raconte les tribulations de la *Féerie* (Voir la *Vie Moderne* du 24 janvier 1880).

2. Ces autographes n'ont pas été reproduits dans la *Vie Moderne*.

Pensez à me faire vous demander l'adresse de A. Sylvestre.

Lundi soir.

LXIV

[? 1879.]

Monsieur Gustave Flaubert présente ses respects à M. et M^me^ Charpentier. Il sera heureux et fier de se rendre vendredi prochain à leur honorable invitation.

L'absence de bourgeois le rassure sur son avenir. Car il est maintenant arrivé à un tel point d'exaspération, quand il se trouve avec des personnages de cette espèce, qu'il est toujours tenté de les étrangler, où plutôt de les précipiter dans les fosses d'aisance (si l'on peut s'exprimer ainsi); action dont les conséquences seraient gênantes pour la librairie Charpentier, laquelle il porte dans son cœur, y compris les enfants et le toutou.

Vendredi soir.

LXV

Samedi matin [1879 ?].

Espèce de voleur de chapeaux!

1° Faites-moi le plaisir de m'envoyer les livres de médecine marqués sur la petite note ci-incluse.

2° D'expédier en Angleterre les deux ouvrages indiqués dans la seconde note : livres parus dans votre infâme maison.

Qui aurait cru cela! une apparence honnête, jolie dame, beaux enfants, quartier aristocratique, etc., et pousser la turpitude jusqu'à dépouiller de leurs vêtements les pauvres hommes de lettres!....

G. F.

LXVI

Samedi [? 1879 ?].

Eh bien? cher ami, et ces spécimens de Claye? Je comptais les voir aujourd'hui!

Si vous ne poussez pas le dit Claye l'épée dans les reins, jamais nous n'aurons les placards à la fin de janvier!

Il faudrait être en train avant le jour de l'an!

A mardi, et tout à vous!

G. F.

* * *

Suit, par ordre chronologique, une lettre adressée à M^me^ Marguerite Charpentier, et datée du 13 janvier 1880. Elle est publiée Correspondance IV, 352.

Flaubert, entre autres recommandations, prie M^me^ Charpentier d'insister auprès de son mari pour que le premier volume de Maupassant « Des Vers » paraisse avant le mois d'avril 1880.

LXVII

Dimanche, 25 janvier 1880.

Mon cher ami,

La Renommée aux cent bouches m'a appris que Mme Charpentier était accouchée et que le jour même où le ciel vous octroyait un héritier, vous étiez alité.

Donc, comment se portent la mère, l'enfant et le papa?

2e Pour vous fléchir, j'avais bassement écrit à Mme Charpentier; mon épître a du lui arriver précisément le jour où elle enfantait. Donc, ma lettre est probablement perdue. Elle avait pour but de vous recommander la publication, aussi prompte que possible, des *Vers* de Maupassant. Faites cela, et vous m'obligerez infiniment, c'est un SERVICE que je vous demande, et la publication ne vous déshonorera pas.

3e La *Féerie* a bonne mine : et, ainsi publiée, elle me plaît [1].

Nous causerons de la question pécuniaire quand tout sera paru; mais (il y a toujours un *mais*), d'ici là, mon bon, vous seriez bien aimable de m'envoyer ce qui me revient de l'*Éducation sentimentale* (votre dernier payement était pour un tirage de *Salammbô*). Franchement, et sans blague aucune, un peu de monnaie me serait agréable pour le quart d'heure.

Je commence le plan de mon *dernier chapitre*. Quand sera-t-il fini? Dieu le sait! peut-être pas avant la fin d'avril, ou le milieu de mai.

Dès qu'il fera moins hideux, au commencement de mars, je suppose, je m'attends à votre visite, en compagnie de Zola, Goncourt et Alph. Daudet. Vous apparaîtrez avec les violettes et nous nous livrerons à un petit balthazar rustique.

D'ici là, je vous embrasse. Votre

G. F.

LXVIII

[16 février 1880.]

Mon cher ami,

Vous êtes un drôle de pistolet, *vesanus sclopetus*, comme on dit en vers latins (de Jésuites). Sans un hasard providentiel, j'ignorerais le n° du *Voltaire* de vendredi dernier [2]. Je ne comprends pas que vous vous obstiniez à ne point m'envoyer les fleurs à mon adresse! Vous me

1. Le premier feuilleton du *Château des Cœurs* avait paru la veille.

2. Le *Voltaire* du 30 janvier 1880, qui contenait un article de Gustave Gœtschy, intitulé *Histoire d'un ours*. Gœtschy y racontait tout au long les tribulations du *Château des Cœurs*, jusqu'à la *Vie Moderne*. Il citait quelques fragments de la pièce. L'article était somme toute très élogieux, bien que le critique ne se fît pas faute de rappeler les petits ridicules de Flaubert, ses colères farouches, son intransigeance artistique, et sa « toquade » de croire à la haine de la littérature. « M. Flaubert, disait-il, qui n'a pas un ennemi, se croit très sincèrement la première victime de cette haine, dont selon lui le siècle est marqué comme d'une tache au front. Il craint Paris et maudit l'esprit de blague... Jamais modestie ne se forgea plus d'angoisses, et j'ose le dire, plus de chimères. »

demandez si je connais un article du *Figaro*[1]? Où voulez-vous, sacré nom de Dieu, que je trouve ici le *Figaro?*

N. B. — Donc, m'envoyer, *illico*, deux numéros du susdit *Voltaire* du 30 janvier, et celui du *Figaro*, si ça en vaut la peine?

Autre guitare! Quand le *Château des Cœurs* sera paru en entier, adressez-en un exemplaire, de ma part, à Vacquerie[2].

Et arrangez-vous pour que je ne reçoive plus de *nouveautés*. Ces lectures me prennent un temps absurde. Depuis *quatre* jours, afin d'en être quitte, je lis les romans empilés sur ma table, il faut répondre aux auteurs, je n'*en peux plus!* et ça recule d'autant mon bouquin qui me demande des lectures formidables.

A ce propos, si vous pouviez me découvrir quelque part, et n'importe à quel prix, *de l'Éducation*, par Spurzheim[3], vous seriez un vrai sauveur. Sans compter sa collaboration avec Gall dans le grand ouvrage intitulé *de l'Anatomie du cerveau*, Spurzheim a fait un livre spécial intitulé *de l'Éducation*; c'est ça qu'il me faudrait! Que ne me faudrait-il pas!

J'attends même un couple de paons, pour étudier le coït de ces beaux volatiles[4].

Le père Cassagnac a rendu sa grande âme à Dieu[5]. Quel malheur! Va-t-on recommencer la scie du baron Taylor? Espérons que non. Ils formaient dans ce temps-là une chouette phalange! Buloz, Marc Fournier, Villemessant, Cassagnac. Reste Girardin.....

Et Lagier[6], qui va publier « ses confidences », comme Lamartine! Allons. La France se relève!

Bécots de nourrice aux mioches, bonne santé à la mère, prospérités au papa, et tout à vous.

G. F.

Mardi.

Quel est l'homme aimable caché sous le nom de Gustave Gœtschy[7]? Remerciez-le de ma part.

1. Le *Figaro* du 24 janvier 1880, première page (*Échos de Paris*). Une simple note annonçant que sous l'heureuse initiative de Bergerat, la *Vie Moderne* commençait le jour même la publication de la *Féerie*.

2. Il avait été décidé que le *Château des Cœurs* serait publié en volume, avec les illustrations, dès qu'il aurait été publié complètement en feuilletons dans la *Vie Moderne*. (Voir ci-après, lettre du 2 mai 1880). La mort de Flaubert empêcha de réaliser ce projet.

3. Cf. *Lettres à sa nièce*, p. 497, 499.

4. Cf. *Corresp.*, IV, 355.

5. Granier de Cassagnac, littérateur et homme politique, né en 1808, mort le 31 janvier 1880. Écrivit successivement dans les *Débats*, la *Revue de Paris*, le *Globe*, l'*Epoque*, le *Constitutionnel*. Député au corps législatif de 1852 à 1870.

6. Suzanne Lagier, actrice, qui avait été l'amie de Flaubert.

7. Gustave Gœtschy était alors secrétaire de la rédaction à la *Vie Moderne*.

*
* *

A Émile Bergerat[1].

Croisset, 6 février 1880.

Mon cher ami,

Grâce à vous, je vais devenir célèbre à Rouen. Le *Nouvelliste* m'a fait, pour la première fois de sa vie, une forte réclame d'après vous, et le *Journal de Rouen*, mardi dernier, a reproduit, avec une introduction, *toute* votre préface. Une vieille bonne[2] que j'ai, et qui est sourde, boiteuse et aveugle, m'a dit hier un mot sublime et qui était le résultat de ce qu'elle avait entendu dire chez l'épicier, où l'on parlait du susdit numéro du *Journal de Rouen* : « Il paraît que vous êtes un grand auteur! » — Mais il fallait voir la mine, et entendre la prononciation[3]!

Eh bien! ce *grand auteur* est un idiot! J'ai oublié de vous dire le plus beau des détails sur la pérégrination du manuscrit. Il est resté *onze mois* à l'Instruction publique! c'est-à-dire dans le *cabinet de Bardoux*. Le dit Bardoux s'était engagé, à peine ministre, à faire représenter la pièce de ses trois amis. Ne trouvez-vous pas cela joli? Là encore, comme chez Noriac, j'ai été obligé à la fin de reprendre mon infortuné papier.

Je crois que les deux journaux de *la localité* (substantif employé par M. de Villèle pour la Grèce : « La Grèce! que nous importe cette localité ») feront du bien à la *Vie Moderne*, les bourgeois de ces lieux ayant foi en *leur* journal. Mais les libraires me paraissent stupides. Aucun jusqu'à présent ne l'a en montre, et beaucoup même n'ont point le *Château des Cœurs*.

Amitiés à Estelle[4], et tout à vous, mon chéri. Votre

G. F.

Qui est donc celui qui m'a fait une si belle réclame dans le *Voltaire*? Et cet oiseau de Charpentier qui ne m'a pas envoyé un pareil article. Quel être! Rappelez-lui que j'attends toujours deux exemplaires.

LXIX

Vendredi, 12 février.

Voyez, mon cher ami, si vous pouvez faire quelque chose pour ce brave homme. Je crois qu'il faut l'obliger, puisque son but est de propager la bonne littérature. Votre générosité peut être une réclame?

1. Cette lettre à M. Émile Bergerat fut publiée dans la *Vie Moderne* peu de temps après la mort de Flaubert (22 mai 1880). Comme elle intéresse directement l'histoire du *Château des Cœurs*, j'ai cru devoir la reproduire ici en l'intercalant à sa date dans la série des lettres à Charpentier.
2. Julie, qui avait élevé Flaubert. Elle mourut en 1833 (Voir notre *Étude sur Flaubert avant 1857*, chap. I, p. 15 et 16).
3. Cf. *Lettres à sa nièce Caroline*, p. 501.
4. Mme Émile Bergerat, fille de Théophile Gautier.

Et envoyez-moi *tout de suite* un exemplaire de *Nana* [1]. J'attends de l'avoir lu pour me mettre à mon dernier chapitre.

Tout à vous et aux vôtres. Votre

G. F.

LXX

Nuit de mercredi [février 1880].

Mon bon,

1° Voici un bouquin qui rentre absolument dans mon sujet. *Il me le faut*, et promptement.

Félix Voisin : *Applications de la physiologie du cerveau à l'étude des enfants qui nécessitent une éducation spéciale*, Paris, 1830.

Si on le trouve dans le magasin de la librairie, dites à Charpentier (*sic*) de me le procurer coûte que coûte, et de me l'envoyer par la poste. (Il va sans dire que je préfère l'emprunter s'il est possible.)

2° Ne pas oublier de m'envoyer chez Pilon, avec le paquet de Spencer, les nouveaux documents sur Schopenhauer, l'engueulade à Challemel-Lacour, etc.

Je suis gêné de plus en plus par « mon fils j'ai fait ma nuit » et par « le jeune Fellateur de nos amis ».

Je demande 2 *Nana*.

Je t'embrasse.

*
* *

Suit la lettre publiée Correspondance IV, 367, du dimanche 15 février 1880 :

Mon cher ami,

Ce n'est pas pour me « livrer à la débauche », mais pour payer mon marchand de bois que j'attends les monacos dont la « venue prochaine » me fut annoncée par votre excellence le 27 janvier dernier.

. . . . . .

Bergerat a dû vous communiquer mon peu d'enthousiasme pour la manière dont ma pauvre *Féerie* est publiée dans la *Vie Moderne*. Le numéro d'hier [2] ne change pas mon opinion ! Ces petits bonshommes sont imbéciles, et leur physionomie absolument contraire à l'esprit du texte ! — Deux pages de texte en tout ! de sorte qu'un seul tableau demandera plusieurs numéros. Et encore si ce n'était pas coupé par d'autres dessins, n'ayant aucun rapport avec l'œuvre ! Mais il paraît qu'*il le faut* ! Ça dépasse le raisonnement ; c'est mystique ! je m'incline.

1. *Nana* parut en volume, chez Charpentier, le 12 février 1880.

2. Ce numéro, du 14 février, contient le texte d'une partie seulement du troisième tableau du *Château des Cœurs*, avec plusieurs croquis de Daniel Vierge représentant les scènes du bal chez le financier Kœhler. Au milieu se trouvent deux gravures hors texte, l'une reproduisant un *paysage* de Corot, l'autre une lithographie de Karl Bowner intitulée *Les canards sauvages*.

O illustration! invention moderne faite pour déshonorer toute littérature!

. . . . . .

LXXI

Jeudi 26 février [1880].

Merci pour le livre sur la pédagogie, mon cher ami... mais j'attends toujours *autre chose*.

Excusez-moi près de M. Aicard. Je suis accablé de lectures et de travail, et si je veux que mon bouquin paraisse en 1881, je ne dois pas employer trois minutes à autre chose. Je lirai ses vers plus tard[1], mais les forces humaines ont des limites. Mes yeux n'en peuvent plus.

Tous les dimanches, la *Vie Moderne* me donne un accès de rage sic! On ne peut rien imaginer de plus inepte que ces illustrations. Consultez là-dessus la voix publique!....

Je n'en demandais pas, bon Dieu! Un dessin (le décor seulement) pour chaque tableau suffisait.... Cette parodie du texte m'exaspère.

Aucune de ces stupidités ne pourra entrer dans le volume! De toutes les avanies qui sont tombées sur le *Château des Cœurs*, cette dernière n'est pas la moindre, et je regrette bougrement d'avoir, pour une fois, failli à mes *principes*.

Avec lesquels j'ai l'honneur d'être mon bon, votre

G. F.

LXXII

Mi-carême [1880].

Un mot, cher ami, pour me tirer d'incertitude.

Hier je vous ai envoyé un reçu pour un tirage de *Salammbô*. Il y a erreur. Ce doit être pour l'*Éducation sentimentale*. Je m'embrouille, à moins que ce ne soit vous?

Car l'*Éducation* est mon dernier livre tiré chez vous.

Votre G. F.

Que de fois je répète ce mot *tirer*! Ne pas croire que ce soit l'effet d'une préoccupation vénérienne!

LXXIII

[18 mars 1880].

Monsieur,

Bien que votre existence depuis six mois ne soit qu'une continuité de crimes, et que vous mettiez le comble à vos infamies en vous travestissant en clown pour vous livrer à des danses impures chez des personnes qui ne le sont pas moins; en dépit de votre conduite capable de *faire rougir toutes les bases de la société*; malgré les obscénités dont

1. *Miette et Noré*, vers, par Jean Aicard (in-18, Charpentier, 1880).

vous couvrez la surface de la terre, et nonobstant les illustrations de la *Vie Moderne*, je vous préviens que, par considération pour votre famille, eu égard à votre femme, à vos pauvres petits enfants, et à Mme votre mère, me disant d'ailleurs qu'après tout ce n'est pas votre faute si le tempérament vous emporte, et convaincu que ma société ne peut vous faire que du bien, tant sous le rapport des exemples que sous celui des préceptes,

Vous êtes convié, avec MM. Alphonse Daudet, Edmond de Goncourt et Émile Zola, à venir le samedi, le dimanche où le lundi de Pâques, prochain où prochaine, faire un petit balthazar champêtre [1],

chez votre

G. F.

Jeudi 18 mars.

LXXIV

Dimanche 2 mai [1880].

Comme le rédacteur en chef me paraît devenu gâteux, je m'adresse à l'Editeur.

Le numéro d'hier est le *comble*! Une scène, à son milieu, arrêtée net par un article de sport [2], me paraît une drôle de façon de respecter la littérature! Si vos abonnés préfèrent à mon œuvre la vue d'une grille, ou celle du Pont-Neuf (comme actualité), ou des portraits de botte, ils n'avaient que faire de ma prose.

Enfin, je regarde cette publication comme une cochonnerie que vous m'avez faite, à moi, ce qui n'est pas bien de la part d'un ami. Je m'étais fié à vous deux. Vous m'avez trompé, voilà tout. Je n'ai pas voulu vous en parler quand vous êtes venu à Pâques pour ne point gâter cette « petite fête de famille »! Mais la chose me reste sur le cœur. De toutes les avanies que j'ai endurées pour le *Château des Cœurs* celle-là est la plus forte. On rejetait mon manuscrit; on ne chiait pas dessus!

Vous me paierez cela, mon bon, je vous en préviens.

Attendez-vous donc la semaine prochaine à me voir dans des dispositions peu commodes. Puisque j'ai eu la bêtise des consentir à des illustrations (chose anti-littéraire), il faut maintenant les recommencer pour le volume, pas une n'ayant de rapport avec le texte. C'est donc une autre publication à faire, et il faut s'y mettre *tout de suite*, pour qu'elle précède mon roman. Pensez-y.

1. Voir *Lettres à sa nièce*, p. 511, 512.

2. Cette scène est la IIIe du dixième tableau. Elle est en effet coupée par un article de sport, après la réplique de Bouvignard : « Ah! ça soulage... et je vais vendre toute ma collection pour doter ma pauvre fille ». Il convient de dire que cette scène est une des plus longues de la féerie. — Les colères de Flaubert à propos des illustrations du *Château des Cœurs* s'expriment ailleurs que dans ces lettres à Charpentier. Voir notamment : *Lettres à sa nièce*, p. 503, 515, 518, 520, 522, 523, et *Corresp.*, IV, 363, 377, 381.

Là-dessus, comme vous êtes gentil tout de même, et que je suis une bedolle, je vous embrasse.

G. F.

Tendres respects à Mme Charpentier.

Le 8 mai, le jour même où Flaubert mourait à Croisset, la *Vie Moderne* terminait la publication du *Château des Cœurs*. Le 15 mai, en première page, ce journal reproduisait le portrait de Flaubert d'après le célèbre dessin de Liphart, et le chroniqueur René Delorme lui consacrait un long article nécrologique. On y lisait ces lignes : « Après avoir refusé cent fois à des revues imposantes, à des journaux puissants, à des éditeurs millionnaires, sa féerie inédite, *le Château des Cœurs*, il avait consenti à nous la donner, à laisser publier cette œuvre rare dans le plus jeune des journaux littéraires... Le tableau crevait le cadre. Les coupures forcées, en divisant les scènes, en ralentissant la lecture de cette haute comédie, de cette satire aristophanesque, n'ont peut-être pas permis d'en saisir d'abord les belles proportions, d'en mesurer toute l'élévation ni toute la portée. C'est un monument qui doit être admiré dans son ensemble. Relisez la féerie aujourd'hui, et dites si cette œuvre n'est pas à la hauteur de *Madame Bovary*, de l'*Éducation sentimentale*, etc. »

SUR DEUX CONTREFAÇONS D'« ATALA » ET DE « RENÉ »

Dans une note ajoutée en *post-scriptum*, dans la troisième édition d'*Atala*, à l'*Avis sur cette troisième édition*, Chateaubriand s'exprime ainsi :

J'apprends dans le moment qu'on vient de découvrir à Paris une contrefaçon des deux premières éditions d'*Atala*, et qu'il s'en fait plusieurs autres à Nancy et à Strasbourg. J'espère que le public voudra bien n'acheter ce petit ouvrage que chez Migneret et à l'ancienne Librairie de Dupont.

Je crois bien avoir sous les yeux une de ces contrefaçons. Elle m'est fort aimablement communiquée par M. Francis Charmes. C'est un petit volume de 155 p. pet. in-18 (en y comprenant le faux titre, la *Lettre publiée dans le Journal des Débats et dans le Publiciste*, et la *Préface*), imprimé avec de médiocres caractères sur de mauvais papier. Différents signes extérieurs la distinguent de la véritable édition originale, dont j'ai donné, en collaboration avec M. Joseph Girardin, une reproduction aussi fidèle que possible[1], et que donc je ne m'attarderai pas à décrire longuement. Je rappelle simplement que la véritable édition originale, imprimée sur bon papier vélin avec de jolis caractères Didot, comprend XXIV pages (paginées à part avec des chiffres romains) de titres et préfaces, et 210 p. de texte. Elle doit être extrêmement rare : je ne connais, pour ma part, que l'exemplaire de la Bibliothèque Nationale, et un exemplaire possédé par un particulier. Pour la distinguer rapidement de la contrefaçon que j'ai décrite, indiquons simplement, outre la différence de pagination, les deux signes que voici. La véritable édition originale, à la page du titre, porte : *A Paris, chez Migneret, imprimeur, rue Jacob, n° 1186; et à l'ancienne librairie de Dupont, rue de la Loi, n° 288.* La contrefaçon reproduit assez fidèlement cette mention, comme du reste toute la page du titre, mais imprime : N° 228[2]. D'autre part, l'édition originale a, en titre courant, *Atala*; la contrefaçon n'a pas de titre courant.

La contrefaçon se vendait-elle le même prix que l'édition originale? C'est ce que j'ignore. Mais j'imagine qu'elle a dû être tirée à un plus grand nombre d'exemplaires que la véritable édition princeps. Du moins j'en connais, outre l'exemplaire de M. Charmes, deux autres : l'un possédé par un particulier, et qui présente les mêmes caractères, et un autre, qui m'a été signalé en 1903 comme figurant dans un catalogue de Damascène-Morgand sous la rubrique suivante :

39853. CHATEAUBRIAND. *Atala, ou les amours de deux sauvages dans le*

1. Un vol. petit in-18, Paris, Fontemoing, 1906.

2. Les deux premières éditions (non contrefaites) portent 288; mais la 3e porte bien 228, ce qui tendrait à prouver que la contrefaçon a correctement rectifié le faux numéro donné par les deux premières éditions authentiques, — si la 5e édition ne donnait pas elle aussi 288.

désert, par Fr. Aug. Chateaubriand. Paris, Migneret, 1801, in-16 de 155 pp. *broché*. 35 francs.

Cette édition non citée a été publiée simultanément avec l'édition originale en 210 pp. si elle n'est pas antérieure.

La mention du catalogue est incomplète et doit être inexacte. Il semble bien que nous soyons là tout simplement en présence d'un autre exemplaire de la contrefaçon que j'ai décrite.

*
* *

M. Charmes me communique également un autre petit volume, beaucoup plus rare, ce me semble, et où je crois bien voir aussi une contrefaçon. En voici le titre exact :

René, | *ou* | *les Effets des passions*, | par | F. A. Chateaubriand. | Pour servir de suite à *Atala*, ou les | Amours de deux Sauvages dans le désert; | par le même auteur. | A Paris, | 1802.

C'est un volume petit in-16, à toutes marges de 106 p. (la page de titre, recto et verso, n'est point paginée), joliment imprimé sur vélin. Le texte m'a paru identique au texte de l'édition originale de *René*, lequel, comme l'on sait, a paru pour la première fois dans l'édition originale du *Génie du Christianisme*, en 1802. Trois choses me font croire à une contrefaçon pure et simple de l'épisode du *Génie* :

D'abord, la très nette déclaration de Chateaubriand dans la *Préface* de l'édition d'*Atala* et *René* qu'il a publiée en 1805, à Paris, chez Le Normant, et qui passe, avec raison, pour la véritable édition originale de ces deux épisodes réunis :

René, — y dit-il, — *René* qui accompagne *Atala* dans la présente édition n'avait point encore été imprimé à part.

Je n'ai, pour ma part, absolument rien relevé qui infirmât cette déclaration.

En second lieu, si le livre n'était pas une contrefaçon, il serait bien étonnant qu'il ne portât pas d'indication de libraire ou d'éditeur.

Et enfin, je relève, dès la première page, une indication singulièrement naïve et qui me paraît prouver jusqu'à l'évidence que la contrefaçon a été exécutée sur l'édition originale du *Génie*. Après les premiers mots du roman : « En arrivant chez les Natchez, René », le copiste ici reproduit tout simplement la note du *Génie*, que voici : « Voyez *Atala*, à la fin du troisième tome ».

Dans son *Essai d'une bio-bibliographie de Chateaubriand et de sa famille* (Vannes, Lafolye, 1895), M. René Kerviler (p. 25) signale un volume qu'il décrit trop brièvement ainsi :

« *René, ou les effets des passions*, pour faire suite à *Atala*, Leipzick, 1802, in-12. »

Et il ajoute : « *René* était, comme *Atala*, un épisode du *Génie du Christianisme*. L'édition de Leipzick, en 1802, en fut détachée sans l'aveu de l'auteur, qui s'opposa toujours à ce que *René* parût séparément, et autorisa seulement à partir de 1805 à le joindre à *Atala*. »

Cette contrefaçon de Leipzick est-elle, comme j'inclinerais à le penser,

celle-là même que nous avons décrite? Ou bien y a-t-il eu en 1802 deux contrefaçons différentes de *René*? Je soumets ce petit problème de bibliographie chateaubrianesque à M. Marcel Duchemin, qui va prochainement nous donner une édition critique de *René* dans la collection des *Textes français modernes*.

*
* *

Profitons enfin de l'occasion pour poser, à qui pourra la résoudre, une question bibliographique tout à fait connexe de celle que je viens d'effleurer. Une lettre de Chateaubriand à Fontanes, sous la date du 6 novembre 1802, et écrite d'Avignon, nous apprend qu'il y eut aussi une contrefaçon du *Génie du Christianisme* :

Si l'on ne contrefait que les bons ouvrages, mon cher ami, je dois être content. J'ai saisi une contrefaçon d'*Atala*[1] et une du *Génie du Christianisme*. La dernière était l'importante; je me suis arrangé avec le libraire; il me paie les frais de mon voyage, me donne de plus un certain nombre d'exemplaires de son édition qui est en quatre volumes et plus correcte que la mienne; et moi, je légitime mon bâtard, et le reconnais comme seconde édition.

Les cinq volumes de l'édition originale du *Génie du Christianisme* se vendaient dix-huit francs brochés. Chateaubriand nous dit dans ses *Mémoires* que son contrefacteur lui vendit ses quatre volumes « au prix raisonnable de neuf francs l'exemplaire ». Or, la véritable édition princeps est parfois reliée elle aussi en quatre volumes (elle l'est quelquefois aussi en trois, et même en deux). Je n'ai jamais eu, pour ma part, la contrefaçon entre les mains. Si quelque lecteur de la *Revue d'histoire littéraire* en possédait un exemplaire, ne pourrait-il pas la décrire ici même plus longuement que ne l'a fait Chateaubriand, et nous indiquer quelques-uns des autres signes qui permettraient de la distinguer de l'édition parisienne?

VICTOR GIRAUD.

1. « Arrivé à Avignon la veille de la Toussaint, un enfant portant des livres m'en offrit : j'achetai du premier coup *trois éditions différentes et contrefaites* d'un petit roman nommé *Atala*. » (*Mémoires d'Outre-Tombe*, éd. Biré, t. II, p 310.) — La lettre n'en signale qu'une. Faut-il conclure à un accident de mémoire grossissante? Cela semble assez probable.

NOTES SUR LES SOURCES DE DEUX « HARMONIES » DE LAMARTINE

(II, 12, et III, 2)

I

Lamartine écrit à son collègue Édouard de la Grange, secrétaire de légation à Bruxelles, le 14 février 1829 [1] :

Oui, j'avais reçu *Jean-Paul* depuis quelques jours; et, qui plus est, une phrase de votre préface m'avait inspiré un morceau de poésie, que j'ai presque achevé...

Il s'agit du choix de *Pensées de Jean-Paul* que le comte de la Grange publia en 1829 et dont il donna une seconde édition en 1836. Dans la *Préface* de la première, qui s'attache à définir les difficultés, voire les conditions possibles d'une traduction de l'auteur allemand, le passage suivant peut avoir frappé Lamartine :

De même que le barde de la Calédonie évoque au son de sa harpe les ombres des héros des anciens temps, et les fait apparaître devant lui, enveloppés de leurs manteaux de brouillard; ainsi Jean-Paul interroge à la fois le monde moral et le monde physique, il remue le cœur de l'homme et réveille en lui les sentiments les plus généreux : si les visions qu'il nous présente se montrent quelquefois environnées de nuages, c'est qu'il les élève à la sublimité des cieux après les avoir fait sortir des abîmes de la terre. Poète, il donne un corps aux idées et une âme à la nature [2]...

Assurément, le poète des *Méditations*, lecteur enthousiaste des *Poèmes gaéliques*, n'avait pas besoin qu'on lui fît un portrait du « chantre de Fingal [3] » : cependant l'inspiration beaucoup plus méridionale des *Harmonies* l'éloignait en général des allusions calédoniennes. L'atmosphère de la grande poésie hébraïque, les Prophètes, Job, le Psalmiste, ou la lumière du ciel italien modifient à cette époque ce qu'on a appelé le « paysage intérieur » de Lamartine. Il est d'autant plus significatif de voir avec quelle promptitude une allusion ossianique fort incidente suscite une consonance dans l'âme du poète.

La douzième *Harmonie* du livre II débute par un passage qui peut être en effet ce « morceau de poésie » inspiré par la préface de la Grange :

1. *Correspondance*, t. IV, p. 216.
2. Dans la seconde édition, Paris, 1836, qui publie à nouveau cette préface, p. XIX.
3. Cf. Th. von Poplawski, *L'influence d'Ossian sur l'œuvre de Lamartine* (Diss. Heidelberg, 1905).

Quand la voix du passé résonnait dans son âme,
Les regards d'Ossian étincelaient de flamme,
Le vol de sa pensée agitait ses cheveux...
O puissance de l'âme! ô jeunesse éternelle,
Qu'une douce mémoire en nos seins renouvelle!
Sur ma lyre, Ossian! je ne vois pas encor
Flotter mes cheveux blancs parmi ses cordes d'or,
Mon cœur est tiède encor des feux de ma jeunesse,
Je n'ai pas tes longs jours, j'ai déjà ta tristesse;
Je parcours comme toi le champ de mes regrets!
Adorant comme toi les monts et les forêts,
J'aime à m'asseoir, aux bords des torrents de l'automne,
Sur le rocher battu par le flot monotone,
A suivre dans les airs la nue et l'aquilon,
A leur prêter des traits, un corps, une âme, un nom,
Et d'êtres adorés m'en formant les images,
A dire aussi : Mon âme est avec les nuages!

L'évocation des jours passés, en 1807 et 1808, au château de Bienassis, « à causer, à rire et à nous divertir comme des fous », et l'éloge donné — non sans un lointain souvenir de l'*Élégie* de Gray — à une obscure destinée bienfaisante, sont venus s'ajouter à ce développement, et ici le poète retrouvait, outre ses souvenirs, des impressions qu'il avait déjà communiquées, le 16 novembre 1824, à son ami Guichard de Bienassis : « Je ne trouve pas que l'homme qui s'évapore comme nous dans le tumulte du monde et des affaires soit plus intéressant que celui qui se concentre comme toi dans le sein de sa famille et de ses champs... »

II

Il y a, dans la partie de la plus célèbre des *Harmonies*, *Milly ou la Terre natale*, comme un souvenir de la fameuse *Chanson de Mignon* de Gœthe : un souvenir qui aboutira à une sorte de protestation et de nostalgie inverse :

J'ai vu des cieux d'azur, où la nuit est sans voiles,
Dorés jusqu'au matin sous les pieds des étoiles,
Arrondir sur mon front dans leur arc infini
Leur dôme de cristal qu'aucun vent n'a terni!
J'ai vu des monts voilés de citrons et d'olives
Réfléchir dans les flots leurs ombres fugitives...
J'ai vu ces fiers sommets, pyramides des airs...
De pics et de rochers ici se hérisser,
En pentes de gazon plus loin fuir et glisser,
Lancer en arcs fumants, avec un bruit de foudre,
Leurs torrents en écume et leurs fleuves en poudre...
. . . . . et mon cœur n'est pas là!

Ce développement par juxtaposition descriptive vient s'insérer, dans la pièce de Lamartine, à la suite de quatre strophes à rimes croisées et d'un autre mode, qui ressuscitent dans le souvenir du poète le site chéri dont on peut dire qu'il garda la nostalgie pendant toute sa vie [1]. L'Italie, qui fait pendant et opposition à l'humble hameau bourguignon, a les principaux traits que lui attribue la petite héroïne de *Wilhelm Meister*, le ciel bleu, l'absence de vent violent, les « citrons », les montagnes et leurs torrents (à supposer qu'ici Lamartine ne songe pas plus à la Suisse et à la Savoie qu'aux abords montagneux de l'Italie elle-même). Surtout le procédé de répétition : *J'ai vu..., j'ai vu..., j'ai vu...*, rappelle les *Connais-tu* répétés des trois couplets de Gœthe.

Or il est peu vraisemblable que Lamartine ait déjà lu les médiocres traductions de *Wilhelm Meister* qui avaient tenté, sans résultat appréciable, de faire connaître en France ce roman. C'est par une autre voie qu'il peut avoir été frappé du *lied* de Mignon.

Le 6 avril 1826, Lamartine écrit de Florence à sa mère : « Les Virieu nous ont quittés... Il ne nous reste plus que madame la comtesse de Bombelles, femme de l'ambassadeur d'Autriche, et la princesse Aldobrandini, avec qui nous ayons des relations suivies et douces et sûres d'intimité [2]. »

Cette charmante intimité toscane, qui dédommageait le poète des besognes diplomatiques et des démêlés comme l'affaire Pepe, M^me^ de Bombelles la parait de musique. La belle Ida Brown, cantatrice danoise que son mariage avait enlevée à la scène en la faisant entrer dans l'aristocratie et la diplomatie [3], continuait en effet à charmer des cercles choisis; et Lamartine, qui a adressé à M^me^ de Bombelles l'*Harmonie* qu'il intitule *la Voix humaine*, s'est inscrit au tout premier rang de ses admirateurs.

Or nous savons que le fameux *Connais-tu le pays?* — sans doute avec la mélodie de Reichardt — faisait partie du répertoire favori de M^me^ de Bombelles. Le lied de Gœthe lui avait valu, en 1818, un vrai triomphe sur M^me^ Catalani et l'admiration émue du poète lui-même. C'était à Carlsbad, chez le comte Schwarzenberg, devant un auditoire de diplomates et de hauts dignitaires. « Émue de l'impression qu'elle produisait, raconte Gentz à ce sujet [4], elle chanta d'une manière ensorcelante, et pour finir, accompagnée au piano par son mari, elle fit entendre *Connais-tu le pays?* Toute la société fut profondément empoignée. Gœthe avait les larmes aux yeux. La Catalani commença à se sentir mal à l'aise; elle pâlit et prétendit se trouver mal. »

M^me^ de Bombelles ne pouvait manquer, chantant devant un poète, de lui faire entendre ce lied que son glorieux émule avait écouté avec émotion : grand admirateur de *Werther*, Lamartine était bien préparé à accueillir Mignon et sa romance nostalgique. Et tandis que la petite bohémienne de Gœthe avait donné une voix à l'éternelle aspiration du Septentrion vers les pays du soleil, le jeune diplomate exilé sous le ciel toscan faisait, grâce à elle, reprendre à ses rêves la route inverse, — vers la « montagne aride » et les « vallons sans onde », « quelques avares champs », « quelques ceps » et « quelques buissons »...

F. Baldensperger.

1. Cf., pour ces années, les lettres du 1^er^ février 1827 (avec, au début, un fragment de cette *Harmonie*) et du 24 décembre 1829 (*Corr.*, IV, p. 6 et 295).

2. *Correspondance*, t. III, p. 397.

3. G. Cenzatti, *Alfonso de Lamartine e l'Italia*, Livorno, 1903, p. 85.

4. Dans *Gœthes Gespräche*, Gesamtausgabe von Frhn. von Biedermann. 2^te^ Auflage. 1909, p. 423.

DEUX PAGES DE FROMENTIN ET DE THÉOPHILE GAUTIER

Un peintre français du XIX^e^ siècle, qui était aussi un écrivain, frappé, au cours de l'un de ses voyages, par une scène qui lui avait paru particulièrement pittoresque, s'est plu à la fixer à la fois par le pinceau et par la plume. Il en a composé un tableau, qui a figuré au Salon de 1859, et, d'autre part, il y a trouvé la matière d'une description, qui avait pris place, dès 1856, dans l'un de ses récits de route. Mais un contemporain d'un nom illustre, habile ouvrier de lettres et versé aussi dans l'art de la peinture, a vu le tableau exposé au Salon et l'a décrit dans un compte rendu qu'il avait été chargé de faire, cette année-là, dans le *Moniteur*. Ainsi le même sujet est devenu l'occasion de deux descriptions, l'une d'après nature, l'autre d'après une toile peinte, et que voici juxtaposées :

Nous vîmes venir à nous deux voyageurs à pied, conduisant trois petits ânes. Deux de ces ânes étaient chargés; le troisième, velu comme un ours et de la taille d'un gros mouton, trottait gaiement en avant des autres et s'arrêtait fréquemment pour accrocher au passage un rameau pâle de *k'tâf*. Les hommes étaient nègres, mais de vrais nègres pur sang, d'un noir de jais, avec des rugosités sur les jambes et des plissures sur le visage, que le hâle du désert avait rendues grisâtres : on eût dit une écorce. Ils étaient en turban, en jaquette et en culotte flottante, tout habillés de blanc, de rose et de jonquille, avec d'étranges bottines ressemblant à de vieux brodequins d'acrobates. C'étaient presque des vieillards, et la gaieté de leur costume, l'effet de ces couleurs tendres accompagnant ces corps de momies me surprirent tout de suite infiniment. L'un avait au cou un chapelet de

Des bateleurs nègres vont d'une oasis, d'une tribu à l'autre, chassant devant eux, sur la plaine aride hérissée de touffes sèches d'alfa, l'âne maigre qui porte leur attirail de saltimbanques. Lorsqu'ils rencontrent un douar en voyage, ils improvisent une représentation, et les noirs spectres bariolés de guenilles éclatantes, d'oripeaux ternis où le soleil sait bien mettre un éclair, commencent à gambader étrangement sur un fond de blancheur, au son des crotales et des tarboukas, se déhanchant, se démenant, gesticulant comme des singes ivres. La sueur ruisselle sur leurs masques de bronze, et leurs grosses lèvres épanouies par de larges rires laissent briller des lueurs de nacre. Le chef de la tribu, silencieux et morne comme un sphinx, regarde sans témoigner aucun plaisir, mais sa suite est moins difficile et daigne s'amuser. Cette scène, qui ne se rapporte à rien dans les choses que nous con-

flûtes en roseau, comme le fou de D'jelfa; il tenait à la main une musette en bois travaillé, incrustée de nacre et fort enjolivée de coquillages. L'autre portait en sautoir une guitare formée d'une carapace de tortue, emmanchée dans un bâton brut.

naissons en Europe, a la bizarrerie des rêves produits par l'insolation...

Ce pourrait être un jeu, n'était le tour trop apparemment narratif de la première, de demander laquelle de ces deux pages décrit la scène réelle, et laquelle le tableau. Et alors, une fois bien pesées les raisons de se décider dans un sens ou dans l'autre, il serait peut-être surprenant, il sera en tout cas instructif, de savoir que le texte de la colonne de gauche, qui est de Fromentin [1], décrit la scène observée sur le vif, tandis que le texte de droite, qui est de Théophile Gautier [2], décrit le tableau. Surprenant, car il semble qu'il y ait, dans la page de Fromentin, plus de cette précision sobre et méticuleuse du critique d'art qui se fait scrupule de trahir celui dont il examine l'œuvre, et dans celle de Gautier, plus de cette fantaisie imaginative et interprétative qui caractérise la description littéraire. En cela pourrait consister la surprise; mais la comparaison sera surtout instructive : car elle permettra de saisir nettement, à l'occasion d'un exemple typique, les procédés ordinaires de l'esprit romantique. En regard de la probité stricte et toute classique de Fromentin, elle montrera la déformation systématique, — heureuse ou non, c'est à débattre, — que Gautier fait subir aux objets afin de mieux frapper l'imagination. Chacun pourra faire pour son compte personnel l'analyse des pages en question : il nous suffit d'en avoir fourni les éléments.

Edmond Faral.

1. *Un été dans le Sahara*, chap. III.
2. *Moniteur* du 28 mai 1859.

L'ARRESTATION DE VICTOR COUSIN EN ALLEMAGNE

Lettres et documents inédits.

Cet incident a récemment fait l'objet d'une intéressante étude de M. Charles Bréville dans la *Nouvelle Revue* du 15 octobre et du 1er novembre derniers. C'était utile, car les biographes officiels de Victor Cousin ont un peu trop négligé cet épisode de sa vie. Mais, pour raconter au public ce qu'il voulait lui faire connaître, M. Charles Bréville s'est surtout servi de documents d'archives, principalement de pièces diplomatiques (Archives du ministère des Affaires étrangères, Prusse, vol. 267-268, et Archives nationales, F7 6665). Nous ne le suivrons pas sur ce point, encore qu'il y ait du nouveau à dire et que la question de droit et de fait méritât d'être serrée de plus près. A cet égard, les volumes de Saxe, aux Archives du ministère des Affaires étrangères, fourniraient d'utiles renseignements, ainsi que les papiers de l'ambassade de France à Berlin, qui conservent des documents communiqués en 1894 au ministère des Affaires étrangères et transcrits alors.

Toutes ces sources nouvelles serviraient grandement à alimenter davantage une curiosité légitime sur une question fort délicate qui mériterait d'être traitée en entier, comme incident de droit international, et qui devrait l'être. Mais ce n'est pas ainsi qu'elle sera envisagée dans ces pages, qui n'ont pas la prétention d'être complètes, ni de parler de droit, mais seulement de dire, à l'aide des papiers personnels de Victor Cousin, comment celui-ci en fut atteint et dans quel état d'esprit il se trouva, au cours de sa mésaventure. On a choisi dans les papiers de Cousin, conservés, comme on le sait, dans sa bibliothèque à la Sorbonne, ceux qui ont semblé les plus caractéristiques et on les imprime ici, le plus souvent d'après des brouillons, qui, s'ils ne fournissent pas l'état définitif de la pensée du philosophe, sont d'autant plus instructifs qu'ils sont plus spontanés.

On verra comment Cousin prit la chose : fort mal, et y il avait de quoi n'être pas content. Quand il était parti pour l'Allemagne, accompagnant Napoléon Lannes de Montebello qui venait pour se marier, le directeur de la Police générale française, Franchet-Desperey, avait eu la sottise de signaler Cousin au ministère prussien comme suspect de « mauvaises opinions ». Aussi, y fut-il surveillé de près et son arrestation était décidée, comme en témoigne la lettre anonyme ci-dessous au libraire Bossange :

Un ami de M. Cousin engage M. Bossange de vouloir informer M. Cousin que le gouvernement prussien a donné l'ordre de l'arrêter sur la frontière et de le conduire à Berlin, quoique ses passeports soient en règle et signés même par le ministre prussien.

M Cousin ne sera sûr nulle part, ni à Dresde, ni à Francfort.

Suscription : A monsieur Adolphe Bossange, libraire, rue de Seine, nº 12, à Paris. *Timbres de la Poste* : Prusse par Forbach; Trier, 8 octobre. *Timbre d'arrivée* : 12 octobre.

L'avis était bon, mais il venait trop tard, Cousin étant parti pour l'Allemagne au milieu du mois de septembre et arrivant à Dresde au moment où ce billet anonyme parvenait à Paris. Deux jours plus tard, il était arrêté. Dans quelles conditions? Il en sera trop souvent question ci-dessous pour qu'il soit besoin de le dire dès maintenant. Appréhendé le jeudi 14 octobre 1824, Cousin arrivait à Berlin le dimanche suivant, à six heures du matin. On l'y tint au secret, sans prévenir l'agent diplomatique de France, le chevalier de Bourgoing, chargé d'affaires en l'absence du baron de Rayneval, qui, avisé par la légation de Dresde, s'efforça de voir Cousin et de lui être utile. C'est au chevalier de Bourgoing qu'est adressée la lettre suivante. On y verra où les choses en étaient quinze jours après l'événement.

Berlin, 29 octobre 1824.

Monsieur le chevalier, depuis le 24 au soir jusqu'à ce jour, 29 octobre à 5 heures du soir, je n'ai pas eu de vos nouvelles. Je ne vous ai pas vu. Je n'ai pas reçu un mot de vous. Je n'ai pas même reçu les livres que vous aviez eu la bonté de me promettre. Ne pouvant accuser votre obligeance personnelle, dont vous m'avez donné tant de preuves, il faut bien que je soupçonne des obstacles étrangers, c'est-à-dire le refus de M. le Ministre de l'Intérieur et de la Police de vous laisser pénétrer jusqu'à moi. Ainsi, monsieur le chevalier, je suis au secret même pour le gouvernement du Roi de France. Vous ne pouvez ni me voir, ni m'écrire, ni même m'envoyer de quoi m'occuper! C'est à vous à examiner la légalité de la conduite de M. le Ministre à votre égard. Vous connaissez vos devoirs, l'énergique protection que tout sujet français a droit d'attendre d'un chargé d'affaires de France, et la honte qui rejaillirait sur le gouvernement français de la plus petite violation des droits attachés à vos importantes fonctions. Je ne considère ces droits que par le côté où il m'est impossible de les négliger, par leur rapport avec ma position, et c'est à vous, monsieur le chevalier, que je porte plainte officiellement contre la conduite du Ministre de l'Intérieur et de la Police qui me soustrait à toute communication avec mon gouvernement, car je ne sais pas même si cette lettre vous arrivera, et écrire sans recevoir de réponse ne s'appelle pas communiquer. J'ajoute que quand, le 25 au soir, on me remit enfin de l'encre et du papier, on m'assura que je pourrais écrire par l'intermédiaire de M. le Ministre, et recevoir par ce même intermédiaire tout ce qui me serait adressé. Cependant on a dû refuser mes lettres, monsieur le chevalier, car je ne doute pas que, si vous l'eussiez pu, vous n'eussiez eu la bonté de m'écrire un mot, et de me faire passer les livres que vous m'aviez promis.

Monsieur le chevalier, j'avais un désir d'autant plus pressant de vous voir que je pense à écrire à Sa Majesté le Roi de France, juge absolu de tout ce qui est honneur et délicatesse. J'aurais besoin pour cela de causer un moment avec vous. Et je voudrais aussi qu'une lettre écrite au Roi de France n'ait pas besoin d'être lue et enregistrée à la police prussienne. Si pourtant je n'ai de vous aucune nouvelle, monsieur le

chevalier, il me faudra bien me résigner à cette voie, mais ce sera en protestant, au nom de la dignité de notre pays et de notre Roi.

Monsieur le chevalier, je n'ai aucune nouvelle de M. le comte de Rumigny et de la Légation française de Dresde, dont il m'importe tant de connaître l'opinion, la conduite et le succès. Je n'ai aucune idée de ce qui se passe à Paris, des actes de notre Roi; je ne sais plus s'il y a encore une France. On vous défend de m'envoyer des livres de science; à plus forte raison on ne vous permettrait pas de me faire passer les journaux qui peut-être parlent déjà de mon affaire. Je n'ai pas un mot de mon ami le duc de Montebello. Je me résigne comme individu, mais je proteste comme Français.

J'attends de votre obligeance, monsieur le chargé d'affaires, que vous voudrez bien envoyer cette lettre à M. le baron de Damas, non par extrait, mais toute entière, pour qu'il puisse juger de ma détresse. C'est un droit, monsieur le chargé d'affaires, que je réclame et qui ne peut point m'être refusé. Faire connaître au gouvernement du Roi la vérité, toute la vérité, est notre commun devoir.

J'ai l'honneur de vous présenter, monsieur le chevalier, l'assurance de ma parfaite considération et des sentiments distingués avec lesquels j'ai l'honneur d'être votre très humble serviteur.

V. Cousin.

P.-S. — J'ai écrit à M. Aug. Viguier qui me représente auprès de ma famille, à M. le duc de Montebello, à M^me^ la duchesse de Montebello, à MM. Humann et Royer-Collard. Pourriez-vous savoir si ces lettres sont parties?

Nous ne saurions donner ici toutes ces lettres, dont les brouillons, d'ailleurs, ne semblent pas avoir été conservés tous. Mais voici la lettre à Royer-Collard, dans laquelle Cousin essaie de se montrer calme et digne, comme il convient à un philosophe malheureux.

29 octobre, Berlin.

Vous serez bien surpris de recevoir de moi une lettre datée de Berlin, et des prisons de Berlin. Que voulez-vous? On ne fait pas sa destinée. Ma conduite seule m'appartient, et de ce côté du moins je tâcherai de ne pas affliger mes amis.

Vous devez savoir mon histoire. J'espère que M. Viguier aura été vous donner de mes nouvelles et que M. Humann vous aura écrit. Si vous voulez en savoir davantage, il faudrait que vous prissiez la peine de vous présenter chez M^me^ la duchesse de Montebello, de demander à lui parler seul à seul, et je la prie d'avoir la complaisance de vous montrer les lettres de son fils et de moi qui peuvent vous faire connaître tous les détails de cette déplorable affaire. M^me^ de Montebello est la personne existante que j'estime le plus, et dont les vertus et la bonté m'inspirent le sentiment le plus pur et le plus tendre, semblable à celui qu'on a pour une mère et pour une sœur tout ensemble. Je désire bien vivement qu'elle ait pu se procurer la lettre que j'ai écrite

à M. de Damas et que vous en ayez connaissance. L'affaire y est développée tout au long. Il m'a fallu l'écrire à la hâte, les trois quarts au crayon, entre deux gendarmes dont les yeux étaient attachés sur moi. Mais comme il ne s'agit pas ici de bon style, mais de justice et de vérité, je pense que, telle qu'elle est, elle peut suffire. Vous en jugerez.

Je connais votre amitié pour moi. Mais je vous demande en grâce de la tenir en réserve pour d'autres temps et de ne faire aucune démarche qui puisse altérer la haute et bonne situation politique où vous êtes. Soyez tranquille, mon cher maître, sur ma fermeté et ma résignation. Mme de Montebello, qui me connaît bien, vous dira, j'espère, que ce n'est pas là une épreuve pour moi, et que le seul chagrin réel que cette affaire puisse me donner, avec l'inquiétude de ma pauvre bonne mère, est la crainte de compromettre un seul de mes amis. Je vous prie donc de rester en paix et de ne voir aucun ministre. Je désire seulement que votre raison, appliquée à cette affaire, vous conduise à penser : 1° que le fond ou l'accusation est absurde, au-dessous de l'examen, et détruit par le seul fait de la parole d'honneur que j'engage; 2° que la forme, ou le mode d'arrestation, est illégale et odieuse; 3° que j'ai bien fait par conséquent de protester, et de me refuser à tout interrogatoire avant que mon gouvernement ne soit intervenu pour protester ou me livrer légalement. Si votre opinion est là-dessus la mienne, passez-la à nos amis dans l'une et l'autre Chambre, et à toutes les personnes un peu considérables qui s'intéressent à moi. Parmi tous les suffrages auxquels j'attache du prix, vous concevez que je mets au premier rang celui de M. le prince de Talleyrand : si sa haute prudence ne désapprouvait pas ma conduite, je serais encore plus sûr de ne m'être pas trop mal conduit. Enfin, vous qui représentez si bien la partie élevée du public, soyez mon garant auprès de ce public, et vous m'aurez rendu le service qui me sera le plus sensible. Laissez à d'autres personnes le soin de s'adresser au Gouvernement, et ne songez qu'à mon bonheur.

Dieu veuille que les journaux de l'opposition ne gâtent pas cette affaire comme ils en ont gâté tant d'autres. Si directement ou indirectement M. Guizot y pouvait quelque chose, je lui serais bien reconnaissant de tout ce qu'il pourra faire en ce genre.

Adieu, portez-vous mieux que moi; soyez-moi fidèle et remettez le reste au sort que je ne crains pas.

Ayez la bonté de me rappeler à Mme Royer-Collard et recevez l'assurance de mon plus tendre dévouement.

V. Cousin.

Berlin, 29 octobre 1824.

Comment avait-on appris à Paris l'arrestation du philosophe? Je ne parle pas des journaux et des indifférents, mais des amis mêmes de Cousin, de son entourage. Voici quelques lettres qui montreront ce qu'il en était. Les deux premières sont écrites par Auguste Viguier, un des plus anciens et des meilleurs amis de Cousin, chargé par lui de veiller sur sa famille.

Paris, jeudi 28 octobre 1824.

Mon cher ami, c'est avant-hier, mardi 26, que le hasard m'a fait lire dans le *Journal de Paris* la première nouvelle de ce qui t'arrive. J'ai couru chez la Duchesse [de Montebello], qui elle-même envoyait chez moi au même instant savoir si j'étais mieux informé. Nous n'avons qu'une inquiétude : c'est que ta santé ne souffre peut-être des mauvais traitements ou de trop peu de soins. C'est là-dessus qu'il faut nous rassurer: le reste tombera de soi-même.

Quant à ta famille, mon bon ami, j'ai pensé d'abord à elle et j'avais résolu de prendre à son égard les mêmes mesures que tu me recommandes dans ton billet daté de Grossenheim le 15 octobre. Sois tranquille de ce côté, et crois bien que, s'il en est besoin, je saurai retrouver assez d'activité, de tendresse et de soin pour te remplacer auprès d'eux. Cependant j'espère qu'il ne sera pas même nécessaire que ton frère soit instruit de rien. Les journaux qui ont parlé jusqu'ici de ton arrestation ne t'ont point nommé, et je ne doute pas que le gouvernement du Roi auquel on s'est adressé ne te fasse rendre une prompte justice. Je ne saurais te peindre l'étonnement et l'indignation que la mesure prise contre toi a causés ici à tous ceux qui connaissent ta réserve et ta prudence, ta vie laborieuse et depuis si longtemps retirée du monde. M. Royer-Collard s'est mis pour toi en avant avec le plus grand zèle. La duchesse y met toute l'activité que tu connais à sa généreuse amitié. Peut-être ce matin même, avant de fermer cette lettre, apprendrai-je par elle ce que le ministère aura résolu de faire. M. Royer-Collard assure qu'il se charge de le bien disposer en ta faveur, et pourquoi ne le serait-il pas? Si donc le mal qu'on t'a fait doit être aussitôt réparé, nous tâcherons que ton vieux père ni aucun de ta famille ne soit instruit de ce triste épisode de ton voyage.

Tout le monde ici se porte bien. Mon père va un peu mieux, quoique je ne sois encore guère rassuré sur sa santé. J'ai une bien bonne et longue lettre de ton ami en Angleterre qui te fera bien plaisir à lire. Mon frère est retourné de Venise à Rome où il n'avait pas assez séjourné la première fois pour tout voir. J'ai peur qu'il n'y reste l'hiver, car j'aimerais mieux le voir auprès de papa qui semble désirer son retour.

Ton volume de Platon s'avance toujours un peu lentement; mais ce n'est pas la faute de Pez qui s'en occupe. Cependant, comme tout est imprimé depuis huit jours avec toutes les corrections et les changements que tu avais indiqués, la chose ne dépend plus que du libraire, qui le fera paraître et mettre en vente cette semaine. Quant à la publication de Descartes, je t'avoue que je ne me suis guère informé où l'on en est. J'ai été jusqu'ici continuellement dérangé et occupé par la bâtisse de cette maison qui ne finit pas; notre procès avec la voierie s'arrangera, je l'espère, d'une manière favorable. Notre commis a été en tournée longtemps. Émile ayant été ensuite obligé de se charger des affaires de M. Mazer, qu'il gère encore pendant son absence, toutes

les affaires de notre commerce sont en partie retombées sur moi et ne me laissent guère respirer. Pour ma situation intérieure, après l'ennui et le dégoût qui me quittent rarement, je trouve pourtant encore en moi quelques bons moments. Tu sais si je t'en fais hommage. Ce n'est pas le moment de douter de mon amitié, et je suis persuadé que tu en es plus loin que jamais. Écris-moi si tu crois avoir besoin de mes soins et j'irai te rejoindre. Quant à ta famille, compte sur moi pour la surveiller et crois que la sécurité dans laquelle elle est à ton égard ne sera troublée qu'à la dernière extrémité.

Adieu. Aime toujours ton ami.

AUGUSTE V[IGUIER].

Nous chargeons notre banquier à Leipzig de te faire passer à Berlin le crédit que tu avais sur Dresde. Il t'instruira sans doute de ce qu'il fera.

Ta pauvre mère sait tout, mon bon ami. Nous lui avons donné tant de preuves que le gouvernement français s'intéresse vivement à ton affaire qu'elle est tranquille de ce côté. D'ailleurs j'ai pu entrer assez dans sa confiance pour être cru sur ma parole à cet égard. Mais comment la rassurer sur ta santé qu'elle connaît si faible et si délabrée? Je t'en conjure, écris-lui chaque jour si tu peux. Elle n'en croira que toi seul là-dessus. Demande la permission d'écrire, ne fût-ce qu'un mot chaque jour. Envoie tes lettres à moi ou au ministère qui nous les fera passer exactement. Un jour je serai heureux de te raconter toutes les preuves d'amitié que je reçois chaque jour pour toi. J'ose croire qu'en cette occasion je me suis trouvé tel que tu pouvais désirer que je fusse. Adieu pour elle et pour moi.

AUGUSTE V[IGUIER].

Paris, 6 décembre 1824.

Les disciples, les émules philosophiques s'émurent aussi et ils se groupèrent pour envoyer au captif l'expression de leurs sentiments. C'est Théodore Jouffroy qui tint le premier la plume, et, après lui, Tanneguy Duchâtel, Paul Dubois, Louis Vitet, Paravey ajoutent leurs souvenirs et leurs vœux.

Je trouve l'occasion, mon cher Cousin, de vous faire passer deux mots d'amitié, et j'en profite. Je n'ai pas besoin de vous dire toute la part que j'ai prise à votre malheureuse arrestation; mais je voudrais vous donner quelque consolation en vous annonçant que tous vos amis, et avant tous M. Royer-Collard, ont fait les démarches les plus actives pour abréger votre détention. M. de Damas est très bien disposé. L'affaire portée devant le Conseil des ministres y a trouvé tous les esprits tournés en votre faveur. Nous avons les meilleures espérances que les réclamations seront promptes et fermes et qu'elles auront un bon effet. M. de Humboldt, M. d'Eckstein ont été très bien pour vous. Consolez-vous, mon cher ami, par la pensée que tout ce qu'il y a d'honorable à Paris dans tous les partis souffre pour vous et est

pour vous. Nous ne craignons qu'une chose, c'est que votre santé ne souffre de votre position et nous avons besoin d'être rassurés sur ce point par quelque nouvelle de vous. Croyez que, si vous étiez malade, l'un de nous s'empresserait d'aller vous soigner. Pouillet, Dubois, Damiron, tous nos amis communs vous embrassent avec moi et se plaisent à croire que vous nous serez très promptement rendu.

Adieu. Tout à vous.

TH. JOUFFROY.

J'ajoute quelques lignes à la lettre de M. Jouffroy pour vous dire moi aussi, monsieur, combien je partage ses sentiments. Nous sommes tous bien tristes de ce qui vous arrive. Avec quelle impatience nous désirons vous revoir! Et ce ne seront pas les efforts ni les vœux de vos amis qui manqueront. Permettez-moi de me dire du nombre et de vous assurer que je suis et serai toujours tout à vous de cœur.

T. DUCHATEL.

Mon cher ami, je viens aussi dire mon chagrin. Mais, mon brave ami, justice vous sera faite. Adieu.

P.-F. DUBOIS.

Moi aussi, monsieur, je vous apporte mes vœux et mes espérances pour un prochain retour. Puissiez-vous surtout conserver votre précieuse santé. Nous avons vu tous vos amis bien portants. M. Fauriel était parfaitement rétabli de l'opération qu'il s'était décidé à subir; la lettre de M. Ermès, que je vous envoie, vous apprendra tout cela mieux que moi. Adieu. Tout à vous.

L. VITET.

Mon cher et excellent maître, je suis heureusement dépositaire de cette lettre et chargé de vous la faire parvenir. Je n'ai pas besoin de vous dire combien toute ma famille et moi surtout avons été sensibles à ce qui vous est arrivé. Au milieu de ces anxiétés, j'ai éprouvé une grande satisfaction de voir combien tout le monde partageait mes sentiments pour vous, et j'espère que justice sera faite et que notre lettre vous trouvera libre ou près de l'être. Revenez-nous donc bientôt et aimez-nous toujours bien. Pour moi, toutes les circonstances qui font que je pense à vous d'une manière particulière, me font sentir aussi que je vous aime davantage.

C.-A. PARAVEY.

Revenons à Cousin lui-même. Il écrivait beaucoup dans la prison, et c'était fort naturel. Surpris par le coup qui le frappe et dont il ne s'explique ni la raison ni la portée, il se répand longuement dans des lettres verbeuses, solennelles, emphatiques, qui, en nous donnant le détail des événements, nous montrent l'état d'esprit de celui qui en est l'objet. A cet égard, la longue lettre ci-dessous au baron de Damas, ministre des Affaires étrangères dans

le cabinet Villèle, est bien instructive sur les sentiments de Cousin. Fut-elle expédiée telle qu'elle se trouve en brouillon dans les papiers du philosophe? Je ne saurais l'affirmer; mais le premier mouvement n'est-il pas plus intéressant à connaître, dans la circonstance, que tous ceux qui purent le suivre?

1er novembre 1824, de la prison de Berlin.

Monseigneur, j'ai remis le 24 octobre à M. le chevalier de Bourgoing une lettre au crayon pour vous la faire passer sur-le-champ en original avec une copie conforme en encre. Je vous conjurais, monseigneur, de vouloir bien en prendre connaissance, de la mettre sous les yeux de Son Excellence M. le Président du Conseil des Ministres, et de porter jusqu'aux pieds du trône de Sa Majesté les réclamations respectueuses d'un de ses sujets, captif dans les prisons de l'étranger. Cette lettre écrite en désordre, sous l'œil d'un gendarme, contient une justification préalable de l'accusation qu'on ose élever contre moi, l'exposé de la conduite que j'ai suivie jusqu'ici, et des vœux que je soumets aux lumières et à l'honneur du ministère. Je conjure Votre Excellence de vouloir bien lire attentivement cette lettre avant de prendre une décision sur cette triste affaire.

Je viens aujourd'hui lui présenter le récit de tout ce qui s'est passé depuis ma lettre du 24. J'ai eu l'honneur d'avertir déjà Votre Excellence que l'intervention de M. le chevalier de Bourgoing m'avait fait obtenir la faveur d'être transporté dans une maison particulière. Mais bientôt je m'y suis trouvé infiniment plus mal que dans une prison. Sans fatiguer Votre Excellence du détail des gênes nouvelles qui aggravaient ma position, elle comprend que la police prussienne, n'étant plus rassurée contre toute évasion et communication par les murs épais et les doubles verroux d'une prison sans autre fenêtre qu'un soupirail de quelques pieds sur la Sprée, avait redoublé les précautions, je n'ose pas dire jusqu'à la tracasserie, mais certainement jusqu'à l'incommodité. Je me contenterai de dire à Votre Excellence que j'avais continuellement un gendarme dans ma chambre, la nuit comme le jour, l'œil sans cesse attaché sur les moindres actes de ma vie. De là un embarras continuel, l'impossibilité de soigner ma santé, de me recueillir et de fermer l'œil. D'ailleurs on refusait de me donner de l'encre et du papier. On me retira l'encrier sous les yeux mêmes de M. le Chargé d'affaires. Dès le premier jour, je déclarai que si cette surveillance déclarée ne diminuait, je préférais retourner dans ma prison. J'attendis quatre jours et quatre nuits. Enfin sentant ma poitrine s'échauffer et ma tête s'affaiblir, le lendemain du jour où j'eus terminé ma lettre à Votre Excellence, c'est-à-dire le 25 octobre à 8 heures du matin, je retournai à ma prison, où je suis tranquille du moins, seul et libre de mes mouvements dans l'enceinte étroite que j'habite.

Je crois vous avoir dit, monseigneur, que c'est le 19 octobre que je fus pour la première fois conduit devant une autorité quelconque, malgré mes pressantes demandes depuis l'instant de mon arrivée. Le

19, je comparus devant M. le conseiller de Falkenberg, qui me déclara être chargé par Son Excellence M. le Ministre de l'Intérieur et de la Police, de Schukmann, de procéder à mon interrogatoire et d'entamer le procès. Je demandai à consigner entre ses mains mon refus de répondre et ma protestation contre tout ce qui venait de se passer. M. de Falkenberg m'ayant répondu qu'il n'avait pas pouvoir pour accepter ma protestation, et s'étant d'ailleurs récusé sur son peu d'intelligence du français, la séance fut rompue là. Le 21, je comparus de nouveau devant M. de Falkenberg, assisté du conseiller Coste, qui entend assez bien le français. La séance commença par l'inventaire détaillé de tous les papiers saisis à mon domicile de Dresde, après un mois de séjour en Allemagne et dans une ville où en 1817 j'étais déjà resté quelque temps. Quel a été le résultat de cet inventaire? Pas une ligne relative directement ou indirectement à la politique. L'inventaire terminé, ces messieurs me lurent une espèce d'acte d'accusation, rédigé un peu vaguement, où pourtant se trouve la phrase : *Alliance avec les conspirations* tramées contre le gouvernement de l'Allemagne. Et M. le conseiller de Falkenberg incidenta en causant sur les sociétés secrètes. Là-dessus, je pris la parole et je dictai sur-le-champ à ces messieurs : 1° une protestation contre la forme illégale de mon arrestation et le refus de répondre tant que l'autorité française ne serait pas intervenue; 2° une déclaration formelle en cinq ou six articles où je détruisais d'avance tous les fondements et jusqu'aux moindres apparences de l'accusation. Je terminai par demander qu'un double du procès-verbal de cette séance, contenant l'inventaire, la protestation et la déclaration, fût communiqué immédiatement à mon gouvernement. Je supplie Votre Excellence de peser la valeur de chacune des expressions de ma déclaration. — Le 25, à six heures du soir, je fus encore amené devant MM. Coste et Falkenberg, qui débutèrent par me lire une notification de M. le Ministre de l'Intérieur et de la Police, où il me déclare qu'il rejette ma protestation comme illégale et sans fondement, et que si je persiste dans mon refus de répondre, on usera envers moi des rigueurs permises par les lois prussiennes. J'ai répliqué en prouvant longuement la légalité et le fondement de ma protestation; et quant aux menaces de M. le Ministre de l'Intérieur et de la Police, j'ai déclaré que l'on ferait de moi tout ce que l'on voudrait, mais que sans exaltation et sans esprit d'hostilité, en refusant d'anticiper les ordres du Gouvernement français, je ne croyais pas seulement exercer un droit, mais remplir un devoir sacré. Et je demandai qu'un double de cette déclaration et de celle de Son Excellence de Schukmann fût communiqué à mon Gouvernement. Je prends la liberté d'ajouter que je fis tout cela avec le plus grand sang-froid et que ces messieurs et moi nous paraissons réciproquement satisfaits de nos rapports. A la fin de la séance, ils me déclarèrent qu'il était fait droit à mes sollicitations de pouvoir me procurer du papier, des plumes et de l'encre, et que j'aurais la permission d'écrire à ma famille et à mes amis, sous la con-

dition que toutes mes lettres seraient remises décachetées à M. le Ministre de l'Intérieur et de la Police.

Aussi, monseigneur, dès le lendemain matin 26, je m'empressai d'écrire pour rassurer et éclairer ma famille et mes amis.

Le 26, j'écrivis à M. Auguste Viguier, mon ami d'enfance, qui me représente auprès de ma famille, avec un billet pour ma mère. J'écrivis aussi à mon ami, le duc de Montebello, resté à Dresde dans les plus vives inquiétudes. Ces deux lettres furent remises décachetées à M. le Ministre de l'Intérieur et de la Police.

Le 27, j'écrivis à M. le baron d'Exstein, à M^me^ la duchesse de Montebello; le 28, à M. Humann, député du Bas-Rhin, et le 29, à M. Royer-Collard.

Toutes ces lettres, monseigneur, excepté celle à M. le duc de Montebello qui est à Dresde et celle à M. Humann qui demeure à Strasbourg, vous étaient adressées décachetées et recommandées à votre obligeance. Elles roulaient, il est vrai, sur mon affaire, car, monseigneur, de quoi voulez-vous que je parle dans ma position, et qui peut intéresser ma famille et mes amis en ce moment, sinon l'événement inconcevable qui m'attaque dans mes droits de Français, dans ma liberté, dans mon honneur, dans mes intérêts, et dans des travaux qui sont à la fois pour moi des affections, des devoirs et des ressources? J'étais content de penser qu'une fois ma famille, mes amis et mon Gouvernement éclairés, je n'aurais plus qu'à souffrir seul, et à attendre philosophiquement le dénouement de cette bizarre affaire.

Cependant une circonstance troublait mon contentement. Depuis le 24, je n'avais plus vu M. de Bourgoing. Connaissant son obligeance personnelle, je ne pouvais attribuer la cessation de ses visites qu'à des obstacles étrangers, et chaque jour je ne cessais de réclamer sa présence. D'un côté, je n'avais pas de nouvelles de ma dépêche du 24. Je me fiais, il est vrai, à la loyauté et au zèle de M. le Chargé d'affaires, mais l'extrême importance de cette dépêche me faisait vivement désirer de savoir si elle vous avait été rapidement envoyée. D'un autre côté, je ne savais plus du tout ce qui se passait à Paris. Je ne lisais aucun journal, je ne voyais plus aucun visage ami, je n'entendais plus un seul son qui me rappelât mon pays. Je ne sentais plus la France que dans mon cœur.

Non seulement je n'ai pas vu M. de Bourgoing depuis le 24, mais je n'ai pas reçu un seul mot de lui. Je n'ai pas même reçu un seul des livres qu'antérieurement je lui avais demandés et qu'il avait eu la bonté de vouloir bien me promettre. Chaque jour je réclamais de vive voix et par écrit : pas un mot de réponse.

Les choses en étaient là, monseigneur, quand, le 30 au soir, je fus conduit de nouveau devant ces deux Messieurs qui me remirent tous les papiers saisis à mon domicile de Dresde, comme parfaitement innocents, mais en même temps me déclarèrent que M. le Ministre de l'Intérieur et de la Police refusait les deux lettres que je lui avais fait passer

pour M. Viguier et pour M. le duc de Montebello, comme contenant des renseignements sur mon affaire. Quoi, monseigneur, je ne puis parler à M. de Montebello, témoin de mon enlèvement à Dresde, d'une affaire qui est presque la sienne? Quoi, je n'en puis parler à M. Viguier qui doit la connaître pour l'arranger le moins désagréablement possible pour ma famille? Me reproche-t-on de charger les faits? Non. Mon ton est-il trop amer? Non. Ainsi c'est du seul fait de parler de mon affaire que l'on se plaint; et il faut que je me taise absolument sur la seule chose qui m'intéresse, moi et ceux auxquels j'écris! Le refus des lettres pour M. Viguier et M. de Montebello ne me laisse que trop présager le sort de toutes les autres. On veut que les ténèbres les plus épaisses environnent cette affaire, que je ne sache rien de mes amis, ni mes amis de moi, et que dans cette absence totale de défense, les accusations les plus horribles s'élèvent impunément contre mon honneur et celui des miens. Pour comble de rigueur, ces deux messieurs me confirmèrent que M. le chevalier de Bourgoing ne pouvait ni me voir ni m'écrire! Me voilà donc au secret même pour le Gouvernement du Roi.

Je vous avoue, monseigneur, qu'en retournant dans ma prison, je ne trouvai pas ma situation fort gaie. Je pris sur-le-champ mon parti. Je vis qu'écrire à Sa Majesté le Roi de France c'était me résigner à des lenteurs infinies, et de plus à la honteuse nécessité de laisser lire par tous les degrés de la police prussienne une lettre écrite au Roi de France. Je résolus donc d'écrire à Sa Majesté le Roi de Prusse, et je le fis sur-le-champ. Le soir même la lettre fut écrite et envoyée. En voici la copie, avec la lettre d'envoi à M. le Ministre de l'Intérieur et de la Police. Écrite sur-le-champ et dans le premier moment de chaleur, j'espère cependant qu'elle ne contient rien que Votre Excellence doive désapprouver. J'ai chargé en même temps M. de Bourgoing de veiller sur cette lettre et de s'assurer qu'elle eût été remise entre les mains de Sa Majesté. J'ignore quel a été le sort de cette réclamation de l'honneur auprès d'un Roi honnête homme; et aujourd'hui, 2 novembre, je suis toujours dans ma prison, attendant les ordres du Gouvernement français.

Quels seront ces ordres? Le Gouvernement aura-t-il reçu tous les documents qui peuvent l'éclairer? Me livrera-t-il à l'étranger, ou étendra-t-il sur moi une main protectrice? Quoi qu'il fasse, tout sera bien fait.

J'ai l'honneur d'être, monseigneur, de Votre Excellence, le très humble et dévoué serviteur.

VICTOR COUSIN.

Suscription : A Son Excellence M. le baron de Damas, ministre de Sa Majesté le Roi de France au département des Affaires étrangères à Paris.

(*A suivre.*) P. B.

COMPTES RENDUS

Russell Parsons Jameson, Professeur-adjoint au Collège Oberlin (Etats-Unis). **Montesquieu et l'Esclavage**, *Etude sur les origines de l'opinion anti-esclavagiste en France au XVIII^e siècle.* — Paris, Hachette et C^ie, 1911.

Un Français, un Gascon surtout ne saurait qu'être reconnaissant à un Américain d'avoir composé une étude de 350 pages d'impression compacte sur *Montesquieu et l'Esclavage*. L'hommage ainsi rendu à notre illustre compatriote nous touche sincèrement. Il nous touche plus encore quand l'étude est écrite en langue française. Alors même que la rédaction aurait été revue par un critique bienveillant [1], elle suppose une familiarité exceptionnelle avec notre idiome. C'est donc à un double titre que M. Jameson a droit à nos sentiments les plus sympathiques, pour la thèse qui lui a valu un diplôme de docteur ès lettres conféré par l'Université de Paris.

Combien de nos compatriotes se sentiraient-ils la force d'écrire en anglais un ouvrage analogue sur Locke ou sur Hume, par exemple? En tout cas, nous croyons qu'il n'y en aurait guère qui, s'ils l'entreprenaient, se hasardassent, sans que le sujet l'imposât, à critiquer « la syntaxe » et « la forme de la phrase [2] » du philosophe étranger. Moins timide, M. Jameson a soumis à un examen même littéraire le livre XV de l'*Esprit des Lois*, en faisant preuve d'une sévérité que Vaugelas jugerait plutôt excessive.

L'étude dont nous rendons compte se divise en deux parties : la première est relative aux théories qui ont été exposées sur l'esclavage avant Montesquieu, et qu'il a pu connaître; la seconde est réservée à la discussion des dix-neuf chapitres de l'*Esprit des Lois* où il est question spécialement de la servitude civile. Quant à l'influence que ces chapitres ont pu exercer sur l'opinion publique pendant les quarante années qui ont précédé la Révolution française, M. Jameson n'en a pas parlé; mais il compte faire de cette partie du sujet « la matière d'une autre étude [3] ». Pressé par le temps, obligé de terminer sa dissertation en vingt mois, il s'est résigné à ne pas y comprendre un ordre de recherches dont il ne méconnaissait pas l'importance et l'intérêt supérieur. Il n'avait déjà que trop de besogne, et de besogne souvent bien ingrate, à abattre en moins de deux ans.

C'est un rude travail que de faire une revue même incomplète des opinions émises sur l'esclavage dans l'Antiquité classique, au Moyen Age et pendant les trois premiers siècles des Temps modernes. Quels sont les livres où l'on n'a pas la chance de rencontrer quelque chose sur l'institution? Œuvres d'imagination ou d'éloquence, récits d'histoire ou de voyages, méditations philosophiques ou théologiques, et — grimoires plus rébarbatifs encore — codes de lois et commentaires de juristes, rien ne saurait être écarté *a priori*. Heureux le chercheur quand des éditeurs bénis ont muni d'*Index des noms et des choses* les in-quarto massifs et les in-folio formidables qu'il est tenu de compulser.

1. *Montesquieu et l'Esclavage*, p. 3.
2. *Id.*, p. 256.
3. *Id.*, p. 347.

L'âme la plus bienveillante s'aigrit à pareille enquête. Celle de M. Jameson lui-même a visiblement gardé rancune, aux légistes surtout, des efforts pénibles auxquels ils l'ont condamné. Cette rancune perce dans le passage de sa thèse où il signale parmi « les fautes » de l'*Esprit des Lois*, les « renvois un peu embarrassants pour celui qui n'a pas l'habitude du *Digeste*[1] ». Quelques semaines ne suffisent pas, en effet, pour arriver à s'orienter aisément dans le vaste monde des études juridiques, dont la langue, les méthodes et même l'histoire déroutent les profanes trop pressés.

M. Jameson n'en a pas moins su former un dossier volumineux, où toutes les personnes qu'intéresse la question de l'esclavage trouveront des indications précieuses. Nous signalerons, en particulier, les chapitres sur la servitude des Nègres dans les Temps modernes. C'est là un côté généralement peu connu — peu glorieux d'ailleurs — de la civilisation des peuples soi-disant chrétiens au XVII[e] siècle et au XVIII[e].

Mais ce qui frappe le plus dans le recueil de M. Jameson, c'est la faiblesse, la pauvreté des arguments invoqués pendant tant de siècles pour défendre et pour combattre une institution qui, de nos jours, révolte le cœur et la conscience de la plupart des hommes cultivés. Les protestations dont elle a été l'objet autrefois ont, elles-mêmes, un caractère vague et sentimental plutôt que scientifique et ferme. On ne doit pas, d'ailleurs, se figurer, avec quelques philanthropes candides, que le mal ait disparu de la surface de la Terre, qu'il déshonore toujours.

Il serait intéressant de faire une critique rigoureuse de l'esclavage au point de vue des éléments plus ou moins odieux qui le constituent. Ce n'est point l'obligation au travail qui le rend haïssable. Le travail est, en effet, indispensable et salutaire à l'homme, au moral comme au physique. D'autant plus noble qu'il est plus fécond, il atteint la hauteur du sacrifice quand il est libre et désintéressé. Mais le travail forcé lui-même peut être juste, conforme au Droit. Nous ne parlons pas seulement de celui que les tribunaux infligent à titre de peine. Il y a nombre de cas où les lois prescrivent aux citoyens les plus fiers et les plus respectables des efforts pénibles et, au besoin, périlleux. Un poète n'a-t-il pas donné à un volume de ses œuvres ce titre parodoxal, mais exact : *Servitude et Grandeur militaire*? Et tous les habitants de notre France, par exemple, ne sont-ils point soumis à des réquisitions impérieuses, plus ou moins gênantes?

Ce qui fait l'infamie de l'esclavage, c'est l'absorption, l'annihilation d'un être humain au profit d'un de ses semblables. L'esclave devient la chose de son maître, ou plutôt son animal domestique, et souvent le jouet de ses caprices libidineux ou cruels. Moins la dépendance présente ces conditions avilissantes, plus elle peut devenir tolérable. Ainsi le sort des esclaves publics, chargés de quelque fonction d'intérêt général, a-t-il, dans certains pays, presque été l'objet de sentiments envieux. Nous ajouterons que les maîtres se corrompent, à leur tour, en vivant au milieu des victimes de leur autorité despotique.

Montesquieu a mis nettement le doigt sur la plaie en condamnant la servitude civile parce qu'elle dégrade, à la fois, celui qui la subit et celui qui l'impose. C'est en proclamant ce principe que notre philosophe a mérité l'éloge que M. Jameson lui décerne : d'avoir, en cette matière, été « indépendant de ses prédécesseurs et bien supérieur à eux[3] ».

La seconde partie de la thèse que nous analysons est consacrée à l'étude des théories professées sur l'esclavage par l'auteur même de l'*Esprit des Lois*.

M. Jameson commence par y donner en entier le texte originel du

1. *Montesquieu et l'Esclavage*, p. 280.
2. *De l'Esprit des Lois*, XV, 1.
3. *Montesquieu et l'Esclavage*, p. 338.

livre XV de l'*Esprit*, en l'accompagnant de notes et en signalant les variantes des éditions qui suivirent la première.

Avec une patience méritoire, il a vérifié, en outre, l'exactitude des citations qui sont faites dans ce livre. Il a même reproduit, autant qu'il l'a pu, les passages auxquels le lecteur y est renvoyé, non sans les accompagner d'observations, dont quelques-unes sont mal fondées peut-être. Nous l'engagerions, par exemple, de ne pas trop se fier aux renseignements que Bodin fournit sur la Loi des Douze Tables [1]. Du reste, le contrôle auquel M. Jameson s'est livré est très favorable, en somme, à la science et à la conscience de l'écrivain qui en est l'objet.

Ici, nous allons adresser, à notre tour, un reproche au jeune docteur anglo-saxon, en tant que tel. Il n'a pas, dit-il [2], su trouver l'endroit de Milton que Montesquieu vise en parlant de « cet esprit à qui il ne reste que des désirs », et qui, « pénétré de sa dégradation, veut faire usage de son impuissance même [3] ». Serait-il bien téméraire de supposer qu'il y a là une allusion au IV[e] livre du *Paradis perdu*, où se lit l'hémistiche célèbre :

Evil, be thou my good?

D'autres vers du même chant confirmeraient cette hypothèse [4]. Nous la soumettons, en passant, à M. Jameson.

Au contraire, nous insisterons sur deux appréciations qu'il émet dans la seconde moitié de son étude : il s'étonne de la place qu'occupent dans l'*Esprit des Lois* les chapitres sur l'esclavage; et — ce qui est plus grave — il reproche à l'auteur d'avoir varié d'opinion sur la matière.

Est-il vraiment singulier que Montesquieu ait rattaché ses considérations sur la servitude civile à la théorie des climats? M. Jameson en juge ainsi parce qu'il s'imagine que le grand publiciste a voulu écrire un « traité [5] » sur l'institution. Seulement, jamais le philosophe n'eut pareil dessein. En tête de son chef-d'œuvre, il dit en propres termes : « Je ne traite point des lois, mais de l'esprit des lois », c'est-à-dire des « divers rapports que les lois peuvent avoir avec diverses choses [6] ». Ce sont des *rapports* qu'il cherche à découvrir. Si donc l'influence de la température explique mieux que toute autre l'apparition et la persistance de l'esclavage dans un pays, rien de moins étrange et de plus logique que d'en parler à propos des climats.

La servitude civile est sûrement une pratique mauvaise en soi, puisqu'elle dégrade à la fois esclaves et maîtres. De plus, les arguments traditionnels que ses défenseurs font valoir sont faux, quand ils ne sont pas ridicules. Il faut pourtant qu'il y ait quelque « raison naturelle [7] », plus ou moins spécieuse, pour expliquer que l'esclavage ait été adopté en tant de lieux et pendant tant de siècles. En effet, il arrive qu'il protège des individus contre les caprices de tyrans barbares et même des états contre la misère et la famine. C'est dans les régions tropicales, où sévissent le despotisme et la paresse, que l'on a la chance de voir se produire des résultats semblables. On ne saurait donc méconnaître qu'il existe un lien particulier, sinon nécessaire, entre les climats chauds et l'esclavage, lien analogue à celui que l'on constate entre ces mêmes climats et la polygamie ou le despotisme, dont il est question à la suite du Livre XV.

1. *Montesquieu et l'Esclavage*, p. 260.
2. *Id.*, p. 278.
3. *De l'Esprit des Lois*, XV, 19 (6).
4. *Paradise lost*, IV, v. 110; cf. v. 509 et suiv.
5. *Montesquieu et l'Esclavage*, p. 312.
6. *De l'Esprit des Lois*, I, 3 (16).
7. *Id.*, XV, 7 (4).

En plaçant ces théories là où il l'a fait, Montesquieu a fidèlement suivi le programme qu'il s'était tracé.

Quant à ses opinions sur la nature même de la servitude civile, nous contestons qu'elles aient varié. Il en est sans doute parlé sur un ton différent dans les *Lettres persanes* et dans l'*Esprit des lois*. Mais, en 1721, comme en 1748, le Président reconnaissait que l'établissement est mauvais, et pour la même raison, parce qu'il dégrade jusqu'aux maîtres [1]. Qu'en peut-on dire de pis? Faire un sermon en trois points sur le thème n'était pas conforme au génie peu oratoire du philosophe.

M. Jameson aurait voulu qu'il arrêtât « un projet des droits de l'Homme », pour en conclure que, « puisque l'esclavage choque la morale, l'esclavage doit disparaître [2] ».

Rien n'aurait été plus simple. Il n'y a même que peu d'inconvénients à résoudre ainsi le problème dans une thèse de doctorat ès lettres. Mais en législation, c'est autre chose!

On a vu des assemblées constituantes proclamer les Droits de l'Homme et ne pas abolir l'esclavage, ou l'abolir en déchaînant des désordres tels qu'on le rétablit presque aussitôt, pour un demi-siècle. Les réformes sociales et politiques ne sont bienfaisantes et durables que lorsque les esprits sont « préparés [1] ».

Montesquieu (le moins absolu des publicistes dogmatiques) a pensé qu'il servirait mieux la cause des esclaves, d'abord, en recommandant de modérer l'autorité de leurs maîtres; et, puis, en indiquant les moyens de se passer de leurs services, même dans les régions où des raisons *naturelles* — ce qui n'est pas dire *bonnes* — l'auraient fait se produire et se fortifier. Il jugeait que « le mal » qui en « limite » un autre peut être « un bien » relatif [3]. Ce qui ne faisait pas qu'il se résignât lâchement à ce moindre mal. Voici en quels termes il s'exprimait à cet égard sur l'institution qui nous occupe :

« Je ne sais si c'est l'esprit ou le cœur qui me dicte cet article-ci. Il n'y a peut-être pas de climat sur la terre où l'on ne pût engager au travail des hommes libres. Parce que les lois étaient mal faites, on a trouvé des hommes paresseux; parce que ces hommes étaient paresseux, on les a mis dans l'esclavage [4]. »

Ce n'est certes pas le ton de *Uncle Tom*! Mais quel accueil eût reçu un roman comme celui de Mrs. Stowe [5] à une époque où l'on entendait « dire, tous les jours, qu'il serait bon » qu' « il y eût des esclaves » en France [6]? Critiquer la législation des Colonies était déjà une audace. Les esprits étaient si mal préparés à une abrogation radicale de la servitude, que J.-J. Rousseau, dans le *Contrat social*, se demandait si cette institution n'était pas indispensable dans un État libre [7]!

Nous tenons, d'ailleurs, à reconnaître que, lorsque M. Jameson se montre moins juste envers Montesquieu, il s'inspire d'une passion trop généreuse pour qu'on ne l'excuse point. Toutefois, nous souhaitons qu'en poursuivant ses études il se pénètre davantage de la complexité des choses humaines et

1. *34e Lettre persane.*
2. *Montesquieu et l'Esclavage*, p. 293.
3. *De l'Esprit des Lois*, II, 4 (6).
4. *Id.*, XV, 9 (1).
5. Pour la suite de ses études, nous signalerons à M. Jameson un roman qui parut en France, à la fin du XVIIIe siècle, sous ce titre : *Le Nègre comme il y a peu de Blancs*. Il en est parlé dans le *Tableau ... de la littérature française*, par M.-J. Chénier (p. 212 de l'édition de 1834) avec « une neutralité prudente » assez singulière. Mrs Beecher Stowe eût été sans doute curieuse de lire cette œuvre bien oubliée de M. de Lavallée.
6. *De l'Esprit des Lois*, XV, 9 (4).
7. *Contrat social*, III, 15.

de la difficulté des réformes sérieuses. Les générations qui se succèdent transmettent, les unes aux autres, des patrimoines dont l'actif et le passif sont étrangement confondus. Elles s'efforcent de les adapter à leurs besoins, parfois à leurs rêves, sans jamais arriver à des solutions parfaites et définitives. Il se pourrait, par exemple, que, malgré les Déclarations des Droits les plus solennelles, la liberté du travail soulevât, au XX^e^ siècle, des conflits nouveaux, d'origine et de caractère fort imprévus.

H. BARCKHAUSEN.

HENRY GUY. **Histoire de la poésie française au XVI^e^ siècle.** T. I. *L'École des rhétoriqueurs. Paris, Champion*, 1910, gr. in-8° de 390 p.

Le livre de M. Guy vient à son heure. Jusqu'à ce jour, une étude d'ensemble sur les poètes français du XVI^e^ siècle n'avait été osée par personne. M. Faguet leur assigne une place exactement mesurée, mais de modestes proportions, dans son *Seizième siècle*, qui est d'avant-hier, et porte sa date. A l'ouvrage de M. Tilley, plus récent et de plus riche étoffe, mainte addition, mainte correction sont déjà devenues nécessaires. Et je compte pour peu quelques airs de bravoure ou de subtiles variations de F. Brunetière. Aussi bien, la tâche excédait-elle les forces d'un seul. Les efforts de plusieurs, efforts multipliés en divers sens au cours des dernières années, l'ont rendue, sinon aisée, du moins possible.

Le sujet a mûri, sans perdre l'attrait de la nouveauté. Qui a le goût de l'exploration, l'ambition de la découverte y trouvera plus d'une occasion de les satisfaire. Les « terres inconnues » étaient particulièrement nombreuses au pays des rhétoriqueurs. Ici peu de critiques avaient précédé M. Guy. Un seul ouvrage méritait de retenir son attention, l'excellent *Jean Lemaire de Belges* de M. Ph.-A. Becker. Le reste n'est que notules d'académie, préfaces hâtives de rééditions bâclées. Que la vanité des titres ne nous en impose point! M. Thibaut a donné un volume sur *Marguerite d'Autriche et Jehan le Maire de Belges*. L'auteur, observe M. Guy, « embrasse plus qu'il n'étreint ». En effet, il semble n'embrasser qu'une outre gonflée de vent. Précieuse matière dissipée en des mains négligentes. Presque partout, M. Guy ne relevait sur son chemin que ses propres pas, ne rencontrait que des articles de revue parus naguère sous sa signature, les pierres d'attente de l'*École des rhétoriqueurs*.

Dès l'abord, plusieurs difficultés s'offraient au critique. Il prétend ne s'occuper que des poètes. Mais si ces poètes ont été prosateurs par occasion, devra-t-il s'interdire de parler de leur prose? Notez, je vous prie, que le « chef d'œuvre », l'*opus magnum* des rhétoriqueurs est un énorme et monstrueux assemblage de prose et de vers, où l'on s'étonne que la prose ne soit pas rimée, où les vers auraient pu sans dommage être tournés en prose. Ajoutez que tel auteur qui souvent versifia des pauvretés a dépensé le meilleur de son talent, épanché sa poésie la plus rare dans une œuvre jugée par lui — qui dira pourquoi? — indigne de la rime. M. Guy a appliqué aux divers cas des solutions appropriées. Où il le fallait, il n'a pas hésité à faire fléchir ou même, comme il le déclare, à « sacrifier la méthode ». Peut-on juger Lemaire de Belges polémiste, « tenant » du roi dans sa lutte contre la papauté, si l'on ne connaît la *Différence des schismes et des conciles*? M. Guy accorde à ce pamphlet un long paragraphe (342). Au contraire, il écarte — à grand regret, on le devine — tout examen des *Illustrations de Gaule et singularités de Troie*. Je suis fâché, quant à moi, qu'il ait cédé ici au respect de la méthode. L'infraction eût été grave, assurément, et l'importance de

l'œuvre exigeait une longue digression. Mais, entre Villon et Marot, où trouver poème qui soit comparable à la délicieuse idylle — en prose — de la bergère Œnone et de son berger Pâris?

Pour le théâtre, même embarras, même solution. Souvent les rhétoriqueurs appartenaient aux Clercs de la Basoche ou se réclamaient de la confrérie des Enfants sans souci : Jacques d'Adonville, Jean du Pont-Alais, dit Songecreux, Jean Serre, Roger de Collerye, bien d'autres, *minores* ou *minimi*. M. Guy, ménageant son lecteur, a écourté ce monotone défilé d'ombres falotes. De plus grands poètes n'ont pas dédaigné de monter sur les planches ou d'écrire pour la scène : André de la Vigne, Pierre Gringore. Des *Œuvres politiques* de ce dernier comment distraire la sotie? Connaît-on mieux sa verve satirique par la pesante allégorie du *Cerf des cerfs* ou par les invectives de *Sotte commune*?

Dernière difficulté : où commencer l'étude des rhétoriqueurs? A rechercher l'origine de l'école, de proche en proche, on remonterait très haut dans le XV^e^ siècle. M. Guy a résolu le problème de façon très ingénieuse. Il a rattaché au XVI^e^ siècle tous les rhétoriqueurs morts après l'année 1500. La troupe en est déjà nombreuse et la plupart jouirent d'une longue existence : l'art de rhétorique conservait son homme. Décision arbitraire, dira-t-on; que faites-vous des poètes qui ont vécu, composé dans ce même temps, mais qui disparurent avant le nouveau siècle? A ceux-là, à ceux du moins qui étaient dignes de quelque mémoire, M. Guy ouvre le chapitre des précurseurs. En sorte que son livre tient toutes les promesses du titre : c'est bien l'école entière des rhétoriqueurs qui nous convie à admirer ses exercices sur la corde raide et ses acrobaties variées.

Les rhétoriqueurs se proclament savants, savants d'une science encyclopédique. A l'entendre, Telin l'Auvergnat fait la nique au fameux Pic de la Mirandole : l'école compte les Telins par douzaines. M. Guy a d'abord examiné cette prétention et, après une attentive enquête des sources, conclut que la science des rhétoriqueurs n'est que fatras ou billevesées. Leur occupation ordinaire est de compiler sans choix et sans critique. En ceci, les meilleurs ne se distinguent pas des pires. Jean Lemaire cite pêle-mêle Tacite, Virgile, Martial, Orose, les « acteurs » de chroniques françaises, — compilateurs eux-mêmes du second ou du troisième degré —, un « acteur » dont il ne sait point le nom et que cet anonymat ne lui rend pas suspect, enfin il fonde son récit « historique » sur des inventions de faussaires, sur les soi-disant mémoires des imaginaires Dictys de Crète et Darès le Phrygien. Les rhétoriqueurs professent la plus respectueuse vénération pour les poètes latins, entendez pour ceux que le moyen âge n'a cessé d'admirer, sans les bien comprendre. Ils ne les comprennent pas mieux et les traductions ou adaptations qu'ils en essaient sont autant d'involontaires parodies.

Quelques-uns d'entre eux ont visité l'Italie; Jean Lemaire y fit deux séjours et son œuvre s'éclaire çà et là de pâles lueurs d'aube, premiers et faibles rayons de la lointaine Renaissance. Mais, à lire Jean Bouchet, se douterait-on qu'il a vécu assez pour assister aux premières victoires de la Pléiade? De même, l'influence de Lyon, comptoir des banquiers florentins, étape royale sur la route d'Italie, doit être tenue pour négligeable. Au surplus, cette influence ne s'est en aucun temps exercée activement sur personne et l'on a fort exagéré l'importance et le mérite du groupe lyonnais. Sur ce point, je me séparerai de M. Guy. Je ne puis souscrire à l'éloge enthousiaste qu'il fait de la cité manufacturière et mystique tout ensemble, de ses poètes, de son rôle dans l'histoire de la poésie française au XV^e^ siècle (44 à 46). Dans le second ou le troisième volume, il apportera sans doute de nouveaux arguments et nous offrira l'occasion de reprendre ce débat. Mais ne pouvait-il glorifier Lyon sans ressusciter l' « Académie de Fourvière »? Ce n'est plus, je le sais, qu'une « ébauche d'Académie » et

M. Guy regrette de n'avoir pas à sa disposition un mot « plus modeste ». Ce mot reste gros d'illusion et d'erreurs. Née de l'interprétation erronée d'un texte — lettre de Fournier à Symph. Champier, publiée dans le *Trophæum Gallorum* (1507), — l' « Académie de Fourvière » n'a jamais existé que dans l'imagination de Poullin de Lumina.

Les précurseurs dénombrés, les sources déterminées, les théories de l'école caractérisées et classées, M. Guy aborde l'étude des « grands rhétoriqueurs » : c'est la deuxième partie de son livre; aux « petits rhétoriqueurs » est réservée la troisième, qui clôt l'ouvrage. « Grands », « petits » rhétoriqueurs, c'est la division traditionnelle et M. Guy ne s'en dissimule pas le caractère arbitraire ni, en plus d'un cas, l'injustice. Égaux dans la médiocrité et dans la platitude, qui distinguerait les uns des autres, si les contemporains n'avaient établi entre eux cette différence? Tel n'a conquis le titre de « grand rhétoriqueur » que par sa fécondité déplorable; tel « petit rhétoriqueur » — un Roger de Collerye, un Jean Parmentier — figurerait avec honneur dans la société des « grands ».

Quoique la plupart de ces poètes se soient énergiquement employés à dissimuler et à éteindre ce qu'ils pouvaient avoir de personnalité, ils n'y ont pas toujours réussi. Avec une bonne loupe et quelque patience, on finit par les distinguer. M. Guy n'épargne rien pour nous les faire bien connaître. Histoire politique, histoire des mœurs, histoire de l'art interviennent à chaque page pour éclairer l'histoire littéraire. Certains poètes ont lié commerce avec des peintres italiens, avec nos « tailleurs d'ymaiges ». Un Jean Perréal, un Michel Colombe inspirent à M. Guy autant de sympathie que d'admiration. Il s'attarde volontiers auprès d'eux (309 à 311) et avoue de bonne grâce cette faiblesse. Au surplus, Perréal et Colombe nous aident à mieux comprendre Jean Lemaire.

Chemin faisant, M. Guy élucide plus d'une obscurité dans la biographie, dans la chronologie des œuvres. Il résout, quand il est possible, les questions d'authenticité. Un exemple, entre cent : huit ou neuf rondeaux, attribués par M. Kervyn de Lettenhove à Chastellain sont restitués à Jean Marot, un à Guillaume de Bissipat (40). Il sait aussi — plus difficile sagesse — se résigner au doute ou à l'ignorance. La ballade *Souffle, Triton, en ta bucce argentine* est-elle de Jean Robertet, de Chastellain, d'un tiers inconnu? M. Guy expose la question en laissant à d'autres le soin de « débrouiller l'écheveau » (33).

Les œuvres des rhétoriqueurs, de ceux-là même qui, en leur temps, connurent la vogue, sont assez rares aujourd'hui. Un petit nombre ont été éditées pour la première fois ou rééditées en ces cinquante dernières années; plusieurs restent manuscrites. Au demeurant, qui a le courage d'affronter les interminables chroniques, la niaiserie solennelle des poèmes moraux, l'horripilante cocasserie des rimes « battelées »? M. Guy nous dispense de cet effort qui ne serait payé d'aucune joie. Il multiplie les analyses. Plus abondant quand il s'agit d'œuvres inédites ou rarissimes[1], partout clair, rapide, élégant, il sait nous épargner l'ennui qui, si aisément, glisserait de l'œuvre à l'analyse. Les citations sont plus parcimonieusement mesurées. Plus d'un lecteur le regrettera, qui n'aura pas le loisir de consulter les textes. J'imagine que M. Guy a craint d'enfler un volume de dimension déjà fort respectable. Et les éditeurs, avec qui il faut compter, ont souvent des raisons que la raison ignore et dont la critique n'a pas à se préoccuper.

A quelques exceptions près, l'immense production des rhétoriqueurs est de la qualité la plus médiocre : pourquoi? Pourquoi, pendant un demi-siècle, les esprits semblent-ils comme frappés de stérilité? Pourquoi, phé-

1. Voir, en particulier, les paragraphes 176 à 182, où il étudie les épîtres échangées dans la société poétique du bailli d'Estellan. La matière est toute nouvelle.

nomène plus inquiétant, les écrivains s'appliquent-ils avec une merveilleuse constance à broyer du vide et à souffler des bulles de savon?

Selon M. Guy, c'est d'abord parce que, domestiques de cour, flatteurs à gages, ils fondent leur cuisine — maigre cuisine le plus souvent — sur ce commerce de platitudes agréables aux puissants. Raison forte, mais non décisive. Ces poètes sont payés pour chanter les « gestes » des rois et princes qui les pensionnent. Mais d'où vient qu'en leurs *Chroniques*, *Voyages* et *Relations* ils négligent le capital pour l'accessoire, les campagnes militaires pour les banquets et tournois, accordent plus d'attention aux costumes de gala qu'aux actions les plus valeureuses? Devaient-ils fatalement rimer du Dangeau et nous infliger un mémoire circonstancié des digestions royales? Non; les preuves du contraire abondent. Georges Chastellain avait de la noblesse, de la fermeté dans le caractère : aussi trouve-t-on en ses *Chroniques* plus d'indépendance, plus de vérité et, si peu qu'il y en ait, plus de poésie qu'en celles de son successeur Jean Molinet, ce « moulin à paroles ». Poèmes courtisans que la *Plainte du Désiré*, que les *Epîtres de l'Amant vert*, satire à gages que la *Différence des schismes et des conciles* : vers et prose de Lemaire ne sont pourtant pas sans mérite. Clément Marot enseignera aux courtisans comment l'on peut mendier avec grâce, avec esprit, avec une sorte de fierté. Les poètes de la Renaissance, quémandeurs non moins infatigables, alterneront caresses et menaces; plus volontiers, car ils sont d'âme fière, ils tendront le poing et, d'une voix hargneuse, réclameront leur « dû » aux trésoriers. Qu'ils usent de l'un ou de l'autre mode, par l'invention du détail, ils échappent à la banalité. Cet art se dérobe aux rhétoriqueurs. Pourquoi?

M. Guy donne ailleurs la véritable, l'unique raison de leur incurable faiblesse : ils sont les esclaves d'une tradition. L'admiration du *Roman de la Rose* — et de ses répliques — a fait tout le mal. Cette œuvre, louable à tant d'égards, domine et subjugue deux siècles de notre histoire littéraire. C'est au travers d'elle que les apprentis poètes, les disciples, timidement essaient d'apercevoir la vie; ou plutôt ils ne voient rien, que l'épais rideau de ses allégories; en ses 22 000 vers il semble que toute poésie et toute science soient encloses.

Et donc, la nature n'existe qu'au printemps, en un verger où court un ruisselet, où des oiselets s'égosillent. Le poète, que sa rêverie conduit par là, s'endort au bruit des eaux et des chants; il a une vision. Le verger est consacré, le songe rituel, l'allégorie non moins obligatoire. Paraissent diverses dames qui échangent de longs propos; *Raison* est particulièrement loquace. Or, que mettre en ces copieux discours? Le « facteur » ne s'en inquiète guère. La tradition, qui fournit le moule, fournit aussi la matière qu'il y va couler. Et voici la petite histoire avec ses anecdotes suspectes, et la science des vaines curiosités, et la morale la plus banale et la plus fade, celle de la « sagesse des nations », qui traîne, éculée, dans les conversations des gens qui n'ont rien à dire. Sur le tout, une pluie, une averse de sentences, d'apophthegmes, de proverbes : les livres ne manquent pas où ils sont recueillis et groupés sous de commodes rubriques; ouvrez à la bonne page, et prenez.

Ainsi voués à un éternel psittacisme, les rhétoriqueurs puisent dans l'urne d'autrui pour emplir leur urne, où d'autres à leur tour puiseront la même eau morte, aux relents nauséeux. Ils n'ont pas le sens du réel : comment auraient-ils le sens de l'histoire? Le présent, le passé leur échappent : le châtiment est juste qui leur a « fermé l'avenir ».

Cependant l'activité de l'esprit, que cette besogne machinale ne satisfait point, cherche à se dépenser. Elle trouve un dérivatif, et quel dérivatif! c'est la rime. Parmi les jeux verbaux qui ont couvert l'école de tant de gloire jadis et, depuis, de tant de ridicule, il en est qu'elle n'a pas inventés; ceux-là,

toutes les décadences les ont connus : il est inutile de les prêter aux rhétoriqueurs, qui sont des riches. Mais de la plupart ils doivent porter la responsabilité. Ils la portent gaillardement et plus d'une fois ont signifié et commenté eux-mêmes sans modestie leurs mirifiques découvertes. Aussi nous sont-elles bien connues. Le mérite de M. Guy est d'avoir montré comment les hardiesses s'enchaînaient, s'exagéraient et, « pyramidant » — comme eût écrit Diderot — s'élevaient jusqu'aux régions extrêmes de l'absurde.

L'*École des Rhétoriqueurs*, livre de science solide et minutieuse, traitant une matière assez rebutante, est écrit dans un style alerte, fluide et comme lumineux. Ouvrage d'érudition, certes, mais aussi de haute vulgarisation et que l'auteur a su faire accessible, agréable à tous. Ils ne sont pas amusants, les rhétoriqueurs, ou plutôt ils ne paraissent guère tels qu'aux endroits où ils ne songeaient pas à nous égayer. Voyez ce que deviennent sous une main légère et preste les arguments surannés, ressassés pour ou contre les femmes : rassemblant vingt poèmes fastidieux, M. Guy en distille trois pages substantielles et charmantes (196 à 202). Le paragraphe 666, en dix lignes, extrait et condense vingt-six rondeaux de Collerye. Sur le tout un air de gaîté est répandu et l'esprit le plus délicat. Les rhétoriqueurs, majestueux imbéciles, présentent en plastronnant une large cible aux traits de l'ironie, honnête dédommagement à l'ennui qu'ils nous infligent. Mais, le plus souvent, l'esprit de M. Guy, indulgent, sans rancune, n'est que la fine pointe dont s'aiguise sa naturelle bonne humeur.

Lorsque, délivré de ces grotesques, M. Guy rencontre un vrai poète, le ton change. Pour parler de Jean Lemaire, venu et surtout mort trop tôt pour donner sa mesure, de ses compagnons, les bons « tailleurs d'ymaiges », il s'attendrit ou s'enthousiasme et nous fait partager ses diverses émotions. A qui vient de parcourir des landes infinies un paysage modeste et frais paraît site merveilleux. Après une débauche de sermons, le critique se console par une lecture moins édifiante (26) : la grossièreté même y semble excusable en faveur du naturel. Pourtant, M. Guy ne fait-il pas trop d'honneur à Octovien de Saint-Gelays en comparant — quoique de très loin — le *Séjour d'honneur* à la *Divine Comédie* (250)? Comme lui, j'admire et j'aime l'héroïque Jean Parmentier. Peut-être le souvenir de ses hardies navigations, de sa mort si glorieuse et si lamentable l'a-t-il conduit à grandir outre mesure le poète. Longtemps Jean Parmentier eut le droit de se plaindre de l'oubli où le tenaient les Français. Une édition somptueuse (Paris, Leroux, 1883) et l'étude de M. Guy ont largement réparé cette injustice.

Un mot, en terminant, de la disposition typographique. Les notes de bibliographie et de références sont rejetées à la fin des chapitres; les paragraphes sont numérotés et les indices des notes correspondent à ceux des paragraphes; la numérotation est unique pour le volume. Ce système entraîne quelques inconvénients. Les caractères gras qui balisent les paragraphes rompent l'harmonie de la page, tirent l'œil, déconcertent ou choquent; mais on s'y habitue promptement. Voici qui est plus fâcheux : si les références se pressent en quelques lignes, l'auteur est obligé tantôt de fragmenter son texte en menus paragraphes (plusieurs sont réduits à trois ou quatre lignes, par exemple 411, 416, 423, 424, 426, 429, etc.), tantôt d'insérer dans le texte même des références qui l'entrecoupent désagréablement. Mais l'avantage est grand pour qui, se confiant à l'auteur, veut faire de son ouvrage une lecture cursive. Plus de chiffres menus qui accrochent le regard et, presque invinciblement, l'amènent au bas de la page, plus de notes qu'on lit par devoir ou par habitude et dont la plupart, quand on n'y cherche pas un instrument de vérification et de contrôle, ne servent qu'à distraire des idées essentielles, des faits utiles[1].

1. Les fautes typographiques sont peu nombreuses et presque toutes négli-

Le second tome de l'*Histoire de la poésie française au XVI^e siècle* sera très vraisemblablement consacré à Clément Marot et aux Marotiques. Ici encore, M. Guy s'avance sur un terrain que depuis vingt ans il a fait un peu sien. Aussi espérons-nous beaucoup du nouveau volume. Mais il suffira aux plus exigeants qu'il tienne les promesses de l'*École des Rhétoriqueurs*.

MATHIEU AUGÉ-CHIQUET.

H.-J. MOLINIER. — **Essai biographique et littéraire sur Octovien de Saint-Gelays, évêque d'Angoulême** (1468-1502). — *Paris, A. Picard et fils*. 1910, in-8° de XXII-307 pages.

— Du même auteur, à la même librairie. **Mellin de Saint-Gelais (1450?-1558). Étude sur sa vie et ses œuvres.** In-8° de XXXII-614 pages.

La *Revue d'histoire littéraire* a publié, en 1908, un article de M. Henri Guy sur le *Séjour d'honneur* d'Octovien de Saint-Gelays. Ce long poème est le chef-d'œuvre de ce grand rhétoriqueur. Mais il ne représente qu'une petite partie de sa copieuse production littéraire. M. H.-J. Molinier a passé en revue toutes les œuvres de ce trop fécond écrivain; il en a donné des analyses détaillées et de longs extraits. Il faut lui en savoir gré, car les livres d'Octovien de Saint-Gelays, dispersés dans diverses bibliothèques, ne sont point d'un accès facile. On regrette seulement qu'il n'ait pas poussé plus loin ses recherches sur les sources de l'érudition d'Octovien. Ainsi, p. 94, M. Molinier se contente de remarquer, après M. Guy, que l'apostrophe des Parques dans le *Séjour d'honneur* : « Où est Io, Hercé ou Pandrosos... » est imitée de la *Ballade des dames du temps jadis*[1]. Mais il ne se demande pas où Octovien a pris les noms des femmes illustres qui figurent dans cette énumération : Briséis, Lucrèce, Penthésilée, etc. Il nous semble qu'une bonne part en a été empruntée au *De mulieribus claris* de Boccace, et il serait intéressant de rechercher quelle a été sur Octovien l'influence de cet humaniste italien.

Les circonstances de la vie de Mellin de Saint-Gelais sont insignifiantes par elles-mêmes. Elevé dans le palais épiscopal d'Octovien de Saint-Gelays[2], à Angoulême, après un séjour en Italie, il fut introduit à la cour de François I^er, où il devint successivement aumônier du dauphin François, puis du dauphin Henri, enfin du roi lui-même. Après la mort de François I^er, il sut rester en faveur auprès de Henri II et mourut en 1558, laissant dans le monde des courtisans et des lettrés des regrets universels. Il n'y a rien que de banal dans cette existence d'abbé de cour. Mais Mellin de Saint-Gelais eut commerce

geables. En voici une cependant, qui gêne dans l'intelligence d'un exemple. Au paragraphe 151, *Iliades curae quae...* ne correspond pas exactement à *Il y a des curés qui...* Crime de lèse-calembour, impardonnable aux yeux d'un rhétoriqueur. D'Ét. Pasquier ou de M. Guy, qui est le coupable?

1. Ce thème de la fragilité de toute beauté mondaine est un lieu commun de la poésie du XV^e siècle. Il a été traité par Guillaume Alexis, Charles d'Orléans, Jean Castel. Cf. Jean Bonnerot, *En marge du manuscrit français 147*, dans les *Mélanges Châtelain*, p. 654-655.

2. Pour M. Molinier, Mellin a pour père non Octovien, l'évêque d'Angoulême, mais un frère de celui-ci, Mellin, seigneur de Saint-Séverin, qu'on a souvent regardé comme son parrain. Cette conjecture « explique l'entrée subite de Mellin dans l'état ecclésiastique, juste au moment de la naissance du fils aîné du seigneur de Saint-Séverin » (p. 14).

d'amitié avec des écrivains et des savants comme Marot, Dolet, Rabelais, Du Bellay, Ronsard. Dès lors, sa biographie offrait un intérêt incontestable pour l'histoire des lettres et méritait une étude diligente et méthodique.

Celle qui forme la première partie de l'ouvrage de M. Molinier est moins une enquête critique qu'une compilation de documents de valeur fort inégale. Ici, p. 59, pour établir que la douceur et la mélodie du style de Mellin procédaient de son séjour en Italie, M. Molinier allègue l'affirmation « expresse » de Colletet, qui en témoigna, cent ans plus tard, en ces termes : « Comme il respirait le doux air d'Italie, il s'acquit insensiblement aussi une certaine douce et agréable faculté d'écrire ». Plus loin, M. Molinier ruinera l'autorité de ce témoin en lui refusant le sens critique, p. 543. Là, p. 30, Mellin nous est présenté comme habile dans la médecine, à ce que l' « on » dit, et cet « on » représente Eusèbe Castaigne, qui écrivait en 1830. Ailleurs, M. Molinier adoptera aveuglément les interprétations fantaisistes que Blanchemain a données de l'Énigme : *Le grand vainqueur des hauts monts de Carthage*, quitte à déclarer plus loin, avec la même témérité, que toutes les énigmes de Mellin sont inexplicables. Il lui arrive même une fois de citer à l'appui de sa thèse un article qu'il n'a certainement pas lu. Pour prouver l'hostilité de Rabelais contre Ronsard, il invoque d'abord l'autorité de Bernier, qui écrivait cent trente ans après Rabelais et il nous renvoie (p. 257, n. 1) à un article publié par M. P. Laumonier dans la *Revue des Études Rabelaisiennes*, en 1903. Il est fâcheux que cet article, dont M. Molinier rapporte incomplètement le titre et d'après une indication du *Manuel bibliographique* de M. Lanson, ait précisément pour objet de ruiner les assertions de Bernier. On ne consultera donc qu'avec prudence les « recherches » de M. Molinier sur la biographie de Mellin de Saint-Gelais.

L'étude de l'œuvre de ce poète présentait des difficultés d'un ordre particulier. Jamais nul homme de lettres ne fut moins curieux de se voir imprimé. Il n'est pas sûr que l'édition de ses *Œuvres* qui parut en 1547 ait été publiée par ses soins. A sa mort, la plupart de ses poèmes circulaient encore manuscrits. Ce ne fut qu'en 1574 qu'ils furent imprimés à Lyon par Antoine de Harsy. Dès lors, la première tâche de son historien était de chercher la date de composition de ces œuvres diverses, publiées pêle-mêle en 1547 et en 1574. Or, M. Molinier semble avoir complètement négligé cette étude. Il n'a pas essayé de dater les recueils manuscrits de la Bibliothèque nationale, qu'il a cités dans sa Bibliographie. Incidemment dans une note de la p. 336, il nous apprend que le ms 885 de la B. N. date de l'année 1553, « selon toute vraisemblance ». Mais sur quoi se fonde cette vraisemblance, c'est ce qu'il ne nous dit pas. Quant aux recueils imprimés, qui offraient au public des vers inédits de Saint-Gelais, en voici quelques-uns dont il n'a même pas soupçonné l'existence. En 1542, la *Fleur de poésie françoyse* (Paris, Alain Lotrian) apportait seize pièces inédites de Mellin de Saint-Gelais. En 1544, le *Recueil de vraie poésie françoise* (Paris, Jean Longis et Vincent Sertenas), réédité en 1550 à Lyon, par Jean Temporal et, en 1553, à Lyon, par Benoist Rigaud sous le titre de *Poésie facécieuse*, donnait encore six poèmes inédits de Mellin. Des indications de dates que nous offraient ces publications partielles, M. Molinier eût pu tirer parti soit pour la biographie, soit pour l'étude de l'œuvre de Mellin.

Enfin, on s'étonne de ne pas trouver, dans ce volume de 614 pages, un tableau ou un répertoire des sources de Mellin de Saint-Gelais. M. Molinier se contente de nous renvoyer aux travaux de M. Vianey et de M. Francesco Flamini. Ne pouvait-il au moins nous exposer les résultats des recherches de ces érudits? Cette lacune est d'autant plus regrettable que les jugements esthétiques de M. Molinier sur la poésie de Mellin manquent généralement de ce sens du relatif, qu'on attend de toute critique moderne. En nous présentant quelques exemples de la poésie imitée par Mellin, en nous citant ses

sources, on nous eût permis de juger par nous-mêmes de son originalité.

A la fin de son livre, M. Molinier transcrit d'après les manuscrits de la Bibl. Nat. quelques poèmes inédits qu'il attribue à Mellin de Saint-Gelais. Il devait nous exposer les raisons de cette attribution, puisque ces pièces sont anonymes dans les manuscrits. L'une d'elles, *Amour et Argent*, p. 563-571, est assurément considérable, et l'on s'étonne que M. Molinier n'ait pas étudié les circonstances de sa composition, sa date, etc. Il nous semble qu'elle doit être rapprochée de la *Victoire et Triomphe d'Argent contre Cupido...* de Papillon (Lyon, Juste, 1537).

Il serait bien long de relever les très nombreuses coquilles typographiques de ce volume. Je me contente d'en signaler quelques-unes qui altèrent les textes anciens reproduits par M. Molinier. P. 107 (II, 65) lire *delivre* et *desir*, au lieu de *délivre* et *désir*. — P. 146, dans la lettre de Dolet, lire *Amy* au lieu de *Ainsy*, *faultes* au lieu de *facultés*. — P. 410, le dernier vers cité est faux. Lire : *à tous hommes commune* au lieu de : *à tous les hommes commune*. — P. 125, à propos du meurtre commis par Dolet, lire *1536* au lieu de *1535*.

JEAN PLATTARD.

VICTOR GIRAUD. **Essai sur Taine, son œuvre et son influence, d'après des documents inédits.** Avec des extraits de quarante articles de Taine non recueillis dans ses œuvres. Quatrième édition revue et augmentée. *Paris, librairie Hachette*, 1909. In-16, de XXXII-362 p.

VICTOR GIRAUD. **Les Maîtres de l'heure.** Essai d'histoire morale contemporaine. I. Pierre Loti. Ferdinand Brunetière. Emile Faguet. Eugène-Melchior de Vogüé, Paul Bourget. *Paris, librairie Hachette*, 1911. In-16, de XII-330 p.

Sous ses aspects divers et dans son étendue déjà considérable, l'œuvre critique produite par M. Victor Giraud est remarquable à plus d'un titre, et tout particulièrement par sa cohésion, par sa forte unité. On le démontrera sans peine ou même on le tiendra pour évident, lorsqu'elle sera achevée. Il suffira de se donner alors le temps indispensable pour la lire du premier volume au dernier et de prendre le recul voulu pour l'envisager tout entière.

En attendant, cette œuvre, en cours d'exécution, mérite l'attention des connaisseurs. Les lecteurs de la *Revue d'Histoire littéraire* ne seront pas surpris que j'aie voulu les inviter à visiter un coin de l'édifice. La partie que j'aborderai est caractéristique. Elle va de Taine à Bourget. L'auteur y explique et y apprécie les mouvements d'idées de l'époque contemporaine. Mais je m'arrogerai le droit d'indiquer tout d'abord comment cette partie tient à l'ensemble. La présenter comme distincte, indépendante et isolable, ce serait en fausser le sens, en méconnaître la portée.

I

Au premier coup d'œil et rangés dans l'ordre chronologique, les ouvrages de Victor Giraud semblent s'acheminer vers des voies assez différentes. En 1898, c'est un paquet de notes sur Pascal qu'il abandonne à son libraire et c'est bien de Pascal qu'il semble occupé pour longtemps. Mais, en 1900, il donne son *Essai sur Taine*, essai qu'il revise et qu'il enrichit dès l'édition de 1901, en attendant que, dans celle de 1909, la quatrième, il apporte à l'ou-

vrage les dernières modifications. De l'Essai, sous sa première forme, il détache, en 1902, pour le développer, l'appendice bibliographique et il offre aux lecteurs cet instrument de travail, la *Bibliographie critique de Taine*. En 1903, nous revenons à Pascal avec deux articles sur *La Philosophie religieuse de Pascal et la Pensée contemporaine*, articles reproduits, sept ans plus tard, parmi d'autres essais de critique, dans le *Blaise Pascal*. Mais la même année 1903 voit paraître la *Table alphabétique et analytique des Premiers lundis, Portraits contemporains* et *Nouveaux lundis de Sainte-Beuve*. Et voici, en 1904, un volume d'*Etudes littéraires* sur Chateaubriand. 1905 nous ramène à Pascal avec l'édition des *Opuscules choisis*. En 1906, une brochure, *Anticléricalisme et Catholicisme*, devance le volume intitulé *Livres et questions d'aujourd'hui*, qui se publie la même année et où cette première étude se retrouve. En même temps que cet ouvrage ou peu après s'impriment des travaux d'édition (Bossuet, Chateaubriand, Joubert, Saint Augustin). Deux essais littéraires s'y joignent, un excursus inattendu sur les *Idées morales d'Horace* et un in memoriam plein d'émotion : *Ferdinand Brunetière, notes et souvenirs*. En 1908, l'auteur de l'*Essai sur Taine* constitue un recueil des *Pages choisies* de l'écrivain : les avant-propos critiques, joints aux extraits, forment le complément le plus utile de l'*Essai*. Sous prétexte encore de *Pages choisies*, M. Giraud relit, en 1910, tous les écrits de Chateaubriand et il insère, dans son recueil, un commentaire suivi sur l'ancêtre du romantisme. Mais 1910 nous apporte surtout *Blaise Pascal, études d'histoire morale*, c'est-à-dire une suite de problèmes pascaliens très méthodiquement, très ingénieusement élucidés, et dont la solution présente, dans la plupart des cas, l'élégance géométrique. Enfin, le premier trimestre de l'année 1911 s'achevait à peine que déjà nous avions pu lire la première partie des *Maîtres de l'heure, essais d'histoire morale contemporaine*. Ce volume, nous disait l'auteur, « sera suivi le plus tôt possible d'un second ».

A cette liste d'ouvrages publiés ajoutons ceux que M. Victor Giraud annonce comme devant bientôt paraître : *Le Christianisme de Chateaubriand, les origines, l'évolution et l'influence*, et *Lamennais, son œuvre et son temps*. Ajoutons-y encore l'ouvrage qu'il n'annonce pas, mais qu'on ne peut pas douter qu'il produise, comme étant la conclusion des solides et fins travaux qu'on vient d'énumérer, je veux dire cette moderne apologie du catholicisme chrétien, qu'un moraliste de vocation, pénétré de l'esprit et des formules de Pascal, mais, avant tout, nourri de l'Ecriture et du livre des Evangiles, peut regarder comme un devoir étroit de publier, à une époque où le Christianisme n'est plus seulement miné par l'indifférence traditionnelle, mais se trouve exposé à de mortels périls qui ne tiennent pas tous aux agressions de la Libre pensée.

Apercevoir le terme où cette œuvre veut aboutir, n'est-ce pas découvrir aussi le plan très concerté qui n'a cessé d'en diriger et d'en assurer la conduite? Un critique consciencieux et méthodique — j'emploie ces mots dans leur sens élevé — aurait-il pu se flatter d'aborder, un jour, pour son propre compte, le problème religieux et les rapports du catholicisme avec les destinées présentes ou futures du peuple français, s'il ne s'était pas tout d'abord appliqué à étudier, à éprouver, à recueillir, comme un pécule précieux, les traditions, pleines d'éclat, de l'apologétique en France? Ne devait-il pas faire de Pascal, de ses *Opuscules*, de ses *Pensées*, sa nourriture quotidienne? N'était-il pas tenu de tout lire dans Chateaubriand? Mais, dans Chateaubriand, lorsqu'on lit tout, comment ne pas être conquis par les beautés que l'on aima toujours, et peut-être encore plus par les nouveaux mérites qu'on découvre? Comment ne pas avoir de l'indulgence, de la tendresse pour l'homme, après s'être imprégné profondément de sa pensée, après avoir goûté cette intime satisfaction de sentir comme lui, après s'être laissé séduire, comme les premiers lecteurs d'Atala ou comme les amoureuses de René, au

charme tout-puissant des paroles de « l'Enchanteur », après être revenu, pour tout dire, à l'état d'âme d'un Joubert, d'un Guéneau de Mussy? Et, lorsqu'il s'agira de dresser le bilan de la pensée morale au début du XX^e^ siècle, et de déterminer exactement le rôle ou l'influence des écrivains que l'on s'était donnés, à vingt ans, pour guides et pour maîtres, comment ne pas analyser et définir, de préférence, ceux pour lesquels l'Idée de Dieu a eu le plus de prix et qui, croyants ou incroyants, ont pris parti comme champions ou tout au moins comme témoins dans le « duel ininterrompu » pour et contre la foi chrétienne? L'expression si heureusement trouvée « le duel ininterrompu » est de M. Victor Giraud, et, à ses yeux du moins, ce combat des idées, plus auguste et plus émouvant que la lutte des Olympiens, fait l'intérêt vital et le durable honneur de nos plus renommés chefs-d'œuvre. S'en détourner pour n'y pas revenir, ne serait-ce pas abdiquer en partie cette hégémonie littéraire attribuée dans le passé, dans le présent, — il serait bien fâcheux de ne pouvoir dire dans l'avenir, — à la race française? C'est avec des préoccupations de cet ordre qu'en 1900 M. Victor Giraud écrivit ou, pour parler exactement, récrivit son *Essai sur Taine*.

* * *

Ce livre, dont l'ingéniosité de construction et la vigueur d'analyse valurent à l'auteur bien des suffrages et notamment celui de l'Académie française — l'Essai obtint le prix Bordin — était le développement ou la transformation d'une esquisse tracée, dix ans plus tôt, sur les bancs de l'Ecole Normale supérieure. Communiquée à Hippolyte Taine lui-même par le Maître de conférences de philosophie, M. Georges Lyon, l'esquisse avait charmé l'auteur des *Essais de critique et d'histoire :* le remerciement qu'il y fit apporta au jeune normalien mieux qu'une expression de gratitude, c'est-à-dire des explications et, sur un point quelque peu délicat, une page d'apologie.

Entre le travail d'école de 1890 et l'essai magistral de 1900 s'étaient écoulées, presque silencieusement, dix années laborieuses. Seule, l'avant-dernière année (1898), avait été marquée par une publication que j'ai déjà citée, mais que je me reprocherais de ne pas définir, au moins en quelques mots, pour en marquer le caractère peu commun. Sous le titre : *Pascal, l'homme, l'œuvre et l'influence*, M. Victor Giraud avait permis qu'on imprimât les sommaires très détaillés et très remplis, mais non développés, — et ramenés plutôt, comme par la rigueur d'une loi somptuaire, à leur plus simple expression — de vingt et une leçons professées à l'Université de Fribourg (Suisse). « Une étude d'ensemble comme je la conçois, lisait-on dans la Préface, doit être l'œuvre de presque toute une vie. » Le jeune maître gardait peut-être le secret espoir de devenir, un jour, le critique qualifié pour écrire cette large étude, mais, en attendant, c'est un recueil de *notes* qu'il avait la modestie assez audacieuse de présenter à ses lecteurs.

Si peu que l'auteur de cette première et provisoire enquête sur Pascal parût préoccupé de la faire valoir, elle éveilla plus que de l'attention chez ceux qu'il importait surtout d'intéresser. Comme le prédisait M. Émile Boutroux au lendemain de la publication, et déjà sa prédiction s'est plus d'une fois vérifiée, « quiconque voudrait s'occuper de Pascal » ne pourrait s'abstenir d'aller chercher ici un « auxiliaire ».

D'ailleurs, en regardant le livre d'un peu près, on s'aperçoit que, dans sa nudité austère, il n'est pas sans laisser une impression d'art. Je le comparerais à un dessin étudié représentant un arbre sans feuillage, quelque ancêtre de la forêt comme en fixa sur le papier, de la pointe assurée et loyale de son crayon, le paysagiste Rousseau. On voit le tronc et ses rugosités, des racines aux maîtresses branches; on peut suivre, on peut dénombrer, distribuant la sève en tous les sens, non seulement les grands rameaux,

mais les ramilles extrêmes au bout desquelles le chaton ou le bourgeon n'attendent pour se déployer que les caresses du soleil et les effluves de la pluie.

Quelque vénération qu'il eût gardée pour Taine, M. Victor Giraud ne pouvait pas se comporter avec son œuvre comme avec celle de Pascal et, tout en l'étudiant minutieusement, il n'alla pas, lorsqu'il s'agit de l'expliquer, jusqu'à répudier une seconde fois le charme littéraire.

C'est la méthode de Taine lui-même qu'il adopta pour pénétrer l'esprit de l'homme et pour commenter ses écrits. Il l'affirmait du moins, par déférence. Il empruntait les cadres, en effet, mais, pour se mettre seulement en état de les bien remplir, il s'y prenait d'une façon toute nouvelle. Voici comment il entendait que l'on doit pratiquer les ouvrages d'un écrivain avant de se permettre d'en parler : « Je ne me suis pas contenté de lire — ou de relire — dans une édition quelconque les livres de Taine. J'ai comparé entre elles les éditions successives qu'il en a données, j'en ai examiné les variantes. Même, lorsque l'ouvrage avait tout d'abord paru dans un journal ou dans une Revue, je me suis reporté le plus souvent que j'ai pu au texte primitif, afin de saisir, tout près de la source, la pensée de Taine. En un mot j'ai traité l'auteur des *Origines* comme on ne traite guère que les anciens, ou tout au plus les grands écrivains du XVIIe siècle français. » Quand Hippolyte Taine s'était avisé d'écrire sa thèse de doctorat sur La Fontaine, un des grands écrivains de notre XVIIe siècle, ou son essai, plus oratoire qu'historique, sur Tite Live, un « ancien », il ne s'était pas embarrassé de pareilles précautions, et, à cette date, on doit le reconnaître, il ne pouvait guère y songer : en 1852, un Claude Bernard, un Pasteur n'avaient pas encore donné à tous les travailleurs, de quelque ordre qu'ils soient, cette inoubliable leçon de patience et de probe labeur qui sort de leur exemple. De 1898 à 1900, lorsque M. Victor Giraud méditait son *Essai sur Taine*, il était déjà persuadé que les recherches littéraires n'aboutissent à la vérité que par les procédés de la méthode expérimentale, mais appliqués avec cette exigeante attention qui s'ingénie à écarter du travail et des résultats jusqu'aux moindres causes d'erreur.

La rigueur scientifique de l'investigation, voilà donc ce qui donne leur prix aux enquêtes de M. Giraud. Nous n'avons rien ici qui puisse rappeler les alliages à bas titre. C'est par de longs et délicats travaux d'approche, critique des textes, examen pénétrant de certaines obscurités de la biographie, discussion serrée et décisive d'interprétations risquées ou de traditions suspectes que se préparent, depuis longtemps, le *Christianisme de Chateaubriand*[1], et, depuis plus longtemps encore, cette synthèse sur Pascal, dont l'heure ou la « minute », encore éloignée, aura été le terme et l'aboutissement, comme a dit un grand historien, de plus de « dix ans d'analyse ». Et c'est déjà cet esprit scrupuleux qui, malgré quelques sacrifices à ce qu'on peut nommer le préjugé d'admiration, marque toutes les pages de l'*Essai sur Taine*.

* * *

Après avoir relu ce livre et s'être presque rallié au culte un peu dévot qui semble faire, par endroits, de l'*Essai* un *Éloge*, il n'est pas interdit de se reprendre et de produire avec brièveté deux ou trois objections. Pourquoi M. Giraud, qui sait les droits tout aussi bien que les devoirs de la critique, n'a-t-il pas exprimé, sur la méthode de recherche de Taine et sur la valeur documentaire de ses écrits, quelques-unes des réserves les plus nécessaires ? On en devine la raison : l'Essai fut publié sept ans seulement après la mort

1. La *Revue des Deux Mondes* (1er et 15 juin 1911) en a mis sous nos yeux les deux premiers chapitres.

de l'éminent auteur des *Origines* et il avait été conçu plus tôt. Il a été écrit, évidemment, sous l'impression, très vive encore, du regret qu'une perte aussi grande devait avoir laissé aux amis de jeunesse de Taine, aux familiers de la dernière heure, à quelques disciples fervents, à la foule des admirateurs, convaincus ou dociles. Affirmer aujourd'hui qu'un livre composé dans ces conditions n'offre au lecteur aucune occasion de résister à certaines tendances, ce serait étonner, je crois, M. Giraud tout le premier.

Tout ce qui, dans l'Essai, nous est fourni sur la *race* d'où est sorti Taine, sur ce que l'*hérédité* conférait au jeune Ardennais, sur ce que le *moment* put offrir d'opportun et de déterminant pour dresser son intelligence ou pour l'orienter, tout ce qui nous est révélé sur l'élan et l'ampleur que ses solides facultés durent à la culture universitaire, au commerce avec Spinoza et avec Condillac, à cette fermentation d'idées, de formules, de mots dont on s'enivrait volontiers dans le séminaire laïque de la rue d'Ulm, ou encore à l'admiration réfléchie pour quelques talents supérieurs de romanciers, de critiques, d'historiens, Balzac, Stendhal, Sainte-Beuve, Guizot, Michelet, à la préférence avouée, exclusive, pour un poète moderne, Alfred de Musset, pour un moraliste païen, Marc-Aurèle, à l'étude obstinée, à l'utilisation, constamment poursuivie, de la doctrine hégélienne, tout cela, dis-je, est présenté avec une finesse et une fermeté à ravir le lecteur.

Mais M. Giraud ne s'est-il pas trop uniquement attaché à mettre en lumière les avantages de cette large éducation du normalien, du jeune professeur? Si large qu'elle soit, n'a-t-elle pas ses limites et son point faible? N'y avait-il pas lieu de nous en avertir plus clairement peut-être que par voie d'allusion ou de prétérition? Qu'est-ce que Taine à vingt ans? Ce qu'il sera toute sa vie. Dans l'adolescent, d'esprit agile et d'énergique volonté, qui triomphait avec aisance au concours général, l'enseignement secondaire avait façonné, avant tout, un argumentateur éloquent et robuste. Superposée à l'entraînement, d'ailleurs avantageux, de deux années de rhétorique, l'éducation philosophique dont le jeune logicien fit provision dans sa dernière année du collège Bourbon, pendant les trois ans d'Ecole normale et pendant une année d'enseignement au lycée de Nevers, avait gardé trop exclusivement le caractère d'un humanisme supérieur, ou tout au moins, comme l'a très bien indiqué dans un article de critique intitulé *Taine et la Science* M. Paul Van Tieghem, elle ne fut jamais *scientifique*, au sens strict de ce mot. Sans doute, au sortir des classes, le jeune Taine était presque un lettré et déjà un penseur; mais, en mathématique, en physique, en chimie, il avait tout juste l'acquis d'un double bachelier et, depuis, soit à l'Ecole normale, soit ailleurs, il n'eut ni le loisir, ni peut-être le goût d'y beaucoup ajouter. Lorsqu'il lui fallut pénétrer dans la pensée de philosophes qui furent, avant tout, des mathématiciens, un Descartes, un Leibnitz, pour n'en pas citer d'autres, il n'était en état d'entendre de leurs œuvres que les parties où ne se trouvent pas d'explications empruntées aux sciences exactes, c'est-à-dire que devant un bon tiers des pages il en était réduit, comme au moyen âge tel copiste de manuscrits, à répéter le mot : non legitur. Taine n'est pas, assurément, le seul Français curieux de philosophie qui ait eu à souffrir d'une instruction scindée et incomplète, mais le défaut — M. Van Tieghem a bien raison — est à noter chez lui plus que chez d'autres, car il a fait du mot de *science* un usage presque immodéré, et il n'était pas le *savant*.

Il n'a pas même vu toutes les conditions qui sont à réunir pour mériter ce titre. Il s'est efforcé, pendant assez de temps, d'une façon fort méritoire, de combler certaines lacunes de sa préparation initiale. Il s'est attaché, de préférence, aux sciences naturelles. Il avait compulsé, à Nevers, des livres de zoologie; de retour à Paris, il travailla à se munir de connaissances en médecine et en physiologie. Poursuivant avec une sorte de fièvre, au

Muséum, au Collège de France, à l'Ecole pratique, ce complément d'informations, et saisissant avec avidité, peut-être avec indiscrétion, tout ce butin de notions trop rapidement englouties, il aspirait surtout à trouver un support solide pour ses analyses psychologiques; je dirais volontiers qu'il travaillait à les enraciner. En procédant ainsi, il découvrait peut-être et désignait aux philosophes à venir un élément de nouveauté; mais aux professeurs dont il fréquenta les amphithéâtres, entre la vingt-deuxième et la vingt-septième année, il était tenté d'adresser le reproche de ne pas cheminer du même pas que lui; avide de généralisation, il attendait d'eux ce qu'il était impatient de produire lui-même, des conclusions. Il les eût redoutées comme venant trop tôt; s'il avait abordé leurs exposés de résultats avec cette disposition d'esprit que donnent l'éducation spéciale reçue à temps et l'initiation, acquise lentement, aux méthodes de laboratoire.

Assurément l'une des parties les plus neuves et les plus fortes du beau livre de M. Giraud est celle où il nous montre toute l'influence de Hegel sur l'esprit et les œuvres d'Hippolyte Taine. Déjà reconnaissable dans *La Fontaine et ses fables*, plus encore dans le *Tite Live*, l'hégélianisme préside en quelque sorte à la conception de l'*Histoire de la Littérature anglaise*. Et ce n'est pas pour diminuer la valeur de l'ouvrage que M. Giraud insiste sur cet aspect. D'accord avec plus d'un représentant de la critique britannique et notamment avec M. W. Fraser-Rae, il nous a fourni, au contraire, les meilleures raisons que l'on puisse avoir d'admirer le labeur énorme et l'énorme talent que Taine déploya dans ces cinq volumes chargés de notations, de citations, d'argumentations serrées, d'images éclatantes. Mais, au sujet de cette longue suite d'études trop nombreuses et trop diverses pour n'avoir pas été, sur plus d'un point, hâtivement menées, il ne se pose pas la question de savoir ce que, par avance, l'esprit de système leur ôte de valeur. Qui mieux que lui, s'il l'eût voulu, nous eût expliqué le danger que font courir à l'histoire littéraire les philosophes qui se mêlent de l'écrire? Leur tour d'esprit, leur éducation les poussent à situer les auteurs, les écrits, dans des catégories qui les encadrent de manière à prêter aux faits, aux paroles, aux physionomies, une apparence inattendue et quelquefois un air d'originalité; mais, le plus ordinairement, tout ce système préconçu, échafaudé sur des préventions, déforme les aspects de la réalité ou nous la fait perdre de vue. Pour ne prendre ici qu'un exemple, un personnage comme Swift s'ajuste sans effort et presque par définition aux idées générales de Taine : éclairés à cette lumière, les traits si expressifs de l'homme, la manière saisissante de l'écrivain s'accusent merveilleusement. Mais combien d'autres, comme un Shakespeare, font éclater ce cadre d'abstractions et n'entreraient dans le lit de Procuste que mutilés! Hâtons-nous de le dire : lorsque M. Giraud analysait l'*Histoire de la Littérature anglaise*, il était surtout préoccupé — et cela même est singulièrement intéressant — d'y démêler les passages où s'annoncent déjà les futurs ouvrages de Taine, ceux qui témoignent d'un acquis philosophique nouveau, ceux qui peuvent faire prévoir le livre de l'*Intelligence*. Par bienséance, et j'ajoute par modestie, il ne se croyait pas tenu de discuter les jugements littéraires de l'historien.

Certaines formules de l'esthéticien l'ont trouvé, toutefois, moins accommodant. Pas plus que Brunetière, son vrai maître, M. Victor Giraud n'admet, en matière d'art, cette théorie de « la bienfaisance du caractère » envisagée comme un principe essentiel qui « assigne à chaque œuvre son rang dans l'échelle »; il nous montre du doigt à quelles puériles conclusions peut aboutir une philosophie de l'art dans laquelle s'introduirait par ce biais « toute la morale ». Il reproche encore au païen que fut Taine de rester insensible et, pour ainsi dire, fermé à la beauté idéale de l'art chrétien. Il pourrait faire le procès à son auteur sur d'autres points. Et qui même, si ce n'est M. Giraud, nous a cité le premier, sans les commenter il est vrai, mais

avant toute publication d'inédit, les confidences significatives tirées des « sept petits cahiers de notes » et de la correspondance? « Pour jouir — écrivait Taine à Paradol — j'ai de trop mauvais yeux et une imagination empressée qui déflore d'avance. Je t'avouerai que j'ai trouvé les choses plus belles dans les gravures que dans la réalité. » Cette sincérité est d'une espèce rare, on doit le reconnaître, mais quel aveu pour un auteur qui, par devoir professionnel, va consacrer des années de sa vie à la critique d'art!

M. Giraud reprend et semble faire sienne, au sujet d'Hippolyte Taine, cette formule brillante, un « logicien-poète », improvisée nonchalamment, au bonheur de la plume, par le plus souple et le plus ingénieux des critiques contemporains, Jules Lemaître. Logicien, cela n'est pas douteux; mais poète, c'est autre chose. Si le luxe des comparaisons et si la profusion fastueuse des métaphores suffisaient à faire un poète, l'auteur du *Voyage aux Pyrénées*, du *Voyage en Italie*, des *Notes sur l'Angleterre* eût pu se flatter de l'être devenu après un temps relativement court d'apprentissage et d'efforts. Mais, si l'effort poétique est plus mystérieux, s'il y faut avant tout et surtout l'émotion profonde, le frémissement délicat de l'esprit devant les plus subtiles, les plus intimes révélations de l'âme humaine, de la nature et j'ajoute de l'art, ce n'est peut-être pas l'éloquence descriptive de Taine, si colorée, si emportée, et si impérieuse qu'elle soit, que l'on voudrait confondre avec la poésie.

Ne nous y trompons pas. Ce que le texte de l'*Essai sur Taine* évite d'exprimer formellement, des notes placées au bas des pages dans les dernières éditions, nous le laissent entendre. C'est là que M. Giraud complète sa pensée ou qu'il la redresse, à son gré, par une simple citation de Rieder, de Sarcey, de Prévost-Paradol et de Taine inédit. La citation allât-elle jusqu'à infirmer, jusqu'à contrecarrer ses dires antérieurs, M. Giraud, ami de Taine assurément, ami du vrai par-dessus tout, se croit tenu de la fournir. Et son texte même, s'il n'est pas aussi explicite qu'il pourrait être, ne laisse pas que de paraître, à l'occasion, bien expressif pour qui sait lire. Au début de sa conclusion, il cite cette parole échappée à Taine dans un moment d'enthousiasme ou de parfait contentement de soi : « Penser, surtout penser vite, est une fête ». M. Giraud ajoute simplement : « Il a pensé trop vite ». Que pourrait-on dire de mieux? Que pourrait-on dire de plus? Tout ce qu'on voudra formuler de critiques méticuleuses sur les ouvrages d'histoire, de philosophie, de critique littéraire, de critique d'art produits par cet esprit fertile, réfléchi, fougueux, ample, étoffé, presque puissant qu'a été Hippolyte Taine, ne tient-il pas déjà dans cette expression, atténuée de parti pris, mais aiguë et perçante?

II

L'*Essai sur Taine* était le début très brillant d'un écrivain formé aux disciplines rigoureuses et chez lequel la préoccupation de ne jamais se départir d'une attitude de respect n'arrivait pas, nous venons de le voir, à contenir sur tous les points la force de pénétration. Dans les *Maîtres de l'heure*, qu'il publie après avoir tiré tout le profit que l'on peut croire d'une profonde et longue intimité avec Chateaubriand, Joubert, Lamennais et Pascal, nous trouvons l'écrivain à son point de maturité, nous jouissons du libre épanouissement de ses facultés de critique.

Empruntons à M. Giraud un de ses procédés les plus constants. Si l'on se demandait quelle est celle de ses aptitudes qui domine et ordonne toutes les autres, on trouverait chez lui le talent exceptionnel de discerner et d'illustrer dans un écrit, dans un auteur, l'élément que j'appellerai, faute d'un mot meilleur, la qualité morale. D'autres critiques de ce temps ont poursuivi d'autres desseins. Dans ses études sur les contemporains ou sur les auteurs

du passé, Jules Lemaître a déployé, légèrement et sans effort, une habileté infinie à s'exprimer lui-même avec son naturel flexible et onduleux, avec la délicatesse subtile de sa pensée et la grâce de son langage; il a fait, on l'a dit souvent, de la critique d'impressions : qui pourrait s'étonner qu'elle ait, de bonne heure, abouti au roman, au théâtre? Par les moyens si variés dont témoigne son œuvre, par l'accumulation vraiment paradoxale des sujets qu'il a tour à tour ou ensemble abordés et sur lesquels son esprit vif, agile et clair a projeté tout aussitôt une belle lumière, Émile Faguet a donné au métier de critique la popularité; il a excellé dans l'analyse des ouvrages des penseurs, dans la reconstruction, ingénieuse autant qu'aisée, de leurs systèmes. Il y aura toujours des critiques philosophes, comme le fut par occasion et avec un accent si original en parlant de Hugo, le maître Jules Renouvier, ou des critiques psychologues, comme voulut être Hippolyte Taine, et comme est, après lui, autrement que lui, avec une élégance plus mondaine, Paul Bourget. Les critiques de tradition et de combat, tels que furent autrefois un de Feletz, un Nisard ou un de Sacy, occupent encore un rang élevé : après Brunetière, qui dépassa ses devanciers et dont la disparition souligne certaines vertus, M. René Doumic, chroniqueur dramatique sans complaisance, habile conférencier, polémiste mordant, reste fidèle à l'idéal politique et religieux de sa vingtième année. Les critiques universitaires ne manquent pas; le plus qualifié d'entre eux, le mieux armé, le plus ardent, le plus persuasif, le plus dominateur a fait école; prophète d'une nouvelle loi, d'une loi plus conforme qu'on ne le croit aux traditions anciennes, M. Gustave Lanson a deux ou trois disciples de valeur, et de nombreux élèves qui se flattent de lui ressembler, parce qu'ils ont reçu de lui de bonnes habitudes de travail : y a-t-il de quoi redouter et maudire son influence? Les critiques poètes seront toujours rares : ils ne restent rivés au journal ou au feuilleton, comme le fut, sa vie durant, Théophile Gautier, que malgré eux et l'on peut dire, à contre-cœur : Anatole France et plus récemment Henri de Régnier en ont fourni la preuve.

M. Giraud n'a voulu suivre aucune de ces routes. Il a pris un chemin déserté et où l'herbe poussait, celui qu'avait connu et pratiqué jadis le sérieux, l'original Vinet. Il s'y est avancé d'un pas prudent et assuré; il ira très résolument jusqu'au bout de sa voie. C'est, en critique, un moraliste : le moraliste religieux. Je m'imagine que pour lui une page de livre est comparable à un épi de blé. Il rejette la page vaine et aussi vide, trop souvent, qu'une tige de paille sans grains. Le grain même n'est-il pas formé de déchets indigestes, peu utilisables, et, d'autre part, de la substance assimilable, nourricière, dont l'homme ne peut se passer? Isoler l'aliment précieux de tout ce qui est négligeable et de nulle valeur, c'est à quoi le critique des *Maîtres de l'heure* s'applique passionnément. Il s'y est appliqué depuis qu'il a commencé à écrire. Rappelons-nous la brochure qui avait pour titre : *Les idées morales d'Horace*. Plus d'un lecteur pourrait y reconnaître des qualités d'homme mûr. Elle n'est, je m'en suis assuré, qu'une dissertation d'élève de seconde année à l'École Normale. L'auteur avait vingt ans quand il s'y exprimait ainsi : « Si le nom de moraliste convient surtout à ceux qui, ayant agité quelques idées dans leur vie, ayant observé longuement et curieusement les hommes et les choses, en rapportent la conviction que le point de vue moral est le seul auquel le monde mérite d'être envisagé et lui donnent enfin la place d'honneur dans leurs œuvres, bien des anciens méritent ce titre... » C'est sous cet angle, exactement, que les prosateurs modernes Pierre Loti, Ferdinand Brunetière, Émile Faguet, Melchior de Vogüé, Paul Bourget sont contemplés, scrutés et proclamés comme les vrais excitateurs d'esprits qui aient agi, en 1880, sur une jeunesse studieuse, pensive, curieuse de religiosité, et l'aient informée ou émue.

Pour pénétrer et pour définir devant nous ces auteurs, nos contemporains,

M. Giraud applique à ses études la méthode qu'il avait, à peu de chose près, suivie pour écrire son *Essai sur Taine*. Elle pourrait se définir une combinaison ou, si l'on veut, un perfectionnement des méthodes dont Sainte-Beuve et Taine lui-même avaient fait tant d'applications : la race, l'hérédité lointaine ou immédiate, les impressions d'enfance et de jeunesse, les influences de tout ordre, la formation du caractère, l'orientation de l'esprit, les premières révélations, le développement progressif, l'évolution, la crise de l'âge mûr, le dernier mot prononcé ou encore à dire, l'influence profonde et durable, qui est la forme la plus rare et la plus enviable du succès.

Quelqu'un a paru craindre qu'en procédant toujours ainsi le critique ne courût le danger de l'uniformité, de la monotonie. Il n'en est rien. Dans le *Pierre Loti*, par exemple, la recherche des origines, des impressions premières produites sur l'imagination du petit écolier par la mélancolique gravité du milieu huguenot, par une solitude pénétrante, par le spectacle suggestif et nostalgique de la mer, forme une partie essentielle de l'étude et, s'il en est ainsi, l'on voit tout de suite pourquoi : M. Giraud avait à sa portée le trésor autobiographique intitulé le *Roman d'un enfant*; il n'a pu se défendre d'y puiser et il en a tiré cent indications d'un prix inestimable. Mais ni Brunetière, ni Emile Faguet n'ont écrit leurs Confessions, n'ont jamais prodigué les confidences d'ordre intime. C'est donc du seul examen de leurs idées sur les ouvrages de l'esprit, sur la vie humaine, sur l'état social, sur la question religieuse, qu'il a fallu faire jaillir tout l'intérêt des pages consacrées à nous expliquer ce qu'ils pensent. Le dirai-je en passant? Ceux qui ont vu Brunetière tout jeune regretteront que M. Victor Giraud ne se soit pas préoccupé de le représenter tel qu'il était avant la gloire, avant l'heure du puissant crédit. La silhouette un peu farouche du répétiteur de l'institution Lelarge, impatient de renommée et de pouvoir, telle que je la retrouve à travers les vieux souvenirs d'une conversation avec Jean Richepin, mériterait d'être fixée. Et, au contraire, l'Emile Faguet que j'ai eu pour collègue très gracieux, il y a bien trente-six ans, au lycée de Poitiers, le Faguet qui n'écrivait pas, qui dépensait joyeusement, à flâner sur les bords du Clain, ses heures de loisir, comme les camarades, ce Faguet, resté dans l'esprit de quelques hommes de son temps, M. Giraud n'a pas pu nous le faire voir : il a connu uniquement le professeur de Sorbonne, le critique dramatique du *Soleil* et des *Débats*, le collaborateur de vingt journaux et d'une dizaine de revues, le rédacteur de la *Revue des Deux Mondes*.

* * *

Si je voulais énumérer tous les endroits qui, dans ces cinq études, m'ont paru la précision même et « la même » raison, je n'en finirais pas, et je mériterais que l'on me reprochât de commenter sans fin ce qu'il suffit d'inviter à lire ou à relire. Un critique a plus de chances de paraître dans son rôle en formulant des restrictions, et comme l'écrivait déjà à propos d'Emile Faguet, M. Giraud citant Pascal, en faisant « la part de l'envie ». Voilà pourquoi j'ergoterai encore.

Quand l'auteur des *Maîtres de l'heure* cherche à marquer les influences littéraires que Loti aurait pu subir, il se trouve réduit à des suppositions : c'est qu'en effet Loti lui-même, on se rappelle à quelle occasion, s'est défini l'homme qui n'a rien lu. M. Giraud a fort bien démontré que le romancier avait au moins lu Chateaubriand. Dans les premiers de ses romans surtout, comment ne pas noter, sous chaque mot, les traces d'une éducation qui s'était faite en étudiant *Atala* et *René*, l'*Itinéraire de Paris à Jérusalem* et les *Mémoires d'outre-tombe*? Loti, d'ailleurs, n'a point nié le fait : « Chateaubriand, oui; les *Natchez* ont laissé sur moi une forte impression vers ma dix-huitième année ». Les *Natchez*, et le reste. Mais de croire qu'à Chateau-

briand Loti ait pris la peine d'ajouter Leconte de Lisle, Beaudelaire, Fromentin, Sully Prudhomme, Bernardin de Saint-Pierre, cela semblait beaucoup moins nécessaire, et je ne suis pas étonné, pour ma part, qu'il ait pu dire de tous ceux-là : J'affirme ne les avoir jamais lus. Il est bien plutôt, en effet, l'*homo unius libri*, l'autodidacte étonnamment doué, d'autant plus sûr de préserver son tour d'esprit original, qu'il s'est borné à la lecture d'un seul ouvrage ou de deux tout au plus : enfant, il a sucé le lait biblique; jeune homme, son esprit reçut le coup de fouet du dieu du romantisme. Il rappelle par là ces jeunes gens devenus fameux, Lamartine, Vigny, Hugo qui, au début de 1820, sentaient frémir en eux l'ambition de conquérir la gloire littéraire.

Mais si Loti ne doit rien à Renan, ni à Flaubert, ni aux poètes du Parnasse, oserions-nous jurer qu'il n'a rien lu des poètes anglais? La goélette silencieuse, à l'ancre dans le petit havre, le calme plat dans un vaste Océan, la mer d'huile, la mer de lait, vingt autres visions d'un réalisme délicat, que traverse parfois comme un rayon de merveilleux, où donc en avions-nous tant admiré le raccourci puissant, avant de les revoir, très émouvantes de beauté, dans les pages de *Pêcheur d'Islande*? Ne serait-ce pas dans la ballade de Coleridge, dans quelques strophes enchantées de ce mystérieux récit de matelot, *The Rime of the ancient mariner*? Avant ou après son passage au *Borda*, l'aspirant de marine Viaud n'aurait-il pas traduit et su par cœur ces vers que je ne cite pas : ils sont dans toutes les mémoires?

A qui voudrait encore épiloguer, la composition même de cette remarquable étude sur Loti pourrait paraître un peu trop concertée. Telle que M. Giraud se la représente, la carrière littéraire du romancier est l'acheminement très lent, mais continu, de ce point de départ, la philosophie du néant, à ce point d'arrivée, le regret de la foi chrétienne. Il y a quelque chose, ici, de la « Marche à l'Etoile ». M. Giraud ne croit-il pas ce qu'il désire? Je serais moins tenté de lui poser cette question, s'il ne me semblait pas que les ouvrages de Loti prennent pour le critique, à son insu, plus d'intérêt, presque plus de valeur selon qu'ils s'accommodent mieux à cette conception et qu'ils la réalisent. Le contraire peut avoir lieu : *Vers Ispahan*, livre admirable dont la seconde partie languit sans doute un peu, mais dont la première moitié, la merveilleuse montée des trois degrés du plateau de l'Iran, est peut-être le morceau le plus rare des livres de Pierre Loti et de la poésie d'itinéraire, n'est nommé qu'une fois, par manière d'acquit, comme une œuvre dont il suffit d'avoir glissé le titre entre la *Troisième Jeunesse de Madame Prune* et les *Désenchantées*.

Et nous touchons peut-être au seul défaut de cette critique si scrupuleuse et si soucieuse du vrai, du bien, de la beauté morale. Elle ne donne pas à la beauté sans épithète tout son prix. On le voit bien, quand un nom comme celui de Théophile Gautier se présente sous la plume de M. Giraud. L'impassibilité souveraine du maître d'*Emaux et Camées* est tenue pour un peu suspecte, comme l'aurait été, chez les durs jansénistes, la passion de Racine et de ses pareils. N'est-ce pas limiter trop jalousement le domaine de la poésie que de n'admirer pas résolument, dans son impeccable expression, le légitime orgueil de l'Art pour l'Art?

*
* *

C'est, précisément, la force de l'admiration qui anime, qui ennoblit toutes les études du livre *Les Maîtres de l'heure*. Ce sentiment, qui est plus rare chaque jour, malgré le débordement des louanges de complaisance, et sans lequel il n'y aurait, dans la critique, ni élévation, ni ampleur, ni pénétration profonde, n'est pas incapable d'excès. Peut-être — mais je laisse aux lecteurs le soin de vérifier mon insinuation ou de la repousser — prend-li,

chez M. Giraud, lorsqu'il s'agit de tel de ceux qu'il aime, une couleur de partialité?

Quoi qu'il en soit, c'est en étudiant l'œuvre d'Émile Faguet, l'œuvre de Paul Bourget, que le moraliste catholique s'est cru le plus obligé d'aller jusqu'au dernier terme de sa pensée et de marquer, sous une forme très courtoise et toujours mesurée, ce que j'apellerai son inflexible indépendance. On me pardonnera de m'attarder un peu sur une seule de ces études : je prendrai la plus développée et la dernière du volume, les quatre-vingts pages si denses qui sont précédées de ce titre : *M. Paul Bourget*.

Au début de cette étude, M. Giraud donne un portrait de l'auteur qu'il aborde, un portrait qu'il n'a point tracé. Comme il avait fait définir les limites de l'esprit critique chez Émile Faguet par Émile Faguet lui-même, c'est aux médaillons de Jules Lemaître qu'il emprunte cette effigie de Paul Bourget. Mais, pas plus que M. Giraud, Jules Lemaître — qu'il me soit permis de le dire — n'a connu Bourget, poète adolescent, et c'est, je pense, ce Bourget qu'il eût été le plus intéressant de nous représenter.

Pour démêler d'ailleurs les origines de l'auteur de *Cruelle Enigme* et de la *Barricade*, c'est quelque chose, il faut en convenir, que de savoir qu'il est l'arrière-petit-fils d'un « cultivateur de campagne » d'une province du centre de la France, et que, du côté de sa mère, il se rattache à « une famille lorraine venue d'Alsace, il n'y a pas cent ans, et auparavant d'Allemagne ». De cette double descendance dériveront, je le veux bien, des facultés transmises très diverses; mais peut-être que chez Bourget, comme chez la plupart des gens de maintenant, les qualités acquises comptent encore plus que le legs des ancêtres. Ce qu'il doit à son père et à sa mère — car il en est du plus connu comme du plus obscur — c'est son tempérament et son intelligence. Mais supposez qu'à vingt ans le jeune homme eût été placé dans un autre milieu que celui où, de vingt à trente, il s'est développé, nous aurions un Bourget tout autre.

Ce qu'il y a, chez lui, de dandysme — et M. Giraud n'a pas assez marqué ce trait, dans l'analyse approfondie qu'il a faite ou des écrits critiques ou des œuvres d'imagination, — l'y retrouverions-nous aujourd'hui si, à l'âge où l'on est de cire pour recevoir les impressions et en garder la marque indélébile, Paul Bourget n'avait pas admiré de loin, puis abordé avec beaucoup de révérence, puis fréquenté assidûment, et très fidèlement aimé jusqu'à la mort, l'auteur de l'*Ensorcelée*, du *Chevalier des Touches*, des *Diaboliques*? Je le revois, dans des jours éloignés, au café Tabourey, n'osant encore s'approcher de cet étrange personnage aux poignets encerclés de manches de dentelle, à la taille sanglée, emprisonnée dans un corset, aux jambes moulées dans des fourreaux de drap collants comme un pantalon de croate, je le revois, jetant à la dérobée sur le gentilhomme journaliste des regards pénétrés de juvénile idolâtrie.

Et ce n'est pas impunément non plus, ni surtout sans profit, que l'artisan subtil et douloureux de la *Vie inquiète*, d'*Édel*, des *Aveux* fut affilié assez longtemps au groupe original et si intimement uni des quatre amis poètes, tous les quatre arrivés par les chemins les plus divers à la grande notoriété, Jean Richepin, Maurice Bouchor, Raoul Ponchon et Paul Bourget. M. Giraud ne fait pas le cas qu'il faudrait de ces années de bohème et de rêve. Il n'est pas éloigné de croire que Paul Bourget, en s'attardant dans les sentiers de la fantaisie et de la méditation poétiques, cherchait, sans la trouver, sa véritable vocation. Il serait presque plus exact, à mon avis, de déclarer qu'en quittant les vers pour la critique, le roman et le théâtre — quelque succès qui l'ait payé, d'ailleurs, de cette désertion, — Paul Bourget a fait le sacrifice du poème philosophique de ce temps-ci. Ses amis des jeunes ans le jugeaient capable d'aboutir à ce noble ouvrage. N'en aperçoit-on pas, dans ses premiers essais en vers, la promesse déjà marquée et les obscurs linéaments?

Même sous le prosateur, le poète survit. A chaque instant, il se trahit et se découvre, témoin deux citations que me fournit l'étude seule de M. Giraud : « Tracer le tableau de l'Ame française dans cette fin de siècle qui prend parfois une noire couleur de fin du monde et parfois une rose couleur d'aube nouvelle ». N'est-ce pas, en quelques mots, la condensation d'une matière poétique, celle du livre de l'*Aurore*, par Maurice Bouchor? Et encore : « Sa mère lui mettait son cœur saignant sur son chemin, et il passait outre ». N'avons-nous pas ici comme un hommage à la chanson fameuse de la *Glu*, au symbole si émouvant de ce cœur maternel, que foule le pied du fils, sans pouvoir étouffer le cri miraculeux de la tendresse?

On arriverait à démontrer que chez Paul Bourget les plus belles échappées de prose ont pour point de départ un vers. La graine germe, un jour ou l'autre, après avoir sommeillé dans un coin du cerveau, et tout à coup donne ses fleurs. Rappelez-vous, dans les *Sensations d'Italie*, ce chapitre final sur la passion du voyage et dites-moi, après l'avoir relu, si le prétendu prosateur n'est pas un musicien reprenant son archet et se divertissant voluptueusement à répandre des variations sur un thème cher à son cœur, un thème pris à Baudelaire :

> Mais les vrais voyageurs sont ceux-là seuls qui partent
> Pour partir.

* * *

On ne reprochera pas à M. Giraud, dans son étude des ouvrages de Paul Bourget, d'avoir diminué la valeur du critique et la portée des efforts du penseur. Personne n'aurait pu mieux mettre en relief l'originalité de ce singulier disciple de Taine, qui, sans se départir d'une complète admiration pour l'œuvre de son maître, réagit puissamment contre cette œuvre, par le seul fait de soupçonner, de rechercher et d'indiquer les limites de la science. Personne n'a marqué plus finement et de façon plus convaincante l'influence profonde de Spencer et de la théorie de l'inconnaissable sur l'auteur des *Essais de psychologie*. Personne n'a mieux vu, n'a mieux fait voir ce qu'a donné de résultats, dans les Essais, l'application de l'analyse psychologique à la critique littéraire. A vrai dire, les dix études sur Baudelaire, Renan, Flaubert, Stendhal, Taine, Dumas fils, Tourguénef, Leconte de Lisle, Amiel, les Goncourt ne sont-elles pas le modèle des *Maîtres de l'heure*? Qu'avait cherché M. Bourget dans ces dix écrivains après s'en être pénétré? « L'état d'esprit et d'âme. » Que cherche M. Giraud dans Bourget lui-même, et dans Faguet, et dans Vogüé, et dans Pierre Loti, et dans Brunetière, et que cherchera-t-il encore dans les cinq autres qui suivront? « L'histoire intellectuelle et morale de chacun d'eux, c'est-à-dire un reflet diversement coloré, répandant plus ou moins d'éclat, de la « pensée profonde de leur temps ».

Rien ne donne l'idée du talent de M. Giraud comme de le voir retrouver le lien qui rattache à la critique des *Essais* les romans de Bourget et, plus tard, ses pièces de théâtre, comme de l'écouter nous définir, chez son auteur, « l'apologétique expérimentale », comme de suivre, sur ses pas, cette évolution religieuse qui commence au *Disciple*, qui se poursuit dans l'*Étape*, mais qui semble ne pas devoir se terminer de la seule façon que puisse souhaiter et admettre M. Victor Giraud : car quelques éléments, propres à détourner, à pervertir la pure tradition du sentiment chrétien, s'y joignent et s'y mêlent.

Et rien ne donne l'idée de la fermeté de caractère de M. Giraud comme certaines exigences. « M. Bourget — reconnaît-il — s'est peu à peu « dégagé de M. Renan », mais « pas en politique ». Et ce n'est point M. Giraud qui s'accommodera de cette attitude équivoque. Le catholicisme

libéral, qu'il professait à vingt ans, qu'il admirait encore récemment chez Melchior de Vogüé, reste sa foi. Elle lui fait répudier non seulement le « catholicisme athée » — c'est son mot — de l'*Action française*, mais le catholicisme moins dénaturé, quoiqu'encore bien imparfait, par où M. Bourget semble vouloir perpétuer les dangereuses traditions d'un Bonald, d'un Joseph de Maistre. Sur la fausse interprétation de l'Évangile, sur la conception politique dont M. Bourget et quelques autres voudraient s'enorgueillir, mais dont la misère ne saurait être déguisée par cette formule à effet, « l'émigré intellectuel », M. Giraud a écrit des pages qui sont non seulement parmi les plus nettes et les plus fortes, mais parmi les plus courageuses qu'un moraliste catholique puisse écrire aujourd'hui.

En s'exprimant comme il l'a fait ici, M. Victor Giraud a traité d'égal à égal avec un écrivain qu'il appelle son maître. Dans ce débat de doctrine, il ne cède pas un pouce du terrain. Une fois de plus, nous voyons un disciple qui s'affranchit, et, sur ce point particulier, c'est bien à lui que le dernier mot reste.

ERNEST DUPUY.

GEORGES GENDARME DE BÉVOTTE. **La légende de Don Juan.** *Paris, Hachette*, 1911. 2 vol. in-16, VI-306 et XII-289 p.

Dans le premier volume, M. de Bévotte reprend, en la dégageant de tout appareil d'érudition, sa belle thèse sur la légende de Don Juan au XVII^e^ et au XVIII^e^ siècles. Le deuxième suit son évolution du romantisme à nos jours : cette période n'est pas la moins intéressante, ni la moins riche. Ce n'est guère qu'avec les premiers romantiques (plus exactement avec Hoffmann et Byron) que l'on peut parler vraiment de don juanisme et que la légende prend cette ampleur, cette portée symbolique, cette richesse de signification humaine. Jusqu'à la fin du XVIII^e^ siècle, le type primitif n'est certes pas demeuré immuable; il a évolué « suivant les circonstances, les idées, les temps et les pays »; il s'est accordé à la sensibilité particulière de toutes les races et chacune, tour à tour, lui a prêté sa façon de comprendre l'amour : la gravité et les inquiétudes religieuses de l'Espagne, la brutalité italienne, l'esprit d'indépendance des libertins français, la corruption froide des roués, la sentimentalité équivoque de l'Allemagne. Mais rien de cela n'altère son caractère essentiel. Il reste le charme dangereux, l'ennemi subtil, l'agent de décomposition religieuse, morale, sociale. Impassible parmi les désespoirs et les ruines, il est l'orgueil du mal. Seule la vengeance divine pourra l'atteindre : la grande leçon du dernier acte est toujours le couronnement naturel du drame, — sa raison d'être.

Avec le romantisme, le commandeur va perdre son prestige. Cet élément merveilleux qui avait été l'âme même de la légende ne subsiste que par fidélité à la tradition. Il ne s'agit plus de nous instruire par le châtiment de l'impie, mais de pénétrer les secrets de son âme obscure et de comprendre sa noblesse. En morale comme en politique, les règles que l'on croyait éternelles ont été balayées par la tourmente. La révolution d'abord, le romantisme ensuite exaltent la poésie, la générosité de la révolte. Dans l'ordre traditionnel, il n'est point de grandeur; l'amour, où triomphe l'instinct personnel, est le seul principe d'action... Et le débauché vulgaire de jadis apparaît l'amant de la beauté, l'ennemi des mensonges, le chevalier de l'idéal aux prises avec les médiocrités du réel. Faust qui chercha l'absolu dans la science, Don Juan qui croit l'atteindre dans la volupté, n'est-ce pas toujours le même héros livrant le même combat? Plus rien ne subsiste du

Don Juan traditionnel, de sa sécheresse de cœur et de sa cruauté; ses infidélités mêmes ne sont que la révolte du libre instinct contre les tyrannies bourgeoises. Et c'est lui, maintenant, qui sera la plus grande victime, — la victime de sa chimère. A poursuivre son rêve, ses énergies se lasseront. Après les enthousiasmes, une amertume douloureuse et sans remède : ce n'est jamais impunément que l'orgueil humain aspire à l'infini. Mais cette défaite est plus noble qu'une victoire.

En ce vaincu, les esprits les plus hauts peuvent se reconnaître. Byron lui a prêté ses enthousiasmes, son orgueil malade, ses aspirations généreuses et ses tristesses. Les poètes qu'attire cette figure mystérieuse suivent cet exemple; ils se soucient aussi peu de la tradition; la vieille histoire est un thème qui laisse à leur imagination toute liberté. D'autres légendes viennent se fondre dans la légende première, les symboles s'entre-croisent. Idéalisé par les uns, rabaissé par les autres, il apparaît sous les aspects les plus divers : le chercheur d'idéal de Musset, le pêcheur tourmenté de Blaze de Bury, le héros fatal et satanique de Dumas, l'amant mystique de Zorilla racheté par les prières de celle qui souffrit par lui... Plus tard, quand la mélancolie romantique passera de mode, ce désabusé deviendra un homme d'action, cherchant un emploi à son énergie débordante, aspirant à conduire l'humanité vers plus de bonheur ou de justice .. Don Juan patriote, Don Juan sociologue : l'auteur du *Burlador de Séville* ne comprendrait plus!

M. de Bévotte a suivi toutes ces transformations et déformations du type. Son enquête dépasse le champ ordinaire de la littérature comparée; il analyse jusqu'aux moins connus, juxqu'aux plus étranges de ces Don Juan. Aucune confusion d'ailleurs. Des uns aux autres, la filiation apparaît très nettement. C'est bien la vie d'une légende que nous content ces deux volumes. Et quelle légende Une de celles où les générations successives ont mis le plus d'elles-mêmes, de leurs aspirations et de leurs rêves.

Quelques réserves, — pour me conformer à l'usage. Pour comprendre le grand seigneur élégant de Molière, peut-être n'eût-il pas été inutile de dire un mot de ses prototypes français, et surtout d'Hylas, le charmant Inconstant d'H. d'Urfé. Aux environs de 1630, Mareschal l'a porté sur la scène avec un grand succès (*L'Inconstance d'Hylas*. Voy. la Préface). Et c'est déjà Don Juan lui-même, un Don Juan sans cruauté, mais avec toutes ses grâces, sa légèreté, son inconstance, ses perfidies. Çà et là, des épisodes qui se retrouveront : Hylas en présence de Florice et de Dorinde :

Puis-je même à leurs yeux les tromper toutes deux? (III, 6.)

de jolis vers :

Elle avait plus de charmes,
Mais j'étais amoureux seulement de ses larmes...,

un mélange de gaîté pimpante et de mélancolie, cette réplique de Dorinde :

Je tâche de vous croire et vous me tromperez!...

Tome II, p. 4, à propos du romantisme français : « Tant qu'il resta purement lamartinien (?), il ne pouvait accueillir le Don Juan traditionnel. Pour lui donner droit de cité, il devait d'abord le transformer et se transformer lui-même. Cette transformation ne se fit qu'après 1830. » — Il serait bon de préciser. Le Don Juan romantique procède à la fois de Byron et d'Hoffmann. Celui-ci sera connu en France assez tard; la *Revue de Paris* commence à répandre son œuvre en 1829 et elle donne en septembre seulement son *Don Juan*. L'influence de Byron a eu aussi à triompher de résistances assez vives. Vigny mis à part (Voy. l'article du *Conservateur*), le premier roman-

tisme, monarchiste et chrétien, hésite devant ses audaces de pensée; ces âmes ingénues s'effraient de l'amertume de Don Juan. Mais au printemps de 1824, la conversion est faite, la belle mort du poète a emporté tous les scrupules et Victor Hugo, dans un article solennel de la *Muse*, proclame l'admiration de tous. « Connu dès 1827 par la traduction de Paulin Paris, écrit M. de Bévotte, le Don Juan anglais était célébré par Mérimée dans le *National* du 7 mars 1830. » — Dès 1825, dans le *Clocher de Saint-Marc*, un volume de vers pieusement consacré à la mémoire de Byron, Jules Lefèvre a donné d'importants *Fragments de Don Juan*. Il est vrai que Jules Lefèvre est moins byronien qu'il ne pense et que lui-même s'excuse dans le *Mercure du XIX^e^ siècle* (t. XI, p. 366) : « C'est une triste chose à présenter aux yeux qu'un homme qui change de perfidies aussi facilement que de parure ». Et il ajoute : « On dirait qu'à force d'aimer les femmes, on finit par leur ressembler... » Comme pessimisme, ceci est assez anodin. Pourtant, son petit poème mérite d'être retenu...

Mais je ne voudrais pas ressembler à ces esprits chagrins dont parle M. de Bévotte, qui ne peuvent entendre un voyageur conter ses souvenirs, sans intervenir aussitôt : « Comment n'avez-vous pas vu ce monument, admiré ce paysage?... » En des études de matière si complexe, il est toujours trop facile, en s'attachant à un point particulier, de découvrir quelque lacune plus ou moins grave. C'est un exercice à la portée de toutes les intelligences, et qui n'exige pas une grande érudition.

JULES MARSAN.

ALBERT COLLIGNON. — **Le Mécénat du cardinal Jean de Lorraine** (1498-1550). 1 vol. in-8° de 175 pages. *Paris et Nancy, Berger-Levrault et C^ie^*, 1910.

Qui donc a dit que toute l'histoire littéraire du XVI^e^ siècle était renfermée dans les dédicaces et les épitres liminaires? Toute, c'est beaucoup dire, mais certainement une bonne partie : M. Collignon nous en donne une nouvelle preuve dans ce livre, consacré au « Mécénat du cardinal Jean de Lorraine ». D'une main légère, sans pédantisme, il y rectifie de nombreuses erreurs historiques, et il nous instruit avec bonne grâce sur la première Renaissance franco-italienne.

Qu'était-ce donc que ce cardinal Jean de Lorraine, si souvent confondu, et par des auteurs sérieux (Bayle, *Dictionnaire critique* à l'article *Lorraine*; L. Lacour, édition de Bonaventure des Périers, Paris, Jannet, 1856, t. II. p. 365; table du *Bulletin de la Société de l'histoire du protestantisme français*, tomes LII et LIII, etc.), avec son neveu Charles, le grand cardinal? Fils du duc René II, le vainqueur du Téméraire, nommé en 1518, dès l'âge de vingt ans, cardinal-diacre par le pape Léon X, il ne tarda pas à cumuler un nombre d'abbayes et de pensions invraisemblable, même pour le temps. Il était titulaire d'assez d'évêchés pour pouvoir, comme on l'a dit, tenir un concile à lui tout seul. Mais il dépensa noblement ses richesses, il servit utilement les rois François I^er^ et Henri II dans de nombreuses ambassades, et il se montra modéré, conciliant à l'égard des protestants. Il mourut à cinquante-deux ans en 1550, au retour du conclave qui venait d'élire le pape Jules III. Les Muses le suivaient partout, à la cour comme dans ses voyages; elles le défendent aujourd'hui contre la malignité de Brantôme, et lui rendent l'appui qu'il leur a si généreusement donné.

C'est cette protection des savants et des artistes que M. Collignon a louée à son tour, avec des documents rares, difficiles à réunir et qui sont très clairement présentés. Comme les ouvrages dédiés au cardinal de Lorraine se prêtent malaisément à un classement rigoureux en raison de leur

caractère disparate, leurs auteurs ont été répartis en trois groupes. « Le premier comprend les prosateurs, humanistes et traducteurs ayant écrit en latin et en français : Lazare de Baif, Sadolet, Erasme, Latomus, Symphorien Champier, Macault, etc. Dans un deuxième chapitre seront réunis les poètes français et néo-latins : Marot, Des-Masures, Voulté, Dolet, Macrin, Jean du Bellay, Nicolas Bourbon, Pillaut, etc. Puis viendra le groupe des auteurs italiens ou grecs : Agostino Giustiniani, Luigi Alamanni, Nicolas Sophianos, etc. Enfin quelques mots des relations de Jean de Lorraine avec les artistes : Benvenuto Cellini, etc. » La diversité même de ces noms indique l'intérêt du livre. On est un peu surpris de n'y voir figurer que par allusions ou mentions rapides Rabelais, qui d'après maint ouvrage aurait été un client du premier cardinal de Lorraine. Mais pourquoi? « Certes il n'y a aucune invraisemblance à ce que Rabelais se soit trouvé en rapport avec Jean, il est même plus probable qu'ils se sont rencontrés à diverses reprises[1]. Mais ce ne serait pas assurément *en son château de Meudon*, comme on l'a écrit, que le cardinal aurait eu Rabelais pour hôte. Car le château de Meudon n'a jamais appartenu à Jean de Lorraine; c'est deux ans après la mort de son oncle, en 1552, que Charles de Lorraine acheta à la duchesse d'Étampes sa maison de plaisance et sa terre de Meudon où il chargea Philibert de Lorme de lui construire un magnifique château. Il y reçut, comme nous le savons, Rabelais dont il fut le protecteur. » — Et voilà justement un exemple des rectifications auxquelles nous faisions allusion. L'exposé des faits lui-même est entremêlé de nombreuses traductions qui par leur ingénieuse fidélité ne sont pas un des moindres charmes de l'ouvrage. Une seule citation, celle de la dédicace du 2e livre des « Hymnes » de Salmon Macrin dont le texte latin est reproduit dans l'Appendice, p. 162.

Mécène, noble rejeton d'une race royale, toi mon appui, toi ma douce gloire. Et pourquoi ne me servirais-je pas des vers lyriques d'Horace qui conviennent, Jean, à ta louange. N'es-tu pas un second Mécène pour les poètes aimés des dieux, et ta main généreuse n'est-elle pas leur soutien? Descendant d'une antique race de rois dont la puissance fit fleurir le royaume de la féconde Sicile et le territoire de la brillante cité de Naples, et Solyme illustrée par la mort du Christ, si quelqu'un de ceux qui cultivent la divine poésie, habile à se jouer dans l'art délicat des vers manque d'un protecteur, aussitôt tu lui prêtes ton appui, tu l'introduis auprès du Roi, tu l'aides libéralement des présents de ta main opulente et toujours prête à donner. Si je voulais rappeler combien tu en as réconfortés par ta faveur, ton secours et l'aimable promptitude de tes bienfaits, j'aurais plus tôt fait de dire combien la vaste mer compte de flots, combien d'oiseaux construisent de nids dans le feuillage, quand la tiède température du printemps a fait éclore les fleurs et revêtu de frondaisons nouvelles la haute ramure des arbres, combien d'astres d'or brillent au ciel dans la sérénité silencieuse de la nuit, lorsque les zéphirs retiennent leur haleine.

Est-il possible de mieux traduire les pastiches raffinés de la Renaissance? Mais on n'a pas à louer l'élégante et précise érudition de M. Collignon dans cette Revue dont il est un des collaborateurs. Souhaitons seulement qu'il continue ses études sur la Renaissance en Lorraine, et qu'au cardinal Jean de Lorraine, il joigne bientôt son neveu Charles, le grand cardinal, dont le rôle a été plus important, mais dont celui-ci nous apparaît « comme un premier crayon ».

Émile Roy.

1. Par exemple, lors de l'entrevue d'Aigues-Mortes, juillet 1538, où Rabelais fait partie de la suite de François Ier. Cf. Émile Picot, *Revue des études rabelaisiennes*, t. III, 1906, p. 533. A Rome pareillement en 1550, à l'époque du conclave, il dut voir le cardinal de Lorraine, lié avec Jean du Bellay son protecteur.

PÉRIODIQUES

L'Amateur d'autographes et de documents historiques. — Avril ; *Les vacances de Sully Prudhomme.* — Mai ; R. B., *Deux lettres inédites de Balzac.* — Ch. Oulmont, *Le brouillon d'une lettre de Beaumarchais.* — Juin ; Paul Bonnefon, *Deux élections académiques sous le second Empire : le comte de Falloux et le poète Joseph Autran* (Fin). — Mai et juin ; A. Delpy, *Manuel de l'amateur d'autographes* (suite : de François-Joseph Lefebvre, duc de Dantzig, au peintre Jules Lefebvre.

Le Correspondant. — 10 juillet 1910 ; Louis Bréhier, *L'art français au moyen âge et l'iconographie religieuse.* — Jean des Cognets, *Le dernier poème d'amour des « Méditations » de Lamartine : « le Vallon », d'après un manuscrit inédit.* — 25 juillet ; Armand Praviel, *Le Théâtre en plein air : les débuts, les résultats, les chances d'avenir.* — Félicien Pascal, *Maurice de Guérin poète, avec des vers inédits.* — 10 août ; Eugène Tavernier, *Proudhon, l'homme et l'œuvre.* — 10 septembre ; Maurice Dumoulin, *Le père d'Alfred de Musset.* — Henry Bordeaux, *Saint François de Sales et sa famille.* — Abbé Bonnet, *Dix sonnets attribués à Racine.* — C.-N. Desjoyaux, *Notes et souvenirs sur Albert Vandal.* — 25 septembre ; Émile Gebhart, *Souvenirs d'un vieil Athénien* (lettres de jeunesse). — Michel Salomon, *Un grand philosophe américain : William James.* — Masson-Forestier, *« Athalie », épopée de la Ferté-Milon et confession de Racine.* — Marc Hélys, *Une romancière italienne régionaliste : Grazia Deledda.* — 25 octobre ; Henri Davignon, *Quelques prosateurs belges.* — 10 novembre ; Georges Fonsegrive, *Les problèmes sociaux sur la scène et dans le roman.* I. — François Laurentie, *Émile Souvestre.* — 25 novembre ; Eugène Tavernier, *Tolstoï.* — Eugène Bertaut, *Paul Heyse.* — 10 décembre ; Maurice Sabatier, *Le centenaire de l'ordre des avocats.* — Georges Fonsegrive, *Les problèmes sociaux sur la scène et dans le roman.* II. — 10 janvier 1911 ; André Beaunier, *Chateaubriand et les gens de lettres de 1789.* — G. Le Bidois, *Émile Augier moraliste.* — 10 février ; Pierre Lasserre, *Le théâtre de M. de Porto-Riche.* — François Laurentie, *Le préromantique Ramond.* — 10 mars ; Henri Brémond, *Le vrai Boileau.* — Michel Salomon, *Un chartiste poète : Maurice Faucon.* — François Coppée, *Deux poésies inédites.* — 25 mars ; Fortunat Strowski, *Le génie de Molière.* — 25 avril ; Charles Sainte-Foi, *Quelques fondateurs et collaborateurs du premier « Correspondant ».* — Avesnes, *De Borelli à Baratier, livres de soldats coloniaux.* — Georges Lecomte, *Ingres, son œuvre, son influence.* — 10 mai ; Fortunat Strowski, *Les origines et la jeunesse de Lamartine.* — De Lanzac de Laborie, *La duchesse de Dino après la mort de Talleyrand.* — Jacques de Coussanges, *Un romancier norvégien : Johan Bojer.* — 25 mai ; le P. Lacordaire, *Lettres au comte de Falloux.* I. — Tancrède de Visan, *La statue de Verlaine.* — 10 juin ; Le P. Lacordaire, *Lettres au comte de Falloux.* II (Fin). — De Lanzac de Laborie, *Un nouvel historien de la Pucelle* (Gabriel Hanotaux). — J. Mantenay, *Les prédécesseurs du général Langlois à l'Académie française.* — 25 juillet ; vicomte E.-M. de Vogüé, *Jérusalem, hier et aujourd'hui : notes de voyage.* — L. Félix-Faure-Goyau, *Trois amis de Chateaubriand, d'après un livre récent.*

Feuilles d'histoire du XVII^e^ au XX^e^ siècle. — Avril ; Raoul Bonnet, *Les mémoires de Lauzun.* — A. de Tarlé, *Les mémoires du général Vimeux.* — Bona-

parte, *Lettres de septembre et octobre 1794.* — Mai ; Eugène Welwert, *Encore les mémoires de Lauzun.* — Juin ; Bonaparte, *Lettres de novembre et de décembre 1794.* — Ernest Tavernier, *Misanthropie et repentir.*

Le Figaro. — 3 avril ; Ernest Daudet, *Un diplomate d'autrefois* (le comte de Bray). — 4 avril ; André Gide, « *Les frères Karamazov* ». — 5 avril ; François Poncetton, *Chez Mæterlinck.* — 6 avril ; Francis Chevassu, *Les Théâtres : Cluny*, « *la Boniche* ». — 7 avril ; Robert de Flers, « *La Vie parisienne* ». — Francis Chevassu, *Les Théâtres : Théâtre des Arts*, « *Les frères Karamazov* ». — 8 avril ; Francis Chevassu, *Les Théâtres : Théâtre-Antoine*, « *Marie-Victoire* ». — (Supplément) ; René Ghil, *Quatre visites à Verlaine.* — G. Duval, *Shakespeare et Musset.* — 9 avril ; Serge Basset, *Autour de Coquelin.* — 10 avril ; Francis Chevassu, *Les Théâtres : Variétés*, « *la Vie parisienne* ». — 11 avril ; Francis Chevassu, *Les Théâtres : Comédie-Française*, « *le Goût du vice* ». — 14 avril ; Francis Chevassu, *Les Théâtres : Théâtre-Antoine*, « *Judas* » ; *Ambigu*, « *A la Nouvelle* ». — 15 avril (supplément) ; Stanislas Rzewuski, *Knut Hamsun.* — 17 avril ; Adrien Bernheim, *La seconde Judic.* — 20 avril ; Paul Faure, « *Le roman du malade* » (par Louis de Robert). — 22 avril ; Robert de Flers, *Théâtres : Odéon*, « *Vers l'amour* ». — (Supplément) ; Fernand Caussy, *Voltaire dans sa paroisse.* — Auguste Dorchain, *Auguste Brizeux.* — 24 avril ; Charles Dumas, *La statue de Verlaine.* — 29 avril (supplément) ; François Coppée, *Poésies inédites.* — 30 avril ; Robert de Flers, *Les Théâtres : Odéon*, « *Cœur maternel* ». — 3 mai ; Robert de Flers, *Les Théâtres : Odéon*, « *Aimé des femmes* ». — 4 mai ; Ch. Dauzats, *La maison de François Coppée.* — Robert de Flers, *Les Théâtres : Odéon*, « *l'Apôtre* ». — 6 mai ; Henry Bordeaux, « *Le ton de Paris* » (par le duc de Lauzun). — (Supplément) ; Victor Giraud, *Un illustre Gaudissart* (Chateaubriand). — 7 mai ; Robert de Flers, *Les Théâtres : Théâtre-Antoine*, « *Sur le seuil* », « *Un médecin de campagne* » ; « *les Oiseaux* ». — 8 mai ; Francis Chevassu, *La vie littéraire :* « *le Métier de roi* », *par Colette Yver.* — 9 mai ; Robert de Flers, *Les Théâtres : Grand-Guignol*, « *Sous la lumière rouge* » ; « *Atelier d'aveugles* » ; « *le Devoir* » ; « *Après vous, capitaine* » ; « *la Fée déçue* ». — 11 mai ; Georges Goyau, *Falloux.* — Robert de Flers, *Les Théâtres : Théâtre-Antoine*, « *Un fil à la patte* ». — 13 mai (supplément) ; *Le centenaire du comte de Falloux* (lettres inédites). — 14 mai ; Robert de Flers, *Les Théâtres : Comédie-Française*, « *le Roi s'amuse* ». — 15 mai ; Henry Roujon, *Sur quelques lettres de Béranger.* — Francis Chevassu, *La vie littéraire :* « *les Musardises* », *d'Edmond Rostand.* — 17 mai ; Robert de Flers, *Les Théâtres : Théâtres des Arts*, « *la Nuit persane* », « *Niou* ». — 20 mai ; Popinot, *A propos des* « *générales* ». — André Beaunier, *Les grandes conférences : Brunetière et Faguet.* — Robert de Flers, *Les Théâtres : Théâtre-Molière*, « *Demain* ». — 21 mai ; Robert de Flers, *Les Théâtres : Odéon*, « *les Mages sans étoile* » ; *Athénée*, « *les Bleus de l'amour* ». — 24 mai ; André Beaunier, *Le poète de l'amour, de la tristesse et de la mort* (Pierre Loti). — Robert de Flers, *Les Théâtres : Ambigu*, « *L'enfant des fortifs* ». — 27 mai (supplément) ; G. Clémenceau, *Lord Byron.* — Charles Morice, *Verlaine.* — Péladan, *Victor Hugo et* « *le Roi s'amuse* ». — 29 mai ; Régis Gignoux, *La journée de Verlaine.* — Victor Saint-Genest, *Une conférence de M. Alfred Capus.* — Francis Chevassu, *La vie littéraire :* « *L'autobiologie de Stanley* » ; « *Propos d'un Français* », *par Gabriel Bonvalot.* — 1er juin ; Henry Kistemaeckers, *Le Théâtre et ses fous.* — 3 juin (supplément) ; C. Bouglé, *Une visite à Renouvier.* — Louis Piérard, *Verlaine en Belgique.* — René Dumesnil, *Origine du quatrième acte de* « *Ruy Blas* ». — 4 juin ; Robert de Flers, *Les Théâtres : Odéon*, « *Diane de Poitiers* ». — 5 juin ; Francis Chevassu, *La vie littéraire :* « *Jeanne d'Arc* », *par Gabriel Hanotaux.* — 6 juin ; Popinot, *Sur Déroulède.* — 7 juin ; Robert de Flers, *Les Théâtres : Théâtre Michel*, « *La bonne intention* », « *Popotte* », « *l'Agence Léa* ». — 8 juin ; Robert de Flers, *Les Théâtres : Comédie-Française*, « *Cher maître* ». — 9 juin ; Henry Roujon, *En songeant à La*

Bruyère. — 12 juin; Francis Chevassu, *La vie littéraire : « l'Age dangereux », par Mme Karin Michaëlis*; « *les Deux puissances* », *par Mme Bertheroy.* — 13 juin; André Nède, *Une lecture d'Anatole France.* — Robert de Flers, *Les Théâtres : les Escholiers*, « *M. de Preux* », « *la Reconnaissance* ». — 14 juin; Jean Richepin, *Pour la culture française.* — 15 juin; Gaston Deschamps, *Le général Langlois.* — 16 juin; André Beaunier, *Le général Langlois à l'Académie.* — 17 juin (supplément); Stanislas Rzewuski, *Mme Humphry Ward.* — 18 juin; Robert de Flers, *Les Théâtres : Théâtre Réjane*, « *le Philanthrope ou la maison des amours* ». — 19 juin; Francis Chevassu, *La vie littéraire : « le Miroir des heures », par Henry de Régnier.* — 24 juin; Robert de Flers, *Les Théâtres : Comédie-Française*, « *le Respect de l'amour* ». — (Supplément) Jules Bois, *Mistral poète français.* — Fernand Caussy, *Mme du Châtelet et Maupertuis.* — 26 juin; Francis Chevassu, *La vie littéraire : « le Sourire d'Athéna », par André Beaunier.* — 30 juin; Henry Roujon, *Pauvre Jacques* (J.-J. Rousseau).

Le Gaulois. — 3 avril; Félix Duquesnel, *Au temps de « la Vie parisienne ».* — 5 avril; André Hallays, *Requête aux cinq Académies.* — 6 avril; Frédéric Febvre, *Le journal d'un comédien* (« *Mademoiselle de La Seiglière* »). — 8 avril; Fernand Caussy; *Les Pâques de M. de Voltaire* (documents inédits). — Stanislas Rzewuski, *La destinée de Dostoïevski.* — 11 avril; Félix Duquesnel, *Les Premières : Comédie-Française*, « *le Goût du vice* », *par Henri Lavedan.* — 12 avril; René Doumic, *La révolution de l'Ingénue.* — 15 avril; Camille Bellaigue, *Foggazzaro musicien.* — *Mort de Mme Anna Judic.* — 19 avril; *Un collectionneur d'ancien régime : Esprit Calvet.* — 22 avril; *Le comité de lecture de l'Odéon.* — Lucien Corpechot, *Les jardins de Vaux.* — Charles de Pomairols, *Les prix de littérature spiritualiste.* — Félix Duquesnel, *La première représentation du « Passant ».* — 25 avril; René Doumic, *Le poète des « Musardises ».* — 28 avril; François Coppée, *Sonnets intimes et poèmes inédits.* — 29 avril; Frédéric Febvre, *Le journal d'un comédien* (Triboulet). — 30 avril; Félix Duquesnel, *Les premières : Odéon*, « *Cœur maternel* », *par Oscar Franck.* — 1er mai; Félix Duquesnel, *Petits Mémoires : Victor Hugo, la Vie intime.* — 3 mai; Claude Couturier, *La maison de François Coppée.* — 6 mai; P.-L. Hervier, *Comment Dickens travaillait.* — 9 mai; André Hallays, *Pour la maison de Pascal et de Racine.* — *Mme Edmond Rostand conférencière.* — 10 mai; Bernard de Lacombe, *Falloux.* — 12 mai; Émile Faguet, *Le centenaire de Théo* (Théophile Gautier). — 13 mai; Lucien Corpechot, *André Le Nôtre.* — 14 mai; Paul Acker, *L'humour alsacien.* — 18 mai; René Doumic, *Émile Faguet pour Ferdinand Brunetière.* — 20 mai; J. de Pierrefitte, *La gloire normande.* — 21 mai; Victor Hugo, « *Dieu* » (fragments inédits). — 25 mai; Félix Duquesnel, *Silhouettes boulevardières.* — 27 mai; *Gens et choses de lettres.* — 28 mai; Raymond Lécuyer, *Une galerie de portraits* (« Silhouettes historiques », par le marquis de Ségur). — 29 mai; *Le monument de Paul Verlaine.* — 30 mai; Albert-Émile Sorel, *Souvenirs sur Taine.*

Journal des débats politiques et littéraires. — 2 avril; Z., *Tolstoï éducateur.* — 3 avril; Henri de Régnier, *La semaine dramatique : Renaissance*, « *la Gamine* », *par Pierre Veber et Henri de Gorsse; Athénée*, « *Maman Colibri* », *par Henry Bataille*; *Odéon*, « *Rivoli* », *par René Fauchois.* — S., « *Le miroir des heures* » (par Henri de Régnier). — 4 avril; Henri Bidou, « *Un fruit, et puis un autre fruit* » (par Jean Pommerol). — 8 avril; G. Baguenault de Puchesse, *Un poète « athéiste » au XVIIe siècle* (Des Barreaux, par F. Lachèvre). — 10 avril; Henri de Régnier, *La semaine dramatique : Cluny*, « *la Boniche* », *par Henry Moreau et Marc Sonal; Théâtre des Arts*, « *les Frères Karamazov* », *par Jacques Copeau et Jean Croué, d'après Dostoïewski*; *Théâtre-Antoine*, « *Marie-Victoire* », *par Edmond Guiraud.* — 12 avril; Paul Ginisty, *La maison de la Camargo.* — 16 avril; Louis Delzons, *Anna Judic.* — 17 avril; Henry Bidou, *La semaine dramatique : Comédie-Française*, « *le Goût du vice* », *par Henri Lavedan; Variétés*, « *la Vie parisienne* », *de Meilhac et Halévy*; *Théâtre-Antoine*,

« *Judas* », *par Achille Richard.* — 18 avril; G. Dupont-Ferrier, *Les souvenirs d'un mamelouck* (Roustam). — 19 avril; Augustin Filon, *Nouvelle solution d'un vieux problème* (les sources de « la Guzla »). — 24 avril; Henry Bidou, *La semaine dramatique : Odéon, « la Lumière », par Georges Duhamel; « Vers l'amour », par Léon Gandillot: Ambigu, « A la Nouvelle », par Jacques Dhur; Nouveautés, « Champignol malgré lui », par Georges Feydeau et Maurice Desvallières.* — 26 avril; Paul Ginisty, *Avant « Salammbô ».* — 1er mai; Henry Bidou, *La semaine dramatique : Odéon, « Cœur maternel », par Oscar Franck; « le Ton de Paris », par le duc de Lauzun.* — 3 mai; Maurice Muret, *Notes de littérature étrangère : un humoriste polonais* (le baron Weissenhof). — 4 mai (supplément); Georges Perrot, *Une famille universitaire au XIXe siècle* (les Bary). — 7 mai; Joseph Aynard, *Chaucer.* — 8 mai; Henry Bidou, *La semaine dramatique : Odéon, « l'Apôtre », par Paul-Hyacinthe Loyson; Palais-Royal, « Aimé des femmes », par Maurice Hennequin et Georges Mitchell.* — 11 mai; André Chaumeix, *Notes de littérature : « les Exilés »* (par Paul Acker). — 13 mai; G. Dupont-Ferrier, *Une ancienne Merveilleuse* (Mme Hamelin). — 14 mai; Z., *Le mariage de Byron.* — 15 mai; S., *Chansons populaires françaises.* — Henry Bidou, *La semaine dramatique : Théâtre Shakespeare, « le Marchand de Venise »; Théâtre de l'Œuvre, « Sur le seuil », par Georges Battanchon; « Un médecin de campagne », par H. Bordeaux et E. Denarié; « les Oiseaux », par Nozière.* — 17 mai; Pierre de Quirielle, *M. Gabriele d'Annunzio à l'Index.* — M. Wilmotte, *La Langue française en Italie.* — André Liesse, *Le Darwinisme social.* — 19 mai; A. Albert-Petit, *Pour la culture littéraire.* — Alfred Fouillée, *La Pensée et les nouvelles écoles anti-intellectuelles.* — 20 mai; E. Rodocanachi, *Le rôle artistique de saint François d'Assise.* — 21 mai; Michel Salomon, *Ferdinand Brunetière évoqué par M. Émile Faguet.* — Georges Perrot, *Un rédacteur des « Débats » : Ernest Bersot.* — 22 mai; Henry Bidou, *La semaine dramatique : Théâtre-Français, « le Roi s'amuse »; Théâtre des Arts, « Niou », par Ossip Dymof; « la Nuit persane », par J.-L. Vaudoyer; Odéon, « les Mages sans étoiles », par E. Schneider.* — 24 mai; Augustin Filon, *Le dernier roman de Mrs. Humphry Ward.* — 29 mai; S., « *Les maîtres de l'heure* » (par Victor Giraud). — Henry Bidou, *La semaine dramatique : Châtelet, « le Martyre de saint Sébastien », par Gabriele d'Annunzio; Athénée, « l'Incident du 7 avril », par Tristan Bernard; Ambigu, « l'Enfant des fortifs », par E. Richard et J. Mary.* — 31 mai; J. Bourdeau, *L'art et la démocratie : A propos du centenaire de Théophile Gautier.* — 2 juin; Joseph Aynard, « *Les Contes de Canterbury* ». — 3 juin; E. Levasseur, *Au Collège de France.* — 5 juin; Henry Bidou, *La semaine dramatique : Odéon, « Diane de Poitiers », par M. de Faramond.* — S., « *Le cœur se trompe* » (par Louis Delzons). — 7 juin; Paul Ginisty, *Roman comique* (Lireux contre le chef des figurants de l'Odéon). — 8 juin; Z., *La peinture de Xavier de Maistre.* — 12 juin; Henry Bidou, *La semaine dramatique : Comédie-Française, « Cher Maître », par Fernand Vandérem; Théâtre Michel, « Popotte », par Daniel Riche; « l'Agence Léa », par M. Zamacoïs.* — S., « *Les sources de Victor Hugo* » (par Paul Berret). — 14 juin; Pierre de Quirielle, « *La douceur de vivre* » (par Marcelle Tinayre). — 16 juin (supplément); *Académie française : réception du général Langlois.* — 17 juin; Henri Chantavoine, *A l'Académie française.* — 18 juin; André Chaumeix, *Revue littéraire : « l'Age dangereux »* (par Mme Karin Michaëlis). — 19 juin; Henry Bidou, *La semaine dramatique : les Escholiers; « M. de Preux », par Gabriel Nigond; « la Reconnaissance », par Jacques Monnier et Léon Michel; Théâtre des Arts, « le Chagrin dans le palais de Han », par L. Laloy; Dejazet, « Au pays du Manneken-Pis », par Pitje Poceleyntje.* — 21 juin; Paul Ginisty, *Un centenaire manqué* (d'Ennery). — Pierre de Nolhac, *Un romain d'il y a trente ans : Maurice Faucon.* — 25 juin; A. Albert-Petit, *Victor Duruy.* — 26 juin; Henry Bidou, *La semaine dramatique : l'Œuvre, « le Philanthrope et la maison des amours », par Jean et Henri Bouvelet.* — S., « *Le sourire d'Athéna* » (par André

Beaunier). — 28 juin; Augustin Filon, *La philosophie de William James.* — 30 juin; Y., *Le théâtre ambulant.* — Antoine Thomas, *Hommage à Pio Rajna.*

Mercure de France. — 1er avril; *Vingt-neuf lettres inédites de Prosper Mérimée à Sutton Sharpe* (publiées par Adolphe Paupe). — Maurice Serval, *« La Rabouilleuse » : les sites et les gens, les personnages, Balzac à Issoudun.* — 16 avril; Marcel Fosseyeux, *La vie au XVIIe siècle : l'abbé Blache ou le poison au couvent.* — Jules Borély, *Une visite à J.-H. Fabre.* — Auguste Callet, *Le système étymologique de Littré et de son école.* — 1er mai; Ingres, *Lettres inédites à M. Le Go* (publiées par Émile Henriot). — R. Dumesnil, *L'origine de deux livres des « Misérables ».* — Ant. Magnin, *Charles Nodier naturaliste.* — 16 mai; René Lauret, *L'âme romantique de Théophile Gautier.* — Armand Praviel, *La belle Paule* (de Viguier). — André Moine, *Un réveil d'idéalisme universitaire en Allemagne.* — 1er juin; Archibald Henderson, *Bernard Shaw intime.* — 16 juin; W. M. Thackeray, *Lettres à la famille Baxter* (traduites par Léon Deubel). — Gustave Cohen, *Gabriele d'Annunzio et le martyre de saint Sébastien.* — Octave Uzanne, *Les marques de possession du livre : ex-libris français.*

La Nouvelle Revue. — 1er janvier 1910; Armand Praviel, *Les tendances du Félibrige.* — Laurent Tailhade, *Les femmes de Racine : Iphigénie.* — 15 janvier; P. B. Gheusi, *Gambetta ligure.* — Edouard Langeron, *Machiavel et les Médicis.* — 1er février; Jean Ajalbert, *L'opium et Jules Boissière.* — Lucie Félix-Faure-Goyau, *La Féerie dans une âme du Nord : Andersen.* — Péladan, *Les idées philosophiques de Léonard de Vinci.* — Louis-Xavier de Ricard, *Ernest Renan.* — 15 février; Laurent Tailhade, *La légende de Faust.* — P. B. G., *« Chantecler ».* — 1er mars; Un Député, *Les Théâtres devant la Chambre.* — Stéfane-Pol et M. Quais, *La France dans les lettres russes.* — 15 mars; Jean Ajalbert, *Arsène Vermenouze.* — 1er avril; Jules Bois, *Jeanne Marni.* — 1er mai; Augustin Hamon, *Le théâtre de Bernard Shaw.* — E. Halpérine-Kaminski, *Edouard Rod et la « Revue contemporaine ».* — 15 mai; Sébastien Voirol, *L'œuvre de Bjoernstjerne-Bjoernson.* — Ernest Gaubert, *Rivarol littérateur.* — 15 juin; Albert de Bersaucourt, *Les pamphlets contre Victor Hugo.* — 15 juillet; H.-A. Forest, *Thackeray à Paris.* — Laurent-Tailhade, *Le « renoncement » d'Alfred de Vigny.* — 1er août; Valentine de Saint-Point, *Le roman moderne.* — Abel Leger, *Le centenaire de Maurice de Guérin.* — 15 août; Valentine de Saint-Point, *Le roman moderne* (fin). — 1er septembre; Guy Lavaud, *L'épopée paysanne et Eugène Le Roy.* — 15 septembre; Jacques Offenbach, *Lettres et documents.* — Henri Grégoire, *Alfred Le Poittevin* (documents inédits). — 1er octobre; Arthur Chuquet, *Le fils de Sophie Arnould : Constant de Brancas.* — 15 octobre; Henry Lapauze, *Le roman d'amour de M. Ingres.* — Charles Bréville, *L'arrestation de Victor Cousin en Allemagne.* — Émile Henriot, *Un honnête homme au XVIIIe siècle : Duclos.* — 1er novembre; Charles Bréville, *L'arrestation de Victor Cousin en Allemagne* (fin). — Maurice Dumoulin, *Les ancêtres d'Alfred de Musset.* — Émile Henriot, *Un honnête homme à la fin du XVIIIe siècle* (fin). — 15 novembre; Pierre Harispe, *Lamennais et les femmes* (documents inédits). — 15 novembre et 1er décembre; Jean Mélia, *Stendhal et Taine.* — 15 décembre; P.-B. Gheusi, *Les sept livres de Mme Adam.* — 1er et 15 janvier 1911; Valentine de Saint-Point, *La femme dans la littérature italienne.* — 1er février; Marcel Frager, *La Nymphe de Sceaux* (la duchesse du Maine). — 1er mars; André Gayot, *La marraine d'Alfred de Musset : Caroline Jaubert.* — Caroline Jaubert, *Lettres à un ami.* — 1er et 15 mars; Paul-Louis Hervier, *La littérature anglaise.* — André de Hevesy, *Széchenyi.*

Revue de Paris. — 1er avril; Romain Rolland, *Tolstoï* (fin). — André Lebey, *Idées politiques d'Émile de Girardin* (1840). — 15 avril; Lord Byron, *Lettres d'Italie* (1818-1824). I. — François Coppée, *Poèmes d'autrefois et de naguère.* — Alfred Capus, *Le théâtre de M. Paul Bourget.* — 1er mai; Lord Byron, *Lettres d'Italie.* II. — Georges Roth, *Un historien des religions :*

J.-G. Frazer. — 15 mai; Jean Lemoine, *Le patrimoine de Cyrano de Bergerac.* — Lord Byron, *Lettres d'Italie* (fin). — 1er juin; Henri Potez, *L'œuvre poétique d'Auguste Angellier.* — A. Duprat, *L'élection de La Bruyère à l'Académie.*

Revue des Deux Mondes. — 1er avril; Émile Faguet, *L'esprit de la nouvelle Sorbonne.* — René Doumic, *Revue dramatique : « le Tribun », au Vaudeville; « la Gamine », à la Renaissance; « l'Oiseau bleu », au Théâtre Réjane; « Fantasio », au Théâtre des Arts; « Peines d'amour perdues », au théâtre Shakespeare.* — 15 avril; André Hallays, *Mérimée inspecteur des monuments historiques.* — Ernest Dupuy, *Alfred de Vigny et Hector Berlioz, d'après des lettres inédites.* — A. Alban Petit, *Une histoire de France : « l'Histoire de la France depuis les origines jusqu'à la Révolution », de M. Ernest Lavisse.* — 1er mai; Ernest Seillière, *La vraie Marguerite de « Faust » : Frédérique Brion dans la légende et dans la réalité.* — Victor Du Bled, *Foyers de théâtres : la Comédie-Française.* — René Doumic, *Revue dramatique : « le Goût du vice », à la Comédie-Française; conférences de M. Maurice Donnay sur Molière.* — 15 mai; Émile Faguet, *Fogazzaro.* — T. de Wyzewa, *Les « Confessions » de Richard Wagner.* — 1er juin; Victor Giraud, *La genèse du « Génie du christianisme ». I. Les origines et la jeunesse de Chateaubriand.* — A. Bossert, *Un salon allemand au temps du Romantisme* (Rahel). — 15 juin; Victor Giraud, *La genèse du « Génie du christianisme ». II. Les années d'exil et la crise religieuse.* — Maurice Croiset, *Le Collège de France : son rôle présent et son avenir.* — Émile Faguet, *Euripide et ses idées.* — René Doumic, *Revue dramatique : Comédie-Française, la reprise de « Le Roi s'amuse »; « Cher maître ».*

Revue Fénelon. — Mars 1911; Eugène Griselle, *Lettres autographes de Fénelon à retrouver* (fin). — Max Egger, *Lettre de Rancé sur Fénelon.* — Moïse Cagnac, *Lettre de Fénelon sur la lecture de l'Écriture Sainte.* — *Documents : Fénelon et ses contemporains.* — A. Dujarric-Descombes, *Fénelon prieur de Saint-Avit-Sénieur en Périgord* (23 janvier 1688). — *Tables* (chronologique et alphabétique) *de la première année de la Revue.*

La Revue hebdomadaire. — 1er avril; Comte d'Haussonville, *Prévost-Paradol.* — Maurice Donnay, *Molière.* VIII. « *Amphitryon* »; « *George Dandin* »; « *l'Avare* ». — 8 avril; Henry Bordeaux, *Les amants de Genève : Ferdinand Lassalle et Hélène de Dœnniges.* — 15 avril; Maurice Donnay, *Molière.* IX. « *Monsieur de Pourceaugnac* »; « *les Amants magnifiques* »; « *le Bourgeois gentilhomme* »; « *Psyché* »; « *les Fourberies de Scapin* »; « *la Comtesse d'Escarbagnas* »; *la Mort de Madeleine Béjart.* — 22 avril; Maurice Donnay, *Molière.* X. « *Les Femmes savantes* »; « *le Malade imaginaire* »; *la Mort de Molière.* — Paul Adam, *La métamorphose de l'esprit français.* — 29 avril; André Chaumeix, *La Méditerranée et M. Louis Bertrand.* — 13 mai; Louis Madelin, *La politique religieuse de Louis XIV.* — 27 mai; Émile Faguet, *Ferdinand Brunetière.* — 3 juin; André Chaumeix, « *Les maîtres de l'heure* » (par Victor Giraud). — 17 juin; François Le Grix, *Les livres : M. Charles Péguy; Mme Colette Willy.* — 24 juin; Raymond Clauzel, *Essai de psychologie historique : Maximilien Robespierre.* — Lucien Corpechot, *Les jardins de l'intelligence.*

Revue politique et littéraire (Revue bleue). — 1er avril; Voltaire, *Lettres à MM. de Florian* (publiées par F. Caussy). — Péladan, *De la morale esthétique.* — Serge Evans, *Un ami de Maurice de Guérin : Hippolyte de la Morvonnais.* — Lucien Maury, *Les Lettres : visions russes.* — Jacques Lux, *L'œuvre d'Olive Schreiner* — 8 avril; Michel Bréal, *Variétés étymologiques.* — Lucien Maury, *Les Lettres : poètes.* — Firmin Roz, *Théâtres : Renaissance, « la Gamine », par Pierre Veber et Henri de Gorsse; Odéon, « Rivoli », par René Fauchois.* — 15 et 22 avril; Raymond Poincaré, *Jules Ferry.* — Yr. de Romain, *La Grèce des Romanciers.* — Lucien Maury, *Les Lettres : la jeunesse de Lamartine.* — Firmin Roz, *Théâtres : Comédie-Française, le « Goût du vice », par Henri Lavedan.* — 22 avril; Paul Flat, *La mission des Théâtres nationaux.* — G. Bonet-Maury, *Opinions des Allemands libéraux sur la France.* — Firmin Roz, *Théâtres :*

Théâtre Antoine, « *Marie-Victoire* », *par Edmond Guiraud; Théâtres des Arts*, « *Les frères Karamasov* ». *par Jacques Copeau et Jean Croué, d'après Dostoïevski.* — 29 avril et 6 mai; Béranger, *Lettres inédites à Victor Cousin* (publiées par P. Bonnefon). — Lionel de La Laurencie, *Les pastorales en musique au XVII^e siècle en France*. — 29 avril; Jacques Lux, *Quelques souvenirs sur Verlaine.* — 6 mai; Lucien Maury, *Les lettres : historiens et critiques d'art.* — Firmin Roz, *Théâtres : Odéon*, « *Vers l'amour* », *par Léon Gandillot;* « *Le cœur maternel* », *par Oscar Franck.* — 13, 20, 27 mai et 3 juin; Joséphin Soulary, *Lettres inédites* (publiées par Marius Roustan). — 13 mai; Paul Flat, *Le triomphe d'Ingres.* — Edmond Pilon, *Le jardin des classiques.* — Lucien Maury, *Les Lettres : romanciers.* — Firmin Roz, *Théâtres : Théâtre de l'Œuvre*, « *Sur le seuil* », *par Georges Battanchon;* « *Un médecin de campagne* », *par Henry Bordeaux et Emmanuel Denarié;* « *les Oiseaux* », *par Fernand Nozière, d'après Aristophane.* — Jacques Lux, *Alphonse Karr et Garibaldi.* — 20 mai; Lucien Maury, *Les Lettres : deux romans sur la mort.* — Firmin Roz, *Théâtres : Comédie-Française*, « *Le Roi s'amuse* », *de Victor Hugo.* — Jacques Lux, *Études et souvenirs historiques.* — 27 mai; Péladan, *Une esthétique de l'amour.* — Paul Flat, *Quelques réflexions sur la Critique.* — Jean Giraud, « *Les amants de Montmorency* », *d'Alfred de Vigny; Faits divers et* « *Élévation* ». — Jacques Lux, *Les Anglais dans les comédies françaises du XVIII^e siècle.* — 3 juin; Paul Flat, *A propos du monument Brunetière.* — Schopenhauer, *Sur la philosophie et sa méthode.* — Lucien Maury. *Les Lettres : Paul-Louis Courier et l'amour du grec.* — Firmin Roz, *Théâtres : Odéon, les* « *Mages sans étoiles* », *par Édouard Schneider; Théâtre des Arts*, « *Niou* » *par Ossip Dymof;* « *la Nuit persane* », *par Jean-Louis Vaudoyer.* — 10 juin; Schopenhauer, *Sur la philosophie et sa méthode.* — Lucien Maury, *Les Lettres : l'énergie anglaise.* — Jacques Lux, *Les Anglais dans les comédies françaises du XVIII^e siècle; Martin Greif et la critique allemande.* — 17 juin; Paul Flat, *L'Académie et la question des humanités.* — Ernest Seillière, *La correspondance de Nietzsche avec le musicien Kœselitz.* — J. Merlant, *Notes sur les originaux de Balzac : quelques médecins* (1831). — Lucien Maury, *Les Lettres : Jeanne d'Arc.* — 24 juin; Paul Gaultier, *Le mouvement philosophique : l'éveil de l'intelligence.*

Le Temps. — 2 avril; Gaston Deschamps, *La vie littéraire :* « *les Exilés* », *par Paul Acker.* — 3 avril; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : Odéon*, « *Rivoli* », *par René Fauchois; le répertoire de la Comédie-Française.* — 4 avril; Rémy de Gourmont, *Souvenirs du symbolisme : Villiers de l'Isle-Adam.* — Frédéric Masson, *Sur Maurice Dumoulin.* — 6 avril; Raoul Aubry, *Sur les grandes routes* (le théâtre ambulant Gémier). — 9 avril; Gaston Deschamps, *La vie littéraire :* « *Just Lobel, alsacien* », *par André Lichtenberger.* — 10 avril; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : Théâtre des Arts*, « *les Frères Karamazov* », *par Jacques Copeau et Jean Croué, d'après Dostoïewski; Théâtre Antoine*, « *Marie-Victoire* », *par Edmond Guiraud; Cluny*, « *la Boniche* », *par Henri Moreau et Marc Sonnal; Variétés, reprise de* « *la Vie parisienne* ». — *A propos de* « *la Légende des siècles* ». — 16 avril; Gaston Deschamps, *La vie littéraire :* « *le Roman du malade* », *par Louis de Robert.* — 17 avril; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : Comédie-Française*, « *le Goût du vice* », *par Henri Lavedan; Ambigu*, « *A la Nouvelle* », *par Jacques Dhur.* — A. Mézières, *Valentine de Milan* (par Émile Collas). — 18 avril; Raoul Aubry, *Promenades et visites : Lassouche et* « *la Vie parisienne* ». — 23 avril; Gaston Deschamps, *La vie littéraire :* « *l'Éventail de crêpe* », *par Edmond Jaloux.* — 24 avril; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : Théâtre Antoine*, « *Judas* », *par Achille Richard; Odéon*, « *Lumière* », *par Georges Duhamel.* — 27 avril; Jean Lefranc, *M. Pataud auteur dramatique.* — 30 avril; Gaston Deschamps, *La vie littéraire :* « *le Roman d'amour de M. Ingres* », *par Henry Lapauze.* — 1^er mai; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : Comédie-Française*, « *la Surprise de l'amour* » *de Marivaux; Odéon*, « *Vers l'amour* », *par L. Gandillot.* — 2 mai;

Rémy de Gourmont, *Souvenirs du symbolisme : « le Mercure de France »*. — A. Mézières, *Chaucer* (par Legouis). — 5 mai; Jules Claretie, *La vie à Paris* (Sainte-Beuve et Théophile Gautier). — *Une exposition Théophile Gautier*. — *Mme Lucie Félix-Faure-Goyau et « les sœurs de Pascal »*. — 7 mai; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : printemps poétique*. — 8 mai; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : Odéon, « l'Apôtre », par Paul-Hyacinthe Loyson; Palais-Royal, « Aimé des femmes », par M. Hennequin et G. Mitchell*. — *Les voyages du jeune Ruskin*. — 9 mai; *Mme Rostand lit des vers de Rosemonde Gérard*. — 12 mai; Jules Claretie, *Un disparu de la vie parisienne* (le prince Joseph Lubomirski). — 13 mai; Gustave Simon, « *Le roi s'amuse* ». — 14 mai; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : « les Maîtres de l'heure », par Victor Giraud*. — 15 mai; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : l'Œuvre, « Sur le seuil », par G. Battanchon; « le Médecin de campagne », par Henry Bordeaux et Denarié; « les Oiseaux », par Nozière, d'après Aristophane; le nouveau spectacle du Grand Guignol; Théâtre Antoine, « Un fil à la patte », par G. Feydeau*. — *Le patrimoine de Cyrano*. — Adolphe Aderer, *Napoléon critique dramatique*. — 16 mai; Raoul Aubry, *En écoutant M. Gabriel d'Annunzio*. — 18 mai; *Conférencier authentique* (Brunetière). — A. Mézières, *Bersot et ses amis* (par F. Hémon). — 19 mai; Jules Claretie, *Le cinquantenaire du « Temps »*. — 21 mai; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : « Jeanne d'Arc », par Gabriel Hanotaux*. — 22 mai; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : Comédie Française, « le Roi s'amuse », de Victor Hugo; Théâtre des Arts, « Niou », par Serge Perski et Lenormand, d'après Ossip Dymof; « la Nuit persane », par J.-L. Vaudoyer; Apollo, « les Transatlantiques », par Abel Hermant et Frank-Nohain*. — 23 mai; Rémy de Gourmont, *Louis Ménard, païen mystique*. — 27 mai; Paul Souday, *Une correspondance de Mme Hamelin*. — 28 mai; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : « l'Age dangereux », par Mme Karin Michaëlis*. — Jean Lefranc, *Le monument Verlaine*. — 29 mai; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : Châtelet, « le Martyre de saint Sébastien », par Gabriel d'Annunzio; Ambigu, « l'Enfant des fortifs », par Jules Mary et Émile Rochard; Odéon, « les Mages sans étoile », par Édouard Schneider; l'opérette et la comédie musicale. — Inauguration du monument Verlaine au Luxembourg. — La réorganisation du Collège de France. — Une visite à la collection de Lovenjoul*. — Gabriel Alphaud, *L'erreur philosophique de Descartes*. — 30 mai; *Le Collège de France*. — Jules Troubat, *Souvenirs de l'année 1869 : entrée de Sainte-Beuve au « Temps »*. — 31 mai; Jean Lefranc, *Flaubert et Mlle Bosquet*. — 4 juin; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : « Histoire de France », sous la direction d'Ernest Lavisse*. — 5 juin; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : « le Demi-Monde ». — Victor Hugo inédit*. — 8 juin; Raoul Aubry, *Fernand Vandérem chroniqueur de Paris*. — 9 juin; Pierre Mille, *Le livre d'un orateur : Charles Péguy*. — 10 juin; Paul Souday, « *Il est ressuscité* », *par Charles Morice*. — 11 juin; Gaston Deschamps, *Jean Revel ou le parfait notaire normand*. — 12 juin; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : Comédie Française, « Cher maître », par Fernand Vandérem; Odéon, « Diane de Poitiers », par A. de Ferramond; représentations mondaines, « l'Enfant prodigue »; « Entre la coupe et les lèvres », par Gaston Thomson*. — 13 juin; Rémy de Gourmont, *Notes et souvenirs : Senancour*. — Raoul Aubry, *M. Anatole France lira trois contes*. — 14 juin; Georges Cain, *Notes et souvenirs : Lucien Guitry*. — 16 juin; Jules Claretie, *La vie à Paris : les soldats à l'Académie française. — Académie française : réception du général Langlois*. — 17 juin; Paul Souday, *Académie française : réception du général Langlois*. — 18 juin; H.-G. Wells, *Le roman contemporain en Angleterre*. — 19 juin; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : les Escholiers, « Monsieur de Preux », par Gabriel Nigond; « la Reconnaissance », par Jacques Monnier et Léon Michel; Déjazet, « Au pays du Manneken-Piz », par Pitje Pocéleyntje. — En marge* (Duclos). — *Le centenaire de Jules Janin*. — 21 juin; H.-G. Wells, *Le roman contemporain en Angleterre* (2e article). —

22 juin; Gaston Deschamps, *Marcelle Tinayre et « la Douceur de vivre »*. — *Le monument d'Auguste Comte à Montpellier*. — 23 juin; Jules Claretie, *La vie à Paris : le centenaire de Victor Duruy* — 25 juin; François Ponsard, « *Chérubin et l'amour* » (par M^lle^ Thomson). — 26 juin; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : Porte-Saint-Martin, « le Vieux marcheur », par Henri Lavedan; Comédie-Française, « le Respect de l'amour », par Lionel Laroze; « le Flibustier », de Jean Richepin; « le Bonheur qui passe », par Auguste Germain; l'Œuvre, « le Philanthrope ou la maison des amours », par Jean et Henri Bouvelet.* — Ernest Lavisse, *Le centenaire de Victor Duruy*. — *Stuart Mill en Avignon*. — 27 juin; Paul Souday, *Charles-Louis Philippe : « la Mère et l'Enfant »*. — 30 juin; *Lamartine inédit*. — T. de Wyzewa, *M^me^ de Staël amoureuse*.

LIVRES NOUVEAUX

Abadie (Michel). — *Hugo, poète social.* Conférence faite au Palmarium-Séraucourt de Bourges, le 21 décembre 1907, avec le concours de R. Joubé, du théâtre de l'Odéon. *Bourges, impr. Foucher.* In-16, de 44 p. Prix : 25 cent.

Alecsandri (Basile). — *Lettres inédites du poète roumain Basile Alecsandri à Édouard Grenier.* Publiées avec une introduction et des notes par Georges Gazier. *Paris, Champion.* Petit in-8, de 82 p.

Amyot. — *Deux vies parallèles. Paris, Gillequin.* In-16, de 179 p.

Archambault (Paul). — *Renouvier. Paris, Bloud.* In-16, de 64 p. Prix : 60 cent. (Philosophes et Penseurs, Science et Religion, n° 598.)

Aulard (A.). — *Napoléon Ier et le monopole universitaire.* Origines et fonctionnement de l'Université impériale. *Paris, Colin.* In-16, de IX-388 p. Prix : 4 fr.

Balmain (J.). — *Un oublié. Jacques de Blonay et son Alphabet d'érudition.* Notes. *Paris, impr. Dangon.* In-16, de 20 p. et 1 grav.

Balzac (H. de). — *Œuvres de H. de Balzac.* Le père Goriot. *Paris, Lemerre.* Petit in-12, de 397 p. Prix : 6 fr.

Balzac (H. de). — *Le chef-d'œuvre inconnu.* Illustrations de Frédéric Bourdin. Bois en couleurs par E. Florian. *Paris, Maurice Glaumeau.* In-8, de 40 p. Prix : 10 fr.

Beaunier (André). — *Visages d'hier et d'aujourd'hui. Paris, Plon-Nourrit.* In-16, de 296 p. Prix : 3 fr. 50.

Bellanger (Justin). — *Les Poètes de la Voulzie. Paris, Lemerre.* In-18 jésus, de II-328 p. Prix : 4 fr.

Berret (Paul). — *Le Moyen-âge dans la Légende des siècles et les sources de Victor Hugo. Paris, Paulin.* In-8, de 447 p. Prix : 10 fr.

Berret (Paul). — *La philosophie de Victor Hugo* (1854-1859) *et deux mythes de la Légende des siècles.* Le satyre. Pleine mer-Plein ciel. *Paris, Paulin.* In-8 de 144 p.

Berthelot (René). — *Un romantisme utilitaire.* Étude sur le mouvement pragmatiste. I. Le pragmatisme chez Nietzsche et chez Poincaré. *Paris, Alcan.* In-8, de 420 p. Prix : 7 fr. 50. (Bibliothèque de philosophie contemporaine.)

Bezard (J.). — *De la méthode littéraire*, journal d'un professeur dans une classe de première. *Paris, Vuibert.* In-16, de 742 p.

Bibliographie *lorraine* (1909-1910). Revue du mouvement intellectuel, artistique et économique de la région. *Paris, Berger-Levrault.* Grand in-8, de 169 p. Prix : 4 fr. (« Annales de l'Est » publiées par la Faculté des Lettres de l'Université de Nancy. 24e année. Fascicule 3.)

Bloch (Maurice). — *Trois éducateurs alsaciens* (Joseph Willm et l'éducation du peuple, Jean Macé et l'éducation des filles, Auguste Nefftzer, fondateur du « Temps », et l'éducation par la presse). *Paris, Hachette.* In-16, de VIII-241 p. Prix : 3 fr. 50.

Bonnerot (Jean). — *J.-B. Colton des Houssayes. Paris, Champion.* In-8, de 20 p. (Extrait de la « Revue des bibliothèques », nos 4-6, avril-juin 1910.)

Borrell (Philippe). — *Benoît Spinoza. Paris, Bloud.* In-16, de 68 p. **Prix** : 60 cent. (Philosophes et penseurs, science et religion.)

Bossuet. — *Correspondance de Bossuet.* Nouvelle édition, augmentée de lettres inédites et publiée avec des notes et des appendices sous le patronage de l'Académie française par Ch. URBAIN et E. LEVESQUE. T. 4 : 1689-1691. *Paris, Hachette.* In-8, de 538 p. Prix : 7 fr. 50. (Les grands écrivains de la France. Nouvelles éditions publiées sous la direction de M. Ad. Regnier, membre de l'Institut.)

Bouchaud (Pierre de). — *Les poésies de Michel-Ange Buonarroti et de Vittoria Colonna.* Essai sur la lyrique italienne du XVI^e^ siècle. *Paris, Grasset.* In-16, de 273 p. Prix : 3 fr. 50

Bourdaloue. — *Sermons du carême de 1678 prononcés dans l'église Saint-Sulpice.* Introduction par Eugène GRISELLE. *Paris, Bloud.* In-16, de 128 p. (Chefs-d'œuvre de la littérature religieuse. Science et Religion, n^os^ 601-602.)

Bréville (Charles). — *L'Arrestation de Victor Cousin en Allemagne* (1824-1825). *Paris, éditions de la « Nouvelle Revue ».* In-8, de 55 p. (Extrait de la « Nouvelle Revue ».)

Bucaille (Victor). — *Quelques années de la jeunesse de Montalembert*, d'après des documents inédits (1810-1830). Lettre-préface de M. THUREAU-DANGIN. *Paris, Gabalda.* Petit in-8, de IV-123 p. et portrait. Prix : 1 fr. 50.

Campan (M^me^). — *Mémoires de M^me^ Campan sur la vie privée de Marie-Antoinette.* Préface de René VALLERY-RADOT. 63 compositions de Ad. Lalauze, gravées au burin et à l'eau-forte par Léon Boisson. *Paris, Carteret.* 2 vol. in-8. T. 1^er^ de XXV-296 p.; t. 2, de 291 p.

Canat (René). — *La Renaissance de la Grèce antique* (1820-1850). *Paris, Hachette.* In-16 de VII-291 p. Prix : 3 fr. 50.

Catalogue *des publications faites sous les noms « Père Duchêne », « Mère Duchêne », etc.*, conservées au département des imprimés de la Bibliothèque nationale. *Paris, Impr. nationale.* In-8 à 2 col., col. 1 à 103. (Extrait du t. 43 du Catalogue général des livres imprimés de la Bibliothèque nationale. Les notices comprises dans cet extrait du catalogue général ont été revisées et coordonnées par M. A. Rastoul, bibliothécaire.)

Catalogue *général de la librairie française*, continuation de l'ouvrage d'Otto LORENZ. (Période de 1840 à 1885, 11 volumes.) T. 20 (table des matières des t. 18 et 19, 1900-1905). Rédigé par D. JORDELL. 3^e^ fascicule : Morbihan-Zyriane. *Paris, Jordell.* In-8 à 3 col., de 481 à 799 p.

Catalogue *général des livres imprimés de la Bibliothèque nationale.* Auteurs. T. 43 : Duchêne-Du Martray. *Paris, Impr. Nationale.* In-8 à 2 col., col. de 1 à 1258 p. — T. 44 : Dumas-Du Plessys. In-8 à 2 col., col. 1 à 1212.

Chantilly. *Le Cabinet des livres.* Manuscrits. T. 3 : Histoire. *Paris, Plon-Nourrit.* In-4, de 559 p. et planches.

Chants *royaux et Tableaux de la confrérie du Puy Notre-Dame d'Amiens reproduits en 1517, pour Louise de Savoie, duchesse d'Angoulême* (Bibliothèque nationale, ms. français, 145), publiés par Georges DURAND. *Paris, Picard.* In-fol., de XI p. et 47 planches. (Mémoires de la Société des antiquaires de Picardie.

Chateaubriand. — *Pages choisies.* La Correspondance. Les Premiers Essais. Les Chefs-d'œuvre. Les Écrits de la Restauration. Les Derniers Œuvres. Les « Mémoires d'outre-tombe ». Avec une introduction, des notices et des notes par Victor GIRAUD. *Paris, Hachette.* In-16, de XXII-328 p. Prix : 3 fr. 50.

Chénier (André). — *Œuvres complètes de André Chénier*, publiées d'après les manuscrits par Paul DIMOFF. II. Poèmes. Hymnes. Théâtre. *Paris, Delagrave.* In-18 jésus de XIX-313 p. Prix 3 fr. 50.

Churton Collins (J.). — *Voltaire, Montesquieu et Rousseau en Angleterre.* Traduit de l'anglais par Pierre DESEILLE. *Paris, Hachette.* In-16, de VIII-255 p. Prix : 3 fr. 50.

Cohen (Gustave). — *Rabelais et la Légende de Saint-Martin. Paris, Champion.* In-8, de 20 p. avec grav. (Extrait de la « Revue des études rabelaisiennes », t. 8).

Collard (Pierre). — *Victor Considérant* (1801-1893). Sa vie; ses idées. *Dijon, impr. Marchal.* In-8, de 299 p. et portrait.

Cordey (Jean). — *Correspondance de Louis-Victor de Rochechouart, comte de Vivonne, général des Galères de France pour l'année 1671. Paris, Champion.* In-8 de XX-137 p.

Correspondance *du maréchal de Vivonne relative à l'expédition de Candie* (1669). Publiée pour la Société de l'histoire de France par Jean CORDEY. *Paris Laurent.* In-8, de XXV-308 p.

Côte (Léon) et Paul **Berthet**. — *La Poésie* (anthologie et bio-bibliographie). Avec 1 portrait et 3 fac-similés d'autographes inédits hors texte. 1re, 2e et 3e parties. *Grenoble, impr. Baratier.* 3 vol. in-8. 1re partie, de 409 p.; 2e partie, de 411 p. à 816; 3e partie, de 819 à 932 p. Les 3 parties : 20 fr.

Davois (Gustave). — *Bibliographie napoléonienne française jusqu'en 1908.* Ouvrage honoré d'une souscription des ministères de la Guerre, des Affaires étrangères et des principales bibliothèques d'Europe et d'Amérique. T. 2 (F-M.). Précédé d'une étude historique sur la bibliographie. *Paris, « l'Edition bibliographique ».* In-8, de 256 p.

Delage (Franck). — *Marc-Antoine de Muret, poète français. Limoges, impr. Ducourtieux.* In-8, de 30 p.

Désormaux (J.). — *Le Chariot d'Or, d'Albert Samain, et la Revue savoisienne.* Étude comparée des variantes. *Annecy, impr. Abry.* In-8, de 16 p. avec portrait.

Diderot. — *Chefs-d'œuvre de Diderot.* T. 1er et 2. *Paris. Gillequin.* 2 vol. in-16, T. 1er, de 245 p.; t. 2, de 241 p. (Tous les chefs-d'œuvre de la littérature française.)

Didier (Jean). — *John Locke. Paris. Bloud.* In-16, de 80 p. Prix : 60 cent. (Philosophes et Penseurs. Science et Religion.)

Dodu (Gaston). — *Le Parlementarisme et les Parlementaires sous la Révolution* (1789-1799). Origines du régime représentatif en France. *Paris, Plon-Nourrit.* In-8, de VII-438 p. Prix : 7 fr. 50.

Du Bus (Charles). — *Tables générales des cinquante premières années de la Gazette des beaux-arts*, 1859-1908. T. 1er : Table des articles. *Chartres, impr. Durand.* Grand in-8 à 2 col., de IX-176 p.

Dumoulin (Maurice). — *Les Ancêtres d'Alfred de Musset*, d'après des documents inédits. Ouvrage orné de 8 grav. et accompagné d'un tableau généalogique. *Paris, Émile-Paul.* In-18 jésus, de 201 p.

Dupuy (Paul). — *Le Positivisme d'Auguste Comte. Paris, Alcan.* In-8, de 57 p. Prix : 5 fr.

Du Roscoat (Comte). — *Eloge de Condillac, par Claude de Loynes d'Autroche. Orléans, impr. Gout.* In-8, de 8 p. (Extrait des « Mémoires de la Société d'agriculture, belles-lettres et arts d'Orléans ».)

Duval (Georges). — *L'Œuvre shakespearienne.* Son histoire (1616-1910). *Paris, Flammarion.* In-16, de 343 p. Prix : 3 fr. 50.

Epigrammes *françaises* (XVIe au XIXe siècle) choisies et annotées par Maurice ALLEM. *Paris, Fayard.* In-16 de X-367 p. Prix : 1 fr. 50.

Fénelon. — *Pages choisies des grands écrivains.* Fénelon. Avec une introduction par M. Moïse CAGNAC. *Paris, Colin.* In-16, de XLVIII-352 p. Prix : 3 fr. 50.

Fiaux (L.). — *Armand Carrel et Emile de Girardin.* Cause et but d'un duel. Mœurs publiques du temps. Dessous de politique. Avec un portrait d'Armand Carrel, en héliogravure, d'après Henry Scheffer. *Paris, Marcel Rivière.* In-18 jésus, de XVII-366 p. Prix : 3 fr. 50.

Flaubert (Gustave). — *Œuvres complètes*; Correspondance, 3e série

(1854-1869). *Paris, Conard.* In-8, de 576 p. avec fac-similé. — 4e série (1869-1880). In-8, de 473 p. Prix : 8 fr. le vol.

Flaubert (Gustave). — *Œuvres de jeunesse inédites.* III. 1845-1846. *L'Éducation sentimentale* (version de 1845). *Paris, Conard,* In-8, de 371 p. Prix : 8 fr.

Fléchier. — *Œuvres choisies de Fléchier.* Introduction et notes, par Henri Bremond. *Paris, Bloud.* In-16, de 128 p. (Chefs-d'œuvre de la littérature religieuse. Science et Religion, nos 608-609.)

Fleischmann (Hector). — *La Comédie à Arras sous la Terreur.* Documents pour servir à la biographie de Joseph Le Bon et à l'histoire de la Terreur dans le Pas-de-Calais. Avec 3 grav. inédites. *Le Puy, impr. Peyriller.* In-8, de 46 p. (Extrait des « Annales révolutionnaires », 1910-1911.)

Fleischmann (Hector) et Pierre **Bart.** — *Lettres inédites de Talma à la princesse Pauline Bonaparte,* avec un portrait de Talma par David. *Paris, Fasquelle.* In-18, de xii-342 p.

Fleury (Paul). — *La Bibliothèque d'un curé de Marans au XVIIe siècle. La Rochelle, impr. M. Texier.* In-8, de 132 p.

Fouquier-Tinville. — *Réquisitoires de Fouquier-Tinville* publiés d'après les originaux conservés aux archives nationales et suivis de trois mémoires justificatifs de l'accusateur public, avec une introduction, des notes et des commentaires, par Hector Fleischmann. *Paris, Fasquelle.* In-18 jésus, de xxx-342 p. Prix : 3 fr. 50.

François. — *Souvenirs sur Guy de Maupassant*; par François (Tassart), son valet de chambre (1883-1893). *Paris, Plon-Nourrit.* In-16, de 321 p. Prix : 3 fr. 50.

Gaschet (Robert). — *Les Pastorales de Longus.* Traduction par M. P.-L. Courier. Étude critique, suivie d'une étude sur l'essai de style vieilli de Courier. *Paris, Larose.* In-8, de 173 p.

Girardin (Mme de). — *Œuvres choisies de Mme de Girardin,* avec notices biographiques et commentaires, par Mlle M. Vaudouer, agrégée de l'Université. 40 illustations d'après les documents de l'époque. *Paris, Picard.* Grand in-8, de 328 p. Prix : 4 fr. 50.

Giraud (Victor). — *Les Maîtres de l'heure.* Essais d'histoire morale contemporaine. I. Pierre Loti. Ferdinand Brunetière. Émile Faguet. Eugène Melchior de Vogüé. Paul Bourget. *Paris, Hachette.* In-16, de xii-330 p. Prix : 3 fr. 50.

Griselle (Eugène). — *Bossuet et Fénelon.* L'Édition de leur correspondance. *Paris, Leclerc.* In-8, de 123 p. (Extrait du *Bulletin du Bibliophile.*)

Griselle (Eugène). — *Fénelon.* Études historiques. *Paris, Hachette.* In-16, de 381 p. Prix : 3 fr. 50.

Gromaire. — *La Littérature patriotique en Allemagne,* 1800-1815. *Paris, Colin.* In-16, de viii-307 p. Prix : 3 fr. 50.

Helvétius. — *Helvétius.* Choix de textes et introduction; par J.-B. Séverac. *Paris, Louis Michaud.* In-16, de 222 p. avec 10 grav. et portraits. Prix : 2 fr. (Les Grands Philosophes français et étrangers.)

Hémon (Félix). — *Bersot et ses amis* (E. Renan, Ed. Scherer, V. Cousin, J. Simon, Montalembert, Rémusat, Thiers, Saint-Marc Girardin, Sainte-Beuve, Nisard, Michelet, Fustel de Coulanges, P. Janet, Dubois, etc., etc.) *Paris, Hachette.* In-16, de xi-357 p. Prix : 3 fr. 50.

Hervier (Marcel). — *Les Écrivains français jugés par leur contemporains.* Jugements recueillis, commentés, complétés ou rectifiés. I. Le xvie et le xviie siècle. *Paris, Delaplane.* In-16, de xiii-676 p. Prix : 4 francs.

Humblot (Alfred). — *L'Édition littéraire au* xixe *siècle. Évreux, impr. Hérissey.* In-8, de 36 p.

Jardel (Ludovic). — *La Lettre missive.* Essai d'une théorie juridique nouvelle de la correspondance épistolaire. *Paris, Larose et Tenin.* In-8, de 321 p. Prix : 7 francs.

Jeanroy (A.). — *Giosue Carducci.* L'Homme et le Poète. *Paris, Champion.* In-8, de XVI-294 p.

Joannidès (A.). — *La Comédie-Française.* 1910. *Paris, Plon-Nourrit.* In-8, de 162 p. Prix : 7 fr. 50.

Labarthe (Gustave). — *Le Théâtre pendant les jours du siège et de la commune* (juillet 1870 à juin 1871). *Paris, Fischbacher.* In-16, de 143 p.

Lachèvre (Frédéric). — *Disciples et successeurs de Théophile de Viau.* I. la Vie et les Poésies libertines inédites de Des Barreaux (1599-1673). Saint-Pavin (1595-1670). *Paris, Champion.* Grand in-8, de XIV-543 p. (Le Libertinage au XVII^e siècle).

Lachèvre (F.). — *L'Édition originale de l'Histoire comique du voyage dans la lune de Cyrano de Bergerac. Paris, Leclerc.* In-8, de 19 p. (Extrait du *Bulletin du bibliophile.*)

Lacretelle (Pierre de). — *Les Origines et la Jeunesse de Lamartine*, 1790-1812. *Paris, Hachette.* In-16, de XI-282 p. Prix : 3 fr. 50.

La Fayette (Mme de). — *Œuvres de Mme de La Fayette.* La Princesse de Clèves. Avec une notice par Maxime FORMONT. *Paris, Lemerre.* Petit in-12, de XXVIII-275 p. et portrait. Prix : 5 francs.

Lafontaine (Albert). — *Charles Fourier. Paris, Bloud.* In-16, de 64 p. (Philosophes et Penseurs. Science et Religion, n° 600).

Lanson (Gustave). — *Manuel bibliographique de la littérature moderne* (1500-1900). III. XVIII^e siècle. *Paris, Hachette.* In-8, de XV-531 à 923 p. Prix : 5 francs.

Lanzac de Laborie (L. de). — *Paris sous Napoléon.* T. 7 : le Théâtre-Français. *Paris, Plon-Nourrit.* Petit in-8, de IV-339 p. Prix : 5 fr.

Lauzun (Armand-Louis de Gontaut, duc de). — *Le Ton de Paris, ou les Amans de bonne compagnie*, comédie en deux actes, en prose. Publié avec une notice sur M. Le Texier, lecteur et comédien de société au XVIII^e siècle, par Auguste RONDEL et Théodore LASCARIS. *Paris, Champion.* Grand in-8 de XXI-35 p. (Extrait du *Bulletin de la Société de l'Histoire du théâtre.*)

Le Bec (Pierre). — *Le Droit d'auteur et la Phonographie* (thèse). *Paris, A. Rousseau.* In-8, de 116 p.

Legouis (Emile). — *Geofroy Chaucer. Paris, Bloud.* In-16, de 264 p. (Les Grands Ecrivains étrangers).

Leibniz. — *Leibniz.* Choix de textes avec étude du système philosophique et notices biographique et bibliographique; par Paul ARCHAMBAULT. *Paris, Louis Michaud.* In-16, de 221 p. avec 9 grav. et portraits. Prix : 2 fr. (Les Grands Philosophes français et étrangers).

Le Roy (Georges). — *La Diction française par les textes. Paris, Delaplane.* In-16, de XXVIII-255 p.

Le Sage. — *Théâtre.* Turcaret. Crispin rival de son maître. La Tontine. Ouvrage précédé d'une notice sur l'auteur. *Paris, Garnier.* In-18 jésus, de 347 p.

Lunel (Ernest). — *Le Théâtre et la Révolution.* Histoire anecdotique des spectacles, de leurs comédiens et de leur public, par rapport à la Révolution française. Ouvrage orné d'une planche hors texte. *Paris, Daragon.* In-8, de 167 p.

Maassen (Henry). — *La Poésie paroxiste.* Nicolas Beauduin. *Alençon, impr. Guy.* In-16, de 62 p.

Magnin (Docteur A.). — *Charles Nodier naturaliste.* Ses œuvres d'histoire naturelle publiées et inédites. Préface de M. E.-L. Bouvier. *Paris, Hermann.* In-8, de X-348 p. avec portrait et fig. (Extrait des *Mémoires de la Société d'émulation du Doubs* (t. 4, 1909, et t. 5, 1910), et du *Bulletin de la Société d'histoire naturelle du Doubs* (n° 20).

Maïstre (Henri). — *Bibliographie des travaux de M. Maurice Tourneux. Paris, Aux dépens de M. René Paquet.* Petit in-4, de XII-123 p. et portrait.

Masson (Frédéric). — *Petites Histoires.* Barbey d'Aurevilly. La Réunion. La légion d'honneur. Napoléon, le Roi Louis et M. de Bonald. Comment l'empereur revint de l'île d'Elbe. Le Lieutenant-colonel Mollot. Victor d'Arlincourt. La Naissance et l'Education de Napoléon III. *Paris, Ollendorff.* In-18 jésus, de VIII-338 p. Prix : 3 fr. 50.

Masson (Pierre Maurice). — *Lamartine. Paris, Hachette.* In-16, de 76 p. Prix : 2 fr.

Maury (Lucien). — *Figures littéraires.* Ecrivains français et étrangers. *Paris, Perrin.* In 16, de 362 p.

Michel (Docteur Evariste). — *Chateaubriand.* Interprétation médico-psychologique de son caractère. *Paris, Perrin.* In-16, de VII-153 p.

Michel-Ange. — *L'Œuvre littéraire de Michel-Ange,* d'après les archives Buonarroti, etc. Traduites par BOYER D'AGEN. Ouvrage illustré de 26 dessins de Michel-Ange, d'après la collection Alinari. *Paris, Delagrave.* In-8, de 200 p. Prix : 7 fr. 50.

Michelet (Jules). — *La Sorcière.* Texte intégral publié avec une préface par Ad. VAN BEVER. 69 compositions originales de Martin Van Maele comprenant 15 planches gravées à l'eau-forte par l'artiste et 54 en-têtes et culs-de-lampe gravés sur bois par Eugène Dété. *Paris, Chevrel.* In-8, de XV-388 p.

Paulme (Henri). — *Un jeune poète rouennais moderne. Albert Thomas* (1873-1907). Quelques notes sur lui. Quelques vers de lui. *Rouen, impr. Gy.* In-8, de 29 p. avec portrait. (Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen).

Pinvert (Lucien). — *Sur l'opinion que le XVII^e siècle a eue du XVI^e. Paris, Leclerc.* In-8, de 24 p.

Pinvert (Lucien). — *La Condamnation de Ronsard au XVII^e siècle. Paris, Leclerc.* In-8, de 28 p.

Poètes (les) *de la Pléiade.* Pontus de Thyard. Joachim du Bellay. Rémy Belleau. Etienne Jodelle. J.-A. de Baïf. Pièces choisies. *Paris, Gillequin.* In-16, de 208 p. (Tous les chefs-d'œuvre de la littérature française).

Poètes (les) *du terroir du XV^e siècle au XX^e siècle.* Textes choisis accompagnés de notices biographiques, d'une bibliographie et de cartes des anciens pays de France; par Ad. VAN BEVER. T. 3 : Languedoc et Comté de Foix. Lorraine. Lyonnais. Nivernais. Normandie. *Paris, Delagrave.* In-18, de 554 p. Prix : 3 fr. 50.

Ratti (Gino A.). — *Les Idées morales et littéraires d'Alphonse Daudet d'après ses œuvres. Grenoble, impr. Aubert.* In-8, de 184 p.

Retinger (J. H.). — *Histoire de la littérature française, du romantisme à nos jours. Paris, Grasset.* In-16, de 523 p. Prix : 3 fr. 50.

Richter (Claire). — *Nietzsche et les théories biologiques contemporaines* (thèse). *Paris, « Mercure de France ».* In-8, de 242 p.

Rousseau (Jean-Baptiste) et **Brossette**. — *Correspondance de Jean-Baptiste Rousseau et de Brossette,* publiée d'après les originaux, avec une introduction, des notes et un index par Paul BONNEFON. T. 1^er : 1715-1729. *Paris, Cornély.* In-16, de XV-308 p. (Société des textes français modernes).

Rousseau (J.-J.). — *Les Confessions de J.-J. Rousseau.* Extraits suivis illustrés. Notices et annotations par Henri LEGRAND. *Paris, Larousse.* Petit in-8, de 220 p. Prix : 1 fr.

Rousseau (Jean-Jacques). — *Emile, ou de l'Éducation. Paris, Flammarion.* 2 vol. in-18. T. 1^er, de 351 p.; t. 2, de 333 p. Le volume : 95 cent. (Les meilleurs auteurs classiques français et étrangers).

Rousseau (Jean-Jacques). — *Morceaux choisis de Jean-Jacques Rousseau.* Avec une introduction et des notes par Daniel MORNET. *Paris, Didier.* In-16, de 375 p. avec grav. Prix : 2 fr. 50 (La Littérature française illustrée).

Roustan (M). — *Les Philosophes et la Société française au XVIII^e siècle. Paris. Hachette.* In-16, de XI-392 p. Prix 3 fr. 50.

Ruyssen (Th.). — *Schopenhauer. Paris, Alcan.* In-8, de XII-396 p. Prix : 5 fr.

Saint-Maurice (Marquis de). — *Lettres sur la cour de Louis XIV*, 1667-1670, publiées avec une introduction et des notes par Jean Lemoine. *Paris, Calmann-Lévy.* In-8, de L-539 p. avec 1 portrait. Prix : 7 fr. 50.

Saint-Simon. — *Mémoires de Saint-Simon.* Nouvelle édition collationnée sur le manuscrit autographe, augmentée des additions de Saint-Simon au journal de Dangeau et de notes et appendices, par A. de Boislisle. Avec la collaboration de L. Lecestre et de J. de Boislisle. T. 23. *Paris, Hachette.* In-8, de 619 p. Prix : 7 fr. 50. (Les Grands Écrivains de la France. Nouvelles éditions publiées sous la direction de M. Ad. Regnier, membre de l'Institut).

Saint-Simon. — *Mémoires sur le siècle de Louis XIV et la Régence.* Extraits suivis illustrés. Notices et annotations par Aug. Dupouy. *Paris, Larousse.* 4 vol. in-8 avec grav. T. 1er, de 192 p.; t. 2, de 192 p.; t. 3, de 190 p.; t. 4, de 208 p. Chaque vol., 1 fr.

Scribe (Eugène). — *Théâtre choisi*, précédé d'une notice biographique et littéraire par Marcel Charlot. *Paris, Delagrave.* In-18, de 512 p. avec 1 portrait. Prix : 3 fr. 50.

Schneider (R.). — *L'Esthétique classique chez Quatremère de Quincy* (1805-1823). *Paris, Hachette.* In-8, de VIII-177 p. Prix : 3 fr.

Schneider (R.). — *Quatremère de Quincy et son intervention dans les arts* (1788-1830). *Paris, Hachette.* In-8, de XVI-448 p. et portrait. Prix : 7 fr. 50.

Serre (Joseph). — *Le penseur dans Tolstoï. Paris, Vitte.* In-8, de 63 p. (Extrait de l'*Université catholique.*)

Simon (P.-F.). — *Adolphe Thiers, chef du pouvoir exécutif et président de la République française*, 17 février 1871-24 mai 1873. *Paris, Cornély.* In-8, de XVI-358 p. Prix : 10 fr.

Stapfer (Paul). *Humour et Humoristes. Paris, Fischbacher.* In-16, de VIII-251 p.

Thomson (Valentine). — *La Vie sentimentale de Rachel*, d'après des lettres inédites. *Paris, Calmann-Lévy.* In-18 jésus, de IV-287 p. avec portrait et fac-similé d'autographes. Prix : 3 fr. 50.

Tibal (André). — *Inventaire des manuscrits de Winckelmann déposés à la Bibliothèque nationale. Paris, Hachette.* In-8, de 151 p.

Tissot (Ernest). — *Nouvelles Princesses de lettres.* Julia-Alphonse Daudet. T. Combe. Mathilde Serao. Marcelle Tinayre. Zénaïde Fleuriot. *Paris, Fontemoing.* In-16, de XII-279 p.

Topin (A.). — *Heine*, 1797-1856. La Vie de Heine. L'Homme, L'Œuvre, Heine et son temps. *Paris, Larousse.* Petit in-8, de 112 p. et 4 planches hors texte. Prix : 1 fr.

Villon (François). — *Œuvres*, éditées par un ancien archiviste, avec un index des noms propres. *Paris, Champion.* In-16, de XLI-124 p.

CHRONIQUE

— Dans *la Correspondance historique et archéologique* de janvier-mars, M. Pierre Champion commence la publication d'*Un inventaire des papiers de Charles d'Orléans* (1444). Dressé par Pierre Sauvage, tour à tour secrétaire, argentier et garde des sceaux du prince, ce document précis et soigné donne de longues et précieuses analyses de pièces aujourd'hui perdues et peut servir ainsi à les reconstituer, au moins en partie et dans leurs éléments essentiels.

— Sous ce titre : *Les maladies de Vénus dans l'œuvre de François Villon, avec un document nouvellement interprété*, M. le Dr L. Le Pileur, médecin de Saint-Lazare, examine les trois passages du poète dans lesquels on a voulu voir des allusions à ces maladies et montre que ces allusions, extrêmement vagues, n'existent même pas.

— Dans une substantielle brochure, M. Lucien Pinvert examine *la Condamnation de Ronsard au dix-septième siècle*, c'est-à-dire le discrédit dans lequel tombèrent, après Malherbe, les œuvres et les doctrines littéraires du poète Vendômois. Molière se moque de Ronsard d'une façon déguisée, mais réelle; Racine le traite plus vivement encore, sans parler des jugements plus connus de Boileau, de La Bruyère et de Fénelon. Pourquoi cette antipathie générale? Indépendamment des défauts intrinsèques de l'œuvre de Ronsard, M. Pinvert pense que celui-ci était surtout pris à partie parce que des disciples attardés et imprudents avaient usé de son nom dans les querelles littéraires et attiré ainsi sur lui l'animosité des représentants de la littérature classique.

— Dans son article sur *La date de « Polyeucte »* (*Revue universitaire*, juin), M. Eugène Rigal examine successivement les années acceptées pour la production de cette tragédie et arrive à conclure que ni 1640 ni 1643 ne peuvent être retenues; au contraire l'hiver de 1641-1642 est l'époque « la plus propice à l'éclosion de cette œuvre dramatique, dont un coup de la grâce fait le fond ».

— Au Congrès des Sociétés savantes tenu à Rouen, au début de juin, à l'occasion du millénaire de la Normandie, il a été fait quelques communications historiques que nous croyons devoir signaler ici. M. Emile Picot a fait connaître le contrat jusqu'alors inédit du mariage de Marie Corneille, fille de Pierre, avec Félix Dubuat, et une lettre également inédite de Pierre Corneille, relative à cet événement. M. Genevray a parlé du *Nicomède* de Corneille et M. l'abbé Sevestre des sources du *Chevalier des Touches* de Barbey d'Aurevilly.

— Dans la *Revue de Paris* du 15 mai, M. Jean Lemoine examine *Le patrimoine de Cyrano de Bergerac*, d'après des actes notariés. Il résulte de ces

documents que Savinien de Cyrano, le grand-père du littérateur, fut d'abord marchand de poisson de mer, puis conseiller du Roi, rue des Prouvaires, et que le père, Abel de Cyrano, était avocat au Parlement. Celui-ci géra assez mal sa fortune, qui, sans être considérable, avait pourtant quelque importance, et finit par mourir fort gêné, en 1648; si bien, qu'à la liquidation de cette succession, l'avoir fut seulement d'une vingtaine de mille livres que les deux fils se partagèrent par moitié.

— Le dimanche 18 juin, on a inauguré à Châlons-sur-Marne, sous la présidence de M. Léon Bourgeois, un médaillon en marbre blanc du traducteur et humaniste Nicolas Perrot d'Ablancourt. Cette effigie, reproduite par les soins de la Société amicale des anciens élèves du lycée de Châlons, a été placée dans le parloir de cet établissement. Et ce fut l'occasion de plusieurs discours, qu'on trouvera reproduits dans l'*Union républicaine de la Marne* du 19 juin, et dont l'un, prononcé par M. Bauny, est une véritable biographie de Perrot d'Ablancourt, fort judicieuse et très bien informée.

— *L'élection de La Bruyère à l'Académie française* a fourni l'occasion à M. A. Duprat d'un court article dans la *Revue de Paris* du 1er juin. On y trouvera une lettre écrite à l'abbé Renaudot, académicien, sans doute par Ponchartrain le fils, et qui prouve que, si La Bruyère paraît s'être abstenu personnellement de toute brigue, d'autres sollicitèrent pour lui assez vivement.

— Les études que M. Pierre Brun a groupées sous ce titre assez inattendu : *Pupazzi et Statuettes*, sont toutes consacrées au XVIIe siècle. Les premières ont trait aux Farceurs et, après avoir passé successivement en revue la *Commedia dell' arte*, les types et les emplois comiques d'alors, les tréteaux du Pont-Neuf et le théâtre de l'Hôtel de Bourgogne, aboutissent à Molière et au parti qu'il tira des farces antérieures. Deux monographies assez complètes achèvent de remplir le volume, l'une de Chapelain, l'autre de Saint-Evremond, avec un croquis de Pierre Motin entre les deux. Ces morceaux sont justes et bien informés, encore que quelques expressions trop fortes et des affirmations excessives en gâtent parfois l'impression. Le portrait de Saint-Evremond est le plus judicieux et le plus sobre de touche; ce qui ne l'empêche pas d'être le plus vivant et le plus vrai.

— Signalons deux articles de M. Fernand Caussy sur Voltaire. Le premier, dans *le Gaulois* du 8 avril, est intitulé *les Pâques de M. de Voltaire*. Il résume et apprécie les circonstances dans lesquelles le philosophe crut devoir exiger la communion, en 1769, par-devant notaire. Le second article, sur *Voltaire dans sa paroisse*, dans le supplément littéraire du *Figaro*, du 22 avril, expose la reconstruction de la petite église de Ferney par Voltaire et les relations de celui-ci avec son curé.

— *Le brouillon d'une lettre de Beaumarchais* que M. Ch. Oulmont examine et analyse dans l'*Amateur d'autographes* de mai, est celui d'une lettre à Maurepas. Elle était assez délicate à écrire; aussi Beaumarchais s'y reprend à plusieurs fois pour n'être ni banal ni maladroit.

— M. A. Farinelli, de l'Université de Turin, vient de faire paraître un beau volume sur le Romantisme en Allemagne (*Il Romanticismo in Germania*. Bari, Laterza, 1911). C'est une sorte de synthèse rapide et vigoureuse des sentiments qui agitaient les Schlegel, les Novalis, les Schelling, et cette étude nous intéresse aussi par l'abondante bibliographie du Romantisme en Europe qu'elle contient, et aussi par l'analyse de l'influence que l'esprit

français, l'esprit de Jean-Jacques Rousseau surtout, a exercé sur les grands courants de la littérature de l'époque. Nous constatons avec plaisir qu'au-delà des Alpes, l'étude des littératures modernes va s'élargissant de plus en plus.

— Les conclusions de l'étude consacrée par M. Ant. MAGNIN à *Charles Nodier naturaliste* (*Mercure de France*, 1er mai) sont que celui-ci se montra, en sciences naturelles, plus qu'un amateur. Il observa, analysa, décrivit avec sagacité, fut un professeur et un écrivain consciencieux, et c'est à bon droit que les spécialistes ont reconnu les mérites d'entomologiste de Nodier en donnant son nom à un insecte du midi de la France, l'*Oxypleurus Nodieri*.

— Ainsi que le titre l'indique : « *La Rabouilleuse* », *les Sites et les Gens*, *les Personnages*, *Balzac à Issoudun*, M. Maurice SERVAL examine, dans le *Mercure de France* du 1er avril, la partie provinciale du roman de Balzac, celle qui rattache à une fiction dramatique l'étude exacte d'une région. Déterminer la vérité du cadre ne peut que servir à faire apprécier les détails du tableau, et il est certain que, dans la circonstance, Balzac s'est fortement inspiré de ce qu'il avait vu à Issoudun, où il séjourna plusieurs fois, comme hôte de Mme Carraud, à Frapesle.

— Les *Deux lettres inédites de Balzac* mises au jour par l'*Amateur d'autographes* de mai, sont adressées : la première (1841) à Violet d'Epagny, alors directeur de l'Odéon, et concerne *les Ressources de Quinola*, la pièce de Balzac qui allait être représentée à ce théâtre; la deuxième (sans date et difficile à situer) à un débutant à qui Balzac donne à la fois des conseils et des encouragements, tout en refusant de collaborer avec lui.

— Les lettres de Béranger à Victor Cousin ont été publiées, avec commentaire, par M. Paul BONNEFON, dans la *Revue bleue* du 29 avril et du 6 mai. On y trouve, en outre des recommandations adressées par le chansonnier au professeur ou à l'académicien, toute une suite de lettres sur les démêlés de Louise Colet avec la famille de Mme Récamier au sujet de la correspondance de Benjamin Constant, et aussi quelques lettres assez significatives sur les relations de Victor Cousin avec la Muse, en 1854, au moment où celle-ci allait rompre avec Flaubert.

— *Le Mercure de France* du 16 avril a publié deux lettres inédites de Stendhal. La première, du mois de mai 1823, est adressée à Buchon, et relative à certaines précautions à prendre avant de traiter avec un libraire. Dans la seconde, signée du pseudonyme de Bricaut et adressée à Adrien de Jussieu, Beyle demande qu'on lui procure une chaire inamovible où il traiterait de l'histoire de la musique et des beaux-arts.

— Dans *l'Illustration* du 10 juin, M. Pierre THIBAULT a publié un article sur *le Vrai roman de Colomba*, accompagné de plusieurs documents graphiques. C'est la reconstitution de l'épisode fameux qui inspira Mérimée et des lieux dans lesquels il se déroula. L'écrivain demeura d'ailleurs en relations avec celle dont il avait conté l'histoire, et M. Thibault reproduit deux lettres de Mérimée, l'une à Colomba et l'autre à sa fille, Catherine Bartoli, que Mérimée avait voulu épouser.

— Les *Vingt-neuf lettres inédites de Mérimée à Sutton Sharpe* publiées par M. Adolphe PAUPE dans le *Mercure de France* du 1er avril, s'étendent du 6 mars 1834 au 27 octobre 1842, c'est-à-dire pendant la période où Mérimée

est inspecteur général des Monuments historiques. Il y est donc question de ses voyages, de la politique et de ses dessous, que Mérimée connaissait assez bien, et aussi de tous les amis et des relations qui occupaient alors l'existence du fonctionnaire écrivain.

— M. R. Dumesnil signale, dans le *Mercure de France* du 1er mai, *L'origine de deux livres des « Misérables »*. Ce sont les deux volumes : *l'Idylle rue Plumet* et *l'Épopée rue Saint-Denis* dont Hugo a pris les éléments, ainsi que le montre l'article ci-dessus, dans un roman de Rey Dusseuil, *le Cloître Saint-Merry*, qui fut traduit, en 1833, devant la Cour d'assises de la Seine et fit poursuivre l'auteur et l'éditeur, Ambroise Dupont, pour provocation au meurtre et à la rébellion, en racontant les faits insurrectionnels qui avaient accompagné les funérailles du général Lamarque.

— Sous ce titre : *Deux élections académiques sous le second empire, le comte de Falloux et le poète Joseph Autran*, M. Paul Bonnefon raconte, dans *l'Amateur d'autographes* de janvier, mars et juin, les diverses circonstances d'une lutte qui ne fut pas sans incidents, le tout d'après des lettres adressées pour la plupart à Victor Cousin. Le comte de Falloux souhaitait vivement pénétrer sous la coupole, mais ses titres n'étaient pas absolument convaincants : il fallait de l'habileté pour les rendre irrésistibles et c'est à quoi le candidat s'emploie fort judicieusement. Quant à Autran, s'il songeait à devenir immortel, du moins se montrait-il moins impatient. C'est le hasard d'une combinaison académique qui le mit en avant. Il demeura plusieurs années en instances et ne fut choisi qu'après tous ses concurrents.

— Dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 avril, M. Ernest Dupuy évoque *Alfred de Vigny et Hector Berlioz, d'après des lettres inédites*. C'est en septembre 1833, qu'ils se rapprochèrent, à l'occasion d'une représentation au bénéfice de Mme Berlioz-Smithson, et leurs relations devinrent vite extrêmement cordiales. Chaque fois qu'il le put, Vigny se montra bienveillant et gracieux pour le musicien, qu'il perdit parfois de vue sans que leur mutuelle affection s'en ressentit jamais.

— A l'occasion du centième anniversaire de la naissance de Théophile Gautier, la Bibliothèque Nationale a organisé une exposition concernant le poète et M. F. Cadet de Gassicourt, bibliothécaire à cet établissement, a dressé l'inventaire des objets ainsi réunis : *Catalogue des portraits, dessins, autographes et ouvrages imprimés de Théophile Gautier (1811-1872), exposés dans le vestibule d'honneur de la Bibliothèque Nationale à l'occasion du centenaire de la naissance du poète.* Comme ce titre l'indique, des souvenirs de diverse nature avaient été groupés, en cette circonstance, tous intéressants et curieux, et le catalogue qui les décrit, pour en garder la trace, n'a pas seulement un intérêt momentané, mais peut servir à guider des recherches ultérieures et à asseoir de plus amples renseignements. Il débute par une reproduction du portrait de Théophile Gautier, lithographié par Ch. Lebrun, d'après le médaillon de Jehan Du Seigneur.

— La lettre de Sully Prudhomme qui a été publiée dans l'*Amateur d'autographes* d'avril, sous ce titre : *les Vacances de Sully Prudhomme*, date de la jeunesse du poète (14 août 1857) et montre comment il préparait son examen d'entrée à l'École polytechnique. Ceci ne l'empêche pas de goûter quelques agréments que le jeune homme décrit à son correspondant, un cousin du même âge que lui.

— Sous ce titre : *Figures littéraires*, M. Lucien Maury a groupé en volume

quelques-uns des articles qu'il a consacrés, dans *la Revue bleue*, à des écrivains français et étrangers. Successivement sont appréciés d'une plume fine et diligente l'œuvre et le talent d'Albert Vandal, Maurice Barrès, Romain Rolland, Louis Bertrand, J.-H. Rosny jeune, André Gide, Humilis, Maurice Maindron, E.-M. de Vogüé, Huysmans, Zola et quelques autres écrivains d'hier et d'aujourd'hui. Quelques femmes de lettres se mêlent aussi à quelques universitaires, qui ne sont peut-être pas les plus qualifiés représentants de l'Enseignement supérieur actuel. Au contraire, M. Lucien Maury a parfaitement choisi, dans les littératures étrangères, les écrivains contemporains qui les incarnent le mieux à nos yeux et il les apprécie avec une intelligence très vive des conditions diverses de leur personnalité si variée. Ce n'est pas la partie la moins attrayante d'un volume très attachant, très sincère et écrit avec une loyauté de pensée qui n'exclut pas la bonne grâce de l'expression.

— La Faculté des Lettres de l'Université de Nancy a pris l'initiative d'une *Bibliographie lorraine* annuelle, dont le premier fascicule (1909-1910) vient de paraître récemment et qui rendra de grands services par la façon dont elle est comprise et exécutée. Comme le sous-titre l'indique, c'est la « Revue du mouvement intellectuel, artistique et économique de la région », et on y trouve, groupés et appréciés, les résultats d'une activité particulièrement féconde. L'archéologie, la géographie, les diverses branches de l'histoire, le mouvement littéraire et artistique y sont successivement passés en revue. Nous signalerons surtout ici la partie qui a trait à l'histoire littéraire et pour auteurs MM. A. Collignon et Edmond Estève, qui ont traité cette matière avec une information diligente et bien renseignée.

Le Gérant : **Paul Bonnefon.**

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD.

Revue
d'Histoire littéraire
de la France

LA FONTAINE ET MOLIÈRE

La Fontaine n'a pas écrit une seule pièce de théâtre qui soit digne de passer à la postérité et, malgré cela, on ne saurait lui contester des talents comiques de premier ordre. Il nous a présenté lui-même son vaste recueil de fables, comme « une ample comédie à cent actes divers », où les bêtes devraient représenter les hommes, mais où il n'est question bien souvent que d'acteurs humains. Voyez *Le savetier et le financier*, *Le vieillard et ses enfants*, *L'oracle et l'impie*, *La vieille et les deux servantes*, *Le mal marié*, *Le trésor et les deux hommes*, où l'on ne rencontre pas même l'ombre d'un animal. Tous ces personnages, quel que soit le degré qu'ils occupent dans l'échelle des êtres vivants, pensent, agissent, se remuent et surtout parlent, en des dialogues ou en des monologues courts et pétillants de verve, avec l'enjouement et la malice des *Zanni* et des Scapins. Écoutez ce boniment de bateleur débité par le singe Gille et vous verrez paraître devant vous la foire avec ses baraques de saltimbanques et de prodiges :

Venez de grâce;
Venez, Messieurs, je fais cent tours de passe-passe.
... votre serviteur Gille,
Cousin et gendre de Bertrand,
Singe du Pape en son vivant,
Tout fraîchement en cette ville
Arrivé en trois bateaux...
... Il sait danser, baller,

Faire des tours de toute sorte,
Passer en des cerceaux ; et le tout pour six blancs.
Non, messieurs, pour un sou ; si vous n'êtes contents
Nous rendrons à chacun son argent à la porte[1] !

Plus loin, Tabarin appelle, à son tour, la foule à renfort à grands cris :

Oui, messieurs, un lourdaud, un animal, un âne ;
Que l'on m'amène un âne renforcé,
Je le rendrai maître passé[2].

Puis, dans la rue, des commères bavardent sur l'homme qui a pondu un œuf et se confient le grand secret à l'oreille :

Au nom de Dieu, gardez-vous bien
D'aller publier ce mystère,
Vous moquez-vous?... ah ! vous ne savez guère
Quelle je suis. Allez ne craignez rien[3].

Enfin sur la grand'route passent deux paysans, père et fils, qui vont vendre leur âne au marché et que tout le monde apostrophe comme vous savez[4]. D'autres exemples se présentent en foule à mon souvenir : la cigale repoussée par la fourmi, maître renard tenant son fameux discours à maître corbeau, le dialogue si plaisant de cet ivrogne renfermé, par sa femme, dans un tombeau :

Quelle personne es-tu? —
De Satan... et je porte à manger
A ceux qu'enclôt la tombe noire. —
... Tu ne leur portes point à boire? —

Ajoutez la mouche qui injurie la fourmi « vil et rampant animal » et celle-ci ripostant de plus belle, le monologue célèbre de l'âne jaloux du chien que l'on caresse, et les répliques à l'avare qui a perdu son trésor[5]. C'est une scène mouvementée. Grippe-sou « gémit, soupire, se tourmente, se déchire ». Un passant lui demande le pourquoi de tous ces cris :

C'est mon trésor que l'on m'a pris. —
Votre trésor ! où pris? — Tout joignant cette pierre. —
Eh ! sommes-nous en temps de guerre,

1. IX, 3.
2. IV, 9.
3. VIII, 6.
4. III, 1.
5. I, 1, 2; III, 7; IV, 3, 5, 20.

Pour l'apporter si loin? N'eussiez-vous pas mieux fait
De le laisser chez vous en votre cabinet,
Que de le changer de demeure?
Vous auriez pu sans peine y puiser à toute heure. —
A toute heure, bons dieux! ne tient-il qu'à cela?
L'argent vient-il comme il s'en va?
Je n'y touchais jamais.

Et le passant de s'écrier :

Puisque vous ne touchiez jamais à cet argent,
Mettez une pierre à la place;
Elle vous vaudra tout autant.

Ces bouts de conversations sont tellement dans le caractère artistique de notre poète, qu'il lui arrive parfois, dans ses contes, de les entremêler aux récits, en formant ainsi des piécettes, avec les noms des acteurs en tête et des rôles fixés d'après le caractère des personnages. *La servante justifiée* nous offre deux interlocuteurs : La Voisine et la Femme; la nouvelle suivante, *La gageure des trois commères*, met en scène Guillot, le Mari et la Femme; Camille et Constance s'adressent directement au public dans *La courtisane amoureuse*.

La *vis comica* de La Fontaine paraît aussi à l'agencement de ses fables dont les sujets forment autant de petits drames tantôt badins et tantôt émouvants. Il y a des farces du Moyen Age et de la Renaissance, certaines comédies même du XVII[e] siècle, développant de plus minces sujets. On peut choisir les exemples de ce que j'avance parmi les pièces les plus connues. Quel canevas vif et intéressant que celui, par exemple, du Savetier et du Financier[1]! Le rideau se lève et le premier de ces personnages se présente à la rampe, maniant les outils de son métier et chantant une gaie chansonnette, de celles qui courent les rues. Le financier, en son hôtel, écoute. Bien qu'il roule sur l'or les soucis l'entourent; il dort peu et mange moins. Comment se fait-il que ce savetier, qui ne possède pas le sou, a l'air si heureux? Peut-on être heureux sans un palais, sans un carrosse, sans l'assurance du moins de l'avenir? Qu'un de ses valets aille le quérir. Le disciple de saint Crépin se passerait volontiers de cette visite. Les grands seigneurs sont toujours redoutables, surtout lorsqu'ils paraissent s'intéresser à vous. D'un air gauche, le savetier entre dans le cabinet et le seigneur le contemple du haut de son trône :

1. VII, 2.

Or ça, sire Grégoire,
Que gagnez-vous par an?

Par an? la question étonne le bonhomme, car ce n'est pas là sa manière de compter. « Il me suffit que chaque jour amène son pain ». Le richard sourit :

Prenez ces cent écus; gardez-les avec soin,
Pour vous en servir au besoin.

Générosité étrange, unie à un conseil de la dernière prudence. Le savetier remercie tout confus et retourne dans son taudis, agité, affolé. Cent écus! mais c'est un trésor sur lequel il faudra veiller sans cesse. Y a-t-il un endroit où le cacher? Sa cave est-elle sûre? Est-ce que personne n'a vent de l'affaire? Les valets du richard ne l'ont-ils pas épié? Il songe, il enterre son or et sa joie; la nuit se remplit d'ombres menaçantes, il tend l'oreille, tressaille et si un chat fait du bruit, le chat vole son argent. Puis vient le dénouement, d'une moralité aussi douteuse qu'absurde : la restitution de l'argent au financier qui va le prendre certainement pour fou.

Tournez quelques pages et vous trouverez l'idylle des deux pigeons qui s'aiment, se quittent, se désespèrent et se retrouvent [1], puis l'aventure plus complexe de *L'enfouisseur et son compère*, ensuite, dans la dixième fable du même livre, l'histoire d'une gravité d'*exempla* du berger que le roi a élevé à la dignité de ministre et que les courtisans envient et tâchent de perdre.

Arrêtons-nous un instant devant un tableau de mœurs. Il est question d'un petit bourgeois qui a recours au seigneur du village afin qu'il le délivre d'un lièvre qui mange ses choux :

Je vous en déferai, bon homme, sur ma vie [2].

C'est la parole d'un gentilhomme et le lièvre n'a qu'à se tenir sur ses gardes. Le jour suivant, le hobereau arrive suivi de ses valets et de ses chiens, « tous gens bien édentés » :

Ça, déjeunons, dit-il : vos poulets sont-ils tendres?
La fille du logis, qu'on vous voie, approchez!
Quand la marierons-nous, quand aurons-nous des gendres?

Il a bien l'air de vouloir prendre part à la noce et la fait asseoir auprès de lui :

1. IX, 2.
2. IV, 4.

Prend une main, un bras, lève un coin du mouchoir;
Toutes sottises dont la belle
Se défend avec grand respect.

Puis la curée commence; la cuisine et la cave mises au pillage, les jambons emportés, l'enclos ruiné et la pauvre haie trouée d'une « horrible et large plaie ». Figaro conclurait la pièce par un cri de révolte; le bourgeois, qui est bien de son siècle, soupire en silence et s'écrie : « Ce sont là jeux de prince ». Cela est peint, aurait dit Mme de Sévigné.

Tout le XVIIe siècle raffole de portraits et de caractères depuis les satires de Boileau et de Molière jusqu'aux *Mémoires* et aux *Caractères* de Saint-Simon et de La Bruyère. L'église elle-même s'en mêle, et les sermonnaires représentent à l'envi les vicieux bien plus que les vices. Les nouvellistes débordent de ces légers croquis, et le révérend Pierre de la Vergne de Tressan fait paraître, en 1670, son *Examen général des devoirs de tous les états et conditions et des péchés que l'on y peut commettre* où l'on voit défiler les avares, les hypocrites, les courtisans, les dames légères et coquettes, de même que dans les *Satires générales* de Louis Petit[1].

La Fontaine partage ce goût universel des « portraitures » et bien des personnages et des scènes de sa « comédie » rappellent de près l'œuvre de son ami Molière. Ces rencontres, qui ne nous paraissent pas toujours dues au hasard, méritent un examen attentif.

*
* *

Commençons par la cour et par la noblesse, en laissant de côté le lion-roi, parce que ce redoutable animal disposait alors de griffes acérées qui conseillaient le respect. La Fontaine et ses amis ne pensaient pas sans doute ce qu'ils écrivaient du Roi soleil, mais ils ont porté dans le tombeau le secret de leurs sentiments et de leurs griefs :

On ne peut trop louer trois sortes de personnes,
Les Dieux, sa maîtresse, et son roi[2]

Au contraire, avec ces messieurs du bel air, on ne faisait pas tant de façons; on les montrait au doigt, on riait à leurs dépens;

1. Cf. Maurice Lange, *La Bruyère critique des conditions et des institutions sociales*. Paris, Hachette, 1909.
2. *Fables*, I, 14.

c'était là aussi une manière de se rendre agréable à celui qui nivelait tout le monde au pied de son trône.

Molière et son confrère peignent de même les courtisans et leur vie désœuvrée. Dans *L'Impromptu*, deux marquis se rencontrent dans l'antichambre du roi : « Têtebleu! quelle foule! » On attend que la porte s'ouvre pour être admis à ce lever qui rend si fière la valetaille de la couronne : « Il y a là vingt gens qui sont fort assurés de n'entrer point, et qui ne laissent pas de se presser et d'occuper toutes les avenues de la porte ». Et Clitandre, dans *Le Misanthrope*, s'écrie bien haut qu'il vient du Louvre. Les héros de La Fontaine en font de même se trouvant :

> ... au coucher, au lever, à ces heures
> Que l'on sait être les meilleures [1],

« prêts à tout », se mordant à belles dents et « singeant le maître [2] ». Si, dans *Les Fâcheux*, Éraste se plaint que le rang :

> ... dont on veut tout couvrir,
> De cent sots tous les jours nous oblige à souffrir,

le fabuliste n'oublie pas non plus la vanité des habits brodés et de tout ce monde « à ressorts » :

> Oh! que de grands seigneurs, au léopard semblables,
> N'ont que l'habit pour tous talents [3]!

Sous cette vanité féminine, faisant admirer, comme Mascarille, la petite-oie, les rubans et le parfum des perruques, vous retrouvez la méchanceté foncière de ceux qui se croient les maîtres de l'univers. Sganarelle avait dit : « Un grand seigneur méchant homme est une terrible chose » et La Fontaine d'ajouter :

> Peu de grands sont nés tels en cet âge où nous sommes :
> L'univers leur sait gré du mal qu'ils ne font pas [4].

Ainsi le grand discours cornélien de Dom Louis à Dom Juan : « Et qu'avez-vous fait dans le monde pour être gentilhomme? Croyez-vous qu'il suffise d'en porter le nom et les armes...? » fait songer à Laridon, chien tombé dans la misère vicieuse, mais issu, lui aussi, d'une race hardie et illustre :

1. VII, 12.
2. VIII, 14.
3. IX, 3.
4. XII, 12.

On ne suit pas toujours ses aïeux ni son père :
Le peu de soin, le temps, tout fait qu'on dégénère[1].

Le marquis Mascarille et Dom Juan battent les pauvres gens, et foulent au pied ce qui n'est pas de « qualité », ce que le fabuliste explique et commente :

On en use ainsi chez les grands :
La raison les offense; ils se mettent en tête
Que tout est né pour eux, quadrupèdes et gens[2].

Outre cette communauté d'idées, partagée par Boileau[3], Molière et La Fontaine ont des points de contact encore plus intimes. Sosie, l'esclave d'Amphitryon, se plaint de ce que ses raisons ne sont pas écoutées :

Tous les discours sont des sottises
Partant d'un homme sans éclat;
Ce seraient paroles exquises,
Si c'était un grand qui parlât.

N'est-ce pas là l'affabulation de l'apologue du chien battu par son maître?...

Son raisonnement pouvait être
Fort bon dans la bouche d'un maître,
Mais n'étant que d'un simple chien
On trouva qu'il ne yalait rien[4].

A côté des marquis, bien souvent bras dessus, bras dessous, voyagent doucement sur la carte du Tendre, Cathos, Madelon, Bélise, toutes ces précieuses épurant la langue, retranchant les syllabes déshonnêtes et ayant l'horreur du mariage vulgaire. « Il faut qu'un amant, pour être agréable, sache débiter les beaux sentiments... » La fille et la nièce de Gorgibus dédaignent ces braves gens qui débutent par « le mot mariage » et Armande repousse Clitandre, dont elle voudra plus tard lorsque l'âge aura éloigné les meilleurs partis.

La Fontaine nous apprend, à son tour, que

... les précieuses
Font dessus tout les dédaigneuses[5],

et présente un spécimen de ces aimables créatures :

1. VIII, 24.
2. X, 2.
3. Cf. la satire de Boileau sur la noblesse.
4. XI, 3.
5. VII, 5.

Quoi! moi! quoi! ces gens-là! l'on radote, je pense.
A moi les proposer! Hélas! ils font pitié.
Voyez un peu la belle espèce!

Mais, comme pour Armande, le temps passe et les beaux rêves s'évanouissent :

Sa préciosité changea lors de langage [1],

Vadius et Trissotin marchent à la suite de Philaminte, de Bélise et d'Armande. Ils se louent réciproquement pour en imposer aux autres et ils exigent que leurs hommages soient payés de retour :

TRISSOTIN. — Vos vers ont des beautés que n'ont point tous les autres.
VADIUS. — Les Grâces et Vénus règnent dans tous les vôtres.
TRISSOTIN. — Vous avez le tour libre et le beau choix des mots.
VADIUS. — On voit partout chez vous l'*ithos* et le *pathos*.

Si vous voulez savoir pourquoi *asinus asinum fricat*, demandez-le à la fable *Le lion, le singe et les deux ânes* [2]. L'amour-propre fait qu'on exalte ses confrères

Car c'est un bon moyen
De s'élever aussi soi-même.

Les deux baudets se présentent partant à la rampe du théâtre du fabuliste et se tirent de grandes révérences :

Les humains sont plaisants de prétendre exceller
Par dessus nous! Non, non; c'est à vous de parler,
A leurs orateurs de se taire.
Voilà les vrais braillards. Mais laissons-là ces gens!
Vous m'entendez, je vous entends :
Il suffit. Et quant aux merveilles
Dont votre divin chant vient frapper les oreilles,
Philomèle est, au prix, novice dans cet art :
Vous surpassez Lambert. L'autre baudet repart :
Seigneur, j'admire en vous des qualités pareilles.

On sait que Trissotin et Vadius se jalousent et s'injurient et que les maîtres de M. Jourdain se lancent à la figure tous les gros mots de leur dictionnaire; cela paraîtrait contradictoire si La Fontaine ne servait encore de commentaire à l'œuvre de son ami :

1. VII, 5.
2. XI, 5.

Toute profession s'estime dans son cœur,
Traite les autres d'ignorantes,
Les qualifie impertinentes.

Si vous voulez que le tableau soit plus complet, appelez sur la scène Métaphraste, Pancrace, Marphurius, tous ces pédants de la comédie moliéresque et demandez au bonhomme des souvenirs autobiographiques :

Certain enfant qui sentait son collège,
Doublement sot et doublement fripon
Par le jeune âge et par le privilège
Qu'ont les pédants de gâter la raison....
Ne sais bête au monde pire
Qu'est l'écolier, si ce n'est le pédant [1].

Écoutez-le ce magister citant Virgile et Cicéron, dont il ne saurait saisir l'esprit et qu'il fait haïr à ses élèves; écoutez-le sermonnant mal à propos l'enfant qui est tombé dans l'eau, au lieu de se hâter à son secours [2], et si vous voulez qu'une autre voix s'ajoute à celle de ses amis, relisez les pages où Boileau rompt en visière aux pédants et aux faux beaux-esprits de son siècle [3]. La Fontaine se plaint, en *Clymène*, que « chacun forge des vers » avec « un peu de rime » et il ajoutera autre part dans une lettre à Racine qu'il aimerait mieux :

Un glaive aux mains d'un furieux
Que l'étude en certains génies.

Saint-Marc Girardin remarque, à ce propos [4], que nous reconnaissons ici les pensées de Molière dans *Les Femmes savantes*, quand Clitandre et Trissotin discutent ensemble sur le mérite des lettres et que le premier s'écrie :

... J'aimerais mieux être au rang des ignorans,
Que de me voir savant comme certaines gens.

Les astrologues ne sont pas moins effrontés. Ils fréquentent les hôtels des riches et ont accès au Louvre.

1. IX, 5.
2. I, 19.
3. IIIe satire.
4. Cf. son *La Fontaine et les fabulistes*.

Il y a une chose — dit l'auteur des *Amants magnifiques* — qui m'étonne dans l'astrologie; comment des gens qui savent tous les secrets des dieux, et qui possèdent des connaissances à se mettre au-dessus de tous les hommes, aient besoin de faire leur cour et de demander quelque chose.

La Fontaine, qui se souvient de la lecture de Rabelais, renchérit davantage. Après avoir exposé certaines histoires d'horoscopes, qui semblent donner raison aux gens superstitieux, le poète tient à expliquer clairement sa pensée : « Je maintiens que cet art est faux ». Mais son affirmation ne suffit pas; il faut raisonner et prouver, et La Fontaine de nous dire qu'il est absurde de croire que la nature nous lie les mains. Notre sort dépend parfois d'une conjoncture de lieux, de personnes, de temps, mais non pas des conjonctions que les charlatans ont inventées. Un berger et un roi naissent le même jour et sous le même astre, cependant l'un porte la houlette et l'autre le sceptre. Un astrologue se laisse tomber dans un puits et le poète de s'écrier, avec un accent d'indignation qui ne lui est pas habituel :

Charlatans, faiseurs d'horoscope,
Quittez les cours des princes de l'Europe[1];

et dans *Les devineresses*, il lance d'autres traits[2].

Au pied du trône sied la justice; pour la peindre, on peut dire que les quatre amis des *Amours de Psyché* se servent du même pinceau. Nous savons bien ce que le poète des *Plaideurs* en pense; Boileau a raconté la fable de l'huître[3] et protesté contre « ce pays barbare » où l'on voit l'innocence

Errer dans les détours d'un dédale de lois;

et quant à Molière, écoutez l'avis de son Scapin :

« Jetez les yeux sur les détours de la justice; voyez combien d'appels et de degrés de juridiction, combien de procédures embarrassantes, combien d'animaux ravissants par les griffes desquels il vous faudra passer : sergens, procureurs, avocats, greffiers, substituts, rapporteurs, juges et leurs clercs. » On dirait que c'est là le style de La Fontaine énumérant les malheurs de la chicane :

1. II, 3.
2. VII, 15.
3. Ire satire.

Et le sort principal, et les gros intérêts,
Et les sergents, et les procès...[1];

et l'apostrophe du gai personnage moliéresque trouve encore un écho, dans une autre fable :

Mettez ce qu'il en coûte à plaider aujourd'hui;
Comptez ce qu'il en reste à beaucoup de familles[2]...

Puis une protestation indignée contre cette justice dénuée de bon sens qui nous « mange, gruge et mine ». D'ailleurs, ce qui était vrai du temps du bonhomme, ne l'est pas moins de nos jours, où :

L'hirondelle, en passant, emporte toile et tout,
Et l'animal pendant au bout[3].

*
* *

Un ennemi bien plus redoutable se présente sur la scène des deux théâtres. Vous connaissez cette engeance patheline qui s'est formée à l'école de Tartufe. L'hypocrisie joue aussi un rôle dans « la comédie » de La Fontaine, rôle que les studieux n'ont pas assez mis en évidence et elle se personnifie dans une bête peu connue aux fabulistes latins et médiocrement à ceux du moyen âge.

Je demande pardon aux lecteurs d'une digression qui me paraît indispensable. Taine et les autres critiques qui ont suivi ses brisées considèrent le bonhomme surtout comme un peintre de la nature sauvage. A force de lire dans ses fables les exploits du lion, de l'ours, du renard et du loup, ils ont cru se trouver dans une forêt « selvaggia ed aspra e forte » et ils ont peint leur poète assis « le long d'un clair ruisseau », s'attardant à suivre l'enterrement d'une fourmi ou scrutant les mystères de ces bois qu'on lui avait confiés et qu'il surveillait d'ailleurs si mal. Ce n'est pas qu'il ne sût peindre admirablement

Le héron au long bec emmanché d'un long cou[4],

le lapin parmi le thym et la rosée,

Damoiselle belette, au corps long et fluet[5],

1. XII, 7.
2. IX, 9.
3. X, 7.
4. VII, 4.
5. IV, 17.

et la tortue qui va « son train de sénateur[1] », mais dans ces comparaisons même, on peut se demander si c'est le terme humain ou le terme animal qui l'a frappé le plus : la demoiselle et le sénateur, ou la belette et la tortue. On s'est extasié devant les noms qu'il a donnés à ses animaux, le chat Rodilardus, l'âne maître Aliboron, le mouton Robin, Raminagrobis, Grippeminaud, etc., sans vouloir se souvenir que c'étaient là des emprunts faits à Rabelais, de même que les tours des habitants des forêts qu'il tirait des recueils de la Grèce, de Rome et de l'Orient. On a fait aussi trop de grâce à son abus d'images mythologiques, troublant la vision sincère de la nature, y compris celle de Téthys chassant « Phébus aux crins dorés » évoquée pour nous dire qu'une vieille, aussi usée que cette métaphore, éveillait ses servantes à la pointe du jour[2].

Ce n'est pas pour dire que l'éminent fabuliste n'eût point ce sentiment de la vie champêtre, effacé presque du souvenir de ses contemporains, bien qu'ici encore on ait exagéré la couleur du tableau, au point d'oublier que Boileau avait chanté, de même que notre poète, les plaisirs d'une retraite tranquille :

> O fortuné séjour! ô champs aimés des cieux!
> Que, pour jamais foulant vos prés délicieux,
> Ne puis-je fixer ma course vagabonde,
> Et connu de vous seuls oublier tout le monde[3]!

Ce que j'affirme c'est que La Fontaine n'a jamais été si vrai que lorsqu'il a reproduit ses impressions de Paris, de ce Paris qu'il a toujours aimé au point d'oublier, pour ses attraits, Château-Thierry, sa femme et son fils ; j'ajoute encore que les animaux qu'il peint le mieux sont ceux de la ville, rapprochés des citadins. De la fenêtre de son cabinet de travail ou en se promenant dans les rues, il voyait le mulet, marchant d'un pas relevé et agitant sa sonnette, les rats trottant d'un pas agile, les hirondelles nidifiant sous le toit, tandis que le chat ronronnait au coin du feu, les yeux

1. VI, 10.

2. Je cite, au hasard, les images mythologiques qui se présentent à mon esprit, le « royaume du vent » où Borée domine (I, 22), le « sage Ulysse », le « vaillant Diomède » et « l'impétueux Ajax » (II, 1), « Jupiter et Ganimède » (II, 8), « l'oiseau de Vénus » (II, 12), ce renard qui menace le peuple bêlant :

> Tel vêtu des armes d'Achille,
> Patrocle mit l'alarme au camp et dans la ville (XII, 9);

ses Coridon et ses Tircis et les exploits des héros de la *Batrachomyomachie*, Artopax, Psycarpax, Méridarpax (IV, 6), etc. Ailleurs il paraît précieux et appelle les miroirs « les conseillers muets » (I, IX) et le nom d'Olympe (M^me^ de Montespan) « rempart et abri » de son œuvre.

3. *Épître*, VI.

demi-clos, dans l'attente d'une proie. Il peut bien avoir eu certaines distractions lorsqu'il parle, par exemple, de la fourmi qui se nourrit de mouches et de vermisseaux, et des grenouilles qui croquent les rats[1], mais il ne se trompe jamais dans la peinture des bêtes domestiques, qu'il connaît autant que les bourgeois de son quartier et les courtisans du Louvre et qui ont un peu de leur nature.

La tradition classique continuée au moyen âge a donné à maître Renard la première place, c'est lui le représentant de la ruse, ayant cent tours à son sac; selon certains critiques, ce représentant des faibles annonce parfois même Figaro. La Fontaine n'oublie pas, surtout dans les premiers livres, les mérites de l'ancien goupil, mais peu à peu il remplace cet animal sauvage qu'il connaît très peu par un animal domestique, que les fabulistes italiens, entre autres Abstémius et Faërne, ont célébré sur tous les tons et qu'il connaissait toujours mieux que l'hôte des terriers[2]. Ainsi le chat, ronflant peut-être sur les genoux du poète, tandis que la muse lui dictait ses charmants récits, finit par jouer tous les rôles du renard, et ce qui nous intéresse le plus, celui de l'hypocrite.

L'effacement du roi de la fable dans l'œuvre de notre fablier paraît déjà dans *Le Loup et le renard* :

> Mais d'où vient qu'au renard Esope accorde un point
> C'est d'exceller en tours pleins de matoiseries?
> J'en cherche la raison et ne la trouve point.

Cette gloire usurpée finit par l'ennuyer :

> J'oserais peut-être
> Avec quelque raison contredire mon maître;

et ailleurs il osera davantage et lui arrachera la couronne pour la donner à maître Mitis[3]. Voici le chat et le renard qui vont en pèlerinage :

1. X, 7; IV, 11.

2. Le triomphe du chat sur le renard (La Fontaine, *Fables*, IX, 14) se trouve déjà dans le Roman du Renart; l'aventure du chat, de la belette et du petit lapin (*ibid.*, VII, 16) a une origine orientale et populaire; la rencontre que le souriceau fait du chat et la peinture de l'hypocrisie de ce dernier (VI, 5) est un emprunt fait à Abstemius et à Verdizotti. La fable *Le chat et le rat* a pour modèle un conte oriental (VII, 22) et Faërne a introduit des éléments modernes dans ce qu'Esope avait raconté du chat et du vieux rat (III, 18). Tibert, dans la vieille littérature, jouait un rôle fort modeste, et les éléments que La Fontaine a réunis de toute part pour nous représenter son héros témoignent de l'intérêt qu'il ressent pour lui.

3. IX, 14.

C'étaient deux vrais tartufs, deux archipatelins.

Remarquez bien ce mot de « tartufe », qui indique la qualité la plus saillante des deux sires et que le premier de ces personnages finit par s'approprier. Ce mot indique aussi un rapprochement d'idées, l'accord, dans une même satire, de Molière et de La Fontaine, et, jusqu'à un certain point, l'influence du premier sur son confrère. Comme le chemin était long et qu'il n'y avait pas toujours de la volaille à croquer, les deux bêtes disputaient pour le raccourcir :

Le renard au chat dit enfin :
Tu prétends être fort habile ;
En sais-tu tant que moi?

Le défi est lancé, des chiens surviennent ; c'est le moment où les deux compères vont montrer leur valeur. Le renard

Entra dans cent terriers, mis cent fois en défaut
Tous les confrères de Brifaut,

— le vieux héros ne se rendra pas si facilement ; — mais enfin les bassets l'étranglent, tandis que son rival, le chat, grimpe sur un arbre et peut s'écrier de là-haut, comme le valet de Turcaret, après la défaite de son maître : « ton règne est fini, le mien va commencer ».

Il serait fort intéressant de rappeler les exploits de

L'Alexandre des chats,
L'Attila, le fléau des rats,

et de décrire comment il fait le mort pour attraper la gent trotte-menu, et comment il se niche et se blottit dans une huche [1], mais son rôle d'imposteur nous intéresse encore davantage. Pour le moment bornons-nous à contempler sa démarche pieuse qui ne fait aucun bruit, et ses pattes au poil caressant cachant les griffes. Certain souriceau, rien qu'à le voir, reste épris de la douceur du petit saint :

Il est velouté comme nous,
Marqueté, longue queue, une humble contenance,
Un modeste regard et pourtant l'œil luisant [2].

1. III, 18.
2. VI, 5.

Ah, qu'il est innocent ce pauvre animal, s'il ne comprend pas pourquoi cet œil luit! Ailleurs « un saint homme de chat, bien fourré, gros et gras » (on dirait « le pauvre homme » de Molière) se moque de la belette et du lapin qui ont recours à la justice[1] et c'est d'un accent pieux, que le traître implore le secours du rat[2] pour qu'il le délivre du filet où il est tombé :

Je t'ai toujours choyé, t'aimant comme mes yeux.
Je n'en ai point regret, et j'en rends grâce aux dieux.
J'allais leur faire ma prière,
Comme tout dévot chat en use les matins....

Si Tartufe est le prototype de l'imposture, remarquons qu'il n'est pas pour cela dans l'œuvre moliéresque le seul représentant du vice de son siècle. Autour de lui se pressent des hypocrites de toute espèce; M^me^ Pernelle, Arsinoé, l'adversaire d'Alceste, M. Loyal et le Dom Juan des dernières scènes sont des nuances d'un caractère, qui prouvent l'universalité de l'ennemi redoutable qu'il faut bien démasquer. Il en est de même dans les fables de La Fontaine. Le chat n'est pas non plus le seul animal affectant le ton doucereux de la secte; le loup est aussi hypocrite que lui, lorsqu'il tâche, par de belles paroles, de séduire le mouton et la chèvre; le renard n'a pas non plus oublié ses mœurs de jadis, il parle de paix et d'amitié fraternelle au coq qu'il veut dévorer et s'introduit dans le bercail sous la peau d'un chien. Le rat, à son tour, affecte des mœurs pures et le détachement de toute chose terrestre : « Vous le connaissez ce rat, las des soins d'ici-bas, qui :

Dans un fromage de Hollande
Se retira loin du tracas.
Il devint gros et gras[3]...

Le dévot personnage est visité par les habitants de Ratopolis que l'ennemi assiège :

Mes amis, dit le solitaire,
Les choses d'ici-bas ne me regardent plus :
En quoi peut un pauvre reclus
Vous assister? que peut-il faire
Que de prier le ciel qu'il vous aide en ceci?

1. VII, 16.
2. VIII, 22.
3. VII, 3. Phèdre, dans son *Poëta*, avait prêté le rôle de trompeur à la *mustela* (belette) remplacée par le chat Rodilard dans la fable de La Fontaine (II, 2). Ajoutons que chez La Fontaine c'est la chatte, qui, par son langage hypocrite, sème la discorde et en profite. (La Fontaine, *Fables*, III, 6.)

Après ces grands tableaux, des croquis d'autre genre, enlevés plus rapidement de la main des deux artistes. Tous les deux sortis de la bourgeoisie, ils sympathisent avec ces travailleurs trottant comme la fourmi sèche et maigre, pour saisir, compter et entasser. Dans certaine fable de la Fontaine[1] c'est l'esprit d'un pâtre qui l'emporte sur un marchand, un gentilhomme et le fils d'un roi :

Croit-on
Que le ciel n'ait donné qu'aux têtes couronnées
De l'esprit et de la raison?

et après cette remarque, qui ne manque pas d'une petite audace, le poète ajoute :

La main est le plus sûr et le plus prompt secours,

ce qui signifie, en d'autres termes, que le travail manuel est parfois plus méritoire que les autres. Mais cette maxime et la riposte de Dom Louis et de Sganarelle à Dom Juan, n'empêchent pas que les deux écrivains ne satirisent aussi ce milieu où ils ont passé leur jeunesse. C'est que les artistes sont faits comme çà : leur observation s'exerce sur ce qui les frappe, même aux dépens de leurs amis; les portraits flattés ne se font que sur commande. Dans cette galerie bourgeoise, le bourgeois gentilhomme est au premier rang. Nous connaissons monsieur Jourdain entouré de flatteurs et de pique-assiettes et flanqué d'un noble déchu, jouant le rôle d'escroc et servant ainsi de contrepoids à la satire des classes inférieures, qui aspirent à s'élever. George Dandin, dont le nom s'allonge en monsieur de la Dandinière, est une autre victime de cette manie de s'anoblir, et il a, lui aussi, à ses côtés, des gentilshommes ridicules, qui ont vendu leurs filles pour dorer leur blason. Les parasites de la comédie classique, Ergasile, Curculion et Artotrogue portent maintenant des habits brodés et affichent leurs aïeux. Les fables de la Fontaine servent ici encore de commentaire :

Se croire un personnage est fort commun en France;
On y fait l'homme d'importance
Et l'on n'est souvent qu'un bourgeois[2].

Et ailleurs :

Tout bourgeois veut bâtir comme les grands seigneurs.

1. X, 16.
2. VIII, 15.
3. I, 3.

Puis encore un mulet se vantant de sa noblesse et forcé, dans la misère, de se souvenir que son père était âne[1]. Tout cela n'est que le produit de cette vanité, peinte avec insistance en maint apologue : *Le Corbeau qui veut imiter l'aigle*, *Le Geai paré des plumes du Paon*, *Le Chameau*, *Les Bâtons flottants*, qui sont quelque chose, de loin, mais qui ne sont rien de près, et ces *Deux chèvres* qui se rencontrent sur un pont étroit et croient qu'elles dérogeraient à leur rang si elles se cédaient le pas[2] :

> Elles avaient la gloire
> De compter dans leur race, à ce que dit l'histoire,
> L'une, certaine chèvre, au mérite sans pair
> Dont Polyphème fit présent à Galatée
> Et l'autre la chèvre Amalthée.

Elles avancent rigides : « pas à pas,

> Nez à nez, nos aventurières,
> Qui toutes deux étant fort fières,
> Vers le milieu du pont ne se voulurent pas

céder le pas, ce qui fait qu'elles tombent dans l'eau.

On dirait le bourgeois Ludovic, des *Fiancés* de Manzoni, marchant en droite ligne vers certain gentilhomme d'un pas fier, la tête haute, l'insolence et le dédain sur les lèvres. Tous deux cheminaient en rasant le mur « comme deux figures mouvantes de bas-relief.... » Malheur d'ailleurs au pot de terre qui a la vanité de faire voyage avec le pot de fer!

Le lion, lui-même, malgré sa crinière royale, prend parfois un petit air de monsieur Jourdain[3] et demande au singe de lui apprendre la morale, ce que celui-ci fait avec plus de circonspection que le philosophe moliéresque, lui conseillant surtout de se méfier des maîtres ès arts, qui se chamaillent dans l'antichambre. Ce qui caractérise particulièrement le bourgeois de La Fontaine, c'est son mépris de la science. Ignorant comme son aïeul, qui a fait de la prose toute sa vie sans s'en être aperçu, il dédaigne les savants, marchant dans la boue :

> Je ne sais d'homme nécessaire
> Que celui dont le luxe épand beaucoup de bien[4].

1. VII, 7.
2. XII, 4.
3. XI, 5.
4. VIII, 19.

Il vante ses richesses, contemple avec fierté les adorateurs de ses trésors, annonce peut-être Turcaret, mais il descend sans doute en ligne droite de M. Harpin, de *La Comtesse d'Escarbagnas*[1].

Le bourgeois de Molière n'est pas cependant toujours ridicule; il a son petit bon sens et s'il ne connaît pas ses défauts, il aperçoit du moins ceux des autres. Tout le monde se rappelle la réponse de Sganarelle à ceux qui le conseillent, selon leur état : « Tous ces conseils sont admirables assurément; mais je les tiens un peu intéressés... Vous êtes orfèvre, monsieur Josse... » Voyez maintenant le renard ayant la queue coupée et recommandant à ses amis de couper les leurs :

> Votre avis est fort bon, dit quelqu'un de la troupe,
> Mais tournez-vous de grâce, et l'on vous répondra[2].

La bourgeoisie est chiche, économe et tombe facilement dans le vice d'Harpagon. Tel est ce grippe-sou que le fabuliste nous peint admirablement en peu de traits :

> Il passait les jours et les nuits
> A compter, calculer, supputer sans relâche,
> Calculant, supputant, comptant comme à la tâche[3].

Un vilain usurier cache son trésor; un malheureux que la misère pousse à se pendre, le découvre, l'emporte et fesse-mathieu de se livrer au désespoir et de se pendre à sa place :

> Ce qui le consola peut-être
> Fut qu'un autre eût, pour lui, fait les frais du cordeau[4].

La haine du poète pour l'avarice n'est pas moins acérée que celle de la famille de son devancier moliéresque, et la fable lui permet une affabulation, une conclusion morale que le grand comédien confie à l'esprit de ses auditeurs :

1. Un personnage de la VIII[e] satire de Boileau exprime, à peu près, les mêmes sentiments :

> Veux-tu voir tous les grands à ta porte courir?...
> Prends-moi le bon parti, laisse là tous les livres.
> Cent francs au denier cinq combien font-ils? Vingt livres.
> C'est bien dit. Va, tu sais tout ce qu'il faut savoir.

2. V, 5.
3. XII, 3.
4. IX, 16.

L'avare rarement finit ses jours sans pleurs;
Il a le moins de part au trésor qu'il enserre,
Thésaurisant pour les voleurs,
Pour ses parents ou pour la terre.

Ce n'est pas sur une énumération ennuyeuse des avares de La Fontaine que je désire attirer l'attention de mes lecteurs. Que l'on remarque cependant le caractère particulier que le poète a donné à l'aventure de *L'enfouisseur et son compère*[1]. La source directe c'est une historiette d'Abstemius, très courte et limpide : « Vir quidam admodum dives, thesaurum in sylva infoderat, nemine praeter compatrem, cui plurimum fidebat, conscio. Sed quum paucis post diebus ad eum visendum accessisset, reperit effosum atque ablatum. Suspicatus igitur id, quod erat, a compatre sublatum eum conveniens : Volo, inquit, compater mi, mille aureos, ubi thesaurum abdidi, adhuc infodere. Compater cupiens plura lucrari, retulit, reposuit thesaurum : quem quum verus dominus paulo post accedens reperisset, secum domum tulit, conveniensque compatrem, inquit : Fidifrage ne sumas inanem laborem, ut ad thesaurum accedas : amplius enim non inveniens. Fabula indicat, quam facile sit virum avarum spe pecuniae decipere ». Mais le « compater » n'est pas un avare, c'est un voleur et le titre d'avare convient plutôt à celui qui a enfoui son trésor dans la forêt. C'est là une chose que n'ont pas remarquée Sacchetti dans sa 198e nouv., inconnue aux commentateurs de notre poète, et les autres qui ont développé ce même sujet. Le fabuliste saisit aussitôt l'occasion pour blâmer l'avarice de son « enfouisseur ». Pincemaille a tant amassé qu'il ne sait plus où loger cette fortune qui l'embarrasse :

Le bien n'est bien qu'en tant que l'on peut s'en défaire;
Sans cela, c'est un mal.

Et ailleurs[2], il revient sur la même pensée :

Quand ces biens sont oisifs, je tiens qu'ils sont frivoles.

Enfin se souvenant de ses études de droit :

L'usage seulement fait la possession[3].

1. X, 5.
2. XII, 3.
3. IV, 20.

Si vous voulez revoir Harpagon tournant autour du pot classique, relisez cette fable de *L'Avare qui a perdu son trésor* :

(Il) Ne possédait pas l'or, mais l'or le possédait,

et le malheureux est obsédé par cette précieuse cassette enfouie dans la terre :

Qu'il allât ou qu'il vînt, qu'il bût ou qu'il mangeât,
On l'eût pris de bien court, à moins qu'il ne songeât
A l'endroit où gisait cette somme enterrée.
Il y fit tant de tours qu'un fossoyeur le vit
Se douta du dépôt, l'enleva sans rien dire.

Dans la pièce de Molière, ce « fossoyeur » s'appelle la Flèche. La « comédie à cent actes divers » a bien d'autres rapports avec celle de son illustre confrère. Les deux poètes combattent les méchants, mais ils n'oublient pas pour cela les gens de bien. Chez Molière, Henriette s'oppose à Armande, et la religion naïve de Sganarelle s'oppose de même à l'impiété de son maître. Chez La Fontaine la colombe sauve la fourmi, l'alouette veille sur ses petits, la gazelle, le corbeau, la tortue et le rat, s'allient et s'aident réciproquement. On a critiqué les moralités du fabuliste et les dénouements de l'auteur comique, parce que tous les deux font mourir le loup dans sa peau, parce que la justice et la raison ne triomphent pas sur les deux scènes, mais est-ce qu'elles triomphent dans la vie réelle? Ce dont les deux poètes s'occupent surtout, c'est de reproduire fidèlement la société qui les entoure et l'enseignement consiste dans le spectacle des vices et des défauts des hommes, dans ces masques qui tombent afin que les gens de bien se tiennent sur leurs gardes et se méfient des beaux discours des Tartufes, des Trissotins, des Renards et des griffes veloutées de Mitis.

*
* *

En parcourant les comédies et les contes de notre fabuliste, nous rencontrons d'autres preuves de l'amour avec lequel il avait médité sur le théâtre de son confrère. Je sais bien que, quant aux premières, la paternité de La Fontaine est tant soit peu sujette à caution, mais la collaboration de Champmeslé n'empêche pas qu'on ne reconnaisse, du moins quelquefois, la main du maître. Le ballet *Les rieurs du Beau-Richard*, qui appartient en propre au bonhomme, développe une aventure crue réelle, bien que la lecture de certain conte du *Moyen de parvenir*, échappé aux

critiques, ne soit pas sans me donner quelque soupçon[1]. Ce ballet avait été écrit en 1659, l'année même des *Précieuses*, et l'on retrouve comme un écho de cette pièce dans les vers suivants :

Qui ne rirait des précieux ;
Qui ne rirait de ces coquettes
En qui tout est mystérieux,
Et qui font tant les guillemettes?
Elles parlent d'un certain ton,
Elles ont un certain langage
Dont aurait ri l'aîné Caton...

Ces vers ne sont guère beaux, mais la malice du poète perce davantage dans la recommandation que le mari fait à sa femme de « tousser, tousser, tousser » ainsi que dans la scène fameuse d'Orgon, d'Elmire et de Tartufe, rencontre d'ailleurs purement casuelle.

Bien que *Ragotin* soit issu du *Roman comique* de Scarron, on voit que ses auteurs avaient l'esprit imbu de souvenirs moliéresques. Madame Bouvillon, sorte de précieuse qui, malgré son âge avancé, se prend d'amour pour le jeune comédien Le Destin et s'attribue les encens, les déclarations et les lettres galantes que celui-ci adresse à Isabelle, est apparentée de près à la Bélise des *Femmes savantes* et à la comtesse d'Escarbagnas. La scène VIII[e] du I[er] acte où Madame répond aux objections de Le Destin, par des « Je ne dis pas cela », rappelle, bien que la situation soit différente, le dialogue entre Alceste et Oronte dans la II[e] scène du I[er] acte du *Misanthrope* :

ORONTE.

Est-ce que vous voulez me déclarer par là
Que j'ai tort de vouloir?...

1. Il s'agit du même sujet de la nouvelle *Le savetier* de notre poète, que je résume d'après Walkenaer et l'éd. des *Grands Écrivains* par Régnier. Un pauvre savetier de la ville de Château-Thierry, dont la femme était jolie, avait acheté à crédit un demi-muid de blé, et avait donné en paiement un billet à terme. L'échéance arrivée, le vendeur du blé pressa le savetier de le payer, et en même temps il chercha à cajoler la femme de son débiteur : celle-ci en avertit son mari, qui lui dit de donner rendez-vous au galant, et de tout lui promettre, à condition que le billet lui serait rendu, puis de tousser, mais de tousser fort, au moment critique. Tout fut exécuté ponctuellement. Le mari sort de sa cachette et chasse le marchand qui n'ose plus réclamer le paiement de cette somme dont il avait livré le titre. Je me rappelle avoir illustré dans *La Romania* (XXXII, p. 552, et suiv.) le cycle du Fableau de Constant du Hamel, auquel cette historiette se rattache, mais la version qui ressemble le plus à celle de La Fontaine se lit dans le *Moyen de parvenir* (éd. Jacob, p. 253).

ALCESTE.

Je ne dis pas cela...

ORONTE.

Est-ce que j'écris mal ?

ALCESTE.

Je ne dis pas cela.

Et dans *Ragotin* :

LE DESTIN.

Je vais l'ouvrir (*la porte*).

MADAME BOUVILLON.

Je ne dis pas cela
Monsieur; mais aujourd'hui la médisance est telle...

LE DESTIN.

Je vais, pour l'empêcher, rappeler Isabelle.

MADAME BOUVILLON.

Je ne dis pas cela.

La vieille folle prend pour elle, ainsi que son aïeule la Comtesse, une déclaration écrite, ce qui donne origine à des quiproquos, et d'autres équivoques assez comiques naissent de cette scène de confusion nocturne[1], où les personnages s'échangent et prennent pour leurs confidents ceux dont ils devraient se défier le plus, scène que les lecteurs de *George Dandin* n'ont pas oubliée, sans doute. Ragotin et La Rancune se faisant beaucoup de cérémonies et se louant réciproquement, descendent, en ligne droite, de Vadius et de Trissotin des *Femmes savantes* précisément pour ce dialogue que nous venons de citer :

RAGOTIN (*buvant*).

Au plus illustre acteur que l'on voit en ces lieux !

LA RANCUNE (*en faisant de même*).

Au plus grand avocat qui soit devant mes yeux !

RAGOTIN.

Pour un homme meublé d'une âme non commune,
J'ai toujours regardé le savant La Rancune;
A son génie !...

1. II, 9.

LA RANCUNE.

En homme au dernier point lettré,
Ragotin s'est toujours à mes regards montré :
A sa science!...

A son tour, la manière dont s'y prend La Rancune pour exploiter l'amitié et la bourse du malheureux avocat, reproduit les artifices de Dorante vis-à-vis de M. Jourdain, dans le *Bourgeois gentilhomme* :

LA RANCUNE.

Je ne les prendrais pas d'un autre (*ces écus*).

RAGOTIN.

Trop d'honneur!

LA RANCUNE.

Si je n'avais pour vous une ardeur singulière,
Je ne vous ferais pas une telle prière[1]...

puis empochant une pistole, il demande à sa victime : « Est-elle de poids? » C'est la question de Sganarelle à Géronte dans le *Médecin malgré lui*, lorsqu'il a l'air d'en refuser les présents :

SGANARELLE.

Ce n'est pas l'argent qui me fait agir.

GÉRONTE.

Je le crois.

SGANARELLE (*après avoir pris l'argent*).

Cela est-il de poids[2]?

Ajoutez, pour en revenir au rôle de Dorante dans le *Bourgeois gentilhomme*, que La Rancune feint à son tour de rendre à sa dupe les services de Mercure complaisant. Enfin, au dénouement, le comédien Olive se précipite sur la scène, se déclarant blessé à mort, juste comme le Scapin des *Fourberies*, prêt à se porter le mieux du monde lorsqu'on lui aura pardonné sa fourbe :

LE DESTIN.

Mais il faut vous panser, où vous a-t-on blessé?

L'OLIVE.

Mon ami, j'ai le cœur d'outre en outre percé.

1. V, 1.
2. II, 8.

LA RANCUNE.

Je ne vois point de sang en nul endroit.

L'OLIVE.

Il faut donc que la peur
M'ait fait tourner la tête en me frappant au cœur.

Le Florentin, autre pièce due à la collaboration de La Fontaine et de Champmeslé, déborde des souvenirs de *L'École des maris* et surtout de *L'École des femmes*. Harpagème (est-ce qu'il y a des rapports entre ce nom et celui d'Harpagon?) vient d'enfermer la jeune fille qu'il veut épouser, dans une maison bien gardée et solitaire. C'est la précaution d'Arnolphe et, comme celui-ci, notre sire est « froid, noir, bizarre et farouche ». Les fiancés des deux comédies ont eu, de la même manière, la première révélation de l'amour :

AGNÈS.

J'étais sur le balcon à travailler au frais,
Lorsque je vis passer sous les arbres d'auprès
Un jeune homme[1]...

Et dans *Le Florentin* :

HORTENSE.

J'étais à ma fenêtre à prendre souvent l'air;
D'un logis près un homme en faisant tout de même[3].

On a ri à cette lecture des « Maximes du mariage ou les devoirs de la femme mariée » qu'Arnolphe débite à Agnès, d'un ton bourru et avec la gravité d'un pédagogue, et Harpagème de nous raconter que pour fournir à Hortense des passe-temps plus doux,

Il lui lit les devoirs de l'époux à l'épouse.

Vous souvenez-vous que, dans *Le Sicilien*, Dom Pèdre est toujours sur le qui vive et qu'il sort armé de pied en cap au moindre bruit? Il en est ainsi du héros du *Florentin* qui « court, cherche, rôde et fait partout la ronde » et c'est avec la même amplification qu'il appelle à son aide ses valets : « Barthélemi, Christophe, Ignace, Ambroise, à moi ».

DOM PÈDRE (dans *Le Sicilien*).

Holà! Francisque, Dominique, Simon, Martin, Pierre, Thomas, George, Charles, Barthélemi; allons, promptement, mon épée...

1. II, 6.
2. Sc. IX.
3. *Sicilien*, VII.

Écoutez encore Polichinelle, dans le 1er intermède du *Malade imaginaire* :

> Champagne, Poitevin, Picard, Basque, Breton!

Quel est le problème qui s'agite dans la comédie de La Fontaine et de Champmeslé? Qu'il n'y a pas de verrous qui vaillent pour garder une femme, qui ne veut pas se garder elle-même. C'est là la thèse des deux *Écoles* de Molière, aussi bien que celle du *Sicilien*. Sicilien et Florentin ça signifie également, pour les deux Français, un Italien jaloux comme un tigre. Isidore dit à Dom Pèdre : « Vous prenez un mauvais parti; et la possession d'un cœur est fort mal assurée, lorsqu'on prétend le retenir par force. Pour moi, je vous l'avoue, si j'étais galant d'une femme qui fût au pouvoir de quelqu'un, je mettrais toute mon étude à rendre ce quelqu'un jaloux, et l'obliger à veiller nuit et jour celle que je voudrais gagner. C'est un admirable moyen d'avancer ses affaires... » Tel est aussi l'avis d'Ergaste, le valet de Valère :

> Apprenez, pour avoir votre esprit raffermi,
> Qu'une femme qu'on garde est gagnée à demi[1]!

et celui de Lisette[2] :

> Pensez-vous, après tout, que ces précautions
> Servent de quelque obstacle à nos intentions?
> Et, quand nous nous mettons quelque chose à la tête,
> Que l'homme le plus fin ne soit pas le plus bête?

Agathe, la mère d'Harpagème, va sur les brisées de ses devanciers :

> Mon fils, bouleverser l'ordre des éléments,
> Sur les flots irrités voguer contre les vents,
> Fixer selon ses vœux la volage fortune,
> Arrêter le soleil, aller prendre la lune;
> Tout cela se ferait beaucoup plus aisément
> Que soustraire une femme aux yeux de son amant...

et puis elle ajoute que son mari voulait lui aussi la garder sous clef :

1. *Éc. des maris*, 1, 6.
2. *Ibid.*, 1, 2.

Mais, s'il n'eût mis un frein à cette ardeur trop prompte,
Il se serait trompé sûrement dans son compte[1],

confidence un peu étrange, dans la bouche d'une mère.

Dans le *Sicilien*, Hâli, vêtu en Espagnol, se présente à Dom Pèdre et lui pose la question : « Comment faut-il se venger de celui qui vous a donné un soufflet »? Et Dom Pèdre répartit : « Assassiner, c'est le plus court chemin ». C'est là la source évidente de l'opinion d'Harpagème, en matière de tromperies galantes :

A tout examiner,
Le moyen le plus sûr est de l'assassiner;

et s'il ajoute :

Bon! bon! morte est la bête, et mort est le venin.

c'est qu'il se souvient aussi d'un conte des *Joyeux devis*[2] où l'on illustre le proverbe italien : « Morta la bestia, morto il veleno ».

Le déguisement du mari en confesseur auquel a recours notre jaloux est puisé aux traditions populaires qu'un fabliau a fait connaître au moyen âge, cependant l'effet de ce travestissement, qui ne trompe personne, est le même que celui qu'Arnolphe, dans *L'École des femmes*, tire de l'interrogatoire qu'il impose à sa pupille.

HORTENSE.

Mon jaloux me parut d'un dégoût manifeste;
Et je pris sa personne en haine.

HARPAGÈME (*à part*).

Je déteste...

HORTENSE.

Quoi donc! ce franc aveu vous déplaît-il? Comment?
Est-ce que je m'explique à vous trop hardiment?

HARPAGÈME.

Non pas, non pas.

HORTENSE.

Je vais me contraindre.

1. Sc. III.
2. Devis, XC.

HARPAGÈME.

Au contraire,
De ce que vous pensez il ne faut rien me taire.

Et dans *L'École des femmes* :

AGNÈS.

Qu'avez-vous? Vous grondez, ce me semble, un petit :
Est-ce que c'est mal fait ce que je vous ai dit?

ARNOLPHE.

Non. Mais de cette vue apprenez-moi les suites[1].

Le héros moliéresque interrompt la confession de celle qu'il aime et dont il est trompé, par des cris de passion : « Je souffre en damné », et, lorsqu'il écoute les confidences d'Horace : « Ah! je crève! », « La fâcheuse pilule! » Les auteurs du *Florentin* n'ont pas eu à se mettre en frais d'imagination pour les interjections d'Harpagème : « J'enrage! », « Que nature pâtit », « Ah! je crève », « Quelle pilule! » Il en est de même pour le passage rapide de la colère à la tendresse, de la menace à la prière. Arnolphe et Harpagème donnent à leur voix une inflexion d'une douceur tout à fait nouvelle aux oreilles de leurs fiancées; mais puisque cette douceur ne sert de rien, l'*imperium* du maître reprend aussitôt ses droits :

ARNOLPHE.

Ah! c'est trop me braver, trop pousser mon courroux
Je suivrai mon dessein, tête trop indocile...

Et Harpagème :

Ah ! coquine
Je n'y puis plus tenir. Connaissez votre erreur,
Et craignez les effets de ma juste fureur!

Quels vers fades, mon Dieu, et qu'ils sont fades aussi les deux suivants, renfermant cette menace des « chaudières bouillantes » faite déjà par Arnolphe à sa prisonnière!

Songez qu'à m'épouser votre foi vous engage,
Ou bien que du démon vous serez le partage;

où cette foi « qui engage » n'a d'autre raison que celle de la rime. Enfin le trait final. Marinette, voyant Harpagème, attrapé par sa

machine et dans l'impossibilité de poursuivre sa belle, lui rit au nez et s'écrie : « Adieu; prenez un peu de patience ». C'est, si je ne me trompe, le « piglialo su » de M. de Pourceaugnac.

Même dans *La Coupe enchantée*, pièce que les deux collaborateurs ont tirée d'un conte de Boccace et d'un épisode du *Furieux* auxquels La Fontaine avait déjà puisé deux jolies nouvelles, l'œuvre de Molière n'est pas non plus oubliée. Le raisonnement de Thibaut sur l'honneur[1] paraît calqué sur celui de Sganarelle dans la comédie homonyme[2].

SGANARELLE.

Je ne suis point battant, de peur d'être battu,
Et l'humeur débonnaire est ma grande vertu.
Mais mon honneur me dit que d'une telle offense
Il faut absolument que je prenne vengeance :
Ma foi! laissons le dire autant qu'il lui plaira;
Quand j'aurai fait le brave, et qu'un fer, pour ma peine,
M'aura d'un vilain coup transpercé la bedaine,
Que par la ville ira le bruit de mon trépas,
Dites-moi, mon honneur, en serez-vous plus gras?

Oui, mais sans cela on va devenir cocu :

Quel mal cela fait-il? la jambe en devient-elle
Plus tortue, après tout, et la taille moins belle?
Peste soit qui premier trouva l'invention
De s'affliger l'esprit de cette vision,
Et d'attacher l'honneur de l'homme le plus sage
Aux choses que peut faire une femme volage!

Tel est aussi l'avis du mari pacifique de *La Coupe enchantée*, refusant de vider ce hanap qui pourra lui apprendre l'heur ou le malheur de son état conjugal : « Et si le vin allait se répandre par hasard? Cestigué, voyez-vous, je suis maladroit de ma nature. Quand je saurais ça, *en serais-je plus gras? en aurais-je la jambe plus droite?* » Quant au raisonnement sur les rapports entre le cocuage et l'honneur, vous n'avez qu'à consulter la nouvelle homonyme de La Fontaine, ce qui peut indiquer aussi que le morceau de la pièce comique a été écrit par la même plume :

Pauvres gens! dites-moi, qu'est-ce cocuage?
Quel tort vous fait-il, quel dommage?

1. Sc. XVIII.
2. Sc. XVII.

En mettez-vous votre bonnet
Moins aisément que de coutume?
Oui, mais l'honneur est une étrange affaire!
Qui vous soutient que non? ai-je dit le contraire?
Eh bien! l'honneur! l'honneur! je n'entends que ce mot;

et le poète de démontrer que l'honneur n'a rien à voir à tout cela, que lorsque vous êtes ce que vous savez, on vous garde, avec les meilleurs morceaux, la meilleure place, que tout le monde vous chérit, et que vous découvrez, dans votre femme, des charmes dont vous ne vous doutiez pas auparavant. Cette plaisanterie n'offre d'ailleurs aucune originalité. Un « capitolo » de Mauro, *In dishonor dell' honore*, avait inspiré Amadis Jamyn, le poète courtisan de Catherine de Médicis, Théophile Viaud, le sieur de la Valletrye, Du Lorens et je ne sais combien d'autres artistes, à court de sujets plus intéressants.

Mais revenons à la comédie de notre poète, car si Thibaut a l'air de faire bon marché de son front, ce n'est pas faute de tendresse pour sa femme : « Alle aime à batifoler; je suis d'humeur batifolante; je batifolons sans cesse » ce qui paraît répéter — et l'emploi des patois campagnards ajoute à la ressemblance — le récit de Pierrot à Charlotte, dans le *Dom Juan* : «... j'étions sur le bord de la mar, moi et le gros Lucas, et je nous amusions à batifoler avec des mottes de tarre que je nous jesquions à la tête, car, comme tu sais bian, le gros Lucas aime à batifoler, et moi, parfouas, je batifole itou. En batifolant donc, puisque batifoler y a, j'ai aparçu... » Ailleurs, d'autres imitations de détail. Perrette dit à Bertrand, auquel Lucinde offre de l'argent : « Eh! va, va, prends toujours[2] » et un vers du *Dépit amoureux* se présente à notre esprit. Gros-René à Marinette :

Pauvre honteuse, prends, sans davantage attendre[3].

Ajoutez encore certaine comparaison de Josselin : « L'homme ne vient point sur terre comme un champignon[4] » reproduisant une partie du discours que Sganarelle adresse à son maître : « Je comprends fort bien que ce monde que nous voyons n'est pas un champignon qui soit venu tout seul dans une nuit[5] ».

1. II, 1.
2. Sc. I.
3. 1, 2.
4. Sc. IX.
5. *Dom Juan*, III, 1.

L'emprunt probable que nous venons de signaler dans le conte *La Coupe enchantée*, nous pousse à étendre nos recherches dans le vaste recueil des contes. Constatons, tout d'abord, l'accord des deux poètes touchant la liberté qu'ils accordent aux femmes dans le choix de leurs maris. La verte réponse d'Angélique à George Dandin « M'avez-vous, avant le mariage, demandé mon consentement, et si je voulais bien de vous? Vous n'avez consulté pour cela que mon père et ma mère; ce sont eux proprement qui vous ont épousé; et c'est pourquoi vous ferez bien de vous plaindre toujours à eux des torts que l'on pourra vous faire. Pour moi, qui ne vous ai point dit de vous marier avec moi, et que vous avez prise sans consulter mes sentimens, je prétends n'être point obligée à me soumettre en esclave à vos volontés », paraît suggérer la riposte de Bartholomée à Richard de Quinzica dans *Le Calendrier des vieillards*. Vous me parlez de votre honneur?

Est-il temps maintenant
D'en avoir soin? s'en est-on mis en peine
Quand, malgré moi, l'on m'a jointe à vous?...
Vous et les miens avez mérité pis :
Vous, pour avoir mal mesuré vos forces
En m'épousant; eux, pour s'être mépris,
En préférant les légères amorces
De quelque bien à cet autre point-là.

Il est vrai que Boccace[1] avait déjà fait les mêmes considérations, ce qui pourrait faire penser que *Le Décaméron* a inspiré les deux poètes, mais La Fontaine met en tête de sa nouvelle certains vers expliquant une théorie très chère à son ami. On ne considère point les qualités morales et physiques des maris que l'on impose aux jeunes filles, et ce dont les parents se soucient surtout, c'est de savoir s'ils sont riches. Et cependant ils ont soin :

D'avoir chevaux à leur char attelés
De même taille, et mêmes chiens couplés;

ce qu'il répète, dans le *Berceau* :

Ne gênez point, je vous en donne avis
Tant vos enfants, ô vous, pères et mères!

D'autres ressemblances, le mari confident, une grave matrone,

1. *Déc.*, II, X.

qui sert d'intermédiaire, à son insu, entre deux amoureux, aussi bien que les jugements sur la légèreté du beau sexe, tirent leur origine du *Décaméron* et s'ils rappellent parfois le théâtre de Molière, c'est que les deux auteurs avaient sous les yeux les mêmes modèles. Cependant ce brave docteur, professeur en droit, qui écoute les aventures galantes que l'un de ses écoliers court avec sa femme et qui dresse des machines et s'échauffe pour en parer inutilement les coups, n'est pas sans rappeler le héros de *L'École des femmes*[1]. Comment ne pas y songer, lorsque le malheureux écoute les confidences de son rival :

A ces discours jugez quels étaient les supplices
Qu'endurait le docteur?

Ce sont parfois les mêmes maximes :

Quand les galants sont défendus,
C'est alors que l'on les souhaite,

des rencontres peut-être de hasard, mais dans la dernière scène de l'*Amphitryon*, Sosie remarque :

Sur telles affaires toujours
Le meilleur est de ne rien dire.

ce que La Fontaine paraît traduire dans *Joconde* :

Le moins de bruit que l'on peut faire
En telle affaire
Est le plus sûr de la moitié.

Enfin *Le Paysan qui avait offensé son seigneur*, ainsi que Régnier l'a dit, a des rapports indiscutables avec le premier intermède du *Malade imaginaire*. Polichinelle est aux prises avec quatre archers, qui lui donnent à choisir entre six pistoles, trente croquignoles et deux coups de bâton. Polichinelle accepte d'abord les croquignoles, mais à la quinzième, il change d'avis et se décide pour les coups de bâton, qu'il ne peut endurer longtemps, ce qui fait qu'il délie les cordons de sa bourse : « Ah! ah! ah! Je n'y saurais plus résister. Tenez, messieurs, voilà six pistoles que je vous donne ». Le Seigneur de La Fontaine impose à sa victime, à peu près, le même choix, savoir de manger des aulx, de recevoir des coups ou

1. L. IV, n. 8.

de payer de l'argent, et le paysan, altéré par la soif et ne pouvant plus supporter les étrivières, débourse enfin les écus qu'il avait tâché d'épargner. Il est vrai que Bruno, dans son *Candelaio*, avait développé le même sujet, cependant il paraît plus probable d'admettre que La Fontaine connût plutôt l'aventure de Polichinelle que celle du pédant Mamphurio.

*
* *

Ces ressemblances ne nous empêchent pas de constater une différence sensible entre l'esprit qui anime les deux écrivains. Molière possède, à un degré éminent, la haine que le vice donne aux âmes généreuses et bien qu'Alceste ne soit pas son porte-voix, il n'aime pas lui non plus la vertu commode et les lâches complaisances pour les injustices, les flatteries et les trahisons. Trop de rigidité nuit, s'écrie-t-il avec Philinte, mais il livre une bataille courageuse à toute sorte d'hypocrisie, celle de la science, des lettres, de la religion et de l'amour; il raille les marquis, les précieuses, les Jourdain, les Dom Juan et les Dorante et brave les vengeances qui s'acharnent sur sa vie et sur sa mort. C'est là ce que les amis du grand poète avaient compris autant que nous, c'est ce qui dictait l'élégie mélancolique de Boileau :

> Avant qu'un peu de terre, obtenu par prière,
> Pour jamais sous la tombe eût enfermé Molière...

et l'épitaphe enthousiaste de La Fontaine.

Le grand fabuliste a, au contraire, un peu de la mollesse de Philinte, et s'il peint parfois les mêmes tableaux que son ami, c'est généralement sans aigreur, en homme qui est bien persuadé que les choses d'ici-bas marcheront toujours de la même façon [1]. N'est-ce pas que malgré toutes les belles maximes de la philosophie :

> La raison du plus fort est toujours la meilleure,

et que le loup n'a tort :

> Que quand il n'est pas le plus fort?

Le bon Dieu, qui sait bien ce qu'il fait, a mis deux tables sur la terre :

1. X, 5.
2. IX, 4.

L'adroit, le vigilant et le fort sont assis
A la première, et les petits
Mangent leur reste à la seconde [1]

et c'est là un destin immuable. Enfin, « la puissance fait tout [2] » et le misérable baudet, qui change d'état et lasse le ciel par ses prières, ne fait qu'empirer son triste sort. — C'est une morale de résignation, une morale après tout fort relâchée, et le sentiment politique du fabuliste ne nous paraît pas meilleur :

Le sage dit, selon les gens :
Vive le roi, vive la ligue [3] !

La Fontaine, en sage qu'il est, si on lui donnait à défendre les trésors de l'état, suivrait probablement l'exemple de ce chien qui, au lieu de repousser les assaillants, prend joyeusement part à la curée [4]. On peut se plaindre du train dont les choses marchent, « des corvées et des impôts » et du lourd fardeau écrasant le dos du bûcheron, mais :

Hélas! on voit que de tout temps
Les petits ont pâti des sottises des grands [5].

Quant à lui, il a su trouver un petit coin à la table des surintendants, des dames et des princes, et cette domesticité n'a rien, du moins en apparence, qui le fâche. Au milieu d'une société épicurienne, il poursuit le plaisir jusqu'à un âge avancé, remplaçant Iris par Jeanneton, sans prendre sa part au poids de la famille, sans contraindre surtout « la bonne nature » ainsi que les solitaires de Port-Royal, qui font « cesser de vivre avant que l'on soit mort [6] ».

Ce que nous aimons en lui, c'est sa gaieté, le scepticisme tranquille dont il envisage les hommes qu'il connaît bien mieux que les habitants de la forêt et son insouciance d'artiste, méprisant l'antichambre du Louvre et la richesse bourgeoise. A ses heures grises, il bâtira, comme Perrette, des châteaux en Espagne :

Une flatteuse erreur emporte alors nos âmes;
Tout le bien du monde est à nous,
Tous les honneurs, toutes les femmes,

1. X, 6.
2. X. 10.
3. II, 5.
4. VIII, 7.
5. II, 4.
6. XII, 21.

les dernières surtout qu'il aime à la folie et s'il se réveille « gros Jean, comme devant » ce ne sera pas certainement pour se désespérer. A quoi bon les richesses? « Quels registres, quels soins », quels complots de voleurs! « Heureux les indigents! [1] » La mort elle-même ne l'épouvante point, du moins lorsqu'il est bien portant :

La mort ne surprend point le sage;
Il est toujours prêt à partir [2]

et dans sa vieillesse, il se console en pensant que la Parque en veut à tous les âges :

Qui de nous des clartés de la voûte azurée
Doit jouir le dernier? [3]

En concluant, ce n'est pas lui qui se serait frotté aux jésuites, aux nobles, aux précieuses et aux Trissotins, ainsi que son ami Molière, car ses petits tableaux, ses railleries ne tirent pas à conséquence et ce n'est pas l'auteur du *Misanthrope* non plus qui aurait chanté, comme le bonhomme, toutes les puissances du jour, y compris « Mignon, chien de S. A. R. madame douairière d'Orléans! »

Pietro Toldo.

1. VII, 6.
2. VIII, 1.
3. XI, 8.

CHATEAUBRIAND ET LES PRIX DÉCENNAUX D'APRÈS DES DOCUMENTS INÉDITS

En 1637, le cardinal de Richelieu, fondateur de l'Académie française, exigea que le *Cid* fût examiné par la compagnie; en 1809, l'empereur Napoléon, réorganisateur de l'Institut, fit demander à la classe de langue et de littérature française son « opinion motivée » sur le *Génie du christianisme*. Richelieu voulait une censure; Napoléon, au contraire, mettait les académiciens en demeure d'expliquer pourquoi ils avaient exclu le livre de Chateaubriand des prix décennaux.

Dans ces deux circonstances, l'Académie a montré un goût étroit et suranné : Chapelain, rédacteur des *Sentiments de l'Académie sur « Le Cid »*, n'a pas compris que la tragédie de Corneille créait le théâtre en France; les académiciens de l'Empire, et surtout Morellet, qui eut la principale part à ces observations sur le *Génie du christianisme*, ont méconnu l'originalité d'une œuvre qui ouvrait à la poésie et à la critique des horizons nouveaux, en même temps qu'elle rétablissait la religion dans ses droits sur le cœur et sur l'imagination.

L'opinion publique avait cassé le jugement de Chapelain; Morellet et ses confrères n'ont pas eu plus de succès avec leur *pensum* : en vain ils se sont efforcés, au nom du XVIII^e^ siècle, de barrer la route aux idées et aux sentiments, dont Chateaubriand était venu enrichir l'âme française.

I

Nous rappellerons d'abord les faits. Le 24 fructidor an XII (10 septembre 1804), Napoléon signait à Aix-la-Chapelle, dans le palais de Charlemagne « son auguste prédécesseur », un décret où il marquait son intention d'encourager les sciences, les lettres et les arts, et de préparer au nouveau siècle et au nouveau règne l'éclat supérieur de la gloire intellectuelle.

L'article I était ainsi conçu : « Il y aura, de dix ans en dix ans, le jour anniversaire au 18 brumaire, une distribution de grands

prix, donnés de notre propre main, dans le lieu et avec la solennité qui seront ultérieurement réglés[1] ».

Ces grands prix étaient destinés à récompenser tous les ouvrages et toutes les inventions qui auraient paru dans une période de dix années, dont le terme aurait précédé d'un an l'époque de la distribution. Ils devaient être décernés pour la première fois le 18 brumaire an XVIII (9 novembre 1810). Ils étaient au nombre de vingt-deux, neuf de 10 000 francs et treize de 5 000 francs.

Ces prix, portait l'article VII, seront décernés sur le rapport et la proposition d'un jury composé des quatre secrétaires perpétuels des quatre classes de l'institut et des quatre présidents en fonctions dans l'année qui précédera celle de la distribution.

Un décret du 28 novembre 1809 compléta les dispositions prises en 1804; la littérature proprement dite et la philosophie, qui avaient été oubliées dans le premier décret, prenaient place dans l'énumération des genres d'études et de travaux, que le pouvoir voulait récompenser et encourager. Les grands prix décennaux étaient portés au nombre de trente-cinq, dont dix-neuf de première classe et seize de seconde[2].

Nous mentionnerons seulement deux de ces prix, le 10e réservé à « l'auteur de l'ouvrage de littérature qui réunira au plus haut degré la nouveauté des idées, le talent de la composition et l'élégance du style »; le 11e, à « l'auteur du meilleur ouvrage de philosophie en général, soit de morale, soit d'éducation ».

Le jury, dont nous avons vu la composition, opérait un premier classement; son rapport était transmis au ministre de l'Intérieur, qui devait adresser quinze jours plus tard à chaque classe de l'Institut, la portion du rapport relative au genre des travaux dont elle s'occupait. Chaque classe ferait, à son tour, une critique raisonnée des ouvrages qui avaient fixé l'attention du jury : « Cette critique, disait le *Moniteur*, sera plus développée pour les ouvrages jugés dignes du prix. Elle entrera dans l'examen de leurs beautés et de leurs défauts, discutera les fautes contre les règles de la langue ou de l'art, ou les innovations heureuses; elle ne négligera aucun des détails propres à faire connaître les exemples à suivre et les fautes à éviter. Ces critiques seront rendues publiques par la voie de l'impression. »

1. *Moniteur*, 15 vendémiaire an XIII (7 octobre 1804).
2. *Moniteur*, 3 décembre 1809.

Telles étaient les principales dispositions de ce décret, qui établissait ainsi un examen à deux degrés, et qui, en cas d'une opposition de vues entre le jury et la classe, semblait attribuer la décision définitive à l'Empereur; l'Institut n'était que consulté; « un décret impérial décernerait les prix ».

La 1re distribution, retardée par les travaux du jury, se trouva fixée au 9 novembre 1810; elle serait faite par l'empereur lui-même, au palais des Tuileries, en présence des princes, des ministres, des grands officiers de la couronne, de députations des grands corps de l'État, du grand-maître et des conseillers de l'Université, enfin de l'Institut en corps.

Le 12 décembre 1809, le ministre de l'intérieur, M. de Montalivet, lut au Corps législatif un *Exposé de la situation de l'empire*, et mentionna les prix décennaux, qui, disait-il, « vont être donnés par la main même de celui qui est la source de toute vraie gloire ».

Sa Majesté, ajoutait le ministre, a voulu qu'aucune sorte de mérite, ou littéraire, ou tenant aux sciences et aux arts, ne restât sans récompense.... De nouveaux examens, de nouveaux jugements sont devenus nécessaires. L'Empereur veut être sûr qu'ils seront l'expression de l'opinion publique éclairée, et pour acquérir cette certitude il a ordonné que les ouvrages honorés par ces jugements seraient livrés à une discussion solennelle [1].

II

Le choix du jury était délicat, Bonald le faisait remarquer justement :

Ce n'est plus, disait-il, entre des écoliers que l'Institut a à prononcer : c'est entre des maîtres exercés par de longues études, connus par de nombreuses productions et quelquefois par de bruyants succès; quelques-uns mêmes décorés des honneurs littéraires, qui sont le prix du génie et une caution de talents; tous égaux, et quelques-uns peut-être supérieurs à leurs juges en esprit et en renommée [2].

Il semble à la postérité que le *Génie du christianisme* s'imposait pour le prix de littérature ou pour celui de philosophie.

Cependant ce livre prestigieux, qui domine non seulement la

1. *Moniteur*, 14 décembre 1809.
2. Article du 13 décembre 1809, reproduit dans les *Mélanges littéraires, politiques et philosophiques*, 3e édit., t. I, p. 375.

période décennale comprise dans les limites du concours, mais encore la littérature et le mouvement des idées religieuses au XIXe siècle, ne fut pas même mentionné. Cet oubli étrange s'explique néanmoins, si l'on songe à toutes les raisons que les membres de l'Institut avaient alors de méconnaître le grand ouvrage de Chateaubriand, hostile aux idées et à la littérature du XVIIIe siècle, et pour lequel il était permis de croire que l'Empereur n'avait qu'une médiocre sympathie.

Un parti nombreux à l'Académie tenait encore pour la philosophie du XVIIIe siècle. Morellet, Andrieux, Chénier, Garat, d'autres encore, restés fermes dans leurs opinions, mettaient à les exprimer de la prudence et de la mesure; ils les enveloppaient, à l'occasion, dans des flatteries habiles à l'adresse de l'Empereur; mais ils n'avaient pas désarmé, et les croyances religieuses trouvaient toujours en eux des adversaires irréductibles. Lorsque, le 27 février 1808, Chénier présenta à Napoléon, en son Conseil d'État, le *Tableau de la littérature française depuis 1789*, il décernait en termes pompeux la palme de l'éloquence guerrière aux proclamations du vainqueur de Lodi et d'Arcole : « Suivant ses pas, comme la fortune, cette éloquence a retenti dans la cité d'Alexandrie.... Elle était fidèle au héros d'Austerlitz, d'Iéna, de Friedland, lorsqu'en cette langue de l'honneur si bien entendue des armées françaises, du sein de la victoire même, il ordonnait encore la victoire, et communiquait l'héroïsme[1]. » Mais la harangue de Chénier exaltait l'esprit de XVIIIe siècle, et le *Tableau* dressait sur un piédestal les travaux de Condillac, de Marmontel, de Cabanis, de Garat, de Saint-Lambert[2], et le critique jetait en défi aux contre-révolutionnaires cette phrase hardie : « En vain les ennemis de toute lumière, proscrivant la mémoire illustre du siècle philosophique, annoncent chaque jour une décadence honteuse, qu'ils opéreraient si leurs cris imposaient silence au mérite, et qui serait démontrée s'ils avaient le privilège exclusif d'écrire. Il sera facile de confondre ces assertions injurieuses. »

Le 21 décembre 1808, Tracy succédait à Cabanis, et, dans son discours de réception, il louait toute l'école de l'*Encyclopédie*;

1. Dans la 2e édition du *Tableau* (1817), il est question *des vainqueurs* de Lodi et d'Arcole, *des* héros d'Austerlitz, d'Iéna, de Friedland.

2. L'abbé Morellet avait prononcé en 1805 à l'Institut un éloge de Marmontel, et il avait célébré la philosophie du XVIIIe siècle, qu'il définissait : « cette ardeur de savoir, cette activité de l'esprit qui ne veut pas laisser un effet sans en rechercher la cause, un phénomène sans explication, une assertion sans preuve, une objection sans réponse, une erreur sans la combattre, un mal sans en rechercher le remède, un bien possible sans tâcher d'y atteindre ». Morellet fut très applaudi.

d'Holbach, « qui consacrait une fortune considérable et des talents distingués à faire du bien aux hommes et à les éclairer »; Turgot, « l'homme le plus vertueux et le plus éclairé que l'on ait vu à la tête de l'administration dans les siècles modernes »; Diderot, d'Alembert, et ces autres hommes célèbres « en qui de vastes connaissances et les plus rares qualités d'esprit s'unissaient au zèle le plus ardent pour le bien de l'humanité ». Parmi cette phalange de *philosophes*, Tracy distinguait particulièrement Cabanis, et vengeait son ami des calomnies dont il était l'objet, et de ces « imputations banales que dans les siècles d'ignorance on prodiguait si imprudemment à tous les savants ». L'idéologie sensualiste et la médecine matérialiste eurent les honneurs de la séance[1].

Cet esprit philosophique s'alliait à la survivance de la tradition classique; les Morellet et les Chénier n'avaient rien appris depuis le jour où l'un et l'autre criblaient *Atala* de leurs sarcasmes boudeurs et inintelligents. Dans son *Tableau*, Chénier ne citait de l'œuvre de Chateaubriand que le petit roman d'*Atala*, « singulier, disait-il, pour la conception, pour la marche et pour le style ». Après avoir relevé l'immoralité du sujet, l'incohérence de la fable, la bizarrerie et la vulgarité des événements, les accumulations de noms de fleuves, d'animaux, d'arbres et de plantes, les couleurs jetées pêle-mêle, Chénier concluait : « M. de Chateaubriand suit la poétique extraordinaire qu'il a développée dans son *Génie du christianisme*. Un jour, sans doute, on pourra juger ses compositions et son style d'après les principes de cette poétique nouvelle, qui ne saurait manquer d'être adoptée en France du moment qu'on y sera convenu d'oublier complètement la langue et les ouvrages des classiques[2]. »

Enfin l'Institut, dans ses propositions, paraît s'être souvenu que Chateaubriand était l'ennemi personnel de l'Empereur. Non pas que, sous le règne de Napoléon, la compagnie ait donné le hon-

1. Le président, M. de Ségur, fit des réserves sur ces deux sciences, qui, disait-il, « ont toujours promis la vérité, mais qui jusqu'à présent ont tenu bien imparfaitement leurs promesses »; il appela le matérialisme un système, « dont l'inconvénient serait de détruire toute illusion pour le présent, tout espoir pour l'avenir; de réduire toute gloire à des combinaisons d'organes, toute passion noble à des sensations vulgaires, et dont le résultat serait enfin d'abaisser notre existence, de dépeupler les cieux et de désenchanter la terre ». Ces *brimades* purent faire illusion et atténuer la portée du scandale aux yeux des croyants. Ainsi l'abbé de Boulogne s'empressait de constater que « les idéologues, les faiseurs de systèmes, les matérialistes n'étaient point en pluralité même à l'Institut ». Mais le rédacteur des *Mélanges de philosophie* ajoutait : « Il s'était élevé des doutes à cet égard, et des gens mal informés sans doute avaient voulu faire croire que des dispositions toutes contraires dominaient dans cette compagnie. » (*Mélanges*, t. VI, p. 81 et suiv.)

2. *Tableau*, 2e édit., p. 221.

teux spectacle d'une servilité prête à toutes les adulations; n'allait-elle pas, le 11 avril 1810, élire Népomucène Lemercier, dont les idées républicaines avaient résisté à toutes les avances de Napoléon, son ancien ami? Mais ses membres, les uns par un éblouissement sincère devant la destinée prodigieuse de l'Empereur; les autres, par lassitude d'opposition et par cette crise de découragement que subissent les caractères les mieux trempés, quand ils se heurtent à l'impossible, inclinaient leur indépendance devant le désir de ne pas déplaire au souverain.

Or, Chateaubriand était irrémédiablement compromis, depuis son *coup de tête* de 1807 : on sait combien l'article du *Mercure* avait irrité Napoléon qui s'était écrié en présence de Fontanes et du grand maréchal Duroc : « Chateaubriand croit-il que je suis un imbécile, que je ne le comprends pas? Je le ferai sabrer, sur les marches de mon palais. » Au salon de 1808, le portrait de Chateaubriand, peint par Girodet, avait été écarté de la galerie par le craintif directeur des musées, le baron Denon; Napoléon, que cet excès de zèle impatienta, réclama le tableau de Girodet, et, après l'avoir contemplé, dit : « Chateaubriand a l'air d'un conspirateur qui descend par la cheminée ». L'année suivante, les *Martyrs* furent attaqués par ordre dans tous les journaux censurés. Sur ces entrefaites (31 mai 1809), le cousin de Chateaubriand, né comme lui à Saint-Malo, en 1768, Armand de Chateaubriand, chargé de la correspondance des princes avec les royalistes de Bretagne, était fusillé dans la plaine de Grenelle; et douloureusement l'auteur des *Martyrs* s'écriait : « Et quel moment a-t-on choisi pour m'attaquer? moment où la moindre noblesse de caractère eût suffi pour interdire toute critique injurieuse. Mais on n'a respecté ni ma douleur, ni mes regrets[1]. »

Dans cet abandon, seul Fontanes avait eu la grandeur d'âme de saluer l'ami disgracié par quelques strophes, qu'il publia dans le *Journal de Paris* et qui honorent son caractère :

> Chateaubriand, le sort du Tasse
> Doit t'instruire et te consoler;
> Trop heureux, qui suivant sa trace,
> Au prix de la même disgrace,
> Dans l'avenir peut l'égaler!

Quelle apparence que l'Institut rendît justice à l'auteur du *Génie*, et osât protester contre cette persécution, dont semblait le pour-

1. Villemain, *La Tribune moderne, M. de Chateaubriand*, 1858, p. 170.

suivre le tout-puissant Empereur? Les vieilles préventions littéraires contre le novateur n'avaient pas encore disparu; les colères ressenties par les *philosophes* contre un livre, qui avait donné le signal de la renaissance religieuse, quoique assoupies, n'étaient pas éteintes; et enfin Chateaubriand était persécuté. Que de raisons pour qu'il fût oublié dans la distribution des prix décennaux!

III

Cependant les choix du jury, en littérature et en philosophie, parurent un défi à l'opinion.

Le prix de littérature était attribué à l'*Examen critique des historiens d'Alexandre*, par M. de Sainte-Croix :

Le fond de cet ouvrage, disait le rapporteur, appartient, il est vrai, à l'histoire; mais la forme de la composition le range dans la classe de la critique littéraire... L'ouvrage de M. de Sainte-Croix renferme la vie tout entière du conquérant de l'Asie, discutée dans tous ses points essentiels et éclaircie dans tous ses points obscurs[1].

Pour le prix de philosophie le jury proposait l'ouvrage de Saint-Lambert, *Principes des mœurs chez toutes les nations, ou catéchisme universel*. Ce choix bizarre était justifié par des considérations générales sur la morale, « besoin de tous les hommes, besoin des sociétés comme des individus »; sur les ouvrages de nos moralistes, depuis Montaigne jusqu'à Duclos, observateurs péné-

1. *Moniteur*, 18 juillet 1810. Le jury, en même temps, déclarait « digne d'attention et d'estime » le mémoire de M. de Villers sur l'*Histoire et l'influence de la réformation de Luther*, déjà couronné par l'Institut : « L'auteur, dit le rapport, y jette de nouvelles lumières sur une des révolutions les plus mémorables et les plus importantes de l'histoire moderne, dont il analyse les conséquences avec beaucoup plus d'étendue et de capacité qu'on ne l'avait fait encore. Il ne tient pas toujours la balance bien égale entre les deux doctrines dont il expose la lutte; mais, sous le rapport philosophique et même politique, ce mémoire contient quelques vues neuves et des résultats utiles ». — Sainte-Croix avait publié en 1775 une dissertation sur les historiens d'Alexandre, couronnée par l'académie des Inscriptions; il y travailla de nouveau et fit paraître en 1805 un volume in-quarto, sous le titre cité ci-dessus. Chénier en jugeait le style correct, mais prolixe; il y relevait une critique peu judicieuse, des traits amers contre les conquérants, les républiques et les philosophes, et un appareil encombrant de citations, cf. *Tableau*, 2e édit., p. 151-159. Sainte-Croix mourut le 11 mars 1809; dans un article nécrologique, les *Mélanges de philosophie* s'exprimaient ainsi : « Il prenait à la religion l'intérêt le plus vif. Il s'attristait de ses désastres et se réjouissait de ses succès. Dans ses dernières années surtout ce sentiment était devenu chez lui plus profond.... Il déplorait l'esprit du siècle, et faisait remarquer avec peine que la foi et l'érudition déclinaient également, et que la vaine littérature semblait devoir se perdre en même temps que les croyances salutaires avec lesquelles elle a plus d'affinité qu'on ne pense. » (Tome VI, p. 127.)

trants, satiriques pleins de verve et de bonnes intentions, mais qui n'ont pas systématisé leurs vues; enfin sur Nicole, et ses *Essais de morale*, dont les préceptes ont pour base la révélation divine, et découlent d'une source surhumaine :

> Mais il y a, continue le jury, une morale toute humaine, qui n'est fondée que sur la nature de l'homme et ses rapports inaltérables avec ses semblables dans toutes les formes de l'état social, et qui par là lui convient dans tous les temps, dans tous les climats, sous tous les gouvernements, dont la vérité et l'utilité seront reconnues également à Pékin et à Philadelphie, à Paris et à Londres. Un seul écrivain parmi nous a tenté de composer un ouvrage de ce genre, c'est Saint-Lambert.

Le jury, néanmoins, n'allait pas jusqu'à louer, dans le *Catéchisme universel*, l'originalité ou la profondeur des vues; il se contentait de signaler la logique lumineuse, l'expression nette et précise, le tour naturel et élégant de cet ouvrage « supérieur par les divers genres de mérite qu'il réunit et par l'universalité des applications qu'on peut en faire partout à l'enseignement de la *morale* ».

Ces choix furent soumis à l'examen contradictoire de la classe de langue et de littérature française, qui les rejeta.

Le nouveau rapport sur le prix de littérature fut rédigé par Chénier et adopté sans changement par la classe. Chénier écartait l'*Examen critique des historiens d'Alexandre*, qui ne pouvait concourir à aucun égard pour le prix de littérature, réservé à des ouvrages de poétique, de rhétorique, de critique littéraire, tels qu'auraient été le *Traité des études* de Rollin, les *Éléments de littérature* de Marmontel, l'*Essai sur les éloges* de Thomas. En ce genre, le *Lycée*, de La Harpe, paraissait à Chénier le meilleur livre qui eût été publié durant l'époque déterminée par le décret impérial : « A notre avis, aucun ne peut le contrebalancer, soit pour l'importance et l'étendue de l'entreprise, soit pour le mérite de l'exécution ».

Pour signaler ainsi les mérites supérieurs du *Lycée*, Chénier avait dû faire un effort d'impartialité; car, à la fin de sa vie, La Harpe était devenu le détracteur des philosophes, et les cinq derniers volumes de son *Lycée* n'étaient qu'une déclamation passionnée contre ses anciens amis : « Un tiers de l'ouvrage, écrivait le rapporteur, ne suffit pas pour faire condamner l'ouvrage entier... Si l'auteur, aigri dans sa vieillesse, n'écrivait plus qu'en colère, et s'est condamné à la haine, il faut le plaindre; il a dû

souffrir. Si, dans ses jugements sur les écrivains dont il était ou dont il croyait être le rival, il a donné trop d'exemples d'une partialité répréhensible, en reconnaissant ses défauts, on doit leur opposer son mérite; et l'on n'a le droit de blâmer ses injustices, qu'en restant juste à son égard[1] ».

Le nom de Saint-Lambert avait soulevé dans le public et dans les journaux une vive opposition. C'est en vain que le jury avait abrité son jugement sous le patronage de François de Neufchâteau, « ce ministre aussi éclairé qu'ami de la vertu »; l'opinion publique ne le ratifia pas. L'abbé de Feletz demanda si l'on avait voulu couronner tout l'ouvrage, intitulé *Principes des mœurs*, ou seulement le *Catéchisme universel*, et il ajoutait : « Comment croire que le jury eût voulu décerner une des plus magnifiques couronnes décennales à une brochure de 60 ou 80 pages, dans lesquelles tout ce qu'il y a de bon et de véritablement philosophique est d'une bonté et d'une philosophie très commune? » Après avoir cité autrefois dans le *Journal de l'Empire* des propositions immorales, empruntées au livre de Saint-Lambert, il démontrait, cette fois, les tendances athées du *Catéchisme*[2].

Bonald protestait contre ce choix, et s'indignait qu'on n'eût pu « trouver rien de plus moral, au moins dans la forme, que l'entretien d'un épicurien avec une courtisane[3] ». En effet, dans la partie du *Catéchisme*, intitulée *Analyse de la femme*, l'épicurien Bernier et Ninon de Lenclos sont les interlocuteurs du dialogue : « Il me fallait, dit l'auteur, une femme qui osât tout dire ». C'est aux pieds de la statue de Vénus que ces deux personnages s'entre-

1. *Moniteur*, 7 décembre 1810. En 1810, une *Epître à la Harpe* par Saint-Geniés contenait ces vers :

Mais malheur à tous ceux qui, nés pour te déplaire,
De ton cœur indigné provoquent la colère!
Hercule armé jadis d'inévitables traits
Parut moins formidable aux monstres des forêts.
Moins terrible est la foudre aux chênes qu'elle embrase,
Que ta plume invincible aux méchants qu'elle écrase.
Oh! comme tu confonds ces hardis novateurs
Qui n'ont su qu'égarer les esprits et les cœurs!
Philosophes pervers, de qui l'audace impie
Attaqua le ciel même en sa sombre furie,
Ebranla de nos rois l'antique autorité
Et rompant tous les nœuds de la société,
Nous prépara ce temps d'opprobre et de misère
Qui couvrit d'un long deuil la France tout entière.

2. Ainsi il relevait ce passage : « Qu'est-ce que la superstition? La crainte des puissances invisibles. — Comment s'en délivrer? — En modérant en nous le désir de connaître l'avenir; en cherchant à connaître la nature ». — L'article de Feletz a été reproduit dans ses *Jugements historiques et littéraires*, p. 366 et suiv.

3. Article du 2 septembre 1810, reproduit dans *Le Spectateur français au XIX^e siècle*, t. X, p. 55.

tiennent de philosophie, et Ninon attend le jeune Candale, qui a reçu d'elle un rendez-vous pour le soir même. « Le lit est le trône de la femme », dit Saint-Lambert, au grand scandale de Bonald.

Picot analysait minutieusement l'ouvrage tout entier, et y relevait les propositions les plus malsonnantes, comme celle-ci qui ouvre la partie intitulée : *Analyse de l'homme* : « L'homme est sensible au plaisir et à la douleur. Ces sentiments sont la source de ses connaissances et de ses actions. Plaisir, douleur, voilà ses maîtres, et l'emploi de sa vie sera de chercher l'un et d'éviter l'autre ». Le sensualisme de Saint-Lambert et son immoralité provoquaient la colère de Picot, qui jugeait « *honteux* que le jury répondît à la confiance de l'Empereur en lui recommandant, comme un chef-d'œuvre, un ouvrage fait en haine de la religion, et rempli d'une morale tantôt vaine et insuffisante, tantôt dangereuse et même corrompue[1] ».

Ces reproches d'*immoralité* et d'*athéisme* furent discutés par la classe de langue et de littérature française; plusieurs membres firent remarquer que ces attaques s'abritaient derrière des phrases arbitrairement empruntées à l'ouvrage de Saint-Lambert, et perfidement isolées du contexte. La classe aurait même approuvé le choix du jury, si l'observation n'avait pas été faite que le *Catéchisme* avait été publié antérieurement à l'époque déterminée par le décret. En effet les trois premiers volumes de Saint-Lambert avaient paru avant l'ouverture du concours; seuls le 4e et le 5e avaient été publiés dans les conditions voulues. Cette objection n'avait pas embarrassé le premier jury; la classe de langue l'accueillit, pour cacher derrière ce prétexte la violence qui lui était faite par l'opinion.

1. Article d'octobre 1810 dans *Le Spectateur français du XIXe siècle*, t. X, p. 65 et sqq. Picot relevait en ces termes les motifs qui lui paraissaient avoir déterminé les décisions du jury : « Quand on le voit réserver ses éloges pour une certaine classe d'écrivains, on a lieu de craindre qu'il ne se soit laissé entraîner par d'autres considérations que par celles du mérite intrinsèque des ouvrages. Or, remarquez que le jury proclame comme très digne du prix de morale, et même comme le seul qui puisse y prétendre, un livre formellement irreligieux, et, j'oserai dire, immoral. Remarquez qu'il accorde une mention honorable dans le même genre à l'ouvrage de M. Jullien, où il y a aussi absence totale de principes religieux. (L'ouvrage était un *Essai sur l'emploi du temps*.) Remarquez qu'il accorde une mention honorable à l'ouvrage de M. Villers, sur l'*Influence de la réformation de Luther*.... Remarquez que, sous le rapport de la littérature, on ne dit pas un mot du *Cours de littérature* de La Harpe, qui n'est pas, sans doute, un ouvrage parfait, mais qui méritait au moins que le jury le citât. Remarquez qu'on garde de même le plus profond silence sur les écrits de M. de Bonald et de M. de Chateaubriand, quoique leurs talents et leurs réputations exigeassent qu'on discutât au moins leurs titres aux prix.... Il est fâcheux qu'on puisse reprocher à une commission chargée d'un travail si important et si honorable, d'avoir été influencée par des motifs aussi petits et aussi répréhensibles. »

Mais ce n'est pas le *Génie du christianisme* qui bénéficia de ce changement : la classe proposait pour le prix le *Cours d'instruction d'un sourd-muet de naissance*, par M. Sicard, et, en seconde ligne, les *Rapports du physique et du moral de l'homme*, par Cabanis[1].

IV

Le jour même où paraissait au *Moniteur* (9 décembre 1810) le rapport que nous venons d'analyser, le ministre de l'Intérieur écrivait à Regnaud de Saint-Jean-d'Angély, directeur de la classe, et protestait contre l'omission de Chateaubriand :

Sa Majesté, Monsieur le comte, disait M. de Montalivet, désire connaître pourquoi l'Institut n'a pas fait mention dans son rapport sur les prix décennaux, à l'occasion du dixième, ou onzième grand prix, du *Génie du christianisme*, par M. de Chateaubriand, ouvrage dont on a beaucoup parlé et qui est à la septième ou huitième édition. Je vous prie de vouloir bien convoquer la classe, pour qu'elle indique les motifs qui l'ont déterminée à garder le silence sur cet ouvrage.

Dans sa réponse, l'Académie se retrancha derrière l'opinion exprimée par ses membres que cet ouvrage n'appartenait à aucun des genres pour lesquels S. M. avait établi des prix décennaux.

Dans la séance du 2 janvier 1811, le comte Regnaud de Saint-Jean-d'Angély communiquait à la classe une seconde lettre dans laquelle M. de Montalivet insistait sur les conditions du concours : « Le dixième grand prix, disait-il, est proposé non pour un ouvrage sur la littérature, mais pour l'ouvrage de littérature qui réunira au plus haut degré la nouveauté des idées, le talent de la composition et l'élégance du style ». Le *Génie du christianisme* lui paraissait rentrer dans cette définition. Enfin il demandait à la classe « une opinion motivée » sur cet ouvrage.

La classe nomma une commission de cinq membres, Morellet, Arnault, Lacretelle, Daru et Sicard, chargés de rédiger, chacun en particulier, une appréciation du *Génie*.

Le premier rapport que l'on entendit (16 janvier) fut celui de Morellet qui poursuivit et acheva sa lecture dans la séance du 30 janvier.

1. *Moniteur*, 9 décembre 1810. Le rapport était signé par le comte Regnaud de Saint-Jean-d'Angély, président de la classe, et Arnaud, secrétaire. Quinze suffrages sur dix-sept s'étaient portés sur le livre de l'abbé Sicard ; cf. *Mélanges de philosophie*, t. IX, p. 283.

Le 23 janvier, l'abbé Sicard lut les observations qu'il avait rédigées. Le 30 janvier, après la lecture de Morellet, Arnault déclara adhérer aux opinions émises par son confrère; comme il n'espérait pas « pouvoir les présenter sous une forme plus heureuse », il demandait à être délié de son engagement; et la classe adopta sa proposition. Le même jour Daru fit connaître le rapport dont il était l'auteur. Enfin Lacretelle parla dans la séance du 6 février.

Les commissaires furent invités à résumer leur travail, qui, sous cette nouvelle forme, serait inséré au procès-verbal; les autres académiciens pourraient présenter des opinions par écrit sur l'objet de la discussion.

Le 13 février, Regnaud de Saint-Jean-d'Angély, Lacretelle et Lemercier lurent quelques observations sur le *Génie*, pendant que Sicard et Morellet apportaient le résumé de leur examen.

Ces différentes études ont été publiées sous ce titre : *Rapports et opinions* présentés en 1811 à la deuxième classe de l'Institut, et reproduites dans l'édition des *Œuvres complètes* de Chateaubriand, parue en 1827 chez Ladvocat[1].

Le long travail de l'abbé Sicard était surchargé de citations empruntées à Chateaubriand, et à peine rattachées ensemble par quelques considérations personnelles. C'était d'abord un catalogue minutieux de phrases formant « une disparate choquante avec le ton religieux de l'ouvrage »; puis une énumération d'expressions cherchées, obscures, impropres; de métaphores incohérentes; d'antithèses déplacées, de tournures incorrectes. Ainsi procédait Scudéry dans son examen du *Cid*; il faisait preuve de la même pudibonderie, si l'on peut dire, de la même inintelligence des libres et neuves créations d'un écrivain qui ne s'enchaînait pas à la règle étroite et la dominait du haut de son imagination et de son génie. Après avoir bien critiqué, l'abbé Sicard admirait plus encore : il citait une interminable série de pages nobles, élevées, parfaites, sublimes de Chateaubriand, et s'écriait : « Quel écrivain, pris dans l'époque décennale, pourrait-on lui comparer »?

Daru contestait au *Génie* la justesse du titre, notait le défaut

1. *Extraits des procès-verbaux de la classe de la langue et de la littérature françaises*, dans les *Œuvres complètes* de Chateaubriand, édit. Ladvocat, 1827, t. XV, p. 432. L'antipathie de Morellet pour Chateaubriand s'était déjà manifestée plusieurs fois : cf. *Observations critiques sur le roman intitulé* Atala. — *Observations sur un article du* Mercure (16 messidor an XI), où Chateaubriand parlait de l'Angleterre, de ses mœurs et de ses écrivains. — *Remarques d'un théologien sur un article du* Mercure *du 1er vendémiaire an X*, où était inséré le morceau du *Génie* sur le serpent et sur la doctrine du péché originel. — *Observations critiques sur le roman qui a pour titre* Les Martyrs.

d'unité dans le ton de l'ouvrage, critiquait certaines théories aventureuses de Chateaubriand, particulièrement celle qui intéresse la divinité du christianisme dans la gloire des poètes chrétiens; mais il ne s'écartait jamais de la modération, et même faisait ressortir avec complaisance dans l'ouvrage « les pensées d'un ordre élevé, les sentiments nobles, les vues littéraires neuves et pleines de sagacité, l'élocution libre et fière[1] ».

Lacretelle, dans une langue pâteuse et embarrassée, soutenait que le *Génie du christianisme*, publié au XVII[e] siècle, eût paru une *profanation* à Bossuet et à Fénelon, à Racine et à Boileau, à Pascal et à La Bruyère; que, publié au XVIII[e] siècle, il eût risqué de « périr sous ce genre de plaisanterie dont on ne se relevait pas ». Surtout il substituait à l'éloge du christianisme une apologie enthousiaste de la philosophie, et réprouvait, au nom même de la philosophie, ce panégyrique qui la compromettrait : « Aussi, concluait-il, jamais ouvrage peut-être n'a offert des preuves si peu dignes des objets, si faibles, et, il faut bien le dire, si souvent dérisoires. »

Regnaud de Saint-Jean-d'Angély s'était placé, pour juger le *Génie*, surtout au point de vue politique. Il affirmait que le succès de Chateaubriand était dû à l'esprit de parti : n'avait-il pas accusé Voltaire et ses amis d'avoir formé une ligue contre la religion; n'avait-il pas appelé l'*Encyclopédie* « Babel des sciences et de la raison », condamné le divorce, reproduit le procès-verbal de l'exhumation de saint Denis, attribué au Saint-Siège la civilisation de l'Europe, approuvé la conduite des papes envers les souverains, décerné des éloges à Pie VII, tandis que cet auteur, remarque-t-il, « n'a encore parlé nulle part, que je sache, de la bienveillance et de la bonté du monarque, qui lui a rendu sa patrie et lui a permis la célébrité, en attendant qu'il obtînt la gloire ». L'ancien président de la classe ne pardonnait pas à Chateaubriand de bouder le pouvoir réparateur, qui « avait relevé les autels, et permis à l'étendard sacré de la religion de marcher, entouré de respect, au milieu des aigles françaises triomphantes, et faisant hommage de la victoire au Dieu des armées ». Jamais la critique avait-elle tenu

1. Villemain s'extasie sur le rapport de Daru : « On aime, dit-il, à tirer du secret et à relire tout haut ce témoignage d'un noble caractère, comme d'un esprit étendu, ces décisions de haute et fine critique émanées d'un homme de bien éminent, que nulle affinité ne rapprochait de M. de Chateaubriand, que sa vie politique en éloignait, et qui, sous la préoccupation des grands emplois, parmi les soins les plus laborieux, trouvait dans son goût des lettres le loisir et le besoin de rendre au talent supérieur une justice à la fois détaillée, sévère et pleine d'affectueuse admiration. » (*La Tribune moderne, M. de Chateaubriand*, p. 180.)

un langage plus adulateur et plus bas! Et voilà l'homme, qui présidait la classe au dernier trimestre de l'année 1810, et qui, à ce titre, participa aux opérations du jury! Il s'imaginait naïvement que la religion, et, à plus forte raison, la littérature n'existent qu'à la condition de porter l'estampille officielle.

Népomucène Lemercier fut, comme d'ordinaire, tranchant, absolu, pédantesque et nuageux : « Un ouvrage littéraire est mauvais, dit-il, s'il n'a pas la raison pour objet fondamental, un langage propre et juste pour expression, et des figures pour ornement de son élégance. Je n'aperçois aucune de ces qualités dans le *Génie du christianisme*, si ce n'est en quelques pages où l'auteur développe des sentiments naturels. Or ce livre ne me paraît bon que par un petit nombre de détails, et mauvais en le considérant dans son tout ». Le reste était écrit du même style.

L'opinion de Lemercier était une boutade; Regnaud avait parlé en courtisan, Lacretelle en philosophe, Daru en homme de goût élégant et superficiel; Sicard avait catalogué les défauts et les beautés de Chateaubriand. Morellet fit une étude minutieuse et soignée : il suit chapitre par chapitre le *Génie* et souvent expose des doctrines intéressantes pour l'histoire des idées.

Le manuscrit de ce travail nous ayant été conservé, nous allons l'analyser[1].

V

Le rapporteur commence par justifier l'opinion émise par la classe dans sa première réponse au ministre, à savoir que le *Génie* ne pouvait prétendre ni au 10e ni au 11e grand prix. Était-ce un ouvrage de philosophie générale soit de morale, soit d'éducation? Non, dit Morellet; car si tout ouvrage didactique peut, en un sens étendu, être appelé un ouvrage d'éducation, ou un traité de morale, quand il touche aux mœurs, aux vices et aux vertus, aux devoirs de l'homme social, la classe avait pensé que le prix ne convenait qu'à un ouvrage ayant *ex professo* pour objet ou la morale en général ou quelque partie importante de l'éducation : le *Génie* ne rentrait pas dans cette catégorie.

1. Le manuscrit est incomplet; cependant il est infiniment plus développé que les quelques pages qui ont été publiées dans les *Mélanges de littérature et de philosophie du XVIIIe siècle*, par l'abbé Morellet, au tome II, sous ces deux titres : *Examen critique de l'ouvrage qui a pour titre* Le Génie du christianisme (p. 138-166) et *Quelques observations critiques sur le paradoxe avancé par M. de Chateaubriand, que la religion chrétienne est la plus poétique de toutes* (p. 245-260). Ce manuscrit appartient à la Bibliothèque municipale de Lyon.

Devait-il être rapporté à la littérature? « Dans un sens étendu, dit Morellet, il n'y a presque point de production de l'esprit qu'on ne puisse appeler ouvrage de littérature »; un sermon, une oraison funèbre, un roman, une discussion économique, ou politique, ou métaphysique, une histoire, un plaidoyer, etc., sont des ouvrages de littérature *lato sensu*. Mais ce n'est pas ainsi que la classe a interprété le décret; et le jury s'expliquait fort bien sur ce point, quand il décidait de n'admettre au concours que « des ouvrages d'une certaine étendue composés spécialement sur quelque sujet de pure littérature ». S'inspirant de cette conception, la classe a réformé la décision du jury sur le 10e grand prix; mais elle ne devait pas songer au *Génie du christianisme*.

Que vaut cette considération du ministre, que le *Génie* était à la 7e ou 8e édition, et qu'on en a beaucoup parlé? Le succès du livre est étranger à la question, et c'est à bon droit qu'il n'a pas été admis au concours : « Si on ne peut le regarder, dit Morellet, ni comme ouvrage de morale et d'éducation, ni comme ouvrage de littérature, son succès n'a pas pu lui ouvrir la lice dans laquelle son genre ne l'appelait pas ».

Le ministre ayant, par ordre de l'Empereur, réclamé l'*opinion motivée* de la classe sur le *Génie*, le rapporteur s'empresse de déférer à ce désir.

Nous ne dirons rien des observations générales par lesquelles Morellet discutait la poétique de Chateaubriand, et réfutait, par les vers connus de Boileau et les exemples de Milton et du Tasse, cette hérésie que « la religion chrétienne est la plus poétique, la plus humaine, la plus favorable à la liberté, aux arts et aux lettres, de toutes les religions qui ont jamais existé ». Nous nous bornerons à relever ce curieux passage du manuscrit, où Morellet reproche à Chateaubriand de fonder sa comparaison des moyens poétiques de la mythologie et de la religion chrétienne, sur une « supposition dont la fausseté, dit-il, vicie tout son système » :

> Cette supposition est que la partie mythologique des diverses religions est une source de beautés poétiques fort importante, fort riche, et que cette source peut être plus ou moins abondante suivant les différences qui distinguent ces théologies.
>
> Deux observations renversent cette théorie : l'une, que les différences dont il s'agit ne sont pas réelles; l'autre, que cette mythologie n'est pas la vraie source des beautés poétiques, et ne peut, par cette raison, apporter de différences sensibles entre l'énergie et l'agrément des compositions poétiques.

Morellet n'est pas embarrassé pour montrer que les théogonies des diverses religions se ressemblent : toutes reconnaissent un Dieu suprême, créateur ou ordonnateur du monde, *cuncta supercilio moventem* ; toutes ont des divinités subalternes, des anges et des démons, un lieu de délices pour les gens de bien après leur mort, et un lieu de supplice pour les méchants, des cérémonies religieuses, des expiations, des mortifications, des miracles et des prophéties. Les machines poétiques ne sont donc pas l'apanage de la religion chrétienne : « Ne pourrait-il pas y avoir en arabe et en persan une épopée construite avec la mythologie des *Mille et une nuits*, aussi belle que la *Jérusalem délivrée* ou la *Henriade*? »

Ces préliminaires posés, Morellet suivait chapitre par chapitre le *Génie* ; et si le rapport de la classe avait exprimé le regret qu'on se fût borné à rappeler les principes généraux et que, par défaut de temps, on n'eût pas étendu la critique à tous les détails, comme dans l'examen du *Cid*, le travail de Morellet était très minutieux, et bien qu'il nous eût avertis qu'il négligerait la partie théologique « qui ne paraît pas être de la compétence d'une académie et qui ne peut devenir l'objet de son travail sans quelques inconvénients », il débutait par une série de remarques relatives à la 1re partie du *Génie*, qui traite des *Dogmes* et de la *doctrine*.

De ces critiques, nous ne retiendrons que celles qui nous ont semblé mériter qu'on les tire de l'oubli, soit qu'elles contiennent des objections fondées à la thèse de Chateaubriand, soit qu'elles nous donnent des aperçus curieux sur l'esprit du XVIIIe siècle, dont l'abbé Morellet était, en 1810, le représentant le plus autorisé.

*
* *

« Il n'est rien de beau, de doux, de grand dans la vie que les choses mystérieuses » : tel est le début du chapitre II du *Génie* intitulé : *De la nature du mystère*.

Morellet s'acharne sur ce mot de mystère, et en propose une triple définition, dont aucune ne s'accorde avec la thèse étrange de Chateaubriand. Ainsi s'agit-il des dogmes qui sont particulièrement l'objet de la foi chrétienne, la trinité, le péché originel, la rédemption? Ces mystères, dit Morellet, n'ont rien de *beau*, de *doux*, de *grand*, « que la difficulté de croire à ces doctrines inaccessibles à la raison humaine, seul guide que nous ait donné la nature ».

Il n'y a point de religion sans mystère, avance Chateaubriand. — Cela est vrai, observe Morellet; mais « c'est précisément les

mystères de ces religions qui en sont la partie honteuse et absurde; les incarnations de Wishnou, les métamorphoses de Sommonacodon, sont des mystères dans toute la force du mot, et en même temps de pitoyables extravagances. » On a reconnu l'argumentation oblique de Voltaire et des encyclopédistes, qui s'attaque aux absurdités du brahmanisme pour ruiner la religion chrétienne : « Il y a, continue Morellet, une religion dans l'Inde, dans laquelle il y a un mystère aussi propre qu'aucun autre à exercer les esprits à une soumission aveugle. Chymi, une déesse qui joue là le rôle de mère des Dieux, a deux enfants, l'un est aîné et l'autre cadet; et le cadet est le père de l'aîné. » Ces comparaisons suggestives sont dans la pure manière du XVIII^e^ siècle.

C'est encore l'esprit de la philosophie, qui inspire à Morellet sa protestation contre la proposition de Chateaubriand que l'homme lui-même est un étrange mystère. Morellet en convient; mais avec Voltaire contredisant Pascal, il proclame que « cette ignorance ne nous impose pas l'obligation de croire à rien qui soit contraire à la raison, ou incompréhensible, ou simplement dénué de preuves. Je ne puis expliquer comment ma volonté remue mon bras, je ne suis pas pour cela obligé de croire à l'harmonie préétablie, ou aux formes plastiques de Leibnitz. Enfin, de ce que la nature a beaucoup de secrets, que nous n'avons pas encore pénétrés, il ne s'ensuit pas que nous devions croire à la Trinité et à l'Incarnation, autrement que sur des preuves de la vérité de ces dogmes. » Ces preuves, Morellet, comme Voltaire, les juge impossibles.

On devine à quelles moqueries donne lieu l'énumération de toutes les rêveries des anciens sur le nombre trois, et qui sont pour Chateaubriand une présomption en faveur de la Trinité. Tertullien et Bossuet cités par Chateaubriand n'obtiennent pas grâce aux yeux du rapporteur qui conclut :

> Après ces belles preuves on est bien étonné de voir l'auteur nous dire sérieusement : cette démonstration de la Trinité peut être comprise par les esprits les plus simples. La simplicité d'esprit doit en effet entrer ici pour quelque chose.... Ceci me rappelle ce qu'on lit dans une relation de la Chine de Magalhacus, où le révérend père, pour prouver que *les Chinois ont beaucoup d'esprit*, dit qu'il en a connu plusieurs qui, sans aucune instruction, comprenaient des raisonnements très difficiles sur la Trinité qu'ils avaient lus dans une traduction chinoise de saint Thomas. Ces Chinois étaient sans doute des esprits simples.

A la Rédemption Chateaubriand rattachait la doctrine du péché

originel, qui, dit-il, « explique tout l'homme ». C'était reprendre la pensée de Pascal : « Sans ce mystère, le plus incompréhensible de tous, nous sommes incompréhensibles à nous-mêmes. De sorte que l'homme est plus inconcevable sans ce mystère que ce mystère n'est inconcevable à l'homme ». Voltaire avait déjà contesté cette *étrange explication*, qui se flattait d'éclaircir les obscurités de notre origine par un système inintelligible, par un mystère qui est une chose inexplicable. Morellet accepte moins encore que Voltaire le raisonnement de Pascal et de Chateaubriand : « On n'est, dit-il, pas plus embarrassé d'expliquer pourquoi l'homme jouit, souffre et travaille, que de dire pourquoi le chien blessé crie, et pourquoi le lion est obligé de chasser pour ne pas mourir de faim, et pourquoi la femelle du singe éprouve des douleurs en accouchant : toutes choses qui s'expliquent sans qu'on ait besoin que le lion et le singe aient commis un péché originel. »

Mais la doctrine du péché originel choque en nous, d'après Morellet, notre instinct de justice. Pour le prouver, Chateaubriand citait l'exemple journalier d'un fils puni pour son père; Morellet pense qu'une preuve parallèle est un blasphème contre la divinité : « Lorsque, dit-il, la justice humaine, ou prétendue telle, dans les états de l'Asie, enveloppe les enfants et toute la famille d'un coupable, elle n'est qu'une exécrable injustice ». Chateaubriand signalait les suites purement naturelles et physiques que les crimes et les désordres d'un père vicieux transmettent à ses enfants, et il disait : « Quand un enfant vient au monde, tout gangrené des débauches de son père, pourquoi ne se plaint-on pas de la nature? » Ce serait une *extravagance* de se plaindre ainsi, répond Morellet, car « il n'y a dans le malheur de l'enfant rien de moral, rien de voulu et de prévu par le père. Il n'a pas voulu que ses enfants fussent punis pour lui, pour sa propre faute. Au lieu que selon le dogme du péché originel, c'est volontairement et sciemment que Dieu a frappé de malédiction toute la race humaine, pour la désobéissance de nos premiers parents, et puni l'innocent du crime du coupable, ce qui est contre toute justice aux yeux de la raison et d'une iniquité qu'aucun mystère ne peut couvrir[1]. »

1. Dans la 1re édition, Chateaubriand vantait la clarté de ce raisonnement relatif au péché originel, et il ajoutait : « Ici point de mots mis à la torture, point de divisions et de subdivisions, point de termes obscurs ni barbares. Vous ne trouverez là ni consubstantialité, ni coéqualité, ni coessentiabilité, ni hypostatique-union, ni mutuelle circomplexion, etc ». Cette seconde phrase a disparu, à partir de la 2e édition, parce que, dit l'auteur, « il n'a pas prétendu rejeter la consubstantiabilité des trois personnes, mais seulement dire qu'il n'employait pas ces expressions dans ses preuves, comme trop particulières à la théologie ». Morellet

Dans les chapitres que Chateaubriand consacre à l'incarnation, au baptême, à la confession, à la communion, Morellet admire la richesse et l'élégance du style, mais il ne trouve que des *paralogismes* et souvent des *sophismes déguisés*, de la *rhétorique métaphysico-théologique*.

Il conteste que la confession soit « une des plus fortes barrières contre le vice et le chef-d'œuvre de la sagesse », et croit que son inutilité est « prouvée par toute l'autorité de l'expérience », et qu'elle est « manifeste à tous les yeux ».

Sur l'eucharistie, Chateaubriand commet l'imprudence de citer un passage de Voltaire, qui semble conclure à la grande efficacité de la communion. Morellet oppose malicieusement aux phrases citées la suite de l'article, qui se continuait ainsi : « Cependant Louis XI, en recevant Dieu dans lui, empoisonne son frère. L'archevêque de Florence en faisant Dieu, et les Pazzi en recevant Dieu, assassinent les Médicis dans la cathédrale. Le pape Alexandre VI, au sortir du lit de sa fille bâtarde, donne Dieu à son bâtard César Borgia, et tous deux font périr par le poison ou par le fer quiconque possède deux arpents de terre à leur bienséance, etc.[1] ». On ne dira jamais assez à quels inconvénients exposent ces citations tronquées, que l'on emprunte triomphalement aux adversaires de ses idées, et qui, rétablies dans leur intégralité, infligent un démenti à la thèse qu'elles devaient soutenir.

Chateaubriand vante la simplicité de la cosmogonie de Moïse comparée à celles des anciens peuples et à celles des philosophes : « ce n'est pas de simplicité qu'il s'agit, c'est de vérité », note Morellet. Or la Genèse n'est-elle pas en contradiction avec beaucoup de vérités physiques incontestables, « de sorte qu'on est forcé de dire que l'Écriture n'a parlé qu'un langage populaire, qui rend très faussement les faits physiques, et au travers duquel on voit assez clairement l'ignorance des phénomènes de la nature[2] ».

s'indigne de cette suppression, qui est une preuve d'ignorance ou d'hétérodoxie : « traiter de termes barbares les termes de consubstantiabilité et d'union hypostatique, qui sont l'un et l'autre *tesserae fidei*, des formules essentielles de la foi chrétienne, dire que le *christianisme n'est point composé de ces choses*, c'est ignorer les premiers éléments de la théologie ».

1. *Questions sur l'Encyclopédie*, t. IV, édit. de Genève : « Quelle est donc la ressource, continuait Voltaire, qui nous reste contre la déprédation, l'insolence, la violence, la calomnie? C'est de bien persuader l'existence de Dieu au puissant qui opprime le faible. Il ne rira pas du moins de cette opinion, et s'il n'a pas cru que Dieu fût dans son estomac, il ne résistera pas à la voix de tous les êtres animés qui lui crient : C'est Dieu qui nous a formés. » « Je suis bien trompé, conclut Morellet, si cette théologie de l'incrédule Voltaire ne vaut pas mieux à enseigner que toute celle de M. de Chateaubriand. »

2. Morellet énumère quelques-uns de ces récits, qui ne peuvent être regardés

Chateaubriand prétend prouver la vérité du récit de Moïse et de la chute du premier homme par la nécessité que l'homme fut perdu pour avoir goûté du fruit de l'arbre de la science du bien et du mal, et par la nature et les mœurs du serpent : « Qu'on suppose, écrit-il, toute autre défense de Dieu relative à un penchant quelconque de l'âme; que devient la sagesse et la profondeur de l'ordre du Très-Haut? » On ne peut s'empêcher de remarquer avec Morellet que ce raisonnement n'est qu'une subtilité, et que la sagesse de Dieu aurait pu se montrer également, si Adam n'eût pas été exposé à la tentation, si Dieu lui eût permis de manger à son aise le fruit de la science du bien et du mal.

Les observations sur les mœurs du serpent prouveraient-elles, en faveur de l'Écriture, la « malédiction dont il a été atteint après son crime », ainsi que dit Chateaubriand? Morellet le nie : nous avons horreur du serpent, mais le tigre, le crocodile, le requin, qui n'ont jamais tenté personne, nous font encore plus d'horreur; la peur que nous avons du serpent a ses causes bien naturelles dans le mal qu'il peut nous faire et dans le danger dont il nous menace. Pour sa marche, elle n'a rien de *caché*, de *mystérieux*, d'*incompréhensible* aux yeux du naturaliste, qui sait qu'elle lui est commune avec plusieurs autres espèces de reptiles, et qu'elle s'exécute au moyen d'une rangée de lames formant la surface intérieure de leur corps, et mobiles au gré de l'animal.

La *malédiction*, dont parle Chateaubriand, serait mieux placée sur le paresseux, qui, d'après Buffon, par le vice d'une conformation bizarre et négligée, ne peut parcourir qu'une toise en une heure, se traîne avec douleur au pied d'un arbre, y grimpe à grand'peine, et n'en peut descendre qu'en se laissant tomber comme un bloc : « On pourrait, ce semble, dit Morellet, avec plus de vraisemblance l'accuser d'avoir autrefois, et sous une forme plus leste, tenté nos premiers parents, croire que c'est pour ce méfait qu'il est aujourd'hui si mal organisé et plus maudit que le serpent parmi les êtres de la création [1] ».

Enfin, Chateaubriand trouve une nouvelle preuve du péché originel dans la mort, que Dieu, dit-il, a inventée après la chute de

que comme des *paraboles* et des *expressions figurées*, à savoir : L'esprit du Seigneur porté sur les eaux, et la lumière séparée des ténèbres avant la création des astres, et le soleil et la lune donnés comme les seuls luminaires placés dans le ciel, et la séparation des eaux supérieures et des eaux inférieures, et la femme tirée de la côte de l'homme, et le paradis terrestre, et l'arbre de la science du bien et du mal, et le serpent qui parle, et le déluge qui couvre les plus hautes montagnes, etc.

1. Les objections de Morellet à ce chapitre du *Génie* ont été plus développées dans l'étude citée plus haut : *Remarques d'un théologien sur un article du* Mercure *du 1er vendémiaire an X.*

nos premiers pères, pour ne pas détruire tout l'homme. Morellet ne voit dans la mort qu'un résultat nécessaire de l'organisation animale : « L'homme, dit-il, dépérit et meurt par l'action des mêmes causes qui le font naître et croître ». D'ailleurs la terre ne pourrait bientôt contenir toutes les races, si elles n'étaient point sujettes à la mort.

*
* *

Les doctrines littéraires et artistiques de Chateaubriand sont l'objet d'une étude attentive dans le manuscrit de Morellet. « Nous avons, dit-il, lu avec attention le second et le troisième volume..., et nous avons discuté tous les arguments déduits dans les douze livres qui les composent. » C'est le résultat sommaire de cet examen, que nous voudrions exposer, et qui complétera les réflexions générales, seules publiées jusqu'ici.

Morellet conteste à Chateaubriand que Dante offre aucune beauté qu'on puisse attribuer particulièrement au christianisme : son enfer, son purgatoire, ses limbes, son paradis, se retrouvent plus ou moins semblables, dans toutes les religions, et c'est à la mythologie qu'il emprunte l'Achéron, Cerbère, Minos, Pluton, les Furies, Méduse, etc.

Chateaubriand reproche au Tasse de n'avoir pas « osé employer les grandes machines du christianisme », et Morellet profite de cet aveu, pour s'étonner que la beauté du ciel et les horreurs de l'enfer, si vraiment elles ont la valeur poétique dont Chateaubriand les croit susceptibles, n'aient pas soutenu et élevé un poète doué d'un si admirable génie. Les *petits ressorts de la magie* lui ont permis de créer Armide; qu'aurait produit l'emploi des grandes machines?

Le *Paradis perdu*, de l'aveu de l'observateur, est un beau poème, mais il faut le rapporter au talent de Milton et au perfectionnement du goût, et non à la supériorité poétique de la religion : « La Genèse, dit-il, existait depuis environ trois mille ans, sans qu'on eût fait un poème du *Paradis perdu*; le mérite poétique du christianisme était demeuré stérile pendant tout ce temps-là ». Comment la peinture d'Adam et d'Eve tirerait-elle son excellence de la Bible et des dogmes de notre foi? La Bible n'a rien dit des amours d'Adam et d'Eve que ce mot bien sec : *Or Adam connut sa femme Eve, qui conçut et engendra Caïn.*

Les poèmes épiques français sont médiocres, et il faut convenir que la religion chrétienne n'a pas répandu sur eux les beautés poétiques dont Chateaubriand veut qu'elle abonde : « Les beautés

d'un poème, dit Morellet, sont ailleurs que dans les fictions qu'on y fait entrer; elles sont dans la nature pour qui sait les en tirer, comme la Vénus était dans le bloc de marbre qu'a travaillé le sculpteur. »

Aussi ne veut-il voir qu'un paradoxe dans cette thèse de Chateaubriand que la faiblesse de la *Henriade* tient à ce que Voltaire n'était pas chrétien. Chateaubriand n'a-t-il pas dénié à Voltaire le goût, le savoir et la raison? C'est un *blasphème*, s'écrie Morellet. Que n'a-t-il étudié les Pères et l'antiquité, dit Chateaubriand! « Voltaire, répond Morellet, avait étudié profondément l'antiquité et avait une assez grande connaissance des Pères pour s'être assuré qu'on n'en peut presque rien tirer d'utile et d'intéressant et surtout rien qui ne se trouve beaucoup mieux dans les bons écrivains profanes. Et s'il eût perdu sa vie à lire les volumineux ouvrages de saint Grégoire et de saint Augustin, nous n'aurions pas tant d'écrits que nous lui devons, sources abondantes de plaisirs et d'instructions. » Pourquoi Chateaubriand souhaite-t-il encore que Voltaire eût vécu à Port-Royal? Mais alors il n'eût pas écrit ses tragédies, *Zaïre*, *Mérope*, *Tancrède*, et « tant d'autres ouvrages immortels ».

De cette revue générale des épopées, Chateaubriand passe aux caractères de l'époux, du père, de la mère, etc., auxquels le christianisme a prêté de nouvelles beautés. Morellet conteste que les progrès de l'esprit humain soient dus à la religion chrétienne. D'après lui, les poètes modernes ont mieux peint les caractères, parce qu'ils les ont mieux observés, et dans cette étude ils ont été aidés par la diffusion plus grande des connaissances, due à l'activité naturelle de l'esprit humain, au perfectionnement du gouvernement, à l'amélioration de la vie sociale, aux encouragements des souverains, à l'invention de l'imprimerie, à la découverte d'un monde nouveau, etc.

Chateaubriand oppose à l'amour conjugal d'Eve et d'Adam la reconnaissance d'Ulysse et de Pénélope. Morellet, comme Chateaubriand, donne l'avantage à Milton sur le poète de l'*Odyssée*; mais il observe que la situation n'est pas la même, et qu'il n'y a rien de *chrétien* dans les sentiments d'Adam et d'Eve : « Pour égayer notre discussion, dit-il, je rapporterai un conte que fait Ménage, qui me semble avoir quelque rapport à ceci. Au temps des troubles de religion en France, les catholiques reprirent sur les huguenots une ville où ceux-ci avaient empêché les mascarades pendant qu'ils en avaient été les maîtres. Le carnaval venu, une vieille femme catholique entendant passer une bande de masques, dit :

Dieu soit loué; on voit bien que la véritable religion est rétablie ici. Il me semble, continue Morellet, que les amours d'Adam et d'Eve n'ont pas plus à faire à la religion chrétienne que la mascarade qui édifie la vieille femme. »

Entre Priam et Lusignan, Morellet n'a pas la *témérité*, comme il dit, de prononcer; mais il s'étonne que Chateaubriand attribue la supériorité de Lusignan au christianisme de Voltaire, qui avait précisément échoué dans la *Henriade*, parce qu'il n'était pas chrétien.

Il est moins juste encore, aux yeux de Morellet, de dire que le christianisme favorise le génie des mères par le culte de la vierge : « Une vierge, dit-il, qui n'a point eu de commerce avec un époux, ne peut être une mère avec tous les sentiments de celle qui l'est à la manière ordinaire. » Quant aux prodiges de l'amour maternel, Morellet les trouve partout, dans les anciennes histoires, chez les noirs, et même dans le petit roman d'*Atala*, où Chateaubriand a peint « des scènes très touchantes de cet amour des femmes sauvages pour leurs enfants ».

Il n'est pas nécessaire de soutenir que l'Andromaque de Racine est une mère chrétienne, pour éprouver les sentiments et parler le langage que le poète français a su lui prêter. Gusman pardonne à Zamore; Alvarez exhorte son fils à pardonner : c'est que tous deux ont une âme généreuse autant que chrétienne.

Le système de Chateaubriand l'incline à proclamer Zaïre plus intéressante et plus touchante qu'Iphigénie; par nécessité de le contredire, Morellet va jusqu'à nier la supériorité de Voltaire.

En effet, dit-il, Iphigénie fait à son père le double sacrifice de son amour et de sa vie; Zaïre n'immole que son amour; Iphigénie se dévoue pour assurer la gloire et la grandeur de son père; l'obéissance aux ordres de ses dieux n'entre pour rien dans son sacrifice. Zaïre, au contraire, se résigne moins par soumission aux désirs de son père, que par cet amour de Dieu, qui l'a gagnée bien subitement. « Iphigénie n'est que fille, conclut Morellet, et par cette raison elle l'est éminemment; Zaïre est dévote, autant, si même elle ne l'est plus, que fille, et tout ce qu'elle a de religion est en affaiblissement de l'expression de sa tendresse filiale... Le sacrifice d'Iphigénie est plus grand que celui de Zaïre, et celle-là est plus fille que celle-ci. »

Sur ce qui est des caractères sociaux, Morellet n'admet pas que la peinture du prêtre chrétien ait plus de variété et de grandeur que celle du prêtre dans le polythéisme. Car il fait remarquer que ce dernier jouant un rôle très important, et que Calchas, Chryséis,

les prêtres d'Egypte jugeant les rois, les prêtresses de Delphes et de Cumes étaient « des personnages aussi poétiques qu'un évêque en mitre et même qu'un pape avec sa tiare[1]. »

Enfin faut-il accepter, avec Chateaubriand, que le *beau idéal* se trouve dans la chevalerie du moyen âge, et que toutes les vertus du chevalier étaient des vertus chrétiennes?

Cet idéal, qui consiste à garder la foi jurée, à protéger la faiblesse, à se battre avec courage et à ne pas égorger les vaincus, est fait, dit Morellet, de « vérités morales humaines qui s'établissent toujours à la suite et en proportion des progrès de la civilisation ». Les chevaliers vivaient de pillages et de rançons, comme c'est l'habitude dans la vie guerrière, et ne pratiquaient pas la pauvreté; mais qu'importe? « la pauvreté n'est jamais une vertu ». En amour, ils donnèrent le modèle d'une tendresse et d'une délicatesse, que Chateaubriand attribue à l'exemple de J.-C., qui parlait aux femmes avec bénignité; « c'est, dit Morellet, la première fois que dans un ouvrage écrit en faveur de la religion on a fait de l'amour profane une vertu chrétienne ».

Morellet va plus loin : fidèle aux idées de l'*Essai sur les mœurs*, il ne peut pas admettre que les chevaliers aient donné des modèles de vertu : « Qu'étaient, s'écrie-t-il, et que pouvaient être ces chevaliers, toujours le casque en tête et la dague au côté, au milieu d'un peuple de serfs et dans le désordre du gouvernement féodal, avant que les souverains eussent abaissé la puissance des seigneurs? Qui croira que, pouvant le plus souvent être injustes impunément envers leurs vassaux et leurs serfs, à défaut d'une autorité suffisante pour les contenir, ils fussent et justes et bienfaisants? qui croira à leurs vertus chrétiennes? » Ainsi Morellet abaisse l'idéal religieux du moyen âge par des arguments *a priori*; son maître Voltaire avait enseigné que cette période d'obscurantisme avait été le triomphe de la barbarie; on n'accusera pas son disciple d'avoir travaillé à la *restauration de la cathédrale gothique*.

*
* *

Le 3e livre de cette IIe partie s'ouvre par cette proposition que le *christianisme a changé les rapports des passions en changeant les bases du vice et de la vertu*.

1. Le chapitre x (2e partie), qui commence par un parallèle de la Sibylle et de Joad, s'achève par un parallèle de Virgile et de Racine. De ce parallèle, Morellet dit qu'il est « fort ingénieux et fort bien écrit », et qu'il contient des « observations fines et neuves sur le caractère des deux poètes, mais étrangères au but principal de l'auteur ».

Morellet objecte à Chateaubriand que les bases du vice et de la vertu ne peuvent pas être changées; seuls d'*absurdes* théologiens ont pu soutenir qu'il n'y a ni vice ni vertu en dehors de la religion chrétienne. La morale a son fondement dans la nature de l'homme et dans ses rapports avec ses semblables, et non dans la volonté de Dieu. Prétendre que le bien et le mal, le juste et l'injuste ne sont tels que parce que Dieu le veut, c'est une « opinion monstrueuse qui détruit toute morale ».

Une de ces modifications signalées par Chateaubriand consiste dans l'*humilité*, qui, chez les anciens, passait pour bassesse et dont le christianisme a fait la première des vertus. L'esprit de Morellet est si peu chrétien qu'il rejette cette classification, et qu'il n'a que mépris pour l'humilité : « A quoi, s'écrie-t-il, et à qui sert-elle? Le seul sens raisonnable qu'on puisse donner à ce mot est celui que lui attache Vauvenargue : *L'humilité est le sentiment de notre bassesse devant Dieu.* » Oui, l'homme est faible et petit en présence de l'auteur de la nature; « mais en donnant par courtoisie à ce sentiment le nom de vertu, on conviendra qu'il n'y en a point de moins fécondes en bons fruits ». L'humilité, d'après lui, conduit souvent à l'abjection, et presque toujours à une honteuse inutilité.

On a reconnu cet orgueil de la pensée du XVIII^e^ siècle, qui aurait cru déchoir, si elle avait accepté les idées reçues, et qui dressa contre la tradition la toute-puissance de la raison.

L'esprit anti-chrétien, au XVIII^e^ siècle, se marque plus fortement encore dans la discussion que Morellet élève à propos de la définition que Chateaubriand donne de l'amour, « mélange des sens et de l'âme, dont l'amitié est la partie morale ».

Ce sentiment *perfectionné*, inconnu à l'antiquité, semble suspect à Morellet, qui demande plaisamment à Chateaubriand s'il a jamais eu un confesseur ou un directeur qui lui ait passé ce mélange des sens et de l'âme. La morale chrétienne aurait-elle donc étrangement changé depuis le milieu de ce mauvais XVIII^e^ siècle? « Je me rappelle très distinctement, continue l'abbé, qu'il y a soixante-dix ans un pauvre jeune homme allant à confesse était très durement traité, s'il allait conter au prêtre qu'il avait pour sa jeune cousine *ce sentiment, mélange des sens et de l'âme, dont l'amitié est la partie morale.* » Son expérience personnelle de la confession n'est pas d'hier, n'est-il pas vrai? Pour son compte, il aurait versé des trésors d'indulgence sur les belles pécheresses de son temps; et au lieu de hausser les âmes vers cette perfection morale qui s'acquiert au prix d'une lutte incessante, il eût été d'accord avec elles pour ne pas prendre trop au sérieux les enseignements d'une religion, qui,

dit-il, « condamne un regard à la dérobée, un désir fugitif », qui « a poussé tant de milliers de créatures humaines à fuir aux déserts de la Thébaïde, à s'ensevelir vivantes dans des monastères, à jeûner, à se macérer, à se déchirer de coups, pour réprimer et pour éteindre ce que Chateaubriand appelle lui-même une *passion demi-chrétienne*[1] ».

Comment donc Chateaubriand a-t-il pu soutenir que la religion chrétienne elle-même puisse devenir une passion et inspirer les arts? Cette religion, en effet, nous traîne dans les cloîtres, « pour y mener une vie inutile et sauvage[2] »; elle ne laisse au chrétien que peu de commerce avec son corps, « comme si Dieu ne les avait pas unis pour commercer ensemble »; elle fait des martyrs, comme Polyeucte « insultant au culte public et troublant la société ». La liste de ses méfaits est infinie : guerres de religion, persécutions pour des différences d'opinions, bûchers de l'Inquisition, Saint-Barthélemy, régicides, obstacles mis aux progrès de toutes les hautes connaissances : « tous ces maux, toutes ces horreurs, dit Morellet, sont les fruits naturels de la religion, devenue passion, et si, retenue dans de certaines limites, on ne peut pas lui donner le nom de fanatisme, certes, il ne faut pas le lui épargner, lorsqu'elle s'emporte à ces horribles excès ».

Qu'on dise, si l'on veut, que la religion, génératrice de maux et de crimes, est une source de beautés poétiques. Une tempête, un naufrage, une bataille, une peste, une famine, une conspiration, une révolution offrent aussi au poète une riche matière. Il serait plus sage pour l'apologiste de la religion de ne pas la compromettre ainsi par la considération de ses effets poétiques : « Dans la recherche des principes d'une bonne poétique, la croyance de celui qui s'en occupe est fort indifférente et n'y entre pour rien. On peut faire

1. Morellet dit son mot sur les personnages littéraires étudiés par Chateaubriand, la Didon de Virgile, la Phèdre de Racine, la Julie de Rousseau, l'Héloïse de Pope, la Virginie de Bernardin de Saint-Pierre; son raisonnement est toujours pareil, aucune de ces beautés n'est due au christianisme. Ainsi, dans *Paul et Virginie*, la « religion est un cadre, mais non le fond du tableau »... « Ce n'est pas par vertu chrétienne que Virginie ne se dépouille pas, c'est tout simplement par pudeur; il ne faut pas donner la pudeur comme une vertu établie par l'Evangile, elle est naturelle à la jeune fille; c'est une arme que lui a donnée la nature contre la séduction, et par-là même elle est plus aimable que si elle n'était que chrétienne. »

2. Le christianisme, dit Morellet, n'a pas le monopole de ces âmes vouées à la vie religieuse; et il invoque le témoignage de Bernier sur les faquirs, dont les uns, réunis dans des espèces de couvents, font vœu de chasteté, de pauvreté et d'obéissance; dont les autres font de longs pèlerinages, tout nus, chargés de grosses chaînes, livrés à des jeûnes et à des austérités terribles, ou, dans l'espoir d'une vie future plus délicieuse que la leur, s'abîment dans la méditation et une extase perpétuelle : « Nous sommes, conclut-il, des novices auprès de ces gens-là ».

une bonne tragédie avec des personnages de la religion d'Odin, ou de celle de Brama, ou de celle des Grecs, ou de celle des chrétiens[1]. »

Les arguments par lesquels Morellet discute l'opinion de Chateaubriand que « les anciens n'avaient point de poésie proprement dite descriptive », sont connus et sont, pour ainsi dire, classiques. L'auteur du *Génie* lui-même a compris la nécessité de s'expliquer plus nettement, et, dans une note, il nous prévient que les modernes diffèrent des anciens, en ce que ceux-ci n'ont traité le paysage que comme fond de tableau, alors que ceux-là ont représenté *nûment* les fleuves, les montagnes et les forêts; il convient d'ailleurs que les anciens avaient peut-être raison de réduire la poésie descriptive à n'être qu'un élément accessoire de l'œuvre d'art, et qu'il faut en ce genre se garder d'un abus, déjà manifeste au début du XIX^e^ siècle.

Mais ni Morellet ni les derniers disciples du classicisme n'ont su opposer d'argument valable à cette admirable vue de Chateaubriand : « La mythologie païenne, peuplant l'univers d'élégants fantômes, ôtait à la création sa gravité, sa grandeur et sa solitude. Il a fallu que le christianisme vînt chasser un peuple de faunes, de satyres et de nymphes pour rendre aux grottes leur silence et aux bois leur rêverie. Les déserts ont pris sous notre culte un caractère plus triste, plus grave, plus sublime; le dôme des forêts s'est exhaussé, les fleuves ont brisé leurs petites urnes, pour ne plus verser que les eaux de l'abîme du sommet des montagnes : le vrai Dieu, en rentrant dans ses œuvres, a donné son immensité à la nature ». L'incomparable peintre que fut Chateaubriand révélait sa maîtrise dans cette page, qu'un Morellet était impuissant à comprendre; les descriptions colorées et neuves de l'*enchanteur* ont justement fait oublier cette mythologie fanée, que les Morellet voulaient conserver, pour l'unique raison qu' « elle est depuis une longue suite de siècles en possession de la place que le christianisme de M. de Chateaubriand vient lui disputer[2] ».

1. Ce livre se terminait par l'épisode de *René*. Morellet le juge ainsi : « C'est un ouvrage agréable; il est écrit plus sagement que beaucoup d'autres parties, et cette sagesse s'y concilie avec la chaleur et l'intérêt. On ne peut pas contester à ce petit roman d'être un ouvrage de littérature agréable et touchant; mais ce n'est pas là l'ouvrage de littérature qu'a voulu couronner le décret. On peut demander aussi ce que ce roman prouve en faveur de la supériorité poétique de la religion chrétienne. Il est agréable; mais ce n'est pas parce que les personnages en sont chrétiens, que la sœur de René se fait religieuse, et j'avoue que j'aime encore beaucoup mieux *Daphnis et Chloé* de Longus, qui n'est pas un auteur chrétien, et son antre des Nymphes que la description de l'antique abbaye et du monastère où Amélie s'ensevelit. Ce roman intercalé trouble absolument le plan et ne semble placé là que pour distribuer la matière et grossir le volume, ainsi que celui d'*Atala*. »

2. *Quelques observations critiques sur le paradoxe... Mélanges*, t. II, p. 249.

Qu'il vienne maintenant avec son éloge du Jupiter Olympien[1], de Pluton régnant aux Enfers[2], de Neptune, de Vénus, des Amours et des Grâces; nous comprenons tout ce qui manque à ce critique attardé pour s'élever jusqu'aux hauteurs du rêve et de la poésie, qu'un Chateaubriand parcourait sur les ailes de son imagination grandiose et de sa fantaisie souveraine.

Les grands poètes sont faits pour se comprendre, et lorsque Chateaubriand exalte avec un frémissement d'âme la poignante vision de l'enfer du Dante, Morellet se récrie : « Que la vanité nationale et l'ancienneté consacrent chez les Italiens des productions d'un génie encore brut et sauvage, jusqu'à en faire admirer des défauts choquants pour le goût et la raison, cela s'excuse et s'entend. Mais qu'à froid un homme nourri de l'étude des bons modèles mette de telles extravagances au-dessus des peintures admirables de Virgile où brillent toutes les beautés dont le sujet est susceptible, et la noblesse, et la grâce, et le sentiment, et le goût : voilà ce qui m'étonne[3]. » Pardonnons à Morellet son blasphème contre le Dante, en considération de son amour pour Virgile : le goût plus sûr de Chateaubriand distingue l'art exquis de Virgile et les touches sombres et formidables de celui qui l'avait choisi pour descendre aux Enfers :

Tu duca, tu signore e tu maestro.

* * *

La III[e] partie du *Génie* développe l'influence du christianisme sur la musique, la peinture, la sculpture, l'architecture : « Toutes les

1. Il convient que le Dieu de la Bible a de la grandeur et de la poésie; mais le fragment cité par Chateaubriand a été, dit-il, embelli dans la traduction de La Harpe.

2. Morellet conteste que le diable soit poétique; là-dessus il cite le portrait écrit par Piron :

Il a le teint d'un rôt qui brûle,
Le pied fourchu,
Le nez fait comme une virgule,
Le front cornu,
Le fuseau dont filait Hercule
Noir et tortu,
Et pour comble de ridicule
La queue au c...

3. Chateaubriand ayant cité quelques vers du Dante dans la traduction de Rivarol, Morellet écrit : « Que M. de Rivarol nous donne cet épouvantable et dégoûtant galimatias comme approchant beaucoup du Laocoon (sans doute à cause du grand rôle qu'y jouent les serpents), je ne m'étonnerai point de ce rapprochement digne de l'esprit paradoxal et faux que cet écrivain a montré dans tous les ouvrages qu'il a produits en pays étrangers ».

religions en ont fait autant, dit Morellet; et même, c'est toujours en s'écartant de l'esprit du christianisme que les sociétés ont fait quelques progrès dans les beaux-arts ».

Si vous en doutez, écoutez l'impitoyable adversaire accabler ce christianisme d'ignorance et de ténèbres : « La religion, au moins telle qu'elle nous est enseignée, annonce les bénédictions du ciel au pauvre d'esprit de qui on ne peut attendre ni un bon poème, ni un beau tableau. Elle pousse les chrétiens dans la solitude, dans les cloîtres, où l'on vit éloigné de tous les objets des beaux-arts. Elle recommande le mépris des richesses, sans lesquelles on ne peut faire travailler les artistes. Elle ne permet ni aux hommes ni aux femmes, de laisser voir leurs beautés qui sont les modèles d'après lesquels les arts s'exercent. Elle veut qu'on affaiblisse, qu'on altère par les pratiques religieuses, par la prière, la veille, le jeûne, les mortifications, qu'on contrarie tous les mouvements, tous les sentiments de ce corps de péché qui est après tout l'instrument de tous les arts. Elle pousse au célibat et à l'oisiveté monastique une portion considérable des hommes et des femmes, parmi lesquels il en est toujours beaucoup, qui, restés dans la société, eussent concouru à porter les arts en avant ». Ainsi, d'après Morellet, le *Génie du christianisme* est la négation de l'art, et ce zélé défenseur de la sévérité et de l'austérité de la religion chrétienne la rappelle vivement à son esprit véritable : en son nom il jette l'anathème à l'art, avec autant de naïveté qu'un Tolstoï.

Hostile à l'art, le christianisme met des chaînes à la science, s'il faut en croire Morellet, et il cite les bulles des papes et les décisions des théologiens contre les découvertes les mieux établies, par exemple celles de Copernic et de Galilée. La chimie, à son tour, a été toujours persécutée par la religion : ainsi le *Directorium inquisitorum*, composé au XIV^e^ siècle, et qui servait de guide aux tribunaux de l'Inquisition, énumère les personnes sur qui doit porter la surveillance des inquisiteurs et mentionne les chimistes qu'on appelait alors *alchimistes* [1].

La IV^e^ partie du *Génie* développe les splendeurs du culte catholique, et le talent descriptif de Chateaubriand s'y déploie à merveille.

Morellet ne s'est pas laissé désarmer par l'harmonie des tons et la variété des couleurs. Son *indifférentisme* s'est défendu contre les séductions d'un artiste qui venait de montrer dans la religion

1. Ici le manuscrit présente une lacune importante; il ne contient rien sur les livres III (*Histoire*), IV (*Eloquence*), V (*Harmonies de la religion chrétienne avec les scènes de la nature et les passions du cœur humain*).

chrétienne la satisfaction de tous les besoins de cœur et d'imagination, que les Français de 1802 portaient confusément au fond d'eux-mêmes, et que dix ans de révolution avaient comprimés sans les étouffer.

Avec quelle émotion Camille Jordan, en 1797, avait réclamé qu'on rendît leur voix aux cloches si longtemps muettes ! Chateaubriand, à son tour, orchestrait magnifiquement la symphonie des cloches. Morellet lui objecte que les cloches ne servent pas exclusivement à de pieux usages, que les unes ont donné le signal de meurtres et de conspirations, que d'autres ont indiqué l'heure d'un rendez-vous. « Je ne parle pas sérieusement, continue-t-il, mais je veux faire sentir la futilité de toute cette manière d'employer le talent d'écrire à donner de l'éclat et des couleurs à des opinions, à des idées que la saine raison ne peut accueillir, et qui ne sont que de pures niaiseries. »

A la cloche religieuse Morellet oppose la cloche *laïque*, celle du beffroi annonçant les heures, les incendies, l'ouverture des marchés, du travail, du repos, des assemblées : « N'aurait-elle aucune sympathie morale avec nos cœurs, s'écrie-t-il, parce qu'elle ne serait pas attachée à une église? C'est une doctrine monstrueuse que celle qui enseigne que sans la religion les hommes n'ont entre eux aucunes relations morales. »

Les philosophes, au dire de Morellet, sont de si sincères admirateurs de la beauté, même religieuse, qu'ils ont été les premiers à reconnaître le mérite des psaumes traduits par Malherbe et par Rousseau, des hymnes de Coffin et de Santeuil. D'ailleurs, parmi les prières chrétiennes, les plus belles sont précisément le *Pater* et l'*Ave*, c'est-à-dire celles dont la simplicité était trop nue pour inspirer l'enthousiasme de Chateaubriand ; les proses et les hymnes, le *Stabat*, le *Pange lingua*, le *Dies iræ*, sont d'une platitude rare, au jugement de Morellet. Enfin le critique s'élève contre l'emploi du latin dans les prières de l'Église : « Une religion raisonnable et vraie, dit-il, ne peut tirer aucun avantage de l'usage d'une langue qu'on n'entend pas. »

Il convient que la description chrétiennne prend un grand charme sous la plume de Chateaubriand ; mais il ajoute que les païens avaient des cérémonies religieuses qui égalaient en magnificence, si elles ne les surpassaient, toutes celles des temps modernes ; telle est la description des fêtes de Délos par Barthélemy ; telles sont les cérémonies grandioses des Birmans et des Chinois : « M. de Chateaubriand pourrait-il dire que la cérémonie d'ouvrir la terre, pratiquée par les empereurs chinois, n'est pas aussi belle

que la procession des villageois autour de leurs champs et que la prière adressée par le souverain d'un peuple immense pour obtenir du ciel la prospérité des moissons ne vaut pas nos litanies des saints[1] ? »

De même le christianisme n'a pas, quoi qu'en dise Chateaubriand, le monopole de la magnificence dans les cérémonies funèbres. En Egypte, le jugement du roi mort par les prêtres de Memphis, les tombeaux des pyramides, les embaumements, paraissent à Morellet un témoignage de respect envers les morts qui dépasse toutes les pratiques de la religion chrétienne.

Chateaubriand reprochait aux philosophes de n'avoir pas quitté tes jardins d'Académus pour répandre leur doctrine. Morellet les lustifie d'avoir, en général, limité leur prosélytisme à leurs conjemporains, parce qu'ils ne damnaient pas ceux qui ne pensaient pas comme eux : « Un philosophe, dit-il, au temps de Socrate et de Platon, quelque opinion qu'il eût des Dieux, ne croyait pas que les autres nations fussent obligées de la connaître et de l'adopter sous peine de damnation éternelle : il n'avait donc pas pour se faire missionnaire la raison qui anime les nôtres à porter l'évangile au loin. »

La chevalerie, dont Chateaubriand cherche l'origine dans la religion, est blâmée par Morellet, qui juge inconvenant de consacrer par des cérémonies religieuses une institution militaire, en dépit de la maxime : *l'église abhorre le sang*, et en même temps galante, en dépit du commandement de Dieu : *Vous ne convoiterez pas la femme de votre prochain*.

Morellet adopte sur les croisades l'opinion courante au XVIII[e] siècle, que ces expéditions avaient un objet plus politique que religieux; car J.-C. n'a jamais dit aux chrétiens : *Allez, la torche et le fer à la main, soumettre à ma religion les peuples et les pays qui la méconnaissent* : « De la fin du XI[e] siècle à 1270, dit Morellet, l'Orient fut le tombeau de plus de deux millions de croisés. »

Ces détails nous permettent de prévoir avec quelle vivacité Morellet a relevé l'affirmation excessive de Chateaubriand, qu' « il n'y a pas une belle institution dans les siècles modernes que le christianisme ne réclame ». Plutôt qu'à la religion, Morellet rapporte les institutions belles et utiles aux progrès de la civilisation,

1. Morellet n'oublie pas le cliché traditionnel, à savoir que la plupart des cérémonies catholiques sont copiées de celles du paganisme : « notre eau bénite est l'eau lustrale des anciens; nos cérémonies funèbres, les *Parentalia*; nos rois, les *Saturnales*; notre fête des morts, les *Februalia*; nos processions, nos rogations, les *Ambarvalia* ».

au développement de la raison, aux gouvernements éclairés qui préparent le bonheur des peuples, au sentiment moral qui existe dans le cœur de l'homme indépendamment de la religion, et, plus simplement encore, au désir de satisfaire les besoins de la vie, d'assurer le plein développement de l'intelligence et des forces humaines.

Morellet concluait avec sévérité que la doctrine de Chateaubriand était fausse et viciait tout l'ouvrage; enfin, disait-il, « le *Génie du christianisme* est bien éloigné d'atteindre au plus haut degré de la nouveauté des idées réunies à la justesse et à la vérité ».

VI

Telles sont les principales observations que le *Génie du christianisme* suggère à l'abbé Morellet. L'apologétique de Chateaubriand était inconsistante; la littérature et l'esthétique y tenaient plus de place que la théologie. Mais, dans tous ces domaines, Morellet était incapable de lui faire des objections valables, et il s'est rejeté sur une réfutation oblique, puisée surtout à l'école de Voltaire et de l'*Encyclopédie*. Sa discussion n'a pas avancé d'une heure l'époque où la dialectique du *Génie*, adaptée après tout à la pensée des contemporains, paraîtra surannée et faible. Comme il n'avait qu'un talent médiocre, sa polémique, dont la plus grande partie, d'ailleurs, resta inédite, n'enleva pas à Chateaubriand un seul de ses admirateurs. On prit en pitié ce *philosophe* vieilli, qui se mesurait au brillant apologiste : dans une question où tout le surnaturel était engagé, Morellet était venu, armé du bon sens moqueur et de l'ironie glacée du XVIII[e] siècle, et il s'était flatté de ne pas trouver de mystères dans l'âme de l'homme et dans le monde extérieur. Ce tenant d'un autre âge ne parlait pas aux jeunes générations le langage dont elles étaient avides, et le *Génie du christianisme* garda ses positions.

Cependant, à l'Institut, le rapport de Morellet fut goûté. Nous avons vu qu'Arnault s'y rallia sans réserves; Sicard lui-même reconnut qu'il fournissait à la classe les éléments de sa réponse à l'Empereur.

En effet, le 13 février 1811, l'Académie résumait ainsi son jugement :

1° Le *Génie du christianisme*, considéré comme ouvrage de littérature, a paru à la classe défectueux quant au fond et au plan.

2° Quand le fond et le plan n'auraient pas les défauts que la classe y a reconnus, l'exécution serait encore imparfaite.

3° Malgré les défauts remarqués dans le fond de l'ouvrage, dans son plan et dans son exécution, la classe a reconnu un talent très distingué dans le style.

4° Elle a trouvé de nombreux morceaux de détail remarquables par leur mérite, et dans quelques parties des beautés de premier ordre.

5° Elle a trouvé, toutefois, que l'éclat du style et la beauté des détails n'auraient pas suffi pour assurer à l'ouvrage le succès qu'il a obtenu, et que ce succès est dû aussi à l'esprit de parti et à des passions du moment, qui s'en sont emparées, soit pour l'exalter à l'excès, soit pour le déprimer avec injustice. L'Académie proposait l'ouvrage, non pour un prix décennal, mais pour une distinction particulière que lui accorderait l'Empereur[1].

Cette exclusion des prix décennaux n'eut pas de suite : la fameuse distribution, déjà si retardée, ne se fit pas.

Napoléon avait-il changé ses intentions, parce que les voix de l'Académie ne furent pas de son goût? ou bien s'aperçut-il que les ouvrages proposés étaient trop médiocres pour jeter sur son règne l'éclat qu'il souhaitait? L'année 1812 vint, avec ses graves préoccupations; le bruit des armes étouffa le discret murmure des solennités académiques.

Cependant Chateaubriand obtint une compensation inattendue. Le 10 janvier 1811, M.-J. Chénier mourait à l'âge de quarante-six ans; la candidature de Chateaubriand se trouva aussitôt posée par une sorte d'accord tacite entre l'Empereur, désireux de prendre sa revanche, et ceux qui avaient peut-être quelque scrupule d'avoir porté un jugement passionné sur le *Génie du christianisme*. Bourrienne et Rovigo appuyèrent Chateaubriand auprès de l'Empereur; Népomucène Lemercier, qui refusait le grand prix à l'auteur du *Génie*, acceptait de voter pour lui.

Chateaubriand fit les visites d'usage aux membres de l'Académie. M^me^ de Vintimille le conduisit chez Morellet : « Nous le trouvâmes, dit Chateaubriand, assis dans un fauteuil devant son feu; il s'était endormi, et l'*Itinéraire*, qu'il lisait, lui était tombé des mains. Réveillé en sursaut au bruit de mon nom annoncé par son domestique, il releva la tête et s'écria : *Il y a des longueurs, il y a*

1. *Extraits des procès verbaux.* — Déjà la commission avait demandé que le cercle des récompenses fût élargi, et, par exemple, qu'un prix fût fondé pour un *recueil de poésies lyriques*, et surtout pour le meilleur des ouvrages appartenant aux genres que le décret ne mentionnait pas : cf. Mesnard, *Hist. de l'Académie franç., depuis sa fondation jusqu'en 1830*, p. 274.

des longueurs! Je lui dis en riant que je le voyais bien, et que j'abrégerais la nouvelle édition. Il fut bonhomme et me promit sa voix, malgré *Atala*[1]. »

L'élection se fit le 20 février, sept jours après l'arrêt porté sur le *Génie du christianisme* : vingt-cinq membres étaient présents, Chateaubriand obtint la presque unanimité ; et l'Empereur approuva ce vote par un décret.

Le soir même, à son cercle, raconte Villemain, comme il félicitait M. de Fontanes du choix de ce nouveau collègue, il dit avec son grave et malin sourire : « Eh bien! vous éludez la question, messieurs de l'Académie; vous avez joué de finesse avec moi; vous prenez l'homme, au lieu du livre; je verrai s'il n'y a pas moyen de donner au nouvel élu quelque grande place littéraire, une direction générale des bibliothèques de l'Empire.

On sait quel tapage fit le discours que Chateaubriand avait composé pour sa réception; le 4 septembre 1812, l'auteur du *Génie du christianisme* recevait l'ordre de quitter Paris.

C. Latreille.

1. *Mémoires d'Outre-Tombe* : édit. Biré, t. III, p. 31. Dans son discours de réception, Chateaubriand témoigna sa reconnaissance à Morellet, qu'il loua d'avoir, « sous les glaces de l'âge, retrouvé toute la chaleur de la jeunesse pour plaider la cause des malheureux ». En effet, en 1795, Morellet avait écrit deux plaidoyers pour les victimes de la Révolution, *Le Cri des Familles* et *La Cause des Pères*.

GUILLAUME DES AUTELS ET LES « JEUX DE ROMANS »

Il y a un certain nombre d'années déjà, dans la livraison d'avril-mai-juin 1903 de la *Revue d'Histoire littéraire de la France*, M. Gustave Lanson dressait une longue liste des représentations théâtrales du XVI[e] siècle dont il a été conservé quelque indice.

Basée sur la documentation la plus étendue et — mais le dire est superflu — la plus sûre, cette énumération s'est volontairement réduite aux renseignements essentiels. Elle note la date, le lieu de la représentation; elle ajoute, toutes les fois qu'une trace en subsiste, ce qui n'est pas toujours, le nom de l'auteur, comme le titre et le genre de la pièce; elle se borne à cela. Il faut bien considérer que, si M. Lanson avait, à chaque article, précisé ses sources, qu'il reste loisible de retrouver, s'il était entré dans le détail et s'était laissé aller au commentaire circonstancié souvent possible, ce n'est plus quelques pages, c'est presque un livre qu'il eût écrit. Puis, l'objet spécial de son étude était la recherche des « origines de la tragédie classique en France » : telle est, en effet, la rubrique adoptée. Il ne s'est donc arrêté que devant deux ou trois œuvres qui d'une façon directe intéressaient cet ordre d'idées. Quant au reste, la mention sommaire devait suffire.

Mais parfois cet enregistrement pur et simple nous laisse en quelque sorte insatisfaits. Il arrive que l'on soit désireux de reprendre en sous-main, au sujet de tel ouvrage représenté que le plan de M. Lanson ne voulait marquer que d'un trait cursif. Et la tentation se fait plus forte si l'on peut espérer, à cette occasion, fournir deux lignes de plus à la précieuse nomenclature.

Ainsi, sur le milieu du siècle, à cette année fatidique qui vit poindre les premières œuvres des poètes de la grande école nouvelle, nous avons :

1549, le dimanche de mi-carême, devant le cardinal de Tournon, dialogue moral à cinq personnages de Guillaume des Autels.

Ici M. Lanson a eu comme témoin le poète lui-même.

Qu'on ouvre un recueil qui ne porte pas de nom d'auteur, mais de mainte manière est signé : Des Autels. Il s'intitule : REPOS DE PLUS GRAND TRAVAIL. Lieu et date : A Lyon, par Jean de Tournes et

Guil. Gazeau, MDXXXXX. Un exemplaire est à la Bibliothèque Nationale, Réserve Ye 1406. Brunet cite une autre édition : REPOS DE PLUS GRAND TRAVAIL ET SOULAGEMENT D'ESPRIT, *ioinc deux dialogues; premier : debats de l'Ignorance et Verité. Second : l'Esprit et la Chair.* Paris, veufue Jehan Bonfons, s. d. Mais cette édition semble perdue. Il faut se contenter de celle de Lyon.

Les pages 62-96 sont consacrées à un *Dialogue Moral*, dont suit l'*Argument* :

> Qui ha fait en l'Asie cesser la religion chrestienne? Qui ha fait naistre tant d'Heretiques? Les pechez des Hommes. Qui la fera retourner? Qui illuminera les infideles? Dieu. Comment? Par sa verité. Où est elle? En l'Eglise. — Les personnages sont Vouloir divin, Ignorance, le Temps, Verité.

Aux pages 97-141, « *Autre Dialogue Moral, sur la Deuise de Monsieur le Reuerendissime Cardinal de Tournon*, Non quae super terram. *Ioué à Valence deuant luy, le dimenche de my Caresme 1549.* » Personnages : Le Ciel, l'Esprit, la Terre, la Chair, l'Homme. Rien qu'à lire le nom des cinq entreparleurs, la pièce se devine. C'est un débat entre la Chair et l'Esprit, à qui des deux s'assurera de la possession de l'Homme. L'Homme tout d'abord se laisse séduire aux promesses de la Chair, mais la péripétie réserve à l'Esprit la victoire finale. L'Homme renonce aux jouissances de la Terre pour mériter les joies du Ciel.

Deux Moralités. La première peut compter sept cents vers. Rien ne spécifie qu'elle ait été jouée. Il y a probabilité pourtant, mais enfin la représentation de la seconde, qui atteint un total d'environ huit cent trente vers, pouvait seule être cataloguée.

Par cette mise à la scène du *Dialogue Moral de l'Esprit et de la Chair*, sinon du *Dialogue Moral du Debat de l'Ignorance et Verité*, Guillaume des Autels prit donc contact avec un public plus nombreux et plus immédiat que celui du livre. N'a-t-il que cette fois tenté l'aventure?

Un texte va nous fixer sur ce point, en même temps qu'il dessinera en ses grandes lignes la théorie dramatique particulière au poète.

Il se rencontre dans la REPLIQUE DE GUILLAUME DES AUTELS *aux furieuses defenses de Louis Meigret. Avec la* SUITE DU REPOS DE L'AUTEUR. A Lyon, par Jean de Tournes et Guil. Gazeau, MDLI. La cote de la Bibliothèque Nationale, Réserve, est : Ye 1679. Brunet indique encore ici une divergence en inscrivant la date de

1550. Et de fait, en tête de l'œuvre, une Dédicace est du « 20 aoust » de la dite année.

Au cours d'une polémique assez vive engagée contre l'un des premiers et des plus catégoriques réformateurs de notre orthographe, Guillaume des Autels est amené à parler littérature, poésie, théâtre. En opposition formelle avec Ronsard et Du Bellay qui, à ce moment précis, veulent tout changer, il prend résolument parti pour les vieux genres nationaux.

Il dit, à mi-chemin de sa revue :

De nos poësies purement Françoyses encore est celle que lon appelle Moralité : laquelle ie ne m'esbahis estre mesprisée des doctes gens veu le desordre que par ignorance y commettent ceux lesquelz indignement et (comme lon dit) sans lauer les mains la veulent manier : mais lon ne peut faire que ie n'estime la chose, comme elle est, saincte et venerable...

Que la Moralité (ie la nommeray ainsi iusqu'à ce qu'elle ayt trouué vn autre nom) soit plus profitable que ny la comedie ny la tragedie, il en appert pour ce que ces deux tendent plus à la corruption qu'à la bonne information des mœurs, l'vne proposant tout exemple de lasciuité, l'autre de cruauté et tyrannie....

Mais on trouue estrange en nostre Moralité la fiction des personnes inanimées : pour ce (parauanture) qu'il est difficile d'obseruer le decore à les introduire parlantes. Voire comme si c'estoit nouuelle, et que aux tragedies lon n'eust iamais veu parler la vertu et la victoire. Prodiche, comme ha escrit Xenophon, ha bien introduit la vertu et la volupté; et Ennie dit la vie et la mort desbattre en la satyre. D'autre part, pourquoy ne receurons nous aussi tost la guerre que Bellonne ou Mars, la verité que Pallas, la chasteté que Diane, l'amour que Venus ou son filz qui signifient vne mesme chose. Et quant à la superstition du nombre des Actes, des Scenes, et des personnes parlantes, il n'y a pas grand raison pour quoy nous nous y deuïons amuser. Toute fois rien n'empesche de le faire qui voudra. Au demeurant nous y mettrons tout l'artifice necessaire qui est le plus autour du decore des circonstances, l'enrichirons de diuerse erudition, toute fois facilement desclairée, laborerons sus tout à mouuoir les affections, et illustrerons frequemment noz propoz de sentences populaires. Croyez que ce poëme tel que ie le veux, encore qu'il ne soit tant amignardi de curieuses figures que les autres, pour n'estre obscur au peuple, deuant lequel il est proposé, ne deura point estre contemné....

Non à le faire temerairement, comme nos rimeurs, qui en pensent estre grans maistres quand ilz ont fait force rymes sans raison. I'ay de ce nombre connu autre fois vn ie ne say quel Luyton, qui s'en faisait appeler maistre Laurent. Dieu sait quel poëte et mignon des Muses. L'audacieuse ignorance de celuy là me fit prendre pitié de nostre langue :

et, laissant reposer mes Muses legales pour quelque peu de temps, entreprendre à Rommans (ville que pour l'honnesteté des citoyens ie ne pourray iamais assez louer) de faire les ieux lesquelz furent iouez par trois iours : esquelz, selon que le loisir me permit, ie monstray que ce genre de poëme estoit apte à receuoir plus d'ornement qu'on n'auoit encore accoutumé de luy en bailler : et connu par exemple que les poësies purement Françoyses n'y estoient pas otieuses : comme la Ballade pour par frequente repetition inculquer et faire retenir au peuple les populaires sentences : les vers batelez, pour troubler et conciter les esprits : les couronnez, pour les esiouir et regaillardir et auoir le commun applaudissement de tous les auditeurs ; en quoy nostre langue ha ne say quelle naïue grace inconnue aux autres....

Ie n'ay deliberé d'escrire plus auant de la poësie, tant pour l'honneur de ceux qui en ont doctement escrit que pour ce que i'en ay parlé en la preface des ieux de Rommans, qui en brief seront mis en lumiere....

Laissons le fait des *Jeux de Romans*, pour nous occuper d'abord des théories émises et de ce qui s'en peut vérifier par les Dialogues que nous possédons.

On voit quelle est la position adoptée par Des Autels. Il est, à un certain degré, un novateur, mais un novateur qui ne renie pas la tradition, qui veut au contraire s'y rattacher solidement, la continuer, et non la dédaigner. Il est l'homme d'une évolution, d'une fusion, de tout plutôt que d'une rupture. Il rêve une sorte d'accommodement qui ne sera guère réalisable. Il sent parfaitement tout le bénéfice que l'on doit retirer d'une assimilation des antiquités hellénique et romaine, comme aussi de la culture plus précoce de nos voisins d'au delà des Alpes; mais cela ne l'incite nullement à trancher le lien avec un passé très vivant encore, à répudier le vieux génie national. Il le proclame, avec la clarté désirable, dans la préface du Repos de plus grand travail :

Au demeurant, ie n'ay seulement imité la façon d'escrire des Grecs, Latins et Italiens : ains ie n'ay point reietté les bonnes inuentions de nos anciens Françoys : et ceux qui le font me semblent mal illustrer nostre langue.

Illustrer... Ceci n'est-il pas un trait direct décoché à Du Bellay?

La tragédie et la comédie classiques, telles que Jodelle va tenter de les introduire chez nous, ne l'attirent pas. La Moralité du vieux répertoire lui suffit. Il lui attribue une valeur d'enseignement fort supérieure à celle qui résulterait, moins immédiatement, des formes dramatiques des anciens. Il admet l'urgence d'en relever le style, d'en hausser le ton. Mais, au point de vue artistique, il lui

accorde d'égales ressources, et qui se suffisent à elles-mêmes, sans un secours étranger. Ainsi, sans y faire d'opposition absolue, il ne voit pas bien l'utilité de la division par actes et par scènes : avec plus de science historique et critique, il alléguerait que ces coupes sont d'innovation relativement récente et d'origine théorique, et que les œuvres des tragiques grecs ne les comportent pas. Il ferait également observer que, seules, des conditions scéniques ont pu restreindre le nombre des interlocuteurs en présence; il se contente de réclamer la liberté sur ce chapitre.

La Moralité donnait une voix aux « personnes inanimées ». De même fait-il parler l'Ignorance, la Vérité, le Ciel, la Terre, la Chair, l'Esprit. Et il s'efforce de légitimer l'emploi de ces entités philosophiques, en signalant d'analogues symbolisations antiques. Il pourrait citer encore Bia et Kratos chez Eschyle, Thanatos chez Euripide, Polemos, Eirènè, Penia chez Aristophane : la Force, la Mort, la Paix, la Guerre, la Pauvreté.

Ce qui l'éloigne surtout du nouvel art dramatique, c'est la tendance à ne plus être qu'un divertissement de lettrés. Il est intéressant de noter en Des Autels le désir de s'adresser au grand public, au peuple assemblé, et d'agir fortement sur lui.

Pour cela tous les moyens lui sont bons. Voulant être entendu de la foule, il lui emprunte son langage propre. Il recherche les formules proverbiales, les notations consacrées d'idées générales qui constituent le patrimoine oral et moral de cette foule, et où il trouve, de lui à elle, un agent de transmission rapide et sûr.

Puis il attribue une importance prépondérante à l'effet des rythmes les plus accentués, mode purement physique, visant les sens et la mémoire tout à la fois. Quant à la nature ou la provenance des rythmes eux-mêmes, peu importe.

Dans le Dialogue I, Vouloir Divin entame l'action par un Sonnet. Ensuite Ignorance, seule sur le théâtre, débite sa Ballade. C'est mêler, suivant l'esthétique décrite plus haut, les vieux types français aux types italiens, d'adoption récente.

Dialogue II, après une Ballade destinée à impressionner l'intellect des auditeurs « par fréquente répétition », le discours alterné procède quelque temps par décasyllabes à rimes plates. Vient le temps où le ton doit changer : une allure lyrique est alors obtenue à l'aide de mesures diverses et de divers entrelacements ou entrecroisements des finales semblables. Certains huitains mettent au bout du vers des répercussions comme « maudite dite » et « navire vire », ou, d'un vers à l'autre accouplent les sonorités pareilles à l'excès : « passage », « pas sage ». C'est ce qu'on appelait encore

les rimes « équivoques, couronnées, batelées »; c'était de petits amusements, qu'il élève à la dignité de ressources d'art. Et de brefs tercets s'envoient le mot d'appel, ainsi que dans le Lay ou le Virelay. Et des mètres de sept syllabes se contrarient avec d'autres de trois syllabes, sur le dessin de l'Arbre Fourchu des vieilles rhétoriques. Un Sonnet précède la Ballade qui termine, dont les trois couplets et l'envoi ont ce commun refrain : « Le cœur au Ciel et non pas en la Terre ».

Des Autels n'est d'ailleurs pas le seul, dans le même temps, à affecter ces singularités. A cette date encore de 1549, Thomas Sibilet publiait une traduction de *L'Iphigene d'Euripide*. En tête de la tragédie, il prévient les lecteurs :

> Vous y lirez des vers depuis deux syllabes iusques à treze, et la plus grande part des assietes de Ryme auiourd'huy usurpées en nostre langue Françoyse, voire iusques au Sonnet, Lay, Virelay et ryme alterée, et n'y eusse omis le Rondeau, s'il y fust aussi bien venu à propos.

Grâces aux Dieux cléments, on n'y lit point de Rondeau; on n'y lit même point de Ballade; mais parfaitement un Sonnet, prononcé par Iphigénie, et une Tierce Rime à l'italienne qui passe successivement de la bouche de Clytemnestre en celle de sa fille. Des Autels s'est montré à la fois moins extravagant, puisque ce n'est pas les figures légendaires de la Hellas homérique qu'il astreint aux modes moyenâgeuses ou renaissantes d'un François Villon ou d'un François Pétrarque; et plus conséquent avec son principe, puisqu'il ne reculerait devant aucun poème à refrain. Puis Sibilet n'agit que par dilettantisme, ou par virtuosité, ou par pédanterie : auteur d'un *Art Poétique*, on dirait qu'il veut dresser un catalogue en exemples de presque tous les genres dont il a fourni la recette.

Chez Des Autels, au contraire, c'est l'application d'une théorie d'art réfléchie et cohérente, convaincue et dont les tendances, dans leur ensemble, se recommandent par une belle ambition hautaine, qui mérite en un mot, même si elle se trompait, même si elle n'a pu aboutir, d'attirer et de retenir l'attention.

Ce rêve d'instituer ou de maintenir sur notre théâtre une formule plus foncièrement française que celle qui, hésitante avec Jodelle, finit par s'affirmer dans les œuvres du XVII^e^ siècle, — ce rêve, il serait plus curieux encore de constater comment Des Autels avait tâché de le dévoiler tout à fait dans la préface des *Jeux de Romans*, de le réaliser dans les *Jeux de Romans* eux-mêmes.

Mais cela nous est refusé, car le livre annoncé, promis, ne parut jamais.

Que s'est-il passé? Sans doute ceci. Un an ou deux s'écoulèrent, après le Repos, après la Replique. Guillaume Des Autels rencontra Olivier de Magny, Joachim du Bellay, se rallia, plus ou moins complètement, à la doctrine de Ronsard. S'il n'abjura pas expressément ce qu'il ne put jamais considérer comme une erreur, du moins ne jugea-t-il plus à propos de prendre position d'une façon si nette contre ses nouveaux amis. Il hésita en tout cas. Il subit aussi l'influence victorieuse et se rendit compte que l'on ne résiste pas à la poussée des idées. L'âge vint, qui eut raison des beaux enthousiasmes de jeunesse. Il fallut bien s'avouer que les Moralités avaient cessé d'attirer la foule et que les temps n'étaient plus d'assembler devant les vieux échafauds en plein air le tumultueux auditoire d'antan, vibrant sous les belles sonorités, avide de la bonne parole.

Les poèmes restèrent en manuscrit. Et qui dira de quelle façon mélancolique un manuscrit périt!

Mais, du fait même de la représentation, il n'est pas permis de douter.

M. Hans Hartmann qui publia en 1907, à Zurich, une thèse en langue allemande sur : *Guillaume Des Autels, poète et humaniste français*, en a retrouvé la trace dans les Registres de la ville de Romans. Voici la mention :

1550, 25 mars. A la demande de quelques prestres habitués de l'Eglise de Saint-Bernard de Romans et de quelques jeunes gens de cette ville de jouer à la Pentecoste un jeu de trois journées « à la Pentecoste de Dieu et extirpation de vices, » le conseil de la ville fait un accueil favorable sous la reserve de la permission du Roy. *Archives Municipales de Romans, Registre BB*, 7.

L'autorisation est du 25 mars 1550. Cette année-là, la Pentecôte tombait le 25 mai. Les *Jeux* eurent donc lieu juste deux mois après la délibération du conseil de ville. A ces derniers jours de mars, la pièce, ou plutôt la trilogie de Moralités, devait être composée, pour que le procès-verbal en parle avec tant de précision et si conformément à ce qu'en dira Des Autels : « les ieux lesquels furent iouez par trois iours... » Peut-être même était-elle déjà *distribuée*.

En tout cas elle fut jouée, du 23 au 27 mai, par quelques clercs et quelques laïques lettrés. Parmi ces derniers, « jeunes gens de la ville », se rencontraient des femmes. Celle qui eut le principal rôle est Denyse L'Hoste, la même que le poète chanta dans tous ses vers, en la nommant « Sa Sainte ».

En un sonnet du Repos de plus grand travail, il lui rappelle ce souvenir :

> Quand ta beauté vingt mille yeux regardoient
> Ioincte aux maintiens que tu y accommodes
> Et qu'à ta voix (vif esprit de mes Odes)
> Autant de mille oreilles se pendoient...

Vingt mille yeux et vingt mille oreilles cela fait dix mille spectateurs. Le chiffre a-t-il été grossi, par un peu d'exagération ou méridionale ou poétique? Peut-être que non. L'affluence a pu être extrême en ces jours de fête, et Romans n'est qu'à quelques lieues de Valence et de Tournon, où Des Autels avait des protecteurs et des amis. On dut venir de la ville et des campagnes.

Il faut s'arrêter devant l'hémistiche : *Vif esprit de mes Odes*, qui souligne le caractère lyrique, en même temps que dramatique, des poèmes, ou plutôt leur tendance à développer l'action dramatique et à en procurer l'intelligence par des moyens d'ordre lyrique. Cela est bien conforme avec ce que nous avons lu des intentions et de la conception d'art de Des Autels. Et, au surplus, peut-être ne faut-il pas regretter autrement la préface qui nous manque : elle n'aurait été sans doute qu'une amplification des quelques lignes de la Replique à Louis Meigret.

La question a été posée[1], qui ne devait pas l'être, de savoir s'il n'y avait point identité entre les *Jeux de Romans* et le *Dialogue moral* de Valence, dont le succès aurait été « assez vif pour autoriser d'autres représentations... »

Non. La chose est impossible. Le *Dialogue de l'Esprit et de la Chair* porte la marque de sa circonstance. On le joua le dimanche de la Mi-Carême, c'est-à-dire le dimanche le plus rapproché du jeudi de la Mi-Carême de l'année 1549. Il fut publié dans le Repos de plus grand travail en 1550 ou dès 1549. La Replique parut postérieurement, dans les derniers mois de 1549 au plus tôt. Comment l'auteur y annoncerait-il qu'il va « mettre en lumière » une pièce que l'on aurait déjà pu lire?

Et puis, il ne serait question que d'une pièce donnée trois fois, par trois jours de suite; de deux, si l'on veut introduire dans l'affaire le *Dialogue d'Ignorance et Vérité*. L'une de ces suppositions n'est pas plus valable que l'autre. Les deux textes allégués sont formels, ils se confirment mutuellement, et il n'y a qu'à les

1. Dans les notes d'une reproduction de la Vie de Guillaume des Autels, écrite par Guillaume Colletet. (*Revue de la Renaissance, septembre-décembre 1906.*)

prendre à la lettre. Des jeux « iouez par trois jours » dit la Replique; « un jeu de trois journées » précisent encore mieux les Archives de Romans. Il s'agit d'un vaste spectacle occupant le théâtre, à lui seul, trois après-midi consécutives, d'une Trilogie en un mot, — de quelque chose de comparable soit aux solennités grecques, soit aux grandes auditions wagnériennes. Le sujet lui-même est nettement déterminé par ces mots, bien qu'ils aient en eux de l'incertain et du confus : « A la Pentecoste de Dieu et extirpation des vices. » Du moins particularisent-ils assez pour qu'il n'y ait le moindre rapport avec l'affabulation bâtie sur la devise du Cardinal de Tournon.

Il ne serait pas difficile d'ajouter quelques lignes sur le compte du précédent entrepreneur des spectacles de la ville de Romans, ce « Luyton » de maistre Laurent, que Des Autels nomme aussi Thulon, à qui, dans ses épigrammes, il applique les qualificatifs de « furieux », de « bette mauvaise », de « sot glorieux », et dont il ruina le commerce. Mais cette personnalité nous intéresse peu.

Il nous suffit de constater qu'avant 1550 exista dans la petite ville de Romans un théâtre public, où l'on jouait des Moralités, et de noter qu'aux fêtes de la Pentecôte de 1550, Guillaume des Autels s'efforça de relever le niveau de cette entreprise dramatique par une œuvre d'une importance appréciable.

Telle est la mention que nous prenons la liberté de demander à M. Lanson d'accueillir dans son répertoire des pièces non purement livresques du XVI^e^ siècle [1].

Jacques Madeleine.

1. Et encore, en passant, ce curieux *Ballet des Vierges Sages et des Vierges Folles* que Brantôme nous révèle, comme il a été l'un de ceux qui nous ont mis sur la piste de « la première en date des Tragi-Comédies françaises : *La Belle Genièvre* » (Cf. *Revue de la Renaissance*, janvier 1903). — Voici pour le Ballet : « Monsieur le Connestable qui vit aujourd'huy s'en pourra bien souvenir, ce fut lors que tournans d'Escosse Monsieur le Grand Prieur de France, de la maison de Lorraine, et luy, la Reyne (d'Angleterre) leur donna un soir à soupper, où après se fit un ballet de ses filles, qu'elle avoit ordonné et dressé, representans les vierges de l'Evangile, desquelles les unes avoient leurs lampes allumées et les autres n'avoient ny huile ny feu et en demandoient. Ces lampes estoient d'argent fort gentiment faites et élabourées, et les Dames estoient très belles et honnestes et bien apprises.... » (*Vies des Hommes illustres : Henry II.*) — Il est vrai que ce ne fut que dansé, mimé, et à Londres. La date correspond à l'année 1561.

L'IDÉE DU « NATUREL » ET LE SENTIMENT DE LA NATURE CHEZ FÉNELON

L'idée du « naturel » et le sentiment de la nature paraissent bien être deux notions fort distinctes, très dénuées entre elles de parenté. On peut aimer l'aisance et la simplicité sans être ému par un beau paysage. Et depuis Delille ou Chateaubriand les écrivains descriptifs, grands et petits, peintres de détails ou d'ensembles, n'ont, en fait, guère passé pour des écrivains très naturels. Il semble donc qu'aujourd'hui « naturel » et « Nature » ne puissent être rapprochés que par hasard, ou à la faveur d'une sorte de jeu de pensées ou de mots.

Il n'en a pas été toujours ainsi. Bernardin de Saint-Pierre, et J.-J. Rousseau plus encore, distinguaient peu, dans la joie que leur causaient les beaux spectacles de la nature, le plaisir sensible qu'ils éprouvaient à les voir, et l'intime bonheur qu'ils ressentaient à songer que l'homme et ses artifices n'avaient pas été mêlés à la production de ces merveilles.

Fénelon, qui est à bien des égards leur ancêtre en matière de pensée et de goût, n'a pas, m'a-t-il semblé, séparé davantage ces deux notions. Et c'est ce que la présente étude a pour objet d'établir, en montrant quelles idées, quels souvenirs, quelles tendances Fénelon a mis, et souvent réunis, sous ces mots de « naturel » et de « Nature ».

*
* *

Si l'on admet que les *Dialogues sur l'Éloquence* sont la plus ancienne expression de son goût littéraire, il a commencé, semble-t-il, par opposer la solidité judicieuse du bon sens « naturel » aux affectations vaines et fausses du bel-esprit : qu'un sermonnaire, pour être « ingénieux », cherche un jeu de mots dans le choix de son texte, mêle l'antiquité profane à l'Écriture sainte, se préoccupe d'arriver à l'*Ave Maria* par une chute heureuse, ce sont là des raffinements que tout homme de goût doit blâmer[1].

Cependant, dans ces mêmes *Dialogues* il ne condamne pas

1. *Dial.*, I, début, t. XXI des *Œuvres c.*, éd. Lebel.

seulement la recherche, mais aussi, et surtout peut-être, la raideur. Il demande que les divisions[1], au lieu d'être uniformes, soient « simples, naturelles, offertes par le sujet »; ou même, comme elles sont, après tout, d'invention récente, et « datent de la scolastique », il ne faut pas s'asservir à leur ordre, tout apparent, qui « dessèche et gêne le discours », et qui, au fond, « détruit l'unité » véritable. Il vaut mieux choisir pour chaque chose la place capable de la rendre « plus propre à faire impression »; l'ordre sera caché[2]; la souplesse et la variété s'ensuivront.

Enfin il faudra « peindre[3] » la nature, c'est-à-dire « représenter les circonstances d'une manière si vive et si sensible, que l'auditeur s'imagine presque les voir »; et l'on peindra par des images, par les mouvements du style, par les gestes même. Les faits surtout, les détails, même familiers, sont nécessaires, et l'on ne doit pas les redouter comme trop bas : Homère et l'Écriture les ont admis; « la poésie qui est le genre le plus sublime, ne réussit qu'en peignant les choses avec toutes leurs circonstances ».

Comment l'orateur, ou l'écrivain, réalisera-t-il le mieux ces préceptes? Après une instruction générale étendue et surtout approfondie, il n'aura qu'à « parler selon l'abondance du cœur » en méprisant les fautes de détail qui pourront échapper. Sans compter les autres bienfaits de l'improvisation, — la vivacité, la chaleur, — ces fautes même se tourneront en avantage. « L'auditeur de bon goût prendra plaisir à y reconnaître la nature[4] ».

Mais surtout, on n'atteindra au « naturel » que si l'on est désintéressé. Tant que l'on s'attachera à plaire, on ne trouvera que de vains ornements, des « fredons » comme ont fait Cicéron et Isocrate : « l'art est grossier et méprisable dès qu'il paraît[5] »; l'art véritable, représenté par Homère et Virgile, se cache. Virgile ne « peint » vivement ses héros que parce qu'il « disparaît » derrière eux.

Ainsi, au nom du naturel, Fénelon rejette le bel-esprit, moins sans doute parcequ'il est le mauvais goût, que parce qu'il représente les « fausses subtilités » d'un goût contemporain de l'architecture gothique et de ses « colifichets »; il réclame la souplesse, de vives et émouvantes peintures; enfin, il estime que l'orateur sacré doit s'abandonner à l'improvisation, s'il veut, à l'exemple

1. *Dial.*, II, t. XXI, p. 63 et suiv.
2. P. 71.
3. P. 47.
4. P. 63.
5. P. 51.

de Jésus-Christ, « distribuer tranquillement sa doctrine[1] » et non gâter l'inspiration, « forcer les matières[2] », se rendre lui-même sec et abstrait par les « efforts[3] » de l'ambition littéraire.

Le livre de l'*Éducation des Filles* reflète, dans un autre ordre d'idées, les mêmes tendances. Fénelon ne veut point de « parure vaine et affectée[4] », mais une « noble simplicité », des « cheveux noués négligemment par derrière », et des « draperies pleines et flottantes à longs plis ». Ici encore il proscrit les méthodes uniformes : « Il faut, dit-il, le moins de règles que l'on peut[5] ». Le naturel et la simplicité devront se retrouver encore dans le choix des distractions, des plaisirs simples donnant seuls une joie égale[6]. Enfin, l'on ne devra pas forcer l'application des enfants par des châtiments, mais bien glisser doucement la science à l'ombre des plaisirs. L'enfant en viendra à aimer l'étude, il s'instruira sans s'en apercevoir, très « naturellement ».

Mêmes principes encore dans certains *Dialogues des morts*. Virgile complimente Horace[7] de sa « variété », de ses grâces « simples, naïves », et il se reconnaît lui-même inférieur à Homère. Il s'est accommodé aux délicatesses de ses lecteurs, tandis qu'Homère a songé seulement « à peindre en tout la vraie nature »; l'auteur de l'*Énéide* n'a pu égaler celui de l'*Iliade*, précisément parce qu'il a été « plus poli, plus châtié, plus fini » : il en est devenu « moins simple, moins fort, moins sublime ». Et Parrhasius et Poussin[8] donnent au peintre un avertissement semblable : « L'Art n'imite bien la nature qu'autant qu'il attrape cette variété infinie dans ses ouvrages. »

La *Lettre à l'Académie*, qui est comme le testament du goût fénelonien, présente de ces principes des formules à la fois plus décidées et plus légères, car Fénelon les répète avec insistance, et sans crainte des redites, qui donnent à sa pensée le tour négligé et naturel de l'improvisation.

Il condamne courtoisement le genre fleuri, dont les « grâces » surchargées « d'ornements affectés[9] » n'atteindront « jamais au sublime[10] », et même se concilient mal avec « la bienséance ».

1. P. 94.
2. P. 119.
3. P. 93.
4. Ed. Jouaust, p. 104 (ch. x.).
5. P. 48.
6. P. 39.
7. *Œuvres c. de F.*, XIX, p. 328 et suiv.
8. P. 333.
9. Éd. Cahen, p. 33.
10. P., 38.

Aussi bien le goût véritable n'est-il satisfait ni par « le difficile, ni par le rare, ni par le merveilleux[1] », mais « par le beau simple, aimable et commode ». Qu'on ne s'embarrasse donc pas de règles trop minutieuses, qui « gênent » la liberté des écrivains. Si l'Académie fait une grammaire, qu'elle soit « courte et facile », et non « trop curieuse et remplie de préceptes[2]; au lieu d'éliminer certains mots de la langue, qu'on admette un vocabulaire plus riche[3], qui présente plus de commodité. Enfin, et surtout, Fénelon proteste contre la contrainte de la rime[4] qui « gêne »[5], qui « dessèche » la langue, qui amène avec soi la subtilité, qui fait tort aux « tours naturels ». A la rigueur il admet les vers irréguliers[6], pour la « liberté » qu'ils donnent. Mais il souhaite que l'on recherche avant tout les « beautés simples, faciles, claires et négligées en apparence », les « ornements naturels » et le « sublime familier[7] ».

C'est pourquoi aux modernes « ingénieux » il préfère les anciens « qui n'ont que la simple nature »? Non qu'il respecte les anciens pour l'autorité de leur antiquité même. Mais l'affectation est trop fréquente, même chez les meilleurs d'entre les modernes. Les stances du *Cid* sont un jeu d'esprit; le langage fastueux d'Auguste dégrade la tragédie de *Cinna*; et le récit de Théramène manque de « naturel[9] »; Molière abonde en phrases « forcées[10] ». Sophocle, qui fait parler ses personnages selon la « nature », et Térence qui est « ingénu », nous émeuvent bien davantage. Sans doute il faut choisir parmi les anciens, et ne pas les admirer tous aveuglément. Parmi eux les vrais modèles seront Démosthène[11], l'orateur qui « s'oublie », chez qui « rien ne brille », et non pas Cicéron, dont « l'art infini » et « la magnifique éloquence » laissent remarquer quelque coquetterie; enfin Virgile et Homère, qui nous font aimer leurs héros, en s'oubliant pour eux. Tout devient touchant dans leurs vers, parce que jamais la vanité littéraire ne vient les distraire de l'étude de la « nature ».

Fénelon s'aperçoit, alors, que cette supériorité des anciens ne tient pas seulement à leur méthode, ou plutôt, comme il dit, à leur

1. Éd. Cahen, p. 71.
2. P. 7.
3. P. 12 et suiv.
4. P. 54 et suiv.
5. P. 64 et suiv.
6. P. 58.
7. P. 69.
8. P. 159.
9. P. 88 et suiv.
10. P. 103 et suiv.
11. P. 47, p. 28 et suiv.

« manière » d'écrire, mais à leurs mœurs, à leur manière de vivre. Les auteurs latins et grecs sont plus simples, parce que les hommes et les institutions qui les entouraient l'étaient aussi. Et ils sont, en somme, naturels, parce qu'ils avaient sous les yeux la Nature. Ici s'unissent et se confondent « naturel » et Nature : Fénelon passe insensiblement de la première de ces idées à la seconde : il demande un « beau naturel[1] », qui ne dédaigne pas les « peintures naïves du détail de la vie humaine » ; il en trouve le modèle dans l'*Odyssée* : et aussitôt il ajoute : « Cette simplicité des mœurs semble ramener l'âge d'or ; les vains préjugés de notre temps avilissent de telles beautés : mais nos défauts ne diminuent point le vrai prix d'une vie si raisonnable et si naturelle... Rien n'est au-dessus de cette peinture de la vie champêtre :

O fortunatos nimium..., etc.[2] »

Cette nature fraîche, claire et élégante, fait le charme des paysages du Titien[3], qui s'est bien gardé « de peindre un riche parterre avec des jets d'eau et des bassins de marbre. »

Doute-t-on maintenant que, si l'on veut égaler ou surpasser les anciens, il faille « suivre encore plus qu'eux leurs idées sur l'imitation de la belle nature[4] » ?

N'est-ce pas là la formule même qui résume le mieux l'esprit qui inspire la « suite de l'*Odyssée* d'Homère » ? *Télémaque* semble bien n'avoir été que l'illustration de ces théories, de ce goût. Les personnages dans lesquels l'auteur met toutes ses complaisances sont visiblement ceux en qui le « naturel » s'épanouit le mieux. C'est Mentor dont « les habits sont simples et négligés[5] », dont les discours sont toujours « proportionnés aux besoins des autres[6] », dont la sagesse n'a jamais rien d'affecté et s'accommode des plaisirs[7], et qui estime le travail fait « de génie, irrégulièrement et par saillies[8] », plus que la tâche méthodiquement et péniblement accomplie. C'est Termosiris, dans sa gravité simple[9]. La beauté de Calypso, celle de ses Nymphes[10], celle de Minerve[11] surtout, sont

1. P. 72.
2. P. 74.
3. P. 153.
4. P. 134.
5. T. XX, des *Œuvres c.*, liv. V, p. 112.
6. *Id.*, liv. IX, p. 217.
7. *Id.*, liv. VII, p. 164.
8. *Id.*, liv. XVIII, p. 467.
9. *Id.*, liv. II, p. 33.
10. *Id.*, liv. I, p. 6.
11. *Id.*, liv. IV, p. 73.

« simples, négligées », au lieu que les Chypriennes ne connaissent pas la « noble simplicité » et n'ont que des « grâces affectées[1] ». Partout, en toute occasion, Fénelon ne se lasse jamais d'admirer les bienfaits des goûts conformes à la nature, et de la vie qui s'écoule au milieu des champs. Ce n'est pas dans un palais, mais dans une grotte, qu'il place la demeure de Calypso; le repas que l'on sert à Télémaque est simple; l'architecture égyptienne est simple et noble; Télémaque goûte des plaisirs innocents et vifs au milieu des solitudes de l'Égypte; la fertilité de la campagne Tyrienne le réjouit; Mentor recommande à Idoménée l'agriculture; il chante le bonheur des peuples laboureurs de la Bétique[2]; ce bonheur n'est pas seulement la joie de la richesse, de l'abondance : non; « la simple nature leur a appris la sagesse » en leur faisant connaître les biens véritables qui sont « le fondement de la vie humaine[3] ». Elle rend les bergers « innocents et paisibles[4] », les débarrasse de l'ambition, de la défiance, de l'artifice. Par elle « tout » devient « tranquille, riant » et c'est en elle que renaîtront peut-être un jour les délices de l'âge d'or[5], où l'on voyait « les loups se jouer au milieu des moutons » avec les « lions et les tigres »; tandis qu'un « petit berger les menait ensemble sous sa houlette ».

Elle est toujours fertile, riante, fleurie d'un « printemps éternel » abondante en vallons frais, en ruisseaux murmurants, en caressants zéphyrs. C'est « la belle nature », et ce n'est pas seulement la nature; elle se pare de couleurs romanesques aussi volontiers qu'elle repousse les ornements artificiels.

Ajoutons enfin que *Télémaque* est dépourvu d'art autant qu'un livre peut l'être. Il y règne cette continuité d'inspiration et cette unité de plan que Fénelon jugeait si nécessaire. Mais les divisions y sont si peu apparentes qu'on l'a imprimé en cinq parties, en dix livres, puis en seize, et en vingt-quatre, avant de retrouver la division en dix-huit livres voulue par l'auteur. Dans le soin du style, Fénelon s'est appliqué à cacher son originalité, comme il remarquera que Raphaël l'avait fait dans ses tableaux[6] : il ne s'est corrigé que pour donner à son expression un tour plus simple, ou même plus banal. Suivait-il en cela, comme il le croyait, les principes des Anciens sur « l'imitation de la nature »? En tout cas il interprétait ces

1. T. XX des *Œuvres c.*, liv. IV, p. 76.
2. *Id.*, liv. VIII, p. 166-176.
3. *Id.*, liv. XIV, p. 402.
4. *Id.*, liv. X, p. 260.
5. *Id.*, liv. XIII, p. 351.
6. Lettres à l'Académie, p. 72, éd. cit.

principes bien autrement qu'avaient fait les grands classiques de son temps. L'école de 1660 ne rejetait le bel esprit que comme une sottise; elle s'accommodait fort bien des règles, de l'effort; quand Racine et Molière voulaient « peindre d'après nature », ils cherchaient à connaître le cœur humain dans la réalité de ses passions, de ses vices, de ses travers. Ils étaient « réalistes ». Et ils ne rêvaient point d'une Antiquité familière et innocente, où la simplicité fût, en même temps qu'une loi de style, une habitude de pensée, une règle de vie, et comme le reflet sur les mœurs du décor au milieu duquel vivaient les anciens peuples.

*
* *

Il n'est donc pas étonnant que ce soit chez un historien des peuples anciens que nous trouvions, à la fin du XVII[e] siècle, des idées qui pourraient bien avoir éveillé celles de Fénelon, et des goûts à la fois voisins des siens, et exprimés avant eux. L'abbé Fleury, qui connut vraisemblablement Fénelon à Meaux en 1684, qui, en 1685, lui fut associé dans ses missions du Poitou, et qui devint auprès de lui et sous son autorité sous-précepteur du duc de Bourgogne à partir de 1689, avait écrit en 1675 son *Traité du choix des Etudes*, qu'il publia en 1686; en 1681, il avait publié ses *Mœurs des Israélites*, et en 1682, ses *Mœurs des chrétiens*. Dans ces trois ouvrages, les ressemblances abondent avec les sentiments que Fénelon devait formuler ou romancer plus tard, en particulier sur le sujet qui nous occupe.

Fleury, qui sait « la grande différence qu'apporte dans les mœurs la distance des temps et des lieux[1] », admire et regrette dans l'antiquité sacrée et profane « un excellent modèle de la vie humaine la plus conforme à la nature ». La vie « simple, frugale, laborieuse » des patriarches, ne manquait pas de « noblesse », pour être exempte « des vains titres et des cérémonies incommodes ». Les « héros d'Homère » n'en sont pas moins grands, lorsqu'ils « se servent eux-mêmes pour les besoins ordinaires de la vie. » Tout était simple chez les Anciens : les vêtements faits « de grandes draperies[3] » d'une seule pièce, avaient « plus de dignité et de vraie beauté »; ils n'étaient pas chargés « d'ornemens incommodes », mais agrémentés de « franges » et de quelques agrafes d'or ou de pierreries aux endroits « où elles étaient nécessaires ». Leurs

1. Éd. du Panthéon littéraire, p. 128 (*Mœurs des Israélites*).
2. P. 127 et suiv.
3. P. 142 et suiv.

bâtiments présentaient à l'admiration la beauté de leur « forme entière », et non l'intérêt de mille détails divers. Leur nourriture était naturelle : « beaucoup de grains et de légumes, du lait et du miel », peu de « sauces et de ragoûts[1] ». Aussi leur humeur était-elle aimable et sage, « leur vie aisée et tranquille, » leurs plaisirs « sensibles et faciles; ils n'en avaient guère d'autres que la bonne chère et la musique[2] ». L'agriculture[3] faisait leur vie « plus naturelle », et par conséquent « plus heureuse », en leur donnant le goût des biens réels : ainsi, dans leur politique, ils s'appuyaient « beaucoup moins sur la finesse, que sur la force effective... ils travaillaient à peupler et à cultiver leur pays », « ils pensaient moins au mal, et avaient moins d'intérêt à mal faire ». Chimères que tout cela, dites-vous, « république de Platon »? Non : « c'est ainsi qu'a vécu la plus grande partie du monde pendant près de quatre mille ans[4] »; si les mœurs ont changé, la faute en est, chez nous, entre autres causes à la conquête germanique[5], qui a mis la chasse en honneur au détriment de l'agriculture. En outre, la philosophie et le christianisme ont corrigé « l'extérieur des passions »; désormais, au lieu d'être « naturels » comme les Anciens, nous nous exerçons « de bonne heure à parler en héros ou en saints; mais la plupart n'en valent pas mieux dans le fond, et se contentent de dissimuler leurs passions sans les vaincre, ou même sans les combattre[6] ». Fénelon n'a pas suivi Fleury jusqu'à cette conséquence de son système. Ici la conviction entêtée de l'historien annonce ou prépare une conviction plus éloquente, plus déclamatoire que celle de Mentor : Rousseau ne célébrera pas avec moins de foi les bienfaits de « l'état de nature ».

A ces principes tirés de l'histoire, Fleury joignait une rhétorique, que Fénelon ne semble pas avoir non plus ignorée. Méprisant le bel-esprit dans les sermons[7] comme dans l'architecture, distinguant soigneusement la poésie de la versification[8], il admirait dans les auteurs hébreux les récits clairs et simples[9], où les « faits sont racontés... sans aucun mélange de raisonnement ni de réflexion »,

1. P. 157.
2. P. 134.
3. P. 136 et suiv.
4. P. 134.
5. P. 183.
6. P. 159.
7. P. 238 (*Mœurs des Chrétiens*).
8. P. 19 (*Traité des Études*). Sur plusieurs autres points le *Traité du choix des Études* annonce le livre de l'*Education des Filles*.
9. P. 155 (*M. des Isr.*).

qui s'allongent en détails « aux endroits importants », et « mettent l'action devant les yeux du lecteur » ; il aimait l'éloquence improvisée des Pères de l'Église [1], dont « les sermons sont simples, sans art qui paroisse, sans divisions, sans raisonnements subtils », sans « érudition curieuse », d'un ton familier parfois et toujours « proportionné à la portée » des auditeurs. Il goûtait enfin la variété « merveilleuse [2] » des figures abondantes dans le style biblique, et remarquoit avec plaisir que la nature, « la vie champêtre [3] » avait fourni la plupart des paraboles de l'Évangile.

L'abbé Ledieu [4] nous apprend que Fénelon et ses amis nommaient Fleury « le bonhomme » qu'ils l'estimaient « un simplart », et il ajoute : « quand ils en avaient besoin pour entendre un endroit d'Horace..., pour savoir quelque point d'histoire, quelque maxime de l'ancien droit romain, quelque chose des mœurs de ces anciens républicains, M. de Fénelon allait à l'école du bonhomme. On l'y a trouvé plusieurs fois, son *Horace* à la main, un instant avant la leçon, s'instruisant de ce qu'il allait montrer au prince. M. l'abbé de Langeron..., disait de lui, par manière de plaisanterie : c'est un antiquaire; et c'est ainsi qu'ils méprisaient d'un côté un aussi habile homme, qui d'ailleurs leur était si nécessaire. » Fénelon se faisant expliquer *Horace* par Fleury est sans doute un trait échappé à la verve du secrétaire de Bossuet; mais ne doit-on pas reconnaître que l'auteur des *Dialogues sur l'Éloquence*, et surtout du *Télémaque*, a trouvé dans l'historien des israëlites et des premiers chrétiens un homme peut-être « Simplart », mais qui lui était, à coup sûr, très « nécessaire » ?

*
* *

Après avoir connu Fleury, Fénelon connut M^me^ Guyon; et il semble bien qu'elle non plus n'ait pas été étrangère à la formation de son goût, sur les points qui nous occupent. La recherche de cette influence peut être considérée comme paradoxale, si l'on est habitué à faire deux parts dans l'esprit de Fénelon, à y distinguer le croyant, l'adorateur « désapproprié », l'auteur des *Maximes des Saints*, de l'écrivain et du critique littéraire. Mais le paradoxe ne serait-il pas que Fénelon, ayant été si entièrement conquis par les idées guyoniennes, leur eût fait en lui-même une place à part,

1. P. 238 (*M. des Chr.*).
2. P. 155 (*M. des Isr.*).
3. P. 183 (*Id.*).
4. *Mémoire sur le Quiétisme. Revue Bossuet*, 25 janvier 1909, p. 26-27.

toute séparée du reste de son intelligence et de son goût? D'autant plus que les principes et les tendances de la « prophétesse » n'étaient point strictement limités à l'ordre des choses religieuses. Elle combattait l'amour-propre, la « propriété »; elle prêchait l'abandon à Dieu, l' « enfance »; mais la propriété, selon elle, se rencontrait en tout ce qui est exercice de l'intelligence : réflexions, règles, raisonnements, méthodes des « docteurs » et des « sages ». Elle allait plus loin, et commençant elle-même à transposer, pour ainsi dire, en une rhétorique sa mysticité, elle énumérait[1] les « qualités des bons sermons », parmi lesquelles l' « art », l' « air de controverse » n'avaient bien entendu aucune place. Qu'on s'étonne dès lors de voir Fénelon recommander l'aisance dans le style, la simplicité et la souplesse dans la composition, et proscrire des ouvrages de l'esprit toute raideur « scolastique »! Bien mieux, il distingue si peu lui-même l'ordre littéraire de l'ordre religieux, que nous le voyons employer dans ses lettres de direction les mêmes mots, et donner les mêmes conseils, que dans les *Dialogues*, le *Télémaque* ou la *Lettre à l'Académie*. Est-ce à un orateur qu'il s'adresse, dans cette lettre où il conseille avec tant d'insistance que l'on soit « simple et sans art en tout[2] »? Non, c'est à l'abbé de Salignac, son petit-neveu, et il lui parle des moyens d'avancer dans la perfection chrétienne. Ailleurs il combat chez le duc de Chevreuse l'abus du raisonnement : « Quand vous cesserez de raisonner, vous mourrez à vous-même... Soyons recueillis, calmes et point raisonneurs avec Dieu. Les gens que vous avez le plus écoutés autrefois sont infiniment secs, raisonneurs, critiques[3] ». Aux actes raisonnés s'opposent les « actions faites par grâce », lorsqu'on se laisse porter par l'inspiration divine. Cette grâce, ennemie de la contrainte et de la régularité systématique, ne ressemble-t-elle pas de très près aux « saillies » du « génie » qui anime le véritable artiste, dans l'image qu'en donnait Mentor? Enfin la « simplicité » seule est « dans le goût de la pure grâce »; pour tout dire, elle est l'unique vertu, seule vraie, seule aimable, et Fénelon en écrit cet éloge si fin et si ardent : « La simplicité est une droiture de l'âme qui retranche tout retour inutile sur elle-même et sur ses actions. Elle est différente de la sincérité. La sincérité est une vertu au-dessous de la simplicité. On voit beaucoup de gens qui sont sincères sans être simples : ils ne disent rien

1. *Lettres chrétiennes et spirituelles*, 3 v. in-12. Cologne, F. de la Pierre, 1717, t. III, p. 123, lettre XCV.
2. *Corr.*, II, 136.
3. *Id.*, I, 198, 69.

qu'ils ne croient vrai; mais... ils sont toujours à s'étudier eux-mêmes, à compasser toutes leurs paroles et toutes leur pensées, et à repasser tout ce qu'ils ont fait dans la crainte d'avoir trop fait ou trop dit. Ces gens-là sont sincères; mais ils ne sont pas simples : ils ne sont point *à leur aise* avec les autres, et les autres ne sont point à leur aise avec eux : on n'y trouve *rien d'aisé, rien de libre, rien d'ingénu, rien de naturel*; on aimerait mieux des gens moins réguliers et plus imparfaits, qui fussent moins composés. *Voilà le goût des hommes, et celui de Dieu est de même*[1]. » Dieu et les hommes préfèrent donc à tout la simplicité, le naturel : en d'autres termes, cette « vertu » plaît à la fois au mysticisme de Fénelon et à son goût, et à celui-ci sans doute parce qu'à celui-là.

C'est encore dans l'ordre des idées religieuses qu'il convient de chercher l'une des origines du sentiment de la Nature particulier à Fénelon. Les riantes couleurs dont il pare la vie champêtre, l' « éternel printemps » qu'il y aperçoit, les douceurs et les vertus dont il y voit la source, tout cela se retrouve chez les poètes mystiques du dernier tiers du XVII^e^ siècle. Quelques précisions et quelques développements sont nécessaires.

Sans prétendre retracer en quelques lignes l'histoire du sentiment de la Nature au XVII^e^ siècle, on peut dire cependant avec quelque certitude que les *Bergeries* et les *Eglogues* de la littérature de Henri IV et de Louis XIII avaient à peu près uniquement vanté, parmi les mérites de la campagne, la séduction qu'elle offre aux esprits épicuriens et aux âmes paresseuses. Desportes n'aimait voir « un pré bien tapissé de fleurs » qu'en songeant à son utilité.

Pour l'ombre et pour la soif durant les grands chaleurs.

Segrais n'avait fait de la nature qu'un cadre agréable pour des conversations romanesques. La littérature de Louis XIV ne présente pas d'abord une autre image de la Nature : La Fontaine s'enfuit « loin des cours et des villes » pour « goûter l'ombre et le frais »; et il trouve dans la « solitude » prétexte à rêverie flâneuse, plutôt que matière à contemplation. Fontenelle se fera bien l'écho de ces sentiments, lorsqu'il écrira, dans son *Discours sur la nature de l'Eglogue* : « Si on pouvait placer ailleurs qu'à la campagne la scène d'une vie tranquille, je ne crois pas que cela fût plus mal. » c'est-à-dire : je me conforme à un préjugé en mettant à la campagne des gens oisifs, mais enfin c'est un préjugé bien établi.

Les opéras de Quinault vinrent donner de la Nature une idée

1. *Œuv. comp.*, t XVIII, 444.

quelque peu différente. L'auteur de *Cadmus*, des *Fêtes de l'Amour et de Bacchus* présente désormais la campagne non plus seulement comme l'asile de la mollesse, mais comme le véritable séjour du plaisir :

Ici l'ombre des ormeaux
Donne un teint frais aux herbettes,
Et les bords de ces ruisseaux
Brillent de mille fleurettes :
Prenez, bergers, vos musettes... [1]

Ou bien encore, dans *Cadmus* [2] :

La voix des oiseaux nous appelle,
Nos champs sont éclairés,
Nos coteaux sont dorés;
Tout brille de l'éclat de la clarté nouvelle!...
Mille fleurs naissent dans nos prés.
Que l'astre qui nous luit rend la nature belle!

Sans cesse, on célèbre la « douceur charmante » de « ces lieux pleins d'appas », sans cesse « prairies » rime avec « fleuries ». Les héros hésitent à quitter « des rivages si beaux [3] », où s'épanouissent « les plus aimables fleurs », où souffle « le plus doux zéphire », où ils jouissent « des plaisirs innocents [4] », où les moutons peuvent paître « sans crainte ». — On sait l'immense succès de l'opéra naissant. Comment n'aurait-il pas contribué à répandre l'idée de la nature heureuse et brillante que la scène nouvelle représentait si souvent, que venaient animer et rendre plus séduisante encore les « Troupes d'habitants de l'île enchantée », de « nymphes, de pasteurs, de divinités champêtres [5] », et la musique de Lulli? La mémoire retenait à la fois les sons et le spectacle, et l'image et le sentiment d'un printemps perpétuel se gravaient profondément dans l'esprit.

Vers le même moment, la poésie religieuse donnait de la nature une idée voisine de celle qu'en offrait la poésie très profane de Quinault. Sans doute, elle s'inspira très souvent de celle-ci, dont elle empruntait sans façon les airs pour ses cantiques. Il se trouvait aussi que parfois les auteurs d'opéra étaient en même

1. *Théâtre de Quinault*, Paris, 1715, 5 vol. in-12, t. IV, p. 47 : *Fêtes de l'Amour et e Bacchus.*
2. *Ibid.*, t. IV, p. 65.
3. T. V, p. 398 et suiv., *Armide.*
4. T. V, p. 356. *Temple de la Paix.*
5. Dans *Thésée*, *Cadmus.*

temps auteurs de « Cantiques spirituels ». Ne nous étonnons donc pas de voir l'abbé Pellegrin chanter devant le Dieu des Chrétiens les « déserts charmants », la « tranquille solitude[1] », les « lieux heureux » où « règne l'innocence », et les caresses des zéphyres, le murmure des ruisseaux, le chant du rossignol. — Mais d'autres poètes religieux n'avaient pas attendu que l'opéra eût mis la nature riante à la mode, pour la décrire et la chanter.

Ce sont des écrivains quiétistes qui nous fournissent ici des exemples et des preuves. Le fameux Malaval a consacré toute une partie[2] de ses *Poésies spirituelles*, — publiées en 1671, — à enseigner « l'élévation à Dieu... par les œuvres de la nature. » Je cherche, dit-il, Dieu, ou l'image de Dieu, dans l'univers, parce que

> Tant d'ordres différents de tant de créatures
> N'offrent à mes désirs qu'un Dieu suprême et saint :
> Son être unique et simple éclate en leurs figures,
> La beauté souveraine en chaque être se peint[3].

Comme il se représentait un Dieu tout aimable, il ne le découvre point « dans un orage affreux[4] », mais dans le

> Très doux zéphir qui caresse les fleurs,

dans un « ruisseau naissant[5] », dans une « fontaine[6] », dans le « soleil[7] », dans une « mer calme[8] ». S'il considère un « torrent[9] », loin d'être effrayé par son fracas, il ne prend garde qu'à son mouvement continu, semblable à celui qui entraîne l'âme à Dieu. Ou bien, dans « l'Élévation d'un berger[10] », il est « charmé » par la « douceur » des brebis. Ajoutons un détail qui ne laisse pas d'être piquant : Malaval était aveugle. Ses idées ou ses sentiments religieux étaient donc bien, semble-t-il, l'unique source où il puisait sa conception de la nature.

Un autre poète du même genre est J. de Labadie, quiétiste par

1. Cantiques spirituels, Lille, 1718, 8°, p. 198 et suiv.
2. Le liv. V (Édition de 1736, in-12, Cologne, J. de la Pierre). *Poesies spirituelles, où l'on apprend à s'élever à Dieu par N. S. J.-C., par les œuvres de la Nature, par les Merveilles de la Grâce et où chacun pourra choisir l'oraison mentale qui lui sera le plus utile*, par M. F. M.
3. P. 276.
4. Liv. V, pièce VIII.
5. Liv. V, pièce IV.
6. Liv. V, pièce X.
7. Liv. V, pièce V.
8. Liv. V, pièce VI.
9. Liv. V, pièce IV.
10. Liv. V, pièce XV.

occasion celui-là, et dont la vie est surtout une série d'aventures religieuses et de scandales[1]. Successivement jésuite de la province de Guienne, chanoine à Amiens, janséniste à Paris, illuminé et adamite à Toulouse, carme et ermite à la Graville, pasteur à Montauban, dans les Pays-Bas, et à Genève, il disparut en 1668, et mourut enfin en 1674. Il avait composé, à l'usage des couvents d'abord, puis des communautés protestantes, divers ouvrages en prose et en vers sur l'amour de Dieu, par lesquels il tâchait d'introduire, comme on disait alors, « la nouvelle spiritualité et l'oraison mentale[2] ». Ses *Saintes Décades*[3] témoignent de préoccupations mystiques analogues à celles des *Poésies spirituelles* de Malaval. A ses yeux, les créatures sont des « symboles », et des « images » de Dieu, qui

> Tantôt se couvre des voiles
> Ou d'une auguste et vaste mer,
> Ou d'un espace infini d'air,
> Ou d'un ciel azuré semé de mille étoiles[4].

L'attention de l'auteur était attirée de même sur les nuages, qui

> ...forment de grands corps de fantômes de roches[5],

et où il distinguait des « globes pommelés », des « plis » ; — sur la mer[6], les montagnes[7], les rochers[8], les forêts[9], et plus encore sur les jardins[10], les vergers[11], les vallons, qui symbolisaient Dieu avec plus de douceur, et par conséquent, avec plus d'exactitude sans doute : voici le tableau enchanteur qu'il trace d'un vallon :

> Les ruisseaux à l'onde argentine
> Serpentant par mille détours
> Y tempèrent l'ardeur des jours.

1. Cf. *Histoire curieuse de la vie, de la conduite et des vrais sentiments du S^r Jean de Labadie* (par les frères Desmarets). — La Haye, in-12, MDCLXX.
2. Moreri, VI, p. 60 et suiv.
3. *Saintes decades de quatrains de piété chrestienne*, par M. D. L. Première partie. Sur la connoissance de Dieu, son honneur, son amour, et l'union de l'âme à luy. Amsterdam. V^e Jos. Bruyning, M DCLXXX, in-12.
4. 4^e Exercice, p. 96, 1^er déc.
5. P. 103, 6^e déc.
6. 15^e et 16^e déc.
7. 17^e déc.
8. 22^e déc.
9. 20^e déc.
10. 21^e déc.
11. 19^e déc.

Toujours les moissons y mûrissent,
Toujours sur les verts arbrisseaux,
On entend chanter les oiseaux,
Et toujours à leur air les agneaux y bondissent....

Aussi la ville lui paraissait-elle bien méprisable, auprès de la campagne; et il disait, dans la huitième décade, où il représente Dieu par un zéphir[1] :

Allons aux champs, quittons la ville :
Tout y paraît doux, tout y rit :
Le pré, le verger y fleurit,
Un air pur, un vent chaud y rendent tout fertile.

Il célébrait l'abondance heureuse que le soleil fait régner dans les champs :

Il en échauffe toutes choses,
Il en éclaire les maisons,
Il en fait croître les moissons,
Et poindre les boutons des œillets et des roses.

A ses regards tout reprend vie,
Les oiseaux font mille concerts,
Et les bergers disant leurs airs
Donnent à leurs agneaux de tressaillir envie[2].

En vérité, est-ce être subtil à l'excès, que de rapprocher ces riants tableaux des descriptions aimables de *Télémaque*? Bien entendu, nous ne prétendons pas que Fénelon se soit inspiré directement de Malaval ou de Labadie. Mais certainement, il s'est inspiré de la tradition mystique à laquelle ils appartiennent. Si l'on veut être mieux convaincu de la réalité de cette tradition, on n'a qu'à ouvrir les *Cantiques spirituels* de Mad. Guion[3]. Quelle place n'y tiennent pas les troupeaux, les bergers, le charme des côteaux, la fertilité des plaines[4], les

Prés dont le vert charmant se couronne de fleurs,

les « agréables ruisseaux » au « tendre murmure », le « bel or des moissons »! Et l'amie de Fénelon explique elle-même quel plaisir une âme voisine du quiétisme peut goûter dans la contemplation de la nature :

1. P. 106.
2. 10e déc.
3. Éd. de Poiret. Cologne, J. de la Pierre, 4 vol. in-12, 1722.
4. *Passim*, notamment, IV, 128.

O sombres bocages,
Doux chants des oiseaux,
Collines, villages,
Vallons, prés, ruisseaux!
O fleurs que déploie
La terre au printemps!
Vous versez la joie
Aux cœurs innocents...
Tout rit, tout est charme
A qui ne veut rien...,
La terre fleurie,
Le ciel azuré,
Et tout rassasie
Un cœur épuré [1].

Ainsi, pour les mystiques, — pour les quiétistes, — de cette époque, la nature a des attraits particuliers. Tandis que les autres auteurs de poésies chrétiennes, même ceux qui paraphrasent le *Cantique des Cantiques* sous le titre de « Pastorale sacrée » se bornent à répéter, avec plus ou moins d'éloquence, les métaphores bibliques, Malaval, Labadie, M^me^ Guyon et leurs disciples, considèrent les objets champêtres comme des symboles, comme des « emblèmes » de la Divinité; leur cœur « enfant », qui tourne tous ses sentiments en hymnes de reconnaissance à Dieu, ne saurait être que joyeux en face de la nature; la création leur apparaît belle et riante, en se mirant dans leur âme « épurée ». En d'autres termes, ce qu'ils aiment dans la Nature, ce sont les mille occasions qu'elle leur fournit d'apercevoir, de sentir Dieu à leur aise, et la « liberté » qu'ils y trouvent si abondante de communiquer avec Lui. Dans les villes, l' « activité » de l'homme est trop marquée : elle n'est pas là, dans la campagne, pour « gêner » la contemplation, qui dès lors s'élève, facile et « naturelle » à Dieu.

*
* *

« Fénelon est une abeille gourmande », dit M. H. Bremond dans sa récente *Apologie*. Avide d'amitiés, curieux d'idées nouvelles, il sait en même temps choisir, et dans les hommes et dans les livres. Il a donc butiné sans doute d'autres influences encore, que les idées de Fleury, les sentiments des poètes mystiques, et la théologie guyonienne, pour former son goût du « naturel » et

1. T. II, cant. 79, sur l'Enfance chrétienne.

de la « nature ». La riante imagination de saint François de Sales a-t-elle, en quelque mesure, passé en lui? Il ne le semble guère : car Fénelon ne cite le *Traité de l'Amour de Dieu* qu'en faveur de la doctrine des *Maximes* : il l'a lu avec des préoccupations de théologien, pour y trouver des « autorités ». Plus vraisemblablement, il lui est parfois arrivé de goûter en pur lettré la simplicité des écrivains anciens. — Enfin, on doit ici compter pour beaucoup l'influence croissante de son antipathie à l'égard de Bossuet et de l'esprit qu'il incarnait. L'éducation très douce du duc de Bourgogne, « naturelle » dans tous ses procédés, était déjà en réaction directe contre celle du grand Dauphin. La querelle du quiétisme accrut le dissentiment. Mais elle ne l'aurait pas rendu irrémédiable, s'il n'y avait eu entre ces deux hommes un antagonisme de générations, en quelque sorte, l'un datant du jansénisme, et représentant la théologie et la littérature de l'effort et de la règle, l'autre à demi quiétiste, à demi philosophe déjà.

Un autre siècle s'ouvrait, qui allait reconnaître un précurseur en Fénelon, et fêter longtemps *Télémaque*. Que de fois, de 1715 à 1820, le mot de « nature » sera prononcé! Les esprits romanesques dans leurs rêveries, et les philosophes dans leur lutte contre les « préjugés » l'emploieront également. — N'est-ce pas la gloire la plus personnelle de Fénelon, que d'avoir combiné dans son goût, — dans cette idée du *naturel* et dans ce sentiment de la *nature* qui en sont la formule, l'esprit positif et frondeur d'un Fleury, avec les tendances guyoniennes et les illusions riantes des poésies mystiques?

A. Cherel.

L'HISTOIRE DANS « L'EXPIATION »
LA RETRAITE DE RUSSIE

S'il est possible de retrouver sans trop de difficulté les traductions utilisées par Victor Hugo pour ses poèmes d'histoire ancienne ou les adaptations modernes des poèmes du moyen âge dont il s'est servi, la recherche des sources est plus délicate en ce qui concerne les événements presque contemporains du poète, car la tradition orale se mêle alors sans aucun doute aux sources livresques : il en est ainsi probablement pour l'*Expiation*.

Bien que sa mère fût hostile à Napoléon et qu'elle professât ce « royalisme voltairien » qui devait être un peu plus tard partagé par son fils, — du moins le croit-il ainsi —, bien que le général Hugo, sans cesse aux armées, fût presque toujours absent de chez lui, il est néanmoins probable que le jeune Victor entendit au foyer familial beaucoup de récits que la seule lecture des journaux et des bulletins de guerre devait susciter. Si les commentaires, si les discussions politiques lui échappaient, les faits du moins et surtout les détails de la malheureuse retraite de Russie pouvaient se graver dans sa mémoire, malgré sa jeunesse. Il aura quelques impressions fortes un peu plus tard pendant les Cent Jours[1] et verra revenir les fuyards de Waterloo. Bien qu'il n'ait été témoin que des conséquences de la bataille, son récit de la bataille même se ressentira de ces souvenirs de jeunesse.

Pendant les premières années de la Restauration, l'histoire de Napoléon est encore tout orale; c'est le moment où les « demi-solde » inoccupés racontent leurs souvenirs, c'est le moment aussi où l'imagination du jeune poète se développe, où se manifestent chez lui, avec ses premiers essais poétiques, son premier amour du génie et de la gloire. Le récit de la Retraite de Russie dans l'*Expiation* doit conserver des traces de cette lointaine et insaisissable tradition orale. Aussi ne faut-il pas y chercher une exactitude historique bien rigoureuse car ces souvenirs sont déjà lointains et ce ne sont pas des souvenirs de « choses vues ». En outre, sous une forme un peu mythique, ce récit fait partie d'une

1. *Victor Hugo raconté par un témoin de sa vie*, éd. définitive, Hetzel. t. I, p. 204.

vaste composition dont l'intention est nettement agressive... Malgré toutes ces raisons, la couleur historique du récit est plus grande qu'on n'aurait pu le croire.

En 1824 parut un livre de souvenirs sur la campagne de Russie : « Histoire de Napoléon et de la Grande-Armée en 1812 » par le Comte de Ségur.

Fils du comte Louis-Philippe de Ségur, grand-maître des cérémonies de la cour impériale, le jeune comte de Ségur fut chargé de missions importantes alors qu'il n'était encore que capitaine à l'état-major de Napoléon. Chef d'escadron, il fit avec la Grande-Armée la campagne de Prusse; aide-de-camp de l'Empereur, il le suivit en Pologne et fut pris par les Cosaques. En 1808 il s'illustra en Espagne; quelques missions difficiles dont il fut chargé en 1810 lui valurent le grade de général de brigade et il fut attaché à l'état-major de l'Empereur pour suivre la campagne de Russie. Par ses fonctions il a pu fréquemment approcher l'empereur, et pendant cette campagne, il a été témoin de ses grandioses espérances au début, de ses défaillances ensuite et enfin de sa ruine.

Dans son ouvrage, il ne cherche pas à dissimuler l'admiration qu'il a pour son héros, mais son admiration ne l'aveugle pas. Il critique le plan de bataille de la Moskowa et il explique par une défaillance physique les incertitudes et les tâtonnements de l'empereur dans cette journée. S'il s'enthousiasme à l'idée de la merveilleuse puissance de fascination de Napoléon sur ses soldats et même sur les ennemis, il ne l'accepte pas comme une chose surnaturelle, providentielle, mais il cherche à l'expliquer par des causes tout humaines. Il juge également les maréchaux qu'il put voir presque journellement pendant cette campagne et il les caractérise de quelques traits nets et justes. Il n'a pas exercé lui-même de commandement; il a par suite échappé aux rivalités qui divisaient les lieutenants de Napoléon. N'ayant pas de gloire personnelle à défendre ni de justifications à donner de sa conduite, il peut être impartial. C'est en un mot le récit d'un témoin, et d'un témoin qui n'a pas été perdu à l'une des ailes de l'armée, mais qui, par ses fonctions, a pu voir et juger l'ensemble des événements et n'en a pas été moins mêlé aux aventures particulières de la retraite, car tout le monde en souffrit, même l'Empereur.

Ce livre eut un grand succès : il en parut six éditions dans la seule année 1825; la dixième paraît en 1835; quatre autres encore virent le jour entre 1841 et 1843. Le mérite de l'ouvrage,

malgré la prolixité du style et la recherche des fausses élégances et des morceaux à effet, justifie sans doute cette grande faveur. Mais on ne saurait nier que le scandale qu'il provoqua et les répliques que s'attira l'auteur entretinrent le succès. Le général Gourgaud protesta au nom de la mémoire de l'empereur et sa réplique n'eut pas moins de quatre éditions en 1825. Le général Partouneaux critiqua l'ouvrage en ce qui le concernait. Sir Walter Scott écrivit une lettre inspirée, dit-on, par le général Drouot, et Bernadotte, alors roi de Suède, laissa protester en son nom dans le *Drapeau-Blanc*. Qu'elles soient justifiées ou non, toutes ces critiques marquent l'émotion que souleva le livre.

C'est également l'époque où commencent à paraître en grand nombre des « Mémoires », des « Souvenirs », qui rappellent sans cesse à l'attention le nom du héros disparu. L'histoire — ou la légende — commence à se fixer dans les documents écrits. Peut-on la méconnaître? Il faut prendre parti. En 1830 et en 1832, Victor Hugo affirme dans l' « Ode à la colonne », dans « Napoléon II », son ardente sympathie pour l'Empereur : elle est faite d'admiration sans doute pour les années glorieuses, mais encore plus de pitié pour les malheurs et pour les souffrances. Or c'est en 1812 que Napoléon atteint le faîte de sa puissance et qu'il éprouve les revers qui vont le conduire à la ruine; c'est dans les événements de cette année qu'on peut trouver non seulement les symptômes mais aussi les causes de la décadence. Qui ne chercherait à résoudre ce problème si actuel encore et si vivant?

Il est donc très vraisemblable que Victor Hugo lut ce livre. Mais ce n'est qu'une probabilité : l'étude du texte va la préciser.

*
* *

L'idée générale de Victor Hugo concorde avec le récit du comte de Ségur : même au milieu de ses malheurs pendant la retraite de Russie, la Grande-Armée conserva tout son amour à Napoléon, toute la foi dans la puissance de son génie.

« Ce n'était plus que l'ombre d'une armée, dit le comte de Ségur, mais c'était l'ombre de la Grande Armée. Elle ne se sentait vaincue que par la nature. La vue de son empereur la rassurait. Depuis longtemps elle était accoutumée à ne plus compter sur lui pour la faire vivre mais pour la faire vaincre. C'était la première campagne malheureuse, et il y en avait eu tant d'heureuses! Il ne fallait que pouvoir le suivre : lui seul, qui avait pu élever si haut ses soldats et les précipiter ainsi, pouvait seul les sauver. Il était donc encore au

milieu de son armée comme l'espérance au milieu du cœur de l'homme[1]. »

Ceci nous révèle une contradiction dans le récit du poète qui prouve bien que Victor Hugo n'invente pas mais qu'il se souvient. S'il est vrai que tous les soldats se groupent ainsi autour de leur chef, de leur sauveur, comment le poète peut-il dire :

Et chacun se sentant mourir, on était seul.

C'est que le poète groupe en un seul tableau synthétique des faits qui ne sont pas contemporains — et cette contradiction disparaît dès qu'on développe les événements dans l'ordre de la succession. Il y a plusieurs parties dans la retraite de Russie. Tant que Napoléon dirige la retraite et que les soldats comptent encore sur lui, l'armée souffre sans doute, elle se fond peu à peu, mais elle ne se disperse pas totalement. La ruine définitive n'aura lieu qu'après le départ de l'Empereur, lorsque les soldats se verront abandonnés et perdus. A ce départ, par surcroît de malheur, l'hiver redoublera de rigueur.

L'espèce d'organisation qui s'était introduite dans le désordre, s'était soutenue. La masse des fuyards cheminait divisée en une multitude de petites associations de huit à dix hommes. Plusieurs de ces bandes possédaient encore un cheval chargé de leurs vivres, ou qui lui même devait en servir. Des haillons, quelques ustensiles, un bissac et un bâton étaient l'accoutrement de ces malheureux et leur armure. Ils n'avaient plus du soldat ni l'arme, ni l'uniforme, ni la volonté de combattre d'autres ennemis que la faim et les frimas, mais il leur restait la persévérance, la fermeté, l'habitude du danger et de la souffrance...

Mais depuis Malodeczno et le départ de Napoléon, quand l'hiver tout entier, redoublant de rigueur, attaqua chacun de nous, toutes ces associations contre le malheur se rompirent ; ce ne fut plus qu'une multitude de luttes isolées et individuelles. Les meilleurs ne se respectèrent plus eux-mêmes; rien n'arrêta, les regards ne retinrent plus, le malheur fut sans espoir de secours, ni même de regret; le découragement n'eut plus de juges, pas même de témoins : tous étaient victimes.

Dès lors plus de fraternité d'armes, plus de société, aucun lien, l'excès des maux avait abruti[2].

On ne peut assurer évidemment que ce long développement soit la source du vers si net et si concis du poète, mais ce vers du moins

1. L. XI, ch. III, éd. 1835, t. II, p. 234-235.
2. *Loc. cit.*, l. XII, ch. I, II, p. 280-81.

le résume fort heureusement; et cette sensation de solitude morale au milieu de la solitude de plaines couvertes de neige était trop intéressante pour qu'elle échappât au poète[1].

Le récit longuement développé des rigueurs de l'hiver présente des analogies plus certaines. Victor Hugo ne retiendra de l'accumulation des détails que certains faits significatifs, certaines expressions même, mais il saura donner de la lumière à son tableau et surtout de l'unité.

Le 6 novembre, le ciel se déclare. Son azur disparaît. L'armée marche enveloppée de vapeurs froides. Ces vapeurs s'épaississent : bientôt *c'est un nuage immense qui s'abaisse et fond sur elle, en gros flocons de neige.* Il semble que le ciel descende et se joigne à cette terre et à ces peuples ennemis pour achever notre perte. Tout alors est confondu et méconnaissable : les objets changent d'aspect; *on marche sans savoir où l'on est, sans apercevoir son but*, tout devient obstacle[2].

... L'hiver moskovite, sous cette nouvelle forme, les attaque de toutes parts, il pénètre au travers de leurs légers vêtements, et leur *chaussure déchirée*. Leurs habits mouillés se gèlent sur eux. Cette enveloppe de glace saisit leurs corps et roidit tous leurs membres. Un vent aigre et violent coupe leur respiration; il s'en empare au moment où ils l'exhalent *et en forme des glaçons qui pendent par leur barbe autour de leur bouche.*

Les malheureux se traînent encore, en grelottant jusqu'à ce que la neige, qui s'attache sous leurs pieds en forme de pierre, quelques débris une branche ou le corps d'un de leurs compagnons les fasse trébucher et tomber. Là, ils gémissent en vain, bientôt la neige les couvre; *de légères éminences les font reconnaître, voilà leur sépulture. La route est toute parsemée de ces ondulations comme un champ funéraire;* les plus intrépides ou les plus indifférents s'affectent; ils passent rapidement en détournant leurs regards. Mais *devant eux, autour d'eux, tout est neige*, leur vue se perd dans cette immense uniformité; l'imagination s'étonne. *C'est comme un grand linceul dont la nature enveloppe l'armée.* Les seuls objets qui s'en détachent, ce sont des souches de sapins, des arbres de tombeaux avec leur funèbre verdure et la gigantesque immobilité de leurs noires tiges et leur grande tristesse qui complète cet aspect désolé d'un *deuil général*, d'une nature sauvage et *d'une armée mourante au milieu d'une nature morte*[3].

1. On peut cependant trouver peut-être l'équivalent de cette formule si nette dans la phrase suivante où les mêmes mots se retrouvent avec la même rigueur logique, mais avec une moins grande concision. « Une sédition était impossible,... il eût... fallu de l'ensemble, s'accorder, s'entendre, et la famine et tant de fléaux séparaient et *isolaient*, en concentrant *chacun* tout entier en lui-même. (*Loc. cit.*, l. XI, ch. XIII, p. 272.)

2. *Loc. cit.* l., IX, chap. XI, II, 127.

3. *Ibid.*, l. IX, chap. XI, II, 127-128.

Faut-il rappeler les vers de Victor Hugo :

La solitude, vaste, épouvantable à voir,
Partout apparaissait, muette vengeresse.
Le ciel faisait sans bruit avec la neige épaisse
Pour cette immense armée un immense linceul ;

. . . . . .

On pouvait, à des plis qui soulevaient la neige,
Voir que des régiments s'étaient endormis là.

. . . . . .

Le 6 décembre, le jour même qui suivit le départ de Napoléon, le ciel se montra plus terrible encore. On vit flotter dans l'air des molécules glacées, les oiseaux tombèrent roidis et gelés. L'atmosphère était immobile et muette ; il semblait que tout ce qu'il y avait de mouvement et de vie dans la nature, que le vent même fût atteint, enchaîné et comme glacé par une mort universelle. Alors plus de paroles, aucun murmure, un morne silence, celui du désespoir et les larmes qui l'annoncent.

On s'écoulait dans cet empire de la mort comme des ombres malheureuses. Le bruit sourd et monotone de nos pas, les craquements de la neige et les faibles gémissements des mourants, interrompaient seuls cette vaste et lugubre taciturnité...

Tels furent les derniers jours de la Grande-Armée. Les dernières nuits furent plus affreuses encore ; ceux qu'elles surprirent ensemble loin de toute habitation s'arrêtèrent sur la lisière des bois, là ils allumèrent des feux, devant lesquels ils restaient toute la nuit, droits et immobiles comme des *spectres*...

A la lueur de ces feux accouraient toute la nuit de nouveaux *fantômes* que repoussaient les premiers venus. Ces infortunés erraient d'un bivouac à l'autre jusqu'à ce que saisis par le froid et le désespoir, ils s'abandonnassent. Alors, se couchant sur la neige, derrière le cercle de leurs compagnons plus heureux, ils y expiraient[1].

Ce n'étaient plus des cœurs vivants, des gens de guerre,
C'était un rêve errant dans la brume, un mystère,
Une procession d'ombres sur le ciel noir.

. . . . . .

Ces fantômes prenaient leur fusil...

Ces marches forcées, commencées avant le jour et qui ne finissaient pas avec lui dispersèrent tout ce qui était resté ensemble. *On se perdit dans les ténèbres* de ces grandes forêts et *de ces longues nuits.*

Toute une armée ainsi dans la nuit se perdait.

1. *Loc. cit.*, l. XII, ch. II, II, 283-85 passim.
2. *Loc. cit.*, l. XI, ch. III, II, 233.

Voici maintenant l'impression que fait cette armée vaincue à l'armée du maréchal Victor qui n'a pas été à Moscou et n'a pas connu les mêmes privations :

Elle ignorait nos désastres, on les avait cachés soigneusement, même à ses chefs. Aussi quand, *au lieu de cette grande colonne conquérante de Moscou*, elle n'aperçut derrière Napoléon qu'une traînée de spectres, couverts de lambeaux de pelisses de femmes, de morceaux de tapis ou de sales manteaux roussis et troués par les feux, et dont les pieds étaient enveloppés de haillons de toute espèce, elle demeura consternée. Elle regardait avec effroi défiler ces malheureux soldats décharnés, le visage terreux et hérissé d'une barbe hideuse, sans armes, sans honte, marchant confusément la tête basse, les yeux fixés vers la terre, et en silence *comme un troupeau* de captifs [1].

On ne connaissait plus les chefs ni le drapeau.
Hier la Grande Armée, et maintenant troupeau.

Pour avoir le droit d'affirmer, d'une manière presque assurée, que nous tenons bien la source de Victor Hugo, il faudrait pouvoir rendre compte de trois faits, trois détails qui donnent un caractère particulier à cette retraite.

Du premier, qui évoque une statue équestre autrefois vivante et maintenant figée par le froid, nous ne trouvons nulle trace dans le récit du comte de Ségur.

On voyait des clairons à leur poste gelés,
Restés debout, en selle et muets, blancs de givre,
Collant leur bouche en pierre aux trompettes de cuivre

Le fait, dans sa précision, est invraisemblable, surtout si l'on songe que l'armée n'était plus à ce moment qu'une bande de fuyards. Faut-il y voir le souvenir, lointain et amplifié d'un fait cité plus haut : « là, ils allumèrent des feux, devant lesquels ils restaient toute la nuit, droits et immobiles comme des spectres... » C'est trop douteux pour qu'on puisse l'affirmer.

Victor Hugo cite le nom de Ney dans le récit de cette retraite où tout est mêlé et confondu. C'est justice, car on sait quel fut son rôle à l'arrière-garde. Le comte de Ségur lui consacre aussi quelques pages admiratives et le récit de la disparition de Ney dans les bois, après qu'il a fait le coup de feu pour permettre aux derniers fuyards de passer la frontière, ne manque pas de grandeur. Il a usé cinq arrière-gardes qui successivement se sont fondues ; bien qu'il

2. *Loc. cit.*, l. XI, ch. III, II, 233-34.

fût quelquefois resté seul, s'efforçant de rallier les soldats qu'il pouvait trouver, « reculant mais ne fuyant pas », il quitta le dernier le territoire russe.... « Il était huit heures du soir quand il parvint sur la rive alliée. Alors, voyant la catastrophe accomplie, Marchand repoussé jusqu'à l'entrée du pont et la route de Vilkowisky, que suivait Murat, toute couverte d'ennemis, il se jeta à droite, s'enfonça dans les bois, et disparut[1]. » Mais ce n'est pas l'expression : « disputant sa montre à trois cosaques ».

Enfin il en est un troisième dont nous pouvons rendre compte :

> .....Les blessés s'abritaient dans le ventre
> Des chevaux morts...

dit Victor Hugo. Le fait est certifié deux fois par le comte de Ségur mais il ne se rapporte pas à la retraite de Russie.

Après la bataille de la Moskowa l'Empereur parcourut le champ de bataille pour constater les résultats, et, avec sa suite, il ne put rester insensible au spectacle qu'il vit. « On apercevait des Russes se traînant jusqu'aux lieux où l'entassement des corps leur offrait une horrible retraite. Beaucoup assurent *qu'un de ces infortunés vécut plusieurs jours dans le cadavre d'un cheval ouvert par un obus*, et dont il rongeait l'intérieur[2]. » Au retour de Moscou l'armée traverse de nouveau le champ de bataille de la Moskowa et un spectacle désolant s'offre à ses yeux... « Cependant l'armée s'écoulait, dans un grave et silencieux recueillement devant ce champ funeste, lorsqu'une des victimes de cette sanglante journée y fut, dit-on, aperçue vivant encore, et perçant l'air de ses gémissements. On y courut. C'était un soldat français. Les deux jambes avaient été brisées dans le combat, il était tombé parmi les morts, il y fut oublié. *Le corps d'un cheval éventré par un obus fut d'abord son abri*; ensuite, pendant cinquante jours, l'eau bourbeuse d'un ravin où il avait roulé, et la chair pétrifiée (*sic*) des morts servirent d'appareil à ses blessures et de soutien à son être mourant[3]. »

Ce petit fait, frappant par lui-même et répété deux fois dans le même ouvrage, devait facilement se graver dans la mémoire.

*
* *

S'il faut tirer quelques conclusions de ces remarques, et des conclusions qui ne soient pas fondées seulement sur des hypothèses,

1. *Loc. cit.*, l. XII, ch. IV, II, 301-303.
2. *Loc. cit.*, l. VIII, ch. XIII, I, 302.
3. *Loc. cit.*, l. IX, ch. VIII, II, 115.

nous n'examinerons que la valeur historique de cette partie du poème.

Nous avons pu confronter le récit de Victor Hugo avec le récit d'un témoin qui pouvait être bien renseigné et qui pouvait être impartial ; or les faits généraux et les faits particuliers pour la plupart allégués par le poète se retrouvent chez l'historien. Ce n'est pas une retraite quelconque, c'est une retraite très particulière à laquelle un nom qui est rappelé et de petits faits qui sont rapportés donnent un caractère spécial — son caractère historique. Le rôle de l'imagination ne consiste qu'à grouper les faits dans un désordre apparent pour donner de la couleur et traduire une impression.

Cette impression elle-même est analogue chez les deux auteurs. Elle est plus directe, plus vive chez Victor Hugo parce qu'il ne s'interpose pas entre les faits et le lecteur : il ne traduit pas son émotion, il nous la fait éprouver. Le procédé est différent chez le poète et chez l'historien prosateur et l'intensité de l'impression n'est pas la même, mais la nature et la qualité même de cette impression sont semblables.

En admettant même que le livre du comte de Ségur ne soit pas la source directe dont s'est servi Victor Hugo, la seule comparaison de ces deux récits marquerait que le poète n'a pas traité l'histoire avec désinvolture, mais qu'il l'a au contraire fidèlement suivie. Et la Poésie, comme on le sait, n'y a rien perdu.

Virilge Pinot.

P.-S. — Au moment de corriger les épreuves de cet article, je m'aperçois que M. Victor Giraud, dans son livre *Chateaubriand, études littéraires*, a signalé (pp. 302-317) comme sources de cette première partie de l'*Expiation* quelques pages extraites du pamphlet *de Buonaparte et des Bourbons*, et quelques pages des *Mémoires d'Outre-Tombe*. M. Masson, dans la *Revue d'Histoire littéraire* (1905, p. 151), rendant compte du livre de M. Giraud, ne croit pas que le pamphlet *de Buonaparte* soit la source de Victor Hugo puisqu' « il n'y a, dit-il, aucun détail dans *Buonaparte* qui ne se retrouve soit dans l'ouvrage de Ségur, soit dans les *Mémoires d'Outre-Tombe* », et ce dernier texte est pour lui la source essentielle de Victor Hugo.

Je ferai d'abord remarquer à M. Masson que Chateaubriand, dans ses *Mémoires*, suit de près le récit de la Retraite de Russie que l'on trouve chez le comte de Ségur, et qu'il est quelquefois diffi-

cile de déterminer ce qui appartient en propre à l'un ou à l'autre. Mais, d'autre part, tous les détails cités par Ségur et par Victor Hugo ne sont pas dans les *Mémoires d'Outre-Tombe*.

Puisque néanmoins le doute est possible, j'ajouterai encore à toutes les preuves longuement énumérées déjà, quelques détails prouvant à mon avis surabondamment que le récit de Ségur est la source essentielle. Voici d'abord deux vers dont on trouve l'explication chez Ségur seul :

> On ne connaissait plus les chefs ni *le drapeau*
>
> . . . . . .
>
> On ne distinguait plus *les ailes* ni *le centre*.

« C'était encore soixante mille hommes, mais sans ensemble. Tous marchaient pêle-mêle, cavalerie, fantassins, artilleurs, Français et Allemands : il n'y avait plus ni *aigle* ni *centre*. » (L. XI, ch. XI, p. 264.) M. Giraud cite le vers :

> *On s'écrasait aux ponts* pour passer les rivières

à propos du passage de la Bérésina et l'explique par le texte des *Mémoires*. Mais Ségur peut en avoir fourni aussi les éléments : « ... Plusieurs frayèrent à leurs voitures un chemin plus cruel encore; ils les faisaient rouler impitoyablement au travers de cette foule d'infortunés qu'elles écrasaient... on en vit, et c'était surtout les *malades et les blessés*, renoncer à la vie... [... après la rupture d'un pont] tout... se dirigea vers l'autre pont. Une multitude de gros *caissons*, de lourdes voitures et de pièces d'artillerie y affluaient de toutes parts. Dirigées par leurs conducteurs, et rapidement emportées sur une pente raide et inégale, au milieu de cet amas d'hommes, elles broyèrent les malheureux qui se trouvèrent surpris entre elles; puis, s'entre-choquant, la plupart, violemment renversées, assommèrent dans leur chute ceux qui les entouraient. Alors des rangs entiers de malheureux poussés sur ces obstacles s'y embarrassent, culbutent et *sont écrasés* par des masses d'autres infortunés qui se succèdent sans interruption. » (L. XI, ch. IX, p. 257-58.)

Enfin si nous voulons à tout prix trouver la source de ce vers :

> On jetait les canons pour brûler les affûts,

c'est encore à Ségur qu'il faut la demander : « ... ce fut au feu de ses *caissons abandonnés* que lui [Napoléon] et la plupart des siens se ranimèrent. Depuis le matin, une multitude d'explosions aver-

tissaient des nombreux sacrifices de cette espèce que déjà l'on était obligé de faire. » (L. IX, ch. VIII, p. 116.)

Que reste-t-il donc qui ne soit pas dans Ségur? Les trois faits que nous avons cités plus haut. Le troisième, il est vrai, peut à la rigueur s'y retrouver aussi, et quand Chateaubriand le cite c'est à Ségur qu'il l'emprunte. Le second ne se retrouve ni chez l'un ni chez l'autre. Quant au premier il n'est absolument pas chez Ségur, et là nous sommes bien obligés d'admettre que Victor Hugo l'a pris au pamphlet *de Buonaparte et des Bourbons*.

Est-ce à dire que V. Hugo n'ait pas lu les *Mémoires d'Outre-Tombe* et n'en ait pas du tout tiré profit? Assurément non, car on trouve dans son récit un mouvement de phrase,

« *Après* la plaine blanche *une autre* plaine blanche » qui me paraît une transformation de cette phrase de Chateaubriand : « Sous un ciel pantelant et comme lassé des tempêtes de la veille, nos files éclaircies traversaient *des landes après des landes*, des forêts suivies de forêts. » Et ainsi le poète Chateaubriand lui fournit quelques images, très vraisemblablement aussi, comme l'a fait remarquer M. Giraud, la formule antithétique *Et lui...*, mais c'est chez l'historien, chez le comte de Ségur qu'il trouve les faits, les idées, et la couleur générale de son récit. Cette première partie de l'*Expiation* n'a rien d'un pamphlet ni d'une satire.

V. P.

L'INFLUENCE GERMANIQUE CHEZ MADAME DE CHARRIÈRE ET CHEZ BENJAMIN CONSTANT

I

Guillaume de Humboldt caractérisant l'impression que lui laissaient la personne et les écrits de M^me^ de Staël, s'adressait à Gœthe en ces termes : « Comme à vous, il m'a semblé que le milieu français où l'a jetée l'éducation était trop étroit pour elle, » et généralisant ses observations, il ajoutait : « C'est un singulier phénomène de trouver parfois dans une nation des intelligences animées par un souffle étranger ». Ces lignes sont datées du 18 octobre 1800[1]. A la distance où nous sommes, elles n'ont perdu ni de leur vérité ni de leur actualité. L'étude des littératures étrangères nous a familiarisés avec l'état d'âme décrit par Humboldt et devenu à son tour un principe fécond pour la critique. Des intelligences françaises animées par un souffle étranger, c'est le cas de Rousseau, de M^me^ de Staël et de tous ceux qui ont cherché au delà des frontières des inspirations et des modèles, secondés aussi par une prédisposition latente à s'adapter à des manières de sentir et de comprendre contrastant avec les habitudes intellectuelles de l'élite cultivée de la nation. « Naître Française avec un caractère étranger, a dit M^me^ de Staël elle-même, avec le goût et les habitudes françaises et les idées et les sentiments du Nord, c'est un constraste qui abîme la vie. »

Il est superflu d'insister sur la place qu'il faut accorder en France aux poètes, aux dramaturges et aux penseurs allemands qui, quelque trente ans avant la Révolution, commençaient à pénétrer dans le grand public[2]. Si leurs sectateurs sont des écrivains de second rang, pour ne citer que quelques noms pris au hasard, Baculard d'Arnaud, Sébastien Mercier, Dorat, Ramond de Carbon-

1. Lady Blennerhasset, *M^me^ de Staël et son temps*, trad. Dietrich, Paris, t. III, p. 11.

2. Parmi les revues qui contribuèrent à répandre la connaissance de la littérature allemande, *Le Journal étranger* est mentionné avec honneur par M. Joret; voir *Das Journal étranger und seine Bedeutung*, par Johannes Gärtner, Maïnz, 1906, p. 86.

nières demeurent, malgré la médiocrité de leurs écrits, d'intéressants sujets d'étude. Qu'avec un empressement voisin de la fanfaronnade ils aient accueilli un idéal littéraire compromettant l'art et le goût de leurs contemporains, ils n'en ont pas moins frayé la voie à Mme de Staël dans sa tentative de mettre au point des nouveautés éparses et flottantes jusqu'alors.

Benjamin Constant nous fournit un autre exemple des effets produits par le cosmopolitisme littéraire chez un individu que ses origines suisses et protestantes inclinaient à aimer ou à repousser des vues esthétiques et philosophiques mal connues ou frappées de dédain. Il appartient au groupe des chercheurs en avance sur leur temps chez lesquels Diderot et Rousseau concoururent à transformer les idées en sentiments; avec lui, Charles de Villers, Bonstetten et Sismondi témoignèrent, à des degrés divers, d'une certaine inquiétude religieuse dont Mme de Staël aussi fut marquée. A ceux-ci le protestantisme des races du Nord apparut comme une force morale susceptible de reconstruire l'édifice des croyances et des principes directeurs de vie sociale et politique. Cette œuvre de relèvement était de même le point d'arrivée de Rousseau et Sainte-Beuve n'a rien exagéré lorsqu'il a dit que Benjamin Constant « appartenait à la descendance de Jean-Jacques croisée de germanisme[1] ».

Aussi bien l'action de la pensée allemande chez Constant n'a pas encore été soumise à un examen approfondi. On n'a guère envisagé en lui que l'imitateur de Schiller dans son drame *Walstein*, et le roman d'*Adolphe* a provoqué la comparaison avec *Werther* et les frères de Werther. Nous nous proposons, dans les pages suivantes, de retracer les premières influences qu'il subit antérieurement à son établissement en Allemagne en 1804 à Weimar, car, à partir de ce moment, un travail intellectuel plus sérieux s'opéra en lui au contact des hommes en vue qu'il rencontra lors de ses séjours dans d'autres capitales allemandes. Nous restreignons notre enquête aux années de jeunesse de Constant, à l'époque de ses relations avec Mme de Charrière nécessairement comprise dans une étude de ce genre, jusqu'à ce que la connaissance de Mme de Staël et de son entourage ouvrit à l'homme fait un champ d'activité qui décida de sa carrière ultérieure.

II

Aux renseignements que nous fournissent pour notre sujet la

1. *Journal intime de Benjamin Constant*, par D. Melegari, Paris, 1895, p. LXVI.

correspondance et le *Journal intime* de Benjamin Constant, nous joindrons les ouvrages les plus récents en énumérant dans l'ordre chronologique ceux qu'il est indispensable de consulter pour comprendre comment les courants de pensée venus du dehors modifièrent la mentalité de l'auteur d'*Adolphe*.

En 1892, lady Blennerhasset, dans les volumes II et III de son grand ouvrage, *Mme de Staël et son temps*, traduit par Dietrich, a consacré de nombreuses pages à Benjamin Constant. Elle a reproduit quelques passages du *Journal intime* dans lesquels celui-ci a noté ses rencontres avec les célébrités allemandes à Weimar et ailleurs, ainsi que les impressions que lui suggérèrent les ouvrages allemands mis à profit pour l'œuvre qu'il méditait alors sur la religion.

L'année suivante, M. Ch. Glauser publiait un opuscule : *Le Wallenstein de Benjamin Constant* (Aussig, 1893-1894), où il nous retrace la genèse de ce drame d'après la correspondance de l'auteur alors connue. Il s'est livré à une analyse détaillée, acte par acte, de l'adaptation française comparée avec la création originale de Schiller, en dressant un tableau synoptique des scènes où les deux écrivains se rencontrent, des emprunts et des changements pratiqués par Benjamin Constant lui-même.

De cette consciencieuse monographie il faut rapprocher celle dans laquelle, en 1898, M. Erich Meyer reprenait le même sujet dans un programme de gymnase publié à Weimar. C'est un peu le commentaire de l'appréciation sommaire qu'on lit au chapitre XVIII de la IIe partie du livre *De l'Allemagne*.

A partir de 1895 jusqu'en 1907 de nombreux travaux ont remis en lumière la personne, la vie et les principes littéraires de Benjamin Constant.

C'est d'abord en 1895 la publication du *Journal intime* par Mlle Dora Melegari, précédé d'une introduction biographique et critique et suivi de la correspondance de Constant avec sa famille. Cet ouvrage, auquel il faut sans cesse recourir, contient une bibliographie des travaux antérieurs à 1895 publiés sur Constant.

Si, en 1902, le livre de Mlle Lucie Achard sur *Rosalie de Constant, sa famille et ses amis* apporte quelques contributions à l'étude du germanisme chez Benjamin, M. F. Baldensperger, dans son *Gœthe en France* (1904), a parlé des relations personnelles de l'écrivain français avec le poète de Weimar et des impulsions littéraires et philosophiques qu'il en a reçues[1]. On lira de même avec agrément

1. A la dernière heure, nous avons pris connaissance des *Lettres à Böttiger*, (1804-1814), correspondance inédite de Benjamin Constant, publiée par M. F. Bal-

et profit le chapitre consacré par M. Joachim Merlant au roman de *Adolphe* dans son ouvrage *Le roman personnel de Rousseau à Fromentin* (1905); passant en revue les productions issues de *Werther* et de *La Nouvelle Héloïse*, l'auteur s'est efforcé de déterminer les traits distinctifs qui signalent le roman autobiographique en France auquel se rattache l'*Adolphe* de Benjamin Constant.

La correspondance de Benjamin Constant s'est enrichie de lettres importantes pour sa biographie, ses travaux et ses idées. Les numéros du 15 juillet et du 1er août 1906 de la *Revue des Deux Mondes* contiennent les lettres de Benjamin Constant à Prosper de Barante qui nous renseignent sur ses vues et ses projets littéraires, sur les remaniements et les retouches qu'il se proposait de faire dans la composition de ses ouvrages, notamment dans le livre *De la Religion* et dans le *Wallenstein*. A ces documents il faut ajouter un article sur *Les théories littéraires de Benjamin Constant* par M. Emmanuel des Essarts, paru dans la *Revue Bleue* du 18 août 1906. On y trouvera des considérations judicieuses sur la part qui revient à l'Allemagne dans la pensée de Benjamin Constant sous l'impulsion qu'il reçut de Mme de Staël.

Si nous ouvrons ensuite les deux copieux volumes de M. Philippe Godet sur *Mme de Charrière et ses amis* (1906), nous sommes en présence d'un sujet sur lequel jusqu'ici, malgré les travaux de Sainte-Beuve, maint jugement était encore à reviser. M. Godet a pu disposer à cet effet d'un grand nombre de morceaux, écrits ou lettres, inédits; son ouvrage, qui dépasse les limites d'une simple biographie, a été l'objet de deux comptes rendus dans la *Revue d'Histoire littéraire de la France*[1].

Quelques rares privilégiés savaient qu'il existait encore d'autres sources manuscrites. Le *Journal intime*, commencé en Allemagne en 1804, s'arrête en 1816; mais on possède une autre série de souvenirs antérieurs à 1804 renfermés dans les archives de la famille Constant de Rebecque. Mlle Dora Melegari affirme que M. Adrien Constant en avait connaissance, car dans une notice écrite par lui sur la vie de son cousin Benjamin, il cite à la date de 1795 des portions d'un journal rédigé par Benjamin dans sa jeunesse où il raconte les débuts de sa liaison avec Mme de Staël. Un jour peut-être, conclut Mlle Melegari, cet écrit sera rendu aux lettres fran-

densperger, dans la *Revue bleue* du 18 avril 1908, et pendant que notre étude attendait son tour de publication, parurent les deux ouvrages suivants : — Gustave Rudler, *La jeunesse de Benjamin Constant (1767-1794)*, Paris, 1909; — Josef Ettlinger, *Benjamin Constant, Der Roman eines Lebens*, Berlin, 1909.

1. Janvier-Mars 1906, p. 167-170; dans cette même année a paru encore *Benjamin Constant sous l'œil du guet*, par Victor Glachant, Paris, Librairie Plon.

çaises. Il semble que ce souhait a été partiellement exaucé par la publication de M. Brunetière dans la *Revue des Deux Mondes* du 1er et du 15 janvier 1907 intitulée *Le Cahier rouge de Benjamin Constant* qui a paru dans le courant de cette même année à Paris chez les éditeurs Calmann-Lévy en un volume de 129 pages sous les auspices de M. L. Constant de Rebecque. Toutefois on n'a sous les yeux qu'un fragment de biographie qui va de 1767 à 1787; la suite a-t-elle été détruite ou s'est-elle perdue? C'est ce qu'il faut renoncer à éclaircir. Ce manuscrit, qui est la propriété de M. Marc-Rodolphe Constant de Rebecque, arrière-petit-fils de M. Auguste Constant de Rebecque d'Hermanches, a été utilisé par M. P. Godet dans l'ouvrage mentionné plus haut, et M. Brunetière dans une lettre à Mme la baronne Constant de Rebecque, mise en guise d'introduction au *Cahier rouge*, annonce l'apparition de deux gros volumes de M. Rudler sur Benjamin Constant.

Il entre dans le romantisme français des éléments assez divers pour qu'à côté des noms de Rousseau, de Gœthe et de Chateaubriand, on ne s'étonne pas de voir figurer ceux de Sénancour et de Benjamin Constant. Aussi M. Pierre Lasserre, dans son livre paru en 1907 sur *Le romantisme français*, s'est-il livré, après d'autres, à l'analyse du personnage énigmatique et troublant que fut Benjamin Constant. En regard de ces pages, il sera profitable de relire et de méditer les dernières de l'ouvrage qui traitent de l'influence germanique en France au XIXe siècle. Quoiqu'elles appellent des réserves, elles agrandissent et éclairent l'aspect sous lequel se présente à nous l'auteur de *La Religion* et de *Adolphe*, écrits tout empreints de la pensée allemande.

III

Il y a lieu de distinguer en Benjamin Constant deux natures, deux hommes, dont l'un a partagé d'abord l'hostilité contre les convictions spiritualistes et chrétiennes, l'autre a traversé la crise de réaction par laquelle passait la France elle-même à l'aurore du XIXe siècle. Comme Sénancour, Ballanche, Chateaubriand et généralement ceux qui s'éveillaient à la vie intellectuelle un peu avant 1800, Benjamin Constant a été un esprit mobile, curieux d'idées, tenu sous l'oppression d'une critique dissolvante. « Nourri des principes de la philosophie du XVIIIe siècle et surtout des ouvrages d'Helvétius, écrit-il dans *Le Cahier rouge*, je n'avais d'autre pensée que de contribuer pour ma part à la destruction de ce que

j'appelais les préjugés ». A cette phase succède un état de malaise et de mécontentement. Quoique ces dispositions ne se traduisent pas par une déclaration de principes, par un programme nouveau de pensée, Constant eut toutefois l'intuition d'une renaissance religieuse et de la portée qu'elle aurait à la fois sur la conscience individuelle et sur les destinées d'une nation. Il y a eu chez lui, à cet égard, phénomène d'hérédité, souvenir de ses origines protestantes; il éprouva comme une sorte de besoin de supprimer tout intermédiaire, toute religion d'autorité entre les aspirations intimes de l'être humain et le sentiment du divin, lorsque les relations qui, dès 1795, s'établirent entre lui et Mme de Staël lui ouvrirent les yeux sur ses aptitudes. Le séjour prolongé en Allemagne continua l'œuvre commencée. C'est en 1804 qu'il vint à Weimar, voyagea et résida dans d'autres capitales allemandes, s'initiant avec ardeur au mouvement philosophique et littéraire qu'a décrit l'auteur *De l'Allemagne*. Mais avant 1795, l'éducation et les hasards de la vie avaient élargi ses horizons. Si son esprit manquait alors de solidité et de justesse, comme il l'assure lui-même, ses « connaissances, bien que fort décousues, étaient supérieures à celles de la plupart des gens de lettres de la génération qui s'élevait[1] ».

Tel était le langage qu'il tenait aux environs de la vingtième année; son existence d'enfant sans enfance, une précocité déconcertante, la fréquentation des sociétés mauvaises, la demi-douzaine de précepteurs que son père lui imposa et qui n'avaient rien de commun avec le gouverneur idéal rêvé par Jean-Jacques, s'étaient chargés de hâter l'effrayant développement auquel il était déjà parvenu à douze ans[2]. Frapper fort son imagination était le seul moyen de retenir son attention et de fixer son intérêt; le hasard voulut que ce fût un Allemand, nommé Strœhlin, qui réussit à le passionner pour l'étude du grec. « Il me proposa, raconte Benjamin, de nous faire à nous deux une langue qui ne serait connue que de nous;... nous formâmes d'abord un alphabet où il introduisit les lettres grecques. Puis nous commençâmes un Dictionnaire dans lequel chaque mot français était traduit par un mot grec.[3] » Alors commencèrent des lectures désordonnées des ouvrages de La Mettrie et des romans de Crébillon jusqu'au moment où, à l'âge de treize ans, il fut mis à l'Université d'Oxford dans laquelle « les Anglais ne vont finir leurs études qu'à vingt

1. *Revue des Deux Mondes*, 1er janvier 1907, p. 79.
2. *Journal intime*, p. XIV.
3. *Revue des Deux Mondes*, 1er janvier 1907, p. 69.

ans ». Aussi ne retira-t-il guère d'autre profit de ce séjour que d'avoir appris l'anglais. « Je savais la langue anglaise de manière à être toujours pris pour un Anglais, écrit-il en parlant de son escapade en Angleterre, ou plutôt un Écossais, car j'avais conservé l'accent écossais de ma première éducation en Écosse[1]. » Lorsqu'il eut atteint sa quatorzième année, sur les recommandations du margrave d'Anspach qui voyageait alors en Suisse, M. de Constant, son père, le plaça à l'Université d'Erlangen et le présenta lui-même à la petite cour de la margrave de Bareith. Ce fut son premier contact avec l'Allemagne et la société allemande. La souveraine « nous reçut, écrit-il, avec tout l'empressement qu'ont les princes qui s'ennuient pour les étrangers qui les amusent, elle me prit en grande amitié. En effet, comme je disais tout ce qui me passait par la tête, que je me moquais de tout le monde et que je soutenais avec assez d'esprit les opinions les plus biscornues, je devais être pour une cour allemande un assez divertissant personnage[2]». Ne nous fions pas trop à cette légèreté d'allure, car la première année passée à l'Université d'Erlangen fut pour Benjamin un temps d'études sérieuses pendant lequel le germanisme paraît avoir laissé chez lui une trace assez sensible, non sans utilité pour un troisième stage académique. C'est le procédé encore en usage aujourd'hui en Allemagne où les étudiants se rendent de semestre en semestre dans les universités de leur pays pour entendre le maître en renom dans telle ou telle discipline. Le 28 juillet 1783, Benjamin Constant arrivait à Edimbourg, où, selon son aveu, il passa l'année la plus agréable de sa vie. « Le travail était à la mode parmi les jeunes gens d'Edimbourg. Ils formaient plusieurs réunions littéraires et philosophiques; je fus de quelques-unes, et je m'y distinguai comme écrivain et comme orateur, quoique dans une langue étrangère. » On reconnaît là encore des coutumes germaniques qui préparaient Constant à sa future carrière de publiciste; il subissait, en attendant, l'influence de l'école libérale anglaise par sa liaison avec Makintosh et Laïng, un des meilleurs continuateurs de Robertson[3].

D'autres circonstances devaient avoir prise sur une mentalité déjà mûrie par la fréquentation de milieux si divers. Au mois de mars 1785, Constant se rendait à Paris où le critique Suard l'accueillait chez lui et l'introduisait dans des cercles choisis; fêté

1. *Revue des Deux Mondes*, 15 janvier 1907, p. 261.
2. *Id.*, *ibid.*, 1er janvier 1907, p. 72.
3. *Id.*, *ibid.*, 1er janvier 1907, p. 73.

par toutes les femmes de la coterie de Mme Suard, il trouva grâce devant les hommes qui « pardonnèrent à son âge une impertinence qui, n'étant pas dans les manières, mais dans les jugements, était moins aperçue et moins offensante[2] ». Le séjour à Paris avait été précédé d'un autre à Bruxelles qui ne dura que quelques mois; mais, dans l'intervalle, sa pensée avait parcouru du chemin; l'ordre de recherches auxquelles désormais il reviendra à travers toutes ses versatilités, malgré le décousu de son existence, et qui donne une réelle unité à son activité intellectuelle apparaît nettement formulé dans le passage suivant du *Cahier rouge*; nous lui avons déjà fait un emprunt, mais il vaut la peine de le reproduire au long[1].

De retour en Suisse, je passai de nouveau quelque temps à la campagne, étudiant à bâtons rompus et m'occupant d'un ouvrage dont la première idée m'était venue à Bruxelles, et qui, depuis, n'a jamais cessé d'avoir un grand attrait pour moi : c'était une histoire du polythéisme. Je n'avais alors aucune des connaissances nécessaires pour écrire quatre lignes raisonnables sur un tel sujet. Nourri des principes de la philosophie du XVIIIe siècle et surtout des ouvrages d'Helvétius, je n'avais d'autre pensée que de contribuer pour ma part à la destruction de ce que j'appelais les préjugés. Je m'étais emparé d'une assertion de l'auteur de L'*Esprit*, qui prétend que la religion païenne était de beaucoup préférable au christianisme; et je voulais appuyer cette assertion que je n'avais ni approfondie, ni examinée, de quelques faits pris au hasard et de beaucoup d'épigrammes et de déclamations que je croyais neuves. Si j'avais été moins paresseux, et que je me fusse moins abandonné à toutes les impressions qui m'agitaient, j'aurais peut-être achevé en deux ans un très mauvais livre, qui m'aurait fait une réputation éphémère dont j'eusse été bien satisfait. Une fois engagé par amour-propre, je n'aurais pu changer d'opinion; et le premier paradoxe ainsi adopté m'aurait enchaîné pour toute ma vie.

Notons cette dernière restriction : *le premier paradoxe ainsi adopté m'aurait enchaîné pour toute ma vie.* A son honneur, Benjamin Constant ne s'est pas contenté d'une opinion spécieuse qui fît le succès d'un livre, il s'est renouvelé en grande partie grâce à un commerce assidu avec les penseurs étrangers et les penseurs allemands en particulier. Il ne s'est pas retranché en matière de philosophie et de religion dans l'étroitesse de vues reprochée au catholique Chateaubriand. Trop enfermé dans ses horizons gallo-romains, comme le remarque Sainte-Beuve[2],

1. *Revue des Deux Mondes*, 1er janvier 1907, p. 79.
2. *Chateaubriand et son groupe littéraire*, IIe vol.

l'auteur du *Génie du Christianisme* avait abouti à une restauration littéraire dans laquelle la France ne se détachait pas sensiblement de son passé ; à l'école de Herder, de Creutzer, de Meiners et de Frédéric Schlegel, Constant comprit que le développement des formes religieuses est en raison directe des progrès de la civilisation et que la liberté est le grand facteur du progrès humain. Telles seront les deux thèses qu'il défendra avec plus ou moins de bonheur, mais qui domineront dans ses écrits politiques dont quelques-uns auront les honneurs d'une traduction allemande. Cependant, en 1785[1], notre écrivain est loin d'avoir fixé les grandes lignes de son sujet ; jusqu'à son arrivée à Weimar en 1804, les vicissitudes d'une destinée qu'il n'eût tenu qu'à lui de rendre plus stable, la dissipation et la mobilité de son caractère devaient lui infliger de cruelles, mais salutaires leçons ; bornons-nous, dans cet espace de dix-neuf ans, à relever trois incidents qui occupent une place importante dans l'évolution de ses idées. De 1787 datent ses relations avec M^me^ de Charrière, Hollandaise d'origine, fixée à Colombier près de Neuchâtel ; en 1788, Constant vient habiter Brunswick où il a obtenu une place de chambellan à la cour, et, en 1794, a lieu sa première entrevue avec M^me^ de Staël à Lausanne. A ce dernier épisode raconté par les biographes de Constant, nous ne toucherons qu'autant qu'il sera nécessaire pour éclairer l'état d'âme de celui que Sainte-Beuve appelle « un assemblage de tous les contraires, un patriote longtemps sans patrie, initiateur et novateur jeté entre deux siècles ». En revanche, le milieu de Colombier resté dans l'ombre et révélé par M. Philippe Godet mérite d'attirer l'attention ; on pourra se former une juste image de la culture d'un canton de médiocre étendue où, vers la fin du XVIII^e^ siècle, la société polie que fréquenta Constant recevait à distance le choc de la pensée française, anglaise et allemande.

IV

Au sortir du XVII^e^ siècle, la Suisse romande subissait le contre-coup du travail de rénovation philosophique qui s'effectuait en France dans le même temps. Les deux noms de Voltaire et de Rousseau indiquent assez dans quel sens agit la poussée qu'ils communiquèrent à la vitalité littéraire d'un petit pays ; la présence

1. *Je ne sais que trop combien immense est le sujet que j'ai choisi, et qui m'occupe depuis si longtemps, puisque j'en ai conçu la première idée en 1785*, écrit de Gœttingue Constant à Böttiger, le 5 août 1812.

des deux chefs eut pour conséquence, en attendant l'heure des prises d'armes, de porter une première atteinte au conservatisme étroit en politique, à la foi d'autorité en religion. Toutefois Voltaire et Rousseau n'ayant pas laissé de système complet, trouvèrent plutôt des partisans que des adeptes déclarés dans les trois villes de Genève, de Lausanne et de Neuchâtel, façonnées par la discipline protestante et reliées entre elles par la communauté des souvenirs historiques et religieux.

Si le rôle joué par Neuchâtel est plus modeste, sa participation n'en est pas moins digne d'intérêt[1]. « Nullement rêveur, un peu terre à terre, le Neuchâtelois, dit M. P. Godet, n'eut qu'une préoccupation à travers les âges; étendre ses franchises et les défendre contre les princes. » Un autre témoin rapporte que Neuchâtel était une terre peu surveillée, sinon libre, où l'on pouvait dire des vérités sous le voile d'un impénétrable anonymat. Cependant, dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, les vieilles mœurs avaient changé. Sébastien Mercier[2], en 1784 », reproche aux jeunes Neuchâtelois « de vivre préoccupés des modes parisiennes et soucieux de mille frivolités; on joue aux cartes, les femmes se mettent du rouge et se composent des coiffures compliquées ». Et l'auteur du *Tableau de Paris*, malgré l'opinion avantageuse qu'il s'était formée des petites républiques dont les institutions piquaient alors la curiosité des Français, se plaint de ce qu'il y a pis encore; à l'égalité tant vantée a succédé l'esprit de caste; il n'y a pas le moindre contact entre deux hommes de la même naissance, voisins et habitants d'une petite ville de 4 000 âmes. « L'esprit est naturel dans cette ville; mais on croit trop qu'il n'a pas besoin de culture[3]. » Il faut rabattre de cette affirmation péremptoire; on aimait l'instruction et on tenait à savoir ce qui se passait hors du canton. C'est Neuchâtel, en définitive, qui a favorisé l'essor du journalisme en Suisse. Mercier ignorait-il que la *Bibliothèque italique* fondée par Louis Bourguet (1678-1743) avait été bientôt suivie du *Mercure Suisse* (1732) et que cette revue se scinda plus tard en deux parties : *Le Journal helvétique* et *le Nouvelliste Suisse*[4]? En 1768, le *Nouveau Journal helvétique* et dès 1783 le *Nouveau Journal de littérature de l'Europe et surtout de la Suisse* qui ne put échapper à Mercier, et pour cause, — rencontraient un public

1. Voir Virgile Rossel, *Histoire littéraire de La Suisse romande*, Neuchâtel, 1903; Ph. Godet, *Histoire littéraire de la Suisse française*, Neuchâtel et Paris, 1890.
2. Voir, sur ce sujet, *Sébastien Mercier*, par Léon Béclard, Paris, 1903, chap. XI.
3. Béclard, *op. cit.*, p. 455-456.
4. Virgile Rossel, *op. cit.*

empressé, grâce au crédit dont jouissait alors son collaborateur le plus distingué, le pasteur H.-D. Chaillet, qui comptait au nombre des habitués du salon de Colombier.

Neuchâtel a eu aussi son contingent d'étrangers de marque tels que J.-J. Rousseau, lord Keith et Sébastien Mercier. Les rapports de l'écrivain genevois avec Neuchâtel et son clergé sont assez connus pour qu'on puisse passer outre ; Sébastien Mercier, l'auteur du *Nouveau traité sur l'art dramatique*, résida en Suisse un certain temps et fit parler de lui. Précurseur du romantisme autant par l'indépendance de ses principes littéraires que par les sentiments poétiques que lui suggérèrent la nature de la Suisse et les campagnes de Neuchâtel en particulier, Mercier eut son heure de célébrité dans le pays qui lui donnait asile. En 1781, désireux d'éviter la sentence d'exil qui venait d'atteindre l'abbé Raynal pour la publication de son *Histoire philosophique des Deux Indes*, il jugea prudent de quitter Paris pour se faire « le censeur des administrations vaincues ». *Le Tableau de Paris* avait été imprimé à l'étranger par un éditeur de Neuchâtel qui, se trouvant à Paris, refusa de dénoncer l'auteur du livre incriminé. Les deux premiers volumes, parus en juin 1781, contenaient sur le culte et les ministres des assertions bien plus hasardées, au dire de Henri Meister, que le livre de l'abbé Raynal. Dès le mois de juillet de cette même année, il se rendit à Neuchâtel, en compagnie de son éditeur, avec la famille duquel il entretint de cordiales relations. Frédéric-Samuel Osterwald était l'un des principaux fondateurs de la Société typographique qui cessa d'exister à partir de 1784. Les traverses de leurs destinées rapprochèrent les deux hommes de lettres ; Osterwald s'était attiré des désagréments avec la censure qui, en 1782, l'avait inculpé pour la publication de mauvais livres. Aussi Mercier profita-t-il de ces jours de tranquillité relative pour remanier et augmenter son *Tableau de Paris* ; de 1783 à 1784, il publia les quatre volumes de ses *Portraits des rois de France*, rassembla les articles qui formèrent depuis l'ouvrage intitulé *Mon bonnet de nuit*, sans compter un certain nombre de pièces de théâtre, parmi lesquelles *Les Tombeaux de Vérone*, où Mercier reprend la donnée de *Roméo et Juliette* et *Le Portrait de Philippe II*, éclipsé par le *Don Carlos* de Schiller. Il parla toujours avec reconnaissance des amitiés qu'il avait laissées en Suisse, des années paisibles qu'il y passa et qui furent pour lui un stimulant au travail. « Ici tout mon temps m'appartient, aucun ne songe à m'en dérober la moindre portion, je jouis de chaque instant de ma durée, mon loisir est parfait, nulle distraction ne m'enlève à l'étude, je

me sens seul avec une satisfaction intime, je regrette que les jours n'aient pas soixante-douze heures, je ne suis point dans une solitude absolue, je ne suis point dans une ville bruyante, je ne demande aucun suffrage, j'écris dans un pays libre et sous la main protectrice d'un grand roi qui sait écrire[1]. » Et, dans l'enthousiasme qu'il partageait à la fois pour Frédéric II et pour les usages républicains, il s'était fait recevoir membre de la Société de tir « Les Mousquetaires » et se fût volontiers décoré du titre de « garde du corps de sa Majesté prussienne[2] ».

Mercier vit aussi Genève, Lucerne et Soleure, où il s'entremit en faveur de son compatriote, le marquis de Langle, l'auteur d'un *Werther* et d'un *Voyage de Figaro en Espagne*, condamné au feu par le Parlement de Paris en 1786. A Zurich, il rendit visite à Lavater; à Lausanne, le 24 juillet 1784, il composa pour le prince Henri de Prusse un compliment en vers qui fut débité par Germaine Necker, et son séjour à Neuchâtel fut assez remarqué pour qu'après son départ on visitât sa chambre comme une curiosité. Mais on s'exagérerait singulièrement le rôle de Mercier si l'on supposait qu'à Neuchâtel sa présence, ses idées et ses écrits eussent donné lieu dans les classes dirigeantes et dans le public à des démonstrations analogues à celles qui, à Genève, avaient éclaté pour ou contre Voltaire, pour ou contre Rousseau. Le pamphlétaire qu'était Mercier se doublait d'un homme qui s'estimait à très haut prix. S'il écrivait que la persécution était inconnue dans le pays protestant qu'il habitait et que, dans cette petite ville, la discorde n'avait jamais pénétré, il avait tort d'ajouter : « Je suis le seul qui tienne une plume ». C'était oublier Chaillet et Mme de Charrière, dont les *Lettres neuchâteloises*, parues en 1784, avaient suscité force récriminations; en outre les théories dramatiques dont Mercier, avec son manque habituel de tact et de mesure, revendiquait trop complaisamment la paternité, furent assez vivement discutées par Chaillet, qui n'était point un critique à dédaigner. Mercier lui-même demandait qu'on lui accordât « le temps suffisant pour lire tous les folliculaires depuis M. Fréron jusqu'à M. Chaillet ».

Il n'y avait cependant pas divergence complète entre les deux antagonistes. Mercier, admirateur et défenseur du drame shakespearien, restait encore imbu des doctrines qu'il combattait[3]; s'il

1. Béclard, *op. cit.*, p. 454.
2. *Id.*, *ibid.*, p. 464, Musée neuchâtelois, janvier 1887.
3. *Id.*, *ibid.*, p. 352; voir encore J.-J. Jusserand, *Shakespeare en France sous l'ancien régime*, Paris, 1898.

réclamait bruyamment des libertés, il ne les appliquait qu'en novateur timide dans *Les Tombeaux de Vérone*. Il s'attachait à l'économie extérieure du drame, tandis que Chaillet démêlait avec plus d'indépendance de goût ce que les Français pourraient s'assimiler du tragique anglais pour rajeunir leur muse, et tous deux, néanmoins, jugeaient Shakespeare à travers la traduction de Letourneur. Sans vouloir lui prêter une originalité qu'il n'a pas[1], l'appréciation du pasteur journaliste, après tout ce qu'on a écrit sur ce sujet, a gardé toute sa justesse. « Élève de la nature, c'est dans son sein fécond qu'il a puisé tous ses caractères. Aussi manquent-ils souvent de cette dignité tragique que la nature ne leur donne point, dont nos auteurs n'osent s'écarter et qui rend nos tragédies si monotones... Dans le poète anglais, un roi ne ressemble pas à un autre roi, un amant à un autre amant, une femme à une autre femme, un scélérat à un autre scélérat. Vous retrouverez en lui toute la vérité, toute la richesse de la nature parce qu'il la peint sans gêne, dans sa simplicité, dans sa vérité, dirai-je dans sa nudité... De tous les auteurs dramatiques, Shakespeare est le plus intéressant pour moi[2]. » Et dans son journal intime, en 1776, une année après qu'il était devenu le familier de Colombier et le conseiller littéraire de M^me^ de Charrière, le plus franc et le plus écouté, l'honorable pasteur consignait des réflexions qu'il n'eût peut-être pas communiquées à tous ses paroissiens : « Qu'on a bien fait de nous traduire Shakespeare! Je n'ai rien lu de plus véritablement tragique qu'*Othello*. Le dialogue y est toujours parfaitement naturel, les passions y sont exprimées avec une énergie dont je n'avais pas même l'idée, tout y est fort, animé, rapide. Je trouve Shakespeare bien plus grand, bien plus admirable encore que je ne le croyais. A côté de cet ouvrage du génie et de la nature, comment ai-je pu souffrir sur ma table huit volumes de *Sermons* du P. Neuveville? Comment ai-je pu les lire d'un bout à l'autre[3]? »

Chaillet qui, par son ardeur et le choix de ses préférences, témoigne, comme le dit M. Ph. Godet, d'un tempérament assez analogue à celui de Diderot, sut rendre un hommage impartial aux étrangers, aux Allemands comme aux Anglais. Il s'associa à l'enthousiasme que souleva l'apparition de *Werther*. « Dieu soit loué! J'ai *Werther*! Je l'ai acheté, il est à moi », et il note encore dans son journal que ses petits profits au piquet qu'il jouait avec

1. *Revue d'Histoire littéraire de la France*, Janvier-Mars 1906, p. 168.
2. *Journal helvétique*, mars, avril et octobre 1780; octobre 1781; février, avril et août 1782; — Ph. G., I, p. 222.
3. Ph. G., I, 226.

M. de Charrière, lui ont fourni les moyens d'acheter l'*Histoire de Charles V* par Robertson en six volumes[1]. Nul doute qu'il n'ait dû s'entretenir du fameux roman de Gœthe avec Sébastien Mercier, l'auteur du drame de *Romainval ou Le Poète vertueux* qui lui fut inspiré par l'original allemand d'une tragédie sur *Marie Stuart*, d'un *Othello* et d'une *Jeanne d'Arc* dont il conçut le dessein avant Schiller[2].

Si jusqu'à l'époque où nous sommes parvenus, la poésie et la littérature d'imagination n'ont à Neuchâtel que de médiocres représentants, une petite élite s'était déjà formée qui allait regarder du côté de la France. En 1771 était venue s'établir dans le village de Colombier Isabelle de Tuyll, Hollandaise qui avait épousé au commencement de cette année un Suisse, M. de Charrière, dont l'aïeul maternel était Béat Louis de Muralt, l'auteur des *Lettres sur les Anglais et les Français*[3]. Si l'on suit avec M. Godet les pauvres péripéties de la vie d'une femme supérieure dans un monde trop mesquin pour elle, il n'en est pas de même de la carrière littéraire de Mme de Charrière qui se termine quelques années avant sa mort survenue à la fin de décembre 1805. Ses divers ouvrages attestent l'influence des idées politiques, sociales et philosophiques qui circulaient dans toutes les couches de la société en France, en Angleterre et en Allemagne.

Chez elle comme chez Benjamin Constant, le cosmopolitisme n'altéra point l'originalité du caractère ni la franchise et la perspicacité; c'est sous cette perspective qu'il faut envisager l'auteur de *Caliste* pour reconnaître l'action qu'elle exerça sur l'auteur d'*Adolphe*.

Sainte-Beuve trace quelque part une ligne de démarcation entre les femmes célèbres du XVIIIe siècle, selon qu'elles appartiennent à la génération qui a précédé Rousseau ou à la suivante. Une époque raisonneuse et frondeuse suppose la rectitude du jugement, le bon sens aiguisé par les habitudes de sociabilité; c'est bien là le partage d'une Madame Geoffrin, d'une Madame de Tencin ou d'une marquise du Deffand; dans Mlle de Lespinasse, Mme Roland, Mme Necker et Mme de Staël, on devine les disciples de la philosophie du sentiment qu'elles ont apprise à l'école du maître. On rangerait volontiers Mme de Charrière dans la première lignée sans oublier toutefois qu'elle a gardé de sa nation et de son entourage un je ne sais quoi qui se sent plus qu'il ne se définit. Un des

1. Ph. G., I, p. 229.
2. Béclard, *op. cit.*, p. 223.
3. Ph. G., I, p. 168.

intimes de la maison de Colombier l'a déjà comparée à Mme du Deffand. « Les deux dames mal instruites, écrit Chambrier d'Oleyres dans son Journal à la date du 12 juillet 1804[1], ont conservé les mêmes préjugés du doute et ont pris une telle répugnance à examiner ces matières qu'elles les ont tenues toujours en gros pour incompréhensibles. » De bonne heure en effet le désenchantement s'empara d'Isabelle de Tuyll pour aboutir à un scepticisme railleur, fortifié par la lecture, la retraite et le dédain des opinions toutes faites, quoique son âme incroyante[2] ait pris le pli d'un calvinisme héréditaire inconnu aux Françaises de marque du XVIIIe siècle.

Pendant un séjour en Angleterre, elle vit Hume et les premiers auteurs qu'elle goûta furent les romanciers anglais; elle était trop de son temps pour ne pas aimer Richardson. Le XVIIe siècle français, dont elle aimait les qualités intellectuelles, lui a rendu antipathique Voltaire avec qui elle a pourtant de singulières affinités. Une lettre du 6 décembre 1788[3] nous apprend qu'elle se soucia peu de lui être présentée; elle n'a trouvé en lui que « de la gentillesse d'esprit, de la grâce, de la malice, de la rancune, de la puérile vanité, de la bassesse, de la hardiesse tellement mêlées »; en revanche le prince de Prusse, qu'elle avait rencontré en Hollande, l'avait conquise. « C'est beaucoup que d'être à la fois un grand prince, un grand général si souvent victorieux et un homme d'esprit et de lettres », écrit-elle de Zuylen en Hollande, le 3 octobre 1768[4]. D'autre part les lettres de la margrave de Bareith, la sœur du grand Frédéric, la charment à tel point qu'elle les lit à tout le monde, n'ayant « jamais rien vu d'une femme qui prouve aussi complètement que nous pouvons être tout ce que sont les hommes », écrit-elle encore le 6 décembre 1788[5].

La culture française prédomina chez Mme de Charrière, sans qu'elle désapprît sa langue, ni oubliât la littérature de son pays; c'est au XVIIe siècle qu'elle revient comme à la source de l'esprit français. Si elle juge les Français sans aménité, comme le lui reproche M. Lanson, elle aima les écrivains de la grande époque, parce qu'elle découvrait en eux les traits qui la distinguent elle-même : la simplicité, la juste mesure, la finesse qui supposent l'équilibre des facultés rationnelles. Qu'on relise, pour s'en convaincre, le plan de lectures qu'elle proposait à son amie,

1. Ph. G., I, p. 29, 173.
2. *Revue d'Histoire littéraire de la France*, janvier-mars 1906, p. 167.
3. Ph. G., I, p. 191-192.
4. *Id.*, p. 141-142.
5. *Id.*, p. 491-492.

Mme Sandoz-Rollin, dans une lettre du 8 juillet 1797[1]; dix ans auparavant, en 1787, l'année même du séjour de Benjamin Constant à Colombier, étudiant avec une perspicacité sympathique les causes des événements dont la France allait être le théâtre, elle écrivait sous la forme d'une correspondance imaginaire ses *Observations et conjectures politiques*[2]. Mme de Charrière était ici en avance sur les critiques modernes qui approfondissent après Rivarol les causes de la primauté du français et de son universalité en Europe. « Même des mesures plutôt faites pour affaiblir la puissance d'expansion de la France, dit M. Baldensperger[3], contribuaient à étendre l'empire de sa langue, et la révocation de l'Édit de Nantes, répandant en Europe les réfugiés protestants, constituait dans plusieurs pays une sorte de France extérieure qui ne cessait que très lentement de se servir de l'idiome national. » La lettre VI des *Observations* relative à l'édit concernant les protestants contient en effet un éloquent hommage à l'influence du refuge dans les Pays-Bas et du même coup à l'influence littéraire de la France dans les grands États de l'Europe.

A qui la France doit-elle cet agréable empire qu'elle exerce bien plus sur l'Angleterre, l'Allemagne et la Hollande que sur l'Italie et l'Espagne, si ce n'est à ses réfugiés répandus dans tous les pays protestants? Sans eux, la Cour de Berlin n'aurait pas été française, le feu roi de Prusse n'aurait pas écrit en français, son frère, le prince Henri, n'aurait pas entendu avec cette finesse les hommages qui lui ont été rendus en France, et n'y aurait pas répondu avec cette sensibilité. Grâce aux instituteurs français, les enfants hollandais et allemands apprennent La Fontaine par cœur dès qu'ils savent parler; depuis quarante ans les lettres de Mme de Sévigné sont entre les mains de toutes les Allemandes, de toutes les Hollandaises, de toutes les femmes de Suisse un peu bien élevées, et le règne de Louis XIV leur est bien plus connu qu'aucune partie de l'histoire de leur propre pays. Lirions-nous aujourd'hui Montesquieu, Voltaire, Buffon, vos édits, vos mémoires, vos remontrances, si votre langue ne nous était pas familière, si votre pays n'était pas une seconde patrie pour la plupart d'entre nous, une patrie que se choisissent le goût et l'élégance?...

Cette page est caractéristique des opinions littéraires de Mme de Charrière; elle n'a guère varié dans ses préférences; elle se défie des grandes envolées, des coups d'aile vers le sublime et les hauteurs du sentiment; elle a un pied sur terre et l'autre sur

1. Ph. G., II, p. 350.
2. *Id.*, I, p. 394-395.
3. *Études d'histoire littéraire*, Paris, 1907, *L'universalité de la langue française*, p. 5.

les coteaux modérés où se plaisait Sainte-Beuve. Cependant l'ouverture d'intelligence était chez elle assez large, assez accueillante pour s'assimiler des natures étrangères à son propre tempérament. Elle a fort bien parlé de Rousseau[1] dans un éloge du philosophe genevois qui avait concouru en 1790 pour le prix proposé par l'Académie française et qui ne fut pas couronné. Elle a, avant les théoriciens modernes, cherché le secret à la fois de la grandeur et de la faiblesse de Jean-Jacques dans le développement excessif de l'imagination et de la sensibilité. Elle a relevé chez lui l'instinct musical qui se trahit à l'ampleur de la phrase et à l'éloquence du style; ce qu'elle admire surtout, c'est qu'il a appris aux hommes à rêver. « Rousseau est en quelque sorte le père, ou plutôt le parrain de mes ouvrages, » écrit-elle à Benjamin Constant le 11 janvier 1799[2], en lui avouant qu'une pensée commune relie ses romans *Trois femmes*, *Honorine d'Userche*, *Sainte-Anne* et *Les Ruines de Vedburg*. On s'étonnera donc qu'elle soit restée fermée et même hostile aux symptômes du romantisme qui procède de Rousseau, aux premières œuvres de Chateaubriand et de Mme de Staël[3]. Sur *Atala*, dont les extraits et les éloges des journalistes l'ont « dégoûtée », elle n'est peut-être pas éloignée d'approuver Marie-Joseph Chénier, imbu des préjugés de l'ancienne critique, lorsque, dans son *Tableau historique de l'état et des progrès de la littérature française depuis 1789*[4], il reproche à Chateaubriand de suivre dans sa nouvelle « la poétique extraordinaire qu'il a développée dans son *Génie du Christianisme* ». Ce dernier ouvrage, Mme de Charrière le jugeait « faux de pensée » et d'un style « affecté[5] ». Si elle ne pouvait s'accommoder d'un catholicisme artistique qui choquait sa libre pensée, envers Mme de Staël l'antipathie fut plus profonde. Toute question personnelle mise à part, et sans toucher à la blessure d'amour-propre de se voir enlever par une rivale la direction d'une individualité telle que Benjamin Constant, il suffit de parcourir avec M. Godet la correspondance de Mme de Charrière pour être éclairci sur ce point. « Aujourd'hui, écrit-elle à Mme Sandoz-Rollin, le 8 juillet 1797[6], la langue s'abâtardit entre les mains d'une Necker, d'une Staël, d'un Rivarol, d'un Louvet, etc... Tout est gigantesque à la fois et mesquin. La boursouflure et la trivialité se succèdent. Les idées, tout exagérées qu'elles sont, s'expriment

1. Ph. G., I, p. 437-438.
2. *Id.*, I, p. 488.
3. *Id.*, II, p. 347.
4. Chap. VI.
5. Ph. G., II, p. 347.
6. *Id.*, II, p. 350.

avec une recherche minutieuse », et ailleurs elle félicitait ironiquement la famille Necker d'avoir « monopolisé l'amphigouri ». Sans aller jusque-là, les admirateurs mêmes de Mme de Staël ont donné raison à Mme de Charrière lorsqu'ils avancent qu'un retour plus scrupuleux sur ses ouvrages eût préservé l'auteur de *Corinne* des obscurités et des incorrections d'un style parfois tendu et prétentieux[1].

Les œuvres de Mme de Charrière, dont la plus connue est le roman de *Caliste* (1786), sont restées dans la pénombre en France du vivant de l'auteur; rares sont les critiques qui s'en sont occupés jusqu'au moment où Sainte-Beuve donna le coup de cloche. Il n'en alla pas de même en Allemagne où des appréciateurs tels que Guillaume Schlegel ont consacré des articles à l'écrivain suisse; M. Godet, à la fin de son second volume[2], assure qu'il y aurait là les éléments d'une étude spéciale sur les jugements portés en Allemagne sur Mme de Charrière. Cette faveur s'explique en partie par le fait que les nouvelles et les romans sortis de Colombier ont trouvé, comme nous le verrons, un traducteur allemand aussi infatigable qu'éclairé, établi dans le canton de Neuchâtel. On pourrait aussi se demander si la mentalité germanique était assez accessible ou assez sympathique à Mme de Charrière pour qu'il en ait passé quelque chose dans ses écrits et qu'à leur tour les Allemands aient saisi cette affinité. Nous aurons lieu de constater qu'à l'égard du savoir allemand, du tour d'esprit allemand, Mme de Charrière n'était pas exempte de préventions et qu'elle en redoutait l'influence sur le génie français. Quoique depuis son mariage sa vie se soit écoulée dans un pays relevant de la Prusse où l'allemand devait être d'un usage courant, elle savait mal cette langue qu'elle comprenait néanmoins à la lecture. Il en fut un peu pour elle comme pour une autre femme lettrée, sa contemporaine, Mlle Julie de Bondeli, d'origine bernoise. « La haute société suisse qui avait été élevée en français et ne devait, comme Julie, reconnaître que plus tard ses affinités naturelles avec la culture allemande, était alors tout imprégnée de tradition française. Les salons de Berne copiaient les salons de Paris, et l'allemand, que l'on savait mal ou pas du tout, s'y mélangeait de mots français[3] ». Néanmoins Mme de Charrière était trop avisée pour ne pas conseiller l'étude des langues et reprochait aux Français leur igno-

1. C'est l'opinion de Stendhal, cité par M. Ph. Godet, II, p. 143.
2. Ph. G., II, p. 417.
3. *La Semaine littéraire*, 26 mars 1907, *Mademoiselle de Bondeli, une intellectuelle au XVIIIe siècle*, par André Gladès.

rance ou leur dédain à cet égard. « Pourquoi, dit-elle quelque part, les Français ont-ils tant de peine à apprendre une langue étrangère? On dirait qu'ils croient déroger à la nature éternelle des choses en appelant le pain et l'eau autrement que *pain* et *eau*? » En revanche, elle n'aimait pas à se vanter d'une érudition qu'elle ne possédait pas; elle se déclare un « pauvre latiniste » à qui il ne manque en fait de latin que ce que tous les petits garçons possèdent »; lorsqu'elle mentionne ses lectures de Tacite avec M. de Charrière : « Il n'y a plus guère, dit-elle, que les adverbes qui me tourmentent », et il est à présumer qu'elle recourait à une traduction comme pour les lettres de Cicéron qu'elle recommande avec enthousiasme à son amie, M^lle^ L'Hardy [1]. Tenue au courant des chefs-d'œuvre contemporains par les publications et les revues qui ne manquaient pas à Neuchâtel, elle eut aussi la chance d'être orientée dans la littérature allemande par Louis-Ferdinand Huber.

Le nom de Lessing ne se rencontre pas sous sa plume et l'on serait curieux de savoir ce qu'elle eût pensé des tendances de ce grand esprit qui répondaient si bien aux siennes; mais nous l'entendons faire à plusieurs reprises un éloge intelligent de Gœthe. En annonçant à M^lle^ L'Hardy, le 4 avril 1795, la publication de ses *Trois femmes* qui, écrit-elle, « vous amuseront plus qu'une autre à cause de la France dont vous tenez et de l'Allemagne que vous connaissez », le roman de *Werther*, dont on donnait alors une nouvelle édition, se présente à sa mémoire [2]. « Il paraît un roman de Gœthe qu'on ne peut pas trop appeler nouveau, puisqu'il est fait, il y a plusieurs années. Je le lirai. *Werther* est à mon gré un chef-d'œuvre. Je ne dis pas qu'il n'y ait point d'imperfection, mais c'est l'ouvrage du génie et d'une sensibilité exquise. *La Princesse de Clèves*, *Manon Lescaut*, *Werther*, voilà, à mon avis, en fait de roman, la gloire de la France et de l'Allemagne [3] »; et M. Paul Bourget dans ses *Essais de psychologie contemporaine* [4] se rencontre avec l'auteur de *Caliste* en citant les deux romans français comme des œuvres dans lesquelles l'esprit latin contraste le plus avec l'esprit germanique. Peut-on présumer avec quelque vraisemblance que *Caliste* doive quelque chose à *Werther*? M. Baldensperger [5] s'est demandé si le précep-

1. Ph. G., II, p. 314-315.
2. Elle aura sans doute lu le roman de Fleuriot de Langle, paru à Neuchâtel en 1786, *Le nouveau Werther, imité de l'allemand*; cf. Appell, *Werther und seine Zeit*, Leipzig, 1855, p. 7.
3. Ph. G., II, p. 232.
4. *Critique*, I, Paris, 1899.
5. *Gœthe en France*, Paris, 1904, p. 20.

teur qui, dans le roman neuchâtelois, traîne son indécision rêveuse et mélancolique est de la lignée immédiate de Werther ou s'il descend de Saint-Preux. Julie de Bondeli avait déjà identifié Gœthe et Rousseau, Werther et Saint-Preux. « Werther, déclarait-elle au Zuricois Usteri dans une lettre du 5 janvier 1775, est un Saint-Preux plus ardent, plus sombre et plus fou »; M. Caumont[1], à qui nous empruntons cette citation, ajoute que, « si l'œuvre de Gœthe est très personnelle, tirée de son cœur et de sa pensée, ce cœur et cette pensée étaient un champ où Rousseau avait jeté sa semence ». Mme de Charrière peut s'être livrée à la même réflexion; cependant, suivant le témoignage d'un des hôtes de Colombier, Berthoud, les romans de l'écrivain suisse « non seulement ne se terminent pas par un événement décisif comme le mariage ou la mort, mais ils ne se terminent jamais à la Werther[2] ». Ce serait, selon Berthoud, un motif pour ne pas attribuer à l'auteur de *Caliste* le roman du *Mari sentimental*, œuvre de Samuel de Constant, et dont la donnée rappelle celle de l'original allemand; mais il conjecture[3] qu'il est fort probable qu'elle a mis la main au livre de Samuel de Constant, oncle de Benjamin. Si l'on ajoute foi à de discrètes allusions faites par ce dernier, si dans la vie de Mme de Charrière il y a eu un mystère que l'on n'a pas réussi à éclaircir, on ne niera pas qu'il ne se soit glissé dans *Caliste* comme dans *Werther* un élément biographique et que la fiction ne couvre une douloureuse réalité. Notons encore que, grâce à une indication de M. Godet[4], le sujet de *Caliste* se retrouve dans une pièce anglaise de Nicolas Rowe (1673-1718), représentée pour la première fois en 1703 sous le titre *The fair Penitent*. Cette pièce, qui exerça, au dire de M. Godet, une influence appréciable sur la littérature anglaise au XVIIIe siècle, eut l'honneur d'une adaptation française dans la tragédie du marquis de Mauprié, *Caliste* ou *La Belle Pénitente*, donnée à la Comédie-Française le 27 mars 1750. La même année, Colardeau, le traducteur de la *Lettre d'Héloïse à Abeylard* de Pope, dont les innombrables imitations vantées par la *Décade philosophique* contribuèrent à répandre en France le genre de l'héroïde[5], fit jouer une autre *Caliste*, tragédie en cinq actes et en vers. Mme de Charrière serait donc, dans son roman, tributaire de l'Allemagne et de l'Angleterre, si l'on suppose que dans son

1. *Gœthe et la littérature française*, Francfort, 1885, p. 11 et 12.
2. Ph. G., I, p. 261-262.
3. *Id.*, p. 332.
4. *Id.*, p. 321-322.
5. *L'Élégie en France avant le romantisme*, par Henri Potez, Paris, 1898.

séjour à Londres, elle ait pu voir le drame anglais ou qu'elle ait connu les deux pièces françaises qui en ont été tirées.

Les œuvres de Gœthe, postérieures à *Werther*, eurent en elle une lectrice dont le sens critique n'abdiquait pas. A la plupart des ouvrages « soi-disant philosophiques, soi-disant religieux », dont « le fond de faux foncier » se déguise dans le vague du raisonnement, le clinquant du style et des accumulations de faits », elle oppose dans sa correspondance avec Huber *Hermann und Dorothea*. « Il faut avouer, écrivait-elle le 29 décembre 1800[1], que de temps en temps Gœthe est un admirable homme. Pourquoi a-t-il fait les derniers volumes de *Wilhelm Meister* et ses vilaines épigrammes? » Elle passe condamnation en faveur de la petite épopée idyllique qui lui a plu tout particulièrement. « Dites à votre mari, mande-t-elle à son amie, M^me^ de Sandoz, que le *Hermann et Dorothée* est encore très passable en français. Il vaut mieux que *L'Homme des champs* de Delille, et que tout ce que font les Staël et les Genlis. Je le prête à nos jeunes villageoises. C'est un livre fait pour elles; aussi en ai-je fait venir deux exemplaires exprès pour les leur prêter. » Nous avons nous-même essayé de démontrer[2] qu'il s'agit d'exemplaires allemands, la première traduction française complète de *Hermann et Dorothée* par Bitaubé ayant paru en 1800. M^me^ de Charrière en aura sans doute eu connaissance, car, le 28 novembre 1801, elle écrit encore à Huber : « Ah! parlez et reparlez-moi de *Hermann et Dorothée* », et le 20 février de la même année, elle répétait à Benjamin Constant qu'elle aimerait mieux « avoir fait un seul chant d'*Hermann et Dorothée* que la traduction des *Géorgiques* et *Les Jardins* ou le glacial *Homme des champs* ».

Enfin, mentionnons encore à titre de curiosité la sympathie de Gœthe et de M^me^ de Charrière pour Cagliostro, de son vrai nom Joseph Balsamo, qui attira sur lui l'attention de fort bons esprits et dont Gœthe visita la famille en Italie. M^me^ de Charrière se rendit à Strasbourg en 1783 pour consulter le célèbre charlatan qu'elle

1. Ph. G., II, p. 343.

2. *Revue d'Histoire littéraire de la France*, Octobre-Décembre 1905, « *Hermann et Dorothée* » *en France*. — Le renseignement suivant donné par M. Godet, II, p. 207, confirme notre assertion. Le 17 juillet 1793, un ancien prote du nom de Spineux, établi à la Neuveville, envoyait à M^me^ de Charrière des échantillons de caractères français en lui faisant des offres de service pour l'impression de son roman *Trois Femmes*. « L'imprimerie dont je suis semi-propriétaire, écrivait-il, est beaucoup plus allemande que française; les caractères allemands sont nombreux et bien assortis, mais il n'en est pas de même des caractères français.... et c'est un déficit que je m'efforce de combler.... » et M. Godet conclut de ces communications et d'autres que l'allemand était alors d'un usage plus général qu'aujourd'hui à la Neuveville.

revit dans son séjour à Paris en 1786, après qu'il fut sorti de la Bastille. L'écrivain français et le poète allemand, qui n'étaient « dénués ni de psychologie ni de clairvoyance », se sont exprimés avec indulgence sur ce personnage compromis dans l'affaire du Collier et qui inspira à Gœthe le drame du *Grand Cophthe*[1].

Il va de soi que Mme de Charrière ne pouvait rester indifférente au mouvement littéraire et politique de la Suisse allemande. Elle était renseignée par la gazette des *Helvetische Annalen* qu'elle possède en son particulier, comme elle en informait Benjamin Constant au commencement d'août 1798. Rédigé par Charles-Louis de Haller (1768-1854) qu'elle appelle « le grand Haller » et qui était le petit-fils du poète Albert de Haller, ce périodique paraît l'avoir vivement intéressée. « Je ne puis pas juger de la pureté de son langage, avoue-t-elle, mais je puis dire qu'il écrit sa gazette du style dont Salluste écrivait l'histoire. Si on a les *Helvetische Annalen* à Paris, ne manquez pas de les lire; elles feront à votre esprit le même effet qu'un verre de ratafia à un estomac affadi[2]. »

V

Pour compléter ces aperçus, il importe de ne pas oublier les relations que Mme de Charrière entretint avec un homme intéressant que le hasard des circonstances plaça sur son chemin et qui devint un ami et un collaborateur dévoué. Nous voulons parler du littérateur allemand Louis-Ferdinand Huber, établi avec sa famille à Colombier dès 1793 et qui fut lié aussi avec Benjamin Constant. Les pages que M. Godet a consacrées à cet exilé politique ne sont pas les moins captivantes de son grand ouvrage; nous n'en tirerons que les données indispensables à notre sujet en nous aidant aussi d'autres sources.

Louis-Ferdinand Huber (1764-1804) était le fils du poète allemand Michel Huber, né en 1727; ami de Gottfried et de Théodore Körner et de Schiller, il figure à ce titre dans le livre que M. Jonas[3] a écrit sur les deux patriotes allemands. Michel Huber a fourni des articles sur la littérature allemande au *Journal étranger*; il a joui en France d'une certaine notoriété par ses traductions françaises des poètes allemands du XVIIIe siècle, publiées en 1766 sous le

1. Ph. G., II, p. 240-241,
2. *Id.*, p. 286.
3. *Christian Gottfried Körner*, Berlin, 1882.

titre *Choix de poésies allemandes* et contribué par là indirectement au développement poétique qui prépara le romantisme de 1820. Son fils était aussi destiné à jouer le rôle de médiateur littéraire entre la France et l'Allemagne [1]. Né à Paris d'une mère française, quoiqu'il ait vécu avec ses parents en pays allemand, Louis-Ferdinand reçut une éducation française. Il fut initié aussi à la langue et à la littérature anglaises et témoigna même une vive prédilection pour le théâtre anglais et pour Shakespeare, au grand déplaisir de son père qui vénérait les classiques français. Les sympathies de Louis-Ferdinand Huber pour la France décidèrent en partie de sa carrière. Entraîné dans le mouvement révolutionnaire allemand favorable à la France, il avait été nommé en 1788 secrétaire de la légation saxonne à Mayence, où il s'était lié avec un autre écrivain, Carl Forster, également enthousiaste des idées de 1789. Mort à Paris le 10 janvier 1794, Forster avait épousé la fille du célèbre philologue Heyne, professeur à Gœttingue, Thérèse Heyne, qui divorça pour se marier en secondes noces avec Louis-Ferdinand Huber, le 10 avril 1794. Antérieurement à cette date, chassé de Mayence lors de l'entrée du général Custine dans cette ville en 1792, Huber avait émigré à Neuchâtel où il lui fut permis de résider, grâce à l'appui de la famille de Rougemont; puis en 1794, il élut domicile à Colombier avec sa femme et ses enfants dans le voisinage de M^me^ de Charrière et habita ensuite le village de Bôle. La liaison des Huber avec celle qui fut pour eux une amie constante et une protectrice délicate, cessa à partir de 1798, lorsque les événements eurent facilité leur retour en Allemagne; après avoir résidé d'abord à Stuttgart, Ferdinand et Thérèse Huber se fixèrent à Ulm où Ferdinand mourut en 1804. La correspondance de Huber avec M^me^ de Charrière paraît s'être prolongée jusqu'en 1803; deux ans après, M^me^ de Charrière mourait à Colombier, entourée des soins de la fille aînée de Thérèse Huber, Thérèse Forster, qu'elle avait recueillie chez elle en 1801.

A en croire la plupart des historiens littéraires, la Révolution française aurait interrompu les échanges intellectuels qui avaient commencé entre la France et l'Allemagne dès la seconde moitié du XVIII^e^ siècle; de fait, la solution de continuité ne fut ni aussi brusque ni aussi complète qu'on le prétend généralement. Des recherches spéciales ont d'ailleurs montré que depuis 1750 la France ne se désintéressa pas des idées et des écrits qui annonçaient chez ses voisins le réveil d'une littérature vraiment

1. Sur Ferdinand et Thérèse Huber, voir les articles de R. Elvers dans *Allgemeine Deutsche Biographie*, 13^e^ vol. Leipzig, 1881.

originale. En 1905, M. Gärtner[1] a remis en lumière les efforts sérieux du *Journal étranger* pour répandre la connaissance de la littérature allemande en France, et, l'année suivante, M. Paul Hazard, dans la *Revue d'Histoire littéraire de la France*, tentait une étude de même genre sur *Le Spectateur du Nord, journal littéraire, politique et moral*[2], publié à Hambourg de 1797 à 1802. « Les rapports littéraires, conclut ce dernier critique, ne dépendent pas toujours rigoureusement des rapports politiques; la guerre même, si elle a nui aux relations intellectuelles, a été impuissante à les détruire. Un coup d'œil jeté sur une des années de la période révolutionnaire, prise au hasard, à titre d'exemple, montre assez que la littérature allemande n'a jamais été oubliée, ni dédaignée, ou même négligée parmi nous. » En pleine Révolution, en effet, au temps du Directoire et du Consulat, Paris s'occupe de ce qui s'écrit et de ce qui se pense en Allemagne; les journaux et les revues, — pour ne citer que la *Décade philosophique*, — tiennent leurs lecteurs au courant : théâtre, roman, science, philosophie, ouvrages d'enseignement, grammaires sont appréciés sans parti pris, avec bienveillance, parfois même avec admiration. A leur tour, quelques exilés allemands de mérite, réfugiés dans de petits milieux français ou de langue et de culture françaises ont semé autour d'eux quelques germes de poésie, de critique ou de goût qui devaient aboutir avec le temps au rajeunissement de la tradition classique. Le séjour de Huber à Neuchâtel en est un modeste, mais instructif exemple; l'ascendant qu'il exerça sur l'esprit de Mme de Charrière, qui ne se laissait imposer qu'à bonnes enseignes, suffit à l'accréditer dans l'histoire des lettres à cette époque comme un des agents les plus aptes à rapprocher intellectuellement Français et Allemands de la fin du XVIIIe siècle. Les uns et les autres offrent en effet un trait commun; la philosophie émancipatrice, l'*Aufklærungsperiode* porta les mêmes fruits dans des sphères très différentes : une curiosité générale, une enquête dans toutes les branches du savoir entreprise par le même individu. A la spécialisation des talents, à la division tranchée des genres et des matières dans lesquels l'écrivain du XVIIe siècle circonscrit son champ d'activité s'opposent en France comme en Allemagne, dès la seconde moitié du XVIIIe, de libres et larges investigations dans les lettres, les sciences et les arts. En nous bornant à toucher ici en passant un point qui mériterait de plus amples développements, rappelons les deux noms

1. *Op. cit.*, p. 1.
2. Janvier-mars 1906.

de Lessing et de Diderot, continuateurs de Fontenelle; chez l'un et l'autre s'accuse la tendance à l'universalité qui se fit jour chez les deux nations et dont Huber peut être regardé comme un des représentants les plus qualifiés.

Ferdinand et Thérèse Huber étaient tous deux sympathiques aux idées démocratiques issues de la Révolution; il y avait chez eux comme chez Forster, comme chez Adam Lux, une pointe d'exaltation dont le séjour en Suisse et le spectacle des institutions républicaines de ce pays finirent par avoir raison. Ils possédaient le français et l'écrivaient avec une certaine pureté, si l'on ne s'offense pas de quelques germanismes. Au rapport d'un de ses biographes[1], Huber avait senti s'éveiller son goût pour la littérature française en traduisant les *Lettres sur l'Italie* de Dupaty et les *Mémoires* de Duclos. Captivé par l'histoire de France, il avait étudié les mouvements oppositionnels du XVII^e^ siècle en se rattachant aux *Mémoires* du cardinal de Retz; il avait même écrit en 1792 un essai sur Richelieu. Quoique ses succès au théâtre eussent été éphémères, il persistait dans son dessein d'enrichir la scène allemande par des imitations libres et des adaptations de l'étranger. A cet effet, il avait formé le projet d'un recueil dramatique sous le titre *Nouveau théâtre pour la scène allemande* dans lequel devaient entrer les pièces suivantes : *Zwei Poststationen* d'après le français *Le Conteur ou les Deux Postes; Misstrauen und Liebe* d'après la comédie *La Belle Fermière*; *Du und Du* dont l'original était *La Parfaite Égalité* et le *Du und Sie*, d'après la pièce de M^me^ de Charrière *La Parfaite Liberté*. Il s'était adressé à Guillaume de Humboldt à Paris pour que celui-ci lui envoyât des nouveautés théâtrales et se proposait aussi de donner des traductions françaises d'ouvrages allemands; sa correspondance avec Schiller nous apprend qu'il voulait traduire Kant en français et il informait aussi Usteri, de Zurich, qu'il avait l'intention de faire passer *Wilhelm Meister* dans cette langue[2].

Huber était donc propre aux besognes littéraires les plus variées. La première entreprise à laquelle il se livra dès son arrivée à Neuchâtel fut une traduction des romans et des comédies de sa protectrice qui lui en abandonna généreusement les profits. De 1794 à 1798 Huber travailla à mettre en allemand les quatre comédies : *L'Emigré* qui porte le titre *Schweizersinn*, *L'Inconsolable* (Der Trostlose), *La Parfaite Liberté*, mentionnée plus haut, et *Lord Hatewits*. Les romans *Trois Femmes*, *Honorine d'Userche*,

1. Elvers, *op. cit.*, p. 31.
2. Voir sur ce sujet *Thérèse Huber*, par Ludwig Geiger, Stuttgart, 1901, p. 94 et suiv.

Sainte Anne et *Les Ruines d'Yedburg* se répandirent de même en Allemagne traduits et appréciés par la *Gazette d'Iéna;* à en croire Mme de Charrière elle-même, quelques-uns auraient été mis à l'index à Vienne, si M. Godet n'avait prouvé, après informations prises à bonne source, qu'ils n'ont mérité de la part de la censure autrichienne ni cet excès d'honneur, ni cette indignité[1]. Par l'entremise de Huber qui publia ses travaux dans le journal les *Friedenspræliminarien*[2] dont il était l'éditeur, le littérateur zuricois Léonard Usteri consentit à faire une bonne édition française des romans. La part de Thérèse dans la collaboration avec son mari est plus modeste; elle se borna à traduire les *Lettres d'émigrés* en y ajoutant une fin romanesque de sa façon qui parut dans le VIe volume des *Friedenspræliminarien*.

Pendant que nos deux Allemands s'escrimaient sur le texte français, ils ne cessaient de correspondre avec l'auteur. Quoique les lettres de cette dernière aux deux époux soient empreintes d'un caractère de grande cordialité, c'était Huber, *Hüberchen*, comme elle l'appelait familièrement, qu'elle tenait dans une estime particulière; la note de fatuité naïve et de sentimentalité qu'on entend parfois chez Thérèse n'était point pour plaire à une désillusionnée telle que Mme de Charrière. Il faut convenir, en effet, que dans sa conduite avant son divorce, il y a des complications de sentiment bien germaniques qui nous dépassent, comme le dit M. Godet et comme ne le prouvent que trop les récits de M. Geiger[3]. Mais vu son absence de préjugés, Mme de Charrière n'en était pas à s'effaroucher de légères inconséquences qui ne refroidirent nullement son amitié pour Huber. Si l'entente n'était pas toujours complète, c'était à propos de questions de style, car le conseiller littéraire ne se rendait pas toujours aux objections de Mme de Charrière. M. Godet mentionne une lettre de Huber « de quatre grandes pages qui est toute une dissertation sur le génie des deux langues et la possibilité de les traduire l'une dans l'autre ». L'écrivain français répliquait et dans une lettre du 6 mars 1794, citée en allemand dans les œuvres de Huber, affirmait que « tout ce qu'un écrivain allemand a exprimé correctement en sa langue doit pouvoir être exprimé clairement en français[4] ».

Le départ de Huber pour Stuttgart en 1798 n'interrompit pas les rapports qui se continuèrent encore quelques années par lettres;

1. Ph. G., II, p. 351.
2. *Allgemeine Deutsche Biographie*, 13e vol., *articles cités.*
3. *Op. cit.*
4. Ph. G., II, p. 105.

pour connaître l'opinion que s'était formée de lui Mme de Charrière autant que pour se faire une idée de l'accueil que trouvèrent en Suisse les étrangers de marque dans ces années orageuses, nous reproduirons ici les fragments d'une lettre à Mme Sandoz écrite en février 1798[1] :

M. Huber part demain ou après-demain pour Berne, Zürich, Tubingue... J'y perdrai l'entretien d'un homme raisonnable, doux, instruit et qui plus est, très honnête homme. Il a des amis en Suisse qui pourront bien un jour l'y rappeler, mais, pour moi, qu'il soit à vingt lieues ou à quarante, ce sera fort égal. Je suis fâchée que Neuchâtel ne cherche point à le garder et j'en serais surprise, si je ne savais que plus on aurait besoin de certaines gens, moins on les apprécie. On ne sent pas à Neuchâtel à quel point on est arriéré en fait d'instruction relativement aux autres nations, grandes et petites. L'esprit de commerce, très actif à Genève, n'y ayant pas absorbé l'attention comme ici, et sachant moins s'y amuser, on s'y occupait bien plus... je suis fâchée pour Neuchâtel qu'on n'accapare pas M. Huber. Son enthousiasme pour la Révolution française s'est bien modéré, et il a toujours craint tout changement dans un pays qu'il voit, à tout prendre, florissant et heureux. Un peu d'humeur qu'on a eu contre lui ne lui en a point donné, et depuis longtemps on ne lui inspire plus que la reconnaissance par des égards auxquels il est très sensible. Ne croyez pas au moins que je parle d'après lui; jamais il ne m'a dit un seul mot qui ressemble à ce que je viens de dire... Si j'étais quatre riches pères de Neuchâtel, je dirais : « Voilà 100 louis. Prenez nos quatre fils et faites-leur connaître la littérature française, anglaise et allemande et les lois anciennes et modernes de tous les pays connus. » Si j'étais la ville de Neuchâtel, je dirais : « Soyez professeur en droit des gens et statistique ».

Nous retrouverons bientôt Huber et les siens comptant au nombre de leurs amis Benjamin Constant qui était arrivé à Colombier en 1787.

(*A suivre.*) LOUIS MOREL.

1. Ph. G., II, p. 280.

LA GENÈSE D'UN ROMAN DE BALZAC
« LA RECHERCHE DE L'ABSOLU »

On ne lit plus guère Balzac, en revanche on ne l'a jamais tant étudié. Ce qui pourrait faire croire qu'il en est des œuvres littéraires comme des créatures humaines : quand on les dissèque, c'est qu'elles sont mortes. Pourtant, l'intérêt qui s'attache à cette formidable création qu'est la Comédie humaine, n'est point près de diminuer, car plus les scènes qui la composent se reculent dans les ombres du passé, plus elle prend son véritable caractère colossal et grandiose de peinture et de description vivantes, sous les multiples rapports de la politique, de la société, du monde des affaires, des aventures même, de ce que furent les idées et les mœurs régnant en France durant la première moitié du XIX^e^ siècle.

A ce titre, il est assez curieux de connaître exactement quelle fut l'anecdote qui servit de base aux écrits de Balzac, ou quels furent les originaux qu'il prit comme types dans les portraits de ses différents héros, car l'imagination ne travaillant jamais à vide, on ne peut douter que, durant la réalisation fiévreuse de ses conceptions romanesques, Balzac n'ait décrit des individus qu'il avait connus et mis en scène ceux dont la personnalité lui semblait le mieux convenir, avec les modifications obligées, au sujet, plus ou moins démarqué lui aussi de la réalité de la vie. Que les caractères qu'il ait tracés soient composites et dus à la réunion de traits divers concernant plusieurs individus, cela ne prête guère matière à discussion, pas plus que l'origine vécue des intrigues. Malheureusement, malgré les très nombreux travaux publiés sur la Comédie humaine, malgré les efforts des commentateurs, tout n'est point encore dit, surtout à ce point de vue, et il reste de nombreuses clefs à découvrir pour l'explication de l'œuvre de Balzac. L'absence de l'ouvrage que seul, paraît-il, M. A. Vitu[1] eût pu écrire, et qui eût été le complément rationnel du livre de MM. Cerfbeer et Christophe[2], constitue pour les Balzaciens une lacune irréparable, qu'on ne saurait trop déplorer; pour nombre

1. V^te^ Spoelberch de Lovenjoul, *Histoire des Œuvres de Balzac*, 3^e^ éd., 1888, appendice, p. 423.
2. Cerfbeer et Christophe, *Répertoire de la Comédie humaine*, Paris, 1893.

de prototypes des personnages, pour le côté historique des trames romanesques passées dans le domaine de la fiction, le voile qui les recouvre ne sera plus jamais soulevé.

Ces considérations nous incitent à présenter une étude sur la genèse, encore inédite, d'une des œuvres les plus discutées, bien que parmi les plus remarquables du grand romancier : La Recherche de l'Absolu. L'origine de ce roman est dans une aventure arrivée, au début du XIX^e^ siècle, à un étrange savant, dont la valeur scientifique a pu être mise en doute, mais dont la très grande originalité ainsi que l'influence [1] qu'il exerça n'ont pu être niées.

Dans les premières années de la Restauration [2], un ancien négociant, d'aucuns disent marchand ambulant, nommé Arson, se retira des affaires, après avoir amassé une fortune d'une vingtaine de mille livres de rentes. Une idée assez bizarre lui vint alors. « Il n'était que riche, il voulut devenir savant. » Désireux de s'initier sur toutes les choses qui lui étaient jusqu'alors restées étrangères, et il y en avait beaucoup, il cherchait un professeur, lorsque, en raison de ses relations avec Philippe de Girard, il fut mis en rapport avec un ami de celui-ci. C'était un officier supérieur de l'armée russe, appelé Hoëné Wronski, que le célèbre inventeur considérait comme très instruit et qui se trouvait dans une assez triste situation pécuniaire, n'ayant que péniblement réussi à vivre en donnant quelques leçons, à Marseille d'abord et à Paris ensuite, bien qu'il sût douze langues, la philosophie et les mathématiques supérieures.

A vrai dire, ce n'était peut-être pas absolument le Maître qu'il fallait à Arson, car les préoccupations exclusives de Wronski concernaient une philosophie nouvelle, dont il était le créateur, qu'il appelait « Philosophie de l'Absolu ». Il se mit en tête d'en divulguer les secrets à cet élève que le hasard lui offrait, et qui se défendit d'autant moins qu'il ne soupçonnait aucun des systèmes précédents.

Arson avait bon cœur et commença d'abord par pourvoir aux besoins les plus urgents de Wronski. Quelque temps après, contrairement à ce qu'on aurait pu croire, Arson se montrant enthousiasmé, dès ses premiers entretiens avec Wronski, par les vérités que l'autre lui avait exposées et qu'il n'avait d'ailleurs peut-être pas comprises, ne se contenta pas de modestes subven-

1. *Journal des Savants*, 1897, p. 115-125. Joseph Bertrand C. R., *Hoëné Wronski. Sa Vie et ses Travaux*, S. Dikstein, Cracovie, 1896.

2. Cf. *Journal des Débats politiques et littéraires*, n° du 28 janvier 1819. Mélanges. — *Revue des Deux Mondes*, t. 139, n° du 1^er^ février 1897, p. 588 à 609 : *Hoën éWronski*, par Joseph Bertrand de l'Académie Française.

tions faites dans un but charitable, et allant plus loin encore, lui proposa de fonder ensemble, dans l'intérêt de la science, une association perpétuelle. « L'un y mettrait sa fortune, et l'autre son savoir. » Le projet fut réalisé et Wronski fit imprimer des ouvrages coûteux aux frais d'Arson. La brouille ne tarda pas à se mettre entre eux. Les leçons furent interrompues, reprises, puis laissées à nouveau. Comme Arson avait cru devoir faire quelques observations au sujet de dépenses inconsidérées, il se vit dire par son professeur, sans doute pour éviter toute réclamation de sa part, que ce que celui-ci lui avait enseigné, avait été payé au plus juste prix, et que « s'il n'assurait pas son avenir, il se séparerait de lui ». Arson lui offrit une pension de cent louis et l'impression de ses ouvrages. « Wronski, indigné d'une telle mesquinerie, lui redemanda une malle contenant des papiers d'une incalculable valeur, à ses propres dires. » C'est là que le caractère curieux de cette aventure se révéla dans toute sa beauté : Arson ne pouvait plus se passer de Wronski et, plutôt que de le perdre, il consentit à tout ce que l'autre voulut. Il lui assura trois mille francs pendant cinq ans, lui remit dix-sept billets, de quatre mille francs chacun, échéant d'année en année jusqu'en 1830, paya ses dettes, lui loua un appartement et l'autorisa à le meubler à ses frais; ce que Wronski fit, peu parcimonieusement, pour dix mille francs.

M^me^ Arson étant à Nice, Wronski continuait à vivre largement aux dépens de son élève en se faisant emmener dans les restaurants les plus en renom. Arson enfin parvint à s'échapper, retourna à Nice et là, « repris par ses premières inclinations, ou plutôt tenté par le démon de la cupidité », cessa d'envoyer de l'argent. Wronski l'assigna devant les tribunaux de la ville de Nice en réclamant, immédiatement, le payement de tous les billets et la restitution des dépôts que, d'après les reçus d'Arson, il avait faits chez lui en espèces sonnantes. Les effets souscrits étant en règle, Wronski était sûr d'obtenir la condamnation d'Arson. Néanmoins ce dernier tenta de résister. La crise atteignit son paroxysme pendant l'année 1818. Le maître et l'élève échangèrent des pamphlets[1]

1. Voici, à titre documentaire, ceux-ci ayant été souvent cités de façon inexacte, les titres des pamphlets échangés entre Arson et Wronski, avec les dates de leur apparition :

1° *Document pour l'histoire des grands fourbes qui ont figuré sur la terre*, ou *Mémoire d'Arson* (*de l'île de Vaucluse*) *contre Hoëné Wronski, auteur de divers ouvrages sur les mathématiques*, in-4° de 13 feuilles, Imp. de Didot aîné à Paris (1817-1818), prix 6 f. (voir *Bibliographie de la France*, 10 janvier 1818, n° 103, p. 15).

2° *Réponse au Mémoire du sieur Arson intitulé : Document pour servir à l'histoire des grands fourbes qui ont figuré sur la terre*, par Hoëné Wronski, ancien officier supérieur d'artillerie au service de la Russie, in-4° de 8 feuilles et demie, Imp. de Poulet à Paris (voir *Bibliographie de la France*, 14 février 1818, n° 636, p. 88).

qui, suivant un témoignage contemporain [1], « dans un autre temps, n'auraient pas eu moins de succès que ceux de Beaumarchais et de Cagliostro ».

Le procès allait être ou était engagé, quand Wronski eut une idée géniale et traça ce billet laconique : « Je demande au sieur Arson si les connaissances qu'il a reçues de moi valent les sommes qu'il a promis de me payer? La réponse doit être oui ou non, signé Arson. Si la réponse est non, à l'instant je remets au sieur Arson tous les titres qui sont entre mes mains. »

Il faut, pour l'intelligence du procès, savoir que M. Wronski avait prédit, dès longtemps, que le monde était menacé d'une destruction prochaine par l'influence satanique et que le salut de notre planète tenait uniquement à la découverte de l'Absolu.

Ce fut alors qu'il s'éleva, dans l'âme d'Arson, un violent combat entre Satan et l'Absolu. Satan conseillait à Arson de signer Non. Mais je savais, dit M. Wronski dans le Sphinx, la force des vérités infinies que j'avais déposées dans son âme. Ce n'eût été que dans le cas où le Satanisme aurait déjà été réalisé effectivement sur la terre qu'Arson aurait pu prononcer ce terrible Non, mais alors, pour affreux dédommagement, son instituteur aurait acquis, au risque de tout, l'horrible certitude de l'indignité de notre race et il aurait pu au moins sauver le compromis de la vérité en l'ensevelissant avec lui [2].

Après trois mois de réflexions, Arson répondit oui et paya. Il sortit de là fort appauvri, et la seule vengeance qu'il put tirer de Wronski, qui l'avait traité en esclave, fut de voir que ses dépouilles ne l'enrichirent pas, par suite des gaspillages auxquels celui-ci se livra aussitôt sans compter.

Cette affaire, qui avait fait quelque bruit, et que la presse avait relatée en 1819, est, à plusieurs années d'intervalle, l'origine de « La Recherche de l'Absolu ». Balzac y a puisé trois choses : un Personnage, un Mot et une Idée. Le personnage, c'est Hoëné Wronski; le mot, c'est l'Absolu; l'idée, c'est la grande influence qu'un homme d'une vaste intelligence était arrivé à exercer sur

3° *Réplique au sieur Hoëné Wronski, faisant suite au Mémoire d'Arson*, in-4° de 2 feuilles et demie, Imp. de P. Didot aîné à Paris (voir *Bibliographie de la France*, 28 mars 1818, n° 1 156, p. 177).

4° *Déclaration concernant le sieur Arson*, in-4° d'une feuille, Imp. Everat à Paris (voir *Bibliographie de la France*, 11 avril 1818, n° 1 410, p. 212).

5° *Extrait des Journaux de Paris : contient la lettre de M. Arson insérée dans le Journal Général du 2 juin, et dans la Gazette de France du 3; et la lettre de M. Hoëné Wronski, insérée dans la Gazette de France du 4 juin*, in-8° d'un huitième de feuille. Imp. Doublet à Paris (voir *Bibliographie de la France*, 20 juin 1818, n° 2309, p. 361).

1. *Journal des Débats*, n° du 28 janvier 1819. Mélanges.

2. *Ibid.*

un individu, sans nul autre sortilège que l'ascendant de sa parole et l'exposé de ses théories.

I

C'est une curieuse figure que celle de Joseph-Marie Hoëné Wronski[1]. Il naquit à Posen en 1778. Doué de remarquables dispositions pour les sciences, il venait d'achever toutes ses études à quinze ans, quand sa patrie fut violemment démembrée. Cette année 1794, il entra, tout de suite avec le grade d'officier supérieur d'artillerie, en raison de ses connaissances mathématiques, dans les troupes sous les ordres de Kosciuszko, qui tentait un soulèvement pour lutter contre les usurpations scandaleuses dont la malheureuse Pologne venait d'être l'objet pour la seconde fois. Après le funeste combat de Matséïovitsé (10 octobre 1794), où Kosciuszko avait été grièvement blessé, tous deux tombèrent au pouvoir des Russes. Sa vive intelligence séduisit son vainqueur Souvarow, qui parvint à le persuader et le décida à prendre du service dans l'armée russe, où il le nomma lieutenant-colonel en l'attachant à son état-major.

Malgré sa rapide carrière militaire, Hoëné Wronski n'avait point été conquis complètement par le métier des armes. De par son esprit, habitué aux raisonnements abstraits des hautes mathématiques, il se sentait beaucoup plus attiré par les grandes questions philosophiques et les spéculations de la métaphysique, que par la vie des camps et les combinaisons stratégiques auxquelles il prenait forcément sa part.

Aussi, après quelques années, qui durent lui paraître bien pénibles, pendant lesquelles il fut, certainement malgré lui, conducteur d'hommes dans une armée étrangère, il quitta le service militaire et vint puiser aux hautes régions du savoir des Universités allemandes, alors dans tout leur éclat, en 1798 et 1799.

Vers 1800 il arriva en France. Là, retrouvant Kosciuszko et Dombrowski, ses anciens compagnons de lutte pour l'indépendance de la Pologne, il contracta, sous leur inspiration, un engagement dans la légion polonaise que le gouvernement organisait à Marseille (Loi du 22 fructidor an VII). Wronski acquit ainsi le droit de citoyen français. Il considéra toujours, depuis lors, la France

1. Cf. Lazare Augé, *Documents pour l'histoire du Messianisme. Exposition de la Philosophie absolue de Wronski*, Paris, 1868. — *Nouvelle biographie générale*, Dr Hœfer, t. 46, vo Wronski, col. 852-853, Paris, Firmin-Didot, 1870. — *La Grande Encyclopédie*, t. 20, vo Hoëné Wronski, p. 170, Paris, Lamirault et Cie, s. d.

comme sa patrie d'adoption, et devait y vivre jusqu'à sa mort (8 août 1853). A partir de 1804, il renonça définitivement à sa situation d'officier pour ne plus s'occuper que de philosophie et de sciences, et vint à Paris, en 1810, présenter à l'Institut son premier mémoire, « La loi suprême des Mathématiques », qui devait marquer le début de ses démêlés avec la haute assemblée.

Il suffit de voir ce que Balzac a dit du savant étranger qui, de passage à Douai, convertit Balthazar Claës à ses doctrines, pour se rendre compte que les traits caractéristiques d'Hoëné Wronski se retrouvent dans la description de M. Adam de Wierzchownia[1].

Hoëné Wronski était un gentillhomme polonais, officier d'artillerie au service de la France, passionné de philosophie et de sciences exactes : M. Adam de Wierzchownia est lui aussi un gentilhomme polonais, officier d'artillerie engagé dans les armées françaises. Très épris de recherches chimiques, il avait été arraché par la misère à l'étude de cette science et s'était fait soldat : « La Pologne étant quasi morte, il s'était réfugié en Suède et avait cherché là des consolations dans l'étude de la chimie pour laquelle il s'était toujours senti une irrésistible vocation[2]. » Si l'on remplace la chimie par la philosophie et la Suède par l'Allemagne, les particularités signalées conviennent aussi bien à l'original qu'au type romanesque dérivé, ainsi moins imaginaire qu'on ne pouvait le croire. Selon toutes probabilités, en effet, l'engagement contracté à Marseille par Wronski n'eut point d'autre cause que la misère.

Mieux encore, le raisonnement que Balzac a prêté à M. de Wierzchownia eût pu être tenu par Wronski. Quand celui-ci servait dans l'armée russe, les idées philosophiques qui hantaient alors son cerveau, avaient dû, souvent, lui inspirer de tristes réflexions assez semblables à celles que l'officier polonais confia à Balthazar Claës :

Oh! monsieur, quand on porte là, dit-il en se frappant le front, le dernier mot de la création, en pressentant l'Absolu, est-ce vivre que d'être entraîné dans le mouvement de ce ramas d'hommes qui se ruent à heure fixe les uns sur les autres sans savoir ce qu'ils font? Ma vie actuelle est exactement l'inverse d'un songe. Mon corps va, vient, agit,

1. « Je me suis amusé comme un enfant à nommer un Polonais Monsieur de Wierzchownia, et à le mettre en scène dans la Recherche de l'Absolu. Ç'a été une démangeaison à laquelle je n'ai pas su résister, et je vous demande pardon, ainsi qu'à M. de Hanski, de la liberté grande. Vous ne sauriez croire comme ce nom imprimé me fascine. » (*Lettres à l'Étrangère*, t. I, p. 168-169, n° LXII, à M^me^ Hanska à Trieste, Paris, 1^er^ juillet 1834.)

2. H. de Balzac, *Œuvres complètes*, t. XV. La Recherche de l'Absolu, p. 527, éd. Calmann-Lévy, Paris, 1879.

se trouve au milieu du feu, des canons, des hommes, traverse l'Europe au gré d'une puissance à laquelle j'obéis en la méprisant. Mon âme n'a nulle conscience de ces actes, elle reste fixe, plongée dans une idée engourdie par cette idée : la Recherche de l'Absolu.... L'Absolu trouvé, je me serais alors colleté avec le Mouvement. Ah ! tandis que je me nourris de poudre, et commande à des hommes de mourir assez inutilement, mon ancien maître entasse découvertes sur découvertes, il vole vers l'Absolu ! Et moi ! je mourrai comme un chien au coin d'une batterie [1].

Ce passage n'est-il pas saisissant et les fortes expressions dont s'est servi Balzac, les termes d'une rare puissance évocatrice qu'il a employés, ne désignent-ils pas, avec autant de netteté qu'un portrait photographique pour la personne physique, l'individualité morale et intellectuelle de cet étonnant rêveur que fut Hoëné Wronski? Lui seul aurait pu s'exprimer ainsi, avec cette sauvage énergie et cette confiance dans l'importance de ses futures découvertes, sur le temps que le métier des armes lui volait et qu'il aurait voulu employer plus utilement à perfectionner ce qu'il n'avait fait jusque-là que pressentir par un éclair de son génie, dans lequel il avait une foi aveugle; et la nation à laquelle il songeait, « la puissance à laquelle il obéissait en la méprisant », ce n'était pas la France, mais bien plutôt la Russie. Après l'avoir privé de sa patrie, ne l'avait-elle pas enrôlé, presque de force, dans ses armées et, par une cruelle ironie, n'était-il pas officier supérieur à son service, commandant justement aux troupes qui maintenaient ses compatriotes en esclavage? Combien, en effet, devait-il haïr tous ces Russes au milieu desquels il avait été obligé de vivre, rongeant son frein silencieusement, en souhaitant, du fond de son cœur de patriote polonais, d'assister à la défaite des soldats qu'il était chargé de conduire à la victoire! On voit donc que le nom de M. de Wierzchownia déguise à peine la personnalité d'Hoëné Wronski. Il est à remarquer que l'on a rarement une copie aussi fidèle. Balzac voyant très nettement Wronski, tandis qu'il écrivait son roman, est même arrivé à prêter à M. de Wierzchownia des propos peut-être tenus par le mathématicien polonais, en tout cas se rapportant exactement aux diverses péripéties de son existence.

Doit-on croire que la ressemblance entre Wronski et M. de Wierzchownia a été poussée plus loin et que Balzac a calqué le portrait physique du second sur celui du premier? M^me^ Claës

1. H. de Balzac, *Op. cit.*, p. 529-530.

dit, en effet : « Je me suis souvent impatientée de ce que ma mémoire me fit souvent revoir ses deux yeux semblables à des langues de feu, les salières au-dessus de ses sourcils où se voyaient des charbons de l'enfer, son large crâne sans cheveux, ses moustaches relevées, sa figure anguleuse, dévastée[1] ! » Or, d'après des dessins récents[2], à part les moustaches que Wronski ne doit point avoir portées et le visage qui paraît assez large et empreint de noblesse dans l'expression, certains traits, comme l'acuité du regard, le crâne dénudé, les salières au-dessus des sourcils, pourraient figurer dans le signalement de Wronski; mais la question ne peut être tranchée que par le degré de confiance qu'il est possible d'attribuer à ces portraits, d'une exactitude authenthique évidemment discutable, en raison de leur confection plus de quarante ans après la mort du modèle et de l'usage peu répandu de la photographie avant 1850. Néanmoins, il y a là une indication qu'il ne faudrait peut-être pas absolument négliger.

II

Si M. Adam de Wierzchownia présente, d'après le caractère qu'en a tracé Balzac, de nombreux points d'identité avec Hoëné Wronski, les théories de ces deux savants diffèrent, en revanche, complètement l'une de l'autre. En effet, Balzac qui a emprunté à Wronski le vocable d'Absolu, ne lui a point conservé, comme on va le voir, la signification que celui-ci lui donnait.

Durant les deux années que Wronski avait passées dans les Universités allemandes, il y avait appris les principes de la philosophie de Kant, qui commençait à se répandre en Allemagne, tandis qu'elle était encore parfaitement inconnue en France. C'est là qu'il faut chercher les bases du système philosophique[3] de

1. H. de Balzac, *op. cit.*, p. 526.

2. *La Revue Blanche*, t. XII, n° 90 du 1er mars 1897, p. 234. Portrait de Wronski dans sa jeunesse par Félix Vallotton. — *Ibid.*, n° 93 du 15 avril 1897, p. 445, Portrait de Wronski dans sa vieillesse par Félix Vallo'ton.

3. Voir sur ce point : Lazare Augé, *Documents pour l'histoire du Messianisme. Exposition de la Philosophie absolue de Wronski*, Paris, 1868. — *Revue Blanche*, t. XII, n° 90, du 1er mars 1897. P. L. Burthe, *Hoëné Wronski*; réponse à M. J. Bertrand, p. 223-234. — *Revue Blanche*, t. XII, n° 93, du 15 avril 1897. Christian Cherfils. *La question Hoëné Wronski, aperçu d'une synthèse philosophique et religieuse*, p. 432-442. — *Revue Philosophique*, 24e année, 1899, 1er semestre, p. 230. C. R. de l'ouvrage de Ch. Cherfils : *Un essai de Religion scientifique. Introduction à Wronski* (Paris, Fischbacher, in-8°, 228 p.). — *Revue critique d'histoire et de littérature*, M. Vernes. C. R. ouvrage de Cherfils. *Introduction à Wronski*, 32e année, nouvelle série, t. XLVI, 1898, 2e semestre, n° 36-37 des 5-12 septembre, p. 145-150-152. — *Mercure de France*. C. R. ouvrage de Cherfils. *Introduction à Wronski*, 1898, t. XXVII, juillet-septembre. *Revue du Mois*, p. 823.

l'ancien lieutenant-colonel de l'armée russe. Poussé par le désir de corriger les erreurs qu'il avait relevées dans la doctrine du Maître de Kœnigsberg, il fut amené à la modifier d'une manière sensible, malheureusement par l'adjonction de propositions passablement obscures.

La philosophie de Kant, étant toute basée sur l'expérience et la conclusion de sa Critique de la raison pure aboutissant à nier que nous puissions arriver à la notion des choses en soi, à connaître autre chose que les phénomènes, à franchir l'intervalle qui sépare la réalité de l'idéal, le menait droit à la suppression de toute métaphysique, à l'impossibilité d'expliquer la liberté, l'existence de Dieu et l'immortalité de l'âme. Kant s'était si bien aperçu de la rigueur des principes émis que, ne voulant pas rayer définitivement ces trois points comme situés dans un monde inaccessible, et ne pouvant pourtant pas les démontrer pour rester logique avec lui-même, il se trouva amené à déclarer, dans sa Critique de la raison pratique, que c'étaient là trois postulats inexplicables, qu'il fallait admettre sans en poursuivre l'impossible recherche. Dieu, l'âme et le monde supra-sensible cessaient, dès lors, d'être des objets de connaissance, pour devenir des objets de foi.

Là, évidemment, résidait, pour certains esprits, le point faible de l'Idéalisme transcendental. Il y avait dans les conclusions de ces deux ouvrages une curieuse contradiction, à laquelle quelques-uns de ses successeurs s'efforcèrent de remédier, en essayant d'imaginer un terrain nouveau où tenter une conciliation possible. Wronski figure au nombre de ces réformateurs, après les Jacobi, Schulze, Reinhold, Fichte et Schelling. Voici, d'après un de ses disciples, dans un aperçu rapide de ce que son système renferme d'essentiel, comment il a cru y parvenir :

Il y a, d'après lui, un principe du monde qui subsiste en soi et par soi, c'est-à-dire sans conditions dont il soit dépendant, et de ce principe dérivent les deux élements créateurs, impliqués dans son unité. Avec ces éléments correspondants à l'Etre et au Savoir de Kant, appelés l'un l'Absolu ou ce qui se manifeste par l'existence inconsciente, car toute existence est nécessaire, destin; et l'autre le Verbe, ou ce qui se manifeste par la spontanéité consciente, car toute spontanéité est libre, raison; avec ces deux éléments et leur participation respective à des moyens de production, puisés progressivement au principe dont ils dérivent, il développa la Réalité elle-même de ce principe premier, au point de l'accomplir dans sa plénitude et de le manifester dans le monde créé, que l'homme, membre de ce monde créé, à la fois Absolu et Verbe virtuels, est destiné à reproduire, aussi bien que le Principe

originaire et le monde émané de ces éléments. Les moyens de cette reproduction Wronski les découvrit dans la génération elle-même de la Réalité créatrice : d'une part dans la loi de Création, qui pour cette génération rend effective la transition du Savoir à l'Être et du Verbe à l'Absolu, c'est-à-dire de ce qui est spontanéité à l'existence, comme l'accuse la réalité physique, dont l'existence manifeste l'Absolu, dans l'homme comme dans tous les êtres de la nature; et, d'autre part, dans la loi de progrès, qui, pour cette même génération, rend effective la transition de l'Être au Savoir, ou de l'Absolu au Verbe, c'est-à-dire de ce qui est Nécessité ou inconscience à la Spontanéité ou conscience, comme l'accuse la réalité hyperphysique, l'homme doué de raison, qui de la nature passe à la liberté, exclusivement à tous les autres êtres créés. Et, par cette double transition, la Réalité créatrice, Dieu, comme l'homme, peut produire toutes ses conditions d'effectivité dans l'Être et dans le Savoir, dans l'Absolu et dans le Verbe.

L'unité de ce Principe inconditionnel en soi et par soi, quelle était-elle? Quelle était son essence? Nous ne pouvons la connaître que par approximation, c'est-à-dire par l'essence même des deux éléments caractérisés par la nécessité et la liberté, quoique cette unité ne doive être ni l'un ni l'autre, mais la neutralisation de l'un et de l'autre. C'est pourquoi nous ne saurions pouvoir lui donner une dénomination si ce n'est celle de « l'Indicible ou de l'Archi-Absolu ».

Cette essence, cette nature intime de l'Archi-Absolu, Wronski ne l'a point dévoilée, mais il a dit que, sans la connaître, on pouvait en démontrer l'existence effective. Et c'est ce qu'il a fait lui-même en produisant la Création propre de Dieu, qui n'est autre que cette essence accomplie dans sa réalité, manifestée par la « Création du Monde » et par les conditions du savoir qui ont servi à cette création, conditions dont l'assimilation qu'il nous est possible d'en faire nous permet la reproduction et de cette création propre de Dieu et de la création du Monde [1].

Il n'est pas nécessaire de pénétrer bien loin dans les arcanes de la philosophie wronskiste pour s'apercevoir de tout ce qui sépare son système, beaucoup plus compliqué en apparence qu'en réalité, des théories émises dans le roman de Balzac. Les conceptions d'un théisme mystique du rêveur polonais n'ont rien à voir avec les expériences chimiques et physiques de M. Adam de Wierzchownia et de Balthazar Claës, lesquelles tendent à la découverte de l'Unité de la matière et de l'élément primordial du monde. De nombreuses raisons ont poussé Balzac à opérer ce changement dans la valeur des termes.

Outre qu'on ne pouvait songer à s'emparer, même sans inten-

1. Lazare Augé, *Documents pour l'histoire du Messianisme. Exposition de la Philosophie absolue de Wronski*, p. 33-34-35.

tion ironique, des idées spiritualistes d'un auteur vivant, il y avait l'impossibilité de prendre une thèse de pure métaphysique, comme sujet d'une œuvre d'imagination. Un roman vit de descriptions, de peintures de milieux et de scènes variées, or rien ne s'y prêtait moins que ces hypothèses sur l'idée de Dieu et sur la nature de l'âme.

En transposant, au contraire, dans le domaine des sciences expérimentales, de la physique et de la chimie, la question de l'Absolu, en matérialisant les recherches de son héros, Balzac apportait, ainsi, une explication tangible des causes de sa ruine et de celle de sa famille, occasionnée par l'acquisition onéreuse de produits chimiques, d'appareils de toutes sortes et les frais considérables de ses études. Il y gagnait aussi de pouvoir donner un aperçu des travaux de Claës, à bon compte même, peut-on dire, à l'aide de quelques termes scientifiques semés çà et là dans le courant du récit, sans, au reste, beaucoup d'ordre, et sans être parvenu, malgré ses efforts [1], à mettre une unité, même factice, dans cette poursuite chimérique de l'Unité de la Matière.

Mais, il n'importe! Balzac n'avait-il pas les saisissantes scènes de Balthazar surpris dans son laboratoire par sa femme, puis par sa fille Marguerite, dont il a donné une si vigoureuse peinture; n'avait-il pas les mémoires d'un total formidable présentés par la maison Protez et Chiffreville et leur répercussion sur la fortune de plus en plus diminuée de la famille Claës-Molina et Nourho? Ne décrivait-il pas, de la manière la plus vivante, Balthazar aveuglé par sa passion, arrachant à sa fille l'argent destiné à les faire vivre, pour le jeter dans son infernal creuset, sans compter la miraculeuse trouvaille du diamant, lors du retour du Père Prodigue de la Bretagne, où il était allé gérer, pendant sept ans, une recette générale? Tout ceci entremêlé des passages purement relatifs aux affaires, contrats de mariage, inventaires, ventes et hypothèques, dans lesquels l'ancien clerc de l'étude Guyonnet de Merville se sentait sur un terrain beaucoup plus solide et qui lui était infiniment plus familier.

1. « Savez-vous, pouvez-vous savoir ce qu'un éditeur nous cause de souffrances, en lançant mal dans le monde un livre qui nous coûte cent nuits, comme la Recherche de l'Absolu. Deux membres de l'Académie des Sciences m'ont appris la chimie pour laisser le livre vrai scientifiquement, ils m'ont fait remanier mes épreuves jusqu'à dix à douze fois. Il a fallu lire Berzélius, travailler à se tenir dans la science et travailler son style, ne pas ennuyer de chimie les froids lecteurs de France, en faisant un livre dont l'intérêt se base sur la chimie, et il n'y en a pas, en effet, huit pages en tout dans les quatre cents pages du livre. »

(H. de Balzac, *Lettres à l'Étrangère*, t. I, p. 193, n° LXXI, à M^me^ Hanska à Vienne. Paris, samedi 18, dimanche 19 octobre 1834.)

Certains critiques ont estimé que la science de Balzac peut être considérée comme inexistante, tellement, si on suit d'un peu près les études chimiques de Balthazar Claës, on est frappé par leur inconsistance, leur vague, disons même nettement, leur incohérence. Aussi fondé que ce reproche puisse paraître, il ne doit point en être tenu compte dans le jugement à porter sur la Recherche de l'Absolu, qui n'en reste pas moins une de ses plus fortes conceptions; un romancier n'est pas plus forcément un savant qu'il n'est un homme de guerre ou un médecin, et, tous les jours, les émules du maître du roman au XIX^e^ siècle abordent des sujets relevant de la science, de la tactique militaire ou navale, ou de la médecine, sans être ni médecins, ni tacticiens, ni savants. La seule chose que l'on soit en droit de demander à ces amuseurs, c'est de produire l'impression qu'ils avaient en vue. Or, cela est hors de doute, l'effet que cherchait Balzac a été obtenu et au delà. Il est dès lors de fort peu d'importance que la chimie de Claës n'ait que de lointains rapports avec l'art des Lavoisier et des Berzélius. Il y n'a pas que le théâtre qui vive de conventions.

III

M. de Wierzchownia, après m'avoir examiné d'un œil scrutateur, me dit, confidentiellement et à voix basse, de solennelles paroles dont, aujourd'hui, le sens général est seul resté dans ma mémoire; mais il les accompagna d'une puissance de son, de chaudes inflexions et d'une force dans le geste qui me remuèrent les entrailles et frappèrent mon entendement comme un marteau bat le fer sur une enclume [1].

Ainsi parle Claës, lorsqu'il retrace à sa femme la soirée de février 1809, qui devait avoir une si grande influence sur son existence, et c'est là qu'il faut chercher la thèse de la Recherche de l'Absolu, l'idée générale qui domine l'œuvre d'un bout à l'autre : l'hypnotisation littérale de Claës par M. de Wierzchownia. Cette emprise d'une âme sur une autre âme, cette domination d'ordre tout intellectuel, exercée par l'officier polonais sur son hôte est, non moins visiblement que les deux points précédents, empruntée à l'aventure Arson-Wronski, seulement transformée, métamorphosée par l'imagination du romancier jusqu'à en devenir presque méconnaissable.

Ce que la chronique scandaleuse de 1818-1819 avait appris à

1. H. de Balzac, *p. cit.*, p. 527.

Balzac, au sujet des dissentiments survenus entre le Maître et l'Élève, n'était point, entièrement tout au moins, à l'honneur de Wronski. Il parut à tous, certainement, à cette époque, que Wronski usait et abusait de l'empire que son savoir, et plus encore, peut-être, son savoir-faire, lui avait permis d'acquérir sur l'esprit du négociant Arson, dont il raillait l'ignorance dans ses pamphlets, mais de la fortune duquel il profitait avec un sans-gêne stupéfiant. Que Wronski se fût servi de la marotte philosophique et scientifique d'Arson, pour lui faire payer l'impression de quelques-uns de ses ouvrages, personne n'y eût certes trouvé à redire et l'on eût applaudi à l'habileté du philosophe polonais, qui avait su gagner les bonnes grâces d'un bailleur de fonds complaisant, tout dévoué à la cause de la « Découverte de l'Absolu ». Mais, que le même Wronski émît la prétention de vivre complètement aux dépens de son ancien élève désabusé et désillusionné, qu'il le conduisît rapidement sur le chemin de la ruine, en lui faisant accomplir des dépenses au-dessus de ses moyens, mû par une pensée trop évidemment égoïste, cela suffit à donner à l'ancien lieutenant-colonel de l'armée russe une allure d'aigrefin, qui souleva contre lui l'opinion publique, lorsqu'après le fameux « Oui », Arson consentit à payer intégralement le montant des billets, imprudemment souscrits dans le feu de son enthousiasme de néophyte.

Tout en gardant bien net le fait de la suggestion, Balzac l'a idéalisé, sous les trois rapports suivants.

*
* *

M. de Wierzchownia qui n'apparaît pas, qu'on ne voit pas, puisque son passage à Douai n'est expliqué que longtemps après qu'il a eu lieu, semble plus grand, en raison même du mystère dont il est enveloppé. On sent que sa grande ombre plane toujours sur la maison de la rue de Paris, à Douai, où habite la famille Claës; son influence occulte oppresse la vie de tous ses membres, avec ce je ne sais quoi d'effrayant qu'ont toujours les créatures surnaturelles — et M^me^ Claës le considère bien comme un échappé de l'enfer[1], — d'autant plus que par suite de leur immatérialité il est impossible aux humains de se libérer de leurs diaboliques maléfices et de leurs infernales machinations. Le summum de l'effet est atteint quand Claës reçoit une lettre écrite par M. de Wierzchownia, dangereusement blessé à la bataille de Dresde, dans laquelle il lui lègue « plusieurs idées qui lui étaient survenues rela-

1. H. de Balzac, *op. cit.*, p. 530-531.

tivement à l'Absolu[1] ». Cette lettre, dit Balzac, plongea Claës dans une profonde rêverie. Cette fois, c'est bien plus encore que lors de la nuit de février 1809, c'est une voix d'outre-tombe qui se fait entendre à Claës. On comprend, en effet, qu'étant donné le temps que les correspondances mettaient à parvenir à destination dans ces périodes troublées, M. de Wierzchownia est mort quand Claës lit sa lettre et cette suprême recommandation, avec ce lugubre caractère qui s'attache à l'accomplissement du vœu d'un mourant, suffira à enchaîner Claës, pour la vie, à la tâche ingrate de l'Absolu. M. de Wierzchownia n'est plus, jamais Claës ne recevra de nouveaux avertissements ni d'encouragements d'aucune sorte de son initiateur, et jamais pourtant il ne cessera au milieu des pires catastrophes qui fondront sur sa famille, sa fortune et sur lui-même, de considérer, malgré tous les bouleversements et tous les deuils, qu'il se doit à acquitter cette dette sacrée. L'individu qu'était M. de Wierzchownia irrémédiablement disparu, Claës n'en demeure pas moins fidèlement attaché à ses théories et à ses doctrines. Il était difficile d'insister davantage sur le côté immatériel de la domination que M. de Wierzchownia avait su prendre sur Claës. Les conceptions philosophiques et scientifiques étaient seules en cause, et Claës n'avait cédé qu'à la puissance de vision de celui qui, au hasard d'un billet de logement, s'était révélé, à ses yeux, un homme d'un incomparable génie.

A quoi tenait donc la force persuasive de M. de Wierzchownia? A ce que, tel Wronski, auquel on songe invinciblement, le héros du roman se considérant comme l'annonciateur d'une vérité nouvelle, apportait dans le prosélytisme l'ardeur mystique d'un apôtre. Pénétrés, imprégnés jusqu'au fond de leur être par leur doctrine, ils avaient, l'un et l'autre, un pouvoir de séduction qui tenait à la grandeur de leur conviction intime.

*
* *

Si M. de Wierzchownia nous représente presque un décalque exact d'Hoëné Wronski, il en est tout autrement en ce qui concerne Arson et Balthazar Claës, qui sont, au contraire, entièrement dissemblables. La raison en est facile à saisir. Wronski était un caractère et, à ce titre, un personnage de roman tout tracé, que Balzac n'a eu qu'à incorporer dans son œuvre, avec une légère modification. Arson était un être inconsistant, sans

1. H. de Balzac, *op. cit.*, p. 538.

trait distinctif nettement frappé, « un homme simple et de peu de capacité [1] », comme devait le dire plus tard son ancien professeur, et le portrait devait être exact, encore que ce ne fût point à lui de le proclamer. Balzac n'avait que faire d'une pareille figure falote, ne pouvant provoquer aucune espèce d'intérêt, ravalant M. de Wierzchownia au rôle d'un escroc qui s'est joué d'un ignorant. C'était peut-être la réalité : c'était inadmissible dans la fiction romanesque.

Alors, tandis qu'Arson n'avait usé de sa fortune que pour Wronski, et n'avait abouti qu'à se ruiner assez inutilement, tandis que son incapacité seule avait pu lui faire croire qu'il rendait service à la Cause de l'Absolu, l'avenir de l'humanité n'étant point lié à la démonstration éclatante, mais problématique d'un théorème de métaphysique, Balzac ne gardant que l'idée généreuse qui avait hanté l'esprit du négociant Arson, fit de Balthazar Claës l'élève éclairé de M. de Wierzchownia, et haussant, d'un même coup, son rang, sa fortune et son intelligence, créa le héros inoubliable de la Recherche de l'Absolu, laissant bien loin derrière lui la faible créature qui l'avait inspiré. Au point de vue intellectuel, Claës fut l'égal de M. de Wierzchownia. Quoique manquant de sa puissance de vision, il n'en saisit pas moins, tout de suite, la donnée du problème, grâce à des études antérieures qui lui permirent d'en comprendre l'importance et de suivre les développements de la pensée de son hôte. Si Arson n'avait pu être qu'un fantoche entre les mains de Wronski, admirant, de confiance, sans jamais en pénétrer le sens, la philosophie de l'Absolu, sans être à même de savoir comment elle modifiait le système de Kant, et dans quelles limites ses hypothèses pouvaient satisfaire l'esprit humain, Balthazar Claës devint pour M. de Wierzchownia le véritable disciple, dépositaire des secrets de son maître, digne continuateur, choisi par lui, de son œuvre et de ses travaux.

Balthazar Claës était venu à Paris, à vingt-deux ans, pour terminer son éducation. Quoiqu'il eût été reçu dans la haute société, en raison des grandes relations de sa famille, « plus séduit d'abord par la gloire et la science que par la vanité, il s'était mis à fréquenter beaucoup les savants et particulièrement Lavoisier [2] ». Devenu le plus fervent disciple du célèbre chimiste, fermier général, Claës n'avait pas laissé de faire des progrès rapides sous cette habile direction et « reçut quelques éloges de

1. *Journal des Débats politiques et littéraires*, n° du 28 janvier 1819. Mélanges.
2. H. de Balzac, *op. cit.*, p. 486.

la part de Lavoisier ». Mais sa jeunesse devait chercher d'autres scènes et « les femmes de Paris lui apprirent bientôt à distiller exclusivement l'esprit et l'amour[1] ». Quand, repris par la nostalgie du pays natal, « l'enfant de la Flandre revint à Douai comme le pigeon de La Fontaine à son nid[2] », il quittait Paris sans regrets, ne se souvenant plus de l'un et l'autre rêve qu'il avait successivement formés.

De nombreuses années, employées par Balthazar Claës à se marier, à fonder une famille et un foyer, devaient s'écouler depuis lors. Il lui était loisible de croire qu'il n'avait gardé aucune trace, même légère, de ses anciennes préoccupations scientifiques, quand un événement singulier devait venir lui donner un démenti formel.

Il écouta avec une attention soutenue les propos qui faisaient l'objet de la bizarre communication de cet inconnu, y prenant un intérêt d'autant plus vif qu'il voyait du premier coup d'œil leur considérable portée. Les allusions à la chimie que M. de Wierzchownia faisait comme à un initié, captivèrent son entendement aussitôt; les lueurs du souvenir qui s'allumaient çà et là dans son esprit, au fur et à mesure que la théorie se précisait, l'enflammèrent ardemment; dans un affolant tumulte de pensées il se laissait entraîner dans les hautes sphères de la science où son interlocuteur le conduisait, grisé par les aperçus audacieux qu'il admettait sans discussion, emporté tout entier sur les ailes du rêve, devant l'immensité de cette conception insoupçonnée et de l'horizon qu'on venait de dévoiler brusquement à ses regards.

L'étrangeté de cette conversation, le ton de mystérieuse confidence avec lequel celle-ci fut effectuée, l'allure de prophète inspiré du personnage qui lui transmettait le résultat de ses méditations, l'importance qu'il attachait à cette découverte, tout cela contribua à secouer violemment l'indifférence de Claës. Tout cela aussi était nécessaire pour que cette ancienne passion, qu'il croyait bien éteinte, reparût ranimée d'un seul coup et s'emparât tellement de tout son être que rien ne put l'en arracher désormais.

*
* *

Enfin, le troisième point qui a été non moins complètement modifié par Balzac, c'est le but poursuivi par M. de Wierzchownia, qui s'éloigne absolument de celui que recherchait Hoëné Wronski.

1. H. de Balzac, *op. cit.*, p. 486.
2. H. de Balzac, *op. cit.*, p. 487.

Sans doute, on peut supposer que Wronski, qui se croyait de bonne foi l'inventeur d'une théorie nouvelle très originale, constituant un sérieux appoint aux connaissances philosophiques, ne se laissa guider que par le bien de l'humanité et eut peut-être le tort de considérer Arson comme un instrument mis par le destin sur sa route, pour qu'il s'en servît sans s'embarrasser de vains scrupules. Mais il ne laissa pas, cependant, par ses agissements, de ressembler à un parasite indélicat, ne dissimulant pas assez que si l'Absolu devait être la religion future, il estimait que, tout d'abord, il était juste de prendre un soin extrême de celui qui s'en était institué le prophète et en profitant, ainsi, lui-même, trop ouvertement, des largesses d'Arson.

La suggestion dont Balthazar Claës a été l'objet de la part de M. de Wierzchownia vise un idéal plus élevé et plus pur : « Vous êtes un élève de Lavoisier, vous êtes riche et maître de votre temps, je puis donc vous faire part de mes conjectures[1]. » Qui ne saurait voir là le conseil désintéressé qu'un homme très instruit, mais pauvre et par cela même dont les moyens d'action sont réduits, donne à un riche oisif dont la vie s'écoulera sans but et inutile à l'humanité? Ce que M. de Wierzchownia a voulu, c'est diriger, guider cette force vive que représentait Claës avec sa fortune et son intelligence sur la voie d'un de ces problèmes que les générations se repassent sans les avoir résolus, mais à l'étude desquels il est cependant glorieux d'avoir attaché son nom. M. de Wierzchownia s'est donc efforcé de jouer vis-à-vis de Claës le rôle d'excitateur d'énergie. Et il a réussi. Balthazar Claës aura toujours présent à son esprit l'énigme dont l'officier polonais avait posé les termes devant lui, et il attendra, de la solution espérée et poursuivie avec âpreté, les plus nobles récompenses que puisse rêver un inventeur. C'est la science qu'on avait voulu lui faire aimer et qu'il aimera désormais à la folie. Ce qu'il veut, c'est pour lui la gloire et pour sa famille une incalculable fortune de trésors inépuisables. Il volatilise, aux feux de ses creusets, tous les biens qu'il tenait par héritage et répond très sérieusement, à sa femme ou à sa fille Marguerite, que peu lui importe le gaspillage de quelques centaines de mille francs, quand il doit, un jour, leur rendre des millions en fabriquant à volonté de l'or et des diamants.

Il n'y a pas à s'y tromper, cependant, cet argument d'une richesse matérielle future, Claës l'emploie en guise d'excuse

1. H. de Balzac, *op. cit.*, p. 529.

vis-à-vis de sa famille, au sujet des dilapidations auxquelles il se livre avec toute la fureur d'exaltation de sa monomanie scientifique. Mais il ne tient vraiment qu'à la satisfaction de son amour-propre. Aussi, toutes ses promesses faites à son épouse ne purent-elles résister à la crainte qu'il ressentit, un jour, de voir un autre arriver avant lui au résultat qu'il désirait avec tant d'avidité. « La peur de voir trouver par un autre la réduction des métaux et le principe constituant de l'électricité, deux découvertes qui menaient à la solution de l'Absolu chimique, augmenta ce que les habitants de Douai appelaient une folie, et porta ses désirs à un paroxysme que concevront les personnes passionnées pour les sciences ou qui ont connu la tyrannie des idées[1]. » N'est-ce point la raison de vivre des grands savants, qui leur permet de résister vaillamment, même avec un peu d'aveugle obstination parfois, aux coups souvent rudes du sort, et ce qui les empêche de s'apercevoir des désillusions que leur ménage une existence considérée, par les âmes moins bien trempées, comme féconde en découragements?

Cela a été remarquablement mis en lumière par Balzac.

Au début, lors des premières objurgations de sa femme, « une fois pour toutes, Balthazar avait répondu qu'il travaillait à la gloire et à la fortune de sa famille[2] ». Quand, un moment, sa malheureuse épouse parvint, quelques mois, à l'arracher à ses travaux, « oppressé par une pensée qui l'étreignait, il rêvait les pompes de la science, des trésors pour l'humanité, pour lui la gloire[3] ».

Plus tard, quand, en 1814, la France traversa une des plus épouvantables crises de son histoire, « la science dévora si complètement Balthazar, que ni les revers éprouvés par la France, ni la première chute de Napoléon, ni le retour des Bourbons ne le tirèrent de ses occupations; il n'était ni mari, ni père, ni citoyen, il fut chimiste[4] ».

M^me^ Claës morte de chagrin, Claës ne put longtemps se soustraire à la fascination que la chimie exerçait sur lui et se replongea dans ses expériences. « Aussi marcha-t-il dans sa carrière de gloire, de travail, d'espérance et de misère avec la fureur d'un homme plein de conviction[5]. »

Lors que, leurs affaires rétablies grâce à la ténacité et à l'énergie

1. H. de Balzac, *op. cit.*, p. 582-583.
2. H. de Balzac, *op. cit.*, p. 505.
3. H. de Balzac, *op. cit.*, p. 540.
4. H. de Balzac, *op. cit.*, p. 558.
5. H. de Balzac, *op. cit.*, p. 583.

de sa fille Marguerite, celle-ci revint de son voyage de noces, alors qu'il était permis d'espérer que l'âge avait calmé l'ardeur scientifique de son père, Balzac jette cette note saisissante : « En un instant, Marguerite parcourut la maison dont chaque pièce lui offrit le désolant spectacle d'une nudité pareille à celle du parloir et de la salle à manger. L'idée de l'Absolu avait passé partout comme un incendie[1]. »

Frappé de paralysie, agonisant misérablement, déjà physiquement mort avant l'heure, Claës était « épuisé par ses tentatives infructueuses, lassé par sa lutte avec un problème gigantesque et désespéré peut-être de l'incognito qui atteignait sa mémoire[2] », mais la maladie n'avait pu triompher, pas plus que les autres vicissitudes qui avaient accablé jusque-là « ce Titan », de son indomptable énergie toujours renaissante.

Le cri de victoire qu'il poussa « d'une voix éclatante », au moment de rendre son dernier soupir, et l'expression de « ces yeux convulsés », une fois que la mort l'eut touché irrémédiablement de son aile, furent les témoignages suprêmes, qu'en face du terrible mystère, son unique pensée était encore « La recherche de l'Absolu », et que la suggestion de M. de Wierzchownia, après vingt-trois ans écoulés, était demeurée entière jusqu'au seuil même du tombeau.

IV

Voici achevée, croyons-nous, la démonstration relative aux prototypes et à la genèse de la Recherche de l'Absolu. L'aventure d'Hoëné Wronski et d'Arson, qui avait eu lieu en 1818, fut relatée dans les journaux de Paris l'année suivante, celle où Balzac y arrivait pour tenter la fortune littéraire. La connut-il alors, ou ne l'apprit-il que plus tard, c'est un point qu'il est impossible d'élucider, car jamais le nom de Wronski ne parut dans sa correspondance, où, pourtant, l'on trouve tant de renseignements précieux sur sa vie et ses relations? Cependant, dans une de ses toutes dernières œuvres, Balzac devait faire dire à l'un de ses héros : « La Pologne a souvent fourni de ces êtres singuliers, mystérieux. Aujourd'hui, par exemple, nous avons Hoëné Wronski le mathématicien illuminé... Les grandes commotions nationales produisent

1. H. de Balzac, *op. cit.*, p. 642.
2. H. de Balzac, *op. cit.*, p. 647.

toujours des espèces de géants tronqués[1]. » Malgré la présence indiscutable du nom de Wronski dans la Comédie humaine, cette preuve pourrait ne pas sembler suffisante pour justifier l'hypothèse que nous avons émise, et dont nous nous sommes efforcés de rendre la démonstration aussi évidente que possible au cours de cette étude, si une anecdote que Balzac a glissée à la fin de la Recherche de l'Absolu n'enlevait sur ce point le plus léger prétexte à contestation.

Vers la fin de l'année 1832, Balthazar passa une nuit extrêmement critique... Le matin, les enfants vinrent embrasser leur père avec cette affection que la crainte de sa mort prochaine leur faisait épancher tous les jours plus ardente et plus vive; mais il ne leur témoigna point la satisfaction que lui causaient habituellement ces témoignages de tendresse. Emmanuel, averti par Pierquin, s'empressa de décacheter le journal pour voir si cette lecture ferait diversion aux crises intérieures qui travaillaient Balthazar. En dépliant la feuille, il vit ces mots : « Découverte de l'Absolu », qui le frappèrent vivement, et il lut à Marguerite un article où il était parlé d'un procès relatif à la vente qu'un célèbre mathématicien polonais avait faite de l'Absolu [2].

Il est impossible, à la lecture de ce passage, de ne pas reconnaître la plus transparente des allusions au procès que Hoëné Wronski, « célèbre mathématicien polonais », avait eu, en 1818, avec son élève Arson.

D'après des disciples hautement dévoués à la réhabilitation du philosophe et du mathématicien, le nom de Wronski doit être inscrit parmi ceux des plus étonnants penseurs du XIX[e] siècle. Bien qu'évidemment, s'ils y parviennent, Wronski n'ait point à désirer une gloire plus enviable, de figurer, même sous un pseudonyme, dans le Panthéon des grands hommes de la Comédie humaine, ne constitue pas non plus un titre qui puisse paraître à dédaigner, et c'est pour cela que, à propos de la Recherche de l'Absolu, nous ne regrettons pas d'avoir tiré de l'oubli où elle était tombée, malgré des efforts encore récents, cette intéressante et énigmatique figure.

GEORGES THOUVENIN.

1. H. de Balzac, *Œuvres complètes*, t. XII, L'envers de l'Histoire contemporaine, p. 735.
2. H. de Balzac, *op. cit.*, p. 647-648.

MÉLANGES

NOTES SUR DEUX POÈMES DE VIGNY

Voici quelques rapprochements qu'il n'est peut-être pas inutile d'ajouter à tous ceux que la lecture de Vigny a déjà suggérés. Je donne ces notes comme de simples notes : elles n'ont d'autre lien que de se rapporter au même auteur; et puis une ressemblance ne prouve pas une imitation; et il faudrait avoir prouvé bien des imitations pour oser conclure à une influence.

I. *La Colère de Samson.* — M. Ernest Dupuy (*Jeunesse des Romantiques*) a rapproché le poème de Vigny du drame de Milton, Samson Agonistes; il a montré la différence des deux œuvres. — Dans les vers du *Paradis perdu*, il m'a semblé retrouver, non seulement quelques-uns des sentiments, mais aussi quelques-unes des expressions du poème français. Il s'agit d'Adam et d'Eve, et non de Samson et de Dalila. Mais les sentiments d'Adam, lorsqu'il s'éveille après le péché, ont paru à Milton comparables à ceux de Samson, lorsqu'il a livré son secret à Dalila :

> So rose the Danite strong
> Herculean Samson from the harlot lap
> Of Philistean Dalilah. (IX, 1060.)

Dieu prononce la condamnation des coupables. Et Adam maudit son sort : il voudrait n'être pas né, il souhaite de mourir :

> How gladly would I meet
> Mortality!... (X, 775.)

Mais quoi! une nouvelle vie, une mort vivante l'attend peut-être. Ainsi il pleure dans la nuit : Et comme Eve s'approche, il s'écrie :

> Out of my sight, thou serpent! (X, 867.)

Pourquoi Dieu a-t-il créé la femme! sans elle

> This mischief had not then befallen
> And more that shall befall — innumerable
> Disturbances on Earth through female snares
> And strait conjunction with this sex. For either
> He never shall find out fit mate, but such
> As some misfortune brings him, or mistake. (X, 900.)
>
> . . . . . .

. . . . . .

He added not, and from her turned; but Eve
Not so repulsed, with tears that ceased not flowing (910.)
And tresses all desordered, at his feet
Fell humble, and embracing them, besought
His peace....

On le voit. Ève est ici comparée à Dalila « pâle prostituée ». Elle aussi « répand ses cheveux dénoués aux pieds de son amant ». Et devant la « vipère dorée », Adam aussi prévoit la lutte à venir contre la « ruse de Femme », contre « ce compagnon dont le cœur n'est pas sûr ».

II. *La Maison du Berger.* — Notons d'abord une analogie frappante entre un vers de Vigny et une ligne de Shakespeare : l'avant-dernier vers du poème français « Pleurant, comme Diane aux bords de ses fontaines » n'est que la traduction d'un mot de Rosalinde à Orlando dans *As You like it*, IV, 1 : « I will weep for nothing like Diana in the fountain ». Le mot de Rosalinde a embarrassé les commentateurs. Vigny, en le traduisant, ne lui a pas attribué un sens plus précis; il l'a repris, semble-t-il, pour la seule grâce de l'image, d'autant plus charmante que l'allusion reste énigmatique[1].

Insistons maintenant sur une influence peu précise, et pourtant plus certaine, dont la maison du Berger porte la trace. Ce « Prologue du volume de poèmes philosophiques », paru le 15 juillet 1844 dans la *Revue des Deux Mondes*, nous donne le jugement de Vigny sur deux faits historiques contemporains. Lorsque, pour exalter le « pur enthousiasme », il dénonce la bassesse d'âme de l'avocat député, dédaigneux du poète, et reproche au poète même de renier son art pour devenir homme de tribune, Vigny ne nomme personne[2]; mais il sait sans doute avec précision et quels hommes et quels actes il condamne. De même, lorsque conseillant à Eva de quitter les villes, il veut cependant qu'elle évite les chemins nouveaux et « sans grâce » que tracent les marchands à travers rivières et monts, lorsqu'il donne son jugement de poète-philosophe sur l'invention récente, il est bien évident que l'histoire du temps fournit le texte que la strophe interprète.

Mais, sur le premier point, Vigny et le parlementarisme, l'hypothèse la plus vraisemblable serait prématurée : une lettre peut nous révéler un incident que l'étude des documents publics ne nous aurait pas appris, et il faut laisser la parole à ceux qui, pour la biographie du poète, disposent de documents inédits.

Pour la seconde question, au contraire, on peut être assuré, avec l'histoire seule, de ne point se tromper. Ici, ce que Vigny a vu, tous les Français de 1842 et de 1843 en ont été les témoins passionnés. C'est l'important débat à la Chambre des députés (du 26 avril au 12 mai 1842) sur la construction des grandes lignes; c'est l'accident de Bellevue et le procès qui s'en suivit; c'est bientôt après l'inauguration des premières lignes dépassant la banlieue de Paris. Et il suffit du *Moniteur Universel* pour savoir ce qui est présent à la

1. Les dernières paroles de Samson : « Ce qui sera sera » ne seraient-elles pas aussi du Shakespeare? C'est la réplique de Juliette à Paris (*Roméo*, IV, 1) : « What must be, shall be. »

2. Relevons ici un vers où se trouve un écho de la Némésis de Barthélemy. Le 9e numéro du 29 mai 1831 appréciait ainsi la « feuille de Bertin » :

Aux carrefours obscurs de la grande cité
Trente ans elle a vendu son impudicité. (Cf. Vigny, strophe 23.)

pensée de Vigny, de quels événements, de quelles émotions, de quelles paroles sa poésie est l'écho.

La catastrophe de la ligne de Versailles se produisit au moment même où les députés discutaient le projet du gouvernement. On sait les faits : le 8 mai, dimanche de la Pentecôte, jour de grandes eaux à Versailles, partit à cinq heures et demie de Versailles (rive gauche) un convoi de dix-sept voitures remorqué par deux locomotives. L'essieu antérieur de la première se rompit dans la tranchée qui précède le passage à niveau de Bellevue. Soixante-cinq mètres plus loin, la machine déraillait[1]; la seconde locomotive la jetait en travers de la voie puis « s'élevait au-dessus d'elle »; cinq wagons venaient s'entasser sur cet obstacle; et dans le choc même un assez grand nombre de personnes furent tuées ou blessées. Ce malheur s'aggrava encore par une circonstance plus affreuse : le feu des locomotives s'échappant du foyer se répandit sur la voie et un incendie se déclara « auquel les caisses en bois dans lesquelles sont renfermées les chaudières des locomotives ont fourni un élément très actif ». Beaucoup périrent encore dans cet incendie. On sait que Dumont d'Urville fut parmi les morts avec sa femme et son fils unique. Il y eut en tout 57 morts et 107 blessés.

L'émotion fut très vive à Paris : la foule voulut détruire la gare de Montparnasse. Mais déjà le 12, à la tribune de la Chambre, Lamartine refusait de se laisser décourager par ce malheur :

> On dirait que la Providence veuille faire payer à l'homme chaque nouveau développement de forces qu'elle lui permet d'acquérir par des périls nouveaux et par des afflictions nouvelles. La civilisation est un champ de bataille où beaucoup succombent pour la conquête et l'avancement de tous. Plaignons-les, plaignons-nous... et marchons!

C'est ainsi qu'il concluait le discours, où, soutenant le projet du gouvernement, il pressentait, lui, poète, ce que Vigny se refusera à voir :

> On cherche à avilir ici, aujourd'hui et hier, les intérêts matériels.... Je dis que ces vils intérêts matériels ne sont au fond que les instruments dont vous dotez les idées dans ce monde. Je dis que vous ne connaissez pas vous-mêmes la portée de l'œuvre que vous allez faire.... C'est un outil dont vous armez l'intelligence et la paix parmi les hommes.

Là où Vigny est dédaigneux, voyant surtout l'œuvre des « vendeurs », des « marchands jaloux » et pressés de recueillir la pluie d'or, Lamartine entrevoit plus loin dans l'avenir des transformations « inconnues mais certaines » et dont la grandeur pressentie l'émeut.

Le procès relatif à l'accident de Bellevue vint devant le tribunal de police correctionnelle le 22 novembre 1842. Tous les grands avocats parlèrent dans cette affaire : Bethmont, Philippe Dupin, Chaix d'Est-Ange, Liouville, Emmanuel Arago, Jules Favre. Les plaidoiries seules occupèrent cinq audiences.

Les premières audiences furent remplies par les dépositions de témoins.

1. Je fais ce récit d'après le rapport présenté à l'Académie des Sciences par les ingénieurs Combes et Sénarmont (*Moniteur* du mercredi 11) et d'après le discours prononcé au procès par l'avocat du roi. — On avait cru d'abord que l'accident était dû à un éclatement de chaudière.

L'accident était-il dû à un excès de vitesse? Beaucoup de ceux qui ont été du voyage fatal ont eu cette impression et la décrivent. Ainsi un plaignant, à l'audience du 22 : « Nous sommes partis avec une vitesse effrayante en quittant la station de Versailles. Cette vitesse était telle que nous ne pouvions rien distinguer, ni les maisons, ni les arbres, ni les hommes. »

D'autres plaignants retracent les horreurs de la catastrophe. Voici, à l'audience du 25, M. Apiau, qui était dans le convoi avec ses deux fils. Il s'avance soutenu par son frère, et dépose assis, d'une voix forte, avec un accent animé :

« J'avais un état et je n'en ai plus.... J'avais la jambe droite brisée par la vapeur; j'attendais la mort. Au milieu d'un nuage de fumée, je n'aperçevais que mes enfants. Le wagon s'ouvre enfin. On ne voit plus que des jambes; je saute, je tombe sur le talus, ma jambe gauche est brisée en neuf parties. J'allais périr, quand du haut du talus un homme généreux m'offrit la main. Mes enfants... m'écriai-je avec le peu de forces que me laissaient d'horribles douleurs, sauvez mes enfants. Je pensai alors que j'avais une épouse, que je lui dois des soins, des consolations. Je n'ai plus d'enfants! dis-je à mon libérateur, et mon épouse m'est chère!... J'arrive au fait.... Je demande mon fils mort. L'un m'a été rapporté tout couvert de blessures, brûlé, défiguré, n'osant plus se montrer; à dix-huit ans, il fuit le monde, ne guérira jamais. — On m'a dit : montrez-le au tribunal. J'ai répondu non; je ne veux exciter ni la pitié, ni l'émotion.... Je dis à mon frère : cherchez mon fils aîné. On court partout... il n'y était pas. Je le crus dévoré par les flammes. Voyez-vous ce jeune homme beau et bon, car il était beau et bon, suspendu à un wagon. Il appelle à son secours : personne ne peut arriver jusqu'à lui; il appelle son père : mais il n'avait plus de père; j'étais là saisi par la mort.... Un homme l'a arraché à ces flammes, mutilé, et il est mort non loin de là. Il s'est nommé à deux personnes.... Qu'est devenu le corps de mon fils?

Puis commencèrent les plaidoiries. Les avocats des parties civiles s'attachaient à prouver qu'il y avait eu faute de la Compagnie, qu'elle avait, pour accroître les bénéfices de ce jour de fête, accéléré la vitesse, multiplié les départs, employé même le matériel de rebut. Me Liouville, à l'audience du 29, parle ainsi :

Messieurs, si le siècle où nous vivons doit l'emporter par quelques points sur ceux qui l'ont précédé, ce sera sans aucun doute par les découvertes dans les sciences et dans les arts industriels.... Nous avons à rechercher si la catastrophe qui a marqué un des premiers pas en France de cette merveilleuse invention est l'effet de l'imprudence des hommes, ou si, au contraire, il faut la considérer comme l'inévitable escorte des tentatives de l'industrie.... Si nos adversaires parvenaient à prouver que l'événement n'a pu être ni prévu ni empêché..., quel père de famille serait assez hardi pour confier sa personne, celle de ses enfants, aux hasards homicides que chaque wagon porterait dans son sein?

M. Du Royer, avocat du roi, n'innocente pas les compagnies, mais cependant il reconnaît qu'il faut « distinguer dans cet horrible désastre du 8 mai ce que la prudence humaine eût pu, eût dû empêcher, et ce que Domat appelle les effets de l'ordre divin ».

Avec les avocats de la Compagnie les « effets de l'ordre divin » sont seuls à considérer :

« Oui, ma cause est bonne, s'écrie Me Bethmont. — Mais que va faire notre société? que vont devenir les destinées des chemins de fer?

Eh quoi! vous abandonnez à une société qui entre dans sa civilisation, vous abandonnez à une société qui a dit : L'industrie sera ma reine, vous lui abandonnez un des plus énergiques moyens d'action qui soit au monde : un moyen dont l'énergie même doit entraîner avec elle des dangers inévitables, et vous allez dire à ce mécanicien qui va la mettre en œuvre, à ce soldat intrépide, le public ne le sait pas, qui tous les jours est exposé le premier aux dangers : Meurs à ton poste! car si tu échappes tu seras comme Milhau ramassé sanglant et meurtri sur le champ de bataille, traduit et condamné en justice correctionnelle.

Non, ce n'est pas là la société comme je la conçois. Nos pères mouraient sur les champs de bataille, ils y mouraient avec gloire.... Et nous, nous cherchons notre gloire, nos grandes destinées. L'homme a soumis l'eau et le feu à sa puissance. Il s'est dit : De cette nouvelle puissance, je ferai l'âme de mon industrie. Alors il a fait à cette âme un corps digne d'elle; il lui a donné des organes de cuivre, d'acier et de fer. L'homme a créé sa machine à vapeur. Il s'est dit encore : cette machine va traverser les mers, je veux les franchir : emporte-moi! et la machine obéit à l'homme et elle traverse l'immensité des mers.

Un jour le Président s'abîme; la vapeur a trahi son maître; l'esclave a brisé ses fers.

Un autre jour, c'est une population tout entière qui quitte la capitale pour aller visiter la ville des magnificences royales du grand siècle. Elle va revenir à Paris; elle va dire à la vapeur : emporte-moi rapidement vers les joies de la famille. La vapeur trahit son maître, elle fait périr de nombreuses victimes; et parce que l'esclave a encore une fois brisé ses chaînes, il faudra des procès et des condamnations!

Ah! si vous voulez triompher, résignez-vous aux sacrifices qui amènent et assurent le triomphe....

Et Me Philippe Dupin, reprenant son tour le même thème, conclut encore :

Nous voulons dévorer l'espace; nous disons à la matière intelligente de marcher d'elle-même, nous lui imprimons le mouvement et nous nous étonnons que sa brutale impétuosité nous brise contre les écueils. Ah! quittons les inconséquences et les contradictions! N'accusons pas les hommes de ce qui vient de Dieu!

Qu'on relise maintenant les strophes de Vigny; elles sont pleines du souvenir des événements de 1842, et des mêmes idées, celles du temps, dont

nous avons entendu les avocats nous donner l'expression éloquente, volontiers pompeuse. Les strophes 10 et 11 qui s'en remettent à Dieu et à « l'ange aux yeux bleus » du soin d'assurer la vie du voyageur, au milieu de tant de causes de mort contre lesquelles la prudence est impuissante, ces strophes reprennent la thèse de Bethmont et de Dupin. Et quelles causes se présentent à l'esprit de Vigny? Justement celles auxquelles on attribua l'accident du 8 mai : un excès de vitesse (s'il n'a compté les coups de levier), un éclatement de chaudière (pour jeter en éclats la magique fournaise) et sans doute, la rupture de l'essieu des roues motrices (s'il n'écoute chaque tour de la roue en son cours triomphant).

Dans les premiers vers de la strophe 12 (sur ce taureau de fer... sqq) nous retrouvons le développement de Bethmont sur la machine, cet esclave à l'âme et au corps monstrueux, et qui prend plaisir à la trahison et à la révolte. Nous le retrouvons encore, et presque avec le même mouvement dans la strophre 13 :

> Tous se sont dit : « Allons! » mais aucun n'est le maître
> Du dragon mugissant qu'un savant a fait naître;
> Nous nous sommes joués à plus fort que nous tous.

Les vers de la strophe 12 :

> Et le gai voyageur... aux pieds du dieu de l'or

nous montrent Vigny songeant à ces récits dramatiques dont la déposition de M. Apiau nous a donné un exemple, et à l'incendie où plus d'une victime a disparu. Des mots même qui peuvent paraître insignifiants prennent un sens nouveau. « Le *gai* voyageur » nous rappelle la foule du dimanche revenant de la fête des grandes eaux. « Au pieds du dieu de l'or » semble admettre le grief des plaignants contre une compagnie qui sacrifiait au désir du gain les précautions ordinaires.

« Mais il faut triompher du temps et de l'espace », le premier vers de la strophe 13, repris dans la strophe 18 : « La distance et le temps sont vaincus » ne fait que répéter un lieu commun de l'éloquence d'alors. Lamartine avait dit dans un de ses premiers grands discours sur les chemins de fer (9 mai 1838) :

« C'est la conquête du monde, des distances, des espaces, des temps »; et, en mai 1843, le duc de Nemours, inaugurant les premières grandes lignes, essaie de renouveler dans son allocution de Rouen une formule déjà connue lorsqu'il s'écrie : « Le temps a triomphé de l'espace! »

Et c'est une variation sur le même mot, peut-être sur le mot même du prince, qui se retrouve à la même date sous la plume de Heine, écrivant le 5 mai à la *Gazette d'Augsbourg* (Lutèce) :

> Le temps marche en avant rapidement, irrésistiblement, sur de fumantes locomotives à vapeur, et les héros usés du passé, les vieilles jambes de bois des nationalités restreintes, ces invalides et incurables, nous les perdrons bientôt de vue.
>
> L'ouverture des deux nouveaux chemins de fer dont l'un conduit à Orléans et l'autre à Rouen cause ici une commotion que chacun partage, à moins de se trouver par hasard placé sur un escabeau

d'isolement social. Toute la population de Paris forme en ce moment pour ainsi dire une chaîne où l'un communique à l'autre la décharge électrique. Mais tandis que la masse du peuple regarde stupéfaite et ahurie la manifestation extérieure des grandes forces de mouvement, le penseur solitaire est saisi d'un frémissement sinistre, tel que nous l'éprouvons toujours quand il arrive un des événements les plus prodigieux et les plus inouïs dont les conséquences sont immenses et incalculables. Nous sentons seulement que notre existence est entraînée ou plutôt lancée dans de nouveaux orbites, que nous allons au-devant d'une nouvelle vie, de nouvelles joies et de nouvelles souffrances ... Les voies ferrées sont à leur tour un semblable événement providentiel, qui donne un nouvel élan à l'humanité, qui change la forme et la couleur de la vie sociale. Une nouvelle ère commence dans l'histoire universelle.... L'espace est anéanti, il ne nous reste plus que le temps....

Nous avons cité presque tout entier ce jugement d'un poète sur un événement qu'un autre grand poète apprécie dans les strophes que nous étudions. Tous deux nous décrivent presque de même l'effarement de la foule « des enfants et des femmes troublées » devant « le terrible essai des vapeurs aux cent bras » (Vigny, strophe 27). Mais l'attitude des deux « penseurs solitaires », on le voit, est différente. Heine sent comme tout à l'heure Lamartine; et la même différence que nous notions entre Lamartine et Vigny, nous la retrouverions encore entre Heine et Vigny. Un « escabeau d'isolement social », comme parle le journaliste de Lutèce, n'est-ce pas, avec une autre image, la même chose que Sainte-Beuve appelait une « tour d'ivoire »; n'est-ce pas cet « isolement » que cherchait Vigny en roulant la maison du Berger sur la bruyère de sa montagne?

Ch. Lesans.

ENCORE LES VARIANTES DE LAMARTINE

Chant lyrique du jugement dernier : six feuillets arrachés à l'un des grands albums Lamartiniens. — Sous un titre différent, ce manuscrit nous donne le texte primitif et complet de l'*Hymne de l'ange de la terre...* publié plus tard dans les *Harmonies* (les manuscrits déjà connus portent seulement la partie lyrique, le discours de l'ange, sans le prélude [1]). — En outre, une introduction ou plutôt une invocation de 40 vers et une conclusion inachevée de 12 vers qui sont restées inédites. Ainsi encadré, l'hymne prend un caractère nouveau. Ce n'est plus un morceau qui doive se suffire à lui-même; c'est un fragment de ce grand poème sacré auquel Lamartine a rêvé si longtemps et qu'il n'a jamais réalisé [2]. Le manuscrit serait donc antérieur aux manuscrits de Paris et d'Angers qui, tous deux, présentent, avec le titre définitif, la version dégagée et refondue pour le recueil des *Harmonies*.

L'étude du texte justifie la même conclusion. On trouve ici, en effet, outre les quelques variantes signalées par M. des Cognets, un grand nombre de bavures qui ont disparu sur la copie de 1829. Peut-être n'est-il pas inutile de les signaler. Ce ne sont pas seulement des variantes de hasard; on y peut saisir sur le vif un travail de style très attentif et minutieux. Il serait facile de montrer par le détail cet effort pour substituer toujours à une épithète courante une épithète plus exacte et plus expressive, pour donner aux images plus d'éclat, et plus de souplesse à la strophe... On n'a pas toujours rendu justice à Lamartine sur ce point. Il est improvisateur, si l'on veut, en ce sens qu'il écrit un morceau d'une seule venue, en s'abandonnant, sans perdre de temps au détail; il lui arrive rarement de retoucher sur le papier; mais un travail se fait en lui. De là, cette série d'ébauches et de rédactions successives qui nous conduisent, par étapes, au texte définitif. — Il semble bien que nous ayons ici une épreuve de premier état.

INVOCATION INÉDITE.

Ah! Viens! Rouvre pour moi la source des miracles,
Ange qui de Patmos inspiras les oracles,
Ange dont le regard tourné sur l'avenir
Voit comme un jour passé le jour qui doit venir!
Je n'ai pas, comme Jean, dormi sur le sein même
Du maître qui l'aimait, du rédempteur que j'aime!
Je n'ai pas, comme lui, d'un bras ensanglanté
Scellé dans les cachots la loi de vérité!
Mais j'ai cru! J'ai prié! J'ai veillé pour sa gloire.
Des divines leçons j'ai nourri ma mémoire,
Amour et vérité furent mes seuls désirs!

1. Voir le travail de M. des Cognets (*Bibl. de la Faculté des lettres*, 1906) et l'article de M. L. Hogu dans la *Revue* de janvier-mars 1911.

2. C'est d'ailleurs ce que nous dit le poète. Voir le commentaire dans les *Harmonies*.

J'ai foulé sous mes pieds ce monde et ses plaisirs!
J'ai jeté ces faux biens comme de la poussière,
Je n'ai cherché que Dieu dans la nature entière,
Mes yeux se sont usés à regarder les cieux
Et l'inspiration a blanchi mes cheveux!
Récompense en un jour toute une longue vie!
Jette moi du grand livre une page ravie,
La dernière...! et sous toi laisse-moi répéter
Ce qu'une langue d'homme en pourra supporter!

Il m'exauce! — et j'ai vu! — Mais où sont les paroles,
Les images, les sons, les formes, les symboles
Pour raconter ici ce qui n'est plus humain!
Quand ta plume de feu flamboirait dans ma main,
Inspiré de Patmos! ou quand tes sept tonnerres
Uniraient leurs sept voix pour chanter ces mystères,
Si par ma propre voix en parlant foudroyé
Je ne tombais pas mort comme [*vers inachevé*],
A ma vision même ils resteraient encore
Ce qu'est au feu sanglant de l'éclair qui dévore
Le reflet égaré, pâle, mourant, obscur
Qui flotte sur la feuille ou tremble sur le mur!
Mais l'homme pour parler n'a ni foudre ni flamme
Et sa parole, hélas! est l'ombre de son âme!
Il parle et si Dieu même animant ses accents
Ne donne pas la vie à ses sons impuissants,
Ils tombent de sa voix comme une feuille morte
Et le vent de sa lèvre en soufflant les emporte.
Qu'est-ce qu'un homme, ô Dieu, pour parler en ton nom?
Le souffle d'un roseau pour rendre l'aquilon!

A la suite, l'hymne publié dans les *Harmonies*. Je donne seulement les variantes.

Variantes du Prélude.

Manuscrit.	*Texte de l'édition Lemerre.*
2. inerte, inanimée.	éteinte, inanimée.
4. Comme un vaisseau désert.	Comme un vaisseau muet.
8. Ne répond qu'un son creux.	Ne rend plus qu'un son creux.
15. et tous ses mouvements.	et tous ses monuments.
19. et le silence seul.	et son silence seul.
20. comme un vaste linceul.	comme un morne linceul.
21-22. Un soleil palissant, de ses rayons funèbres Ne pouvait dissiper ces mortelles ténèbres.	Un soleil sans rayons, de ses reflets funèbres Ne pouvait que pâlir ces flottantes ténèbres.
27. dans les plaines de l'air.	dans le vide de l'air.
34. qui végétait en elle.	qui végétait pour elle.
38. sans le comprendre.	sans la comprendre.
45. qui nous cria.	qui le créa.
48. dans ses mers.	dans les mers.

51-52. Et de l'azur du ciel et de l'éclat des airs, Et de l'ombre des monts et du reflet des mers.	Et de l'ombre des monts et de l'azur des mers, Et de l'éclat du ciel et du parfum des airs.
64. Faisaient.	Laissaient.
69. cette douleur divine.	cette angoisse divine.

Variantes de la partie lyrique [1].

Manuscrit.	*Édition Lemerre.*
1. Est-ce toi? Terre? étoile aimée.	Est-ce toi, terre inanimée.
3. Des mains de Jéhova.	Des doigts de Jéhovah.
4. Comme une étincelle animée.	Comme une étincelle allumée.
5. Du foyer de vie.	Au foyer de vie.
8. Tu passas devant-elle et tes lois s'accomplirent.	Tu passas dans le ciel et les astres jaillirent.
9. tout à coup s'assouplirent.	sous ton poids s'assouplirent.
13. Plus vif que ton midi.	Plus pur que ton midi.
14. te vêtissait encore.	t'illuminait encore.
19. Ce qui ne devait pas.	Ce qui ne dut jamais.
22. Qu'une écaille.	Qu'un rocher.
23. Dans la main.	Dans le feu.
26. Étoiles qui pariez.	Etoiles qui semiez.
27. éclairaient ses montagnes.	inondaient ses campagnes.
28. sur ses campagnes.	sur ses montagnes.
33. Venaient baiser.	Venaient lécher.
34. sous les monts.	sous tes caps.
35-37. Où flottaient des tableaux qu'effaçait le zéphire, Comme un peintre jaloux qui montre et qui retire L'œuvre qu'il nous laisse entrevoir.	Miroir où tes tableaux que ridait le zéphire Brillaient et s'effaçaient comme un léger sourire Que l'œil voudrait fixer et ne fait qu'entrevoir.
38. les palais.	le palais.
39. Et que, perçant parfois.	Et que, fendant soudain.
43. Comme un éclair soudain.	Comme un éclair perçant.
47. en éclairant.	en colorant.
50. Tes cascades roulant.	Tes cascades pleuvant.
58. et de douleur.	et de malheur.
63. qui vole.	qui vogue.
64. dans l'onde.	sur l'onde.
67. Depuis le paon doré dont l'aile fait la roue.	Depuis le paon superbe où l'aube peint sa roue.
68. dont le flanc est.	dont les flancs sont.
73. d'un ongle en courroux.	d'un ongle courbé.
74. Qui fait dans ses naseaux.	Fait dans ses sourds naseaux.
78. Que la flamme et le sang.	Que des feux et du sang.
81. de la seule existence.	de la brute existence.

1. Je rappelle en note les quelques variantes des manuscrits de Paris et d'Angers. Pour tout le reste, ils donnent le texte définitif :

1. Terre, étoile aimée (P.).
8. Tu passas devant-elle et les anges sourirent (P.).
9. tout à coup s'assouplirent (P.).
13. Plus vif (P.).
14. te vêtissait (P. A.).
22. Qu'un caillou (P.).
27. vêtissaient ses campagnes (P.).

35-37. Où flottaient des tableaux qu'effaçait le zéphire,
Comme un peintre jaloux qui montre et qui retire
L'image qu'il laisse entrevoir (P.).

66. Au cou du ramier frémissant (A.).
67. Depuis le paon doré dont l'aile fait la roue (P.).
81. de la seule existence (P.).

83. Jusqu'à l'âme qui pense.	Jusqu'à l'âme qui loue et qui prie et qui pense.
85. Qu'importait.	Qu'importe.
86. Au pié du créateur.	Au sein de son auteur.
88-89. L'homme! avant la loi du trépas, Qu'avait-il à faire ici bas?	Hommes qui n'avez rien conquis que le trépas, Qu'avez-vous à faire ici-bas?
90. c'était sa destinée.	c'était leur destinée.
91. son sort; il ne lui,	leur sort; il ne leur.
96. Se crut autrefois.	Se crut une fois.
99. Pour le revoir encore un moment.	Pour la revoir encore une fois.

FIN INÉDITE.

Combien de temps flotta cette cendre attiédie?
— Jusqu'à ce qu'elle fût tout à fait refroidie,
Pendant sept fois sept jours, non des jours que le temps
Divisait autrefois par heures, par instants,
Mais de ces jours divins que l'éternité nomme
Et dont le cours peut-être est un siècle pour l'homme!
Comme un mort oublié dans la nuit du trépas
Tout fut pendant ce temps comme s'il n'était pas :
On eût dit qu'à jamais la divine pensée
Retirée en soi-même en était éclipsée!
Ainsi flottait jadis dans la confusion
Le cahos rêve obscur de la création
Avant

Lamartine s'est arrêté là brusquement au milieu de la phrase. Quant à la place que devait occuper ce fragment dans les *Visions*, il suffit de se reporter au plan général, tel que le poète l'a établi : « Première vision ou Chant premier. Invocation. L'esprit emporte le poète aux derniers jours du monde. Dialogue entre l'esprit et le poète. L'esprit lui montre combien le soleil a changé. Puis il lui décrit en la lui montrant la tristesse et l'épuisement de la terre. » (Plan autographe des *Visions*. Comp. la lettre du 12 décembre 1823.) Nous avons ici l'invocation et l'exorde du premier chant. Le volume des *Poésies inédites* donne de ce début une version tout à fait différente par le détail, mais composée sur des thèmes identiques.

JULES MARSAN.

LES LETTRES
DE MAURICE DE GUÉRIN A BARBEY D'AUREVILLY
TÉMOIGNAGE ET FRAGMENTS INÉDITS

On sait la destinée des lettres de Maurice de Guérin à Barbey d'Aurevilly. Des fragments en furent publiés par George Sand dans la *Revue des Deux Mondes* en même temps que le *Centaure*, le 15 mai 1840; Trébutien les reproduisit, en rectifiant une partie des inexactitudes de transcription dues à la négligence de George Sand, lorsqu'il réimprima à la fin de son édition des œuvres de Guérin quelques extraits de l'article de 1840, — et pour un long temps ce fut tout. En 1894 le nom du destinataire, jusque-là soigneusement caché, fut dévoilé, et les textes complets parurent dans *La Quinzaine*; en 1908 on les vit réimprimés en un élégant petit volume chez l'éditeur Sansot. Plus récemment M. Abel Lefranc faisait ressortir l'intérêt qui s'attache à ces pages où la mélancolie romantique s'épanche avec tant de puissance et de sincérité, et il donnait une lettre inédite, plainte douloureuse qu'on ne peut lire sans être saisi de pitié pour les souffrances morales de Guérin dans les derniers mois de sa vie [1]. Il semble donc qu'il n'y ait plus rien à dire sur ce sujet. Je voudrais toutefois produire un témoignage nouveau et publier, d'après un manuscrit inconnu jnsqu'à ce jour, trois fragments, écartés je ne sais pourquoi des publications antérieures.

*
* *

Le témoignage vient du poète Auguste Robert qui, avec son confrère en poésie Auguste Chopin, avait fait lire le *Centaure* à George Sand et provoqué l'article de la *Revue des Deux Mondes* [2]. En 1864 un ami d'Auguste Robert, Médéric Fontaine, lui ayant prêté une copie établie par Chopin des lettres

1. Cf. Abel Lefranc, *Maurice de Guérin d'après des documents inédits*, p. 206 et p. 209.

2. Sur Auguste Robert et Auguste Chopin, sur leur initiative et leur rôle capital dans la préparation de l'article de George Sand, voir l'étude que j'ai publiée ici même, n° d'avril-juin 1911, p. 241 et suiv. — Lorsque je corrigeai, loin de Paris, les épreuves de cette étude, je ne connaissais pas la publication récemment faite par M. le comte de Colleville (*Mercure de France*, 16 février 1911) d'*Un cahier inédit du Journal d'Eugénie de Guérin*. L'éditeur, dans les considérations intéressantes dont il a fait précéder le *Cahier inédit*, après avoir montré Maurice s'efforçant de persuader à Eugénie qu'il a fait un mariage d'amour et lui taisant les chagrins de son intérieur, va jusqu'à « se demander si la mort chrétienne de Maurice ne fut pas elle aussi une suprême supercherie ». Ayant touché au problème des sentiments religieux de Maurice de Guérin à propos des conclusions aventureuses de l'article de George Sand, je dois dire que j'ai peine à partager le scrupule de M. le comte de Colleville qui d'ailleurs n'apporte à l'appui aucun témoignage formel. Je viens de relire les textes d'Eugénie (*Lettres* et *Journal*, y compris le *Cahier inédit*) et ceux de Maurice (*Lettres à Barbey*) qui se rapportent de près ou de loin à la question, et je n'y vois rien qui permette de douter de la sincérité religieuse de Maurice de Guérin dans les derniers mois de sa vie.

à Barbey d'Aurevilly (c'est le manuscrit mentionné tout à l'heure), Robert fut très frappé de la beauté de ces lettres, et voici en quels termes il les jugea lorsqu'il remercia Médéric Fontaine de sa communication :

Je ne sais pas quel sera dans l'avenir la destinée de ces lettres, mais si elles paraissent jamais on y trouvera un de Guérin tout nouveau et dessiné de main de maître. Ce sont là de véritables confessions et, si courtes qu'elles soient, elles ont tout l'intérêt d'une étude psychologique et physiologique faite à vif *intus et in cute*. Je me demande si M. Barbey d'Aurevilly possède encore les originaux de ces lettres dont la publication des lettres de Maurice ne laisse pas soupçonner l'existence[1].

*
* *

Après ce témoignage, qui émane d'un bon juge et qui dans sa brièveté est fort expressif, je dirai comment je verse au dossier de Guérin trois fragments inédits de ses lettres à Barbey d'Aurevilly.

Auguste Chopin, qui professait pour le talent de Guérin une admiration sans bornes, avait été admis par l'auteur, puis par Barbey d'Aurevilly, à copier une grande partie de ses œuvres. Après sa mort ses manuscrits passèrent entre les mains de ses amis; Médéric Fontaine, un de ses exécuteurs testamentaires, garda celui qui contenait les lettres à Barbey; et c'est ce manuscrit, actuellement possédé par M. Léon Fontaine, fils de l'ami de Chopin, qui a été gracieusement mis à ma disposition. En un cahier cartonné il contient vingt lettres, les mêmes à peu de chose près (une en plus, une en moins) que celles de l'édition de 1908 : la lettre qui manque au manuscrit mais qui se trouve dans l'édition (p. 42) est celle du 11 avril 1838; celle qui manque dans l'édition mais qui se trouve en plus dans le manuscrit est du 25 avril 1839, et c'est celle-là même qu'a publiée M. Lefranc d'après une autre copie. La lettre du 11 avril 1838 est incomplètement publiée, comme le prouvent à deux reprises des points de suspension; mais je me borne à signaler ces lacunes sans les combler, puisque la lettre fait défaut dans le cahier de Chopin. Par contre, je peux compléter deux lettres de 1839, celles du 15 mars et du 14 avril.

*
* *

La lettre du 15 mars 1839, comme celle qu'a publiée M. Lefranc, est un épanchement plaintif où Guérin, marié, malade, et tourmenté d'idéal, exprime la souffrance intime que lui cause la vie commune de son jeune ménage avec Mlle Martin-Laforest, la tante qui avait servi de mère à sa femme. L'éditeur, dans une note, a bien fait de commenter par les circonstances où se trouvait Guérin ce que la lettre a d'un peu vif; une publication complète aurait encore mieux expliqué et excusé l'état d'âme de l'auteur. Voici la partie que l'on avait cru devoir abréger. J'y marque par des crochets [ ] les fragments inédits :

J'ai maintenant l'esprit assez tranquille et suis tout entier renfermé dans le plaisir de vous écrire. La maison même est assez paisible et l'on y respire un peu plus à l'aise, comme à la faveur d'une trêve. Mais la folie va toujours son train, se contentant de n'être que bouffonne. Hier

1. Auguste Robert à Médéric Fontaine, 24 février 1864, — communication de M. Léon Fontaine, fils du destinataire.

soir, par exemple, ma pauvre tante a déclaré, dans une discussion religieuse, qu'elle respectait fort et n'avait jamais enfreint les commandements de Dieu, mais qu'elle se moquait des commandements de l'Église et qu'elle ne s'en croyait pas moins bonne catholique. [Je vous rapporte ce trait pour vous faire entrevoir le bon sens qu'elle apporte à toutes choses. Toutes les femmes, dites-vous, manquent de raison peu ou prou, et les hommes ne doivent qu'en rire. C'est fort bien et je suis parfaitement de votre avis, si nous nous tenons à la majorité des femmes et dans un ordre commun d'extravagance. Mais il s'agit[1] pour moi d'une exception, c'est-à-dire d'une extravagance outrée et soutenue. Or il y a dans cette pérennité de folies, dans ce heurt éternel contre le plus vulgaire bon sens, dans ce bruit d'un discours qui ne roule que ridicules ou absurdités sans grâce et sans esprit, il y a, dis-je, une action terrible de souffrance et de dégoût sur ceux-là même qui ne feraient qu'en rire d'abord. Toujours et toujours quelque chose d'implacable et de lancé comme les roues d'une machine; je ne sais pas qui pourrait rire toujours avec cela.] On passe bien des folies aux femmes et elles font passer bien des folies; mais, encore un coup, il y a un degré, même pour l'absurdité, et il est un point où la déraison n'a plus de sexe : c'est de l'extravagance pure[2]. [Or, mon ami, je vous le dis *æquo animo*, l'esprit sain, le cœur sans ressentiment et la main sûre, c'est avec cette abstraction-là que je vis dans cette maison. J'ai toujours eu de misérables nerfs, mais s'ils m'agitent comme une feuille à la moindre émotion, si ma physionomie s'altère d'une façon ridicule, si mes efforts pour me contenir me trahissent presque autant qu'un éclat, en un mot si mon organisation me torture tous les jours avec plus de succès, c'est à la présence inévitable de cette *abstraction* que je le dois. Je souffrirai cependant jusqu'à la fin et sans mot dire (je ne puis plus répondre de l'expression de mes traits)] mais je voudrais avoir prouvé que je ne suis pas coupable d'intolérance en matière de vie privée et *je ris*, *ma foi*, tout autant que je *puis*.

***

La seconde des lettres que je compléterai d'après le manuscrit Chopin, 14 avril 1839, se termine par un paragraphe consacré encore à des difficultés familiales, particulièrement à l'arrivée d'un parent de Mme de Guérin, qui venait des Indes pour régler des questions d'argent. Là encore l'éditeur a abrégé, et il n'a même pas, comme dans la lettre du 15 mars, averti le lecteur par des points de suspension. Enfin, de même que dans l'autre lettre, et quoique le sujet soit moins grave, la renommée de Guérin ne peut que gagner à une publication complète, car il s'y dépeint conciliant et bienveillant d'avance à l'égard du parent qui va peut-être troubler le repos dont

1. Le texte de la copie de Chopin : « Mais s'il s'agit », etc. me paraît fautif; il y a évidemment *lapsus calami* par influence du *si* de la phrase précédente.

2. Tel est le texte de l'édition Sansot; mais il y a dans la copie de Chopin : « c'est alors l'extravagance pure ».

il a tant besoin. Comme précédemment je mets entre crochets [ ] les lignes inédites :

Une nouvelle. Nous attendons la prochaine arrivée de M. Frédéric Dulac, mari de la sœur de Caro. Il vient pour régler ces comptes d'association de commerce dont je vous ai tant parlé quelquefois[1]. [On m'a dit tant de mal de cet homme à six mille lieues de lui, distance assez commode, que je me défie un peu, non de l'homme, mais du mal qu'on m'en a dit. Enfin le voilà qui surgit comme un trépassé d'un autre monde. Nous verrons bien s'il soutiendra sa grande réputation. Quoi qu'il en soit, sa volonté n'est pas aussi mauvaise qu'on l'a prétendu puisqu'il entreprend ce voyage pour débrouiller tous les embarras.] Pour moi, je suis résolu à garder ma profonde nullité, jusqu'à ce qu'un fait quelconque me mette le sceptre en main. Alors le roi fainéant sortira du monastère.

*
* *

Assurément le jugement inspiré à Auguste Robert par les lettres à Barbey et les fragments inédits de ces lettres que je viens de publier ne nous apportent aucune révélation importante sur Maurice de Guérin. Je pense toutefois qu'ils auront intéressé ceux qui ont le culte des souvenirs guériniens : rien de ce qui contribue à entourer de plus de justice et de vérité la mémoire d'un noble écrivain ne saurait être négligé.

MAX EGGER.

1. Texte de l'édition Sansot. — Copie de Chopin : « dont je vous ai parlé quelquefois ».

UN MÉMOIRE INÉDIT DE FRANÇOIS GARASSUS ADRESSÉ A MATHIEU MOLÉ, PROCUREUR GÉNÉRAL, PENDANT LE PROCÈS DE THÉOPHILE

Le rôle d'accusateur public n'est pas, en général, sans présenter des dangers sérieux, il faut à celui qui le prend une certaine crânerie, jointe à une grande fermeté de caractère et à une solide confiance dans le bien fondé de la cause dont il veut assurer le triomphe. S'exerçant à l'égard d'un personnage quelconque le risque est limité parce que circonscrit, il en est tout autrement quand il vise une individualité synthétisant une collectivité, non seulement cette attitude provoque, comme dans le premier cas, la colère de la famille et des amis de l'accusé, mais, ce qui est beaucoup plus grave, celle de ses partisans. Le péril se double si on a la témérité de commencer par l'un et de continuer par l'autre. Les adversaires, ceux d'hier et ceux d'aujoud'hui, sont d'autant plus dangereux qu'ils deviennent, grâce à leur nombre, insaisissables.

Un jésuite, dans le premier quart du XVII^e^ siècle a assumé ce rôle non seulement envers les détracteurs de la Compagnie à laquelle il appartenait, mais aussi envers les libertins qui sapaient sourdement les bases de l'État et de l'Église : l'autorité et la tradition. Le Père Garassus avait au plus haut degré les qualités et les audaces de l'accusateur public. Il s'attaque dès 1617 au procureur général Servin représentant le parti gallican du Parlement de Paris, et au ministre Du Moulin représentant l'hérésie protestante. Il ridiculise le premier dans son *Banquet des Sages*[1] et le second dans son *Rabelais réformé*[2]. A vrai dire, si les résultats de ces deux campagnes ont été nuls,

1. *Le Banquet des sages dressé au logis et aux despens de M^e^ Louys Servin, auquel est porté jugement, tant de ses humeurs que de ses plaidoyers, pour servir d'avangoust à l'inventaire de quatre mille grossiers ignorans et fautes notables y remarquées, par le sieur Charles de l'Espinoeil, gentilhomme Picard, M.DC.XVII* (1617). In-8 de 64 pages.

Garassus a toujours nié, contre l'évidence, être l'auteur du *Banquet des Sages*, voici ce qu'il en a dit dans son *Apologie*, 1624 : « Pour le second crime dont il (Fr. Ogier) m'accuse, il git en cette conséquence qu'il fait à la p. 27 (du *Jugement et Censure de la Doctrine curieuse*) : Je cite le *Banquet des Sages*, donc j'advoue le *Banquet des Sages* comme mien et je m'en déclare l'Autheur. A quoy je dis que cette conséquence est de la nature de celle que j'ay refutée cy-devant, par laquelle il (Fr. Ogier) prétendoit faussement que j'avois pratiqué toutes les meschancetez du *Parnasse*, pour ce que je les citois. Il faut avoir la teste bien creuse pour tirer telles conclusions, ou l'esprit bien aveuglé de malice; je remarque les deux en la personne de mon Prieur (Fr. Ogier). M. Servin n'est pas à savoir maintenant le vray autheur du *Banquet des Sages*, il y a des hommes qui se glorifient de l'avoir fait, je ne m'en ventay jamais, et je révère trop la personne et la qualité de M. Servin pour en venir là.

2. *Le Rabelais reformé par les ministres et nommément par Pierre du Moulin, ministre de Charenton, pour responce aux bouffonneries insérées en son livre de la vocation des Pasteurs... A Bruxelles, par Christophle Girard, imprimeur ordinaire, M.DC.XIX* (1619). In-8 de 248 pages.

elles ne le compromettaient guère. Garassus croyait remplir son devoir et Servin et Du Moulin le leur. Il suivait d'ailleurs le chemin tracé par son confrère Richeome [1] dans ses démêlés avec Estienne Pasquier, autre ennemi et non des moins redoutables de la Compagnie de Jésus, mort en 1615 [2].

Le tempérament combattif de Garassus ne lui permettait pas de vivre en paix, la lutte était pour lui une nécessité. En février 1621 les fils d'Estienne Pasquier, justement fiers des travaux historiques de leur père, rééditaient le plus important d'entre eux : *Les recherches de la France* [3], avec des additions considérables aux chapitres anciens et quatre-vingt-dix chapitres nouveaux dans lesquels les pauvres religieux recevaient de cruelles blessures. Cette publication était bien de nature à réveiller la haine que portait Garassus au noble et intègre magistrat qui avait eu le seul tort de ne pas traduire avec assez d'équité dans son *Catéchisme des Jésuites* [4] les doctrines de la célèbre Compagnie. L'indignation de Garassus revêtit sa forme habituelle, la satire personnelle : Pasquier sous sa plume apparaît grotesque et odieux. Les quelques raisons qu'il avait à lui opposer étaient noyées dans un déluge d'injures. Onze mois après (en décembre 1621) il mettait au jour son pamphlet sous le titre : *Les Recherches des Recherches et autres œuvres de Mᵉ Estienne Pasquier pour la défense de nos Roys contre les outrages, calomnies et autres impertinences du dit autheur* [5]. L'épître dédicatoire *A feu Mᵉ Estienne Pasquier la part ou il sera* et la table des matières : *Le Mesdisant, l'Impertinant, l'Ignorant, le Libertin, le Glorieux* traduisaient le sentiment qui l'a guidé dans la composition de cet ouvrage [6].

1. Louis Richeome, né à Digne en 1544, entra au noviciat des Jésuites de Paris le 15 juillet 1565, enseigna la grammaire, les humanités, la rhétorique. Fut six ans recteur à Dijon, deux fois provincial de Lyon, une fois d'Aquitaine, assistant de France de 1608 à 1615, et mourut à Bordeaux le 15 septembre 1625 (Sommervogel).

2. Richeome avait écrit contre Estienne Pasquier le libelle suivant : *La chasse du renard Pasquin descouvert et pris en sa tanière du libelle diffamatoire faux marqué le catéchisme des Jésuites. Par le sieur Félix de la Grace, gentilhomme françois, seigneur du dit lieu... A Villefranche, chez Hubert Le Pelletier, ruë de la Venerie, enseigne de la Levrière, 1602.* In-12 de 164 ff. Deux réimpressions en 1603.

3. *Les Recherches de la France d'Estienne Pasquier, conseiller et advocat général du Roy en la Chambre des Comptes de Paris augmentées en ceste dernière édition de trois livres entiers outre plusieurs chapitres entrelassez en chacun des autres livres, tirez de la Bibliothèque de l'Autheur. A Paris, chez Laurens Sonnius, ruë Saint-Jacques au Coq, et Compas d'or. M.DC.XXI (1621). Avec privilège du Roy.* In-folio de 10 ff. n. chiff., 1019 p. chiff., 37 ff. non chiff. et 1 ff. pour le privilège.

Voici ce que dit Garassus dans son *Apologie* de cette dernière édition. Il compare les trois injures qu'il a adressées à Pasquier : « la première est, qu'au salut de l'épistre on luy addresse le paquet *La part où il sera*; la seconde qu'on le fait recognoistre pour mesdisant envers les Roys de France, la troisiesme pour libertin en ses mœurs et en sa créance », avec trois autres dudit Escrivain : « La première est, que luy tout le premier nous a qualifiez *Assassins des Roys*, et a faict un long chapitre en ses dernières *Recherches* pour prouver que nous sommes les vrays assassins dont il est parlé en l'histoire de la guerre saincte, et que nous faisons *Vœu* exprès à nostre Père général de n'avoir repos ny patience jusques à ce que nous ayons *ensanglanté* nos mains dans le meurtre des Roys. La seconde, qu'il nous appelle hérétiques pires que Luther et Calvin et fait des chapitres entiers de la *Secte des Jésuites*. La troisiesme, qu'il nous appelle *Machiavélistes* et en faict des épistres et des chapitres entiers. La quatriesme, si on veut, c'est que nous sommes, à son dire, dans la dernière édition, *La Peste* des Estats et le *Ver* qui ronge la racine des Républiques, dont il rapporte Venize pour tesmoing. »

4. *Le catéchisme des Jésuites : ou examen de leur doctrine. A Villefranche, chez Guillaume Grenier, 1602*, in-8 de 358 ff. s. n. d'auteur.

5. *Paris Sébastien Chappelet*, in-8 de 12 ff. et 985 p. chiff.

6. *Les Recherches des Recherches* portent la date de 1622, le privilège du Roy est daté de Picquocos, le 9 septembre 1621, et l'Extraict des Registres des Requestes ordinaires de l'Hostel du Roy du 29 octobre 1621.

Le second fils d'Estienne Pasquier, Nicolas, sieur de Minxe, et le troisième Guy, sieur de Bussy, ressentirent profondément l'injure faite à la mémoire de leur père et résolurent de le venger. Élevé comme on élevait les enfants au XVI^e^ siècle dans la vieille bourgeoisie française, ayant reçu une éducation admirable et une forte instruction, de Minxe était devenu un homme remarquable, mais toutes ses belles qualités ne pouvaient lui servir à lutter à armes égales contre Garassus. Ayant été lieutenant général de Cognac, puis maître des requestes ordinaires du Roi, le souci de sa dignité eut dû lui commander le silence; la grande renommée, l'estime universelle dont Estienne Pasquier avait joui de son vivant le plaçaient, en effet, au-dessus des trivialités du Jésuite. Il eut donc le tort d'inviter le précepteur des fils de son frère de Bussy, conseiller et auditeur à la Chambre des Comptes, à préparer une longue réponse sur le modèle des : *Recherches des recherches*. Ce précepteur Antoine Remy[1], avocat au Parlement, était loin de posséder la verve gauloise de Garassus, et l'imitation pénible et mal venue du style du bon Père devait lui demander beaucoup de temps et de peine.

Garassus, avec sa mobilité d'esprit, oubliait le lendemain ses morsures de la veille. Estienne Pasquier terrassé, il cherchait une autre victime *ad majorem Dei gloriam*. Il crut l'avoir trouvée dans la personne du poète Théophile de Viau, chassé de France le 14 juin 1619 comme athéiste et qui était revenu à Paris en 1620 et 1621. Théophile personnifiait alors le libertinage d'esprit et de mœurs qui sévissait parmi la jeunesse dorée de la Cour depuis la régence de Marie de Médicis. Abattre ce libertinage, faire rentrer ses adeptes dans le rang de l'orthodoxie catholique par la crainte du bûcher, tel fut le plan que Garassus traça et qu'il réalisa bientôt avec un zèle proportionné à la grandeur de l'œuvre. Après une enquête sérieuse, malheureusement menée avec le concours d'un assez vilain personnage, le Père Voisin, Garassus attendait l'occasion favorable d'agir. Elle se présenta en avril 1623 sous la forme d'un recueil obscène : *le Parnasse des poètes satyriques*[2], dont Théophile était soupçonné d'être, sinon l'auteur, tout au moins l'inspirateur. Garassus eut la chance de rencontrer en Mathieu Molé un homme qui partageait toutes ses appréhensions sur les dangers que faisaient courir à la Royauté et à l'Église la dissolution des mœurs et les maximes épicuriennes et athéistes. Le Procureur général obtint du parlement de Paris, le 11 juillet 1623, un arrêt ordonnant la prise de corps de Théophile, Berthelot, Colletet, etc. sous l'inculpation d'être les auteurs des pièces du *Parnasse satyrique*. Tout autre que Garassus eut laissé à la justice le soin de poursuivre l'instruction et de punir les coupables. Cette opinion n'était pas la sienne, il avait plus de confiance dans l'efficacité de ses propres moyens que dans l'excellence de ceux de Mathieu Molé. Depuis plusieurs mois il parlait ouvertement du volumineux réquisitoire par lequel il espérait terroriser les libertins, et en envoyait les chapitres à l'impression au fur et à mesure de leur achèvement. Théophile en eut vent et prit l'offensive. Dans le courant d'avril 1623 il assignait Garassus devant le Prévost de Paris, en suppression de la *Doctrine curieuse des beaux esprits de ce temps*[3]. Le Père Coton, provincial des Jésuites, ennuyé du bruit fait autour

1. Il est longuement question d'Antoine Remy dans les *Mémoires* de Garassus, il y raconte sa maladie en 1626 et la rétractation qu'il fit de ses attaques contre la Compagnie de Jésus, promettant de faire l'apologie des Jésuites aussitôt son rétablissement, etc.

2. Ce recueil comprend deux parties, la première a 6 ff. prél. et 203 p., la seconde a pour titre : *La Quintessence satyrique, ou seconde partie du Parnasse des Poetes satyriques de nostre temps, recherchez dans les œuvres secrettes des auteurs les plus signalez de nostre siecle. A Paris, chez Anthoine de Sommaville, au Palais, en la Gallerie des Libraires près la Chancellerie M. DC. XXII., p. 1 à 208, 207 à 222, 233 à 280 (chiff. par erreur 270)*. In-8.

3. Après un premier succès, Théophile fut débouté de sa demande.

de ce livre, ordonna à Garassus de se retirer à Poitiers. La *Doctrine curieuse* devait se ressentir de cet exil, elle porte les traces de la hâte qui a présidé à sa rédaction et de l'impossibilité où fut Garassus d'en corriger à loisir les épreuves[1]. C'est dans cet état d'imperfection qu'elle parut vers le 25 août 1623[2], quelques jours après l'arrêt condamnant par contumace Théophile et ses œuvres à être brûlés, Berthelot pendu et étranglé à une potence, et Colletet banni pour neuf ans.

La verve un peu tabarinesque de Garassus se donnait libre carrière dans la *Doctrine curieuse*, il y prenait à parti tous les libertins passés et présents depuis Théophile de Constantinople jusqu'à Théophile de Viau en passant par Charron, Vanini et... les huguenots. La violence de son langage l'exposait aux représailles. Les plus compromis des libertins étaient les moins à craindre, la peur de se désigner nominativement les paralysait, il n'en était pas de même du plus grand nombre. Malheureusement pour Garassus, les indifférents, gens de sens rassis, se montraient aussi choqués que les libertins, ils s'indignaient de voir un religieux s'exprimer avec ce manque de goût et de mesure.

Pendant son absence forcée de Paris, le Jésuite avait eu connaissance d'un recueil de lettres en dix livres[3] publié par Nicolas Pasquier avec la Response aux *Recherches des Recherches*, dans le seul but d'exhalter incidemment la mémoire de son père et de porter un premier coup droit à Garassus en attendant qu'Antoine Remy eut terminé son *Anti-Garasse*. Le X^e^ livre renfermait une lettre envoyée à l'abbé Froger, doyen en théologie, curé de Saint-Nicolas du Chardonnet, par laquelle Nicolas lui demandait le « pourparler » que ce prêtre avait eu avec Estienne Pasquier dans les quatre ou cinq jours qui précédèrent son trépas ; elle était suivie de la réponse du dit Froger constatant qu'Estienne Pasquier était mort dans la foi catholique sans avoir sérieusement rétracté ses opinions sur la Compagnie de Jésus. Ces deux lettres servaient en quelque sorte de préface à deux autres, la première : *Au Jésuite autheur du libelle diffamatoire* intitulé *Les Recherches des Recherches* (p. 853 à 856), la seconde : *A luy mesme* non moins copieuse (p. 866 à 948) rétorquait toutes les accusations de Garassus contre Pasquier. Le ton de Nicolas reflète celui du bon Père, le flot d'invectives dont il l'inonde est aussi abondant, il va jusqu'à le faire parent de Barrière[4] et de Ravaillac : du premier parce qu'un

1. Voir la préface de la *Doctrine curieuse* et le mémoire de Garassus que nous publions. Dans ce mémoire le Jésuite parle de « trente quatre advertissemens » qu'il avait mis « entre les mains des imprimeurs pour estre attachés au commencement de son œuvre » et qui ont esté « retranchés » en son absence, et du neuvième livre tout entier qui aurait été également supprimé.

2. *La Doctrine curieuse des beaux esprits de ce temps, ou prétendus tels. Contenant plusieurs maximes pernicieuses à la Religion, à l'Estat et aux bonnes mœurs. Combattue et renversée par le Père François Garassus, de la Compagnie de Jésus. Confirma me Domine Deus in hac hora. Judith, 136. A Paris, chez Sébastien Chappelet, ruë sainct Jacques au Chapelet. M. DC. XXIII. Avec privilège et approbation.* In-4 de 8 ff., 1028 p. et 28 ff. de table.

3. *Les Lettres de Nicolas Pasquier fils d'Estienne contenant divers discours des affaires arrivées en France soubs les règnes de Henry le Grand et de Louis XIII avec la Responce aux Recherches des Recherches. A Paris, chez Rolet Boutonné au Palais en la Galerie des Prisonniers. M. DC. XXIII (1623). Avec privilège du Roy.* In-8 de 14 ff., 935 pp. chiff. et 14 ff. de table. Le privilège est du 17 mai 1623.

4. « Autant qu'il a (Pasquier) en abomination ces séditieux et machiavélistes prédicateurs, autant les as-tu en délices, pour le rapport et conformité de mœurs et d'opinions qu'il y a entr'eux et toy. Tu n'avois garde d'en parler mal pour ce que c'eust esté t'attacher à Commolet ton compagnon d'armes, qui desploya en ses sermons tous artifices pour estouffer la synderese, arracher le respect de l'âme et le devoir envers le Prince, qui prescha dans Paris que l'on verroit dans peu de jours un coup du Ciel, fust-ce (dit-il) d'un Aod, sur l'espérance qu'il avoit que

gentilhomme nommé La Barrière était des proches de Garassus, du second parce que le régicide était né aussi à Angoulême!

Pas plus que Garassus n'avait désarmé contre Théophile, pas plus Nicolas Pasquier et son frère n'entendirent en rester là avec le détracteur de leur père. Ils discernèrent immédiatement le parti à tirer de la *Doctrine curieuse*. Sous le couvert de la considération qu'ils s'étaient acquise et que certes ils méritaient, considération encore augmentée de celle dont avait été entouré Estienne Pasquier, ils organisèrent une véritable campagne de dénigrement visant le Jésuite[1] et la *Doctrine curieuse* et contribuèrent à précipiter le courant de désapprobation qui déjà se manifestait non seulement chez les indifférents, mais même chez des ecclésiastiques. Le Père de Seguiran, confesseur du Roi — il avait reçu l'abjuration de Théophile en août ou septembre 1622 — était assez disposé à croire à la sincérité de la conversion du libertin et ne travaillait nullement à sa perte. Louis XIII, de son côté, prêtait plutôt l'oreille aux suggestions des courtisans, disciples et admirateurs du poète, qui insistaient sur les circonstances de son arrestation. On savait, et personne n'en faisait mystère, que le lieu où Théophile s'était réfugié après l'arrêt du 19 août avait été connu, grâce au Père Voisin, renseigné par des espions qu'il entretenait à sa solde. Un pareil acharnement déterminait un revirement favorable au prisonnier de la tour de Montgommery, revirement qui fut exploité par M. de Liancourt et M. de La Roche-Guyon dans l'entourage du Roi, et par Nicolas Pasquier et son frère dans la haute bourgeoisie et dans le monde parlementaire. La trahison de Des Barreaux, dictée par la peur — il avait répondu par une lettre indigne au touchant appel de Théophile — ne rencontrait pas d'imitateurs; au contraire, les amis du poète de Boussères se préparaient à le soutenir chaleureusement, soit verbalement, soit par écrit. Un ecclésiastique devait même les précéder dans cette voie. François Ogier, prieur de Chomeil, âgé de vingt-quatre ans, osa, non prendre la défense de Théophile, mais accabler Garassus dans son *Jugement et Censure de la Doctrine curieuse*[2]. Est-ce aux sollicitations de Nicolas Pasquier qu'il avait cédé, comme l'a insinué Garassus[3], est-ce seulement à la révolte spontanée d'une nature

Barriere sorty de ta maison tueroit nostre grand Henry, lors tres catholique.... Lettre à luy mesme (Garassus). Lettres de Nicolas Pasquier, 1623, liv. X, p. 910.

En ce qui concerne l'allusion à la parenté de Garassus et de Ravaillac, on la trouvera p. 912, note 2.

1. Garassus, dans son *Apologie*, les accuse d'avoir *gagé* des personnes pour lui faire des grimaces pendant ses prédications : « Ils ont outre cela conceu une inimitié si irréconciliable contre moy, qu'ils m'ont déclaré par parolles, par gestes, par escrits, que je ne dois attendre de toute leur race autre traictement que perpétuelles actions d'hostilité jusques à la dixiesme branche, car non contens des faux bruits qu'ils ont semés contre ma réputation, des parolles cuisantes qu'ils lancent à tous propos contre l'intégrité de ma vie, ils ont gagé des personnes supposées pour me faire des gestes grotesques et chimériques à l'issue de mes prédications et suborné des espions pour repasser et gloser mes parolles en chaire de vérité... » (Adresse au lecteur.)

2. *Jugement et censure de la Doctrine curieuse de Fr. Garasse. Quid detur tibi, aut quid apponatur tibi ad linguam dolosam? Psal. 119* : A Paris, s. n. de libr., M.DC.XXIII (1623). In-8 de 16 ff. et 216 p.

3. (François Ogier, prieur de Chomeil) « ...Les enfants (de Pasquier) et l'Ecclésiastique gagé par eux se plaignent que ce livre (*Les Recherches des Recherches*) est très médisant et injurieux... » (*Apologie* du Père Fr. Garassus, p. 215.) Chose curieuse, Garassus ne fait nulle allusion dans son *Mémoire* à Mathieu Molé au pamphlet de Fr. Ogier qui circulait à Paris en octobre 1623; peut-être ne l'a-t-il connu qu'après l'achèvement de ce *Mémoire*. Il a inséré dans son *Apologie* (privilège du 10 janvier 1624), une copie de l'extrait des Registres de la Chambre civile du Chastellet de Paris du mercredi 29 novembre 1623, qui a été signifié à tous les libraires de Paris, extrait constatant la saisie de 250 feuilles du *Jugement et censure de la*

généreuse, nous l'ignorons. Quoi qu'il en soit, le Jésuite ne chercha pas à s'illusionner, il sentait l'animosité monter autour de lui. Il ne s'en serait certes pas soucié s'il ne s'était agi que de sa personne, mais elle lui apparut, malgré l'appui des membres du parti ultra-religieux à la tête duquel se trouvait le cardinal de La Rochefoucauld, comme capable d'annihiler tous ses efforts et de sauver le libertinage. Le temps pressait, si Mathieu Molé se laissait circonvenir, si Théophile échappait au châtiment! Quelle que fut sa facilité à écrire, Garassus n'avait plus le temps matériel nécessaire pour terminer et faire imprimer son *Apologie*, c'est-à-dire la justification de sa conduite, commencée vraisemblablement au lendemain de l'attaque de Fr. Ogier. Il l'interrompit dans les premiers jours de novembre pour résumer et réfuter dans un mémoire destiné à Mathieu Molé, les critiques et les calomnies dont il se plaignait d'être l'objet. Ce mémoire, achevé le 6 novembre, était envoyé le 14 au Procureur général avec la lettre suivante :

Monsieur,

Je vous demande pardon, si j'oze prendre la hardiesse d'interrompre vos sérieuses occupations au préjudice du public pour vous prier de jetter les yeux sur cette Apologie, que je vous adresse espérant que vous l'aurés pour agréable. Je l'ay jugée nécessaire pour dissiper sous l'authorité de vostre nom les calomnies qui se sont formées contre moy depuis la publication de mon livre. Je suis obligé de faire voir que les Maximes de mon livre ne sont pas de mon invention, et que Théophile est abandonné aux impiétés par la déposition de ses propres escritz, quand vous n'auries d'autres preuves de ses athéismes et vilainies. Ceux qui me suscitent les accusations que vous prendrés s'il vous plaist la pene de voir, sont les enfans de feu M. Pasquier, qui ont imprimé de moy choses horribles. Permettés-moy s'il vous plaist, que je défande mon innocence sans les offancer, et que me mettant à l'abry de vostre authorité, je fasse voir à tout le monde que je suis, Monsieur, vostre très humble serviteur,

François Garassus.

De Poitiers, 14 novembre (1623).

Comme nous donnons plus loin le texte intégral de ce mémoire [1] qualifié tour à tour par l'auteur d'*Apologie* et de *Lettre*, il est inutile de l'analyser. Retenons-en seulement deux choses : premièrement, il apporte la preuve que la Compagnie de Jésus ne s'était nullement engagée à fond dans la campagne menée contre le libertinage, dont Garassus a seul assumé la responsabilité et l'honneur, si honneur il y a; secondement, il nous donne la clef de ses procédés de discussion; le bon Père avoue ingénuement que les objections des libertins sont, pour les personnes dépourvues de la foi, plus fortes que les raisons que la théologie leur oppose. Ce n'est donc pas en ergotant qu'on convaincra les libertins de leur erreur, il vaut mieux bafouer les autorités sur lesquelles ils s'appuient; la moquerie en discréditant les personnes discréditera les doctrines.

Le mémoire de Garassus rassura la conscience de Mathieu Molé, si tant est que le Procureur général ait été sur le point d'écouter les récriminations des ennemis du Jésuite. Ni le zèle de celui-ci, ni l'ardeur des défenseurs de Théophile ne devait se ralentir. Vers le 30 décembre 1623, la fameuse

Doctrine curieuse, faite chez Mathieu Le Blanc, imprimeur, à la requeste de Fr. Ogier. Il s'agissait d'une seconde édition, la première ayant paru, nous le répétons, dans le courant d'octobre 1623.

1. Ce mémoire a été fondu en grande partie dans l'*Apologie du Père François Garassus, 1624*, in-12.

Apologie[1] du Père Garassus était achevée, trois chapitres malmenaient encore Théophile et un seul Estienne Pasquier, sans compter les coups de griffes qu'ils recevaient libéralement tous deux dans les autres. Il ne les plaçait pas sur le même rang, mais les traitait de même façon. L'*Apologie* parut fin janvier 1624, elle décida Nicolas Pasquier à presser Antoine Remy d'en finir. Enfin après quinze mois d'élaboration, le monstre — car c'en était un — qui allait dévorer Garassus, vit le jour à son tour. C'était un pitoyable pastiche : *Deffence pour Estienne Pasquier, vivant conseiller du Roy, etc., contre les impostures et calomnies de François Garasse. Paris, Thomas de La Ruelle, 1624*[2]. L'épître dédicatoire copiait celle de 1622 : *A Garasse, en quelque lieu qu'il puisse être.* La division en chapitres plagiait également celle des *Recherches des Recherches* : *le Bouffon, l'Imposteur, le Pédant, l'Injurieux et l'Impie.*

Ce lourd et indigeste pamphlet ne fit aucune impression, Garassus et Antoine Remy avaient dépassé la mesure. Combien Théophile s'était montré plus habile dans son *Theophilus in carcere*[3] et dans sa propre *Apologie*[4]. On sait que grâce à son système de défense qui a consisté à nier purement et simplement tout ce qui pouvait le compromettre, et à la division qui existait dans le Parlement entre les membres favorables et hostiles à la compagnie de Jésus, il réussit à sauver sa tête après avoir subi deux années d'emprisonnement.

Est-ce lassitude ou découragement de voir ses intentions méconnues, qui décida Garassus au silence de mars 1624 à août 1625? Il lança seulement à la veille de l'arrêt du Parlement (1er septembre 1625) condamnant Théophile au bannissement, sa *Somme théologique* qu'il avait appelée par avance la *seconde partie de la Doctrine curieuse.* Le fond et la forme en étaient si malheureux, que la Faculté de théologie fut obligée de la censurer un an après dans les termes les plus sévères : « Pour ce qu'elle contient plusieurs propositions hérétiques, erronnées, scandaleuses, téméraires et plusieurs passages de l'Escriture saincte et des Saincts Pères mal citez, corrompus et destournez de leur vray sens et des bouffonneries sans nombre qui sont indignes d'estre escrites et leües par des Chrestiens et par des Théologiens[5]... »

Et cependant Garassus avait atteint son but. Le libertinage ne s'était pas défendu, il avait passé dans la personne de son chef, avec armes et bagages, dans le camp de l'orthodoxie. Théophile, prisonnier, réclamait des heures, demandait à se confesser, à communier. Exilé..... à Paris, au château de Selles-en-Berry ou à Chantilly, il ne voulait plus entendre parler de ses billevesées

1. *Apologie du Père François de la Compagnie de Jésus pour son Livre contre les Atheistes et Libertins de nostre siècle et response aux censures et calomnies de l'autheur anonyme (Fr. Ogier). A Paris chez Sébastien Chappelet, ruë Saint-Jacques au Chapelet. M.DC.XXIV (1624). Avec privilège et approbation.* In-12. Le privilège est daté du 10 janvier 1624 et les approbations portent le 5 janvier. Le 9 décembre 1623, il en terminait le treizième chapitre et les 26 chapitres étaient achevés dès le 30 décembre, les approbations, nous le répétons, sont du 5 janvier.

2. Petit in-8 de 16 ff. n. chiff. et 940 pp. Le privilège est du 23 mars 1624.

3. *Theophilus in carcere, s. n. de lib. M.DC.XXIV* (1624), petit in-8 de 29 pp. chiff. Cette pièce a paru en février 1624.

4. *Apologie de Theophile, s. n. de lib. M.DC.XXIV* (1624), petit in-8 de 43 pp. chiff. Cette pièce a paru en février 1624.

5. *Censure de la sacrée faculté de Paris contre un livre intitulé : La Somme théologique des veritez capitales de la religion chrestienne, par le R. P. François Garassus, etc. A Paris, chez Joseph Bouillerot, rue de la Bucherie, à l'image saincte Barbe. M.DC.XXVI (1626). Avec permission. In-8.* La plainte contre Garassus, adressée au recteur de l'Université de Paris est du 2 mars 1626, le rapport des docteurs du 2 mai. Les amis de Garassus obtinrent remises sur remises. Malgré leurs efforts, le jugement prononçant la censure fut rendu le 1er septembre et revu le 16.

philosophiques. Ce ne sont pas les raisons théologiques de Garassus qui l'avaient convaincu, mais simplement l'appréhension des risques que lui faisaient courir des doctrines qui séduisaient certainement son esprit sans cependant entraîner chez lui aucune conviction. Le charme avait cédé à la peur. Le plan de Garassus n'était donc pas sans valeur, si la fin justifie les moyens !

F. LACHÈVRE.

Lettre justificative[1] *du Père François Garassus, de la Compagnie de Jésus, pour l'édition de son livre contre les Atheistes de nostre siecle. A Monsieur le Procureur general.*

Monsieur,

Le peu de sejour que je fis la sepmaine passée dans Paris et les affaires qui pressoient mon retour en Guyenne, ne m'ayans peu permettre de vous faire la révérence et vous asseurer comme tesmoing oculaire des grandes benedictions que toute ceste province vous donne pour le zèle que vous portez à la reformation des bonnes mœurs et à l'estouffement de ces deux dragons envenimez de l'athéisme et de la brutalité qui ne sont encores à la vérité que dans le berceau mais qui eussent desjà sans vostre diligence fait ressentir leurs haleines pestilentes à tous les coings du royaulme, agréez que je m'addresse à vous par l'entremise de ceste Letre comme à celuy des grands que j'honore parfaitement pour les raisons que tout le monde peut sçavoir qui ne sont autres que vos mérites et les obligations estroictes que je vous auray tout le temps de ma vie.

Theophile et moy n'avons point si peu de communication par ensemble que je ne lui doibve quelque chose. J'ay veu les Letres plaintives[2] qu'il escript à l'un de ses amys depuys son emprisonnement : et à son exemple ay pris courage de vous escripre, non pas des plaintes, car vous n'en avez que trop de toutes parts, quand ce ne seroit que de Luy-mesme, mais une très humble justification de tout mon procédé que vous scavez mieux que homme du monde ayant pris la peine de vous en informer souvent.

Il est vray que Theophile estant accusé vivement de ces deux crimes que vous poursuivez respond avec des rithmes, pour ce que les raisons luy manquent au besoing. Et fait comme Pedius lequel se voyant accusé de brigandage s'amusoit à faire des vers et respondoit avecq des pointes d'épigramme. Dieu veuille que Theophile ayant dans sa prison[3] tracé ces stances assez libertines et desbauchées suivant ses

1. Voici l'adresse mise par Garassus sur sa lettre d'envoi. A Monsieur de Molé, conseillier (*sic*) du Roy en ses Conseils et son Procureur général à Paris.

2. *Plainte de Théophile à son amy pendant son absence. M.DC.XXIII* (*1623*), petit in-8 de 13 p. chiff. et 1 ff. bl.

3. Garassus croyait que Théophile avait composé sa *Plainte à un sien amy*... dans la prison de Saint-Quentin. C'est une erreur. Cette pièce avait été commencée à Chantilly chez le duc de Montmorency où Théophile était caché et achevée dans la ferme des environs de Castelet où il s'était réfugié après sa fuite de Chantilly.

humeurs, au lieu de songer à sa conscience pour le temps qui luy reste, n'ait composé son épitaphe par avance. Un criminel de leze-majesté a bien peu de sens et encores moins de religion quand il a du loizir de reste, pour le perdre en si vaine occupation que celle d'une poësie amoureuse et deshonneste. Je ne vous escriray donc pas des rithmes comme il a fait à Thirsis[1] son amy de paille qui craint le feu de la justice. L'honneur que je vous dois m'oblige à vous parler non pas en tutoyant comme il fait en ses vers, suivant la gesne de ses rithmes, et Dieu luy fasse la grâce de n'en sentir jamais de plus fascheuse. Mais je vous escriray les meilleures raisons dont je pourray m'adviser comme à mon juge très équitable.

II. Vous sçavez, Monsieur, les divers jugemens et les bruis différens qui se sont soulevez à l'esclat de mon livre[2] comme des vapeurs creuës et mal digerées à la naissance du soleil de Mars. Permettez-moy de vous dire avec tout l'honneur que je vous dois, que je n'attendois pas autre chose pour ce que j'ay apris et par le discours et par l'expériance que toutes les nobles actions publiques ne peuvent avoir moins de deux ombres comme les peuples de Meroë[3], ny moins de deux anses selon la philosophie d'Epictète. L'une droite pour la louange et l'autre gauche pour le blasme. Jamais la vertu ny la science n'ont esté si bien partagées que d'avoir emporté l'approbation de tout le monde, et Dieu n'a point permis jusqu'à maintenant qu'une action publique n'ait esté prise que par l'anse droicte de la louange. J'eusse esté injuste et mal habile homme si j'eusse demandé ou prétendu du public autre traitement que celuy qu'il fait à des personnes plus qualifiées que moy, je cognois ses humeurs et mes deffauts, il n'y eust jamais noble escrivain ny parmy les nostres, ny parmy les prophanes qui n'ait passé par là, les foibles esprits en ont fait des plaintes, Saint-Augustin en a rendu graces à Dieu, et si j'oze me comparer à luy, de mesme façon que la philosophie compare un cercle avec le ciel, je vous asseure, Monsieur, que Dieu me donne assez de courage pour en faire de mesme et juger que c'eust esté pour moy un très mauvais augure, sy mes travaux eussent esté bien receus indifféremment de tout le monde.

Nostre-Seigneur mesme qui pouvoit s'exempter du droict rigoureux de ceste nécessité ne l'a pas voulu faire, il s'est exposé aux flots de cet Eurippe, il a permis qu'en sa présence on ait balancé ses mérites et dit de luy sans subject, ce qu'on peut avoir dit de moy qui le puis avoir mérité par mes fautes, néantmoins il ne s'en troubla jamais : Et pour moy je vous confesse que ma conscience s'esbranle bien peu pour semblables tourbillons, il en faudroit bien d'autres pour me faire rendre.

On tient qu'Homère fust accueilly d'une pareille bourasque et que la

1. Des Barreaux, il s'agit toujours de la *Plainte à un sien amy*.

2. *La Doctrine curieuse des beaux esprits de ce temps...* Paris, 1623; elle avait paru vers le 25 août, au lendemain de l'arrêt par contumace condamnant Théophile à être brûlé (19 août).

3. Contrée de l'ancienne Éthiopie.

publication de ses livres remplit tellement la Grèce de critiques que l'Iliade en fust surnommée *La Boutique des censures*. J'ay fait encores plus, car j'ay remply la France de juges et de prophètes surannez par la publication de mon Livre. Il n'y a celuy de mes lecteurs qui non seulement ne me sousmette à sa censure, chose que je ne puis et ne dois refuser honnestement, mais qui ne fasse estat de jetter hardiment ses conjectures dans le secret de la Providence divine, je le disois bien, et je le prevoyois, j'avois bien deviné, tel avoit esté mon advis, que ce Livre remueroit bien des humeurs. Theophile sera élargy, ce Livre sera mal receu, il eust mieux valu laisser l'affaire en son estat, ce Livre ne servira de rien, vous verrez qu'il sera censuré : voylà ce que c'est de faire trop du zelé : si on m'eust voulu croire, nous n'en serions pas en ces termes. Telles sont les divinations de nos prophètes, subornez par leurs propres fantaisies.

Et comme personne n'entroit jadis dans la ville de Thecua ou de Lyrnesse[1] qui ne se sentit incontinant prophète, aussy moy qui suis le premier entré dans ce dessein j'ay prophétisé comme les autres, car dès lors que je priay le Reverend père Meurisse[2] de jetter les yeux sur mes cayers, je prévis tout ce que je voy maintenant, et cogneuz bien que mon Livre ne se pourroit esclore que parmy le choc de plusieurs grandes et fascheuses contradictions, pource que le titre mesme estoit que si autant effroyable qu'attrayant ce ne pouvoit subsister que par la ruine des impies et des impiétés que j'attaquois.

Et pour ceste raison connaissant sa courageuse affection au service de Jesus-Christ nostre maistre, je desiray nommément avoir son adresse pour l'engager honorablement au combat, lequel je prevoyais me devoir estre livré par les ennemys de ma cause. Comme je ne puis me repentir pour encores d'avoir composé ce Livre ayant mon zèle et l'adveu de mes superieurs pour garant de mon dessein, aussy aura-t-il à ce que j'espere, le cœur si bon qu'il ne se repentira pas de l'avoir approuvé ayant la vérité pour respondant.

III. On me veut faire craindre le Parlement ou la Sorbonne comme à un Escrivain pernitieux ou à l'Estat ou à la Doctrine évangélique, sur quoy je vous diray, Monsieur, de toute vérité, que ne connoissant homme du monde, qui honore plus parfaictement que moy, les Arrests de ce sacré Senat, et les decretz de ceste venérable Faculté, je ne puis néantmoins me reconnoistre ny assés capable pour leur respondre s'ils veulent agir contre moy, par la force de leur esprit, ny assez coupable pour craindre le tranchant de la justice s'ils ne font la faveur de gouster mes raisons.

Le monde n'est point si ligué qu'il soit tout contre moy, ny moy si malheureux que je ne treuve aucun appuy dans le monde. Le voyage que j'ay fait ces jours passés à Paris, m'a fait reconnoistre l'estat des

1. Lyrnesse, ville de Mysie, près d'Adramytte, capitale d'un petit royaume détruit par Achille, qui y enleva Briséis.

2. Le Père Meurisse a signé l'Approbation de la *Doctrine curieuse*.

affaires, et descouvrir qu'il y a quatre partis formés et opposés contre mon livre, aussy bien que dans le Cirque Romain. Ils portent à la vérité diverses intentions qui les font connoistre comme diverses couleurs dans l'arène, mais quelque bon dessein qu'ils puissent porter en leur procedure ils me permetteront de dire que l'ysseue ne scauroit estre que prejudiciable à la religion, desavantageuse à la justice de ma cause.

IV. Le premier est des amys couverts de Theophile, qui sont en plus grand nombre, qu'il ne seroit expédiant pour la pieté ny raisonnable pour la qualité du personnage. Or pource que ceux-cy ont plus d'authorité que de passion[1], je n'en veux dire autre chose, sinon que si jusques à maintenant, ils ont esté aucunement excusables de leur affection passée à l'endroit de Theophile, ne s'estant peu persuader qu'un homme chrestien soy disant converty de l'heresie[2], fust si desesperement abandonné aux impietez et aux vilainies qui sont contre nature, ils ne le scauraient estre désormais, si au prejudice de la religion ou de la vertu, ils employoient leur credit à pratiquer ma ruyne, j'espère que leur bon naturel, et la petitesse de ma fortune me garantira de leur cholere. On dit hautement dans Paris qu'il faut de nécessité que Theophile ou moy soient perdus de réputation pour tout jamais, ou luy comm'impie et abominable, ou moy comme calomniateur. Et pleust à Dieu fust-il en honneur devant les hommes quoy que ce fust contre ses mérites, et moy deshonoré par tout le monde, si par mon infamie et aux despens de mon honneur je pouvois remedier aux impiétés qu'il a semé dans les espritz de sa vile creance, j'estimerois que ce seroit la plus heureuse journée de ma vie et ne demanderois autre recompense de mes travaux que mon propre deshonneur. Mais je les prie de considerer que la censure de mon livre laquelle ils s'imaginent devoir estre faiste sans prendre à mon advis la pene de la procurer, ne pouvant servir que de planche à la justification de Théophile, elle autorisera et appuiera nécessairement l'impiété contre leur dessein qui n'avoit esté jusques à present que foiblement tolérée.

Si le malheur eust porté que Théophile après l'execution de l'Arrest[3], et le bruslement de son fantosme, se fust sauvé hors du royaume et eust franchi le Castelet[4], j'estime que maintenant tout l'affaire seroit reduit en fantosme et que la fumée de ce feu de justice auroit enveloppé et emporté quant à soy toute la mémoire du passé[5]; mais

1. Garassus fait allusion ici à M. de Liancourt et à son frère M. de la Roche-Guyon, qui furent les protecteurs avérés de Théophile pendant son procès.

2. Théophile s'était converti en août ou septembre 1622, il avait abjuré entre les mains du Père de Séguiran, confesseur du Roi.

3. L'arrêt du 19 août 1623.

4. Théophile fut arrêté dans la forteresse du Castelet où il venait d'entrer le dimanche 17 septembre; transféré immédiatement à la prison de Saint-Quentin, il en sort le 26 et est écroué à la tour de Montgommery, dans le cachot de Ravaillac, le 28 septembre, à 5 heures du soir.

5. Ce passage prouve que Garassus a été étranger à l'arrestation de Théophile, due au Père Voisin.

l'emprisonnement du personnage a fait ouvrir les yeux à plusieurs de ses confidans pour des considerations qu'ils sçavent mieux que moy, et maintenant pour un criminel on en voudroit faire deux, luy pour avoir enseigné et pratiqué publiquement l'impiété, moy pour l'avoir combattue. Dieu veille néantmoins que jamais je ne sois accusé ny prevenu d'autre forfait que de celluy-là, car en ce cas mes crimes seroient plus louables que les vertus de Théophile.

V. Le second party qui s'oppose à moy est de quelques gens de bien qui ont un grand crédit et une passion modérée; ils trouvent à redire dans mon livre ce que j'y condamnay moy-mesmes. Je rens grâce à Dieu de ce que je n'ay point tant d'aveuglement, que de flatter mes imperfections, ny tant d'opiniastreté que de les soustenir, je seray tousjours plustost advocat pour les vertus et les merites d'autruy que pour mes faultes personnelles. De ce rang est un des grands de France qui m'a fait l'honneur autrefois de me donner quelques tesmoignages de son affection. A la mienne volonté, tous nos lecteurs fussent-ils de son merite, je leur monstrerois, par expériance, que je suis plus disposé à faire des Retractations et des Confessions comme Saint-Augustin que des Apologies pour moy comme Apulée, lisant les Monumens de Smetius[1] et de Gruter[2], je n'ay rien trouvé de si prodigieux que cet éloge; *Cy gist Marc Manlius, homme de très rare exemple qui ne fit jamais rien digne de censure.* Je confesse que je ne suis pas celluy-là et que j'estimeray tousjours plus les desadveus de saint Augustin, que l'innocence de Manlius.

Mais pour la censure qui touche ses mœurs ou les verites de nostre creance, c'est celle-là que je n'ay pretendu point graces à Dieu pour mon livre, et espère tant en sa bonté qu'il ne permettra pas que je la craigne desormais. Si ceux-ci ne portent qu'une passion modérée à la lecture de mes œuvres comme j'espère, ils me verront plus prompt à rayer qu'ils ne sont à reprendre. Ils me feront cette faveur que je poliray mes pensées, et peut-estre à la seconde édition[3] les serviray-je à leur goust. Je quotteray ci-après ce qu'ils blasment de moy, à condition que je sois receu à dire mon advis en ce qui me touche puisqu'ils me font l'honneur de me dire le leur devant que je le demande.

VI. Le troisiesme party est des enfans[4] de feu maistre Estienne

1. Jean Smet van den Ketten dit Smetius, antiquaire hollandais, né vers 1585, dans la Gueldre, mort le 30 mai 1651 à Nimègue. La liste de ses ouvrages se trouve dans la *Nouv. biogr. universelle de Didot.*

2. Jean Gruter, célèbre philologue hollandais, né à Anvers le 3 décembre 1560, mort à Heidelberg le 30 septembre 1627; pour ses ouvrages voir la *Nouv. biogr. universelle de Didot.*

3. Il n'y a pas eu à proprement parler deux éditions de la *Doctrine curieuse*, mais plutôt deux tirages, le premier qui porte la date de 1623, le second dans lequel une partie des fautes d'impression est corrigée, est daté de 1624; pour Garassus la seconde édition a été sa *Somme Théologique*, 1625!

4. Le second fils d'Estienne Pasquier, Nicolas, sieur de Minxe et son frère Guy, sieur de La Brosse. Il ne semble pas que l'aîné Théodore se soit mêlé de cette querelle. Comme nous l'avons déjà dit, Nicolas Pasquier avait inséré dans *Les Lettres de Nicolas Pasquier, fils d'Estienne... 1623*, in-8, au 10e livre, une lettre à

Pasquier, lesquels ayant succédé non tant à l'heritage de leur père, qu'à l'animosité inveterée qu'il a porté dans le tombeau contre tout le corps de nostre Compagnie, se sont pris et attaqués à moy nommément sur je ne sçay quelle présomption, bien fondée à leur advis, car voyant que leur père est decredité parmy tous les François comm' un escrivain de très foible esprit et plein de ravauderies, ils s'en prenent à moy privativement à tout autre, et me font plus d'honneur que je ne demande d'eux, imprimant dans les espritz par leur pleintes journalières, l'opinion que je suis autheur des *Recherches* tant luës et recherchées pour toute la France.

Il est vray que ceux-cy grâces à Dieu ont plus de passion que de credit, mais les assidues bourdonnemens des cuzins[1] sont plus importunes en certaine saison que le rugissement du lyon. Despuis les Epistres qu'ils ont publié soubs le nom de Maistre Nicolas Pasquier, sieur de Minxe, et fils d'Estienne, ils m'ont fait connoistre que je ne dois attendre de toute leur postérité jusques à la dixième branche, que des actions de perpétuelle sottise, car laissant toutes les simplicités de ce bon homme qui luy sont pardonnables je prie le lecteur de marquer jusques où leur passion les a transportés. Le dit sieur Nicolas pour me rendre odieux à toute la France me fait très calomnieusement, luy qui contrefait le scrupuleux, descendre en droite ligne de ce malheureux parricide qui n'est pas digne d'estre nommé dans mes escrits, et dont la mémoire est abominable entre nous depuis douze ou treze ans[2]. Nous nous connaissons tous et je prie doucement Nicolas Pasquier de ne tenir plus un discours si infame de peur qu'il n'ait sujet de se repentir, si nous venons aux preuves de nos extractions.

Seulement luy diray-je qu'il est très mal habile lecteur des œuvres de

M. Raymond, abbé de La Frenade, au sujet des *Recherches des Recherches* de Garassus dans laquelle il malmenait fort l'auteur de ce livre, une seconde *Au Jésuite, autheur du Libelle diffamatoire*, intitulé *Les Recherches des Recherches* (p. 853 à 866) et enfin une troisième *A luy-mesme* (Garassus) (p. 866 à 938), écrite sur le ton violent pris par le Jésuite.

1. Cousins.

2. Ravaillac. Voici le passage de la lettre de Nicolas Pasquier : Au Jésuite, autheur du libelle diffamatoire, intitulé *Les Recherches des Recherches* (livre 10, p. 862 des *Lettres de N. Pasquier*) : « La réputation de sa vertu et de sa prudence (d'Estienne Pasquier) ont prins de si profondes racines, et donné de si fortes preuves de la candeur et naïfveté de ses mœurs et de sa preud'hommie, qu'elle vaincra les calomnieuses mesdisances de toy, qui es descendu de l'estoc de ces vieux gots habitans du lieu de ta naissance (Angoulesme), lesquels se rendirent arbitres des vies et couronnes de leurs Roys. Et tout ainsi que les plantes retiennent tousjours et rapportent partout la température de l'air, le sel et la saveur du sol et territoire où elles vivent : de mesme ceste coustume meschante et maudite s'est donnée de main en main par une certaine propagation de père en fils, jusques en la personne de l'un de ses proches, sorty de ce tige gothique, qui exécuta ce meschant et damnable parricide contre nostre Henry le Grand. Un des parens duquel et de tes proches, aussi avoit cinquante ans auparavant tué devant Orléans le duc de Guyse. Race abominable née pour assassiner les grands Princes. Dieu veuille arracher de ton esprit et de ta volonté une si détestable coustume : Et que tu n'enchérisses pas sur eux un si meschant, maudit et malheureux forfait... »

son père et que s'il eust leu le pledoyé qu'il fit pour la ville d'Angolesme, il eust treuvé là-dedans, que sa calomnie estoit desmantie par un tesmoignage domestique, car il eust veu un de mes ancestres portant mesme nom que moy loué par son père comme l'un des plus signalés personnages de la province, au lieu que cet Alastor incarné, qu'il dit avoir esté mon parent, estoit le plus pauvre et le plus infâme belistre de tout le royaume.

Or comme pour la memoire de ce monstre, il n'y a point assez d'imprécations, ny pour son crime assez de supplices, ainsy ces Messieurs, d'humeur sanglante, se sont vantés publiquement d'avoir assez de crédit pour faire condammer mes livres au feu, et mon nom à une malédiction generalle de tous les hommes : ce que j'aurois sujet de craindre, si tous les hommes s'appellaient Pasquier, ou si Monsieur de Minxe estoit inquisiteur de la Foy.

Quant au bruslement de mes œuvres, dont ils me menacent comme s'ils estoient des brusleurs de maisons, il faudroit bien que ce fust un feu Gregeois qui bruslast jusques dans le fonds des ondes, ou de la nature de celluy de Jérémie qui consumast jusques aux os, devant qu'il peust réduire en cendres la saine doctrine que j'ay apprise dans l'Eschole et débitée dans mes livres. Mais si le desbordement de la passion gaignoit jusques à ce point, j'espère que Dieu me donneroit courage pour la supporter fortement, car qu'en ce cas j'aurois peut estre l'assurance de faire l'action de ce brave docteur, lequel ayant appris que ses ennemys pratiquoient le mesme traictement à un de ses livres, ne se pût tenir d'en tressaillir de joye, et baisant son livre par trois fois, luy tint ce langage chrestiennement appliqué :

Petit livre que je te porte envie
Si tu t'en vas estre decredité[1]
Ou si tu meurs, moy demeurant en vie
Qui suis l'autheur de ta calamité!

Par là les enfans de Pasquier peuvent apprendre qu'ils sont bien loing de leurs contes puisqu'ils ne me peuvent procurer aucun mal, que je ne reçoive avec honneur ou ne supporte avec courage.

VII. Le quatrieme party qui se forme contre moy est de certains esprits fenéans dont Paris ne chome point, qui n'ont d'autres livres que d'emprunt, autre estude que les boutiques des libraires, autre dessein que de vivre et autre occupation que de mesdire. Ceux-cy sont sans crédit et sans passion quelconque, et mettent leurs advis en venalité comme les marchandises d'un encan à qui plus leur donne. Car s'ils se treuvent par fortune entre des personnes qui me loüent, ils en diront plus que je ne voudrois, si parmy ceux qui me blasment, ils en diront plus qu'ils ne sçavent. De ces gens on ne doit attendre aucun office d'amy, ny action d'ennemy que par hazard, et comm' on peut demander à un aveugle qui juge des couleurs, qui c'est qui luy a dit, ainsy peut-on demander à ces esprits foibles quand ils jugent des travaux d'autruy,

qui c'est qui leur a dit, puisqu'ils ne peuvent parler sans truchement ny juger sans protocole. Ils sont dans leurs jugemens escenés comme lierre sans appuy, et en leurs discours, piquans comme ronses caninées, innocens néantmoins de l'un et de l'autre pourvu qu'ils reprennent par hazard et parlent par accoustumance. Théodoret diroit, s'il les voyoit dans les boutiques de Saint-Jacques, que ce sont des muets parlans et des aveugles clairvoyans.

Quoy que ce party soit le moins passionné de tous, il est néantmoins le plus dangereux pour ce que se laissant conduire à la façon des aveugles, s'il se faisoit que ces esprits foibles se rencontrent avec les Pasquiers mes ennemys jurés, ils grossiront leur faction, comme des petites eaux bourbeuses qui se deschargent dans un bras de rivière, et feront ainsy que disoit Diogène dans Dion Chrysostome, comme un nuage de pies et de corneilles criardes qui seront autant de tesmoings importuns contre moy subornez par leur insuffisance.

C'est un malheur néantmoins qui m'est inévitable pource qu'il y a entre mes lecteurs plus de ceux-cy que d'autres, qui sont comme les idoles de la Gentilité, ils ont une cervelle et ne s'en servent pas pour porter jugement, ils ont des yeux pour marquer le blanc et le noir de mon livre, ils ont une langue pour jeter à l'aventure ce qui leur naist en bouche, ils ont des ongles pour esgratigner les marges de mes escrits, mais ils n'ont rien de tout cella qui me puisse servir que par fortune et contre leur dessein. Telle est la fortune de tous les escrivains d'estre jugés par des fenéans qui sont à l'abry des coups pource que n'ayant rien mis au jour qui puisse donner prise à la censure d'autruy, ils sont asseures qu'on ne reprendra pas leurs œuvres, et par leur oysiveté se rendent impudens. Si je n'avois rien composé de ma vie, il me seroit libre de censurer impunément ceux qui travaillent pour le public, mais la crainte du retour, quand je n'aurois autre considération que celle-là, me serviroit de bride. Si ceux qui jugent de mes travaux en avoient autant fait, ils me seroient peut-estre plus favorables, et on dit sagement que pour estre bon Médecin, il faut avoir esprouvé les maladies, et pour estre bon Juge, il faut avoir perdu force procès.

VIII. Ce sont ces quatre partis auxquels je dois quelque satisfaction, et suis prest de la donner, s'ils ne se rendent déraisonnables, mais considérant leur humeur, je puis dire avec l'apostre S. Pol, que j'ay en cet affaire deux sortes de créanciers, sçavoir des hommes sages et d'autres qui ne le sont pas : pour les sages, je les mets aux deux premiers partis, et les autres comme enfans perdus se rengeront où ils pourront. Si je ne devois respondre qu'aux sages, je m'estimerois le premier débiteur heureux qui fut jamais au monde. S'il est vray, comme disoit Platon, que tout débiteur est malheureux, et que le devoir est le premier degré de l'infortune, mais mon malheur sera, j'ay peur, que j'auray pour créanciers des sages rigoureux, et des folastres importuns. Ceux-là ne se payeront de mes raisons qu'après les avoir bien examinées, qui est de vérité ce que je demande, ceux-cy seront

aussy incapables de les entendre que de se contenter de moy, qui m'est chose fort indifférente.

Ils me font en général deux sortes de reproches, les uns qui n'ont autre fondement qu'une passion fort animée, les autres qui ont quelque apparence de raison, je respondray aux uns et aux autres, et auray ce contentement d'avoir satisfait ma conscience qui est mon premier juge si les autres prenent plaisir de demeurer en leur mescontentement.

IX. Les plus passionnés pour l'élargissement de Theophile m'accusent d'avoir inventé les Maximes qui font le corps de la *Doctrine curieuse*, et pour cette raison me poursuyvent, non comme destructeur, mais comme autheur de ceste tour d'impiété! Mais de vray ces gens sont-ils bien marris de ne se pouvoir persuader ce qu'ils avancent, et que ne voudroient-ils avoir donné pour imprimer dans la créance que je suis autheur de ces abominables propositions? Sont-ils si oublieux de croire que mon oubliance vienne jusques à ce point que je fasse comme les mauvais critiques du siècle passé, qui corrompoient tout exprès les passages des anciens autheurs pour les rhabiller par après par une vaine et froide conjecture, sont-ils si simples de penser que je fasse comme les barbiers des Japonois qui rompent les membres aux criminels condamnés en justice pour faire sur eux l'expérience de leur art?

Me sont-ils si ennemis de penser que je sois meschant jusques à ce point que d'inventer des Maximes pernitieuses pour avoir sujet de faire un livre, moy qui tout exprès pour courir à la plus pressante nécessité ay laissé et quasi ruyné le dessein de trois ou quatre nobles édifices pieux et profitables au public que j'avois mené jusques à la naissance des mondes? Je prie le bon Dieu que lors que ceste sotte et meschante vanité de composer des livres me viendroit, il confondist plustost mes desseins que de permettre que je songeasse à une si barbare et desnaturée malice. Je n'approuvay jamais l'ineptie de Caligula qui pour emporter un faux triomphe, rangea sur le bord de la mer des coquilles de limaçons en escadrons quarrés, et puis fondant dessus, obtint une victoire baveuse et ridicule triomphant des escargots à faute d'hommes : Mais les Sages auroient sujet d'improuver encores plus le triomphe présumé de l'impiété, que je désire emporter à la faveur de Jésus-Christ; si j'avois moy mesme inventé, rangé, disposé ces meschantes Maximes, pour les charger sans contredit et comme des victimes muettes qui ne me rendent aucun combat et encores moins d'honneur.

D'autres passent encores bien plus avant et pour gangrener la playe, nomment ces pernitieuses Maximes, *Les Maximes du père Garassus*, ce qui pis est *Les Maximes des Jésuites*, comme si tous les Jésuites eussent fondu leur esprit pour contribuer à l'invention de ces abominables propositions. Meschanceté pareille à celle des Ministres du Marquis de Baden [1] en la Conférence de Tourlat [2], car le feu Père

1. Georges Frédéric, marquis de Bade.
2. Dourlach. Cette conférence a dû avoir lieu en 1613.

Gontery[1] d'heureuse mémoire les ayant surpris du blasphème, et tiré cette conséquence de leurs prémisses, *dont par vostre doctrine il s'en suit que Dieu est injuste*, ils s'escrièrent hautement au Blasphémateur et à l'Impie! et au sortir de la Conférence publièrent un escrit qui avoit pour tiltre : *Blasphèmes de Gontery et des Jésuites de France*. Telle est ordinairement la ruze enragée des ennemys de Dieu.

X. Ces Advocats d'impiété voudroient bien s'ils pouvoient persuader au peuple, que je suis l'homme le plus impie de France, et pleust à Dieu fust-il vray! car je suis asseuré qu'il n'y aurait plus d'Athéistes et libertins dans le royaume. Ils doivent donc sçavoir qu'ils s'abuzent de leurs conjectures malitieuses, et que je n'ay ny inventé, ny fait, ny tissu, ny composé, ny imprimé, ny escrit, ny publié le premier ces Maximes et qu'elles se trouvent dans les quatre livres de *La Cabale des Impies*. Le premier est (et je suis marry de le dire) *La Sagesse* de Charron[2], livre d'autant plus pernitieux qu'il passe dans la cour pour livre de dévotion; le second est le malheureux Lucilio Vanino dans ses livres de *La Sagesse*, *De la Providance et des merveilles de la toute puissante nature déesse des hommes*[3], livres malheureux, qui portent leur désadveu sur le front, quoy qu'ils soient munis d'approbations et privilèges. Le troisième est *Le Parnasse satyrique*[4], surgeon de Gomorrhe, avorton d'Enfer, et chef-d'œuvre du Diable qui préside à l'impudicité. Le quatrième est la *Seconde partie des œuvres de Théophile*[5], livre fait à la vérité tout exprès pour sa justification et auquel il gaste plus les affaires par ses excuses qu'il n'avoit fait par son offense. Si par malheur les trente-quatre advertissemens que j'avois mis entre les mains des imprimeurs pour estre attachés au commencement de mon œuvre n'eussent esté retranchés en mon absence, je ne serois pas maintenant en passe de faire ceste excuse, car je rendois raison de cet affaire et monstrois d'où ces propositions estoient tirées. Les lecteurs auront, s'il leur plaist, patience jusques à la seconde édition[6], ou à la

1. Jean Gontery, de la Compagnie de Jésus, né à Turin en 1562, entré au Noviciat à Rome le 28 avril 1584, professeur de philosophie et de théologie, recteur d'Agen, de Toulouse et de Béziers, mort le 11 novembre 1616. La liste de ses ouvrages se lit dans la Bibliothèque de la Compagnie de Jésus du Père Sommervogel.

2. La première édition de *La Sagesse* de Charron est de Bordeaux, 1601.

3. Les deux principaux ouvrages de Vanino sont écrits en latin. Voici la traduction de leurs titres : *L'Amphithéâtre*, 1615; les *Secrets de la Nature reine et déesse*, 1616.

4. *Le Parnasse* || *des Poètes* || *Satyriques*, || *M.DC.XXII* (*1622*) || 6 ff. n. chiff. et 208 p. chiff. *La* || *Quint-essence* || *Satyrique*, || *ou* || *seconde partie* || *du Parnasse des Poètes* || *Satyrique de nostre temps.* || *Recherchez dans les Œuvres secrettes des auteurs les* || *plus signalez de nostre siècle.* || *A Paris*, || *chez Anthoine de Sommaville, au* || *Palais, en la Gallerie des Libraires* || *près la Chancellerie.* || *M.DC.XXII* (1622) ||, titre, p. 1 à 208, 207 à 222, 233 à 280 (pag. par erreur 270). In-8.

5. *Œuvres* || *du sieur* || *Théophile* || *Seconde partie.* || *A Paris*, || *chez Pierre Billaine ruë* || *Saint Jacques, à la bonne Foy.* || *M.DC.XXIII.* || *Avec privilège du Roy* ||. Titre, p. 1 à 13, 17 à 244 chiff. Garassus vise ici le chapitre II de la *Première journée*, dans lequel Théophile expose ses opinions épicuriennes.

6. Cette seconde édition n'a pas paru, il l'a remplacée par sa fameuse *Somme théologique des veritez capitales de la religion chrestienne... Paris, Séb. Chappellet,*

seconde partie de mon livre, car maintenant estant destitué de tout secours, de papiers, de mémoires et de livres, ce m'est assez de quotter en gros les lieux d'où j'ay puizé ces Maximes pour éviter le blasme du prévaricateur.

Tout le mal dont je suis criminel en la publication de ces Maximes est un péché bien pardonnable en ce que je les ay modifiées en douces et honnestes paroles tant que je l'ay sceu faire. Car les ennemys de la piété, pour effrontés qu'ils puissent estre, eussent-ils voulu, que parlant du destin, je me serve des horribles parolles de Théophile dogmatizant qui ne seroient pas tolérables dans un serrail de Turquie ny parmy la garçonnaille d'une armée [1]? Eussent-ils voulu que parlant de la douce Nature, seule divinité des impies, j'eusse mis au front de mes escrits, les brutalités de Charron et du misérable Vanin? Eussent-ils souffert que parlant des démons, de l'immortalité de l'âme, et des intelligences séparées, j'eusse publié la Maxime en mesmes termes qu'elle se lit dans leurs livres? Et n'eussé-je pas esté coupable de leur crime, passant seulement leurs paroles par le canal de ma plume? Je ne suis pas le premier qui ay modifié les citations des Autheurs quand elles ont semblé trop licentieuses. S. Augustin l'a fait aux vers de Claudian, S. Hierosme et S. Bernard aux vers de Perse, changeant une parolle qui eust esté mescréante en leur bouche, et toute la Cour loüa un très digne président, lequel haranguant en public, changea sagement un vers d'Horace qui faisoit à son propos, y substituant une parolle plus honneste que celle de son autheur. Et donc pourquoy est-ce que l'action qui aura esté loüée en la personne de ces grands personnages me sera criminelle puisque je ne l'ay faite, à mesme intention, à mesme sujet et à mesme fin qu'eux?

XI. Mais prenons l'affaire au pis, et passons le cas que ces Maximes n'ayent jamais esté imprimées dans aucun livre, me faut-il pour cella rendre criminel pour les avoir imprimées dans le mien, puis qu'elles sont si communes parmy les libertins qu'on ne se cache plus pour les dire ny qui pis est, pour les faire. La plus dangereuse impression n'est pas celle qui se fait sur du papier par des charactères de plomb, mais celle qui se fait dans les esprits par la vifve voix et par l'exemple. S. Hierosme seroit à ce conte, criminel d'impiété et de vilainie pour ce qu'il a rapporté dans ses livres les impiétés de Jovinian [2] qui ne pouvoient estre imprimées par les charactères qui ne furent inventés que neuf cens ans après et ceux qui trouvèrent l'imprimerie seroient les plus grands criminels du monde si pour imprimer une impiété en intention de la refuter, estoit un crime punissable.

Ils disent à tout le moins que je me fusse bien passé de publier ces

1625, dans laquelle il attaque Théophile, mais comme ce livre a été mis en vente quinze jours à peine avant l'arrêt du 1er septembre condamnant le poète au bannissement, il n'a eu aucune influence sur les juges.

1. Garassus fait ici allusion à la *Satyre* du *Parnasse satyrique* ; *Que mes jours ont un mauvais sort.*

2. Jovinien, hérésiarque romain, mort après 412.

Maximes, pource que je les enseigne en les publiant, et tel les sçaura maintenant par la lecture de mon livre, qui ne les eust jamais apprises par la fréquentation des libertins. C'est une question en laquelle je ne suis pas de leur advis, et j'ay la raison de mon costé : S. Augustin m'enseigne que c'estoit un grand scrupule parmy les Afriquains de son temps de nommer le mot de *peste* et pour dire la chose sans se servir du mot ils usoient de longues périphrases ou de gestes seulement. Mais si par malheur il arrivoit que le mal s'eschauffast dans leurs villes ils franchissoient tous leurs scrupules et pour y remédier, ils le nommoient aussy froidement que toute autre chose.

Il est vray que si ces Maximes n'avoient gaigné comm' une gangrène mortelle jusques dans le vif, si elles n'estoient communes dans Paris, et par contagion dans les meilleures villes du Royaume, si on n'en avoit les oreilles battues, j'eusse fait conscience de les escrire et d'y songer seulement, mais puisqu'elles sont passées en maladies populaires on n'y peut pas remedier sans exprimer le mal. Il n'est pas séant à Théophile de faire en cecy du marmiteux, et contrefaire le saint homme, car après avoir publié son vœu de sodomie [1] et la satyre de sa verolle [2] dans laquelle il profane horriblement la sainte Ampoule de Reims dont on sacre nos Roys, l'appliquant à ses impudicités abominables, il fait un desadveu ridicule dans l'épistre de son second volume disant qu'il y a certains crimes qu'on ne doit pas nommer de peur de les enseigner parlant de l'impiété et de la sodomie dont il se void accusé de tout le monde [3].

Il est vray qu'on ne les devroit pas nommer, beaucoup moins imprimer, comme il a fait dans ses livres et encore beaucoup moins pratiquer comme il est prévenu par la desposition de ses propres escrits, car de dire qu'il désadvouë ces deux pièces horribles qui sont capables de le faire brusler éternellement, c'est une cuirasse de papier contre l'esclat d'un tonnerre et une pièce justificative qui ne tient qu'à une espingle, veüe la grande conformité du style, des parolles et des pensées qui sont entre cette Satyre et les Poësies par luy advoüées comme siennes. Il y a des frères si semblables en visage, en port et en taille et en façon de faire, que le desadveu et le deguizement ne sert que pour les faire connoistre davantage. C'est crever volontairement les yeux aux preuves et fermer la bouche à la vérité de peur qu'elle ne parle.

Et donc, le malade frenetique nommera son mal en riant, et le sage Médecin ne l'osera nommer en le traictant? Les impies blasphèmeront hautement, les libertins exerceront publiquement leurs brutalités et

1. Garassus fait allusion au *Sonnet par le sieur Théophile*, placé en tête du *Parnasse satyrique*; 1622 : Philis tout est f....

2. *Parnasse satyrique*, 1622 : *Que mes jours ont un mauvais sort.*

3. Voici le passage de l'avis *Au Lecteur* de la 2e partie de ses *Œuvres*, 1623, visé par Garassus : « ...Le mal qu'on fait à blasmer un péché incognu, c'est qu'on l'enseigne, et les âmes qui sont aisées à se desbaucher trouvent là des occasions à se pervertir... »

feront de Paris une Sodome, puis on s'en prendra à moy si je le dis, si je l'imprime, si je l'impreuve, si je crie, et si je demande justice.

Le mal se treuve chez moy, il est vray, comme le poison se treuve chez le Médecin, comme les impiétés se treuvent dans le prophète Job, comme les Athéismes formels se treuvent dans les Pseaumes de David, et dans la Sapience, comme les hérésies des circoncellions se treuvent dans S. Augustin, comme les impudicités bestialles des Gnostiques se treuvent dans S. Epiphane, comme les blasphèmes des Valentiniens[1] se treuvent dans S. Irénée : mais de vray faudra-il condamner le prophète Job, David et Salomon pour avoir rapporté les impiétés des Athéistes? Faudra-t-il censurer S. Augustin pour avoir publié les crimes énormes des circoncellions[2] qui seroient estouffés il y a mille ans s'il n'avoit pris la peine de les escrire ? Faudra-t-il brusler les livres de S. Epiphane et de Théodoret, qui sont des trésors de l'Antiquité, pour ce qu'ils ont couché tout au long, et qui pis est sans réfutation, ains par simple narration, les impudicités de ces vilains? Il n'est plus temps de dire que ces vices ne se doivent point nommer parmy nous, nous ne sommes pas en ceste innocence, il est temps d'y porter remède, ce qui ne peut se faire sans qu'on descouvre le mal.

XII. Ils disent que je devois pour le moins me garder de mettre en parade ces Maximes d'impiété, et en faire comm' un bataillon tout au front de mon livre. En quoy je suis de leur advis, mon absence de cent cinquante lieues n'a pu remedier à cet inconvénient, et si j'eusse esté dans Paris sur la fin de l'impression comme j'estois au commencement[3], on n'auroit pas sujet de me faire ce reproche qui n'est pas si grand, grâces à Dieu, qu'on en doive faire un chef d'accusation. Les Imprimeurs ont coustume de faire des tables et mettre les argumens du livre immédiatement après l'espitre liminaire; s'ils l'ont fait au mien, qu'on s'en prene à leurs reglemens, non pas à moy qui suis ignorant et innocent de cet affaire.

XIII. Ils me reprochent que j'ay preuvé et fortifié ces Maximes par raisons, et qu'au pis aller, il eust esté tolérable si j'eusse nuement proposé les Axiomes, sans me mettre en devoir d'en faire la preuve. C'est

1. Sectateurs de Valentin, fondateur d'une secte gnostique dans la première partie du IIe siècle. Il a dû naître en Égypte, peut-être de famille juive et étudier à Alexandrie. Vers la fin du règne d'Adrien (130?), il enseigna en Égypte et dans l'île de Chypre. Sous le règne d'Antonin le Pieux, il s'établit à Rome et commença à se rattacher à l'église catholique; il y fut excommunié trois fois à cause de ses opinions. Il laissa de nombreux disciples, qui ont développé et remanié sa doctrine, sans l'altérer sensiblement. Ils formèrent deux écoles : l'école anatolienne ou orientale et l'école italienne... (E. H. Vollet, *Grande Encyclopédie.*)

2. Circoncellions ou donatistes, secte qui prit naissance au IVe siècle.

3. Garassus dit la vérité : son avis *L'Autheur au Lecteur* de la *Doctrine curieuse* commence ainsi : Amy Lecteur, il a tenu a fort peu, que ceste œuvre ne se soit présentée à tes yeux à guise d'un monstre, sans pieds et sans teste, voire puis-je dire, presque sans âme puisqu'elle a pensé sortir au jour sans fin et sans commencement, et comme telle elle sera pour encore, sans sa plus noble, et plus essentielle partie, car j'ay appris que durant mon absence, n'estant qu'à demy conceuë, ton importunité pressante l'avoit arrachée de la presse de l'Imprimeur... »

la vieille querelle qu'on a suscité à Bellarmin [1], d'avoir rapporté les raisons et les arguments des Hérétiques par lesquels on présumoit qu'il feroit plus de mal que les Ministres mêmes, leur fournissant des armes de l'arsenal de l'Eglise et menant du secours à nos propres ennemys, mais l'expérience a fait voir le contraire, car si les foibles esprits prenent pour un temps les objections au lieu des responses, ou si les malitieux se trompent volontairement, la chose ne peut estre de durée, et vaut mieux ne proposer point du tout une fausse doctrine que de la proposer foiblement, ou la desguizer et la mettre en mauvaise posture, de peur que ses sectateurs ne nous reprochent justement que nous prévariquons.

Il est vray que j'ay rapporté les raisons que les Libertins disent ou peuvent dire en preuve de leurs Maximes, dont la plus part m'ont esté communiquées par des confidans cabalistes, mais si par là on présumoit me rendre criminel, qu'on fasse donc le procès à saint Thomas qui porte les raisons des Athéistes pour les combattre par après et qu'on l'accuse d'avoir inventé ces raisons et ces Maximes d'impiété, qu'on censure Bellarmin, qui a fait tant de bien et d'honneur à l'Église, par ceste façon d'escrire, qu'on impreuve la méthode des gens du Roy, qui portent en leur plaidoyés toutes les raisons de ceux qu'ils condamnent par leurs conclusions, et que dans les Escholes de théologie, de droit et de philosophie, on ne parle plus d'objections ny de raisons contraires à la vérité, de peur que les esprits foibles n'y reçoivent du scandale.

XIV. On me dira que les raisons portées en preuve des Maximes sont plus fortes que mes responses et que j'ay employé des termes plus élégans à les escrire qu'à les combattre. A quoy je respond deux choses : la première que telle est la nature du mal, il s'expose beaucoup mieux, plus fortement, avec plus d'élégance qu'il ne se peut combattre, et jusques à maintenant je n'ay sceu voir aucune objection d'importance en quelque matière que ce soit, qui n'ait plus d'apparence de beauté, d'ornement que la response, et à ce conte il faudroit censurer tous les Escrivains qui ont escrit des Apologies ou qui ont respondu aux objections des ennemys de nostre Foy, car le malheur a porté, que les accusations des anciens Hérétiques ont esté mieux déduites et en meilleurs termes que les solutions de nos Docteurs.

Saint Gregoire de Naziance s'appercevant de ce malheur, et voyant que ses raisons n'assommoient pas entièrement le serpent de l'hérésie, se consola de ses travaux, par cette considération qu'une goutte de fiel est plus puissante pour communiquer son amertume à une cruche de lait qu'une cruche de lait pour adoucir une coquille de fiel.

1. Robert Bellarmino, né à Montepulciano le 4 octobre 1542, entra au noviciat des Jésuites le 21 octobre 1560. Il professa les humanités à Florence, la rhétorique à Mondovi, fut prédicateur latin à Louvain et professeur de théologie pendant six ans, de controverse au collège romain pendant onze ans. Recteur de ce collège, provincial de Naples, cardinal en 1599, archevêque de Capoue de 1602 à août 1605, il mourut à Rome le 17 septembre 1621. Sommervogel donne la liste de ses nombreux ouvrages.

Le mal entre d'ordinaire plus avant, et le bien n'effleure que doucement la surface des choses. Si mes raisons ne sont évidemment plus fortes que les objections, ce malheur m'est commun avec tous les plus habiles escrivains : la vérité se confie plus en sa naïveté qu'en ses forces, et comme le mensonge est deffiant, il se fortifie le mieux qu'il peut, comme nous voyons que les villes de rebellion sont plus fortes que celles qui se tiennent en l'obéissance de leur prince.

XV. Secondement, je responds à cette objection que c'est une question de fait, qui ne se peut vérifier que par la lecture de mon livre : tel qui aura l'esprit susceptible des raisons apparentes portées en faveur de ces Maximes, jugera pour elles contre moy, tel qui aura bon sentiment des vérités de nostre Foy, dira tout le contraire : les raisons pour et contre ne sont pour la plus part fortes ny foibles, que relativement aux esprits qui les reçoivent : En matière des articles de nostre créance, dont les raisons sont surnaturelles, la première faveur que nous recevons de Dieu, c'est la docilité de l'esprit, les raisons qui favorisent les fausses sont ordinairement plus massifves et partant plus faciles à s'insinuer dans l'âme des hommes sensuels.

Pour voir la force de mes raisons, il faut se souvenir que mon dessein n'est en ceste première partie que de descrier les libertins et les rendre mesprizables : le dessein est l'âme d'un ouvrage, c'est celluy-là qui doit donner le bransle, le mouvement et la vie à toute l'entreprise; quant un maistre architecte par dessein et suyvant les règles de son art taille un manteau de cheminée, on auroit mauvaise grâce si on luy vouloit persuader qu'il doit tailler les jambages d'une porte ou le montant d'une croizée. J'ay entrepris en cette première partie de confondre les libertins et de les exposer au mespris de tout le monde, tel est mon dessein qui gouverne mon ouvrage et on me voudra faire croire que j'ay entrepris de confirmer la vérité de nostre creance par bonnes et fortes raisons de théologie, ce que je proteste en plusieurs endroits vouloir reserver à la seconde partie [1], c'est resver à haute game ou estimer que je resve, car qui peut mieux sçavoir mon dessein que moy-mesmes?

Or suivant mon dessein j'ay comparu dans le champ de bataille, non pas avec armes de haut appareil ny à l'avantage avec raisons de théologie dont nos ignorans n'eussent esté capables, quoy que je m'en sois servy souvent leur donnant une autre trempe plus foible et proportionnée à leur capacité, mais je me suis servi pour maintenant de raisons purement naturelles et humaines, attendant de satisfaire en la seconde partie à ceux que veulent renverser mes desseins et me faire paroistre homme sans jugement, s'imaginant avec une douce flatterie que leur cervelle soit le moule de toute la prudance humaine. Qu'ils

1. Il fait allusion ici à la *Somme théologique des véritez capitales de la religion chrestienne* qu'il préparait et qui a paru en août 1625, elle fut censurée par la Faculté de théologie un an après (1er septembre 1626).

apprennent donc comment j'ay pratiqué mon dessein en cette première partie, affin que je les ayde à ce qu'ils ne prétendent plus faire la loy à l'architecte. La Maxime des Libertins, par exemple, porte qu'un brave esprit ne croit à Dieu que par compliment et contenance. Je me sers de leurs armes pour les battre, je m'accommode à leur capacité, je leur monstre que ceux qui ont eu bon esprit par le consentement de toutes les nations et l'adveu de tous les siècles, ont creu en Dieu par sentiment de religion, que si dans une preuve je suis venu jusques à nostre aage pour inférer des hommes qui n'ont esté rien moins que théologiens et qui, par conséquent, ne sont pas tesmoins recevables, qu'on se souvienne que parlant à Théophile qui fait profession de poëte, je ne pouvois le confondre plus fortement que par le tesmoignage domestique de ceux qu'il doit revérer avec moy comme les plus excellens esprits de France, lesquels déposent par leurs actions et par leurs escrits qu'ils n'ont rien eu de commun avec ses libertinages.

XVI. J'ay rapporté dit-on plus d'histoires que de raisons et là dessus on me va battant les oreilles des règles de prudance ; or qu'ils sçachent que je le voulois et le disois ainsy faire en ceste premiere partie pour ne m'esgarer de mon dessein, d'autant que les histoires que j'ay rapporté avec choix néantmoins et sans affectation sont plus propres à mon advis pour rendre les libertins mesprisables que les plus fortes raisons de théologie. Quand nous viendrons à la seconde partie, qui contiendra la preuve de nos vérités contraires, on verra si je ne sçay rien qu'estaler des histoires et enfiler des contes quoy que les discours et les raisonnemens que je fais en toutes les pages de ceste premiere partie me pourront garantir de ce blasme à qui me lira sans préjugé de passion ou de trop grande suffisance.

XVII. Ils disent que je n'ay fait ce livre pour autre fin que pour faire voir mes curiosités et la rareté de ma lecture. Quand cella seroit, je ne voy pas que mes travaux deussent estre censurés puisqu'ils seroient profitables au public par ce seul tiltre. Mais je n'ay jamais oüy par raison, qu'un homme, voyre que mille quand il y en auroit autant, fussent plus capables pour respondre de mes intentions que moy-mesmes, qui les sçay mieux, après Dieu, que toutes les créatures du monde. Ils disent que telle a esté mon intention, je dis que non, qui me croira me fera courtoisie, qui ne me voudra croire, seroit bien esloigné de me faire un plus grand plaisir que celluy-là.

Ils croyent de moy à ce qu'ils s'imaginent, je croiray d'eux, si bon me semble, qu'ils s'abusent grandement, et de cela nous voylà quittes. J'auroy néantmoins le plaisir de voir la faiblesse de certains esprits, lesquels cuidant me choquer et esgratigner mes raisons ou mes discours s'en iront tout droit heurter S. Augustin ou quelque autre des anciens docteurs, lequel j'auroy rapporté sans le citer, et quand ils sçauront que c'est S. Augustin à qui ils se sont attaqués, il ne leur restera que la courte honte et le foible desir de m'avoir voulu nuire, et à moy le plaisir de voir leur ignorance.

XVIII. Je n'ay pas, disent-ils, respondu assez sérieusement, et j'ay plustost amorti le coup par des hironies qu'estouffé l'impiété par des vifves et solides raisons. En cette accusation, je me trouve aux mesmes termes, que Seneque le rhéteur mettoit jadis Ovide, car s'il n'eust rien fait que des Héroïdes, on dit qu'il eust contesté le prix avec Virgile, mais pour avoir trop fait, il a tout gasté. J'ay respondu à nos Libertins par bonnes et solides raisons humaines, si je n'eusse rien plus fait ils se fussent contentés de moy, et m'eussent estimé fort honneste homme, mais pour ce que je les ay rendu mesprisables, j'ay plus fait qu'ils n'attendoient pas, j'ay tout perdu, je ne suis plus celluy qu'ils redoutoient, je ne les ay point contentés de raison, je n'ay qu'esfleuré et esgratigné deurement leurs Maximes par des rencontres de moquerie. Si on ne se moquoit d'eux, je serois leur homme, et si je n'avois fouillé jusque dans les cabarets pour apprendre leurs impiétés et flestrir leur honneur, je ne serois pas aujourd'huy le sujet ordinaire de leurs discours et comme parloit un de leurs hommes, le bassin pour recevoir la bile de leurs imprécations.

Je me suis moqué de leur doctrine, il est vray, et si Dieu me preste la vie, je m'en mocqueray bien encores davantage, c'est la meilleure façon de respondre à leurs iniquités que la moquerie, autrement s'ils me pensent confondre qu'ils blasment S. Irenée quand pour exposer les Valentiniens à la rizée du monde, il fit ce beau mariage des courges et des melons, d'où sortit le *perinane*, le premier tabourin volant de tous les tabourins. Qu'ils revoyent les quatre livres de Théodoret des Fables hérétiques, comme les scènes d'une comédie, d'autant que là dedans il y a plus de traits pointus et hironiques d'un esprit saintement moqueur que dans tout mon livre de la *Doctrine curieuse*, qu'ils taschent de descrediter S. Épiphane et Tertullian avec leur Abracadabra, leurs citrouilles, leurs grotesques et les contes qu'ils font des anciens hérétiques, qu'ils accusent de gausserie Claude de Saintes [1], Despanses [2], Cochlée [3], Baudoüin, Becanus [4], Serarius et Rescius dans les Apologies qu'ils ont fait contre les Protestants et Hérétiques, pour

1. Cl. de Xaintes ou Saintes, 1525-1591, évêque d'Évreux.

2. Charles d'Espence, théologien français, né en 1511 à Chalons-sur-Marne, mort en 1571.

3. Kœchlin en allemand, Coccius ou Coccyus (Hildéric) théologien allemand, né à Fribourg en 1525, mort le 10 février 1585.

Voici le passage de l'*Apologie* du Père Garassus, 1624, où il est question du Dr Cochlée : « Mais que diroit nostre homme du Dr. Cochlée qui a faict en Alleman un livre nommé *Luther à sept testes*, qui fut depuis traduit en Latin, auquel il rapporte en bon Alleman, parlant aux Allemans toutes les impuretez que Luther avoit semé dans les Allemagnes, jusques à produire les proverbes infâmes et les horribles dictons que les femmes impudiques avoient en bouche, voire jusques là qu'il dit, qu'en toutes les villes d'Allemagne on ne parloit plus qu'un certain jargon de maquerelage, et cotte les particularitez que je ne produis point, quoy que je ne les ignore pas pour les avoir leuës dans le livre de ce sainct Docteur, avec quelque frisson d'horreur, tant elles sont prophanes et vilaines... »

4. Becanus Verbeck ou Van der Beeck (Martin), théologien jésuite, né vers 1561 à Hilverenbeck (Brabant septentrional), enseigna la théologie à Wurtzbourg, Mayence te Vienne, mort en 1624.

ce que c'est de là que j'ay pris, ou imité, la pluspart des pointes que j'ay lancé contre cette nouvelle abomination qui n'a besoing que d'estre exposée à la moquerie des bons esprits pour estre combatuë comme il faut.

Mais bon Dieu que diront ces esprits renchéris de S. Augustin, cet esprit si modeste, si sérieux, si devot lorsque parlant du Dieu Stercutius et de sa femme, la Déesse que je ne nomme point, il en fait des contes qui sont bien d'autre nature que mes hironies? que diront-ils quand ils liront le chapitre XXIV du livre XIV de la *Cité de Dieu*, où parlant de ce que je n'oze dire ni coucher sur le papier, il dit des parolles joyeuses qui seroient bien plus criminelles que toutes les miennes si toutes choses n'estoient pures à une ame pure. Ce grand esprit estoit scrupuleux, et s'il ne faisoit pas les difficultés que font nos esprits ridicules qui n'ozeroient prononcer le nom de *Jarnigoy* de peur de souiller leur bouche, et ozent bien dire par livres exprès que les Jésuites sont des Assassins, et que je suis parent de Ravaillac [1]. Ce grand esprit, qui estoit aussy bon que celluy de Théophile et de ses adhérans, se moquoit sérieusement des Belphegoristées et jugeoit que la rizée en telles matières appuyée de raison et de modestie, vaut mieux que tous les argumens du monde.

Qu'ils me respondent à ce chapitre quotté cy-devant, et au plaisant narré qu'il fait au livre premier de *Ordine*, touchant la souris qui rongeoit la paille de son lit, et qu'ils sçachent qu'on peut rire en lisant un livre, ou pour les scurrilités ineptes comme dans les prophanes, ou pour les bonnes saillies d'esprit, comme parmy nos pères Grecs et Latins nommément, quand elles sont aux despens des ennemys de Dieu. Si je tasche d'imiter nos Saints-Pères, qu'ont-ils à me reprocher qui ne soit loüable [2]?

XIX. Je ne doute point, qu'ils ne soyent marris qu'on se moque d'eux pour ce qu'il n'y a rien qui offense si vifvement que la moquerie quand elle est accompagnée de la pointe de l'esprit et de la science : Tandis qu'on traicta avec Thersite par des raisons solides dont il n'estoit pas capable, il paroit à tous les coups en remuant ses grandes oreilles, mais quand Diomede vint à le pincer vifvement par des pointes d'esprit et à faire voir sa difformité naturelle, c'est lors qu'il perdit contenance et commencea à verser des larmes de despit qu'Homère appelle *larmes de cruche* parce qu'elles estoient grosses et sottes. Et nous apprenons par l'Apologue du lyon, du renard et de l'asne rapporté par Garbellius, que tandis que le lyon respondit à l'asne par discours, lors que faisant l'asne il se vouloit esgaller à luy, il ne gaigna rien, pour ce que l'asne ne peut jamais comprendre la solidité de ses raisons, mais quand le

1. Voir p. 912, note 2.

2. Var. dans le Ms. : Qu'ils me respondent à ce chapitre quotté cy-devant et à plusieurs autres que je pourrois citer dans les livres de la *Cité de Dieu* et ce me sera beaucoup d'honneur d'estre criminel avec S. Augustin, car j'aymerois beaucoup mieux estre coupable avec luy, qu'absous avec Théophile.

renard se mit sur les pointes hironiques, ce gros animal commencea d'apprehender que veritablement il estoit un asne et qu'il y avoit en verité de la differance entre sa lourdise et la generosité du lyon. Si par mes raisons, les libertins n'ont peu apprehender qu'il y a de l'asnerie en leur impiété, pour ce qu'ils ne sont pas capables de raison, peut estre que par les pointes d'esprit et par les hironies qui les perceront jusque dans le vif, ils rentreront en la connaissance de leur ignorance et de leur malice.

XX. Ils disent que je suis trop satyrique, et que parlant à des gens d'honneur comme sont Théophile et ses adhérans, j'use trop fortement de ces parolles de *belistre*, d'*atheiste*, d'*ignorant*, d'*yvrogne*, de *traistres*, de *jeunes veaux*, et que mon style est trempé dans le fiel et dans le vinaigre, au lieu que ma profession devroit adoucir mon humeur, et me faire parler avec plus de modestie.

Il est vray que mon style en ceste matiere ressent le fiel et le vinaigre mais je rends grâces à Dieu que c'est le fiel et le vinaigre de la passion de mon Sauveur, pour ce que c'est pour la querelle de sa cause que j'ay sacrifié mon honneur et me suis mis en proye à la fureur de ses ennemys. Ceux qui me connoissent et qui ont leu mes premiers travaux ou qui m'ont pratiqué tant en mon particulier qu'en la chaire, ne m'accusèrent jamais d'une humeur satyrique mais je suis bien aise qu'en cette matière en laquelle il est malaisé de n'escrire des satyres et en laquelle Job feroit des invectives, on connoisse que pour le zèle de la religion je ne suis point insensible.

Mais donc en quel sujet est-ce que les parolles rigoureuses et les injures seront tolérées, si elles ne sont loüables en ce qui touche la piété et la défense de Dieu? Quand fut-ce que S. Michel simple Archange de la huictiesme hierarchie eschappa de la main courageusement, si non quand Lucifer se banda contre la sacrée humanité du fils de Dieu? Quel esprit plus doux que S. Augustin, plus retenu que S. Basile, plus modeste que Lucifer evesque de Cailler en Sardaigne, plus froid que S. Grégoire de Naziance. Et cependant quand il a fallu venir aux prises avec Fauste [1], Eunomius [2], Arius [3] et Julian l'Apostat, ils n'ont point eu plus grande apprehension que d'estre estimés trop modestes par la posterité.

Il y a deux choses en cet affaire, pour lesquelles on pretend excuser l'excès de mes invectives, sçavoir l'impiété et la personne de Théophile. Quant à l'impiété, personne ne se peut offenser de ce que je l'offense, s'il ne se rend advocat pour elle, qui est soustenir une très meschante cause. Tant s'en faut que je reconnoisse en moy quelque excès d'amertume, que je suis bien marry de ne trouver des paroles plus pezantes pour exprimer le sentiment de mon ame. Aux vices communs ou peut

1. Fauste, évêque manichéen, en Afrique, vivait au commencement du v[e] siècle, et fut relégué dans une île. Saint-Augustin réfuta ses erreurs vers l'an 404.

2. Eunomius, théologien et évêque arien, mort vers 393.

3. Arius, célèbre hérésiarque vivant au IV[e] siècle, né en 280, à Alexandrie, mort en 336 à Constantinople.

invectiver par parolles communes, mais en celuy de l'Atheisme et de la Sodomie, je treuve que nostre langue m'abandonne au besoing et ne peut par parolles expresses seconder l'indignation de mes pensées.

XXI. Pour la personne de Théophile, je proteste que je ne le vis jamais que je sçache, et je ne m'estime pourtant malheureux, ma condition et la sienne n'ont jamais eu festu à partager par ensemble et pour ce que le discours de la Theologie m'enseigna que la connoissance est la porte de l'amour et de la hayne, je puis dire en toute vérité, que je ne haïs point sa personne ne la connoissant pas. Je serois pire que Traian, qui aymoit ce que jamais il n'avoit connu si de gayeté de cœur et sans raison je me portois à la hayne de ce que je ne connus jamais. Ce que je haïs en luy est son Leviathan, ce qu'il a mis en soy par-dessus ses œuvres, de Dieu, son impiété et la prostitution de son esprit à toutes les desbauches imaginables. Je le déteste pour ce que je la connois et par le fidelle rapport d'une infinité de deposans [1], qui disent en secret ce qu'ils n'ont pas la hardiesse de maintenir en public au prejudice de leur conscience, et par la lecture de ses œuvres qu'il a fait luy-mêmes imprimer pour sa justification : car pour le *Parnasse satyrique* quoy qu'il soit le premier en hypothèques je luy veux faire la faveur de ne le recevoir pas en tesmoignage puisqu'il luy donne un desadveu forcé [2], et qu'il est reduit à ceste nécessité d'estouffer son fruit pour se rendre innocent.

Ses meilleurs amys m'accusent de ce que contre la profession de douceur que je dois faire estant religieux, ecclésiastique et prestre, je poursuis sa condamnation, et que par ce moyen j'encours les irrégularitez ordinaires quottées par les canons : à quoy je proteste du contraire, que je désire seulement sa résipiscence et non point sa mort, je voudrois qu'il fust bon capucin ou parfait chartreux s'il le pouvoit estre sans la diffamation de ces deux braves Ordres. A la mienne volonté le peussé-je laver avec la moitié de mon sang et luy rendre son honneur aux despens de mon infamie, je jure que je le ferois aussy volontiers que chose que je fis jamais, mais s'il ne veut estre sauvé par le sang de l'agneau sans tache et s'il persiste en la défense de ses impiétés toute l'eau de Seine ne seroit pas suffisante pour enlever ses ordures.

Ils m'opposent outre cella trois choses bien considérables : 1° Qu'il est gentilhomme d'honneur et que par conséquent j'ay tort de le traicter comme un homme du vulgaire; 2° Qu'il est un des beaux esprits de France, et qu'en cette seule considération, il mérite de l'honneur;

1. Au 6 novembre 1623, date que porte le mémoire de Garassus, les commissaires du Parlement n'avaient reçu que les dépositions de Jacques Trousset, lieutenant criminel de Saint-Quentin (4 octobre) et de René Leblanc, lieutenant du prévôt de la connétablie de France (11 octobre), ils allaient recevoir le 21 novembre la déposition de Gabriel Dange et le 23 celle de Louis Forest Sageot (voir le *Procès de Théophile*, chap. VI et XI).

2. Ce passage du mémoire de Garassus est en opposition avec ce qu'il a déjà dit du *Parnasse satyrique*, en ce qui concerne la participation de Théophile à ce recueil, voir p. 916 et p. 918.

3° Qu'il n'est point si mesdisant que je le figure, qu'il n'avancea jamais aucune impiété et qu'au pis aller ses libertés sont des gayetés de poëte.

A tout cella je responds par ordre : 1° S'il est gentilhomme ou roturier, ce m'est une chose fort indifférente, la vraye noblesse n'authorisa jamais l'impiété, et dès lors qu'un gentilhomme s'abandonne à ce malheur, il se desgrade d'honneur et de noblesse, pour ce que Dieu commanda à Samuel de porter ceste parolle à un seigneur bien plus qualifié que Théophile, quand par supposition chimerique, il seroit issu des meilleures maisons de France. Ceux, dit-il, *qui me mesprisent seront roturiers*, à quoy j'adjouste, par procuration spéciale du S. Esprit, *beaucoup plus ceux qui le persecutent*. Quand il seroit né gentilhomme, sa vie, ses maximes, ses propositions imprimées l'auroient cent fois mis à la taille, je n'en veux pas dire davantage, de peur que si je parlois trop clairement, on me dist ès environs de Clerac que j'avance des propositions scandaleuses parlant de la noblesse.

XXII. Quant à la beauté de son esprit, il en doit estre quelque chose, puisque non seulement ses amys, mais aussy luy-mesmes le dit en termes très exprès car escrivant au prince d'Orange, il luy tient nommément ce discours par une familiarité et franchise digne de son humeur :

Prince je dis sans me loüer
Que le ciel m'a voulu doüer
D'un esprit que la France estime,
Et qui scait bien faire sonner
Une löuange legitime
Quand il treuve à la donner [1].

J'ay leu toutes ses œuvres et puis dire sans passion que j'y trouve quelques pointes d'esprit accompagnées d'une courte halene, qui fait tarir aussitôt les premiers eslans de ses boutades, car d'entreprendre ou de suyvre un discours, est ce que l'on ne doit pas attendre de son génie. L'esprit le plus dur estant frappé souvent jette quelques estincelles aussy bien qu'un caillou, mais d'attendre cette chaleur généreuse de Ronsard, ce jugement de Malherbe [2], ce noble génie de M. Du Perron, Théophile n'y songea jamais et là-dessus j'ay un mot à luy dire emprunté de nostre histoire :

Louis douziesme faisoit voyage de Paris à Orléans accompagné du Dauphin, son filz qui fut depuis Charles huictiesme, ce jeune prince d'humeur boüillante s'appercevant des pointes et aiguilles des clochers

1. Ode au Prince d'Orange. *Œuvres de Théophile, 1621*. Garassus ne cite pas exactement les vers de cette troisième strophe :

v. 4. Et qui ne fait point mal sonner
v. 6. Quand il trouve à qui la donner.

2. Malherbe allait fournir une petite pièce à Garassus célébrant sa *Somme théologique!*

d'Orléans estant encores à l'yssuë de la forest, pressa son gouverneur de luy permettre de sortir du carrosse et faire le reste du chemin de son pied, d'autant qu'il paroissoit estre aux fauxbourgs de la Ville. Le Roy trouva bon de le prendre au mot, et luy permettre de faire plus d'exercice qu'il ne l'imaginoit, mais comme il fut las à mille pas de là et qu'il se présenta à la portière pour r'entrer dans le carrosse, il luy donna gravement un mot d'advis : Mon filz apprenez par là que tel void la pointe du clocher, qui n'est pas encores dans le Moustier et tel a aux affaires quelques subtilités d'esprit qui est bien esloigné de la solidité du discours. Les vers, les raisons, les discours, les rencontres les plus piquantes ne sont pas les meilleures : Le laurier ne pique point, et le chardon pique par tout, le chardon cependant ne sert que pour les asnes au lieu que le laurier sert pour couronner les Roys. Les pointes d'esprit sont bonnes quand elles sont fortes et supportées par un solide jugement. Elles sont loüables quand elles sont employées à la moralité comme celles de Seneque, ou à l'exposition de nos mystères comme celles de S. Augustin, ou pour le moins en choses indifférentes comme celles de Bertaud [1], mais un esprit pointu pour faire des profanations abominables des choses saintes, pour penetrer et traverser dans la reputation des gens de bien, pour creuzer dans le fumier de l'impudicité, c'est estre pointu comme l'aiguillon d'une guespe ou comme les deux dens d'une vipere : Tout au vice et rien à la vertu, c'est un partage malheureux.

Mais je veux accorder que Théophile ait l'esprit excellent, c'est pour cella mesme qu'il est grandement à craindre : Arius, Donat [2], Fauste, Viclef [3], Calvin n'eussent point fait tant de degasts dans l'Eglise s'ils n'eussent eu l'esprit meilleur que Théophile, et S. Hierosme a remarqué fort sagement que l'heresie de Papias [4] n'estoit pas fort à craindre d'autant qu'il n'avoit ny esprit ny science. Mais de vray que craindrions-nous en Theophile s'il n'avoit quelque pointe d'esprit pour se rendre agréable et complaisant en compagnies, et s'il ne rymoit bien un vers? Son extraction? Sa force? Ses moyens? Ses alliances? De ce costé là nous ne craignons pas qu'il ait assez de pouvoir pour mettre par son authorité l'athéisme dans la France. S'il ne le fait par son esprit, il ne le fera jamais.

XXIII. Or qu'il ait l'esprit meschant et abandonné à l'impiété, personne ne doit trouver mauvais que j'en fasse la preuve puis que je suis si avant engagé et qu'il y va non seulement de mon honneur et de ma

1. Jean Bertaut, évêque de Seez en 1606, avait publié en 1602 un *Recueil de quelques vers amoureux*.

2. Hérésiarques du IVe siècle; deux évêques ont porté ce nom, tous deux du même parti, l'un était de Cases-Noires en Numidie, l'autre de Carthage; c'est ce dernier qui mérita de donner son nom à la secte donatiste.

3. Wiclef, hérésiarque anglais, mort à Lutterbworth, en 1384.

4. Papias vivait dans le second siècle après Jésus-Christ. Il est passé au nombre des saints. Il croyait qu'après la résurrection des morts, Jésus-Christ régnerait mille ans sur la terre.

conscience d'éviter le blasme du calomniateur, mais qui plus est de l'honneur de Jésus-Christ, qui me doit estre en plus grande recommandation que le mien propre. Dieu m'est tesmoing si je le fais pour autre fin, que pour la defense de sa cause, et si j'y suis porté d'autre motif, je le prie de tout mon cœur, qu'il abysme mes desseins et qu'il fasse paroistre l'innocence prétenduë de Théophile.

Je ne veux en cet affaire d'autre preuve que l'Arrest du XIX[e] jour d'aoust [1] prononcé et exécuté avec tant de solennités sur le fantosme de Théophile, non seulement pour la contumace et pour ses œuvres très abominables qui sont dans le *Parnasse satyrique*, mais aussy pour ses autres livres qui furent bruslés en Grève pour ce qu'ils contiennent des propositions plenes d'impiété! Je prie le lecteur non passionné de jetter les yeux sur toute la *Première journée* de son second livret [2], si par fortune quelqu'un des exemplaires a peu faire comme Ænée et franchir le brazier pour porter l'impiété dans l'esprit de nos neveux, il verra que toute la suytte de ce discours (qui n'est point contraint par la nécessité de la ryme, estant en prose bien intelligible) est tellement parsemée de propositions impies et épicuriennes que s'il en eust accomply toute la semaine, nous aurions maintenant un Heptameron d'iniquité et une semaine très profane.

XXIV. Il enfourne si mal, que dès la seconde ligne il commet non seulement une hérésie mais prononce un dogme d'impiété lorsqu'il dit *que les temperamens du corps forcent les mouvemens de l'ame* [3] **quoy qu'on puisse faire**, c'est-à-dire en bon discours que qui est par son tempérament sujet à l'yvrognerie ou à l'impudicité, il est forcé de suivre ses appétits, il faut necessairement qu'il soit yvre ou impudique *quoy qu'il puisse faire*, quelque regime qu'il tienne, quelque grâce de Dieu qu'il puisse avoir, quelque frein d'austérité qu'il puisse prendre, quelque raison de discours dont il puisse donter ses appetits et corriger sa complexion naturelle, voylà une proposition très abominable et prise formellement de l'escole d'Epicure.

Il s'expose encore plus clairement quand il dit que son humeur le porte à aymer toutes choses belles et *qu'il faut avoir* de la **passion** *non seulement pour les* **belles femmes**, *mais encores pour tout ce qui est beau* [4], proposition impie, et opposée directement à l'Evangile de

1. C'est l'arrêt de condamnation de Théophile à être brûlé vif, Berthelot pendu et étranglé et Colletet banni pour neuf années.

2. *Les Œuvres de Théophile. Seconde partie, 1623.* Garassus parle ici du chapitre II de la *Première journée* qui a été incriminé dans le Procès de Théophile : deuxième interrogatoire, 26 mars 1624, et cinquième interrogatoire, 7 juin 1624.

3. Voici le texte de Théophile : « Ce jour-là, comme le ciel fut serein, mon esprit se trouva guay, la disposition de l'air se communique à mon humeur, quelque discours qui s'oppose à ceste nécessité, le tempérament du corps force les mouvemens de l'âme. Quand il pleut, je suis assoupi et presque chagrin, lorsqu'il fait beau je trouve toute sorte d'objects plus agréables. Les arbres, les bastiments, les rivières, les éléments paroissent plus beaux dans la sérénité que dans l'orage, je cognoy qu'au changement de climat mes inclinations s'altèrent, si c'est un défaut, il est de la nature, et non pas de mon naturel. »

4. Texte de Théophile : « ...Il faut avoir de la passion non seulement pour les

Jésus-Christ, qui nous commande de brider nostre veüe de peur de voir une femme par les yeux de convoytise qui est en effect avoir de la passion pour une femme; Théophile dit qu'il en faut avoir, Jésus-Christ dit que non, et puis on me demandera où sont les propositions impies de Théophile?

Tout le reste qu'il enfile touchant ses humeurs qui l'attachent plus fortement à la bonne chaire qu'à tout autre object, quoy que par une fraternité bien esloignée, il y mette l'estude des lettres, tout cella seroit aucunement tolerable en la bouche de Sardanapale, qui n'auroit autre soing que de son ventre, ny autre creance que celle de la mortalité de son ame. Et en effect n'expose-t-il bien clairement ce qu'il croid de cet article, quand pour se consoler de la mort d'un de ses amys, il proteste que trois larmes en feront la raison, d'autant, dit-il, qu'il ne veut point, son amy estant décédé, courir après ce qui reste qui n'est que vent et fumée, c'est à dire en bon français que l'âme se réduit à neant et s'en va en fumée [1].

XXV. Qu'on examine le sonnet qui commence : *Chère Isis, tes beautés* [2], et on y verra deux impietés formelles, la première que les Dieux qui sont là haut dans les Cieux, ne se soucient ny du bien ny du mal que nous faisons icy bas [3], proposition de laquelle Ronsard, l'ayant, en mesmes termes poëtiques, laissé couler de sa plume, fit une retractation formelle contraint par les reproches du Ministre Chandieu [4], qui le diffamoit comme Athéiste; pour estre poëte il ne s'ensuyt pas qu'on doive estre impie. La seconde que son Isis est si accomplie, et le charme tellement de ses beautés, qu'elle feroit pecher Dieu mesme [5].

En son premier passe volant il passe bien plus avant quand il profane en termes très execrables la passion de Jésus-Christ; car il dit, que quand sa Phillis, qui est celle-la mesme à laquelle il adresse son vœu de Sodomie, le regarde de travers, Dieu se venge sur luy de la mort de son fils [6]. Mais qui peut entendre ces parolles sans en concevoir de

hommes de vertu, pour les belles femmes, mais aussi pour toute sorte de belles choses. J'ayme un beau jour, des fontaines claires, l'aspect des montaignes, l'estenduë d'une grande plaine, de belles forests, l'océan, ses vagues, son calme, ses rivages : J'ayme encore tout ce qui touche plus particulièrement les sens, la musique, les fleurs, les beaux habits, la chasse, les beaux chevaux, les bonnes odeurs, la bonne chère; mais à tout cela mon désir ne s'attache que pour se plaire, et non point pour se travailler.... »

1. Consolation à M. de L. (Liancourt) sur la mort de son père. *Œuvres, 1621.*

2. *Seconde partie*, 1623.

3. Croy-moy (les Dieux) qu'en cest'humeur ils ont peu de soucy
Ou du bien ou du mal que nous faisons icy

4. Antoine de Chandieu, célèbre ministre protestant (1534-1591).

5. Tu peux bien dans mon lict impunément coucher :
Isis, que craindrais-tu, puisque les Dieux eux-mesmes
S'estimeroient heureux de te faire pécher.

6. Il s'agit ici du sonnet de la première partie : *Si j'estois dans un bois poursuivy d'un lion* :

Pour un mauvais regard que m'a donné mon ange,
Je vois desjà sur moy mille foudres pleuvoir :
De la mort de son fils Dieu contre moy se venge
Depuis que ma Philis se fasche de me voir.

l'horreur; et je demande au plus passionné de mes ennemys, que c'est qu'il feroit contre moy si ces propositions se trouvoient dans mon livre, de mon creu, en mon esprit, en ma veüe, y aurait-il assez de feux au monde pour expier mon crime, pour ce qu'elles sont dans Theophile, ce ne sont que gentillesses d'esprit.

Dans le mesme livret il profane la patience du prophète Job par la comparaison de ses impudicites, disant que pour la poursuytte de ses amours, il a plus enduré que Job n'endura en toute sa vie [1], et le bruit commun de Paris porte qu'il dit encores des paroles bien plus horribles, comparant ses sueurs impudiques à la passion de Jesus-Christ [2].

XXVI. En somme pour ne faire icy un repertoire d'impietés, qu'on lise son epigramme du premier volume, que commence :

> Mon âme. . . . . les destins
> Je fais tous les jours des festins [3], etc.

qu'on le mette à l'espreuve pour luy faire dire ce qu'il entend par le mot de destin, qu'on en tire l'exposition de ses autres poësies, et nommément de la Satyre très abominable, où il profane la sacrée Ampoule de Reims [4], on verra clairement que c'est la mesme vene et la mesme plume qui a escrit l'une et l'autre et que par le mot de destin il entend la divinité de ce monde, et la douce Nature, sa bonne gouvernante, laquelle néantmoins il salue par des parolles aussy impudiques et abominables, qu'on en puisse attendre de Priape [5].

XXVII. J'avois clos et fermé ma lettre comm' un de mes amys me fit voir les compleintes que Theophile [6] composa ces jours passés durant sa détention au Castelet auxquelles j'espérois en vérité voir quelque amandement et un desadveu général de toutes ses impiétés passées, j'eusse pensé que l'affliction et le descry général après le bruslement de son fantosme, l'eust fait rentrer en soy mesmes, mais je voy qu'il fait pis que les escargots d'Æsope, car non seulement il rit quand on brusle sa maison, mais qui pis est il blasphème quand on brusle ses livres et son image. Laissant à part les impudicités qu'il couche honnestement sur le papier, touchant ses embrassements avec une ber-

1. Consolation à M. de L. (Liancourt) sur la mort de son père.

2. Garassus fait allusion à la 6e strophe de l'ode *Au Roy sur son exil*, de la 1re p. des *Œuvres*, 1621.

3. *Œuvres, 1re partie, 1621* : *Mon âme incague les destins.*

4. *Parnasse des poëtes satyriques, 1622* : *Que mes jours ont un mauvais sort.*

> Et la Sainte-Ampoulle de Reims
> Tariroit plustost que ma goutte.

5. *Id.*

> A cinquante ans un homme est mort
> Ce n'est plus rien que pourriture,
> Morbleu ! les destins nous font tort ;
> F..... d'eux et de la Nature.

6. C'est toujours à *La Plainte de Théophile à un sien amy pendant son absence* qu'il fait allusion.

gère[1], lors qu'il devoit songer à une confession generalle, il parle des desbauches de son jeune âge les qualifiant de ces mots :

Un divertissement qu'on doit permettre à l'homme
Ce que sa Saincteté ne permet pas à Rome[2].

Pour entendre son impiété il faut sçavoir que c'est que sa Saincteté ne permet pas à Rome, ce ne sont pas les desbauches ordinaires qui sont souffertes, comm' il dit luy-mesme par nécessité et pour eviter un plus grand mal, c'est la brutalité contre nature, laquelle est permise ny à Rome ny en lieu du monde et c'est celle-là que Theophile penitant, emprisonné, fuyant la justice, sur le bord du brazier, appelle *un divertissement qu'on doit permettre à l'homme*, puis on me demandera où sont les propositions blasphématoires de Theophile. Je veux qu'il parle obscurement : d'un criminel prevenu faut-il pas examiner ponctuellement toutes parolles? et s'il avoit dit mal de son Roy, quoy que ce fust en termes obscurs, seroit-il pas à tout le moins mis sur le banc d'une gesne pour expliquer ses parolles? Et quand il blaspheme contre Dieu ou contre la nature personne ne s'en remuë parce qu'il parle obscurement et que ce sont des rymes?

XXVIII. Ceux qui veulent adoucir ces propositions disent que ce sont des gayetés de poëte et qu'il ne faut pas avoir esgard à la contrainte d'une ryme pour mettre son autheur à la gesne. Mais outre que toutes les propositions épicuriennes de sa *Journée* sont en prose sans aucune contrainte de syllabe, je trouve qu'une ryme est une excuse bien foible pour garantir une impieté, comme sy les rymes estoient faictes pour semer des athéismes et dire du mal avec artifice. C'est ainsy que pour endormir ce vieux lépreux qui tomboit à lambeaux, on luy disoit, ce qui paroist sur votre cuir, seroit à un autre des boutons, mais à vous ce n'est que gratelle. Théophile est si chargé de vilainies que, ce qui seroit à un autre des propositions d'impieté, ne sont à luy que des créons[3]. Dieu me garde de telles excuses qui effarouchent le mal et gangrenent la blessure.

XXIX. Laissant à part Theophile, je reviens à moy pour achever ma justification commencée. Il y en a qui disent que j'ay laissé glisser dans mon livre quelques parolles ou comparaisons messéantes et m'en donnent une instance. Je respons aux impertinances de Beze, qui disoit

1. Là d'une passion ny ferme ny legere,
J'aurois donné mon feu aux yeux d'une bergère
Dont le cœur innocent eut contenté mes vœux
D'un bracelet de chanvre avecque ses cheveux.
(Plainte de Théophile.)

2. Plainte de Théophile à un sien amy... Théophile a affirmé devant les commissaires du Parlement qu'il avait écrit au second vers,

Et que sa saincteté ne *punit* pas à Rome.

mais dans l'édition originale de cette pièce, et dans le Recueil de toutes les pièces du sieur Théophile, 1625, il y a bien *permet*.

3. Vieux mot qui signifie crayon.

que nous devons prendre avec la main le sacré corps de Jésus-Christ. d'autant que nostre Seigneur a dit *Prenez et mangez* : or est-il, dit Beze, que nous ne prenons qu'avec la main, donc nous devons en communiant prendre la sacrée hostie avec la main. A cet argument de grammairien je respons que nous prenons proprement par tous les sens, et que Nostre-Seigneur estant cloüé en croix prit proprement le vinaigre par la bouche, ou qu'il se descloua une main pour prendre l'esponge, si on ne prend qu'avec la main, et en suytte de mon discours, r'amenant quelques autres instances, je dis que nous ne prenons pas *un lavement* avec la main.

Or il y en a qui disent que je pourrois bien me passer de cette comparaison, et me font ouvrir les yeux à un rapport messéant qui ne m'estoit jamais venu en l'esprit d'autant que les Apothicaires, à ce qu'on dit, uzent maintenant de cette parolle en une signification sordide et méchanique, et par tant ceux qui m'estiment plus sçavant que je ne suis me rendent criminel d'une proposition à laquelle je ne songeay jamais.

Car par ce mot de lavement je ne pensois entendre autre chose que le bain ou gargalisme suyvant l'usage des anciens autheurs qui ne profèrent ce mot qu'en cette signification que je sçache, ainsi qu'il se peut voir dans la traduction françoise de l'ancien Herbier de Léonardus Fuschius au chapitre XI, où parlant du plantin, il dit mèmement, *on se sert aussy de ces racines contre douleurs de dens tant par lavement qu'en les maschant.*

Que si maintenant les nouveaux Apothicaires ont abusé de ce mot dans leurs boutiques, à quel propos est-ce qu'on me veut rendre criminel de leur abus, moy qui n'ay rien à desmesler avec eux et qui jamais n'oüys le mot de lavement en mauvaise signification? Je suis d'advis qu'en mes discours ou comparaisons, je sois obligé de me tenir à leurs caprices et pour ce qu'ils traduisent des mots à des usages messéants, qu'ils m'imposent une nouvelle loy d'estudier en leurs calepins, qui change à chaque renouveau de Lune!

XXX. Et donc! pour ce que les Apothicaires ont abusé du mot d'*Hypostase*, le transferant aux urines des malades, je ne m'en serviray plus en Théologie, et quand je diray l'hypostase ou l'union hypostatique, on me voudra faire croire que je profane ce mot! Pour ce que les postillons ont profané le mot de *chappelet* l'appliquant à leurs estrivières, je n'oseray uzer du mot de chappellet en mes comparaisons, sans faire courir la poste à mes discours? Pour ce que les Herbiers ont abusé du mot de *Trinité*, l'appliquant au pied du lièvre et à la clavelée, quand je parleray de la Trinité, on s'imaginera que je parle du pied du lièvre et la-dessus on me voudra rendre coupable? Pour ce que les peintres ont abusé du mot d'*Incarnation* le transferant à la couleur de la charnure, je suis d'avis que quand je nommeray l'Incarnation, on s'imagine que je la prends pour la charnure d'un visage, et que je parle plustost en peintre qu'en théologien.

Mais prenons l'affaire au pis, qu'on prene ce mot de lavement en la signification moderne, je dis qu'on me feroit tort, si par là on me vouloit faire croire que je compare le sacré corps de Jesus-Christ à un lavement, moy qui l'adore tous les jours entre mes propres mains. Mon intention seroit seulement de presser mon homme et lui faire voir ses ignorances quand il dit que nous ne prenons que par la main.

Ce n'est pas que je veille respondre personnellement de toutes les parolles qui sont dans mon livre lequel a pour la plus part subi la correction d'autruy à la foy de mon brouillard, et de mon escriture assez fascheuse, et par tant s'il y a quelques mots qui ayent esté mal tournés par les bales, ou gauchement frizés par la frisquette qu'on ne s'en prenne qu'à mon absence et qu'on attende de l'amendement à la seconde édition. Il me semble que ceste docilité doit servir de satisfaction quand j'aurois mesmes commis des fautes censurables.

XXXI. Ils disent que je suis trop aspre contre les Huguenots et ne disent pas que les Huguenots le sont trop contre nous : ils treuvent mauvais de ce que souvent j'accroche les occasions pour rendre leurs Ministres mesprizables, et ne trouvent point mauvais que les Ministres pratiquent toutes les occasions qu'ils peuvent pour nous rendre odieux à toute l'Europe. Il est vray que parlant des Atheistes et Libertins je mesle souvent les Ministres de Calvin et de Luther, et j'en rends la raison par les parolles d'un brave Chancellier de Pologne qui disoit que le Lutheranisme, le Calvinisme, le Judaïsme et l'Athéïsme sont quatre grêgues prises d'une mesme pièce de drap, avec cette differance, que le Calvinisme tient de la lizière qui vaut pis que le reste. Si on n'eût point retranché de mon ouvrage les trente-quatre Advertissemens que je posois au commencement et le neuvième livre tout entier, je ne serois pas maintenant en pene de faire une Apologie pour ce chef, car là dedans je monstrois que la plus dangereuse faction d'Athéistes, sont les Ministres de Calvin.

Doit-on treuver mauvais, que mes frères d'armes ayant servy le Roy de leurs veilles, de leur santé et de leur vie au siège des places rebelles contre ses sujets revoltés, je le serve de ma plume, faisant voir à la France qu'elle nourrit en ses entrailles non pas des Religionnaires, mais des statistes et republiquains, qui n'ont autre dessein que d'estouffer en France le sentiment de la monarchie et de la religion?

XXXII. On impreuve que j'ay un peu trop souvent rebattu sur les escrits de feu Maistre Estienne Pasquier comme si je prétendois venger sur ces cendres, les injures que tout le corps de nostre Compagnie a reçu de sa langue et de sa plume. A quoy je diray franchement la vérité.

Au mesme temps que je vaquois à la composition de mon livre, les enfans de Pasquier, non contens des mauvais bruits qu'il faisoient courir de moy et des grimaces qu'ils me faisoient faire par des personnes interposées à l'yssue de mes prédications comme si je m'effarouchois par un espouvantail de chimere, remplissoient toutes les boutiques des libraires, et toutes les compagnies de l'attente pompeuse d'une res-

ponse[1] aux *Recherches des Recherches*, qui se tramoit par les meilleurs escrivains de France, par laquelle ils me devoien escrazer et reduire ma reputation en poudre.

Tous les dimanches au matin ou couroit aux cantons et aux portes publiques, pour voir les ongles de ce grand colosse qui devoit au premier jour tomber sur moy, pour m'accabler soubs le faix, on ne parloit d'autre chose dans la rue de S-Jaques que de ceste merveilleuse Response qui me devoit immoler à la risée publique et me confiner dans quelques masures solitaires pour y finir le reste de mes jours, on ne vantoit autre chose parmy tous les Libraires, que les Philipiques de feu Maistre Estienne Pasquier que ses enfans devoient imprimer au premier jour contre nostre compagnie, comme si nous n'avions pas le moyen de faire des Catilinaires.

Toutes ces actions d'hostilité, tous ces coups ruës par avance, toutes ces menaces morgantes, qui se sont réduites à une Epistre mince et fiévreuse[2] me rendirent un peu sensible, et comme de faict j'avois desjà la main à la plume il m'a esté malaisé de me retenir et difficile qu'aux occasions ils n'ayent reçu quelques horions, dont ils se fussent exentés s'il se fussent contenus dans les termes de modestie et ne m'eussent obligé par cette enragée calomnie me faisant très malitieusement allié du malheureux Ravaillac[3].

Hercule, dit-on, portoit une massuë qui estoit de bois d'olive, pour faire entendre qu'il estoit disposé de donner la paix à quiconque la voudroit. Je ne fus jamais quereleux, si ma plume est pesante, elle est encore plus pacifique et s'ils n'eussent réimprimé les *Recherches* de leur père avec quatre-vingt-dix chapitres d'additions et de *placards* pour user de leur terme, contre le Pape, les Cardinaux, et nostre Compagnie, on n'eust, à mon advis, jamais songé de rechercher ses *Recherches* et fouillé dans son cimetière pour luy faire sçavoir des nouvelles de ce monde. Qu'ils se taisent et nous ne dirons mot, qu'ils ne soient point quereleux et nous serons pacifiques, qu'ils n'arrachent point les yeux à ma mère s'ils ne veulent que j'esgratigne doucement leur père; vivons en paix c'est ce que je demande.

XXIII. Il y en a qui me font l'honneur de me porter compassion disant que je sçay trop de malheurs et que j'employerois plus utilement mes estudes en quelque autre sujet. Ils disent vray en ce point que je ne sçay que trop de malheurs, et pleust à Dieu ne fussé-je point si sçavant! Mais par cette mesme regle, il faudroit porter compassion à tous les Casuistes, et à tous les Escrivains de controverse. Si Navarre eust pratiqué la centiesme partie des pensées qu'il sçavoit, il eust esté l'un

1. Il s'agit ici certainement du livre d'Antoine Remy : *Deffense pour Estienne Pasquier*.

2. Ce n'est pas une épître, mais deux lettres à Garassus que Nicolas Pasquier a insérées dans ses Lettres, la première a 14 pages et la seconde 83 pages, soit ensemble 97 pages de petit texte!

3. Voir p. 912, note 2.

des plus meschans hommes de son siecle et néantmoins il est honoré comme un homme de très grande vertu. Comm' il n'y a quasi personne si vertueuse qui ne sçache plus de bien qu'elle n'en fait, aussi n'y a-t-il homme quasi si meschant qu'il ne sçache plus de mal qu'il n'en pratique. Je demande pardon à Dieu si je ne fais tout le bien que je sçay et que je conseille aux autres, et luy rends grâces de ce que par sa misericorde, je ne suis point si abandonné de faire la centiesme partie du mal que je n'apprens que par contrainte.

XXIV. En somme il y en a qui disent, à faute de meilleur reproche, que j'ay composé ce livre avec trop de haste, parmy mes predications, voyages et autres affaires domestiques ; qu'il n'est pas possible que mes travaux soient polis et reparés comm' il se voit expédiant, que par une mesgarde nécessaire ils se sont glissées dans le texte des redites et des nonchalances de langage : qu'il est impossible d'embrasser tant de choses et les faire toutes avec une médiocre perfection.

Ceux qui me font ces reproches, sont portés ou d'affection ou d'animosité, mais quoy qui les fasse parler je leur rends graces. Il est vray que j'ay composé ce livre comme quasi tous les autres parmy des tourbillons d'affaires, et qui pis est au milieu de fortes contradictions et disgraces, qui m'ont tanté mille fois de jetter par desespoir le pinceau sur la tablette des couleurs. Il s'est conceu par l'effort d'un zele loüable, formé parmy les difficultés, imprimé en mon absence, publié contre mon attente. Je ne m'estonne pas s'il y a des fautes, car qui est le livre qui n'en ait, excepté le livre de Dieu? mais je m'estonne bien de ce qu'il y en a si peu.

Quant à mon aisance d'escrire dont quelques-uns font un crime, je n'en feroy pour maintenant autre apologie, sinon que s'ils l'avoient, je l'estimerois une vertu. Il n'est pas mauvais de composer vistement, mais de composer mal. Esaü travailla beaucoup, et ne fit rien qui lui fust profitable : Isaac ne travailla guères et emporta la bénédiction. L'ours après une longue assiduité et beaucoup de pene, ne forme qu'une lourde beste inutile à toutes choses : Les mouches à miel dans une nuict forment des Nymphes belles et profitables : L'onagre court les semaines entieres et ne prend rien que du vent, le liepard emporte d'un prinsaut ce qu'il attaque.

Il y a des mères si oyseuses qu'elles ne font autre chose que peigner et moucher leurs enfans et ils sont toujours sales : Il y a des Escrivains lesquels ayant faict un effort de leur vie ne font que polir, limer et peigner les enfans de leur esprit, et au bout du conte, il se treuve que c'est un avorton difforme et contrefait que personne ne cherit que leur père.

Il y a des arbres funestes et malheureux qui travaillent beaucoup si ne portent rien qui vaille et pour cella s'appellent des plantes dures : Il y en a d'autres molles et fertiles qui portent sans pene et sans culture des fruits très excellens. Il y a aussy des esprits qui se tuent et si n'avancent rien, il y en a d'autres qui n'achettent rien par travail, et si ne font pas mal pour faire avec plaisir : de recommander un ouvrage

pour la pene seulement, c'est une loüange malheureuse. Si Dieu m'a partagé de quelque facilité, qui se soit accrue et cultivée par mon estude, je l'en remercie et porte compassion à ceux qui me la reprochent.

XXXV. Il y a des nonchalances dans mes livres, je ne le nie pas : Fauste Manichean, qui en toute sa vie ne fit que trois ou quatre discours tendus comme les cordillons d'une gesne, faisoit le mesme reproche à S. Augustin, voyant l'incomparable facilité de cet esprit merveilleux, mais il n'eust pour response que le mespris : et qui n'aimeroit mieux estre S. Augustin avec ses nonchalences pardonnables, que dix mille escrivains semblables à Fauste, duquel nous ne sçavons que le nom et la malice? Pentadius esprit fort poly fit jadis six ou sept épigrammes excellens, auxquels il n'y a rien que reprendre, Martial en fit plusieurs milliers, entre lesquels il y en a cinq ou six qui traisnent l'aisle. Rhegianus fit trois ou quatre descriptions en vers latins, qui sont très parfaictes. Virgile fit des livres entiers qui ne sont pas en tous les endroits si polis que les critiques n'y trouvent quelque mot à reprendre, mais qui est et qui connoist aujourd'hui Pentadius et Rhegianus avec leur stérilité si polie, et qui n'estime Virgile et Martial comme deux lumières de l'antiquité? J'estime plus la fécondité de la vigne toute esrenée que les pennaches crespelus d'un cyprès infertile et mortuaire portés jusques dans les nuées, qui ne servent que de joüet aux aquilons frenetiques et enragés.

Telles sont à peu près les accusations qui se font à Paris contre mon dernier livre, et s'espandent de là comme du centre en la circonférance du royaume non que tous les fassent toutes, et que mesmes ceux qui sont les plus passionnés n'y trouvent grâces à Dieu, deux perfections pour une tare.

Or de ces douze reproches auxquels j'ay tasché de satisfaire, je desire sçavoir des Pasquiers mes ennemys jurés, pour lequel c'est qu'ils me veulent lapider. Eux qui ne gardent mon livre que pour le syndiquer sans me sçavoir gré de ce qu'ils y apprennent, et bien marrys de n'y trouver tout le mal qu'ils y cherchent, voudroient-ils bien persuader à toute la France, que je suis criminel pour avoir publié ces Maximes dont quelques-unes mesmes se treuvent en substance dans les livres de leur père, non pas pour les refuter comme dans le mien, mais pour leur donner cours et vogue en qualité de bonnes? Voudroient-ils bien qu'on les appellast miennes et que pour telles on les censurast, sans s'appercevoir que je les ay moy mesmes censurées en la premiere page de mon livre quand je les ay qualifiées *pernitieuses à la Religion, à l'Estat et aux bonnes mœurs*, sont-ils si volontairement aveugles qu'ils ne voyent pas ma protestation qui leur creve les yeux, estant posée sur le front en grosses capitalles *combattues et renversées par le P. François Garassus de la Compagnie de Jésus*? Sont-ils si durs d'esprit, qu'ils ne puissent comprendre mes raisons, ou si tendres de conscience qu'ils s'offensent de ce qui les devroit édifier [2]. Sont-ils si peu zélés à la religion que pour la hayne qu'ils me portent gratuitement ils se liguent

pour soustenir l'impiété? Sont-ils si indifferans qu'ils regardent du mesme œil l'eslargissement de Théophile et ma condamnation? et quand ils viendroient à bout de leurs mauvais desseins, ou que par malheur ils obtiendroient la censure de mon livre, ne songent-ils point qu'il y aura des bons esprits au monde pour marquer leur animosité? Ne pensent-ils point qu'il y aura des jugemens pour repasser le leur? N'appréhendent-ils point qu'il y aura des chaires de vérité pour en informer le peuple? Ne croyent-ils point qu'il y aura des langues pour crier, et des mains pour les lever au Ciel en demandant justice? Ne craignent-ils point qu'il y aura des plumes à la postérité meilleures que celle de leur père, et des escrivains aux quatre coins du monde, qui feront, non pas des philippiques, dont ils nous menacent, mais des Apologies aussy esloignées de passion, que leur procédure est esloignée du zèle, et leurs calomnies de vérité?

XXXVI. Trois ou quatre criards foibles d'esprit pensent-ils avoir assés de force pour subsister contre tout le corps de nostre Compagnie, qui peut mettre en campagne deux mille escrivains tout à la fois pour les ensevelir dans une éternelle oubliance? Se sont-ils repantis chrestiennement de m'avoir calomnieusement voulu diffamer comme parent du miserable Ravaillac? Et eux qui sont des scrupuleux, pensent-ils obtenir la misericorde de Dieu sans faire une bonne confession et une reparation de l'honneur qu'ils ont taché de me ravir et voler publiquement? S'ils ont jusques à maintenant reconnu le mespris que j'ay fait de leur imposture, et si l'espace de huict mois j'ay par mon silance laissé prendre racine à ceste furieuse calomnie dans les esprits foibles, qu'ils reconnoissent pour le moins qu'il ne me manque autre chose que la volonté de leur nuire et que je garde pour vengeance d'une injure si barbare, que le desir de leur faire service et procurer leur resipiscence, bien leur sert que je sois Religieux d'une Compagnie qui de long temps est accoustumée à leurs mesdisances, car si Dieu ne m'avoit donné la patience que j'ay par son exemple, je crois qu'ils auroient eu plus d'envie que de loysir de remascher ceste parolle, car comme c'est à eux une lascheté et barbarie d'avoir controuve ceste imposture, aussy seroit-ce à moy une insensibilité et injustice contre ma consciance de la souffrir si je n'estois Religieux. Je la leur pardonne et prie le bon Dieu de leur faire connoistre que ce n'est pas la centiesme calomnie d'importance qu'ils ont controuvé contre les sujets de nostre Compagnie.

XXXVII. Pour closture je vous diray franchement que j'attens avec une grande quiétude d'esprit ce que Dieu aura résolu de faire ou de permettre et que je sens ma volonté si conjointe avec celle du Ciel, que s'il faut que j'endure en cecy du deshonneur, je ne voudrois pas en avoir empesché l'exécution pour rien au monde et vous raconteray naïfvement ce qui m'a peu donner cette force de courage :

Le propre jour que j'arrivay dans Paris qui fut le vingt et troisiesme d'octobre, voyant la ville en rumeur à mon occasion, mes amys en

pene, mon livre agité de divers orages et le tourbillon qui grondoit sur ma teste, je n'eus recours à personne qu'à Jesus-Christ, qui estoit le chef de mon party, et pour cet effect prenant la Bible entre les mains, je tombay d'abbord sur le sixiesme chapitre de la seconde Epistre aux Corinthiens, et les premieres parolles qui se presenterent à mes yeux furent celles-cy : *Par les armes de Justice à droite et à gauche, par la gloire et par le deshonneur, par l'infamie et par le bon bruit, reputés comm' affronteurs et nous sommes veritables, comme si on ne nous connoissoit pas et cependant nous sommes connus de tout le monde, destinés à la mort et cependant nous vivons comme chastiés, et non point mortifiés, comme tristes et si sommes tousjours joyeux.*

Ces parolles que je pris pour augure de la volonté divine m'ont si fort enflé le courage, que je me sens par la force de Jesus-Christ et non pas par la mienne, indifferant à l'honneur et à l'infamie, et ny aura jamais force humaine qui me puisse arracher de son service ny du vostre, car je suis de cœur et d'âme

Monsieur

Vostre tres humble et tres obeissant serviteur

François Garassus.

A Poictiers, ce sixiesme de novembre MDCXXIII.

ENCORE « ROMANTIQUE »

Dans le compte rendu qui signalait à nos lecteurs l'étude de M. François sur le mot en question, M. Mornet parlait des exemples qu'avaient rencontrés MM. Morize et Delaruelle et qu'ils communiqueraient (*R. H. L.*, 1910, p. 877). M. Morize s'est empressé de répondre à cette invitation; il a fait connaître, de « romantique », un exemple, qui date de 1675 (*R. H. L.*, 1911, p. 440). A mon tour, je m'exécute. L'exemple qu'on va lire est de 1694[1]. Il se trouve dans une lettre de l'abbé Nicaise (*Lettres inédites de l'abbé Claude Nicaise*, publiées par Eug. de Budé dans le *Bulletin d'Histoire et d'Archéologie religieuse du Diocèse de Dijon*, 1886, p. 35 du tirage à part). Nicaise vient de transcrire pour son correspondant une lettre circulaire émanant de l'Académie romaine de l'Arcade. On sait que les membres de cette Académie se qualifient eux-mêmes de « pasteurs ». Dans la pièce en question, le lieu où ils doivent tenir leur assemblée est le « bois Parrhasien », *Bosco parrasio*[2], et tout le reste est à l'avenant. Nicaise transcrit la lettre entière, puis il continue en ces termes :

Que dites-vous, Monsieur, de ces pastoureaux, ne sont-ils pas bien romantiques?

La valeur du mot est éclaircie par la façon dont Nicaise annonce et fait valoir la lettre circulaire de l'Arcade. Il la qualifie de « pièce assez plaisante » (p. 33 en bas) et il écrit, dans la phrase suivante : « C'est une lettre circulaire... qu'un de mes amis de Besançon m'a envoyée pour me divertir et me faire rire des affectations puériles de ces pastoureaux. » Ainsi, pour Nicaise, « romantique » est nettement péjoratif; il signifie à peu près : exagéré, prétentieux comme les personnages de roman.

L. Delaruelle.

1. Et non de 1691 comme l'ont dit MM. Morize et Mornet. D'ailleurs, il se peut que cette légère erreur me soit imputable : en causant avec M. Mornet, j'ai pu être desservi par ma mémoire et me tromper légèrement sur la date de l'exemple qu'on va lire.

2. « Parrhasien » vient du nom d'un district de l'Arcadie antique; l'adjectif, chez les poètes, est employé comme synonyme d' « Arcadien ».

DEUX LETTRES D'EDGAR QUINET A B. CONSTANT ET UNE LETTRE SUR BENJAMIN CONSTANT

Les deux lettres suivantes sont à ajouter au dossier publié récemment ici-même par M. Monin. — Je les extrais des *Archives d'Estournelles de Constant* qui n'en possèdent pas d'autres.

Monsieur,

Veuillez me permettre de vous offrir comme un bien faible hommage de mon profond respect la traduction de l'un des ouvrages de Herder. Que ne puis-je mieux vous témoigner la reconnaissance que m'inspirent depuis ma première jeunesse les services que vous rendez à notre pays en l'éclairant et en le défendant. Il est comme moi des milliers d'hommes qui n'ont pu vous exprimer les sentiments qu'ils nourrissent en silence pour votre mémoire. Si un jour au nom de tous mes proches, il m'était donné de vous faire connaître moi-même dans quelle vénération votre nom est tenu parmi nous, ce serait un des plus beaux jours de ma vie.

J'ai l'honneur d'être, avec le plus profond respect, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

EDG. QUINET.

Heidelberg (grand-duché de Bade), Iudengasse, n° 228.
le 11 mars 1827.

Monsieur,

Lorsque j'eus l'honneur de vous voir chez vous, vous eûtes la bonté de me faire espérer que vous joindriez votre recommandation à celle de M. de Corcelle (de la Seine) qui voulait bien se charger en mon nom d'une demande auprès du Ministre de l'intérieur. Dans la crainte de perdre un seul jour, et par un empressement dont je lui suis reconnaissant, M. de Corcelle après vous avoir cherché à la Chambre remit ma lettre au Ministre, et depuis il l'a appuyée à plusieurs reprises. M. Guizot, en tenant compte de mes services en Grèce où je faillis périr et de ma jeunesse passée presque tout entière dans un exil volontaire sous l'ancien gouvernement a accueilli ma demande avec intérêt, et m'a donné l'espoir de la voir réussir. Dans ces circonstances, Monsieur, une parole de bienveillance de votre part déciderait probablement ma cause et c'est ce mot que je prends l'extrême liberté de réclamer de vous. Il n'y a que ma vie jusqu'ici toute de silence et de sacrifice qui me fortifie dans une telle démarche. M. Guignaud, mon ami, m'appuie d'ailleurs

auprès de vous d'une lettre que je me réserve la faveur de vous remettre moi-même.

Recevez, Monsieur, l'hommage de mon profond respect.

Votre très obéissant et très humble serviteur

EDG. QUINET.

Paris, 12 7^bre 1830. Rue de Sorbonne, n° 7.

(*Archives d'Estournelles de Constant.*)

L'intéressante lettre qui suit, et dont j'ai reçu communication depuis la publication de mes thèses, n'éclaircit pas seulement l'un des points les plus piquants de la vie de B. Constant, son escapade en Angleterre. Du 26 juin au 22 juillet 1787, dates de lettres à M^me de Charrière, nous n'étions en effet renseignés que par le *Cahier Rouge*, c'est-à-dire par un récit tardif et qui n'impose pas la confiance à première vue. Nous avons maintenant un jalon intermédiaire, grâce auquel nous pouvons établir plus sûrement la chaîne des faits, et une pièce de comparaison qui confirme le *Cahier Rouge*. Mais ce ne serait pas un titre suffisant pour que cette lettre parût ici : elle présente un autre intérêt, beaucoup plus vif et plus littéraire. Elle nous renseigne sur l'une des voies par lesquelles les livres anglais parvenaient alors en France ou dans les pays de langue française.

Monsieur le Colonel de Constant, à Boisleduc.

Londres, le 20^e juillet 1787.

Monsieur,

J'ai bien reçu le 17 les deux lettres dont vous m'avés honoré le 10 et le 14 C^t et avois deja eu le plaisir de voir Mons^r votre fils avant sa réception. Sa visite ainsi que sa demande de Stg L. 50 p^r se rendre en Ecosse m'avoient surpris surtout n'etant accompagnées d'aucune nouvelle de votre part, cependant le voyant dans l'embarras je lui payai le 5 C^t L. 25 Stg p^r votre compte et ensuite l'arrivée de vos deux susdittes m'ont mis au fait et dans une seconde visite il m'a promis de partir après demain p^r la hollande ainsi que vous le lui prescrivez ce qui m'a décidé à lui avancer de plus L. 15 suivant son reçu inclus de L. 40. p^r ces deux objets dont il vous plaira de créditter ma société de Ripley et Rivier au moyen de cette somme je croyois qu'il auroit bien au dela p^r payer ce qu'il devoit et nombre de petites emplettes qu'il dit avoir faites, mais à present il pretend qu'il ne lui reste que L. 7. 13 et qu'il lui faut encore dix louis p^r pouvoir se rendre auprès de vous. Sans quoi il sera dans le cas d'attendre une nouvelle reponse de vous et comme je vois qu'il ne demande pas mieux, je me decliderai à lui donner encore ces L. 10 lorsque je le verrai soit une des personnes de notre comptoir dans la Chaise Dimanche matin qui est l'époque fixée p^r son départ, sur quoi je fais bien fond que vous pouvés compter et ce dont je vous informerai par prochain, soyés persuadé Monsieur que j'ai fait tout ce qui a dependu de moi p^r

exhorter Mons[r] votre fils à mieux sentir vos bontés et votre tendresse et j'espere qu'elles le penètreront et qu'il vous donnera plus de satisfactions à l'avenir. Je regrette que notre sejour à la campagne et mes grandes occupations ne m'ayent pas permis de le recevoir aussi souvent que je l'aurois desiré et toujours devoué à vos ordres j'ai l'honneur d'etre avec la plus parfaite considération

Monsieur

Votre trés humble et ob. serv[r]

Th. [Ph.?] Rivier.

P.-S. Je vous suis bien redevable des nouvelles que vous avés la bonté de me donner, oserois-je vous prier de me dire quant et comment vous croyés que les affaires dh[e] [de Hollande] se termineront, nous languissons bien d'en voir la fin.

Vous avés cy après la notte des livres à vous envoyés par voye de Rotterdam suivant vos ordres par votre missive du 7 avril d[er] nous esperons qu'ils vous seront bien parvenus et vous prions de nous creditter de L. 8. 12 Stg p[r] nos debours à ce sujet.

Liste des Livres à vous envoyé par adresse de M[r]. C. Elie de Rotterdam, qui nous en accusé la reception en datte du 15 May 1787.

Les registres de 1786. 1, 2, 3,-4, 5	L. 1.19
European Magazine 1786 et fev[er], mars et avril 1787	» 18
Johnson's journey to hebrides	» 5
Cecilia, 5 volumes served	» 12.6
Recess	» 10,6
Chatelux Travels	» 12
Tarleton's Campains in America	1.6
history of mexico, 2 vols	2.2
Stg	L. 8.5
P[r] la caisse frais a la douane et abord	7
Stg.	L 8.12

J'ai Recu de Messieurs Ripley et Rivier la somme de quarante Livres pour le Compte de mon pere.

fait a double ne servant que pour un

B. de Constant.

Londres, ce 20[e] juillet 1787.

(*Archives Monamy-Valin.*)

Il pourrait être intéressant de dépouiller des livres de banque et de commerce.

G. Rudler.

L'ARRESTATION DE VICTOR COUSIN EN ALLEMAGNE

Lettres et documents inédits [1]

A la précédente lettre est jointe celle d'envoi au chevalier de Bourgoing, et l'une et l'autre ne furent sans doute pas expédiées.

Monsieur le chevalier, voici une lettre officielle pour Son Excellence M. le baron de Damas, que je vous prie de vouloir bien envoyer, après en avoir fait prendre copie, cette copie pouvant être utile à Berlin pour constater des faits importants.

J'annonce à M. de Damas la copie d'une lettre à Sa Majesté le Roi de Prusse. Mais je ne puis consentir à donner le double d'une pareille lettre à d'autres mains que celles du chargé d'affaires de France. Aussitôt donc que vous pourrez parvenir jusqu'à moi, je vous remettrai cette pièce grave, à moins que vous n'obteniez qu'elle vous soit envoyée cachetée.

J'ai l'honneur, Monsieur le chevalier, de vous présenter l'assurance de ma haute considération.

Votre très humble serviteur,
V. Cousin.

2 novembre 1824.

Suscription : Monsieur le chevalier de Bourgoing, chargé d'affaires de France auprès de Sa Majesté le Roi de Prusse, Berlin (avec les poésies de M. de Lamartine).

Trois jours après, nouvelle lettre pour faire savoir que la requête au roi de Prusse sera envoyée malgré tout.

Monsieur le chevalier, ne recevant de vous aucune nouvelle, et désespérant de vous voir pour remettre en vos mains le double de ma lettre à Sa Majesté le Roi de Prusse, je suis forcé bien à regret de la livrer à la discrétion de plusieurs intermédiaires. J'ignore même si elle viendra jusqu'à vous. Dans la nuit profonde qui m'environne, je ne sais pas même si vous avez reçu un seul billet de moi. Jamais sujet français n'a été ainsi traité. Ce n'est pas là le secret que puisse autoriser aucune loi, à l'égard d'un étranger. J'ai la confiance que vous avez épuisé toutes les ressources et tous les droits de vos fonctions, et puisque tout est inutile, puisque le nom du Gouvernement français est impuissant, je n'ai plus qu'à fermer les yeux et à souffrir en paix.

Mille compliments.
V. Cousin.

5 novembre 1824.

1. Voyez ci-dessus, p. 674.

La minute de la lettre au roi Frédéric-Guillaume existe dans les papiers de Cousin. C'est d'après cela que nous la donnons. La voici :

A Sa Majesté le Roi Frédérik-Guillaume.

Sire, c'est vers le trône de Votre Majesté, asile sacré de la loyauté et de la justice, qu'un étranger, victime de l'erreur d'un de vos ministres, prend la liberté d'élever ses réclamations respectueuses. Sire, je n'abuserai point de l'indulgence de Votre Majesté en lui retraçant tous les détails de cette déplorable affaire. Peut-être Votre Majesté sait-elle déjà qu'un Français a été arrêté à Dresde en vertu d'une réquisition de la Prusse, conduit à Berlin, incarcéré et accusé d'alliance avec les conspirations tramées contre les gouvernements de l'Allemagne. Sire, je contiens l'indignation que m'inspire une telle accusation, et le besoin que j'éprouve de protester contre elle ôte toute l'énergie qui est en moi, pour rappeler à Votre Majesté que, dans une déclaration que j'ai dictée déjà spontanément à MM. les conseillers Coste et Falkenberg, j'en ai détruit tous les fondements et jusqu'aux moindres apparences, par une suite d'articles clairs et positifs, revêtus de l'autorité de ma parole d'honneur.

Sire, je demande en grâce à Votre Majesté qu'elle se fasse présenter cette déclaration, dictée spontanément le premier jour où j'ai comparu devant une autorité quelconque. Vous y verrez, Sire, que j'y affirme, sous serment, que je ne suis d'aucune société secrète existant dans le monde, encore moins d'une société secrète allemande; que je ne connais aucune des sociétés secrètes que l'Allemagne peut renfermer dans son sein ; que je ne sais pas même le nom d'une seule ; que dans mes deux voyages en Allemagne, au milieu de temps orageux, je n'ai pas connu un seul homme compromis; que jamais, sur le sol allemand, je n'ai eu une conversation politique sérieuse; et que si à Paris, il y a six ou sept ans, il m'a été fait quelques visites qui aient pu alarmer la vigilance de la police prussienne, je ne puis répondre des visites qu'il plaît aux autres de me faire, et que dans ces visites, sans cartes, et insignifiantes, et que je n'ai jamais rendues, je n'ai pas reçu la plus légère confidence ni sur l'avenir ni sur le passé, et qu'il m'est impossible de m'en rappeler rien qui ait la plus petite importance et puisse éclairer la police prussienne.

Sire, je demande à être cru sur ma parole. C'est le droit d'une probité sans tache, c'est le droit de toute ma vie. Permettez, Sire, de le réclamer et de vous redire : Sire, je parle à un roi honnête homme, honnête homme moi-même. Que l'âme loyale de Votre Majesté, du haut d'un des plus puissants trônes de l'Europe, daigne entendre la voix d'une âme loyale aussi, que la Providence, qui fait bien tout ce qu'elle fait, n'a pas voulu sans doute avilir, en la plaçant dans les rangs descendants de la société, en lui donnant pour partage en ce monde la faiblesse et la pauvreté. Je suis jeune, Sire, mais non toutefois inconnu dans

mon pays. Si, dans ce pays, il est un seul homme qui me connaisse et trouve ma parole insuffisante, que Votre Majesté détourne ses yeux et m'abandonne à toutes les rigueurs de son ministère. Mais s'il ne se trouve pas un homme, quelles que soient sa situation et ses opinions, qui, me connaissant, ne se fie à ma parole et ne consente à engager la sienne pour la mienne, permettez-moi, Sire, de vous répéter avec un peu de confiance que ma déclaration précise, positive et solennelle détruit l'accusation et annule le fond de cette affaire.

Quant à la forme, c'est-à-dire au mode de mon arrestation, je prendrai la liberté de rappeler à Votre Majesté les maximes du droit des gens et les usages suivis en pareil cas. Lorsqu'une puissance croit devoir s'assurer de la personne d'un sujet d'une autre puissance, elle l'arrête, sans doute, mais elle en donne avis sur le champ au Ministre de la puissance à laquelle cet individu appartient. Votre Majesté comprend les raisons de cet usage. Il faut que nulle infraction à l'ordre ne soit soufferte et que celui qui en médite et qui en a commis une, soit immédiatement réprimé et arrêté; mais il faut aussi que l'effet d'une méprise soit empêché, qu'un étranger ne soit pas livré sans défense à l'étranger, et que le ministre, ambassadeur ou chargé d'affaires, soit à l'instant prévenu. Alors si le ministre prévenu ne réclame pas, l'affaire suit son cours, le procès commence. Si le ministre réclame, il y a lieu à un échange de notes diplomatiques pendant lequel l'affaire est suspendue. Une réclamation n'arrive guère, car Votre Majesté n'ignore pas qu'avant l'arrestation et la notification simultanée, il y a toujours entre les deux gouvernements des communications confidentielles, d'un côté demande de tradition avec raisons à l'appui, et de l'autre, consentement préalable.

Voilà la règle, Sire; voici maintenant la conduite de M. le Ministre de l'Intérieur et de la Police de Prusse :

1° Sire, aucune communication antérieure n'a été faite à mon gouvernement; et pourtant le ministre de votre gouvernement, Sire, et celui du mien vivaient ensemble à Dresde. On savait que la cause qui m'avait conduit en Saxe m'y retiendrait assez longtemps encore. Quelques jours de plus, pour la communication et les arrangements préalables, ne mettaient pas l'Allemagne en péril et satisfaisaient à la dignité du gouvernement français, à l'équité et à la coutume. Telle n'a pas été l'idée de M. le Ministre de l'Intérieur et de la Police;

2° Vous croirez, Sire, que du moins notification simultanée a été faite à mon Ministre. C'était un double à faire, une heure de travail de plus et une irrégularité de moins. Tel n'a pas été l'avis de M. le Ministre de l'Intérieur et de la Police;

3° Oui, Sire, j'ai été arrêté à 6 heures du matin, le 14 octobre, et à 6 heures du soir aucune notification n'avait été faite à mon gouvernement. Le Ministre de France ne l'apprit que sur les lieux, par moi; il est venu lui-même, en personne; il a frappé de nullité cette arrestation,

faute de la notification d'usage; et, s'interposant entre la force et moi, il a protesté à haute voix, publiquement, solennellement, officiellement, et m'a réclamé au nom du Roi de France. Sire, on pouvait différer mon enlèvement, me retenir prisonnier chez moi à Dresde comme le proposait mon ministre, entrer en explication avec mon gouvernement qui eût pu légaliser mon arrestation en y consentant. Il ne fallait qu'un échange de courriers, et même une simple conférence de Ministre à Ministre. Mais tel n'a pas été l'avis de M. le Ministre de l'Intérieur et de la Police.

4° Sire, après s'être jeté brusquement sur moi à l'insu de mon gouvernement, on m'enlève violemment de ses bras, me traîne à Berlin, me jette dans la prison où l'on dépose les assassins, les voleurs, les vagabonds et les filles de mauvaise vie. Et quand je proteste contre tout ce qui m'arrive comme illégal, ainsi que l'a fait le Ministre de France à Dresde, moi sujet français, qui ne peux reconnaître de légitime que ce qui a été consenti par mon gouvernement, je demande un sursis pour recevoir des ordres, faisant d'ailleurs une déclaration claire et positive qui détruit l'accusation de fond en comble, M. le Ministre de l'Intérieur et de la Police me fait répondre, sans aucun considérant, que ma protestation est illégale et sans fondement, et que si j'y persiste, on usera à mon égard des rigueurs permises par les lois prussiennes. Et en effet, Sire, on m'a sequestré de mon gouvernement : M. le Chargé d'affaires de France à Berlin n'a plus la permission ni de me voir, ni de m'écrire, ni même de m'envoyer des livres pour m'occuper. Arrêté le 14, ce n'est que le 25 au soir que l'on m'a permis d'avoir de l'encre et du papier pour écrire à ma famille et à mes amis; et encore ne puis-je écrire un mot qui soit relatif à mon affaire, même dans les formes de la modération la plus scrupuleuse, à des personnes dont les noms et la position élevée devraient éloigner toute défiance. Non; il faut que je m'abstienne de les éclairer, de les rassurer, de les armer contre la calomnie; il faut que je me renferme en des détails domestiques. Sire, est-ce là me permettre d'écrire? S'il faut écrire ainsi, j'aime mieux me taire, mes réticences pouvant plus effrayer que mon silence absolu.

Et dans quelle circonstance, Sire, ce triste éclat arrive-t-il? Au moment où le but de mon voyage va s'accomplir, où le mariage de mon ami le duc de Montebello avec M^lle^ de Gerebzoff, mariage auquel j'étais venu assister à Dresde, s'apprête sous les plus heureux [auspices], où l'on n'attend qu'un prêtre grec de Berlin ou de Weymar pour célébrer la cérémonie! Et voilà que tout à coup est enlevé à ce jeune homme son ami, celui que sa mère absente et souffrante lui a donné en quelque sorte pour tuteur. Deux familles respectables, dont tout le tort est leur confiance en moi, sont plongées dans l'affliction, et une fête joyeuse changée en une cérémonie pleine de tristesse. Et à quelle époque? A l'avènement de Charles X, à l'aurore d'un nouveau règne qui semble

avoir mis en France à l'ordre du jour l'union et l'espérance. Voilà l'époque que M. le Ministre de l'Intérieur et de la Police a choisie pour donner au Roi de France et à l'Europe entière l'amertume et le scandale d'une affaire qui, sous l'empire de la presse, peut retentir au loin, réveiller de fâcheux souvenirs qui s'éteignaient insensiblement, et mêler le bruit d'une polémique déplorable et de plaintes peut-être envenimées au concert de bénédictions qui d'un bout de la France à l'autre saluaient l'héritier et le continuateur de Louis XVIII.

Sire, je n'ai rien fait à Dresde pour provoquer ce scandale. Dès sa naissance, j'ai tâché de l'étouffer. A Berlin, j'ai voulu l'étouffer encore en faisant proposer à M. le Ministre de l'Intérieur et de la Police une explication confidentielle où j'aurais essayé de lui montrer ce qu'il allait faire, sans aucune utilité pour ses investigations des conspirations universitaires. Impossible. M. le Ministre est invisible et n'a pas même daigné [répondre] à mes sollicitations.

Sire, vous voyez ma détresse. Je ne sens plus la France d'aucun côté! On a fermé toutes les issues par lesquelles mon pays bien-aimé, son Roi et le ministre de ce Roi pouvaient arriver jusqu'à moi. Le traducteur de Platon est aujourd'hui dans la même prison que les vagabonds et les filles de joie. Et parce qu'il refuse de reconnaître la légalité de l'acte dont il est la victime, parce qu'il refuse de répondre devant une autorité étrangère tant que l'autorité du gouvernement du Roi de France ne l'aura pas livré légalement à cette autorité, M. le Ministre de l'Intérieur et de la Police menace d'aggraver mon sort. Et quelles rigueurs nouvelles me prépare-t-il donc? Retranchera-t-il à ma nourriture? Mais que retrancher à la nourriture d'un homme qui ne boit pas de vin, et se satisfait d'un peu de soupe, de quelques pommes de terre et de fruits cuits? Me donnera-t-il une prison plus sévère? Mais de ma prison, Sire, je n'entrevois le ciel qu'à travers un soupirail garni de barreaux de fer et de bois. Le Ministre me donnera-t-il un cachot souterrain? Enchaînera-t-il mes mains? Me mettra-t-il des fers aux pieds? Que prétend-il me faire? Ah! qu'il fasse de moi ce qu'il voudra. Je suis à sa merci; mais qu'il sache, Sire, que le malheur et moi nous nous connaissons, qu'il sache que les épreuves auxquelles il lui a déjà plu de me soumettre ne sont pas même des épreuves pour moi, et que toutes celles qu'il me tient en réserve ne me feront pas trahir les seuls biens que j'aie en ce monde : l'estime de quelques âmes d'élite et ce titre sacré de Français que je n'ai pu honorer encore, mais pour lequel je serai fier et heureux de souffrir.

Or, je le répète, Sire, sans aucun esprit d'hostilité, sans aucune exaltation, en homme qui déteste les aventures politiques, toutes les farces et les parades de quelque genre qu'elles soient, je ne crois pas exercer un droit, mais sur ma conscience je crois remplir un devoir sacré, en refusant de répondre, tant que je n'aurai pas reçu les ordres du Gouvernement français. Je les ai sollicités. Je les attends. Aussitôt qu'ils

seront arrivés, j'y obéirai, quoi qu'ils me prescrivent, mais jusque-là toutes les rigueurs de M. le Ministre de l'Intérieur et de la Police ne lasseront pas plus ma santé que ma modération.

Sire, encore une fois, vous voyez ma détresse. Dans mon abandon, c'est à vous que j'en appelle des menaces et de l'erreur de votre ministre. Sujet du Roi Charles X, c'est avec confiance que je m'adresse à Frédérik-Guillaume, à un Roi honnête homme comme le mien, loyal et généreux comme lui, qui comme lui aussi a connu le malheur, sait y compatir, et dont le patriotisme comprendra la délicatesse du mien. Sire, je demande à Votre Majesté de vouloir s'interposer entre son ministre et moi, d'appeler cette triste affaire au tribunal de votre équité, et de vouloir ne pas trouver mauvais que j'attende les ordres quels qu'ils soient de mon gouvernement, et que je demande ma liberté dans Berlin sur ma parole d'honneur de ne pas chercher à en sortir sous aucun prétexte, de ne voir absolument personne que le domestique qui me servira et de me représenter à l'heure et au jour où il me sera prescrit de le faire.

Sire, je serais heureux que cette lettre tracée à la hâte pût trouver grâce devant les yeux de Votre Majesté, et qu'elle y vît une preuve de la confiance respectueuse que la loyauté unie à la puissance inspire à l'infortune imméritée, et de la vénération profonde avec laquelle je suis, Sire, de Votre Majesté, le très humble et soumis serviteur.

VICTOR COUSIN.

A cette lettre est jointe également la minute de la lettre d'envoi au ministre de la Police de Prusse par l'intermédiaire de qui cette requête devait passer. Elle était ainsi conçue :

Lettre d'envoi à M. de Schukmann.

Monsieur, j'ai l'honneur de vous envoyer par les mains de M. de Falkenberg cette lettre pour Sa Majesté Frédéric-Guillaume. Elle est cachetée, monsieur. J'aurais cru manquer à Sa Majesté et à votre respect et au mien pour elle, si je l'eusse envoyée ouverte. Mais ma loyauté ne me permet pas de vous dissimuler que la lettre qui par vos mains doit passer entre celles de Sa Majesté [est] une réclamation énergique contre vous, monsieur. Je n'ai pas l'honneur de vous connaître. Avant cette affaire, j'ignorais votre nom. Je suis convaincu qu'un Ministre d'un Roi honnête homme ne peut être qu'un homme de bien. Je rends hommage à vos intentions, à votre zèle. Mais, croyez-moi, monsieur, on a surpris votre religion, et c'est de votre erreur, et de la conduite inconcevable dont je suis la victime, que je prends la liberté d'en appeler au Roi, votre maître, l'allié et l'ami du mien.

En vous transmettant cette réclamation contre le Ministre, permettez-moi de vous offrir d'ailleurs l'assurance de mon respect et des sentiments

avec lesquels je suis, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

V. C.

30 octobre, des prisons de Berlin.

Cette requête fut fidèlement transmise, mais elle ne toucha guère le roi, qui, peu après, y faisait la brève réponse ci-dessous :

Le Ministre de l'Intérieur m'a présenté avec la lettre que vous lui avez écrite la requête du 30 octobre dernier par laquelle vous protestez contre votre arrestation, et je n'ai qu'à vous dire que vous serez traité conformément aux lois.

Berlin, le 10 novembre 1824.

FRÉDÉRIC-GUILLAUME.

Suscription : Au sieur Cousin dans la prison de Berlin.

Cousin était désespéré. Il s'adresse de nouveau au chargé d'affaires de France pour lui faire part de son état et réclame avec plus d'insistance qu'on s'occupe de lui.

Monsieur le chevalier, ne sentant plus la France d'aucun côté, voyant fermées toutes les issues par lesquelles le Gouvernement du Roi peut arriver jusqu'à moi, n'entendant plus parler de vous, ne recevant pas même un billet qui m'éclaire sur l'état des choses hors de ma prison, ne pouvant faire parvenir aucune lettre à personne sur mon affaire, aucune lettre même décachetée, car tout ce qui sort de détails domestiques ne passe pas, dans cet abandon, j'ai pris le parti d'écrire à Sa Majesté le Roi Frédérik et d'en appeler à sa justice. Auriez-vous la bonté, monsieur le chevalier, de veiller, autant qu'il sera en vous, sur cette importante dépêche, dont je vous donnerai une copie aussitôt que je pourrai communiquer avec vous. Mais je croirais manquer de respect à Sa Majesté de remettre décachetée, pour passer entre tant de mains intermédiaires, la copie d'une lettre qui lui a été adressée.

Monsieur, j'ai l'honneur de vous soumettre, et de soumettre au Gouvernement du Roi la question suivante :

Lorsqu'une lettre est adressée à un Ministre du Roi de France pour être remise de sa part à telle ou telle personne, cette lettre ne doit-elle pas lui parvenir, décachetée, si l'on veut, pour que le Gouvernement prussien en prenne connaissance, sauf à M. le Ministre à juger dans sa sagesse s'il doit ou non remettre la lettre à son adresse ? Le Gouvernement prussien qui me sert d'intermédiaire depuis la prison jusqu'à la Légation française de Berlin, a-t-il, outre le droit de lire et de copier, celui de retenir et d'intercepter? Je désire vivement qu'il vous soit permis de me répondre sur ce point important, mais je ne l'espère pas, et je vous prie au moins de vouloir bien faire connaître au Gouvernement du Roi la situation où je suis.

J'avais écrit à M. le duc de Montebello une lettre où je lui racontais fort simplement tout ce qui m'est arrivé depuis notre séparation. Cette lettre a été refusée.

J'avais écrit à ma famille par l'intermédiaire d'un ami auquel je donnais par occasion quelques instructions sur la modération que je recommande à tous mes amis; cette lettre a été refusée. Le billet seul pour ma mère est accepté. Mais il ne peut partir seul, puisqu'il fait partie d'un plan pour tromper ma bonne mère autant qu'il sera possible. Je vais donc faire une nouvelle lettre à mon ami si insignifiante qu'elle passera peut-être. Pendant toutes ces lenteurs, monsieur le chevalier, ma mère, à Paris, vieille et infirme, se meurt d'inquiétude et d'anxiété. Je prendrai la liberté de recommander cette lettre à l'obligeance de M. le baron de Damas dont l'intérêt est assuré d'avance pour tout sentiment honnête.

J'ai l'honneur, monsieur le chevalier, de vous renouveler l'assurance de ma haute considération et des sentiments distingués avec lesquels je suis votre très humble serviteur.

V. Cousin.

P.-S. — J'avais pensé à écrire à Sa Majesté le Roi de France; mais outre que les lenteurs habiles de tant d'intermédiaires eussent reculé presque indéfiniment l'effet réel de cette démarche, je n'ai pu consentir à la honteuse nécessité de remettre décachetée entre des mains étrangères une lettre pour notre Roi.

Je mets le plus grand prix à lire les journaux français depuis le 20 octobre. C'est un vœu plutôt qu'une demande, car je sais que toute demande est inutile. Résignons-nous, et confions-nous à la sagesse du Gouvernement du Roi.

Suscription : A Monsieur le chevalier de Bourgoing, chargé d'affaires de France à Berlin (avec un volume).

(*A suivre.*) P. B.

COMPTES RENDUS

Les Grands Écrivains de la France. Bossuet, par Ch. Urbain et E. Levesque. Correspondance. *Hachette et Cie*, in-8°, t. I, 1651-1676 (1909), t. II, 1677-1683 (1909), t. III, 1684-1688 (1910), t. IV, 1689-1691 (1911).

Quatre volumes sont déjà parus de cette belle correspondance, cinq ou six paraîtront encore, car les lettres deviennent plus nombreuses à mesure que l'on avance dans la vie de Bossuet. Mais il est inutile d'attendre que le monument soit achevé pour juger la méthode des architectes, les matériaux nouveaux qu'ils ont su découvrir, et l'importance d'une telle publication pour la mémoire de celui en l'honneur duquel elle est faite.

Modestement, les deux éditeurs ne présentent leur œuvre que comme un patient travail de réunion. Ils ont, disent-ils (t. I, Avertissement), recueilli « outre les lettres contenues dans les *Œuvres complètes*, toutes celles qui ont été publiées séparément, à Paris et en province ». Cependant ils avouent aussi y avoir ajouté « un assez bon nombre de lettres inédites », tant et si bien que « sur les 144 lettres du premier volume, la moitié ne figure pas dans l'édition la plus complète des *Œuvres de Bossuet* (Lachat) ; et, des 95 lettres dont nous avons retrouvé les originaux, celles qui étaient déjà publiées avaient, à peu près toutes, des lacunes que nous avons comblées, ou des fautes que nous avons soigneusement corrigées ».

Mais ils ne se sont pas bornés, dans leur tâche immense de recherches, de voyages, de collations, de corrections, aux lettres seules de Bossuet. Pour éclairer celles-ci, et pour suppléer, dans une certaine mesure, aux lettres disparues, ils ont inséré dans la correspondance les lettres adressées à Bossuet. De copieux appendices ajoutent des renseignements très variés sur tout ce qui touche aux correspondants du grand évêque, ou à l'occasion des diverses lettres. Enfin des notes précises, brèves, impersonnelles [1], donnent sur l'origine de chaque lettre, sur le personnage à qui elle est destinée ou dont elle émane, sur ceux aussi qui y sont nommés, sur les matières théologiques ou politiques, tous les renseignements, historiques ou doctrinaux, qui sont nécessaires. Il est impossible, en vérité, de réunir plus complètement et plus judicieusement à la fois les éléments de toute sorte utiles à l'intelligence de ces lettres.

Il serait long de suivre pas à pas le minutieux [2] travail des éditeurs, et de

1. A vrai dire, j'ai bien cru reconnaître, deci-delà, l'aimable ironie de M. Ch. Urbain, dans une certaine note, par exemple, qui concerne l'évanouissement de Bossuet, appelé auprès de Madame mourante (t. I, p. 202, n. 11).

2. Qu'ils me permettent de relever les menues choses que voici : t. II, p. 127, l'*Introduction à la Philosophie* est donnée comme parue en 1712 : elle parut en 1722; — t. IV, p. 27, la *Vie de Fénelon* par Ramsay, qui contient, avec des inexactitudes, un fragment de la lettre de Bossuet sur la nomination de Fénelon comme précepteur, est donnée comme étant de 1725. Elle fut en effet rééditée, avec des corrections, cette année-là. Mais la première édition, de 1723, contient déjà le fragment en question ; — t. III, p. 128 et 154, deux notes, concernant la *Logique*, se répètent textuellement.

signaler, à propos de chaque lettre, les compléments qu'ils apportent, les corrections qu'ils font au texte publié par leurs devanciers. Il vaut mieux, pour juger de leurs trouvailles, en donner un échantillon : les lettres à Mme Cornuau, dans le tome IV.

L'histoire de ces lettres est assez curieuse. Mme Cornuau, qui « très hardie, très insinuante et très flatteuse », selon Ledieu, avait conquis les préférences spirituelles de Bossuet, était fière des 260 lettres, qu'elle avait reçues de son illustre directeur. Elle voulut les publier. Du vivant même de Bossuet, elle en fit donc un premier recueil — perdu aujourd'hui — qui comprenait 160 lettres, rangées par ordre de matières. Sur le conseil de Ledieu, en 1706, elle fit un second recueil, où les lettres étaient classées par ordre de dates, et qui comprenait, outre celles du premier recueil, quelques fragments de lettres adressées à Mme d'Albert, et des morceaux en vers ou en prose, de spiritualité. Ce recueil, comme le premier d'ailleurs, était destiné au cardinal de Noailles. Dans l'avertissement, sœur Cornuau protestait de sa fidélité d'éditeur.

Mais cette fidélité précisément était fort contestable. Non seulement la bonne sœur avait supprimé certains passages trop personnels — ce qui était son droit — mais elle en avait ajouté d'autres; non qu'elle se permît de compléter elle-même le texte de Bossuet : elle se bornait à emprunter à des lettres écrites par Bossuet à Mme d'Albert, par exemple, quelques phrases supplémentaires. Il lui arrivait même d'être plus hardie : une certaine lettre, qui porte dans les éditions la date du 29 mars 1695, est composée, presque dans sa totalité, d'une mosaïque de ce genre : un alinéa provient d'une lettre du 15 novembre 1694 à Mme de la Guillaumie, un passage, d'une lettre à Mme d'Albert du 10 octobre, 4 alinéas enfin, d'une lettre à Mme de Baradat, du 25 octobre 1693. — Autre inexactitude : Mme Cornuau modifiait les dates des lettres. Ledieu, toujours en éveil pour tout ce qui intéressait la mémoire de Bossuet, s'en aperçut, et voulut savoir si « elle y entendait finesse ». Elle lui avoua « que, voulant faire son recueil, elle avait cru devoir le commencer dès 1686, au temps de sa confession générale, et le faire continuer ainsi jusqu'à la mort du prélat, afin de faire ainsi paraître une suite de lettres et une suite de direction[1] ». Cependant, reprit Ledieu, « le fait est que le prélat n'a commencé à lui écrire qu'en 1689. Pour donc remplir les années précédentes, elle a, dit-elle, choisi celles de ses lettres qui traitaient des commencements de l'Oraison, et elle leur a donné des dates à son gré. »

Tous les éditeurs antérieurs ont été victimes de sa supercherie. — Mais les éditeurs actuels ont eu connaissance d'un manuscrit de Ledieu, que le vicomte R. de Saint-Seine leur a communiqué, contenant les extraits tirés par le secrétaire de Bossuet du recueil de Mme Cornuau, et revus par lui sur les originaux. Ledieu indique le sujet de chaque lettre, et rectifie les dates. Ce sont ces extraits qui ont formé la base du travail critique que MM. Urbain et Levesque ont accompli sur les 13 manuscrits des lettres dont ils avaient à comparer les textes. Les premiers donc, ils ont eu l'honneur de déjouer les saintes ruses de sœur Cornuau.

Quelle image cette correspondance donne-t-elle de Bossuet, ou en quoi modifie-t-elle son image traditionnelle? Les correspondances, en montrant les grands hommes aux prises avec les difficultés de chaque jour, en éclairant le détail, et parfois l'envers de leurs grandes entreprises, ajoutent rare-

1. C'était assez l'habitude à cette époque, d'être attentif à cette suite dans les lettres de direction. J'ai sous les yeux un recueil des lettres de Mme Guyon au marquis de Fénelon. Le marquis et Ramsay le destinaient à l'impression : sur la première page, Ramsay a cru devoir faire observer combien l'ordre en était essentiel, et devait être scrupuleusement conservé, pour mieux faire ressortir « la conduite de la grâce » et les « progrès du bon marquis ».

ment à leur piédestal. Ici, semble-t-il, il n'en va pas ainsi. C'est d'abord que l'on constate, une fois de plus, combien Bossuet a été vraiment grand aux yeux de tous ses contemporains, loin que sa réputation date de Crouslé ou de Brunetière (voir, en particulier, t. II, p. 93, la première lettre de Leibnitz, t. III, les lettres de Milord Perth, etc., sans parler même des dédicaces de livres qui lui sont adressées, et dont l'hommage est sans doute plus conventionnel). Et puis, à le voir ainsi encadré dans son temps, tantôt obligé de ramener au devoir des religieuses rebelles (affaire de l'exemption de Jouarre, t. VI), de solliciter les juges — « ce qu'Alceste n'aurait pas fait », observe l'éditeur — tantôt portant complaisamment ce rôle de cousin illustre et influent, que lui impose sa famille (t. I et II, *passim*), son génie apparaît plus méritoire, et sa gloire plus justement conquise. Et puis, quel plaisir que de voir sans rides encore, et toute confiante, cette physionomie souriante et grave si bien marquée dans le portrait de Rigaud! On le voit prêt à croire d'autrui le bien toujours plutôt que le mal, reconnaissant à Montausier de l'avoir « préféré » pour la charge de précepteur, alors que Montausier avait souhaité Huet, en réalité (I, 205); heureux de la moindre bonne volonté apparue chez son royal élève (I, 222), persuadé que le repentir de Santeul est profond (VI, 74), disant du bien et se refusant à croire du mal d'un Frotté prêt à trahir sa religion et son bienfaiteur (IV, 454 et 455). — Peut-on conclure, d'une lettre adressée à lui par la marquise de Sablé (l. 41, t. I, p. 207), et de certains rapports de parenté que les éditeurs ont trouvés entre Saumaize et la famille de Bossuet, qu'il ait à Paris fréquenté assidûment la société précieuse? En l'absence de lettres pour cette période de sa vie, on ne saurait l'affirmer. — Un trait enfin que les éditeurs ont eu raison de rappeler, c'est sa sensibilité. Il pleurait, il s'évanouissait même, au malheur de ceux qu'il aimait, à la mort de Turenne, et aux derniers moments de Madame (I, 390, 202).

Pour être complet, il faudrait pouvoir étudier ici les lettres à Louis XIV (t. II) si belles et si touchantes de loyalisme et de sévérité chrétienne, — les lettres concernant l'Assemblée de 1682 et le gallicanisme de Bossuet (t. II, p. 274 et suiv., p. 331, p. 432 : lettre de Pellisson, en appendice, t. III, p. 116-117), les lettres à Huet, où le ton parfois morigénant trahit peut-être quelque intimidation en face de la subtilité philosophique du sous-précepteur. La partie de la correspondance concernant les protestants, mérite plus d'attention encore. Ce sont d'abord (t. I, p. 441 et sq.) les lettres à Ferri, où se marque tant cette « courtoisie » que M. Rébelliau signalait naguère, à si juste titre (*Bossuet historien du protestantisme*, 3e édit., p. 309). Ce sont ensuite (t. III), toutes les lettres où se manifestent les espoirs et les illusions de Bossuet sur la réunion prochaine des Églises, et où apparaît nettement son attitude dans l'exécution de la Révocation. Il obtient les matériaux des temples démolis (p. 153), reçoit les dragons (p. 171), oblige à la fréquentation scolaire (p. 224), admet tous les moyens d'intimidation, mais se défend d'accueillir dans son diocèse « ce qui s'appelle tourments » (p. 263). D'après lui, « l'Église n'a que des armes spirituelles », et par conséquent « ne se sert jamais de la force » (p. 205). Mais les princes, « qui sont enfants de l'Église », « peuvent se servir du glaive que Dieu leur a mis en mains pour abattre ses ennemis ». Et il ajoute : « Et quand vous ne voudriez pas permettre aux princes chrétiens de venger de si grands crimes en tant qu'ils sont injurieux à Dieu, ne pourraient-ils pas les venger en tant qu'ils causent du trouble et des séditions dans les États? » Au reste, il est ennemi de toute contrainte à l'égard des nouvelles converties (p. 176). Qu'on leur enseigne seulement l'essentiel du catholicisme, — selon la méthode de *l'Exposition*.

Avait-il, d'ailleurs, besoin de la violence, pour se faire entendre des prétendus Réformés? De leur propre aveu, il leur en imposait par les prestiges de sa parole (IV, 465). Historien de leurs *Variations*, il leur en imposait sans

doute aussi par la loyauté de sa méthode. Certaines lettres de 1686 et 1687 (t. III) témoignent de son scrupule à se documenter exactement. — L'édition de la correspondance n'ajoute aucun nom fameux à la liste des grands convertis de Bossuet. Certaines notes feraient plutôt douter de la sincérité de quelques conversions du grand évêque (III, p. 191, n° 1, p. 193, n° 6). Deux prosélytes de Bossuet, en particulier, juifs de Metz, Louis et Charles Marie de Veil, qui avaient pompeusement abjuré en 1655 (t. II, p. 94, n.) passèrent traîtreusement à l'anglicanisme. « Le plus simple de tous les hommes », comme Bossuet se qualifiait lui-même, en se comparant à Fénelon, eut peut-être, parfois, quelques illusions, sur la loyauté ou la solidité des sentiments nouveaux de ses adversaires rendant les armes.

Ses collaborateurs dans sa lutte contre le protestantisme, — les Jansénistes — ont leur large place dans cette correspondance. Signalons, sans entrer dans le détail, les lettres qui marquent le mieux l'attitude de Bossuet à leur égard, dans ses relations de confiance, d'estime, ou de vénération, dans l'ordre du dogme et de la morale — dans le tome II, les lettres 158, de G. Le Roy à Bossuet, 161, de Bossuet au Maréchal de Bellefonds, les lettres à ou de Néercassel, — les lettres d'Arnauld relatives à Bossuet, dans l'appendice VI; — dans le tome III, la lettre 386, à G. Hermant; dans le t. IV, les pages 182, n., 313 et 322.

Pour finir, revenons brièvement sur les lettres, souvent étudiées, de Bossuet à ses filles spirituelles. Bossuet directeur de conscience — (lettres du t. II, où il s'agit surtout de la direction spirituelle des religieuses, t. III, p. 61, 196, etc., t. IV, lettres à M^mes^ Cornuau, d'Albert, Dumans) — recommande à ses pénitentes, d'abord l'obéissance, dont les religieuses, semble-t il, s'accommodaient moins aisément que des autres vertus, puis la confiance en Dieu. Il lui arrive (IV, 189, 219) de parler, comme Fénelon, de « pure foi », de « sainte liberté » des enfants de Dieu, ou même de distinguer du « reste » « la partie sublime de l'âme » (IV, 223). Mais ce ne sont là que des ressemblances d'expression passagères, d'où il ne faudrait aucunement conclure que Bossuet et Fénelon eussent été, dans le fond, d'accord sur les méthodes de direction, ou en fait de théologie. L' « abandon » que prêche Bossuet est une sorte de confiante bonhomie dans les rapports du fidèle avec la Providence. Et, comme M. Rébelliau l'a marqué (p. 172 de son *Bossuet* des *Grands Écrivains*) et comme Bossuet le montre lui-même dans ses réponses aux questions de M^me^ Cornuau, il a trop vif le sentiment du *besoin de bonheur* inhérent à l'âme, pour lui permettre de « s'oublier » entièrement.

Tel est l'intérêt de cette correspondance. Tels en sont, plutôt, les intérêts; les tomes qui suivront, ceux qui concernent, notamment, l'époque de la controverse quiétiste, seront-ils plus précieux? Ils mettront sans doute en lumière une autre face du caractère de Bossuet; ils le montreront un peu lassé, déçu, un peu amer parfois, moins rayonnant de confiance. — En tout cas, ils nous donneront l'occasion de louer les éditeurs pour leurs belles découvertes, pour leur méthode ingénieuse, infatigable et sagace.

ALBERT CHEREL.

V.-L. BOURRILLY. **Lettres écrites d'Italie par François Rabelais (déc. 1535-févr. 1536)**; **nouvelle édition critique, avec une introduction, des notes et un appendice.** *Paris, H. Champion*, in-8° de 100 pages.

M. Bourrilly, dont les travaux déjà considérables sur la première moitié du XVI^e^ siècle apportent une contribution aussi puissante à notre histoire littéraire qu'à notre histoire politique, a donné dans sa réédition des *Lettres*

de Rabelais écrites d'Italie un nouvel exemple de ce que peut l'érudition la plus étendue servie par une méthode des plus judicieuses. Avec la modestie des vrais savants, il a présenté son travail comme « complémentaire » de « l'excellente » étude critique que M. J. Boulenger a faite de ces *Lettres* en 1903 [1]; il a démontré avec lui leur authenticité, sous cette réserve que leur forme diffère peut-être des originaux parce qu'elles ne sont que des copies; et il a conclu comme lui son examen critique par l'adoption du texte manuscrit du XVI^e^ siècle pour la deuxième (Br. Mus., coll. Morrison), du texte manuscrit du XVII^e^ siècle pour la première et la troisième (B. N., fonds Dupuy), tout en y introduisant, quand elles ont paru plus archaïques, les leçons de l'édition des Sainte-Marthe (1651), laquelle fut très probablement élaborée sur une copie perdue des originaux, antérieure au XVII^e^ siècle : seule façon de reconstituer le texte de Rabelais avec le maximum d'approximation. Deux opinions concordantes valent mieux qu'une et nous offrent plus de sécurité, quand elles émanent de chercheurs aussi consciencieux.

L'étude critique du texte est précédée d'une étude historique remarquable par l'abondance et la précision des faits, tous destinés à « éclairer l'origine et l'importance des trois lettres qui nous sont restées de la correspondance de Rabelais à l'évêque de Maillezais », Geoffroy d'Estissac, son premier protecteur connu. A signaler, entre autres, l'exposé des circonstances qui décidèrent Rabelais à suivre le cardinal Jean du Bellay à Rome, le tableau succinct de la cour de Ferrare en 1535, à l'époque où y séjourna Clément Marot, la reconstitution du milieu où vécut Rabelais et le récit de ses occupations durant son deuxième séjour à Rome, du 1^er^ août 1535 au 11 avril 1536.

Au-dessous de l'appareil critique très net, le rez-de-chaussée des pages contient un abondant commentaire historique et des rapprochements avec des textes contemporains (*Topographia Romana* de Marliani, *Correspondance* du cardinal J. du Bellay, *Correspondance* de l'ambassadeur vénitien Bragadin, etc.), qui ont pour but de montrer que le fond de ces *Lettres* est bien authentique. Le volume se termine par un appendice contenant encore des pièces de contrôle ou de justification, un index très clair des noms propres et le fac-similé du manuscrit de la deuxième lettre. Pour ces diverses raisons l'édition de M. Bourrilly marque un grand progrès sur celle de Marty-Laveaux, qui s'était contenté de reproduire tel quel le texte manuscrit du fonds Dupuy.

Que le nouvel éditeur me permette de lui signaler trois ou quatre passages qui demanderaient à mon avis un éclaircissement. Pp. 34, 37, 41 et *passim*, l'expression « ceste ville » employée par Rabelais désigne Rome; mais un lecteur pressé pourrait s'y tromper, surtout quand l'expression vient immédiatement après le nom d'une autre ville, telle que Ferrare ou Naples; une note eût évité toute confusion. — P. 57, on ne voit pas, même après la lecture de la note 5, comment « l'arc de Numetianus » désigne l'arc de Septime-Sévère; d'après la citation de la *Topographia*, ce serait plutôt le temple de Saturne, qui est tout proche. — P. 59, le besoin d'une note se fait sentir à la mention du « palays Sainct George », ou plutôt le besoin d'un renvoi à la note de la p. 42, où il en est déjà question. — Enfin, p. 68, la note 2, qui explique ce qu'était la salade « de Nasidord », devrait aussi nous dire ce qu'était la salade « d'Arrousse », qui dans l'introduction, p. 19, se trouve orthographiée « l'arouse ».

Ce sont les seules réserves que m'ait suggérées la lecture très attentive de cette réédition. Leur rareté et leur insignifiance même sont une nouvelle preuve de la valeur de l'ouvrage. P. LAUMONIER.

1. *Rev. des Études Rabelaisiennes*, 1^re^ année, 1903, 2^e^ fascicule.

CAROLINE RUUTZ-REES. **Charles de Sainte-Marthe (1512-1555)**. — *New-York. The Columbia University Press. Paris, en dépôt à la librairie H. Champion*, in-8°, de XII-664 pages.

L'œuvre de Charles de Sainte-Marthe comprend un recueil de vers : *La Poesie françoise* (Lyon, 1540), des commentaires en latin sur le VI^e^, le XXXIII^e^ et le XC^e^ psaumes, une Oraison funèbre pour Marguerite de Navarre, une autre pour Françoise d'Alençon, duchesse de Beaumont, et quelques poèmes de circonstance. Vers et prose sont également médiocres. M^lle^ Ruutz-Rees ne s'est fait aucune illusion sur la valeur de cette œuvre. Elle a jugé que Charles de Sainte-Marthe méritait une monographie, parce qu'il est un témoin, d'autant plus sur que sa personnalité est moins forte, des tendances et des modes littéraires qui se manifestèrent en France, entre 1533 et 1550. Il est le premier, à cette époque, à représenter des formes d'imagination et de sensibilité que devaient illustrer de plus grands que lui. Il annonce la Pléiade par le caractère pétrarquiste de quelques-unes de ses poésies. Il devance l'École lyonnaise dans l'expression poétique des idées platoniciennes, puisque sa *Poesie françoise* est antérieure aux œuvres de Maurice Scève et d'Antoine Héroet. Ce léger avantage de priorité est toute son originalité.

Dans l'étude de cette œuvre médiocre, M^lle^ Ruutz-Rees a apporté une conscience et une sagacité dignes d'un plus grand sujet. Sur la condition des maîtres dans les écoles de la Renaissance, sur les cercles littéraires à Lyon vers 1540, sur l'éloquence latine des humanistes, sur les sources de leur érudition, il y a des aperçus nouveaux et des documents inédits soit dans le texte, soit dans les notes et appendices de son livre. Peut-être quelques aspects de l'œuvre de Ch. de Sainte-Marthe auraient-ils gagné à être éclairés par des rapprochements avec des productions antérieures. Il eût été intéressant, par exemple, de rappeler comment dans son Oraison funèbre de Marguerite d'Autriche (1532), Antoine du Saix avait développé l'éloge de la « Marguerite », thème repris par Ch. de Sainte-Marthe dans l'Oraison funèbre de Marguerite de Navarre. Mais, en somme, M^lle^ Ruutz-Rees nous donne une idée fort exacte des éléments qui constituent la culture de Ch. de Sainte-Marthe et des influences qu'il a subies. Platonicien, il tente d'appliquer son platonisme à la piété chrétienne et abhorre le naturalisme païen où le culte de l'antiquité a fait tomber quelques lettrés de son temps. Chrétien, il commente les psaumes avec des idées et des images empruntées aux littératures grecque et latine. Il incline au protestantisme, il se voit même emprisonné comme luthérien, et pourtant il veut rester dans le sein de l'église. Avec ces curiosités et cette inquiétude, qu'ignorait la génération précédente, il nous représente bien l'état d'esprit de la plupart des humanistes vers 1540 [1].

JEAN PLATTARD.

J.-P. BRISSOT. **Mémoires** (1754-1793) publiés avec Étude critique et Notes par CL. PERROUD. *Paris, Picard*, s. d., 2 vol. in-8°.

Nous possédions depuis longtemps les *Mémoires* de Brissot. M. de Montrol les édita en 1830. Mais la date même était fâcheuse. On sait comment les éditeurs entendaient alors ces publications. Quand ils ne les fabriquaient pas de toutes pièces ils y portaient du moins un aimable romantisme; ils les voulaient savoureux et dramatiques; ils voulaient aussi que la vente fût

1. Il est fâcheux que la correction typographique des textes français et latins cités par M^lle^ Ruutz-Rees laisse beaucoup à désirer.

prospère; ils les remaniaient donc et les corsaient. Brissot sans doute n'avait pas échappé à ces calculs; M. de Montrol s'en était excusé lui-même à demi-mot. Depuis 1830 les historiens plus soucieux de vérité que de belles-lettres n'utilisaient les *Mémoires* qu'avec défiance. Défiance fâcheuse car les *Mémoires* sont aussi riches que vivants. Nous devrons à M. Perroud la paix de l'âme et des joies sans remords. Son édition est définitive.

Avec une patiente sagacité et l'expérience avertie que lui donnaient des études sur le XVIII[e] siècle qui sont bien connues il a dégagé clairement le texte authentique des compilations de M. de Montrol. Six cents pages sur les treize cents qu'il machina pour les lecteurs ont été renvoyées à leur pays natal, les ouvrages de Brissot, son *Patriote français*, voire les brochures de Dupont de Nemours ou les colonnes du *Moniteur*. Une centaine de pages sont à joindre à la *Correspondance* de Brissot. Cent autres sont suspectes; M. Perroud les imprime en caractères plus petits.

Pour les six cents pages d'interpolations que cette édition rejette, l'incomparable érudition de M. Perroud prononce l'exil sans appel; les sources précises sont évidentes. Les *Mémoires* vrais sont dégagés de leurs broussailles. Pour les pages suspectes les raisons de M. Perroud sont ingénieuses autant que solides; elles emportent, pour la plupart, la conviction. On pourrait faire parfois quelques réserves. M. Perroud penche à croire que le tableau de la littérature dramatique en 1775 (t. I, pp. 69-75) serait l'œuvre de M. de Montrol ou de quelque compilateur. Le compilateur posséderait alors l'art du pastiche jusqu'au génie. Tout ce qu'il dit des drames anglais, des « peuples du Nord », du Shakespeare de Ducis, de l'attrait des passions ou des sérénités pastorales est tout à fait d'accord avec ce que fut Brissot lui-même. Que l'on compare la p. 71 : « J'aime le sifflement des vents qui annonce l'orage... », et la p. 166 : « C'est pour cela que je me plais dans les tempêtes... » Surtout c'est tout à fait d'accord avec le style et les goûts qui ravirent vers 1780 les âmes sensibles, avec les « horribles beautés », et le « beau sombre » et les « vertueux laboureurs ». Nous pourrions mettre sous la plupart de ces phrases d'autres phrases authentiques qui feraient écho. Mais ces dissentiments sont sans importance. M. Perroud se défend de donner l'hypothèse pour une certitude; il admettrait volontiers qu'il y a là du Brissot complété, peut-être, par M. de Montrol. Il imprime le texte dont il se défie. Et chacun peut conclure comme il lui convient.

Il faut remercier très vivement M. Perroud de ce vaste et décisif labeur. Les *Mémoires* de Brissot sont, après ceux de M[me] Roland, les plus instructifs peut-être pour la fin du XVIII[e] siècle. Les historiens y trouvent des documents fort précieux. Mais l'histoire littéraire doit, elle aussi, à Brissot les plus heureuses suggestions. M. Perroud le dit excellemment : il nous fait comprendre « ce que pouvait être, vers 1770, l'âme d'un jeune homme pauvre, intelligent, studieux, ambitieux de gloire littéraire et épris de beaux rêves d'humanité, imprégné de Rousseau sans avoir rien gardé de sa misanthropie [comme tous les disciples de Jean-Jacques à cette date] ». Ajoutons qu'il est la plus vivante figure de ce qu'était alors un cœur « sensible » et déjà « romantique », inquiet, frémissant, hanté d'ardeurs tumultueuses et de rêves mélancoliques; ajoutons qu'à chaque page ce sont toutes les mœurs contemporaines qui s'éclairent, toutes sortes de certitudes de détail qui se précisent, sur la crise de l'éducation, la querelle Shakespeare, la vie génevoise, les aventures de J.-J. Rousseau, les relations littéraires entre la France et l'Angleterre, un suicide par le « mal du siècle » etc...

M. Perroud a joint une savante *Bibliographie* des œuvres de Brissot, la Notice de Pétion et une note iconographique. Des notes sobres, précises et nombreuses éclairent toutes les allusions du récit.

DANIEL MORNET.

Lucie Maugin-Enlart. **La Mennais. Pages et pensées catholiques, extraites des Œuvres et de la Correspondance de l'auteur** (1806-1833). — *Paris, Bloud*, 1911, in-16, XVI-203 pages et portrait.

Tous les admirateurs du grand penseur et du merveilleux écrivain que fut F. de La Mennais seront reconnaissants de la publication de cet élégant petit volume. Guidée par la pensée très juste qu' « on s'est trop défié de *tout* ce qu'il a écrit dans une période de sa vie où il ne songeait pourtant qu'à servir les âmes et l'Église », Mme Enlart s'est pieusement attachée à former une véritable *anthologie* de Lamennais. Elle a recueilli dans ses premières œuvres, qu'on ne lit plus guère, et dans sa correspondance « des pages remplies d'une vraie et sincère piété, des conseils de direction fort sages et fort élevés », qui sont distribués en onze chapitres : Philosophie pratique de la vie chrétienne, Détresse et misère de l'humanité, la Mort, Éternité et fin de l'homme, etc. Une reproduction du portrait de F. de La Mennais par Paulin Guérin (1827), conservé aujourd'hui au musée de Versailles, est jointe au volume.

H. O.

Voyslav M. Yovanovitch. « **La Guzla** » **de Prosper Mérimée.** Etude d'histoire romantique. Préface de M. Augustin Filon. *Paris, librairie Hachette*, 1911, in-8°, de XVI-566.

C'est un problème d'histoire littéraire qui piquait depuis longtemps la curiosité des chercheurs et dont on avait à diverses reprises abordé plus ou moins franchement la solution. Mais cette fois il semble bien que la question soit définitivement tranchée et le mérite en revient à M. Yovanovitch. Il l'a fait avec méthode, et, pour aboutir, examine successivement et avec soin les origines de *La Guzla*, ses sources et sa fortune en France et en Europe.

La première partie, abondante et minutieuse, aurait pu être un peu condensée et l'intérêt y aurait gagné. Sans doute il fallait, comme l'a fait l'auteur, passer en revue, *Les « Illyriens » dans la littérature française avant « la Guzla »*; mais pourquoi s'arrêter à ceux à qui Mérimée ne doit rien ? J'aurais préféré une étude profonde et complète des écrivains que Mérimée a utilisés. M. Yovanovitch les réduit à peu près à deux : l'abbé Fortis et Charles Nodier. Est-ce que, dans ce cas, l'examen de toute l'œuvre illyrienne de Nodier ne s'imposait pas et pourquoi avoir négligé délibérément ce journal, *Le Télégraphe illyrien*, dont Nodier dirigea quelque temps la partie française? M. Yovanovitch déclare qu'il ne l'a pas trouvé à Paris. Ses recherches ont peut-être été insuffisantes, et, si j'en crois le catalogue imprimé (*Mémoires et documents, fonds divers*, p. 109), les archives du ministère des Affaires étrangères en posséderaient au moins des fragments.

Arrivons à Mérimée. Après avoir déterminé les conditions de la ballade populaire avant *La Guzla* et analysé le caractère de Mérimée lui-même et de ses premières productions, M. Yovanovitch aborde la question elle-même sous toutes ses faces et examine parfaitement ce pseudo-recueil de chants illyriques. Par goût pour l'exotisme, Mérimée débutant se sentait porté vers les sujets étrangers; seulement, au lieu de les traiter franchement, son besoin de mystification le poussait à les aborder avec mystère. Ainsi en avait-il usé avec la comédienne imaginaire Clara Gazul; ainsi se comporte-t-il vis-à-vis du pseudo Hyacinthe Maglanovich, sous le nom de qui il mettait *La Guzla* en 1827.

Tout ce que contient ce recueil M. Yovanovitch l'a examiné avec la plus

scrupuleuse attention, passant chaque pièce au crible, pour ainsi dire, afin de mettre à part ce qui est imitation ou invention propre. C'est la partie la plus neuve et aussi la plus utile de son ouvrage. Chaque pièce composant *La Guzla* est analysée et son origine déterminée. *Les braves Hayduques* mettent à profit une scène dantesque et un vocero morlaque. Telle autre ballade, *L'Aubépine de Veliko*, procède d'une inspiration chinoise, et telle autre, *Le Morlaque à Venise* ou *Impromptu*, imite manifestement Théocrite. Mais, naturellement, c'est aux ouvrages spéciaux sur les mœurs et la littérature populaire de la région illyrienne que Mérimée a le plus emprunté. Il doit beaucoup aux voyages de l'abbé Fortis, aux nouvelles de Charles Nodier, aux publications de Fauriel et de Chaumette-Desfossés, qui lui ont fourni maints détails sur l'âme orientale. C'est là qu'il a pris avec autant de souci de pittoresque que d'exactitude cette *couleur locale* dont il était si fier. Le vampirisme et le mauvais œil si fréquents dans *La Guzla* sont mis en œuvre d'après des textes que M. Yovanovitch a réussi à dégager.

Quel succès eut ce singulier livre à son apparition? En France, d'abord, la presse l'accueillit avec une certaine faveur, inspirée manifestement par les bonnes relations que les journaux avaient avec le mystérieux auteur ou ses amis. Mais l'énigme fut vite découverte, et, la curiosité satisfaite, l'intérêt diminua grandement, sans que Mérimée fît rien pour le retenir. Il n'en fut pas de même à l'étranger. En Allemagne, on traduisit *La Guzla* et Gœthe en parla dans son journal *Art et antiquité*, en dévoilant l'origine qu'il n'avait pas eu de peine à percer. En Angleterre, on critiqua *La Guzla*, tandis qu'en Russie, Pouchkine, séduit par la fraîcheur d'inspiration du texte français, le traduisait à son tour. Mérimée aurait dû savoir gré à tous ceux qui avaient ainsi apprécié son œuvre. Il n'en fut rien. Plus tard, il exagérait la portée de sa mystification, sans prendre garde que, faite avec une grande habileté, elle pouvait plaire à des gens qui, peu soucieux de critique folkloriste, aimaient cependant les grâces de la poésie populaire. M. Yovanovitch met tout cela en évidence dans son livre, qui a résolu tant d'intéressantes questions concernant *La Guzla*, et qui montre que si l'œuvre de Mérimée n'est pas de ses meilleures, elle ne mérite pourtant pas tout le dédain que l'auteur affectait plus tard de lui donner.

P. B.

Un post-scriptum sur Mérimée, par LUCIEN PINVERT, docteur ès lettres. *Paris, librairie Henri Leclerc*, 1911, in-8°, de 88 p.

M. Lucien Pinvert a pris l'habitude de grouper parfois et d'examiner tout ce qui, de ci ou de là, est consacré à Mérimée. C'est une excellente coutume, qui facilite les recherches des curieux et qui les aide, car M. Pinvert ne se contente pas d'une sèche bibliographie, mais apprécie les efforts de chacun et leur rend justice.

Dans ce fascicule-ci, la question juridique soulevée par la publication de lettres-missives de Mérimée, question si diversement tranchée, est encore discutée. Puis, viennent quelques détails sur Mérimée au collège, — où il ne fut pas un fort en thème; — sur Mérimée aux journées de février 1848, — où il contribua à sauver l'ex-préfet de police, Gabriel Delessert et sa femme; — sur la correspondance de Mérimée, dont les fragments éparpillés un peu partout risquent de demeurer ignorés même des fervents les plus avertis de Mérimée. *L'Inconnue*, elle aussi, a son chapitre.

Enfin, une bibliographie assez étendue termine ce volume, qui débute par la reproduction d'une aquarelle représentant Mérimée lui-même en 1847.

Cette bibliographie passe successivement en revue toutes les éditions de Mérimée parues depuis 1907, les ouvrages divers, les articles de revue et même les articles de journaux qui sont consacrés plus ou moins directement à Mérimée et à son œuvre. Il semble que cette énumération, pour quelques années à peine, doive tenir peu de place. Il n'en est rien, et la quinzaine de pages que M. Pinvert y consacre sont remplies de renseignements.

P. B.

Charles Ritter, ses amis et ses maîtres. Choix de lettres (1859-1905). Sainte-Beuve, Ernest Renan, H. Taine, Victor Cherbuliez, Paul Bourget, D. Strauss, George Eliot, William James. *Lausanne, librairie Payot*, 1911, in-16, de VIII-304 p.

Ce délicat petit volume a eu tout le succès qu'il méritait auprès des gens de goût, épris de sincérité sobre et judicieuse. Il est dû aux soins d'un frère qui a voulu donner de son cadet disparu une idée exacte et montrer au public ce qu'il pouvait lui laisser entrevoir d'une existence modeste, embellie par les joies de la pensée et par de hautes admirations littéraires. Et ce spectacle si touchant est pour ceux qui le regardent la plus salutaire leçon morale.

Mais ce qui doit le plus nous frapper ici et nous retenir est ce que nous trouvons dans ce livre sur l'histoire littéraire contemporaine et sur quelques écrivains fameux du siècle passé. Par son caractère, par son goût, Charles Ritter se trouva assez naturellement porté vers quelques-uns de ceux qui pratiquaient le plus brillamment les lettres et, quand il les connut, il fut à l'aise avec eux, tant leur pensée lui était familière.

Etudiant en théologie, Charles Ritter s'aperçut, quand il allait quitter l'école, que ses convictions religieuses étaient ébranlées et qu'il devait renoncer à être pasteur. C'est la crise morale si fréquente chez les esprits libéraux et sincères. Charles Ritter accepte une place de précepteur dans une famille de Stuttgart. Il y demeure vingt mois et doit chercher une nouvelle situation sortable qu'il ne trouve pas tout d'abord, et un peu désappointé dans ses expériences il s'avise d'aller à Bonn poursuivre ses études et les parfaire.

C'est alors que Charles Ritter connut David Strauss, dont il traduisit bientôt *Les Monologues théologiques*, ce qui fut l'occasion de l'entrée en relations du traducteur avec Sainte-Beuve et Renan. Charmés tous deux d'avoir un lecteur si attentif et si intelligent, ils se lièrent avec lui, s'abandonnèrent — Renan surtout — à de familières confidences qui donnent du prix à leurs lettres. Charles Ritter était maintenant instituteur à Morges, et sa situation, plus fixée, lui laissait aussi plus de loisirs qu'il consacrait à la lecture et à la correspondance avec ses amis. Le cercle s'en était élargi et aux relations de jeunesse étaient venues se joindre de nouvelles connaissances aussi précieuses.

Pour ne citer ici que les littérateurs français, après Sainte-Beuve et Renan, vinrent Taine, Edmond Schérer, James Darmesteter, M. Bourget. Vieillissant et atteint de surdité, Charles Ritter vivait de plus en plus en lui-même, non certes par égoïsme morose, mais par une sorte de dilletantisme moral, pour mieux analyser par la réflexion les questions de psychologie ou de littérature qui sollicitaient son esprit et avaient fait toujours la joie de sa vie.

Et quand un livre nouveau posait ainsi à Charles Ritter quelque question intéressante, il ne pouvait s'empêcher de la retourner et de faire savoir à l'auteur ce qu'il en pensait. Ce n'était pas simple amusement ou manie

d'écrire; mais bien l'intérêt pour l'œuvre et la sympathie pour l'écrivain qui entraînaient ce doux moraliste à faire connaître son sentiment. Pour cette raison, sa vie sans incidents est bonne à méditer pour la leçon de calme et de simplicité philosophique qu'elle porte en elle; et le petit volume dans lequel une main fraternelle a si pieusement renfermé le souvenir discret de ce passé demeure un enseignement de sagesse et de goût.

P. B.

D'Ansse de Villoison et l'hellénisme en France pendant le dernier tiers du XVIII^e siècle, avec un portrait d'après J. Boilly et le fac-simile d'une lettre à Wieland, par CHARLES JORET, membre de l'Institut. *Paris, librairie Honoré Champion*, 1910, in-8°, de XII-540 p. (Bibliothèque de l'École des Hautes-Études, sciences historiques et philologiques, fasc. 182.)

Nos lecteurs n'ont sans doute pas oublié les pages ingénieuses que M. Charles Joret a consacrées ici même à l'helléniste D'Ansse de Villoison. Elles ont été l'origine de recherches plus amples, qui, fructueuses, ont fourni la matière du gros volume dont on a lu le titre ci-dessus.

Bien que par la curiosité de son esprit et la variété de ses connaissances Villoison n'ait pas été seulement un helléniste, mais un humaniste érudit et un mondain très répandu dans la bonne société, en France et ailleurs, son histoire importe plus à l'étude de la culture intellectuelle en Europe, à la fin du XVIII^e siècle, qu'à celle de l'histoire littéraire de notre pays.

Né à Corbeil le 5 mars 1750 et issu d'une souche espagnole, Jean-Baptiste-Gaspard d'Ansse de Villoison sentit se déclarer de bonne heure sa vocation d'helléniste. Mais ce n'était pas le temps de la spécialisation à outrance et on pouvait savoir beaucoup d'une chose sans ignorer nécessairement toutes les autres. Il voyagea en Italie, en Suisse, en Allemagne, en Hollande, en Angleterre, recherchant volontiers les distinctions et les honneurs; et quand il se trouvait éloigné de ses connaissances, il correspondait avec elles, écrivant, à leur intention, des lettres aussi obligeantes que bien informées.

Mais ces devoirs de courtoisie ainsi accomplis ne diminuaient ni son activité ni sa production. Chemin faisant, Villoison publiait tant d'éditions grecques qu'il serait fastidieux de les énumérer ici. Toujours voyageur infatigable, il séjournait à Venise, à Weimar, en Grèce, mais se trouvait en France, en train de préparer une réimpression de l'*Iliade*, quand la Révolution éclata. Ce qu'elle fut pour ce travailleur acharné, on le devine. Elle le molesta, mais elle l'épargna, et, malgré le malheur des temps, l'helléniste put ne pas interrompre ses études et ses publications. Il vécut jusqu'en 1805, professeur de grec moderne à l'École des langues orientales vivantes et publiciste infatigable.

L'attrait du gros livre de M. Joret, si abondant en détails de toute sorte, est, pour ceux que ne préoccupe pas exclusivement l'histoire de l'hellénisme, d'avoir replacé le très galant homme que fut Villoison au milieu de ses relations. Et elles furent nombreuses autant que variées, de Gœthe à M^me de Staël, de Diderot à Paul-Louis Courier. Alors qu'on s'efforçait de donner aux éditions grecques tout l'agrément des livres mondains, les hellénistes ne se croyaient pas diminués en se mêlant à la bonne société, en essayant de parler son langage. Villoison fut le parfait représentant de cette école, et c'est pour cela que sa biographie touche par certains côtés à l'histoire des mœurs polies en France et la société de son temps.

P. B.

PIERRE DE LACRETELLE. **Les origines et la jeunesse de Lamartine, 1790-1812.** *Paris, librairie Hachette*, 1911, in-16, de XII-282 p.

La chronologie a d'autant plus d'intérêt, dans l'histoire de Lamartine, que lui-même la méconnut grandement, pour ne pas dire qu'il l'ignora. Sous l'influence de son imagination et de son œuvre, il s'est établi une légende qui le représente un peu en dehors du temps, menant une existence comme l'a dit Sainte-Beuve, « large, simple, négligemment tracée ». M. de Lacretelle a surtout voulu réagir contre cette idéalisation et montrer que, pour Lamartine comme pour tout autre, la vérité pouvait être saisie de près et que chacun y gagnait. Il a donc eu recours aux sources mêmes, notamment au journal intime de la mère du poète et à d'autres papiers de famille, et il a réussi à mettre ainsi quelque précision sur des points qui jusqu'ici n'en avaient guère.

Après avoir étudié en détail les ancêtres paternels et maternels — les Des Roys — de Lamartine, et noté curieusement ses parentés avec les Bonaparte, les Chateaubriand, les Malhesherbes, les Gramont, les Tocqueville, les Grimod de la Reynière, M. de Lacretelle s'attache à l'enfant, qu'il suit pas à pas, pourrait-on dire, jusqu'à sa vingt et unième année, grâce au manuscrit si scrupuleusement tenu à jour par sa mère. M^me^ de Lamartine gagne, pour le moins, autant que son fils à cette révélation et les traits de son caractère s'en dégagent nettement. Femme supérieure, pleine de délicatesse et de tact, sensible à toute poésie, elle agit grandement sur la nature de son fils, dont elle encouragea l'inspiration et ranima la foi.

Celui-ci s'humanise aussi, placé de la sorte dans son cadre, entouré de son décor familier, de ses voisins, dont quelques-uns ne furent pas sans avoir quelque action sur lui. M. de Lacretelle a essayé de faire revivre, par exemple, l'énigmatique abbé Dumont dont la vie fournit le thème de *Jocelyn* et qui fut le premier maître d'Alphonse de Lamartine. Le court passage de celui-ci à l'institution Puppier, à Lyon, son séjour plus prolongé au collège de Belley, nous montrent un écolier assez indiscipliné, supportant mal le joug et la contrainte, plein d'imagination, mais peu appliqué, ce qui effraie sa mère pour l'avenir.

C'est du moins à Belley que Lamartine ressentit les premiers effets de son inspiration poétique, et son penchant religieux le portait dès lors vers le genre de *Méditations* qu'il allait mettre en vogue. Les trop nombreuses lectures qu'il allait dévorer ensuite, pendant les trois années d'existence solitaire qu'il mena dans sa famille, ne firent que le détourner de sa voie et l'éloigner de ses premiers sentiments. Un jeune amour l'y ramena, une passion romantique pour Henriette Pommier, belle personne dont le jeune homme s'éprit avec sa facilité coutumière pour y renoncer ensuite un peu trop aisément. Mais ce sentiment sincère, en le troublant par certains côtés, éveilla sa sensibilité et donna à son imagination un aliment qu'allait augmenter encore un voyage en Italie. Telle fut la jeunesse de Lamartine, moins paisible qu'il a voulu la peindre, emportée par ses rêves et contenue par les injonctions d'une famille moins chimérique. Si toutes ces précisions font comprendre et juger les débuts du poète d'une façon un peu différente de celle dont il s'est peint, elles servent à humaniser une image que l'imagination du poète avait vraiment trop déformée.

P. B.

PÉRIODIQUES

L'Amateur d'autographes. — Juillet; *Un projet de musée d'autographes au château de Versailles : lettre de Villenave à Louis-Philippe.* — R. Bonnet, *Gœthe et la Légion d'honneur.* — *Manuel de l'amateur d'autographes* (de Jules Lefèvre au général Le Flô). — Août-septembre; Claude Perroud, *Dix-huit lettres inédites de Madame Roland.* — A. Paupe, *La bibliothèque de Stendhal.*

Le Correspondant. — 10 juillet; *La langue française au Canada.* — F. Strowski, *Théophile Gautier.* — De Lanzac de Laborie, *Le marquis de Bouillé.* — 25 juillet; Henri Brémond, *Saint François de Sales et sainte Chantal.* — 10 août; Léon Séché, *Louis de Vignet, d'après des lettres inédites.* — 25 août; A. Leroy-Beaulieu, *L'Alsace-Lorraine et la lutte pour la culture française.* — Voltaire, *Lettres inédites* (publiées par Fernand Caussy). — Henri Brémont, *La pauvresse de Pascal.* — 10 et 25 septembre; Jean Lemoine, *Un nouvel historien de la Fronde : le chevalier de Sévigné.* — 25 septembre; Ernest Tissot, *Impression de Jersey : la maison de Victor Hugo.*

Documents d'histoire. — Décembre 1910; *La mission de Fénelon en Saintonge.* — *Dernier volume manuscrit du P. Rapin : l' « Augustinus » dénoncé.* — *Une trente-septième lettre de Bourdaloue.* — Mars 1911; *Journal de Deslyons, doyen de Senlis* (1653-1654). — *Lettres inédites du cardinal de Polignac à l'abbé de Rothelin* (20 juin 1725 à 27 janvier 1732). — *Lettres de Lamennais.* — Juin; *Guillaume du Vair en Normandie* (1617-1620). — *Lettre de Pierre-Daniel Huet à Dom Bellaize* (10 janvier 1907). — *Correspondance du cardinal de Polignac* (fin). — *Lettres de Bernardin de Saint-Pierre* (1780-1811). — *Lettres de Lamennais.* — *Lettres de Lamartine à M. Protat.* — Septembre; *Journal de Deslyons* (suite). — *Voyage de Courtépée à Troyes en 1759.* — *Un pamphlet de l'abbé de Bonneval* (fin). — *Six lettres de Lacordaire.* — *Une lettre à Alexandre Dumas.*

Feuilles d'histoire. — 1er juillet; Raymond Chincholle, *Dans la prison de Vergniaud.* — Napoléon Bonaparte, *Lettres de 1795, janvier-août.* — François Lelorrain, *Bonaparte, membre de l'Institut, touchait-il ses jetons de présence?* — 1er août; Napoléon Bonaparte, *Lettres, août-octobre 1795.* — 1er septembre; Pierre Laborderie, *Cujas à Toulouse.* — Achille Biovès, *Horace Walpole à Paris.* — Arthur Chuquet, *Xavier Audouin, candidat à l'Institut.*

Le Figaro. — 1er juillet (supplément); Maurice Donnay, *Louis Legendre.* — Jules Truffier, *A propos du trentenaire du « Monde où l'on s'ennuie ».* — René Descharmes, *Le musée Gustave Flaubert.* — 3 juillet; G. Davenay, *Louis-Xavier de Ricard.* — Francis Chevassu, *La vie littéraire : « La fille du ciel », par Judith Gautier et Pierre Loti; « La douceur de vivre », par Marcelle Tinayre.* — 5 juillet; Jean Richepin, *Pour la culture française.* — 6 juillet; Intérim, *Les Théâtres : Comédie-Française, « Un jour de fête ».* — 8 juillet (supplément); Stanislas Rzewuski, *H. G. Wells.* — 10 juillet; Francis Chevassu, *La vie littéraire : « Silhouettes historiques », par le marquis de Ségur.* — 12 juillet; Julien de Narfon, *« Le mystère de Jeanne d'Arc », par l'abbé Jouin.* — 15 juillet (supplément); Léon Séché, *Le mariage de Lamartine.* — 17 juillet; Francis Chevassu, *La vie littéraire : « Molière », par Maurice Donnay.* — 20 juillet;

André Beaunier, *Maurice Maindron.* — 21 juillet; Robert de Flers, *Les Théâtres : Comédie-Française, « Denise ».* — 22 juillet (supplément); Augustin Thierry, *Les Apôtres : gazetiers et journalistes d'autrefois.* — 24 juillet; Francis Chevassu, *La vie littéraire : « Caillou et Titi », par Pierre Mille; « Fermina Marquez », par Valery Larbaud; « l'Amour qui dure », par Alfred Bouchinet.* — 29 juillet (supplément); Gustave Flaubert, *Paysages de Grèce (extraits inédits des notes de voyage).* — H.-D. Davray, *W. M. Thackeray.* — 30 juillet; Robert de Flers, *Les Théâtres : Palais-Royal, « le Coup du berger ».* — 31 juillet; Francis Chevassu, *La vie littéraire : « l'Empire libéral » (15e vol.), par Émile Ollivier.* — 5 août; Léon Séché, *La maison de Victor Hugo, rue Notre-Dame-des-Champs.* — (Supplément) René Descharmes, *Le cœur de Flaubert.* — Comtesse Gloria, *Xavier de Maistre en montgolfière.* — 12 août (supplément); Fernand Caussy, *La Jeunesse de Baudelaire.* — Henri Kermor, *M. de Segrais.* — 14 août; Francis Chevassu, *La vie littéraire : « le Carnet d'un stagiaire », par Henri Bordeaux; « les Epaves », par Édouard Quet; « les Grandes mystifications littéraires », par Augustin Thierry.* — 19 août (supplément); Gaston Deschamps, *L'Académie florimontane.* — Augustin Thierry, *Un pamphlétaire royaliste* (Peltier). — A. de Bertha, *Alexandre Petœfi.* — 22 août; L. C., *Théâtre du peuple de Bussang : « le Mystère de Judas Iscariote ».* — 26 août (supplément); J.-L. Vaudoyer, *Théophile Gautier anecdotique.* — Michel Aubé, *Le souvenir de Charles Demange.* — 23 août; Francis Chevassu, *La vie littéraire : « la Maîtresse servante », par Jérôme et Jean Tharaud; « l'Écueil », par Albert-Émile Sorel.* — 2 septembre (supplément); Émile Berr, *Le pseudonyme en littérature.* — Maurice Guillemot, *Une correspondance littéraire* (de Frédéric Lepeytre sur Desbordes-Valmore). — Edmond Cléray, *Le Cabinet littéraire.* — 4 septembre; Francis Chevassu, *La vie littéraire : « Aux champs », par Henri Chantavoine; « Lord Will, aviateur », par Henri Kistemæckers.* — 5 septembre; Robert de Flers, *Les Théâtres : Bouffes-Parisiens, « le baron de Batz. »* — 6 septembre; André Beaunier, *Contre la statue de Stendhal.* — 9 septembre (supplément); Grimod, *Les interprètes de Bérénice.* — 11 septembre; Francis Chevassu, *La vie littéraire : « la Frontière », par Maurice Leblanc: « De loin... », par Étienne Corot.* — 16 septembre (supplément); comte d'Haussonville, *Mme de Staël et Mme de Krudener, correspondance inédite.* — Raymond Schwab, *Paul-Louis Courier canonnier à cheval.* — 18 septembre; Francis Chevassu, *La vie littéraire : « la Ginguette », par Gyp; « Effrois et fantasmagories », par Wells.* — 21 septembre; Robert de Flers, *Les Théâtres : Athénée, « Monsieur Pickwick ».* — 22 et 25 septembre; Ph. Emmanuel Glaser, *La littérature française et le sentiment national.* — 23 septembre (supplément); Félicien Pascal, *La collection Lovenjoul.* — 25 septembre; Ernest Daudet, *Henry Houssaye.* — Francis Chevassu, *La vie littéraire : « Sonia et ses amis », par Émile Berr; « Baïgagno », par Aleko Constantinov.* — 29 septembre; Robert de Flers, *Les Théâtres : Odéon, « l'Aveu », « les Précieuses ridicules ».* — 30 septembre (supplément); Augustin-Thierry, *La prodigieuse bibliothèque du comte de Fortsas.* — Loret, *Les Houssaye.* — 1er et 2 octobre; Ph. Emmanuel Glaser, *La littérature française et le sentiment national.* — 2 octobre; Francis Chevassu, *La vie littéraire : « La Ville enchantée », par Mrs. Oliphant; « La petite Papacoda », par Paul Reboux.* — 3 octobre; Robert de Flers, *Théâtres : Variétés, « La vie parisienne »; Théâtre-Antoine, « Le vagabond », « Perdreau ».* — 4 octobre; Robert de Flers, *Les Théâtres : Ambigu, « la Petite Roque », « Messieurs les Ronds-de-cuir ».* — 5 octobre; Robert de Flers, *Les Théâtres : Renaissance, « le Scandale ».* — 7 octobre (supplément); Taverny, *Charles Dickens conférencier.* — 8 octobre; Régis Gignoux, *Les Théâtres : Comédie-Française, « Primerose »,* — 10 octobre; Robert de Flers, *Les Théâtres : Théâtre Sarah-Bernhardt, « le Typhon ».* — Francis Chevassu, *La vie littéraire : « l'Aile », par Jean Richepin.* — 11 octobre; Robert de Flers, *Les Théâtres : Vaudeville, « Sa fille ».* — 13 octobre; Robert de Flers, *Les Théâtres :*

Palais-Royal, « *le Petit café* ». — 14 octobre (supplément); *Inédits de Victor Hugo*. — Bligny, *La statue de la marquise* (de Sévigné). — 17 octobre; Henri Roujon, *Lettre ouverte* (de Beaumarchais). — Francis Chevassu, *La vie littéraire : « Raffin Su Su », par Jean Ajalbert; « le Sortilège », par Hélène Vacaresco; « Pages choisies de Chateaubriand », par Victor Giraud; « le Sourire de la Joconde », par Jean Madeline*. — 18 octobre; Robert de Flers, *Les Théâtres : Renaissance*, « *Un beau mariage* ». — 20 octobre; Robert de Flers, *Les Théâtres : Théâtre Femina*, « *l'Enfant du siècle* ». — 21 octobre (supplément); Segrais, *Mémoires et anecdotes*. — 23 octobre; Francis Chevassu, *La vie littéraire : « le Sol d'Alsace », par Marthe Fiel*. — 25 octobre; Paul Adam, *Lamartine et l'Europe*. — 28 octobre (supplément); Michel Aubé, *Marie de La Morvonnais*. — 29 octobre; Robert de Flers, *Les Théâtres : Odéon*, « *le Tribut* ». — 30 octobre; Julien de Narfon, *La journée de Bossuet*. — 31 octobre; Francis Chevassu, *La vie littéraire : « De Buenos-Aires au Gran Chaco », par Jules Huret*.

Le Gaulois. — 3 juin; Gustave Flaubert, *Lettre inédite à Michelet*. — Félix Duquesnel, *Notes et souvenirs : Victor Hugo; la première entrevue*. — Émile Faguet, *Répétitions générales et premières représentations*. — 16 juin; *Académie française : réception du général Langlois*. — 17 juin; Félix Duquesnel, *Le centenaire d'Adolphe d'Ennery*. — *La galerie des contemporains : M. Charles Péguy*. — Jules Bertaud, *Le « Prince des critiques »* (Jules Janin). — Félix Duquesnel, *Victor Hugo intime : la reprise de « Ruy Blas »*. — 18 juin; Émile Faguet, *Jules Janin*, — 19 juin; Jules Delafosse, *Le génie normand*. — 25 juin; André Hallays, *Louis Courajod*. — 1er juillet; Félix Duquesnel, *Victor Hugo intime : Mlle George racontée par Victor Hugo*. — 7 juillet; Frédéric Masson, *M. Jaurès et l'histoire*. — 9 juillet; Louis Bertrand, *La question du latin*. — 20 juillet; René Doumic, *Maurice Maindron*. — 21 juillet; Louis Teste, *Un demi-siècle de mémoires* (Robert Mitchell). — 29 juillet; Jean Richepin, *Les humanités*. — Geo Kerbral, *Une heure chez Théophile Gautier, mémoires apocryphes*. — Émile Faguet, *Le culte du théâtre*. — 3 août; René Doumic, *Des livres pour nos enfants*. — 7 août; Émile Faguet, *Les morts d'acteurs*. — 12 août; Jules Sandeau, *Lettres inédites*. — 26 août; Stanislas Rzewuski, *Les œuvres inédites de Tolstoï*. — 30 août; Léon Séché, *Le centenaire de Théophile Gautier : Victor Hugo, Gérard de Nerval et Théophile Gautier, l'histoire et la légende*. — 9 septembre; André Hallays, *La tragédienne et le margrave* (la Clairon). — 17 septembre; Émile Faguet, « *Invraisemblable* ». — 19 septembre; Fourcaud, *Les vêpres de la marquise* (de Sévigné). — 20 septembre; comte d'Haussonville, *Quelques directeurs d'âme au XVIIe siècle*. — 22 septembre; Tout-Paris, *Les cabarets de Montmartre*. — 23 septembre; Émile Faguet, *Propos de théâtre*. — 25 septembre; Tout-Paris, *Henri Houssaye*. — 27 septembre; René Doumic, *Henri Houssaye*. — 5 octobre; Tout-Paris, *A Nohant*. — 7 octobre; Tout-Paris, *La bibliothèque de l'Opéra*. — Charles Le Goffic, *Le souvenir de Mme de Sévigné aux Rochers*. — 8 octobre; René Doumic, *Une oubliée* (Mme de Sévigné). — 9 octobre; Louis de Meurville, *Inauguration de la statue de Mme de Sévigné à Vitré*. — 11 octobre; Maurice Talmeyr, *Où est Bossuet?* — Tout-Paris, *Le maître de Conan Doyle* (le Dr Joseph Bell). — 13 octobre; Tout-Paris, *Le collège d'Harcourt*. — 21 octobre; René Doumic, *Après la « Jeanne d'Arc » de M. Hanotaux*. — Ernest Seillière, *Hélène Doenniges dans la littérature*. — Fernand Caussy, *M. de Voltaire aux champs* (documents inédits). — L. de Fourcaud, *Mme Récamier au Petit-Palais des Champs-Élysées*. — 24 octobre; Tout-Paris, *Le ménage Favart*. — 25 octobre; *Une scène inédite de Victor Hugo*. — 29 octobre; Félix Duquesnel, *Molière et « le Bourgeois gentilhomme »*. — Tout-Paris, *Le monument de Bossuet en la cathédrale de Meaux*. — 30 octobre; Léo Archer, *A Meaux : les fêtes de Bossuet*.

Journal des débats politiques et littéraires. — 2 juillet; Louis Delzons, *Le livre d'un orateur : les « Études et discours » de M. Sabatier*. — 3 juillet;

Henry Bidou, *La semaine dramatique : « la Fille du ciel », par Judith Gautier et Pierre Loti; Renaissance « le Mystérieux Jimmy », par Y. Mirande et H. Géroule.* — 5 juillet; Paul Ginisty, *Le Parnasse.* — 6 juillet; M. Wilmotte, *La langue française en Italie.* II. — 8 juillet; Germain Lefèvre-Pontalis, *La « Jeanne d'Arc » de M. Hanotaux.* — 10 juillet; Henry Bidou, *La semaine dramatique : Comédie-Française « Le Respect de l'amour », par Lionel Laroze; « Jour de fête », par Gabriel Faure.* — 12 juillet; Ernest Seillière, *Le Saint-Simon de Boislisle* (tome XXIII). — 17 juillet; Henry Bidou, *La semaine dramatique : les concours de comédie au Conservatoire.* — 19 juillet; Paul Ginisty, *Une devancière* (Mme Beecher-Stowe). — 24 juillet; Henry Bidou, *La semaine dramatique : « Molière e sua Moglie », par Gerolamo Rovetta.* — 25 juillet; Joseph Aynard, *Thomas Hardy.* — 26 juillet; J. Bourdeau, « *Les Pères de la Révolution* » (par Joseph Fabre). — 31 juillet; Henry Bidou, *La semaine dramatique : le Théâtre-Français sous le premier Empire.* — 2 août; Paul Ginisty, « *Ross-Hall* ». — 5 août; Maurice Muret, *Le paradoxe au théâtre : M. George-Bernard Schaw.* — 7 août; Henri Bidou, *Le Théâtre-Français sous le premier Empire.* — 11 août; J.-L. Vaudoyer, « *Godelieve, princesse de Bahr* (par le comte de Comminges). — André Hallays, *L'Histoire de France de M. Ernest Lavisse.* — 14 août; René Pinon, *Madame L. Paul-Dubois, née Geneviève-Louise Taine.* — Henry Bidou, *Molière et M. Donnay.* — 16 août; Charles Samaran, *A propos de Saint-Amand.* — 19 août; Daniel Halévy, « *La mère et l'enfant* » (par Charles-Louis Philippe). — 21 août; Henry Bidou, *De Beaumarchais à Dumas.* — 22 août; Henri de Régnier, *Théophile Gautier et José-Maria de Heredia.* — 23 août; Henri Welschinger, *Leconte de Lisle bibliothécaire.* — Hubert Miraud, *Ponsard et la gloire.* — 28 août; Henry Bidou, *La semaine dramatique : « Taisun », par M. Lengyel.* — 29 août; J.-L. Vaudoyer, *Théophile Gautier amoureux.* — 2 septembre; Pierre de Quirielle, *L'œuvre d'Auguste Angellier.* — 4 septembre; Henry Bidou, *La semaine dramatique : « Les deux Hélène », par Jules Bois; « Tête-d'or », par Paul Claudel.* — 6 septembre; Pierre de Quirielle, *Auguste Comte et les Jésuites.* — Maurice Muret, *M. Gerhart Hauptmann romancier.* — 8 septembre; Henry de Castries, *Voiture l'Africain.* — Albert Ojardias, *Une âme bénédictine et l'œuvre de Maurice Barrès.* — 10 septembre; Émile Faguet, *Madame de Genlis.* — 11 septembre; Henry Bidou, *La semaine dramatique : Bouffes-Parisiens, « Le baron de Batz », par J.-J. Frappa.* — 12 septembre; Henri de Régnier, *Variantes* (d'Alfred de Vigny). — 13 septembre; Paul Ginisty, *Charles Dickens en France.* — 18 septembre; Henry Bidou, *La semaine dramatique : rythme et déclamation.* — 20 septembre; Ernest Seillière, « *Le romantisme et la mode* » (par Louis Maigron). — 25 septembre; Henri Welschinger, *Henry Houssaye.* — Henry Bidou, *La semaine dramatique : Athénée, « M. Pickwick », par Georges Duval et Robert Charvay.* — 29 septembre; André Hallays, *Mme de Sévigné en Bretagne.* — 2 octobre; Henry Bidou, *La semaine dramatique : M. Le Bargy dans « Tartuffe »; Théâtre-Michel, « Miche a des principes », par J.-J. Frappa; « Pour être du club », par Richard O' Monroy; Théâtre Cluny, « Le Canard jaune », par Claude Rolland.* — 4 octobre; Maurice Muret, *La rédemption d'une héroïne scandinave* (« Esie Lindtner », par Karin Michaelis). — 6 octobre; André Hallays, *Mme de Sévigné en Bretagne.* II. — 8 octobre; Joseph Aynard, « *La ville enchantée* » (par Mrs. Oliphant). — 9 octobre; Henry Bidou, *La semaine dramatique : Ambigu, « la petite Roque », d'après G. de Maupassant, par André de Lorde et Pierre Chaîne; « Messieurs les Ronds-de-cuir » d'après G. Courteline, par R. Dieudonné et Raoul Aubry; Théâtre Antoine, « le Vagabond », par H.-R. Fellinger; « Perdreau », par R. Dieudonné.* — 11 octobre; Paul Ginisty, *La statue de D'Artagnan.* — 12 octobre; Z., *Le chevalier de Sévigné.* — 13 octobre; Maurice Muret, *Une femme fatale : Hélène de Doenniges.* — 15 octobre; J.-L. Vaudoyer, « *Novembre* » (par Gustave Flaubert). — 16 octobre; Henry Bidou, *La semaine dramatique : Comédie-Française, « Primerose », par*

G.-A. de Caillavet et R. de Flers; Vaudeville, « *Sa fille* », *par F. Duquesnel et André Barde; Palais-Royal*, « *le Petit café* », *par Tristan Bernard.* — *Le monument de Segrais.* — 18 octobre; Pierre de Nolhac, *L'émigration de M^me^ Vigée-Le Brun.* — Antoine Albalat, *Calvin et* « *l'Institution chrétienne* ». — 20 octobre; Alexandre Masseron, *Le collège de Lesneven.* — André Hallays, *Jean-Jacques Rousseau genevois.* — 23 octobre; Henry Bidou, *La semaine dramatique : Renaissance*, « *Un beau mariage* », *par Sacha Guitry; Théâtre Sarah-Bernhardt*, « *le Typhon* », *par M. Lengyel; Fémina*, « *l'Enfant du siècle* », *par Le Lasseur.* — 24 octobre; Augustin Filon, *Renan et les Anglais.* — 26 octobre (supplément); *Séance publique annuelle des cinq Académies.* — 27 octobre; Henry Bidou, *Le théâtre des rois.* — André Hallays, *Les lettres de Rousseau à M^me^ Delessert.* — 30 octobre; Henry Bidou, *La semaine dramatique : Odéon*, « *le Tribut* », *par A. Karcher et R. Jeanne.* — 30 et 31 octobre; *Les fêtes en l'honneur de Bossuet.* — 31 octobre; Henry Bidou, *Rabelais et le théâtre.* — J. Bourdeau, *La névrose de Chateaubriand.*

Mercure de France. — 1^er^ juillet; Émile Henriot, *Théophile Gautier poète.* — Georges Batault, *Le problème de la culture et la crise du Français.* — 16 juillet; Paterne Berrichon, *Rimbaud en Belgique et à Londres : Fin des* « *Illuminations* ». — Docteur Paul Voivenel, *Du rôle de la maladie dans l'inspiration littéraire.* — Nelly Mélin, *Le journal d'Adèle Schopenhauer.* — 1^er^ août; Henri Clouard, *André Gide critique littéraire.* — Anne-Marie et Charles Lalo, *De l'inaptitude des romanciers contemporains à observer les questions d'argent.* — 16 août; Henri Monod, *Les lettres de Mérimée à Panizzi.* — Paul-Louis Hervier, *Les amours de Charles Dickens.* — 1^er^ septembre; Camille Pitollet, *Correspondance inédite de Jean Reboul et de Frédéric Mistral.* — 16 septembre; André Fontainas, *Les poésies de Théophile Gautier.* — Arthur Rimbaud, *Vers inédits et variantes d'* « *Illuminations* ». — Léon Séché, *Henri de Latouche et la camaraderie littéraire.* — Maurice Pellisson, *Journalistes et gens de lettres au XVIII^e^ siècle.* — 1^er^ octobre; Doris Gunnel, *Une liasse de lettres inédites de M^me^ de Staël* — Ernest Gaubert, *L'œuvre et la morale d'Octave Mirbeau.* — 16 octobre; Emile Magne, *La jeunesse de Voiture.* — Marcel Coulon, *Introduction à l'étude de J.-H. Fabre.*

Revue de Paris. — 1^er^ et 15 juillet; Eugène Fromentin, *Les peintres hollandais.* — 1^er^ juillet; Marthe Conor, *La jeunesse de Madame Roland.* — W.-H. Schofield, *Le* « *gentleman* » *dans Shakespeare.* — 15 juillet; Michel Bréal, *Un épisode de la vie sentimentale de Gœthe.* — 1^er^ août; Madeleine Cazamian, *Christina Rosetti.* — 15 août; François Coppée, *Lettres de Danemark et d'Allemagne* (1873). I. — J. Chasle-Pavie, *Aloysius Bertrand.* — 1^er^ septembre; François Coppée, *Lettres de Danemark et d'Allemagne.* II. — Maurice Muret, *Antonio Fogazzaro et son œuvre.* — 15 septembre; A. Martin-Decaen, *Thérèse Levasseur*, « *veuve de J.-J. Rousseau* ». — Louis Cazamian, *La cité de la nuit tragique* (par James Tomson).

Revue des Deux Mondes. — 1^er^ juillet; Jean Dornis, *Le sentiment religieux dans la poésie française contemporaine.* — 15 juillet; Émile Faguet, *De l'influence de Théophile Gautier.* — François Coppée, *Lettres à sa mère et à sa sœur* (1869-1873) (publiées par Jean Monval). — René Doumic, *Revue dramatique : le Théâtre brutal.* — T. de Wyzewa, *L'aventure amoureuse du poète Novalis.* — 1^er^ août; Firmin Roz, *Romanciers anglais contemporains : M. H. G. Wells.* — 15 août; Victor Du Bled, *Foyers de Théâtres.* II. *Opéra, Variétés, Palais-Royal, Vaudeville, Gymnase, Porte-Saint-Martin.* — 1^er^ septembre, Raphaël-Georges Lévy, *Levasseur.* — René Pichon, *L'antiquité romaine et la poésie française à l'époque parnassienne.* — Ernest Daudet, *Alexandre de Humboldt et la police royale : lettres inédites* (1816-1820). — Paul Hazard, *Les enfances de Giacomo Leopardi.* — 15 septembre; Émile Faguet, *Mademoiselle de Gournay.* — René Doumic, *Lettres d'un philosophe et d'une femme sensible : Condorcet et M^me^ Suard, d'après une correspon-*

dance inédite. I. *L'amitié tendre.* — T. de Wyzewa, *Le centenaire de Thackeray.*

Revue des études rabelaisiennes. — 1911, 1 et 2; Gustave Cohen, *Rabelais et le théâtre.* — Abel Lefranc, *Sur quelques dates de la vie de Rabelais.* — Maurice Roy, *Charles Carmoy, peintre du cardinal du Bellay et du roi Mégiste.* — Le Dr Faucillon et H. Grimaud, *Documents sur la famille Rabelais.* — Jean Plattard, *Rabelais et Mellin de Saint-Gelais.* — Jacques Soyer, *A propos des termes nautiques chez Rabelais.* — H. Vaganay, *Notes lexicographiques.* — Henri Clouzot, *Une nouvelle carte du pays chinonais.* — Louis Karl, *Rabelais en Hongrie.* — Alfred Boissier, *Rabelais et l'assyriologie.* — L. Dorveaux, H. H., A. Thomas, A. L., *Notes pour le commentaire.* — J. B., *Pièces relatives au procès de Gaucher de Sainte-Marthe avec les marchands fréquentant la rivière de Loire.* — E.-H. Clouzot, *La date du « Moyen de parvenir ».* — Abel Lefranc, *L'identification de Raminagrobis.* — Abel Lefranc, *Rabelais médecin du grand hôpital de Lyon.* — Abel Lefranc, *Les dates de publication du « Pantagruel » et des premiers ouvrages de Rabelais.* — 3e fascicule; L.-V. Bourrilly, *Bertrand de la Borderie et le « Discours du voyage de Constantinople ».* — Jean Plattard, *Frère Antoine du Saix, « commandeur jambonnier de Saint-Antoine » de Bourg-en-Bresse.* — Lazare Sainéan, *Rabelaesiana.* — Hugues Vaganay, *Trois contemporains de Rabelais.* — Lucien Romier, *Un récit inédit de la « Sciomachie ».* — Jean Plattard, *Un document nouveau sur la légende de Pantagruel à la fin du XVe siècle.* — H. Vaganay, *Les saints producteurs des maladies.*

Revue hebdomadaire. — 1er juillet; Gaston Bonnier, *Pour et contre le Darwinisme.* — André Chaumeix, *Le mouvement des idées : l'opinion.* — 8 juillet; Maurice Sabatier, *Montalembert.* — Emile Magne, *Voiture et les divertissements de l'hôtel de Rambouillet.* — 22 juillet; Maurice Muret, *Une romancière autrichienne : Enrica de Handel-Mazzetti.* — 29 juillet; E. Babelon, *Le Collège de France et son nouveau règlement.* — 5 août; André Chaumeix, *Les entretiens de Rodin sur l'art.* — 12 août; Henri Welschinger, *La jeunesse du duc d'Aumale.* — Lacordaire, *Lettres inédites* (publiées par J. Bézy). — 19 août; Germain Lefèvre-Pontalis, *Maurice Maindron.* — 26 août; Duchesse Decazes, *M. Thiers en 1844* (Fragments d'un journal inédit). — 2 septembre; Jean-Louis Vaudoyer, *Théophile Gautier : le style et l'émotion.* — 9 septembre; Émile Magne, *Stations thermales d'autrefois : les délices de Spa.* — 16 septembre; Georges Goyau, *La « Jeanne d'Arc » de M. Hanotaux.* — 23 septembre; Firmin Roz, *Les métamorphoses de Don Juan.* — Louis de Préaudeau, *La Harpe et son bonnet rouge.* — 30 septembre; Émile Guillaumin, *Charles-Louis-Philippe.*

Revue politique et littéraire (Revue bleue). — 1er juillet; Louis Barthou, *Sur un manuscrit de Lamartine : Milly ou la Terre natale.* — A. Joussain, *Ed. Schuré et la renaissance de l'idéalisme romantique.* — Lucien Maury, *Les Lettres : deux romanciers* (Pardo Bazan, Selma Lagerlof). — 8 juillet; Henri Michel, *Les bibliothèques municipales.* — Lucien Maury, *Les Lettres : romans et nouvelles.* — 1er, 8 et 15 juillet; Richard Wagner, *Lettres à des amies* (publiées par Georges Knopft). — 15 juillet; Lucien Maury, *Les Lettres : histoire et mémoires.* — 22 et 29 juillet; Émile Littré, *Lettres de vieillesse* (publiées par Paul Bonnefon). — 22 juillet; Lucien Maury, *Les Lettres : esthéticiens et artistes.* — 29 juillet; Léon Bocquet, *Les deux Boilly.* — Paul Gauthier, *La philosophie contemporaine en France.* — 5 et 12 août; Ledru-Rollin, *Lettres de jeunesse* (publiées par André Macaigne). — 5 août; Lucien Maury, *Les Lettres : supercheries romantiques.* — 12 et 19 août; Ch. Lalo, *Taine et Zola : l'esthétique naturaliste et l'esthétique réaliste.* — 12 août; Lucien Maury, *Victor Giraud historien de la littérature.* — 19 et 26 août; A. de Custine, *En Allemagne en 1815* (Lettres inédites publiées par Paul Bonnefon). — 19 août; Lucien Maury, *Les Lettres : De Georges Clemenceau et de quelques voyageurs.* — 26 août ; T. de Visan, *Un ancêtre du régionalisme : le comte A. de Gobineau.*

— A. Bossert, *Caroline de Gunderode.* — 26 août et 2 septembre; L. Charlanne, *Un Français écrivain anglais au XVII^e siècle : P.-A. Motteux.* — 2 septembre; Gabriel Mourey, *Maurice Barrès critique d'art.* — Régis Michaud, *Une romantique d'outre-mer : Margaret Fuller Ossoli* (1810-1850). — Lucien Maury, *Les Lettres : Autour de Balzac.* — Jacques Lux, *Weimar après les classiques.* — 9 septembre; Léon Bocquet, *La genèse du « Polyphème » de Samain.* — Lucien Maury, *Les Lettres : deux récits (« Isabelle », par André Gide; « La maîtresse servante », par Jérôme et Jean Tharaud).* — 9 et 16 septembre; Yvonne de Romain, *Le mouvement littéraire de la Suisse française.* — 16 septembre; Fernand Caussy, *Voltaire politique de clocher.* — Lucien Maury, *Les Lettres : les mémoires de Casanova.* — 23 septembre; Edmond Rousse, *Une lettre inédite sur la Commune* (publiée par Paul Bonnefon). — Virgile Pinot, *Christine de Suède et La Rochefoucauld.* — Lucien Maury, *Les Lettres : un roman anglais, « la Ville enchantée »* (par Mrs. Oliphant). — Jacques Lux, *Les Lettres grecques contemporaines.* — 30 septembre; Paul Flat, *Le faux art dramatique français à l'étranger.* — L. Dumont-Wilden, *Les Flamands et la culture française.* — Jean Plattard, *Nicolas Denisot, dit le comte d'Alsinois, poète et peintre.*

Le Temps. — 1^er^ juillet; Émile Faguet, *Le plaisant abbé de Boisrobert.* — 2 juillet; George Rageot, *Henri Bergson.* — 3 juillet; *En marge* (Ronsard). — Adolphe Brisson, *La comédie en France de Beaumarchais à Scribe* (d'après l'ouvrage d'Eugène Lintilhac). — Rémy de Gourmont, *Paul Fort.* — 4 juillet; Gaston Deschamps, *Charles Demange.* — 5 juillet; Jules Troubat, *Théophile Gautier et Sainte-Beuve.* — 6 juillet; *Les rapports littéraires de la France et des Pays-Bas.* — 7 juillet; Joseph Galtier, « *Mon filleul* » (par Henri Lavedan). — 8 juillet; Paul Souday, *Fogazzaro.* — 10 juillet; *En marge* (le Romantisme). — Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : les concours de tragédie et de comédie au Conservatoire; le théâtre national ambulant Gémier; Comédie-Française, « Jour de fête », par Gabriel Faure.* — Pierre Mille, « *La prison de verre* » (par Gaston Chérau). — 11 juillet; Ernest Lavisse, *L'apprentissage du travail personnel à la Sorbonne.* — Georges Cain, *Maître Henri-Robert.* — 13 juillet; Gaston Deschamps, *Lafcadio Hearn.* — 16 juillet; Émile Faguet, *Comment Victor Hugo travaillait.* — 17 juillet; Gérard Harry, *Le théâtre en Belgique.* — 18 juillet; Pierre Mille, « *La ville inconnue* » (par Paul Adam). — 19 juillet; Alfred Mézières, « *Silhouettes historiques* » (par le marquis de Ségur) — 21 juillet; Jules Claretie, *La vie à Paris : Pierre Lachambaudie; Maurice Maindron.* — 22 juillet; *Académie et prolétariat* (Michel Pons). — 23 juillet; Emile Boutroux, *Jeanne d'Arc* (par Gabriel Hanotaux). — 24 juillet; Pierre Comert, *La saison théâtrale à Berlin.* — Léon Séché, *Lamartine candidat à la députation en 1831.* — 25 juillet; Paul Souday, *André Gide.* — 28 juillet; T. de Wyzewa, *Le carnet de voyage d'Eugène Fromentin.* — 30 juillet; Joseph Bois, *A propos de Paul-Louis Courier.* — Émile Faguet, *La jeunesse de Gœthe.* — 31 juillet, Jean Carrère, *Le théâtre en Italie.* — 1^er^ août; H. Parigot, *Cherbuliez.* — 3 août; *Un monument à Olivier de Magny.* — *Montaigne fonctionnaire mécontent.* — 4 août; Gaston Deschamps, *Les derniers jours de Verlaine.* — *La jeunesse d'Edmond Schérer.* — 6 août; Paul Souday, « *La maîtresse servante* » (par Jérôme et Jean Tharaud). — *M^me^ de Sévigné en Bretagne.* — Emile Delphin, *La saison théâtrale en Suisse.* — Pierre Mille, « *Terres de silence* » (par Édouard White). — Joseph Bois, *La femme de demain : chez M^me^ Jean Bertheroy.* — 8 août; Philippe Millet, *Le testament philosophique de William James.* — 9 août; F. Strowski, *Un livre posthume de Ferdinand Brunetière.* — 10 août; Marc Varenne, *Les représentations d'Orange.* — *L'idée fixe du père de Balzac.* — 12 août; Émile Faguet, *Deux chroniqueurs* (Émile Berr et Henri Chervet). — 13 août; *La niche de Stendhal.* — Jules Bois, *La femme de demain : chez M^me^ Daniel Lesueur.* — Alfred Mézières, *Mémoires de la comtesse Potocka.* — 14 août; Michel Delines,

La vie théâtrale russe (1910-1911). — Rémy de Gourmont, *Gongora et le gongorisme.* — 15 août; Joseph Bois, *La femme de demain : Mme Colette Yver est antiféministe.* — 17 août; Gaston Deschamps, « *La ville enchantée* » (par Mrs. Oliphant). — *Le dernier récit de Tolstoï.* — 18 août; Joseph Bois, *La femme de demain : Mme de Pierrebourg est optimiste.* — 19 août; Jean Lefranc, *Deux drames inédits de Dumas père.* — 20 août; G. D., *Le tombeau de Balzac.* — Jules Troubat, *Un romantique méconnu : Champfleury.* — Joseph Bois, *La femme de demain : Mme Annie de Pène est tout à fait rassurée.* — 21 août; J. F. Prater, *La saison théâtrale à Vienne* (1910-1911). — Pierre Mille, « *La biche relancée* » (par Abel Hermant). — 22 août; François Ponsard, *Une grande ville d'eaux au XVIIe siècle.* — 23 août; T. G., « *La famille Glinet* ». — Paul Souday, *A propos des histoires de bêtes de M. Louis Pergaud.* — Joseph Bois, *La femme de demain : la thèse de Mme Aurel.* — Henry Lichtenberger, *Le mystère de Judas au théâtre du Peuple de Bussang.* — 25 août; Jules Claretie, *La vie à Paris : Mme Naptal-Arnault.* — Gaston Deschamps, *L'itinéraire de Jules Huret. L'orthodoxie de Pascal.* — 26 août; Émile Faguet, « *Les maîtres de l'heure* » (par Victor Giraud). — Joseph Bois, *La femme de demain : Mme Gabrielle Réval voit l'avenir en rose.* — 28 août; *En marge* (Louvet de Couvray). — M. Ruttkay, *Le théâtre hongrois contemporain.* — 29 août; J. C., *Les polémiques autour de Mgr. Duchesne.* — Jules Bois, *La femme de demain : chez Mme Marcelle Tinayre.* — 30 août; Virgile Pinot, *Mme de Staël et Brinkman.* — 31 août; François Ponsard, *Lady Blessington et le comte d'Orsay.* — 1er septembre; Jules Claretie, *Les centenaires littéraires : Théophile Gautier.* — 3 septembre; *Théophile Gautier et les Beaux-Arts.* — Gaston Deschamps, *La vie littéraire : le romancier de Léonard* (Dimitri Merejkowsky). — 4 septembre; A. B. Walkley, *L'année théâtrale à Londres.* — *En marge : Gaultier-Garguille* (par Émile Magne). — 5 septembre; A. Mézières, *Trois éducateurs alsaciens* (Joseph Willm, Jean Macé, Nefftzer). — 6 septembre; André Tardieu, *La vie littéraire* : « *Silhouettes anglaises* » (par René Puaux). — 7 septembre; *L'Académie et M. Lanson.* — 8 septembre; Joseph Bois, *La femme de demain : Myriam Harry.* — 9 septembre; Émile Faguet, *Menus propos de littérature : M. Clemenceau et l'Amérique.* — 10 septembre; *Du pavillon de Croisset à l'Acropole d'Athènes.* — 11 septembre; L.-G. Lambert, *L'année théâtrale à New-York.* — Gaston Deschamps, *En l'honneur de Flaubert.* — 15 septembre; Jules Troubat, *Un lettré de Genève : Charles Ritter.* — 16 septembre; F. Caussy, *Voltaire et l'abbé Desfontaines.* — 17 septembre; *Le cas de Mgr. Duchesne.* — G. D., *Les paysages de Mistral.* — 18 septembre; Adolphe Brisson, *Le rayonnement du théâtre français à l'étranger : le théâtre d'aujourd'hui et de demain.* — Paul Gaultier, *La vie littéraire : un stoïcien moderne* (Jacob). — 21 septembre; Émile Faguet, *Menus propos de littérature : sur l'avarice.* — Virgile Pinot, *Mme de Staël en Suède.* — 23 septembre; *La veuve de Jean-Jacques.* — 25 septembre; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : Athénée, « Monsieur Pickwick », d'après Dickens, par Georges Duval et Robert Charvay.* — 27 septembre; Alfred Mézières, *Henri Houssaye.* — Gaston Deschamps, *La vie littéraire : « Villes mortes d'Asie-Mineure »* (par Félix Sartiaux). — 2 octobre; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : Théâtre-Michel, « Miche a des principes », par J.-J. Frappa; « Pour être du club », par Richard O'Monroy.* — 3 octobre; Alfred Mézières, *John Keats.* — 5 octobre; *Dickens et les femmes.* — Th. Lindenlaub, *Hélène de Dœnniges.* — Emile Faguet, *Un livre de maximes* (par Lucien Arréat). — 7 octobre; Th. Lindenlaub, *Le requiem d'Hélène de Dœnniges.* — 8 octobre; Philippe Millet, *La vie littéraire : les romans de Thomas Hardy.* — 9 octobre; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : Théâtre-Antoine, « le Vagabond », par H.-R. Fellinger; « Perdreau », par Robert Dieudonné; Ambigu, « la petite Roque », d'après Maupassant, par André de Lorde et Pierre Chaîne; « Messieurs les ronds-de-cuir », par R. Dieudonné et Raoul Aubry, d'après Courteline.* — *La statue de Mme de Sévigné à Vitré.* — 10 octobre;

R. R., *La vocation d'un géographe* (Élisée Reclus). — *Mme de Sévigné : discours de M. Paul Deschanel.* — Thiébault-Sisson, *Le portrait de Mme Récamier par David.* — 14 octobre; Jacques Rambaud, *Lettres de 1792, 1793, 1812 et 1815* (publiées par Arthur Chuquet). — 13 octobre; Jules Claretie, *La vie à Paris : « Musotte » et Maupassant.* — 14 octobre; *A la mémoire de Segrais.* — 16 octobre; *En marge* (Charles d'Orléans, par Pierre Champion). — Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : Comédie-Française, « Primerose », par A. de Caillavet et R. de Flers; Palais-Royal, « le Petit café », par Tristan Bernard; Odéon, reprise de « Musotte », par G. de Maupassant et Jacques Normand; Vaudeville, « Sa fille », par F. Duquesnel et André Barde; Théâtre Sarah-Bernhardt, « le Typhon », par Serge Basset, d'après Lengyel.* — *Le monument de Segrais : discours de M. Paul Deschanel.* — 17 octobre; V. J., *Rabelais et le théâtre.* — 19 octobre; Émile Faguet, *Menus propos de littérature : pour la mémoire.* — 23 octobre; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : Renaissance, « Un beau mariage », par Sacha Guitry.* — 26 octobre; *Le retour du poète prodigue* (G. d'Annunzio). — *Séance publique annuelle des cinq académies de l'Institut de France.* — 27 octobre; Jules Claretie, *Autour de Bossuet.* — 28 octobre; Marc Varenne, *La poésie des troubadours.* — 29 octobre; Gaston Rageot, *La vie littéraire : « De loin », par Étienne Corot.* — 30 octobre; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale : Odéon, « le Bourgeois gentilhomme »; « le Tribut » par Adrien Karcher et René Jeanne.* — *En l'honneur de Bossuet; discours de MM. Mézières, Jules Lemaître et Mgr. Touchet.* — 31 octobre; *Notes de lecture : Michelet et Béranger.*

LIVRES NOUVEAUX

A la mémoire *du Saintongeais Elie Vinet, principal du collège de Guyenne*, 1509-1587. Fête du quatre-centième anniversaire de la naissance d'Élie Vinet, célébrée à Barbezieux, le 16 mai 1909. Compte rendu, mémoires et documents concernant Vinet et Barbezieux, publiés par les soins de Gaston CHEVROU, président du comité d'organisation. *Barbezieux, impr. E. Venthenat.* In-8, de LXXVII-247 p. avec grav., fac-similé et plans.

Alhaiza (A.). — *Charles Fourier et sa sociologie sociétaire. Paris, Rivière.* In-8, de 77 p. Prix : 75 cent.

Allemand (F.). — *Dictionnaire biographique des Hautes-Alpes*, avec bibliographie, armoiries, sceaux et portraits. *Gap, impr. et libr. alpines.* In-8, de VI-481 p.

Anthologie *des écrivains français.* Poésie (XVII^e^ siècle) publiée sous la direction de GAUTHIER-FERRIÈRES. *Paris, Larousse.* Petit in-8, de 152 p. avec 21 portraits, dont 4 hors texte et 25 autographes. Prix : 1 fr.

Archambault (Paul). — *Guyau. Paris, Bloud.* In-16, de 64 p. Prix : 60 cent. (Philosophes et Penseurs. Science et Religion.)

Aubigné (Agrippa d'). — *Les Tragicques.* Avec une introduction par Robert SCHUHMANN. *Paris, impr. de l'Art.* Grand in-8, de 257 p. et 1 portrait.

Beaudelaire (Charles). — *Les Fleurs du mal.* Texte intégral suivi de variantes, portrait de l'auteur gravé sur bois par P.-E. Vibert. *Paris, Crès.* Petit in-8, de VIII-342 p. Prix : 7 fr. 50.

Beaumarchais. — *Théâtre illustré de Beaumarchais.* Notices et annotations par M. ROUSTAN. T. I et II. *Paris, Larousse.* 2 vol. petit in-8. T. I, de 184 p.; t. II, de 191 p. Chaque volume 1 fr.

Beresniewicz (Christine). — *Essai d'une bibliographie des traductions françaises de la littérature polonaise. Paris, Champion.* In-8, de 56 p. (Extrait de la « Revue des bibliothèques », n^os^ 4-6, avril-juin 1911.)

Blanc (Marcel). — *Étude littéraire sur les élégies romaines de Gœthe. Paris, Berger-Levrault.* In-8, de 98 p. Prix 3 fr. 50. (« Annales de l'Est », publiées par la Faculté des lettres de l'Université de Nancy. (25^e^ année, 1^er^ fascicule.)

Boppe (Auguste) et **Bonnet** (Raoul). — *Les Vignettes emblématiques sous la Révolution.* 250 reproductions d'en-têtes de lettres. *Paris, Berger-Levrault.* In-4, de VIII-184 p.

Bouillé (Marquis de). — *Souvenirs et Fragments pour servir aux mémoires de ma vie et de mon temps*; par le marquis de Bouillé (Louis-Joseph-Amour). 1769-1812. Publiés pour la Société d'histoire contemporaine, par P.-L. de KERMAINGANT. T. III : mars 1806-novembre 1812. *Paris, Picard.* In-8, de XLV-626 p. Prix : 8 fr. (Société d'histoire contemporaine.)

Boutroux (Émile). — *William James. Paris, Colin.* In-16, de 147 p. et portrait. Prix 3 fr.

Broglie (F. de). — *Discours du duc de Broglie.* 3^e^ partie : Affaires étrangères (1881-1884); 4^e^ partie : Conférences littéraires (1868-1870). *Paris, Gabalda.* In-8, de 340 p.

Brun-Durand (J.). — *Le Dauphiné à l'Académie française. Valence, impr. Céas.* In-8, de 81 p. (Extrait du « Bulletin de la Société d'archéologie de la Drôme ».)

Buchon (Alexandre). — *Voyage dans l'Eubée, les îles Ioniennes et les Cyclades en 1841.* Publié pour la première fois avec une notice biographique et bibliographique, par Jean Longnon. Préface de Maurice Barrès. *Paris, Émile-Paul.* In-8, de LXIII-294 p.

Buffenoir (Hippolyte). — *Les Charmettes et J.-J. Rousseau.* Édition définitive. *Paris, Émile-Paul.* In-16, de 136 p. avec 8 grav. hors texte. Prix : 2 fr. (Pour le bi-centenaire de J.-J. Rousseau (1712-1912). Études sur le XVIIIe siècle.)

Cabanès (Docteur). — *Marat inconnu.* L'homme privé. Le médecin. Le savant. D'après des documents nouveaux et inédits. 2e édition, refondue et très notablement augmentée. Ouvrage orné de 5 planches et de 60 illustrations hors texte ou dans le texte. *Paris, Michel.* In-16, de XII-559 p.

Cadet de Gassicourt (F.). — *Catalogue des portraits, dessins, autographes et ouvrages imprimés de Théophile Gautier* (1811-1872) exposés dans le vestibule d'honneur de la Bibliothèque nationale à l'occasion du centenaire de la naissance du poète. *Paris, Champion.* In-8 à 2 col., de 16 p. avec portrait. (Extrait de la « Revue des bibliothèques », nos 4-6, avril-juin 1911.)

Calvin (J.). — *Institution de la religion chrestienne.* Texte de la 1re édition française (1541), réimprimé sous la direction de Abel Lefranc, Henri Chatelain et Jacques Pannier. 1er fascicule. Introduction par Abel Lefranc. Préface et texte de l'Institution jusqu'à la page 432. 2e fascicule. Texte de l'Institution de la page 433 à la fin. Résumé analytique par J. Pannier. Index et notes typographiques par H. Chatelain. *Paris, Champion.* 2 fascicules in-8. 1er fascicule, de 57-XLII p. 1 à 432 avec fac-similé; 2e fascicule, p. 433 à 843. (Ces deux fascicules formant les 176e et 177e fascicules de la « Bibliothèque de l'École des hautes études ».)

Catalogue *des ouvrages de Pierre Du Moulin conservés au département des imprimés à la Bibliothèque nationale. Paris, Impr. nationale.* In-8 à 2 col., de 35 p. (Extrait du T. XLIV du Catalogue général des livres imprimés de la Bibliothèque nationale. Ministère de l'instruction publique et des beaux-arts.)

Catalogue *général de la librairie française.* Continuation de l'ouvrage d'Otto Lorenz. (Période de 1840 à 1885, 11 volumes). T. XXI (période 1906 à 1909). Rédigé par D. Jordell. 2e fascicule : Chamard-Hyvert. *Paris, Jordell.* In-8, de 213 à 616 p.

Catalogue *général des livres imprimés de la Bibliothèque nationale.* Auteurs. T. 45 : Duplom-Dutiron. *Paris. Impr. nationale.* In-8 à 2 col., col. de 1 à 1276 p.

Chatenet (Henri-E.). — *Le Roman et les Romans d'une femme de lettres au XVIIe siècle, Mme de Villedieu* (1632-1683). *Paris, Champion.* In-16, de 277 p.

Chevalley (E.). — *Essai sur le droit des gens napoléonien, d'après la correspondance.* I. 1800-1807. *Paris, Delagrave.* In-8, de VI-191 p.

Chot (Joseph). — *Albert du Bois.* Essai critique. *Paris, Sansot.* In-18 jésus, de 279 p.

Colleville (Comte de). — *Un cahier inédit du Journal d'Eugénie de Guérin. Paris, « Mercure de France ».* In-18, de 197 p. Prix : 2 fr.

Comte (Auguste). — *L'Islamisme au point de vue social.* Textes de la philosophie positive, de la politique et de la synthèse subjective d'Auguste Comte, publiés par Christian Cherfils. *Paris, Messein.* In-18 jésus, de 105 p. Prix : 1 fr. 50.

Déroulède (Paul). — *Corneille et son œuvre. Paris, Bloud.* In-16, de 96 p. Prix : 1 fr.

Didier (Jean). — *Berkeley. Paris, Bloud.* In-16, de 64 p. Prix : 60 cent. (Philosophes et Penseurs. Science et Religion.)

Douël (Martial). — *Au pays de Salammbô.* Préface de René Cagnat. *Paris, Fontemoing.* In-16, de 270 p. Prix : 3 fr. 50.

Dussauze (Henri). — *Les Règles esthétiques et les Lois du sentiment* (thèse). *Montauban, Impr. coopérative.* Petit in-8, de 543 p.

Faguet (Émile). — *Vie de Rousseau. Paris, Société française d'impr. et de libr.* In-16, de 423 p.

Faguet (Émile). — *La Vie et l'Œuvre de Edmond Rostand.* Fascicule n° 72 des œuvres complètes illustrées de Edmond Rostand. *Paris, Lafitte.* In-4, de XIX p. Prix : 60 cent.

Faucigny-Lucinge (A.). — *Rachel et son temps. Paris, Émile-Paul.* In-18 jésus, de XV-268 p. Prix : 3 fr. 50.

Fauriel (C.) et **Clarke** (Mary). — *Correspondance de Fauriel et Mary Clarke,* publiée par Ottmar de MOHL. *Paris, Plon-Nourrit.* In-8, de VII-409 p. avec 3 portraits. Prix : 7 fr. 50.

Fénelon. — *Les Aventures de Télémaque, fils d'Ulysse.* Nouvelle édition, avec notes mythologiques, grammaticales et littéraires, par Louis HUMBERT. *Paris, Garnier.* In-18 jésus, de LXV-615 p. et portrait.

Flaubert (Gustave). — *Œuvres complètes de Gustave Flaubert.* Théâtre. Le candidat. Le château des cœurs. Le sexe faible. *Paris, Conard.* In-8, de 529 p. Prix : 8 fr.

Flaubert (Gustave). — *Œuvres complètes de Gustave Flaubert.* Correspondance. 5e série : Lettres à sa nièce Caroline. *Paris, L. Conard.* In-8, de 582 p. Prix : 8 fr.

Gallier (Humbert de). — *Les Mœurs et la Vie privée d'autrefois. Paris, Calmann-Lévy.* In-18, de V-388 p. Prix : 3 fr. 50.

Gebhart (Émile). — *De Panurge à Sancho Pança.* Mélanges de littérature européenne. *Paris, Bloud.* In-16, de VIII-323 p.

Gebhart (Émile). — *Souvenirs d'un vieil Athénien. Paris, Bloud.* In-16, de X-300 p. Prix : 3 fr. 50.

Geny (François). — *Des droits sur les lettres missives étudiés principalement en vue du système postal français.* Essai d'application d'une méthode critique d'interprétation. *Paris, Larose et L. Tenin.* 2 vol. in-8. T. Ier, de XLII-400 p. t. II, de 456 p. Les 2 volumes : 20 fr.

Girodie (André). — *Martin Schongauer et l'Art du Haut-Rhin au XVe siècle. Paris, Plon-Nourrit.* Petit in-8, de 251 p. et grav. Prix : 3 fr. 50.

Glaser (P.-Emmanuel). — *Le Mouvement littéraire* (Petite Chronique des lettres). Préface de M. Henri LAVEDAN. *Paris, Ollendorff.* In-18 jésus, de XII-471 p.

Guyot (Raymond). — *Documents biographiques sur J.-F. Reubell* (1747-1807) (thèse). *Tours, impr. Deslis.* In-8, de 193 p. et portrait.

Hamelin (Mme Fortunée). — *Une ancienne muscadine. Lettres inédites,* 1839-1851. Recueillies et publiées par André GAYOT. Préface de M. Émile FAGUET. Orné d'un portrait en héliogravure. *Paris, Émile-Paul.* In-8, de IV-324 p. avec 1 fac-similé. Prix : 5 fr.

Haumant (Émile). — *Pouchkine. Paris, Bloud.* In-16, de 233 p. (Les Grands Écrivains étrangers.)

Huvelin (Abbé). — *Quelques directeurs d'âmes au XVIIe siècle.* Saint François de Sales. M. Olier. Saint Vincent de Paul. L'abbé de Rancé. Causeries. *Paris, Gabalda.* In-18 jésus, de XII-244 p. (Aux amis de l'abbé Huvelin. Souvenirs de la crypte de Saint-Augustin.)

Lacombe (Paul). — *Bibliographie des travaux de M. Léopold Delisle.* Supplément. 1902-1910. *Paris, Leclerc.* In-8, de XXIII-88 p.

La Mennais. — *Pages et Pensées catholiques.* Extraites des œuvres et de la correspondance de l'auteur (1806-1833), par Lucie MAUGIN-ENLART. *Paris, Bloud.* In-18 jésus, de XVI-203 p.

Lapauze (Henri). — *Ingres. Sa vie et son œuvre* (1780-1867), d'après des documents inédits. Ouvrage illustré de 400 reproductions, dont 11 en héliogravure. *Paris, impr. Georges Petit.* Grand in-4, de 593 p. Prix : 50 fr.

La Rochejaquelein (Mme la marquise de). — *Mémoires de Mme la marquise de La Rochejaquelein. Paris, Ollendorff.* In-16, de XLIII-273 p. (Collection pour les jeunes filles. Choix de mémoires et écrits des femmes françaises aux XVIIe, XVIIIe et XIXe siècles avec leur biographie, par Mme CARETTE, née BOUVET.)

La Serve (Pierre de). — *Mably et les Physiocrates. Poitiers, Société française d'impr. et de libr.* In-8, de VI-163 p.

Le Brun (R.). — *F.-T. Marinetti et le Futurisme. Paris, Sansot.* In-16, de 27 p.

Legrand (Noé). — *Les Collections artistiques de la Faculté de médecine de Paris.* Inventaire raisonné, publié par les soins de L. LANDOUZY. *Paris, Masson.* Grand in-4, de XVI-339 p. avec plans, grav. dans le texte et planches hors texte.

Lemaître (Jules). — *Pages choisies.* Avec une introduction et des notes par André DU FRESNOIS. Avec 1 portrait hors texte. *Paris, Nouvelle Libr. nationale.* In-16, de XXXIX-319 p. Prix : 3 fr. 50.

Le Soudier (H.). — *Bibliographie française.* 2e série paraissant par périodes quinquennales, comprenant les ouvrages parus depuis le 1er janvier 1900 en un seul alphabet : 1° par ordre alphabétique de noms d'auteurs; 2° par ordre alpha- de titres; 3° par ordre alpha- de matières au moyen de mots-souches. Classification adoptée à l'unanimité au Congrès international des éditeurs de Bruxelles 1907. T. 2 : 1905-1909. 1re partie A-H. Faisant suite à la « Bibliographie française ». 1re série arrêtée au 31 décembre 1899 et tenue à jour chaque semaine par le « Mémorial de la librairie ». *Paris, Le Soudier.* In-8 à 2 col., de 508 p. Les deux parties ensemble : 75 fr.

Loiseau (H.). — *L'Évolution morale de Gœthe.* Les années de libre formation (1749-1794). Thèse. *Paris, Alcan.* In-8, de XVI-812 p. Prix : 15 fr.

Longuemare (E.). — *Bossuet et la Société française sous le règne de Louis XIV.* Princes, Courtisans et Favorites. Les Jeunes Filles. Libertins et Beaux Esprits. Les Pauvres et les Humbles. *Paris, Bloud.* In-16, de 288 p.

Maigron (Louis). — *Le Romantisme et la Mode d'après des documents inédits. Paris, Champion.* In-8, de VIII-254 p. avec 1 planche en coul. et 24 photogravures hors texte.

Marivaux. — *La Surprise de l'amour* (première surprise), en un acte. Édition conforme à la représentation de la Comédie-Française, mise au point scénique par J. TRUFFIER. (Musique de Charles Hess). Livret seul. *Paris, Stock.* In-16, de 63 p. Prix : 1 fr. (Représentée à la Comédie-Française le 27 avril 1911.)

Marquet (Édouard). — *Du cautionnement en matière de presse.* Son histoire. Son rôle (Thèse). *Paris, Rousseau.* In-8 de 196 p.

Mascaron. — *Sermons inédits de Mascaron.* Avec une préface et des notes, par Eugène GRISELLE. *Paris, Bloud.* In-16, de 61 p. (Chefs-d'œuvre de la littérature religieuse. Science et Religion, n° 618.)

Maze-Sencier (Georges). — *Le Rôle social et moral de la presse. Paris, Lethielleux.* In-12, de 173 p.

Ménard (Louis). — *Rêveries d'un païen mystique.* Édition définitive, augmentée de lettres et de pièces inédites et précédée d'une étude sur l'auteur, par RIOUX DE MAILLOU. *Paris, Crès.* In-16, de 234 p.

Monin (H.). — *François-Désiré Bancel, représentant de la Drôme, proscrit, professeur à Bruxelles, député de Paris* (1822-1871), d'après ses lettres inédites. *Paris, Cornély.* In-8, de 152 p. (Bibliothèque de la « Révolution de 1848 », n° 5.)

Morin (Louis). — *Les Livres liturgiques et les Livres d'église imprimés à Troyes pour d'autres diocèses. Paris, Impr. nationale.* In-8, de 23 p. (Extrait du « Bulletin historique et philologique ».)

Morin (Louis). — *Sur quelques impressions troyennes de la fin du XVIe siècle. Paris, Impr. nationale.* In-8, de 16 p. (Extrait du « Bulletin historique et philologique ».)

Moselly (Émile). — *George Sand. Paris, éditions d'art et de littérature.* In-16, de 215 p. avec portrait.

Musset (Alfred de). — *Œuvres posthumes.* Poésies diverses. Un souper chez Mlle Rachel. Faustine. L'Ane et le Ruisseau. Lettres. Illustrations de Henri Pille, gravées à l'eau-forte par Louis Monziès. *Paris, Lemerre.* In-18 jésus, de 285 p. Prix : 3 fr. 50.

Nadar. — *Charles Baudelaire intime.* Le Poète vierge. Déposition. Documents. Notes. Anecdotes. Correspondances. Autographes et Dessins. Le Cénacle. La Fin. *Paris, Blaizot.* Petit in-8, de 149 p.

Nicolaÿ (Jean). — *Le Droit de réponse d'après la loi sur la presse. Paris, Rousseau.* In-8, de 152 p.

Oudin (C.). — *Le spinozisme de Montesquieu.* Étude critique. *Paris, Pichon et Durand-Auzias.* In-8, de 167 p.

Oulmont (Charles). — *Étude sur la langue de Pierre Gringore. Paris, Champion.* In-8 de VII-157 p. (Bibliothèque du XVe siècle, t. 15.)

Oulmont (Charles). — *Pierre Gringore. Paris, Champion.* In-8, de XXXII-383 p. (La poésie morale, politique et dramatique à la veille de la Renaissance. Bibliothèque du XVe siècle, t. 14.)

Perrée (H.). — *La Publicité du spectacle* (Étude juridique du théâtre de société). Thèse. *Paris, Rousseau.* In-8, de 116 p.

Person (Hubert). — *Des lettres missives.* Propriété. Inviolabilité. Preuves. (Thèse). *Paris, Rousseau.* In-8, de 492 p.

Pillet (Docteur Maurice). — *Le mal de Maupassant. Paris, Maloine.* In-8, de 212 p.

Pinvert (Lucien). — *Un post-scriptum sur Mérimée. Paris, Leclerc.* In-8, de 91 p. et portrait.

Pouthas (C.). — *Les collèges de Caen au XVIIe siècle. Caen, impr. Delesques.* In-8, de 77 p.

Racine (J.). — *Œuvres inconnues de J. Racine,* découvertes à la Bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg, par l'abbé Joseph BONNET. *Lille, impr. Desclée, de Brouwer.* In-8, de XVI-330 p. avec grav. et fac-similés d'autographes. Prix : 10 fr.

Rébelliau (Alfred). — *Une amitié féminine de Lamennais. Paris,* « *Mercure de France* ». In-8, de 36 p.

Revoil (Capitaine J.). — *Montaigne et l'Art militaire. Paris, Chapelot.* In-8, de 32 p.

Rigal (Eugène). — *De Jodelle à Molière.* Tragédie, comédie, tragi-comédie. *Paris, Hachette.* In-16, de VIII-304 p. Prix : 3 fr. 50.

Rod (Édouard). — *La Pensée d'Edouard Rod.* Morceaux choisis publiés avec une préface par J. de MESTRAL-COMBREMONT. 1 portrait et 1 autographe. *Paris, Perrin.* In-16, de LIII-283 p. Prix : 3 fr. 50.

Roz (Firmin). — *Tennyson. Paris, Bloud.* In-16. de 232 p.

Sageret (Jules). — *Henri Poincaré.* Avec 1 portrait et 1 autographe. *Paris,* « *Mercure de France* ». In-16, de 80 p. Prix : 75 cent.

Saint-Cyr (Charles de). — *Nouvel essai sur l'intensisme en poésie. La Roche-sur-Yon, Impr. centrale de l'Ouest.* In-16, de 75 p. Prix : 3 fr.

Saint-Dié des Vosges, *marraine de l'Amérique.* Discours prononcé par M. René FERRY. *Saint-Dié, impr. Cuny.* In-8, de 24 p. avec grav.

Ségur (Marquis de) et **Bellessort** (André). — *Deux conférences sur Louis Veuillot.* Introduction de M. François VEUILLOT. *Paris, aux bureaux de* « *l'Univers* ». In-16, de 80 p. avec grav. Prix : 50 cent.

Seillière (Ernest). — *Les Mystiques du néo-romantisme.* Évolution contemporaine de l'appétit mystique. *Paris, Plon-Nourrit.* In-16, de XI-391 p. Prix : 3 fr. 50.

Stoullig (Edmond). — *Les Annales du théâtre et de la musique.* Avec une préface par M. Maurice DONNAY. 34e année. *Paris, Ollendorff.* In-16, de XIV-543 p. Prix : 3 fr. 50.

Taphanel (Achille). — *Émile Deschamps à Versailles. Versailles, imp. Auber*

In-8, de 19 p. (Extrait de la « Revue de l'histoire de Versailles et de Seine-et-Oise ».)

Terrebasse (Henri de). — *Antoine de Pluvinel Dauphinois*, seigneur de Feucherolles, du Plessis-Saint-Antoine, etc., écuyer des rois Henri III, Henri IV et Louis XIII, sous-gouverneur du dauphin Louis, conseiller du roi en ses conseils, son chambellan ordinaire et son écuyer principal, commandant en sa grande écurie, chevalier de l'ordre de Saint-Michel, gouverneur de la tour de Bourges, etc., 1552-1620. *Lyon, Brun.* In-8, de 119 p. avec grav. Prix : 8 fr.

Thierry (Augustin). — *Les grandes mystifications littéraires. Paris, Plon-Nourrit.* In-16, de IV-301 p. Prix : 3 fr. 50.

Thomas (Allen Burdett). — *Moore en France.* Contribution à l'histoire de la fortune des œuvres de Thomas Moore dans la littérature française, 1819-1830. *Paris, Champion.* In-8, de XII-173 p.

Thuasne (Louis). — *Villon et Rabelais.* Notes et commentaires. *Paris, Fischbacher.* In-8, de VI-449 p. et fac-similé d'autographe.

Trent (William P.). — *Littérature américaine.* Traduction de Henry D. DAVRAY. *Paris, Colin.* Petit in-8, de 434 p. Prix : 5 fr.

Vaillant (Eugène). — *Gustave Nadaud et la Chanson française*, précédé d'une analyse de la chanson française à travers les âges, avec notices sur Désaugiers et Pierre Dupont. Préface de Théodore BOTREL. *Paris, Messein.* In-16, de XIII-237 p. Prix : 3 fr. 50.

Vermorel (Jean). — *Un enfant du Beaujolais. Auguste Vermorel* (1841-1871). Étude biographique et littéraire, avec portraits et illustrations hors-texte. Lettre-préface de M. Victor Vermorel. *Paris, « la Publication sociale ».* In-16, de XV-211 p. Prix : 3 fr. 50.

Vicaire (Gabriel) et **Beauclair** (Henri). — *Les Déliquescences, poèmes décadents d'Adoré Floupette. Paris, G. Crès.* In-12, de 83 p.

Villey (Pierre). — *L'Influence de Montaigne sur les idées pédagogiques de Locke et de Rousseau. Paris, Hachette.* In-16, de XII-270 p.

Vincent de Paul (Saint). — *Lettres choisies* publiées d'après les manuscrits par Pierre COSTE, prêtre de la congrégation de la Mission. *Paris, Bloud.* In-16, de 64 p. Prix : 60 cent.

Visan (Tancrède de). — *L'Attitude du lyrisme contemporain.* Francis Viélé-Griffin, Henri de Régnier, Émile Verhaeren, Maurice Mæterlinck, Paul Fort, Adrien Mithouart, Robert de Souza, Albert Mockel, Maurice Barrès, André Gide, Novalis, Henri Bergson. *Paris, « Mercure de France ».* In-18 jésus, de 476 p. Prix : 3 fr. 50.

Voltaire. — *Romans.* Notice et annotations par H. LEGRAND. *Paris. Larousse.* 2 vol., petit in-8. T. I[er], de 216 p. avec 3 grav. hors texte ; t. II, de 224 p. avec 3 grav. hors texte. Chaque tome : 1 fr.

Yovanovitch (Voyslav M.). — « *La Guzla* » *de Prosper Mérimée.* Étude d'histoire romantique. Préface de M. Augustin Filon. *Paris, Hachette.* In-8, de XVI-566 p. et portrait. Prix : 12 fr.

CHRONIQUE

— La Société d'histoire littéraire de la France a tenu son assemblée générale annuelle le jeudi 7 décembre, à 5 heures, au Collège de France, salle n° 5, sous la présidence de M. Arthur Chuquet.

En ouvrant la séance, M. le Président a prononcé l'allocution suivante :

« Messieurs, votre Société a perdu quatre de ses membres auxquels je dois rendre un suprême hommage : Matzke, Félice, Reynaud et Henri Monod.

« John-Ernest Matzke, mort à Mexico le 19 septembre 1910, était un Silésien au caractère droit et à l'esprit fin. Il s'établit de bonne heure aux États-Unis et il professa les langues romanes à l'Université John Hopkins, puis — en 1893 — à l'Université Leland Stanford en Californie. L'espagnol fut une de ses études favorites. Mais il connaissait fort bien le vieux français et le français de nos jours. Il composa des travaux sur le *Cinna* de Corneille et sur les sources de la *Mort de Pompée*; il édita *Hernani*, édita les *Lois* de Guillaume le Conquérant, édita *Simund de Freine*, et il préparait une édition du *Chastelain de Couci*.

« Paul de Félice, pasteur à Mer, à Chartres et à Enghien, est mort subitement le 29 janvier à l'âge de soixante-trois ans. Il s'inspira de l'exemple de son père Guillaume de Félice. Mais il eut la chance d'acheter, lorsqu'il était étudiant, une importante bibliothèque huguenote. De là, ses travaux sur l'histoire du protestantisme, sa thèse sur Lambert Daneau, son étude sur la Réforme dans le Blaisois, ses quatre volumes si instructifs, si pleins de détails intéressants sur *Les Protestants d'autrefois*.

« Gaston Raynaud est mort le jour où il était nommé chevalier de la Légion d'honneur et sa croix — cette croix qu'il n'obtenait qu'à soixante-deux ans après un long et opiniâtre labeur — a été déposée sur son cercueil. Un des meilleurs élèves et amis de Gaston Paris, il avait publié le *Mystère de la Passion* d'Arnoul Greban et, avec Jacques Normand, une chanson de geste du XIIe siècle, *Aiol*; il avait achevé le *Recueil de fabliaux* commencé par Montaiglon; il avait continué l'édition des *Chroniques* de Froissart interrompue par la mort de Siméon Luce. C'était un de nos plus grands connaisseurs du moyen âge français, de ce moyen âge qu'il étudiait passionnément depuis le jour où il entrait à l'École des Chartes et où un de ses camarades, voyant ce jeune homme aux grands yeux d'un bleu très doux et d'un regard qui semblait toujours distrait, assurait que Raynaud vivait une vie intéressante, la vie médiévale.

« Henri Monod, ancien préfet et directeur de l'assistance et de l'hygiène publiques au ministère de l'Intérieur, avait publié d'excellents livres et qui faisaient autorité sur les questions d'assistance et d'hygiène. C'était, en outre, un lettré de grande distinction et sa bibliothèque passait pour une des plus belles bibliothèques de Paris.

« Messieurs, je n'ajouterai que peu de chose. Cette année, comme les années précédentes, je n'ai qu'à louer et féliciter notre secrétaire général dont vous allez entendre le rapport. Votre société ne vivote pas comme tant d'autres sociétés ; elle vit, que dis-je ? elle fleurit, elle ne cesse pas de croître,

lentement, mais sûrement. Qu'elle continue dans cette voie; qu'elle vive, fleurisse et croisse; je ne saurais mieux terminer cette courte et annuelle allocution que par ces trois mots : *vivat, floreat, crescat* ! »

M. le Trésorier fait connaître à l'assemblée les résultats de l'exercice financier.

RECETTES

Excédent de recettes au 31 décembre 1909 (après encaissement de 330 francs de coupons et achat de 30 francs de rente 3 p. 100).	1380	35
245 cotisations à 20 francs	4900	»
134 abonnements à 19 francs net	2546	»
Plus 46 abonnements réservés sur le compte de 1909	874	»
155 numéros à 4 fr. 75	736	25
1 numéro à 50 p. 100	3	»
21 années au prix réduit de 12 fr. net	252	»
16 années à prix réduit (au Collège de France) .	128	»
7 tables à 3 fr.	21	»
Montant total des recettes. . .	10840	60

DÉPENSES

Travaux divers (frais accessoires, etc.)	279	10
Papeterie.	111	»
Publicité.	»	»
Affranchissements	497	95
Papier	417	»
Impression et brochage.	4410	80
Collaboration.	2664	30
Frais de recouvrement de 235 cotisations. . . .	122	50
Montant total des dépenses. . .	8502	65
Excédent de recettes au 31 décembre 1910.	2337	95
	10840	60

Ces chiffres, mis aux voix, sont approuvés à l'unanimité.
Le Secrétaire donne lecture du rapport suivant :

« Messieurs, les chiffres que vous venez d'entendre et d'accepter vous montrent plus clairement que je ne saurais le faire l'état exact de notre société. Sa situation est toujours satisfaisante, sinon prospère, et son avenir de plus en plus assuré. Mais gardez-vous de prendre cette situation trop en beau et d'envisager cet avenir comme absolument certain. Nous progressons, c'est indéniable, mais notre accroissement est lent et mesuré. Puisse-t-il être, en même temps, d'une solidité à toute épreuve. Je vais vous exposer les raisons que j'ai, non pas de craindre, mais de prêcher une prudence dont nous ne saurions nous départir sans danger.

« Comme vous l'avez vu, l'exercice écoulé se solde par un bénéfice net assez considérable. Contrairement à nos habitudes, ce gain n'a pas été placé en rentes. Il a été réservé pour faire face aux dépenses de la table décennale, qui est en train et sur laquelle j'aurai tout à l'heure à revenir. Elle absorbera sans doute cette ressource et notre gain aura trouvé ainsi son emploi, fort naturel à coup sûr, mais nos finances n'en seront pas accrues. Voyons si nous pouvons escompter d'autres aubaines.

« Messieurs, je vous l'ai dit, tandis que les chiffres du trésorier s'appliquent exactement à un exercice financier, moi, qui, dans ces rapports annuels, ne suis pas astreint à la même méthode rigoureuse, j'empiète volontiers d'une année sur l'autre et, à travers le présent, j'essaie de vous faire entrevoir l'avenir. L'an passé, en pareille circonstance, je vous indiquais notre effectif au 15 novembre 1910. Je vais vous donner aujourd'hui la composition de la société au 15 novembre 1911. Eh! bien, nous sommes exactement au même nombre de sociétaires que l'année dernière, 253. Si nous avons obtenu 12 adhésions nouvelles, nous perdons d'autre part 12 noms, 4 par décès, 6 par démission, 2 par radiation. De ce fait, la balance est trop bien établie. Heureusement que nous progressons sur le chiffre de nos abonnés. De 177 qu'ils étaient en 1910, ils se sont élevés à 187, ce qui nous donne un bénéfice de 10 unités, dont nous avions grand besoin pour notre accroissement.

« Sans doute il ne faut pas être pessimiste après de tels résultats, mais vous conviendrez, messieurs, qu'ils autorisent en partie le manque d'enthousiasme que j'ai peut-être trop fait paraître tout à l'heure. Le total de 440 adhérents que nous comptons actuellement comme sociétaires et comme abonnés, me semble bien être, à peu près, le résultat le plus élevé auquel nous puissions prétendre, et j'estime qu'il serait téméraire d'escompter trop une fortune meilleure.

« Si elle vient, nous en profiterons, comme toujours, avec prudence. Vous avez vu que les fascicules trimestriels de notre *Revue* ont continué à s'accroître. Cette année, ils ont varié entre 15 et 16 feuilles d'impression, c'est-à-dire entre 240 et 256 pages. Le volume qui les réunira contiendra environ 1 000 pages. C'est beaucoup : près du double de notre premier volume qui en comprenait seulement 530. Messieurs, ce progrès est naturel et démontre l'utilité de notre œuvre commune. Mais il ne saurait se produire ainsi indéfiniment, du moins avec le mode actuel de notre publication. Nous ne pourrons guère plus augmenter le nombre de pages de chacun de nos fascicules, sans crainte d'en faire un recueil trop compact, trop épais et trop lourd. Il faudra sans doute s'arrêter aux proportions que nos fascicules ont actuellement, à quelques pages près, bien entendu, à moins que plus tard nous ne changions les dates de notre publication et que de trimestrielle elle devienne, par exemple, bimestrielle. Mais nous n'en sommes pas à envisager cette modification.

« Messieurs, ne croyez pas que ce soit le manque de *copie*, pour parler comme les imprimeurs, qui me dicte ces réflexions. Au contraire, elle n'a jamais été plus abondante, plus variée, de qualité meilleure. Il ne se passe guère de jours sans que nous recevions des manuscrits intéressants, qui s'ajoutent les uns aux autres et forment nos réserves pour l'avenir. Je ne préciserai ni leur nombre, ni leur nature. Sachez seulement que notre subsistance est amplement assurée pour l'an prochain et que nous ne risquons pas de mourir de famine. C'est aux auteurs surtout que je veux m'adresser, à ceux qui nous font l'honneur de nous envoyer leurs travaux pour les insérer. Presque toutes ces études sont intéressantes et il en est bien peu qui ne contienne quelque nouveauté. Cela prouve que les recherches d'histoire littéraire sont devenues plus méthodiques et plus fructueuses et notre recueil profite de leur mérite. Aussi, ne songe-t-on pas à les écarter.

« Mais ne pourrait-on pas exposer souvent plus brièvement ces résultats utiles, donner moins de développements aux commentaires de ces trouvailles, tirer moins longuement des conclusions qui, si elles sont évidentes, doivent frapper d'elles-mêmes le lecteur. Messieurs, ceci n'est pas un reproche, mais les articles qui nous arrivent sont un peu trop longs. Pour en faire un grief, il faudrait que votre secrétaire eût la conscience plus

tranquille lui-même à cet égard, et qu'en ce moment même il ne pêchât pas contre ce qu'il condamne. Mais enfin il convient de prévenir que les articles trop étendus abondent de plus en plus dans nos cartons, qu'ils sont plus longs à passer et que des articles courts ont chance d'être insérés plus rapidement.

« Messieurs, longs ou courts, les travaux déjà publiés dans nos fascicules sont si nombreux et si variés que la nécessité d'une table des matières se fait sentir chaque jour plus impérieusement. J'espérais, nous espérions bien pouvoir vous dire aujourd'hui que la table à laquelle M. Tourneux travaille allait être distribuée prochainement à nos souscripteurs. Il me faut éloigner un peu cet espoir. L'abondance des matières, le soin que M. Tourneux met à les classer l'ont retenu à la besogne un peu plus longtemps qu'il ne pensait. Son manuscrit est prêt : on le compose et il verra le jour dans les premiers mois de 1912. M. Tourneux nous fait espérer que l'envoi de la table pourra coïncider avec celui du premier fascicule de l'année prochaine. S'il en est ainsi, nous n'aurons pas longtemps à attendre et le retard n'aura été que de quelques mois. Nous aurons alors en mains un instrument de travail commode et sûr; un inventaire de nos richesses utile à tout le monde et indispensable à votre secrétaire qui commence à ne plus se retrouver aisément au milieu d'une si grande abondance de renseignements de toutes sortes. Espérons pourtant que cette abondance continuera à se produire comme par le passé et que notre recueil demeurera longtemps encore ce qu'il est, le centre de ralliement de ceux qui aiment l'histoire des lettres françaises et qui se consacrent à son étude. »

Il est procédé au dépouillement du scrutin pour l'élection de six membres sortants du Conseil d'administration. Sont réélus : MM. Léon Clédat, Ernest Courbet, Alfred Rébelliau, Eugène d'Eichthal, René Doumic, Ernest Dupuy.

La séance est levée à six heures.

— Sous ce titre : *Le Théâtre à Paris et aux environs à la fin du XIV^e^ siècle*, M. Gustave Cohen publie, dans le *Bulletin de la Société de l'histoire de Paris*, 1910, p. 83, un document nouveau, d'autant plus intéressant que les renseignements sur ce sujet et sur cette époque sont fort rares. C'est une lettre de rémission, du 13 août 1395, en faveur d'un prévôt-fermier de Chelles, Jehan Martin, détenu au Châtelet pour connivence dans un délit commis par des compagnons qui avaient joué un mystère de la Passion.

Signalons également une importante étude du même auteur sur *Rabelais et le théâtre*, dans la *Revue des études rabelaisiennes* (1911, fascicules 1 et 2). M. Cohen la conclut en constatant que Rabelais a beaucoup emprunté aux mystères et à la farce, mais seulement des éléments extérieurs; qu'il a puisé dans la sotie, dans le monologue et dans la farce, des détails dont il a su tirer un merveilleux parti. Car il était homme de théâtre et il eût fait, s'il l'eût voulu, un excellent auteur comique. Mais sans doute estimait-il que la comédie est de portée trop courte et il préféra le livre qui dure davantage et pénètre plus loin.

— Dans *les Annales fléchoises* de mai-juin; M. Hugues Vaganay signale *Du nouveau sur Ronsard : un texte de la « Franciade » antérieur à 1572*. Ce sont 104 vers du premier livre qui se trouvent perdus dans le commentaire de Denis Lambin sur Horace, *Paris, Jean Leblanc*, 1567, p. 359 et suiv., et aussi sans doute dans l'édition qui a précédé celle-ci, à Lyon, chez Jean de Tournes, en 1561.

— Dans sa brochure sur *Marc-Antoine de Muret, poète français* (extrait du *Bulletin de la Société archéologique du Limousin*), M. Franck Delage a réuni

les six pièces diverses, odes et sonnets, écrits par Muret en vers français. Toutes ces productions sont commentées par M. Delage au point de vue littéraire et métrique et judicieusement appréciées.

— M. Raymond Toinet, qui a, comme on le sait, spécialisé ses recherches dans l'étude du XVII[e] siècle, vient de mettre au jour le premier fascicule d'un recueil bibliographique appelé à rendre des services. C'est un *Essai d'une liste alphabétique raisonnée des auteurs qui ont écrit en vers français de 1600 à 1715*. Comme le titre l'indique, ce n'est pas seulement une nomenclature de renseignements bibliographiques; il y a des appréciations intéressantes et judicieuses qui fournissent des détails ignorés ou peu connus et servent à donner à chacun de ces poètes le rang auquel il semble avoir droit. Ce premier fascicule contient trois lettres : A (44 noms); B (179 noms) et C (140 noms).

— On lit dans la chronique de *l'Amateur d'autographes* de novembre :

« Un libraire parisien a récemment trouvé la minute du contrat du premier mariage de Marie Corneille, fille de Pierre, le bisaïeul de Charlotte Corday. Ce document était accompagné d'une longue lettre du poète, relative à ce mariage. Ces deux textes ont été communiqués par M. Emile Picot au Congrès des Sociétés savantes, qui s'est tenu à Rouen, à l'occasion des fêtes du millénaire normand. Nous croyons savoir que ces deux précieux autographes seront reproduits en fac-simile et paraîtront dans une plaquette, accompagnés de la reproduction des autres autographes connus de Pierre Corneille. »

— Les *Notes de bibliographie moliéresque* publiées par M. Emile Chatelain dans la *Revue des bibliothèques* d'avril-juin apportent une douzaine d'additions ou explications à la *Bibliographie moliéresque* de Paul Lacroix. Elles concernent les deux éditions dites de Paris de 1681; *Le Tartuffe* de 1683; *Les Fourberies de Scapin* de 1685; *L'Amour médecin* de 1688; l'édition des *Œuvres*, Paris, 1716; les œuvres en prose, Iéna, 1740; *L'Avare*, *Le Dépit amoureux*, *Les Fâcheux*, *L'Étourdi*, Vienne (Autriche), 1752-1763; les œuvres, Bâle, 1768; les chefs-d'œuvre, Rouen, 1787; et une traduction de deux pièces en dialecte génois (Gênes, 1772).

— M. A. Gazier a fait au Comité des travaux historiques et scientifiques, dans sa séance du 6 juin 1910, une communication importante que nous croyons devoir reproduire entièrement ici, d'après le *Bulletin historique et philologique* (1910, p. 306).

« M. Gazier fait une communication verbale au sujet d'un exemplaire de l'édition in-4° du *Discours sur l'Histoire universelle* que possède M. Bernard, proviseur du lycée Charlemagne. Acheté l'an dernier chez un brocanteur de Montpellier, cet exemplaire du chef-d'œuvre de Bossuet, offre des particularités très remarquables. C'est ce qu'on pourrait appeler un exemplaire-épreuve destiné à recevoir sur mise en pages les dernières corrections de l'auteur. La vignette de la première page et la lettre ornée de la première phrase n'étaient pas encore imprimés; elles sont dessinées à la plume, et le graveur a modifié très légèrement ce dessin. Il y a çà et là quelques corrections de détail de la main de Bossuet. Ailleurs ce sont des modifications à la marge, mais son écriture étant trop peu lisible pour les imprimeurs, on a recopié son texte et le feuillet avait été collé de manière à ne laisser voir que par transparence ce qu'il avait écrit. Ailleurs, enfin, ce sont des pages entières qui ont été substituées à une première rédaction dont il ne reste aucune trace. Le texte ainsi modifié est celui de la première édition publiée en 1681 et l'on se trouve ainsi en présence d'un premier tirage provisoire, compa-

rable à celui des *Pensées* de Pascal fait en 1669, et dont on ne connaît pas d'autre exemplaire que celui de la Bibliothèque nationale. Le volume que possède M. Bernard est donc très précieux; l'examen détaillé que son possesseur se propose d'en faire sera une contribution très utile à l'histoire si intéressante et si mal connue de l'impression et de la publication de nos grands chefs-d'œuvre littéraires. »

— Dans un article du *Journal des débats* (16 août), intitulé : *A propos de Saint-Amant*, M. Charles Samaran a mis au jour quelques actes concernant les publications de Saint-Amant. Le premier, de Rouen, 10 juin 1658, est passé avec le libraire Sommaville et a trait au *Moïse sauvé*. Un autre acte, de la même date, concerne le recueil des dernières œuvres. Et tous ces arrangements étaient groupés et confirmés par un acte général du 16 juillet, que M. Samaran publie en entier.

— A côté des publications plus importantes qu'il se propose de mettre au jour, l'Institut français de Florence a inauguré une collection d'opuscules concernant l'histoire littéraire. Le premier fascicule paru est intitulé : *L'Italie dans quelques publications des Jésuites français*, et a pour auteur M. Gabriel Maugain. Ce travail s'étend sur le dernier tiers du XVII^e^ siècle et les quinze premières années du XVIII^e^, et l'on y voit, du P. Rapin au P. Bouhours, que les jésuites français furent alors des adversaires déclarés de la culture italienne et qu'ils se servirent souvent de leur recueil périodique, les *Mémoires de Trévoux*, pour faire connaître leur sentiment et combattre les lettres de la péninsule.

Le second fascicule : *Sur la destinée de quelques manuscrits anciens, contribution à l'étude de Fabri de Peiresc*, par M. Camille Pitollet, fournit des renseignements intéressants et précis sur quelques manuscrits qui, après avoir appartenu à Peiresc et à Holstenius, sont aujourd'hui conservés à Hambourg.

— L'article de M. A. Martin-Decaen sur *Marie-Thérèse Levasseur, « veuve de J.-J. Rousseau*, dans la *Revue de Paris* du 15 septembre, est composé d'après des documents inédits et retrace surtout l'existence de la compagne de Jean-Jacques après la mort de celui-ci. Jusqu'en 1779, Thérèse vécut en bonne harmonie, à Armenonville, près du marquis de Girardin; mais à ce moment les choses se gâtèrent, car elle se lia avec le valet de chambre du marquis, un Anglais connu sous le nom de Nicolas Montretout et qui s'appelait réellement John Bally. Cette liaison pesa sur tout le reste de la vie de Thérèse Levasseur, qui, ignorante et manquant d'ordre, se vit bientôt réduite à demander des secours aux particuliers comme à la nation. On trouvera le détail de ses démarches et de leurs résultats dans l'article de M. A. Martin-Decaen, appuyé sur des références nouvelles et probantes.

— Dans le supplément littéraire du *Figaro* du 15 septembre, M. le comte d'Haussonville publie trois lettres inédites de M^me^ de Krüdener à M^me^ de Staël : l'une du 8 octobre 1808, l'autre du 16 mars 1809, la troisième du 14 septembre de la même année. Ce sont de véritables sermons que la mystique adresse à M^me^ de Staël pour essayer de l'amener aux idées d'illuminisme pratiquées par elle.

— Revenant, dans le *Bulletin de la Société de l'histoire de Paris*, 1910, p. 244, sur la question de *la Sépulture de Mirabeau*, M. Ernest Coyecque reprend des conclusions qu'il avait déjà exprimées et les résume ainsi. Le corps de Mirabeau, à sa sortie du Panthéon, dut être inhumé au cimetière de Saint-Étienne-du Mont. Il s'y trouvait encore, le 18 octobre 1798, quand

l'exhumation a été autorisée. Mais on ignore si celle-ci a eu lieu et si le corps a été transporté ailleurs, à Argenteuil ou au Père-Lachaise.

— La bibliothèque publique et universitaire de Genève est entrée récemment en possession des manuscrits des œuvres de Töpffer, qui lui ont été légués par la fille de l'auteur, Mlle Adèle Töpffer, décédée le 20 septembre 1910.

— Sous ce simple titre : *Variantes*, dans le *Journal des Débats* du 12 septembre, M. Henri de Régnier relève les divergences que présente avec l'imprimé « une copie retravaillée du second chant du poème d'*Eloa* ». Elles ne sont pas sans intérêt et peuvent servir à l'établissement du texte de cette partie du poème.

— Nous croyons intéressant de reproduire le texte exact de l'acte de naissance de Théophile Gautier que la *Revue des Hautes-Pyrénées* a publié dans son numéro de septembre.

« L'an mille (*sic*) huit cent onze et le trente aoust, à six heures du soir, par devant nous premier adjoint faisant les fonctions d'officier public de l'état civil, par délégation de Monsieur le Maire,

« Est comparu le sieur Jean-Pierre Gautier, employé à la Direction des Contributions directes, habitant de la ville de Tarbes, âgé de trente-trois ans, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, né ce jourd'huy, vers les dix heures du matin, de lui déclarant et de dame Adélaïde Corard, son épouse, et auquel il a déclaré donner les prénoms de Pierre-Jules-Théophile; ladite déclaration et présentation faite (*sic*) en présence des sieurs Jean-Baptiste Lasserre, tapissier, âgé de vingt-huit ans et Jean-Marie Sempastous, premier commis à la Direction de l'Enregistrement, âgé de trente-trois ans, habitans de Tarbes, lesquels après que lecture leur a été faite du présent acte de naissance l'ont signé avec nous et le comparant.

« Signés : Gautier. Sempastous.
Lasserre. Daleas. »

— Dans son article sur la *Bibliothèque de Stendhal* (*Amateur d'autographes*, août-septembre), M. Adolphe Paupe donne le catalogue d'une vingtaine d'ouvrages qui, ayant appartenu à Stendhal, à Paris, sont aujourd'hui conservés au Stendhal-Club. Ce sont pour la plupart des ouvrages sur l'Italie qui attestent la sympathie persistante de Stendhal pour ce pays.

— Les *Quelques lettres inédites d'André-Marie Ampère*, publiées par M. Ernest Jovy avec un ample commentaire, sont au nombre de cinq, toutes adressées au bibliographe Quentin Beuchot. Ce sont d'intéressants témoignages de l'amitié qui lia les deux hommes et des pages curieuses par les renseignements qu'elles apportent sur le caractère d'Ampère et son existence.

— Dans *la Correspondance historique et archéologique* de juillet-septembre 1911, M. Georges Sangnier commence la publication des *Lettres inédites de Sainte-Beuve à Charles Labitte*, correspondance qui s'étend sur onze années, de 1834 à 1845.

— Nous avons signalé déjà les recherches de M. Raoul Thauziès sur les sources des sonnets de J.-M. de Heredia. Le résultat de ces recherches a paru en entier dans la *Revue des langues romanes* (tome LIII, p. 461 et tome LIV, p. 37) et a été tiré à part sous ce titre qui en indique bien le contenu : *Études sur les sources de J.-M. de Heredia dans les cinquante-sept premiers sonnets des « Trophées »*. C'est une nomenclature assez complète et

exacte de tout ce qui a pu inspirer le poète dans la composition de ces pièces où les souvenirs abondent.

Revenant en partie sur ce sujet, M. Joseph VIANEY a parlé très délicatement, dans la *Revue des cours et conférences*, des *Sonnets grecs de Heredia*. Il les analyse avec attention, montrant successivement ce que les sonnets mythologiques contiennent, en outre de la connaissance de l'homme hellénique, de données sur l'homme de tous les temps, et comment les sonnets épigrammatiques proviennent plus ou moins directement de *l'Anthologie*. Pour M. Vianey, l'originalité de Heredia fut d'introduire dans le sonnet l'intérêt dramatique et de raconter, non de décrire. Son art très complexe, très savant, est fait d'une connaissance parfaite de la valeur expressive des sons et d'une science accomplie à s'en servir, comme aussi d'une longue patience à adapter à ses moyens propres des éléments qu'il a pris à plusieurs de ses devanciers.

A propos du centenaire de Théophile Gautier, M. Henri de REGNIER s'est occupé, dans *Le Journal des débats* du 22 août, de *Théophile Gautier et José-Maria de Heredia*, et dit les relations des deux poètes, qui furent bien vite empreintes de cordialité. Il semble que ce soit à Gautier que Heredia ait emprunté l'idée des deux tercets de son sonnet *Vitrail*.

— M. Max EGGER étudie, dans le fascicule du 1er mai de l'*Enseignement secondaire*, *Émile Gebhart vieil Athénien*, à l'occasion du volume posthume de souvenirs qui a été publié sur cette période de la vie de l'écrivain, et il imprime une lettre inédite de Gebhart à Emile Egger, datée d'Athènes, le 20 décembre 1862, qui apporte quelques renseignements sur l'activité intellectuelle du jeune membre de l'Ecole d'Athènes, tout occupé alors de recherches sur l'art antique et d'études de langues étrangères.

— Dans sa brochure sur les *Ancêtres auvergnats de Maurice Barrès*, M. Ulysse ROUCHON précise cette ascendance et fournit des détails historiques à son sujet. La famille était fixée à Blesle — actuellement dans la Haute-Loire, jadis dans le diocèse de Saint-Flour, — depuis la fin du XVe siècle. Pendant trois siècles, elle y vécut très honorablement et ses membres furent des bourgeois notables. Les plus marquants sont Pierre Barrès (1766-1838) qui mourut vicaire général du diocèse de Bordeaux, après avoir été secrétaire général de la préfecture de la Haute-Loire, et Jean-Baptiste-Auguste Barrès (1784-1848), le grand-père de l'académicien actuel, qui, ayant suivi non sans succès la carrière des armes, se maria dans les Vosges, à Charmes, et y fit souche.

— M. Paul FLAT vient de grouper en un volume une première série de *Figures du théâtre contemporain*. C'est la réunion de quelques articles de critique dramatique parus dans la *Revue bleue* et consacrés à MM. d'Annunzio, Mæterlinck, Rostand, Richepin, de Porto-Riche, Lavedan, Donnay, Bataille et d'autres. Tout en marquant l'originalité propre des pièces étudiées et en déterminant leur caractère au moment où elles ont vu les feux de la rampe, M. Flat rapproche avec raison celles qui ont quelque affinité entre elles et essaie d'en dégager les communes tendances, comme aussi de marquer le sens vers lequel elles tendent plus ou moins consciemment. C'est une besogne aussi périlleuse que délicate, à laquelle on ne peut réussir que grâce à une intelligence très ouverte et à un jugement très averti. Sans prétendre prophétiser, M. Flat souligne heureusement l'enseignement qui découle de cette partie de notre théâtre contemporain, et il semble bien que sa conclusion ne doit guère être modifiée par l'avenir.

— On sait combien la revue mensuelle publiée depuis de longues années par la maison Charavay, *L'Amateur d'autographes et de documents historiques*,

insère des textes intéressants pour l'histoire littéraire que nous avons fréquemment l'occasion de citer. Son directeur actuel, M. Noël CHARAVAY, a eu la bonne idée de dresser et d'imprimer la table des années 1898 à 1910 inclus. C'est un volume de 110 pages, qui rendra désormais plus commode l'emploi d'un recueil périodique abondant en renseignements et consulté couramment par les chercheurs et par les historiens.

— Dans un article du *Mercure de France* (15 août) sur les *Lettres de Mérimée à Panizzi*, M. Henri MONOD reconstitue, d'après un exemplaire complet qui lui appartient, le texte intégral de cette correspondance fameuse. La grande difficulté était de faire connaître ce qu'elle contient sans citer les phrases de Mérimée lui-même, pour éviter de tomber ainsi sous le coup d'un procès éventuel de propriété littéraire. M. Monod y réussit habilement et son lecteur est aussi bien informé que si le texte même de Mérimée lui était soumis.

— Signalons la publication récente de divers documents intéressants pour la biographie d'Emile Littré.

L'Amateur d'autographes de novembre a mis au jour deux lettres de Littré au docteur Audiffrent, datées de novembre et décembre 1852, qui fournissent des détails précis sur la séparation du philosophe positiviste avec son maître Auguste Comte.

Au contraire, les lettres publiées par M. Paul BONNEFON dans *La Revue bleue* des 22 et 29 juillet sont des lettres de vieillesse de Littré; adressées à Jules Barthélemy-Saint-Hilaire, elles montrent avec quelle sagesse Littré passa ses dernières années et envisagea les événements qui se produisirent alors.

— Dans une étude intitulée : *Une restitution littéraire, « le Curé de Cucugnan » et son véritable auteur*, parue, en 1910, dans les *Mémoires de l'Académie nationale des sciences et belles-lettres de Caen*, M. G. VANEL fournit d'intéressants détails sur les origines de ce récit fameux. Il parut pour la première fois dans le numéro du 30 juillet 1859 de *La France littéraire*, une revue lyonnaise d'alors, sous la signature de Blanchot de Brenas, un magistrat poète d'Yssingeaux. C'est dans *La France littéraire* que Roumanille alla cueillir, ce conte pour le traduire en provençal et le publier, sous son pseudonyme dans l'*Armana Prouvençau* de 1867. Alphonse Daudet le retraduisit en français, en en faisant honneur à Roumanille. Le véritable auteur protesta; mais, homme de tact et de goût, M. de Brenas ne crut pas devoir faire de bruit autour de l'affaire et se contenta des explications que Roumanille lui donna à ce sujet, fort joliment.

— M. Léon BOCQUET retrace, dans *La Revue bleue* du 9 septembre, *La Genèse du « Polyphème » d'Albert Samain*, d'après des documents inédits. Les nombreuses notes inédites du poète citées dans l'article montrent bien que Samain fut hanté, de 1893 à 1896, de l'idée d'écrire pour le théâtre, et s'il n'exécuta pas son dessein, ce fut un peu nonchalance et aussi manque d'un sujet qui l'inspirât. Et quand *Polyphème* fut composé, à l'hiver de 1898 et au printemps suivant, ce ne fut pas un accident dans la vie du poète, mais bien l'aboutissement naturel de rêves antérieurs, l'incarnation d'ambitions anciennes qui purent se réaliser dans un cadre mythologique tracé d'enthousiasme par le poète et rempli de ses aspirations et de ses espoirs.

— La série française de la *Bibliotheca romanica* vient de consacrer cinq fascicules aux œuvres de Maurice de Guérin, qui forment ainsi un volume assez compact de près de 400 pages. On y trouve, sous un format maniable,

tout l'essentiel de la pensée de Guérin et ce recueil plaira à ses admirateurs dont le nombre augmente sans cesse. C'est M. F. Ed. Schneegans qui a présidé à cette publication et il l'a fait judicieusement, soit dans la notice brève et bien informée qui l'ouvre, soit dans les notes substantielles qui l'accompagnent.

— Diverses cérémonies commémoratives ont été consacrées ces temps derniers au souvenir de quelques écrivains français.

Le 8 octobre, on inaugura à Vitré une statue de Mme de Sévigné et M. Paul Deschanel y prit la parole au nom de l'Académie française, qu'il représenta également huit jours après, le 15 octobre, à l'inauguration d'un monument de Segrais, à Fontenay-le-Pesnel, près de Caen.

Le 29 octobre ont eu lieu les fêtes de l'inauguration du monument de Bossuet dans la cathédrale de Meaux, au milieu d'un grand nombre d'évêques et de membres de l'Académie française, que M. Jules Lemaître représentait officiellement.

TABLE DES MATIÈRES

Ernest Bovet. Le réalisme de Flaubert 1
Pierre Martino. La cérémonie turque du « Bourgeois gentilhomme » 37
Anatole Le Braz. Sur la « Correspondance de Chateaubriand » relative à son tombeau. Notes critiques et documents inédits 61
Fernand Baldensperger. L'émigration de Jacques Delille 71
Pierre-Maurice Masson. Rousseau contre Helvétius 103
Max Egger. Maurice de Guérin : les origines de sa renommée littéraire. . . 241
Alexis Pitou. Les origines du mélodrame français à la fin du XVIII^e^ siècle. . 256
Jean Giraud. Alfred de Musset et trois romantiques allemands : Hoffmann, Jean-Paul, Henri Heine. I. Alfred de Musset et Hoffmann 297
Albert Counson. La critique d'« Alceste ». 335
Paul Bonnefon. Une aventure de la jeunesse de La Harpe : l'affaire des couplets 354
René Descharmes. Flaubert et ses éditeurs : Michel Lévy et Georges Charpentier. Lettres inédites à Georges Charpentier . . . . . 364 et 627
Henri Bernès. Le « Qaïn » de Leconte de Lisle et ses origines littéraires . . 485
René Radouant. L'éloquence militaire au XVI^e^ siècle. 503
Luigi Foscolo Benedetto. A propos d'un roman de George Sand 553
Gonzague Truc. Le cas Racine. II. La conversion et la vieillesse de Racine . 566
Madame René Waliz. Alfred de Vigny, à propos d'un livre récent. 586
E. Duvernoy, R. Harmand. Un auteur lorrain : Alphonse de Rambervillers (1552-1633). Essai d'histoire littéraire provinciale (*Suite et fin*). 598
Pietro Toldo. La Fontaine et Molière. 733
C. Latreille. Chateaubriand et les prix décennaux, d'après des documents inédits. 767
Jacques Madeleine. Guillaume Des Autels et les « Jeux de Romans » 801
A. Cherel. L'idée du « naturel » et le sentiment de la nature chez Fénelon . 810
Virgile Pinot. L'histoire dans « l'Expiation ». La retraite de Russie. 827
Louis Morel. L'influence germanique chez M^me^ de Charrière et chez Benjamin Constant 838
Georges Thouvenin. La genèse d'un roman de Balzac : « la Recherche de l'absolu » 865

Mélanges.

Louis Hogu. Variantes et corrections inédites des « Harmonies » de Lamartine. 125
Pierre Dubois. Chateaubriand inédit. 148
Henri Hauser. Un document sur la réforme orthographique de Louis Maigret. 153
Gustave Charlier. A propos du manuscrit des « Natchez » 155
Victor Giraud. Sur Chateaubriand traducteur de Milton 158
P. B. Lettres inédites de Florian. 160
P. B. Ernest Renan à Victor Cousin 197
Ch. Urbain. La Bruyère et sa famille : quelques documents nouveaux. . . . 394
L. Delaruelle. Note sur une lettre de Voltaire. 415
L. Delaruelle. Lamartine lecteur de Delille 417
Maurice Souriau. Une lettre inédite de Bernardin de Saint-Pierre à Lakanal. 419
Eugène Griselle Silhouettes jansénistes et propos de littérature, d'art et d'histoire au XVII^e^ siècle (*Suite*) 421

André Morise. « Romantique ». 440
M. Jouglard. Sur une source de « la Maison du Berger » 441
Une lettre de La Fontaine. 443
F. Verdier. Date de la naissance de Saint-Evremond 620
Victor Giraud. Sur deux contrefaçons d' « Atala » et de « René » 666
F. Baldensperger. Notes sur les sources de deux « Harmonies » de Lamartine (II, 12, et III, 2) 669
Edmond Faral. Deux pages de Fromentin et de Théophile Gautier. 672
P. B. L'arrestation de Victor Cousin en Allemagne. Lettres et documents inédits. . . . . 674 et 944
Ch. Lesans. Notes sur deux poèmes de Vigny 885
Jules Marsan. Encore les variantes de Lamartine 892
Max Egger. Les lettres de Maurice de Guérin à Barbey d'Aurevilly : témoignages et fragments inédits. 896
F. Lachèvre. Un mémoire inédit de François Garassus adressé à Mathieu Molé, procureur général, pendant le procès de Théophile. 900
L. Delaruelle. Encore « romantique ». 940
G. Rudler. Deux lettres d'Edgar Quinet à B. Constant et une lettre sur Benjamin Constant 941

Comptes rendus.

Jean Plattard. L'œuvre de Rabelais. Sources, invention et composition. — Le quart livre de Pantagruel. Édition critique avec une introduction (Pierre Villey.) 200
Mathieu Augé-Chiquet. La vie, les idées et l'œuvre de Jean-Antoine de Baïf. — Amours de Jean-Antoine de Baïf (Amours de Méline). Édition critique. (Joseph Vianey.). 204
Pietro Toldo. L'œuvre de Molière et sa fortune en Italie (Émile Roy). . . . 209
Moïse Cagnac. Fénelon, études critiques (Albert Cherel) 211
Albert Delplanque. Fénelon et ses amis (Albert Cherel) 212
Henri Brémont. Apologie pour Fénelon (Albert Cherel) 213
Abel Lefranc. Maurice de Guérin, d'après des documents inédits (Louis Maigron) 216
Émile Lauvrière. Alfred de Vigny, sa vie et son œuvre (Henri Potez). . . . 218
B. Rivière. Fragment d'album inédit de Desbordes-Valmore (Henri Potez) . 220
S. Rocheblave. Agrippa d'Aubigné (F. Gohin) 446
Ph. Renouard. Bibliographie des impressions et des œuvres de Josse Badius Ascensius, imprimeur et humaniste, avec une notice biographique (L. Delaruelle). 450
Abbé Clément Jugé. Jacques Peletier du Mans (1517-1582). Essai sur sa vie, son œuvre, son influence. — Nicolas Denisot du Mans (1515-1559). Essai sur sa vie et ses œuvres (J. Plattard). 451
Élie Galland. L'affaire Sirven. Étude historique d'après les documents originaux (Gustave Lanson). 452
Paul Hazard. La Révolution française et les lettres italiennes (D. Mornet) . 453
Louis Maigron. Le romantisme et les mœurs. Essai d'étude historique et sociale d'après des documents inédits (Jules Marsan). 455
Jules Troubat. La salle à manger de Sainte-Beuve (Jules Marsan) 456
F. Baldensperger. Études d'histoire littéraire. Deuxième série (D. Mornet) . 457
F. Lachèvre. Le Libertinage devant le Parlement de Paris. Le procès du poète Théophile de Viau (11 juillet 1623-1er septembre 1625) : publication intégrale des pièces inédites des Archives nationales. — Le libertinage au XVIIe siècle. Disciples et successeurs de Théophile de Viau : la vie et les poésies libertines inédites de Des Barreaux (1599-1673); Saint-Pavin (1595-1670). (P. B.). 461
Russell Parsons Jameson. Montesquieu et l'esclavage. Étude sur les origines de l'opinion anti-esclavagiste en France au XVIIe siècle. (Henri Barckhausen.) 685
Henry Guy. Histoire de la poésie française au XIVe siècle. Tome Ier : L'École des Rhétoriqueurs. (Mathieu Augé-Chiquet.) 689
H.-J. Molinier. Essai biographique et littéraire sur Octavien de Saint-Gelays,

évêque d'Angoulême (1468-1502). — Mellin de Saint-Gelais (1450?-1558). Étude sur sa vie et ses œuvres. (Jean Plattard.) 694
Victor Giraud. Essai sur Taine, son œuvre et son influence, d'après des documents inédits. — Les Maîtres de l'heure. Essai d'histoire morale contemporaine. I. Pierre Loti. Ferdinand Brunetière. Émile Faguet. Eugène Melchior de Vogüé. Paul Bourget. (Ernest Dupuy.) 696
Georges Gendarme de Bevotte. La légende de Don Juan (Jules Marsan.) . . 708
Albert Collignon. Le mécénat du cardinal Jean de Lorraine (1498-1550). (Emile Roy.) 710
Bossuet. Correspondance, publiée par Ch. Urbain et E. Levesque. (Les Grands Écrivains de la France.) Tome I, II, III et IV. (Albert Cherel.) 952
V. L. Bourrilly. Lettres écrites d'Italie par François Rabelais (déc. 1535-févr. 1536) : nouvelle édition critique, avec une introduction, des notes et un appendice. (P. Laumonier.) 955
Caroline Ruutz-Rees. Charles de Sainte-Marthe (1512-1555). (Jean Plattard.) . 957
J.-P. Brissot. Mémoires (1754-1793), publiés avec étude critique et notes par Cl. Perroud. (D. Mornet.) 957
Lucie Mangin-Enlart. La Mennais. Pages et pensées catholiques extraites des œuvres et de la correspondance de l'auteur (1806-1833). (H. O.) 959
Voyslav M. Yovanovitch. « La Guzla » de Prosper Mérimée. Étude d'histoire romantique. (P. B.) 959
Lucien Pinvert. Un post-scriptum sur Mérimée. (P. B.) 960
Charles Ritter. Ses amis et ses maîtres. Choix de lettres (1859-1905). Sainte-Beuve, Ernest Renan, H. Taine, Victor Cherbuliez, Paul Bourget, D. Strauss, Georges Eliot, William James. (P. B.) 961
Charles Joret. D'Ansse de Villoison et l'hellénisme en France pendant le dernier tiers du XVIII[e] siècle. (P. B.) 962
Pierre de Lacretelle. Les origines et la jeunesse de Lamartine (1790-1812). (P. B.) 963

Périodiques. . . . . . 222, 463, 712 et 964

Livres nouveaux. . . . . . 231, 473, 721 et 973

Chronique. . . . . . 237, 479, 728 et 979

Le Gérant : **Paul Bonnefon.**

WITHDRAWN SHL LONDON UNIV.

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD.

2002-1